


CAPÉ, MASSON-DEBONNELLE



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Et à la fin de chaque Volume ou *de chaque Lettre, on trouvera les* Noms & Armes *des Familles Nobles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.*

TOME III.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.



A PARIS,

Chez { La Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins. }

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation et Privilege du Roi.

AVIS IMPORTANT
A LA NOBLESSE.

VOICI le troisieme Volume du Dictionnaire de la Noblesse, que j'avois promis pour le mois de Juillet, ou le courant de ce mois d'Août. Il est beaucoup plus chargé de matieres que les deux premiers, n'ayant mis des *alinea* que pour distinguer les degrés, ce qui sera observé pour les Volumes suivans, vû le grand nombre de Mémoires que l'on me fait passer journellement.

Plusieurs Curieux & Sçavans en Généalogies m'ont envoyé des corrections & additions sur plusieurs articles. Je les remercie publiquement de l'intérêt qu'ils prennent à la perfection d'un Ouvrage qui regarde toute la Noblesse, & je les prie de continuer à me faire part de leurs observations, tant sur le présent Volume, que sur les deux premiers & les suivans.

Il y a dans ce Volume, comme dans les deux premiers (& il s'en trouvera de même dans les autres), beaucoup de Généalogies dressées sur les titres originaux communiqués, un plus grand nombre encore dont les preuves ont été faites dans les Chapitres nobles de l'un & de l'autre sexe; quelques-unes aussi m'ont été envoyées par des Chefs de Famille qui les ont certifiées vraies, & les ont fait légaliser par le Juge des lieux; & enfin je n'écris sur nos grandes & premieres Maisons, si connues par leur illustration & à l'origine desquelles l'obscurité des tems ne permet pas de pouvoir remonter, que d'après des Auteurs célebres & dignes de foi.

En consacrant de bon cœur mes veilles à la Noblesse, je prie, en grace, les Familles qui forment plusieurs branches, de ne me point envoyer de Mémoires que ces branches ne soient d'accord entr'elles; que l'amour du *vrai* les conduise, & qu'on ne m'induise pas en erreur. Le mensonge & les fables, en fait de Généalogie, ne font pas plus de fortune dans le Public, & sur-tout chez les esprits sensés & éclairés, que ces *Libelles & ces Histoires mauvaises en tous genres*, qui ne font que flétrir la réputation d'un Auteur.

Il n'y a point de genre de Littérature où un Ecrivain puisse plus se tromper & être trompé que dans celui des *Généalogies*. Son travail (quand il n'a pas les véritables titres en main) n'est fondé

le plus ſouvent que ſur des Mémoires qui ont l'apparence de la vérité, ou ſur ce qu'ont dit, avant lui, d'autres Généalogiſtes, qui ne ſont pas pour la plûpart auſſi croyables que le *ſçavant Duchêne* du ſiécle paſſé, auquel on ne peut reprocher que quelques erreurs involontaires.

J'aurai de grandes obligations à ceux qui ſe donneront la peine de m'éclairer dans mon travail, de me faire connoître les fautes qui me ſont échappées, & les erreurs (s'il s'en trouve) où quelques Mémoires auroient pu me faire tomber. L'Hiſtoire Généalogique des grandes & anciennes Maiſons, celles de toutes les Familles nobles du Royaume, comme celles des autres Nations policées, ne peuvent être un Livre précieux & digne de paſſer à la poſtérité, qu'autant que ceux qui deſirent y avoir place, concoureront enſemble à ſa perfection par des *Mémoires vrais ;* ce qui m'épargnera la peine d'élaguer ceux où je trouverois des *chimeres.*

J'ai dit dans l'Avis du précédent Volume, & je le dis encore, que j'ai ceſſé de donner en 1770 le *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, pour me livrer tout entier à la ſeconde Edition & augmentation de ce Dictionnaire. Quand il ſera fini, je continuerai le Calendrier ſous le titre d'*Almanach de la Nobleſſe*, in-8°, ainſi que je l'ai annoncé dans mon *Proſpectus*, publié au mois de Mars 1769.

Le quatrieme Volume de ce Dictionnaire eſt ſous Preſſe, & paroîtra au plus tard dans le courant de Décembre. Pluſieurs de mes Souſcripteurs, même en aſſez grand nombre, tant du premier que du ſecond Volume, ont négligé de les faire retirer, par conſéquent de ſouſcrire pour celui-ci que je donne. Cette négligence peut porter préjudice à l'entrepriſe d'un Ouvrage, qui ne ſe peut continuer que par le ſecours des ſouſcriptions, ponctuellement renouvellées à la publication de chaque Volume. Je prie donc ceux que leur goût pour la Science *Héraldique & Généalogique* a fait ſouſcrire pour ce Dictionnaire, de ne pas tarder, après la publication de chaque Volume, de les faire retirer, en renvoyant leurs Reconnoiſſances où ils ont ſouſcrit d'abord, c'eſt-à-dire, ſoit chez la *Veuve Ducheſne*, à laquelle ſeule j'ai donné la commiſſion de recevoir les ſouſcriptions, ſoit chez moi (rue S. André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande), où l'on ſouſcrit auſſi, comme étant l'Auteur & l'Editeur de cet Ouvrage.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce troisieme Volume.

SUITE DE LA LETTRE B.

B

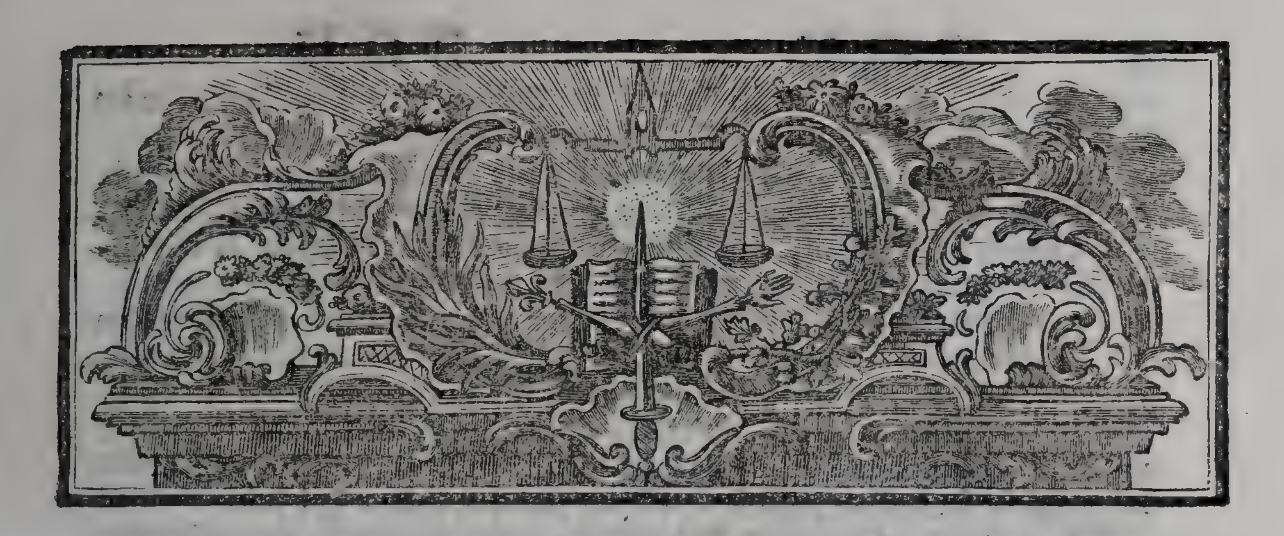
C.

ADDITIONS

à la lettre B.

Fin de la Table.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



OURBON : l'ancienne Maiſon DE BOURBON éteinte, a donné ſon nom à la Province de Bourbonnois, & d'elle deſcend par femme la Maiſon régnante de France (Voyez FRANCE.), & tous les Princes de l'auguſte Maiſon de BOURBON, dont nous allons donner ci-après la Généalogie ; l'ancienne Maiſon DE BOURBON portoit pour armes : *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur.*

I. Le premier de cette ancienne Maiſon dont on ait connoiſſance, étoit GUY, Comte DE BOURBON, qui vivoit vers l'an 923.

II. ARCHAMBAUD, I. du nom, Comte DE BOURBON, ſon fils, vivoit en 959, & eut de ſon épouſe nommée *Rothilde*,

III. EUDES, Comte DE BOURBON, vivant en l'an 1000, pere de

IV. ARCHAMBAUD, II. du nom, Comte DE BOURBON en 1028, marié à *Ermengarde de Saint-Maurice*, dont — 1. ARCHAMBAUD, qui ſuit; — 2. AYMON, Archevêque de Bourges depuis 1030 juſqu'en 1071; — 3. Et GERARD ou GERAUD, Seigneur *de Montluçon*, auteur de la branche de ce nom, qui n'a formé que trois degrés, & s'eſt éteinte

dans la perſonne de JEAN DE BOURBON, Seigneur de Montluçon, mort ſans poſtérité en 1289.

V. ARCHAMBAUD, III. du nom, Comte DE BOURBON, ſe maria en 1048, avec *Philippine* ou *Philippie d'Auvergne*, fille de *Guillaume d'Auvergne*, III. du nom, Comte d'Auvergne, & de *Philippie de Gévaudan* ſon épouſe, dont, entr'autres enfans:

VI. ARCHAMBAUD, IV. du nom, Comte DE BOURBON, vivant en 1063, & marié à *Ermengarde de Sully*, dont il eut: — 1. ARCHAMBAUD, qui ſuit: — 2. Et AYMON, rapporté après ſon frere aîné.

VII. ARCHAMBAUD, V. du nom, Comte DE BOURBON en 1131, eut un fils unique nommé ARCHAMBAUD, VI. du nom, mort jeune avant lui: ainſi ſa ſucceſſion paſſa à ſon frere puîné AYMON qui ſuit.

VII. AYMON, Comte DE BOURBON, après ſon frere, ſe maria avec *Adéleſinſe*, dont il eut:

VIII. ARCHAMBAUD, VII. du nom, Comte DE BOURBON, mort l'an 1171. Son épouſe fut *Agnès de Savoye*, fille de *Humbert*, Comte *de Maurienne* ou *de Savoye*, dont il eut:

IX. ARCHAMBAUD, VIII. du nom, Comte DE BOURBON en 1183; lequel eut pour femme *Alix de Bourgogne*, fille d'*Eudes*, II. du nom, Duc *de Bourgogne*, & de *Marie de Champagne*, dont,

X. MARGUERITE ou MAHAUD, Comteſſe DE BOURBON, qui fut femme de *Guy*, II. du nom, Sire de *Dampierre* en Champagne, qui portoit pour armes: *de gueules, à deux léopards d'or poſés l'un ſur l'autre*, fils de *Guillaume*, II. du nom, Sire *de Dampierre*, Bouteiller de Champagne. MARGUERITE DE BOURBON mourut en 1228, & laiſſa de ſon mariage — 1. ARCHAMBAUD, qui ſuit; — 2. GUILLAUME DE BOURBON, dit *de Dampierre*, Comte de Flandres par ſa femme MARGUERITE, Comteſſe DE FLANDRES, fille & héritiere de BAUDOUIN, Comte DE FLANDRES, Empereur de Conſtantinople, & de *Marie de Champagne;* mort en 1241. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans MARGUERITE, Comteſſe DE FLANDRES, de Nevers, de Réthel, mariée 1°. à PHILIPPE DE BOURGOGNE, Comte d'Artois & de Bourgogne, mort ſans poſtérité en 1361; 2°. à PHILIPPE DE FRANCE, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fils du Roi JEAN, & de *Bonne de Luxembourg*, d'où ſont ſortis les derniers Ducs de Bourgogne, dont l'héritiere a porté toutes les terres dans la Maiſon d'*Autriche*, comme l'ont fait voir MM. *de Sainte-Marthe* dans leur *Hiſt. général. de la Maiſon de* FRANCE, Tome I. De cette branche de *Dampierre*, Comtes de Flandres, ſont ſorties pluſieurs autres, *ſçavoir* celle des *Comtes de Namur;* celle des *Seigneurs de Dampierre;* celle des *Seigneurs de Saint-Dizier;* de cette derniere eſt ſortie la branche des *Seigneurs de la Roche;* & toutes ces branches ſont éteintes. — 3. GUY DE BOURBON, Seigneur de Saint-Juſt. — 4. COMBAUD DE BOURBON, Seigneur de Larrebourg, auteur d'une branche de ce nom. Il quitta, ſelon la coutume du tems, le nom & les armes DE BOURBON, pour prendre le nom de *Larrebourg*, & les armes qui ſont: *d'or, à trois merlettes de ſable, 2. & 1. au chef de gueules.* Il vivoit environ l'an 1144, tems auquel il épouſa une Dame de l'ancienne Mai-

son *de Saintré*. — 5. MARGUERITE DE BOURBON, Comtesse de Forcallier ; — 6. Et ISABELLE DE BOURBON, femme de GUILLAUME Comte DE CLERMONT, Dauphin d'Auvergne.

XI. ARCHAMBAUD, IX. du nom, Sire DE BOURBON, dit *le Grand*, eut deux femmes. La premiere fut *Agnès de Mello*, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Loches & de Châtillon-sur-Indre, Connétable de France; la seconde fut MAHAUD DE BOURBON, fille de GUILLAUME DE BOURBON, Seigneur de Montluçon, & de *Béatrix* son épouse. Du premier lit vinrent : — 1. ARCHAMBAUD, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Beçay, marié avec *Isabeau de Courtenay*, de laquelle il eut GUILLAUME DE BOURBON, II. du nom, de sa branche, Seigneur de Beçay, marié à *Mahaud*, Dame *de Mongascion*, dont il n'eut point d'enfant; — 3. GUY, Doyen de Notre-Dame de Rouen; — 4. DREUX, mort sans hoirs ; — 5. BÉATRIX, femme de *Beraud* dit *le Grand*, Seigneur *de Mercœur*; — 6. MARIE, femme de JEAN, I. du nom, Comte de DREUX; — 7. Et MARGUERITE, femme de THIBAUD, Roi DE NAVARRE, Comte de Champagne.

XII. ARCHAMBAUD, X. du nom, Sire DE BOURBON, dit *le Jeune*, mort l'an 1249, épousa YOLANDE DE CHATILLON, Comtesse de Nevers. De ce mariage vinrent deux filles: — 1. AGNÈS, Dame DE BOURBON, qui suit; — 2. Et MAHAUD DE BOURBON, Comtesse de Nevers, mariée en 1237, à EUDES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, fils aîné de HUGUES, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & d'YOLANDE DE DREUX, sa premiere femme.

XIII. AGNÈS, Dame DE BOURBON, fut mariée à JEAN DE BOURGOGNE, Seigneur de Charolois, fils puîné du même HUGUES, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Yolande de Dreux*. De ce mariage sortit une fille unique nommée

XIV. BEATRIX DE BOURGOGNE, Dame DE BOURBON & DE CHAROLOIS, mere commune de la Maison Royale de France aujourd'hui régnante, dont nous parlerons au mot FRANCE, & des différentes branches de l'auguste Maison de Bourbon, dont nous allons donner ici la descendance.

GÉNÉALOGIE des Princes de la Maison DE BOURBON.

I. BÉATRIX DE BOURGOGNE, Dame DE BOURBON & de Charolois, épousa (à ce qu'on croit) en 1272, ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont en Beauvoisis, sixieme fils du Roi S. LOUIS, & de MARGUERITE DE PROVENCE, qui, par son mariage, devint Seigneur de Bourbon, de Charolois, &c. Il mourut le 16 Janvier 1317, & portoit pour armes: *semé de France, à une bande de gueules.* Son épouse mourut le premier Octobre 1310, & ses armes étoient : *écartelé, au 1 & 4 bandé d'or & d'azur de 6 pieces, à la bordure engrêlée de gueules, qui est BOURGOGNE-ANCIEN; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur, qui est BOURBON-ANCIEN.* De leur mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui

suit; — 2. JEAN DE CLERMONT, mort en 1316, lequel laissa de *Jeanne*, Dame *d'Argies*, — (A) BÉATRIX DE CLERMONT, mariée en 1327, à JEAN I. du nom, Comte *d'Armagnac*; — (B) & JEANNE DE CLERMONT, femme de JEAN I. Comte *d'Auvergne*. Il avoit chargé la bande de ses armes *de trois lionceaux d'argent*; & elle, portoit pour armes: *d'or, à l'orle de huit merlettes de sable*; — 3. PIERRE, Grand-Archidiacre de l'Eglise de Paris; — 4. BLANCHE, mariée le 25 Juin 1303 à ROBERT VII. Comte d'*Auvergne*, morte en 1304; — 5. MARIE, Prieure du Monastere de Poissy, morte le 17 Mai 1372; — 6. Et MARGUERITE, femme de *Jean de Flandres*, Comte de Namur, morte en 1309.

II. LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. mourut au mois de Janvier 1341. De sa femme *Marie de Hainaut*, morte en Août 1354, qui portoit: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, qui est Flandres; *au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur*, qui est Hollande, il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JACQUES, mort jeune le 9 Septembre 1318; — 3. Un autre JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, tige des Comtes de ce nom, rapportés ci-après; — 4. JEANNE, mariée le 4 Février 1318 à *Guignes VII.* Comte *de Forez*; — 5. MARGUERITE, alliée 1°. le 6 Juillet 1320 à *Jean II.* Sire *de Sully*; & 2°. à *Hutin de Vermeilles*, Chevalier, Chambellan du Roi, morte en 1362; — 6. BÉATRIX, mariée 1°. en 1334 à JEAN DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême; & 2°. à EUDES, Seigneur *de Grancey*. Elle mourut le jour de Noël 1385; — 7. MARIE, alliée 1°. le 20 Décembre 1328 à GUY, Prince de Galilée, fils aîné de HUGUES IV. Roi de Chypre; & 2°. le 9 Septembre 1347, à ROBERT DE SICILE, Prince d'Achaïe & de Tarente, & morte en 1387; — 8. Et PHILIPPE, morte jeune.

LOUIS DE BOURBON, I. du nom, eut encore un bâtard, nommé *Guy*, Seigneur *de Cluys*, & de la Ferté-Chaudron, à cause de *Jeanne Châtel-Perron*, sa femme.

III. PIERRE DUC DE BOURBON, I. du nom, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356. Il avoit épousé ISABEAU DE VALOIS, fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, morte le 26 Juillet 1383; elle portoit: *semé de France, à la bordure de gueules*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEANNE, Reine de France, femme de CHARLES V. dit *le Sage*, née le 23 Juillet 1337, mariée en 1349, & morte le 6 Février 1377; — 3. BLANCHE, Reine de Castille, mariée, par contrat du 9 Juillet 1352, à PIERRE, surnommé le *Cruel*, Roi de Castille, qui la fit empoisonner en 1361. — 4. BONNE, qui étant veuve de *Godefroi de Brabant*, épousa, en Août 1355, AMÉ VI. Comte DE SAVOYE, & mourut le 19 Janvier 1402; — 5. CATHERINE, mariée le 14 Octobre 1359, à *Jean VI.* Comte *de Harcourt*, morte le 7 Juin 1427; — 6. MARGUERITE, mariée le 4 Mai 1368 à ARNAUD-ARMANIEU, Sire D'ALBRET; — 7. ISABELLE, morte sans alliance; — 8. Et MARIE, Religieuse, puis Prieure au Monastere de Poissy, morte le 10 Janvier 1410.

PIERRE DE BOURBON, I. du nom, eut encore d'une maîtresse JEAN, bâtard DE BOURBON, Seigneur *de Rochefort, &c.* Chambellan de JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, son Lieutenant en Languedoc, & Gouverneur du Bourbonnois. Il épousa, en Septembre 1371, *Agnès*, fille de *Pepin Chaleu*, Seigneur du Croset en Bourbonnois. Il étoit mort en 1375.

IV. LOUIS, Duc DE BOURBON II. du nom, Comte de Clermont, de Forez, &c. né le 4 Août 1337, mourut à Montluçon le 19 Août 1410. Il avoit épousé, le 19 Août 1371, ANNE, Dauphine D'AUVERGNE, Comtesse de Forez, &c. qui portoit: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au dauphin d'azur; au 2 & 3 de gueules, au dauphin d'or*, qui est Forez. De cette alliance naquirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, mort âgé de seize ans, le 12 Septembre 1404; 3 & 4. ISABELLE & CATHERINE, mortes sans alliances.

LOUIS DE BOURBON, II. du nom, eut aussi d'une fille de qualité, HECTOR, bâtard DE BOURBON, blessé au siége de Soissons, d'un coup d'arbalête, dont il mourut le 11 Mai 1414.

V. JEAN Duc DE BOURBON, I. du nom, né en Mars 1380, fut le premier qui commença à porter pour armes: *d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, à une bande de gueules brochante sur le tout.* Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il mourut, après une longue prison, en Janvier 1433. De MARIE DE BERRI son épouse, veuve 1°. de *Louis de Châtillon, III.* du nom, Comte de Dunois, & 2°. de PHILIPPE D'ARTOIS, Comte d'Eu, Connétable de France, morte en Juin 1434, & qu'il avoit épousée le 24 Juin 1400, laquelle portoit: *semé de France, à la bordure, engrêlée de gueules;* il eut — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, mort en 1453; — 3. Et un autre LOUIS, auteur de la branche des Comtes de Montpensier, rapportée ci-après.

JEAN DE BOURBON, I. du nom, eut encore cinq enfans naturels, sçavoir, — 1. JEAN, Evêque du Puy, Abbé de Cluny, mort le 2 Décembre 1485; — 2. ALEXANDRE, noyé à Bar-sur-Aube par ordre du Roi, en 1440; — 3. GUY, mort en 1442; — 4. MARGUERITE, mariée en 1436, à *Rodriguez de Villandrado*, Comte de Ribadio, natif de Valladolid en Castille; — 5. Et EDMÉE, bâtarde *de Bourbon*.

VI. CHARLES, Duc DE BOURBON, I. du nom, & d'Auvergne, mourut à Moulins le 4 Décembre 1456, laissant veuve AGNÈS DE BOURGOGNE son épouse, morte le 1 Décembre 1476, qu'il avoit épousée le 24 Septembre 1425. Elle étoit fille puînée de JEAN, Duc DE BOURGOGNE, & de MARGUERITE DE BAVIERE, & elle portoit: *écartelé, au 1 & 4 semé de France, à la bordure componée d'argent & de gueules; au 2 & 3 bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules*, & sur le tout, *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.* Il en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, Sire *de Beaujeu*, mort jeune; — 3. CHARLES, Cardinal, Archevêque de Lyon, mort le 13 Septembre 1488, laissant une fille naturelle, ISABELLE DE BOURBON, mariée à *Gilbert de Chantelot*, Seigneur de la Chaize, morte en 1497; — 4. PIERRE, II.

du nom, né en Novembre 1439, qui prit le titre de *Duc de Bourbon*, après la mort de son frere aîné, & qui mourut le 8 Octobre 1503, ayant eu d'ANNE DE FRANCE, fille du Roi LOUIS XI, morte le 14 Novembre 1522, CHARLES DE BOURBON, mort jeune; & SUSANNE DE BOURBON, née le 10 Mai 1491, mariée le 10 Mai 1505, à CHARLES III. Duc DE BOURBON, Comte de Montpensier, & Connétable de France, morte le 28 Avril 1521. Il portoit : *écartelé de Bourbon* & *de France* ; — 5. LOUIS, Evêque de Liege, tué en 1482 par GUILLAUME DE LA MARCK, surnommé *le Sanglier des Ardennes*, jetté dans la riviere de Meuse. Il laissa trois enfans naturels : — (A) *Pierre de Bourbon*, tige des Comtes de *Busset*, voyez BUSSET ; — (B) *Louis*, bâtard de Liege, enfant d'honneur de *Charles VIII.* en 1491 ; — (C) & *Jacques*, Chevalier de Rhodes, puis Grand-Prieur de France, mort le 27 Septembre 1527 ; — 6. JACQUES, Chevalier de S. Michel en 1461, & de la Toison d'or au mois de Mai 1468, qui mourut sans alliance le 22 du même mois, âgé d'environ vingt-trois ans ; il portoit : *écartelé, au 1 & 4 de son pere*, & *au 2 & 3 de sa mere* ; — 7. MARIE, qui épousa, en Avril 1437, JEAN D'ANJOU, I. du nom, Duc de Calabre, morte en couches en 1448 ; — 8. ISABELLE, seconde femme de CHARLES, Duc DE BOURGOGNE, mariée le 30 Octobre 1454, morte à Anvers le 13 Septembre 1465, & enterrée dans l'Abbaye de S. Michel de cette ville ; — 9. CATHERINE, mariée le 8 Décembre 1463 à ADOLPHE D'EGMONT, Duc de Gueldre ; — 10. JEANNE, mariée à JEAN DE CHALONS I. du nom, Prince d'Orange ; — 11. Et MARGUERITE, mariée le 6 Avril 1472, à PHILIPPE II. Duc DE SAVOYE, morte le 24 Avril 1483.

CHARLES I. Duc DE BOURBON, eut encore sept enfans naturels ; sçavoir, — 1. LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Roussillon en Dauphiné, Amiral de France en 1466, mort le 19 Janvier 1486, laissant de *Jeanne*, bâtarde *de France*, fille naturelle du Roi LOUIS XI. qu'il avoit épousée en 1465, & qui mourut en 1519, CHARLES, Comte DE ROUSSILLON, qui portoit mêmes armes que lui : il servit dans l'armée que le Roi envoya dans l'Isle de Metelin en 1501, & mourut sans enfant d'*Anne* de la Tour-de-Montgascon, qui portoit pour armes : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la tour d'argent, au 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople*, qui est Auvergne ; & sur le tout *d'or, à 3 tourteaux de gueules*, qui est Boulogne ; SUSANNE, Comtesse de Roussillon, qui épousa 1°. *Jean* de Chabannes, Comte de Dammartin ; 2°. *Charles* de Boulainvilliers ; & ANNE, Dame de Mirebau, épouse de *Jean III.* Comte d'Arpajon. Il portoit : *de France, à un bâton noueux de gueules, mis en barre* ; & elle, *de France, à la barre d'argent.* — 2. RENAUD, bâtard DE BOURBON, Prieur de Montverdun en Forez en 1467, élu Archevêque de Narbonne en 1472, mort le 7 Juin 1483, laissant deux enfans naturels, CHARLES DE BOURBON, Evêque de Clermont, mort le 22 Février 1504 ; & SUSANNE, dite DE BOURBON. — 3. PIERRE, bâtard DE BOURBON, Seigneur du Bois-d'Yoin en Lyonnois, Protonotaire du Saint Siége, après avoir été Capitaine Châtelain de Billy : il laissa deux filles naturelles, ANTOINETTE DE BOURBON, mariée en 1492 à *Pierre* d'*Yem-*

mes, Ecuyer, Capitaine Châtelain du Bois-d'Yoin; & CATHERINE DE BOURBON, mariée à *Pierre Holiflan*, Archer de la Garde-du-Corps du Duc DE BOURBON; — 4. JEANNE, bâtarde DE BOURBON, mariée à *Jean*, Seigneur *du Fau*, en Touraine, Maître d'Hôtel du Roi; — 5. SIDOINE, bâtarde DE BOURBON, Dame de Tiſon, épouſe de *René*, Seigneur *du Bus* & de Canliers en Vexin; — 6. CHARLOTTE, bâtarde DE BOURBON, femme d'*Odille de Senay*, Ecuyer; — 7. Et CATHERINE, bâtarde DE BOURBON, qui fut légitimée en 1452, & Abbeſſe de Sainte Claire d'Aigues-Perſes.

VII. JEAN, Duc DE BOURBON & d'Auvergne, II. du nom, ſurnommé *le Bon*, Connétable de France, mourut le premier Avril 1488, âgé de ſoixante-deux ans, ſans laiſſer d'enfans de ſes trois femmes. La premiere fut JEANNE DE FRANCE, puînée du Roi CHALES VII. qu'il épouſa en 1447, morte le 4 Mai 1482. La ſeconde fut *Catherine d'Armagnac*, qu'il épouſa le 28 Avril 1484, & mourut en 1486, accouchant d'un fils nommé JEAN DE BOURBON, III. du nom, mort ſeize jours après ſa naiſſance. La troiſieme fut JEANNE DE BOURBON, fille de JEAN II. Duc de Vendôme, morte en 1511. Il portoit pour armes : *de Bourbon.* Sa premiere femme, *de France.* Sa ſeconde : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or ;* & ſa troiſieme femme, *de Bourbon, la bande chargée de trois lionceaux d'argent.*

Mais JEAN II. Duc DE BOURBON, laiſſa cinq enfans naturels, qui ſont, — 1. MATHIEU, ſurnommé *le Grand*, bâtard DE BOURBON, Seigneur de la Roche-en-Renier & de Bothéon, Amiral & Gouverneur de Guyenne & de Picardie, qui ſervit généreuſement dans toutes les guerres de LOUIS XI. & de CHARLES VIII. Il ſe trouva à la défaite du Duc *de Cléves* en 1487, & combattit vaillamment toujours auprès de la perſonne du Roi, à la journée de Fornoue en 1495; il y demeura priſonnier, & vivoit encore en 1503. — 2. CHARLES, bâtard DE BOURBON, tige des Marquis de Malauſe. Voyez MALAUSE; — 3. HECTOR, bâtard DE BOURBON, Evêque de Lavaur, puis Archevêque de Toulouſe, mort en 1502. — 4. MARIE, bâtarde de Bourbon, mariée le 27 Juin 1470, à *Jacques de Sainte-Colombe*, Seigneur de Thil en Beaujolois, morte en 1482; — 5. Et MARGUERITE, bâtarde DE BOURBON, mariée le 24 Octobre 1462, à *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Preſles, Capitaine & Châtelain de Belleperche.

Branche DE BOURBON-MONTPENSIER.

VI. LOUIS DE BOURBON, III. du nom, troiſieme fils de JEAN, Duc DE BOURBON, II. du nom, & de MARIE DE BERRI, Comte de Montpenſier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. fut ſurnommé *le Bon*, & mourut en Mai 1486. Il avoit épouſé 1°. en 1426 *Jeanne*, Comteſſe *de Clermont* & Dauphine d'Auvergne, fille unique de BERAUD III. & de ſa premiere femme *Jeanne de la Tour*, laquelle mourut le 26 Mai 1436, n'étant âgée que de 25 ans : 2°. le 15 Février 1442 *Gabrielle de la Tour*, couſine-germaine de ſa premiere femme, & fille aînée de *Bertrand* V. Seigneur *de la Tour*, & de *Jacquette du Péchin*.

Il portoit pour armes : *de Bourbon, à la bande de gueules brisée en chef d'un quartier d'or, au dauphin d'azur.* Sa premiere femme : *d'or au dauphin d'azur ;* & sa seconde femme, *écartelé, au 1 & 4 d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la tour d'argent, au 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople*, qui est Auvergne ; & sur le tout *d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est Boulogne ; ses enfans furent : — 1. GILBERT, qui suit ; — 2. JEAN, mort jeune ; — 3. GABRIELLE, mariée le 9 Juillet 1485 à *Louis II.* Sire *de la Trémoille*, morte le 31 Décembre 1514, ou le 30 Novembre 1516, suivant son épitaphe donnée par *du Bouchet ;* — 4. & CHARLOTTE, mariée le 17 Juin 1468 à *Wolfart de Borselle*, Seigneur de la Verre en Hollande, Chevalier de la Toison d'or.

VII. GILBERT DE BOURBON, Comte de Montpensier, surnommé *le Comte Dauphin*, du vivant de son pere, remporta de grands avantages sur le Duc de Bourgogne, au combat de Bussi en 1470, & à celui de Cluni. Il fut Lieutenant-Général en Poitou sous le Roi CHARLES VIII. prit sur les Ducs d'Orléans & de Bretagne Parthenai, Saint-Aubin du Cormier & Dol. Il fut nommé Gouverneur de Paris & de l'Isle de France en 1594, suivit le Roi au Royaume de Naples, où il conduisit l'avant-garde, & après la conquête de ce Royaume, il en fut créé Vice-Roi & Duc d'Esses ; mais ayant été attaqué par FERDINAND D'ARRAGON, il fut contraint de rendre le Château neuf de Naples, après cinq mois de siége, & mourut à Pouzol le 5 Octobre 1496. Il avoit épousé le 24 Février 1481 *Claire de Gonsague*, fille de FRÉDERIC, Marquis DE MANTOUE, & de MARGUERITE DE BAVIERE, morte le 2 Juin 1503. Il portoit *comme son pere ;* & sa femme portoit : *d'argent, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable ; la croix chargée en cœur d'un écusson écartelé, au 1 & 4 de gueules au lion d'or, au 2 & 3 d'or, à trois fasces de gueules.* Il eut pour enfans : — 1. LOUIS, IV. du nom, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, mort au siége de Naples, sans alliance, le 14 Août 1501, âgé de 18 ans ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, Duc de Chatelleraut, tué à la bataille de Marignan le 13 Septembre 1515 ; — 4. LOUISE, mariée 1°. en Juillet 1499 à *André de Chauvigni*, Seigneur de Château-Raoul ; 2°. le 21 Mars 1504 à LOUIS DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon, morte le 5 Juillet 1561 ; — 5. RENÉE, mariée le 26 Juin 1515 à ANTOINE, DUC DE LORRAINE, morte le 26 Mai 1539 ; — 6. & ANNE, morte sans alliance en Espagne, où elle avoit accompagné GERMAINE DE FOIX, Reine d'Arragon.

VIII. CHARLES, Duc DE BOURBON, III. du nom, &c. Connétable de France, né le 26 Février 1489, fut tué au siége de Rome le 6 Mai 1527. Il avoit épousé le 10 Mai 1515 SUSANNE DE BOURBON, fille & héritiere de PIERRE II. Duc DE BOURBON, morte le 28 Avril 1521 : il en eut FRANÇOIS DE BOURBON & deux jumeaux, morts jeunes. Ils portoient l'un & l'autre *de Bourbon*.

Branche

Branche DE BOURBON-LA-MARCHE.

III. JACQUES DE BOURBON, I. du nom, troisième fils de LOUIS I. DUC DE BOURBON, & de *Marie de Hainaut*, fut Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu, de Condé, &c. & Connétable de France: ayant été blessé au combat de *Brignais*, dit *des Tards-Venus*, il mourut de ses blessures à Lyon le 6 Avril 1361. Il portoit: *semé de France, à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent*; & sa femme, *Jeanne de Châtillon-Saint-Paul*, morte en 1371, portoit: *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur-de-lis de sable coupée par le pied.* Il en eut pour enfans: — 1. PIERRE, mort en même tems que son pere des blessures reçues au combat de Brignais; — 2. JEAN, qui suit; — 3. JACQUES, auteur de la Branche des Seigneurs de Préaux, rapportée ci-après; — 4. & JEANNE, (*Alias*, ISABELLE) mariée 1°. à *Louis*, Vicomte *de Beaumont* au Maine; & 2°. à *Bouchard VII.* Comte *de Vendôme* & de Castres, morte en 1371.

IV. JEAN DE BOURBON, I. du nom, Comte de la Marche, mort le 11 Juin 1393, avoit épousé *Catherine de Vendôme*, laquelle devint héritiere des Comtes de Vendôme. Il portoit: *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à une bande comme son pere*; & sa femme, *d'argent, au chef de gueules, au lion d'azur armé, couronné & lampassé d'or, brochant sur le tout.* Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la Branche de Vendôme, rapportée ci-après; — 3. JEAN, tige de la Branche des Seigneurs *de Carenci*, aussi rapportée ci-après; — 4. ANNE, mariée 1°. à JEAN DE BERRI, Comte de Montpensier; 2°. à LOUIS DE BAVIERE, Seigneur d'Ingolstat, dit *le Barbu*: elle testa en 1404, & mourut à Paris en couches; — 5. MARIE, Dame de Cruval en Albigeois, enlevée par *Jean de Beine*, Seigneur des Croix, simple Gentilhomme, qu'elle épousa. Les Princes de la Maison de Bourbon les poursuivirent long-tems l'un & l'autre; & quand son mari fut mort, le Comte de la Marche fit enfermer sa sœur au Château de Cornette en Albigeois, où elle languit plus de 30 ans: le Roi CHARLES VII. informé de cette longue captivité, la fit remettre en liberté. Elle vivoit encore le 11 Septembre 1463, âgée de 77 à 78 ans; — 6. CHARLOTTE, qui fut une des plus belles Princesses de son tems, & qui épousa le 2 Août 1409 JEAN II. Roi de CHYPRE: elle mourut le 3 Décembre 1434; — 7. & ISABEAU DE BOURBON-VENDÔME, Religieuse à Poissi.

JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche, laissa aussi un fils naturel, nommé *Jean*, bâtard *de la Marche.*

V. JACQUES DE BOURBON, II. du nom, Comte de la Marche, Grand-Chambrier de France, mourut Religieux de *Saint François* à Besançon, le 24 Septembre 1438. Il avoit épousé 1°. en 1406 BÉATRIX DE NAVARRE, fille de CHARLES III. Roi de Navarre, morte avant l'an 1415; & 2°. en 1415, JEANNE II. Reine DE NAPLES & de Sicile, morte en 1435. Il portoit *comme son pere.* Sa premiere femme portoit: *écartelé, au 1 & 4 de gueules, aux chaînes d'or posées en orle, croix & sautoir*, qui

eſt Navarre ; *au 2 & 3 ſemé de France, au bâton componé d'argent & de gueules de huit pieces*, qui eſt Evreux ; & ſa ſeconde : *tiercé, au 1 faſcé d'argent & de gueules de huit pieces*, qui eſt Hongrie ; *au 2 ſemé de France au lambel de trois pendans de gueules*, qui eſt Anjou-Sicile ; *& au 3 d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même*, qui eſt Jéruſalem. Il eut de ſa premiere femme, ÉLÉONORE, femme de *Bernard d'Armagnac.*

JACQUES DE BOURBON II. laiſſa auſſi un fils naturel dit *Claude d'Aix* ; mort Novice chez les Cordeliers de Dole en Franche-Comté.

Branche DE VENDOME, *iſſue de celle* DE LA MARCHE.

V. LOUIS DE BOURBON, ſecond fils de JEAN, Comte de la Marche ; & de *Catherine de Vendôme*, fut Comte de Vendôme & de Chartres, Grand-Chambellan & Grand-Maître de France, & mourut le 21 Décembre 1446. Il avoit épouſé 1°. le 21 Décembre 1414 *Blanche de Rouci*, fille de *Hugues* II. Comte *de Rouci*, morte le 22 Août 1421 ſans enfans ; & 2°. le 24 Août 1424 *Jeanne de Laval*, fille aînée de *Jean de Montfort*, dit *Guy XII.* Sire de Laval, morte le 18 Décembre 1468. Il portoit : *écartelé, au 1 & 4 comme ſon pere, & au 2 & 3 comme ſa mere.* Sa premiere femme portoit : *d'or, au lion d'azur* ; & ſa ſeconde, *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, & cantonnée de ſeize alérions d'azur.* Il eut de cette ſeconde femme : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE, morte ſans alliance.

LOUIS DE BOURBON laiſſa auſſi un fils naturel, *Jean* bâtard *de Vendôme*, Seigneur de Préaux, né en Angleterre de *Sibille de Boſtun*, Angloiſe : il fut légitimé en 1449, aſſiſta au ſiége de Fronſac en 1461, & vivoit en 1496. Il épouſa 1°. *Jeanne d'Illiers*, dont il n'eut point d'enfant ; & 2°. *Gillette Perdriel*, native de Sens, dont il eut, — 1. *Jean de Vendôme*, Curé de Lunai ; — 2. *François de Vendôme*, Chanoine & Prevôt de Saint-Georges de Vendôme, & Curé de Lunai après ſon frere ; — 3. *Jacques de Vendôme*, Ecuyer ; — 4. *Louiſe de Vendôme*, mariée à *Jean Deſloges*, Seigneur de Toucheronde ; — 5. *Mathurine de Vendôme*, mariée à *Pierre de Montigni*, Seigneur de Boïieſche, laquelle ne vivoit plus le 3 Mars 1483 ; — 6. Et *Marie de Vendôme* alliée à *N....* Seigneur *de la Valette* en Limoſin.

VI. JEAN DE BOURBON, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut le 6 Janvier 1477. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1454, *Iſabelle de Beauvau*, Dame de Champigny & de la Roche-ſur-Yon, fille unique de *Louis de Beauvau I.* du nom, morte en 1474. Il portoit : *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or à un bâton de gueules poſé en bande, chargé de trois lionceaux d'argent* ; & ſa femme, *d'argent, à quatre lions de gueules, cantonnés, armés, couronnés & lampaſſés d'or.* Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, auteur de la branche des Princes de la Roche-ſur-Yon, Ducs de Montpenſier, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, mariée le 3 Février 1477, à *Louis de Joyeuſe*, Seigneur de Bothéon, depuis Comte de Grandpré, morte en 1486 ; — 4. CATHERINE, mariée le 20 Août

1484, à *Gilbert de Chabannes*, Seigneur de Curton; elle vivoit encore en 1525; — 5. JEANNE, dite *la Jeune*, mariée 1°. en Juin 1487, à JEAN II. DUC DE BOURBON; 2°. à *Jean I.* du nom, Sire *de la Tour* & Comte d'Auvergne, le 2 Janvier 1495; & 3°. par contrat du 27 Mars 1503, à *François de la Pause*, Baron de la Garde, Seigneur de Chaselles: elle mourut le 22 Janvier 1511; — 6. CHARLOTTE, alliée le 23 Février 1489, à *Gilbert de Cléves*, Comte de Nevers, après la mort duquel elle se fit Religieuse à Fontevrault le 18 Mai 1515, où elle mourut le 14 Décembre 1520; — 7. RENÉE, d'abord Religieuse à *Notre-Dame* de Saintes, puis Abbesse de Caën en 1493, & de Fontevrault en 1505, morte le 8 Novembre 1534; — 8. Et ISABELLE, Abbesse de la Trinité de Caën, morte le 12 Juillet 1531.

JEAN DE BOURBON, II. du nom, laissa encore deux fils naturels: 1. *Jacques de Vendôme*, Seigneur de Bonneval, auteur de la branche des Seigneurs *de Ligni* & *de Rubempré*, qui n'a formé que deux degrés; 2. & *Louis de Vendôme*, né de *Guyonne Peigne* dite *de Vieuxville*, qui fut légitimé en 1499: il fut Chantre de l'Eglise Collégiale de Saint Georges de Vendôme, Prieur d'Espernon, Conseiller-Clerc au Parlement, Evêque d'Avranches en 1485, & mourut le 21 Octobre 1510.

VII. FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, né en 1470, mourut à Verseil en Piémont le 2 Octobre 1495. Il avoit épousé, le 8 Septembre 1487, *Marie de Luxembourg*, Comtesse de Saint-Paul, de Conversan, de Marle & de Soissons, Dame d'Enghien, morte le premier Avril 1546. Il portoit, comme son pere & sa femme, *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armé, couronné d'or, & lampassé d'azur.* Ses enfans furent: — 1. CHARLES, Duc de Vendôme, qui suit; — 2. JACQUES, mort jeune le 16 Août 1491; — 3. FRANÇOIS, Comte de Saint-Paul, né le 6 Octobre 1491, mort le premier Septembre 1545, lequel d'*Adrienne d'Estouteville*, fille unique de *Jean III.* Sire *d'Estouteville*, qu'il avoit épousée le 9 Février 1534, morte en Décembre 1560, eut FRANÇOIS DE BOURBON, II. du nom, Duc d'Estouteville, &c. né le 14 Janvier 1536, mort le 4 Octobre 1546, qui portoit: *écartelé, au 1 & 4 de Bourbon, au 2 & 3 d'Estouteville;* & MARIE DE BOURBON, Duchesse d'Estouteville, née le 30 Mai 1539, alliée 1°. par contrat du 14 Juin 1557, à JEAN DE BOURBON, Duc d'Enghien, son cousin-germain; 2°. par contrat du 2 Octobre 1560, à FRANÇOIS DE CLÉVES, Duc de Nevers, tué à la bataille de Dreux en 1562; & 3°. par contrat du 2 Juillet 1563, à LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville: elle est morte le 7 Avril 1601. Il portoit: *écartelé, au 1 & 4 d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, à une bande de gueules brochante sur le tout;* qui est Bourbon; *au 2 & 3 de Luxembourg*, armes de sa mere; & sa femme: *burelé d'argent & de gueules de dix pieces, au lion de sable brochant sur le tout, armé, lampassé & couronné d'or;* — 4. LOUIS, Cardinal, Archevêque de Sens, né le 2 Janvier 1493, mort en 1556; — 5. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1494, mariée à CLAUDE DE LORRAINE,

Duc de Guise, morte le 20 Janvier 1583; — 6. Et Louise, Abbesse d'Origni, de Sainte-Croix de Poitiers, puis de Fontevrault, née le premier Mai 1495, morte le 21 Septembre 1575.

VIII. Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, né le 2 Juin 1489, mourut à Amiens le 25 Mars 1537. Il avoit épousé en 1513 Françoise d'Alençon, veuve de François d'Orléans I. du nom, Duc de Longueville, morte le 14 Septembre 1550. Il portoit: *de Bourbon*; & sa femme: *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit bezans d'argent*, qui est Alençon. Leurs enfans furent: — 1. Louis, mort jeune; — 2. Antoine, qui suit; — 3. François d'Enghien, né le 23 Septembre 1519, mort le 23 Février 1545 par un accident funeste; — 4. Un autre Louis, mort jeune; — 5. Charles, Cardinal, & Archevêque de Rouen, né le 22 Décembre 1523, mort en 1590; — 6. Jean, Duc d'Enghien, né le 6 Juillet 1528, tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557, sans laisser d'enfans de Marie de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, sa cousine-germaine, née le 30 Mai 1539, & qu'il avoit épousée par contrat du 14 Juin 1557, remariée au Duc de Nevers. Sa femme portoit: *écartelé, au 1 & 4 de Bourbon*, & *au 2 & 3, d'Estouteville*: & lui, *de France, au bâton péri en bande de gueules*; il laissa seulement un fils naturel, nommé *N... de Valency*, tué devant Bourges en 1562; — 7. Un troisieme Louis, auteur de la branche *des Princes de Condé*, rapportée ci-après; — 8. Marie, née le 29 Octobre 1515, promise à Jacques V. Roi d'Ecosse, & morte avant la célébration du mariage, le 28 Septembre 1538 à la Fere; — 9. Marguerite, née le 26 Octobre 1516, mariée à *François de Cléves I.* du nom, Duc de Nevers, morte le 20 Octobre 1589; — 10. Madelene, née le 3 Février 1520: elle prit l'habit de Religieuse à Fontevrault, où elle fit profession le 17 Avril 1533, fut Prieure de Prouille en Languedoc, puis Abbesse de Sainte Croix de Poitiers, en Novembre 1534. Elle vivoit encore en 1561; — 11. Catherine, née le 18 Septembre 1525, Abbesse de Notre-Dame de Soissons en 1561, morte à Paris le 27 Avril 1594; — 12. Renée, née le 9 Février 1527, Abbesse de Chelles en 1543, où elle mourut le 9 Février 1583; — 13. Et Eléonore, née le 18 Janvier 1532, Abbesse de Fontevrault en Novembre 1575, morte le 26 Mars 1611, âgée de 79 ans.

Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, eut aussi de *Nicole de Board*, de la ville de Gand, un fils naturel nommé Nicolas-Charles de Bourbon de Board, vivant en 1565, & qui de *Jeanne de Bordeix de Rahers* eut Jacques, Michel-Charles, Nicolas, Christophe, Marguerite, & Jeanne de Bourbon-de-Board.

IX. Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, né le 22 Avril 1518, Roi de Navarre, & Prince de Béarn par sa femme Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, fille unique & héritiere de Henri d'Albret, Roi de Navarre, & de Marguerite de Valois, qu'il avoit épousée le 20 Octobre 1548, morte le 9 Juin 1572, mourut le 17 Novembre 1562, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. De ce mariage vinrent: — 1. Henri, Duc de Beaumont, qui ne vécut pas un an;

— 2. HENRI IV. auteur de la Branche Royale de France aujourd'hui régnante. *Voyez* au mot FRANCE, l'article des Rois de France de la troisieme branche depuis HUGUES-CAPET jusqu'à LOUIS XV. aujourd'hui régnant; — 3. LOUIS-CHARLES, Comte de Marle, né le 19 Février 1554, mort la même année par l'imprudence de sa nourrice; — 4. Et CATHERINE, née le 7 Février 1558, mariée le 30 Janvier 1599, à HENRI DE LORRAINE, Duc de Bar, morte le 13 Février 1604.

ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, eut aussi un fils naturel de *Louise de la Beraudiere*, Demoiselle de Rouet, nommé CHARLES DE VENDÔME, Evêque de Comminge, puis de Lectour, ensuite Archevêque de Rouen, Abbé de Marmoutier, & Chancelier des Ordres du Roi, mort après son frere en 1610.

Branche des Princes de la Maison DE BOURBON-CONDÉ, *issue de celle* DE VENDOME.

IX. LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conti, Comte de Soissons & Gouverneur de Picardie, septieme fils de CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, & de *Françoise d'Alençon*, né le 7 Mai 1530, fut tué à la bataille de Jarnac le 13 Mars 1569. Il avoit épousé 1°. le 22 Juin 1551, *Eléonore de Roye*, fille aînée & héritiere de *Charles*, Sire *de Roye*, Comte de Rouci, morte en 1564; & 2°. en 1565 FRANÇOISE D'ORLÉANS, fille de FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, morte le 11 Juin 1601. Il portoit pour armes: *écartelé, au 1 & 4 de Bourbon*, comme son frere; *& au 2 & 3 d'Alençon*, armes de sa mere. Sa premiere femme portoit: *de gueules, à la bande d'argent*; & sa seconde, *d'Orléans-Longueville*. Du premier lit naquirent: — 1. HENRI, qui suit; — 2. CHARLES, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, Prince de Conti, mort le 3 Août 1614, sans laisser d'enfans de ses deux mariages. Il avoit épousé 1°. en Janvier 1582 *Jeanne de Couesme*, Dame de Bonnestable, morte le 26 Décembre 1601; & 2°. en 1605 LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, fille DE HENRI I. Duc de Guise, morte le 30 Avril 1631, dont il n'eut qu'une fille nommé MARIE DE BOURBON-CONTI, morte en 1610, douze jours après sa naissance. Il portoit *comme son pere*: sa premiere femme portoit: *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules*; & sa seconde femme, *de Lorraine, au lambel de trois pendans de gueules*. Le Prince de Conti laissa un bâtard nommé NICOLAS, dit *de Grammont*, Abbé de Bassac, mort en 1648; — 4. CHARLES, Cardinal DE BOURBON, Archevêque de Rouen, né le 30 Mars 1562, mort le 30 Juillet 1594; — 5. LOUIS, jumeau de CHARLES, mort jeune; — 6, 7, 8. MARGUERITE, MADELENE & CATHERINE, mortes en bas âge.

Le Prince de Condé eut de son second mariage avec FRANÇOISE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE; — 9. autre CHARLES, auteur de la branche des Comtes de Soissons, rapportée ci-après; — 10. & 11. Autre LOUIS & BENJAMIN, morts jeunes.

X. HENRI DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, Duc d'En-

ghien, né le 29 Décembre 1552, mort de poiſon à Saint-Jean-d'Angély le 5 Mars 1588, avoit épouſé 1°. en Juillet 1572 *Marie de Cléves*, Marquiſe d'Iſle, fille de FRANÇOIS, premier Duc de Nevers, & de MARGUERITE DE BOURBON, morte le 30 Octobre 1574 en accouchant de CATHERINE DE BOURBON, morte ſans alliance le 30 Décembre 1595; & 2°. le 16 Mars 1586 *Charlotte-Catherine de la Trémoille*, morte le 28 Août 1629. Il portoit *comme ſon pere*. Sa premiere femme portoit : *écartelé, au 1 & 4 contrécartelé au 1 de gueules, au rais pommeté & fleuronné d'or de huit pieces percées d'argent*, qui eſt de Cléves; *au 2 d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits*, qui eſt la Marck; *au 3 de France, au lambel de trois pendans de gueules, chargé chacun de trois châteaux d'argent*, qui eſt Artois; *au 4 de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt Brabant; *au 2 & 3 grands quartiers, contrécartelé au 1 & 4 de Bourgogne moderne, au 2 de gueules, à trois rateaux d'or*, qui eſt Réthel; *& au 4 écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de gueules, à la bordure engrêlée d'argent*, qui eſt d'Albret-d'Orval. Et ſa ſeconde portoit : *coupé & parti, 4 en chef & 4 en pointe, au 1 du chef, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles d'azur, béquées & membrées de gueules*, qui eſt la Trémoille; *au 2 d'or, ſemé de fleurs-de-lis d'azur, au franc quartier d'argent*, qui eſt Thouars; *au 3 de Montmorenci-Laval, au 4 d'Orléans, au 1 de la pointe d'argent, à la givre d'azur couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueules*, qui eſt Milan; *au 2 pallé d'or & de gueules de ſix pieces*, qui eſt Amboiſe; *au 3 faſcé d'or & de ſable de ſix pieces*, qui eſt Coëtivy; *& au 4 loſangé d'or & de gueules*, qui eſt Craon. Il eut de ſa ſeconde femme : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ELÉONORE, née le 30 Avril 1587, mariée en 1606 à GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange, morte ſans lignée le 20 Janvier 1619.

Le P. *Anſelme* donne à HENRI, I. Prince de Condé, une fille naturelle, nommé *Hélene d'Enghien*, Abbeſſe de la Perrine au Mans en 1622.

XI. HENRI DE BOURBON, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorenci, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, Breſſe & Berri, né en 1588, mort le 26 Décembre 1646, avoit épouſé le 3 Mars 1609, *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, morte le 2 Décembre 1650. Il portoit : *de France, au bâton de gueules, péri en bande*, qui eſt Bourbon; & ſa femme, *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de ſeize alérions d'azur*. Il eut, outre trois fils morts en bas âge : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ARMAND, Prince de Conti, auteur de la branche des Princes de Conti, rapportée ci-après; — 3. & ANNE-GENEVIEVE, née le 27 Août 1619, mariée le 2 Juin 1642 à HENRI D'ORLÉANS, II. du nom, Duc de Longueville, morte le 15 Avril 1679.

XII. LOUIS DE BOURBON, II. du nom, ſi illuſtre par ſon courage & par ſes victoires, ſurnommé le *Grand Condé*, Duc de Bourbonnois, en échange de celui d'Albret, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorenci, Grand-Maître de France, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe,

Chevalier des Ordres du Roi, &c. né à Paris le 26 Septembre 1621, porta le nom *de Duc d'Enghien* pendant la vie du Prince de Condé ſon pere ; ſe fit connoître ſous ce nom au ſiége & à la priſe d'Arras en 1640 ; à celui d'Aire en 1641, de Perpignan en 1642 ; à la fameuſe bataille de Rocroi, & au ſiége de Thionville en 1643. Il commanda en Allemagne en 1644 ; continua de faire voir ſa valeur dans les combats de Fribourg ; répara en 1645 la perte faite à Mariendal. Sous le titre de *Prince de Condé* il commanda en Catalogne en 1647 ; ſervit en France en 1648 ; gagna la bataille de Lens ; fut arrêté par le Cardinal *Mazarin* en 1650, avec le Prince de Conti ſon frere, & le Duc de Longueville ; fut mis en liberté en 1651 ; s'engagea dans les troubles de Guyenne pour ſe venger du Cardinal ; fit des prodiges de valeur au combat du Fauxbourg S. Antoine à Paris en 1652 ; rentra en grace auprès du Roi en 1660 ; reçut le Collier des Ordres en 1661 ; ſuivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté en 1668 ; commanda une armée en Hollande en 1672 ; défit le Prince d'Orange en 1674, au combat de Sénef ; commanda l'armée des Pays-Bas en 1675 ; paſſa en Alſace après la mort du Vicomte *de Turenne ;* finit ſes glorieuſes campagnes en 1679 ; & mourut le 11 Décembre 1686, avec la juſte réputation *d'un des plus grands Capitaines qu'eût eu la France.* Il avoit épouſé le 11 Février 1641 *Claire-Clémence de Maillé*, Marquiſe de Brézé, fille d'*Urbain*, Marquis de Brézé, Maréchal de France, & de *Nicole du Pleſſis-Richelieu*, ſœur du Cardinal, morte le 16 Avril 1694. Il portoit *comme ſon pere ;* & ſa femme : *d'or, à trois faſces ondées de gueules.* Leurs enfans furent : — 1. Henri-Jules, qui ſuit ; — 2. Louis, né le 20 Septembre 1652, mort le 11 Avril 1653 ; — 3. & N...... née à Bréda en 1657, morte à Paris le 28 Septembre 1660.

XIII. Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, né à Paris le 29 Juillet 1643, mort le premier Avril 1709, porta juſqu'en 1686 le nom de *Duc d'Enghien*, eut en 1659 la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi ; ſe trouva à la ſuperbe entrée du Roi & de la Reine à Paris en 1660 ; à la priſe de Tournay, Douay & Lille en 1667 ; à la réduction de la Franche-Comté en 1681 ; ſe ſignala en Hollande au paſſage du Rhin en 1672 ; à la priſe des Places de la Franche-Comté en 1674 ; au combat de Sénef, & à tous les ſiéges faits en Flandres en 1677, 1678, 1691, 1692, & ſuivit le Roi & le Grand Dauphin en 1693 ; ce fut ſa derniere campagne. Il avoit épouſé le 11 Décembre 1663 Anne de Baviere, ſeconde fille d'Edouard de Baviere, Prince Palatin du Rhin, & d'Anne de Gonsague-Cléves, morte le 23 Février 1723, âgée de 75 à 76 ans. Il portoit, *de Bourbon*, comme ſon pere ; & ſa femme : *écartelé, au 1 & 4 de ſable, au lion d'or couronné, au 2 & 3 loſangé d'argent & d'azur en bande.* Leurs enfans furent : — 1. Henri, Duc de Bourbon, né le 5 Novembre 1657, mort le 5 Juillet 1670 ; — 2. Louis, Duc de Bourbon, qui ſuit ; — 3. autre Henri, Comte de Clermont, né le 3 Juillet 1672, mort le 6 Juin 1675 ; — 4. Louis-Henri, Comte de la Marche, puis de Clermont, après ſon frere, né le 9 Novembre 1673, mort le 21 Février 1677 ; — 5. Ma-

RIE-THÉRESE, née le premier Février 1666, mariée le 29 Juin 1688; à FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON, Prince de Conti, cousin-germain de son pere. Voyez ci-après, Branche de BOURBON-CONTI; — 6. ANNE, nommée *Mademoiselle d'Enghien*, née le 11 Novembre 1670, morte le 27 Mai 1675; — 7. ANNE-MARIE-VICTOIRE, appellée *Mademoiselle de Condé*, née le 11 Août 1675, morte le 23 Octobre 1700; — 8. ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE, nommée *Mademoiselle d'Enghien*, puis *Mademoiselle de Charolois*, née le 8 Novembre 1676, mariée le 19 Mars 1692, à *Louis-Auguste de Bourbon*, légitimé *de France*, Duc du Maine, Prince de Dombes, &c. morte le 23 Janvier 1753, âgée de 76 ans; — 9. MARIE-ANNE, appellée *Mademoiselle de Montmorenci*, puis *d'Enghien*, née le 24 Février 1678, mariée le 21 Mai 1710, à *Louis-Joseph*, Duc *de Vendôme*, morte le 11 Avril 1718; — 10. Et ANONYME, appellée *Mademoiselle de Clermont*, née le 17 Juillet 1679, morte le 17 Septembre 1680, sans avoir été nommée.

HENRI-JULES DE BOURBON, Prince de Condé, eut aussi pour fille naturelle, *Julie de Bourbon*, appellée *Mademoiselle de Châteaubriant*, née vers l'an 1668, légitimée par lettres du mois de Juin 1692, mariée le 6 Mars 1676, à *Armand de Madaillan-de-l'Esparre*, Marquis de Lassay, morte le 10 Mars 1710, dans la quarante-troisieme année de son âge.

XIV. LOUIS III. du nom, Duc de BOURBON, Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Enghien, de Châteauroux, &c. Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, né à Paris le 11 Octobre 1668, accompagna Monsieur le Dauphin au siége de Philisbourg, suivit le Roi à Mons en 1689, à Namur en 1692, se signala au combat de Stéenkerque la même année, se trouva en 1693 à la bataille de Nerwinde, servit en Flandres en 1694, & mourut subitement à Paris le 7 Mars 1710, âgé de 42 ans. Il avoit épousé, le 24 Juillet 1685, *Louise-Françoise de Bourbon*, légitimée *de France*, appellée *Mademoiselle de Nantes*, fille du Roi LOUIS XIV. & de Madame *de Montespan*, née le premier Juin 1673, & morte le 16 Juin 1743, âgée de 70 ans. Il portoit *de Bourbon*, comme son pere; & sa femme, *de France*, *au bâton péri en barre de gueules*. Il eut pour enfans, — 1. LOUIS-HENRI, qui suit; — 2. CHARLES, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né le 19 Juin 1700. En 1717, il partit secretement de Chantilly pour aller faire la campagne en Hongrie en qualité de *volontaire*, dans l'armée Impériale contre les Turcs, où il se distingua. Après cette campagne, il alla voyager en Italie, d'où il se rendit en Baviere. Il fit un long séjour à la Cour Electorale de Munich, & revint en France en 1720; le 16 Juin de cette année il fut admis au Conseil de Régence; le 9 Septembre suivant il succéda au Marquis *d'Angeau*, au Gouvernement de Touraine: il représenta le Comte *de Toulouse* à la cérémonie du Sacre de LOUIS XV. le 25 Octobre 1722; fut fait Chevalier des Ordres du Roi dans l'Eglise de Reims le 27 du même mois, & est mort sans alliance en 1750. Il portoit : *de Bourbon*, *le bâton chargé d'une fleur-de-lis d'argent*; — 3. LOUIS, Comte de Clermont, né le 15 Juin

1709,

1709, ci-devant Abbé de S. Germain-des-Prés & du Bec, Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, Lieutenant-Général des Armées du Roi du 6 Juillet 1735, Gouverneur Général de la Province de Champagne le 17 Septembre 1751, est Colonel du Régiment d'Enghien, & Mestre-de-camp de deux Régimens de son nom. Il assista au Sacre du Roi, où il représenta le Comte DE FLANDRES. Il porte : *de Bourbon, le bâton chargé d'un croissant tourné d'argent ;* — 4. MARIE-ANNE-GABRIELLE-ELÉONORE, née le 22 Décembre 1690, Religieuse Professe à Fontevrault le 26 Mai 1707, puis Abbesse de S. Antoine-des-Champs-lès-Paris en 1723, morte en 1760 ; — 5. LOUISE-ELIZABETH, née le 22 Novembre 1693, nommée en naissant, *Mademoiselle de Charolois*, ensuite *Mademoiselle de Bourbon*, mariée le 9 Juillet 1718, selon le *P. Anselme ;* & suivant *Moréri*, le 4 Juillet 1713, à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, dont elle est veuve depuis le 4 Mai 1727. *Voy.* ci-après branche de BOURBON-CONTI; — 6. LOUISE-ANNE, nommée en naissant le 23 Juin 1695, *Mademoiselle de Sens*, ensuite *Mademoiselle de Charolois*, morte en 1765 ; — 7. MARIE-ANNE, née le 16 Octobre 1697, nommée *Mademoiselle de Clermont*, Sur-Intendante de la Maison de la Reine, morte le 11 Août 1741, dans la quarante-quatrieme année de son âge ; — 8. HENRIETTE-LOUISE-MARIE-FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 15 Janvier 1703, appellée *Mademoiselle de Vermandois*, Abbesse de Beaumont-lès-Tours depuis 1733, vivante en 1771 ; — 9. & ELIZABETH-ALEXANDRINE, née le 15 Septembre 1705, appellée en naissant, *Mademoiselle de Gex*, ensuite *Mademoiselle de Sens*, morte en Avril 1765.

LOUIS DUC DE BOURBON a aussi laissé une fille naturelle, nommée *Louise-Charlotte de Bourbon*, appellée *Mademoiselle de Dampierre*, baptisée à la Paroisse de S. Severin à Paris le 17 Août 1700, légitimée & mariée, le 29 Août 1726, avec *Nicolas de Chaugy*, Baron de Roussillon, Marquis d'Aigrevaux, Comte de Mucigny, Soulangé & Longecourt, Seigneur de Cucy, Annault, &c. ancien Mestre-de-camp de Cavalerie. *Voy.* CHAUGY.

XV. LOUIS-HENRI, DUC DE BOURBON, Prince de Condé, Duc de Bourbonnois, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, de la Toison d'Or, Sur-Intendant de l'Education de LOUIS XV, Chef du Conseil de guerre, sous l'autorité du Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume ; puis principal Ministre d'Etat, Grand-Maître & Sur-Intendant général des Postes, né le 18 Août 1692, fit sa premiere campagne en Flandres en 1710, se trouva au siége de Thouars en 1712, à celui de Landaw en 1713, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1718, & est mort le 27 Janvier 1740, âgé de 48 ans. Il avoit épousé 1°. MARIE-ANNE DE BOURBON-CONTI, fille de FRANÇOIS-LOUIS, Prince de Conti, morte sans postérité le 21 Mars 1720 ; & 2°. le 23 Juillet 1728, CHARLOTTE DE HESSE-RHEINSFELD, troisieme fille d'ERNEST-LÉOPOLD, Landgrave DE HESSE-RHEINSFELD-ROTHAMBOURG, née le 12 Août 1714, & morte à Paris le 4 Juin 1741, dans la vingt-septieme année de son âge.

Du second mariage eſt né LOUIS-JOSEPH, qui ſuit. Il portoit : *de Bourbon ;* & ſa premiere femme : *de Bourbon à la bordure de gueules.*

Mais LOUIS-HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, laiſſa encore une fille naturelle, née en 1725, d'une mere inconnue, nommée *Henriette de Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Verneuil*, légitimée par Lettres du 24 Décembre 1739, mariée le 16 Novembre 1740, à *N..... de la Guiche*, dit *le Comte de la Guiche*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie.

XVI. LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de la Maiſon du Roi, né le 9 Août 1736, Colonel & Meſtre-de-camp de deux Régimens de ſon nom le 21 Février 1740, Chevalier des Ordres du Roi du 2 Février 1752, Gouverneur de Bourgogne du 17 Mai 1754, Lieutenant-Général des Armées du Roi du 12 Août 1758, a fait ſa premiere campagne au commencement de la derniere guerre, & enſuite commanda un corps de troupes en Weſtphalie, à la tête duquel il a donné des preuves de la plus grande valeur, en remportant pluſieurs glorieux avantages ſur les troupes commandées par le Prince de Brunſwick. Il a de ſon mariage, contracté le 3 Mai 1753, avec *Charlotte-Godefride-Elizabeth de Rohan-Soubiſe*, fille du Maréchal-Prince de Soubiſe, morte le 4 Mars 1760, les enfans ci-après. Il porte : *de Bourbon ;* & ſa femme portoit : *de Rohan-Soubiſe.* — 1. LOUIS-HENRI-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. MARIE, morte le 22 Juin 1759, âgée de quatre ans quatre mois & cinq jours ; — 3. Et *N....* appellée *Mademoiſelle de Condé*, née le 5 Octobre 1757.

XVII. LOUIS-HENRI-JOSEPH DE BOURBON, appellé *M. le Duc de Bourbon*, né le 13 Avril 1756, a épouſé, par contrat ſigné le 23, & célébration du 24 Avril 1770, LOUISE-MARIE-THÉRESE-BATHILDE D'ORLÉANS, née le 9 Juillet 1750, fille de LOUIS-PHILIPPE DUC D'ORLÉANS, & de feue LOUISE-HENRIETTE DE BOURBON-CONTI. Le jour de ſon mariage, le Duc DE BOURBON a été nommé, en ſurvivance de ſon pere, à la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, dont il a prêté ferment le 26 du même mois ; & créé Chevalier des Ordres le 2 Février 1771. Les armes de la Maiſon de BOURBON-CONDÉ ſont : *de France*, c'eſt-à-dire, *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, au bâton péri en bande de gueules.* Le Comte de Clermont porte : *de France, au bâton péri en bande de gueules, chargé d'un croiſſant tourné d'argent.*

Branche DE BOURBON-CONTI, *ſortie de celle* DE CONDÉ.

XII. ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, ſecond fils d'HENRI DE BOURBON, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, Pair de France, Comte de Pézenas, Baron de Fere en Tardenois, Seigneur de l'Iſle-Adam, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, enſuite du Languedoc, né à Paris le 22 Octobre 1629, fut deſtiné dans ſa jeuneſſe à l'état Eccléſiaſtique, eut en 1642 les Abbayes de S. Denis en France & de Clugny, qu'il quitta en 1653 pour prendre le parti des armes. Il fut arrêté

avec le Prince de Condé son frere, & le Duc de Longueville, en 1650; suivit la fortune de son frere dans les troubles de Paris; se réconcilia avec la Reine mere en 1653; eut en 1657 le Gouvernement de Guyenne; fut Général des Armées en Catalogne en 1655, Grand-Maître de la Maison du Roi en 1656, commanda en Italie, avec le Duc de Modène, en 1657; accompagna le Roi & la Reine à leur entrée à Paris en 1660; eut le Gouvernement du Languedoc; fut fait Chevalier des Ordres en 1661; passa les dernieres années de sa vie dans son Gouvernement, & mourut à Pézenas le 21 Février 1666. Il avoit épousé *Louise-Marie Martinozzi*, niéce du Cardinal *Mazarin*, mariée le 22 Février 1654, & morte en 1672, âgée de 35 ans. Il portoit : *de Bourbon, à la bordure de gueules;* & sa femme : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à deux fasces bréteſſées & contrebréteſſées d'argent*, qui est Martinozzi; *au 2 & 3 d'azur, à une hache d'armes consulaire d'argent, posée en pal, au pied fiché, entourée d'un faisceau de verges d'or, lié d'argent, à la fasce en devise de gueules sur le tout, chargée de trois étoiles d'or*, qui est Mazarini. Ses enfans furent, — 1. LOUIS, né en 1658, & mort le même jour; — 2. LOUIS-ARMAND, Prince de Conti, né le 4 Avril 1651. Il fit sa premiere campagne en 1683; se distingua au siége de Luxembourg en 1684; à celui de Nuhausel en Hongrie; à la bataille de Grand, contre les Turcs en 1685; & mourut la même année de la petite vérole à Fontainebleau, âgé de 25 ans, sans postérité de son épouse ANNE-MARIE DE BOURBON, appellée *Mademoiselle de Blois*, fille naturelle & légitimée du Roi LOUIS XIV. & *d'Aloyse-Françoise*, Duchesse *de la Valliere*, née en 1667, mariée en 1680, & morte le 3 Mai 1739. Il portoit *comme son pere;* & sa femme : *de France, au bâton péri de gueules mis en barre;* — 3. & FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON, né en 1664 le 30 Avril, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, eut d'abord le titre de *Comte de la Marche*, après celui de *Prince de la Roche-sur-Yon*, & enfin la qualité de *Prince de Conti* après la mort de son frere aîné. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1686, fit les mêmes campagnes que son frere aîné, où il donna des preuves de son courage & de son intrépidité; accompagna en 1688 le Grand Dauphin aux siéges de Philisbourg & d'autres places; suivit le Roi aux siéges & prises de Mons & de Namur en 1691 & 1692; se trouva au combat de Steenkerque avec le Maréchal de Luxembourg; à la bataille de Nerwinde en 1693, où il eut la plus grande part à la victoire; fit en 1694 la campagne de Flandres; fut appellé en Pologne en 1697 pour y recevoir la Couronne; revint en France, & mourut à Paris en 1709, âgé de 45 ans. Il avoit épousé MARIE-THÉRESE DE BOURBON, sa cousine, appellée *Mademoiselle de Bourbon*, née le premier Février 1666, & mariée le 29 Juin 1688, fille aînée D'HENRI-JULES, Prince de Condé, & D'ANNE DE BAVIERE, & morte à Paris le 22 Février 1732. Il portoit *comme son pere;* & sa femme, *de Bourbon.* De ce mariage vinrent, — 1. N..... né le 18 Novembre 1693, mort le 22 du même mois; — 2. N..... Prince de la Roche-sur-Yon, né le premier Décembre 1694, mort le 26 Avril 1698; — 3. LOUIS-ARMAND,

qui suit ; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, Comte d'Alais, né le 27 Juillet 1703 ; mort le 21 Janvier 1704 ; — 5. MARIE-ANNE, nommée *Mademoiselle de Conti*, née le 18 Avril 1689, mariée le 9 Juillet 1713 à LOUIS-HENRI, Duc DE BOURBON, Prince de Condé, &c. morte sans postérité le 21 Mars 1720, après avoir institué sa légataire universelle *Mademoiselle de la Roche-sur-Yon*, sa sœur, qui suit ; — 6. LOUISE-ADÉLAIDE, née le 2 Novembre 1696, appellée *Mademoiselle de la Roche-sur-Yon*, morte de la petite vérole à Paris, sans avoir été mariée, le 20 Novembre 1750 ; — 7. & N..... née le 19 Novembre 1697, appellée *Mademoiselle d'Alais*, morte le 13 Août 1699 sans avoir été nommée. Le Prince de Conti a aussi laissé une fille naturelle, nommée HENRIETTE DE BOURBON, née en 1672, morte veuve du Marquis *de Princay* le 10 Mars 1722, âgée d'environ 50 ans.

XIV. LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, Duc de Mercœur par acquisition, Comte d'Alais, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & Gouverneur du haut & bas Poitou, né à Paris le 10 Novembre 1695 à sept heures du matin, porta d'abord le titre de *Comte de la Marche* jusqu'à la mort de son pere ; fut reçu Chevalier des Ordres le premier Janvier 1711, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Prince du Sang le 8 du même mois. Il fit sa premiere campagne dans l'armée du Rhin, sous le Maréchal de Villars en 1713, servit au siége de Landaw, & se trouva à l'attaque du camp retranché des Impériaux près de Fribourg, où ils furent forcés, & ensuite à la prise de Fribourg le premier Novembre de la même année. Il fut admis au Conseil de Régence, y prit place le 4 Avril 1717, & pourvu le 29 du même mois du Gouvernement des haut & bas Poitou, Pays Châtelleraudois & Loudunois, au lieu du Marquis de la Vieuville ; fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Janvier 1719 ; partit de Paris le 10 Mai suivant pour aller faire la campagne en Roussillon contre l'Espagne ; eut le commandement de la Cavalerie, & servit en qualité de Lieutenant-Général au siége de Fontarabie pendant le mois de Juin, & à celui de la Ville & du Château S. Sébastien pendant les mois de Juillet & d'Août suivant audit an ; assista au Sacre du Roi le 25 Octobre 1722, où il représenta le Comte de Champagne ; & mourut à Paris le 4 Mai 1727 à cinq heures du matin, âgé de 31 ans 5 mois & 23 jours. Il avoit été marié le 9 Juillet 1713 avec LOUISE-ELIZABETH DE BOURBON, fille de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, & de *Louise-Françoise de Bourbon*, légitimée *de France*. Il portoit *comme son pere ;* & sa femme, *de Bourbon*. Ses enfans furent : — 1. N...... Comte de la Marche, né à Paris le 28 Mai 1715, mort le premier Août 1717 ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 3. LOUIS-ARMAND, Duc de Mercœur, né le 19 Août 1720, mort le 13 Mai 1722 ; — 4. N...... Comte d'Alais, né le 5 Février 1722, mort le 7 Août 1730, âgé de 8 ans 6 mois 2 jours ; — 5. & LOUISE-HENRIETTE, dite *Mademoiselle de Conti*, née à Paris le 20 Juin 1726, mariée le 17 Décembre 1743 avec LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, Duc de Chartres, à présent Duc d'Orléans, morte le 9 Février 1759.

XV. LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, Châtelain de l'Isle-Adam, Marquis de Graville, de Porte & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de Fere en Tardenois, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi du haut & bas Poitou, Pays de Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 Août 1717, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier 1733; fait Généralissime des Armées de France & d'Espagne en Italie en 1744, & dans les Pays-Bas en 1746; & Grand-Prieur de France le 15 Avril 1749. Il a épousé le 22 Janvier 1732 LOUISE-DIANE D'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Chartres*, fille de PHILIPPE D'ORLÉANS, Régent du Royaume, morte le 26 Septembre 1736, dont il a un fils qui suit. Il porte *comme son pere;* & sa femme, *d'Orléans.*

XVI. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON, Pair de France, appellé *M. le Comte de la Marche*, né le premier Septembre 1734, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 17 Mai 1750, & Lieutenant-Général de ses Armées le 2 Août 1758, Colonel d'un Régiment de son nom, a épousé le 7 Février 1759 *Fortunée-Marie d'Est*, fille de *François-Marie d'Est*, Duc de Modène, née le 27 Novembre 1731.

Les armes de la Maison de Conti sont: *de France, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure de même.*

Branche DE BOURBON-SOISSONS, *sortie de celle* DE CONDÉ.

X. CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, fils de LOUIS I. Prince de Condé, & de FRANÇOISE D'ORLÉANS sa seconde femme, fille de FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, né le 3 Novembre 1566, mourut le premier Novembre 1612. Il avoit épousé, par contrat du 27 Décembre 1601, *Anne*, Comtesse *de Montafié*, morte le 17 Juin 1644, âgée de 67 ans. Il portoit: *de Bourbon, à la bordure de gueules;* & sa femme: *écartelé, au 1 & 4 d'argent à une étoile de gueules, chargée d'un croissant montant d'or, au 2 & 3 d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.* Ses enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. LOUISE, née le 7 Février 1603, mariée en 1617 à HENRI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, morte le 9 Septembre 1637; — 3. MARIE, née le 3 Mars 1606, alliée le 6 Janvier 1625 à *Thomas-François de Savoye*, Prince de Carignan, morte le 3 Juin 1692, dont un fils unique; — 4. CHARLOTTE-ANNE, née à Paris le 15 Juin 1608, morte en Novembre 1623; — 5. & ELIZABETH, née en Octobre 1610, & morte en 1611.

Le Comte de Soissons laissa encore deux bâtardes d'*Anne-Marie Rohier*, sa maîtresse, sçavoir, *Charlotte de Bourbon*, née en 1696, Abbesse de Maubuisson, morte en Octobre 1626; & *Catherine de Bourbon*, Abbesse de la Perrine, morte le 10 Décembre 1651.

XI. LOUIS DE BOURBON, Comte de Soissons & de Clermont, né le 11 Mai 1604, fut tué à la bataille de la Marfée, près Sedan, le 6 Juillet 1641, n'ayant eu qu'un fils naturel d'*Elizabeth Deshayes*, nommé

Louis-Henri de Bourbon, dit le *Chevalier de Soissons*, Comte de Noyers, Seigneur de Luzarche, Chevalier de Malte & Abbé de la Couture, né à Sédan en Août 1640. Il quitta ses Bénéfices, prit le titre de *Prince de Neufchâtel*, & épousa le 7 Octobre 1694 *Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg* : il mourut le 8 Février 1703, laissant les enfans qui suivent. Il portoit : *de France, au bâton péri de gueules, posé en barre à la bordure de même ;* & sa femme, *d'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur*, qui est de Montmorenci ; *ladite croix chargée en cœur d'un écusson d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armé, couronné & lampassé d'or*, qui est Luxembourg. — 1. Louise-Léontine-Jacqueline, *dite Mademoiselle de Neufchâtel*, née en Octobre 1696, mariée le 24 Février 1710 à *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, morte le 11 Janvier 1721, âgée de 24 ans ; — 2. & Marie-Anne-Charlotte, dite Mademoiselle *d'Estouteville*, née le 26 Septembre 1701, morte le 20 Août 1711.

Branche des Princes de la Roche-sur-Yon, Ducs de Montpensier, sortie de celle de Condé.

VII. Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. second fils de Jean, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabelle de Beauvau*, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, épousa le 21 Mars 1504 Louise de Bourbon, fille de Gilbert, Comte de Montpensier & Dauphin d'Auvergne, & de *Claire de Gonzague*, lors veuve en premieres nôces sans postérité, d'*André de Chauvigny*, à qui elle avoit été mariée en Juillet 1499, & sœur de Charles, III. du nom, Duc de Bourbon, Connétable de France, tué au siége de Rome le 6 Mai 1527. Il assista au Sacre du Roi Charles VIII. en 1484, qu'il suivit en Italie, & se trouva à la magnifique entrée qu'il fit à Naples le 12 Mai 1495, fut envoyé par Louis XII. en qualité d'Ambassadeur vers le Pape Alexandre VI. & accompagna ce Prince en Italie ; il assista aussi au Sacre du Roi François I. qu'il suivit aussi en Italie, & où il représenta le Comte de Toulouse, & se distingua à la bataille de Marignan en 1515. Par le traité fait le 27 Novembre 1560 le Roi François II. remit à la Princesse Louise de Bourbon, & à son fils Louis de Bourbon, qui suit, le Duché de Montpensier & la Principauté de Dombes. Dès l'an 1529 le Roi François I. avoit cédé par transaction du 29 Juin de ladite année, à la même Louise de Bourbon, femme de Louis I. le Comté de Montpensier & la Principauté-Dauphiné d'Auvergne, avec les Baronnies de Thieres & de Combrailles, pour tout ce qu'elle auroit pu prétendre des biens de la Maison de Bourbon. La Terre de Montpensier fut érigée en *Duché-Pairie* en 1538, avec réversion du Dauphiné d'Auvergne & du Pays de Combrailles. Il mourut vers l'an 1520, & elle le 5 Juillet 1561. Il portoit pour armes : *de Bourbon, le bâton péri en bande de gueules, chargé d'un croissant d'argent ;* & sa femme, *de Bourbon, le bâton péri en bande de gueules, chargé en chef d'un quartier d'or au dauphin d'azur.* Ses enfans furent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Charles, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beau-

preau, Comte de Chemillé & Gouverneur du Dauphiné, prisonnier en la guerre de Champagne contre les Impériaux en 1544, suivit le Roi HENRI II. en Allemagne, & s'enferma dans la Ville de Metz en 1552, pour la défendre contre les forces Impériales. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi par Lettres du 14 Août 1557, & Gouverneur du Dauphiné au mois de Janvier 1562. Il mourut le 10 Octobre 1565, ayant eu de *Philippe de Montespedon*, veuve de *René*, Seigneur *de Montejan*, Maréchal de France, morte le 31 Octobre 1577, ou plutôt, suivant son épitaphe, le 12 Avril 1578, HENRI DE BOURBON, Marquis de Beaupreau, mort d'une chûte de cheval dans un tournois qu'il fit à Orléans le 10 Décembre 1560; & JEANNE DE BOURBON, morte à 9 mois. Il portoit pour armes *comme son pere;* & sa femme, *écartelé, au 1 de sable, au lion d'argent armé & lampassé de gueules,* qui est Montespedon; *au 2 de gueules, semé de fleurs-de-lis d'or,* qui est Châteaubriant; *au 3 de gueules, à trois fasces d'hermines posées en pal, & six bezans de même, trois en chef & trois en pointe,* qui est Dinan; *au 4 d'or, à deux fasces de gueules, à neuf merlettes de même mises en orle,* qui est la Haye-Passavant; & sur le tout, *d'hermines,* qui est Bretagne. Il avoit eu aussi un fils naturel, nommé *Jacques de la Roche-sur-Yon,* dit *Helvis*, qui fut Evêque, Duc de Langres & Pair de France; — 3. & SUSANNE, mariée par contrat du 29 Novembre 1529 à *Claude*, I. du nom, Sire *de Rieux*, morte en Février 1570.

VIII. LOUIS DE BOURBON, II. du nom, né le 10 Juin 1513, Duc de Montpensier, Prince Souverain de Dombes, Prince de la Roche-sur-Yon, Gouverneur de Touraine, Anjou, Maine, Dauphiné & Bretagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Pair de France, & surnommé *le Bon*, avoit commencé ses campagnes sous FRANÇOIS I. Il se trouva au camp d'Avignon en 1536, à la prise d'Hesdin, au siége de Perpignan en 1542, & au camp de Châlons en 1544, &c. représenta le Comte de Flandres aux Sacres des Rois HENRI II. FRANÇOIS II. & CHARLES IX. & mourut en son Château de Champigny le 23 Septembre 1582. Il avoit épousé 1°. en 1538 *Jacqueline de Longuewic*, Comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Jean*, Seigneur de Givri, morte le 28 Août 1561; & 2°. le 4 Février 1570 CATHERINE DE LORRAINE, fille de FRANÇOIS, Duc de Guise, morte le 6 Mai 1596 sans enfans. Il portoit *comme son pere.* Sa premiere femme portoit: *d'azur à la bande d'or;* & sa seconde, *tous les quartiers de Lorraine, au lambel de trois pendans de gueules.* Les enfans du premier lit furent, — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRANÇOISE, mariée par contrat du 7 Février 1558, à *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, morte en 1587, laissant postérité; — 3. ANNE, mariée par contrat du 6 Septembre 1561 à FRANÇOIS DE CLÉVES, II. du nom, Duc de Nevers, morte en 1572 sans enfans; — 4. JEANNE, Abbesse de Sainte Croix de Poitiers le 20 Novembre 1570, puis de Jouare en 1573, morte le 6 Mars 1624, âgée de 82 ans; — 5. CHARLOTTE, Abbesse de Jouare, d'où elle sortit en 1572 pour se retirer chez le Prince Palatin, où elle embrassa le Calvinisme; depuis elle épousa le 12 Juin 1574 *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, & mourut à Anvers le 6 Mai 1582; — 6. & LOUISE,

née en 1548, Abbesse de Farmoutiers en 1573, & morte à Paris le 9 Février 1586.

IX. FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, &c. Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Pays d'Orléans, Touraine, Maine, Perche, Dauphiné & Normandie, prit, du vivant de son pere, le titre de *Prince-Dauphin d'Auvergne :* il assista au siége de Rouen en 1562, à la rencontre de Messignac en 1568, aux batailles de Jarnac & de Moncontour en 1569, & au massacre d'Anvers en 1583. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1579, & mourut le 4 Juin 1592, laissant de RENÉE D'ANJOU, Marquise de Mézieres, Comtesse de Saint-Fargeau, qu'il avoit épousée en 1566, & morte à la fleur de son âge, un fils unique qui suit. Il portoit *comme son pere ;* & elle : *de France, au bâton mis en barre d'argent, à la bordure de gueules.*

X. HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, né le 12 Mai 1573, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, porta le titre de *Prince de Dombes* du vivant de son pere, représenta le Duc de Guyenne au Sacre D'HENRI IV. qui le fit Chevalier de ses Ordres le 5 Janvier 1595, & mourut le 27 Février 1608. Il portoit *comme son pere ;* & sa femme : *écartelé, au 1 & 4 pallé d'or & d'azur de six pieces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or*, qui est Joyeuse ; *au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs-de-lis d'or*, qui est Saint-Didier ; & sur le tout *écartelé d'or & d'azur*, qui est Batarnay. Il eut d'*Henriette-Catherine*, Duchesse *de Joyeuse*, morte le 25 Février 1656, MARIE qui suit.

XI. MARIE DE BOURBON, Duchesse de Montpensier, Princesse Souveraine de Dombes, &c. fut mariée le 6 Août 1626 à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, second fils D'HENRI IV. morte le 4 Juin 1627. Elle portoit *comme son pere ;* & lui, *d'Orléans.* De ce mariage naquit,

XII. ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Duchesse de Montpensier, Princesse Souveraine de Dombes, &c. née le 29 Mai 1627, morte sans avoir été mariée le 5 Avril 1693, âgée de 66 ans. Elle fit son héritier MONSIEUR, son neveu, second fils de LOUIS XIII. & frere puîné de LOUIS XIV. *Voyez* ORLÉANS.

Branche DE BOURBON-CARENCI, *sortie de celle* DE LA MARCHE.

V. JEAN DE BOURBON, II. du nom, Seigneur de Carenci en Artois, de Buquoi, de l'Ecluse & de Duisant, Chambellan du Roi CHARLES VI. troisieme fils de JEAN, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine de Vendôme*, héritiere des Comtés de Vendôme, accompagna ses deux freres aînés en Angleterre pour faire la guerre au Roi HENRI IV du nom, usurpateur de la Couronne sur RICHARD II ; conduisit la Reine de Chypre jusqu'à Bâle en Suisse en 1411, & mourut avant l'an 1458. Il avoit épousé 1°. CATHERINE D'ARTOIS, seconde fille de PHILIPPE D'ARTOIS, Comte d'Eu, & de MARIE DE BERRI, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1420 *Jeanne Vendômois*, qu'il avoit entretenue durant quelque tems, du vivant de son mari

mari *Gervais Ronfart.* Il portoit: *de France, au bâton de gueules mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, à la bordure de gueules.* Sa premiere femme portoit : *semé de France, au lambel de trois pendans de gueules chargés, chacun de trois châteaux d'or ;* & sa seconde femme : *d'hermines, au chef d'or, chargé de trois fasces de gueules.* Il eut de sa seconde femme les enfans qui suivent, — 1. 2. & 3. LOUIS, Seigneur de l'Ecluse, dit *le Brûlé ;* JEAN & JEANNE, tous trois nés avant le mariage ; & ensuite, — 4. PIERRE, Seigneur de Carenci, mort sans enfans de *Philippe de Plaines.* Mais il laissa une fille naturelle nommée CATHERINE DE BOURBON, mariée en 1469 à *Bertrand de Salémard*, Seigneur de Ressiz, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il portoit *comme son pere ;* & sa femme : *de gueules, à la fasce d'argent surmontée de trois grelots de même.* — 5. JACQUES, qui suit ; — 6. PHILIPPE, auteur de la branche de BOURBON-DUISANT, rapportée ci-après ; — 7. & 8. ELÉONORE & ANDRIETTE, mortes dans leur jeunesse.

VI. JACQUES DE BOURBON, II. du nom, Seigneur d'Aubigni, de Rochefort, de Buquoi & de Carenci, mort après 1493, avoit épousé avant 1442 *Antoinette de la Tour*, fille d'*Annet de la Tour*, III. du nom, Seigneur d'Oliergues, & veuve de *Jacques Aubert.* Il portoit *comme son pere ;* & sa femme : *d'azur, semé de fleur-de-lis d'or, à une tour d'argent sur le tout, & une bande de gueules brochante sur la tour & le champ.* De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & JEAN, Seigneur de Rochefort & d'Arson, mort sans postérité de *Jeanne de l'Isle*, veuve d'*Arnoul*, Seigneur de la Hamaïde & de Condé, & fille unique de *Jacques de l'Isle*, Seigneur du Frêne, & de *Catherine de Neuville.*

VII. CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carenci, de Buquoi, &c. épousa 1°. par contrat du 15 Janvier 1468 *Didiere de Vergi*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Fonvens ; 2°. par contrat du 8 Novembre 1481 *Antoinette de Chabannes*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Charlus ; & 3°. le 18 Avril 1493 *Catherine*, fille puînée de *Bertrand d'Alégre*, Baron de Busset. Il portoit *comme son pere :* sa premiere femme portoit : *de gueules, à trois quintefeuilles d'or ;* sa seconde femme : *de gueules, au lion herminé, armé, lampassé & couronné d'or ;* & sa troisieme : *de gueules, à la tour d'argent accottée de six fleurs-de-lis d'or, trois de chaque côté posées en pal.* Il n'eut point d'enfans de ses deux premieres femmes ; & de la troisieme naquirent : — 1. BERTRAND, tué à la bataille de Marignan l'an 1515, sans postérité ; — 2. JEAN, mort sans alliance ; — 3. LOUISE, qui mourut sans postérité ; — 4. & ISABEAU, mariée le 22 Février 1516, à *François d'Escars*, Seigneur de la Vauguyon. *Voy.* ESCARS.

BRANCHE de BOURBON-DUISANT, sortie de celle de CARENCI.

VI. PHILIPPE DE BOURBON, Seigneur de Duisant, sixieme fils de JEAN II. du nom, Seigneur de Carenci, & de *Jeanne Vendomois*, épousa *Catherine de Lalain*, fille *de Sanche de Lalain*, Seigneur de Sobersat. Il vivoit encore en 1477. Il portoit : *de France, à la bande de gueules chargée*

de trois lionceaux d'argent, à la bordure aussi de gueules dentelée d'argent; & sa femme: *écartelé, au 1 & 4 de gueules à dix losanges d'argent* 3. 3. 3. & 1; *au 2 & 3 d'argent, à trois lions de sinople, armés & couronnés d'or.* Il eut de ce mariage, ANTOINE qui suit:

VII. ANTOINE DE BOURBON, Seigneur de Duisant, épousa *Jeanne de Habart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gournai, dont il eut: — 1. PIERRE, mort à la fleur de son âge; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Duisant, qui s'attacha à CHARLES III. Connétable DE BOURBON, & suivit sa destinée: il mourut sans postérité; — 3. & JEANNE, mariée par contrat du 20 Janvier 1489, à *François Rolin*, Seigneur de Beauchamp, Monclai & d'Aimeris.

BRANCHE de BOURBON-PRÉAUX, sortie de celle DE LA MARCHE.

IV. JACQUES DE BOURBON, II. du nom, troisieme fils de JACQUES, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne de Châtillon-Saint-Paul*, fut Seigneur d'Argis & de Préaux, & grand Bouteiller de France. Il se trouva à la prise d'Ardres sur les Anglois en 1377; suivit le Roi CHARLES VI. au voyage de Flandres en 1382; fut fait grand Bouteiller de France en 1397; & mourut avant l'an 1417. Il étoit marié en Octobre 1397, avec *Marguerite de Préaux*, fille & héritiere de *Pierre*, Seigneur *de Préaux*, & de *Blanche Crespin*, Dame de Dangu & de Thuri. Elle étoit veuve de *Jean*, Seigneur *de la Riviere*, premier Chambellan du Roi CHARLES V. & morte avant l'an 1417. Il portoit: *de France, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure de même;* & sa femme: *de gueules, à l'aigle d'or.* Il en eut: — 1. LOUIS, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. JACQUES III. du nom, Baron de Thuri, Bénéficier, puis marié en 1417, à *Jeanne de Montagu*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, après la mort de laquelle, arrivée en Septembre 1420, âgée de 23 ans, il se fit Religieux Célestin l'an 1421, puis Cordelier; il fut assassiné avant l'an 1429, peu après son retour de Rome. Il portoit, *comme son pere;* & sa femme, *d'argent, à la croix d'azur, cantonnée de quatre aigles de gueules. Voy.* ce qu'en dit *Moréri*, au mot JACQUES; — 4. CHARLES, Archidiacre de Sens, qui vivoit encore en 1472; — 5. JEAN, mort sans postérité; — 6. & MARIE, qui hérita de ses freres.

V. PIERRE DE BOURBON, Seigneur de Préaux, épousa *Elizabeth de Montagu*, veuve de *Jean*, VI. du nom, Comte *de Rouci*, & fille aînée de *Jean de Montagu*, Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, & mourut sans enfans le 11 Octobre 1422. Il portoit comme *son frere;* & sa femme, *comme sa belle-sœur.* On peut, sur la Maison de BOURBON, consulter *Grégoire de Tours, Frédégaire*, l'auteur de la vie de *S. Firmin*, Evêque d'Uzès, *Froissart, Monstrelet, de Thou, Davila, Pierre Mathieu, Sainte-Marthe, du Chêne, du Bouchet, Anselme, Mézerai*, le P. *Daniel, Dominici, Cholet*, les PP. *Thomas d'Aquin, Pierre de Sainte-Catherine, Labbe, Valois, Justel, du Cange, Chantereau-le-Févre, Coustereau, Charles Bernard*, les *Mémoires du Temps*, &c.

— BOURBOURG aux Pays-Bas. Le plus ancien de cette Maison, dont on ait connoissance, est :

THEVART, Châtelain DE BOURBOURG, appellé autrement *Thanghimar*, *Themar*, *Demar* & *Devard*, qui fut assassiné l'an 1126, avec CHARLES, Comte DE FLANDRES, dans l'Eglise de S. Donatien de Bruges. Il avoit épousé une Dame nommée *Livilde*, dont il laissa : — 1. GAUTIER, tué avec son pere dans l'Eglise de Bruges ; — 2. HENRI, qui suit ; — 3. GILBERT, mort aussi avec son pere ; — 4 & 5. MAHAUD & ADÉLISE.

HENRI, I. du nom, Châtelain DE BOURBOURG, fut marié deux fois : 1°. avec *Sibille de Guines*, dite *Rose*, fille & héritiere de *Manassés*, Comte *de Guines*, & d'*Edme de Tancarville* son épouse ; & 2°. avec *Béatrix de Gand*, Dame d'Alost & de Waise, fille unique & héritiere de *Baudouin de Gand*, III. du nom, surnommé *le Louche* & *le Barbu*, Seigneur d'Alost ; & de *Lutgarde de Grinbergues* son épouse. Il mourut vers l'an 1153. Il eut du premier lit pour fille unique : — 1. BÉATRIX, femme 1°. d'*Alberic Sanglier*, Seigneur Anglois ; & 2°. de *Baudouin*, Seigneur *d'Ardres*, & morte sans enfans ; & du second lit vinrent : — 2. BAUDOUIN, Seigneur DE BOURBOURG & d'Alost, qui eut deux femmes : la premiere fut *Julienne*, Comtesse *de Duras*, & la seconde, *Elisabeth de Béthune*, fille de *Robert* dit *le Roux*, Seigneur *de Béthune*. Il y en a qui lui en donnent une troisieme, nommée *Clémence ;* mais il mourut sans enfans. — 3. GAUTIER, dit *l'aîné*, mort jeune ; — 4. HENRI, Chevalier, mort aussi sans hoirs ; — 5. GILBERT, qui perdit la vue dans un tournois, & mourut sans hoirs ; — 6. RAOUL, Doyen de l'Eglise de Noyon en 1172, mort sur le point d'être élu Evêque de cette ville ; — 7. SIGER, mort après son frere ; — 8. Autre GAUTIER, dit *le Jeune*, qui suit ; — 9. MABILLE, femme de *Baudouin de Bailleul*, Vicomte d'Ypre ; — 10. MAHAUD, Abbesse de Notre-Dame de Bourbourg ; — 11. LUTGARDE, femme d'*Arnaut de Cuerthedre*, sur le Rhin ; — 12. ADÉLISE, femme d'*Etienne*, Seigneur *de Sicenghem ;* — 13. & BÉATRIX, après sa sœur, Abbesse de Notre-Dame de Bourbourg.

GAUTIER, Chevalier, dit *le Jeune*, Châtelain DE BOURBOURG, ayant succédé à BAUDOUIN son frere aîné, épousa *Mahaud de Béthune*, sœur d'*Elisabeth*, femme dudit BAUDOUIN son frere, & fille de *Robert* dit *le Roux*, Seigneur *de Béthune*, dont il eut un fils & une fille : — 1. HENRI, II. du nom, Châtelain DE BOURBOURG, mort sans être marié ; — 2. & BÉATRIX, femme d'*Arnoul*, II. du nom, Comte *de Guines*, fils de *Baudouin*, II. du nom, Comte *de Guines*, & de *Chrétienne*, Dame *d'Ardres* son épouse. Les armes de cette maison éteinte sont : *d'azur, à trois tierces d'or en fasce.*

— BOURCHIER : famille noble & ancienne, qui a donné un Cardinal, Archevêque de Cantorberi, dans la personne de THOMAS BOURCHIER, Anglois de nation, descendant au quatrieme degré de THOMAS, Baron DE BOURCHIER, Chancelier d'Angleterre, sous le regne d'EDOUARD III. mort en 1349, & frere de HENRI BOURCHIER, Comte d'Essex, qui

épousa la tante d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, dont il étoit le favori. Ce fut en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III. & Henri VII. Rois d'Angleterre. Il mourut à Cantorberi le 30 Mars 1486.

La premiere branche de cette famille d'Angleterre a fini en 1569, dans Henri Bourchier, Comte d'Effex, Chevalier de la Jarretiere; & la seconde s'est éteinte en 1654, dans Henri Bourchier, dernier mâle de cette branche. Voyez *Imhoff* sur les *Pairs d'Angleterre*.

— BOURCIER, ancienne Maison originaire du Béarn, depuis long-tems établie au Comté de Bourgogne, dans la Guyenne, le Languedoc, les Pays-Bas, & depuis plus de deux cents ans en Lorraine.

I. Mathieu de Bourcier, qui vivoit avant l'an 1285, est qualifié *valeureux Chevalier* dans un Brevet de pension accordé à *Sibille d'Uxelles*, sa veuve, & au jeune Jean de Bourcier, Ecuyer, son fils qui suit, par Philippe III. dit *le Hardi*, Roi de France, le 12 Août 1285, en considération des services rendus par ledit Mathieu de Bourcier, tué au siége de Girone.

II. Jean de Bourcier, I. du nom, fut Lieutenant du Roi ès Pays-Bas; & épousa *Jeanne du Bled*, fille de *Raoul du Bled*, Chevalier, de laquelle il eut:

III. Paul de Bourcier, I. du nom, qui épousa le 5 Décembre 1337 *Ameline de Damas*. Il mourut âgé de 70 ans en 1380, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Etienne de Besançon. Il laissa de son mariage Robert, qui suit:

IV. Robert de Bourcier, fut Ecuyer de Jean, Duc de Bourgogne, l'accompagna à la fameuse entrevue que ce Prince eut à Montereau avec le Dauphin, qui fut ensuite le Roi Charles VII. Il y fut assassiné, comme il est rapporté dans le Brevet de pension accordé à Renaud de Bourcier son fils, qui suit, par Philippe, Duc de Bourgogne. Il avoit épousé *Isabeau de Longwi*.

V. Renaud de Bourcier, fut Seigneur de Burlemont, & Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, qui lui accorda le 20 Décembre 1459, *en récompense de ses services & de ceux de son pere*, un Brevet de pension: il est nommé dans le contrat de mariage de Pierre de Bourcier son fils, qui suit. Il avoit épousé Dame *Anne de Rougemont*; &, par son testament du 29 Mars 1464, il legue à Pierre, son fils, l'usufruit de la moitié du revenu de ses biens, & l'autre moitié à *Anne de Rougemont*, son épouse.

VI. Pierre de Bourcier, Chevalier, Seigneur de Burlemont, Gentilhomme du Duc de Bourgogne, fut Capitaine de six vingt hommes d'armes, au service de Charles, dernier Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué le 5 Janvier 1476 à la bataille de Nancy. Il avoit épousé en 1450 *Anne de Berthod*, fille de *Claude de Berthod*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, & d'*Anne de Beyviez*, de laquelle il eut: — 1. Bernard, qui suit; — 2. Raimond, auteur de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après; — 3. & Huguette, mariée à *Claude de Sauvage*, Ecuyer, Capitaine de cent chevaux.

VII. Bernard de Bourcier, fut Maître d'Hôtel de Jean d'Albret, Roi de Navarre. Il épousa, par acte passé le 4 Juin 1474, *Pierrette de Sauvage*, fille de *Ferri de Sauvage* & d'*Yolande de Cronambourg*, de laquelle il eut :

VIII. Bertrand de Bourcier, I. du nom, lequel fut aussi Maître d'Hôtel de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui, étant à Mazeres, le maria avec *Marthe de Pontaut*, avec laquelle il acquit quelques biens dans le Comté de Foix. Il eut de cette alliance : — 1. Paul, qui suit ; — 2. Jean, II. du nom, dit *le Protonotaire*, qui mourut jeune, ayant de grands Bénéfices ; — 3. Claude, qui embrassa l'état Ecclésiastique ; — 4. & Bertrand, II. du nom, tué par un de ses parens.

IX. Paul de Bourcier, II. du nom, Gendarme à la grande paye dans la Compagnie du Maréchal *de Montpezat*, épousa *Marguerite de Chaume*, fille de *François de Chaume*, Seigneur de la Guasdaville. En faveur de ce mariage, *Michel de Pontaut*, son oncle maternel, & Doyen de l'Eglise Collégiale de N. D. de Belmont, lui donna la Seigneurie de Barre, par acte passé le 23 Août 1534, à condition *qu'il porteroit le nom & les armes de* Pontaut, qui sont : *d'azur, à deux lions d'or affrontés, & appuyés sur une colonne d'argent mise en pal entre deux.* Il mourut avant l'an 1567, & eut de son mariage : — 1. Michel, Seigneur de Barre & de Cabannes, Capitaine d'une des vieilles Bandes du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Monsieur, frere du Roi. Il épousa le 5 Avril 1561 *Charlotte de Falcoux*, fille de noble *Claude de Falcoux ;* il fit son testament le 25 Août 1569 : comme il n'y parle que de son frere & de ses sœurs, il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & 4. Gabrielle & Louise, rappellées dans le testament de Michel leur frere aîné, avec Jean leur second frere.

X. Jean de Bourcier, III. du nom, dit *de Pontaut*, Seigneur de Barre, épousa par acte du 4 Avril 1577 Demoiselle *Françoise Cezelly*, Dame de Saint-Aunez. Il reçut du Duc de *Montmorenci* le 23 Janvier 1578 commission de recevoir les sermens des sieurs *de Châtillon* & *de Saint-Romain ;* il eut une autre commission du même, le 16 Septembre de la même année, qui l'établit Gouverneur de Beaucaire ; en 1585 au mois d'Avril le Roi Henri III. lui donna le Gouvernement de Leucate en Languedoc, & la survivance à Hercule de Bourcier, son fils. Le Duc *de Joyeuse* lui envoya le 19 Septembre de la même année une commission qui lui donna le commandement du Pays de Narbonne : le même lui envoya en 1594 le Brevet de Maréchal des Camps & Armées du Roi : dans tous ces actes il est nommé *sieur de Barre, Gouverneur de Leucate, Guidon de notre Compagnie d'Ordonnance, ou Maréchal des Logis de notre Compagnie.* Dans les troubles de la Ligue il fut trouvé hors de sa place par les ennemmis, qui n'ayant pu le forcer à livrer Leucate, que sa femme défendit avec un courage au-dessus de son sexe, le massacrerent dans les prisons de Narbonne, où il fut conduit. Il avoit fait son testament en 1583, il s'y nomme Jean de Bourcier, dit *de Barre*, Commandant pour le Roi à Leucate ; & nomme son épouse *Françoise de Cezelly*, qui fit aussi son testament le 12

Octobre 1619. Ses enfans furent : — 1. HERCULE, qui suit ; — 2. PAUL-AUBERT, mort Religieux ; — 3. ANTOINE-CLAUDE, dit *de Saint-Aunez*, mort sans postérité, pourvu de la charge de Gouverneur de Leucate en survivance, & Seigneur de Barry ; — 4. FRANÇOIS, né posthume, mort Jésuite ; — 5. & ANNE.

XI. HERCULE DE BOURCIER, obtint en 1585 la survivance du Gouvernement de Leucate, dont JEAN son pere étoit en possession ; le Roi HENRI IV. lui fit expédier le 26 Novembre 1589 un Brevet pour ce Gouvernement ; & on lit dans ce Brevet, que ce *Prince dûment informé de la fidélité, zèle & affection que défunt le sieur* DE BARRE *a porté au bien & service du défunt Roi notre très-honoré Seigneur & frere, à la conservation & Château de Leucate en notre Pays de Languedoc, sous l'obéissance dudit défunt, sans y avoir épargné sa personne & moyens, qu'il a volontairement exposée à l'assassinat, qui a été commis de sa personne ès prisons de notre Ville de Narbonne, plutôt que de remettre ledit Château ès mains de nos ennemis rebelles, dont il étoit poursuivi ; espérant qu'à son imitation & exemple notre bien amé & féal* HERCULES DE BARRE *son fils, continuera lesdits services avec la même affection & fidélité envers nous.* Il prit possession dudit Gouvernement le 20 Mars 1590, & obtint de HENRI IV. dans les années 1595, 1600, 1601, 1603, 1605, 1606 & 1608, & de LOUIS XIII dans les années 1610, 1612, & 1614, des brevets pour le maintenir dans ledit Gouvernement. Dans celui de 1595, il est dit qu'*advenant le décès d'icelui* HERCULES DE BOURCIER, *ledit état & charge de Gouverneur desdites Ville & Château de Leucatte avoit été réservé à* PAUL-AUBERT DE BOURCIER *son frere, mais que S. M. ayant été avertie que ce dernier s'est depuis peu rendu Religieux, a transféré ladite grace en la personne d'*ANTOINE-CLAUDE DE BOURCIER, *Sieur de Barry, son autre frere.* Il épousa, par contrat du 23 Janvier 1607, *Marie de Thesan*, fille de noble *Pierre de Thesan*, Seigneur de Saint-Genyès, & de *Marie de Maurrian*, dont il eut : — 1. JEAN-ANTOINE ; — 2. & HENRI, qui suit.

XII. HENRI DE BOURCIER-DE-CEZELLY, Sieur de Saint-Aunez, reçut en 1606, ses Patentes pour le Gouvernement de Leucate. Au mois de Février 1616, il obtint une commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, à son retour d'Espagne, où il s'étoit retiré pour éviter l'effet des mauvais services que lui avoit rendus un Seigneur puissant à la Cour, comme on le voit par les Patentes du 27 Janvier de cette année, dans laquelle LOUIS XIII. s'explique ainsi : *Le feu Roi, notre très-honoré Seigneur & pere, de glorieuse mémoire, ayant été dûement éclairci des véritables motifs qui avoient obligé* HENRI DE BOURCIER, *Sieur de Saint-Aunez, pourvu de la charge de Gouverneur de notre Citadelle de Leucatte à la survivance du sieur* DE BARRY *son pere, de se retirer en Espagne, comme le plus proche lieu qu'il pouvoit trouver pour la sûreté de sa personne, notredit Seigneur & pere lui auroit dès-lors accordé son absolution, laquelle toutefois ne lui ayant pu être expédiée à cause du décès de notredit Seigneur & pere arrivé un peu après, &c.* Le 19 Novembre 1638, il eut une pension de trois mille livres. Il fut nommé Lieutenant-Général, représentant la personne

du Roi, en son armée d'Italie, en l'absence du Prince THOMAS DE SAVOYE; la commission le nomme *le sieur de Saint-Aunez*, Maréchal de nos Camps & Armées, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour notre service, Gouverneur de Leucate, &c.

Le 18 Février 1555, le Duc *d'Uzès* fut établi Commissaire pour examiner les preuves *de Noblesse* dudit Sieur de Saint-Aunez, pour entrer & être associé à *l'Ordre du S. Esprit*; le procès-verbal que ledit Commissaire commença le 31 Mars suivant, rapporte toutes les preuves dont il est question dans cette généalogie; la preuve de *sa Noblesse* complette, comme il conste par le certificat du même Commissaire, ayant l'option du Cordon Bleu, ou d'une somme de cent mille livres, content d'avoir satisfait à la preuve, il accepta les cent mille livres. Le Roi ayant résolu de faire démolir les forteresses & château de Leucate, lui fit expédier, au mois de Juillet 1665, un Arrêt qui lui accorde pour dédommagement de son Gouvernement, cent mille livres, lesquelles devoient être mises en rente au profit dudit HENRI DE BOURCIER, & le fond appartenir à CHARLES son fils aîné, aussi pourvu dudit Gouvernement en survivance.

Dans l'acte de fondation qu'il fit de trois Chapelles le 15 Août 1655, dans l'Eglise des Claristes de Lesignan-le-Narbonnois, il est qualifié *Messire HENRI DE BOURCIER de Cezelly, Sieur de Saint-Aunez, Baron de Lesignan, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, par brevet de S. M. Lieutenant-Général en ses Armées, & Gouvernement de Leucate.* Il épousa, par contrat du 19 Février 1623, Damoiselle *Clerice de Ribes*, fille de *Pierre de Ribes*, Seigneur de Lesignan, & de Dame *Isabeau de Saint-Bonnet de Thoiras.* Elle fit son testament le 19 Juin 1669, & s'y dit veuve de Messire HENRI DE BOURCIER, en son vivant, Comte de Saint-Aunez, & nomme pour ses enfans: — 1. CHARLES, connu sous le nom de *Marquis de Saint-Aunez*, né en 1638, pourvu du Gouvernement de Leucate, qui obtint les cent mille livres portées par l'Arrêt de 1665, que le Roi accordoit à son pere, en dédommagement pour ledit Gouvernement; il fut aussi Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, par commission du 26 Août 1667, & mourut sans postérité; — 2. CLAUDE, né en 1640. *M. de Bezons*, Intendant du Languedoc, Commissaire député pour connoître du fait de Noblesse, le fit assigner, ainsi que son frere CHARLES, pour faire leurs preuves. Les titres produits & examinés, il rendit son Jugement le 26 Juin 1669, par lequel il déclare lesdits CHARLES & CLAUDE DE BOURCIER, Sieurs de Saint-Aunez, *Nobles & issus de Noble race*, ordonne que, tant eux, que leur postérité née & à naître de légitime mariage, jouiront des priviléges *de Noblesse*, tant & si longuement, &c. CLAUDE DE BOURCIER mourut aussi sans postérité en 1668; — 3. GABRIELLE, mariée à Messire *de Saint-Gerand*, Seigneur de Caudebronde; — 4. & N..... mariée à noble *Gabriel de Montredon*, Seigneur dudit lieu.

Branche de BOURCIER, de Lorraine.

VII. RAIMOND DE BOURCIER, second fils de PIERRE, & d'*Anne de Berthod*, Chevalier, fut d'abord Page du Comte de Charolois, puis En-

seigne de cent vingt hommes d'armes de la Compagnie de PIERRE DE BOURCIER son pere, & armé *Chevalier* par l'Empereur MAXIMILIEN, qui le décora du titre *de Comte d'Irpo* à Anvers l'an 1495. Dans le testament de RENAUD DE BOURCIER, son aïeul, du 29 Mars 1464, on lit : *je legue à RAIMOND DE BOURCIER, fils audit PIERRE, à présent Paige à M. le Comte de Charolois, toute mon armure & équipaige, afin qu'il gaigne Chevalerie.* Il épousa, par acte du penultiéme jour d'Octobre 1496, *Jeanne de Bracie*, fille de *Collart*, Chevalier, Seigneur de Bersins, & de *Perronnelle du Donjon.* Dans le contrat il est qualifié *Chevalier, Comte d'Irpo, Seigneur de Burlemont, & fils de feus très-nobles conjoints PIERRE DE BOURCIER, Chevalier, &c.* & *d'Anne de Berthod.* Il mourut en 1517, âgé de 67 ans, comme il conste par l'extrait de son épitaphe placée dans l'Eglise de Saint Etienne de Besançon, où il est nommé *noble Seigneur RAIMOND DE BOURCIER, vivant Chevalier, Comte d'Irpo, jadis Enseigne de six vingt hommes d'armes au service de CHARLES, Duc de Bourgogne, &c.* Il eut de son mariage :

VIII. CHARLES DE BOURCIER, Chevalier, Comte d'Irpo, Baron de Fez, Seigneur de Burlemont, qui épousa, par contrat passé à Fougerolle, le dernier Décembre 1529, *Françoise de Dintheville*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. & de *Barbe de Sainte-Maure.* Dans ce contrat il est qualifié, *Noble Seigneur CHARLES DE BOURCIER, Ecuyer, Baron de Fez, Seigneur de Burlemont, natif de Gand ès Pays-Bas, à présent Capitaine de trois cens Chevaux-Pistoliers pour le service de l'Empereur CHARLES-QUINT, & fils de noble Seigneur RAIMOND DE BOURCIER, & de feue Dame Jeanne de Bracie, &c.* Il a les mêmes qualités dans un contrat de vente d'une maison située à Besançon, passé le 23 Octobre 1537. Dans une Sentence des Gouverneurs de cette ville, rendue à son profit le 23 Avril 1538, il est nommé *Capitaine de Chevaux-Légers de Sa Majesté Impériale.* Comme il avoit consumé au service de l'Empereur CHARLES V, son Souverain, la meilleure partie de son patrimoine, il en reçut pour récompense une pension, par une lettre datée de Tolede le premier Avril 1538 ; & pour dédommager en quelque sorte sa famille, le même Empereur accorda encore *une pension de table* à ses deux fils en bas âge, qu'il déclare être *issus d'ancienne race de Gentilshommes de Tournois.* Il fit son testament le 2 Mars 1540, & choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, sous la même tombe où gissent les corps de RAIMOND son pere, & de RENAUD son bisaïeul, & établit son héritiere universelle, *Dame Françoise de Dintheville* sa femme, lui recommandant ses deux fils en bas-âge, qui furent — 1. JEAN, qui s'établit en Espagne ; il suivit le parti des armes, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Carabiniers au service de PHILIPPE III. Roi d'Espagne, & emporta le peu de fortune qui resta de la succession de son pere ; — 2. & CLAUDE, qui suit.

IX. CLAUDE DE BOURCIER, Chevalier, laissé seul, obligé de quitter son pays dévasté par les guerres de religion, vint s'établir en Lorraine, où la générosité des Ducs de cet Etat attiroit grand nombre d'étrangers. Il prit le parti de la Robe, & se distingua bientôt par ses talens. Il épousa *Alison*

Cachet

Cachet ou *Bagadour*, qui lui apporta la terre d'Auzainvillers, qui par sa nature *de fief* situé en Lorraine, exige dans l'année la preuve *littérale de Noblesse.* CLAUDE DE BOURCIER se trouvant sans aucun titre, & son frere servant en Espagne, aima mieux recourir aux graces d'un Souverain, qui recevoit avec plaisir des étrangers qui augmentoient le nombre de ses sujets distingués, que de faire les frais d'un long voyage. Il prit donc des Lettres de Noblesse, en 1572, de CHARLES III, Duc de Lorraine; mais ces Lettres ne purent nuire à son *ancienne extraction*: elles sont seulement la preuve qu'il n'a rien fait de *dérogeant à Noblesse*, comme on le verra plus bas par la Lettre du Duc CHARLES IV. en faveur de JEAN DE BOURCIER, son arriere-petit-fils, qui aussi peu instruit, prit encore de nouvelles Lettres de ce Prince; mais trois ans après, le même Souverain les *annulla*, & *déclara ledit JEAN DE BOURCIER, Gentilhomme d'ancienne race de Tournois.* CLAUDE DE BOURCIER eut de son mariage avec *Alison Cachet* ou *Bagadour*: — 1. FRANÇOIS, Seigneur d'Auzainvillers, marié à *Jacquette de Bar*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Gaspard de Bazentin*, à qui elle porta la terre d'Auzainvillers; — 2. & JEAN, qui suit;

X. JEAN DE BOURCIER, IV. du nom, fit, de concert avec son frere FRANÇOIS, en 1594, un traité avec les Religieuses de Sainte Claire de Neufchâteau, pour faire recevoir en leur Monastere Noble *Alison Cachet* leur mere. En 1597 le 19 Mai, JEHAN DE BOURCIER, oncle de FRANÇOIS & de JEAN DE BOURCIER, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Carabins au service d'Espagne, se trouvant à Besançon, leur envoya copie de la lettre de pension accordée à CHARLES DE BOURCIER son pere, & aïeul desdits FRANÇOIS & JEAN DE BOURCIER. Cet oncle y est nommé *JEHAN, fils de feu Messire CHARLES DE BOURCIER, en son vivant, Chevalier, Baron de Fez, Seigneur de Burlemont, & Capitaine de trois cens hommes de Chevaux-Pistoliers au service de l'Empereur CHARLES-QUINT*; & plus bas il est dit qu'il fait mission de ladite lettre aux Sieurs FRANÇOIS & JEAN DE BOURCIER, Ecuyers, Seigneurs d'Auzainvillers, ses neveux, domiciliés à Neufchâteau ès pays de Lorraine; iceux FRANÇOIS & JEHAN, fils de CLAUDE DE BOURCIER, vivant, Ecuyer, demeurant audit Neufchâteau, son frere puîné.

JEAN DE BOURCIER, IV. du nom, épousa, par contrat du 25 Janvier 1582, Demoiselle *Marguerite du Saulget*, fille de noble *Claude du Saulget*, Archer des Gardes de CHARLES IV. Duc de Lorraine, & de noble *Claudine de Sanglier.* Il fit son testament le 2 Mai 1608, dans lequel il se nomme noble JEAN DE BOURCIER, *Archer des Gardes de S. A.* & choisit sa sépulture dans l'Eglise de S. Nicolas de Neufchâteau, en laquelle CLAUDE DE BOURCIER son pere, étoit inhumé; il legue à *Marguerite du Saulget* sa femme, au-delà de son douaire, l'usufruit d'un *gaignage*, qu'il avoit à Housseville. Ses enfans furent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Epinal, mort sans postérité; — 3. & JEANNE-MARGUERITE. Ils sont tous les trois mentionnés dans le testament de leur pere, qui le leur fit accepter & signer.

XI. PIERRE DE BOURCIER, Archer des Gardes de S. A. CHARLES III. Duc de Lorraine, épousa *Catherine de Sauvage*, sa cousine, fille de *Louis de Sauvage*, Ecuyer, & de *Gertrude du Saulget; Marguerite du Saulget*, sa mere, lui fit, & à *Catherine de Sauvage*, son épouse, le premier Novembre 1610, cession d'une partie de l'usufruit à elle légué par le testament de son mari, dans celui qu'elle fit le premier Mai 1615, dont elle nomme pour son exécuteur testamentaire PIERRE DE BOURCIER, son fils aîné, & fait un legs à JEAN DE BOURCIER, son petit-fils. PIERRE mourut en 1636, dans le tems que la peste ravageoit toute la Lorraine : on ne lui connoît pas d'autre fils que JEAN, qui suit.

XII. JEAN DE BOURCIER, V. du nom, alla fort jeune faire son Droit à Padoue. Ses pere & mere étant morts de la peste qui désola la Lorraine depuis 1631 jusqu'en 1637, & n'en ayant reçu ni nouvelles ni secours pour continuer ses études, il revint à Neufchâteau, où le peu de personnes qui avoient résisté à ce fléau ne purent lui donner de connoissance de ses parens, ni de leurs biens, ni de leurs titres : il se maria en 1645 avec *Marthe de Pierresson*, d'une famille connue *pour noble* dans le Pays dès l'an 1497. Il fut inquiété pour cause de *noblesse* dès la même année, & ne pouvant la justifier par preuve littérale, il fut obligé d'en prendre des Lettres le 17 Mai 1646 ; mais quelques années après ayant recouvré une partie de ses titres, concernant l'*ancienne extraction* de sa Maison, il présenta une Requête à CHARLES IV. Duc de Lorraine, le même Prince qui en 1646 lui avoit donné des *Lettres d'annoblissement ;* lequel, après avoir fait examiner par *M. du Châtelet*, Maréchal de Lorraine, les titres proposés, *reconnoît & déclare*, par ses Patentes du 16 Mars 1669, ledit *JEAN DE BOURCIER, fils de PIERRE DE BOURCIER, Archer des Gardes de S. A. Gentilhomme d'une ancienne Race de Tournois, le maintient lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, dans toutes les qualifications dont ses ancêtres avoient joui, tant dans ses Etats qu'ailleurs, avec puissance de porter les armoiries de ses ancêtres*, rapportées ci-après. Lesdites Lettres-Patentes enthérinées à la Cour de Saint-Michel le 6 Avril 1669. Il y est qualifié *Chevalier, Lieutenant-Général au Bailliage du Comté de Vaudemont.* Il eut de son mariage : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, mort sans enfans de *Marie-Thérese Virion de Nible*, sa femme ; — 2. JEAN-LÉONARD, qui suit ; — 3. JOSEPH-HUMBERT, auteur de la branche des BOURCIER DE VILLERS, rapportée ci-après ; — 4. MATHIEU, Prêtre, Doyen du Chapitre de Saint Mihel ; — 5. GASPARD, décédé sans alliance ; — 6. & CHARLOTTE-LOUISE, mariée à *Pierre de Toustain*, Marquis de Viray.

XIII. JEAN-LÉONARD DE BOURCIER, Chevalier, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, qu'il quitta pour suivre le Barreau, dans lequel il se fit la plus grande réputation. Il fut Avocat-Général au Siége de la Table de Marbre du Parlement de Metz. Il épousa par contrat du 30 Juin 1665 (*Riaulle*, Notaire à Luxembourg), Demoiselle *Anne Boulet*, fille de noble *Nicolas*, & de Dame *Jeanne Prinet.* Comme la France occupoit alors la Lorraine & le Luxembourg, il fut fait Conseiller & Procureur-Général au Conseil de Luxembourg par Patentes du 30 Mars 1694. Dès que le

Duc LÉOPOLD fut arrivé dans ses Etats, après la paix de Riswick, JEAN-LÉONARD DE BOURCIER fut nommé Avocat & Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois; il en reçut les Provisions le 14 Août 1698. Le même Prince le nomma le 20 Mai 1709 son Ministre Plénipotentiaire à la Haye, & en 1712 il l'envoya avec la même qualité au Congrès d'Utrecht; enfin, le 26 Septembre 1720 le Duc de Lorraine envoya au Baron DE BOURCIER les Lettres de premier Président en sa Cour Souveraine. Il mourut le 3 Septembre 1726, & a été inhumé aux Minimes de Nancy, où on lui a dressé un fort beau mausolée, laissant de son épouse JEAN-LOUIS, qui suit.

XIV. JEAN-LOUIS DE BOURCIER, né à Luxembourg le 11 Mai 1687, épousa, par contrat passé à Paris, Demoiselle *Marguerite-Françoise de Barrois*, fille de Messire *François de Barrois*, Chevalier, Baron de Manonville, Seigneur de Kœurs, Conseiller d'Etat de S. A. R. & son Envoyé extraordinaire à la Cour de France : il fit ses reprises pour la Baronnie de Montureux le 3 Septembre 1721; obtint des Lettres pour la survivance de l'Office de Premier Président, ou de Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois. Il fut envoyé par LÉOPOLD, Duc de Lorraine, par Lettres du 23 Septembre 1723, en Cour de Rome, en qualité de Résident pour les Affaires Ecclésiastiques de ce Duché; au mois de Mai de la même année son Souverain lui céda *le droit de retrait féodal de la Terre d'Arracourt*. Dans tous ces actes il est qualifié *Baron de Montureux & de Mervaux, & Seigneur d'Arracourt*. Il eut de son mariage : — 1. ALEXIS-AUGUSTIN, qui suit; — 2. FRANÇOIS-LÉONARD, marié à *Anne-Gabrielle de Millet*, Baronne de Chevers, fille de Messire *Claude-Abraham de Millet*, Baron de Chevers, Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, de laquelle il a un fils.

XV. ALEXIS-AUGUSTIN, Comte DE BOURCIER, Chevalier, Baron de Montureux, Seigneur de Valhay d'Arracourt, Brigadier des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier de S. Louis, décédé le 7 Janvier 1769, avoit épousé par contrat signé de S. M. le 3 Octobre 1751, Demoiselle *Marguerite de Durfort*, fille de *François de Durfort*, & de Dame *Marie de Ganthier*, de laquelle il a laissé : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH-DIEU-DONNÉ, Chevalier, Seigneur de Montureux; — 2. FRANÇOIS; — 3. N..... — 4. & MARIE-ANNE-LOUISE-SOPHIE, prouvée & admise dans le Chapitre noble de Neufville-les-Dames.

Branche des BOURCIER DE VILLERS.

XIII. JOSEPH-HUMBERT DE BOURCIER, troisieme fils de JEAN, V. du nom, & de *Marthe de Pierresson*, fut d'abord Prevôt du Comté de Vaudemont, & ensuite Lieutenant-Général audit Bailliage. Il épousa 1°. *Marie-Catherine Grandmaire*, fille de noble *Parisot Grandmaire*, Prevôt d'Epinal; & 2°. *Marguerite de Fisse*. Il eut pour fils JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, qui suit;

XIV. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Baron DE BOURCIER DE VILLERS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 16 Mai 1677, fut Conseiller d'Etat

& Maître des Requêtes ordinaire de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine. Il fit ériger en *Baronnie* sa Terre de *Villers-en-Haye*, par Patentes du 17 Mai 1725; & obtint le 13 Septembre 1726 l'Office de Garde des Sceaux au Duché de Lorraine & de Bar. Il avoit épousé le 7 Mai 1708 Demoiselle *Marie-Susanne*, fille de Messire *François Pinguet de Suzemont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Grenon de Chantilly*, de laquelle il a eu : — 1. CHARLES-DIEU-DONNÉ, qui suit ; — 2. LOUIS, Baron DE BOURCIER, marié, par contrat passé à Nancy le 13 Février 1759, à *Marie-Anne*, née Baronne *de Sorreau*, fille de *Louis-Bernard*, Baron *de Sorreau*, Chevalier, Seigneur de Houdemont, & de *Marie-Anne de Michault*, de laquelle il a plusieurs enfans.

XV. CHARLES-DIEU-DONNÉ, Comte DE BOURCIER, Baron d'Amermont, né le 4 Novembre 1720, Chevalier de S. Louis, suivit d'abord le Barreau, & obtint de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, des Patentes en date du 12 Juillet 17... pour l'Office de Conseiller d'Etat, & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, en survivance de JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE BOURCIER DE VILLERS, Baron d'Amermont, son pere, par un Arrêt de la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, du 30 Avril 1766. Sur les pieces justificatives il a été maintenu en la possession où il est de se qualifier *Chevalier*, *Comte*, *Baron*, de faire précéder son nom de la particule (*de*); desquelles qualités & distinctions lui CHARLES-DIEU-DONNÉ DE BOURCIER & sa postérité née & à naître en légitime mariage, pourront continuer d'user & se servir, tant en jugement que dehors ; ce qui a été pareillement *jugé & confirmé* en la Chambre des Comptes de Lorraine, tant pour la branche des BOURCIER DE VILLERS, que pour celle des BOURCIER DE MONTUREUX.

CHARLES-DIEU-DONNÉ DE BOURCIER a épousé, par contrat passé à Nancy le 17 Janvier 1757, *Marguerite Susanne*, fille de *Jean-François Humbert*, Comte de *Gircourt*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Vaubexi & autres lieux, Chancelier, Garde des Sceaux de feu S. A. R. Madame ELIZABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, Duchesse Douairiere de Lorraine & de Bar, & de *Susanne-Raimonde le Roi*, née Baronne de Seraucourt, dont : — 1. CHARLES-GABRIEL-DIEU-DONNÉ ; — 2. & N.....

Les armes : *d'or, au lion de sable, tenant entre ses pattes une épée haute, la croisie tréflée de même.*

Généalogie rédigée d'après un *Mémoire dressé sur les Pieces originales approuvées* par Arrêt de la Cour Souveraine & de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui ont été fournies à M. *Lionnois*, Prêtre & Principal du College-Université de Nancy.

* — BOURDEILLES, petite Ville avec un Château sur la riviere de Dronne, à trois lieues de Périgueux & à une lieue de la Ville & de l'Abbaye de Brantôme, qui a donné son nom à une des plus anciennes Maisons de la Province, qui, suivant plusieurs Mémoires, Titres anciens, Chartres & Cartulaires des Abbayes de Chancelade, de Ligueux, de Brantôme, de Cardouin & d'autres, est en possession de la Terre *de Bourdeilles* depuis l'an 1044.

Un BOZON DE BOURDEILLES, cadet de cette Maison, fut assez puissant en 1230 pour faire, pendant huit ans, la guerre à *Adémard de Maumont*, à l'Abbé de Brantôme & à ses freres, pour s'emparer de la Ville & Château *de Bourdeilles.*

En l'année 1249 on trouve un HÉLIE DE BOURDEILLES, qualifié de Chevalier, lequel testa devant *Damiette*, & légua des sommes considérables à ses freres, à ses parens, à ses Ecuyers, & à dix Chevaliers.

Un autre HÉLIE DE BOURDEILLES, en 1330, est comblé par nos Rois de dons & de priviléges les plus distingués, pour le dédommager des grandes pertes qu'il avoit souffertes. Il étoit étroitement lié avec CHARLES, Duc de Bretagne, qui l'appelloit toujours *son cousin.*

ARCHAMBAUT DE BOURDEILLES étoit en 1375 Seigneur de huit des plus belles Terres dans la seule Province de Périgord, & soutint une guerre fort longue contre les ennemis du Roi, qui s'emparerent de ses biens, dont il fut remis en possession par le Connétable *du Guesclin.*

ARNAULD DE BOURDEILLES, son fils, Sénéchal & Gouverneur de toute la Province, sous CHARLES VI. & CHARLES VII. soutint un siége très-long dans les Châteaux & Ville de Bourdeilles, contre les Comtes *de Cambridge* & *de Pombrac*, Généraux du Prince de Galles. Il légua dans son testament des sommes très-considérables à ses Serviteurs, Gentilshommes & Pages; & il ordonna à son troisieme fils, nommé HÉLIE DE BOURDEILLES, d'embrasser l'état Ecclésiastique : c'est cet HÉLIE qui est connu sous le nom *de Cardinal de Bourdeilles.*

ANDRÉ DE BOURDEILLES, fils aîné D'ARNAULD, rendit aussi à l'Etat les services les plus importans dans les tems critiques de la Ligue & des guerres de la Religion : il eut le commandement de l'armée de Guyenne pendant la maladie du Duc de Montpensier. Il avoit épousé *Jacquette de Montberon*, Dame & Baronne de Mastas en Périgord, qui légua cette Terre, par son testament de l'an 1594, à CLAUDE DE BOURDEILLES, son second fils.

HENRI DE BOURDEILLES, fils aîné d'ANDRÉ, fut Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat, puis Sénéchal & Gouverneur du Périgord. Le Prince HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, & la Princesse HENRIETTE DE SAVOYE, Duchesse de Mayenne, signerent, *comme parens*, son contrat de mariage.

FRANÇOIS-SICAIRE DE BOURDEILLES, le dernier de la branche aînée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, succéda à tous les titres de ses peres, & fut le premier qui, sous la minorité de LOUIS XIV, leva en son nom quatre Régimens de Cavalerie & deux d'Infanterie.

Les nouveaux Mémoires *de Brantôme* disent que ne voulant pas correspondre totalement aux desseins de la Cour, il aima mieux, pour ne pas violer sa parole, refuser le Brevet de *Duc & Pair*, souffrir même *la distraction de son Gouvernement de Périgord*, de *celui de Guyenne*, & rendre *le Collier des Ordres*, que d'*arrêter le Prince de Condé*, qui passoit à Périgueux accompagné seulement de douze personnes.

La branche des Comtes DE BOURDEILLES, Barons de Mastas, est la seule qu'on connoisse.

CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron de Maſtas, &c. fils puîné d'ANDRÉ, Vicomte & Baron de Bourdeilles, fut inſtitué héritier par *Jacquette de Montberon*, Dame de Maſtas, ſa mere, qui lui légua en 1594 la Terre & Baronnie de Maſtas en Périgord. Sa poſtérité ſubſiſte dans les enfans de HENRI DE BOURDEILLES, Chevalier, Comte de Maſtas, & de *Marie-Suzanne Prevoſt de Sanzac*, qui ſont : — 1. HENRI-JOSEPH, qui ſuit; — 2. N.... Grand-Vicaire de Périgueux, nommé par le Roi en Avril 1753 à l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Blois; — 3. MARIE-SUZANNE, née le 28 Août 1717; — 4. MARIE-JOSEPHE, née le 7 Décembre 1720; — 5. & MARIE-SUZANNE, dite *Mademoiſelle de Maſtas*, née le 27 Avril 1733.

HENRI-JOSEPH DE BOURDEILLES, aujourd'hui *le Comte de Bourdeilles*, né le 2 Mars 1715, eſt marié à *N..... d'Eſparbès-de-Luſſan-d'Aubeterre*, ſœur du ci-devant Ambaſſadeur d'Eſpagne, dont un fils au College de la Fleche, & deux filles penſionnaires à la Viſitation de la rue S. Jacques à Paris, en 1760.

Les alliances de cette Maiſon ſont illuſtres : on y trouve des filles des Maiſons de *Vendôme*, d'*Albret*, de *Bretagne*, de *Laval*, de *Savoye*, de *Nemours*, de *Craon*, de *Flandres*, de *Vivonne*, de *Talleyran*, de *la Force*, de *Clermont* en Beauvoiſis, de *la Marche*, de *Lévis*, de *Biron*, de *Maſtas*, de *Montberon*, &c. Elle a donné pluſieurs Evêques, un Cardinal, pluſieurs Chevaliers des Ordres du Roi, pluſieurs Conſeillers d'Etat, pluſieurs Sénéchaux & Gouverneurs de Périgord, & pluſieurs Capitaines, tant de cinquante que de cent hommes d'armes. Les Seigneurs DE BOURDEILLES ont toujours eu un rang très-diſtingué à la tête de la Nobleſſe de la Province de Périgord. Le titre & la préſéance de *premier Baron* leur fut confirmée de nouveau par la déciſion des Etats aſſemblés à Nontron en 1576; & les Rois, ſoit dans leurs lettres, ſoit dans les actes les plus authentiques, leur ont donné le titre de *bon couſin & d'affectionné ami*, *Sire de Bourdeilles*. Les armes : *d'or, à deux pattes de griffons de gueules, onglées d'azur, & poſées en barre l'une ſur l'autre.*

— BOURDELAY, branche éteinte de la Maiſon de *Coëtlogon* en Bretagne, dont étoit auteur *Yves de Coëtlogon*, qui vivoit en 1427. *Voyez* COETLOGON.

* BOURDELLES : c'eſt une *Châtellenie* érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1637, en faveur de *Jean Fradet*, Seigneur de Saint-Aouſt.

* BOURDELOIS : pays avec titre de *Comté*, en Guyenne, dont Bordeaux eſt la Capitale. Il a eu des Seigneurs, ou Comtes particuliers dès l'an 778; mais il eſt à préſumer que ces Comtes n'étoient d'abord que Bénéficiaires; car CHARLEMAGNE, qui régnoit alors ſur toute la France, n'auroit pas ſouffert qu'ils fuſſent indépendans. Dans la ſuite ce Comté, avec le Duché de Gaſcogne, fut réuni au Duché de Guyenne.

— BOURDIN : JACQUES BOURDIN, natif de la ville de Bourges, eut JACQUES BOURDIN, II. du nom, Seigneur du Charet & Villette, Conſeiller-Notaire & Secrétaire du Roi, lequel épouſa *Catherine Brinon*, la-

quelle mourut l'an 1519. Ils eurent pour fils aîné NICOLAS BOURDIN, Secrétaire du Roi en survivance de son pere, sous le regne de HENRI IV, dont le petit-fils fut CHARLES-NICOLAS BOURDIN, Marquis de Villeines, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui à Vitry, à la Ferté-sous-Jouarre, & en Languedoc.

ETIENNE BOURDIN, Président des Trésoriers de France d'Alençon, que nous croyons de cette famille, a été enterré à S. Jean-en-Gréve à Paris le 12 Décembre 1753. Les armes: *d'azur, à trois têtes de daims d'or, posées 2 & 1.*

— BOURDIN, autre famille, dont étoit JEAN BOURDIN, Receveur-Général des Finances du Poitou, qui fut pere d'ETIENNETTE BOURDIN, mariée à *Guillaume Boileau*, Seigneur de Castelnau, mort en 1494, dont elle a laissé postérité. *Voyez* au mot BOILEAU. Voilà ce que nous sçavons sur cette famille, dont les armes sont: *d'azur, à une colombe d'argent, perchée sur un écot d'or, & tenant en son bec un rameau d'olivier de même.* D'autres lui donnent: *de gueules, à trois têtes de daims d'argent, 2 & 1.* Si c'étoient ces dernieres armes, il paroîtroit qu'elle seroit une branche de la précédente.

— BOURDON, Seigneur de Gruchy en Normandie, Généralité de Caen. *La Roque*, dans son traité de la Noblesse, p. 195 & 196, dit qu'on trouve GUILLAUME BOURDON, mari d'*Antoinette Ribaut*, fille de *Jean Ribaut*, Seigneur de Mesnil-Saint-Jore, Receveur des Décimes à Bayeux, & de *Madelene Patris*, petite-niéce de la Pucelle d'Orléans. Ledit GUILLAUME BOURDON étoit Contrôleur-Général des Finances en la Généralité de Caen, & sa fille CHARLOTTE BOURDON fut mariée le 31 Mai 1656, à *Jean-François Hallot*, Avocat du Roi à Caen, qui fut annobli, à cause que sa femme descendoit de la Pucelle d'Orléans. Les armes: *d'azur, au bourdon d'or, & deux lions de même, affrontés & appuyés sur le bâton.*

* — BOURDONNAIE (la) en Bretagne. Par Lettres du mois de Février 1717, registrées à Nantes le 7 Février 1718, les Terres & Seigneuries de *Couetion*, la *Gassilli* & les *Boexieres* furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom *de la Bourdonnaie*, en faveur d'YVES-MARIE DE LA BOURDONNAIE, Conseiller d'Etat en Juillet 1750. La Seigneurie de *Couetion* avoit été auparavant érigée en *Vicomté*, avec union de plusieurs fiefs, en faveur de CHARLES DE LA BOURDONNAIE, & de LOUIS DE LA BOURDONNAIE son fils, Conseiller au Parlement de Rennes, par Lettres du mois d'Avril 1650, enregistrées à Rennes & à Nantes le 22 Juin 1654, & le 17 Septembre 1655. Cette famille noble qui subsiste, est ancienne en Bretagne & porte pour armes: *de gueules, à trois bourdons d'argent, en pal.*

MASSÉ DE LA BOURDONNAIE, né à Saint-Malo en 1699, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Frégate, Gouverneur Général des Isles de France & de Bourbon, Président des Conseils Supérieurs y établis, mort à Paris au commencement de 1754, avec la réputation d'un habile homme de mer, s'étant signalé dans la guerre de 1741 par la prise de Madras sur les Anglois, n'étoit pas de la famille ci-dessus mentionnée.

— BOURDONNÉ, Seigneur de Champigny en Normandie.

FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE OU CATHERINE DE BOURDONNÉ, dite *Madame de Champigny*, née le 23 Février 1673, élevée dans la Maison de S. Louis à S. Cyr, où elle fut reçue le 30 Mars 1685, y fit profession le 9 Octobre 1694. Elle avoit deux freres & une sœur, femme en 1695 de *Guillaume du Bois*, Ecuyer, Seigneur, Patron d'Augy en Normandie. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de trois colombes d'argent rangées, & en pointe d'une étoile de même.*

— BOURG (du) : ancienne maison, qui compose deux branches sorties d'une même souche, & subdivisées en différentes autres branches. Celle qu'on regarde comme l'aînée, est établie dans le Rouannois & le Vivarais. La seconde, qui comprend les branches de SAILLANS, de SEILLOUX & de la PERROUZE, est répandue en Bourgogne, en Champagne & en Languedoc. Toutes paroissent avoir pour auteur BAUDOUIN DU BOURG, Chevalier, Seigneur du Bourg en Vivarais, qui vivoit en 1276. Cette ancienne Maison a donné un Chancelier de France, & un évêque de Rieux.

JEAN DU BOURG, Seigneur du Bourg en 1425, a eu de *Guy de Lombarde*, sa femme : — 1. EMMANUEL, qui a fait la branche des Marquis *de Bozas*, établie en Vivarais; — 2. & ETIENNE, dont est sortie la branche de Saillans, qui a produit celle de Blives de la Faussotte & de la Perrouze.

La branche des Marquis *de Bozas* subsiste dans JUSTE-HENRI DU BOURG, Seigneur de Saint-Polque, Chevalier, Marquis du Bourg, marié le 28 Novembre 1736, à *Henriette-Françoise de la Roche-Aimon*, dont il a eu : — 1. EMMANUEL-GASPARD; — 2. JUSTE-HENRI; — 3. ETIENNETTE.

La branche des Seigneurs *de Saillans* a fini à LOUIS DU BOURG, Baron de Saillans, marié à *Jeanne de Lactie*, de laquelle il a eu CATHERINE DU BOURG, Dame de Saillans, mariée le 21 Juillet 1616, à *Jacques d'Estaing*, Seigneur de la Terrisse.

La branche des Seigneurs *de Seilloux* & *de Malauzat* subsiste dans les enfans d'EDME-CHARLES DU BOURG, Seigneur de Blives, &c. troisieme fils de JEAN DU BOURG. Il a eu de *Barbe-Jeanne de la Calende*, descendue de la maison de Saint-Hubert : — 1. FRANÇOIS-SIMON, né le 13 Octobre 1738, reçu Mousquetaire de la premiere Compagnie en 1744; — 2. LOUIS-CHARLES, né le 25 Janvier 1738; — 3. LOUISE-JEANNE-ALEXANDRINE, née le 26 Septembre 1725; — 4. MARIE-ANNE-AIMÉE, née le 23 Décembre 1728; — 5. ANNE-PERRETTE, née le 17 Février 1733.

La branche des Seigneurs *de la Perrouze* subsiste dans les enfans de GABRIEL-AMABLE DU BOURG, Seigneur de la Perrouze, qui sont : — 1. JEAN-MATHIAS; — 2. HENRIETTE; — 3. MARIE, Religieuse aux Filles Sainte Marie de Toulouse. Les armes : *d'azur, à trois tiges d'épine d'argent.*

Il y a une famille originaire d'Auvergne, où elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dans le treizieme siecle, établie en Provence, qui porte les mêmes nom & armes; apparemment que c'est une branche de celle dont on vient de parler. Elle a pour auteur JEAN DU BOURG, qui reçut en *inféodations* des barons de *Severat* la Terre *du Bac* en 1305. Il est qualifié (*Miles*) *Chevalier.*

JEAN

JEAN DU BOURG, Capitaine des Gendarmes du Chevalier de *Montmorenci*, fut le premier de cette famille qui s'établit en Provence. Il épousa à Boulbon, près Tarascon, *Louise de Bondon*, vers le commencement du dernier siecle. Il eut deux fils de ce mariage: — 1. HECTOR DU BOURG, qui se signala pendant le siége de Leucate, où il se trouva en qualité de Capitaine dans le Régiment de *Castellan*; — 2. & JEAN DU BOURG, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Brevet du 25 Septembre 1653. Il étoit Seigneur en partie de Rognes & de Peynier. Il obtint au mois d'Avril 1667, des Lettres de confirmation de Noblesse, enregistrées le 22 Décembre de la même année. Il se maria avec *Etiennette de Rafélis*, fille de *Henri*, Seigneur de Courmes & de Saint-Martin, & de *Julie d'Agout-Vincent*, Dame de Rognes. Ses descendans ont continué leur postérité au lieu de Boulbon. Elle a donné des Officiers, qui dans nos armées se sont rendus recommandables par leur bravoure. Les armes: *d'azur, à trois bâtons ou écots d'épine d'argent, posés en pal, 2 & 1*. Nouv. Armor. de Provence, *Tom. I. p. 174*. Le nom de famille du Maréchal *du Bourg* est *du Maine*, & ses armes: *de gueules, à la fleur-de-lis d'or, au chef d'argent*, que l'on a retranché; ce qui feroit confusion avec HERBOUVILLE.

* BOURG-ACHARD, en Normandie, Diocese de Rouen: Terre & Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Juin 1624, en faveur de *Gaspard du Fay-de-Maulevrier*.

— BOURGAREL, famille noble, originaire du Piémont, & ancienne en Provence, où THOMAS DE BOURGAREL vint s'établir au commencement du treizieme siecle: il mourut à Aix, & fut enterré dans l'Eglise des Augustins en 1213. On conjecture par son épitaphe qu'on y voit, qu'il étoit de la Maison des Comtes de *Cambian* dans le Montferrat. Ses descendans perdirent, pendant les guerres civiles, la plûpart des titres & documens qui constatoient leur ancienne noblesse, ce qui n'empêche pas que ceux d'aujourd'hui ne soient encore en état de présenter des contrats de mariage & plusieurs autres actes, où ceux qui les ont passés depuis près de 300 ans, ont les qualifications ordinaires de nobles. Le plus ancien de ces contrats est celui de PIERRE DE BOURGAREL, marié en 1487 avec *Hugonette Maleti*, de laquelle il eut:

JEAN DE BOURGAREL, marié à *Jeanne de Bermond*, par contrat passé devant *Frilleti*, Notaire, le 5 Mai 1519, dont:

JEAN DE BOURGAREL, II. du nom, qui acquit deux portions de la Seigneurie de Vacheres, pour lesquelles il prêta hommage au Roi devant la Cour des Comptes de Provence. Il servit sous les ordres du Duc d'Uzès, qui lui donna le commandement de l'Infanterie pendant le siége du Havre-de-Grace en 1563: il se retira du Service après avoir porté les armes avec distinction, suivant un certificat signé *de Prat*, Chevalier des Ordres du Roi, Chambellan ordinaire de S. M. &c. en date du 22 Juillet 1572. Il avoit épousé *Blanche de Rémerville*, par contrat du 11 Décembre 1587, passé devant *Sicard*, Notaire; & en eut:

PIERRE DE BOURGAREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vacheres, lequel servit au ban & arriere-ban lors de la reprise des Isles de Sainte-

Marguerite & de Saint-Honoré sur les Espagnols. Il fut marié avec *Marie de Sineti*, par contrat du 13 Janvier 1626, passé devant *Brémont*, Notaire.

FRANÇOIS DE BOURGAREL, son fils, Seigneur du Colombier & de Vacheres, servit sous les ordres du Marquis de *Pontevez-Buous*, dans la Compagnie des Gendarmes de la Reine. Il prêta hommage pour sa Terre de Vacheres le 2 Septembre 1662, & eut de son mariage avec *Marie de Guichard*, Dame de Martignan, qu'il avoit épousée par contrat du 27 Août 1656, passé devant *Gradet*, Notaire: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-JOSEPH, Chanoine de l'Eglise d'Apt; — 3. & 4. LOUIS & PIERRE, morts en bas âge; — 5. & 6. MARIE-ANNE & LOUISE, mariées dans les Maisons de *Vincens-Roville* & d'*André*; — 7. & 8. MARIE-HÉLENE & CATHERINE, Religieuses aux Dames Chanoinesses d'Apt; — 9. & autre PIERRE, mort sans alliance.

FRANÇOIS DE BOURGAREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Colombier, de Vacheres & de Martignan, épousa par contrat du 8 Mars 1704 *Charlotte d'Ollivari*, & acquit une portion de la Terre du Revest, pour laquelle il prêta hommage au Roi le 5 Juin 1720. Il eut de son mariage: — 1. FRANÇOIS-ELZEAR-GASPARD, qui suit; — 2. FRANÇOIS-IGNACE, mort en bas âge; & trois filles, l'une morte jeune, & les deux autres mariées dans les Maisons d'*Arquier-Sainte-Estéve* & de *Ricard*.

FRANÇOIS-ELZEAR-GASPARD DE BOURGAREL, Seigneur du Colombier, de Vacheres & du Revest, &c. rendit hommage pour sa Terre de Martignan, pardevant la Cour des Comptes de Grenoble, le 28 Janvier 1740; & eut de son mariage contracté en 1734 avec *Elizabeth Morel*, Dame de Venasque & de Saint-Didier,

FRANÇOIS-ELZEAR-LUCIE DE BOURGAREL, Ecuyer, élevé Page dans la petite Ecurie du Roi, où il fut admis après avoir fait ses preuves, suivant le certificat du Juge d'Armes de France en 1751. Les armes: *d'azur, à une chapelle d'argent, surmontée d'un chevron d'or. Nouv. Armor.* de Provence, *Tom.* 1, *p.* 174, *& suiv.*

* — BOURG-LEZ-VALENCE, Terre & Seigneurie en Dauphiné, qui, par Lettres du mois de Décembre 1695, registrées au Parlement de Grenoble, fut érigée en *Marquisat*, en faveur de CLAUDE DE VEYNES, Seigneur du Prayet & de l'Isle-Adam, fils d'ANTOINE DE VEYNES, & de *Françoise-Marie de Pourroi-de Quinsonas*, dont il a eu: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CLAUDE, Commandeur de l'Ordre de Malte; — 3. & MARIE, mariée à *Alexandre de Roux-de Gaubert*, Comte de Laric.

LOUIS DE VEYNES, Marquis du Bourg-lez-Valence, est marié à *Victoire de la Tour-Gouvernet*; dont trois enfans: — 1. FRANÇOIS, dit le Comte de Veynes; — 2. & 3. JEAN-LOUIS & FRÉDERIC, Chevaliers de Malte.

— BOURGEOIS (le), sieur du Hamel, de la Varande en Normandie, Généralité de Caen, famille annoblie aux Francs-Fiefs. *La Roque*, dans son *Histoire* de la Maison de *Harcourt*, *p.* 1560, dit qu'ANDRÉ LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur du Hamel, épousa vers 1634 *Marie*

Piètin ; & qu'il étoit fils de PIERRE LE BOURGEOIS, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & de Demoiselle *Madelene Germain*, vivant avant l'an 1600. Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois tourteaux d'argent, 2 & 1.*

— BOURGEOIS (le), Seigneur d'Heauville, Gruchu, de Halleville, Dauteville, mêmes Province & Généralité, Election de Valognes, famille annoblie en 1507. Le même *la Roque*, dans son *Histoire* de la Maison de *Harcourt*, *p.* 2007, parle de ROBERT LE BOURGEOIS, Seigneur de Heauville ou de Halleville, qui avoit épousé vers l'an 1600 *Marie de Mathan*. Ils eurent pour enfans : — 1. MARIE LE BOURGEOIS, mariée le 15 Février 1627, à *Claude Tuffin*, Seigneur de la Roirie en Bretagne ; — 2. & FRANÇOISE LE BOURGEOIS, mariée le 12 Mai 1634 à *Nicolas de Thieuville*, Seigneur de Briquebosc, du consentement de JEAN LE BOURGEOIS, Conseiller au Grand-Conseil, & D'ANTOINE LE BOURGEOIS, Seigneur d'Ussy, ses oncles. L'Abbé de *Vertot*, dans son *Histoire de Malte*, parle de JOACHIM LE BOURGEOIS *de Heauville*, reçu Chevalier de Malte le 5 Mai 1637. Les armes : *d'hermines, au croissant de gueules.*

— BOURGEOIS (le), Seigneur de Manneville & de Pommervalle, même Province, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 19 Août 1668.

JACQUES LE BOURGEOIS, Seigneur de Pommervalle, obtint au mois de Mai 1663 l'érection de sa Terre de Manneville-la-Goupille en *Baronnie*. Les armes : *d'argent, au lion de sable, lampassé de gueules.*

— BOURGET ou BOURGUET, Seigneur de Berville, Auberville, Ansonville, mêmes Province & Généralité, famille maintenue dans sa noblesse le 27 Août 1668, & de laquelle étoit NICOLAS BOURGUET, Seigneur d'Auberville, fils de GUILLAUME BOURGUET, Bourgeois de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1578. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

— BOURGEVIN-DE-VIALART-DE-MOLIGNY, à Paris, famille noble originaire de Champagne : elle y possédoit anciennement les Châteaux de Moligny, de la Chapelle & du *Bourg-ès-Vins*, nommé dans les anciens titres *Burgum-Vinorum*, d'où le nom de BOURGEVIN, que porte cette famille, s'est formé. On trouve des aveux faits aux Comtes de Champagne par les Seigneurs *de la Chapelle* & *de Moligny*, dans le *Nobiliaire de Champagne.*

PONTIUS DE LA CHAPELLE, second fils de THIBAUT DE MOLIGNY, & du *Bourg-ès-Vins*, vivoit vers l'an 1420 : il épousa *Adélaïde de Vialart*, dont il prit le nom & les armes. Sous le regne de FRANÇOIS I. le Cardinal *du Prat* fit venir à Paris PONTIUS DE VIALART, arriere petit-fils du précédent, & lui procura, *comme parent*, des établissemens considérables dans le Vexin François. Cette branche a produit des hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & l'Epée.

MICHEL DE VIALART, I. du nom, petit-fils de PONTIUS, laissa trois enfans, l'aîné fut Seigneur de Herces & de la forêt de Civré. ANTOINE DE

VIALART, son petit-fils, fut Archevêque de Bourges & Primat d'Aquitaine. FÉLIX DE VIALART, descendant de PONTIUS, épousa *Charlotte de Ligny*, Princesse de Fustemberg, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & CHARLES, Evêque d'Avranches, & Prieur de S. Martin des Champs.

JEAN DE VIALART eut de son mariage avec *Anne Seguier*, — 1. FÉLIX, Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France ; — 2. MICHEL, II. du nom, qui épousa *Jeanne Pinon*. Le second des fils de MICHEL DE VIALART, I. du nom, fut Seigneur d'Orvilliers ; le troisieme fut Seigneur de Favieres & de la Ville-l'Evêque, & pere D'ANNE DE VIALART, qui épousa *Louis Goth*, Marquis de Rouilhac, & depuis Duc d'Epernon, Pair de France & Chevalier des Ordres, qui mourut peu de tems après ; & Mademoiselle d'Epernon, sa fille, a vécu jusqu'en 1730.

ALEXANDRE DE VIALART, un de ses petits-fils, épousa MARGUERITE-ELISABETH DE VIALART, sa cousine : ils restoient seuls de la branche des Seigneurs *de Vialart*. Une de ses filles épousa *Jean Guyart*, issu d'une famille dont la noblesse est prouvée par titres depuis 1500, sans mésalliance. Leurs enfans sont : — 1. *Jean-Louis Guyart*, Prêtre ; — 2. *Marie-Elisabeth-Jean-Baptiste Guyart*, mariée à CHARLES-PAUL DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, rapporté ci-après ; — 3. & *Marguerite-Elisabeth Guyart*, restée fille.

Branche des Seigneurs DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY.

Les Seigneurs de BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, ayant perdu une partie de leurs héritages, se retirerent à Paris. DIDIER DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, I. du nom, Chevalier, épousa *Françoise*, fille légitimée du Comte *de Vertus*. En considération de cette alliance avec la Maison *de Bretagne*, il ajouta à ses armes, qui étoient : *d'azur, à trois coquilles d'or, posées deux en chef & une en pointe*, une *fasce d'hermines*. Il en eut DIDIER, qui suit :

DIDIER DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, II. du nom, Chevalier, épousa *Anne Louvet*, fille de *Pierre Louvet*, Ecuyer. Il reste un titre d'une fondation qu'il fit à Linas, & ses *armoiries* sont sur les vitrages d'une Chapelle qu'il y acquit, ainsi qu'une inscription gravée sur un marbre. Il fut choisi avec trois autres parens pour arbitre entre FÉLIX DE VIALART, Seigneur de la Forêt de Civré, JEAN DE VIALART, Seigneur d'Orvilliers, & DENIS DE VIALART, Seigneur de la Ville-l'Evêque, au sujet de la succession de MICHEL DE VIALART, successivement Lieutenant Civil du Prevôt de Paris, Président au Parlement de Rouen, & Conseiller d'Etat, & de *Lomberthe Hotman*, leur pere & mere ; il est qualifié dans ce compromis de *Chevalier*, *Seigneur de Moligny*, *Chevalier de l'Ordre du Roi*, *& Gentilhomme ordinaire de sa Chambre*. Il eut entr'autres enfans : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Prieur de Fresne en Bretagne, Recteur de Burel & Aumônier du Roi ; — 3. JERÔME, marié en 1642 ; — 4. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Baron *de Bussy*, suivant son Brevet du 16 Août 1636, tué à la bataille de Rethel : il fut marié, & eut une fille nommée

Marie de Bourgevin, mariée à *Hilaire de Lavaux*, Marquis de Bussiere, Maréchal de Bataille, & Gouverneur de la Ville & du Château de Dieppe. La veuve de François se remaria au Président *de Briçonnet*.

Antoine de Bourgevin, Ecuyer, fut d'abord Capitaine au Régiment *de Rambures*, suivant son Brevet daté de la Rochelle le 11 Décembre 1628, fut ensuite Major du Régiment de Camregis le 10 Octobre 1629; & enfin Trésorier des Chevaux-Légers & Mousquetaires de la Garde du Roi: cette Charge lui fut accordée en indemnité des pertes qu'il avoit souffertes dans les guerres civiles. Il épousa *Anne Paré*, fille de *Charles Paré*, Seigneur de la Huguniere, Saint-Clair & autres lieux. Il reste un *titre* d'une fondation qu'il fit à Linas, & une *inscription* gravée sur le marbre avec ses armes au-dessus. Dans cette inscription on donne par erreur à François de Bourgevin, son frere, le titre *de Capitaine au Régiment de Rambures;* il étoit Capitaine au Régiment de *Bussy*, & Antoine, son frere, Capitaine au Régiment de *Rambures*, suivant leurs Brevets. Antoine mourut le 17 Mai 1680, & *Anne Paré*, sa veuve, le 9 Juillet 1702: deux de leurs enfans seulement leur survéquirent; sçavoir: — 1. Charles, qui suit; — 2. & Marie-Madelene, mariée à *François de Xaintonge*, Ecuyer, Sieur du Cornois, suivant son contrat de mariage du 10 Décembre 1706.

Charles de Bourgevin, Ecuyer, fut Lieutenant d'Infanterie, suivant son Brevet du 22 Mars 1672, & ensuite Trésorier des Chevaux-Légers & Mousquetaires de la Garde du Roi le 14 Novembre 1680. Il épousa *Anne Hubi*, fille de *Jacques Hubi*, descendu de Conseillers au Parlement de Bretagne: elle mourut le 6 Avril 1701, & Charles de Bourgevin le 13 Novembre 1708. Il laissa entr'autres enfans:

Charles-Antoine-Jacques de Bourgevin, Ecuyer, qui épousa 1°. *Jeanne-Françoise de Planson*, fille de *N..... de Planson & de N..... de la Corée;* 2°. *Catherine-Thérese Boucher*, fille de *Louis-Paul Boucher*, Secrétaire du Roi. Une de ses nieces a épousé le Marquis *de Romans;* une autre en premieres noces le Marquis *de Bracque*, & en secondes, le Marquis *de Rufé; N..... de Bracque*, sa petite niece, a épousé le Marquis *de Choiseul-Meuse;* une autre le Marquis de *Préменil de Pardieu*, Colonel dans les Grenadiers de France, fils du Marquis *de Prémenil*, & de *N..... de Beauvau:* elle étoit parente du Président *de Chabenat de Boneuil*, &c. Charles-Antoine-Jacques de Bourgevin mourut le 29 Juin 1764, & *Catherine-Thérese Boucher*, sa veuve, le 8 Décembre 1768. Ils ont laissé entr'autres enfans:

Charles-Paul de Bourgevin-de-Vialart-de-Moligny, Chevalier, qui a été reçu le 9 Avril 1735, Commissaire à la conduite de Police des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, & fait Chevalier de S. Louis. Il a épousé le 21 Janvier 1740 *Marie-Elisabeth-Jean-Baptiste Guyart*, fille de *Jean Guyart* & de Marguerite-Elisabeth de Vialart. Il s'engagea par acte sous seing privé avec la Dame *de Vialart-d'Orvilliers*, grand-mere de sa femme, de joindre à son nom & à ses armes le nom & les armes *de Vialart*, parce que ce mariage réunissoit les deux branches de cette famille. *Marie-Elizabeth-Jean-Baptiste*

Guyart mourut le 24 Octobre 1765, & laissa: — 1. CHARLES-MARIE DE BOURGEVIN-DE-VIALART-DE-MOLIGNY, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris; — 2. CHARLES-PAUL-JEAN-BAPTISTE DE BOURGEVIN-DE-VIALART-DE-MOLIGNY-DE-SAINT-MORIA, Conseiller au Parlement de Paris, marié à *Eléonore-Elisabeth-Angélique de Bauterne-de-Jouville*; — 3. & CHARLES-JEAN-BAPTISTE DE BOURGEVIN-DE-VIALART-DE-MOLIGNY, reçu Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie le 21 Janvier 1760. Les armes: *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à un sautoir d'or, cantonné de quatre croix potencées de même*, qui est de VIALART; *au 2 & 3 d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, & accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or, posées deux en chef, & une en pointe*, qui est de GUYART; *sur le tout d'azur, à une fasce d'hermine, accompagnée de trois coquilles d'or*, qui est de BOURGEVIN; *couronne de Marquis*; supports, *deux levrettes d'argent*. Mémoire envoyé.

* — BOURGOGNE, Province de France, qui a eu autrefois titre de *Royaume*, & depuis celui de *Duché-Pairie*. Les peuples qui établirent ce Royaume vers le tems de l'Empereur HONORIUS, venoient de l'ancienne Germanie. C'est sous GODEGESILE que les Bourguignons passerent le Rhin vers l'an 404 ou 408, & qu'ils commencerent à s'établir dans le pays où est aujourd'hui l'Alsace, la Franche-Comté & la Suisse. Ce Royaume des Bourguignons dura 126 ans, & finit à GONDEMAR, un des descendans de GODEGESILE, mort en 532 ou 534. Depuis, le Royaume de Bourgogne fut possédé par nos Rois, durant plus de 340 ans, jusqu'à ce qu'il fut usurpé en partie en 879 par *Boson*, en partie par RODOLPHE en 888, ce qui forma les deux Royaumes de la *Bourgogne-cis-Jurane*, dit autrement d'*Arles*; & celui de la *Bourgogne-trans-Jurane*. Le Royaume de la *Bourgogne-cis-Jurane* ou d'*Arles* ne dura que 47 ans depuis 879 jusqu'en 926. BOSON fut le premier Roi, & HUGUES le dernier. La *Bourgogne-trans-Jurane* a eu pour premier Roi RODOLPHE, fils de CONRAD II. Comte de Paris, qui se fit déclarer Roi en 888. RODOLPHE II. son fils, joignit le Royaume d'*Arles* & les *deux Bourgognes* deçà & delà le Mont-Jura en 926. Ce Royaume a fini à CONRAD *le Salique* en 1032.

Les anciens Ducs de Bourgogne ont commencé à BEUVES, qui fut Comte, du tems de CHARLES *le Chauve*, Roi de France. Ses descendans finirent à la seconde génération. Il y eut une seconde race des Ducs de Bourgogne qui commença à ROBERT DE FRANCE, fils du Roi ROBERT, & finit à PHILIPPE I. dit *de Roure*, Duc & Comte du Palatin de Bourgogne, &c. mort en 1361, sans enfans de MARGUERITE, Comtesse DE FLANDRES. C'est de cette race que sont sortis les Seigneurs de *Montagu*, les Seigneurs de *Sombernom*, les Dauphins de Viennois.

Les derniers Ducs de Bourgogne ont commencé à PHILIPPE DE FRANCE II. surnommé *le Hardi*, quatrieme fils du Roi JEAN, marié en 1369, à MARGUERITE, Comtesse de FLANDRES & d'Artois, veuve de PHILIPPE I. dernier du nom de la premiere branche des Ducs de Bourgogne. Ils ont fini à CHARLES, surnommé *le Hardi & le Téméraire*, né le 10 Novembre 1433, & tué devant Nancy le 5 Janvier 1477. MARIE DE BOURGOGNE, sa fille d'un second lit, épousa MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empe-

reur. De ces derniers Ducs de Bourgogne sont sortis les Comtes *de Nevers;* les premiers Ducs de Nevers étoient de la Maison *de Cléves*, & héritiers par femme de ces Comtes *de Nevers;* Les Ducs *de Brabant* étoient cadets des derniers Ducs *de Bourgogne*, & aînés des Comtes *de Nevers.* La branche des Ducs de Bourgogne subsistoit à la mort de CHARLES *le Hardi* ou *le Téméraire*. LOUIS XI. réunit le Duché de Bourgogne à la Couronne. LOUIS XIV. en 1682 donna le titre de Duc de Bourgogne à LOUIS DE FRANCE son petit-fils. Depuis, les aînés de petits-fils de France ont le titre de Ducs de Bourgogne. Voyez DUCHÊNE *en son Histoire de Bourgogne*, le Pere *Anselme*, *Moréri* & les autres. Les armes du Comté de Bourgogne étoient: *de gueules, à une aigle d'argent;* & à présent, *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.*

— BOURGOGNE (de) Seigneur d'Herbaumez, dans la Châtellenie de Lille en Flandres, tire son origine de JEAN, dit *sans peur*, Duc de Bourgogne, & Comte de Flandres, petit-fils de JEAN DE VALOIS, Roi de France.

I. JEAN, I. du nom, Duc DE BOURGOGNE & Comte de Flandres, eut d'*Agnès de Croy*, fille de *Jean*, Sire de Renty, & de *Marguerite de Craon*, un fils naturel, nommé JEAN, qui suit:

II. JEAN DE BOURGOGNE, II. du nom, né à Dijon en 1404, épousa à Louvain, au rapport de MM. *de Sainte-Marthe*, *Marguerite Absaloens*, fille du Seigneur de Kotsélaër, & de *Marguerite de Marbais*, laquelle étant morte, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut évêque de Cambray & Comte du Cambrésis en 1438. Il mourut à Malines le 17 Avril 1480; son corps fut inhumé à Bruxelles dans l'Eglise de Sainte Gudule, & son cœur en l'Eglise de Notre-Dame à Cambray. Il eut de *Marguerite Absaloens* sa femme, PHILIPPE-JEAN, qui suit. Il laissa encore d'autres enfans de plusieurs concubines qu'il avoit eues pendant qu'il étoit Evêque de Cambray, qui ont *sousbrisé* leurs armes, *d'un bâton noueux de Sinople, en barre, brochant sur le tout.*

III. PHILIPPE-JEAN DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur d'Herlaer, Amerval & de Monstrecourt, Pair de Cambrésis, né à Louvain en 1424, épousa par contrat passé à Bruxelles en 1450, *Jeanne de Hornes*, fille de *Philippe*, Baron de Gaësbeck, & de *Françoise de Hondeschote*, dont il eut: — 1. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Monstrecourt, né à Vilvorde en 1451, qui fut tué à la bataille de Nancy en 1477, laissant de *Barbe Vander-Ee*, sa femme, un fils nommé CORNIL DE BOURGOGNE, mort sans alliance. — 2. GODEFROY, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs d'Amerval & de Monstrecourt; — 3. CHARLES, auteur de *la branche* des Seigneurs *de Herlaer*, rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jacques de Jauche-de-Mastaing*, Chevalier, Seigneur de Gheste, Lierde & Hérimès, dont trois filles Chanoinesses.

Branche des Seigneurs d'AMERVAL & de MONSTRECOURT.

IV. GODEFROY DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Monstrecourt, après la mort de CORNIL son frere, né à Gand en 1452,

fut Pair de Cambrésis, épousa *Jeanne de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de Séchelles & de Clari en Picardie, & d'*Antoinette de Belloy*, Dame de Montigni-le-Romain, dont il eut : — 1. CHARLES, Abbé de Cantimpretz ; — 2. PHILIPPE, qui suit ; — 3. CATHERINE, mariée 1°. à *Pierre de Hérauguieres*, Seigneur de Villers & de Metz-en-Couture ; 2°. à *Claude de Châtillon*, Seigneur de Berri ; & 3°. à *Charles* ou *Jean*, Seigneur *de Fontaines* ; — 4. ANTOINETTE, Chanoinesse à Denain en Ostrévant ; — 5. & MARIE, mariée à *Jérôme de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Cornet & de Frémicourt, qui fut tué en 1565, inhumés l'un & l'autre en l'Eglise de la Madelene à Courtray.

V. PHILIPPE DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Monstrecourt, Berghem-Saint-Laurent & de Montigny, épousa *Marguerite d'Enghien*, fille d'*Hercule*, Seigneur de Kestergaët, & de *Dorothée de Roovere*, dont il eut : — 1. PHILIPPE, II. du nom, Chevalier, mort en bas âge ; — 2. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Montigny, mort sans alliance ; — 3. JEANNE, morte jeune sans alliance ; — 4. MAXIMILIENNE, Dame d'Amerval & de Berghem-Saint-Laurent, mariée à *Philippe de Rodoam*, Chevalier, Seigneur de Berleghem en 1538, & en 1539 premier Bourguemestre de Bruxelles, d'où descendent les Barons de Fontaine-l'Evêque modernes, fils puîné de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Doncourt ; — 5. & MARGUERITE, Dame de Montigny, après la mort de son frere, mariée à *Jean d'Ittre*, Chevalier, Seigneur de Nicot & d'Offenbais.

BRANCHE des Seigneurs DE HERLAER.

IV. CHARLES DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur de Herlaer, fils puîné de PHILIPPE-JEAN, & de *Jeanne de Hornes*, sa femme, fut Grand Fauconnier de S. M. C. Prevôt-Général des Pays-Bas, Grand-Mayeur de Vilvorde, du Pays de Vueren & Alentour, & épousa *Catherine de Van-Aëlst*, fille de *Diérick* ou *Thierry*, avec laquelle il est inhumé au milieu du grand Chœur de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de Vilvorde. Il mourut en 1535, & sa femme en 1533. On trouve à la *p*, *84* du *Tome I. du grand Théatre sacré du Duché de Brabant*, leur épitaphe & l'estampe de leur tombeau, avec ses armes à droite, & celles de ladite *Catherine de Van-Aëlst* à gauche, qui étoient : *d'or, à trois anilles de sable, au franc-quartier d'argent, chargé de trois fasces aussi de sable*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans, un fils qui suit :

V. DIÉRICK, THIERRY ou THÉODORIC DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur de Herlaer, Grand-Gruyer du Pays & Duché de Brabant, Prevôt-Général des Pays-Bas, Gouverneur & Châtelain de Vilvorde, épousa *Jacqueline Van-Royen*, morte en 1562, fille d'*Olivier*, Chevalier, Seigneur de Paddeschoot, Grand-Bailli de Tenremonde, & de *Marguerite Rops*, dont il eut : — 1. FRÉDÉRIC, qui suit ; — 2 & 3. CHARLES & PHILIPPE II. massacrés dans la forêt de Soigne ; — 4. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs d'Herbaumez, rapportée ci-après ; — 5. MADELENE, mariée à *Jacques Dongelberghe*, Chevalier, Grand-Drossart de Brabant, tige des Barons & Comtes *de Dongelberghe*, des Vicomtes *de Zillebeck*, des

des Barons *de Corbeck*, & des Marquis *de Resves*; — 6. & ELISABETH, mariée 1°. à *Jacques de Hupoel*, Chevalier, & 2°. à *Jean Geerts*, Ecuyer.

VI. FRÉDÉRIC DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur de Herlaer, épousa en 1565, *Elisabeth de Lumay*, dite *Pléting*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marguerite-Anne Swerts*, dont il eut: — 1. JORDAN, Religieux aux Bogards à Bruxelles; — 2. MAXIMILIEN dit *le Voyageur*, mort sans alliance à Palerme en Sicile; — 3. MATHIEU, qui suit; — 4. GILLES, Chanoine de Sainte Gudule à Bruxelles, mort en 1646; — 5. ELISABETH, Religieuse Bernardine à Beaupré près de Grammont; — 6. CATHERINE, Béguine à Bruxelles; — 7. & JEANNE, morte sans alliance.

VII. MATHIEU DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Rossembergh, épousa *Jossine Pardo*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Frémicourt, Rénoncourt & Bilandrie, & de *Lucie Antheman*. Il mourut le 25 Février 1647, & elle le 23 Mars suivant, & sont inhumés dans l'Eglise de S. Donat à Bruges. De ce mariage sont issus: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & LUCIE, morte en 1663. Elle avoit été mariée à *Ignace-Jean-Baptiste de Gras*, Ecuyer, Seigneur de Westende, fils de *Roland*, Chevalier, Seigneur de Buggenout & de Westende, & de *Françoise de la Vichte*, Dame de Nokeré, d'où descendent les Barons de Nokeré.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Rossembergh, né à Bruges en 163 . . . épousa *Marie Pardo*, fille de *Silvestre*, Chevalier, Seigneur de Frémicourt, & Bourguemestre de Bruges, dont il eut: — 1. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Rossembergh, qui n'eut qu'une fille morte sans alliance; — 2. CHARLES, Chevalier; — 3. JOSEPH, Chevalier; — 4. MATHIEU, Chevalier, tous trois morts sans alliance; — 5. & MARGUERITE, Dame de Herlaer & de Rossembergh, qui porta tous les biens de sa maison, par Mariage, à *Jean-Alphonse de Gras*, Ecuyer, Seigneur de Bouchotte, dont la postérité subsiste à Bruges.

Branche des Seigneurs D'HERBAUMEZ, *issue de celle des Seigneurs* DE HERLAER.

VI. HENRI DE BOURGOGNE-HERLAER, Chevalier, Prevôt-Général des Pays-Bas, Grand Mayeur de Vilvorde, du Pays de Vüeren & Alentour, quatrieme fils de THIERRI & de *Jacqueline Van-Royen*, comparut pardevant les Echevins de Vilvorde, avec ses freres & sœurs, le 18 Juin 1562, & épousa *Barbe Bouchorn*, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur de Grammont & d'Ophem, & de *Marguerite de Rodes*, issue d'*Ulric*, Comte *de Bouchorn*, près du lac de Constance. Il en eut: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. MADELENE, mariée à *Arnould de Ricke*, Ecuyer; — 3. & BARBE, morte à Vilvorde le 8 Mars 1647, femme de *Philippe Swerius*, Ecuyer, Seigneur d'Oixfort.

VII. PHILIPPE DE BOURGOGNE-HERLAER, Chevalier, épousa avant l'an 1603 *Isabeau de le Candele*, par laquelle il devint Seigneur d'Herbaumez dans la Châtellenie de Lille, fille & unique héritiere de *Maximilien*,

Chevalier, Seigneur dudit Herbaumez, dont il eut : — 1. JEAN, Chevalier, mort dans le Palatinat en 1626, Colonel de Cavalerie au Service de l'Empereur; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit; — 3. ISABELLE-CLAIRE, mariée à *François* ou *Antoine de Vicq*, Ecuyer, Seigneur de Berthof; — 4. ANNE, mariée à *François le Merchier*, Ecuyer, Seigneur de Noiroeul; — 5. ADRIENNE, mariée à *Charles-Anselme de Vicq*, Ecuyer, Seigneur d'Estraffel; — 6. & CATHERINE, mariée à *Jean le Bourgeois*, Ecuyer, Seigneur de la Cazerie, du Pec & de Lobel.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE BOURGOGNE-HERLAER, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez & du Tilly, né en 1613, fut Capitaine de 200 hommes pour le Service de Sa Majesté Catholique, & mourut en 1683. Il avoit épousé *Adrienne de Briois-d'Hulluch*, fille de *Maximilien*, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie & de Sailly, & de *Jeanne Hapiot*, dont il eut : — 1. N.... massacré dans les bois d'Hollain; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. JEAN-BAPTISTE, dit *l'Hermite*, mort sans alliance; — 4. & 5. JEANNE-ANGÉLIQUE, & CLAIRE-ALBERTINE, toutes deux Religieuses à Stéenvorde; — 6. & MARIE-THÉRESE, mariée à *Nicolas le François*, Ecuyer, Seigneur de Ninove.

IX. FRANÇOIS DE BOURGOGNE-HERLAER, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c. né en 1641, fut Capitaine de Cavalerie au Service de Sa Majesté Catholique, & mourut en 1702. Il avoit épousé *Marie-Anne de Velare*, Dame de Monsorel, fille de *Jean-Lamorald*, Seigneur de Zantfort, Maréchal héréditaire de Flandres, & de *Jeanne-Claude de Boyaval*, dont il eut les enfans qui suivent; sa veuve s'est remariée en secondes noces à *Roland Blondel*, Ecuyer, Seigneur d'Aubers & de Vendin, ayeul d'*Eugène-Roland-Joseph Blondel*, Seigneur desdits lieux, & Premier Président du Parlement de Flandres en 1757: — 1. BALTHAZARD-PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier, mort jeune; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Herbaumez*, qui a épousé *Antoinette Moucque*, dont il a trois filles; sçavoir : — (A) MARIE-ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de Flines près Douay; — (B) FRANÇOISE-HENRIETTE-JOSEPHE, Religieuse à l'Abbaye de Monchy en Picardie; — (C) & MARIE-THÉRESE, Religieuse à l'Abbaye de Marquette près Lille; — 4. MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-DENISE, mariée à *Jean de Terrasson*, mort Capitaine au Régiment de la Fere; — 5. & MARIE-ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de Saulchoir près de Tournay.

X. BALTHAZARD-PHILIPPE-FRANÇOIS DE BOURGOGNE-HERLAER, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c. *demeurant habituellement en son Château d'Herbaumez à Marquillies*, a épousé en 1713 *Marie-Anne-Thérese Parent*, Dame de Billaud, de laquelle sont issus : — 1. ALBERT-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-PHILIPPE, Chevalier, mort en bas âge; — 3. ANSELME-FRANÇOIS, Chevalier; — 4. LÉON-BALTHAZARD, Chevalier, dit *le Chevalier de Bourgogne*, Lieutenant dans Royal-Artillerie, au Service de Sa Majesté; — 5. & 6. THÉRESE-ALBERTINE, & MARIE-AUGUSTINE-ALEXANDRINE, mortes jeunes;

— 7. & Marie-Elisabeth, mariée le 14 Septembre 1751 à *André d'Hennin*, Ecuyer, Seigneur de Souverainpire, dont une fille nommée *Albertine-Elisabeth-Josephe-Desirée d'Hennin*.

XI. Albert-François de Bourgogne-Herlaer-d'Herbaumez, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c. a épousé par contrat passé à Saint-Omer le 7 Décembre 1756 *Marie-Cécile-Françoise Lallart*, fille de feu *Benoît-François*, Ecuyer, Seigneur de Berles, dont il a un fils nommé :

XII. Jean de Bourgogne, Chevalier, né le 13 Août 1758. Le P. *Anselme* parle de cette Famille jusqu'à Henri de Bourgogne, pere de Philippe, premier Seigneur d'Herbaumez. MM. de *Sainte-Marthe*, *Carpentier* & autres, en font aussi mention; & cet extrait a été dressé sur les contrats de mariage, testamens, partages, sépultures, épitaphes, & autres pieces justificatives. Les armes que cette famille continue de porter, sont les mêmes que celles que Jean, II. du nom, bâtard *de Bourgogne*, avoit, qui étoient : *écartelé, au 1 & 4 semé de France, à la bordure componée d'argent & de gueules*, qui est de Bourgogne moderne; *au 2 & 3 bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de gueules*, qui est de Bourgogne ancien; & sur le tout, *d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, qui est de Flandres; *les écartelures brisées d'une plaine d'or à la pointe de l'écu*; & pour cimier, *un arbre d'or, entre un vol de même*.

BOURGOGNE DE VACKEN, *voyez* VAKEN.

— BOURGOGNE-DE-MAUTOUR en Lorraine. *Le Mercure de France du mois de Juin 1731* écrit Bourgogne, & celui *de Janvier 1732* écrit Bourgongne.

Jean de Bourgogne, Seigneur de Saint-Owain, fut confirmé dans *sa Noblesse* lui & sa postérité, pour récompense de ses services militaires, par René d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar.

Dieu-donné de Bourgogne, Seigneur de Mautour, un de ses descendans, Exempt des Gardes-du-Corps de Louis XIII. en 1616, a eu entr'autres enfans de *Marie de Bierne*, son épouse, — 1. François, qui suit; — 2. & Louis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers du Duc d'Angoulême, Colonel-Général, Sergent de Bataille dans les Armées du Roi, depuis Maréchal de Camp en 1651, & ensuite Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment d'Infanterie d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, mort en 1656 âgé de 36 ans.

François de Bourgogne, Seigneur de Mautour en Brie, Capitaine du Régiment de la Reine-Mere Anne d'Autriche, épousa *Françoise de Villiers*, de laquelle sont sortis : — 1. Jean-Baptiste-Louis, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, mort à Strasbourg en 1706, âgé de 24 ans, d'une blessure qu'il reçut au siege de Haguenau en Alsace; — 2. Philibert-François, Prieur Commendataire de Marbor & de Montier en l'Isle; — 3. Charles, Chevalier de Saint Lazare & de Jérusalem, & Capitaine d'Infanterie au Régiment de Toulouse; — 4. Elisa-

BETH-FRANÇOISE, décédée le 22 Janvier 1732, âgée de 81 ans & un mois : elle étoit veuve de *Charles d'Hervilly*, Seigneur de Devize, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Ham; — 5. & JEANNE-FRANÇOISE, épouse de *N.... Moreau-de-Mautour*, décédée le 6 Juin 1731, âgée de 77 ans.

— BOURGOING, famille du Nivernois, dont étoit CLAUDE-FRANÇOISE BOURGOING, fille de FRANÇOIS BOURGOING, Ecuyer, Seigneur de Sichamps, & de *Françoise Bernard* sa femme, qui fut reçue à S. Cyr au mois d'Août de l'an 1692, & prouva sa noblesse depuis l'an 1524 que vivoit GUILLAUME BOURGOING, Seigneur de Poissons, qui avoit épousé *Marie le Clerc du Tremblai.* Les armes : *d'azur, à une croix ancrée d'or.*

* BOURGTHEROUDE en Normandie, Diocèse de Rouen : Terre & Seigneurie érigée par Lettres du mois de Décembre 1617 en *Baronnie*, en faveur de NICOLAS LE ROUX, Président à Mortier au Parlement de Rouen, lequel avoit épousé en 1586 *Catherine Olivier*, petite-fille du Chancelier de Leuville. NICOLAS LE ROUX, leur arriere petit-fils, vendit la *Baronnie* dont il est question à *N.... Voisins*, qui n'eut qu'une fille, aux droits de laquelle le Président *de la Londe*, son fils, la possede aujourd'hui.

— BOURGUIGNON-LAMURE, en Provence. C'est une ancienne Noblesse dont il est parlé dans tous les *Nobiliaires de Provence*, suivant les *preuves & mémoires* de famille qui nous ont été communiqués. *La Roque*, dans son *Traité de Noblesse*, *p. 91*, dit que PIERRE DE BOURGUIGNON, assista au ban & arriere-ban en 1300, & il est qualifié de *Miles. Gaufridy*, dans son *Histoire de Provence*, *Liv. x*, *art. 7*, *p. 419*, cite les BOURGUIGNONS parmi les gens de qualité qui se distinguerent à la défense de la Ville de Marseille contre le Connétable DE BOURBON, qu'ils obligerent d'en lever le siége en 1524 : ils ont donné les premiers Consuls à cette Ville dans le tems qu'il falloit être Gentilhomme pour être premier Consul.

I. PIERRE DE BOURGUIGNON, qui assista au ban & arriere-ban en 1300, est le premier de ce nom dont on ait connoissance.

II. AYCARD DE BOURGUIGNON, qui, selon les apparences, descendoit de lui, est la tige dont la descendance est prouvée : il étoit Gouverneur de la Citadelle de Grambois. *Nostradamus*, dans son *Histoire de Provence*, *p. 510*, marque qu'il la défendit en 1391 contre *Raymond de Turenne*, Comte de Beaufort, qui avoit embrassé le parti de *Charles de Duras* contre LOUIS III. Roi de Sicile & Comte de Provence, & MARIE DE BLOIS sa mere. Il épousa *Catherine de Fabry*, dont il eut entr'autres enfans, BALTHAZARD, qui suit.

III. BALTHAZARD DE BOURGUIGNON, I. du nom, Chevalier, épousa *Huguette de Beissan*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. & JEAN, qui fut Chanoine de l'Eglise Cathédrale, & exécuteur testamentaire de son frere.

IV. LOUIS DE BOURGUIGNON, Chevalier, testa le 28 Juin 1481; c'est par ce testament reçu par *Gilles*, Notaire à Marseille, qu'on connoît la

vraie origine de cette famille. LOUIS BOURGUIGNON y nomme pour son exécuteur testamentaire JEAN DE BOURGUIGNON son frere, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, fait un legs à sa mere & à sa femme, qu'il nomme tutrice de ses enfans, institue son héritier universel son fils aîné PIERRE, qui suit, & y dit qu'il veut être inhumé dans l'Eglise des Accoules, où son pere, noble BALTHAZARD & noble AYCARD, son aïeul, sont enterrés : ce tombeau est encore aujourd'hui la sépulture des Seigneurs de Lamure. Il eut de *Louise Bertrand*, sa femme, entr'autres enfans, ledit PIERRE, qui suit :

V. PIERRE DE BOURGUIGNON, I. du nom, Chevalier, eut trois fils de sa femme, dont le nom est inconnu ; sçavoir : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & 3. FRANÇOIS & JACQUES. C'est de leur tems que Marseille fut assiégée par le Connétable DE BOURBON ; & c'est d'eux dont parle *Gaufridy*, lorsqu'il cite les Bourguignons parmi les gens de qualité qui se distinguerent à la défense de cette Ville en 1524. *Il est prouvé que PIERRE est pere de CLAUDE, FRANÇOIS & JACQUES, 1°. par un contrat de vente passé avec eux devant* Olivary, *Notaire à Marseille en 1518, en faveur de Bernard Siriano ; 2°. & par une procuration donnée par lui & ses enfans à Dominique de Cambis, & passée devant Gaspard Citrano, Notaire en la même Ville, le 6 Mai 1519.*

VI. CLAUDE DE BOURGUIGNON, Chevalier, épousa *Jeanne de Bussiere*, niece de *Claude de Bussiere*, qui fit donation aux Bourguignons de la Terre de Lamure, située dans le Diocèse de Senez, relevante du Roi en qualité de Comte de Provence, à condition qu'ils porteroient le nom de Bussiere & les armes de cette Maison, *écartelées*, avec les leurs. *Les hommages rendus au Roi par les Bourguignons pour cette Terre, sont à la Chambre des Comptes d'Aix.* Les enfans nés de ce mariage furent : — 1. BALTHAZARD, II. qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, légataire de LOUIS, son dernier frere ; — 3. JEAN, aussi Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, & institué héritier universel de LOUIS, son dernier frere ; — 4. & LOUIS, Chevalier, qui fit son testament par acte passé devant *Jean Mitre*, Notaire à Marseille, le 9 Juillet 1579, par lequel il fait différens legs à BALTHAZARD & FRANÇOIS ses freres, & institue son héritier universel JEAN, son autre frere.

VII. BALTHAZARD DE BOURGUIGNON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, eut du Roi CHARLES IX, par commission de 1562, le commandement d'une Compagnie de trois cens hommes de pied, & mérita par ses services une lettre des plus obligeantes que S. M. lui écrivit en 1584. Cette commission & la lettre du Roi sont à la Chambre des Comptes d'Aix. Il fut élu premier Consul de Marseille en 1606, dans le tems, comme il a été dit plus haut, qu'il falloit être gentilhomme pour être premier Consul, conformément aux Lettres-Patentes du Roi, données à Paris le 6 Octobre 1585, qui ont eu vigueur jusqu'en 1652. Il épousa 1°. par contrat passé devant *Bertrand Ribier*, Notaire à Marseille, le 15 Octobre 1550, *Marguerite de Rabasse*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. par autre contrat passé devant *Laure*, Notaire en la même Ville, le 11 Juillet

1574, *Jeanne de Roux*, dont il eut, entr'autres enfans, PIERRE II. qui fuit.

VIII. PIERRE DE BOURGUIGNON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, époufa, par contrat paffé devant *Mallet*, Notaire à Marfeille, le 21 Septembre 1596, *Marguerite d'Alphantis*, dont il eut JOSEPH, qui fuit.

IX. JOSEPH DE BOURGUIGNON, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, fut élu premier Conful de Marfeille en 1646, & époufa par contrat paffé devant *Boniface Alphéran*, Notaire à Aix, le 16 Novembre 1631, *Blanche de Signier*, dont il eut BALTHAZARD III. qui fuit.

X. BALTHAZARD DE BOURGUIGNON, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, époufa par contrat paffé devant *Mitre*, Notaire à Marfeille, le 13 Septembre 1661, *Ifabeau de Lauvert*, dont il eut: — 1. JOSEPH II. qui fuit; — 2. CÉSAR, mort Lieutenant des Vaiffeaux du Roi; — 3. & BALTHAZARD, qui fut Capitaine dans le Régiment de Vendôme, & laiffa poftérité d'un mariage qu'il avoit contracté à Béthune.

XI. JOSEPH DE BOURGUIGNON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, époufa, par contrat paffé devant *Fabron*, Notaire à Marfeille, le 7 Juillet 1695, *Théodore de Croizet*, dont il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui fuit.

XII. JEAN DE BOURGUIGNON, Chevalier, Seigneur de Lamure, époufa, par contrat paffé devant *Olivier*, Notaire à Marfeille, le 2 Juin 1720, *Marie-Anne d'Audiffret*, dont il eut: — 1. JEAN-JOSEPH, qui fuit; — 2. BRUNO, Capitaine au Régiment de Belfunce; — 3. & N.... élevée à la Maifon de Saint-Cyr.

XIII. JEAN-JOSEPH DE BOURGUIGNON, Chevalier, Marquis de Lamure, fut reçu Page du Roi dans fa grande écurie en 1738, a fervi dans le Régiment des Gardes Françoifes, & étoit Sous-Lieutenant dans ce Régiment, lorfque Sa Majefté lui accorda en 1756, une Commiffion de Capitaine de Cavalerie à la fuite du Régiment d'Orléans; elle eft intitulée, *Louis, &c. à notre cher & bien amé le fieur* JEAN-JOSEPH *de Bourguignon-Buffiere, Marquis de Lamure, Sous-Lieutenant dans le Régiment de nos Gardes Françoifes, &c.* Il avoit été reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis en 1751. Il a fervi en qualité d'Aide-de-camp du Maréchal Duc de Richelieu, au fiége du Port-Mahon; & à fon retour Sa Majefté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, l'a nommé Exempt de fes Gardes-du-corps. Il a époufé par contrat paffé devant *Vanin*, Notaire à Paris, le 25 Janvier 1758, *Philippine-Charlotte de Chaftres-de-Cangé*. Généalogie dreffée fur un mémoire domeftique envoyé. Les armes font: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à un porc-épic de fable paffant fur une terraffe de finople, mouvante de la pointe de l'écu, & percé d'une fléche d'argent en barre, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*, qui eft de Bourguignon; *au 2 & 3 d'or, au fautoir de gueules*, qui eft de Buffiere. Devife: *contra hoftem furrectus.*

— BOURGUIGNON, autre famille de la même Province, mais de différente origine, dont eft:

JEAN BOURGUIGNON, reçu dans l'office de Confeiller-Secrétaire du Roi-Maifon-Couronne de France, & Audiencier près la Cour des Com-

ptes, Aides & Finances d'Aix, le 27 Mai 1747. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1723, *Madelene Béraud*, de laquelle il a eu, entr'autres enfans : — 1. JEAN-HONORÉ, qui suit; — 2 & 3. JOSEPH & JEAN-BAPTISTE, ce dernier, Officier au Régiment de Piémont, Infanterie, au service de France; — 4. JEAN-ANDRÉ, Officier dans le Régiment de Soissonnois, Infanterie; — 5, 6 & 7. ESPRIT-FRANÇOIS, LOUIS-FRANÇOIS & FRANÇOIS-ANTOINE; — & deux filles, MARIE-MADELENE-FÉLICITÉ, & MADELENE-CLAIRE.

JEAN-HONORÉ BOURGUIGNON, né le 27 Février 1729, se maria par contrat du 4 Septembre 1753, avec *Anne-Ursule Capuce*, fille de *N.... Capuce*, Avocat en la Cour, & Archiviste de la Communauté de Marseille. Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois hures de sanglier de sable, deux en chef & une en pointe; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*. Nouv. Armor. de Provence, *Tom. I. p. 178*.

* BOURI, Terre & Seigneurie, érigée en *Marquisat*, en faveur de *Guillaume Aubourg*, Grand-Audiencier de France, par Lettres du mois de Juin 1686, regiſtrées au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes, les 23 Janvier & 20 Juin 1687. Cette Terre est située dans le Vexin-François, Diocése de Rouen, Election de Gisors.

— BOURLAMAQUE, en Italien BURLAMACCHI, Maison ancienne de la République de Lucques en Italie. Dès le quatorzieme siecle, elle avoit rang parmi la haute Noblesse de cette République, & fournit en 1436, un Gonfalonier de Justice, qui est la dignité suprême de l'Etat. Elle a eu le même honneur en différens tems, & a toujours fait partie du Conseil des Nobles de la Ville de Lucques. Plusieurs Chevaliers de Malte en sont sortis. Le chef de cette Maison est actuellement CARLO BURLAMACCHI, Noble Lucquois & Sénateur.

D'une branche de cette Maison, qui passa à Geneve dans le seizieme siecle, étoit issu N.... BURLAMACCHI, Conseiller d'Etat à Geneve, auteur du livre *des Principes du Droit naturel*, mort sans enfans mâles.

Une autre branche vint s'établir à Paris dans le dix-septieme siecle, en la personne de FRANCESCO BURLAMACCHI, qui eut, par sa femme, la Seigneurie du Vivier & de Courtevron en Brie. Voyez *Gallia Christiana*, tome VIII; l'*Histoire de Meaux*, par Dom *Toussaint du Plessis*, & les *Mémoires de Madame de Maintenon*, seconde édition.

Son fils JEAN-FRANÇOIS DE BOURLAMAQUE, reçu Page de la grande Ecurie en 1693, fut tué en 1734, au combat de Parme. Il étoit frere de CATHERINE-ISIDORE DE BOURLAMAQUE, morte Abbesse du Pont-aux-Dames en 1752. Ses enfans sont : — 1. CLAUDE-CHARLES DE BOURLAMAQUE, Seigneur du Vivier & de Courtevron, ci-devant Capitaine au Régiment de *Saluzy*, Cavalerie; — 2. & FRANÇOIS-CHARLES DE BOURLAMAQUE, Maréchal-de-camp, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Chevalier honoraire de celui de Malte, & Gouverneur de la Guadeloupe. Les armes sont : *d'or, à une croix d'azur*.

* BOURNAZEL en Rouergue. C'est le nom d'une *Vicomté* érigée en *Marquisat* au mois d'Août 1624, en faveur de FRANÇOIS DE BUISSON,

où il y a une belle maison, & la principale Justice seigneuriale de Villefranche en Rouergue, qui est entrée dans la Maison DE BUISSON, une des plus distinguées de la Province, par le mariage de JEAN DE BUISSON, Seigneur de Mirabel, avec *Charlotte de Massip*, fille & héritiere de *Gaspard de Massip*, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes d'armes, & d'*Anne de Cardaillac*. Voyez BUISSON.

L'*Histoire* nous a conservé la *harangue* que fit au Pape PIE II. *Hugues de Massip-Bournazel*, Sénéchal de Toulouse, dans son Ambassade en 1462. *Pierre de Massip*, Sire de Bournazel, Chevalier, & l'un des Seigneurs de la Cour de CHARLES V. fut aussi son Ambassadeur auprès de ROBERT, Roi d'Ecosse, en 1379. Voyez l'*Histoire de LOUIS XI.* par *M. Duclos*, Tome I. p. 129 & 130, & la *Chronique* de *Froissard*, *Liv. II. chap.* 30, *p.* 46 & 47.

BOURNEL, Maison de Picardie, considérable par ses alliances, qui a donné un Général-Maître-Visiteur de l'Artillerie de France dans GUILLAUME DE BOURNEL, Seigneur de Lambercourt, qui vivoit en 1474.

JEAN DE BOURNEL, Seigneur de Puisseux, vivoit en 1330, & épousa *Jeanne de Thiembronne*, qui lui porta en mariage la Baronnie de Thiembronne située en Artois. Elle fut mere de

PIERRE DE BOURNEL, Seigneur de Thiembronne, qui épousa *Alips de Bauchain*, Dame de Bauchain, de Lambercourt, de Lamberzat, de Namps près Ardres, de Montigny, d'Anceville, &c. Leur quatrieme fils

GUILLAUME DE BOURNEL, Seigneur de Lambercourt, fut Général-Maître-Visiteur de toute l'Artillerie de France. LOUIS & GUICHARD DE BOURNEL, freres aînés de GUILLAUME, laisserent postérité. Celle du premier s'éteignit vers l'an 1549, dans son arriere-petit-fils LOUIS DE BOURNEL, qui fit donation le 12 Décembre 1546, des Terres de Rinquessen, de Monchi, de Fasques & de Thiembronne à son cousin HUGUES DE BOURNEL, Seigneur de Lambercourt, Gouverneur de Lille. Son fils MAXIMILIEN DE BOURNEL mourut sans postérité, & eut pour héritier son cousin-germain, GABRIEL DE BOURNEL, fils aîné de JEAN DE BOURNEL, Seigneur de Namps, & de *Jeanne le Vasseur*. Il étoit petit-fils de FLOUR BOURNEL, marié à *Catherine de Riencourt*, & celui-ci avoit pour pere GUILLAUME DE BOURNEL, mari de *N.... d'Ostove*, & pour aïeul, GUICHARD DE BOURNEL, Seigneur de Namps, mentionné ci-dessus, & allié à *Jeanne de Wissecq*.

GABRIEL DE BOURNEL épousa *Marguerite d'Etrées* & de Cœuvres, qui fut mere de

GABRIEL DE BOURNEL, II. du nom, Baron de Monchi, de Thiembronne, Seigneur de Namps, marié avant 1628, à *Louise d'Hervilli*. Leur fils

JEAN-PAUL DE BOURNEL, Seigneur de Namps, Baron de Thiembronne, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Maître de la garde-robe du Duc de Berry, est mort le 7 Novembre 1742, âgé d'environ 76 ans, étant né en 1666. Il avoit épousé en 1712, *Catherine Forcadel*, & fut pere de

CHARLES-GERMAIN DE BOURNEL, Baron de Monchi, de Thiembronne,

bronne, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, mort le premier Mars 1752, âgé de 30 ans. Il avoit épousé en 1749 *N.... Menage*, veuve de *N.... le Breton*, dont il a laissé

N.... DE BOURNEL, Baron de Monchi, de Thiembronne, &c. Voyez *Moréri* & le P. *Anselme*. Les armes: *d'argent, à un écusson de gueules, & une orle de huit perroquets de sinople.*

* BOURNEZEAU en Poitou: Terre & Seigneurie dans l'Election de Fontenay-le-Comte, unie à celle d'Epinaux & de Primonfrais, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1681, registrées le 28 Avril 1682 en faveur de JEAN DE CREIL, Maître des Requêtes, marié à *Suzanne d'Argouges*, dont sont nés: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARIE-FRANÇOISE-ADÉLAIDE, mariée le 10 Avril 1710 à *Jérôme d'Argouges*, Lieutenant-Civil à Paris. *Voyez* ARGOUGES.

JEAN-FRANÇOIS DE CREIL, Marquis de Bournezeau, Conseiller d'Etat & Intendant à Metz, est pere de MARIE-SUZANNE-FRANÇOISE DE CREIL, Duchesse Douairiere *de Beauvilliers*. Voyez BEAUVILLIERS.

— BOURNONVILLE: GUY DE BOURNONVILLE, Chevalier, Seigneur de Capres, de Hourech, de Lauvin, de Montigny, &c. Baron de Houllefort, Grand Veneur de Boulonnois, Gouverneur de la Ville & Château d'Abbeville, mort l'an 1544, épousa *Anne de Ranchicourt*, qui lui porta en mariage l'an 1533 la petite Ville & Seigneurie de Hennin-Liétard, avec celles de Divion, de Gouy, de Rouy, du Mesnil, de Furnes, de Vasqueshal, &c. C'est en faveur D'OUDARD DE BOURNONVILLE, son fils, Chevalier, Baron de Capres, que la Seigneurie d'*Hennin-Liétard* fut unie à la portion *de la Baillie* & au Fief *de Gouy-Servein*, & érigée en *Comté* par Lettres du Roi Catholique du 7 Septembre 1579. Il mourut le 28 Décembre 1585, Conseiller d'Etat, Président & Chef des Finances de Flandres, laissant de sa femme *Marie-Christine d'Egmont.*

ALEXANDRE DE BOURNONVILLE, Comte de Hennin, en faveur duquel le Roi HENRI IV. érigea en *Duché* l'an 1600 la Baronnie de *Houllefort* en Boulonnois. La postérité masculine de ce Seigneur s'est éteinte en 1727 dans la personne de son arriere petit-fils PHILIPPE-ALEXANDRE, Duc & Prince DE BOURNONVILLE. Il a laissé pour héritieres ses sœurs, ANNE-VICTOIRE DE BOURNONVILLE, la Maréchale de *Duras*, morte à Paris d'hydropisie, âgée de 79 ans, en Septembre 1764; & la Marquise de *Mailli*: la premiere avoit la Principauté de Bournonville. Les armes: *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.*

Le Marquis DE BOURNONVILLE, nommé le *Marquis de Sars*, au Service de l'Empereur, est de la même Maison. WOLFANG DE BOURNONVILLE obtint par Lettres du Roi Catholique du premier Septembre 1689, que la Seigneurie de Sars en Hainaut fût érigée en *Marquisat*: il étoit fils de JEAN-FRANÇOIS-BENJAMIN, Marquis DE BOURNONVILLE, Baron de Capres, & de *Marie-Ferdinande de Noircarmes de Sainte-Aldegonde*, sa seconde femme; & petit-fils d'ALEXANDRE, I. du nom, Duc DE BOURNONVILLE, qui avoit pour quinzieme aïeul GUILLAUME DE BOURNON-

VILLE, second fils D'EUSTACHE, Comte de Guines. GUILLAUME vivoit en 1031, & eut pour son partage la Seigneurie DE BOURNONVILLE en Boulonnois, dont sa postérité prit le nom.

Le *Marquis de Sars* fut fait en 1725 Gouverneur de Tenremonde, Général de Bataille des Armées de l'Empereur, & en 1728 *Stathouder* du Duché de Limbourg & Pays d'Outre-Meuse. Ce Seigneur a été marié deux fois, en premieres noces en 1694 à *Catherine*, Comtesse *de Haudion*, dont un fils; en secondes noces en 1708 avec *Angélique-Honorine Schets-d'Ursel*, sœur du Duc, morte le 24 Avril 1717. Ses enfans sont: — 1. JEAN-JOSEPH, Marquis DE BOURNONVILLE, né du premier lit en 1701, Capitaine de Dragons au Service de l'Empereur, marié en 1722 à *N..... Van-der-vel*, dont il n'a point d'enfans; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURNONVILLE, né du second lit le 15 Février 1710, marié le 5 Décembre 1738 à *N..... d'Ursel*, fille de *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Ursel; — 3. MAXIMILIEN-CASIMIR, né le 4 Octobre 1713; — 4. WOLFANG-JOSEPH, né le 30 Novembre 1715; — 5. ANNE-ALBERTINE, Chanoinesse à Mons, née le premier Janvier 1712; — 6. ANNE-MARIE-CHARLOTTE, Chanoinesse à Mons, née le 16 Juin 1717; — 7. & MARIE-LIDIE, née le 10 Juillet 1720, Comtesse de Bentheim.

WOLFANG-GUILLAUME, Marquis DE BOURNONVILLE & de Sars, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Impératrice-Reine, Général d'Infanterie de cette Princesse, Gouverneur & Capitaine-Général du Duché de Limbourg, est mort à Bruxelles le 17 Septembre 1754.

MICHEL-JOSEPH, Duc DE BOURNONVILLE, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or & de celui de S. Janvier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine-Général des Armées de S. M. & Capitaine de la Compagnie Flamande des Gardes-du-Corps, mourut le 2 Octobre 1733, âgé de 80 ans. Plusieurs auteurs font descendre la Maison DE BOURNONVILLE des anciens Comtes de Guines. C'est sur leur autorité, sur celle d'*André Duchesne*, & sur des Généalogies de cette Maison imprimées en 1657, & un *volume in-folio* en 1680 à Barcelone, que le P. *Anselme* commence par GUILLAUME DE BOURNONVILLE, second fils D'EUSTACHE, Comte de Guines, qui vivoit en 1071. Les premiers Seigneurs de cette Maison, jusqu'à JEAN DE BOURNONVILLE, II. du nom, Seigneur de Bournonville, qui vivoit en 1384, & mourut fort âgé, portoient: *de sable, à trois cuillers ou louches d'argent*. La branche aînée a fini à CLAUDE, Seigneur DE BOURNONVILLE, mort sans enfans en 1578, dont le pere servit sous LOUIS XII. & fut Colonel de mille fantassins. Voici les branches de cette Maison.

1°. Celle des Seigneurs *du Quesnoy*, descendus de CHARLES DE BOURNONVILLE, mort en 1528, & qui ont fini à HENRI DE BOURNONVILLE, Baron d'Insville, mort jeune au siége de Corbie, où il servoit sous les ordres du Duc de Longueville. Les armes comme celles de la branche ducale.

2°. Celle des Seigneurs *de Ranguessent*, qui ont pour auteur JEAN DE

BOURNONVILLE, mort en 1410; ils ont fini à NICOLAS DE BOURNONVILLE, Seigneur de Rangueſſent, &c. mort en 1504. Les armes comme celles des précédentes.

3°. Celle des Seigneurs *de Houvrec*, Barons de *Houllefort*, Princes & Ducs de *Bournonville*, ſortis de JEAN DE BOURNONVILLE, mort en 1479, après avoir ſuivi CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, dans toutes ſes guerres: il épouſa le 20 Janvier 1447 *Iſabelle de Preys*, Baronne de Houllefort. Il portoit pour armes: *écartelé*, *au 1 & 4*, de Bournonville, *au 2 & 3 de gueules au chef d'hermines*, qui eſt de Selles. JEAN DE BOURNONVILLE, II. du nom, ſon fils aîné, qui teſta en 1527, portoit: *écartelé, au 1 de* Selles, *au 2 d'or, à trois hures de ſable, 2 en chef & 1 en pointe; au 3 d'or ſémé de billettes d'azur, au lion de gueules; au 4 de gueules à la bande d'or chargée de trois tourteaux de gueules*; & ſur le tout, de Bournonville.

4°. Celle des Marquis *de Bournonville & de Capres*, ſortie de JEAN-FRANÇOIS-BENJAMIN DE BOURNONVILLE, Marquis de Bournonville, marié en Catalogne & mort à Namur en 1718, dont SALVADOR DE BOURNONVILLE étoit en 1730, Exempt de la Compagnie Flamande des Gardes-du-Corps du Roi d'Eſpagne; il avoit des freres & des ſœurs, & le Duc DE BOURNONVILLE, ſon grand oncle, avoit été Vice-Roi de Catalogne. Cette branche, comme les précédentes, porte: *de ſable, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or, la queue fourchée & paſſée en ſautoir.*

5°. Celle des Marquis *de Bournonville de Sars*, iſſus de WOLFANG, Marquis DE BOURNONVILLE & de Sars en Hainaut, Général de Bataille de l'Armée de l'Empereur en 1528, dont on a parlé après la branche aînée, au commencement de cet article.

6°. Celle des Seigneurs *de la Vallée*, qui ont pour auteur ROBERT DE BOURNONVILLE, dit *le Roux*, tué en 1436 à la bataille d'Ardres, & ont fini à JEAN DE BOURNONVILLE, ſon petit-fils, mort en 1509, ne laiſſant qu'une fille: il avoit été Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII. Les armes comme la précédente, *& une bordure d'or pour briſure.*

7°. Celle des Seigneurs *de Château-Briçon*, qui a commencé à ANDRÉ ou ADRIEN DE BOURNONVILLE, mort en Juillet 1369, & qui a fini à PIERRE DE BOURNONVILLE, Seigneur de Château-Briçon, &c. mort le 26 Juillet 1489, ne laiſſant que deux filles.

8°. Celle des Seigneurs *du Château-Breteche*, iſſus de BAUDOUIN DE BOURNONVILLE, qui vivoit en 1383: ils n'ont formé que trois degrés, & ont fini à WALLERAN DE BOURNONVILLE, un des premiers Capitaines des Armées du Duc de Bourgogne en 1475. On croit que c'eſt de lui que deſcendent les Seigneurs *de Bournonville* en Champagne, qui avoient une Terre dans cette Province du nom *de Bournonville*, laquelle eſt entrée dans *Vaudetar de Perſan*, & dont quelques-uns ont porté le titre de Seigneurs de Bournonville: cette Terre a paſſé à N...... DE BOURNONVILLE, oncle maternel du premier Duc de *Châtillon*, Gouverneur du Dauphin.

9°. Celle des Barons *de Itfort*, qui ont commencé à RAOUL DE BOURNONVILLE, Baron de Itfort, Conseiller, Chambellan de *Godefroy Plantagenet*, Roi d'Angleterre, mort en 1140. HENRI DE BOURNONVILLE, II. du nom, son petit-fils, Baron d'Itfort, se voyant sans enfans, fit venir en Angleterre ROBERT DE BOURNONVILLE, son cousin, qu'il adopta & institua héritier de tous ses biens.

10°. Il y avoit une branche *bâtarde* de Bournonville établie en Picardie sous le nom des Seigneurs *de la Haye*, sortie de JEAN, bâtard DE BOURNONVILLE, qui vivoit en 1577. JEAN DE BOURNONVILLE, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Haye, un de ses descendans au cinquieme degré, étoit âgé de 25 ans lorsqu'il fut maintenu dans *sa noblesse* le 8 Janvier 1701 pardevant l'Intendant de Picardie. Leurs armes : *de Bournonville, brisées d'une barre de gueules brochante sur le tout.* On trouve encore du nom DE BOURNONVILLE les Seigneurs de S. Marcau, ceux de Macheraumenil, de Pocancy, qui ont produit leurs titres de noblesse pardevant l'Intendant de Champagne au mois d'Août 1667, mais dont on n'a pu trouver la jonction avec la Maison DE BOURNONVILLE. Voyez le *Nobiliaire de Champagne*, imprimé à Châlons en 1673, *pag. 89 & 91*; & le P. *Anselme.* On trouve encore JEAN DE BOURNONVILLE, Seigneur de la Vallée, marié avec *Jeanne de Linières*, dont il eut entr'autres enfans, vers 1400, CHARLOTTE DE BOURNONVILLE, mariée à *Antoine d'Ailly*, II. du nom, Seigneur de Varanne, fils d'*Antoine*, I. du nom, & de *Jeanne de Luxembourg.* Les armes : *d'argent, au lion de sinople, armé & lampassé.*

— BOURRELIER en Franche-Comté, famille établie à Paris vers le commencement du dernier siecle. Elle a pour tige GUILLAUME BOURRELIER, Seigneur de Givry, Conseiller du Duc PHILIPPE *le Bon*, Maître des Requêtes de son Hôtel, & son Procureur-Général en ses Parlemens des Duché & Comté de Bourgogne en 1434 : son alliance fut avec *Jeannette de Rosey*, sœur de l'Evêque de Tournay.

FRANÇOIS-JOSEPH BOURRELIER, dit *de Malpas*, Comte de Mautry, descendu de lui au neuvieme degré, s'est marié le 3 Novembre 1739 avec *Jeanne-Claudine de Saint-Mauris*, fille de feu *Jean-Charles de Saint-Mauris*, Seigneur de Verges, Chevalier de S. Georges au Comté de Bourgogne, & de *Jeanne-Catherine de Varignolle.* De ce mariage sont issus : — 1. HENRI-JOSEPH BOURRELIER, dit *de Malpas*, né le 16 Octobre 1742, reçu Page de Madame la Dauphine le 21 Décembre 1756; — 2. & CHARLES-XAVIER BOURRELIER, dit *de Malpas*, né le 10 Octobre 1745. Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois tréfles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*; supports : *deux griffons d'or*; devise : *loyal & gay.* Voyez le *Nobiliaire de Salins*, *p. 23 & suivantes.*

* BOURRIS, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie le 24 Novembre 1582 en faveur de *Georges du Bec.*

* — BOURSONNE, dans le Valois, Diocèse de Soissons, Election de Crépy, Terre & Seigneurie qui est une *Vicomté*, possédée depuis plus de 200 ans par la famille DE CAPENDU.

CHARLES DE CAPENDU, Ecuyer, Seigneur de Capendu & du Prouvay, Vicomte de *Bourſonne*, Pair du Comté de Saint-Pôl en Artois, & Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, Charge poſſédée par tous ſes deſcendans juſqu'à préſent, eſt nommé parmi *les Nobles* dans le *Procès-verbal de réduction de la Coutume de ce Duché*, fait le 13 Septembre 1539 : il mourut en Septembre 1546. De lui deſcendoit au quatrieme degré,

CHARLES DE CAPENDU, IV. du nom, Vicomte de Bourſonne, Seigneur de Capendu & d'Hennzis, Commandeur de Moreuil, de l'Ordre de S. Lazare, Chevalier de S. Louis, allié le 26 Septembre 1689 à *Jeanne-Baptiſte de Gaune*. De ce mariage ſont nés : — 1. CHARLES, né le 31 Mars 1695, Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 5 Avril 1710 ; — 2. & AMABLE-PAUL-JEAN-BAPTISTE, né le 29 Juin 1698, reçu le 3 Avril 1703 Chevalier de Malte dans le Grand Prieuré de France, où ſon oncle, RENÉ DE CAPENDU, avoit été reçu le 4 Mai 1673 ; & reçu auſſi Page du Roi, comme ſon frere aîné, le 2 Mai 1713. *Voyez* CAPENDU.

* — BOUSBECKE ou BOUSSEBEQUES, de la Flandre-Walonne, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douay, Recette de Lille : Terre & Seigneurie qui a été long-tems poſſédée par la famille noble de GHISELIN. ANNE ou AGNÈS DE GHISELIN, fille unique & héritiere de GEORGES, la porta en mariage en 1536 à *Jacques*, Seigneur *d'Ydeghem* dans le Pays d'Aloſt, Haut-Bailli de Tenremonde, fils de *Charles d'Ydeghem*, Ecuyer, & de *Catherine Van-der-Delfe*. *Jacques d'Ydeghem* teſta en 1577, & fut pere de

CHARLES D'YDEGHEM, Seigneur de Vize, Grand Bailli d'Ypres, créé Chevalier en 1598, & en faveur duquel la Seigneurie de *Bousbecke* fut unie à pluſieurs Fiefs & érigée en *Baronnie* par Lettres des Archiducs ALBERT & ISABELLE du 30 Septembre 1600, enthérinées en la Chambre des Comptes de Lille le 17 Avril 1702. Il avoit épouſé *Marie*, Dame *de Cortéwiele* & de Bors, mere de JEAN D'YDEGHEM, Baron de Bouſbecke, allié à *Marie de la Vieuville*, Dame & héritiere de Waton, de laquelle il eut :

CHARLES-FRANÇOIS D'YDEGHEM, Baron de Bousbecke, Grand Bailli de Caſſel, créé *Comte de Waton* en 1629, mort en 1678 ſans poſtérité de *Madelene-Cécile-Dorothée de Croy-Roeux*, qu'il avoit épouſée en 1643.

BOUSCHET *de Sourches*, au Maine. *Voyez* BOUCHET.

— BOUSQUET DE MONTLAUR en Languedoc, famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Jugemens rendus par M. *du Gué*, Intendant en Dauphiné, le 23 Juin 1667, & M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 24 Décembre de l'année ſuivante 1668.

I. Noble homme PIERRE DE BOUSQUET, Ecuyer, Seigneur & Baron de Verlhac, rendit hommage de ſa Terre au Roi, duquel elle relevoit en ſa qualité de Comte de Toulouſe, le 9 Avril 1459, & fut pere de

II. FRANÇOIS DE BOUSQUET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Verlhac, qui fut marié deux fois : 1°. par contrat paſſé devant *Pierre*

Duranty, Notaire à Toulouſe, le 5 Décembre 1484, avec *Jeanne Larret*, fille de *Bernard Larret*, Seigneur de Merville, Conſeiller du Roi & Premier Préſident du Parlement de Toulouſe ; & 2°. par contrat paſſé devant *Jean Petit*, Notaire au Comté de Carmain, le 17 Décembre 1497, avec *Antoinette de Villéla*, fille de *Raymond de Villéla*, Seigneur de Morvilha au Comté de Carmain, Dioceſe de Toulouſe. On ignore s'il a eu des enfans du premier lit; mais du ſecond il eut entr'autres ETIENNE, qui ſuit. On trouve dans le même tems une donation de la Terre, Seigneurie & Baronnie *de Verlhac*, faite à Meſſires GAUCELIN & NICOLAS DE BOUSQUET, le 27 Juin 1497, par Meſſire *Jacques*, Vicomte *de Villemur*, & Seigneur de Calvinet, leur couſin, fils de feu magnifique homme Meſſire *Jean de Villemur*.

III. ETIENNE DE BOUSQUET, I. du nom, né à Verlhac, Diocèſe de Montauban, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Verlhac, fut pere, par *Gaſparde de Bonnal*, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire à Montpellier, le 8 Janvier 1535, fille de noble *Charles Bonnal*, habitant de Gange, de : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & GUILLAUME.

IV. JEAN DE BOUSQUET, Chevalier, Seigneur de Verlhac, de Saint-Aunes & du Château du Pin, Baron de Montlaur, d'abord Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Montpellier, & depuis ſecond Préſident en la même Chambre par Lettres de Proviſions du 25 Juin 1579, en laquelle Charge il ne fut reçu que le 24 Novembre 1581. épouſa 1°. *Marguerite de Toureillon*, laquelle il charge par ſon teſtament du 27 Août 1588 (reçu par *Antoine Claugier*, Notaire à Montpellier), de ſe faire acquitter ſur ſes biens de ce que GUILLAUME DE BOUSQUET, ſon frere, lui pourroit demander ſur ceux D'ETIENNE DE BOUSQUET & de *Gaſparde de Bonnal*, leur pere & mere : ce teſtament n'eut point lieu, étant morte ſans enfans peu de tems après ; & 2°. par contrat paſſé devant *Raimond Pol*, Notaire au lieu de Fons, Sénéchauſſée de Niſmes, le 29 Avril 1590, *Diane de Laudun*, Dame de Mirabel, fille de *François*, Seigneur du même lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Gabrielle de Camſier*, dont il eut, entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui ſuit, en faveur duquel il teſta le 27 Janvier 1597. Il eſt qualifié dans ce teſtament *ſon fils aîné*.

V. FRANÇOIS DE BOUSQUET, II. du nom, Chevalier, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunes, du Château du Pin, &c. ayant embraſſé le parti des armes, eut ordre du Duc *de Montmorenci*, Gouverneur du Languedoc, le 8 Avril 1621, de veiller ſoigneuſement à la conſervation de ſon Château, & d'y mettre une garniſon, fut Capitaine au Régiment de *Perrault*, Infanterie, par Commiſſion du Roi du 19 Juillet 1622, obtint de ce Prince des Lettres Patentes datées de Paris le 16 Avril 1624, par leſquelles S. M. *conſidérant les fideles ſervices que lui avoit rendus pendant les mouvemens des dernieres guerres civiles, FRANÇOIS DE BOUSQUET, Baron de Montlaur, & que ſon Château, dont il avoit généreuſement ſoutenu le ſiége, avoit été raſé*, lui confirme de nouveau la permiſſion

d'ajouter à ses armes *un chef d'azur, chargé de sept fleurs-de-lis d'argent*, fut ensuite Capitaine de Cavalerie & Sergent de bataille. Il fut depuis Conseiller du Roi, Président en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Lettres de Provisions du premier Août 1643, & acte de réception du 7 Octobre suivant; & Conseiller d'Etat. Il fut marié deux fois : 1°. par contrat passé devant *Conte*, Notaire à Montpellier, le 13 Octobre 1613, à *Grasinde de Rignac*, fille d'*Arnaud de Rignac*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la même Chambre des Comptes, & de *Gillette du Bandinel*; & 2°. avec *Louise de la Fare*. Il testa le 17 Novembre 1650, par acte passé devant *Guite*, Notaire à Montpellier, en faveur d'ETIENNE son fils aîné du premier lit, qui suit, par lequel testament il lui laisse la Terre & Place de Saint-Aunes, & lui substitue, en cas de mort, JACQUES-HERCULE DE BOUSQUET, son frere consanguin.

VI. ETIENNE DE BOUSQUET, II. du nom, Chevalier, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunes, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie par Commission du Roi donnée à Amiens le 24 Juin 1649, se maria, par contrat passé devant *Alix*, Notaire à Gap, le 12 Février 1662, à *Marie du Faur*, Dame de Montejer, Saint-André, la Frésinouse, &c. fille de *Manteïer* & d'*Anne de Paul-de-Lamanon*; & obtint des Lettres-Patentes en forme de chartres, datées de Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1679, par lesquelles S. M. érige la Terre & *Baronnie de Montlaur* en Languedoc en *Marquisat*, en sa faveur, tant *en considération des services qu'il lui avoit rendus en Italie, en Flandres & en Catalogne, pendant plus de vingt années*, que *pour reconnoître encore ceux de son pere*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans, ETIENNE, qui suit.

VII. ETIENNE DE BOUSQUET, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Montlaur, fut baptisé en l'Eglise de Notre-Dame de la Ville de Gap le premier Novembre 1664. C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille. Les armes : *d'or, à la croix vuidée de gueules; au chef d'azur, chargé de sept fleurs-de-lis d'argent*, 4 & 3. Couronne *de Marquis*.

* — BOUSSAC-LE-CHATEAU, en Berri, Diocèse de Bourges, Election d'Issoudun : ancienne *Baronnie* qui a été possédée par les puînés de la Maison de DÉOLS, jusqu'à EBBES DE DÉOLS, qui ne laissa que quatre filles, l'une desquelles, nommée MARGUERITE DE DÉOLS, eut, par partage fait avec ses sœurs, les Terres de *Boussac* & d'Huriel; elle épousa *Roger de Brosse*, second fils d'*Hugues*, Vicomte *de Brosse*, dont la postérité posséda la Baronnie de *Boussac*, jusqu'au décès de JEANNE, dite DE BRETAGNE, qui eut pour héritiere *Marie de Luxembourg*, Duchesse de Mercœur & de Penthievre, alliée à PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, Duc de Mercœur. Celui-ci vendit la Terre de *Boussac*, à la Reine LOUISE sa sœur, après la mort de laquelle il en fut de nouveau possesseur, & la laissa avec ses autres biens à FRANÇOISE DE LORRAINE sa fille, alliée à *César*, Duc *de Vendôme*, qui l'échangea en Janvier 1640, contre celle de la Ville-aux-Clercs avec *Henri-Auguste de Loménie*, Secrétaire d'Etat.

Elle fut vendue en 1649 à JEAN DE RILHAC, Seigneur de Saint-Paul, Gentilhomme d'Auvergne, & à sa femme *Catherine-Madelene de Grillet-de-Brissac*. Leur fils, FRANÇOIS DE RILHAC, Baron de *Boussac*, qui épousa *Jeanne-Armande de la Roche-Aymon*, fut pere de MARIE-ALBERT DE RILHAC, allié à *Françoise-Catherine-Charlotte de Coustain-de-Masnédau*, dont il eut pour fille unique, MARIE-LOUISE DE RILHAC, Dame de Boussac, mariée le 14 Novembre 1730, à *Jean-Baptiste*, Marquis *de Carbonieres*, fils aîné de *Melchior de Carbonieres*, Comte de Saint-Brice, Seigneur de Chambery & du Repere, & de *Françoise de la Bréville-de-Chantrezac*. De ce mariage sont nés cinq fils & quatre filles. *Voyez* CARBONIERES.

— BOUSSEL, Seigneur de Parfouruy, en Normandie, Généralité de Caen. *La Roque*, dans son *Hist.* de la Maison de *Harcourt*, *p. 1496*, parle de FRANÇOIS DE BOUSSEL, Seigneur de Parfouruy, qui étoit pere d'ALIX DE BOUSSEL, qui fut mariée avec *Robert de Nollent*, Seigneur de Trouville & de Maillot. Les armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.*

— BOUSSICAUD, en Provence, Diocese d'Arles : famille anoblie par Lettres-Patentes du 24 Septembre 1597. Ces Lettres déclarent que TROPHIME & CLAUDE DE BOUSSICAUD, de la Ville d'Arles, sont issus de la famille du Maréchal DE BOUCICAUT ou BOUSSICAUD, & leur permet d'en porter les armes. Elles furent enregistrées le 22 Octobre 1668, registre *Fulgur*, fol. 613.

TROPHIME & CLAUDE BOUSSICAUD avoient vieilli dans le service, & s'étoient très-distingués dans plusieurs occasions importantes. Ils avoient un troisieme frere, nommé ETIENNE, qui fut premier Aumônier de la Reine, & fait Evêque de Grasse en 1599.

CLAUDE BOUSSICAUD épousa une fille de la Maison d'*Arlatan*, & ne laissa point d'enfans. TROPHIME son frere, Maître-d'hôtel de la Reine MARGUERITE, par Lettres du 26 Juillet 1606, s'étoit allié, par contrat du 13 Décembre 1600, avec *Blanche de Riviere*. Ils se retirerent à Grasse, où ils avoient fait une branche, actuellement éteinte, aussi bien que celle qui étoit habituée à Arles.

La famille *de Gros*, surnommée BOUSSICAUD, établie à Arles, se dit sortie du même tronc que la précédente, dont elle portoit les armes, mais elle fut anoblie en 1643. JACQUES DE BOUSSICAUD, qui en est aujourd'hui le chef, est premier Consul d'Arles, & vit sans alliance, de même que son frere CHARLES DE BOUSSICAUD. Leur pere & leur grand-pere avoient pris femmes dans les Maisons nobles de *Lieuron* & de *Perrin*. Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, chargée sur l'estomac d'une fleur-de-lis d'or.*

— BOUTASSI, en Provence : CHARLES DE BOUTASSI, Marquis de Châteaularc, co-Seigneur de Feuveau, & Seigneur de Rousset, fut pourvu d'un office de Trésorier-général de France le 11 Octobre 1678. Le Roi érigea en *Marquisat* sa Terre & Seigneurie de *Châteaularc*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1687, enregistrées au *fol.* 685 du *Registre* du Parlement d'Aix en 1690.

Joseph-Ignace de Boutassi, son neveu-germain & son héritier, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix en 1713, & épousa *Gabrielle de Guerin*, des Seigneurs du Castelet, de laquelle il a : — 1. Jacques-Valentin de Boutassi-Rousset, reçu dans l'Office de son pere le 11 Mars 1747 ; — 2. & un second fils. Les armes : *de gueules, à trois bandes d'or ; au chef d'azur, chargé d'un château de trois tours d'or. Nouvel Armorial de Provence*, Tom. I. *p. 179 & 180.*

— BOUTEILLER-DE-SENLIS. La Maison des Bouteillers-de-Senlis, tire son origine, selon l'opinion commune, des anciens Comtes de Senlis. Elle a possédé si long-tems la charge de *Grand Bouteiller de France*, que ceux qui en sont sortis depuis l'an 1200 jusques à présent, ont tous porté le nom de *Bouteiller* avec celui *de Senlis.*

I. Genselin de Senlis, Bouteiller de France sous le Roi Hugues-Capet, vivoit l'an 863, & eut pour fils :

II. Rothold de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, Chevalier vivant l'an 887, ainsi que témoigne une charte de l'Abbaye de S. Bertin, par laquelle on apprend qu'il laissa deux fils : — 1. Foulques, qui suit ; — 2. & Guy, Chevalier, dont on ne trouve que le nom.

III. Foulques de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, eut différend avec *Renaud*, Seigneur de Creil, pour la Seigneurie de *Humbert-Huisin* qu'il avoit usurpée ; & l'an 1027, il signa à une charte du Roi Robert pour l'Abbaye de S. Germain-des-Prés. Le nom de sa femme est inconnu ; l'on sçait seulement qu'il eut : — 1. Landry, qui suit ; — 2. & Garnier, Chevalier, nommé dans une charte du Roi Philippe, I. du nom, l'an 1076, qui eut pour fils Gautier de Senlis, Chevalier.

IV. Landry de Senlis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, épousa, sous le regne du Roi Philippe I, une Dame nommée *Ermengarde*, de laquelle il eut trois fils, héritiers de ses biens après sa mort, arrivée l'an 1080 : — 1. Guy, qui suit ; — 2. Hubert, Chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé dans un titre de l'an 1119 ; — 3. & Simon, qui passa en Angleterre, où il fit la branche des Comtes *de Hutingdon* & de *Northampton*, rapportée ci-après.

V. Guy de Senlis, I. du nom, surnommé *de la Tour*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Derency, de Villepinte & de Bray-sur-Onette, consentit à la donation que fit un nommé *Garnier*, Chevalier, au Prieuré de S. Martin-des-Champs de Paris l'an 1099. Il eut pour femme une nommée *Berthe*, qu'il laissa mere de quatre fils : — 1. Guy, II. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France, mort sans enfans l'an 1112 ; — 2. Louis, Seigneur de Chantilly, & Bouteiller de France après son frere, qui défendit avec une valeur extraordinaire la Ville de Pont-Audemer assiégée par Henri I. Roi d'Angleterre, l'an 1124, & mourut aussi sans enfans ; — 3. Guillaume qui suit ; — 4. & Etienne, Doyen de l'Eglise d'Orléans, puis Evêque de Paris, & enfin Chancelier de France sous le Roi Philippe I. Il mourut le 30 Juillet 1140.

VI. Guillaume de Senlis, I. du nom, surnommé *le Loup*, Seigneur

de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte & de Bray-sur-Onette, succéda à LOUIS DE SENLIS son frere, en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1131 jusques en l'an 1147. Il accompagna le Roi LOUIS *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, & eut pour femme une nommée *Adelvise* ou *Adelvie*, dont il laissa : — 1. GUY, qui suit ; — 2. BARTHELEMY, Doyen de Notre-Dame de Paris, Evêque & Comte de Châlons en Champagne en 1147, mort au voyage de Jérusalem, selon *Alberic*, l'an 1151 ; — 3. HUGUES, surnommé *le Loup*, Seigneur de Villepinte, qui a fait une branche dont nous parlerons ci-après ; — 4. PIERRE, Chanoine & Archidiacre dans l'Eglise de Soissons ; — 5. & ETIENNE, Doyen de l'Eglise de Senlis, en faveur duquel le Pape LUCIUS III. confirma toutes les donations faites à son Eglise par sa Bulle du 30 Juin 1182.

VII. GUY DE SENLIS, III. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Montespillouer, de Brasseuse & de Bray, fut Bouteiller de France après son pere, & épousa l'an 1152, *Marguerite de Clermont*, Dame de Lusarches, fille de *Renaud*, II. du nom, Comte *de Clermont en Beauvoisis*, & sœur de *Raoul*, I. du nom, Comte *de Clermont*, Connétable de France. Il mourut l'an 1188, laissant : — 1. GUY, qui suit ; — 2. GUILLAUME, surnommé *le Bouteiller* & *le Loup*, Seigneur de Brasseuse, mort sans enfans l'an 1191 ; — 3. RENAUD, surnommé *le Bouteiller*, élu Evêque de Toul l'an 1201, & que MATHIEU DE LORRAINE, son Prédécesseur, qui avoit été déposé, fit assassiner le 10 d'Avril l'an 1217 ; — 4. NEVELON, dit *le Bouteiller*, Seigneur de Brasseuse, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. MAHAUD, morte le 18 d'Octobre, suivant le *Martyrologe* de Meaux ; — 6. & N .... dont le nom est ignoré.

VIII. GUY DE SENLIS, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, de Lusarche, d'Ermenonville, de Montespillouer, de Coye, de Bray & de Montmeliant, fut fait *Chevalier* l'an 1181, & ensuite pourvu de la Charge de Bouteiller de France l'an 1186. Il eut pour femme *Elisabeth de Trie*, fille d'*Enguerrand*, II. du nom, Seigneur *de Trie*, & de la fille de *Dreux*, Seigneur de *Money-le-Chastel* ; & mourut le 16 d'Octobre 1221, laissant : — 1. GUY, qui suit ; — 2. GUILLAUME, rapporté après son frere ; — 3. RAOUL, Seigneur de Luzarches, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 4. & MARIE, nommée dans une charte de l'an 1210.

IX. GUY LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, V. du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville & de Montespillouer, eut pour femme *Elisabeth de Garlande*, fille de *Guillaume de Garlande*, V. du nom, Seigneur de Livry, & *d'Alix de Châtillon*, son épouse, dont il eut pour fils :

X. GUY LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, VI. du nom, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, mort au siége de Damiette l'an 1249, sans enfans de *Marguerite de Milly*, son épouse.

IX. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, II. du nom, Seigneur de Chantilly, de Courteuil & de Montmeliant, fils puîné de GUY, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, & d'*Elisabeth de Trie*, son épouse, eut pour femme *Alix de Rôny*, fille de *Guy Mauvoisin*, Seigneur de Rôny, & d'*Alix de Pochoëst* : il fit plusieurs biens aux Abbayes de Chaalis, de

Belozanne & d'Hevinaux, ès années 1212, 1234 & 1237; & laissa: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUY, mort sans alliance; — 3. & AGNÈS, nommée dans un acte de l'an 1250.

X. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Chantilly, de Courteuil & de Montmeliant, mort l'an 1286, eut pour femme *Jeanne d'Aunoy*, Dame de Money-le-Neuf, fille de *Pierre d'Aunoy*, Chevalier, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. RAOUL, Seigneur de Courteuil, mort sans être marié le 10 Février 1332; — 3. JEANNE, femme en premieres noces de *Mathieu*, V. du nom, Seigneur *de Montmorenci;* & en secondes de *Jean de Guines*, Vicomte de Meaux.

XI. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, III. du nom, Seigneur de Chantilly, de Montmeliant & de Money-le-Neuf, fut un de ceux qui servirent le Roi en sa guerre de Flandres l'an 1303: il fut marié deux fois, 1°. avec *Léonore de Beausant*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Beausant;* & 2°. avec *Blanche de Montmorenci*, fille d'*Erard de Montmorenci*, Seigneur de Conflans, & de *Clémence de Muret*, sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere: — 1. GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, qui épousa *Jeanne de Clermont*, sœur de *Jean de Clermont*, Maréchal de France, & mourut sans enfans; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & ISABEAU, femme 1°. de *Jean de la Tournelle*, Seigneur de Villiers; & 2°. de *Simon Duhamel*, Seigneur de Lignieres en Picardie.

XII. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Courteuil & de Becloy, fut marié deux fois, 1°. avec *Jeanne de Villebon;* & 2°. avec *Jeanne de Luzarches*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit:

XIII. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, V. du nom, Seigneur de Courteuil de Becloy & de Saintines, Capitaine de Senlis, mort sans enfans de *Marguerite de Cugneres*, son épouse.

Seigneurs D'ERMENONVILLE.

IX. RAOUL LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, troisieme fils de GUY, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France, & d'*Elisabeth de Trie*, eut pour sa part, de la succession de son pere, la Terre de Luzarches, dont il fit hommage l'an 1228 à GUILLAUME, Evêque de Paris; & depuis, GUY LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, VI. du nom, son neveu, étant mort sans enfans au siége de Damiette, il devint son seul héritier des Terres d'Ermenonville & de Montespillouer, & mourut l'an 1250, ayant été marié deux fois, 1°. avec *Jeanne de Rougemont*, fille de *Guy*, Seigneur *de Rougemont*, & d'*Isabeau Descheres*, son épouse; & 2°. avec *Marguerite de Milly*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Milly* en Gâtinois, & de *Jeanne de Lory*, sa seconde femme. Il eut du premier lit: — 1. JEANNE, femme de *Thibaut*, Comte *de Beaumont;* & du second lit vinrent: — 2. RAOUL, qui suit; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Montespillouer, mort sans enfans de sa femme nommée *Jeanne* dans un titre de l'Ab-

baye de Chaalis de l'an 1270 ; — 4. Anseau, Seigneur de Luzarches & de Coye, qui eut de sa femme, aussi nommée *Jeanne*, une fille nommée Marguerite le Bouteiller-de-Senlis, morte jeune ; — 5. & Geoffroi, Chanoine & Archidiacre de Beauvais & de Sens en 1275.

X. Raoul le Bouteiller-de-Senlis, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Dranel & de Lery en la Prevôté d'Orléans, épousa *Marguerite de l'Isle-Adam*, nommée avec lui dans un accord fait au mois de Février 1269 avec l'Abbé & les Religieux de Chaalis. Il mourut l'an 1276, laissant : — 1. Guy, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville & de Dranel, mort sans enfans de *Jacqueline de Soisy*, sa femme ; — 2. Guillaume, qui suit ; — 3. Adam, Seigneur de Coye & de Noisy, qui a fait une branche dont nous parlerons ci-après ; — 4. Jean, mort sans être marié ; — 5. & Raoul, Chanoine d'Orléans en 1314.

XI. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lory & des Ruées, eut pour femme, vers l'an 1293, *Jeanne de la Chapelle*, fille de *Geoffroi de la Chapelle*, Chevalier, dont il laissa : — 1. Guy, qui suit ; — 2. Geoffroi, Chanoine & Chancelier de Chartres & de la Sainte Chapelle de Paris, premier Chapelain du Roi, mort le 12 Juillet 1377 ; — 3. Isabeau, morte sans alliance ; — 4. & Marguerite, morte aussi sans alliance.

XII. Guy le Bouteiller-de-Senlis, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lory & des Ruées, eut pour femme *Blanche de Chauvigny*, sœur de *Jean de Chauvigny*, Seigneur de Leuroux, & fille de *Christophe de Chauvigny*, Seigneur de Leuroux, de Saint-Charrier, de Neuvy & Palioux en Berri ; il vendit avec elle, & de son consentement, au Chapitre de Chartres, l'an 1329 la Seigneurie de *Saint-Georges-sur-Eure*, & mourut avant l'an 1350, laissant : — 1. Guy, qui suit ; — 2. Raoul, Seigneur de Montespillouer, rapporté ci-après ; — 3. Guillaume, Seigneur de Saint-Charrier, auteur de la branche des Seigneurs de Money, rapportée aussi ci-après, — 4. Marie, femme 1°. de *Renaud de Saint-Maard*, Seigneur de Vineuil ; & 2°. *d'Oger d'Anglure*, Seigneur de Chemisy ; — 5. Jeanne, femme aussi 1°. de *Nicolas Bracque*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing ; & 2°. de *Guillaume de Courcy*.

XIII. Guy le Bouteiller-de-Senlis, III. du nom, Seigneur d'Ermenonville & de Leuroux, épousa *Marie de Cherchemont*, de laquelle il eut pour fille unique :

XIV. Blanche le Bouteiller-de-Senlis, mariée trois fois, 1°. avec *Philibert de Lespinasse*, Chevalier ; 2°. avec *Imbaut*, Seigneur *du Peschin ;* & 3°. l'an 1376 avec *Godefroi de Boulogne*, Seigneur de Montgascon, troisieme fils de *Robert*, VII. du nom, Comte *d'Auvergne & de Boulogne*, & de *Marie de Flandres*, sa seconde femme.

Seigneurs de Montespillouer, *&c.*

XIII. Raoul le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Montespillouer, fils puîné de Guy, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche*

de Chauvigny, rendit plusieurs signalés services au Roi JEAN pendant la guerre qu'il eut avec les Anglois, & mourut combattant pour lui à la bataille de Poitiers l'an 1356. Il eut pour femme *Marguerite de Courtenai*, fille de *Pierre de Courtenai*, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Marguerite d'Arrablai*, sa femme, dont il laissa pour fille unique :

XIV. JEANNE LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Dame de la Ferté-Loupiere, d'Arrablai & de Montespillouer, femme l'an 1364 d'*Erard de Thianges*, Chevalier, Seigneur de Marolles-sur-Seine.

Seigneurs DE MONEY, *&c.*

XIII. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Saint-Charrier & de Villedieu, troisieme fils de GUY, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche de Chauvigny*, eut pour femme *Jeanne de Meudon*, dont il laissa entr'autres enfans.

XIV. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Saint-Charrier, de Saintines & de Money-le-Neuf, Sénéchal & Capitaine d'Angoulême, puis de Limousin & d'Auvergne l'an 1398, mort l'an 1420. Il avoit épousé *Marie de Sermoises*, dont il eut : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, qui fut donné en ôtage aux Anglois avec JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême ; & mourut fort vieux sans alliance le 20 Août l'an 1461, ayant élu sa sépulture au cimetiere des Innocens à Paris, où elle se voit encore.

XV. CHARLES LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Saint-Charrier & de Money-le-Neuf, mourut à la bataille de Baugé l'an 1421. Il avoit eu pour femme *Jeanne*, Dame *de Money-le-Vieil*, dont il laissa :

XVI. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Saint-Charrier, de Vineuil, de Money-le-Neuf & de Money-le-Vieil, qui s'allia avec *Madelene de Mouy*, Dame de Messy, fille de *Jean de Mouy*, des Gallehaus, Seigneur de Mouy en Beauvoisis, & de Messy, Sénéchal de Vermandois, & de *Marie de Villebeon.* Il mourut l'an 1456, laissant : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & JEANNE, Dame de Saintines, de Boulancy & du Plaissier, femme de *Jean de Vaux*, Chevalier, en 1468.

XVII. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, II. du nom, Seigneur de Money, de Messy & de Vineuil, Chevalier du Guet à Paris, épousa le 11 Août 1477 *Oudette de Harlay*, fille de *Jean de Harlay*, Seigneur de Grandvilliers, & de *Louise l'Huillier*, son épouse ; & mourut l'an 1511, laissant : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, qui fut d'Eglise, & mourut l'an 1545 ; — 3. GIRARD, Seigneur de Bovigny, qui a fait une branche dont nous parlerons ; — 4. GUILLAUME, nommé dans un acte de l'an 1511 avec ses freres, & mort peu de tems après, — 5. JEAN, Chevalier de Malte ; — 6. & FRANÇOISE, femme de *Guignardin*, dit *Landiefay*, Ecuyer.

XVIII. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, III. du nom, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le-Neuf & Vineuil, mort l'an 1547, avoit épousé *Perrette d'Aunoy*, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur d'Orville, & de *Catherine de Montmorenci* ; de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui a continué

la postérité ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Bis, & mort sans enfans l'an 1552 ; — 3. CHARLES, Seigneur de Money en partie, qui épousa *Jeanne de Begeon*, & mourut l'an 1561, laissant pour fille unique GUILLEMETTE LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, morte sans postérité ; — 4. FRANÇOISE, Religieuse au Prieuré de Fontaines, Diocèse de Meaux ; — 5. & JEANNE, Religieuse à l'Abbaye de Moncel, près Pont-Sainte-Maixence.

XIX. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, IV. du nom, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le-Neuf & de Vineuil, mort l'an 1584, épousa *Antoinette Piédefer*, Dame de Pontillau, fille de *Robert Piédefer*, Seigneur de Guiencourt & de Very, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Pâris*, Dame de Pontillau, sa prémiere femme, dont il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. CHARLES, Seigneur de Vineuil, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château de Dammartin, marié trois fois, 1°. en 1587 avec *Anne Blanchaston*, Dame de Pelletot au Pays de Caux, dont il eut un fils mort au berceau ; 2°. sans enfans en 1594 avec *Jeanne Dauvet*, fille de *Pierre Dauvet*, Seigneur des Marets, & de *Marthe de Saint-Simon* ; & 3°. avec *Anne de la Riviere*, de laquelle il n'a point aussi laissé d'enfans ; — 3. CATHERINE, femme de *Philippe*, Seigneur *de Valliqueville* en Normandie ; — 4. CLAUDE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise ; — 5. & ANTOINETTE, femme de *Flerent*, Seigneur *de Calonne*.

XX. PHILIPPE LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le-Neuf & Vineuil, mort l'an 1627, fut marié deux fois, 1°. avec *Marie Briçonnet* ; & 2°. avec *Anne Dauvet*, fille de *Jean Dauvet*, Seigneur de Rieux, & de *Charlotte l'Huillier*, son épouse. Il eut du premier lit : — 1. CATHERINE, femme de *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charost, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome. *Voyez* BÉTHUNE. Et du second lit vinrent : — 2. JEAN, qui suit ; — 3. & PHILIPPE, Abbé de Sainte-Marie des Alleus, mort âgé de 19 ans.

XXI. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, V. du nom, Comte de Money, &c. mort l'an 1669, eut pour femme l'an 1620 *Isabelle de Prunelé*, fille de *Charles de Prunelé*, Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, & de *Madelene Pinart*, Vicomtesse de Comblizy, son épouse ; dont : — 1. PHILIPPE, mort l'an 1636, âgé de 11 ans ; — 2. CHARLES, mort au berceau ; — 3. HENRI, mort aussi au berceau ; — 4. ARMAND, Enfant d'Honneur du Roi LOUIS XIV. mort aussi jeune ; — 5. FRANÇOIS, mort en venant au monde ; — 6. un second FRANÇOIS, mort de même ; — 7. un troisieme FRANÇOIS, qui suit ; — 8. & MARIE, femme 1°. de *Charles de Brichanteau*, Marquis de Nangis ; & 2°. de HENRI-AUGUSTE D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin.

XXII. FRANÇOIS LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, dit *le plus jeune*, Comte de Money, Mestre-de-camp du Régiment de la Reine, né le 18 Mai 1643, eut pour femme *Marie de Harlay*, fille d'*Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Procureur-Général au Parlement de Paris, & de *Marie de Bellievre*, son épouse.

Seigneurs DE RANSIERES.

XVIII. GIRARD LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Bovigny, Grand Sénéchal de Lorraine, troisieme fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Mouſſy, & d'*Oudette de Harlay*, ſon épouſe, eut pour femme *Barbe de Houſſe*, Dame de Bovigny & de Ranſieres en Lorraine, où il s'établit. Leurs enfans furent : — 1. CHRÉTIEN, Seigneur de Ranſieres, mort ſans enfans ; — 2. DANIEL, qui ſuit ; — 3. CHARLES, Seigneur de Bovigny, mort auſſi ſans enfans ; — 4. N . . . femme du Seigneur *de Ludre* ; — 5. N . . . femme du Seigneur de Ramenecourt ; — 6. & ANTOINETTE, morte fille.

XIX. DANIEL LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Ranſieres, eut pour femme N . . . *de Ludre*, dont ſortirent : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. & CHRÉTIEN, Seigneur de Ranſieres, mort ſans poſtérité.

XX. PAUL LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Bovigny & de Ranſieres, de Bron & de Vaux, épouſa *Antoinette de Haraucourt*, Dame de Manieres, dont il laiſſa : — 1. JEAN, mort jeune ; — 2. HENRI, qui ſuit ; — 3. ANTOINETTE, femme de *François des Armoiſes*, Seigneur d'Aunoy ; — 4. CHARLOTTE, née à Saluces, morte à l'âge de 20 ans ; — 5. CATHERINE, femme de *François de Pont*, Seigneur de Rennepont ; — 6. EVE-CLAIRE, femme de *Charles*, Seigneur de Senevoy ; — 7. ANNE, femme de *François de Broué*, Seigneur de Broncourt ; — 8. AGNÈS, Religieuſe à Metz ; — 9. & PAULINE, morte jeune.

XXI. HENRI LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Comte de Vineuil, Seigneur de Ranſieres & de Bovigny, mort à la bataille de Réthel, eut pour femme *Antoinette des Armoiſes*, fille d'*Antoine-Marie des Armoiſes*, Seigneur de Neuville près Bar-le-Duc, dont il laiſſa deux filles : ANTOINETTE & MARIE, dont on ignore la deſtinée.

Seigneurs de NOISY.

XI. ADAM LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Coye & de Noiſy près Beaumont, Chambellan du Roi PHILIPPE LE BEL, troiſieme fils de RAOUL, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Marguerite de l'Iſle-Adam*, ſon épouſe, eut de ſa femme, dont le nom nous eſt inconnu : — 1. GUY, Seigneur de Coye, mort ſans enfans de *Guillemette de Ruilly* ſon épouſe, fille *d'Oudard de Ruilly*, Chevalier ; — 2. AMAURY, Seigneur de Coye & de Noiſy près Beaumont, mort auſſi ſans lignée l'an 1346, de N . . . ſon épouſe ; — 3. ADAM, qui ſuit ; — 4. ANSEL, Seigneur d'Orville, qui a fait une branche rapportée ci-après ; — 5. JEAN, qui épouſa *Marguerite de Machaut*, de laquelle il eut des enfans dont on ne peut parler faute de *Mémoires* ; — 6. JACQUELINE, femme de *Jean du Châtel*, Seigneur de Vienne en Brie ; — 7. & JEANNE, femme 1°. de *Pierre de Machaut*, Ecuyer du Roi CHARLES *le Bel* ; & 2°. de *Louis de Beaumont*, Seigneur de Sainte-Genevieve.

XII. ADAM LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, II. du nom, Seigneur de Noiſy près Beaumont, & de la Grange-le-Roi, épouſa *Jeanne du Châtel*,

Dame du Coudray, dont il eut : — 1. JEAN, muet de naissance, qui vivoit encore l'an 1395 ; — 2. & ISABEAU, femme 1°. de *Gaucher du Châtel*, Seigneur de Malicorne ; & 2°. de *Pierre de Villaines*, Chevalier, fils aîné de *Pierre* dit *le Bégue*, Seigneur de Villaines.

Seigneurs d'ORVILLE.

XII. ANSEL LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur d'Orville, quatrieme fils d'ADAM LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Coye & de Noisy, est qualifié *Valet tranchant du Roi PHILIPPE de Valois*, par Lettres du 14 Octobre 1342 ; le nom de sa femme est inconnu ; nous sçavons seulement qu'il en eut :

XIII. ANSEAU LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, II. du nom, Seigneur d'Orville, Ecuyer d'écurie de CHARLES, Duc D'ORLÉANS, qui eut pour femme *Nicole de l'Hôpital*, fille de JEAN, Seigneur de l'Hôpital, & de *Jeanne Bracque*, Dame de Choisy, dont : — 1. JEAN, Seigneur d'Orville, vivant l'an 1445 ; — 2. & N... femme en 1411, de *Philippe Ridel*, Ecuyer.

XIV. Nous n'avons point de connoissance si ce JEAN LE BOUTEILLER, Seigneur d'Orville, a laissé postérité.

Seigneurs de BRASSEUSE.

VIII. NEVELON DE SENLIS, dit *le Bouteiller*, Seigneur de Brasseuse, quatrieme fils de GUY, III. du nom, de la branche aînée, Seigneur de Chantilly, & de *Marguerite de Clermont*, Dame de Luzarches, son épouse, eut pour femme une nommée *Alix*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & AGNÈS, femme de *Raoul*, Seigneur *de Franconville*.

IX. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, I. du nom, Seigneur de Brasseuse, vivant l'an 1221, fut marié deux fois, 1°. avec une nommée *Béatrix*, & 2°. avec *Isabeau de Brébant*, fille de *Milon de Brébant*, Seigneur du Plessis, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier mariage : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & JEAN, qui épousa *Jeanne de Chaumont*. Il suivit CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, au Royaume de Sicile, qui le créa son Grand Maréchal.

X. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, II. du nom, Seigneur de Brasseuse, eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

XI. N.... femme de *Guy de Nery*, Seigneur de Saintines, dont sortit *Jeanne de Nery*, Dame de Saintines, femme de *Pierre*, Seigneur *de Cugnieres*.

Seigneurs de VILLEPINTE.

VII. HUGUES DE SENLIS, surnommé *le Loup*, Seigneur de Villepinte & de Charenton, troisieme fils de GUILLAUME, I. du nom, surnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte & de Bray-sur-Onette, Bouteiller de France, & de *Adelvie* son épouse, retint le surnom de *Loup* qu'il laissa à sa postérité ; de lui & d'*Appoline* sa femme sortirent : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. & RENÉE LE LOUP, mentionnée dans une Charte de l'Abbaye de S. Denis.

VIII. HUGUES DE SENLIS, dit *le Loup*, II. du nom, Seigneur de Villepinte & de Charenton, mort l'an 1247, fut marié deux fois, 1°. avec *Jeanne la Pie*, dont sortit EUSTACHE LE LOUP, femme de *Philippe*, Seigneur de Noency; & 2°. avec *Marie*. Il eut du premier lit: — 1. EUSTACHE LE LOUP, femme de *Philippe*, Seigneur de Noency; & du second lit vinrent: — 2. GUY, qui suit; — 3. GUILLAUME LE LOUP, Chevalier, marié à une Dame nommée *Agnès*; — 4. & ADELINE ou ADELAIS LE LOUP, femme du Seigneur *de Thieux*.

IX. GUILLAUME LE LOUP, Seigneur de Villepinte & de Charenton, fut marié avec *Isabeau de Pompone*, qui se trouve nommée dans un acte de l'an 1253, dont sortirent: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. MARGUERITE, femme de *Renaud de Pompone*, Chevalier; — 3. & ADELVIE, Religieuse en l'Abbaye d'Hievre.

X. HUGUES LE LOUP, III. du nom, Seigneur de Villepinte, vendit avec *Perronelle*, dite *Comtesse*, sa femme, tous les bois, cens, champarts & fiefs qu'il possédoit audit lieu de Villepinte, aux Religieux de S. Denis.

Seigneurs de HUTINGDON & de NORTHAMPTON en Angleterre.

V. SIMON DE SENLIS, I. du nom, troisieme fils de LANDRY, I. du nom, Seigneur de Chantilly, & d'*Ermengarde* son épouse, étant passé en Angleterre, le Roi GUILLAUME *le Conquérant* lui voulut faire épouser *Judith* sa niéce, fille de *Mahaud*, Comtesse d'*Aumale*, sa sœur utérine, veuve de *Waleve*, Comte *de Hutingdon & de Northampton*, qui le refusa, à cause qu'il étoit boiteux, comme remarque *Ingulphe*, Abbé de Croëlaud, lequel ajoute en l'*Histoire de la fondation de son Abbaye*, que le Roi irrité contre elle de ce refus, la priva de ces deux Comtés, qu'il donna à SIMON DE SENLIS, & le maria l'an 1010, avec *Mahaud*, fille aînée de la Comtesse & dudit *Waleve*. Selon le même Auteur, SIMON DE SENLIS fit bâtir le Château *de Northampton* & le Monastere *de S. André*, & étant mort avant la Comtesse *Mahaud* sa femme, elle se remaria avec DAVID, Roi d'Ecosse, laissant de son premier mariage deux fils & une fille: — 1. SIMON, qui suit; — 2. WALEVE, Abbé de Melrose; — 3. & MAHAUD, femme de *Robert*, Seigneur *de Wodhamuoter* & de Dunmonn.

VI. SIMON DE SENLIS, II. du nom, Comte de Hutingdon & de Northampton, suivit le parti d'ETIENNE, Roi d'Angleterre, contre la Reine MAHAUD & HENRI II. son fils. Il mourut l'an 1151, & eut pour femme *Isabeau de Beaumont*, fille de *Robert de Beaumont*, I. du nom, Comte de Licestre, & d'*Amicie de Norduvic*, son épouse, dont il eut

VII. SIMON DE SENLIS, III. du nom, Comte de Hutingdon & de Northampton, mort sans enfans l'an 1184, d'*Alix de Gand*, Comtesse de Lincoln, son épouse.

MOUSSI-LA-CONTOUR est une branche de l'ancienne & illustre Maison des BOUTEILLER-DE-SENLIS, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire, faute de *mémoires*. Ce que nous en sçavons, c'est que le Comte DE MOUSSI, marié le 22 Octobre 1739, avec *Jeanne-Marguerite d'Azaie-des-Fosses*, Dame de l'Epinay, a pour fils unique le Marquis DE MOUSSI,

Capitaine au Régiment de *Bauffremont*, Dragons. Les premieres armes de la Maison de BOUTEILLER-DE-SENLIS étoient : *écartelé, d'or & de gueules ;* & ils ont souvent porté un écusson *de gueules, chargé* en quelques endroits *de trois coupes d'or;* d'autres en ont mis *cinq en forme de croix ;* & d'autres, *six, 3, 2 & 1*, par allusion à la charge de Grand Bouteiller de France, dont ils ont été revêtus. *Voyez*, sur la Maison des BOUTEILLERS-DE-SENLIS, leur Généalogie dans *les grands Officiers de la Couronne*, dressée d'après le manuscrit d'*André Duchesne*, Tome VI. *p. 250 & suivantes.*

— BOUTEILLER ou BOUTILLIER (le) Seigneur de Maigremont & de Chaumont en Normandie, dans le Vexin-François : famille maintenue en sa Noblesse le 20 Décembre 1669. *La Roque*, dans son *Traité des bans & arriere-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Châtellenie de Vernon, comparut GUILLAUME BOUTEILLER, armé d'un corset & javeline, pour se vouger.

TOUSSAINT LE BOUTEILLER, Ecuyer, Seigneur de Feron, avoit épousé vers l'an 1500, *Françoise d'Alleray*, pere & mere de JEAN LE BOUTEILLER, Seigneur de Maigremont, qui épousa le 22 Janvier 1549, *Marie de Cuissy*, dont, MARTIN LE BOUTEILLER, Seigneur de Maigremont, qui servit en qualité d'homme d'armes, depuis 1594 jusqu'en 1604. Il avoit épousé le 24 Février 1584, *Perrette de Grainville-de-Chavançon*, dont, SÉBASTIEN LE BOUTEILLER, Seigneur de Maigremont, qui servoit en 1520, en qualité de Lieutenant de la Compagnie du sieur *d'Aubourg*. Il fut pere de FRANÇOIS LE BOUTEILLER, qui servoit dans le Régiment de la *Feuillée*, Cavalerie, en 1643. Il fut fait prisonnier au siége de Valenciennes, & épousa le 15 Novembre 1675, *Marie de la Selle*, dont, JEAN-BAPTISTE-ROBERT LE BOUTEILLER, Seigneur de Maigremont & de Saint-Cyr, marié le 19 Septembre 1710, à *Elisabeth Boucher*, fille d'*Antoine Boucher*, Payeur des rentes. Les armes : *d'azur, à sept chevrons d'argent posés l'un au-dessus de l'autre, & un cerf de même, courant de droite à gauche à la pointe de l'écu.*

— BOUTELIER (le) : famille noble & ancienne, dont étoit : PIERRE LE BOUTELIER, Seigneur de Banne, qui épousa *Marie de Châtillon*, Dame de Loysi, fille de *Jean*, Seigneur de Bonneville & de Loysi, & d'*Isabeau de Trie*, & petite-fille de *Jean de Châtillon*, Seigneur de Gandelu, Grand-Maître de France, & d'*Isabeau de Montmorenci*. Il en eut, entr'autres enfans, JEANNE LE BOUTELIER, mariée 1°. au Vicomte *Laponet*, duquel on ignore si elle a eu postérité ; & 2°. à *Pierre Toignel*, Seigneur d'Espence, dont des enfans. Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, surmontée d'une fasce vivrée de gueules.*

— BOUTHILLIER-CHAVIGNY, famille originaire de Bretagne. Le premier connu de ce nom est :

I. JEAN BOUTHILLIER, Seigneur de Maupertuis, marié à *Marguerite d'Est*, dont :

II. SÉBASTIEN BOUTHILLIER, Seigneur de Belle-Chaussée, &c. marié à *Catherine de Laage ;* il en eut, entr'autres enfans, DENIS, qui suit.

III. Denis Bouthillier, Seigneur de Fouille-Tourte & du Petit-Oye, fut un des plus fameux Avocats du Parlement de Paris, en 1589 Conseiller au Présidial d'Angoulême, où il étoit né; & enfin Conseiller d'Etat en 1619: il mourut en 1622, & avoit épousé dès l'an 1576 *Claudine de Macheco*, de laquelle il eut: — 1. Claude, qui suit; — 2. Sébastien, Evêque d'Aire; — 3. Denis, auteur de la branche des Seigneurs *de Rancé*, rapportée ci-après; — 4. Victor, Archevêque de Tours, & premier Aumônier de Gaston de France, Duc d'Orléans; — 5. Anne, femme de *N..... de la Barde;* — 6. & N..... Abbesse de Saint Antoine-les-Paris.

IV. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons-sur-Seine & de Fossigny, épousa en 1606 *Marie de Bragelongne*, fille unique de *Léon Bragelongne*, Seigneur des Caves, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Eléonore de la Grange-Trianon.* Il eut beaucoup de crédit auprès du Cardinal *de Richelieu*, qui le fit Conseiller d'Etat en 1619, Secrétaire d'Etat en 1628, Surintendant des Finances en 1632, & Trésorier des Ordres du Roi en 1633, sur la démission de *Thomas Morant*: il mourut à Paris le 13 Mars 1655, dans sa soixante-onzieme année; & sa veuve le 26 Mai de l'an 1673. Ils ne laisserent pour fils unique que:

V. Léon Bouthillier, Comte de Chavigny & de Busançois, Secrétaire & Ministre d'Etat, & Grand Trésorier des Ordres du Roi après son pere: il avoit épousé le 20 Mai 1627 *Anne Phelypeaux*, fille & unique héritiere de *Jean*, Seigneur de Villesavin, Comte de Busançois, mort le 23 Novembre 1660, & d'*Isabelle Blondeau.* Il mourut le 11 Octobre 1652, & sa veuve le 3 Janvier 1694, âgée de 81 ans. Il eut de son mariage: — 1. Armand-Léon, Comte de Chavigny, qui suit; — 2. Gaston-Jean-Baptiste, dit *le Marquis de Chavigny*, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, mort Brigadier le 24 Octobre 1718 sans alliance; — 3. Jacques-Léon, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. Louis, Chevalier de Malte; — 5. François, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Roi, d'abord Evêque de Rennes, puis de Troyes en 1678, qui remit son Evêché en 1697 en faveur de Denis-François, son neveu, rapporté ci-après: il mourut âgé de 90 ans le 15 Septembre 1731; — 6. Gilbert-Antoine, mort Grand Vicaire de Troyes en 1694; — 7. Louise-Françoise, morte veuve sans enfans le 27 Novembre 1722, dans sa quatre-vingt-neuvieme année, de *Philippe de Clérambaut*, Comte de Palluau, Maréchal de France; — 8. & 9. Anne-Julie & Marie, Religieuses à S. Antoine-des-Champs à Paris; — 10. Elisabeth, Religieuse de la Croix, ensuite Abbesse d'Issy; — 11. Henriette, mariée à *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, mort le 14 Avril 1698, & elle en 1664, âgée de 27 ans. *Voyez* LOMÉNIE. — 12. Renée, mariée à *Jean Beuzelin*, Seigneur de Bosmelet, Président au Parlement de Rouen, morte le 20 Mars 1711, âgée de 68 ans, dont Anne-Marie Beuzelin, mariée le 19 Juin 1698 à *Henri-Jacques Nompar de Caumont*, cinquieme Duc de la Force, mort en 1726 sans postérité; sa femme est morte le 16 Novembre 1752, âgée de 84 ans, laissant pour son héritier le jeune Mar-

quis *du Roure* ; — 13. & autre MARIE ; mariée 1°. le 29 Janvier 1669 à *Nicolas Brûlart*, Premier Préſident au Parlement de Dijon, mort le 29 Août 1692, dont elle fut la ſeconde femme ; & 2°. ſans enfans à *César-Auguſte*, Duc *de Choiſeul*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 12 Avril 1705, dont elle fut auſſi la ſeconde femme : elle mourut le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans. Elle avoit eu entr'autres enfans de ſon premier mari : (A) ANNE BRÛLART, mariée à *Gaſpard de Vichy*, II. du nom, Comte de Chameron, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, fils de *Gaſpard*, I. du nom, premier Comte de Chameron par Lettres du mois de Décembre 1644, & d'*Hilaire d'Albon-de-Saint-Forgeux*, dont des enfans. *Voyez* VICHY. (B) Et MARIE BRÛLART, veuve ſans enfans de *Louis-Joſeph de Béthune*, Marquis de Charoſt, & mariée 2°. le 15 Janvier 1732 à *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, mort le 25 Octobre 1758, dont elle a été la ſeconde femme, auſſi ſans enfans : elle eſt morte à Verſailles le 11 Septembre 1763. *Voyez* BÉTHUNE & ALBERT DE LUYNES.

VI. ARMAND-LÉON BOUTHILLIER, Comte de Chavigny, Seigneur de Pons-ſur-Seine, Maître des Requêtes, mourut en 1684, & avoit épouſé en 1658 *Eliſabeth Boſſuet*, morte le 7 Mai 1717, âgée de 76 ans, laiſſant de ſon mariage : — 1. ARMAND-VICTOR, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur de l'Infanterie, mort ſans alliance à Guaſtalla le 14 Mars 1703 ; — 3. LOUIS, Marquis de Villeſavin & de Pons-ſur-Seine, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, qui fut inſtitué héritier par la Maréchale *de Clérambaut*, ſa tante, & en eut de grands biens à ſa mort, arrivée en 1722. Il épouſa le 9 Juillet 1709 *Antoinette le Goulz-Maillard*, morte le 20 Juillet 1765, fille de *Benoît-Etienne*, Seigneur de Saint-Seine, ſecond Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & d'*Anne Berthier*, dont un fils unique, qui, en 1729 à ſa mort, avoit un fils âgé de 10 ans, & deux filles, dont l'aînée en avoit 18 ; — 4. DENIS-FRANÇOIS, Evêque de de Troyes après ſon oncle en 1697, Archevêque de Sens en 1716, mort le 9 Novembre 1730, âgé de 65 ans ; — 5. & ELISABETH-MARGUERITE, Religieuſe, puis Abbeſſe des Clerets, Diocèſe de Chartres, proche Nogent-le-Rotrou, au Perche.

VII. ARMAND-VICTOR BOUTHILLIER, Chevalier, Comte de Chavigny, Capitaine de Vaiſſeaux, mort le 6 Août 1729, avoit épouſé le 20 Novembre 1703 *Lucie de Goddes-de-Varennes*, fille de *François*, Seigneur de Varennes, & de *Lucie le Clerc-de-Sautré*. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. CLAUDE-LOUIS, Comte de Pons-ſur-Seine, Chavigny, &c. Colonel du Régiment de Cambreſis, Brigadier le 20 Février 1743, marié le 13 Août 1735 à *Françoiſe-Mélanie de la Fare*, fille unique de *Philippe-Charles*, Marquis *de la Fare*, Maréchal de France, mort le 4 Septembre 1752, & de *Françoiſe Paparel*, morte le 7 Mars 1730 ; — 2. & une fille, premiere femme de LOUIS-LÉON BOUTHILLIER, Comte de Beaujeu, ſon couſin-germain, mentionné ci-après.

SECONDE BRANCHE.

VI. JACQUES-LÉON BOUTHILLIER, dit *le Marquis de Beaujeu*, troisieme fils de LÉON, & d'*Anne Phelypeaux*, Conseiller au Parlement de Paris, & mort le 2 Décembre 1712, âgé de 72 ans, avoit épousé 1°. le 26 Juillet 1668 *Catherine-Charlotte Terrat*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanteaume, & de *Françoise Huart*; & 2°. *Louise-Françoise de Mesgrigny*, morte le 15 Janvier 1729, agée de 69 ans, fille de *Jean-François*, Marquis *de Mesgrigny*, mort en Février 1685, & de *Françoise-Henriette du Mesnil-Simon*, Dame de Beaujeu & de Neuilly, sa premiere femme, fille d'*Edme*, Marquis *de Beaujeu*, & de *Louise Pot-de-Rhodes*. Il eut du premier lit: — 1. & 2. un fils & une fille, morts jeunes & sans alliance; & du second vinrent: — 3. FRANÇOIS-LÉON, Marquis de Beaujeu, mort en 1709, âgé de 20 ans; — 4. CHARLES-LÉON, Marquis de Beaujeu après son frere, mort le 7 Décembre 1714, âgé de 24 ans; — 5. CLAUDE-LÉON, Marquis de Beaujeu après ses freres, Brigadier d'Infanterie, mort le 4 Mars 1753 dans sa cinquante-quatrieme année; — 6. & LOUIS-LÉON, qui suit.

VII. LOUIS-LÉON BOUTHILLIER, Comte de Beaujeu, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, épousa 1°. N..... BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, sa cousine-germaine, fille d'ARMAND-VICTOR BOUTHILLIER, & de *Lucie de Goddes-de-Varennes*; & 2°. le 15 Août 1742 *Elisabeth-Marie du Puy-de-Valiere*, fille de *Pierre*, Président Honoraire du Grand-Conseil, Maître des Requêtes, & de *Marie-Anne-Charlotte Ruaut-du-Tronchet*. Il a eu du premier lit: — 1. N..... Dame de Beaujeu, mariée le 7 Février 1752 à *Joseph-Ignace*, Marquis *de Valbelle*, *voyez* VALBELLE. Et du second lit: — 2. & CHARLES-LÉON, né le 21 Juin 1743, baptisé le même jour à S. Eustache à Paris.

TROISIEME BRANCHE.

IV. DENIS BOUTHILLIER, troisieme fils de DENIS, I. du nom, & de *Claudine de Macheco*, Seigneur de Rancé, de la Houssaye, de la Crenne, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, puis Secrétaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, après son frere; & en 1630 Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de la Navigation & du Commerce de France en la Province de Picardie, Calais, Boulonnois & Pays reconquis, épousa en 1619 *Charlotte Joly*, dont il eut: — 1. DENIS-FRANÇOIS, qui prit le parti de l'Eglise; — 2. ARMAND-JEAN, né le 9 Janvier 1626, d'abord destiné Chevalier de Malte, mais qui embrassa en 1636, l'état ecclésiastique après la mort de son frere aîné; il fut Chanoine de Notre-Dame de Paris, Abbé de la Trappe, de Notre-Dame du Val, de S. Symphorien de Beauvais, Prieur de Boulogne près de Chambort, de S. Clémentin en Poitou, & premier Aumônier de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, après l'Archevêque de Tours son oncle. C'est ce fameux Abbé Régulier & Réformateur de l'Abbaye de la Trappe, si célebre par la beauté de son esprit & par l'austérité de sa vie, qui mourut le 27 Octobre 1700, âgé de 76 ans. Sa vie est imprimée. — 3. HENRI, Chevalier

de Malte, & Lieutenant Général des Galeres du Roi, mort le 14 Mars 1726, âgé de 99 ans; — 4. N.... mariée 1°. au Comte *de Belin*, & 2°. au Comte *d'Albon*; — 5, 6 & 7. trois filles Religieuses; — 8. & N.... mariée à N.... *de la Roche-Vernassal*, Gentilhomme d'Auvergne, dont (A) N.... DE LA ROCHE-VERNASSAL, qui a été Enseigne des Gardes du Roi; (B) & N.... DE LA ROCHE-VERNASSAL, Capitaine de Galeres. Les armes: *d'azur, à trois losanges d'or posées en face.*

* — BOUTIERES en Dauphiné: Terre & Seigneurie portée en dot avec celle de *Touvet*, en 1558, à *Gui-Balthazard de Monteynard*, I. du nom, Seigneur de Marcieu, par *Joachime de Guiffrey*, fille unique de GUY DE GUIFFREY, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, & le même qui commandoit l'arriere-garde à la bataille de Cerisoles. Leur fils

GUY-BALTHAZARD DE MONTEYNARD, II. du nom, ne laissa d'*Anne de Fléard* sa femme, qu'une fille unique, VIRGINIE DE MONTEYNARD, Dame de Marcieu, de *Boutieres* & de Touvet, mariée en 1622 à son cousin-germain, *Ennemond-Emé de Saint-Julien*, fils de DIANE DE MONTEYNARD, & d'*Octavien-Emé de Saint-Julien*, Maître des Requêtes.

GUY-BALTHAZARD DE SAINT-JULIEN, leur fils, obtint par Lettres du mois de Février 1676, regiſtrées à la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en *Marquisat* de ses Terres de *Boutieres* & de *Touvet*, qui furent réunies sous le nom de *Boutieres*. Il mourut le premier Octobre 1712, pere de

LAURENT-JOSEPH-EMÉ DE GUIFFREY-DE-MONTEYNARD, Marquis de Marcieu, décédé le 21 Avril 1742. Il avoit épousé *N... Alloïse*, mere de N... dit *le Comte de Marcieu*, *&c.* marié le 23 Avril 1739 avec *N.... Choart-de-Buzenval*, *&c. Voyez* MONTEYNARD & CHOART-DE-BUZENVAL.

— BOUTIN, Seigneur du Victot en Normandie. *La Roque*, dans son *Histoire* de la Maison *de Harcourt*, dit que PHILIPPE BOUTIN, Ecuyer, possédoit le fief des Escaliers, assis à Victot. Un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, rendu vers 1450, fait mention de ROGER BOUTIN, Ecuyer.

THOMAS BOUTIN, Ecuyer, plaidoit contre *Jacques de Harcourt* en 1462, pour le Patronage de l'Eglise de S. Denis du Victot. *La Roque*, dans son *Hist.* de la Maison *de Harcourt*, *p. 1873*, parle d'un Arrêt de l'Echiquier, rendu l'an 1497 contre JEAN BOUTIN, Ecuyer. PHILIPPE BOUTIN, Seigneur du Victot, Ecuyer, épousa vers l'an 1570, *Génevieve de Croismare*, laquelle étoit veuve l'an 1595, lorsqu'elle partagea la succession d'*Adrien de Croismare*, Seigneur de Limesy. Ils eurent pour enfant: — PIERRE BOUTIN, Chevalier, Seigneur du Victot, Bailli de Caen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa en premieres noces, *N... de Morant*, fille du Seigneur d'Eterville, Trésorier de l'Epargne, dont il eut des enfans; & 2°. *Rénée d'Hérouville*, dont il eut MADELENE BOUTIN, mariée le 28 Novembre 1641, à *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Agneaux. Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois étoiles d'argent, & accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de même.*

— BOUTON-CHAMILLY : Maiſon originaire du Brabant, où, ſous le nom de *Jauche*, elle a poſſédé les premiers emplois du tems de *Godefroi I.* & *Godefroi II.* du nom, Souverains de ce pays. Une de ſes branches y ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Maſtaing*, dit un Mémoire manuſcrit qui nous eſt tombé dans les mains. Une autre branche s'eſt établie en Bourgogne ſous celui de *Bouton*, que prit JEAN DE JAUCHE en 1351, par ſubſtitution de BERTHE BOUTON-DE-BIEULEYS, ſa biſaïeule paternelle. Il épouſa *Jeanne de Champagne* du Comté de Bourgogne, & en eut : — 1. HUGUES, mort ſans enfans; — 2. GUY, Religieux de S. Martin d'Autun, & Prieur de Thil-ſur-Arrou : il vivoit en 1394; — 3. & GUILLAUME, qui de *Jeanne de Montmorel* ſa femme, ne laiſſa qu'une fille, appellée JEANNE BOUTON, Dame de la Barre, mariée 1°. à *N.... de Sainte-Croix*, Seigneur de Clemency; & 2°. à *Jean de Salins*, Seigneur de Vincelles, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Bailli de Dole. Ces trois enfans avoient pour oncle :

I. PHILIPPE BOUTON, Seigneur de Savigny, frere de JEAN, qui ſe maria en 1358, avec *Marguerite du Fay*, fille unique de *Jean*, Seigneur du Fay. Il ſervit la même année avec quatre Ecuyers de ſa Chambre, ſous *Girard de Thury*, Maréchal de Bourgogne, & eut de ſon mariage : — 1. JEAN-GENEVOIS, qui ſuit; — 2. EMART, Seigneur de Quincy & du Perron, Capitaine-Châtelain de Fagy en 1422, marié deux fois, & mort ſans enfans. Son teſtament eſt du 15 Juin 1434; — 3. & GUYE, mariée en 1406, avec *Etienne de Saint-Georges.*

II. JEAN-GENEVOIS BOUTON, Seigneur du Fay, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Bailli de Dole, fut député par le Duc de Bourgogne en 1429, pour régler avec les Commiſſaires du Duc de Savoye les limites de leurs Etats, & en 1431, pour la continuation de la tréve entre le Duc ſon maître & CHARLES VII. Roi de France. Il mourut le 4 Octobre 1436, & avoit épouſé en 1401, *Jeanne de Villiers*, fille du Seigneur de Lée, Maître-d'hôtel du Duc de Bourgogne, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEANNE, Dame de Grammont & de Louans, mariée à *Philippe*, Seigneur de la Marche; — 3. & MARGUERITE, Abbeſſe de Notre-Dame de Molaiſe, morte en 1450.

III. JACQUES BOUTON, Seigneur de Corberon, du Fay & Louvey, &c. Conſeiller-Chambellan du Duc de Bourgogne, Capitaine & Châtelain de Sagy, Gouverneur du Bailliage de Dijon en 1470, ſuivit le parti de MARIE DE BOURGOGNE, femme de l'Archiduc MAXIMILIEN D'AUTRICHE, ce qui fit qu'on confiſqua ſa Terre de Corberon. Il épouſa en 1431 *Antoinette de Salins*, Dame de la Pivodiere, fille d'*Etienne*, Seigneur du Poupet & de Flacey. Il mourut à Beaune en 1479, & laiſſa de ſon mariage : — 1. EMART, qui ſuit; — 2. ANSELME, Seigneur de la Pivodiere, Abbé de Balerne; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Corberon, premier Ecuyer-Tranchant & Chambellan de CHARLES, Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, & Châtelain de Sagy. Il fut envoyé en Savoye par ce Prince en 1475, après la mort duquel il embraſſa le parti du Roi de France, qui le continua dans ſes charges, le fit *Chevalier d'honneur* au Parlement de

Bourgogne, & lui donna le 15 Octobre 1477, une Ordonnance d'une somme pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis qui l'avoient fait prisonnier; mais ne l'ayant pas touchée, il passa au service de MARIE DE BOURGOGNE, qui lui donna les Terres de Saumaite, de Glennes & de Rossillon. Il fut confirmé dans toutes ces charges & dans ces dons par MAXIMILIEN, mari de cette Princesse, le 2 Juillet 1478. Dans la suite, le Roi LOUIS XII. le fit Capitaine-Châtelain d'Argilly, & FRANÇOIS I. le confirma dans la charge de *Chevalier d'honneur* au Parlement de Bourgogne. Il fit son testament le 25 Mars 1514, & mourut peu de tems après. Il laissa de *Catherine de Dio*, sa femme : — (A) CLAUDE BOUTON, Seigneur de Corberon, &c. Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui le fit Gouverneur du Prince d'Orange en 1544. Il fut aussi premier Maître-d'hôtel de FERDINAND, Archiduc d'Autriche & Roi de Bohême, & Grand-Ecuyer de la Reine de Hongrie. Il mourut le 30 Juin 1556, & laissa de son épouse *Jacqueline de Lannoy*, JACQUES BOUTON, Pannetier de FRANÇOIS I. écrasé à Lyon le 2 Février 1540, par la chûte du plancher de la chambre où il étoit; — (B) JEAN, Protonotaire du S. Siége, Abbé de Lestrier, Seigneur de Corberon & de Saint-Bury après son frere, auquel il succéda, mort en 1566; — (C) ANNE, Abbesse de Molaise; — (D) CLAUDINE, Religieuse à la même Abbaye; — (E) & ROSE, Religieuse à S. Andoche d'Autun.

JACQUES BOUTON eut encore de son mariage avec *Antoinette de Salins*, quatre filles : — 4. GUIGONNE, accordée le 21 Janvier 1454, avec *Jacques*, Seigneur de Montmartin & de Loulans, Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Bourgogne; — 5. ANTOINETTE, Abbesse de Notre-Dame de Molaise; — 6. JEANNE, Religieuse en la même Abbaye; — 7. & HUGUETTE, accordée le 2 Janvier 1455, avec *Philippe de Courcelles*, Seigneur d'Auvillars, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Bailli de Dijon. Elle obtint en 1479 la Terre de Corberon confisquée sur son pere, en faveur d'*Odet d'Aydie*, & mourut le 16 Juillet 1492.

IV. EMART BOUTON, fils aîné de JACQUES, & d'*Antoinette de Salins*, Seigneur du Fay, Chambellan des Ducs de Bourgogne, Bailli & Maître des foires de Châlons, fut fait *Chevalier* à la bataille de Montlhéri en 1465 par le Comte de Charolois, qui le députa le 17 Juin 1467, pour donner part au Roi LOUIS XI. de la mort du Duc son pere. Il suivit tantôt le parti du Roi, & tantôt celui de MARIE DE BOURGOGNE, mourut le 3 Novembre 1485, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Seclieres au Comté de Bourgogne. Il laissa d'*Anne d'Oiselet*, sa femme : — 1. PHILIPPE, Protonotaire du S. Siége, Conseiller au Parlement de Bourgogne, mort en 1510; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. ANTOINE, chef d'une branche tombée en quenouille, & éteinte à la fin du siécle dernier; — 4. JACQUELINE, mariée 1°. avec *Claude*, Seigneur de Brancion; & 2°. le 23 Avril 1499, à *Guillaume de Salins*, Seigneur de Rans-sur-le-Doux; — 5. ANNE, Abbesse de Molaise; — 6. HUGUETTE, Religieuse, puis Abbesse de Saint Andoche d'Autun; — 7. & une autre HUGUETTE, Religieuse à Molaise.

V. CHARLES BOUTON, Seigneur du Fay, Bosjan, &c. reçut ordre du Roi

Roi FRANÇOIS I. le 28 Juin 1515, de demeurer en Bourgogne pour son service pendant son voyage d'Italie. Il épousa 1°. en 1489, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, morte le 26 Février 1499; & 2°. en 1502, *Marie d'Oiselet*. Il eut du premier lit: — 1. CHRISTOPHE, Seigneur du Fay, qui vers l'an 1511, épousa *Marie de Thiard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Bissy, Président au Parlement de Dole, & de *Philiberte de Veré*. Il mourut sans enfans vers l'an 1549; — 2 & 3. JEAN & JACQUES, morts jeunes; — 4. & ANNE, mariée 1°. le 27 Mai 1512, à *Claude de Sainte-Croix*, Seigneur de Clémency; & 2°. à *Jacques de Brancion*, Seigneur de Saint-André & de la Mure; & du second lit vinrent: — 5. CLAUDE, mort sans alliance; — 6. JEAN, qui suit; — 7. JACQUES-NICOLAS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 8. JEANNE, Religieuse à S. Andoche d'Autun; — 9. MADELENE, mariée 1°. le 23 Janvier 1523, à *Jean d'Arlos*, Seigneur de la Servette. *Voyez* ARLOS; & 2°. le 23 Mars 1525, à *Hugues*, Seigneur de Montjeu & de Sivry; — 10. MARGUERITE, Religieuse à S. Andoche d'Autun; — 11. & ANNE, mariée le 2 Juin 1530, à *Guillaume de Bernaut*, Seigneur de Marcilly, &c.

VI. JEAN BOUTON, Seigneur du Fay, Frangey, Bosjan, Corberon, &c. né au Comté de Bourgogne, fut accordé le 4 Août 1538, avec *Charlotte de Crozon*, fille de *Pierre*, & de *Louise de Longeville*. Il fut obligé d'obtenir des Lettres de naturalité en 1542, & fut député en 1570 par la Noblesse du Bailliage de Dijon pour la rédaction des Coutumes de Bourgogne. Il testa le 11 Avril 1581, & ses enfans furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. & PIERRE, mort sans postérité, de *Guillemette de Montconis*, sœur de la femme de son frere aîné, qu'il avoit épousée par même contrat du 28 Août 1564.

VII. CLAUDE BOUTON, épousa, par contrat ci-dessus cité, 1°. sans enfans, *Anne de Montconis*, fille de *Philibert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne Regnard;* & 2°. en 1570, *Anne de Plaines*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Fallerans*. Il mourut en 1588, & laissa de ce second mariage: — 1. JEAN-BAPTISTE, mort sans avoir été marié, le 18 Septembre 1603; — 2. CLERIADUS, mort jeune; — 3. DOROTHÉE, femme d'*Alexandre de Saint-Mauris*, Seigneur de le Muid, &c. — 4. & CLAUDINE, accordée le 17 Décembre 1603, avec *Jean de Rochefort*, Seigneur de Sigy, morte sans postérité en 1651.

SECONDE BRANCHE.

VI. JACQUES-NICOLAS BOUTON, troisieme fils de CHARLES, Seigneur du Fay, & de *Marie d'Oiselet*, sa seconde femme, d'abord destiné à la Robe, prit le bonnet de Docteur en Droit dans l'Université de Bologne; mais il fut accordé le 18 Mai 1543, avec *Claudine de Moroges*, fille d'*Hérard*, Seigneur de Chamilly, &c. & d'*Antoinette de Bernaut*. Il mourut le 24 Août 1560, & laissa: — 1. THÉODE, qui suit; — 2. JEAN, Chanoine d'Autun; — 3. PHILIPPE, Seigneur en partie de Chamilly, qui se fit Calviniste, & mourut en 1605, sans enfans; — 4. & HÉRARD, auteur de la branche des Comtes de Chamilly, rapportée ci-après.

VII. THÉODE BOUTON, Seigneur de la Tournelle, Moroges, Saint-Micaut, &c. fut réduit par le testament de sa mere à sa légitime, pour avoir embrassé le *Calvinisme*, dont il fit abjuration avant sa mort. Il épousa par contrat du 17 Octobre 1579, *Antoine de Ténarre*, veuve de *Jean de la Borderie*, Seigneur de Saillant & de Châtel-Regnaut, fille d'*Antoine de Ténarre*, Seigneur de Deniset, & de *Claudine d'Andelot*. Il mourut en 1598, après avoir testé le 19 Juin de la même année, & eut de son mariage cinq garçons, dont quatre moururent fort jeunes, &

VIII. SALOMON BOUTON, né le 24 Décembre 1584, qui fut accordé le 19 Avril 1621, avec *Philiberte de Garadeur*, fille de *Philibert Antides*, Seigneur de l'Ecluse, & de *Gabrielle d'Apchier*. De ce mariage naquirent plusieurs enfans morts jeunes. Ce fut MARIE BOUTON, née posthume, qui recueillit toute la succession de ses pere & mere, qu'elle porta en mariage à *Joseph-Guillaume de Ronorée*, Seigneur d'Attigan & de Montburon, morte le 6 Août 1660.

Branche des Comtes DE CHAMILLY.

VII. HÉRARD BOUTON, quatrieme fils de JACQUES-NICOLAS, & de *Claudine de Moroges*, Dame dudit lieu & de Chamilly, servit les Rois CHARLES IX. HENRI III. & HENRI IV. Ce dernier lui donna la charge de sa grande Ecurie avec un Brevet de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre le 20 Février 1603. Il fut accordé le premier Juin 1593, avec *Anne Brûlart*, fille de *Denis*, Seigneur de Sombernon, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de *Madelene Hennequin*. Elle étoit veuve de *Jacques Baillet*, Seigneur de l'Epervier & de Saint-Dezert. Ils eurent un grand nombre d'enfans, dont NICOLAS, qui suit, est le seul mâle qui a continué la postérité.

VIII. NICOLAS BOUTON, Comte de Chamilly, né le 28 Juillet 1598, fut élevé Page de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & après avoir passé par tous les degrés militaires, fut fait Maréchal de Camp au siége de Fribourg; se trouva à ceux de Dole, de Fontarabie, de Salvès, de Tarragone & de Perpignan. Il avoit été retenu le 30 Octobre 1638 pour être Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Sa Majesté érigea en 1644 en sa faveur la Terre de *Chamilly* en *Comté;* fut élu en 1645, par la Noblesse de Bourgogne, pour avoir soin des affaires de cette Province; & fait Conseiller d'État le 11 Décembre de la même année. Il s'attacha à M. le Prince de Condé, qui lui donna le commandement de la Ville de Stenay, qu'il défendit pendant 43 jours, & il y reçut une blessure qui lui cassa l'épaule. Le même Prince lui donna au mois d'Avril 1655 le Gouvernement de la Capelle, dont il soutint le siége en 1658. Il mourut au mois d'Octobre 1662, âgé de 64 ans, & avoit épousé en 1622 *Marie de Cirey*, fille de *Bénigne*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie Jacquette*, dont il eut quatorze enfans; entr'autres: — 1. HÉRARD, le seul des garçons qui ait continué la postérité, rapporté ci-après; — 2. & NOEL BOUTON, qui fit le plus de bruit dans le monde par ses belles actions, servit au siége de Valenciennes en 1656; passa en Portugal en 1663, où il servit en

qualité de Capitaine de Cavalerie pendant quatre ans ſous le Maréchal de *Schomberg ;* ſe trouva à la bataille de Monteſclaros & à toutes les autres actions qui s'y paſſerent. Ce fut pendant les loiſirs que lui laiſſoient ſes fonctions militaires, qu'il fit connoiſſance avec une Religieuſe Portugaiſe ; les Lettres que l'on a données au Public ſont le fruit de leurs amuſemens. Il eut en 1667 un Régiment, ſuivit le Duc *de la Feuillade* en Candie en 1668, & y fut dangereuſement bleſſé ; à ſon retour il alla ſervir dans le Corps d'Armée que commandoit ſon frere dans le Luxembourg, & y fut fait Colonel du Régiment de Bourgogne. En 1672 il ſe trouva aux ſiéges de Buric, de Weſel, de Deventer, puis à celui de Zwol, dont il fut fait Gouverneur, & enſuite à celui de Nuits. En 1673 le Roi le fit Brigadier de ſes Armées, & lui donna le Gouvernement de Grave ; en 1674 il en ſoutint le ſiége pendant près de 4 mois ; ne rendit cette place qu'après des ordres réitérés du Roi, & obtint la plus honorable capitulation dont on ait entendu parler. Il fut fait Maréchal de Camp & Gouverneur d'Oudenarde le 18 Décembre de la même année 1674 ; fut bleſſé d'un coup de canon au ſiége de Gand, ainſi qu'à celui d'Ypres ; créé Lieutenant-Général en 1678, & Gouverneur de Fribourg le 26 Février 1679. Il épouſa cette même année *Eliſabeth Bouchet*, fille de *Jean-Jacques*, Chevalier, Seigneur de Villeflixe, &c. & de *Madelene d'Elbene*, dont il n'eut point de poſtérité. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Strasbourg le premier Mai 1685 ; en 1691 il commanda l'attaque d'Heidelberg qui fut pris l'épée à la main, & le Château fut forcé de ſe rendre. En 1694 il paſſa le Neckre à la tête de 8000 hommes, força les retranchemens des ennemis, marcha à Ladembourg qu'il prit ; & défit quelques tems après un corps de Cavalerie que commandoit le Général *Vaubonne*. En 1701 le Roi lui donna le commandement des Provinces de Poitou, où il commandoit en 1713 ; l'honora du Bâton de Maréchal de France le 14 Janvier 1703, & le créa Chevalier de ſes Ordres le 2 Février 1705. Il mourut à Paris le 8 Janvier 1715, âgé de 79 ans, & ſa veuve en la même Ville le 18 Novembre 1723, âgée de 67 ans. *Voyez* le détail de toutes ſes belles actions dans le *Tome I.* de la *Table des Gazettes de France*, *p. 34 & ſuivantes.*

IX. HÉRARD BOUTON, II. du nom, Comte de Chamilly, né le 13 Janvier 1630, élevé Page du Prince de Condé, alors Duc d'Enghien, ſuivit ce Prince dans toutes ſes glorieuſes campagnes ; ſervit enſuite dans ſes Chevaux-Légers ; fut Colonel de ſon Régiment de Cavalerie en 1654, & Maréchal de Camp de ſon Armée en 1658 ; Sa Majeſté eut la bonté de le confirmer en 1660 dans cette dignité, & lui donna le Gouvernement de Dijon. Il ſervit le Roi en Flandres en qualité d'Aide-de-Camp, & en Franche-Comté avec celle de Maréchal de Camp. Il épouſa en 1660 *Catherine le Conte de Nonant*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, dont FRANÇOIS, qui ſuit, eſt le ſeul mâle qui reſta.

X. FRANÇOIS BOUTON, né le 10 Avril 1663, épouſa en 1691 *Catherine Poncet de la Riviere*, fille de *Mathias Poncet*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie Bérauld*. Il fut fait Maréchal de Camp en 1697, nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Dannemarck en 1698 ; ſervit en Allemagne

ſous le Maréchal *de Villars* en 1703; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois d'Octobre 1704; Commandant pour Sa Majeſté dans les Provinces de Poitou, Saintonge, Aunis & Iſles adjacentes; & Gouverneur du Château de Dijon. Il mourut le 23 Janvier 1722, âgé de 58 ans, & a eu de ſon mariage: — 1, 2 & 3. FRANÇOISE-ELISABETH, MARIE-ELÉONORE, MADELENE-MARIE-FRANÇOISE; — 4. & JEANNE-CATHERINE, morte au berceau. *Voyez* la Généalogie de cette Maiſon dans le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome VII. *p.* 640 *& ſuivantes.* Les armes: *de gueules, à la faſce d'or.*

— BOUTREN, Seigneur de Franquerville en Normandie, Généralité de Rouen, au Pays de Caux: famille maintenue dans *ſa Nobleſſe* le 25 Février 1667, & de laquelle étoit CLAUDE DE BOUTREN, Ecuyer, Seigneur de Corneville, Echevin de Rouen en 1677. Cette famille ſubſiſte en deux branches: de la premiere il y a eu deux freres; l'aîné, Seigneur de Franquerville, n'a de ſon mariage qu'une fille unique, héritiere de cette branche, mariée en 1766 à *N.... de Beauvoir*, Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Le ſecond, nommé LOUIS-FRANÇOIS-JACQUES-CLAUDE DE BOUTREN, Ecuyer, ancien Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, marié ſans enfans, depuis 1740, à *N.... de Cornier de Sainte-Hélene*, ſa couſine-germaine, eſt mort en 1770. *Voyez* CORNIER & BERNART-D'AVERNES.

De la ſeconde branche de BOUTREN *de Corneville*, ſéparée en 1503, il ne reſte que

N.... BOUTREN, Seigneur d'Attenville, Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Normandie, qui n'a de ſon mariage qu'une fille unique mariée en Juin 1768 au Comte de *Bec-de-Lievre*, Lieutenant de Gendarmerie, fils unique du Marquis de Cany, qui a une ſeule fille mariée en 1767 au Vicomte *de Talaru*, Grand Maître d'Hôtel de la Reine. Les armes: *d'argent, à la pointe de gueules:* ſupports, *deux ſauvages.*

* — BOUTTEVILLE, ou CHATILLON-BOUTTEVILLE-*ſur-Loing*, dans le Gâtinois, Orléanois, Diocèſe de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orléans, & Election de Montargis. Terre & Seigneurie qui a long-tems appartenu à l'illuſtre Maiſon de COLIGNI, ſous le titre de *Comté.* Elle fut laiſſée pour ſes repriſes à *Angélique-Eliſabeth de Montmorenci*, Douairiere de GASPARD IV. DE COLIGNI, Duc de Châtillon, & remariée à *Chrétien-Louis*, Duc *de Mecklenbourg.* Elle en fit don à ſon neveu PAUL-SIGISMOND DE MONTMORENCI, troiſieme fils de *François-Henri*, Duc de Piney-Luxembourg, qui fut créé *Duc* en 1696, & reçu le 9 Mars ſuivant: il mourut le 28 Octobre 1731.

CHARLES-PAUL-SIGISMOND DE MONTMORENCI, ſon fils, Duc par démiſſion en Juin 1713, appellé aujourd'hui le Duc *de Boutteville*, né le 20 Février 1697, a épouſé le 29 Avril 1717 *Anne-Angélique de Harlus-de-Vertilly*, de laquelle il a eu CHARLES-ANNE-SIGISMOND, Duc par démiſſion, appellé *le Duc d'Olonne*, né le 31 Août 1721, allié le 22 Décembre 1735 à *Marie-Etiennette de Bullion*, fille d'*Anne-Jacques*,

Marquis de Fervaques, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte en Octobre 1749, dont: — 1. ANNE-CHARLES-SIGISMOND, Marquis de Royan, né le 15 Octobre 1737, Colonel du Régiment de Montmorenci, aujourd'hui Hainaut; — 2. ANNE-PAUL-SIGISMOND, Chevalier de Montmorenci-Luxembourg, né le 8 Décembre 1742, Capitaine en survivance en 1767 de la Compagnie des Gardes du Roi de Luxembourg, commandée par le Prince Tingri; — 3. & BONNE-MARIE-FÉLICITÉ, née le 18 Avril 1739, mariée à *Armand-Louis de Serent*, Mestre-de-Camp du Régiment Royal, Cavalerie. *Voyez* MONTMORENCI.

— BOUVARD, Seigneur de Fourqueux: MICHEL BOUVARD, Seigneur de Fourqueux, Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris, & Conseiller Honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, mort en son Château de Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juillet 1754 dans sa soixante-huitieme année, étoit veuf de *Claudine-Marguerite Hallé*, morte le 23 Septembre 1735. Il avoit pour frere MICHEL-JÉRÔME BOUVARD, dit l'*Abbé de Fourqueux*, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Sens, Abbé de Honnecout, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Cambray, né le 10 Mai 1700. Il a laissé de son mariage,

MICHEL BOUVARD, II. du nom, Seigneur de Fourqueux, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 22 Août 1738, ensuite Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & Conseiller d'Etat en 1769, marié le 16 Décembre 1740 à *Marie-Louise-Anne Auget*, née le 27 Mars 1728, fille unique de *Jean-Baptiste-Robert*, Baron de Monthion, &c. Maître des Comptes à Paris, & de *Catherine-Marie-Françoise Seurirey de Saint-Remi*, sa premiere femme, morte le 28 Avril 1728, de la suite de cette couche, âgée de 18 à 19 ans.

MICHEL BOUVARD, II. du nom, Seigneur de Fourqueux, a de son mariage avec ladite *Marie-Louise-Anne Auget-de-Monthion*, deux filles; l'aînée mariée en 1761 à *Jean-Charles-Philibert de Trudaine-de-Montigny*, Intendant des Finances & Conseiller d'Etat; & la cadette en 1769 avec *N..... Maynon-d'Invau*, Conseiller d'Etat, ci-devant Maître des Requêtes, Intendant d'Amiens, & ancien Contrôleur-Général des Finances, Charge où il avoit été nommé vers la fin de Septembre 1768, & dont il s'est démis en 1770.

De la même famille étoit JEAN-JACQUES BOUVARD, Fermier-Général, mort en 1707, laissant de *Marie-Catherine Gueru*, sa femme, qui n'est morte que le 6 Janvier 1738 très-âgée, pour fille unique,

MARIE-ANNE BOUVARD, veuve le 9 Janvier 1724 de *Florent Boutet*, Seigneur de Guignonville, Conseiller au Parlement de Paris, dont aussi une fille unique nommée *Marie-Anne-Catherine Boutet*, qui épousa le 6 Avril 1728 *Henri de Briqueville*, Marquis de la Luzerne, Colonel d'Infanterie. *Voyez* BRIQUEVILLE. Les armes: *d'azur, à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'un croissant, & en pointe de trois étoiles rangées, le tout de même.*

— BOUVENS, en Bresse. I. HENRI DE BOUVENS, Juge-Mage de Bresse

fous AMÉ IV. Comte DE SAVOYE, & fous EDOUARD DE SAVOYE, Comte de Baugé & de Breffe, fon fils, ès années 1306 & 1320, eut deux fils : — 1. HENRI, qui fuit; — 2. & PIERRE, Damoifeau, mentionné dans un hommage fait au Sire de Villars l'an 1324.

II. HENRI DE BOUVENS, II. du nom, Seigneur de Ciriés, Confeiller ordinaire D'EDOUARD, Comte DE SAVOYE, fut marié deux fois, 1°. avec *Guye de Feillens*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Feillens*, & de *Sybille de Feillens*, Dame de Châtenay, fon époufe, laquelle, par fon teftament du 2 Décembre 1373, l'inftitua fon héritiere. La feconde fut *Alix du Bois*, qui tefta le 2 Septembre 1382, & lui laiffa : — 1. HENRI, qui fuit; — 2. JEAN, Damoifeau, en 1386; — 3. GUILLAUME, mort fans lignée; — 4, 5 & 6. ISABEAU, MARGUERITE & ANNE.

III. HENRI DE BOUVENS, III. du nom, Seigneur de Ciriés, Chancelier du Comte de Geneve en 1396, laiffa : — 1. ANDRÉ, Seigneur de Ciriés, mort fans être marié; — 2. CLAUDE, qui fuit; — 3. HUMBERT, Obédiencier de Saint-Juft à Lyon, en 1408; — 4. & ALIX, de laquelle il eft parlé au teftament *d'Alix du Bois*, fon aïeule.

IV. CLAUDE DE BOUVENS, Seigneur de Ciriés & de Curtafrey, mentionné dans des titres des années 1410 & 1419, eut pour enfans : — 1. ANDRÉ, qui fuit; — 2. CLAUDE, Chevalier; — 3. HUMBERT, qui l'an 1450 époufa *Marguerite de Châteauvieux*, fille d'*Aymon*, Seigneur *de Châteauvieux*, Gouverneur de Piémont, & de *Jacquemette de Chalant*, dont il eut : (A) ANTOINE, décédé jeune; (B) JEANNE, femme de *Henri*, Seigneur *de Vaugrigneufe*, fils de *Derciofus*, Seigneur *de Vaugrigneufe*, & de *Marguerite Suirieux*; (C) GUILLEMETTE, femme de *Philibert de Duifadam*, Seigneur de Lefcheroux en 1480; (D) & CATHERINE, femme de *Thibaud de Monty* ou *de Mufy*, Ecuyer; dans un titre de l'an 1496 elle eft qualifiée Dame de Salornay en Mâconois.

V. ANDRÉ DE BOUVENS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Châtenay & de Ciriés, eut pour femme *Eniffon de Buenc*, fille de *Jean de Buenc*, Seigneur de Mirigna, & de *Béatrix de Varailles*. Il tefta le 3 Février 1447, laiffant : — 1. ANDRÉ, qui fuit; — 2. JEAN, Seigneur de Ciriés, mort fans enfans; — 3. & PIERRE, Religieux à Ambronay en 1448; — 4 & 5. CLAUDINE & ANNE.

VI. ANDRÉ DE BOUVENS, II. du nom, Seigneur de Châtenay & de Ciriés en 1470, époufa *Gillette de Lentenay*, d'une noble famille du Bugey, dont, — 1. CLAUDE, Seigneur de Ciriés, qui ne fut pas marié, & mourut en 1500; — 2. JAMES, qui fuit; — 3. PIERRE, Ecuyer, qui fit une branche dont nous parlerons enfuite; — 4. & VINCENDE, femme de *Druyn d'Efcrilles*, Seigneur dudit lieu en Comté, Confeiller & Chambellan du Roi de Chypre.

VII. JAMES DE BOUVENS, Seigneur de Ciriés, co-Seigneur au Val de Rogemont, Confeiller & Chambellan du Duc de Savoye en 1515, époufa le dernier Avril 1519, *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean de la Palu*, Seigneur de Jarnoffe, & de *Catherine de Vitry*. Il tefta le 12 Août 1524, laiffant : — 1. CHARLES-PHILIBERT, qui fuit; — 2. JEANNE, femme de *Claude*

de Conzié, Seigneur dudit lieu, fils de *Guibert*, Seigneur *de Conzié*, & de *Philiberte de Nadan*; — 3. CLAUDINE, Religieuſe; — 4. & ANNE, femme d'*Antoine de Barnault*, Seigneur de Provencheres.

VIII. CHARLES-PHILIBERT DE BOUVENS, Seigneur de Saint-Julien & de Ciriés, co-Seigneur au Val de Rogemont en 1546, eut deux femmes; la premiere fut *Philiberte de Gingin*, fille de *François de Gingin*, Baron de la Serra, & de *Marguerite de Gingin*, ſa parente; la ſeconde fut *Claudine de Charanſonay*, fille de *Georges*, Seigneur *de Charanſonay*, & veuve de *Claude*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & teſta le 29 Décembre 1585, laiſſant du premier lit: — 1. JEAN-AMÉ, qui ſuit; — 2. DENIS, Seigneur d'Iſinave, mort au ſiége de Geneve; — 3. CLAUDINE, mariée deux fois, 1°. avec *Claude-Philibert de Moyria*, Seigneur de Mirigna; & 2°. avec *Pierre*, Seigneur *de Lons* & *de Navaille*, en la Baſſe-Navarre; — 4. JEANNE, femme de *Philibert de Corent*, Seigneur de la Motte, fils de *Pierre de Corent*, Seigneur de la Motte, & de *Deniſe de Vergès*; — 5. & JEANNE, dite *la Jeune*, femme de *Thomas de Plaine*, Seigneur de Gohenans, fils de *Gerard de Plaine*, Seigneur de Gohenans, & d'*Anne de Ray*.

IX. JEAN-AMÉ DE BOUVENS, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien, de Ciriés & de Châtillon-de-Michaille, Comte de Saint-Pierre au Marquiſat de Saluces, Gouverneur de la Citadelle de Bourg, par Lettres du premier Mai 1600, laquelle il défendit, pour le Duc de Savoye, pendant ſept mois, étant aſſiégée par le Roi HENRI IV, ſe maria le 15 Décembre 1578, avec *Helene de Châtillon*, fille de *Claude*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, & de *Claudine de Charanſonay*, laquelle *Claudine de Charanſonay* étoit ſeconde femme de ſon pere. Il teſta le 16 Mars 1603, laiſſant: — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. THOMAS, Baron de Troiſſy, qui ſe maria avec *Eliſabeth de Miremont*, fille de *David de Miremont*, Seigneur de Berieux en Champagne, & de *Marguerite d'Elbene*, dont il eut pour fille unique, LOUISE-DIANE DE BOUVENS, femme de *Philippe de Caſtille*, Seigneur de Chenoiſe, fils de *Philippe de Caſtille*, Seigneur de Chenoiſe, & de *Catherine de Ligny*; — 3. JOACHIM, Seigneur de Muſinens, qui a fait une branche dont nous allons parler; — 4. MARGUERITE, femme de *Jacques*, Comte *de Viry* en Genevois, fils de *Marin*, Baron *de Viry* en 1596; — 5. CHARLOTTE, femme de *Louis de Buſſy*, Seigneur de Boches; — 6. CLAUDINE, femme de *Jérôme d'Angeville*, Seigneur de Meſtral, fils de *Marin d'Angeville*, Seigneur de Meſtral, & de *Françoiſe de Lambert*, ſon épouſe; — 7. & JEANNE, femme de *Jean-François de Grenaud*, Seigneur de Rogemont.

X. CHARLES-EMMANUEL DE BOUVENS, Chevalier, Comte de Saint-Pierre, Seigneur de Saint-Julien, de Ciriés & de Châtillon-de-Michaille, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoye en 1606, s'allia par mariage le 19 Décembre 1611, avec *Luciane de Chalant*, Dame d'honneur des Séréniſſimes Infantes de Savoye, fille de *Georges de Chalant*, Seigneur de Châtillon, & d'*Adrienne Coſte*, ſon épouſe, de laquelle il eut: — 1. CHARLES, mort jeune; — 2. LÉONORE, Dame d'honneur des Séréniſſi-

mes Infantes de Savoye, femme de *Victorio-Mario*, Marquis de *Bobba* en Piémont, fils d'*Ascanio Bobba*, Chevalier de l'Ordre de Savoye; — 3. & Apollonie, morte jeune.

Branche de Musinens.

IX. Joachim de Bouvens, Seigneur de Musinens, troisieme fils de Jean-Amé, Seigneur de Saint-Julien, Comte de Saint-Pierre, & d'*Hélene de Châtillon-de-Michaille*, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. François, Seigneur de Châtillon & de Musinens; — 2. & Hélene, dont l'alliance est ignorée.

Branche de Bois *&* de Ruffieu.

VII. Pierre de Bouvens, Ecuyer, troisieme fils d'André, Seigneur de Ciriés, & de *Gillette de Lentenay*, épousa *Jeanne de la Beyniere*, fille de *Claude*, Seigneur *de la Beyniere*, & de *Marie de Guido*, sa premiere femme, dont il eut: — 1. Louis, qui suit; — 2. & Susanne, femme de *N.... de Belly*.

VIII. Louis de Bouvens, Ecuyer, épousa le 12 Avril 1540, *Barbe de la Fontaine*, Dame de Bois & de Ruffieu, fille de *Simon de la Fontaine*, Seigneur desdits lieux, & de *Charlotte du Bois-Gaigneuf*, de laquelle il eut: — 1. Louis-Valentin, qui suit; — 2. Jacques, qui a fait une branche dont nous allons parler; — 3, 4 & 5. Pierre, Simeon & Phinées; — 6. Hélene, mariée le 7 Juillet 1571, avec *Louis du Molart*, Ecuyer; — 7. & Susanne, morte fille.

IX. Louis-Valentin de Bouvens, Seigneur de Bois, s'allia le 8 Janvier 1581, avec *Esther de Cordon*, fille de *Philibert*, Seigneur d'Evieu, & de *Martiane Maubec*, dont il eut: — 1. Claudine, femme de *Hugues Guinet*, Seigneur de Montgrillet & d'Esguerraude, fils d'*Alexandre Guinet*, Seigneur de Montgrillet, & de *Bertrande de Montferrand*, sa premiere femme; — 2. & Louise, femme du Seigneur *de la Marc-la-Faverge*, Sergent de bataille pour son Altesse Royale de Savoye.

Branche du Bois-de-la-Roche*, en Basse-Bretagne.*

IX. Jacques de Bouvens, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Brest, second fils de Louis, Seigneur de Bois, & de *Barbe de la Fontaine* sa femme, épousa le 26 Septembre 1599, *Jeanne de la Renardiere*, fille de *Georges de la Renardiere*, Seigneur de la Gouviere en Anjou, & de *Jeanne de Scepeaux*. Il testa le 12 Avril 1631, laissant: — 1. Guy, qui suit; — 2. René, destiné à l'Eglise; — 3. Susanne, morte jeune; — 4. & Anne, Religieuse à Ste Claire de Nantes.

X. Guy de Bouvens, Seigneur du Bois-de-la-Roche en 1650, épousa *Jeanne de la Haye-Perrin*, fille d'*Ives de la Haye-Perrin*, Seigneur des Roches & de Kerlody dans l'Evêché de Léon, & d'*Anne de l'Esparlais*, son épouse, dont il eut — 1, 2 & 3. Gabriel, Sebastien & Yves; — 4, 5 & 6. Mauricette, Susanne & Anne. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse. Les armes: *de gueules, à une croix dentelée d'argent.*

— BOUVET

— BOUVET, en Lorraine : FRANÇOIS DE BOUVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur en partie de Robert-Espagne, de Tannois & du Val-de-Vassy, Conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine, tant *en considération de sa naissance* que *de ses services* & *de ceux de ses ancêtres*, fut élevé à *la dignité de Baron*, pour *lui*, *ses hoirs & successeurs*, par Lettres du 9 Mai 1724, registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois. Son quatrieme aïeul, FRANÇOIS DE BOUVET, I. du nom, fils puîné de SCIPION DE BOUVET, Gouverneur de Velaxo, d'une illustre & ancienne Maison de Piémont, vint en Lorraine au service du Duc RENÉ, & épousa, à Bar, *Jeanne*, fille de *Denis de Chesneau*, & de *Marguerite de Rodouan*, & en eut :

MICHEL DE BOUVET, I. du nom, Conseiller d'Etat des Ducs ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES, qui fut marié à *Anne*, fille de *Jean le Pougnant*, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES, & de *Jeanne de Vassebourg ;* elle fut mere de : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MICHEL, Seigneur de Heillecourt, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

JEAN DE BOUVET, fils aîné de MICHEL, I. du nom, Seigneur de Vassincourt, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES, Capitaine, Prevôt & Gruyer de Bar, épousa en 1577 *Antoinette de Simonin*, dont il eut :

JACQUES DE BOUVET, III. du nom, Seigneur de Robert-Espagne, & de l'Isle en Rigault, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Claude de Longueville*, Seigneur de l'Isle en Rigault : il eut de cette alliance, MICHEL, qui suit.

MICHEL DE BOUVET, III. du nom, Seigneur de Robert-Espagne, de Genicourt & de Crise, épousa en 1655 *Christine*, fille de *Jean de Marien*, Seigneur de Fremery, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-MICHEL, Seigneur de Robert-Espagne & de Merval, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Quadt, tué à la bataille de Fleurus, laissant de sa femme *Anne de Hedouville*, THÉODORE, Baron DE BOUVET, Seigneur de Robert-Espagne, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc LÉOPOLD, mort en 1749 sans enfans : il avoit aussi été créé *Baron*, conjointement avec son oncle ; — 3. FRANÇOIS-GASTON, tué en 1711 étant Capitaine de Cavalerie au Régiment Colonel-Général ; — 4. & ANTOINETTE, mariée à *César de Hoffelize*, Seigneur de Burthecourt & de Chambrey, Capitaine au Régiment de la Fere.

FRANÇOIS, Baron DE BOUVET, II. du nom, fut créé *Baron*, & mourut le 5 Juillet 1742. Il avoit épousé le 16 Septembre 1691 *Marie*, fille de *François de Briel*, Seigneur de Chantemelle, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, & de *Gabrielle de Beaudoux*, & en eut : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CHARLES-GABRIEL, Enseigne de Dragons au Régiment de Saint-Amour, tué à la bataille de Peterwaradin ; — 3. BERNARD-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Vrain, ancien Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur CHARLES VI. — 4. & CHARLES, Baron DE BOUVET, Seigneur de Crise-la-Grande en partie, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de

Bauffremont, qui a épousé le 12 Décembre 1730 *Marie de Rommecourt*, dont il a plusieurs enfans.

JEAN-FRANÇOIS, Baron DE BOUVET, Seigneur de Robert-Espagne, Gentilhomme du Roi de Pologne, marié le 24 Février 1716 à *Jeanne*, fille de *Gabriel des Roseaux*, Colonel de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, de laquelle il a : — 1. FRANÇOIS, Baron DE BOUVET, III. du nom, Chevalier de S. Louis & Capitaine de Cavalerie, allié le 22 Mars 1748 à *Anne-Françoise-Marguerite de Sallet-d'Outrancourt*, dont des enfans ; — 2. N..... Baron DE BOUVET, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mailly ; — 3. & N..... dite *Mademoiselle de Bouvet*.

SECONDE BRANCHE.

MICHEL DE BOUVET, II. du nom, second fils de MICHEL, I. du nom, & d'*Anne le Pougnant*, Seigneur de Heillecourt, de Romesmont, de Lupcourt & de Vitry, Ministre d'Etat sous le Grand Duc CHARLES & le Duc HENRI, & Président de Lorraine, mort en 1613, avoit épousé en 1568 *Agnès de Beauffort*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE, Seigneur de Heillecourt, Ministre d'État des Ducs CHARLES & HENRI, mort en 1614 sans enfans de sa femme *Barbe de Rennel*, morte en 1619, qu'il avoit épousée en 1601 : elle étoit fille de *Balthasard de Rennel*, Président de Lorraine ; — 2. CHARLES, Seigneur de Romesmont, Chevalier de l'Ordre de S. Etienne en Toscane, & Chambellan du Duc HENRI, mort sans enfans de sa femme *Dieu-Donnée le Pougnant*, avec laquelle il bâtit & fonda le Couvent des Tiercelines de Nancy ; — 3. FRANÇOISE, mariée 1°. en 1589 à *Louis-Henri de Seichamps*, Seigneur dudit lieu ; & 2°. en 1599 à *Jean-Baptiste de Bernier*, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont. Elle mourut en 1662 âgée de plus de 92 ans ; — 4. ALIX, seconde femme de *François*, Seigneur *de Veroncourt*, Ministre d'Etat de Lorraine, qui en eut ANNE DE VERONCOURT, femme de *Henri de la Chaussée*, Gouverneur de la Faulche ; & FRANÇOISE DE VERONCOURT, mariée en 1633 à *Philibert-Emmanuel*, Comte *de Ligniville* & de l'Empire, Lieutenant-Général des Armées Lorraines, puis de celles de l'Empereur ; — 5. & CHRISTINE, mariée 1°. à *Louis de Stainville*, Ecuyer d'Ecurie du Duc de Lorraine, & Gouverneur de Gondrecourt ; & 2°. à *Antoine de Choiseul*, Seigneur d'Isché, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre des Ducs HENRI & CHARLES IV, Capitaine de leurs Gardes, Bailli de Bassigny & Gouverneur de la Motte. *Tabl. Généal. Part. VIII. p. 408 & suiv.*

— BOUVIER, dans l'Orléanois : la filiation de cette famille remonte à

I. GUILLAUME BOUVIER, Sieur du Sauffay, mort avant le 7 Mars 1524, qui laissa de son mariage avec *Madelene de Brieux*,

II. MICHEL BOUVIER, Ecuyer, Sieur du Sauffay, de la Motte-Poirier & de la Motte-Vergonville, mort au service du Roi après avoir épousé *Barbe Pingot*, dont il eut :

III. GUILLAUME BOUVIER, Seigneur de la Motte-Poirier, qualifié Ecuyer dans plusieurs actes, mort avant le 14 Février 1618, qui laissa de

Marguerite le Prevôt, sa femme : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & MARIE, alliée le 18 Janvier 1645 avec *Nicolas Corneille*, Ecuyer, Sieur de la Charmoye, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans.

IV. CLAUDE BOUVIER, Ecuyer, Sieur de la Motte-Poirier & de la Motte-Vergonville, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine ANNE D'AUTRICHE par Lettres du 14 Avril 1640, fit hommage au Seigneur de Beaune le 6 Juin 1623, de son fief de la Motte-Vergonville, relevant de cette Seigneurie. Il épousa 1°. le 5 Février 1622, *Marie Ozon*, fille de *Michel*, Receveur des consignations à Montargis, & d'*Edmée Guyon* ; & 2°. le 8 Janvier 1645, *Jeanne le Maître*, veuve d'*Etienne Ravault*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine, & fille de *Paul le Maître*, Contrôleur Général ordinaire des guerres, & de *Jeanne de Chasseray*. Du premier lit naquirent : — 1. CLAUDE, Chartreux ; — 2. DOMINIQUE, Provincial des Barnabites ; — 3. MICHEL, Docteur en Théologie, Conseiller-Aumônier du Roi LOUIS XIV. Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, Prieur de Saint Nicolas de Marle, Recteur-Curé de S. Saturnin de Tours, & Seigneur du fief de la Motte-Vergonville. Du second lit : — 4. JACQUES, qui suit ; — 5. & JEANNE-MARIE, alliée le 18 Février 1664, avec *Jacques Guyon*, Ecuyer, Seigneur du Chesnoy, &c.

V. JACQUES BOUVIER, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Vergonville, fit hommage de ce fief relevant de la Terre de Beaune, à *Achille de Harlay*, Premier Président du Parlement de Paris ; & de son mariage contracté le 25 Novembre 1674, avec *Jeanne Tourtier*, fille de *Nicolas*, Trésorier général des Finances de la Généralité d'Orléans, & de *Marie Jopitre*, il a eu : — 1. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Gondreville ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. DOMINIQUE, Prêtre, Religieux Barnabite, & Vicaire-Général de son Ordre ; — 4. & FRANÇOIS, Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve.

VI. GUILLAUME BOUVIER, Seigneur de la Motte-Vergonville, &c. Chevalier de S. Louis, Colonel d'Infanterie, Gouverneur-Grand-Bailli d'épée & Capitaine des chasses de Montargis, né en 1686, fut agréé Page du Grand-Maître de Malte le 28 Mai 1697, servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, obtint le 29 Novembre 1710, un Régiment d'Infanterie de son nom, acquit le 23 Août 1718, le fief de Perche, & la Terre & Seigneurie de Girolle, dont il rendit hommage au Duc d'Orléans le 11 Mars 1723, à cause de son Duché de Nemours, & obtint au mois d'Avril 1748, l'érection de ces Terres en *Marquisat*, sous la dénomination de *Cépoy*. De son mariage contracté le 8 Mai 1741, avec *Anne de Beauharnois-de-Moulon*, niéce de *François*, Intendant-Général des Armées Navales ; de CHARLES, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur & Lieutenant-Général de toute la Nouvelle-France ; de *Guillaume*, Capitaine de Vaisseaux, & fille de *Jean-François de Beauharnois*, Seigneur de Moulon, & de *Marie-Madelene de Pénillon*, il a eu trois enfans, sçavoir : — 1. GUILLAUME-FRANÇOIS BOUVIER-DE-LA-MOTTE, Gouverneur, Grand Bailli d'épée, & Capitaine des chasses de Montargis, en survivance de son pere, né le 23 Avril 1742, & reçu Page de Madame

la Dauphine le 19 Mars 1757; — 2. MARIE-JEAN-BAPTISTE, Ecuyer, né le 27 Avril 1743, & agréé pour être Garde de la Marine; — 3. & ANNE-MARIE-FRANÇOISE, née en 1745. Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois tréfles de même, posés deux en chef & un en pointe.* Cette Généalogie se trouve dans l'*Armorial de France*, Registre V.

* — BOUVILLE : Maison noble qui tire son nom de la Terre & Paroisse de *Bouville*, située en Beauce auprès de la Ferté-Alais, à deux lieues d'Etampes, laquelle est tombée dans la Maison *des Essarts*, comme on le verra ci-après. Nous donnerons ici sur le nom DE BOUVILLE, ce que nous en avons pu découvrir, d'après deux anciens registres domestiques & quelques Chartes de l'Abbaye de Villiers près de la Ferté-Alais.

I. JEAN, Seigneur DE BOUVILLE, I. du nom, est le plus ancien de cette Maison éteinte, dont on ait connoissance. Il vivoit sous les Rois PHILIPPE-AUGUSTE & S. LOUIS, & laissa deux fils : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & JEAN, II. du nom, Chevalier, pere de JEANNOT DE BOUVILLE, Seigneur de Gravelle, & de GUILLAUME DE BOUVILLE, Chanoine en l'Eglise de Reims.

II. HUGUES DE BOUVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bouville & de Farcheville, eut pareillement deux fils : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & JEAN, III. du nom, Valet du Roi PHILIPPE *le Bel*, qui fut marié à une Dame nommée *Agnès*, dont il n'eut point d'enfans.

III. HUGUES DE BOUVILLE, II. du nom, Seigneur de Bouville, de Farcheville, de Milly en Gatinois, & de Boisses, tint un rang distingué à la Cour du Roi PHILIPPE *le Bel;* car il fut un de ses Chevaliers & Chambellans, & employé par lui en de grandes affaires. ALBERT, Roi des Romains, l'honora aussi de son Ordre de Chevalerie l'an 1299 ; & depuis il s'acquit encore la gloire de mourir aux pieds de PHILIPPE, Roi de France, son maître, à la bataille de Montenpeulle contre les Flamans, l'an 1304. Il avoit acquis de son frere la Seigneurie de Farcheville, située en la Paroisse de Bouville, où il fit bâtir un château fortifié l'an 1291, & fonda une Chapelle. Il avoit aussi acquis la Seigneurie de Milly, & épousa dès l'an 1282, *Marie de Chambly*, fille d'*Oudart de Chambly*, Chevalier, Seigneur de Gandelus, Châtelain de Mantes, & de *Marie* sa femme. De ce mariage sortirent cinq fils & quatre filles : — 1. JEAN, qui suit; — 2. HUGUES, duquel nous parlerons ci-après ; — 3. OUDART, mort jeune ; — 4. autre JEAN, dit *de Navarre*, parce qu'il naquit en ce Royaume pendant un voyage que son pere y fit. Il eut en partage, l'an 1317, les Terres d'Ascheres en Beauce, & de Varennes-lès-Monstereul; — 5. GUYOT, mort jeune ; — 6. JEANNE, qui fut mariée au mois de Juin 1309, à *Jean de Culant*, fils aîné de *Renoul*, Seigneur *de Culant* & de Châteauneuf-sur-Cher; — 7. LORETTE, morte jeune ; — 8. ISABEAU, femme de *Jean d'Ormoy*, Chevalier, Seigneur de Villiers, & d'*Aliénor de Trie*, son épouse, dont vint MARIE D'ORMOY, dont nous parlerons à la fin de cette Généalogie ; — 9. & MARGUERITE, Religieuse en l'Abbaye Royale de Poissy.

IV. JEAN DE BOUVILLE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Milly

& de Balleu, Chambellan du Roi PHILIPPE *le Bel*, épousa, l'an 1293, *Marguerite de Romez*, fille unique & héritiere de *Thibaut*, Seigneur *de Romez* en Berri, & de *Marguerite de Blajon-de-Mirebeau* sa premiere femme. Il mourut l'an 1308, laissant seulement deux filles : — 1. BLANCHE, mariée l'an 1320 à *Olivier de Clisson*, fils d'*Olivier*, Seigneur *de Clisson*, & d'*Isabeau de Craon* sa femme ; — 2. & JEANNE, femme de *Walleran de Meulan*, Baron de la Queue, fils d'*Amaury de Meulan*, Baron de la Queue, & de *Marguerite*, Baronne *de Neubourg*, son épouse.

IV. HUGUES DE BOUVILLE, III. du nom, second fils de HUGUES, II. du nom, & de *Marie de Chambly* son épouse, fut aussi Chambellan des Rois PHILIPPE *le Bel* & LOUIS-*Hutin*, & Seigneur de Bouville, Farcheville & la Chapelle-la-Reine. Il épousa, l'an 1293, *Marguerite des Barres*, fille unique & héritiere de *Guillaume des Barres* dit *Haguenier*, Chevalier, Seigneur de Dyant, & de *Perenelle de Morsery* son épouse. Ils fonderent ensemble, l'an 1313, une Chapelle dans l'Eglise de *Notre-Dame* de Villiers près la Ferté-Alais; & peu après, ledit HUGUES fut envoyé Ambassadeur en Hongrie pour amener CLÉMENCE, fille de CHARLES, Roi de Hongrie, au Roi LOUIS-*Hutin*, qui l'épousa l'an 1315. De lui & de *Marguerite des Barres* sortirent plusieurs enfans dont voici les noms : — 1. HUET, mort jeune ; — 2. JEAN, V. du nom, qui renonça au droit d'aînesse qui lui pouvoit appartenir, & fut Seigneur de Dyant en 1354 ; — 3. GUILLAUME, surnommé *Haguenier*, Seigneur de Bouville, qui servit le Roi JEAN contre les Anglois, & mourut prisonnier en Angleterre l'an 1359 ; — 4, 5 & 6. HUGUES, IV. du nom, EMERY & VACLIN, morts jeunes ; — 7. CHARLES, Seigneur DE BOUVILLE, après ses freres, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES V. Gouverneur de Dauphiné en 1369, & Ambassadeur en Allemagne, mort l'an 1382, sans enfans d'*Isabeau de Mez*, son épouse ; — 8. & MARIE, femme de *Geoffroy de Chauvigny*, Seigneur de Voullon en Berri, morte sans hoirs.

Toute la succession de cette Maison est passée, au moyen de l'extinction de ces différentes branches, au quatorzieme siécle, dans la Maison *des Essarts*, dont les armes sont, *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux cotices de même*, par le mariage de MARIE D'ORMOY, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Villiers-lès-la Ferté, appellé communément Villiers-le-Châtel, par distinction de Villiers-en-Beauce, qui étoit l'ancien nom de la Seigneurie de Bouville ; & d'ISABEAU DE BOUVILLE, avec *Jean des Essarts*, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, &c. De ce mariage vint

JULIEN DES ESSARTS, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, qui hérita des Terres & Seigneuries de Bouville & de Farcheville, de la Maison de BOUVILLE, par son aïeule, & laissa d'*Isabeau de Vendôme*, sa femme, entr'autres enfans, — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MARIE, dont nous parlerons après son frere.

JEAN DES ESSARTS, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, de Bouville & Farcheville, épousa *Catherine de Châtillon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Toissi & de Marigny, de laquelle il ne paroît pas qu'il ait eu

d'enfans, puisque MARIE DES ESSARTS sa sœur transmit ces Terres à son mari, *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvilliers, fils de *Gaucher*, qui eut pour seconde femme *Isabeau de Vendôme*. Il est étonnant que le contrat de ces trois alliances, JEAN & MARIE DES ESSARTS, & *Isabeau de Vendôme* leur mere, avec *Gaucher de Châtillon*, pere desdits *Charles* & *Catherine de Châtillon*, soit du même jour 11 Janvier 1407; il est rapporté par *Duchesne* dans ses preuves de l'*histoire* de *Châtillon*. Les Terres de Bouville & de Farcheville resterent près de trois cens ans dans la branche du Maréchal *de Châtillon*. Elles furent vendues par Décret l'an 1637, à *Maximilien Jupin*, Secrétaire du Roi, dont le fils aîné portoit, en 1667, la qualité de *Baron de Farcheville*; elles sont possédées aujourd'hui par *N... Magnon*, Maître des Requêtes. Consultez les *Antiquités d'Etampes*. Les armes de Bouville étoient: *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois anneaux d'or.*

BOUVILLE, *voyez* JUBERT DE BOUVILLE.

— BOUXIERES. On trouve dans la Généalogie de la Maison *du Châtelet* par D. *Calmet*, & dans le *Nobiliaire de Lorraine*, ILDEGARDE DE BOUXIERES, fille de JEAN. Elle se maria avec *Gerard du Châtelet*, Chevalier, à qui elle apporta en dot la Terre & Forteresse d'Autrey, qu'il reprit en fief l'an 1412, de *Ferry*, Comte *de Vaudemont*. Les armes, suivant le *Nobiliaire* de Champagne: *losangé d'or & de sable.*

* — BOUZET (du). Cette Maison prend son nom d'une Terre au Diocèse de Lectoure, laquelle a été possédée de toute ancienneté par des Seigneurs du même nom, & qui échut à GAUTIER DU BOUZET, sur le partage des biens qu'il fit avec BARREAU DU BOUZET son frere, en 1303, qui eut pour son appanage la Terre de Castera, voisine de celle *du Bouzet*. La Terre *du Bouzet* passa avec l'héritiere du nom dans la Maison *de Gout* ou *Goth*, connue depuis sous le nom *du Bouzet*. Les Seigneurs de Castera ont fondu dans la Maison d'*Esparbès-Lussan*, par l'aïeul du Comte d'*Esparbès*, Colonel du Régiment de Piémont, après avoir donné un Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en 1515, dans la personne de JEAN DU BOUZET, frere de *noble & puissant homme* Messire BERTRAND DU BOUZET, Chevalier, Seigneur de Castera, mort avant 1519. On voit encore sur le portail de l'Eglise paroissiale de Castera, un ancien écusson aux armes de DU BOUZET, entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel, preuve certaine qu'il y a eu un Chevalier de l'Ordre du Roi.

Des Seigneurs & Marquis de Roquépine, éteints par la mort de N... DU BOUZET-ROQUÉPINE, Abbé de Saint Nicolas d'Angers, sont sortis: — 1. BERNARD, Seigneur de Roquépine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cinquante hommes d'armes, Maréchal-de-camp, & Gouverneur de Condom; — 2. & FRANÇOIS-JULES, Marquis de Roquépine, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie (le trente-septieme Régiment), tué à l'armée en 1701. Son Régiment devint ensuite *Sully*. Les Marquis de Poudenas ont donné un Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui vivoit encore en 1617. Les armes: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, cou-*

tonné d'or, que les Ducs *de Roquelaure* ont portées sur le surtout de leurs armes. *Voyez* l'Histoire de la Maison de Faudoas, *pages 197, 224, 225, 234 & 235.*

* — BOUZEY, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à la Maison DE BOUZEY, qui est du nombre de celles qu'on appelle dans le Duché de Lorraine de l'*ancienne Chevalerie*, parce qu'elles sont d'origine inconnue, & qu'elles avoient droit de séance aux *Assises*.

JEAN DE BOUZEY, I. du nom, descendant de FERRY DE BOUZEY, Bailli, &, en cette qualité, Président des Assises de la Province de Vôge, étoit Seigneur *de Bouzey* en 1304. De lui descendoit au treizieme degré,

JOSEPH DE BOUZEY, qui de sa seconde femme, *Françoise-Thérese de Franquemont*, qu'il avoit épousée le 22 Avril 1672, eut entre plusieurs autres enfans,

NICOLAS-JOSEPH DE BOUZEY, Seigneur de Dombrot pour le tout, & de *Bouzey* pour la moitié seulement, Bailli du Marquisat de Pont-à-Mousson, successivement Chambellan, Conseiller d'Etat & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Duc LÉOPOLD. C'est en sa faveur que ce Prince, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1715, regîstrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Lorraine les 16 & 19 Février suivans, & pour les causes y énoncées, commua le nom de la Terre de *Bouzey* en celui de *Dombrot*, & transféra sur le village de *Dombrot* le nom de *Bouzey*, sous lequel il l'érigea en *Comté & Prevôté*, avec faculté d'en faire une substitution graduelle & perpétuelle; ce qui fut exécuté en 1734.

Le Comte DE BOUZEY (NICOLAS-JOSEPH), qui avoit pour frere puîné JEAN-CLAUDE DE BOUZEY, nommé par le pape BENOIT XIII. l'un de ses Prélats-domestiques le 9 Octobre 1726, reçu le lendemain au nombre des Prélats Référendaires des Signatures de Grace & de Justice de la Cour de Rome, fut premier Aumônier & Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, Conseiller-Prélat au Parlement de Lorraine, Grand Doyen de l'Eglise Primatiale de Nancy, & Abbé Commandataire de Belchamp. Le Comte DE BOUZEY (NICOLAS-JOSEPH) mourut le 27 Septembre 1746, étant Maréchal de Lorraine & Barrois. Il avoit épousé 1°. *Barbe-Françoise le Bégue*, & 2°. *Louise Mauleon-de-la-Bastide*, Chanoinesse de Poussay: il a eu pour enfans: — 1. CHRISTOPHE, Comte DE BOUZEY, successivement Chambellan du Duc LÉOPOLD & du Roi de Pologne STANISLAS; il a servi, comme volontaire, pendant la guerre de 1733, avec le Prince JACQUES-HENRI DE LORRAINE, connu sous le nom de *Prince de Lixin*, son cousin issu-de-germain, à cause de *Marguerite de Beauvau*, femme de ce Prince, & petite-fille de MARGUERITE-ANTOINETTE DE BOUZEY. Il reprit le service dès le commencement de la guerre de 1740; il étoit Aide-de-camp du Maréchal *de Bellisle* au siége de Prague en 1742, & du Maréchal *de Noailles* à l'affaire d'Ettingen en 1743. — 2. LÉOPOLD-CLÉMENT, Page du Duc FRANÇOIS, mort Empereur

ſous le nom de FRANÇOIS I. Il ſe trouva aux combats de Cornia, Méadia & Kioska, dans la derniere guerre de l'Empereur CHARLES VI. contre les Turcs, reçut un coup de feu à Kioska, & mourut en Hongrie le 13 Mai 1740, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Prince CHARLES DE LORRAINE; — 3. GABRIELLE, Dame de la Croix-Etoilée de l'Impératrice-Reine; — 4. ANNE-DOROTHÉE, fille d'honneur d'ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Lorraine, mariée le 27 Novembre 1747, à *Alexandre d'Adhémard-de-Monteil-de-Brunier*, Comte de Marſane, Chevalier de l'Ordre de S. Louis; — 5. & MARIE-THÉRESE, alliée le 7 Octobre 1750, à *François-Xavier de Champagne*, Comte d'Igny, Chevalier de la Confrérie de S. Georges, au Comté de Bourgogne. Les armes: *d'or, au lion de ſable.* Voyez MORÉRI.

— BOUZIES en Hainaut. LÉON-CLAUDE DE BOUZIES, Vicomte de Rouveroy, épouſa le 9 Août 1701, *Marie-Anne le Brum*, héritiere de ſa branche, née à Maubeuge le 2 Octobre 1683, de laquelle il en eut: — 1. CHARLES-LÉON-JOSEPH, Vicomte de Rouveroy, député de l'Etat Noble du Hainaut, marié 1°. à *N.... Deſpiennes*, de la Ville de Mons, morte ſans poſtérité; & 2°. à Bruxelles le 26 Novembre 1746, à *Marie-Joſephe-Alexandrine*, née Comteſſe *de Corſwaren-Looz*, morte en 1754, dont trois fils & une fille; — 2. & N... qui ſuit.

N... DE BOUZIES marié en Franche-Comté, a pour enfans: — 1 & 2. HENRI-HYACINTHE & MAXIMILIEN-EMMANUEL-JOSEPH, Moines à la noble Abbaye de Sainte Gertrude; — 3. N... Moine en l'Abbaye de Hainaut; — 4. ISAMBERG, Chanoine de S. Bavon à Gand; — 5. N... Religieuſe à l'Abbaye de Forêt; — 6. & VICTOIRE-ELISABETH, mariée à *Charles-Antoine du Mons-de-Gage*, Baron de la Puiſſance, dont *Françoiſe-Bonaventure du Mons-de-Gage*, Baron de la Puiſſance, &c.

* BOUZONVILE, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz: c'eſt une Seigneurie qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz; mais THIERRY, fils de GERARD, l'acquit en donnant Commercy en échange à ces Evêques. Dans la ſuite cette Seigneurie, qui avoit été aliénée, revint aux Ducs de Lorraine. En 1543 le Duc ANTOINE la donna avec celles de *Berus* ou *Baurain*, & *Valderſange* ſur la Sare, à *Valentin*, Comte *d'Iſembourg*, en échange de *Châtel-ſur-Moſelle.*

— BOYER: le nouvel Armorial intitulé, *Hiſtoire héroïque* de la Nobleſſe de Provence, donne la Généalogie de quatre familles de ce nom. Il parle à-peu-près dans ces termes de la premiere. *Noſtradamus*, dans ſon Hiſtoire de Provence, p. 368 & 369, & *le Moine* des Iſles-d'or, font deſcendre cette famille de Nice, où elle tenoit un rang diſtingué dans le treizieme ſiécle. Ils font mention l'un & l'autre de GUILHEM DE BOYER, fameux Poëte Provençal, grand Mathématicien & auſſi bon Phyſicien, créé Souverain Podeſtat de Nice par ROBERT, fils de CHARLES II. Comte de Provence, ſous lequel il avoit ſervi avec diſtinction. Il mourut en 1355, laiſſant pluſieurs enfans, dont un de ſes deſcendans vint s'établir à Ollioules, proche Toulon. Quoi qu'il en ſoit de cette deſcendance, il eſt ſûr que,

I. André de Boyer, faisoit sa demeure dans ce Bourg vers la fin du quatorzieme siecle : il épousa *Marguerite de Cambe*, dont,

II. Antoine de Boyer, marié avec *Marguerite de Martelli* le 24 Juin 1531, par contrat passé devant *Roux*, Notaire à Ollioules ; il en eut : — 1. Etienne, qui suit ; — 2. & Vincent, auteur de la branche des Seigneurs de Guilles, rapportée ci-après.

III. Etienne de Boyer, surnommé *le Capitaine*, servit avec distinction dans toutes les guerres de son tems, dit *Gaufridi*, Histoire de Provence, p. 583 ; le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Province, l'estimoit beaucoup : il fut l'un des 45 Gentilshommes du Duc d'Angoulême, & acquit la Terre de Bandol. Il testa par acte passé devant *Portalis*, Notaire à Ollioules, le 17 Janvier 1584, & laissa de *Jeanne de Beyran*, sa femme : — 1. Antoine, qui suit ; & deux filles, l'une mariée à *Jean-Nicolas de Pontevès*, Seigneur de Gien ; & l'autre avec *Louis de Capris*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

IV. Antoine de Boyer, Seigneur de Bandol, successivement Capitaine de Chevaux-Légers, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Viguier de Marseille en 1602, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde en 1609, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel en 1613, avoit obtenu en 1603 de Sa Majesté, des Lettres-Patentes qui lui permirent de pêcher aux Thons, depuis la Sciotat, tout le long de la côte, jusqu'à Antibes : cette permission lui fut confirmée par un Arrêt du Conseil d'Etat de 1623. Il testa par acte passé devant *Martin*, Notaire, en 1636 ; & eut de *Marguerite de Sigalous*, son épouse : — 1. Jules, qui suit : — 2. Charles, Abbé de Bontau ; — 3. & une fille, mariée avec *N..... d'Esparra*, Lieutenant au Siége de Brignols.

V. Jules de Boyer, Seigneur de Bandol, de Saint-Julien, Château-Arnoux & de la Pene, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Galeres en 1645, & ensuite Syndic de la Noblesse de Provence. Il mourut en 1695, laissant d'*Eléonor de Foresta*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Celle*, Notaire, le 13 Août 1634 : — 1. François, qui suit ; & deux filles mariées avec les Conseillers *de Toron*, Seigneur d'Artignosc ; & *de Cabanes*, Baron de Viens.

VI. François de Boyer, prit le parti de la Robe, où il fut d'abord Conseiller au Parlement de Provence, puis Président en la Cour des Comptes ; dix ans après il épousa *Catherine de Morel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pontevès, Trésorier-Général de France & des Etats de Provence, & de *Diane de Pontevès.* Il eut de ce mariage : — 1. François, qui suit ; — 2. & Jules, reçu Chevalier de Malte en 1702.

VII. François de Boyer, II. du nom, Seigneur de Bandol, Conseiller, ensuite Président à Mortier au Parlement de Provence, épousa 1°. sans enfans *N..... Girardin-de-Vauvré*, fille d'un Intendant-Général des mers du Levant, & Conseiller d'Etat ; 2°. en 1724 *Jeanne de Laussel*, de Montpellier, dont :

VIII. François-Hilaire-Auguste de Boyer, Seigneur de Bandol,

marié sans postérité le 23 Février 1753, par contrat passé devant *Roux*, Notaire, avec *Jeanne-Dorothée-Antoinette de Garnier*, fille du Marquis de Julian, & de *Thérese-Dorothée des Rolands-des-Reillanete.*

SECONDE BRANCHE.

III. VINCENT DE BOYER, second fils D'ANTOINE, & de *Marguerite de Martelli*, reçu Conseiller au Parlement en 1571, épousa *Louise de Corriolis*, fille de *Louis*, Président en la même Cour, & d'*Anne d'Ascalis-de-Bras*, dont : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, mariée avec *André de Lombard*, Conseiller en la Cour des Comptes.

IV. JEAN-BAPTISTE DE BOYER, Seigneur d'Eguilles, reçu Conseiller au Parlement en 1604, mourut en 1646, & laissa de son épouse *Claire de Garron*, une des filles de *Jean*, Trésorier-Général de France, & de *Spirite de Sabateris* : — 1. VINCENT, qui suit ; — 2. MARIE, mariée avec *Jean-Augustin Michaëlis*, Conseiller au Parlement ; — 3. & BLANCHE, épouse de *Sauveur de Gaillard*, Receveur-Général des Décimes en Provence.

V. VINCENT DE BOYER, II. du nom, Seigneur d'Eguilles, Conseiller au Parlement en 1639, s'allia en 1643 avec *Madelene de Forbin*, fille de *Vincent-Anne de Forbin*, Baron d'Oppéde, & Premier Président en la Cour du Parlement, dont :

VI. BAPTISTE DE BOYER, Seigneur d'Eguilles & de Joyeuse-Garde, qui fut un des plus célebres Magistrats de son siécle. Il succéda à la charge de ses aïeux, & épousa *Marie Surlo*, dame de Taradeau & d'Argens, de laquelle il eut : — 1. PIERRE-JEAN, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. & quatre filles mariées dans les Maisons *du Perier*, de *Maliverni*, de *Barrique*, Seigneur de Montvalon ; & de *Rasque-Taradeau.*

VII. PIERRE-JEAN DE BOYER, Marquis d'Argens, Seigneur d'Eguilles & de Joyeuse-Garde, Conseiller au Parlement en 1709, Procureur-Général en la même Cour en 1717, mort au mois d'Avril 1757, a laissé de son épouse *Angélique Lenfant*, fille unique de *Luc*, aussi Conseiller en ladite Cour du Parlement : — 1. JEAN-BAPTISTE, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Prusse, si connu par le nombre & le caractere de ses ouvrages, mort depuis peu ; — 2. PAUL, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Abbé de Cluas, Docteur de Sorbone & Prieur de Lépau ; — 3. ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE, qui suit ; — 4. & 5. LUC-SEXTIUS & LUC, reçus Chevaliers de Malte en 1724 & 1725 ; — 6. & 7. & deux filles mariées dans les Maisons de *Thomas-Sainte-Marguerite* & de *Méri-la-Canorgue.*

VIII. ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE DE BOYER, Seigneur d'Eguilles, ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant des Galeres du Roi, à présent Président à Mortier au Parlement de Provence, a épousé en 1749 *Catherine de Wannup*, d'une ancienne Maison du Comté de Durpham en Angleterre, de laquelle il a trois garçons & une fille. Le Roi, en récompense des services que lui & ses peres ont rendus à la Cour, dont ils sont Membres depuis près de 200 ans, lui a accordé une pension. Les armes : *d'azur, à une étoile d'or, chargée d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur-de-lis d'or, au chef cousu d'argent.*

— La seconde famille du nom DE BOYER, différente de la précédente, est originaire de la Province d'Auvergne, où I. *Noble* JEAN DE BOYER, Seigneur de Choisy & de Chantoin, Homme d'Armes du Duc d'Etampes, épousa le 14 Juillet 1551 *Jeanne de la Marre*, dont :

II. JEAN DE BOYER, II. du nom, Seigneur de Choisy, marié par contrat du 20 Mai 1589 (Notaire, *Mangard*), avec *Rose de Grosbois*, dont :

III. JEAN DE BOYER, III. du nom, Seigneur de Choisy, qui se retira en Provence à l'occasion du Commandement de la Citadelle d'Antibes, dont il fut pourvu. Il épousa le 6 Mars 1667 (Notaire, *Ambroise Testoris*), *Honnorade de Bernardi*, de laquelle il eut :

IV. LOUIS DE BOYER, Seigneur de Choisy, Capitaine d'Infanterie, marié par contrat du 13 Juin 1688 (Notaire, *Cadri*), avec *Thérese de Hondis*, fille de *César*, & de *Marthe de Pontevès*, dont :

V. FRANÇOIS-CLÉMENT DE BOYER, Seigneur de Choisy, ancien Capitaine d'Infanterie, Commandant un Bataillon de Milice de Provence, marié le 13 Juin 1719 (Notaire, *Gabriel Rostan*), avec *Madelene-Elisabeth de Provençal*, dont : — 1. LOUIS, II. du nom, Seigneur de Choisy, Officier au Régiment de Flandres ; — 2. HONORÉ, Capitaine d'Infanterie ; — 3. & 4. JEAN & FRANÇOIS, ce dernier Ecclésiastique ; — 5. 6. 7. 8. 9. & 10. & six filles, dont trois mariées, l'une avec *Jean-Baptiste d'Aniel*, Capitaine au Régiment de Flandres, & Chevalier de S. Louis ; la seconde avec *Honoré d'Argiares*, Capitaine au Régiment de Limousin ; & la troisieme avec *Joseph de Riousse*, Seigneur de Toren, Commissaire-Ordonnateur dans l'Armée de Corse. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lis de jardin d'argent, tigés & feuillés d'or, posés en pal ; 2 en chef & 1 en pointe.*

— La troisieme famille de BOYER, originaire de Saint-André-lez-Embrun, commence à CLAUDE BOYER, pourvu en 1711 d'un Office de Secrétaire du Roi. Il fit acquisition en 1718 de la Terre de Trébillane, & a eu de son épouse *Anne Boyer*, de Marseille,

VINCENT BOYER, marié par contrat passé en 1718 avec *Catherine de la Roüe*, fille d'un ancien Echevin de Lyon, de laquelle sont issus : — 1. CLAUDE, II. du nom, Seigneur de Trébillane, qui n'étoit pas encore marié en 1757 ; — 2. PIERRE, Seigneur de Saint-Amand, mort jeune ; — 3. & CATHERINE, mariée avec *Joseph de Montéoux*, de la Ville de Marseille. Les armes : *d'azur, au bœuf d'or, surmonté de trois étoiles d'argent.*

— La quatrieme famille de BOYER, originaire de la Ville d'Aix, commence à HONORÉ BOYER, fils de DENIS, Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1726. Il a été reçu Secrétaire du Roi le 11 Novembre 1741, & a de son mariage avec *Jeanne Carnaud* : — 1. JEAN-BAPTISTE-LAURENT, qui suit ; — 2. LUC, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Brie ; — 3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine dans celui de Flandres ; — 4. JOSEPH, Secrétaire d'Ambassade aux Cours de Warsovie, de Turin, de Rome & de Vienne, sous les Marquis *des Issard* & d'*Estainville*, auquel

le Roi a accordé une penſion de 1800 livres ; — 5. ANTOINE, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Angoumois ; — 6. 7. 8. 9. & 10. & cinq filles, dont deux mariées, l'une au ſieur de *Griſolle*, Secrétaire du Roi ; & l'autre au ſieur *Miolis*, Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée d'Aix, & Juge-Royal.

JEAN-BAPTISTE-LAURENT BOYER, Seigneur de Fontcolombe, a épouſé la fille de *Michel d'Albert*, Seigneur de Montravail & de Saint-Hyppolite, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Jeanne de Margaillet-de-Luynes*, dont il a un fils unique. Les armes : *d'azur, au bœuf d'or paſſant ſur une trangle de même poſée en face accompagné en chef de trois étoiles rangées, & en pointe d'un cœur, le tout de même.*

— Il y a auſſi une famille de BOYER en Languedoc, dont étoit JEAN-FRANÇOIS DE BOYER, Seigneur de Maillac, Tauriac, ci-devant Aide-Maréchal-des-Logis-Général de la Cavalerie, & Major du Régiment des Cuiraſſiers, mort en ſa Terre de Saint-Urſice en Languedoc, âgé de 77 ans, le 13 Février 1764. Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois hures de ſanglier arrachées de ſable, poſées 2 & 1 ; au 2 & 3 d'azur, à trois bezans d'or, auſſi poſés 2 & 1.*

— BOYLESVE, c'eſt une famille originaire d'Anjou, qui s'eſt diſtinguée tant dans l'Epée que dans la Robe, où elle a donné des preuves de ſa valeur & de ſon attachement pour ſes Maîtres ; en voici la Généalogie conformément au *mémoire domeſtique certifié* & dreſſé ſur les titres originaux, qui la fait remonter à *Etienne* DE BOYLESVE, *aliàs* nommé indifféremment BOILEAU & BOYLEAUE, Chevalier, dont l'exiſtence, le nom, l'état & la poſtérité ſont prouvés, 1°. par les fameux Regiſtres *Olim* du Parlement de Paris ; & 2°. par un Arrêt contradictoire de cette même Cour de l'an 1587, lequel porte la vérification & reconnoiſſance de tous les titres, contrats de mariages, teſtamens, partages, qui établiſſent la filiation de ſa Maiſon : il devint un homme célebre, & mérita la confiance de ſon Maître. Les plus fameux Hiſtoriens en parlent avec éloge. *Voyez* DU CANGE, Obſervation ſur *Joinville* ; LE FÉRON ; BLANCHARD, &c.

I. ETIENNE DE BOYLESVE, Chevalier, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1248, & ſuivit en ladite qualité LOUIS IX. (*Saint*) Roi de France, en Egypte, où il fut fait priſonnier au ſiége de la Ville de Damiete en 1249, dont ce Prince s'étoit rendu maître, par les Sarrazins, qui exigerent *deux cents livres d'or pour ſa rançon.* Ce Monarque, voulant réformer les abus qui ſe commettoient dans le Gouvernement de Paris, & dans l'adminiſtration de la Juſtice, fit chercher, au rapport des Hiſtoriens, *un grand-ſage homme* pour lui confier l'un & l'autre ; ſon choix tomba ſur ETIENNE DE BOYLESVE, qu'il nomma Prévôt, ou Garde de la Prévôté de Paris en 1258 ; Charge qui répond à celle de Grand Sénéchal & Grand Bailli dans les autres parties du Royaume : il fut le premier Prévôt, ou Garde de la Prévôté de Paris. *Les Tablettes hiſt. généalog. & chronolog.* par Chazot-de-Nantigny, *Tome III. p. 280, édition de 1749, in-16.* en citent cependant huit avant lui. Il avoit épouſé en 1225 *Marguerite de la Gueſle*, ſœur *de Guillaume*, Chevalier, dont il eut FOULQUES ou

FOUQUET, qui suit. Ses armes étoient : *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.*

II. FOULQUES ou FOUQUET DE BOYLESVE, Chevalier, fut marié du vivant de son pere, par contrat passé à Angers le mardi d'avant la S. Denis de l'an 1258, avec *Julienne de Chazé*, fille *de Jouffrey*, Chevalier, dont il eut LOUIS, qui suit.

III. LOUIS DE BOYLESVE, Chevalier, épousa, par contrat passé à Challonne en Anjou, le mardi avant la S. Thomas de l'an 1296, *Jeanne de Ciercey*, sœur *de Guillaume*, Chevalier, dont il eut JEAN, qui suit.

IV. JEAN DE BOYLESVE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, Chambellan du Roi de Jérusalem & de Sicile, & Gouverneur de Guise, épousa, par contrat passé à Loudun en 1330, *Blanche de Villeneuve*, fille *de Robert*, Chevalier, dont il eut JEAN, qui suit.

V. JEAN DE BOYLESVE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, fut premier Maître d'Hôtel du Duc D'ORLÉANS, frere du Roi CHARLES VI. Ayant eu une contestation au sujet de la somme de *deux cents livres d'or* empruntée par ETIENNE DE BOYLESVE, Prévôt de Paris, son trisaïeul, *pour sa rançon*, il intervint une Sentence du Châtelet de Paris, rendue en Latin par *Hugues Aubriot*, Prévôt de ladite Ville, & datée des ides de Novembre de l'an 1368, qui le condamna à servir & à continuer la rente de *dix livres d'or*, hypothéquée sur sa maison sise à Paris rue & vis-à-vis l'Eglise de S. Germain-l'Auxerrois, par son trisaïeul, pour ladite somme de *deux cents livres d'or*, qu'il avoit empruntée de *Gautier de la Guesle*, *à Hugues de la Guesle*, son héritier. Il se croisa en 1396 avec les Seigneurs & Chevaliers François qui marcherent en Hongrie au secours des Chrétiens, & testa au mois d'Avril de cette même année, avant de partir. Par ce testament, dont l'original est à l'Abbaye de Chaloché en Anjou, il ordonne à PIERRE, son fils aîné & son principal héritier, de prendre dorénavant pour armes, *trois croix d'or penchées*, ou *sautoirs*, au lieu *des trois étoiles d'or* que portoit sa Maison. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1360, Demoiselle *Andrée Briçonnet*, dont il eut entr'autres enfans, PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE DE BOYLESVE, Chevalier, Seigneur de Forjan, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris entre 1372 & 1383 ; puis Gouverneur du Château de Mehun-sur-Loire, pour Monseigneur le Duc d'Orléans. Il fut pris à la bataille d'Azincourt avec le Duc d'Orléans, auquel il étoit attaché ; & paya sa rançon dans la suite en 1431. Ayant été arrêté par le Sire *Descalles*, Capitaine Anglois, & Gouverneur de Sainte-Suzanne & de Domfront pour le parti Anglois, malgré un passe-port du Duc de *Bedfort*, dont il étoit muni, il se plaignit ; mais son ennemi, qui lui avoit enlevé son passe-port, en nia l'existence, & lui envoya son gage de bataille; PIERRE DE BOYLESVE le leva, & le combat fut ordonné au Mans entre les deux Chevaliers. PIERRE tua son ennemi en présence des Seigneurs & Chevaliers Anglois & François, il en fut dressé une espece de Procès-verbal en forme de Jugement, daté du Mans le 6 Août 1431, dont on conserve l'original en parchemin, où l'on voit encore le Sceau du Roi d'Angleterre. Il avoit épousé par contrat passé à Beaugé en Anjou

le 25 Janvier 1414, *Perrette de Coué*, fille *de Jean*, Sire *de Coué*, & *de Jeanne le Roi*, dont il eut : — 1. PIERRE, II. du nom, Chevalier, qui fut Chambellan du Duc d'Orléans, & nommé Chevalier de l'Ordre du Porc-Epic, ou d'Orléans, en 1451; — 2. HENRI, Chevalier, qui fut Avocat-Général du Parlement de Paris en 1450. Les descendans de ses deux petits-fils, JEAN DE BOYLESVE, reçu Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Paris le 11 Janvier 1543, & FRANÇOIS DE BOYLESVE, reçu aussi Conseiller en la même Cour le 12 Mai 1546, ont subsisté avec honneur à Paris & aux environs; — 3. JEAN, III. du nom, qui suit; — 4. & GUILLAUME, Chevalier, reçu Conseiller au Parlement de Paris entre 1462 & 1469.

VII. JEAN DE BOYLESVE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan & de Grand-Champ, fut premier Gentilhomme de CHARLES D'ANJOU, Comte du Maine. Il épousa, par contrat passé à Angers le 10 Juillet 1444, *Anne Danon*, fille & unique héritiere *d'Emery*, Chevalier, Seigneur de la Bouxeliere, & *d'Eléonor de Montberon*, où le Roi & la Reine de Naples & de Sicile, Duc & Duchesse d'Anjou, furent présens, & doterent ladite Demoiselle de mille écus d'or. Il passa ensuite au service du Dauphin de France, qui régna dans la suite sous le nom de LOUIS XI. & le fit son Chambellan par Brevet daté de la Tour-du-Pin le 28 Octobre 1451. Il mourut à Angers le 12 Février 1498, & fut inhumé en la Chapelle Royale qui est dans l'Eglise de RR. PP. Cordeliers de cette Ville, le lendemain, comme il est prouvé par un Cartulaire Latin de ce Monastere; & quoique cette Eglise ait donné la sépulture aux Gentilshommes les plus qualifiés de la Province, JEAN DE BOYLESVE est le seul à qui on l'ait accordée dans la Chapelle Royale, où repose le cœur de RENÉ, Roi de Sicile & Duc d'Anjou. Il eut de son mariage, entr'autres enfans, MARIN, I. du nom, qui suit. Il portoit pour armes, ainsi que ses freres, conformément au testament de son aïeul, du mois d'Avril 1398, que nous avons ci-devant cité : *d'azur, à trois sautoirs d'or, posés 2 & 1.*

VIII. MARIN DE BOYLESVE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, de Grand-Champ, de la Bouxeliere, des Roches & de la Brisarderie, fut marié, du vivant de sa mere, par contrat passé à Rochefort le 10 Février 1510, à *Simonne Quentin*, dont il eut deux enfans qui suivent, & qui partagerent noblement sa succession, par acte passé devant le Juge Royal d'Angers le 28 Juin 1571, sçavoir : — 1. CHARLES, Chevalier, Seigneur des Roches, qui fut pere d'ETIENNE DE BOYLESVE, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Auvers, dont la postérité n'a pas subsisté; & de RENÉE DE BOYLESVE, mariée à *André Hurault*, Chevalier, Seigneur de Muisse, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur à Venise; — 2. & FRANÇOIS, qui suit.

IX. FRANÇOIS DE BOYLESVE, Chevalier, Seigneur de la Brisarderie, fut marié à *Philippe de Prioulleau*, dont il eut : — 1. MAURICE, Chevalier, qui fut Conseiller au Parlement de Bretagne, & dont la branche est éteinte depuis environ 80 ans; — 2. MARIN, II. du nom, qui suit, & qui a continué la branche aînée, sous le nom *des Seigneurs de la Maurouziere*;

— 3. & CHARLES, auteur de la branche *des Seigneurs de la Gilliere*, rapportée ci-après.

BRANCHE des Seigneurs DE LA MAUROUZIERE.

X. MARIN DE BOYLESVE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere, s'acquit une ſi grande réputation dans les différens emplois militaires qui lui furent confiés, que le Roi HENRI IV. le nomma Lieutenant-Général d'Anjou en 1590, dans le tems des plus grands troubles, ſur la demande que lui en avoient fait tous les Ordres de la Province. Il rendit de très-grands ſervices à l'Etat pendant toutes les guerres. Le Roi, pour l'en récompenſer, le fit *Chevalier*, & par une diſtinction particuliere, & dont il y a peu d'exemples, Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres-Patentes, en date du 19 Mai 1597, par leſquelles les titre, honneurs & prérogatives de Chevalier ſont rendus héréditaires pour tous ſes deſcendans; & par de nouvelles Lettres-Patentes, datées du mois de Janvier de l'année ſuivante 1598, MARIN BOYLESVE obtint du Roi, pour lui & ſa poſtérité, le droit d'ajouter à ſes armes, *un chef du champ, chargé de trois fleurs-de-lis d'or*, & de porter autour de l'écuſſon *les marques de l'Ordre de S. Michel, & une fleur-de-lis d'or, au-deſſus du caſque*, pour cimier. Il fut fait Conſeiller d'Etat la même année. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Angers le 8 Novembre 1578, *Rénée-Nicolas de la Thomaſſerie*, ſœur de *Marie-Nicolas*, mariée par contrat du 19 Novembre 1594, à CHARLES DE BOYLESVE, I. du nom, ſon beau-frere, auteur de la branche ſuivante, dont il eut MATHURIN, qui ſuit.

XI. MATHURIN DE BOYLESVE, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere, épouſa, par contrat paſſé à Mortagne en Bas-Poitou, *Marie le Clerc*, fille & unique héritiere *de François*, Ecuyer, Seigneur de la Pliſſonniere, dont il eut MARIN, III. du nom, qui ſuit.

XII. MARIN DE BOYLESVE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere, épouſa, par contrat du 10 Juillet 1649, *Madelene Laſnier*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Lambert, de la Potherie, & Conſeiller d'Etat, dont il eut: — 1. MARIN, IV. du nom, qui ſuit; — 2. & JACQUES-HONORÉ, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere, qui n'a laiſſé que des filles, & entr'autres, MARIE-MODESTE DE BOYLESVE, mariée à ſon neveu, dont ſera ci-après parlé.

XIII. MARIN DE BOYLESVE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere & de la Pliſſonniere, fut marié par contrat du 7 Mai 1686, à *Jacquine de Ménardeau*, dont il eut, entr'autres enfans, MARIN, V. du nom, qui ſuit.

XIV. MARIN DE BOYLESVE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere & de la Pliſſonniere, a épouſé, par contrat de 1716, MARIE-MODESTE DE BOYLESVE, ſa couſine-germaine, rapportée ci-deſſus, dont il a: — 1. MARIN, VI. du nom, qui ſuit; — 2. & JACQUES-HONORÉ, II. du nom, dit *le Chevalier de la Maurouziere*, non marié.

XV. MARIN DE BOYLESVE, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouziere & de la Pliſſonniere, a épouſé, par contrat du 29 Janvier

1750, *Louise-Edmée de la Cour-de-Baleroy*, fille du Marquis de Baleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Elisabeth de Matignon*, fille du feu Maréchal *de Matignon*, dont il a : — 1. MARIN, VII. du nom, Chevalier ; — 2. MARIE-AUGUSTINE-EDMÉE ; — 3. & ELISABETH-LOUISE. Les armes de cette branche sont : *d'azur, à trois sautoirs d'or, 2 & 1*, (conformément au testament de son neuvieme aïeul, JEAN DE BOYLESVE, II. du nom, qui est du mois d'Avril 1396) *au chef d'azur, cousu d'or, chargé de trois fleurs-de-lis de même ; à une fleur-de-lis d'or* pour cimier, *sur le casque, & le collier de l'Ordre de S. Michel autour de l'écu*, conformément aux Lettres-Patentes du mois de Janvier 1598, obtenues par MARIN DE BOYLESVE, II. du nom, son quatrisaïeul.

BRANCHE des Seigneurs DE LA GILLIERE & DE PLANTY.

X. CHARLES DE BOYLESVE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Gilliere, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Bretagne, où il mourut Doyen, fils & troisieme enfant de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Brisarderie, & de *Philippe de Prioulleau*, épousa, par contrat passé à Angers le 19 Novembre 1594, *Marie-Nicolas de la Thomasserie*, sœur puînée de *Rénée-Nicolas de la Thomasserie*, mariée à son frere aîné, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLES, II. du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Noirieux & de Soucelle*, rapportée ci-après ; — 3. GABRIEL, Chevalier, successivement Conseiller au Parlement de Bretagne, puis reçu le 29 Décembre 1645, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite évêque d'Avranches ; — 4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de la Guériniere, qui n'eut que des filles ; — 5. & HENRI, Chevalier, Seigneur de la Mauriciere, qui n'eut également que des filles.

XI. LOUIS DE BOYLESVE, Chevalier, Seigneur de la Gilliere & de Planty, fut fait Conseiller d'État, & prêta serment au Conseil du Roi le 5 Mars 1652. Il avoit épousé, par contrat passé à Angers le 22 Janvier 1628, *Perrine de Born*, dont il eut : — 1. LOUIS, II. du nom, Chevalier, qui n'eut qu'une fille ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur des Noulis & de Chambalan, auteur de la branche des *Seigneurs de Chambalan*, établie en Bretagne, dont est chef aujourd'hui M. DE BOYLESVE-DE-CHAMBALAN, Président au Parlement de Bretagne.

XII. JACQUES DE BOYLESVE, Chevalier, Seigneur de Planty, épousa 1°. N . . . . & 2°. par contrat passé à Angers le 7 Janvier 1667, *Jeanne Gohin*. Il eut de sa premiere femme : — 1. JACQUES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, mort en 1747, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & Gouverneur de Lannion, dont une fille mariée à M. DE BOYLESVE, son proche parent. Du second mariage il eut, entr'autres enfans, — 2 & 3. N . . . . , & N . . . . , tués au service, étant Capitaines de Dragons ; — 4. & ANNE, I. du nom, qui suit.

XIII. ANNE DE BOYLESVE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, de Razilly & de la Modétaie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Capitaine de Dragons, Exempt des Gardes-du-corps du Roi, & Gouverneur

neur de Lannion en 1713, épousa par contrat du 19 Août 1715, *Marie Eveillon*, dont il eut : — 1. ANNE, II. du nom, qui suit; — 2. & GABRIELLE, reçue à Saint-Cyr le 20 Juillet 1728.

XIV. ANNE DE BOYLESVE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, de Razilly & de la Modétaie, a épousé en 1748, *N... de Beauregard*, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE des Seigneurs DE NOIRIEUX & DE SOUCELLE, issue de celle des Seigneurs DE LA GILLIERE & DE PLANTY.

XI. CHARLES DE BOYLESVE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, fils puîné de CHARLES, I. du nom, Doyen du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Nicolas de la Thomasserie*, fut Conseiller au même Parlement, & épousa, par contrat passé à Angers le 8 Février 1640, *Rénée Gandon*, dont il eut CHARLES, III. du nom, qui suit.

XII. CHARLES DE BOYLESVE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, fut Conseiller au Parlement de Bretagne, & épousa, par contrat passé à Angers le 13 Février 1665, *Cupit de Teildras*, dont il eut CHARLES IV. qui suit.

XIII. CHARLES DE BOYLESVE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, épousa, par contrat passé à Angers le premier Octobre 1698, *Louise-Françoise Grimaudet-de-la-Croiserie*, dont il eut CHARLES, V. du nom, qui suit.

XIV. CHARLES DE BOYLESVE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux, de Soucelle & de la Croiserie, épousa, par contrat passé à Angers le 10 Juillet 1728, *Perrine le Roi-de-la-Potherie*, dont il eut : — 1. CHARLES, VI. du nom, qui suit; — 2. N.... Damoiselle; — 3. & N... Damoiselle.

XV. CHARLES DE BOYLESVE, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle. Les armes de ces deux dernieres branches sont : *d'azur, à trois sautoirs d'or, posés deux & un*, conformément au testament du mois d'Avril 1396; & supports : *deux lions.*

* — BOYSEON, Châtellenie en Basse-Bretagne, érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1607, & autres de surannation de 1710, enregistrées le 5 Février 1628 en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de PIERRE BOYSEON, Baron de Marcé, Vicomte de Dinas & de la Beliere, Gentilhomme de la Chambre du Roi. La Maison de Boyseon est originaire d'Angleterre, & une des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne. *Kerdaniel du Pré-le-Jay*, dans le Tome VIII. de ses Mémoires, donne une filiation de cette Maison depuis EDOUARD AVENEL, Chevalier Anglois, qui vivoit en 980. De lui descendit au septieme degré,

EDRET AVENEL, III. du nom; celui-ci vint en Bretagne, & s'y établit à la faveur de GEOFFROY D'ANGLETERRE, Comte d'Anjou, mari de CONSTANCE DE BRETAGNE, fille du Comte CONAN, IV. du nom, & par elle Comte de Bretagne. GEOFFROY & CONSTANCE firent de grands dons en fonds de terre à EDRET AVENEL, qui fit bâtir un Château auprès

des bois confidérables qu'il poffédoit, & ce Château fut appellé, à caufe de fa fituation & du nom de celui qui l'avoit fait bâtir, *Coët-Edret*, & depuis *Coetredrets*, nom qui demeura aux defcendans D'EDRET AVENEL.

HERVÉ DE COETREDRETS, defcendu D'EDRET AVENEL par neuf degrés, ayant époufé *Margylie de Lanmeur*, Dame de Boyfeon, cette famille quitta encore une feconde fois fon nom pour prendre celui de *Boyfeon*, que les defcendans ont toujours porté depuis.

EDOUARD AVENEL, felon *Kerdaniel*, avoit époufé *Edouarde*, fille de *Thibaud*, Comte *d'Eu*. Il mourut en 980, & laiffa de fon mariage,

REGBERT AVENEL, Chevalier, qui époufa *Ofvalde*, fille d'*Ofvalde*, Comte de *Carlifle*, & de *Rofmoarde de Dorfet*. Il mourut vers l'an 1010.

EDMOND AVENEL, fils du précédent, époufa *Luce*, fille de *Cramond*, Comte *de Sommerfet*, & de *Sibille de Durham*. On met fa mort vers l'an 1040.

EDRET AVENEL, I. du nom, fut marié avec *Aronet*, fille de *Thomas*, Comte *de* ...... & d'*Edmonde de With*. Il mourut vers l'an 1070.

CANUT AVENEL, Chevalier, mort vers l'an 1100, avoit époufé *Canute*, fille de *Cudret*, Comte *de Chefter*, & *d'Ogive de Sontampton*.

CUDRET AVENEL, fon fils, mourut l'an 1130, après avoir époufé *Edret*, fille d'*Edret*, Comte *de Barck*, & d'*Agnès d'Yorck*, de laquelle il laiffa : — 1. RAYNUPHE, qui d'*Adelife de Briône*, fa femme, eut une fille ; — 2. & EDRET, qui fuit.

EDRET AVENEL, II. du nom, fut marié avec *Nicole*, fille de *Maldoche*, Comte *de Saint-Afaph*, & *d'Ogive de Sutry*, & mourut l'an 1160.

EDRET AVENEL, III. du nom, s'établit en Bretagne de la maniere dont on l'a rapporté ci-deffus, & quitta le nom d'*Avenel* pour prendre celui de *Coetredrets*. Il époufa *Geoffrine d'Allanfac*, fille de *Geoffroy d'Allanfac*, & de *Simonne de Châteaugiron*.

ALAIN DE COETREDRETS, fon fils, fut marié avec *Alliette*, fille de *Thibaud*, Seigneur d'Arradon, Chevalier, & de *Tiburge de Blain*. Il mourut l'an 1220, & laiffa,

THIBAUD DE COETREDRETS, Chevalier, mort vers l'an 1250, qui avoit époufé *Thomaffe*, fille d'*Etienne*, Seigneur *d'Allonde*, & en eut : — 1. ANNE, mariée à *Alain de Kergrodais* ; — 2. LUBINE, femme de *Eon*, Seigneur de ..... — 3. & LUBIN, qui fuit.

LUBIN DE COETREDRETS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, époufa *Amicie*, fille de *Gilles*, Seigneur d'*Aneft*, & de *Lancelote d'Angoulvant*.

LANCELOT DE COETREDRETS, fon fils, fut marié avec *Olive de Belgomar*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Charlotte de Lefcouet*. Il mourut vers l'an 1310.

THOMAS DE COETREDRETS, fon fils, Chevalier, époufa *Rocande de Coëtmen*, fille de *Roland*, Sire *de Coëtmen*, II. du nom. On place la mort de THOMAS vers l'an 1340. Il fut pere de

N...... DE COETREDRETS, mari de *Béatrix*, fille de *Jean de Cranhac*, mort l'an 1370, laiffant

N...... DE COETREDRETS, qui époufa *Julienne d'Anlay*, fille de

Julien d'Anlay, Chevalier ; & de *Julienne d'Angos.* De ce mariage naquit

N...... DE COETREDRETS, qui épousa *Françoise des Déserts*, fille de *François*, & de *Marguerite de Languevoët.* Il mourut vers l'an 1430.

HERVÉ DE COETREDRETS, son fils, fut marié deux fois, 1°. à *Jeanne de Keranrais ;* & 2°. à *Margylie de Lanmeur*, Dame de Boyseon, veuve de *N..... de Coatëlan*, duquel elle avoit une fille : cette alliance donna lieu au second changement de nom de la Maison de *Coetredrets*, comme nous l'avons déja dit. La Terre de *Boyseon* est une des plus anciennes Seigneuries de Bretagne, & étoit autrefois le partage des Comtes de *Querfeunten* ou *Lanmeur*, Juveigneurs des Rois de Bretagne ; & depuis l'an 700 elle a été donnée par les Seigneurs de *Lanmeur* pour apanage à leurs cadets. C'est à cette considération que les Ducs de Bretagne, & même nos Rois, depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, ont toujours traité *de cousins* dans leurs lettres les chefs du nom & armes de *Boyseon.* Ils possedent encore l'ancien Palais des Princes de *Lanmeur*, & les cens & rentes de cette Ville qui n'est jamais entrée en partage, mais est toujours restée à l'aîné.

Cette Maison possédoit encore un très-beau titre d'honneur, qui depuis a été vendu & a passé dans une famille roturiere : c'étoit un *chef rente* qui se payoit tous les ans le Dimanche de Pâques, à la fin de Vêpres, aux Seigneurs de *Boyseon.* Le Doyen, ses Prêtres & les Marguilliers alloient saluer le Seigneur de *Boyseon* en son banc, & après l'avoir prié de recevoir la rente annuelle qu'ils étoient obligés de lui payer, ils le conduisoient en la Chapelle de *Boyseon-Lanmeur*, sur l'Autel de laquelle ils lui payoient *vingt deniers* en monnoie, *deux pots de vins* & *douze pains* semblables à celui que l'on consacre, de la grandeur de tout le fer dans lequel on le faisoit.

Mais reprenons la filiation de la Maison de *Coetredrets.* HERVÉ DE COETREDRETS eut de sa femme *Margylie de Lanmeur*, une fille qui fut mariée dans la Maison de *Châteaubriant*, & un fils appellé HERVÉ, qui suit.

HERVÉ DE COETREDRETS fut Seigneur de *Boyseon* à cause de sa mere, & en prit le nom. Il épousa *Béatrix de Penhoet*, fille de l'Amiral de ce nom, & de *Jeanne d'Albret :* il fut pere de

PERCEVAL DE BOYSEON, qui eut pour enfans : — 1. JEAN, Seigneur de Guerrand ; — 2. ALAIN ; — 3. GUILLAUME, qui suit ; — 4. & ARTUR, pere de JEAN DE BOYSEON.

GUILLAUME DE BOYSEON, Seigneur dudit lieu, épousa *Béatrix Pean*, dont il eut deux garçons & une fille ; — 1. ALAIN, Chevalier de Rhodes ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. & MARGYLIE, mariée à *François de Goësbriant.*

FRANÇOIS DE BOYSEON, épousa *Marguerite de Rosmadec*, fut tué à la bataille de Saint-Aubin, & laissa deux garçons & une fille : — 1. HERVÉ, mort sans alliance ; — 2. PIERRE, marié avec *Perronelle du Chef-du-Bois*,

fille de *Jean*, & d'*Anne de Quelen*; — 3. & JEANNE, mariée en 1494 à *Maurice du Menez*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

CLAUDE DE BOYSEON, fils de PIERRE, épousa en 1522 *Marie de Kimel*, de laquelle il laissa trois garçons; — 1. YVES, Sieur du Cosquer, qui suit; — 2. & GUILLAUME, Sieur du Chef-du-Bois & de Goudelin, qui de *Louise de la Roque*, sa femme, eut; — (A) PIERRE DE BOYSEON, Sieur du Chef-du-Bois, mort sans alliance; — (B) MARIE DE BOYSEON, mariée avec *Gilles du Liscouet*; — (C) & PIERRE DE BOYSEON, Seigneur de Coetnisan, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans alliance.

YVES DE BOYSEON fut pere de: — 1. PIERRE, Seigneur de Coetnisan, qui suit; — 2. & ROLAND, Baron de Kerouseré, qui a fait branche.

PIERRE DE BOYSEON, Seigneur de Coetnisan, nonobstant les menaces du Duc *de Mercœur* suivit le parti du Roi HENRI IV. leva des troupes, & fit une si cruelle guerre aux Ligueurs des Evêchés de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, que les Ligueurs l'assiégerent dans son Château de Kerouseré, à une lieue de la Ville de Saint-Paul-de-Léon, où il s'étoit enfermé avec toutes ses richesses : ce Château fut battu de plus de sept cens coups de canon, qui y ayant fait brêche, le Seigneur de *Boyseon* s'y présenta, mais les Ligueurs n'oserent donner l'assaut; ils proposerent des conditions qui furent acceptées & violées de leur part, ils pillerent toutes les richesses du sieur de BOYSEON, brûlerent ses papiers, & raserent son Château. Ils ne bornerent pas là toute leur vengeance, car ils l'emmenerent prisonnier de guerre, & le retinrent pendant 22 mois dans le Château de Nantes, où ils exercerent contre lui des cruautés inouies. Il fut enfin relâché après avoir payé une grosse rançon, pour l'acquit de laquelle & les frais de la guerre il vendit pour *quarante-cinq mille livres* de rente de ses biens; ce qui causa la ruine de sa Maison. Il avoit épousé *Jeanne de Rieux*, & en eut :

CLAUDE DE BOYSEON, qui se maria avec *Marthe de Saint-Denis*, de laquelle il eut : — 1. HERCULE, Vicomte de Dinan, qui suit; — 2. MARTHE-ANGÉLIQUE, morte Religieuse; — 3. CATHERINE, morte sans alliance; — 4. & CHARLES, Marquis de Coetnisan, qui a fait branche.

HERCULE DE BOYSEON, Vicomte de Dinan, épousa *Françoise de Coëtquen*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier, Comte de Boyseon, mort sans alliance; — 2. FRANÇOIS-AUGUSTE, Chevalier, dont on va parler; — 3. HERCULE-CHARLES, qui a été Enseigne de Vaisseau, & a épousé *N.... de Gousillon*, veuve du Comte *de Rouet*, oncle dudit BOYSEON; — 4. & N.... DE BOYSEON, Juveigneur.

FRANÇOIS-AUGUSTE DE BOYSEON épousa *Gilonne-Thérese du Bouquay*, dont : — 1. N.... DE BOYSEON; — 2. JEAN-CLAUDE-AUGUSTE; — 3. & MARIE-THÉRESE; tous trois étoient en vie & sans alliance en 1713.

Branche de COETNISAN.

CHARLES DE BOYSEON, Marquis de Coetnisan, fils de CLAUDE, & de

Marthe de Saint-Denis, épousa *Thérese Oriot*, & en eut CHARLES DE BOYSEON, Chevalier, Marquis de Coetnisan, qui a épousé *Anne-Gabrielle Thomé*, de laquelle il n'avoit pas d'enfans en 1713.

Branche DE COETELEZ.

ROLAND DE BOYSEON, fils d'YVES, Sieur du Cosquer, fut Baron de Kerouseré, & mari de *Susanne de Pemmarck*, qui le rendit pere de RENÉ DE BOYSEON, Seigneur & Baron de Coetelez, qui épousa *Claude de Tromelin*, de laquelle il eut GABRIEL DE BOYSEON, Seigneur & Baron de Coetelez, vivant sans alliance en 1713. C'est ce que nous pouvons rapporter de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Les armes: *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopards de même, deux en chef & une en pointe;* supports: *deux léopards.*

— BOYVIN, Seigneur de Saint-Ouen & de Tourville en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 28 Août 1668. On trouve dans l'*Hist. de Rouen*, que NOEL BOYVIN, Sieur de Tourville, obtint des Lettres de Noblesse en 1574. Messire NOEL DE BOYVIN, II. du nom, son fils, Seigneur de Tourville, Saint, Claville & de Boisguilbert, fut reçu Président en la Chambre des Comptes de Rouen, l'an 1582. JEAN-BAPTISTE BOYVIN, Seigneur de Bonnetot, fut Premier Président de la même Chambre des Comptes en 1692. Il avoit épousé *Marie Mallet de Grâville*. CHARLES BOYVIN, Seigneur de Canonville, l'aîné de cette famille est mort au service du Roi, Capitaine de Vaisseau, & fut tué dans un combat naval. Il avoit épousé *Antoinette de Nicolaï*, fille d'*Antoine de Nicolaï*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Ses freres, GUILLAUME & ANTOINE BOYVIN, furent tués au siége de Namur, & à la bataille de Nerwinde, Lieutenans dans le Régiment des Gardes. Les armes: *d'azur, à trois croix d'or, 2 & 1.*

* — BOZAS dans le Vivarais, en Languedoc, Diocèse de Valence. MARIE-ANNE DE GINESTOUX-DE-LA-TOURETTE, fille de *Marie d'Espinchal*, Dame de *Bozas*, de Saint-Félicien & de Rochefort, & de JOSEPH DE GINESTOUX, porta la Terre de Bozas dans la Maison *du Bourg*, l'une des plus anciennes du Vivarais, par son mariage en 1673, avec *Emmanuel du Bourg*, en faveur duquel plusieurs Terres furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Bozas*, par Lettres du mois de Mars 1693, dûement registrées. Il mourut en Novembre 1694.

Son fils EMMANUEL-GASPARD DU BOURG, Chevalier, Marquis de *Bozas*, Baron de la Roue, &c. épousa, le 7 Juin 1714, *Mathie du Crocq*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Saint-Polgue, dont: — 1. JUSTE-HENRI, Seigneur de Saint-Polgue, Chevalier, Marquis du Bourg, allié le 28 Novembre 1736, à *Henriette-Françoise de la Roche-Aymon;* — 2 & 3. & deux filles.

* BRABANT. Les Ducs de ce nom sont sortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, Duc de Brabant, second fils de PHILIPPE II. dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Duc de *Brabant* & de l'Hotier, par l'application qu'en

fit en sa faveur, en 1405, sa grand-tante maternelle JEANNE, Duchesse de Brabant & de l'Hotier. Sa postérité a fini à son second fils PHILIPPE DE BOURGOGNE, devenu Duc de Brabant par la mort de son frere aîné. Il mourut en 1430, & ne laissa que des enfans naturels.

Le *Brabant* est aujourd'hui sous la domination de la Maison de LORRAINE-AUTRICHE, & le Prince CHARLES DE LORRAINE, oncle de l'Empereur régnant, est Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. Bruxelles est la Capitale du Brabant. Les Ducs de Brabant portoient: *au 1 & 4, écartelé* de Bourgogne moderne; *au 2 & 3 de sable au lion d'or, armé & lampassé de gueules*, qui est Brabant.

BRACHET, famille originaire de Blois. JEAN BRACHET, fils de ROBERT, Sieur de la-Milletiere, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Intendant de la Maison d'Auvergne, & de *Denise Beranger*, fut Intendant de LOUISE DE SAVOYE, Comtesse d'Angoulême, & Précepteur de FRANÇOIS I. qui l'*annoblit* par ses Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mars 1514, regiftrées en la Chambre des Comptes le 13 Octobre 1515. Il est qualifié Seigneur de Boueche & de Marolles. Il avoit épousé *Marie de Romilly*, dont la postérité subsiste dans ETIENNE BRACHET, Ecuyer, Seigneur du Tapinet, né en 1700, ancien Capitaine au Régiment de Soissonnois, Chevalier de S. Louis, qui de *Marie-Louise Colas-de-Malmusse*, mariée en 1750, a un fils né en 1755. Les armes: *d'azur, au chien braque assis, d'argent.*

— BRACON, en Franche-Comté: famille éteinte, qui paroît avoir pris son nom du Château de Bracon, qui étoit la résidence des Seigneurs du Bourg, au-dessus de Salins, & dans l'enceinte duquel cette Maison pouvoit avoir possédé un fief. JEAN DE BRACON fit hommage, en 1282, à l'Abbé de Mont-Sainte-Marie du cens annuel de cent sols tournois qu'il devoit à cette Abbaye. Sa postérité s'est éteinte dans ANTOINE DE BRACON, Ecuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée ETIENNETTE DE BRACON, héritiere, en 1482, de *Jean de Chenecey*, son oncle, mariée à *Jacques Guillemain*, Ecuyer, Conseiller de CHARLES, Duc de Bourgogne. *Voyez* l'Hist. généalog. des Sires de Salins.

— BRAGANCE. Les Ducs DE BRAGANCE sont sortis d'ALPHONSE, I. du nom, Comte de Barcellos, Seigneur de Guimarents, fils naturel de JEAN I. Roi de Portugal. Il portoit: *d'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.*

JACQUES DE PORTUGAL, Duc de Bragance, son arriere-petit-fils, fut en 1513, Général de la flotte que le Roi EMMANUEL envoya en Afrique.

JEAN DE PORTUGAL, petit-fils du précédent Duc de Bragance & de Barcellos, &c. se trouva hors d'état de soutenir les droits de sa femme CATHERINE DE PORTUGAL, à qui la Couronne appartenoit, comme étant la seule de la famille Royale, lors de la mort de son oncle, Cardinal, & Roi de Portugal. Il céda au tems, en se soumettant au Roi d'Espagne, qui s'étoit emparé du Portugal. Il reçut de lui le collier de la Toison d'or en 1581, & mourut à Villaviciosa en 1582.

JEAN IV. son petit-fils, Duc de Bragance & de Barcellos, &c. dit *le For-*

tuné, fut proclamé par les Portugais, mécontens du Gouvernement des Castillans, Roi de Portugal le premier Décembre 1640. *Voyez*, pour la suite des Rois de Portugal sortis des Ducs de Bragance, au mot PORTUGAL.

Il y a plusieurs branches sorties des Ducs de Bragance, sçavoir : 1°. les Comtes *d'Oropesa ;* 2°. les Comtes *de Lemos* & *de Castro ;* 3°. les Marquis *de Ferriera*, Ducs *de Cadaval ;* 4°. les Comtes *d'Odemira ;* 5°. les Comtes *de Vimioso*, issus par bâtardise, des Ducs DE BRAGANCE.

— BRAGELONGNE (de), famille considérable dans l'Epée & dans la Robe, qui tire son origine, à ce que quelques-uns prétendent, de *Gelongne*, Seigneur de *Bray*, dont apparemment s'est formé le nom de *Bragelongne :* on le croit fils puîné de *Landri*, Comte *de Nevers* & d'Auxerre, & de *Mathilde de Bourgogne-Comté*. Le premier du nom de *Bragelongne*, qui s'établit à Paris, fut

I. ADAM DE BRAGELONGNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Jouy, qui gouverna les Finances D'ISABEAU DE BAVIERE, femme de CHARLES VI. Roi de France, & celles du Duc de Guyenne, Dauphin de France, dès l'an 1405. Il fit une fondation à S. Remi de Sens l'an 1410, pour le repos des ames D'ADAM, I. du nom, & de BAUDOUIN DE BRAGELONGNE, ses pere & aïeul, Ecuyers, Seigneurs dudit lieu & de Jouy. Il fut mis à mort pour la cause du Roi & de l'Etat, comme il paroît par les Lettres-Patentes du Roi CHARLES VII. registrées en la Chambre des Comptes de Paris. Il eut d'*Agnès de Chassavoine :* — 1. MILES, qui suit ; — 2. CHARLES, tenu sur les Fonts par le Roi CHARLES VI. & mort sans enfans ; — 3. & MARIE, Abbesse de Lys, près Melun.

II. MILES DE BRAGELONGNE, Ecuyer, Seigneur de Jouy, épousa *Jeanne Marquier*, niece du premier Maître-d'hôtel D'ISABEAU DE BAVIERE : il rentra, par Arrêt du Parlement de l'an 1437, dans l'Hôtel de son pere ADAM DE BRAGELONGNE, II. du nom, sis à Paris, rue du Roi de Sicile, qui avoit été confisqué par les Anglois, & donné à *Jean le Duc*. Il eut de son mariage, entr'autres enfans :

III. PIERRE DE BRAGELONGNE, Ecuyer, Seigneur de Jouy, qui fut marié avec *Marie de Soissons*, laquelle lui apporta en dot la Terre de Brassi : pour cette Terre & celle de Jouy, il rendit foi & hommage en 1476 au Comte *du Lude*, à cause de sa Seigneurie de Courtenai. Il eut pour enfans : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. HENRI, qui comparut à l'arriere-ban en 1515, pour les guerres d'Italie ; — 3. & JEAN, Chanoine de Sens.

IV. THOMAS DE BRAGELONGNE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Brassi & de Rizei, s'établit à Paris, & y épousa 1°. *Thomasse Séguier ;* & 2°. *Marie Favier*. Il eut du premier lit : — 1. MARTIN, qui suit ; — 2. SAVINIEN, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Rizei & de Brassi, qui comparut à la rédaction de la Coutume de Sens l'an 1555, au rang de la Noblesse, & mourut sans enfans ; — 3. & GENEVIEVE, femme de *Claude le Sueur*. Du second lit vinrent : — 4. THOMAS, II. du nom, Ecuyer, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, mort en 1570. Il avoit épousé

Madelene Kerver , dont il eut CLAUDE DE BRAGELONGNE , Ecuyer, Conſeiller au Parlement , marié en 1566 à *Catherine Huault* , fille de *Charles* , Seigneur de Montmagni, Guyencourt, &c. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi. De ce mariage vint JÉRÔME DE BRAGELONGNE, Chevalier , Seigneur de la Salle , Lieutenant de la Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de France, mort ſans alliance ; — 5. LÉON , Chevalier , Seigneur des Caves , Conſeiller au Parlement de Paris , marié avec *Eléonore de la Grange-Trianon*, dont MARIE DE BRAGELONGNE, mariée en 1606 , à *Claude Bouthillier*, Chevalier , Seigneur de Pont-ſur-Seine & de Foſſigny, Conſeiller d'Etat en 1619, Secrétaire d'Etat en 1628, Surintendant des Finances en 1632, & Tréſorier-Commandeur des Ordres du Roi en 1633 , ſur la démiſſion de *Thomas Morant*, morts à Paris , lui le 13 Mars 1655 , âgé de 71 ans, & elle le 26 Mai 1673. Il étoit fils de *Denis Bouthillier*, I. du nom , & de *Claudine de Macheco. Voyez* au mot BOUTHILLIER; — 6. CLAIRE, mariée à *Etienne Denicey*, Seigneur de Romilly ; — 7. MARGUERITE , mariée à *Philippe* , Marquis *de Marle* près Laon ; — 8. MADELENE , femme de *Claude Gelée*, Lieutenant-Criminel du Châtelet de Paris, après ſon beau-pere ; — 9. autre MADELENE , mariée à *Jérôme de Montholon ;* — 10. CLAUDE , alliée à *Jean Château*, Maître des Comptes; — 11 & 12. & deux filles Religieuſes à Notre-Dame de Troyes.

V. MARTIN DE BRAGELONGNE, Chevalier, ſucceſſivement Conſeiller au Châtelet de Paris en 1541 , Lieutenant-Civil-Particulier & Criminel au même Châtelet en 1554, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1558, mort le 27 Avril 1569 , âgé de 74 ans, avoit épouſé *Marguerite Cheſnard*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JÉRÔME , rapporté après ſon frere ; — 3, 4, 5 & 6. THOMAS, MARTIN , NICOLAS & JACQUES, auteurs chacun de branches rapportées ci-après ; — 7. CATHERINE, mariée à *Jacques Rapouel*, Seigneur de Varaſte , Conſeiller au Châtelet de Paris ; — 8. ANNE, femme de *Claude Gaſtelier*, Seigneur de la Vanne , &c. Doyen de la Cour des Aides; — 9. MADELENE , Religieuſe aux Filles-Dieu à Paris ; — 10. & MARIE , mariée à *Claude Lyonne* , Seigneur de Cueilli & de Servon.

VI. JEAN DE BRAGELONGNE , Chevalier , Seigneur de Villejuif près Paris , Lieutenant-Particulier au Châtelet , épouſa *Claude Parent* , dont il eut : — 1. JÉRÔME , qui ſuit ; — 2. MARTIN , Receveur-Général des Finances à Caen , qui , de *Claude Polaër*, laiſſa CLAUDE DE BRAGELONGNE , mort ſans poſtérité en 1634 ; — 3. LOUIS , Chanoine de l'Egliſe de Paris , mort en 1682 ; — 4. JEAN , Docteur de la Maiſon de Sorbone , auſſi Chanoine de l'Egliſe de Paris , mort en 1653 ; — 5. BERNARDIN , Jéſuite , mort en 1670 ; — 6. autre MARTIN , Ecuyer , Sieur de Saint-Martin , mort ſans alliance ; — 7. MARGUERITE , femme de *Louis Froment* , Ecuyer , Seigneur de Guériton , Contrôleur-Général des Ligues Suiſſes & Griſons , dont poſtérité. — 8. & autre MARGUERITE , mariée à *Pierre des Foſſés* , Chevalier , Seigneur des Coyolles.

VII.

VII. JÉRÔME DE BRAGELONGNE, Chevalier, Receveur-Général des Finances à Caen, épousa 1°. *Jeanne Odeau ;* & 2°. *Anne Charpentier.* Il eut du premier lit, pour fils unique : — 1. JÉRÔME, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bermond, marié en 1638 à *Marie Chesnard*, mort sans postérité en 1659. Et du second lit ; — 2. CLAUDE, Seigneur de Vignolles, Trésorier-Général de l'Artillerie, mort sans postérité ; — 3. & ANNE, mariée à *Jacques Cottereau*, Chevalier, Seigneur de Villejuif, Maître-d'hôtel du Roi.

SECONDE BRANCHE.

VI. JÉRÔME DE BRAGELONGNE, I. du nom de sa branche, Chevalier, second fils de MARTIN & de *Marguerite Chesnard*, fut Secrétaire du Roi, & Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Il épousa en 1565 *Marie Goyet*, fille de *François*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Marie Gron*, dont il eut, outre sept enfans morts jeunes : — 1. JÉRÔME, qui suit ; — 2. MARTIN, Chevalier, Seigneur de la Forgerie, Trésorier de la Gendarmerie de France, mort sans alliance en 1665, âgé de 85 ans ; — 3. PIERRE, Secrétaire du Roi, Trésorier de France à Châlons, puis Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, mort en 1656, âgé de 84 ans, laissant de *Marthe Charon*, sa femme, fille de *Jean*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, JEAN DE BRAGELONGNE, Chevalier, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conseil, Maître des Requêtes & Intendant de la Généralité d'Orléans, qui se retira aux Indes, où il s'étoit rendu maître d'une Isle & de cinq vaisseaux, qu'il perdit avec la vie dans le naufrage qu'il fit à trois lieues de la Rochelle, lors de son second embarquement, sans laisser de postérité de *Marie le Gros*, de la Province d'Anjou ; — 4. autre PIERRE, Chanoine de Meaux, mort en 1687 ; — 5. autre JÉRÔME, Religieux à Saint-Denis en France ; — 6. MARIE, femme de *Philippe de Vigni*, Secrétaire du Roi ; — 7. MADELENE, mariée 1°. à *Gaspard de Cheffé*, Conseiller au Parlement de Paris ; & 2°. à *Martin de Mauvoi ;* — 8. BARBE, femme de *Jean de Beaugi*, Seigneur de Lédeville ; — 9. & autre MADELENE, femme de *Jean du Tillet*, Seigneur de Gouaix, Conseiller au Parlement de Paris, morte en Juin 1649.

VII. JÉRÔME DE BRAGELONGNE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, Correcteur des Comptes, puis Trésorier-Général de l'Ordinaire des Guerres & Conseiller d'Etat, mort le 14 Février 1678, avoit épousé en 1602 *Marie Cheron*, fille de *Charles*, Seigneur Douville, Secrétaire du Roi, & de *Suzanne le Prevôt*, morte le 17 Janvier 1671, dont il eut : — 1. CHARLES, Chevalier, Conseiller au Grand-Conseil, mort âgé de 34 ans, qui laissa d'*Adrienne Oudet*, LOUIS DE BRAGELONGNE, Conseiller au Grand-Conseil, mort sans postérité ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, tué au siége d'Arras en 1652 ; — 3. PIERRE, mort jeune ; — 4. autre PIERRE, qui suit ; — 5. & LOUIS, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de M. *de Cinq-Mars*, après la mort duquel il quitta le service. Il fut

Trésorier de l'Ordinaire des Guerres, & mourut en Décembre 1667, sans laisser de postérité d'*Anne Galband*, morte en Décembre 1684.

VIII. PIERRE DE BRAGELONGNE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, par la démission de son pere, mourut en 1643, âgé de 37 ans. Il avoit épousé en 1639 *Claude de la Cour*, morte en Mars 1686, fille de *Pierre*, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en la Généralité de Lyon, & de *Claude Thibaut*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Chevalier, Trésorier de France à Paris, mort le 9 Janvier 1720, ayant eu d'*Elisabeth-Marguerite Plastrier-de-la-Croix*, morte le 24 Octobre 1722, deux fils ; — 3. & ELISABETH-MARGUERITE, alliée à *Marie-François Guillemeau*, Chevalier, Seigneur de Fréval, de Saint-Soupplet, Conseiller au Châtelet de Paris, morte le 9 Novembre 1718.

IX. PIERRE DE BRAGELONGNE, II. du nom, Chevalier, reçu en 1682 Président aux Enquêtes au Parlement de Bretagne, mourut Honoraire le 5 Décembre 1717, laissant de *Marie de Gaumont*, fille d'*André*, Seigneur du Saussai, Conseiller d'Etat, & de *Catherine du Chêne*, qu'il avoit épousée le 29 Décembre 1687 : — 1. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE, qui suit ; — 2. & MARIE-CATHERINE, mariée en 1709 à *Michel Chauvin*, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 7 Janvier 1711.

X. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE DE BRAGELONGNE, Chevalier, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 18 Août 1718, avoit épousé le 12 Juillet précédent *Claude-Françoise Guillois*, fille aînée de *Claude*, Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Marie-Françoise Houallet*, dont trois filles : — 1. N.... mariée le 25 Mars 1743 à *N..... de Marandon*, Seigneur de la Maisonfort, Receveur-Général des Finances de Bourges ; — 2. MARIE-MARGUERITE-LOUISE, née vers 1725, mariée le 17 Avril 1746 à *François-Joseph de Pâris*, Marquis de Montbrun, fils de *François*, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi en 1730, & de *Marie-Catherine le Jongleur-de-Remilly*, morte le 8 Septembre 1741 ; — 3. & N..... mariée à *N..... de Canclaux*, Conseiller au Grand-Conseil & Administrateur-Général des Hôpitaux de Paris, dont postérité.

TROISIEME BRANCHE.

VI. THOMAS DE BRAGELONGNE, Chevalier, troisieme fils de MARTIN, & de *Marguerite Chesnard*, fut Trésorier de France à Bourges, puis à Paris, dont il devint l'ancien Président : il mourut le premier Mai 1615, âgé de 75 ans. Il avoit épousé *Marie Lallemant*, fille de *Jean*, second Président au Parlement de Rouen, & de *Liesse Feu*, fille de *Jean*, Sénateur de Milan, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Catherine de Laubespine*. Il en eut, outre neuf enfans morts jeunes : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. NICOLAS, Chevalier, Seigneur de la Touche, Contrôleur-Général des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort sans postérité de *Chrétienne le Court*, laquelle se remaria à *Louis le Tonnelier-de-Breteuil*, Seigneur de Boissettes, Contrôleur-Général des Finances &

Conseiller d'Etat : elle mourut le 30 Août 1707, âgée de 89 ans ; — 3. THOMAS, II. du nom, Chevalier, Baron de Sourdieres, Seigneur de Villeneuve & de Saint-Germain, Maître-d'hôtel ordinaire du Roi, mort en 1649, laissant, entr'autres enfans, d'*Isabeau de Pignan*, NICOLAS DE BRAGELONGNE, mort, ne laissant que des filles de *Françoise Durand*, sa femme ; — 4. & MARIE, femme de *Nicolas Hannapied*, Chevalier, Seigneur d'Amoy & d'Armonville, Trésorier de France à Orléans.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE BRAGELONGNE, Chevalier, Seigneur de la Neuville, reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1603, & mort en 1631, laissa d'*Anne Leschassier*, fille de *Louis*, Secrétaire du Roi, & de *Denise Breuillet* : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. 3. & 4. & trois autres enfans morts jeunes.

VIII. THOMAS DE BRAGELONGNE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Inginville, Issi, Pourpri, Petit-Tignonville & de la Madelene près Châtre, reçu Conseiller au Parlement en 1637, puis Président au Parlement de Metz en 1674, Chef de la Chambre Royale établie en conséquence du traité de paix de Nimégue, mourut le 4 Mars 1680, âgé de 67 ans. Son corps fut inhumé dans la Cathédrale de Metz, & son cœur apporté à S. Paul à Paris, où est le tombeau de sa famille. Il avoit épousé, le 5 Février 1642, *Marie-Hector de Marle*, fille de *Christophe-Hector de Marle*, Seigneur de Versigny, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie Colbert-de-Saint-Pouange*, morte le 24 Octobre 1705, âgée de 85 ans, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, — 1. CHRISTOPHE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. NICOLAS, Comte & Doyen de Saint-Julien de Brioude ; — 3. GEOFFROY-DOMINIQUE, Vicomte d'Edville, &c. Maître des Requêtes, mort le 21 Septembre 1717, laissant d'*Aimée d'Espinoy-de-Lonny*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Lonny, Conseiller au Parlement de Metz, & de *Louise Boutet*, une fille unique morte jeune ; — 4. ETIENNE, destiné Chevalier de Malte, fait prisonnier à la bataille de Treves à l'âge de 14 ans ; après la bataille de Wallecourt, le Roi lui donna une Compagnie dans son Régiment des Gardes Françoises, puis le nomma Inspecteur d'Infanterie, Major-Général & Brigadier de ses Armées. Il mourut le premier Février 1714, & avoit épousé *Jeanne-Marie-Hector de Marle*, sa cousine-germaine, fille de *Bernard*, Seigneur de Versigny, Maître des Requêtes, & de *Claude-Hector de Marle*. Il ne laissa de ce mariage que MARIE-CHARLOTTE DE BRAGELONGNE, mariée le premier Septembre 1727, à *Pierre Alain*, Seigneur de la Vigerie ; — 5. THOMAS, IV. du nom, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Comte honoraire de l'Eglise de Brioude, Doyen de Senlis, puis Chanoine de l'Eglise de Paris, mort le 10 Juillet 1722 ; — 6. CHARLES, Colonel d'un Régiment de Dragons, tué au combat de Luzara le 15 Août 1702, laissant deux filles de *Jeanne-Françoise de Bragelongne*, sa cousine ; — 7. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Launay, qui a été Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, marié en 1700, à *Marie-Génevieve Boucher*, fille de *Jean-Baptiste*, Président à mortier au Parlement de Metz, & de *Madelene Helissan*, dont il a eu deux fils & une fille mariée au sieur *de Rumigny* en

Picardie; — 8. Louise, femme de *Pierre Gruyn-de-Vallegrand*, Seigneur de la Selle, Saint-Cir, &c. Conseiller au Grand-Conseil; — 9. & Marie-Madelene, mariée en Avril 1672, à *Aimé Solu*, Secrétaire du Roi, morte le 23 Octobre de la même année.

IX. Christophe-François de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur d'Inginville, Issi, Pourpri, &c. Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement, mort le 19 Février 1721, âgé de 75 ans, avoit épousé 1°. *Marie Chanlat;* & 2°. *Charlotte Pinette de Charmoi*, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, morte le 22 Février 1711. Il a eu du premier mariage: — 1. Marie-Françoise-Michelle, seconde femme de *Nicolas-Pierre Camus-de-Pontcarré*, Premier Président au Parlement de Rouen, morte en Juin 1705; & du second lit: — 2 & 3. Joseph-Nicolas, & François-Dominique, jumeaux, nés le 20 Janvier 1683; le premier, avant que d'avoir fait ses vœux de Chevalier de Malte, & après avoir fait ses caravannes, épousa, le 29 Septembre 1716, *Marie-Anne de Barville*, fille de *N...* Seigneur de Puiselet, Commandant du Régiment-Royal d'Artillerie, Brigadier des Armées du Roi, & de *N... de Guilletot.* Il mourut le 20 Août 1719, & sa veuve le 21 Février 1720, ayant eu un enfant mort en naissant; — 4 & 5. Achille-Jean, né le 27 Janvier 1719, & Christophe, né le 12 Février 1720; — 6. Christophe-Bernard, Chanoine & Comte de Brioude, dont on trouve l'éloge dans *Moréri*, édition de 1759: nous y renvoyons; — 7. Genevieve, née en 1681, mariée à *Alexandre Aubri*, Seigneur d'Armanville; — 8. & Marie-Louise, née le premier Juin 1691, Religieuse Ursuline de Sainte-Avoye à Paris.

QUATRIEME BRANCHE.

VI. Martin de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Charonne près Paris, quatrieme fils de Martin, & de *Marguerite Chesnard*, reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1570, & seize ans après, Président en la Premiere des Enquêtes, puis Prévôt des Marchands de Paris en 1602, Conseiller d'Etat en 1616, mourut en 1623, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Catherine d'Abra-de-Raconis*, fille de *Gallois*, Seigneur de Raconis, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie, & d'*Anne Midorge.* Il en eut: — 1. Claude, qui suit; — 2. Pierre, rapporté après son frere aîné; — 3. Aimeri, Doyen de Saint Martin de Tours, puis Evêque de Luçon, mort en 1645; — 4. Antoine, Chanoine Régulier de S. Victor; — 5. Martin, II. du nom, destiné d'abord à l'Eglise, son pere lui ayant obtenu l'Abbaye des Vertus & le Doyenné de S. Martin de Tours; mais il changea de dessein, fut Seigneur de Revillon, & épousa *Julienne de Koteure*, belle-mere de son frere aîné, dont il eut pour fils unique, Claude de Bragelongne, tué à Kimpercorentin en 1643, âgé de 22 ans; — 6. Robert, dont la postérité sera rapportée après celle de ses aînés; — 7. Anne, femme de *Jean le Nain*, Seigneur de Beaumont, mort Sous-Doyen du Parlement; — 8. & Marie, femme de *Pierre de Verton*, Trésorier de France à Orléans.

VII. Claude de Bragelongne, reçu Conseiller au Parlement en

1596, & en furvivance de la charge de Préfident ès Enquêtes en 1600, s'établit en Bretagne, où il époufa *Marguerite du Drefnec*, fille unique de *N... du Drefnec*, & de *Julienne de Koteure*, dont il eut deux filles: JULIENNE, femme de *Jean-Claude le Jacobin-de-Keremprat*, Confeiller au Parlement de Bretagne; & MARIE, alliée à *Sébaftien du Frefnoi*, Baron de Faoüet, Confeiller au même Parlement.

VII. PIERRE DE BRAGELONGNE, Ecuyer, fecond fils de MARTIN, & de *Catherine d'Abra-de-Raconis*, Seigneur des Ouches, Tréforier de France à Orléans en 1607, & Contrôleur-Général de la Maifon de la Reine MARIE DE MEDICIS en 1616, mourut le 21 Décembre 1621, laiffant de *Marguerite de la Bruyeré*, fille de *N... de la Bruyere*, Secrétaire du Roi & Tréforier de l'argenterie: — 1. MARTIN, Chanoine de Luçon, mort en 1630, âgé de 22 ans; — 2. AIMERI, qui fuit; — 3. MARIE, Religieufe au Pont-aux-Dames; — 4. MARGUERITE, Religieufe à la Vilette près Paris; — 5. & CLAUDE, mariée à *Jean Amauri*, Tréforier de France à Paris, morte en 1692.

VIII. AIMERI DE BRAGELONGNE, Ecuyer, Seigneur des Ouches, mourut le 31 Janvier 1704. Il avoit époufé, le 21 Février 1664, *Génevieve de Bugnons*, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & de *Charlotte-Louife le Févre*, morte le 25 Mai 1698, dont il eut: — 1 & 2. AIMERI & ADAM; — 3. & CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1677, puis Brigadier des Armées du Roi, qui commanda les Gardes-du-corps de la Reine d'Efpagne, & fut tué dans une rencontre, au paffage de la Segre en Efpagne, à la tête de deux mille chevaux.

VII. ROBERT DE BRAGELONGNE, Ecuyer, fixieme fils de MARTIN, & de *Catherine d'Abra-de-Raconis*, fut Seigneur de la Charbonniere, Commandeur de Fontenai-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérufalem, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des apanages de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Il époufa *Marguerite de Cormeilles*, dont il eut: — 1. ROBERT, qui fuit; — 2. AIMERIC, Abbé de Notre-Dame de Moreille; — 3, 4 & 5. LOUIS, PIERRE & JEAN-BAPTISTE-GASTON, morts jeunes; — 6. & un autre PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérufalem, qui de *Henriette de Morennes*, morte en Juin 1690, a eu trois enfans morts jeunes.

VIII. ROBERT DE BRAGELONGNE, II. du nom, Commandeur de Fontenai-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérufalem, après fon pere, Enfeigne, puis Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi, mourut en Avril 1684. Il époufa 1° *Marie de Séve*, fille de *Jean-Jacques*, Maître des Requêtes, & de *Génevieve Poncet;* 2°. *Marguerite Broc*, fille de *N.....* Seigneur des Murs, & de *Marguerite du Hamel;* & 3°. *Louife de Machault*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tanqueux en Brie, & de *Marguerite d'Efpinai.* Du premier lit vinrent: — 1 & 2. ROBERT & CHRISTOPHE, morts jeunes; — 3. MARIE, mariée le 15 Octobre 1687, à *Claude-Antoine de Fources*, Marquis de Cuifigny;

Du second lit : — 4. LÉON, élevé Page de la Chambre du Roi ; & du troisieme : — 5. & CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS, mort jeune.

CINQUIEME BRANCHE.

VI. NICOLAS DE BRAGELONGNE, Ecuyer, cinquieme fils de MARTIN & de *Marguerite Chesnard*, Seigneur de Villevenard, de Logne, &c. Conseiller au Châtelet en 1580, puis au Parlement en 1604, mourut en 1617, laissant de *Marie de Villecoq*, son épouse : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & 3. NICOLAS & GEORGES ; le premier tué sans avoir été marié, & l'autre mort jeune ; — 4. & MADELENE, morte fort âgée, & sans alliance.

VII. CHARLES DE BRAGELONGNE, Chevalier, Seigneur de Villevenard, Commissaire Ordinaire des Guerres à la conduite générale de la Cavalerie, épousa en 1623 *Madelene Asselin*, morte en Septembre 1693, dont il eut, outre dix enfans morts jeunes, — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & 3. JEAN & PIERRE, Chanoines-Réguliers de Sainte Genevieve ; — 4. MARIE-MADELENE, mariée à *Nicolas le Lievre*, Seigneur de Chauvigny & de la Cour ; — 5. & ANNE, Ursuline à Mantes.

VIII. CHARLES DE BRAGELONGNE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villevenard, de Montcharville, Commissaire Ordinaire des Guerres à la conduite générale de la Cavalerie, mort en son Château de Pétiviers, dans la réputation d'un très-habile Ingénieur, a laissé de *Madelene de Vigni*, fille d'*Etienne*, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans & Pays Blaisois, & de *Madelene de la Font* : — 1. ETIENNE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie en 1759 ; — 2. MADELENE-ROSALIE, encore fille la même année ; — & plusieurs autres enfans morts jeunes.

SIXIEME ET DERNIERE BRANCHE.

VI. JACQUES DE BRAGELONGNE, Ecuyer, sixieme fils de MARTIN & de *Marguerite Chesnard*, Conseiller du Roi, ensuite Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, mort en 1613 âgé de 63 ans, avoit épousé *Barbe Robert*, dont : — 1. JACQUES, Trésorier de France à Moulins, mort sans laisser de postérité de *Claude Hinselin*, son épouse ; — 2. JÉRÔME, qui suit ; — 3. BALTHAZARD, Grand-Prieur de Saint-Denis en France ; — 4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Boisripaux, Intendant des Vivres des Camps & Armées du Roi, qui se fit Prêtre après la mort de sa femme, nommée *N..... de Godefroi*, dont il eut ROBERT DE BRAGELONGNE, Capitaine au Régiment de Vervins, mort sans enfans ; — 5. ROBERT, Capitaine & Conseiller au Conseil Souverain de la Guadeloupe, où il a pris femme, & il y a des enfans ; — 6. autre CLAUDE, Seigneur de Creuilli, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Espagni, mort sans enfans ; — 7. un troisieme CLAUDE, Seigneur de Sumac, Capitaine d'Infanterie, mort sur mer, sans alliance ; — 8. FRANÇOIS, Seigneur d'Estinteville, Capitaine des Gardes-du-Corps du Prince d'*Osnabruck*, en Allemagne, où il a pris une femme, & y est établi ; — 9. PIERRE, sorti jeune de la maison paternelle, & dont on n'a point eu de nouvelles ;

— 10. CATHERINE, femme d'*Antoine le Févre*, Seigneur de Guibermé-nil, Tréforier de France à Amiens; — 11. ANNE, mariée à *Charles Perdriel*, Seigneur de Baubigny; — 12. MARIE, Religieufe au Pont-au-Dames; — 13. LOUISE, mariée à *N..... de la Font*, Maître des Eaux & Forêts d'Alençon; — 14. & autre ANNE, morte fans alliance, âgée de 30 ans.

VII. JÉRÔME DE BRAGELONGNE, Chevalier, mort Doyen de la Cour des Aides de Paris en 1658, âgé de 70 ans, époufa 1°. en 1618 *Madelene Ladvocat*, fille de *Nicolas*, Confeiller au Grand-Confeil, & de *Marie du Hamel*; 2°. *Marie Gouillon*; & 3°. *Marie Maret*. Il n'eut point d'enfans des deux dernieres femmes; ceux du premier lit font: — 1. JACQUES, qui fuit; — 2. ANTOINE, Chanoine-Régulier de Sainte Genevieve, & Prieur de Graville; — 3. JÉRÔME, Seigneur de Guiberménil, Confeiller au Parlement de Metz, puis de la Cour des Aides de Paris, mort le 15 Juin 1698, âgé de 75 ans. Il avoit époufé 1°. *Genevieve Boucher*, fille de *Guillaume*, Greffier en Chef de la Cour des Aides, & de *Marie de Compans*, morte en 1682; 2°. *Marguerite Bannelier*, morte le 4 Juillet 1697. Il laiffa de fa premiere femme, pour fils unique, HONORÉ DE BRAGELONGNE, mort en Mai 1680, âgé de 18 ans; — 4. HONORÉ, Enfeigne des Gardes de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, tué à l'âge de 22 ans, fans alliance; — 5. ETIENNE, Chanoine-Régulier de Sainte Genevieve; — 6. FRANÇOIS, Seigneur de Hautefeuille, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 22 Juillet 1703, âgé de 77 ans, laiffant de *Marie Boucher*, morte le 28 Octobre 1700, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Bafin*, entr'autres enfans, MARIE-ANNE DE BRAGELONGNE, mariée 1°. en Mai 1695 à *Jacques Clerel-de-Rampin*, Chevalier, Seigneur de Lignerolles, Ecuyer du Roi; 2°. en Février 1704 à *Auguftin le Comte*, Confeiller en la Cour des Aides, frere de *Nicolas le Comte*, Confeiller du Roi en fes Confeils, Lieutenant-Criminel de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris; — 7. MARIE, femme de *N..... de Ribaudon*, Tréforier de France à Soiffons; — 8. ANNE, Abbeffe de Longchamp; — 9. 10. & 11. MADELENE, CLAUDE & MARGUERITE, Religieufes au Pont-aux-Dames; — 12. & CHARLOTTE, Urfuline à Pontoife.

VIII. JACQUES DE BRAGELONGNE, II. du nom, Chevalier, Intendant de la Maifon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers, mort en 1679, avoit époufé *Marie de Saint-Mefmin*, dont: — 1. JÉRÔME, Docteur en Droit Canon, Prieur de S. Sauveur des Landes-les-Fougères, en Bretagne; — 2, 3. & 4. CLAUDE, JEAN-JACQUES & AIMÉ-JÉRÔME, morts jeunes; — 5. PHILIPPE, Chanoine-Régulier de Sainte Genevieve, — 6. PIERRE-ROBERT, mort en Mars 1683; — 7. 8. & 9. NICOLAS, LOUIS-MELCHIOR & ANTOINE, morts jeunes; — 10. & 11. MARIE-MADELENE & MARIE-ANNE, la derniere Religieufe à Longchamp; — 12. MARIE-MARTHE, femme d'*Alexandre de Lattaignant*, Confeiller au Parlement; — 13. & MARIE-LOUISE, Religieufe à l'Amour-Dieu, en Champagne. *Moréri*, Tome II, édition de 1759, *in-fol.* Il y a un difcours généalogique de la Maifon DE

BRAGELONGNE, imprimé à Paris en 1689, dont cette généalogie a été en partie extraite. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, & accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRAGNY, en Bourgogne, Diocèse de Châlons, Bailliage de Nuits, Terre & Seigneurie près de Verdun-sur-Saone, qui fut portée en mariage en 1553, avec la Seigneurie de Charnai par GUILLEMETTE DE MONTGOMMERY, à *Claude de Thiard*, Seigneur de Bissy, I. du nom, frere aîné de *Pontus de Thiard*, Evêque de Châlons-sur-Saone, & fils de *Jean de Thiard*, Seigneur de Bissy & de *Jeanne de Gannai.* Ils avoient pour aïeul *Josserand de Thiard*, Seigneur de Bissy, Ecuyer d'Ecurie de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, *voyez* THIARD-DE-BISSY.

*—BRAINE, en Picardie : il y a diverses Chartes qui marquent que dès l'an 1100 & avant, la Ville & Seigneurie *de Braine*, située sur la riviere de Vesle, dans l'Evêché de Soissons, appartenoit à un puissant Seigneur nommé ANDRÉ DE BAUDEMENT. Les Terres de Fère en Tardenois, de Neelle, de Pontarsy, de Quincy, de Baudement & autres, étoient aussi de son domaine. Il épousa une Dame nommée *Agnès*, avec laquelle il vécut fort long-tems, & sur la fin de leurs jours ils se rendirent tous deux Religieux, le mari dans l'Ordre de Cîteaux, & la femme dans celui des Prémontrés. Ils laisserent de leur mariage trois fils & trois filles :—1. GUY, qui suit ;—2. THIBAUD, Religieux de l'Ordre de Prémontré ; — 3. WALERAN, Abbé de S. Martin d'Epernay, puis d'Escamp, près de Noyon ;—4. EUSTACHE, femme d'*Eudes*, Comte de *Corbeil*, puis de *Guillaume de Garlande*, Seigneur de Livry, Sénéchal de France ; — 5. HELVIDE ou AVOISE, femme de *Guy*, Seigneur *de Dampierre*, fils de *Thibaud*, Seigneur *de Dampierre* & d'*Elisabeth de Montlhéry*, son épouse ; — 6. & HUBELINE, femme de *Gautier*, Comte de Brienne, Chevalier très-renommé.

GUY, Seigneur DE BRAINE, prit alliance avec une Dame nommée *Alix*, qui le survécut ; car elle étoit veuve de lui l'an 1144, comme l'enseigne une Charte de *Thibaud*, Comte *de Champagne*, où ils sont nommés tous deux avec THIBAUD & WALERAN, freres de GUY, ANDRÉ DE BAUDEMENT, leur pere, *Agnès*, leur mere, HELVIDE & HUBELINE, leurs sœurs, & les maris d'icelles. De ce GUY & *d'Alix* son épouse il ne sortit qu'une fille,

AGNÈS, Dame DE BRAINE, qui fut alliée 1°. avec *Milon*, Comte *de Bar-sur-Seine*, fils du Comte *Gautier* & de *Perrenelle*, son épouse. Ils étoient mariés dès l'an 1145, ainsi qu'on l'apprend d'un titre de l'Abbaye de Saint-Yved *de Braine*. Deux autres Chartes font aussi mention d'eux comme vivans ès années 1150 & 1151 ; mais bientôt après le Comte *Milon* décéda laissant *Agnès* mere de deux filles, PERRENELLE & MARIE ; l'aînée, Comtesse de Bar-sur-Seine, épousa *Hugues du Puiset*, Vicomte de Chartres ; ensuite de quoi la même AGNÈS DE BRAINE se remaria en secondes nôces avec ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, veuf de la fille d'*Amaury*, Comte *de Montfort* & de *Harvise de Saresbery*, ses deux premieres femmes, & fils du Roi LOUIS-*le-Gros* & de ADELE DE SAVOYE,

VOYE, son épouse; de cette derniere alliance qui se fit vers l'an 1152, sortirent plusieurs enfans, dont l'aîné, ROBERT, Comte *de Dreux*, fut la souche des Princes de ce nom, qui garderent le nom *de Dreux*, & porterent les armes d'AGNÈS DE BRAINE, leur mere, qui sont toujours demeurées dans leur famille : ces armes sont *échiquetées d'or & d'azur, à la bordure de gueules.*

JEANNE DE DREUX, troisieme fille de ROBERT IV. quatrieme Comte de *Braine*, de la race de ROBERT DE FRANCE, I. du nom, eut en partage le Comté de *Braine*, qu'elle porta à son mari *Jean IV.* Comte de Roucy. Elle testa le premier Octobre 1324.

JEAN VI. DE ROUCY, onzieme Comte de *Braine*, fut tué le 25 Octobre 1415; il eut pour héritiere JEANNE DE ROUCY, sa fille, qui épousa en 1417 *Robert de Saarbruck*, Sire de Commercy, lequel mourut en 1460.

AMÉ III. DE SAARBRUCK, quinzieme Comte de *Braine*, mort en 1525, laissa pour héritiere GUILLEMETTE DE SAARBRUCK, sa troisieme sœur, morte le 20 Septembre 1571, ayant eu de ROBERT III. DE LA MARCK, Duc de Bouillon : — 1. ROBERT IV. mort en 1556; — 2. & CHARLES-ROBERT, qualifié *Duc de Bouillon*, après la mort de CHARLOTTE, sa niéce. Il mourut en Septembre 1622.

LOUISE DE LA MARCK, Comtesse de *Braine*, Maulevrier, petite-fille de CHARLES-ROBERT, Duc de Bouillon, mourut le 17 Mai 1668, ayant eu de *Maximilien Echalard*, Marquis de la Boulaye, qu'elle avoit épousé en 1633, HENRI-ROBERT ECHALARD, dit *de Marck*, tué le 11 Août 1675. LOUISE-MARIE ECHALARD, fille unique de HENRI-ROBERT, morte le 17 Avril 1717, avoit épousé en 1689 *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, qui par sa femme devint le vingt-deuxieme Comte de *Braine;* il mourut en 1697. JULIE-HENRIETTE-MARGUERITE DE DURFORT, sa fille aînée, née en 1691, épousa le 22 Mai 1709, LOUIS-HENRI DE LORRAINE, Prince de Lambesc, morte en 1743, & lui porta en dot le Comté de *Braine*. *Voyez* LORRAINE. Il y a dans la ville de Braine une Abbaye de l'Ordre des Prémontrés.

— BRAMBILLA, famille noble d'Espagne, dont étoit, Don CARLOS BRAMBILLA, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, qui de son mariage avec Demoiselle *Jeanne-Marie Van-Eyck*, sa femme, eut entr'autres enfans, Don JOSEPH-CHARLES BRAMBILLA, Ecuyer, aussi Chevalier dudit Ordre de S. Jacques, allié avec *Anne-Marie Piermant*, seconde fille & troisieme enfant d'*Albert*, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Fleschières, & de Dame *Régine-Béatrix de Fierlants*, sa femme, dont postérité. Les armes: *coupé d'or, à une aigle de sable; & d'argent à un lion de gueules, armé & lampassé d'or.*

— BRANCAS; cette Maison tire son origine de celle de BRANCACIO ou BRANCASSIO, au Royaume de Naples. Des Auteurs Italiens ont écrit qu'elle étoit connue dès les premiers siecles de l'Eglise, & que les *Saintes Candides*, qu'on révere à Naples, en étoient issues. Quoi qu'il en soit, tous conviennent qu'elle est des plus anciennes & des plus illustres du Royaume; qu'elle y étoit connue avant même que les Normans se fus-

ſent rendus maîtres du pays ; qu'elle s'eſt répandue dans toute l'Italie, en France, en Eſpagne & en Allemagne.

I. Suivant un *Manuſcrit* dédié à M. le Comte de BRANCAS, Chevalier d'honneur de la Reine, BUFILE DE BRANCAS, Chevalier, Comte d'Agnano, au Royaume de Naples, Seigneur d'Oiſe & de Villoſc ès Diocèſes de Digne & de Siſteron, fut le premier qui paſſa en France & rendit de ſi grands ſervices au Pape Clément VII. & à la Religion de Rhodes, que ce Pape en reconnoiſſance, par ſa Bulle donnée à Avignon le dernier Janvier 1391, lui confirma la donation faite par le Grand-Maître de Rhodes, de l'Iſle de Niceria, appellée aujourd'hui *Niſaro*, dans l'Archipel, & lui donna la charge de Maréchal de la Cour de Rome ; il teſta à Avignon le 15 Janvier 1416, & mourut peu de tems après. Il eut de *Mariette de Amoroſis*, mariée à Naples, & qui vivoit lors du teſtament de ſon mari : — 1. PIERRE-NICOLAS, Protonotaire du Saint-Siége, Archidiacre d'Autun & de Limoges, Cardinal après ſon oncle NICOLAS, Archevêque de Colenza. Il fut enterré à Avignon ; — 2. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Villoſc, dont la poſtérité a été mal donnée par tous ceux qui ont parlé de la Maiſon de BRANCAS. *Noſtradamus* eſt le ſeul qui, à la *pag.* 441 de ſon *Hiſt. de Provence*, rapporte une deſcendance de cette branche, & conforme aux *Mémoires manuſcrits* de la Maiſon de BRANCAS. On y lit que JEAN DE BRANCAS, Seigneur de Villoſc, troiſieme fils de BUFILE, épouſa *Clémence d'Agoult*, dont il eut JEAN-BAPTISTE DE BRANCAS, qui fut Ecuyer du Roi LOUIS D'ANJOU, II. du nom. NICOLAS DE BRANCAS, ſon fils, fut pere de CHARLES DE BRANCAS. SIMON DE BRANCAS, fils de ce dernier, eut un fils & deux filles ; l'aînée, YOLANDE DE BRANCAS épouſa en 1621 *Henri de Maſſillan*, Seigneur de Hauteville & de Beauchamps. GABRIELLE DE BRANCAS, ſa ſœur, fut mariée à *Joachim de Simiane*, Baron de Châteauneuf, dont la fille unique épouſa *Joſeph-Dominique de Berton-Crillon*. CHARLES-POMPÉE DE BRANCAS, fils de SIMON, mourut ſans alliance en 1652, inſtituant pour héritier *Simon de Maſſillan*, ſon neveu ; & aux deſcendans de celui-ci paſſa le Palais des Cardinaux DE BRANCAS, dont la tour avoit été achetée par la Ville d'Avignon, pour y placer le College des Jéſuites ; — 4. CATHERINE, Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique à Sainte Praxede d'Avignon ; — 5. autre CATHERINE, mariée à GUREL DE BRANCAS, ſon parent au Royaume de Naples ; 6 — & ANGÉLIQUE, mariée le 12 Février 1407, à *Raimond de Forcalquier*, Baron de Cereſte, d'où vint *Gaucher de Forcalquier*, Baron de Cereſte, Evêque de Gap, qui par ſon teſtament de l'an 1423, fit ſon héritier, *Georges de Caſtelane*, Seigneur de Montmeyan, ſon neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec ſubſtitution à GAUCHER DE BRANCAS, I. du nom, ſon couſin-germain & à ſes enfans. — BUFILE DE BRANCAS eut encore pour fille naturelle, *Aliſette de Brancas*, nommée dans ſon teſtament, & mariée dès-lors à *Louis de Paſſis*, citoyen d'Avignon.

II. BARTHELEMI DE BRANCAS, Seigneur d'Oiſe, teſta à Cavaillon le 23 Octobre 1450, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs d'Avignon, en la Chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs pour leur ſépulture. Il épouſa 1°. *Richarde de Carretto*, de la Maiſon des Marquis de

Final, en 1416, morte ſans enfans; & 2°. *Iſabeau de Saluces*, qui fonda après la mort de ſon mari une Chapelle en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié* dans l'Egliſe de S. Pierre d'Avignon, par acte du 25 Avril 1471; le droit de la nomination de cette Chapelle appartient préſentement à la branche de Brancas, Seigneurs *de Villeneuve*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont: — 1. GAUCHER, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans poſtérité; — 3. AGNÈS de Brancas; — 4. HENRIETTE, mariée en 1441 à *Louis de Porcelet*, fils de *Bertrand*, IV. du nom, & de *Jeanne d'Arlatan*; — 5. ALIX; — 6. & ANNE, mariée le 14 Mars 1453 à *Jean de Cruſſol*, Vicomte d'Uzès, fils de *Robert II*. & de *Gillote de Précigny*.

III. GAUCHER DE BRANCAS, I. du nom, Seigneur d'Oiſe, *&c.* acquit la Terre de Maubec le 7 Février 1477. Il épouſa 1°. le 16 Avril 1471 *Antoinette de Villeneuve*, fille d'*Arnaud*, Seigneur des Arcs & de Trans, & de *Honorade de Baſchi*; & 2°. *Iſabelle de Saignes*, veuve d'*Aſtorge de Peyre*. Il eut du premier lit GAUCHER, qui ſuit.

IV. GAUCHER DE BRANCAS, II. du nom, Seigneur d'Oiſe, recueillit la ſucceſſion de *Gaucher de Forcalquier*, Baron de Cereſte, Evêque de Gap, ſon couſin-germain, fils d'ANGÉLIQUE DE BRANCAS. Il fut Chambellan & Conſeiller du Roi LOUIS XII. & teſta le 25 Octobre 1545. Il eut d'*Iſabeau de Montauban*, fille de *Claude* & de *Catherine de Pierre*: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, mort ſans alliance lors du teſtament de ſon pere; — 3. ENNEMOND, auteur de la branche des Ducs de *Villars-Brancas*, rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean de Pontevez*, Lieutenant de Roi, & Grand-Sénéchal de Provence en 1547.

V. GASPARD DE BRANCAS DE FORCALQUIER, Baron de Cereſte, Seigneur de Villeneuve, étoit mort lors du teſtament de ſon pere en 1545. Il laiſſa de *Françoiſe d'Ancezune*, fille de *Jean* & de *Marie de Cruſſol-Uzès*, qu'il avoit épouſée le 12 Mai 1534: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ISABEAU, premiere femme de *Claude de Villeneuve*, Baron de Vence, Chevalier de l'Ordre du Roi, remarié le 19 Janvier 1561, à *Françoiſe de Grimaldi-d'Antibes*, fille de *Gaſpard* & de *Jeanne de Quiqueran-Beaujeu*; — 3. JEANNE, mariée en 1560, à *Claude de Graſſe*, Comte du Bar; — 4. & MADELENE, mariée 1°. le 10 Janvier 1570 à *Etienne de Manton*, Seigneur de Montboneau, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. le 30 Avril 1585 à *Jean de la Cepede*, Premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix.

VI. JEAN DE BRANCAS DE FORCALQUIER, Baron de Cereſte, ſervit ſous le regne de HENRI IV. dans les guerres de Provence, & ſe diſtingua à la bataille de Vinon, où le Roi l'honora de l'épée que Sa Majeſté portoit. Il épouſa le 19 Novembre 1563 *Camille Grimaldi*, fille de *Gaſpard*, II. du nom, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Jeanne de Quiqueran-Beaujeu*, dont

VII. HENRI DE BRANCAS DE FORCALQUIER, I. du nom, qui mourut en 1656. Il avoit épouſé le 2 Juin 1603 *Renée d'Oraiſon*, fille d'*André*, & de *Jeanne d'Arces*, Dame de Livaro. De ce mariage vinrent: — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. TOUSSAINT, dit *l'Abbé de Cereſte*, mort le 9 Septembre 1700; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des barons *de Villeneuve*, rapportée ci-après; — 4. MARGUERITE, femme de *Sextius d'Eſcalis*, dit *de*

Sabran; — 5. ANNE, mariée à *Henri Porcelet*, Seigneur d'Ubaye ; — 6. & N... femme de *N... Suarès*, Seigneur d'Aulan, dont elle étoit veuve en 1613.

VIII. HONORÉ DE BRANCAS DE FORCALQUIER, Baron de Cereste & de Villeneuve, eut divers emplois considérables dans les Armées. Son âge & ses indispositions l'ayant obligé de se retirer, il servit honorablement dans sa Province, & fut fait Gouverneur de la Ville d'Apt. Il épousa 1°. par contrat du 21 Février 1635 *Marie Adhemar-de-Monteil*, fille de *Louis-François*, Comte de Grignan de Castellano; & 2°. *Françoise de Cambis*, fille de *Paul*, & de *Gabrielle de Rodulf de Saint-Paulet*. Il testa le 28 Juillet 1698. Il eut du premier lit : — 1. HENRI, qui suit; & du second ; — 2. PAUL-JOSEPH, mort jeune; — 3. ANDRÉ-JOSEPH, auteur de la branche des Comtes *de Rochefort*, rapportée ci-après ; — 4. GABRIELLE, morte pensionnaire dans un Couvent à Forcalquier en Provence ; — 5. une autre GABRIELLE, mariée en 1674 à *Joseph de Valbelle*, Président à mortier au Parlement d'Aix, fils de *Jean-Baptiste* & de *Marguerite de Vintimille* ; — 6. & FRANÇOISE, Religieuse aux Dames de S. Barthelemy, de l'Ordre de S. Dominique à Aix.

IX. HENRI DE BRANCAS DE FORCALQUIER, II. du nom, Marquis de Cereste, Baron du Castelet, *&c.* Grand-Sénéchal de Forcalquier, obtint du Roi LOUIS XIV. l'érection de la *Baronnie de Cereste* en *Marquisat*, & de la *Seigneurie du Castelet* en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1674. Il mourut à Pernes dans le Comtat le 25 Janvier 1700, & servit dans la Marine. Il est qualifié dans le contrat de mariage de son fils de *Prince de Naxis, premier Gentilhomme Chrétien du Royaume de Naples, aîné & chef de la Maison de* BRANCAS *en France.* Il eut de *Dorothée de Cheilus*, fille unique & héritiere d'*Esprit de Cheilus* & de *Jeanne du Châtellier*, qui mourut le 20 Décembre 1734, âgée de 79 ans : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS-ELZEAR, mort Capitaine de Cavalerie en Italie ; — 3. ESPRIT-JOSEPH, Colonel d'Infanterie en 1712 ; — 4. ANDRÉ-IGNACE, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Gildas-aux-Bois & de Chambre-Fontaine, Aumônier du Roi en 1712, & sacré Evêque de Lisieux en Janvier 1715, mort en 1761 ; — 5. PAUL-ESPRIT, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille d'Almanza en Espagne en 1707, étant Aide-de-Camp de LOUIS DE BRANCAS, son frere aîné ; — 6. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Aumônier du Roi le 23 Septembre 1717, Abbé de S. Pere de Melun le 6 Novembre suivant, Agent-général du Clergé en 1720 & 1723, Conseiller d'Etat, sacré Evêque de la Rochelle le 21 Octobre 1725, Archevêque d'Aix le 2 Juin 1729, & nommé le mois d'Octobre suivant à l'Abbaye de Montmorel, Ordre de S. Augustin, Diocèse d'Avranches : il est mort en 1770. — 7. BUFILE-HYACINTHE-TOUSSAINT, dit *le Comte de Cereste*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de S. Lazare en 1717, Plénipotentiaire du Roi en Suede au mois de Septembre 1727, l'un des Ministres Plénipotentiaires au Congrès de Soissons, fut Mestre-de-Camp à la suite du Régiment Royal Allemand, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou au mois de Septembre 1729. Il vendit cette Compagnie en 1735, fut fait Conseiller d'État

d'épée à la place du Marquis DE BRANCAS, son frere, qui donna sa démission de cette dignité en 1734, & mourut à Paris le 25 Avril 1754, de la petite vérole, âgé de 57 ans; — 8. JEANNE-MARIE, Religieuse à l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt, morte; — 9. ANNE-THÉRÈSE, mariée à *Pierre-Balthazard de Fougasse*, Seigneur de la Bastie, nommé Envoyé du Roi à Florence en 1716, parti seulement en 1725, & de retour au mois de Septembre 1733, dont des enfans, entr'autres, l'Evêque de Saint-Malo, sacré en 1740, mort en 1767; — 10. MARIE-THÉRESE, mariée à *François Cantelme*, Marquis de Roillanette & de Veynes; — 11. RENÉE-ELISABETH, Religieuse aux Dames de Sainte Elisabeth à l'Isle-au-Comtat, morte; — 12. HENRIETTE-DOROTHÉE, mariée en 1717 au Marquis d'Agoult, Seigneur de Chanousse & de Montjay; — 13. & HENRIETTE-MARIE, Religieuse à l'Isle-au-Comtat.

X. LOUIS DE BRANCAS, des Comtes de Forcalquier, Marquis de Cereste, dit *le Marquis de Brancas*, &c. premier Chrétien par la grace de Dieu & de S. Pierre, Prince Souverain-Titulaire de Nisaro dans l'Archipel, Chevalier des Ordres & de la Toison d'Or, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, Conseiller d'Etat ordinaire d'épée, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur de Neuf-Brisac, commença à servir dans les Mousquetaires en 1689, fit la campagne de 1690 auprès du Dauphin en Allemagne, suivit le Roi au siége de Mons en 1691, entra dans la Marine en 1692, y servit pendant sept ans, tant en qualité d'Enseigne que de Lieutenant, descendit à terre avec les troupes du débarquement aux siéges de Rose, de Palamos & de Barcelone en 1694, 1695 & 1697. Il quitta la Marine, & reprit le service de terre, fut fait Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1699, entra, en 1702, dans Keiservert avant le siége, pendant lequel il fut blessé, commanda une sortie avec tant de succès, que le Roi le fit Brigadier par une promotion particuliere; le brevet lui en fut envoyé en 1702, acheva cette campagne en Flandres avec le Duc de Bourgogne, fit celle de 1703 sous le Maréchal *de Villeroy*, &c. fut fait Maréchal-de-camp le 26 Octobre 1704, nommé Envoyé Extraordinaire à Madrid en 1707, Lieutenant-Général en 1710, Ambassadeur Extraordinaire en Espagne en 1714, reçu Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or l'année précédente, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire en Espagne en 1727, Grand d'Espagne de la premiere classe en 1730, Gouverneur de Nantes & du Pays Nantois en 1738, & Maréchal de France le 11 Février 1741. Il est mort le 9 Août 1750, âgé de 79 ans, & avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1696, ELISABETH-CHARLOTTE-CANDIDE DE BRANCAS, fille de LOUIS-FRANÇOIS, Duc de Villars, Pair de France, morte le 26 Août 1741, âgée de 62 ans. Il en a eu: — 1. CÉSAR-ANTOINE, né le 24 Octobre 1697, mort le 7 Juin 1698; — 2. LOUIS-HENRI, né le 12 Septembre 1698, mort en bas âge; — 3. LOUIS-BUFILE, dit *le Comte de Forcalquier*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, en survivance de son pere, marié le 6 Mars 1742, à *Marie-Françoise-Rénée de Carbonnel-de-Canisy*, fille du Comte de Canisy,

& veuve du Marquis *d'Antin*, Vice-Amiral de France. Il eſt décédé le 3 Février 1753 ſans enfans, & ſa veuve, Comteſſe Douairiere de Forcalquier, vit en 1771; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Cereſte*, né le 24 Février 1715, a été Lieutenant de Vaiſſeau, & prêt à s'embarquer ſur l'Eſcadre commandée par le Marquis *d'Antin*. Il eſt mort à Toulon le 26 Septembre 1738; — 5. LOUIS-PAUL, qui ſuit; — 6. MARGUERITE-CANDIDE, née le 20 Septembre 1699, vivante en 1715; — 7. SUSANNE-DOROTHÉE, née le 6 Septembre 1700, morte le 15 Juillet 1701; — 8. FRANÇOISE-GABRIELLE, mariée le 30 Mai 1723, à *François-Louis le Tellier*, Marquis de Louvois, dit *le Marquis de Souvré*, Lieutenant-Général pour le Roi, en ſurvivance, des Provinces de Béarn & de Navarre, Capitaine dans le Régiment Royal des Cravates, Cavalerie. Elle eſt morte en couches le 26 Octobre 1724, dans la vingt-unieme année de ſon âge; — 9. MARIE-JOSEPHE, Religieuſe à la Viſitation du faubourg S. Germain, où elle a fait profeſſion le 26 Novembre 1726; — 10. & autre FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 7 Septembre 1703, Abbeſſe de l'Abbaye de Préaux en 1732.

XI. LOUIS-PAUL DE BRANCAS, reçu Chevalier de Malte de minorité, né le 25 Mai 1718, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piémont, au mois de Novembre 1737, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, ci-devant Ancenis, au mois de Novembre 1739, fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 6 Juin 1745, & Maréchal-de-camp à celle du mois de Décembre 1748, a eu la *Grandeſſe d'Eſpagne* par la mort du Comte de Forcalquier, ſon frere aîné. Il a épouſé, le 9 Mars 1747, *Marie-Anne-Renée-Jacqueline Grand-Homme-de-Giſeux*, fille unique & héritiere de *René-Simon*, Seigneur de Giſeux en Anjou, Maître ordinaire des Cérémonies de France, & de *Marie-Anne de la Motte*. La Comteſſe DE BRANCAS a été nommée une des Dames de compagnie de Meſdames de France, VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE, & en cette qualité a été préſentée le 7 Décembre 1754. De ce mariage ſont nés: — 1. N... dit *le Prince de Niſaro*, né le 6 Juin 1750, mort en 1752; — 2. & FRANÇOISE-RENÉE-CANDIDE, née le 22 Avril 1751.

Branche des Marquis DE COURBONS, *Comtes* DE ROCHEFORT.

IX. ANDRÉ-JOSEPH DE BRANCAS, I. du nom, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, &c. fils aîné d'HONORÉ, & de *Françoiſe de Cambis*, fut premier Conſul de la Ville d'Aix en 1690, Gouverneur de Beaucaire en Février 1697, teſta le 4 Juin 1709, & mourut dans le même mois. Il avoit épouſé, 1°. le 5 Août 1683, *Urſule de Porcelet*, fille de *Henri*, & de *Louiſe d'Albenas-de-Laudun*, morte en Décembre 1706; & 2°. *Louiſe d'Eſcalier*, veuve de *Pierre de l'Arche*, de Beaucaire en Languedoc. Du premier lit ſont nés: — 1. ANDRÉ-JOSEPH, qui ſuit; ou ANDRÉ-LOUIS (ſelon *Moréri*); — 2. HENRI-ANTOINE-THOMAS, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berri, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il ſe diſtingua à la défenſe de la Ville d'Aire, ſous le Marquis *de Goësbriand*, Lieutenant-Géné-

ral, en récompense de quoi le Roi lui donna, au mois de Novembre 1710, après sa sortie de cette place, le Régiment d'Aunis, aussi Infanterie. Il fut créé Brigadier des Armées du Roi le 3 Avril 1721, & il se démit de son Régiment en faveur de son cousin, le Comte de Brancas, de la branche de Villeneuve, le 13 Juin 1734. Du second lit vint, selon le P. *Anselme*, — 3. & HENRI, Chevalier de Malte, Colonel du Régiment d'Aunis en 1708.

X. ANDRÉ-JOSEPH DE BRANCAS, II. du nom, ou ANDRÉ-LOUIS, selon *Moréri*, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de Saint-Roman, &c. fut fait Gouverneur de Beaucaire en Décembre 1709, après son pere. Il mourut à Avignon le 27 Octobre 1748, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, sans enfans, en 1717, *Jeanne de Tache*, fille de noble *Marc-Antoine*, Seigneur du Devert, & de *Madelene de Roux*.

Branche des Barons DE VILLENEUVE.

VIII. FRANÇOIS DE BRANCAS, Baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troisieme fils de HENRI DE BRANCAS-DE-FORCALQUIER, I. du nom, & de *Rénée d'Oraison*, servit long-tems en qualité d'Aide-de-camp sous GASTON DE FRANCE & sous les Ducs D'ANGOULÊME & DE JOYEUSE. Il testa le 31 Août 1666 à Avignon, institua sa femme son héritiere, & ordonna que si elle décédoit sans enfans, & ses enfans sans enfans, la Terre & jurisdiction de Villeneuve, sise en Provence parviendroit à HENRI DE BRANCAS, son neveu. Il mourut le 3 Septembre suivant, & son corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une Chapelle que sa veuve y fit bâtir sous le titre de *N. D. des sept Douleurs*, suivant qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il épousa, le 30 Octobre 1647, *Hélene Aimon*, fille de *Gaspard*, & de *Marguerite Bonneau*. Elle mourut le 13 Octobre 1684. De ce mariage vinrent: — 1. JOSEPH-GASPARD, Cornette dans le Régiment du Prince *de Harcourt*, le 15 Février 1673, & mort à Mons sans postérité; — 2. TOUSSAINT, mort à Avignon le 3 Octobre 1666; — 3. HENRI, qui suit; — 4. MARIE-MARGUERITE, mariée le 17 Avril 1668, à *Alexandre de Villeneuve*, Baron de Vence, morte à Avignon en 1713; — 5 & 6. MARIE & MADELENE, mortes en bas âge; — 7. & ANNE-GABRIELLE, née le 18 Janvier 1666, mariée le 19 Décembre 1687, à *François Quenin-de-Suarès*, Seigneur d'Aulan & de Poet.

IX. HENRI DE BRANCAS, Baron de Villeneuve, né le 9 Juillet 1659, Viguier d'Avignon en 1692, premier Consul de cette Ville en 1701, & de celle d'Aix en 1705, mourut le 10 Février 1716, ayant testé le 11 Mai 1689; il est enterré dans la Chapelle de Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit épousé le 18 Novembre 1681 *Louise de Porcelet-d'Ubaye*, Dame de Laudun, fille de *Henri* & de *Louise d'Albenas*, dont: — 1. HENRI-JOSEPH, mort à Avignon le 16 Septembre 1711, âgé de 25 ans, & enterré aux Jacobins; — 2. LOUIS-TOUSSAINT, Baron de Villeneuve, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine, seconde Douairiere d'Espagne; — 3. ANDRÉ-LOUIS, mort jeune à Laudun; — 4. ANTOINE-THOMAS, Lieutenant d'Infanterie au Régiment d'Aunis, mort à Douay le 11 Novembre 1712; — 5. LOUIS-FRANÇOIS-TOUSSAINT,

mort jeune à Laudun ; — 6. HENRI-CÉSAR-RAIMOND-HYACINTHE, qui suit ; — 7. JOSEPH-LAURENT-VINCENT, dit l'*Abbé de Brancas*, né le 5 Avril 1700, Aumônier du Roi en 1731, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris ; desquels Bénéfices s'étant démis par infirmité, le Roi lui donna l'Abbaye d'Aulnay, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bayeux ; — 8. ANDRÉ, né le 12 Juin 1702, Chanoine de Chartres, puis de la Sainte Chapelle de Paris, par la démission de l'*Abbé de Brancas*, son frere ; — 9. N.... mariée à *Pierre de Bunaud-de-Lubieres*, Seigneur de Roquemartine, Conseiller au Parlement d'Aix ; — 10. HÉLENE-THÉRESE, née le 14 Octobre 1682, mariée au mois de Mars 1710 à *Justin d'Astier*, Baron de Montfaucon, dont elle étoit veuve en 1737 ; — 11. MARIE-MARGUERITE, née le 9 Avril 1684, Religieuse aux Dames de S. Laurent d'Avignon le 5 Mai 1700, nommée Abbesse de l'Abbaye de Préaux, Diocèse de Lisieux, dont elle prit possession au mois de Mai 1732 ; — 12. MARIE-ANNE, née le 28 Juin 1685, Religieuse le 30 Juillet 1701 aux Dames de S. Laurent d'Avignon ; — 13. & 14. MARIE-GABRIELLE & THÉRESE-FRANÇOISE, mortes jeunes ; — 15. & 16. EULALIE-EUPHROSINE-CANDIDE-GABRIELLE & MARIE-THÉRESE, Religieuses aux Dames de Sainte Claire d'Avignon, l'une le premier Septembre 1708, & l'autre le 27 Avril 1718 ; la premiere étoit née le 23 Juin 1694, & la seconde le 27 Juin 1703 ; — 17. & MARIE-MARGUERITE-GABRIELLE, morte jeune.

X. HENRI-CÉSAR-RAIMOND-HYACINTHE DE BRANCAS, dit *le Baron de Lascours*, né le 31 Mai 1698, Capitaine, ensuite le 3 Juin 1734 Colonel du Régiment d'Infanterie d'Aunis, par la démission volontaire du *Chevalier de Brancas*, son cousin, de la branche de Courbons ; s'en démit aussi à cause de ses infirmités en 1743, & le Roi en pourvut le Comte de *Chatelux*. Il a épousé en 1742 *Virginie de Berton-de-Crillon*, veuve & héritiere de *N.... Thomas*, Seigneur de Millaud, & fille de *Félix-François de Berton*, Duc de Crillon, & de sa femme *Marie-Thérese Fabry-de-Montcault* : elle est sœur du Marquis de Crillon, Lieutenant-Général des Armées de France & au service d'Espagne. Il y a de ce mariage,

XI. MARIE-ANNE-CANDIDE DE BRANCAS, mariée à *Charles-Emmanuel-Vincent Ferrero de Pallas*, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea.

Branche des Seigneurs D'OISE, *Ducs* DE VILLARS-BRANCAS, *Pairs de France.*

V. ENNEMOND DE BRANCAS, Seigneur & Baron d'Oise, &c. troisieme fils de GAUCHER, II. du nom, & d'*Isabeau de Montauban*, accompagna le Roi HENRI II. au voyage d'Allemagne, se signala aux journées de Jarnac & Montcontour en 1569, où (suivant *Nostradamus*) il mena 4000 Provençaux. Il testa le 7 Novembre 1568, & avoit épousé le 19 Janvier 1553 *Catherine de Joyeuse*, fille de *Jean*, Vicomte *de Joyeuse*, & de *Françoise de Voisins*, Baronne d'Arques. Elle se remaria à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué dans un combat

combat le 14 Juin 1574. Elle testa le 26 Avril 1608, & eut de son premier mariage : — 1. GASPARD, Baron d'Oise, Viguier de Marseille, Guidon de la Compagnie de 50 lances du Comte de Carces, marié 1°. à *Françoise Adhemar-de-Castelane ;* & 2°. à *Diane Gerard*, fille de *Pierre Gerard*, Seigneur d'Aubres, & de *Diane-Françoise de Châteauneuf.* Il testa le 12 Avril 1608 à l'Isle, au Comtat Venaissin, & y mourut sans postérité le 9 Juin 1620 : il fut inhumé dans l'Eglise Collégiale, où sa seconde femme lui fit faire une belle épitaphe ; — 2. ANDRÉ-BAPTISTE, Seigneur de Villars, Amiral de France, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant-Général pour le Roi au Bailliage de Rouen & de Caux, du Pont de l'Arche, Gouverneur du Havre-de-Grace. Il soutint pour la Ligue le siége de Rouen contre le Roi HENRI IV. il remit depuis cette Place sous l'obéissance de ce Prince ; fut ensuite fait Gouverneur de Rouen & de Calais ; pourvu de la Charge d'Amiral de France, sur la démission du Maréchal *de Biron*, le 23 Août 1594, avec un Brevet de retenue de 50 mille écus ; prit séance au Parlement le 30 Septembre suivant ; fut nommé Chevalier du S. Esprit, mais il ne put être reçu, ayant été battu & pris prisonnier près de Dourlens en Picardie par les Espagnols ; il fut tué de sang froid par l'ordre de *Contrerus*, leur Commissaire-Général, le 24 Juillet 1595, son corps fut enterré à Rouen ; — 3. GEORGES, qui suit ; — 4. un autre GEORGES, reçu Chevalier de Malte en 1584. *Voyez l'Histoire des Chevaliers de Malte*, par l'Abbé *Aubert-de-Vertot*, Tome IV. *fol. 123 ;* — 5. ANNE, mariée par contrat du 14 Janvier 1578 à *Fulcran de Montfaucon*, Baron de Vissec en Languedoc, fils de *Jacques* & de *Catherine Bosigues ;* — 6. SILVIE, mariée le 25 Janvier 1576 à *Paul de Mistral*, Seigneur de Montdragon, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, fils de *François* & de *Louise d'Albert.* Il conduisit en 1592 deux Compagnies de gens de guerre au secours de la Ville d'Aix, assiégée par le Duc d'Epernon : il fut élu premier Consul de cette Ville l'année suivante ; & pour la secourir dans une grande disette il engagea les pierreries & joyaux de sa femme ; — 7. VICTOIRE, Religieuse à Sainte Claire d'Avignon, qui prononça ses vœux le premier Décembre 1574, en présence du Roi HENRI III. & de la Reine Mere, CATHERINE DE MÉDICIS ; — 8. MARGUERITE, mariée le 25 Juillet 1590 à *Clément de la Salle*, Seigneur des Bedarides & de la Garde ; — 9. & MARIE, Religieuse à Sainte Claire d'Avignon.

VI. GEORGES DE BRANCAS, Marquis, puis Duc de Villars, Baron d'Oise, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du Havre-de-Grace & de Honfleur, donna des marques de sa valeur en diverses occasions sous le nom de Chevalier d'Oise, sous les regnes des Rois HENRI III. & HENRI IV. Il se trouva avec son frere l'Amiral dans plusieurs expéditions, lui succéda au Gouvernement du Havre-de-Grace, se distingua à la journée de Fontaine-Françoise le 30 Juin 1595 ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 12 Août 1619 ; fit ses preuves à Fontainebleau le 5 Mai 1633 devant Messieurs les Duc *de Montbazon* & Maréchal *de Saint-Luc*, Commissaires ; fut fait Lieutenant-Général au Gou-

vernement de Normandie en 1626, & LOUIS XIII. *en récompense de ses services*, réunit la *Baronnie d'Oise* & la *Terre de Champtercier* à celle *de Villars*, érigea le tout en *Duché* sous le nom de *Villars*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1627, registrées au Parlement d'Aix le 24 Juillet 1628, & en *Pairie* par Lettres du mois de Juillet 1652 : il avoit fait son testament olographe le 28 Février de la même année, & mourut le 23 Janvier 1657 âgé de 89 ans. De *Julienne-Hippolite d'Estrées*, fille d'*Antoine*, IV. du nom, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître d'Artillerie, & de *Françoise Babou-de-la-Bourdaisiere*, qu'il avoit épousée par contrat du 7 Janvier 1597, il eut : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CHARLES, dit *le Comte de Brancas*, Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Paris le 8 Janvier 1681 âgé de 63 ans, & enterré aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques. Il avoit épousé *Susanne Garnier*, fille puînée de *Mathieu*, Trésorier des Parties Casuelles, & de *Louise Bazin :* elle étoit veuve de *François de Brezé*, Seigneur d'Issigny en Normandie, & se remaria avec le Comte DE BRANCAS en 1649. De ce mariage sont nées deux filles ; sçavoir : — (A) FRANÇOISE DE BRANCAS, mariée le 21 Février 1667 à ALPHONSE-HENRI-CHARLES DE LORRAINE, Prince de Harcourt, fils de FRANÇOIS & d'*Anne d'Ornano*, Comtesse de Montlaur, &c. Elle fut Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRESE, & accompagna à Madrid en 1679 la Reine d'Espagne : elle mourut à Paris le 13 Avril 1715 ; — (B) & MARIE DE BRANCAS, mariée par Dispense le 5 Juillet 1680 à LOUIS DE BRANCAS, Duc de Villars, son cousin-germain, rapporté au huitieme dégré ; — 3. MARIE, alliée le 13 Juillet 1713 à *Henri de Castelane*, Marquis d'Ampus, dont elle étoit veuve en 1756 ; — 4. MADELENE-HIPPOLITE, Supérieure & Fondatrice des Ursulines de Narbonne, sous le nom de Sœur *Marie-Madelene ;* — 5. & FRANÇOISE, morte jeune.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DE BRANCAS, Duc de Villars, fit deux campagnes en qualité de Volontaire sous le Comte de *Harcourt :* il étoit Maréchal de Camp à la journée de Lugny en 1650, servit en la même qualité en 1651 ; fit enregistrer les Lettres d'érection du *Duché de Villars en Pairie* au Parlement de Provence le 15 Juillet 1657, & mourut au mois d'Octobre 1679. Il avoit épousé 1°. par contrat du 21 Décembre 1649 *Madelene-Claire de Lenoncourt*, une des Filles d'honneur de la Reine Régente, qui lui donna, en faveur de son mariage, 75 mille livres. Elle étoit fille d'*Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Maroles, &c. & de *Marie d'Angennes ;* elle mourut le 6 Août 1661 : 2°. au mois d'Avril 1662 *Marie-Madelene Girard*, fille de *Louis*, Seigneur de Villetaneuse, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Boyer-de-Breuil ;* elle mourut le 20 Avril 1674 : & 3°. le 10 Septembre 1678 *Louise-Catherine-Angélique de Fontereau-de-Mainieres*, morte à Paris le 11 Février 1701 âgée de 51 ans. De son second mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. LOUIS-ETIENNE-JOSEPH, né le 10 Novembre 1664, mort sur mer ; — 3. autre LOUIS, dit *le Chevalier de Villars*, né

le 13 Décembre 1670, qui fut Abbé de *N. D. des Alleurs*, & mourut le 12 Octobre 1716; — 4. MARIE-MADELENE, mariée le 20 Octobre 1694 à *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, ci-devant Capitaine des Gardes-du-Corps de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, Frere unique du Roi LOUIS XIV. mort le 12 Juillet 1738 âgé de 83 ans; & sa femme est morte à Paris le 7 Mars 1743 âgée de 63 ans, dans le Couvent de l'Abbaye-aux-Bois, où elle s'étoit retirée. Et du troisieme lit sortit: — 5. & ELISABETH-CHARLOTTE-CANDIDE, née posthume au mois de Décembre 1679, mariée à LOUIS DE BRANCAS, Marquis de Cereste, Lieutenant-Général des Armées & au Gouvernement de Provence, Chevalier des Ordres & de la Toison d'Or, morte à Paris le 26 Août 1741 dans sa soixante-deuxieme année. *Voyez* le degré X. de la premiere branche.

VIII. LOUIS DE BRANCAS, Duc de Villars, Pair de France, né le 14 Février 1663, & baptisé le premier Mars suivant, fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi LOUIS XIV. & ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Duchesse de Montpensier. Il obtint le 26 Septembre 1684 Commission de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, sous le titre de la Province de Luxembourg: il se démit de son Duché-Pairie en faveur de son fils aîné le 14 Décembre 1709, & se retira à l'Abbaye du Bec en Normandie le 29 Septembre 1721, il y resta jusqu'au mois d'Octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire sa résidence dans la Maison de l'institution de l'Oratoire à Paris, où il est mort le 24 Janvier 1739. Il avoit épousé 1°. avec dispense, par contrat passé à Fontainebleau le 2 Juillet 1680, MARIE DE BRANCAS, fille de CHARLES, Marquis de Maubec, &c. Dame d'honneur de feu Madame ELISABETH PALATINE, seconde femme de MONSIEUR, Frere unique du Roi LOUIS XIV: elle mourut à Paris au Palais-Royal le 27 Août 1731 âgée d'environ 70 ans; & 2°. environ un an avant sa mort, le 24 Février 1738, *Louise-Diane-Françoise de Clermont-Gallerande*, veuve de son cousin *Georges-Jacques de Beauvilliers*, Marquis de Saint-Aignan, Colonel du Régiment d'Auvergne, Inspecteur d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi, mort le 9 Juin 1734 des blessures qu'il avoit reçues à Colorno dans le Parmesan, & fille unique de *Pierre-Gaspard de Clermont-Gallerande*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & de *Gabrielle-Françoise d'O*. Elle a été nommée une des Dames de Compagnie de MESDAMES DE FRANCE au mois de Juin 1747, & en Octobre 1750 Dame d'honneur de feu MADAME LA DAUPHINE, en survivance de la Duchesse DE BRANCAS, sa belle-fille, & est entrée en exercice en 1762. Du premier lit il a eu: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2. & MARIE-JOSEPH, Marquis d'Oise, né le 18 Octobre 1687, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans en Juillet 1715, & Brigadier de Cavalerie le premier Février 1719, Chevalier de S. Louis, Inspecteur-Général de Cavalerie au mois de Février 1725, & Maréchal des Camps & Armées du Roi à la Promotion du premier Août 1734.

IX. LOUIS-ANTOINE DE BRANCAS, Duc de Villars, Pair de France,

fur la démiffion de fon pere en 1709, Comte de Lauraguais, &c. né le 12 Août 1682, fut fait Colonel d'Infanterie des nouvelles levées en 1701, fervit en Flandres en 1708 & 1709 en qualité d'Aide-de-camp auprès du Duc de Bourgogne, eut au mois de Juillet de la même année 1709 le Régiment d'Orléanois, réformé en 1714. Il obtint le 2 Septembre 1716 des Lettres-Patentes de *furannation* pour la Pairie de fon Duché de Villars, lefquelles furent vérifiées & regiftrées au Parlement de Paris le 5 du même mois; il y prêta le ferment & y prit féance le 7 fuivant: il fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il fut marié dans la Chapelle du Château de Sçeaux le 17 Décembre 1709 avec *Marie-Angélique Fremin-de-Moras*, fille de feu *Guillaume*, Comte de Moras, Préfident à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Angélique Cadeau*. De ce mariage font nés: — 1. LOUIS, qui fuit; — 2. *anonyme*, née en 1710, morte fans avoir été nommée; — 3. & ADÉLAIDE-LOUISE-CANDIDE, née le 14 Avril 1713, mariée le 6 Février 1730 avec *Claude-Guftave-Chrétien*, Marquis *des Salles*, Gouverneur de Vaucouleurs, fils de *François*, Marquis *de Bucqueville*, Gouverneur de Pont-à-Mouffon, & de *Catherine de Filquelmont*. Elle a été Dame du Palais de la feue Reine de Pologne, & eft morte le 8 Avril 1740.

X. LOUIS DE BRANCAS, II. du nom, né le 15 Mars 1714, Duc & Pair de France par la démiffion de fon pere, titré par le Roi de *Duc de Lauraguais*, a époufé 1°. le 27 Août 1731 *Adélaïde-Genevieve-Félicité d'O*, fille unique du feu Marquis *d'O*, (*Simon-Gabriel*) Meftre-de-camp du Régiment d'Infanterie de Touloufe, & Brigadier des Armées du Roi, & d'*Anne-Louife de Madaillan-de-Lefparre*. Elle eft morte à Paris le 26 Août 1735, âgée d'environ 19 ans & 12 jours, après être heureufement accouchée d'un fecond fils; & 2°. le 19 Janvier 1742 *Diane-Adélaïde de Mailli*, fille du Marquis de Nefle, née en Mars 1714, Dame d'atours de feu Madame la Dauphine, morte le 30 Novembre 1769, dont une fille. Du premier lit font nés: — 1. LOUIS-LÉON-FÉLICITÉ, né le 3 Juillet 1733, titré *Comte de Lauraguais*, ci-devant Meftre-de-camp-Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie. Il a époufé le 11 Janvier 1755 *Elifabeth-Pauline de Gand de Merode-de-Montmorenci*, fille aînée du Comte de Middelbourg, Maréchal-de-camp, née le 20 Octobre 1737, dont: — ANTOINETTE-CANDIDE-PAULINE DE BRANCAS, née le 24 Octobre 1758; — 2. & LOUIS-BUFILE, appellé *le Comte de Brancas*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom, né le 15 Août 1735, marié par contrat figné le 23 Février 1766, avec *N... de Lowendal*, fille du feu Comte de ce nom, Maréchal de France. Les armes: *d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, accompagnées de quatre pattes de lion, affrontées d'or, mouvantes des deux flancs de l'écu*. Le P. *Anfelme*, *Moréri* & les *Mémoires* du tems. Quelques-uns écartelent. *Au 1 & 4 de leur Maifon; au 2 & 3 de gueules, à la croix de Touloufe d'or.*

*—BRANCION, en Bourgogne, Diocèfe de Châlons, Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie*, à quatre lieues de Tournus, qui a donné fon nom à une ancienne Maifon, connue dès l'an 1000.

WASULPHE, Sire de BRANCION, & frere de GAUTHIER DE BRANCION, Prévôt de l'Eglise de Mâcon en 1025, fut le quatrieme aïeul de JOSSERAND DE BRANCION, II. du nom, qui épousa l'an 1221 *Marguerite de Vienne*, Dame de Salins. Il fut tué dans la premiere Croisade, où il avoit accompagné le Roi S. LOUIS. Il eut deux fils : — 1. HENRI, Sire DE BRANCION, qui suit ; — 2. & PIERRE, Seigneur de Visargent, rapporté après son frere.

HENRI DE BRANCION, Sire dudit lieu, eut de sa femme *Fouque de la Bréviaire*, pour fille unique ; MARGUERITE DE BRANCION, qui porta cette *Baronnie* à son mari *Bernard de Choiseul*, Chevalier, Seigneur de Traves. Elle a ensuite passé au domaine du Roi, & a été vendue par engagement à la Maison *de la Beaume-Montrevel*, qui la possede aujourd'hui.

PIERRE DE BRANCION, Seigneur de Visargent, Vorme, la Tour-du-Bois, & Saint-André, continua la lignée, & épousa la veuve de *Renaud*, Sire *de Bresse & de Baugé*. Il en eut : HUGUENIN DE BRANCION, allié à *Jeanne de Digoïne*, mere de JACQUES DE BRANCION, qui eut pour fils HUMBERT DE BRANCION. Celui-ci eut de *Jeanne de Lugny* sa femme, JEAN DE BRANCION, Seigneur de Visargent, marié en 1371 à *Guillemette de Maconis*. Leur fils,

HUGUES DE BRANCION, épousa *Marie*, Dame de *Foden*, & fut pere d'ANTOINE DE BRANCION, marié à *Marguerite de Montjeu*, dont le deuxieme fils, LOUIS DE BRANCION, Seigneur de Visargent, de Saaffre, fut marié le 12 Mai 1482, à *Jeanne de Maillardet*, mere de JACQUES DE BRANCION, qui, de sa femme *Anne de Bouton-Chamilli*, mariée le 21 Décembre 1521, a eu : VALENTIN DE BRANCION, qui épousa le premier Octobre 1551, *Isabeau de Montconis*. Ils eurent entre autres enfans, LOUIS DE BRANCION, Seigneur de Visargent, Frangi, de Bati & de Civri, qui se maria le 18 Octobre 1583 à *Françoise de Villers-la-Faye*, de laquelle il eut pour fils unique CLAUDE DE BRANCION, Seigneur de Visargent, Bure, Géraud, *&c.* élu de la Noblesse du Vicomté d'Auxone, marié le 27 Février 1615 à *Anne de Montrichard*, dont il laissa entr'autres enfans, CLAUDE-SIMON DE BRANCION, marié le 26 Avril 1646, à *Marie de Beaufort de Saint-Quentin*. Leur fils aîné HUMBERT DE BRANCION, Seigneur de Visargent, de Bure, *&c.* a laissé de *Madelene de Chargere-du-Breuil*, sa femme : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. LOUIS, Chevalier de S. *Louis* ; — 3. un autre LOUIS, Chevalier de Malte, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marine ; — 4, 5 & 6. SUZANNE, MARGUERITE, & FRANÇOISE ; la premiere & la troisieme Chanoinesses à Château-Châlons, & la seconde, Chanoinesse à Château-Saunier.

JACQUES DE BRANCION, Chevalier, Seigneur de Visargent, Bure, Condé, & Géraud, a épousé le 26 Mai 1733, *Jeanne-Claude-Madelene le Compasseur-de-Courtivron*, dont MADELENE-CLAUDE DE BRANCION, mariée le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Bastie en Savoye, Baron de Flaccieux-les-Terreaux & de la Balme en Bugey, Seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconnex en Sa-

voye. Les armes de BRANCION-VISARGENT, sont d'*azur, à trois fasces ondées d'or.*

—BRANDEBOURG; cette Maison n'a pas moins donné de grands hommes que toutes les autres de l'Empire, & peut-être ont-ils mieux conduit leur fortune qu'aucun Prince de ce vaste Corps. Elle tire son origine de FRÉDÉRIC, Comte de Zolleren, que l'Empereur RODOLPHE, son oncle, fit Burgrave de Nuremberg en 1273. La Marche de Brandebourg ayant passé de l'ancienne Maison de Saxe entre les mains de l'Empereur SIGISMOND, ce Prince y établit pour son Lieutenant FRÉDÉRIC IV. Burgrave de Nuremberg. Il étoit fils de FRÉDÉRIC III. Dans la suite cet Empereur lui céda tout ce Pays pour une grande somme d'argent, & lui conféra en même tems la dignité d'*Electeur*, qui lui fut confirmée, du consentement des Princes, dans le Concile de Constance le 18 Avril 1417. Ce Prince vendit le Burgraviat de Nuremberg aux habitans de cette Ville, & par-là il leur rendit la liberté: ils en jouissent depuis ce tems-là sous la protection de l'Empire, & l'on peut dire que Nuremberg est la plus riche & la plus illustre des Villes Impériales. FRÉDÉRIC, IV. du nom, Burgrave de Nuremberg, mourût en 1440, & laissa d'ELISABETH DE BAVIERE, son épouse, trois garçons & six filles: — 1. JEAN, I. du nom, dit l'*Alchimiste*, marié avec BARBE DE SAXE, fille de RODOLPHE, Electeur de Saxe, de laquelle n'ayant eu que quatre filles, il céda sa dignité d'Electeur en 1464, à son frere FRÉDÉRIC; — 2. FRÉDÉRIC, V. du nom, surnommé *Dent-de-fer*, qui épousa CATHERINE DE SAXE; mais les garçons qu'il en avoit eus, étant morts en bas âge, il laissa l'Electorat à son frere ALBERT; — 3. & ALBERT, qui suit.

ALBERT, surnommé *l'Ulisse, l'Achille & le Renard de l'Allemagne*, fut un Prince habile & vaillant, qui gagna huit batailles de neuf qu'il avoit données. Il épousa 1°. MARGUERITE DE BADE, fille de JACQUES, Marquis de Bade; 2°. ANNE DE SAXE, fille de FRÉDÉRIC II. Electeur de Saxe. Du premier lit vint: — 1. JEAN, qui suit; & du second lit; — 2. & FRÉDÉRIC, VI. du nom, auteur de la branche d'Ansbach, éteinte dans ALBERT FRÉDÉRIC, en 1618.

JEAN, II. du nom, nommé *le Ciceron de l'Allemagne*, né en 1455, mort en 1499, avoit épousé MARGUERITE DE SAXE, fille de GUILLAUME, Duc de Saxe, de laquelle il eut: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. ALBERT, II. du nom, Archevêque de Mayence, de Magdebourg, Evêque d'Halberstad, & enfin Cardinal, mort en 1545.

JOACHIM, I. du nom, fut un Prince sçavant, qui fonda l'Université de Francfort-sur-l'Oder, & fut tres-zélé pour la Religion Catholique, tandis qu'ELISABETH DE DANNEMARCK, sa femme, fille de JEAN, Roi de Dannemarck, suivoit celle de Luther. Cette différence de sentimens fut cause qu'ELIZABETH le quitta pour se retirer en Saxe. JOACHIM I. mourut en 1535, & laissa pour son successeur JOACHIM, qui suit.

JOACHIM, II. du nom, né en 1505, suivit la Religion de sa mere. Il devoit épouser RENÉE DE FRANCE, fille de LOUIS XII. Roi de France;

mais il fut marié avec MADELENE DE SAXE, fille de GEORGES-*le-Barbu*, Duc de Saxe. Il mourut le 3 Janvier 1571, & laissa pour son successeur,

JEAN-GEORGES, I. du nom, né l'an 1525, marié trois fois; 1°. avec SOPHIE DE LIGNITZ, fille de FRÉDÉRIC, II. du nom, Duc de Lignitz & de Briége, morte en couches en 1546; 2°. avec SABINE DE BRANDEBOURG; & 3°. avec ELISABETH D'ANHALT, fille de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt. Il mourut en 1598, & laissa du premier lit: — 1. JOACHIM FRÉDÉRIC, qui suit; & du troisieme lit; — 2. & 3. CHRISTIAN de Culmbach ou de Bareith, & JOACHIM-ENEST d'Ansbach, qui fait les branches de *Culmbach* & d'*Ansbach* ou *Anspach*, qui subsistent aujourd'hui.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, né en 1546, épousa ANNE-CATHERINE DE BRANDEBOURG, fille de JEAN, Marquis de Brandebourg, son grand-oncle, & mourut en 1608, laissant: — 1. JEAN-SIGISMOND, qui suit; — 2. & 3. JEAN-GEORGES, II. du nom, & CHRISTIAN-GUILLAUME, tous les deux morts sans postérité.

JEAN-SIGISMOND, I. du nom, né en 1572, épousa ANNE DE BRANDEBOURG, fille d'ALBERT-FRÉDÉRIC DE BRANDEBOURG, Duc de Prusse, & de MARIE-ELÉONORE DE CLÈVES, Juliers & Bergue. Par elle il eut des droits sur la Prusse, Clèves & Juliers. Il introduisit en 1614 la Religion *de Calvin* dans ses Etats, & mourut en 1619, laissant de son mariage: — 1. GEORGES-GUILLAUME, qui suit; — 2. ANNE-SOPHIE, mariée à FRÉDÉRIC-ULRIC, Duc de Brunswick, morte en 1660; — 3. CATHERINE, mariée 1°. à BETHELEN-GOBOR, Prince de Transilvanie; & 2°. à FRANÇOIS-CHARLES DE SAXE, Duc de Saxe-Lawembourg; —4. & MARIE-ELÉONORE, mariée à GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suede, & morte en 1655.

GEORGES-GUILLAUME, né en 1595, eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il épousa ELISABETH-CHARLOTTE, fille de FRÉDÉRIC IV. Electeur Palatin du Rhin, & mourut à Konigsberg en 1640. Il eut de son mariage: — 1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN-SIGISMOND, II. du nom, mort au berceau; — 3. LOUISE-CHARLOTTE, née en 1617, & mariée à JACQUES, Duc de Curlande en 1645; — 4. & HEDWIGE-SOPHIE, née en 1621, mariée à GUILLAUME, Landgrave de Hesse-Cassel en 1649, morte le 25 Juin 1683.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, I. du nom, né en 1620, épousa 1°. en 1646, LOUISE-HENRIETTE DE NASSAU, fille de FRÉDÉRIC-HENRI, Prince d'Orange, & d'AMÉLIE, Comtesse de Solm, morte en 1667; 2°. le 25 Juin 1668, DOROTHÉE D'HOLSTEIN-GLUCQSBOURG, fille de PHILIPPE, Duc d'Holstein-Glucqsbourg, veuve de CHRISTIAN-LOUIS, Duc de Lunebourg-Zell. Du premier mariage naquirent: — 1. GUILLAUME-HENRI, né en 1648, mort en 1649; — 2. CHARLES, né en 1655, mort à Strasbourg en 1674; — 3. FRÉDÉRIC, VII. du nom, né en 1657. Du second mariage sont sortis: — 4. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 19 Mai 1669, mort le 19 Décembre 1611; — 5. ALBERT-FRÉDÉRIC, ... né le 14 Janvier 1672; — 6. CHARLES-PHILIPPE, né le 22 Janvier 1673, & mort à Turin en 1695; — 7. CHRISTIAN-LOUIS, né le 24 Mai 1677; — 8.

autre FRÉDÉRIC, VIII. du nom, qui suit; — 9. MARIE-AMÉLIE, née le 16 Novembre 1670, mariée 1°. le 8 Août 1687 avec CHARLES DE MÉKELBOURG-GUSTRAU, dont elle n'eut point d'enfans; 2°. le 25 Juin 1689, avec MAURICE-GUILLAUME, Duc de Saxe-Zeist; — 10. ELISABETH-SOPHIE, née le 25 Mars 1674, mariée le 29 Avril 1691, avec son cousin FRÉDÉRIC-CASIMIR-KETLER, Duc de Curlande; — 11. & DOROTHÉE, née le 27 Mai 1675, morte sans alliance.

FRÉDÉRIC, VIII. du nom, succéda en 1688 à l'Electorat de Brandebourg. Il racheta du Roi de Pologne, FRÉDÉRIC-AUGUSTE, la mouvance de la Prusse, qui depuis 1525 relevoit de cette Couronne; & par la faveur de l'Empereur LEOPOLD, il fut déclaré Roi de Prusse, & se fit couronner le 18 Janvier 1701. Il mourut à Berlin le 25 Janvier 1713. Il avoit été marié trois fois; 1°. le 23 Août 1679, avec ELISABETH-HENRIETTE DE HESSE-CASSEL, fille de GUILLAUME, Landgrave de Hesse-Cassel; 2°. le 2 Septembre 1684, avec SOPHIE-CHARLOTTE, fille d'ERNEST-AUGUSTE, Duc de Brunswick-Hanower, Evêque d'Osnabruc, & de SOPHIE, Princesse Palatine; & 3°. le 19 Novembre 1708, avec LOUISE DE MÉKELBOURG-SWERIN. Il a laissé du premier lit: — 1. LOUISE-DOROTHÉE-SOPHIE, Princesse Electorale de Brandebourg: mariée en 1700 avec FRÉDÉRIC, Prince de Hesse-Cassel; & du second, — 2. & FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, II. du nom, Prince Royal de Prusse, né en 1688, après la mort de son pere, fut proclamé à Berlin Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse. Il mourut le 31 Mai 1740, & avoit épousé SOPHIE-DOROTHÉE D'HANOWER, née le 16 Mars 1687, dont: — 1. FRÉDÉRIC, qui suit; — 2. AUGUSTE-GUILLAUME, mort le 12 Juin 1758, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 3. FRÉDÉRIC-HENRI-LOUIS, appellé *le Prince Henri*, Prévôt du Chapitre de Magdebourg, né le 18 Janvier 1726, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noir, marié sans enfans le 24 Juin 1752, à WILLEMINE DE HESSE, troisieme fille du feu Prince MAXIMILIEN, oncle cadet du Landgrave de Hesse, née le 25 Février 1726; — 4. AUGUSTE-FERDINAND, appellé *le Prince Ferdinand*, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean à Sonnembourg, né le 3 Mai 1730, marié le 27 Septembre 1755 à ANNE-ELISABETH-LOUISE, seconde fille du Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg-Aschwet, née le 22 Avril 1738, dont FRÉDÉRIC-HENRI-EMILE-CHARLES, né le 31 Octobre 1769; & FRÉDÉRIQUE-ELISABETH-DOROTHÉE, née le premier Novembre 1761; — 5. la Princesse FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 24 Septembre 1714, mariée le 30 Mai 1729, à CHARLES-FREDÉRIC, Margrave de Brandebourg-Anspach, veuve le 3 Août 1757; — 6. la Princesse PHILIPPINE-CHARLOTTE, née le 13 Mars 1716, mariée le 2 Juillet 1733, à CHARLES DE BRUNSWICK-WOLFEMBUTEL, frere de la Reine de Prusse; — 7. la Princesse LOUISE-ULRIQUE, Reine de Suede. *Voyez* SUEDE; — 8. & la Princesse ANNE-AMÉLIE, née le 9 Novembre 1723, Abbesse de Quedlimbourg.

FRÉDÉRIC, IX. du nom, quinzieme Electeur, & troisieme Roi de son nom, né le 22 Janvier 1712, régnant depuis le 31 Mai 1740, Margrave de

de Brandebourg, Electeur & Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Cléves, de Magdebourg, Poméranie, &c. Grand-Maître des Ordres de l'Aigle noir & du Mérite, est marié sans enfans depuis le 12 Juin 1733, à ELISABETH-CHRISTINE, sœur de CHARLES, Duc de Brunswick & de Wolfembutel, née le 8 Novembre 1715.

AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Prusse, aîné des freres du Roi, mort le 12 Juin 1758, a laissé de son mariage avec LOUISE-AMÉLIE DE BRUNSWICK, sœur cadette de la Reine de Prusse, née le 29 Janvier 1722, qu'il avoit épousée le 6 Janvier 1742: — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, III. du nom, Prince Royal de Prusse, né le 25 Septembre 1744, marié le 15 Juillet 1765, à ELISABETH-CHRISTINE-LOUISE DE BRUNSWICK-WOLFEMBUTEL, née le 8 Novembre 1746, dont FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, née le 7 Mai 1767; — 2. FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILLELMINE, née le 7 Août 1751, mariée en 1767, au Prince Stathouder de Hollande. *Voyez* HOLLANDE.

Branche de BRANDEBOURG-SCHWET.

Le Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg, Prince de Prusse, né le 27 Décembre 1700, qui réside à Schwet, a épousé le 10 Novembre 1734, SOPHIE-DOROTHÉE-MARIE, dont il est veuf depuis le 13 Novembre 1765. Il en a — 1. la Princesse DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, née le 18 Décembre 1736, mariée le 29 Novembre 1753, au Prince FRÉDÉRIC DE WIRTEMBERG; — 2. la Princesse ANNE-ELISABETH-LOUISE, née le 22 Avril 1738, mariée le 27 Septembre 1755, au Prince AUGUSTE-FERDINAND, frere du Roi de Prusse; — 3. & la Princesse PHILIPPINE-AUGUSTINE-AMÉLIE, née le 10 Octobre 1745. Le Margrave de Brandebourg a pour sœur la Princesse HENRIETTE-MARIE, née le 2 Mars 1702, mariée au Prince de Wirtemberg-Stutgard. *Voyez* WIRTEMBERG. Et pour frere: le Prince HENRI-FRÉDÉRIC, né le 21 Août 1709, Prévôt du Chapitre de Harbestat, qui a épousé le 13 Mars 1739, LÉOPOLDINE-MARIE, fille de LÉOPOLD, Prince d'Anhalt-Dessau, dont: — 1. la Princesse FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-LÉOPOLDINE-LOUISE, née le 18 Août 1745, Abbesse d'Hervordin, qui a succédé en 1764 à la sœur du Roi de Prusse; — 2. la Princesse HENRIETTE-WILLELMINE, née le 24 Septembre 1750, fiancée le 15 Juillet 1765, à LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Prince d'Anhalt-Dessau.

Branche de BRANDEBOURG-CULMBACH ou BAREITH.

Le Prince FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, né le 17 Juillet 1708, Margrave, & Lieutenant-Général au service de Prusse, a épousé, en Avril 1731, VICTOIRE-CHARLOTTE, fille de VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, Prince d'Anhalt-Bernebourg-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715. Il a pour sœur la Reine Douairiere de Dannemarck, nommée SOPHIE-MADELENE, née le 28 Novembre 1700, qui est la belle-mere du Roi de Dannemarck. Le dernier Margrave FRÉDÉRIC avoit épousé SOPHIE-CAROLINE, fille de CHARLES, Duc régnant de Wolfembutel, née le 8 Octobre 1734.

Le Margrave FRÉDÉRIC-ERNEST, mort le 22 Janvier 1762, a laissé de CHRISTINE-SOPHIE, fille d'ERNEST-FERDINAND DE BRUNSWICK-BEVERN, ELISABETH-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-WILLELMINE, mariée le 26 Septembre 1748, à CHARLES-EUGENE, Duc de Wirtemberg.

Branche de BRANDEBOURG-ONOLTZBACH, ou ANSPACH.

Le Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC-CHARLES-ALEXANDRE, né le 24 Février 1736, Margrave de Brandebourg-Anspach & de Culmbach depuis 1769, a épousé, le 24 Novembre 1754, FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, fille du Duc FRANÇOIS-JOSIAS DE SAXE-COBORG-SAALFELD, née le 26 Juin 1735. Le Margrave de Brandebourg-Anspach a pour mere : FRÉDÉRIQUE-LOUISE, fille de FRÉDÉRIC-GUILLAUME, II. du nom, Roi de Prusse, née le 24 Septembre 1714, & veuve le 3 Août 1757. Les armes : *d'argent, à une aigle éployée de gueules, dont les aîles sont chargées de demi-cercles d'or.*

— BRANDON : famille d'Angleterre dont parle *Imoff* dans ses Pairs d'Angleterre. GUILLAUME BRANDON, Chevalier, eut, entr'autres enfans, — 1. GUILLAUME BRANDON, II. du nom, tué à la bataille de Boswouts le 22 Août 1485, au service de HENRI VII, Roi d'Angleterre ; — 2. & THOMAS BRANDON, Chevalier de la Jarretiere, mort sans postérité. CHARLES BRANDON, fils de GUILLAUME, créé Duc de Suffolck en 1513, mourut le 24 Août 1545. Il épousa en troisiemes noces le 31 Mars 1515, MARIE D'ANGLETERRE, veuve de LOUIS XII, Roi de France, & fille de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, mort le 23 Juin 1733. *Voyez Imoff.*

— BRANDT, dans les Pays-Bas. I. GÉRARD DE BRANDT, Seigneur de la Campe, épousa *Anne de Vargelot*, dont il eut JEAN, qui suit.

II. JEAN DE BRANDT, I. du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c. épousa par contrat passé à Saint-Omer le 25 Juin 1560, *Marie de le North*, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie le Fébvre*, dont il eut : — 1. GODEFROY, qui suit ; — 2. & JEAN, II. du nom, rapporté ci-après.

III. GODEFROY DE BRANDT, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, &c. fut marié trois fois. Il épousa 1°. par contrat passé à Saint-Omer le 17 Avril 1591, *Antoinette Duplouick*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c. & de *Françoise Tesson ;* 2°. par contrat passé à Gravelines le 15 Octobre 1608, *Marguerite de la Diennée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt ; & 3°. par contrat passé à Saint-Omer le 8 Juin 1617, *Marie d'Ostrel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frélinghem, Antringues, &c. & *d'Antoinette de Gomez*. Il testa à Saint-Omer le 10 Septembre 1614, & n'eut point d'enfans de sa troisieme femme. Il eut du premier lit : — 1. PHILIPPE, mort Religieux Capucin sous le nom de P. *Godefroy ;* — 2. & MARIE, Dame de la Campe, du Bardoul, &c. morte sans alliance : elle avoit testé à Saint-Omer le 14 Septembre 1656, & fait un codicile le 18 Février 1658. Et du second lit ; — 3. ANNE-MARGUERITE, née & baptisée en l'Eglise Paroissiale de S. Denis à Saint-Omer le 11 Juin 1611, fut mariée par contrat passé en la même

Ville le 9 Septembre 1643, avec *Charles de Lieres*, (aliàs *d'Ostrel*) Baron de Berneville, fils de *Gilles*, Vicomte de Lieres, Seigneur d'Isbergue, &c. & de *Marie-Catherine de la Framerie*, dont un fils unique nommé *Gilles-François de Lieres*, — 4. & IGNACE, né & baptisé en l'Eglise Paroissiale de S. Denis à Saint-Omer le 19 Février 1613, mort en bas âge.

III. JEAN DE BRANDT, II. du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c. second fils de JEAN I. & de *Marie de le North*, épousa par contrat passé à Saint-Omer le 4 Janvier 1591, *Jeanne de Ployart*, dont il eut les enfans qui suivent. Elle fit donation par acte passé en la Ville d'Aire le 2 Mai 1637, à LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, son petit-fils, de la Terre de Marconne-lès-Hesdin. — 1. VAAST, né le 20 Mars 1592, mort en bas âge; — 2. CHARLES, né le 25 Novembre 1593, mort jeune; — 3. JEAN-EMMANUEL, né en Janvier 1595 : il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lès-Hesdin, testa en 1635, & mourut sans postérité; — 4. MARIE, née le 29 Décembre 1597, mariée par contrat passé à Saint-Omer le 11 Octobre 1617, avec *Eustache d'Auchel*, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne de Renty*, sa premiere femme, lors remarié à *Adrienne de Chambly*; — 5. PHILIPPE, né le 23 Décembre 1600, mort en bas âge; — 6. autre CHARLES, né la veille de la Pentecôte de l'an 1602, & mort jeune; — 7. un troisieme CHARLES, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles & de Tilques en partie, qui fut tué Mestre-de-camp. Il avoit épousé par contrat du 17 Décembre 1633, *Jeanne* ou *Marie de Castelain*, dont il eut une fille nommée MARIE-JEANNE DE BRANDT, Dame de Courchelles & de Tilques, mariée par contrat du 5 Octobre 1652, avec *Edouard de Fléchin*, Seigneur & Marquis de Wamin, Colonel de Cavalerie, fils de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Bassecourt*; & morts, lui le 16 Mai 1681, & elle le 25 Mai 1705; — 8. & PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Prompsart, Tressenes, &c. né le 4 Février 1608 en la Paroisse de Wattenes, fut Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, & mourut en 1659. Il avoit épousé par contrat passé à Sevin le 17 Novembre 1631, *Florence d'Auchel*, sœur consanguine d'*Eustache d'Auchel*, marié en 1617 à MARIE DE BRANDT, sa sœur, & fille de *Louis d'Auchel*, Seigneur & Marquis d'Enquin, & d'*Adrienne de Chambly*, sa seconde femme. De ce mariage sont nés : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, mort en bas âge; — 2. JEAN-EMMANUEL, mort en bas âge; — 3. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Prompsart, tué au service, Capitaine, par Commission du 6 Février 1666, de 50 hommes d'armes aux ordres du Duc *d'Havré*; — 4. GODEFROY-JOSEPH, Chanoine de S. Pierre d'Aire; — 5. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit; — 6. GERVAIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Tressenes, &c. marié par contrat passé à Estruval le 19 Novembre 1681, avec *Marie-Isabelle de Salperwick*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Créhen, Fresnoy, Estruval, &c. & d'*Antoinette-Philippe de Bassecourt*; — 7. LOUIS-BALTHAZARD, Abbé d'Auchy-les-Moines; — 8. AUGUSTIN-IGNACE, Religieux de Saint-

Waast d'Arras, & Prévôt du Mesnil ; — 9. & JEANNE-ROBERTINE, morte sans alliance.

V. RENÉ-FRANÇOIS DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Prompsart & Picquenhem, né & baptisé en l'Eglise Paroissiale de S. Sauveur à Arlebeque, épousa par contrat passé à Saint-Omer le 10 Mai 1692, *Marguerite-Ursule le Josne-Contay*, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Versigny, & de *Jeanne-Thérese d'Auchel*, dont il eut : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARIE-JEANNE, morte sans alliance ; — 3. MARIE-URSULE-JOSEPHE, Religieuse aux Dames de la Conception à Aire ; — 4. & ALEXANDRINE-ISBERGUE, mariée par contrat passé à Aire le 22 Avril 1730, à *Charles-Joseph Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la grande Flamangrie, Mons-en-Bareüil, la Robarderie, &c. fils d'*Antoine-Joseph*, Ecuyer, Seigneur de Taunay, & d'*Hélene-Marie-Marguerite Dragon*. Elle en eut entr'autres enfans, *Charles-Antoine-Joseph Hubert*, Seigneur de Mons-en-Bareüil, marié avec *N..... Bertoult-de-Hautecloque ; François-Louis-Eugène Hubert*, Seigneur de Taunay ; *Louis-Alexandre Hubert*, Seigneur de la grande Flamangrie, Officier au Régiment de Rohan-Prince, retiré à cause de ses blessures ; & *Angélique-Valentine-Françoise Hubert*, morte à marier.

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c. baptisé en l'Eglise du village d'Isbergue le 28 Août 1693, épousa par contrat passé à Aire le 10 Août 1723, *Marie-Agnès-Françoise de Tolomey*, fille de *Paul-Gabriel-Marie de Tolomey*, Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie-Agnès de Jonglet-de-Moyenneville*. De ce mariage sont nés : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, mort en bas âge ; — 2. ALEXANDRE-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit ; — 3. & MARIE-AGNÈS-ANGÉLIQUE, morte en bas âge.

VII. ALEXANDRE-FRANÇOIS-IGNACE DE BRANDT, Chevalier, né & baptisé dans l'Eglise Paroissiale de S. Pierre d'Aire, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c. Cornette réformé du Régiment Royal des Cravates, fut créé par le Pape, *Comte Palatin, Patrice Romain, & Chevalier de l'Eperon d'Or*, à cause de l'alliance de son pere avec l'illustre Maison de *Tolomey*, originaire d'Italie ; & créé par Lettres-Patentes du Roi du mois de Mars 1758, *Comte de Brandt :* a épousé par contrat passé à Arras le 2 Septembre 1752, *Jeanne-Catherine Mathon*, fille de *Guilain-Guillaume Mathon*, Ecuyer, Seigneur de Coiva, & de *Marie-Catherine Foucquier*. De ce mariage sont nés : — 1. JEAN-ALEXANDRE-MARIE, Chevalier, né à Arras le 25 Juin 1753, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de S. Gery de ladite Ville, le même jour ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE-CÉSAR, Chevalier, né à Arras le 5 Août 1754, & baptisé en la même Eglise ; — 3. CHARLES-IGNACE-MARIE, Chevalier, né à Arras le 30 Juillet 1755, & baptisé en la même Eglise ; — 4. MARIE-CATHERINE-AGNÈS, née à Arras le 22 Mai 1758, & baptisée en la même Eglise ; — 5. MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née à Arras le 24 Février 1760,

& baptisée en la même Eglise ; — 6. & MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, née à Arras le 5 Avril 1763, & baptisée en la même Eglise le 7. Les armes : *d'azur, à trois flammes d'argent, posées deux & une.*

* — BRANGE, en Bourgogne, Diocèse de Châlons : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* en faveur D'ANTOINE BARILLON, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, qui ne laissa point d'enfans de sa femme *Elisabeth d'Amoncourt.* Il eut pour successeur son neveu JEAN-PAUL BARILLON-D'AMONCOURT, Ambassadeur en Angleterre, & Marquis *de Brange*, auquel *Elisabeth d'Amoncourt*, sa tante, donna son bien, à la charge que lui & ses descendans porteroient le nom & les armes *d'Amoncourt.* Il mourut le 23 Juillet 1691, laissant de *Marie-Madelene Mangot*,

ANTOINE BARILLON-D'AMONCOURT, Marquis de *Brange*, Maître des Requêtes, qui reprit *de Fief* ce *Marquisat* en 1693, & décéda en 1741 âgé de 70 ans. Il avoit épousé *Anne Doublet-de-Persan*, morte le 21 Mai 1727, de laquelle il eut : — 1. BONNE BARILLON-D'AMONCOURT, mariée en 1716 à *François le Camus*, Seigneur de Bligny, mort Maréchal de Camp ; — 2. & ANTOINE-PIERRE BARILLON-D'AMONCOURT, Conseiller au Parlement le 9 Juin 1719, marié le 3 Février 1727 à *Françoise-Nicole Deslande-de-Honville*, dont,

ANTOINE-MARIE BARILLON-D'AMONCOURT, Chevalier, né le 11 Mars 1736.

* — BRANTES dans le Comté Venaissin, Diocèse de Sisteron : Terre, Seigneurie & *Baronnie*, possédée dans le douzieme siécle par la Maison DE BAUX. Elle passa ensuite successivement dans les Maisons de *Vincens* & de *Cambis*, de la branche des Marquis de Velleron.

La Maison des *Laurents* en fit l'acquisition dans le dix-septieme siécle. Elle fut érigée en *Marquisat* par Bulle du Pape CLÉMENT X. du 2 Novembre ou 13 Juillet 1674, en faveur de GEORGES-DOMINIQUE DE LAURENTS, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, fils de HENRI DES LAURENTS & de *Catherine Rode*, & petit-fils de JEAN DES LAURENTS, dont le pere, JERÔME DES LAURENTS, fut admis dans la premiere classe de la Noblesse d'Avignon en 1550.

GEORGE-DOMINIQUE DES LAURENTS fut marié le 15 Janvier 1575, avec *Louise-Thérese de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montsérain, dont il eut, entr'autres enfans, — 1. JEAN-DOMINIQUE DES LAURENTS, Marquis de *Brantes ;* — 2. & FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Montsérain, marié en 1723, à FRANÇOISE-LOUISE DES LAURENTS, sa cousine, dont il a eu, entr'autres enfans, — 1. JOSEPH-JEAN, Seigneur de Montsérain ; — 2. JOSEPH-MARTHE ; — 3. FRANÇOISE-MARTINE-ELÉONORE ; — 4. LOUISE-ELISABETH ; — 5. ROSE-JOSEPHE, — 6. LOUISE-ADÉLAIDE, tenue sur le Fonts de Baptême par M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, & par Madame d'Orléans, ancienne Abbesse de Chelles ; — 7. & HIACINTHE-DOMINIQUE.

En 1697, le *Marquisat* de *Brantes* fut acquis par PIERRE DU BLANC, Collatéral, c'est-à-dire, Inspecteur des troupes d'Avignon, Gouverneur,

Seigneur de la Roque-sur-Perne, Gouverneur du Château d'Entrechaux, & Capitaine des portes du Palais Apostolique, fils d'ALEXANDRE DU BLANC, *Collatéral* des troupes du Pape à Avignon & dans le Comté-Venaissin, Gouverneur du Château de Sorgue, & Capitaine des portes du Palais Apostolique d'Avignon. PIERRE DU BLANC, Marquis de *Brantes*, laissa de sa seconde femme, *Françoise de-Cambis-de-Fargues*; — 1. ANTOINE, Chanoine-Pénitencier de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon; — 2. JOSEPH-IGNACE, Marquis de *Brantes*, qui suit; — 3. AGRICOLE, qui, après avoir été Major dans le Régiment Dauphin, Dragons, & Chevalier de S. Louis, embrassa l'état ecclésiastique, & mourut Grand-Vicaire de l'Evêque d'Amiens.

JOSEPH-IGNACE DU BLANC, Marquis de *Brantes*, épousa, par contrat du 25 Janvier 1729, *Anne-Louise de Monteynard*, fille de *François*, Marquis de Montfrin, & de *Louise de Louet-de-Nogaret-de-Cauvisson*. Elle est morte le 19 Juin 1749, & a laissé pour enfans: — 1. ANTOINE-PHILIPPE-BARTHELEMI-IGNACE, Seigneur de *Brantes*, né le 9 Novembre 1732, — 2. AGRICOLE-FRANÇOIS, Seigneur de Buisson, né le 10 Octobre 1735; — 3. ANNE-LOUISE, née le premier Décembre 1739, mariée par contrat du 5 Novembre 1748, avec *Jean-Joseph-Félix-Henri-Rolland Cantelmi*, Marquis de Reillanette, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Capitaine-Major au Régiment de Clermont-Tonnere, Cavalerie, avec Brevet de Mestre-de-camp, & depuis Brigadier, &c. — 4. & FRANÇOISE-THÉRESE, Religieuse à Sainte Praxede à Avignon, née le 23 Mai 1731.

* — BRANTOME: Seigneurie qui a donné son nom à une branche de la Maison *de Bourdeilles*, connue dès le onzieme siécle, laquelle branche s'est éteinte, après avoir produit de grands hommes, & un Maréchal de France sous HENRI IV. & LOUIS XIII. *Voyez* BOURDEILLES.

— BRAQUE (de), Seigneur de Châtillon-la-Guichardiere, en Normandie, Généralité de Rouen: famille maintenue dans *sa Noblesse* le 22 Janvier 1669. L'Abbé *le Laboureur* prétend que ce ne sont point des *Lettres de Noblesse* qui furent données à ARNOUL DE BRAQUE, mais des *Lettres pour l'armer Chevalier*. Ce sçavant se trompe: Ce sont véritablement des *Lettres de Noblesse*, comme on le peut voir dans *M. d'Hozier*, qui les a copiées d'après l'original, & d'après *la Roque*, dans son *traité de la Noblesse*, *p. 67*, qui rapporte que ledit ARNOUL DE BRAQUE fut *annobli au mois d'Août 1339*, avec permission de prendre *enseigne de Chevalier*, par Lettres données au bois de Vincennes: il étoit Seigneur de Châtillon-sur-Loing. Cet ARNOUL DE BRAQUE, possesseur de deux fiefs, l'un à Stain proche Paris, & l'autre à Champigny-sur-Marne, proche Charenton, fut annobli par le Roi PHILIPPE DE VALOIS en 1339, par Lettres rapportées, comme nous venons de le dire, par *M. d'Hozier*, dans son *Armorial de France*. Par les fondations qu'il a faites, il paroît qu'il avoit de grands biens. Sa femme se nommoit *Jacqueline*.

NICOLAS BRAQUE, son troisieme fils, éleva sa famille à un bien plus haut degré d'honneur, que tous ses freres. Il fut Seigneur de Châtillon-sur-Loing, de Saint-Maurice-sur-Labron, de Nogent-sur-Seine, de Croissy

& de Croquetaine en Brie, de Choisy-aux-Loges dans le Gâtinois, & de beaucoup d'autres lieux. Il fut créé *Chevalier*, Maître des Requêtes, Gouverneur des Villes & Châteaux de Moret & de Montargis, Chambellan du Roi CHARLES V, & Ambassadeur Plénipotentiaire en plusieurs occasions importantes. Il épousa 1°. *Jeanne du Tremblai*; & 2°. *Jeanne le Bouteiller-de-Senlis.* Il n'eut point d'enfans de cette derniere; mais il eut de la premiere: — 1 & 2. BLANCHET & NICOLAS BRAQUE; — 3. & JEANNE BRAQUE, Dame de Choisy, femme de *Jean de l'Hôpital.* D'elle descendent les Seigneurs de Choisy, de Vitry, du Hallier, & de Sainte-Mesmes. *Voyez* HOPITAL.

PIERRE DE BRAQUE, Seigneur de Blemur, qui vivoit en 1488, & avoit épousé *Louise des Claux*, étoit le trisaïeul de LOUIS DE BRAQUE, Chevalier, Seigneur du Parc, Capitaine dans le Régiment des Vaisseaux, marié à *Antoinette de Line*, dont entr'autres enfans, ANNE-MARGUERITE DE BRAQUE, née le 20 Janvier 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687. Les armes: *d'azur, à une gerbe de bled d'or, liée de même.*

* — BRAQUEMONT: la Terre de *Braquemont*, dont cette Maison tire son origine, est située dans le Bailliage de Caux, proche de la Ville d'Arques. Dans le *Catalogue* des Seigneurs Normans qui furent avec leur Duc ROBERT à la conquête de Jérusalem l'an 1097, sont nommés *Monsieur* RENAUD DE BRAQUEMONT, *Monsieur* LYONNEL DE BRAQUEMONT son fils, & *Monsieur* BRACQUET DE BRAQUEMONT.

I. RENAUD DE BRAQUEMONT, Chevalier, Capitaine de Lillebonne, servit le Roi aux guerres de Saintonge, Guyenne & Languedoc, ès années 1337, 1348 & 1359. Il fut aussi du nombre, avec MATHIEU & GUILLAUME DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, de ceux auxquels le Roi JEAN pardonna pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre l'an 1360. Il est ensuite compté entre les Seigneurs qui servoient l'Etat l'an 1373, & eut quatre fils & une fille: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ROBERT, Amiral de France, qui fit une branche; — 3. JEAN, Chevalier; — 4. LYONNEL, Chevalier, qui témoigna tant d'ardeur l'an 1415 à la défense de Harfleur assiégé par HENRI V, Roi d'Angleterre, qu'il entra dans la Ville, malgré les ennemis, & la secourut; — 5. MARGUERITE, Dame de Lambercourt, femme de *Philippe Tirel*, Seigneur de Poix, fils de *Jean Tirel*, Seigneur de Poix, & de *Marguerite de Châtillon*, son épouse.

II. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, I. du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Duc d'Orléans en 1372, eut procès à l'Echiquier en l'an 1398. Il laissa deux fils: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & RICHARD, Seigneur de Traversain, qui fit branche rapportée ci-après.

III. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, II. du nom, Chevalier, fut témoin avec *Jacques de Blaru* & *Guillaume de Laire*, Chevaliers, au testament du Prince LOUIS, fils du Roi de France, & Duc d'Orléans. L'an 1403 il épousa *Jeanne de Harcourt*, fille de *Philippe de Harcourt*, Seigneur de Bonnestable, & de *Jeanne de Tilly*, son épouse, dont il eut: — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. RICHARD, Seigneur de Rosey, Chevalier; — 3. & JEAN, Chevalier.

IV. OLIVIER DE BRAQUEMONT, Chevalier, fut allié avec *Jeanne de Campremy*, dont il eut pour fils,

V. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, III. du nom, Chevalier en 1453, qui fut pere de

VI. FLORENT DE BRAQUEMONT, Chevalier, vivant en 1537.

Branche de TRAVERSAIN.

III. RICHARD DE BRAQUEMONT, Chevalier, Seigneur de Traversain en 1399, second fils de GUILLAUME, I. du nom, dit *Bracquet*, fut pere de

IV. ROBERT DE BRAQUEMONT, Seigneur de Traversain, qui eut pour fils,

V. RENAUD DE BRAQUEMONT, dit *Bracquet*, Seigneur de Traversain, lequel ne laissa qu'une fille,

VI. MARIE DE BRAQUEMONT, qui eut deux maris : le premier fut *Jean de Bethencourt*, fils de *Jean*, Seigneur *de Bethencourt*, & d'*Isabelle de Saint-Martin-le-Gaillard ;* le second fut *Jean Suhart*, Chevalier, Seigneur de Montfreville.

TROISIEME BRANCHE.

II. ROBERT DE BRAQUEMONT, second fils de RENAUD, Chevalier, fut Conseiller du Roi & son Chambellan, puis Amiral de France l'an 1417 : ce fut lui qui conduisit, par l'ordre du Roi, le Pape BENOIT XII. au Château-Renard près d'Avignon. Il eut deux fils & une fille : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. JEAN, dit *Lyonnel*, dont nous parlerons après son frere ; — 3. & ALDONCE, qui fut fiancée en 1404 à *Roger de Breauté*, III. du nom, dit *l'aîné*, Sire dudit lieu ; mais étant mort avant la consommation du mariage, elle épousa *Pierre de Gougeul*, Sire de Rouville.

III. GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de Sedan, Chevalier, eut un fils & une fille : — 1. LOUIS, Seigneur de Sedan, mort sans hoirs ; — 2. & MARIE, femme de *Everard de la Marck*, Comte d'Aremberg en 1440, auquel elle porta la Terre de Sedan.

III. JEAN DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, Chevalier, second fils de ROBERT, Amiral de France, épousa *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut,

IV. CHARLES DE BRAQUEMONT, dit *Lyonnel*, qui épousa *Anne des Essars*, & eurent pour fils & successeur,

V. RICHARD DE BRAQUEMONT, Chevalier, qui fut pere de deux fils : — 1. CHARLES, Seigneur de Bellentot ; — 2. & FRANÇOIS. Le Roi d'Angleterre HENRI V. étant dans son camp devant Melun l'an 1421, dépouilla de leurs biens CHARLES DE BRAQUEMONT, LOUIS DE BRAQUEMONT, Seigneur de Pontranges & autres, qui tenoient le parti du *Duc d'Orléans*. Ce LOUIS DE BRAQUEMONT se trouve compris dans l'état des pensions avec GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Chambellan du Duc d'Alençon, & NICOLAS DE BRAQUEMONT, Ecuyer, frere de ROBERT DE BRAQUEMONT, Moine à S. Denis. Dans les Echiquiers, depuis l'an

1448

1448 jusqu'en l'an 1469, il est parlé d'ALVAR DE BRAQUEMONT, Chevalier; de *Léonore de Tolede*, femme de ROBERT DE BRAQUEMONT, Chevalier; de JEAN DE BRAQUEMONT & de Damoiselle ROBERTE DE BRAQUEMONT, sa femme, héritiers de RENAUD DE BRAQUEMONT; de GUILLAUME DE BRAQUEMONT, Seigneur de la Potiniere, & de RENAUD DE BRAQUEMONT, son fils, Chambellan du Roi.

Il y a encore des familles en Normandie de ce nom DE BRAQUEMONT, dont nous ne pouvons parler faute de mémoires, quoique *la Roque*, dans son *Histoire* de la Maison *de Harcourt*, dise que cette Maison DE BRAQUEMONT soit tombée dans celle *d'Ivry*. Cette grande & ancienne famille n'est pas seulement renommée en Normandie, mais encore en Italie, dans l'une & l'autre Allemagne & en Espagne, où elle s'établit l'an 1386 du tems de JEAN, Roi de Castille: ROBERT & JEAN DE BRAQUEMONT furent au secours de ce Prince contre JEAN, Roi de Portugal.

JEAN DE BRAQUEMONT, qui étoit Sénéchal du Duc d'Orléans, fut marié avec *Agnès de Mendoze*, fille de *Pierre-Gonsales de Mendoze*, & d'*Aldonce d'Avila*, dont il eut pour fille ALDONCE DE BRAQUEMONT, mariée à *Jacques de Valence*, Maréchal de Castille; & de-là sont venus les Seigneurs de Pigneranda en Espagne, dont étoit chef Dom GASPARD DE BRAQUEMONT & de Guzmand, Comte de Pigneranda, Vice-Roi de Naples & Ambassadeur Plénipotentiaire pour la paix de Munster l'an 1648. Les armes: *de sable, au chevron d'argent.*

— BRAS, branche sortie de la Maison de *Fabri*, en Provence, qui subsiste encore aujourd'hui à la Cadraire, Diocèse de Marseille. *Voyez* FABRI.

— BRASDEFER, Seigneur de Maineville en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Argentan: Famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Avril 1667, & dont étoit CHARLES BRASDEFER, Médecin, demeurant à Rouen, qui avoit obtenu, suivant *Masseville*, des Lettres de Noblesse en 1611. Les armes: *de gueules, à trois mains dextres d'argent, posées 2 & 1.* Aliàs *trois poings ou gantelets d'argent, mis en bande.*

* BRASSAC, en Querci, Diocèse de Cahors: Terre, Seigneurie & *Baronnie* qui fut vendue vers l'an 1195 par GUILLAUME, Vicomte DE CALVIGNAC, à *Raimond III.* Vicomte *de Turenne*, de la maison duquel elle a passé dans celle de *Gallard*, que son ancienneté fait mettre, à juste titre, parmi les plus illustres de Guyenne. Elle est connue dès le onzieme siecle dans le Condomois, où elle a possédé jusqu'au siecle dernier la Seigneurie & les Tours, près Condom, qu'on appelle encore à présent *les Tours de Gallard;* ce qui appuie l'ancienne tradition sur son origine, qu'on rapporte aux Comtes de Condom, issus de ceux de Gascogne. *Voyez* GALLARD-DE-BRASSAC.

— BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos: Famille noble, laquelle, suivant un *arbre généalogique*, remonte à PIERRE DE JAUSSELIN, marié le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas.* Dans leur contrat

de mariage, ils font donation de la moitié de leurs biens à un enfant mâle; ce qui prouve qu'ils étoient d'une *ancienne Noblesse*. Ils eurent de leur mariage ISAAC, qui suit.

ISAAC DE JAUSSELIN épousa, par contrat du 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassay*. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & ensuite du Caudere, par partage fait avec son frere aîné; il se maria avec *Jacquette du Long*, & mourut sans postérité; — 3. JEANNE, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Barogue, Aide-de-camp Général des Armées du Roi; — 4. & MARTHE, mariée avec *Marc-Antoine de Barogue*, Ecuyer, Seigneur de Lassaubole.

JEAN DE JAUSSELIN, Sieur de Brassay, se maria, par contrat du 26 Mai 1636, avec *Madelene de la Borde*, dont: — 1. PIERRE, Capitaine au Régiment Royal, mort au service; — 2. PAUL, qui suit; — 3. & JEAN-JACQUES, mort âgé de 19 ans.

PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épousa, 1°. le 27 Novembre 1678, *Marie de la Borderie*; & 2°. le 6 Février 1690, *Esther de la Roche-Gajan*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. MARTHE-MADELENE, née le 10 Avril 1681, morte veuve de Messire *Daniel de la Coste*, Seigneur de Barry & autres lieux; & du second lit: — 3. HENRI, Sieur de Monrepos, né le 6 Mars 1692, Capitaine au Régiment de Monconseil; — 4 & 5. JOSEPH & JACQUES, morts sans postérité; — 6. & MARIE, veuve de *N.... de Laumont*, Seigneur de Castille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, s'est allié le 26 Septembre 1723, avec *Marie-Anne de Mellet*, dont: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. JOSEPH, mort âgé de 14 ans; — 3. LOUIS-ELIAZARD, Lieutenant au Régiment d'Auvergne; & cinq filles, MARTHE, MADELENE-MARIE, FRANÇOISE, MARGUERITE, & une autre MARIE, vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, II. du nom, né le 23 Avril 1725, s'est marié le 18 Septembre 1753, avec *Marthe-Madelene de Mellet*, sa cousine, dont,

HENRI DE BRASSAY-JAUSSELIN, né le 11 Juillet 1755.

— BRAUX, en Champagne: CÔME BRAUX, Seigneur de Florent, Président au Bureau des Finances de Champagne, épousa *Hélene Cardonne*, fille de *Bernard*, Baron d'Anglure, qui lui porta en mariage la Baronnie d'Anglure. C'est en faveur de PIERRE DE BRAUX son fils, Maître des Requêtes, que la *Baronnie d'Anglure* a été érigée en *Marquisat*, par Lettres de 1657, enregistrées au Parlement de Paris. Celui-ci testa le 12 Juillet 1661, & étant mort sans enfans, il eut pour héritiere sa sœur ANGÉLIQUE DE BRAUX, mariée le 12 Avril 1646, à *Antoine de Savigny-d'Anglure*, créé *Comte d'Estoge* en 1656. Les armes: *de gueules, au dragon ailé d'or.*

— BRAY ou BRAYE, Seigneur du Haut-Quesnay, Coullardiere, Cernon en Normandie, Généralité de Caen. La Maison DE BRAY ou de

BRAYE (car ce nom s'écrit indifféremment) tire son origine d'un Bailliage du Cotentin. *Orderic Vitalis*, Moine de Saint Evroult, parle de BAUDRY DE BRAY, qui vivoit sous le Roi GUILLAUME *le Conquérant*, & l'accompagna à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il eut pour fils

BAUDRY, Seigneur de BRAYE, II. du nom, vivant sous le Roi HENRI I. l'an 1118, avec *Enguerrand de Trie*, & d'autres illustres Chevaliers, eut de grands différends avec GODEFROY, Archevêque de Rouen, ès années 1119 & 1122, fit une forte guerre à *Hugues de Neufchâtel* & à plusieurs autres, selon *Guillaume*, Moine de Jumiége : ce qui donneroit à penser que la Maison de BRAY ne seroit point originaire du Cotentin, mais du Bailliage de Caux où le pays *de Bray* est encore situé ; mais comme toutes les autres opinions y sont contraires, nous aimons mieux les suivre. Les registres de la Chambre des Comptes de Paris disent que GUILLAUME DE BRAY, *Jean d'Annebaut* & *Robert d'Ouville*, en vertu des fiefs qu'ils avoient en Normandie ès années 1210 & 1226, servoient le Roi, Duc de la Province. Entre les Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de mer l'an 1295, *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, étoit de ce nombre. Il est marqué dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Normandie, comme en celui de 1336, que *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, avoit des différends avec *Roger Baron* & autres, & en l'an 1356, contre l'Abbé & les Religieux de Saint Etienne de Caen. Ce GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, étoit Seigneur de Cernon, de Barenton, de Rouilly, de la Chapelle-Angebout, de Vassy & du Pont-Escoulant, ne laissa qu'un fils & une fille : — 1. GUILLAUME DE BRAY, Seigneur de toutes ces Terres, mort sans enfans ; — 2. & BLANCHE DE BRAY, héritiere de son frere, & femme de *Guillaume de Harcourt*, Seigneur de la Ferté-Imbaut.

Nous voyons dans le *Mémoire* des Chevaliers qui accompagnerent *Geoffroy de Harcourt*, Gouverneur de Normandie au voyage qu'il fit sur mer l'an 1308, que GUILLAUME DE BRAY y étoit des premiers. Il est parlé ensuite entre les personnes de qualité de Normandie qui servirent la Couronne de France contre les Anglois l'an 1337, de *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier, de RENAUD DE BRAY, Ecuyer Normand, ès années 1338, 1339 & 1340, de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Sire de Cernon, Chevalier-Banneret, *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier-Bachelier, & autres, qui accompagnerent *Mathieu de Trie* & *Robert-Bertrand*, Sire de *Briquebec*, Maréchaux de France, & les mêmes servoient encore ès années 1348, 1350, 1351 & 1352, avec JEAN DE BRAY, Ecuyer, & autres. A la montre de *Robert de Neubourg*, Seigneur de Livarot, Capitaine de *Fouques* l'an 1347, étoit GUYOT DE BRAY ; & en la même année *Monseigneur* ROBERT DE BRAY, Chevalier, & quatre Ecuyers furent reçus à Chartres avec leur Compagnie. JEAN DE BRAY est aussi compris en une montre ès années 1373 & 1374, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, fut à la journée & au siége de Coignac en l'année 1375. *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Bachelier, est nommé dans le Compte de

Barthelemi du Dracq, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY fut reçu Orléans avec sa Compagnie l'an 1383.

La Seigneurie de *Cernon* entra dans cette famille par l'héritiere de ce nom, mariée au Seigneur DE BRAY, qui avoit pour prédécesseur *Olivier de Cernon*, Seigneur de la Lande & du Gripon, lequel fut confisqué par le Roi d'Angleterre, qui fit don de la Terre du Gripon à *Raoul Tesson*, Chevalier, qui depuis devint ennemi du Monarque Anglois; & les Terres de la Lande & du Gripon furent données à *Robert de Marbury*, Chevalier: ce qui causa un procès à l'Echiquier de l'an 1448. *Guillaume de Cernon*, fils d'*Olivier*, se saisit de la Terre du Gripon après la réduction de la Ville d'Avranches, comme ancien propriétaire d'icelle.

Il y a une preuve de Noblesse de ceux de ce nom, qui contient que JEAN DE BRAY, vivant l'an 1442, eut trois enfans: — 1. FOUQUES, qui suit; — 2. JEAN DE BRAY, Chevalier; — 3. & RENAUD DE BRAY, aussi Chevalier.

FOUQUES DE BRAY laissa deux fils: JACQUES, mentionné ci-après, & JEAN DE BRAY, qui comparut en brigandine, à la montre des Nobles, faite à la Hogue l'an 1512. JACQUES DE BRAY épousa *Jeanne d'Auxais*, & fit sa preuve de Noblesse l'an 1481. RENAUD DE BRAY, troisieme fils de JEAN DE BRAY, mentionné ci-devant, eut aussi un fils, JEAN DE BRAY, Chevalier, qui eut pour femme *Granette du Four*, fille de *Gabriel du Four*, & de *Jeanne de Mondrainviller*. Ils vivoient l'an 1492, & eurent pour fille & héritiere MAGLONE DE BRAY, qui vivoit l'an 1519. Dans le Compte de *Barthelemi du Dracq*, Trésorier des Guerres ès années 1337 & 1349, est aussi nommé *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier. N.... DE BRAY, fille du Seigneur *de Cernon*, étoit femme de *Robert*, Seigneur d'*O* l'an 1295. On trouve encore une BLANCHE DE BRAY, fille de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, mariée à *Guillaume de Harcourt*, Chevalier-Banneret en 1381; & l'Hist. de Rouen parle d'un sieur DE BRAY-D'ARCY, qui étoit au siége de Mastricht en 1673. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Noblesse, dont les armes étoient: *d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'or.*

BRÉANT, Seigneur de Longchamp & de Bertouville, en Normandie, Généralité de Rouen. *La Roque*, dans son traité des Bans & arrieres-Bans, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Gisors, MICHEL BRÉANT présenta *Henri Gisencourt*, armé de brigandine & vouge, pour se un vouger.

* BREAU, dans la Brie-Françoise, Diocèse de Sens: Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *François de Verthamon*, Maître des Requêtes, par Lettres du mois de Décembre 1642, registrées au Parlement le 23, & à la Chambre des Comptes le 26 Mai 1644. *Voyez* VERTHAMON.

— BREAUTÉ; quoique cette ancienne Maison éteinte, d'origine Flamande, ait tiré son nom du Château *de Breauté*, situé près la Ville de Saint-Omer, il y a si long-tems qu'elle étoit établie en Normandie, & qu'elle y possédoit la Terre de Néville dans le Bailliage de Caux près de

Saint-Valery, qu'on peut la comprendre parmi les premieres Maisons de cette Province.

N..... DE BREAUTÉ, accompagna GUILLAUME, dit *le Conquérant*, lorsqu'il passa en Angleterre pour en faire la conquête. Autour de ses armes étoient ces paroles: *Pars est mihi magna triumphi.*

GUILLAUME DE BREAUTÉ, favori de PHILIPPE-*le-Bel*, fut choisi par ce Prince, à cause de ses belles qualités du cœur & de l'esprit, pour l'accompagner dans la visite qu'il fit au Pape BENOIT, qui tenoit son Siége à Avignon. Il est représenté par une aurore auprès du soleil avec ces paroles: *It Comes.*

ROGER DE BREAUTÉ, Gouverneur de Rouen & du Pays de Caux, Grand Chambellan du Roi CHARLES VI. lorsque la Ville de Rouen fut prise par les Anglois, y fut retenu prisonnier jusqu'à la mort, quelques offres que le Roi leur fit pour le ravoir, regardant ce Seigneur comme le plus ferme appui de sa Province, & le plus grand ennemi qu'ils eussent. Il étoit représenté sous la figure d'un lion enchaîné avec ces paroles: *Vinclis me retinet virtus.*

JEAN DE BREAUTÉ, animé contre les Anglois, qui n'avoient pas voulu rendre son pere, leur fit connoître dans toutes les rencontres, qu'il avoit hérité de son courage; il fut trois fois prisonnier en Angleterre. L'ardeur avec laquelle il combattit contre les ennemis de l'Etat, lorsqu'il eut recouvré sa liberté, étoit représentée par un cheval enfermé avec ces paroles: *Ferocior exibit.*

ADRIEN DE BREAUTÉ fut Chef de cinq cens Légionnaires. Il eut ordre du Roi FRANÇOIS I. de conduire en Ecosse le Roi JACQUES V. son gendre, & MADELENE DE FRANCE, Reine d'Ecosse. Il défit la flotte Angloise qui s'opposoit à son passage, prit deux gros vaisseaux, en coula quatre, & mit les autres en fuite. Cette action fut représentée par un torrent qui emportoit une digue, avec ces paroles: *Fit via vi.*

Un autre ADRIEN DE BREAUTÉ, Vice-Amiral de France, fit à ses frais un armement, rendit le commerce de la mer libre, & en chassa les Pirates. Ce service rendu à l'Etat, & sa charge de Vice-Amiral, étoient représentés par un alcyon dans son nid, avec ces paroles: *Æquora placat.*

UN troisieme ADRIEN DE BREAUTÉ, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, nommé à celui du S. Esprit, Capitaine de la Grand-Nef, nommée *la Cartarine*, se jetta, par ordre du Roi, dans Teroüane, que l'Empereur assiégeoit avec soixante mille hommes. Le corps de sa devise étoit un aigle traversant des foudres & des tonnerres avec ces paroles: *Nescit discrimina pectus impavidum.*

JEAN DE BREAUTÉ, Gouverneur & Grand-Bailli de Gisors, porta toujours les armes contre les Religionnaires, & son zele pour la Religion étoit représenté par la *quinte-feuille* de Breauté, plante préservative contre la morsure des animaux venimeux, avec ces paroles: *Membris agit atra venena.*

ADRIEN DE BREAUTÉ, Gouverneur de Rouen, Mante, Vernon, Andely, Gisors, Colonel-Général de l'arriere-ban de Normandie, & de

trois mille Légionnaires, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes des ordonnances du Roi, Conseiller de Sa Majesté en son Conseil d'Etat, fit la guerre, par ordre du Roi, aux Prétendus Réformés, & arrêta les courses & pillages qu'ils faisoient en Normandie. C'est ce qu'on avoit représenté par une digue, qui arrêtoit un torrent impétueux, avec ces paroles: *Comprimit ille tumentes.*

PIERRE DE BREAUTÉ donna, dès ses premieres années, des preuves éclatantes de son courage. Ayant été au secours de Calais & d'Ardres où, par quantité de belles actions, il se fit distinguer de HENRI IV. & de toute sa Cour, Sa Majesté, pour récompenser le mérite de ce jeune Seigneur, lui donna le Régiment de Normandie. Après la paix conclue, le Roi d'Espagne, qui avoit éprouvé sa valeur dans plusieurs rencontres, sur-tout pendant le siége d'Amiens, le sollicita de passer en Flandre, & lui fit offrir tels emplois qu'il voudroit dans son Armée. Il répondit qu'il ne serviroit jamais un Prince qui avoit fait la guerre à son Roi. C'est ce qu'on avoit représenté par un chien portant un bâton fleurdelisé, avec ces paroles: *Unus cuncta mihi.*

Enfin ADRIEN PIERRE DE BREAUTÉ, Chevalier des Ordres du Roi, étant allé au siége de Bréda en Hollande, les soldats de *Grobendonk*, qui avoient assassiné son pere aux portes de Bolduc, l'attirerent dans une embuscade, où ils l'égorgerent à pareil jour, & dans un lieu qui n'étoit pas fort éloigné de cette place. On les avoit tous deux représentés par deux colonnes que la foudre avoit abattues, avec ces paroles: *Pari cecidere ruinâ.*

Voilà les grands hommes que la Maison de BREAUTÉ a donnés, & qui ont si bien servi l'Etat & la Patrie, suivant un ancien Mémoire qui nous est tombé dans les mains. Nous allons en donner la Généalogie, qui remonte par filiation suivie, jusqu'au moment de son extinction, à ROGER, qui suit.

I. ROGER, I. du nom, Sire DE BREAUTÉ, vivant l'an 1230, épousa *Alix de Bournonville*, dont il eut,

II. GUILLAUME, I. du nom, Sire DE BREAUTÉ, qui vint s'établir en Normandie, par le mariage qu'il contracta l'an 1275, avec *Jeanne*, Dame *de Néville* en Caux, dont il eut pour fils & successeur,

III. GUILLAUME, II. du nom, Sire DE BREAUTÉ & de Néville en 1327. Il épousa *Catherine de Crequy*, fille de *Jean*, I. du nom, Sire *de Crequy* & de Canaples, & de *Jeanne de Beauvais*; de ce mariage vinrent: — 1. ROGER, qui suit; — 2. & LUCE, femme de *Jean Masqueret*, Seigneur d'Hermanville.

IV. ROGER, II. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville en 1364, fut marié avec *Jeanne de Léon*, fille de *Jean de Léon*, Chevalier, Seigneur de Montagu & de *Jeanne de Varennes*, dont: — 1. ROGER, qui suit; — 2. un autre ROGER, dont nous parlerons après son frere; — 3. & JEANNE, femme de *Colard*, I. du nom, Sire de *Villequier*, fils de *Robert*, Sire de *Villequier* & de *Richarde Dumesnil-Varin.*

V. ROGER, III. du nom, Sire DE BREAUTÉ, fut fiancé avec *Aldonce*

de Braquemont, l'an 1404; mais il mourut avant la consommation du mariage, laissant pour héritier son frere.

V. ROGER, IV. du nom, Sire DE BREAUTÉ, dit *Lejeune*, Baron de Néville en 1410, second fils de ROGER, II. du nom, & de *Jeanne de Léon*, épousa *Marguerite d'Estouteville*, fille de *Robert*, VI. du nom, Sire *d'Estouteville* & de *Marguerite de Montmorenci*, son épouse, dont il eut: — 1. JEAN, Baron de Néville, tué du vivant de son pere à la bataille de Patay; — 2. JEAN, qui suit; — 3. JACQUES, Seigneur de Bellefosse; — 4. ROGER, Seigneur de Cronnin; — 5. & MARIE, femme de *Jean*, Sire *d'Auvrecher* & de Planes, Maréchal de Normandie.

VI. JEAN, I. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville en 1461, fut fait prisonnier par les Anglois près le mont Saint-Michel, & avoit épousé *Jeanne Desmarets*, veuve de *Jean de Bouffey*, Seigneur de Courbespine. Il mourut l'an 1467, laissant,

VII. JEAN, II. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville, Capitaine & Gouverneur de la ville de Dieppe, lequel épousa en 1483 *Antoinette Maunourry*, dit *du Tremblay*, fille d'*Etienne Maunourry*, dit *du Tremblay*, Seigneur du mont de la Vigne & d'*Agnès de Dreux*, dont

VIII. ADRIEN, I. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville en 1518, qui épousa *Jeanne de la Haye*, Dame de Hotot en Auge, dont le mariage avec *François de Harcourt*, Baron de Beuvron, avoit été cassé. Elle étoit fille & héritiere de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Hotot & de *Jeanne* ou *Jossine de Moüy*. Il mourut l'an 1557, laissant: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. & CHARLOTTE, femme de *Louis d'Orbec*, Seigneur de Bibosc.

IX. ADRIEN, II. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville, Seigneur de Hotot en Auge, Bailli & Gouverneur de Gisors, épousa *Suzanne de Monchy*, fille de *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont & de *Claude de Longueval*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & ADRIEN, Baron de NÉVILLE, rapporté après son frere.

X. PIERRE, I. du nom, Sire DE BREAUTÉ, épousa *Charlotte de Harlay*. Il fut assassiné, comme on l'a déja dit, dans la fleur de son âge à Bolduc, par les soldats de *Grobendonk*, laissant un fils unique.

XI. ADRIEN, III. du nom, Sire DE BREAUTÉ, lequel épousa *Suzanne de Monceaux*, fille de *Gaspard de Monceaux* & de *Jacqueline d'O*; mais n'en ayant point eu d'enfans, sa succession passa à son oncle.

X. ADRIEN, IV. du nom, Sire DE BREAUTÉ, Baron de Néville & de Hotot, second fils d'*Adrien*, II. du nom, & de *Suzanne de Monchy*, après avoir succédé à son neveu, épousa *Françoise de Roncherolles*, fille de *Pierre de Roncherolles*, Baron de Pont-Saint-Pierre & de *Charlotte de Moüy*; il vivoit encore l'an 1653, & laissa: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. N... Comte DE BREAUTÉ, qui épousa N..... dont il eut des enfans; — 3. SUZANNE, femme de *Charles*, Seigneur *de Longaunay*; — 4. & N.......... femme de N.... Seigneur *de Ricarville*.

XI. PIERRE, II. du nom, Marquis DE BREAUTÉ, Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie, fut tué à Arras du vivant de son pere l'an 1640. Il avoit épousé *Marie de Fiesque*, fille de *François de Fiesque*, Comte de La-

vagne & d'*Anne le Veneur*, dont il laissa : — 1. N. . . . Marquis DE BREAUTÉ, tué au secours d'Arras l'an 1656 ; — 2. N. . . . qui suit ; — 3. & N. . . . DE BREAUTÉ.

XII. N. . . . Marquis DE BREAUTÉ, fut marié & laissa un fils & une fille. Cette Maison a fini à ALEXANDRE-CHARLES, Sire DE BREAUTÉ, Marquis de Hotot, *&c.* Maître de la Garde-robe du Duc d'Orléans dès le 20 Mai 1695, & mort le 1 Juillet 1716, dans sa 22e année, le dernier de son nom. On trouve la généalogie de cette Maison dans Moréri. Les armes : *d'argent, à une quintefeuille de gueules.*

— BREBEUF, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances : Famille alliée aux *Turgots* & aux *la Luzerne.* JEAN DE BREBEUF, Jésuite, naquit dans le Diocèse de Bayeux, le 24 Mars 1593. Il fut un des premiers Jésuites qui passerent en Canada, & avoit établi sa mission chez les *Hurons.* Il fut pris par les *Iroquois* en 1649, qui le brûlerent à petit feu, commençant par lui jetter de l'eau bouillante sur la tête en dérision du baptême. Il étoit oncle de GUILLAUME BREBEUF, Poëte François, qui a laissé plusieurs ouvrages, entre autres, une traduction de la *Pharsale de Lucain* en vers. Les armes : *d'argent, au Bœuf effaré de sable, pointé d'or.*

— BRECEY, Seigneur d'Isigny, en Normandie, Généralité de Caen. *La Roque*, dans son *traité des Bans & arrieres - Bans*, sous l'an 1272, parle de ROBERT DE BRECEY, Chevalier, qui avoit deux parties de Fiefs. Dans les Arrêts rendus par l'Echiquier de Normandie dans le quinzieme siecle, est nommé NICOLAS DE BRECEY, Ecuyer, & la Demoiselle sa femme.

HENRI DE BRECEY, Marquis d'Isigny, épousa *Marguerite de Beüil*, fille de *Claude de Beüil*, Seigneur de Courcillon, morte en 1596, & de *Catherine de Monteclerc.*

ANNE DE BRECEY-D'ISIGNY, épousa vers l'an 1600, *Pierre de la Luzerne*, Chevalier, Seigneur de Brévance, Gouverneur du mont Saint-Michel. Le *Chevalier* DE BRECEY fut tué au combat de Leuse en 1691 ; & *la Roque*, dans son *Histoire* de la Maison de *Harcourt*, *pag.* 2006, parle de MARGUERITE DE BRECEY, fille du Seigneur d'Isigny, mariée vers l'an 1554, à *Eustache de Thieuville.* Les armes : *d'or, à la croix de sable, cantonnée de quatre merlettes de gueules.*

* — BREDAN ; les Seigneurs de ce nom sont sortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, premier Seigneur *de Bredan*, sixieme fils de CHARLES DE BOURGOGNE, premier Seigneur de Falais, de Bredan, *&c.* dont le petit-fils, ANTOINE DE BOURGOGNE, deuxieme Seigneur de Fromont, servit dans les Armées des Pays-Bas sous l'Archiduc ALBERT & PHILIPPE IV. roi d'Espagne, & mourut sans postérité. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de Bourgogne moderne ; au 2 & 3, de Bourgogne ancien ;* & sur le tout *de Flandre, au filet d'argent, mis en barre, brochant sur le tout.*

* — BREDERODE, château dans la Hollande, près de Harlem, qui a donné son nom à une branche des Comtes DE HOLLANDE, qui étoit la premiere Maison du Pays lors de la révolution des Pays-Bas ; elle possédoit

doit en 1566 & 1567 la Seigneurie de Vienne. Elle s'est éteinte en 1679, dans la personne de WOLFART, dernier Baron DE BREDERODE. Cette Maison tiroit son origine de SIGEFROY DE HOLLANDE, fils d'ARNOULT, Comte DE HOLLANDE.

HENRI DE BREDERODE, fut un des chefs des Confédérés Protestans des Pays-Bas; LANCELOT DE BREDERODE, qui fut aussi un des principaux chefs des mêmes Confédérés, eut la tête tranchée après la prise de Harlem en 1576. Un célebre Jurisconsulte, vivant en 1580 & 1590, portoit le nom DE BREDERODE, & se nommoit PIERRE-CORNEILLE DE BREDERODE. Voyez *Stradat*, *Grotius*, & M. *de Thou*. Les armes: *d'or au lion de gueules*; ou, suivant M. *Petau*, en son Armorial *de Hollande*, *au lambel d'azur de trois pendans*.

*— BREGANSON, est une petite isle déserte, au golfe d'Hieres, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1574, enregistrées au Parlement d'Aix le 30 Octobre 1576, en faveur d'ANTOINE ESCALINDES-AIMAT, Baron DE LA GARDE, Général des Galeres, appellé le Capitaine *Paulin*, mort le 30 Mai 1578, âgé de plus de 80 ans. MACHION GASQUI, Capitaine des Galeres, fut établi Capitaine dans la Forteresse *de Breganson*, qu'il avoit fait construire à ses dépens. Ses fils, JOSEPH & HONORÉ GASQUI, furent successivement Gouverneurs de Breganson. Ce dernier acquit en 1606, le domaine de cette isle, que CLAUDE & JEAN GASQUI, ses fils, ont gardé jusqu'en 1670, que *Louis de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, l'acquit & la laissa à son fils, PIERRE DE CORMIS, qui la vendit vers l'an 1683 à *Joseph-Paul de Richard*, Conseiller au Parlement d'Aix.

— BRÉHAN, Maison reconnue pour une des *plus anciennes* & des *mieux alliées* de la Province de Bretagne, *vraie race d'ancienne Noblesse de Chevalerie*, qui dans les onzieme & douzieme siecles, tenoit rang parmi les *anciens Barons* du Pays, avant la réduction faite en 1451. Elle tient son nom de la Terre & Seigneurie *de Bréhan-Loudeac*, laquelle est tombée dans la Maison *de Rohan*, qui la possede maintenant. Suivant un vieux Cartulaire de l'Abbaye de Marmoutier, vers l'an 1080, BRÉHAN-*le-Vieux* fait une donation au Prieuré de S. Martin, de certains Fiefs à lui appartenans. Il est qualifié dans cet acte de *BRIENTENSIUM summus Dominus & eorum primogenitus.* Suivant le même acte il avoit épousé la sœur de *Guildinius*, fils de *Gilon*. GUILLAUME DE BRÉHAN, son fils, souscrit à cette donation avec GAULTIER DE BRÉHAN, son frere. Il est encore mentioné dans un autre titre de Marmoutier de l'an 1100, au sujet des Fiefs donnés à l'Evêque de Saint-Brieu, & autres biens & dîmes donnés à Saint-Melene, dans la Paroisse de *Bréhan*, par ses ancêtres, & depuis par CONON DE BRÉHAN, surnommé *de Moncontour*, son aîné.

ARNAUD DE BRÉHAN, signe comme témoin à un titre du mont Saint-Michel, contenant la donation faite aux Religieux de cette Abbaye, de certaines dîmes par GUILLAUME-IRFOY DE BRÉHAN, fils d'HERVEY DE BRÉHAN, avant que d'aller à Jérusalem.

NORMAN DE BRÉHAN se dit fils d'ARNAUD, & signe comme témoin

à la fondation du Prieuré de Lambale, faite par GEOFFROY, Duc DE BRETAGNE, en date du 24 Juillet 1121.

GUILLAUME DE BRÉHAN, fils de NORMAN, eſt préſent avec d'autres Seigneurs à la fondation du Prieuré de Jugon, faite par OLIVIER DE DINAN, Duc de Bretagne, vers l'an 1149.

MORSAN DE BRÉHAN, qualifié *Miles*, ſe fait Moine vers l'an 1160, & conjointement avec ſes freres, fait don de l'Egliſe *de Bréhan* à l'Abbaye de S. Melene. Il fut Abbé de S. Aubain des Bois, & l'on voit dans cette Abbaye une Bulle du Pape à lui-même adreſſée, en cette qualité, de l'an 1163.

ALLAIN DE BRÉHAN, fait don en 1184 de certaines dîmes à S. Magloire de Lehon. Cet acte eſt ſcellé du ſceau même d'ALLAIN.

ÉTIENNE DE BRÉHAN, Chevalier, fils d'ALLAIN, vivoit en 1230. Il mourut à la croiſade de 1272. Ses freres furent RAOUL, GEOFFROY & OLIVIER DE BRÉHAN.

RAOUL DE BRÉHAN, qualifié *Miles*, ſe croiſa avec JEAN, Duc DE BRETAGNE, & à ſon retour donna à l'Abbaye de Bocquetien une dîme, un pré, & quelques Fiefs. Cet acte eſt de 1275, & apprend que RAOUL DE BRÉHAN avoit pour femme *Sibille d'Herefort*. OLIVIER DE BRÉHAN, ſon frere, ratifie cette donation.

GEEFFROY, dit ALLAIN DE BRÉHAN, Chevalier, fut un des témoins de l'accommodement fait entre *Allain*, Vicomte *de Rohan* & *Hervé de Lehon*, Chevaliers; la tranſaction eſt de 1288. Il paroît par un vieux fragment de l'Obituaire de l'Egliſe de *Bréhan*, qu'ETIENNE DE BRÉHAN avoit épouſé *Alipſe de Rohan*, dont il eut JEAN, qui ſuit.

JEAN, Sire DE BRÉHAN, Chevalier, vivoit en 1250. Il ſe croiſa avec JEAN I. dit *le Roux*, Duc de Bretagne. Il eut pour femme *Sibille de Biaufort*, fille de Monſſour *Allain de Biaufort*. Il partagea ſes enfans du premier lit, ſçavoir, GUILLAUME, PIERRE & JEAN DE BRÉHAN.

GUILLAUME, Seigneur DE BRÉHAN, ſurnommé *de Moncontour*, aîné du premier lit, ſuivant le partage de 1309, reçoit ſes freres Juveigneurs, JEAN & PIERRE DE BRÉHAN, *en homme bouche baiſée & mains jointes, comme Gentils.* On voit par ce même acte que JEAN, ſon pere, avoit tout ferme droit dans la Bretagne, excepté ce que l'Egliſe tenoit de la libéralité de ſes ancêtres. Il fut Commandant d'une Compagnie de 120 lances, & mourut à la guerre en 1360. Il avoit épouſé *Sibille de Tournemine*, fille de *Pierre*, Sire de la Hunaudaye, dont il eut: — 1. GEOFFROY I. l'aîné, connu par l'hommage de ſes Juveigneurs; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, Chevalier fameux du tems du Connétable *du Gueſclin*; — 4. & BERTRAND, qui rend hommage à ſon aîné en 1324.

PIERRE DE BRÉHAN, Damoiſel, fils puîné de GUILLAUME, ſervit dans les guerres de CHARLES DE BLOIS, & de JEAN DE MONTFORT en 1356. Dans une procédure de 1392, il eſt qualifié PETRUS DE BRÉHAN, *Domicellus nobilis & ex nobili proſapiâ etiam Baronum extitit procreatus.* Il eut de ſa femme, *Aliette le Voyer*, pluſieurs enfans, entr'autres, GEOFFROY, qui ſuit.

GEOFFROY DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, *Mont-Bréhan*, employé *homme-d'armes* aux montres de 1370 & 1371, &c. employé *dans la réformation de la véritable Nobleſſe* de 1423, mourut en 1435. Il avoit épouſé 1°. *Thomine de Dinan*, morte ſans hoirs; & 2°. *Thomine-Annot de Penthiévre*, dont il eut, entr'autres enfans, — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chevalier, Capitaine d'hommes-d'armes; — 3. & JULIEN, qui commanda la Compagnie d'ordonnance de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, & ſervit dans la guerre du bien public.

GABRIEL DE BRÉHAN, Seigneur de Belle-Iſſue, Beaulieu & de la Ville de Corbin, mourut en 1452. Il avoit épouſé *Thomine de la Lande*, unique héritiere d'*Olivier de la Lande*, dont il eut: — 1. EON ou EONNET, qui ſuit; — 2. & THIBAUT, Homme-d'armes des Ordonnances du Roi de France, qui fut partagé à Viage en 1482. Il eut un fils, nommé RENÉ DE BRÉHAN, qui épouſa *Jeanne du Cambout*, fille d'*Allain*, Seigneur *du Cambout*.

EON ou EONNET DE BRÉHAN, Damoiſel, Seigneur de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Ville de Corbin, du Clos, &c. eut de *Marguerite de Bois-Boëſſel*, ſa femme, neuf enfans, entr'autres, — 1. GABRIEL, l'aîné, qui fut Seigneur de Belle-Iſſue, &c. étoit Homme-d'armes des Ordonnances, & commanda la ſeconde garde. Il épouſa *Marie Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Marie de Rohan;* — 2. ROLAND, dont l'alliance eſt ignorée; — 3. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, &c. ſurnommé *le Capitaine Bonnet*, fut compagnon du Chevalier *Bayard*, & ſe diſtingua dans les guerres. Il avoit été partagé à Viage en 1499. Il fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Ravenne, & mourut vers 1520. Il avoit épouſé 1°. *Olivette Guibé*, niéce du Cardinal de ce nom; & 2°. *Françoiſe de Kergu*, dont il eut ſept enfans: — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. JACQUES, qui fut partagé à Viage en 1533; — 3. JEAN, tué aux guerres d'Italie; — 4. CLAUDE, Lieutenant d'une Compagnie d'Hommes-d'armes, bleſſé à Brignoles, mort de ſes bleſſures en 1547; — 5, 6 & 7. & trois filles, l'une deſquelles, nommée ALIX DE BRÉHAN, épouſa *Triſtan de Rohan*, Seigneur de Polduc.

MATHURIN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, Galinée, des Cognets, &c. né le 10 Août 1506, a ſervi toute ſa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie; il fut Capitaine de 300 hommes, puis de 500, & mourut à Galinée au mois d'Octobre 1538, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont. Il fut enterré à Saint-Poſtan, où l'on voit ſa tombe, ſur laquelle eſt l'écu de BRÉHAN. Il avoit épouſé *Gillette des Cognets*, héritiere de ſa Maiſon, fille unique de *Guyon*, Seigneur *des Cognets* & de Galinée, de laquelle il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui ſuit.

JEAN DE BRÉHAN, Chevalier, Seigneur des Cognets, de Galinée, de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Riviere, &c. né le 8 Août 1533, épouſa en 1572, *Jeanne du Pleſſis*, héritiere de ſa Maiſon, fille de *Pierre*, Seigneur *du Pleſſis* & de la Morinie, morte le 26 Juillet 1620. Il laiſſa de ſon mariage LOUIS, qui ſuit.

Louis de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, des Cognets, de Beaulieu, la Forais, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par brevet de 1601, Maréchal-de-camp, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes-d'armes, né le 13 Avril 1574, épouſa le 30 Décembre 1599, *Catherine Huby-de-la-Huberdiere*, héritiere de ſa Maiſon, fille de *Jean*, Seigneur de Kerloquet, Conſeiller d'Etat de la Reine Régente, dont il eut Jean, qui ſuit.

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, &c. Châtelain du Pleſſis, Baron de Mauron, Doyen du Parlement de Bretagne, Conſeiller d'Etat, épouſa en 1630, *Françoiſe le Faïr*, héritiere & fille unique de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Rouſſel. Il en eut: — 1. Maurille, qui ſuit; — 2. Claude, qui fut Page du Roi, puis Officier aux Gardes. Il épouſa *Françoiſe Bouan*, dont pour fils, Claude-Agatif-Hiacinthe de Bréhan, Doyen du Grand Conſeil; — 3. & Jean-Gilles, qui fut auſſi Page du Roi, enſuite Officier aux Gardes. Il fut tué au ſiége de Lille.

Maurille de Bréhan, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Seigneur de Galinée, &c. Châtelain du Pleſſis, Vicomte de Mauron, épouſa en 1654, *Louiſe de Quelen*, héritiere de ſa Maiſon, fille de *Gilles*, Seigneur de Saint-Bihy-le-Pelen, &c. & de *Renée du Halgoët*, dont: — 1. Louis, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, mort ſans enfans, de *Sainte du Gouray* ſa femme, héritiere & Marquiſe de la Coſte, Comteſſe de Guesbriant, Baronne de Sazé, Dame *de Bréhan*, fille de *Jean du Gouray*, Marquis de la Coſte, Lieutenant de Roi dans la baſſe Bretagne, & de *Madelene de Roſmadec*; — 2. Jean-René-François-Amalric, qui ſuit; — 3. Jeanne, mariée à *Charles*, Marquis *de Sevigné*, Lieutenant de Roi au Pays Nantois.

Jean-René-François-Amalric de Bréhan, I. du nom, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Baron de Pordic & autres Terres mentionnées ci-deſſus, dont il hérita par la mort de ſon aîné, avoit épouſé, 1°. *Catherine le Févre-de-la-Faluere*, fille de *René le Févre*, Chevalier, Seigneur de la Faluere, Premier Préſident de Bretagne, & 2°. *N*.... Il eſt mort en 1734, & a eu du premier lit: — 1. Louis-Robert-Hippolite, qui ſuit; & du ſecond, ſont nés: — 2. Jean-René-François-Amalric, II. du nom, appellé *le Comte de Mauron*; — 3. Bihy-Amalric; — 4. & Marie-Jacques, dit *le Marquis de Bréhan*, marié 1° le 10 Mars 1748, & veuf le 16 Avril 1750, de *Marie-Jeanne-Angélique Delpech*, dont une fille; & 2°. à *N*... *Tachereau-de-Baudry*, ſœur de la Préſidente *de Novion*, & de Madame *de Bercy*.

Louis-Robert-Hippolite de Bréhan, Comte de Plélo, né en 1699, ci-devant Meſtre-de-camp d'un Régiment de Dragons, & auparavant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre, & Ambaſſadeur du Roi en Dannemarck depuis 1729, fut tué le 27 Mai 1734, à l'attaque des retranchemens de l'armée Moſcovite, aſſiégeant Dantzick. Il commandoit la premiere colonne du ſecours François, deſtiné pour cette Ville aſſiégée; après avoir forcé les barricardes & pénétré juſques dans les retran-

chemens, il y fut frappé de plusieurs coups, ralliant ses troupes qui plioient sous le nombre & le grand feu des Moscovites. Il avoit épousé, en 1723, *Louise Phelypeaux-de-la-Vrilliere*, dont il a eu, entr'autres enfans, — 1. LOUISE-AMÉLIE DE BRÉHAN, dite *Mademoiselle de Plélo*, morte à l'Abbaye de Port-Royal à Paris le 26 Octobre 1743, âgée d'environ neuf ans, étant née à Coppenhague en 1734; — 2. & LOUISE-FÉLICITÉ, mariée le 4 Février 1740, à *Armand-Emmanuel du Plessis-de-Richelieu*, Duc d'Agenois, Colonel du Régiment de Brie, aujourd'hui *Duc d'Aiguillon*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de la Fere en Picardie, puis d'Alsace en Mai 1762, & Commandant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, du mois de Décembre 1769, dont un Garçon & une fille. *Voyez* PLESSIS (du). La Duchesse d'Aiguillon a été nommée Dame du Palais de la feue Reine en 1748. Les armes: *de gueules, au léopard d'argent.* Voyez les Mercures *de Juin 1734, p. 1448*, & de *Novembre 1743, p. 25 & 26*, & Moréri.

— BREIL (du) en Bretagne: Maison très-ancienne, dont la généalogie est imprimée dans *du Pas*, Historien de Bretagne; mais cette généalogie ne se trouve pas exacte. Par un titre trouvé dans l'Abbaye de la Vieuville, & un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom, avant celui par qui *du Pas* commence, & ceux-là étoient qualifiés de *Milites.* On sçait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. On trouve un TANNEGUI DU BREIL, Seigneur de Pontbriand, marié le [illegible] Juillet 1637, à *Anne des Essarts*, fille d'honneur de la Reine MARIE DE MEDICIS.

JOSEPH-YVES DU BREIL, Comte de Pontbriand, mort en 1710, avoit épousé *Marie-Angélique-Silvie Marot-de-la-Garais*, morte en 1732, à l'Hôpital de Josselin en Bretagne, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari, pour s'adonner au service des pauvres. Elle étoit sœur de *N... Marot*, Comte de la Garais, qui s'étant adonné à l'étude de la Médecine, de la Pharmacie & de la Chirurgie, tenoit chez lui un hôpital, dont il prenoit soin avec la Dame son épouse. Le Comte de Pontbriand eut de son mariage: — 1. LOUIS-CLAUDE, qui suit; — 2. N... Marquis de Pontbriand, Capitaine de Dragons dans *Vibraye*; — 3. N.... dit *le Chevalier de Pontbriand*, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar; — 4. GUILLAUME-MARIE, Théologal & Grand-Chantre de Rennes, Abbé depuis 1735, de N. D. de Lanvaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vannes; — 5. N.... dit *l'Abbé de Pontbriand*, connu à Paris par son établissement pour l'instruction des Savoyards; — 6. HENRI-MARIE, Docteur en Théologie du 11 Mai 1736, Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Malo, & nommé à l'Evêché de Québec en Canada, en 1740; — 7, 8 & 9. & trois filles Religieuses à la Visitation de Rennes.

LOUIS-CLAUDE DU BREIL, Comte de Pontbriand, mort en son Château de Pontbriand près Saint-Malo, en Avril 1754, âgé de 57 ans, avoit épousé 1°. en 1722, *Françoise-Gabrielle d'Espinai*, fille de *Barthelemi-Gabriel*, Comte *d'Espinai* en Bretagne, mort en Septembre 1716, & d'*Anne*

d'Hautefort : elle mourut en 1743 ; & 2°. le 23 Décembre 1749, sa cousine-germaine, *Rénée-Françoise-Elisabeth du Breil*, Comtesse de Pontbriand, fille de *François-Louis-Mathurin du Breil*, Seigneur de Pontbriand, & de *Marie-Anne de Saint-Gilles*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Perronnay, & de *Jeanne*, *Marquise du Guesclin-de-la-Roberie.* Il a eu du premier lit : ANNE-SILVIE-CLAUDINE, mariée à Rennes le 14 Avril 1738, à *Louis-Claude-Jean-Baptiste-Benoît*, Comte *de Bruc*, fils de *Joseph-Jean-Baptiste*, Comte *de Bruc*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Thérese le Prêtre.* Et du second lit : CLAUDE-TOUSSAINT-LOUIS, né le 14 Octobre 1750, dit *le Comte de Pontbriand.*

Cette ancienne Noblesse, maintenue le 12 Mai 1669, a des alliances considérables avec *Nevet*, *Liscouet*, *la Valliere*, *Richelieu*, *la Garais*, *Marbœuf*, *Rohan*, *Rohan-Chabot*, *Quémadeuc*, *Franquetot-Coigny*, *Saint-Gilles*, *Pontcalleck*, *&c.* & porte pour armes : *écartelé*, *au 1 & 4 d'azur*, *au lion d'argent*, *armé & lampassé de gueules*, *qui est* du Breil ; *au 2 & 3 d'azur*, *au pont de trois arches d'argent*, *maçonné de sable*, *qui est de* Pontbriand.

— BRENNE-BOMBON ; le nom de BRENNE-BOMBON est remarquable par sa noblesse & par ses alliances.

FRANÇOIS DE BRENNE, Chevalier, Seigneur de Bombon & de Montjay en Brie, a eu de *Félix de Postel d'Ormoy*, son épouse : — 1. BASILE DE BRENNE *de Postel*, créé *Comte de Bombon*, par Lettres du mois de Mars 1699, lequel de son mariage avec *Marie-Madelene Duret de Chevery*, a eu pour fille EDMÉE-CHARLOTTE DE BRENNE, Comtesse de Bombon, Dame de Montjay & d'Ormoy, & Dame du Palais de la Reine, mariée le 11 Mai 1720, avec *Marie-Thomas-Auguste Goyon-de-Matignon-Gacé*, dit le Marquis de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi depuis le premier Janvier 1725, morte le 24 Juillet 1756, âgée de 56 ans, duquel mariage est née *Victoire-Louise-Josephe Goyon-de-Matignon*, mariée avec *Charles de Berwick*, Duc de Fitz-James, Pair de France, Gouverneur du haut & bas Limosin, duquel elle a des enfans ; — 2. & FRANÇOIS de Brenne, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abbeville, Procureur-Général & Receveur du commun Trésor du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris le 13 Septembre 1746, âgé d'environ 57 ans. Il avoit été reçu en cet Ordre en âge de minorité, & Page du Roi en sa petite Ecurie au mois de Février 1704, sur les preuves de sa noblesse. *Mercure de France du mois de Septembre 1746*, *pag.* 197. Les armes sont : *d'argent*, *à un lion de sable*, *armé & lampassé de gueules.*

*— BRENS, en Languedoc, Diocèse d'Alby, Terre, Seigneurie & ancienne Châtellenie, qui avec celle de Saint-Felix, fut érigée en titre de *Baronnie* l'an 1353, par le Roi JEAN, en faveur de JEAN DE BOURBON, fils de BOUCHARD VI. Comte de Vendome & de Castres. Cette *Baronnie* appartenoit à ceux qui avoient succédé à JEAN DE BOURBON, au Comté de Castres, quand *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, de Pardiac, de Castres, Vicomte de Carlat, & de Murat, Seigneur de Leuze, la donna en 1456 à *Henri de Pompignan*, Chevalier. LOUISE DE SAVOYE, Régente

du Royaume pendant la prison du Roi FRANÇOIS I. son fils, donna le Comté de Castres & la Baronnie de *Brens* & de Saint-Felix, à la Marquise *de Saluces* & au Marquis son fils, pour en jouir pendant leur vie. Elles furent réunies à la Couronne par Arrêt du Parlement de Paris en 1510. Le 13 Janvier 1643 le Roi LOUIS XIV. donna la *Baronnie* de *Brens* & de Saint-Felix, pour récompense des services rendus, à *Etienne Dalmas*, Chevalier de son Ordre, son Maître-d'Hôtel ordinaire, Conseiller d'Etat, Capitaine-Gouverneur de Chantilly & Comté de Dammartin, Ecuyer de la Princesse Douairiere de Conty, mort sans alliance en 1672. Cette Baronnie fut ensuite donnée à Dom *Margueret*, Marquis d'Aguilar, qui en jouit jusqu'à sa mort. En 1723 elle passa par échange à *Jean-Pierre de Foucaud-d'Alzon*, Conseiller & Président au Parlement de Toulouse, qui de *Marguerite d'Aignan-d'Orbessan*, sa femme, a eu entre autres enfans, *Bernard de Foucaud-d'Alzon*, Conseiller-Président au Parlement de Toulouse, qui la possede aujourd'hui.

* BRESSE, Province avec titre de *Comté*, ensuite de *Marquisat*, que HENRI IV. après l'échange fait avec EMMANUEL DE SAVOYE, en 1601, mit sous le Gouvernement de Bourgogne & sous le ressort du Parlement & de la Chambre des Comptes & Généralité de Dijon.

De la domination des Romains la *Bresse* passa sous celle des Rois de Bourgogne, & après avoir obéi aux François, elle se trouva comme enveloppée dans le second Royaume de Bourgogne. Les Rois de cette derniere Monarchie étant devenus Empereurs & se trouvant trop éloignés pour conserver leur autorité dans ces contrées, plusieurs Seigneurs particuliers s'en emparerent & formerent autant de petits Etats différens. Les principaux furent les Sires de *Baugé*, *Coligny* & *de Thoire*. *Voyez* ces mots. Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, accostée de deux lions de sable.*

* BRESSIEU: Terre & Seigneurie en Dauphiné, Diocèse de Vienne, qui est une des quatre anciennes *Baronnies* de la Province; elle alterne avec Maubec pour la *quatrieme place* aux Etats de Dauphiné. Cette Terre fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril ou d'Août 1612, regîstrées au Parlement de Dauphiné le 20 Avril 1613, en faveur de LOUIS DE GROLÉE-DE-MENILLON. Ce Marquisat étoit tombé faute d'hoirs mâles, à *Joachim-Gaspard de la Baume*, Comte de Suze, du chef de son aïeule CATHERINE DE GROLÉE, fille de FRANÇOIS DE GROLÉE, Marquis de *Bressieu*, & de *Marguerite* de Gaste de Lupé. Ce Marquisat est aujourd'hui possédé par le Marquis de *Valbelle*. Voyez RYANS & VALBELLE.

—BRESSONCOURT, famille noble établie en Lorraine, qui a pour auteur un fils naturel de l'aïeul du Chevalier de Meuze, de *Choiseul-Meuze*. Il fut *légitimé & déclaré noble* par Lettres-patentes du Duc de Lorraine en 1664 sous le nom de LOUIS DE BRESSONCOURT, fils naturel de *François de Choiseul*, Baron de Meuze, & de *Catherine de Saucerobe*; sa postérité a retenu le nom de BRESSONCOURT. Voyez CHOISEUL.

—BRET (le): I. CARDIN LE BRET, Seigneur de Flacourt, *&c.* Avocat-Général du Parlement en 1604, & Conseiller d'Etat, mourut Doyen du

Conseil le 25 Janvier 1655, laissant de son mariage avec *Marguerite le Peltier*, son épouse :

II. JULIEN LE BRET, Chevalier, Seigneur de Flacourt, *&c.* Conseiller au Parlement, qui mourut Conseiller d'Etat en 1688, laissant *de Marie Sublet*, sa femme,

III. PIERRE-CARDIN LE BRET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, & autres lieux, qui fut Conseiller du Roi en ses Conseils en 1668, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel en 1676, Intendant de Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1687, Premier Président du Parlement d'Aix en 1690, & Conseiller d'Etat. Il mourut le 25 Février 1710, & avoit épousé *Marie Vedeau-de-Grandmont*, fille & derniere enfant de *François Vedeau*, Chevalier, Seigneur de Grandmont, de Saint-Lubin, *&c.* Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Cour de Parlement, l'un des plus beaux génies de son tems, mort au château de Saint-Lubin le premier Novembre 1658, & inhumé en l'Eglise dudit lieu, sous un tombeau relevé en marbre, qui contient son Epitaphe, où se lit en latin son Eloge, & de *Marie Courtin-de-Tanqueux*. Il eut de ce mariage pour fils unique PIERRE-CARDIN, qui suit :

IV. PIERRE-CARDIN LE BRET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, *&c.* Comte de Selles, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & successivement Maître des Requêtes en 1696, Intendant de Paris en 1701, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1704, sur la démission de son pere, après la mort duquel il devint premier Président du Parlement d'Aix en 1710, & Conseiller d'Etat. Il mourut la nuit du 13 au 14 Octobre 1734, & avoit été marié trois fois : 1°. par contrat du 30 Juillet 1697, avec *Marie-Thérèse de Lubert*, fille de *Louis*, Trésorier-Général de la Marine; 2°. par contrat du 12 Mai 1709, avec *Marguerite-Charlotte-Genevieve le Féron*, morte à Paris sans enfans, le 5 Janvier 1710, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur du Plessis-aux-Bois, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Flandre, de Normandie, du Soissonnois, & de l'Isle-de-France & Maître des Comptes, mort en 1705, & de *Genevieve Titon*, & sœur de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Cour de Parlement, & Maître des Requêtes, mort sans postérité de *Marie-Anne Petit*; & 3°. avec *Marguerite-Henriette de la Briffe*, morte à Paris le 17 Mars 1724, sœur d'*Antoine Arnauld*, Chevalier, Seigneur Dancilly, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes en 1724, & Premier Président du Parlement de Bretagne, reçu le 18 Août 1734, & de *Marie-Charlotte Quentin*, Dame de Richebourg. Il eut du premier lit un fils, mort en bas âge le 7 Août 1705. Et du second : — 2. CARDIN-PAUL, dit *le Comte de Selles*, né le 25 Juin 1718, qui acheta en Mars 1734 la seconde Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; & le 11 Janvier 1742, l'Enseigne des Gendarmes Ecossois, qui lui donna rang de Mestre-de-camp de Cavalerie. Il passa la même année à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, & fut fait Brigadier de Gendarmerie le 20 Mars 1747.

1747. Il avoit acheté la Compagnie des Gendarmes Bourguignons le 24 Octobre 1744, dont il s'eſt démis le 23 Août 1758; — 3. CARDIN-FRANÇOIS-XAVIER, Chevalier, Seigneur de Flacourt, *&c.* né le 12 Décembre 1719, qui fut Avocat-Général du Grand-Conſeil en 1741, & Intendant de Bretagne en 1752, mort d'apoplexie le 26 Mai 1765. Il avoit épouſé à Paris le 13 Décembre 1746 *Anne-Louiſe-Charlotte-Felice le Pelletier*, fille de *Felix-Claude*, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Finances, mort âgé de 55 ans & demi, le 6 Décembre 1748, & de *Charlotte-Marie d'Allemant*, Dame de Lévignan; — 3. BONNE-HENRIETTE, née le 18 Mars 1716, mariée en Décembre 1732, & premiere femme de *François-Charles-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Eſpinouſe, dont la Marquiſe de *Piles-Fortia*, en 1756, à Marſeille; — 4. MARIE-CHARLOTTE-GENEVIEVE, née le 14 Décembre 1720; — 5. & MARIE-GENEVIEVE-ROSALIE, née le 27 Décembre 1721, mariée le 16 Août 1741, à *Jean-Baptiſte-Paulin d'Agueſſeau*, né le 25 Juin 1702, Chevalier, Seigneur de Freſne, Comte de Compans-la-Ville, & de Maligny, Conſeiller d'Etat ordinaire, veuf du 13 Février 1737 d'*Anne-Louiſe-Françoiſe Dupré*, Dame de la Grange-Bleneau, *&c.* & ſecond fils d'*Henri-François d'Agueſſeau*, Seigneur de Freſne, Chancelier de France & des Ordres du Roi, & d'*Anne le Févre-d'Ormeſſon*. Voyez AGUESSEAU. Les armes : *d'or, au ſautoir de gueules, chargé d'un écuſſon d'argent, ſurchargé d'un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, & cantonné de quatre merlettes de ſable.*

* BRETAGNE, Province de France ayant titre de *Duché*, qui portoit dans les premiers tems le nom d'*Armorique*, commun à tous les pays contenus entre les embouchures de la Seine & de la Loire. Lorſque les Bretons, peuples Celtes d'origine, furent obligés de ſortir de l'iſle d'Albion, & de ſe réfugier dans l'Armorique en 458, ils y communiquerent leur nom à ceux qui les avoient reçus & au pays même. L'époque de l'érection de la Bretagne en *Duché* eſt inconnue. Quelques Auteurs la mettent en 1213. PIERRE *Mauclerc*, Prince du Sang de France de la branche de DREUX, mari de l'héritiere de Bretagne en 1216, n'eſt qualifié que *Comte de Bretagne*, au Jugement rendu à Melun ſur l'hommage de la Champagne. On le trouve qualifié *Duc de Bretagne & Comte de Richemont*, dans un acte de 1230. JEAN ſon fils ne porta que le titre de *Comte*. Ce Duché fut érigé en *Pairie* par le Roi PHILIPPE-*le-Bel* au mois de Septembre 1297, en faveur de JEAN, Duc de Bretagne, petit-fils de PIERRE *Mauclerc* & de ſes ſucceſſeurs. La Bretagne fut unie au Domaine de la Couronne au mois d'Août 1532. FRANÇOIS, Dauphin de Viennois, fils aîné de FRANÇOIS I. porta le titre de *Duc de Bretagne*, & après ſa mort, ſon frere puîné, depuis Roi ſous le nom de HENRI II. FRANÇOIS II. du vivant de FRANÇOIS I. ſon aïeul, eſt qualifié dans des vers *Duc des Bretons*. LOUIS DE FRANCE, fils aîné du Duc de Bourgogne, né en 1704, & mort l'année ſuivante, & ſon frere LOUIS, né le 8 Janvier 1707, ont porté la qualité de *Ducs de Bretagne*. Ce dernier quitta ce titre le 18 Février 1712, pour prendre ce-

lui de Dauphin à la mort de son pere, & mourut lui même le 8 Mars suivant. Les armes de la Province de Bretagne : *d'hermines*.

Les anciens Comtes de Bretagne ont commencé à ALAIN, dit *Barbetorse*, II. du nom, Comte DE VANNE & de Bretagne, mort en 907. Cette premiere branche a fini à ALIX l'an 1167, donnée en ôtage par son pere au Roi d'Angleterre Henri II. EUSON ou EUDES I. a commencé la seconde branche des Comtes de Bretagne ; il mourut le 7 Janvier 1179. Ses descendans ont fini à ALIX, Comtesse de Bretagne, mariée en 1213 à PIERRE DE DREUX, surnommé *Mauclerc;* les précédens sont sortis des Comtes *de Penthievre*, *d'Avaugour*, *&c.* dont le dernier, HENRI IV. du nom, Baron *d'Avaugour*, de Mayenne, *&c.* mort en 1331, ne laissa que des filles. En lui finit la postérité masculine des anciens Comtes de Bretagne.

— BRETEL, Seigneur de Grémonville, Lanquetot, Saint-André, d'Auberbosc en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 8 Mai 1668. *La Roque*, dans son traité des Bans & arrieres-Bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, défaillant Messire JEHAN BRETEL, Prêtre, *Roger Breauté*, *Raoullin d'Argens*, leurs *Fiefs*, *Terres & revenus furent prins & mis en la main du Roi notredit Seigneur.* On lit dans l'Histoire de Malte, qu'ANTOINE DE BRETEL, fils de FLAMENT DE BRETEL, fut reçu Chevalier de S. Jean de Jérusalem, le 21 Juin 1464. RAOUL DE BRETEL, I. du nom, Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1584, Seigneur de Grémonville, Juccrique, Estalville, Lanquetot, la Chapelle, Lussy, Sainte-Beuve, *&c.* eut de *Marie de Saldaigne*, d'une famille originaire d'Espagne : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. & NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1597.

II. LOUIS BRETEL, Conseiller au Grand-Conseil, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, en survivance de son pere, en 1597, appellé *le Président de Lanquetot*, avoit épousé le 18 Octobre 1574, *Françoise le Roux*, fille aînée de *Claude le Roux*, II. du nom, Seigneur de Bourg-Theroulde & d'Ifreville, & de *Marie Potier.* De ce mariage sortirent plusieurs enfans, entr'autres : — 1. RAOUL, qui suit ; — 2. CLAUDE, rapporté après son frere aîné ; — 3. LOUIS, Abbé d'Aulnay de S. Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & ensuite Archevêque d'Aix ; — 4. & NICOLAS, Chevalier de Malte, tué d'un coup de mousquet en 1616 dans un combat sanglant, où il se rendit maître du grand Gallion, qui portoit une *Sultane* à la Mecque. Il commandoit une Galere de la Religion, & il n'avoit que 29 ans (disent des Mémoires écrits de la main du *Président de Lanquetot*).

III. RAOUL BRETEL, II. du nom, & troisieme Président à Mortier de sa famille, le 4 Avril 1622, appellé *le Président de Grémonville*, avoit épousé le 14 Janvier 1603, *Isabeau Groulart*, fille du premier Président de ce nom, dont il eut quantité d'enfans, entr'autres : — 1. NICOLAS BRETEL, Seigneur de Grémonville, Ambassadeur à Rome & à Venise, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie de Grémonville en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, enregistrées le 3 Septembre 1696. Il avoit épousé *Anne-Françoise de Loménie*, qui se remaria au Chan-

celier *Boucherat.* Elle eut de son premier mari ELIZABETH-MARIE BRETEL, Dame de Grémonville, qui porta ce Marquisat à son mari *Adrien de Canouville.* Leur fille *Anne-Marie-Madelene de Canouville*, Dame de Grosménil, épousa 1°. *Robert le Roux*, Baron d'Esneval; & 2°. en 1700 N..... de Montholon, premier Président du Parlement de Rouen. *Voyez* ROUX-D'ESNEVAL & MONTHOLON; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631, tué devant Lerida; — 3. LOUIS, Seigneur de la Chapelle, pere de la Présidente de Vernoüillet, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec N... de Lanquetot, son cousin-germain, servant tous deux d'Aides-de-camp de feu M. le Prince; — 4. CHARLES, Seigneur Destalleville, quatrieme Président à Mortier de sa famille; — 5. GEORGES, Seigneur d'Estouteville & de Savary, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aux lignes d'Arras en 1654; — 6. RAOUL, Conseiller Clerc, Doyen de la Cathédrale de Rouen; — 7. & JACQUES BRETEL, Commandeur de Malte. Il donna des preuves de sa valeur & de son habileté en quantité d'occasions, fut pendant plus de dix ans Général des Vénitiens en Candie, & fut depuis envoyé Ambassadeur extraordinaire de France à la Cour de l'Empereur.

Branche des Seigneurs DE LANQUETOT.

III. CLAUDE DE BRETEL, Seigneur de Lanquetot, second fils du Président de Lanquetot & de *Françoise le Roux*, épousa *Madelene Maignart*, fille de *Charles*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, d'une famille ancienne & des plus puissantes de la Province. Il y en a eu dans l'Echiquier de 1499. Elle a donné depuis ce tems plusieurs Présidens à Mortier, plusieurs Chevaliers de Malte, quantité d'Officiers de valeur & de mérite. Le Marquis *de la Vaupaliere*, Maréchal-de-camp des Armées du Roi en Janvier 1770, Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1767, marié depuis 1766 à *N.... de Clermont-Reynel*, veuve, avec un fils du Comte de *Tessé-Matignon*, est de la famille des *Maignart*. Voyez MAIGNART. CLAUDE BRETEL eut de ce mariage deux garçons & deux filles. Un des garçons fut tué à la bataille de Nortlingue, avec son cousin LOUIS BRETEL, Seigneur de la Chapelle; l'autre épousa *Louise de Cleremartel*, sœur du Comte de *Clere*, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, & du Marquis d'*Arcy*, aussi Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Duc de Chartres, & Ambassadeur en Savoye. MARIE BRETEL, l'une des deux filles, épousa *Adrien de Monchy*, Seigneur de Nesmond, Bascler, Franqueville, *&c.* d'une illustre & ancienne Maison, dont étoit le Maréchal d'*Hocquincourt.* De ce mariage sont sortis Messieurs *de Monchy* d'aujourd'hui, & une Dame d'*Osonville-Vieux-Pont*, dont le mari étoit d'une famille de la premiere antiquité. La seconde appellée FRANÇOISE BRETEL, mariée à *Pierre de Canouville*, Seigneur du Mesnil-au-Vicomte. *Voyez* CANOUVILLE. Les armes de *Bretel-de-Lanquetot* sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'or en chef, & accompagné de trois molettes d'azur, & chargé d'une couleuvre d'argent contournée.*

*BRETEUIL, Terre dans le Beauvoisis, érigée en *Marquisat* en faveur

de FRANÇOIS-VICTOR LE TONNELIER-DE-BRETEUIL, mort en 1743, Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre. *Voyez* TONNELIER. La Terre *de Breteuil* a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui fleuriſſoit ſous le regne des Rois ROBERT & HENRI I. Les Seigneurs de ce nom prenoient le titre de *Comtes*, & cette maiſon s'eſt éteinte au milieu du treizieme ſiecle.

— BRETIGNERES (de): Famille originaire de Normandie. On trouve SIMON DE BRETIGNERES, célebre Avocat au Parlement de Rouen, qui plaida en 1563 devant le Roi CHARLES IX, lorſque ce Prince y fut déclaré majeur. Il eut, entr'autres enfans, — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JACQUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE BRETIGNERES, auſſi Avocat au Parlement de Rouen en 1570, eut de *Thomine de Quinceſtre*, ſon épouſe, deux garçons. L'aîné nommé

FRANÇOIS DE BRETIGNERES, auſſi Avocat au Parlement de Rouen, pourvu le 6 Septembre 1613 de la charge de Procureur-Général au même Parlement, & reçu le 26 Novembre ſuivant, eut cette charge de la Reine-Mere, à la recommandation du Maréchal *de Baſſompierre*, pour lequel il avoit plaidé au Parlement de Rouen. La Province de Normandie paya pour lui les vingt mille livres qu'il devoit donner à la veuve de *Nicolas le Jumel*, ſon prédéceſſeur. Il mourut en 1632, & avoit épouſé *Louiſe de Pleurre*, fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Deniſe le Prêtre*. Elle teſta le 9 Mai 1652. De ce mariage naquirent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie, marié, & dont la poſtérité eſt éteinte.

PIERRE DE BRETIGNERES, Sieur de la Pertuiſiere, Conſeiller au Parlement de Paris le 6 Février 1651, mort le 19 du même mois 1696, âgé de 74 ans, & inhumé à S. Sulpice, avoit épouſé le 8 Août 1654, *Marthe Petiny*, fille de *François*, & d'*Anne le Queſne*, morte le 19 Septembre 1687, âgée de 53 ans, dont

PIERRE DE BRETIGNERES, II. du nom, Sieur de la Pertuiſiere, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris le 6 Mai 1688, Conſeiller au Grand Conſeil le 2 Mars 1694, qui ſe démit de cette charge au mois de Mai 1619. Il avoit épouſé 1°. *Marie d'Alençon*, fille d'*Antoine*, Sieur de Saucouſe, Contrôleur-Général de la maiſon de GASTON, Duc d'Orléans, & de *Marie de Corberon*, morte en couches le 23 Décembre 1691; 2°. en Mai 1696, *Marie-Madelene Duret*, fille d'*André*, Conſeiller au Châtelet, morte le 23 Juillet 1699, âgée de 28 ans; & 3°. en Septembre 1705, *Louiſe-Françoiſe Chevalier*, fille de *François*, & de *Louiſe-Catherine Carchaut*. Du premier lit eſt née une fille morte jeune; du ſecond, — 2. PIERRE-JACQUES, qui ſuit; — 3. & une fille morte. Du troiſieme ſont iſſus en 1711, deux fils jumeaux, morts en naiſſant, & trois filles mortes.

PIERRE-JACQUES DE BRETIGNERES, né le 28 Mai 1697, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Février 1726, a épouſé 1°. le 4 Mars de la même année, *Florence-Anne le Comte*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & d'*Anne-Julienne Lottin-de-Charny*; & 2°. en Avril 1744, *Charlotte de Sauvion*, fille de *Jean-Charles*, Préſident en la Cour des Aides de Paris, & de *Madelene de la Vigne*. Il a eu du premier lit: — 1.

FRANÇOISE, mariée à *Alexandre-François de Murard*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président en la troisieme Chambre des Enquêtes, mort en Août 1753, laissant trois filles; & du second lit: — 2. ANNE-CHARLES-RENÉ DE BRETIGNERES-DE-SAINT-GERMAIN, né le 29 Juillet 1745, Conseiller au Parlement de Paris le premier Mars 1765; — 3. & une fille morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES DE BRETIGNERES, Sieur de la Pertuisiere, second fils de SIMON, Trésorier de France à Rouen, vivoit en 1570. Il avoit épousé *Marguerite Dery*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Rouen, laquelle se remaria à *Jacob le Roux*, Sieur de Touffreville, Conseiller au même Parlement. Les enfans de son premier mari furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MADELENE, mariée le 16 Juin 1618, à *Jacques-Paul Anfrie-de-Chaulieu*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, — 3. & CATHERINE, mariée le 9 Janvier 1637, à *Gilles de Giverville*, Sieur de Glatigny, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen.

JACQUES DE BRETIGNERES, II. du nom, Conseiller au Grand Conseil le 4 Janvier 1633, mort en 1671, avoit épousé 1°. *Anne Boulanger*, fille d'*Eustache*, Secrétaire du Roi, & de *Claude Picot*; & 2°. *Charlotte de Gray*, morte le 27 Juillet 1698, & inhumée à Sainte Marguerite. Du premier lit naquit JACQUES, qui suit; & du second, JACQUES-ETIENNE, Chanoine de la Sainte Chapelle de Vincennes, à qui *Eustache Thibeuf* donna la Terre de Saint-Germain près Corbeil.

JACQUES DE BRETIGNERES, Conseiller au Grand Conseil le 10 Septembre 1677, mourut sans alliance le 15 Juillet 1716. Les armes: *d'or, à trois roses de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

— BRETON (le); suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille noble est des plus anciennes; cependant on n'en remonte la filiation qu'à LOUIS LE BRETON, Ecuyer, Seigneur de Brichantel & de la Perriere, qui épousa Demoiselle *Catherine Duplessis*, dont il eut PIERRE LE BRETON, qui par contrat passé le 3 Mai 1559 sous le scel de la Châtellenie de Verets, épousa *Jeanne de Nossay*, fille d'*Antoine de Nossay*, Seigneur de Lieres, & de *Guillemette Baudet*, Dame de Terignay & de Lassay. De ce mariage naquit JEAN LE BRETON, Seigneur Dupuy, qui par contrat passé à Loches le 10 Novembre 1597, épousa *M..... Mutault*, fille de *Gilbert Mutault*, Seigneur de Conternon, & de *Marguerite Dubreuil*, en présence de JEAN LE BRETON, nommé à l'Archevêché de Bordeaux, d'ADRIEN LE BRETON, Seigneur de Chanceaux, & d'HECTOR LE BRETON, Seigneur de Gaumont, cousins paternels. Ils eurent pour enfant GILBERT LE BRETON, Seigneur Dupuy, Capitaine & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Gouverneur de la Ferté-Arnault, lequel fut marié trois fois; 1°. en 1628, le 26 Novembre à *Claude Romanette*, morte sans enfans; 2°. à *Madelene d'Archambault*, sœur de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli de Châtillon-sur-Indre, morte sans postérité; & 3°. par contrat du 15 Avril 1646, devant *Claude Cordier*, No-

taire à Nogent-le-Roi, à *Elizabeth Havart de Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de Dame *Madelene de Salton*, en présence de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli d'Epée dudit Châtillon, & de *Jean-François d'Archambault*, Capitaine au Régiment *de Vaubecourt*, & Aide-de-camp du Roi. De ce dernier mariage il a eu François le Breton, Seigneur Dupuy & de Châteauroux, né le 9 Septembre 1651, marié par contrat passé devant *le Clerc*, Tabellion, sous le scel de Montfort-Lamaury à Mittainville le 14 Novembre 1696, avec *Julienne-Charlotte de Saint-Pol*, veuve de *Gilles du Quesnoy*, Seigneur de Mezieres. Ledit François le Breton *de Châteauroux*, fut Major du Régiment étranger du Monroux, & laissa pour fils unique Gabriel-François le Breton de Chateauroux, qui par contrat de mariage passé à Epernon le 25 Octobre 1730, épousa *Jeanne-Françoise Olivier*, dont il eut Jeanne-Julie le Breton de Chateauroux, décédée sans alliance. Sa succession paternelle a passé à Messieurs d'*Archambault*, comme descendans de *Nicolas Havart de Senantes*.

— BRETON (le), Seigneur de la Doineterie, anciennement du surnom d'Envrich : Famille maintenue dans sa Noblesse en 1716, de laquelle étoient Jean le Breton, Archevêque de Bordeaux, mort en 1591 ; & Hector le Breton, Ecuyer, Seigneur de la Doineterie & de la Chesnay, qui servit pendant quarante-huit ans les Rois Henri IV. & Louis XIII. Ce dernier Monarque, en considération des services recommandables qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, lui permit d'ajouter à ses armes, qui étoient : *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois colombes d'argent, deux en chef & une en pointe, celles du chef affrontées ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant de gueules, un écu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or, à un filet de sable pour bordure*, au lieu & place de l'*étoile d'or*, qui étoit en cœur.

— BRETON (le), Seigneur de la Livournerie, la Vallette, & de la Marre en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Coutances : Famille noble de laquelle étoit Marie le Breton, de la ville de Coutances, mariée le 15 Juillet 1671, avec *Gilles de Cussi*, Seigneur de Belleval. Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, rangées en face, & accompagnées de trois écussons de gueules, deux en chef & un en pointe.*

— BRETON (le), en Franche-Comté, famille Noble qui demeuroit à Salins dans les treizieme & quatorzieme siecles, & qui a fini à Guyette le Breton, laquelle disposa de ses biens au mois de Novembre 1336, en faveur de *Roland Baudouin*, son allié.

— BRETONNIERE (la), famille qui a donné un Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts du Royaume, dans Pierre de la Bretonniere, Chevalier, Seigneur de Warty, qui fut en grand crédit auprès du Roi François I. & exerçoit encore sa charge en 1543. Jean de la Bretonniere, qui vivoit en 1263, est le premier dont il soit fait mention. Joachim de la Bretonniere, issu de lui au quatrieme degré, Chevalier, Seigneur de Warty, quitta le nom de la Bretonniere, & étoit mort en 1456. Philippe de Warty, son fils, Seigneur dudit lieu, Che-

valier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1581, eut pour héritiere sa sœur FRANÇOISE DE WARTY. Les armes : *de gueules, à cinq fusées d'or posées en bande.*

* BRETTEVILLE. *Voyez* BRIQUEVILLE.

* BREVANT, Seigneurie en basse Normandie, qui a donné le nom à une branche éteinte de la Maison de la Luzerne-Beuzeville, une des plus anciennes de la Province. *Voyez* LUZERNE.

— BREVEDENT, en Normandie: cette famille est divisée en deux branches principales, qui ont la même origine, avec des différences dans les armes, dont on trouvera l'explication d'après la Généalogie dressée sur titres que nous allons donner, & qui nous a été envoyée par une personne de considération & digne de foi.

VALERIEN DE BREVEDENT, suivant les titres qui ont été produits par la famille, vivoit en l'an 1289, ce qui est prouvé par un accord fait en l'an 1404, entre MOREL DE BREVEDENT d'une part, & *Jean du Mesnil* de l'autre, au sujet du Fief *Painel*, ledit MOREL DE BREVEDENT le possédant depuis VALERIEN DE BREVEDENT, à qui le Roi en avoit fait don en 1289.

VALERIEN DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*, au moyen de la donation que le Roi lui fit en 1289 de ce Fief, fut pere de MOREL, qui suit. MOREL DE BREVEDENT, I. du nom, Seigneur de Painel, fut pere de ROBERT, qui suit. ROBERT DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, fut pere de MOREL DE BREVEDENT, II. du nom, qui soutenoit le procès contre *Jean du Mesnil*, en 1404, au sujet du Fief *Painel*. Il fut pere de JEAN DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, qui épousa la sœur de *Jean du Mesnil*, & céda tous ses droits sur les Fiefs qui faisoient la contestation.

On lit dans l'*Histoire* de la Maison de *Harcourt*, par *la Roque*, tome IV. *pag. 1645*, que RICHARD DE BREVEDENT étoit au nombre des Ecuyers employés à la guerre en 1285.

BREVET DE BREVEDENT, Ecuyer, vivoit l'an 1395, qu'il paya une rente de 24 livres à la Duchesse d'Orléans. Il fut marié deux fois, 1°. à *Marguerite de Bray*, fille de *Nicolas*, morte sans enfans; & 2°. à *Jeanne la Pipart*, Dame de Maneville-la-Pipart, dont: — 1. RICHARD, Ecuyer, qui fut dispensé de foi & hommage, *étant de présent occupé dans le fait des guerres*, disent les Lettres données par le Roi le 18 Octobre 1449; — 2. JEAMET, qu'on croit avoir formé la branche cadette; — 3. & JEAN.

La filiation peu suivie jusqu'à présent par le malheur des guerres, la perte des papiers & des titres, n'est bien prouvée que depuis CARDIN DE BREVEDENT, qui vivoit le 2 Juillet 1450, & qui rendit cette année là foi & hommage au Roi, pour un tiers de Fief *de Haubert*, assis dans la Vicomté d'Auge. Les preuves en furent faites en 1596 devant HENRI IV. d'après les enquêtes & le témoignage des anciens du lieu *du Pin*, joignant la paroisse de *Brevedent*, en foi de quoi le Roi HENRI IV. fit délivrer des Lettres de *confirmation de Noblesse très-honorables* pour la famille, puisqu'il y est dit *qu'elle descend de la Maison DE BREVEDENT, longue ancienneté, Noble, domiciliée en la Seigneurie de Brevedent, joignant ledit lieu du Pin jusqu'à environ cinquante ans, que ladite Seigneurie seroit sortie par*

échange des mains de JACQUES DE BREVEDENT..... *que la famille dudit* DE BREVEDENT *dès long-tems reconnue pour ses services, par les feus Rois nos prédécesseurs, & dès le regne du feu Roi, d'heureuse mémoire,* PHILIPPE-AUGUSTE, *dit le Conquérant, mais par l'injure des tems, guerres Angloises, & minorité de ses prédécesseurs, partie de Chartre, titres, & renseignemens de sa Généalogie & extraction, seroit perdue, & partie tirée des mains de sondit pere par les Seigneurs du Pin, &c.* Ceci est copié mot pour mot des Lettres de confirmation de Noblesse accordées par le Roi HENRI IV. à JEAN DE BREVEDENT-DU-BOCCAGE, l'an 1596. Il n'est point dit dans la Requête présentée à HENRI IV. qu'elle étoit la femme de CARDIN DE BREVEDENT, mais ils étoit pere de ROBERT. ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, faisant profession des armes, épousa *Lucette le Foretier;* & en eut JEAN DE BREVEDENT, I. du nom, Ecuyer, marié à AGATHE DE BREVEDENT sa cousine, dont JEAN DE BREVEDENT, II. du nom, sieur du Boccage & de Saint-Nicot, le même qui obtint du Roi HENRI IV. les Lettres de *confirmation de Noblesse ancienne*, citées ci-dessus, & qu'on a mal-à-propos prises pour des *Lettres d'annoblissement*, cette famille n'ayant jamais dérogé. Le Roi fit don à ce JEAN DE BREVEDENT de 104 livres de rente, pour le dédommager des pertes faites par le pillage de sa maison. Il fut pere de JEAN DE BREVEDENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Caneuvre, vivant en 1618. Il eut plusieurs enfans, entr'autres CHARLES, qui suit.

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, épousa *Catherine de Nollent*, dont GABRIEL DE BREVEDENT, qui a servi dans la Compagnie des Gendarmes : il épousa *Marie du Val*, & en eut JEAN DE BREVEDENT, IV. du nom, Ecuyer, Sieur du Plessis, Garde de Marine le 10 Septembre 1681, commandant un bâtiment avec lequel il gardoit la côte de Normandie en 1690 & 1693, Capitaine-général des Gardes-côtes de Honfleur le 21 Mai 1719. Il avoit épousé *Françoise le Doyen*, fille de *Henri le Doyen*, Ecuyer, Sieur d'Aubeuf, & de *Marie Haguelon*, dont il a eu ESPRIT-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, & Seigneur d'Ablon près le Pont-Audemer; il a servi dans les Chevaux-Légers de la garde du Roi en 1744, & a épousé *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Guillaume de Manoury*, Ecuyer, & de *Marie-Thérese le Sueur*, dont LÉON-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, né le 29 Juillet 1746, reçu Page du Roi à la petite Ecurie, sur ses preuves de Noblesse en 1762.

Branche cadette.

Cette branche compte au nombre de ses aïeux JEAMET & CARDIN DE BREVEDENT. Il est vraisemblable qu'elle descend du dernier qui doit être le chef des deux branches, & pere de ROBERT. ROBERT DE BREVEDENT fut en grand crédit auprès du Cardinal d'*Annebault*, & épousa D[elle] *Huaut*, d'une bonne famille de Paris, dont il laissa quatre fils & deux filles : — 1. DENIS, Sieur de Vanicroq, Abbé de Spire, Conseiller Clerc au Parlement de Rouen, mort le 12 Juillet 1542, & inhumé dans la paroisse de S. Sauveur de Rouen, où est le tombeau de cette famille, Voyez *Histoire de*

de Rouen, tome II. *pag.* 293.—2. JACQUES, qui suit;—3. MARCEAU, Religieux; — 4. N...... mort écolier; — 5. MARIE, femme de *Jean Guerot*; — 6. & AGATHE, femme de JEAN DE BREVEDENT, I. du nom, Sieur de Caneuvre, son parent, dont il est fait mention ci-dessus.

JACQUES DE BREVEDENT, Conseiller au Parlement en 1534, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1547, mort en 1580, avoit épousé *Marie des Champs*, dont: — 1. DENIS, Abbé de la Trappe, mort le 21 Juillet 1573; — 2. RENÉ, Sieur de Vanicroq, l'un des douze Capitaines de la ville de Rouen, lequel est rappellé dans les Lettres *de confirmation d'ancienne Noblesse* de 1596; — 3. JEAN, qui suit; — 4 & 5. autre JEAN, dit *le Jeune*, & LOUIS, morts jeunes; — 6. — MARIE, femme de *Vincent le Tellier*, Ecuyer, Sieur du Mesnil; — 7. ANNE, femme de *Robert Cavelier*, Ecuyer, Sieur de Vilquier, morte le 31 Janvier 1600. De cette alliance descendoit feu M. *Potier-de-Novion*; — 8. & CATHERINE, femme de *Georges Langlois-de-Motteville*.

JEAN DE BREVEDENT, dit *l'aîné*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen par la résignation de son pere en 1668, épousa *Marie Gontren*, fille unique de *Clément Gontren*, Ecuyer; il est mort en 1690, laissant: — 1. JEAN-JACQUES, qui suit; — 2. MARC-ANTOINE, auteur du rameau de Saint-Martin, rapporté ci-après; — 3. FRANÇOIS, auteur du rameau de Sahurs, aussi rapporté; — 4. DIANE, femme de *François Prévôt*, Seigneur de Cocherel; — 5. MADELENE, femme, en premieres noces de *N... du Bois*; & en secondes noces, du Baron *de Saint-Remy*; — 6. & MARGUERITE, femme du sieur *de Creny*.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur des Cateliers & d'Oiselle, épousa *Marguerite de Caradas*, dont il eut trois fils & deux filles. L'aîné, ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, marié à *Susanne de Biville*; de cette alliance vint LÉONOR DE BREVEDENT, Ecuyer, qui pour s'être battu en duel, fut obligé de passer en Lorraine, où il a épousé *Charlotte*, fille naturelle & reconnue du Duc CHARLES DE LORRAINE, dont il a eu BERNARDIN-AUGUSTE DE BREVEDENT, Ecuyer, vivant en 1760, sans être marié.

Rameau de SAINT-MARTIN.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, I. du nom, second fils de JEAN & de *Marie Gontren*, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1600, & mourut en 1637. Il eut de *Jeanne le Blanc* son épouse, fille de *Pierre le Blanc*, Ecuyer: — 1. MARC-ANTOINE, qui suit; — 2. CHARLES, auteur du rameau de Giverni, rapporté ci-après; — 3. & CATHERINE, femme de *Gilles-Eudes*, Ecuyer, Sieur *de Berengeville*.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de la Houssaye, Conseiller au Parlement de Rouen en 1637, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1650, mourut en 1679. Il avoit épousé *Catherine le Roux*, fille de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgtheroude & de Saint-Aubin, & de *Marie Cavelier*, dont neuf enfans, entr'autres, — 1. MARC-ANTOINE, qui suit; — 2. FRANÇOISE, femme de *Samson Vaignon*; — 3. CATHERINE,

femme de *Nicolas Pulchot*; — 4 & 5. deux filles Religieuſes ; & quatre garçons morts jeunes.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1668, a ſuccédé à ſon pere dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1679; il eſt mort en 1689, & a eu de *Marie Loquet* ſon épouſe, cinq enfans, ſçavoir: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *M. de Piennes*; & les trois autres morts ſans enfans.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin & de la Houſſaye, a épouſé en 1736, *N.. de Bontrand*, dont une fille unique, ANNE DE BREVEDENT, femme de *N... le Sens*, Sieur de Morſan, veuve ſans enfans depuis 1765.

Rameau de GIVERNI.

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Giverni, ſecond fils de MARC-ANTOINE, I. du nom, & de *Jeanne le Blanc*, Maître des Comptes à Rouen, épouſa *Anne Dorat*, fille de *N... Dorat*, Ecuyer, & d'*Antoinette le Grand*, tante de Meſſieurs de Saint-Conteſt & de Courteilles, dont CHARLES-DENIS DE BREVEDENT, Ecuyer, marié à *Marie de la Poterie*, fille de *Louis de la Poterie*, Ecuyer, & de *Marie-Andrieu*, dont il a eu cinq filles; une ſeule a été mariée, ſçavoir: MARGUERITE-CATHERINE DE BREVEDENT, femme en 1714, de *François de Croiſmare*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie, morte le 31 Décembre 1764.

Rameau de SAHURS.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, troiſieme fils de JEAN, & de *Marie Gontren*, épouſa en 1616, *Marie Romé*, fille de *Laurent Romé*, Seigneur de Frequinne, & de *Marguerite de Hatty*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & ANGÉLIQUE, femme de *N... de Pardés-Moulinos*.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, épouſa en 1666, *Marie Bras-de-chol*, fille de *François*, & de *Marie Beſoches*, dont: — 1. HENRI, qui ſuit, — 2. & N..., femme de *N... du Four*.

HENRI DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Sahurs & de Berville, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1683, épouſa *Anne Maignard*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Bernieres, & de *Marie Coquerel*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE-HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1695, Page du Roi à la petite Ecurie en 1702, mort à Landau, Cornette de Cavalerie; — 3. PIERRE-LOUIS, Chevalier de Malte en 1695; auſſi Page du Roi à la petite Ecurie, Commandeur, Grand Bailli de la Morée & de Saint-Jean de Latran en 1762, connu ſous le nom du *Bailli de Sahurs*; — 4. & LOUIS-PIERRE, Chevalier de Malte en 1699, mort.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Sahurs, de Berville & de Bardouville, épouſa *Suſanne Planteroſe*, dont: — 1. HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. SUSANNE, femme de *Claude-Pierre*

Estieure-de-Geffosse, Conseiller au Parlement de Rouen en 1728, pere de M. de Tremanville, Enseigne de Gendarmerie en 1764; — 3. & LOUISE-CATHERINE, femme de *N... du Tot*, Comte de Varneville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant des Gardes-du-corps, mort sans enfans.

HENRI-FRANÇOIS DE BREVEDENT, Ecuyer, a épousé *N... Mouret-du-Pont*, dont il a un fils vivant en 1763. BREVEDENT-*du-Boccage*, Seigneur d'Ablon près le Pont-Audemer, porte : *d'azur, à la croix ancrée d'or; au chef d'argent, chargé de trois anilles de sable.* Et BREVEDENT-*de-Saint-Martin & de Sahurs*, porte : *d'argent, à trois anilles de sable, au chef d'azur, chargé de cinq besans d'or.*

* BREVES en Nivernois, Diocèse d'Auxerre : Terre & Seigneurie portée en mariage par ANNE DE NOURRY à *Jean Damas*, Seigneur de Montagu, trisaïeul de FRANÇOIS DE DAMAS, Seigneur de Montagu, trisaïeul de FRANÇOISE DE DAMAS, mariée à *Denis Savary*, Seigneur du Pont, laquelle hérita des Terres de *Breves* & de Maulévrier. La Seigneurie de *Breves* unie aux fiefs & Seigneuries de *Sardy-lès-Forges*, & de *Guyot de Mery* fut érigée en *Comté* en 1625, en faveur de FRANÇOIS SAVARY, Marquis de Maulévrier. *Voyez* MAULÉVRIER.

— BRÉVILLE : c'est une famille noble de Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. *La Roque*, dans son *Histoire* de la Maison *de Harcourt, p. 805*, dit qu'HENRI DE BRÉVILLE tenoit un fief à Bréville l'an 1389. Les armes : *de gueules, à trois roses d'argent, les deux premieres sur le chef qui est de sable, & l'autre en pointe.*

— BRÉVILLY, ou BREUSLY, ou BRUSLY, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. Le même *la Roque*, dans son *Hist.* de la Maison *de Harcourt*, dit qu'on trouve vers l'an 1400, ISABEAU DE BREUILLY, femme de *Guillaume de Thieuville*. Messire RAOUL DE BREUILLY étoit nommé comme parent de la Maison de Briqueville en 1523. Messire GUILLAUME DE BREULLY, Chevalier, avoit pour femme *Guillemette d'Esquay*, vers la fin du quinzieme siécle. *Gabriel du Moulin*, dans son *Histoire* de Normandie, parle de Monsieur RAOUL DE BRUSLY, Chevalier-Banneret, & de Monsieur GUILLAUME DE BRUSLY, aussi Chevalier-Banneret, qui portoient pour armes : *d'azur, au chef cousu de gueules, au lion d'or couronné, brochant sur le tout.*

— BREUL (du) en Bugey.

I. JEAN DU BREUL, Damoiseau, vivant l'an 1300, eut pour femme *Catherine de Surron*, fille de *Guillaume de Surron*, Damoiseau, & sœur de *Jean & Girard de Surron*, Damoiseaux, avec lesquels il eut différend pour le reste de la dot de leur sœur l'an 1345. De ce mariage sortirent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ÉTIENNE, Damoiseau, vivant en 1336; — 3. PIERRE, Damoiseau, qui fit hommage avec ÉTIENNE DU BREUL, son frere, l'an 1336. Il épousa *Blanche de Saint-Julien*, fille de *Hugues de Saint-Julien*, Chevalier, dont il eut HENRIETTE DU BREUL, morte sans alliance; — 4. GUILLAUME, Damoiseau, mort sans enfans l'an 1391; — 5. ANTOINE, Chevalier; — 6. & MARGUERITE, dont l'alliance est ignorée.

II. JEAN DU BREUL, II. du nom, Damoiſeau, fit hommage à *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars l'an 1373, & laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HUGONIN, Seigneur de Corlier, qui fit branche rapportée ci-après ; — 3. & ANTOINE, décédé ſans alliance.

III. FRANÇOIS DU BREUL, Damoiſeau, fit hommage au Sire *de Thoire* & de Villars l'an 1399, & depuis il paſſa le même hommage le 4 Novembre 1408, tant pour lui que pour HUGONIN DU BREUL, ſon frere. Il épouſa *Marie de Vins*, dont il eut : — 1. BARTHELEMY, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, mort ſans hoirs ; — 3. & JEANNE, dont on ignore l'alliance.

IV. BARTHELEMY DU BREUL, Chevalier, mourut avant ſon pere, laiſſant pluſieurs enfans, tous décédés auſſi ſans poſtérité, ſçavoir : — 1. PIERRE, Chevalier ; — 2. JEAN, Damoiſeau ; — 3. LUC, Religieux à Nantua en 1474 ; — 4 & 5. JEANNE & ANNE, mortes jeunes.

Seconde Branche.

III. HUGONIN DU BREUL, Seigneur de Corlier, ſecond fils de JEAN II. du nom, Damoiſeau, épouſa l'an 1427, *Guygonne de Chatard*, ſœur de *Humbert de Chatard*, Prieur de Gigny en Comté, & fille de *Pierre de Chatard*, Seigneur de Mirigna en Bugey, & de *Jeannette de Verney*, à cauſe de laquelle alliance les deſcendans écartellerent leurs armes de celles de *Chatard*. Il teſta l'an 1458, laiſſant une grande poſtérité : — 1. PHILIBERT, qui ſuit : — 2. ÉTIENNE, Religieux à Nantua & Prieur de Saint-Alban ; — 3. PIERRE, Chevalier, vivant l'an 1455 avec *Guillemette de l'Iſle*, ſa femme, dont il laiſſa deux filles, HENRIETTE DU BREUL, femme de N....... Seigneur *de la Rochette*, en Savoye ; & ANNE DU BREUL, dont on ignore l'alliance ; — 4. autre PIERRE, dit *le Jeune*, Grand-Vicaire & Infirmier en l'Egliſe de Nantua, puis Grand-Prieur de *Saint-Claude* l'an 1476 ; — 5. PHILIPPINE, femme du Seigneur *de Charno*, en Comté ; — 6, 7 & 8. BEATRIX, JEANNE & FRANÇOISE.

IV. PHILIBERT DU BREUL, Chevalier, Seigneur de l'Iſle en Bugey, prit pour femme *Anne de la Baume*, fille de *Guillaume de la Baume*, Seigneur de Perès, & de *Louiſe de Genoſt*. Il vivoit avec elle en l'an 1480, & en eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. MAXIME, Religieux & Chambrier de Nantua ; — 3. FRANÇOIS, Religieux & Aumônier à Saint-Claude, puis Sacriſtain à Nantua, & Prieur dudit Nantua l'an 1537 ; — 4. LOUISE, Religieuſe dans la Chartreuſe de Salettes en Dauphiné ; — 5. PHILIBERTE, Religieuſe au même lieu ; — 6. JEANNE, femme 1°. en 1481, de *Claude Corneys*, Seigneur de Montarfier en Bugey ; & 2°. le 19 Février 1509, d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches & Gouverneur de Nice, fils puîné d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches & *de Meraudes de Chales* ; — 7. & ANTOINETTE, morte fille.

V. CLAUDE DU BREUL, Seigneur de l'Iſle, de Montarfier & de Chenavel, fut marié deux fois ; 1°. le 22 Septembre 1483 avec *Louiſe de Rogemont*, fille de *Claude de Rogemont*, Co-Seigneur de Verneaux ; & 2°. l'an 1501 avec JEANNE *de Malain*, Dame de Montbarré, fille de *Philibert de Malain*, Seigneur de Montbarré, & de *Simonne d'Amanges*, ſon épouſe. Il

testa l'an 1560, laissant du premier lit : — 1. ANTOINETTE, femme en 1516 d'*Amé de Saconay*, Seigneur d'Ogny, fils de *Guillaume*, Seigneur *de Saconay*, & de *Marie d'Estrée*, son épouse. Il étoit lors veuf de JACQUEMETTE *du Nam*, dont il avoit pour fils *Marin de Saconay*, dont nous parlerons ci-après ; — 2. BERTRAND, qui suit ; — 3. ÉTIENNE, Chevalier, mort sans alliance ; — 4. PIERRE, Sacristain de Nantua en 1544, puis Prieur dudit lieu en 1548 ; — 5. MARIE, Religieuse en la Chartreuse de Salette ; — 6. JEANNE, femme de *Humbert de Chissé*, Ecuyer, Seigneur de Polinge en Genevois ; — 7. MARGUERITE, Religieuse à Neufville en Bresse ; — 8. PERONNE, femme 1°. de *Humbert de Feillens*, Seigneur de Chanay, second fils d'*Antoine de Feillens*, Seigneur de Vologna & de *Claudine de Colombier ;* & 2°. d'*Alexandre de la Charme*, Seigneur de Pirajoux ; — 9. & ANNE, femme de *Marin de Saconay*, son neveu, Seigneur d'Ogny, veuf de *Girarde de Châtillon-de-Michaille*, & fils d'*Amé de Saconay*, Seigneur d'Ogny, mari d'ANTOINETTE DE BREUL, sa sœur consanguine, & de *Jaquemette du Nam*, sa premiere femme.

VI. BERTRAND DU BREUL, Seigneur de la Bastie-sur-Cordon, l'Isle, Espeysolles, le Chastelard, Montarfier, Chenavel, *&c.* Conseiller & Maître-d'Hôtel de S. A. R. de Savoye, fut marié l'an 1535 avec *Louise du Chastelard*, fille & héritiere d'*André*, Seigneur *du Chastelard* & d'Espeysolles, & de *Marguerite de la Vernée*, dont : — 1. FRANÇOIS, mort jeune ; — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. MARIE, Religieuse à Neufville en Bresse, puis Prieure de Blye en 1570 & 1585 ; — 4. ADRIENNE, mariée deux fois, 1°. avec *Jean de Châtillon*, Seigneur du Chastelard en Semine, de la Maison de *Châtillon-de-Michaille ;* & 2°. avec *Jean de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, Gouverneur de Savoye, fils puîné de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*, son épouse ; — 5. ÉTIENNETTE-FRANÇOISE, mariée trois fois ; 1°. avec *Aynard de Molon*, Seigneur de Villereversure, fils de *Jean de Molon*, Seigneur de Montberthod, & de *Louise-Alix de Gerbais*, sa seconde femme ; 2°. avec *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neufville, veuf d'*Aynarde de Maubec*, & fils de *Philibert de Molan*, & de *N..... d'Esquierre*, son épouse ; & 3°. avec *Claude de Mareste*, Seigneur de Chavanes en Bresse ; — 6. & PHILIBERTE, femme de *Philibert de Pingon*, Baron de Cusy, Conseiller d'Etat, & Grand-Référendaire de Savoye, fils de *Louis*, Seigneur *de Pingon*, & de *Françoise de Chabuc*.

VII. ANTOINE DU BREUL, fut premierement Prieur-Commendataire de Nantua & de S. Nithier de Clervaux en Montagne, puis par le décès de son frere aîné, devint Seigneur de Montbarré, de l'Isle, & de *la Bastie-sur-Cordon*, & ce fut en sa faveur qu'à cette derniere Terre furent unies celles de *Chenavel*, l'*île de Barios*, *Chavagna*, & *Langes* en Bugey, & érigées en *Baronnie*, sous le nom de *la Bastie*, par Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoye, du 20 Décembre 1570. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, son Conseiller & premier Maître-d'Hôtel, & Commissaire-général des Guerres deçà les monts. Il épousa 1°. le 29 Avril 1571, *Claire Grimaldi*, fille de *Jacques Grimaldi*, Patrice de Gènes, Comte de *San-Pietro in arenâ*, & d'*Argentine Spinola ;*

& 2°. *Françoise de Seyturier*, veuve de *Jean de Montjouvent*, Seigneur du Chanay, & fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Françoise de Coucy*. De ce mariage il n'eut aucun enfant, mais du premier : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. BERTRAND, Baron de la Bastie, rapporté après son frere ; — 3. CLAUDINE, femme de *François de Rosset*, Seigneur de Morfontaine, fils de *Benigne de Rosset*, Seigneur de Morfontaine, & de *Guillemette de Capot-Burnaus* ; leur mariage est du 7 Juin 1602 ; — 4. EMANUELLE, femme de *François de Grenaud*, Seigneur de Montillet, fils de *Bertrand de Grenaud*, Seigneur de Montillet ; — 5. & MARIE, femme de *Baltazard*, Baron *de Gilly* en Savoye.

VIII. CLAUDE DU BREUL, Seigneur de Barmey, Chevalier des Ordres de S. Lazare & de S. Maurice en Savoye, fut marié trois fois ; 1°. avec *Peronne Dormy*, fille de *N.* . . . . . *Dormy*, Seigneur & Baron de Vinzelles en Mâconnois, & de *N.* . . . . *de Seyssel* ; 2° avec *Marie de Bordes* ; & 3°. avec *Anne du Saix*, fille de *Humbert du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Claudine du Pont*, de la Maison *de Mians* en Savoye, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint : — 1. FRANÇOISE, Religieuse à Marcigny. Et du second lit vinrent ; — 2. BERALD, qui suit ; — 3. ANDRÉ, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment d'Enghuien ; — 4. JEAN-AYMÉ, Religieux à Nantua ; — 5. CLAUDE ; — 6. JEANNE, Religieuse à Marcigny ; — 7. PERONNE, Religieuse Bernardine à Seyssel ; — 8. & ANGÉLIQUE, Religieuse de Sainte Ursule à Châtillon-lès-Dombes.

IX. BERALD DU BREUL, Seigneur de Saconay, épousa au mois de Janvier 1650, *Emerantiane de Moyria*, fille de *Claude*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Anne de Camus*, son épouse, dont il eut des enfans.

Branche DE LA BASTIE.

VIII. BERTRAND DU BREUL, quoique fils puiné d'ANTOINE, Baron de la Bastie & de *Claire Grimaldi*, sa premiere femme, son pere néanmoins ne laissa pas de lui donner la meilleure partie de ses biens, & entre autres les *Baronnies* de la *Bastie* & du *Chastellard*. Il fut marié deux fois, 1°. le 17 Novembre 1610, à *Jeanne d'Ugnie*, fille de *François*, Seigneur *d'Ugnie* & de la Chaux en Comté, & de *Rénée de l'Aubespin*, Dame de Varex ; & 2°. avec *Gabrielle d'Andelot*, veuve de *Jean-Jacques d'Urigny*, Seigneur de la Vernée, & fille de *Claude d'Andelot*, Baron de Pressia, & d'*Anne de Vaudrey*. Il eut du premier lit : — 1. CHARLES, décédé à Bourg, âgé de 7 à 8 ans ; — 2. ANNE, Religieuse en la Chartreuse de Salettes en Dauphiné ; — 3. LOUISE, Religieuse, puis Supérieure de Sainte Ursule à Bourg ; — 4. JEANNE-BAPTISTE, Religieuse au même lieu ; — 5. & CHARLOTTE. Et du second lit vint ; — 6. & autre ANNE. Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'or au griffon d'azur, qui est* du Breul ; *au 2 & 3 fascé d'or & de gueules de six pieces, à l'aigle d'azur couronné d'argent, brochant sur le tout, qui est* de Châtard.

— BREUIL (du), dans la Marche & en Bourbonnois, famille qui remonte sa filiation à

I. ANTOINE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, mort avec *Marie de la Motte*, sa femme, avant le 23 Juin 1549. De leur mariage naqui-

rent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. & PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qualifié dans une transaction qu'il fit avec son frere le 23 Juin 1549, sur le partage des biens de leurs pere & mere, prit le parti des armes à 18 ans, & servit dans l'Armée du Roi en Italie.

II. PIERRE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, rendit le 23 Juillet 1548, à *Gabriel du Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Bost & Maignat, aveu des héritages que PHILIBERT, son frere, lui avoit cédés dans la mouvance de Maignat, & mourut avant le 24 Mars 1579. Il avoit épousé avant le 23 Juin 1549 *Gabrielle de Ténelle* dont il eut : — 1. LÉONARD, qui suit ; — 2. & JEAN, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

III. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, d'Arfeville & de Védignac, acquit la Justice haute, moyenne & basse du lieu d'Arfeville & le village de la Vergne, paroisse de S. Sulpice, de *haut & puissant Seigneur*, Messire *Gabriel Foucaud*, Seigneur de Saint-Germain-de-Beaupré-de-Naillac, du Repaire, *&c.* Vicomte de Dougnon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majesté des ville & château d'Argenton, *&c.* par acte des 29 Septembre 1598, & 10 Novembre 1614. De son mariage accordé, avant le 24 Mars 1579, avec Jeanne du Peyroux il laissa : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, qui épousa par contrat du 17 Février 1620 (ou du 12 Décembre 1622, suivant un acte original du 30 Octobre 1623), *Catherine de Barbençois*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur des Roches & de la Faye, Gouverneur des Châteaux, Terre & Seigneurie de Dun, & d'*Anne de Sens*, & mourut avant le 30 Octobre 1623 ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. ÉTIENNE, Ecuyer, Sieur & Prieur de Châtelus-le-Marcheix ; — 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur & Prieur d'Ars ; — 5. & LÉONARD, Prêtre & Prieur d'Ars.

IV. FRANÇOIS DU BREUIL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil, de Védignac, de la Vergne & d'Arfeville, servit en qualité de Gendarme de la Compagnie du Maréchal *de Thémines* le 26 Octobre 1621, & fut l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie des Seigneurs *de Saint-Georges*, dans l'Armée d'Italie, suivant un certificat du Maréchal *de Créqui*, donné le 30 Septembre 1635. Il eut le 18 Août 1639, une commission du Roi LOUIS XIII. pour lever une Compagnie de cent hommes d'armes à pied, & fut qualifié par ce Prince le 18 Septembre 1640, *Mestre-de-camp du Régiment de Saint-Georges.* Il fut donataire de *Jeanne du Peyroux*, sa mere, par acte du 28 Mars 1637, & avoit épousé, dès le 28 Mai 1631, *Jacqueline Autier-de-Villemontée*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villemontée, & d'*Anne d'Escorailles*, Dame de la Grange. Il vivoit encore le 16 Février 1659, date du testament de sa femme, & eut pour enfans : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Vergne, qui servit d'abord en qualité de Chevau-Léger dans la Compagnie du Seigneur *de Beaupré*, suivant un certificat qu'il lui en donna le 25 Avril 1647, & fut Garde-du-corps du Roi dans la Compagnie de Noailles au mois de Juillet 1668 ; — 3. JEAN, Ecuyer, Sieur d'Arfeville, Lieutenant dans le Régiment de la Meilleraye, avant le 24 Mai 1652, & qualifié l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie du Seigneur *de Montaguilan*, dans un certificat que lui donna le 10 Novembre 1653,

le ſieur de Saint-Victor, Capitaine & Commandant du même Régiment de la Meilleraye, ſervoit en qualité de Cornette dans la Compagnie du Chevalier *de Birague* le 10 Janvier 1655, & fut bleſſé dangereuſement à la bataille des Dunes en 1658. Il avoit épouſé par contrat du 7 Octobre 1661, *Judith de la Foſſe*; mais on ignore s'il en eut des enfans; — 4. MARC, Ecuyer, Sieur de l'Eſcluſe, maintenu avec ſes freres PIERRE & JEAN, par Arrêt du Conſeil rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, dans leur Nobleſſe qu'ils avoient juſtifiée par titres depuis l'an 1544; — 5. JACQUES, Ecuyer, Prieur & Curé de Saint Etienne de Chauſſenat dans la Haute-Auvergne, ainſi qualifié dans un acte original du 6 Octobre 1675; — 6 & 7. MARGUERITE & GABRIELLE DU BREUIL, Religieuſes au Monaſtere de Brageac, Ordre de S. Benoît.

V. ETIENNE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Lourdoüeix-Saint-Pierre & de Védignac (qu'on croit être le même qui obtint le 3 Juin 1668, du Marquis de Châteaugay, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal de Cravates, un certificat portant *qu'il avoit ſervi dans ſa Compagnie en qualité de Chevau-Léger pendant huit mois*) épouſa par contrat du 17 Mai 1654, *Marie-Silvie de Saint-Mort* (aliàs *Saint-Maure*, *Sainte-Maure* & *Sainte-More*), fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Lourdoüeix, & de *Gilberte de N*... ſa veuve. Elle ſe remaria avant le 6 Octobre 1675, avec *Antoine de Villers*, Ecuyer, Sieur du Merger, Sous-Brigadier des Gardes de PHILIPPE, Duc d'Orléans, & eut de ſon premier mariage: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer; — 3. GABRIELLE, mariée par contrat du 6 Octobre 1675, à ETIENNE DU BREUIL ſon couſin, Ecuyer, Sieur de Gallemeau: il y eſt fait mention d'un LOUIS DU BREUIL, Ecuyer, Sieur de Nizerolles, dont on ne trouve pas la jonction avec ceux-ci, & qui ſemble être le même qu'un *Sieur* DU BREUIL DE NIZEROLLES, Ecuyer, lequel ſervoit le 24 Août 1660, en qualité de Maréchal-des-logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Seigneur de Saint-Victor; — 4. & FRANÇOISE, alliée par contrat du 25 Janvier 1693, à *Silvain André*, Ecuyer, Sieur de Soubeyrat, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur des Aulnais, & de *Jeanne Meignan*, ſa veuve.

VI. JOSEPH DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Lourdoüeix-Saint-Pierre, Garde-du-corps du Roi, baptiſé le 21 Décembre 1656, étoit Cornette de Cavalerie, lorſque le 30 Janvier 1692, il obtint des Lettres d'héritier bénéficiaire de *Marie-Silvie de Saint-Mort*, ſa mere. De ſon mariage contracté le 15 Mai 1694 avec *Anne André*, veuve le 21 Décembre 1727, & ſœur de *Silvain*, mari de FRANÇOISE DU BREUIL, dont on vient de parler ci-devant; il a laiſſé: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, Eccléſiaſtique; — 3. GEORGES, Prêtre, Curé de Lourdoüeix-Saint-Pierre, Diocèſe de Limoges; — 4. & CATHERINE, née le 12 Novembre 1697, & reçue à Saint-Cyr, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, le 26 Avril 1707.

VII. FRANÇOIS DU BREUIL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lourdoüeix-Saint-Pierre, s'eſt marié en 1733, avec *Marie le Roux-de-Luſſac*, morte en 1737, dont il a eu GÉNEVIEVE-CHARLOTTE DU BREUIL-DE-LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE.

SECONDE

SECONDE BRANCHE.

JEAN DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, de Saint-Maurice & de Gallemeau, second fils de PIERRE, & de *Gabrielle de Ténelle*, passa conjointement avec LÉONARD DU BREUIL, son frere aîné, une obligation au profit de *Louis de Malleret*, Ecuyer, Seigneur de Flayat, le 24 Mars 1579; fit un emploi d'une partie des deniers qui provenoient de la dot de *Jeanne de Beaulne*, sa femme, le 15 Avril 1586, testa le 6 Juin 1631, & elle le 14 Novembre 1639. Par son testament il fit une fondation dans l'Eglise de Malleret, & chargea ses héritiers d'y élever un tombeau sous lequel il voulut être enterré auprès de FRANÇOISE DU BREUIL, sa fille. Il mourut avant le 21 Août 1633 & laissa: — 1. LÉONARD, qui suit; — 2. & 3. GABRIEL & JEAN, Ecuyers, légataires de leur pere, l'an 1631; — 4. ETIENNE, qualifié *Prieur de S. Maurice* dans le testament de sa mere, & *Curé de Poussanges* dans celui de LÉONARD DU BREUIL son frere; — 5. FRANÇOISE, morte avant le 6 Juin 1631, & enterrée dans l'Eglise de Malleret; — 6. GILBERTE, vivante le 14 Novembre 1639 avec *Léonard Bouchet* son mari; — 7. ANNE, femme avant le 14 Novembre 1639, de *François Galichier*; — 8. & HÉLENE, mariée aussi avant le 14 Novembre 1639, à *Annet Bétholand*, Notaire Royal, & Greffier de la Baronnie de la Villeneuve-au-Comte.

IV. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Gallemeau & du Cros, institué héritier par le testament de son pere l'an 1631, épousa par contrat du 21 Août 1633, *Anne de Ségouzat*, fille d'*Annet*, Ecuyer, Sieur de l'Esclufe, & de *Jeanne du Mont*, testa le 28 Mai 1653 & mourut avant le premier Septembre 1669. Il avoit servi en qualité de l'un des Ecuyers de la Grande Ecurie du Roi, au mois de Janvier 1654, & laissa pour enfans: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. & GASPARD, légataire de son pere en 1653.

V. ETIENNE DU BREUIL, I. du nom, Seigneur du Breuil, de la Vaux-du-Maine, de Védignac, d'Arfeville, de Gallemeau & de la Brosse, fut maintenu dans son ancienne Noblesse, tant par Arrêt du Conseil d'Etat rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, que par Ordonnance de M. *le Vayer*, Intendant de la Généralité de Moulins du 3 Octobre 1698. On croit que c'est lui qui (suivant un certificat de *Louis-Antoine de Madot*, Sieur de Bourdicaud, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siége Présidial de cette même Province, du 25 Mai 1694) servoit dans l'arriere-ban de la Province de la Marche, sous le nom de Sieur DU BREUIL-GALAMAUD. Il fut marié deux fois: 1°. par contrat du premier Septembre 1669, à *Catherine de la Motte*, fille de *Jacques*, qualifié Chevalier, Seigneur de la Motte, de Saint-Pardoux, &c. (petit-fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Saint-Pardoux, créé Chevalier de l'Ordre de S. Michel par le Roi CHARLES IX. le 21 Juin 1569), & d'*Anne de la Croix-d'Anglars*, sa veuve; & 2°. par contrat du 6 Octobre 1675, à GABRIELLE DU BREUIL, sa cousine, fille d'ETIENNE, & de *Marie-Silvie de Saint-Mort-de-Lourdoueix*. Du premier lit il eut: — 1. MARIE, alliée à

N... de Bosredon, d'une ancienne famille noble d'Auvergne ; & du second, — 2. ETIENNE, qui suit ; — 3. CLAUDE-ETIENNE, Seigneur DU BREUIL, Capitaine dans le Régiment de Ruffec, depuis Barbançon, & Chevalier de S. Louis ; — 4. JOSEPH, Seigneur de la Brosse, Capitaine dans le même Régiment de Ruffec, marié par contrat du 7 Avril 1737, à *Marie-Louise de Monchy*, veuve d'*Antoine de Thibeauville*, Seigneur de la Riviere, de Montiers, &c. & fille de *George*, Seigneur de Monchy & de Tallemas, Capitaine des Gardes de CHARLES DE LORRAINE, Duc d'Elbeuf, & de *Marie-Louise de Ghistelle ;* — 5. MARIE-SILVIE, alliée par contrat du premier Février 1704, à *Antoine de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de Gallemeau & du Rouzet, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Prince de Tarente & Chevalier de S. Louis, fils de *Joseph de la Roche*, aussi Ecuyer, Seigneur du Rouzet, & de *Gabrielle de la Blanchisse ;* — 6, 7 & 8. MARIE, ANNE, & GABRIELLE DU BREUIL.

VI. ETIENNE DU BREUIL, II. du nom, né le 6 Avril 1683, Seigneur de la Brosse, de Bressolles, de la Vaux-du-Maine & de Chauviere, commença à servir en Mars 1704, dans le Régiment de Bellefonds, Cavalerie, où il fut fait Cornette le 20 Juin 1706, puis Lieutenant le 6 Mai 1710 ; passa ensuite dans le Régiment de Ruffec, Cavalerie, depuis Barbançon, eut la Lieutenance de la Compagnie de Boursonne le 21 Juin 1719, & Commission de Capitaine le 18 Mars 1720, fut créé Chevalier de S. Louis le 25 Novembre 1732, & nommé Capitaine en pied de la Compagnie du sieur d'Haussonville dans le même Régiment de Ruffec le 13 Décembre 1734. Il s'est trouvé dans ces différens emplois au siége d'Huy dans le Pays de Liége en 1705, à la bataille de Ramillies, où il reçut deux coups de feu en 1706, & à l'affaire d'Oudenarde où il eut un cheval tué sous lui en 1708 ; fut détaché en 1709 à la bataille de Malplaquet, pour soutenir une attaque d'Infanterie, se signala à l'affaire de Denain en 1712, au passage du Rhin en 1733, aux siéges de Kell, de Philisbourg, & dans toutes les autres occasions où il a été employé jusqu'à sa mort, arrivée à Strasbourg le 13 Avril 1743. Il a laissé de *Marie-Elisabeth de Salvert*, qu'il avoit épousée par contrat du 6 Octobre 1722, du consentement d'ETIENNE DU BREUIL son pere, fille de *Gilbert-Marien*, Ecuyer, Seigneur de Fouranges, & de *Charlotte Martin*, sa veuve, entr'autres enfans, — 1. VINCENT, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, né le 29 Août 1728 ; — 3. JOSEPH, né le 5 Juillet 1732 ; — 4. & JEANNE DU BREUIL-DE-LA-BROSSE, née le 31 Août 1729, & reçue le 4 Avril 1740 à S. Cyr, où elle est morte au mois de Septembre 1743.

VII. VINCENT DU BREUIL, Ecuyer, né le 8 Janvier 1725, Seigneur de la Brosse, d'abord Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, puis Cornette dans le Régiment de Barbançon. Les armes : *d'azur, à une ancre d'argent posée en pal ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* Voyez l'*Armorial de France*, Registre V. part. I.

*— BREZÉ, en Anjou : Terre & Seigneurie qui est entrée, au commencement du quinzieme siecle, dans la Maison de *Maillé*, par l'alliance de *Jeanne de l'Estang*, Dame de Brezé, fille de *N..... de l'Estang*, & de

Catherine, Dame de Brezé, avec *Payen* ou *Pean de Maillé*, Seigneur de Saint-Georges-du-Bois, fils puîné d'*Hardouin*, V. du nom, Seigneur de Maillé, & de *Jeanne de Beauçay*, lequel fut Sénéchal de Périgord & de Querci, puis de Poitou & de Limoges en 1341, & mourut vers 1347.

Claire-Clémence de Maillé, fille d'*Urbain*, Marquis de Brezé, fait Maréchal de France en 1632, & Chevalier des Ordres du Roi en 1633, mort le 13 Février 1650, & de *Nicole du Plessis-Richelieu*, sœur du Cardinal de ce nom, étoit sœur d'*Armand de Maillé*, Marquis de Brezé, Duc de Fronsac & de Caumont, Pair de France, mort sans alliance en 1646. Elle fut mariée le 11 Février 1641 à LOUIS DE BOURBON, II. du nom, Prince de Condé, surnommé *le Grand*, & devint héritiere des Duchés de Fronsac & de Caumont, & du Marquisat de Brezé. Cette Princesse vendit depuis la Seigneurie de Brezé à *Thomas Dreux*, I. du nom, Conseiller au Parlement de Paris, en faveur duquel la Seigneurie de *Brezé* fut érigée en Marquisat par Lettres d'Août 1685, registrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris les 23 Juillet & 5 Août 1686. *Voyez* DREUX-DE-NANCRÉ.

L'ancienne Maison de Brezé éteinte, a donné de Grands-Sénéchaux d'Anjou, un Maréchal de Normandie, un Grand-Veneur & un Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux. On trouve dans le P. *Anselme*, *tome VIII. pag. 269*, GEOFFROY, Seigneur de Brezé en Anjou & de la Varenne, qui vivoit en 1288 & 1300; & JEAN, Seigneur de Brezé, Chevalier, mort en 1293.

Le premier par lequel il commençe la filiation de cette Maison, est JEAN DE BREZÉ, Seigneur de la Varenne, qui plaidoit le 13 Février 1323 & en 1332, contre *Payen de Maillé* & *Jeanne de Brezé*, sa femme, Seigneur & Dame de Brezé, au sujet de cette Terre & des biens situés dans le Bailliage de Tours, qui avoient appartenu à *Catherine*, fille de JEAN DE BREZÉ-LE-VIEIL, leur pere. Il étoit mort en 1351.

PIERRE DE BREZÉ, II. du nom, issu de lui au cinquieme degré, Seigneur de la Varenne & de Brissac, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, dont il prêta serment, ainsi que de la Capitainerie d'Angers, ès mains de l'Evêque de cette Ville, Chancelier du Roi de Sicile le 18 Novembre 1437, suivit le Roi lorsqu'il alla au secours de la ville de Saint-Maixent en 1440 & fut pourvû le 12 Mai 1441, de l'Office de Sénéchal de Poitou, en quittant la Capitainerie d'Angers. Le Roi lui donna au mois de Décembre 1444, en considération de ses services, les Terres de *Nogent-le-Roy*, *Anet*, *Breval* & *Montchauvet*, confisquées sur le Roi de Navarre. Il acquit l'année suivante celles de *Montfort*, *Aillac*, *Charlus* & autres, du Sire *de Pons*; se trouva au siége de la Ville du Mans en 1447, suivit le Roi à toutes les conquêtes qu'il fit en Normandie en 1449; étoit aux entreprises de Conches, du Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mante, de Vernon & de la ville de Rouen, dont il fut Capitaine, & Gouverneur du pays de Caux après la reddition de la ville de Caen; se trouva à la bataille de Formigny en 1450, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut institué l'année suivante Grand-

Sénéchal & Réformateur du pays de Normandie. Il vendit la Terre de *Broon*, que son neveu JEAN DE BREZÉ avoit acquise du Duc de Bretagne, à *Henri de Villeblanche;* passa en Angleterre avec quatre mille hommes d'armes au mois d'Août 1457, y prit la ville de *Sandwick*, & assista au retour au procès criminel du Duc d'Alençon en la ville de Vendôme. Il obtint une somme du Roi le 15 Janvier 1460, pour lui aider à fortifier sa ville de Nogent; mais après la mort de CHARLES VII. le Roi LOUIS XI. le fit constituer prisonnier au château de Loches, & pour en sortir il promit d'aller en Sicile servir le Duc d'Anjou & consentit au mariage de son fils avec la sœur naturelle du Roi le 21 Mars 1461. Il retourna l'année suivante en Angleterre avec deux mille hommes d'armes, d'où il revint sans aucun avantage, & fut tué le 17 Juillet 1465, à la journée de Montlhéry, laissant de *Jeanne Crespin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec-Crespin & de Mauny, & de *Jacqueline d'Auvricher*, entr'autres enfans,

JACQUES DE BREZÉ, Comte de Maulevrier, Maréchal & Grand-Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Crespin & de Mauny, Seigneur de la Varenne, de Brissac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Breval, *&c.* qui prit alliance avec CHARLOTTE, bâtarde de France, fille naturelle du Roi CHARLES VII. & d'*Agnès Sorel*. Il mourut à Nogent-le-Roy le 14 Août 1494. De son mariage vinrent six enfans, entr'autres: — 1. LOUIS DE BREZÉ, Comte de Maulevrier, Baron du Bec-Crespin & de Mauny, Seigneur de Nogent-le-Roy, Brissac, Anet, Breval & Montchauvet, Chevalier, Conseiller, Premier Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, qui fut d'abord Capitaine de la seconde Compagnie des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, pourvu le 17 Septembre 1510, dont il se démit à la fin de l'année 1527, & Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances. Il obtint du Roi LOUIS XI. en 1481, en considération de ce qu'il étoit son neveu, & à cause de son mariage projetté avec *Yolande de la Haye*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Passavant, & de MARIE D'ORLÉANS, qui néanmoins n'eut point d'exécution, le don de toutes les Terres que son pere avoit cédées au Roi pour l'amende de cent mille écus en laquelle il avoit été condamné, & en fit hommage les 14 Mai 1484 & 26 Mai 1491; fut créé Grand-Sénéchal de Normandie le 30 Août 1490, & dans une quittance qu'il donna le 9 Novembre de la même année, il est qualifié *Maréchal héréditaire, Grand-Sénéchal & Réformateur-Général du pays & Duché de Normandie.* Il exerça la Charge de Grand-Veneur de France depuis le premier Janvier 1496, jusqu'au 31 Décembre 1497. Le Roi FRANÇOIS I. le fit Chevalier de son Ordre à la cérémonie qui se fit à Compiegne le jour de S. Michel 1527, & il mourut à Anet le 23 Juillet 1531. Il avoit été marié deux fois; 1°. avec *Catherine de Dreux*, Dame d'Esneval, fille de *Jean*, Seigneur de Beaussart & d'Esneval, & de *Gillette Picard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. avec *Diane de Poitiers*, depuis Duchesse de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, sa premiere femme. De ce second mariage il eut deux filles; (A) FRANÇOISE DE BREZÉ, Comtesse de Maulevrier, *&c.* mariée à *Robert de la Marck*, IV. du

nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France, fils de *Robert III.* aussi Duc de Bouillon & Maréchal de France, & de *Guillemette de Sarrebruche*; (B) & LOUISE DE BREZÉ, Dame d'Anet, qui épousa *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, fils puîné de *Claude*, Duc de Guise, & d'*Antoinette de Bourbon-Vendôme*; — 2. & GASTON, qui suit.

GASTON DE BREZÉ, Seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainbosc, Maréchal héréditaire de Normandie, fut substitué aux biens de sa Maison par la donation qu'en fit le Roi LOUIS XI. à son frere aîné en 1481. Il est qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Fauquernon* dans une quittance qu'il donna le 11 Avril avant Pâques 1516. Il laissa de *Marie de Cerisay*, Dame de Fauquernon & de la Haye-du-Puy, son épouse, fille de *Christophe*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie de Maynneville*: — 1. LOUIS, Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Abbé de S. Faron de Meaux & d'Igny, Seigneur de la Haye-du-Puy, de Manneville & de Fauquernon, qui fut nommé à cet Evêché à la recommandation de la Duchesse de Valentinois, veuve du Comte de Maulevrier, son oncle, dont il prit possession le 31 Mars 1554, & fut pourvu, deux ans après, à la même recommandation, de la charge de Grand-Aumônier de France, après la mort de l'Abbé de *Pontleroy*, par Lettres du premier Juin 1556. Il l'exerça jusqu'au décès du Roi HENRI II. aux obseques duquel il assista en cette qualité en 1559, & ensuite au Concile de Trente. Il gouverna son Eglise de Meaux jusqu'en 1565, que *Jean du Tillet* fut pourvu de cet Evêché sur sa démission. Il y rentra en 1570, mourut à Paris le 15 Septembre 1589, & fut enterré dans sa Cathédrale; — 2. CATHERINE, qui fut la premiere femme de *Nicolas de Dreux*, Vidame & Baron d'Esneval, fils de *Jacques*, Seigneur d'Esneval, & de *Madelene de Hames*, sa premiere femme; — 3. & FRANÇOISE DE BREZÉ, mariée à *Gilles le Roy*, Seigneur du Chillou, fils de *Guyon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Isabeau de Beauval*, sa premiere femme.

JACQUES DE BREZÉ, Comte de Maulevrier, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut aussi deux enfans naturels: — 1. JACQUES, *bâtard* DE BREZÉ, Capitaine du Vieux-Palais de Rouen; — 2. & GUILLAUME, Seigneur d'*Auteuil*, mentionné dans un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1497. Il est auteur des Seigneurs du Breuil & de Gaignonville, qui suivent.

GUILLAUME DE BREZÉ, Seigneur du Breuil, eut un frere, dit le P. *Anselme*, nommé ADRIEN DE BREZÉ, qui fut Curé de Manneville en 1525. Ce GUILLAUME épousa le 3 Juillet 1525, *Jacqueline Toustain*, fille de *Jean*, Ecuyer.

GUILLAUME DE BREZÉ, II. du nom, son fils, Seigneur du Breuil, ne vivoit plus en 1565. Il est qualifié *Ecuyer* dans le traité de mariage de son fils de l'an 1595. Il eut de *Catherine de la Mazure*: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & SUSANNE, mariée par traité du 25 Octobre 1565, à *Etienne le Franc*, Seigneur de la Vieuville.

JEAN DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur du Breuil, est qualifié *Ecuyer*, Seigneur du Breuil & de Gayers, dans un bail d'héritages du premier No-

vembre 1579. Il époufa *Madelene de Vaudrets*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Harbouville, & de *N.... de Beaunay*, par traité du 22 Mai 1695. Elle fe remaria à *Robert de Fouquerolles*, Ecuyer, Seigneur du Bofc. Du premier lit vinrent : — 1. ANTOINE, qui fuit ; — 2. & MARGUERITE, femme d'*Alexandre de Caftillon*, Ecuyer.

ANTOINE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, fut marié deux fois : 1°. avec *Madelene de la Riviere*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, & de *Madelene Regnoult*, par traité du 13 Novembre 1614 ; & 2°. avec *Françoife Alexandre*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Mahiel*, par traité du 2 Avril 1642. De fa premiere femme il eut PHILIPPE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, qui demeuroit en la Paroiffe de Gerville, Election de Montivilliers, lorfqu'il produifit fes titres conjointement avec fa belle-mere, devant M. *Barrin de la Galiffonniere*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 30 Mars 1669. Les armes de la Maifon de *Brezé* font : *d'azur, à huit croifettes d'or, pofées en orle autour d'un écuffon auffi d'or, comblé d'azur ; & l'azur rempli d'argent.* Les Seigneurs du Breuil & de Gaignonville brifoient ces armes *d'une barre*.

— BREZONS : c'étoit une ancienne & illuftre Maifon d'Auvergne, qui eft éteinte.

AMBLARD DE BREZONS, iffu de cette ancienne maifon, fonda, vers l'an 1000, le Monaftere & l'Eglife de *Saint-Flour*, & lui céda & tranfporta à perpétuité le fief & la juftice qu'il avoit en la Ville de Saint-Flour. C'eft cette même Eglife qui a été érigée depuis en *Evêché* par le Pape JEAN XXII.

Un autre AMBLARD DE BREZONS, différent de celui dont on vient de parler, & ASTORG DE BREZONS fon neveu, donnerent l'an 1173 à l'Abbaye & Monaftere de *Bonneval*, de l'Ordre de Cîteaux, à quatre lieues de Rodès, tous les droits feigneuriaux qu'ils avoient aux villages & territoires de *Freiffanet* & *Combret*.

ETIENNE, ARMAND, & un autre AMBLARD DE BREZONS, & *Paffador* leur mere, donnerent à la même Abbaye vingt-cinq feptiers de bled de rente à prendre fur les appartenances du même village. Ces titres font dans les archives de l'Abbaye de *Bonneval*. L'on voit dans la généalogie de la Maifon d'*Eftaing*, que PIERRE DE BREZONS, qui a vécu depuis l'an 1300 jufqu'après l'an 1376, fut marié à *Marguerite d'Eftaing*. Ce PIERRE, dans fon contrat de mariage, & dans le teftament de ladite Dame *d'Eftaing*, fa femme, daté du 30 Novembre 1376, eft qualifié de *Chevalier* & de *haut & puiffant Seigneur*. Du tems de *Bernard d'Armagnac*, Connétable de France, fous le regne de CHARLES VI, un Seigneur de la Maifon DE BREZONS, étoit Gouverneur de Carladez. Dans les hommages, aveux & dénombremens des vaffaux de la haute-Auvergne, rendus en l'an 1503 au Bailli des montagnes d'Auvergne, ou à fon Lieutenant, en conféquence d'une Commiffion du Roi LOUIS XII, Meffire BONNET DE BREZONS rendit hommage de toutes fes Terres fituées en ce pays, & donna un dénombrement de ce qu'il tenoit du Roi, de la Vicomté de Murat, de l'Evê-

que de Clermont, de l'Evêque de Saint-Flour & du Baron *de Pierrefort*. Il donna aussi la liste de tous ses vassaux. A ce BONNET DE BREZONS succéda TRISTAN DE BREZONS; à celui-ci CHARLES DE BREZONS; & à ce dernier, FRANÇOIS DE BREZONS, qui fut Capitaine pour le Roi, des Château & Forteresse de la Ville & Vicomté de Murat. Dans les actes de ce tems-là où il eut quelque part, il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, *Messire* FRANÇOIS DE BREZONS. Il épousa *Marie de Berton-Crillon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il eut tant d'estime pour elle, que par son testament olographe, il l'institua son héritiere universelle. Ce testament fut ouvert après sa mort par le Juge Présidial d'Appeaux des Vicomtés de Carlat & Murat, le premier Février 1622. *Marie de Berton* étoit fille de *Claude de Berton*, & de *Catherine de Joyeuse*, veuve en premieres noces d'*Enemond de Brancas*, dont elle avoit eu *George*, Duc *de Brancas*. *Marie de Berton*, mourant sans enfans, donna par son testament reçu par *Mareli*, Notaire, tous ses biens audit *George de Brancas* d'Avignon, son frere utérin, & au Comte de *Brancas*, son fils puîné : celui-ci mariant *Françoise de Brancas* sa fille, avec ALPHONSE DE LORRAINE, Prince de Harcourt, lui donna en dot les Terres & Seigneuries de Brezons, Montrial, Césens, Valeugheol & Lescure, qui toutes avoient appartenu à la Maison de Brezons. Ainsi finit la Maison de BREZONS, car les Seigneurs de Nierebourse, de la Roque-Massebeau, & autres qui portent le nom DE BREZONS, sont issus de noble homme ANTOINE, bâtard DE BREZONS, Sieur de Nierebourse, qui, en cette qualité, l'an 1503, donna son aveu & dénombrement pardevant le Lieutenant du Bailli des Montagnes d'Auvergne. Les Seigneurs de la Roque-Massebeau sont des cadets de Nierebourse. Il y en a eu deux dans le siécle dernier qui ont utilement & glorieusement servi le Roi dans ses Armées.

* BRIANÇONNOIS : Pays avec un ancien titre de *Comté*, qui fait partie de la Province du Dauphiné; il a été soumis aux Dauphins Viennois, mais avec de grandes réserves. Les Dauphins se qualifioient *Princes de Briançon* & *Comtes de Cézanne*. Après avoir appartenu aux Dauphins de Viennois, il passa sous la domination de la FRANCE en même tems que le reste du Dauphiné. *Voyez* ce mot.

* — BRIAS en Artois, diocèse d'Arras : Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une Maison également illustre par son ancienneté & par ses alliances, & qui a entrée dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, où elle est admise depuis plus de quatre cens ans, sans interruption, jusqu'à présent.

HENRI, Seigneur DE BRIAS, est qualifié *Miles* (Chevalier) dans des actes des années 1199 & 1202, qu'il fit avec sa femme *Harvidis*, des donations aux Religieux de Clermarest. De lui descendoit JEAN DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, qui fut tué à la bataille de Montlhéri en 1465 en combattant pour le Duc de Bourgogne. Il étoit neveu de N... DE BRIAS, reçue Chanoinesse à Maubeuge en 1414, & avoit épousé en 1448 *Jeanne de Créqui*, Dame de Royon, au Comté de Saint-Paul en Artois, dont il laissa : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & CHARLES, qui a fait la branche des Seigneurs de Royon, rapportée ci-après.

JACQUES DE BRIAS, Chevalier, Seigneur de Brias, contracta alliance en 1489 avec *Jeanne du Plessis*, qui fut mere de JACQUES DE BRIAS, II. du nom, Seigneur de Brias, Gouverneur de Renti en 1549, qu'il défendit contre les François, puis de Marienbourg en 1583, étant depuis 1558 Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone. Il s'étoit marié en 1536 à *Jeanne de la Cressonniere*, dont naquit JACQUES DE BRIAS, III. du nom, Seigneur de Brias, Baron de MORIAMES, premier Pair de Liége, Gouverneur de Marienbourg, & Colonel d'un Régiment Wallon. Il épousa en 1584 *Adrienne de Nédonchel* & en eut entr'autres enfans: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & GUISSELIN, qui fut Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Laquarota, Conseiller au Conseil Suprême de Guerre du Roi d'Espagne, & Capitaine général de la Cavalerie légere de son Armée contre le Portugal; ce fut en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Molemghein en Artois, fut érigée en Marquisat par Lettres du Roi Catholique du 20 Juin 1645. Etant mort sans postérité, ce Marquisat échut à INGELBERT DE BRIAS, son neveu, mentionné ci-après.

CHARLES DE BRIAS, Seigneur de Brias, en faveur duquel, comme en considération de sa naissance & de ses services militaires, la Seigneurie de Brias fut érigée en *Comté* avec réunion de celle de Bristel, Croisnaux, Grossart, Rolancour, Ernicour, Saint-Martin, Glisse, Bétonval, Lanoy & Gauchin, par Lettres du Roi Catholique du 30 Mai 1649, le Comte de BRIAS, qui fut aussi Gouverneur de Marienbourg, épousa en 1626 *Anne-Philiberte d'Immersel*. Il en eut entr'autres enfans: — 1. JACQUES-THÉODORE, Archevêque & Duc de Cambrai; — 2. & ENGELBERT, qui suit.

ENGELBERT, Comte DE BRIAS, Marquis de Molemghein, Baron de Moriames, & premier Pair de Liége, fut marié en 1664 à *Isabelle*, fille de *Charles d'Argenteau*, Comte d'Esseneux & du Saint Empire. De ce mariage naquirent quatre filles, Chanoinesses à Mons & à Maubeuge, & ENGELBERT FRÉDERIC, troisieme Comte de BRIAS, Marquis de Molemghein, *&c.* marié en 1695 avec *Willelmine*, née Comtesse *de Merode-de-Groesbeck*, & du Saint Empire. De ce mariage est né ENGELBERT-FRÉDÉRIC-FERDINAND, Comte de BRIAS, Seigneur des Terres franches de Fumay & Revin, Marquis de Molemghein, Baron de Moriames, premier Pair de Liége, marié en 1749 à *Marie-Françoise*, née Comtesse de *Hamal* & du Saint Empire.

SECONDE BRANCHE.

CHARLES-LOUIS DE BRIAS, Seigneur de Royon, second fils de JEAN & de *Jeanne de Créqui*, épousa en 1492 ou 1497, *Françoise de Humieres*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vittermont, Bailli de Namur, & d'*Isabelle de Bailleul*, dont vint ANTOINE DE BRIAS, Seigneur de Royon, vivant en 1547, allié à *Marie de Senighen* ou *Zinneghen*, remariée depuis à *Jean de Lalain*, dit *Penel*, Seigneur de la Barre, & fille de *Bernard de Senighen*, Seigneur de Villecourt, Bailli de Cassel, & de *Jacqueline de Palme*. De ce mariage vint BERNARD DE BRIAS, Seigneur de Royon, d'Espreaux, *&c.* Gouverneur d'Hesdin, marié en 1571 à *Marguerite de Peussin*, morte en 1611,

1611, fille de *Jean*, Seigneur de Willecourt, & de *Jeanne d'Avelin.* Elle fut mere de JEAN DE BRIAS, Seigneur de Royon, de Lincelle, *&c.* Capitaine d'une Compagnie de deux cens Lanciers au service d'Espagne, lequel de son mariage fait en 1587 avec *Anne de Dion*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Wandosne, & d'*Anne d'Aix*, dite *de Lens-Aubigny*, eut FRANÇOIS-BERNARD DE BRIAS, Seigneur de Royon, d'Espreaux, de Bourgs, de Lincelle, *&c.* que *Françoise d'Ongnies*, sa seconde femme, fille de *François*, Seigneur de Courieres, & d'*Odilie de Noyelles*, rendit pere de LOUIS-JOSEPH DE BRIAS, Seigneur de Royon, Député général & ordinaire pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois, en faveur duquel la Terre de *Royon* fut érigée en *Marquisat* par Lettres-patentes de l'an 1692. Il épousa *Alexandrine de Bernard*, fille de *Maximilien-François*, Seigneur d'Esquelmes, & de *Marie-Claire de Berghes*, de laquelle il eut

CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS DE BRIAS, Marquis de Royon, Seigneur d'Embry, *&c.* vivant en 1756, ancien Député général & ordinaire pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois, lequel de son mariage avec *N.... de Croy*, Chanoinesse de Maubeuge, fille de *Balthazard-Joseph*, dit le Marquis *de Molembais*, a pour enfans : — 1. FERDINAND-PHILIPPE-BERNARD, dit *le Marquis de Brias*, Chevalier de S. Louis, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, lequel est veuf de *Robertine d'Esclebes*, fille de *N.... C..... d'Huste*, dont il a un fils unique, né en 1751 ; — 2. ANNE-FRANÇOIS-EUGENE, dit *le Chevalier de Brias*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Roussillon. *Tabl. Gén. Part. VIII. pag. 52.* Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois cormorans de même, membrés & becqués de gueules.*

*—BRICHANTEAU-DE-NANGIS. Nangis est une petite Ville en Brie, dont l'héritiere épousa FLEURI, fils naturel du Roi PHILIPPE I. Leur fille, *Elisabeth*, Dame de *Nangis*, porta cette Terre à son mari, *Amiel*, Seigneur de *Venisy*. *Helvis*, Dame de *Nangis*, de Vienne, épousa *Pierre Britaut*, Seigneur de Nangis, Connétable du Royaume de Naples, & Grand Pannetier de France. Sa fille, *Philippe*, devint Dame de *Nangis* & épousa en 1260, *Bouchard de Montmorenci*, Seigneur de Saint-Leu, dont la postérité masculine s'éteignit en 1402. *Marie de Veres*, Dame de Nangis, de Vienne, de Valjouan, fille unique de *Jean de Veres*, Seigneur de Beauvais & de Nangis, épousa le 16 Août 1507, LOUIS, Seigneur DE BRICHANTEAU, aïeul d'ANTOINE, Seigneur DE BRICHANTEAU, Amiral de France en 1589, reçu Chevalier du Saint Esprit le 7 Janvier 1595, en faveur duquel *Nangis* fut érigé en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1612. Il mourut le 9 Août 1617 & fut pere de NICOLAS DE BRICHANTEAU, Marquis de Nangis, reçu Chevalier du Saint Esprit le 13 Janvier 1619, dont le fils, LOUIS-FAUSTE DE BRICHANTEAU, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment Royal la Marine, & Brigadier des Armées du Roi, mourut d'un coup de mousquet qu'il reçut en Allemagne le 8 Août 1690. Il avoit épousé par dispense, le 14 Septembre 1676, *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, sa cousine-germaine, Dame du Comté de Gien, de la Vicomté de Meaux, de la Baronnie de Villemort & de Saint-Lié-

bault, morte à Paris le 18 Septembre 1736, âgée de 73 ans. Il eut pour fils, LOUIS-ARMAND DE BRICHANTEAU, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 Mai 1728, & élevé à la dignité de Maréchal de France en 1741. Ce Seigneur étoit mort sans postérité le 8 Octobre 1742. Le Marquisat de Nangis est échu par droit de succession à feu *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchi, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur d'Huningue, du chef de son aïeule JULIE DE BRICHANTEAU, fille de l'Amiral, mariée à *Claude de Regnier*, Baron de Guerchi. *Voyez* REGNIER DE GUERCHI.

La Maison de *Brichanteau* est noble & ancienne, & tire son nom d'une Terre dans la Beauce, dite *Brichantel* ou *Brichanteau*. Les armes: *d'azur, à six besans d'argent 3. 2. 1.*

— BRIÇONNET, famille originaire de Tours, illustrée par un Garde des Sceaux-Chancelier de France, un Cardinal, deux Archevêques de Reims & des Evêques.

I. JEAN BRIÇONNET, natif de Tours, mort le 13 Juillet 1447, est le premier dont le P. *Anselme* fasse mention.

II. JEAN BRIÇONNET, II. du nom, son fils aîné, Seigneur de Varennes, &c. ensuite Receveur-Général des Finances, est le premier qui fut institué Maire de la Ville de Tours en 1462. Il mourut en Octobre 1493, laissant de son mariage avec *Jeanne Berthelot*: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. JEAN, Secrétaire de LOUIS XI, mort le 26 Août 1427; — 3. MARTIN, Grand Archidiacre de Reims, Chanoine de S. Martin & de S. Gatien de Tours, Docteur en Théologie, mort en Septembre 1502; — 4. ROBERT, Conseiller au Parlement en Novembre 1481, ensuite Président aux Enquêtes, Chanoine de S. Agnan d'Orléans & de S. Quentin, Abbé de S. Waast d'Arras en 1488, Président des Comptes en 1494, pourvu de la charge de Chancelier de France le 30 Août 1485, mais dont il ne jouit pas long-tems; — 5. PIERRE, Seigneur de Praville, qui a fait la branche des Seigneurs de Cormes; — 6. & GUILLAUME BRIÇONNET, auteur de la branche des Seigneurs du Plessis-Rideau, toutes deux rapportées ci-après.

III. GUILLAUME BRIÇONNET, l'aîné de tous les enfans de JEAN II. du nom, fut Auditeur des Comptes à Paris en Novembre 1467, Conseiller au Parlement en Avril 1469, & mourut en Juin 1477. Il eut de *Jeanne Brinon* son épouse: — 1. JEAN, Abbé de Blanche-Couronne, Conseiller au Parlement de Paris en 1491, Vice-Chancelier de Bretagne, &c. mort en 1538; — 2. GUILLAUME, rapporté ci-après; — 3. JEAN, Trésorier de FRÉDÉRIC D'ARRAGON, Roi de Naples; — 4. MICHEL, Grand-Vicaire de Narbonne, ensuite Evêque de Nismes, transféré en l'Eglise de Lodeve en 1560, & mort en 1574, âgé de 97 ans; — 5. REGNAUD, qui fut Argentier de FRANÇOIS I. & Receveur-Général de Touraine; — 6. & PERONNELLE, mariée à *Olivier Berault*, Receveur-Général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. GUILLAUME BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, Secrétaire du

Roi, Tréforier de la Maifon de la Reine & des cent Gentilshommes du Roi en 1506, Receveur-Général du Maine en 1511, mourut en 1534. Il eut de *Claude de Leveville*, fa femme : — 1. GUILLAUME, Chanoine de Chartres, Prieur de Chene-Galon, qui céda fon droit d'aîneffe ; — 2. JEAN, qui fuit ; — 3. FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de Leveville, rapportée ci-après ; — 4. CLAUDE, Evêque de Lodeve depuis 1561 jufqu'en 1566 ; — & fix filles, dont deux mariées, une morte fille, & trois Religieufes.

V. JEAN BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, fut Préfident à la Cour des Aides de Paris, & eut d'*Etiennette de Berulle*, trois garçons & deux filles.

VI. FRANÇOIS BRIÇONNET, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Confeiller en la Cour des Aides, eut de *Clémence d'Elbenne* : — 1. ALEXANDRE, qui fuit ; — 2. ANDRÉ, qui a donné origine aux Seigneurs de la Chauffée, rapportés ci-après ; — 3. THOMAS, duquel defcendent les Seigneurs de Tournelles ; — & fix filles, dont deux mariées, & quatre Religieufes.

VII. ALEXANDRE BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, Général des Finances, époufa *Françoife Maynard*, mere de trois garçons & de deux filles.

VIII. CHARLES BRIÇONNET, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Préfident au Parlement de Metz, époufa 1°. *Angélique Crépin*, morte fans enfans ; & 2°. *Madelene Petau*, de laquelle il eut : — 1. ALEXANDRE, qui fuit ; — 2. GUILLAUME, Major du Régiment du Roi, Infanterie ; — 3. & MARIE, mariée en 1703, à *Claude Huot*, Seigneur du Haut-Moulin, morte en 1724 ; — 4. & une autre fille mariée à *Alexandre Gillot*, Seigneur d'Aligny.

IX. ALEXANDRE BRIÇONNET, Seigneur de Glatigny, d'abord Moufquetaire, enfuite Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoifes le 15 Juin 1682, fut Sous-Aide-Major le 28 Janvier 1690, Lieutenant en Septembre 1692, & Capitaine-Commandant de la Colonelle en 1707.

VII. ANDRÉ BRIÇONNET, Seigneur du Mefnil & de la Chauffée, Auditeur des Comptes, fecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, a donné origine aux Seigneurs de la Chauffée. Il mourut le 10 Octobre 1652 & eut, entr'autres enfans, de *Louife Pithou*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger,

VIII. FRANÇOIS-BERNARD BRIÇONNET, Lieutenant des Chaffes de Saint-Germain-en-Laye & de Verfailles, mort en Décembre 1688, laiffant de *Françoife le Prevoft*, fille & héritiere de *Paul*, Seigneur d'Oyfonville, & de *Marie Chahu* : — 1. FRANÇOIS, qui fuit ; — 2. & LOUISE-MARIE, mariée le 11 Mars 1690, à *Jean-Baptifte Frezeau*, Marquis de la Frezeliere, Lieutenant-Général de l'Artillerie.

IX. FRANÇOIS BRIÇONNET, Marquis d'Oyfonville, Seigneur de la Chauffée, époufa le 2 Septembre 1700, *Marie-Madelene de Seve*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chaftignonville, Capitaine au Régiment des Gardes Françoifes, & de *Marie de Bernage*, dont il eut : — 1. PAUL-GUI-

CHARLES, Capitaine au Régiment du Roi; — 2. CLAUDE-HENRI, Officier dans le même Régiment; — 3. & GENEVIEVE-CLAUDE.

VII. THOMAS BRIÇONNET, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, est auteur de la branche des Seigneurs des Tournelles. Il épousa l'an 1630, *Madelene le Picart*, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne Sublet*, dont il eut: — 1. JEAN, Seigneur des Tournelles, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Piémont, reçu Enseigne aux Gardes en 1658, puis Lieutenant la même année, tué au siége de Lille l'an 1667; — 3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Trésorier de son Ordre, Commandant de Fiesse, mort à Paris le 7 Décembre 1723; — 4. THOMAS, Seigneur de Germigny, en partie, mort le 9 Septembre 1694; — 5. MADELENE, femme de *Pierre Hillerin*, Seigneur du Bois, Maître-d'hôtel du Roi, morte le 23 Juin 1653; — 6. FRANÇOISE, mariée à *René le Tellier*, Seigneur de Morsan, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, morte le 18 Avril 1684; — 7. COLOMBE, Religieuse à Fontaines; — 8. CLAIRE, Religieuse à Haute-Bruyere; — 9. & CATHERINE, morte sans avoir été mariée.

VIII. JEAN BRIÇONNET, Seigneur des Tournelles, Conseiller de la Cour des Aides à Paris, a laissé de sa femme, *Marie-Françoise Sevin*, fille de *Gui*, Seigneur de Gaumers-la-Ville, & de *Marguerite Pichon*, morte le 27 Avril 1716: — 1 & 2. JEAN & N....; ce dernier a été Colonel d'un Régiment.

V. FRANÇOIS BRIÇONNET, fils de GUILLAUME, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville*, est l'auteur de la branche des Seigneurs de Leveville & de Millemont. Il fut Conseiller au Parlement le 3 Décembre 1544, marié trois fois en trente-six ans, & vécut avec chacune de ses trois femmes, précisément douze ans. De sa premiere femme, *Jeanne Tavel*, il eut, entr'autres enfans, — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Leveville, qui suit; — 2. & CHARLES, Seigneur de Lessay, qui a formé la branche des Seigneurs de Lessay; de sa seconde, il n'eut point d'enfans; de sa troisieme, il eut une fille mariée en 1581, à *Philippe le Bouteiller-de-Senlis*.

VI. FRANÇOIS BRIÇONNET, I. du nom, Seigneur de Leveville, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 24 Janvier 1568, & mourut Conseiller en la Grand'Chambre en 1610, âgé de 68 ans, laissant de *Marie le Lievre*, Dame du Chesnoy, son épouse,

VII. FRANÇOIS BRIÇONNET, II. du nom, Seigneur de Leveville, &c. Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, mort le premier Février 1631. Il fut pere, par sa femme *Anne de Landes*, Dame de Magnanville, de

VIII. GUILLAUME BRIÇONNET, Seigneur de Leveville, &c. reçu Conseiller au Parlement le 19 Mai 1635, Maître des Requêtes en Décembre 1641, puis Président au Grand Conseil, mort le 3 Février 1674. De son mariage avec *Marguerite Amelot*, fille de *Jacques*, Président aux Requêtes du Palais, & de *Catherine de Creil*, il eut: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Millemont, qui suit; — 2. & JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Magnanville,

Conseiller au Parlement, mort le 25 Décembre 1698, sans enfans.

IX. François Briçonnet, Seigneur de Millemont, Marquis de Rozay, Comte d'Auteuil, Seigneur de Garencieres, &c. Président en la troisieme Chambre des Enquêtes, mourut Honoraire le 14 Février 1705, âgé de 65 ans, laissant de *Génevieve Courtin*, Dame de Rozay, fille & héritiere de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoise du Drac* : — 1. Guillaume, Marquis de Rozay, qui suit; — 2. & Jacques-François, Chanoine de Notre-Dame de Paris, puis Chevalier de Malte, mort le 28 Octobre 1737, âgé de 61 ans.

X. Guillaume Briçonnet, Marquis de Rozay, Avocat-Général au Grand Conseil, puis Conseiller au Parlement, & Président en la troisieme Chambre des Enquêtes en la place de son pere, mourut le 31 Janvier 1713. Il eut de *Charlotte Croiset*, fille de *Louis-Alexandre Croiset*, Président en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, qu'il épousa le 17 Janvier 1697, & qui mourut le 2 Novembre 1747 : — 1. François-Guillaume, Marquis de Rozay, qui suit; — 2. & Jacques-Alexandre, Seigneur d'Auteuil, Conseiller au Parlement, mort le 12 Mai 1740, âgé de 35 ans. Il avoit été nommé au mois de Mars précédent, Intendant de la Généralité de Montauban, & avoit épousé le 21 Décembre 1733, *Marie-Madelene Thibert-des-Martrais*, fille unique de *Jacques-Ennemond*, Seigneur des Martrais, Secrétaire du Roi, mort le premier Septembre 1734, & de *Marguerite-Madelene de la Grange-Trianon*, sa premiere femme, qui s'est remariée le 15 Février 1742, à *Henri-Claude*, Comte *de Harcourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi du premier Janvier 1748. *Voyez* HARCOURT.

XI. François-Guillaume Briçonnet, Comte d'Auteuil, reçu Conseiller au Parlement à la seconde Chambre des Requêtes le 16 Décembre 1718, puis Président en la troisieme Chambre des Enquêtes, a été marié deux fois ; 1°. le 11 Janvier 1723, à *Marie-Cécile Moufle-de-Champigny*, morte le 15 Mai 1728, âgée de 22 ans ; & 2°. le 13 Septembre 1728, à *Elisabeth Lambert-d'Herbigny*, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*.

VI. Charles Briçonnet, Seigneur de Lessay, de Launay, de Meusnieres, &c. second fils de François, Seigneur de Leveville, & de *Jeanne de Tavel*, est l'auteur de la branche des Seigneurs de Lessay ; il fut Gentilhomme servant de François de France, Duc d'Alençon, & eut, entr'autres enfans, d'*Isabelle Minard* : — 1. Jean, qui suit; — 2. & Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de Meusnieres, rapportée ci-après.

VII. Jean Briçonnet, Seigneur de Lessay, épousa *Louise Pluvinel*, dont il eut Guillaume Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, mort le 30 Juin 1702, laissant d'*Anne du Poncel*, morte le 15 Mars 1696 : — 1. Gabriel, Seigneur de Feucherolles ; — 2. Charles, Prêtre de la Paroisse de S. Paul ; — 3. Henri, Chanoine Régulier de Saint Victor à Paris ; — 4. & Marie-Anne, mariée à *Charles de Biencourt*, Sei-

gneur de Potrincourt, morte à Paris le 13 Juillet 1725, & enterrée aux Jacobins de la rue Saint Honoré, âgée de 75 ans.

VII. Jacques Briçonnet, Seigneur de Meusnieres, deuxieme fils de Charles, Seigneur de Leſſay, & d'*Iſabelle Minard*, s'eſt marié trois fois. De ſes deux premieres femmes il a eu poſtérité.

III. Pierre Briçonnet, I. du nom, Seigneur de Praville, de Cormes, &c. fils puîné de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, a donné origine à la branche des Seigneurs de Cormes. Il fut qualifié *Notaire & Secrétaire du Roi*, & mourut à Orléans au mois de Février 1509, laiſſant, entr'autres enfans, d'*Anne de la Croix*, ſa ſeconde femme,

IV. Pierre Briçonnet, II. du nom, Seigneur de Cormes, Tréſorier-Général du Milanois, Pannetier de la Reine, & Echanſon de la Reine de Navarre, marié à *Marie Heſſelin*, mere, entr'autres enfans, de — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. & François, qui a fait la branche des Seigneurs de Sermerolles.

V. Pierre Briçonnet, III. du nom, Seigneur de Cormes, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, eut d'*Iſabelle Brachet*,

VI. Pierre Briçonnet, IV. du nom, Seigneur de Cormes, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, marié à *Marie Mareau*, dont il eut entr'autres enfans,

VII. Pierre Briçonnet, V. du nom, Capitaine au Régiment de Saint-Paul en 1622, puis Tréſorier de France à Orléans, marié à *N..... Begon*, fille de *Jean*, Tréſorier de France à Orléans, & d'*Anne de Troye*, dont il a des enfans.

IV. La Branche des Seigneurs de Sermerolles a commencé à François Briçonnet. Il vivoit en 1617, & étoit ſecond fils de Pierre, Seigneur de Cormes, & de *Marie Heſſelin*. Elle n'a formé que deux degrés, & a fini dans le dix-ſeptieme ſiecle à François Briçonnet, ſon fils aîné, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des Guerres, Maître-d'Hôtel de la Reine Marie de Medicis. Il épouſa *Marie Fayot*, fille de *Gilles*, Secrétaire du Roi, de laquelle il eut un fils nommé auſſi François Briçonnet, Seigneur de Sermerolles, mort ſans poſtérité.

III. Guillaume Briçonnet, le jeune, Seigneur du Pleſſis-Rideau, dernier fils de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, fut fort conſidéré du Roi Louis XI. qui le recommanda au Roi Charles VIII. ſon fils, lequel le retint de ſon Conſeil, le commit à la diſtribution des Finances du Dauphiné en 1484 & le fit Surintendant de celles de France. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut Doyen de l'Egliſe de Vienne, puis pourvu de l'Evêché de Saint-Malo en 1490; il contribua par ſa conduite à la conquête du royaume de Naples, fut honoré du chapeau de Cardinal le 15 Février 1495, eut l'Evêché de Niſmes en 1596, fut élu Archevêque de Reims le 24 Août 1497, après la mort du Chancelier, ſon frere. Il s'en démit enſuite pour l'Archevêché de Narbonne où il mourut le 14 Décembre 1514, laiſſant entr'autres enfans de *Raoulette de Beaune*, ſon épouſe: — 1. Jean, Seigneur du Pleſſis-Rideau,

qui fuit; — 2. GUILLAUME, qui fut Evêque de Lodeve & Président des Comptes, au-lieu de ROBERT BRIÇONNET, son oncle, par Lettres du 3 Août 1495, puis Abbé de S. Germain-des-Prés à Paris en 1577, Evêque de Meaux en 1516. Il y fit bâtir l'hôtel Episcopal, & mourut le 25 Février 1533, âgé de 65 ans, dans son Prieuré d'Aismans, près Montereau, où il fut enterré; — 3. & DENIS, Grand-Archidiacre de Reims & d'Avignon, Doyen de Tarascon, Evêque de Toulon, puis de Lodeve, & ensuite de Saint-Malo, Abbé de Cormery & d'Espernay, Ambassadeur à Rome auprès du Pape *Léon X*. Il mourut le 18 Décembre 1535, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Cormery.

IV. JEAN BRIÇONNET, Chevalier, Seigneur du Plessis-Rideau, le dernier mâle de cette Branche, fut Conseiller d'Etat, Trésorier-général de Provence & de Dauphiné, fut fait second Président des Comptes à la place de GUILLAUME BRIÇONNET, Evêque de Lodeve, son frere, le 10 Novembre 1507. Il fut Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris & mourut le 24 Avril 1559. Il fit bâtir la Chapelle, nommée *des Briçonnets*, en l'Eglise de S. Jean en Grève à Paris, & eut de sa femme, *Louise Raguier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-de-Tilly, Trésorier des Guerres, deux filles mariées. On trouve encore de cette famille noble Demoiselle MARIE BRIÇONNET, mariée vers 1400, à *Jean Olivier*, dont pour fille, *Jeanne Olivier*, femme de *Jacques Rapoüel*, Seigneur de Vignole. Les armes de BRIÇONNET sont: *d'azur, à la bande componée d'or & de gueules de cinq pieces, chargées sur le premier compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre de même en chef*. P. Anselme, *tome VI. pag.* 427.

* BRIDOUZE, en Armagnac. C'étoit anciennement une des douze premieres *Baronnies* de Béarn: elle a été retranchée & fait aujourd'hui partie du Comté de Parabere, situé dans le Bigorre, & qui est possédé par une branche de la Maison de BAUDEAN. *Tabl. Gén. Part. V. pag.* 274.

* BRIE, Province, avec un ancien titre de *Comté*, qui a eu des Seigneurs particuliers qui portoient le titre de *Comtes de Meaux*. HERBERT DE VERMANDOIS, Comte de Meaux ou de Brie, devint Comte de Troyes ou de Champagne en 988 & réunit ces deux Provinces. Depuis ce tems la Brie suivit constamment le sort de la Champagne, & toutes ces deux Provinces furent réunies à la Couronne.

—BRIE-DE-SERRANT, en Anjou. Dans un ancien Hérault d'armes de Bretagne il est fait mention d'un NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, du tems de HUGUES CAPET. Une Histoire sainte, écrite en latin, par GUILLAUME, Archevêque de Tyr, parle d'un ANSEAU ou ANSELME DE BRIE, favori de FOULQUES, Comte d'Anjou & Roi de Jérusalem en 1102. On trouve un Seigneur du nom de BRIE, couché sur le rôle des Princes & Barons qui accompagnerent GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre. Suivant l'Histoire de S. LOUIS par le Sire de JOINVILLE, REGNAULT DE BRIE, Chevalier, allié des Comtes de Boulogne, florissoit à la Cour de ce Prince, & en étoit très-connu.

On donne à ce REGNAULT DE BRIE pour femme *Alix de Vendôme*. Il vivoit en 1270.

JEAN DE BRIE, I. du nom, qu'on croit être son fils, vivoit en 1303, & fut marié à *Marguerite de Goulaine*. L'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne est remplie de plusieurs anecdotes curieuses touchant la Maison de *Brie*, qui étoit en grande considération à la Cour des Rois de France. Elle est en effet une de ces anciennes Maisons dont on ne peut pas fixer l'origine ; & sans assurer qu'elle descend de HOEL ou NOEL DE BRIE, Comte de Nantes, on trouve

Un JEAN DE BRIE, II. du nom, qui, probablement fils de JEAN DE BRIE, I. du nom, & de *Marguerite de Goulaine*, épousa *Françoise de Serrant*, héritiere de la branche aînée des Sires de Serrant en Anjou. C'est depuis cette alliance & par la possession du château de Serrant, que la Maison de Brie a pris le nom de *Brie-de-Serrant*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. De ce mariage vint,

JEAN DE BRIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, tué à la bataille de Poitiers le 30 Septembre 1356. On voit son tombeau dans le cloître des Jacobins de Poitiers, à côté de celui d'un Prince tué à la même bataille. Il avoit épousé *Jeanne de Dreux*, Dame de Saguinville, fille de *Robert*, III. du nom, issu en ligne directe du sang Royal de France. L'Historien *Duchesne*, dans la Généalogie de la Maison de *Dreux*, dit que JEAN DE BRIE-DE-SERRANT n'eut point d'enfans de *Jeanne de Dreux*, sa femme, & que les biens de cette derniere retournerent à *Pierre de Saguinville*, son cousin ; mais

ANGER DE BRIE, Chevalier, après la mort de JEAN, III. du nom, comme son proche parent & son héritier, soit qu'il fut son frere ou son cousin-germain, fut mis en possession de la Terre de *Serrant*, que ses descendans ont conservée jusqu'en 1598. Il épousa *Peronelle Courtet*, fille de *N.... Courtet*, dont il eut

RAOUL DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant. Il obtint Sentence en sa faveur au Siége d'Angers le 23 Mai 1386, pour un *dépié de Fief* (*a*) contre *Perrin Guerif*. Il est qualifié *Chevalier* dans un aveu rendu en 1409, par le Duc de Bretagne à RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, dans lequel ce Prince dit : *Premierement Monsieur Raoul, Chevalier, me doit foi & hommage à cause de sa Terre de Serrant.* Voyez *les Regiſtres de la Chambre des Comptes d'*Anjou, *vol. 239. cote 118. fol. 37.* RAOUL DE BRIE épousa *Jeanne de Coësme*, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, dont il eut

JEAN DE BRIE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant. Il est qualifié dans la grande Histoire de Mézerai, de *Maître-d'Hôtel & Grand-Chambellan du Roi CHARLES VII.* (mais le Pere *Anselme* n'en parle point), par Lettres-patentes du 4 Novembre 1433, portant érection de la Terre de *Serrant* en Châtellenie, données par GILLES, Sire de Raye, Comte de Brienne, Seigneur de Chantocé, où il est qualifié de *son bien amé cousin & compere, JEAN DE BRIE, Chevalier, &c.* Par d'autres Lettres-patentes du 24 Octobre 1437, données par RENÉ, Duc d'Anjou & Roi de Jérusalem, portant confirmation des précédentes &

(*a*) Terme de Jurisprudence féodale, qui signifie démembrement de fief.

& de ladite érection y contenue, ce Prince le qualifie d'*amé & féal Conseiller & Chambellan*, *&c.* Par d'autres Lettres-patentes du mois de Janvier de la même année 1437 (vieux style) portant confirmation des précédentes, données par CHARLES VII. Roi de France, ce Prince le qualifie de son *amé & féal Conseiller & Maître-d'Hôtel*, *&c.* & finalement par d'autres Lettres-patentes du 14 Juillet de l'année suivante, le même Monarque le qualifie encore de son *amé & féal Chevalier, Conseiller-Chambellan*, *&c.*

Depuis ce JEAN DE BRIE, la filiation que nous allons donner est prouvée par titres originaux communiqués, & tous les faits ci-dessus rapportés depuis le mariage de *Françoise de Serrant* avec JEAN DE BRIE, II. du nom, sont prouvés par les épitaphes, armoiries & figures en relief qu'on voit dans la Chapelle de MM. *de Brie* au chœur de l'Abbaye de S. Georges sur Loire, dont ils passent pour être les Fondateurs, ainsi que de celle de Pontron, dans la même Province. *Voyez* ce qu'en dit *Ménage* qui a écrit sur cette Maison. Ce JEAN DE BRIE, IV. du nom, mourut en 1441, & laissa d'*Isabeau-de-Maillé de Brezé*, sa femme : — 1. GILLES, qui suit ; — 2. ANGER, Abbé de S. Evroult en Normandie, Doyen du Mans & nommé à l'Evêché d'Angers par LOUIS XI ; — & plusieurs autres enfans morts jeunes ou sans postérité.

VII. GILLES DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, défendit & soutint le siége de Châtillon en Bourgogne. Il fut fait Chevalier à la bataille de Fourmigny en 1450, où il battit les Anglois commandés par le Général *Talbot*. Sa valeur lui fit mériter le surnom de *Fléau des Anglois*. Il rendit aveu de sa Terre de *Serrant* le 3 Août 1456, au Seigneur de Chantocé, Maréchal de France, de qui elle relevoit & est qualifié de *Chevalier* dans cet acte. Il mourut peu de tems après &, suivant deux enquêtes faites la premiere au Présidial d'Angers & la seconde au Parlement de Rouen aux mois de Juillet & d'Octobre 1499, ANGER DE BRIE, Abbé de Saint Evroult & Doyen du Mans, & deux autres du nom de *Brie*, tous trois freres dudit GILLES DE BRIE, déposent qu'ils étoient auprès de lui lors de sa mort, & qu'ils ont connoissance du testament qu'il fit en faveur de FRANÇOIS, son second fils & leur neveu. Ce GILLES DE BRIE laissa de son mariage avec *Marie Giffart*, Dame *du Plessis-Giffart*, d'une ancienne Noblesse de Bretagne : — 1. PONTHUS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs *de la Soriniere*, rapportée ci-après ; — 3. FELIX, qui succéda à ANGER DE BRIE, son oncle, dans l'Abbaye de S. Evroult en Normandie ; — 4. MARIE, femme de *Felix de Savonnieres* ; — & plusieurs autres enfans morts jeunes ou sans postérité.

VIII. PONTHUS DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant, fut Chambellan du Roi LOUIS XI. qui lui permit par Lettres-patentes du 15 Décembre 1480, & enthérinées au Présidial d'Angers le 20 Juin 1482 (dans lesquelles il le qualifie de son *féal Conseiller-Chambellan*, *&c.*) de faire fortifier le château de Serrant. Ce Prince lui fit donation & abandon au mois de Janvier 1481, de la terre de la *Roche-Serrant*, ci-devant nommée *la Roche-au-Duc*, par Lettres-patentes dont l'original est au *Mémorial* de la Chambre des Comptes de Paris coté *B*, *fol. 123* ; pour laquelle derniere

terre, il rendit hommage au Roi les 31 des même mois & an, & 21 Juillet 1484. Il avoit épousé *Anne de Mathefelon*, laquelle étant veuve donna lieu aux deux enquêtes ci-devant citées, par le procès qu'elle intenta, en qualité de Tutrice, à FRANÇOIS DE BRIE, son beau-frere, au sujet d'un don de 200 liv. de rente au principal de 4000 livres, que lui avoit fait GILLES DE BRIE, pere de son mari, par son testament. De son mariage vinrent entr'autres enfans,

IX. PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, qui termina, sous l'autorité de FELIX DE BRIE, son oncle & son Curateur, avec FRANÇOIS & JEAN DE BRIE, son fils, ses oncle & cousin-germain, par transaction du 29 Juillet 1524, le procès qu'avoit intenté à ces derniers *Anne de Mathefelon*, sa mere & Tutrice. Il fut marié 1°. avec *Jeanne de Mathefelon*, sa cousine; 2°. avec *Renée de Surgeres*. Les enfans du premier lit furent: — 1. MADELON, mort sans postérité de *Renée Auvé*, sa femme; — 2. FRANÇOISE, morte sans alliance. Du second lit il n'eut que — 3. & CHARLES, qui suit.

X. CHARLES DE BRIE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans l'hommage qu'il rendit de cette terre le 15 Janvier 1582, au Duc d'Alençon, Comte d'Anjou, de qui elle relevoit. *Voyez les Registres de la Chambre des Comptes* d'Anjou, *fol. 123. V° cote 872. vol. 339*. Il devint Seigneur de Serrant après la mort de son frere aîné consanguin, MADELON, & fut marié trois fois; 1°. avec *Thierrie du Bois-Orcan*, qui mourut sans enfans; 2°. avec *Guillemette de Vassé*; & 3°. avec Dame *Marguerite de Beauvau-Tigni*. Il fut assassiné, laissant pour enfans de son second mariage: — 1. CLAUDE, Chevalier, mort sans alliance; — 2. CLAUDINE, qui fut Demoiselle de la Reine LOUISE DE LORRAINE & mourut aussi sans alliance à la suite de cette Princesse; — 3. MARQUISE, femme d'*Annibal de Gautier*, Seigneur d'Aussigné. Et du troisieme; — 4. CHARLES, qui suit; — 5. & MARIE, morte sans alliance. Ce fut sous la minorité de ces deux derniers que la terre de Serrant en Anjou avoit été mise en decret en 1598, & vendue à *Sardini*, Italien. Elle fut retirée par retrait lignager en 1603 par *François de Maillard*, sous le nom de *Madelene de Maillard*, sa fille. Elle fut une seconde fois vendue par decret & adjugée en 1607 à *Hercule de Rohan-de-Montbazon*, sur lequel la vente & adjudication se fit à *Guillaume de Bautru*, Introducteur des Ambassadeurs en 1636; elle fut finalement vendue à M. *Walsh*, Anglois, frere du Pair d'Irlande, par la Duchesse d'*Estrées*, conjointement avec celle *du Plessis-Macé*. Voyez au mot SERRANT.

XI. CHARLES DE BRIE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eut d'abord pour Curateur, ainsi que *Marie*, sa sœur, RENÉ DE BRIE-*de-la-Motte*, leur cousin issu de germain, qui fut déchargé de cette charge par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai 1598, d'après lequel il intervint Sentence au Siége d'Angers le 11 Décembre suivant, qui leur nomme pour Curateur FRANÇOIS DE BRIE, Seigneur de la Chauviere, qui prêta serment en ladite qualité au même Siége le 23 Janvier 1599, avec protestation & réserve d'appeller de ladite nomination, attendu

que ledit Sieur DE BRIE-DE-LA-MOTTE, qui étoit héritier présomptif desdits mineurs, avoit été mal-à-propos déchargé, sans que la Cour en fut instruite. Ce CHARLES eut de sa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé,

XII. CHARLES DE BRIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, qui avoit épousé *Denise de Billy*. On ne sçait point s'il en a eu postérité, & si cette branche subsiste aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE LA SORINIERE, *issue de celle des Seigneurs* DE SERRANT.

VIII. FRANÇOIS DE BRIE-DE-SERRANT, Chevalier, second fils de GILLES & de *Marie Giffart*, eut de son pere un don de 200 livres de rente que la veuve de PONTHUS DE BRIE, son frere aîné, lui disputa. *Voyez les dégrés VII. VIII. & IX. précédens.* Il eut de *Marie de Pierre*, sa femme, Dame de la Soriniere : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & FRANÇOISE, qui fut mariée à *N.... de Sourdis-d'Escoubleau.*

IX. JEAN DE BRIE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Soriniere & de Fesle, fut marié deux fois; 1°. en 1517 avec *Françoise de Mathefelon*, sa cousine; & 2°. en 1540 avec *Catherine Panthin*, Dame de la Hameliere & de Landemon. Il avoit présenté requête le 25 Février de la même année à PÉAN DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Sarrant, son cousin issu de germain, pour qu'il lui fut permis de vendre certains héritages dont l'interdiction avoit été adjugée à la requête dudit PÉAN, d'après laquelle intervint transaction du 13 Mai 1567, qui lui adjugea sa demande. Il mourut peu de tems après, laissant du premier lit : — 1. RENÉ DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Fesle, de la Soriniere, qui, de son mariage avec *N.... de Vaugirard*, son épouse, n'eut que des filles. L'aînée fut mariée à *N.... d'Escoublant*, & mere de deux filles, dont une a épousé *N... du Verdier*, & lui a apporté en dot la terre de la Soriniere & les autres biens de sa branche que MM. *du Verdier* possedent aujourd'hui. Et du second lit : — 2. autre RENÉ, qui suit; — 3. JACQUES, Chevalier, mort sans alliance; — 4. N .... mariée à *N... Lancelot*, Chevalier, Seigneur de la Mabiliere, suivant un partage passé devant *Simon*, Notaire, en 1583; — & plusieurs autres filles.

X. RENÉ DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, fut nommé Curateur des enfans de CHARLES DE BRIE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, son cousin issu de germain, & de *Marguerite de Beauvau-Tigni*, sa troisieme femme, lors du décret de la terre de Serrant en 1598. Il s'en fit décharger par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai audit an (dont nous avons parlé au degré XI.). Il épousa *Claire Thomas*, fille de *N... Thomas*, Ecuyer, & de *Pauline de Saint-Aignan*, & sœur de *Philippe Thomas*, Demoiselle. Il fut nommé Tuteur & Gardien noble de ses enfans, suivant un partage noble fait entre lui d'une part audit nom, & sa belle-sœur d'autre part, des biens de la succession de ladite

Pauline de Saint-Aignan, leur mere & aïeule. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, II. du nom, qui suit ; — 2. & JEANNE, Demoiselle.

XI. JEAN DE BRIE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, avoit épousé (suivant un acte du 23 Décembre 1609) *Renée Cloteaus*, Dame de la Voyerie & de la Meuse, fille de *René Cloteaus*, & de *Jacquette Vinette*, dont il eut

XII. FRANÇOIS DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Houssaye, qui épousa, par contrat passé le 14 Août 1651 devant *Aubreau*, Notaire à Saumur, résident à Gresillée, *Marie de Lux*, Dame de Vantelet, fille de *Louis de Lux*, Chevalier, Seigneur de Vantelet, Maître-d'hôtel ordinaire du Roi & Ecuyer ordinaire de sa grande Ecurie, & de *Marie Mérault*. Il eut de ce mariage : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. N .... surnommé *de la Barangerie*, qui s'allia à *N ... de Verteuil*, dont il eut des enfans tous morts sans alliance ; — 3. FRANÇOIS, chef de la branche des Seigneurs *de la Bernardiere & de Fourneux*, rapportée ci-après ; — 4. N ... qui fut marié à *N ... de Genne* ; — 5. N ... femme de *N ... de Malineau* ; — 6 & 7. & deux autres filles mortes sans alliance.

XIII. ANTOINE DE BRIE, Chevalier, Seigneur de Douces en Anjou, épousa *Perrine le Mercier*, dont trois garçons Chevaliers ; — 4. N ... Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, Infanterie, & Chevalier de S. Louis, marié, dont des enfans en bas âge ; — 5. & N .... Demoiselle. Les contrats de mariage & autres titres de cette branche ont été produits à MM. *de la Noiraye* & *de Bragelongne*, Commissaires nommés par S. M. pour la recherche de la Noblesse, qui ont maintenu MM. *de Brie-de-Serrant* dans leur ancienne Noblesse.

Seigneurs DE LA BERNARDIERE, *&c.*

XIII. FRANÇOIS DE BRIE-DE-SERRANT, Chevalier, Seigneur de la Bernardiere, troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Motte & de la Houssaye, & de *Marie de Lux-de-Vantelet*, a épousé, par contrat passé devant *Garreau*, Notaire à Montfaucon, le 11 Juin 1686, *Anne le Gay-du-Verger*, Dame de la Bernardiere, & en a eu, entr'autres enfans,

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE DE BRIE, Chevalier, Seigneur de la Bernardiere & de Fourneux, qui s'est marié, par contrat passé le 24 Décembre 1714, devant *Roberdeau*, Notaire à Beaufort, avec *Louise Jammeron*, dont plusieurs enfans, & entr'autres, l'aîné nommé

XV. JOSEPH-FRANÇOIS-ANTOINE DE BRIE, né le 15 Janvier 1718, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Dampierre en Anjou, Chevalier, Seigneur de la Bernardiere & de Fourneux, qui s'est allié par contrat passé le 18 Janvier 1744, devant *Nourry* & *Teslot*, Notaires à Laval, Pays du Maine, avec *Agathe-Renée Marest*. Il en a eu plusieurs enfans qui sont morts, & il ne lui reste aujourd'hui que

XVI. CLÉMENT-ALEXANDRE DE BRIE, Chevalier, Seigneur, par succession maternelle, du Marquisat d'*Erigné*, né le 29 Mai 1748, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de Dampierre en Anjou, d'abord reçu Page du Roi

dans sa grande Ecurie en 1762, d'après les preuves faites vis-à-vis le Juge-d'armes de France: il est depuis 1765 Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie. Les armes: *d'argent, à quatre fasces de sable au lion de gueules, brochant sur le tout*, ainsi qu'elles se voyent dans l'Abbaye de Saint Georges, aux Châteaux de Serrant & de la Soriniere, & autres qu'ils ont possédés. On les voyoit autrefois à la Sainte Chapelle du Palais à Paris, & dans l'Eglise de Notre-Dame au bas du côté droit du Chœur en dehors.

— BRIE en Beauvoisis. LOUIS DE BRIE, Seigneur de Sablonnieres & de Geville en Beauvoisis, Conseiller & Chambellan du Duc DE BOURBON, Gouverneur de Savonne, épousa *Jeanne de Boulainvillers*, fille de *Perceval*, Seigneur de *Boulainvillers*, & de *Jeanne de Gournay*, dont il eut: — 1. LÉON, Seigneur de Sablonnieres, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Beauvoisis; — 2. CHARLES, Chanoine & Comte de Lyon; — 3. MARGUERITE, femme le 17 Février 1481, de *Gui*, Seigneur *de Châteauvieux*, fils de *George*, Seigneur *de Châteauvieux*, & de *Jeanne de Lugny*. PIERRE DE BRIE, Seigneur de la Bochardiere, prit pour femme *Antoinette de Bagié*, dont sortit PHILIBERTE DE BRIE, femme le 24 Mai 1529, de *Claude Guillod*, Seigneur des Berteaudieres, fils de *Thomas Guillod*, Seigneur du même lieu. ANTOINE DE BRIE, Seigneur de la Bochardiere en 1580, épousa *Françoise Bachet*, fille de *Jean Bachet*, Seigneur de Meyseria, & de *Marie-Françoise de Chavannes*, sa premiere femme, dont il eut CHARLOTTE DE BRIE, femme de *Philibert de Casot*, Seigneur de Burnans, fils de *Philibert de Casot*, Seigneur de Burnans, & de *Philiberte de Chanluy*. C'est ce que nous sçavons de cette famille, dont les armes sont: *d'azur, à deux haches d'armes adossées en pal d'argent*. Suivant le *Promptuaire Armorial* de Jean Boisseau, *édition de 1657 in-fol. part. seconde, p. 45*, cette famille porte pour armes: *d'azur, à une hallebarde d'argent, emmanchée d'or, posée en pal.*

— BRIENÇON & SAONES. On ne peut parler avec certitude de la Maison de SAONES, qu'on voit par plusieurs preuves être puînée de celle DE BRIENÇON, & nous ne pouvons sçavoir l'origine de cette derniere: il est vrai que la terre de *Saones* est située dans le Bailliage de Caux sur le chemin de Rouen à Dieppe; mais le long tems qu'il y a que ces deux familles sont éteintes, empêche d'en avoir une connoissance entiere. Voici confusément ce que nous en avons pu découvrir.

Les armes de cette maison sont: *gironné d'argent, & d'azur de six pieces.* Dans l'*Armorial* dressé sous le Roi CHARLES V, en l'an 1368, 1°. *Monsieur* GUILLAUME DE BRIENÇON les portoit toutes pleines; 2°. *Monsieur* COMPAGNON DE BRIENÇON les portoit semblables *à un bâton de gueules*; & 3°. *Monsieur* COLART DE SAONES, semblables à *un écusson de gueules*. Dans l'*Enquête* faite touchant les patronages laïques l'an 1205, est nommé ROBERT DE SAONES; & dans l'*Appointement* qui se fit ensuite la même année en 1205, entre le Clergé & les Barons de la Province, est nommé, entre les Chevaliers, GUILLAUME DE SAONES, lequel est aussi mentionné dans le registre *des fiefs* sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE l'an 1208; ce

qui fait voir que cette branche étoit déja séparée de celle de BRIENÇON. Il eut pour fils NICOLAS, Seigneur de SAONES, vivant en l'an 1267, qui fut pere de ROBERT, Seigneur de SAONES, lequel épousa l'an 1303, *Agnès d'Estouteville*, fille de *Robert* IV. du nom, dit *Passemer*, Sire d'*Estouteville* & de Vallemont, & de *Jeanne Bertrand*, son épouse, dont sortit JEAN, Seigneur DE SAONES, Chevalier.

COLINET DE SAONES servoit le Roi CHARLES VI. dans ses Armées l'an 1390, & fut pere d'OLIVIER DE SAONES, Chevalier en 1403; ROBERT, Sire DE SAONES, épousa *Jacqueline d'Esneval*, & eut pour fils JEAN, Sire DE SAONES & de Toqueville, qui eut pour femme *Charlotte d'Estouteville*, fille de *Jean* II. du nom, Sire d'*Estouteville*, & de *Marguerite de Harcourt*, son épouse, dont il eut pour fils THOMAS, Sire DE SAONES, qui épousa *Alienor de Beuves*. Dans les Mémoires de M. *Bigot-Soummesnil*, sont mentionnés GUILLAUME DE SAONES & THOMAS DE SAONES, Seigneur de Baudribosc. ROBERT, Seigneur DE SAONES, Chevalier, avoit procès en l'Echiquier l'an 1400, contre le Comte *de Tancarville*.

* — BRIENNE-SUR-AUBE, petite Ville en Champagne, avec titre de Comté, laquelle étoit une des sept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient dans cette Province, où les Pairs tenoient les *grands-jours*. Elle est située près de Troyes, entre Bar-sur-Aube & Plancy, & a donné son nom à l'ancienne Maison, dont nous allons donner un extrait généalogique d'après l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tome VI. pag. 126. & suivantes.*

I. Le premier connu du nom DE BRIENNE, est ENGILBERT, I. du nom, Comte DE BRIENNE, nommé dans une Charte de Monstier-Ramey, la troisieme année du regne de HUGUES CAPET. On lui donne pour femme *Mainfrede*, veuve de *Fromond*, III. du nom, Comte de Sens & de Joigny, nommée avec son second mari dans les titres de Monstier-Ramey. Elle fut mere de

II. ENGILBERT, II. du nom, Comte DE BRIENNE, qui vivoit encore l'an 1055, suivant la Chronique d'*Alberic*. Il maria *N*....... Comtesse de Joigny, sa belle-sœur, à un *vaillant Chevalier*, nommé *Etienne*, lequel fit bâtir le château de Joinville sous le regne de HENRI I. & donna commencement à la Maison de Joigny & de Joinville, dont nous parlerons en son lieu. ENGILBERT, Comte DE BRIENNE, II. du nom, eut pour fils de son épouse, dont on ignore le nom,

III. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, I. du nom, marié avec *Eustache*, Comtesse de *Bar-sur-Seine*, fille puînée de *Renaud*, Comte de *Bar-sur-Seine* & de Tonnerre. Il fit en 1068, avec sa femme, quelques donations à l'Abbaye de Monstier-Ramey. Leurs enfans furent: — 1. ERARD, qui suit; — 2. MILON, tige des Comtes de Bar-sur-Seine, rapportés ci-après; — 3. ENGILBERT, tige des Seigneurs de Conflans, mentionnés aussi ci-après; — 4. & GUI, nommé avec ses freres dans les titres de Monstier-Ramey, ainsi que ses quatre sœurs MANSFREDE, PÉTRONILLE, ADELAÏS & AVANE DE BRIENNE.

IV. ERARD, Comte DE BRIENNE, I. du nom, se trouva à Molesme le

2 Avril 1104, lorsque *Hugues*, Comte de Troyes, confirma les donations qu'il avoit faites à cette Abbaye dans le Concile tenu à Troyes, & céda à l'Abbaye de Beaulieu, par une Charte de l'an 1112, tout ce qu'il avoit au village de Giſſey, à la réserve de la Juſtice. Il eut d'*Alix de Roucy*, ſon épouſe, fille d'*André*, Comte de Rameru, & d'*Alix*, ſa premiere femme: — 1. GAUTHIER, qui ſuit; — 2. HUBERT, qui aſſiſta avec pluſieurs Seigneurs à une aſſemblée tenue à Semur l'an 1113, pour pacifier le différend qui étoit entre *Gerard*, Abbé de S. Pierre de Flavigny & ſes Religieux; — 3. & FÉLICITÉ, mariée 1°. en 1110 avec *Simon*, I. du nom, Seigneur de Broyes & de Beaufort, avec lequel elle fonda un Monaſtere à Andrecies, près Baye, où ils mirent des Religieuſes tirées de l'Abbaye de Juilly; & 2°. à *Geoffroi*, III du nom, dit *le Vieil* & *le Gros*, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, fils de *Roger de Joigny*, Sire de Joinville & d'*Aldeard de Vignory*.

V. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, II. du nom, fonda l'Abbaye de Sainte Marie de Baſſe-Fontaine, à laquelle il céda la dîme du revenu du château de Brienne, ſuivant les Lettres de fondation datées du 22 Janvier 1143; & étant ſur le point de faire le voyage de la Terre-Sainte, il donna aux Religieux du Prieuré de Rameru, du conſentement de ſa femme & de ſes enfans, partie du *ſalage* de Rameru, la dîme de ſes granges & le droit d'*uſage* dans ſa forêt, & confirma les donations faites à ces Religieux par *André*, Comte de Rameru, ſon aïeul maternel. Au retour de ſon voyage de la Terre-Sainte il ratifia en 1152, le don qui avoit été fait à l'Abbaye de Beaulieu, des Terres de Luat, de la Foſſe, de Macelin & autres: il ne vivoit plus l'an 1156. De ſa femme *Adelaïs de Baudement*, nommée *Hubline*, dans une Charte de Prémontré de l'an 1144, il eut: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, tige des Seigneurs de Rameru, rapportés ci-après; — 3. JEAN, Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186; — 4. & 5. MARIE & ELVIDE nommées, la premiere dans une Charte de l'Abbaye de Marmouſtier de l'an 1147, & l'autre dans un titre de l'Abbaye de Beaulieu de l'an 1152. GAUTHIER DE BRIENNE, II. du nom, portoit pour armes: *d'azur, à un lion d'or, ſemé de billettes de même.*

VI. ERARD, Comte DE BRIENNE, II. du nom, fut préſent avec *Pierre*, Abbé de Clairvaux; *Jean*, Abbé de Beaulieu; *Aubert*, Abbé de la Chapelle & pluſieurs Chevaliers, à la donation que *Simon de Broyes* fit en 1182, à l'Abbaye de Boulancourt. Il termina un différend qu'il avoit avec l'Evêque de Troyes en 1186, & vivoit encore en 1189. Il eut de ſon épouſe, *Agnès*, dite *de Montbelliard*, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès*, Comteſſe de Montbelliard: — 1. GAUTHIER, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, qui étoit mort au mois de Mai 1200; — 3. JEAN, Roi de Jéruſalem & Empereur de Conſtantinople, tige des Comtes d'Eu & des Vicomtes de Beaumont, rapportés ci-après; — 4. & ERMENGARDE, femme d'*Amé*, Comte de Montbelliard; — & pluſieurs autres filles dont les noms ſont inconnus.

VII. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, III. du nom, puis Roi de Sicile & Duc de la Pouille, ſe croiſa au voyage de la Terre-Sainte avec JEAN,

ſon frere, & ſignala ſon courage à la défenſe de la ville d'Acre, contre les Sarraſins en 1288. Pendant ce tems il fut appellé à la Couronne de Sicile, & après avoir amaſſé un corps de troupes aſſez conſidérable, il paſſa en Italie & au Royaume de Naples, où il combattit vaillamment contre *Diepald*, Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur. Il fut bleſſé en aſſiégeant un Château dans la Pouille, & mourut de cette bleſſure en 1205. Il avoit épouſé en 1201 *Marie*, nommée *Alberie*, par *du Cange*, Reine de Sicile & de Naples, ſœur de GUILLAUME III. Roi de Sicile, fille aînée & héritiere de *Tancrede-le-Bâtard*, Roi de Sicile, & de *Sibylle*, ſa femme, dont — 1. GAUTHIER, qui ſuit; — 2. & MARGUERITE, mariée à *Balian*, I. du nom, Seigneur de Saiette, fils de *Renaud*, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUTHIER, Comte DE BRIENNE, IV. du nom, dit *le Grand*, né poſthume, paſſa ſa jeuneſſe dans la Pouille, & fut dans ſa minorité ſous la tutelle de JEAN DE BRIENNE, ſon oncle, qui tint le Comté de Brienne à titre de garde ou de bail juſqu'en 1221, qu'il le reſtitua à ſon neveu, priant BLANCHE DE NAVARRE, Comteſſe de Champagne, & THIBAUD, ſon fils, de l'en mettre en poſſeſſion. Il paſſa enſuite dans la Terre-Sainte, où il ſignala ſa valeur en pluſieurs occaſions contre les Sarraſins, qui l'ayant fait priſonnier, le firent cruellement mourir: *Mathieu Paris* place ſa mort en 1251. Il eut de ſon épouſe, MARIE DE CHYPRE, fille de HUGUES, I. du nom, Roi de Chypre, & d'ALIX DE CHAMPAGNE, dite *de Jéruſalem*, & ſœur de HENRI, Roi de Chypre: — 1. JEAN, mort ſans enfans avant l'an 1270, de ſon mariage avec *Marie d'Enghien*, veuve de *Hugues de Réthel*, Seigneur de Beaufort; — 2. HUGUES, qui ſuit; — 3. & AMAURY, mort ſans poſtérité avant l'an 1270.

IX. HUGUES, Comte DE BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, accompagna à la conquête du Royaume de Naples, CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, Roi de Sicile. Il obtint de ce Prince en 1269, en titre de *Comté*, les Terres & Seigneuries de Liches, de Saint-Donat, de Tripazzo & de Tibenrano, aſſiſes dans la Terre d'Otrante. Il fut préſent lorſque *Philippe de Courtenay*, I. du nom, Empereur titulaire de Conſtantinople, ratifia les conventions qui avoient été accordées entre *Baudouin*, l'Empereur ſon pere, & CHARLES I. Roi de Sicile, pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople. Il ne vivoit plus en 1301, & laiſſa d'*Iſabelle de la Roche*, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de Caritaine & de Thebes, & fille de *Guillaume*, Duc d'Athènes & Sire de Thebes: — 1. GAUTHIER, qui ſuit; — 2. & AGNÈS, femme avant 1306 de *Jean*, II. du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Mercœur, fils de *Jean I.* Comte de Joigny & de *Marie de Mercœur.*

X. GAUTHIER, V. du nom, Comte DE BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, fut donné pour *Pleige* des conventions du mariage de JEANNE DE VALOIS, avec GUILLAUME I. du nom, Comte de Hainaut, par CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois & d'Alençon en 1305. Il vendit cette même année avec *Jeanne de Châtillon*, ſon épouſe, fille aînée de *Gaucher V*, Connétable de France, & d'*Iſabelle de Dreux*, ſa premiere femme, aux Doyen & Chapitre de l'Egliſe de Troyes, 200 liv. de rente ſur

sur les renes & issues de la Ville de Troyes & de ses foires pour la somme de 6600 liv. petits tournois. Il passa ensuite en son Duché d'Athènes, où ayant conclu un traité avec les Catelans, & les ayant reçus à sa solde, il déclara la guerre à *Jean de Duras*, Duc de Patras, & à *Thomas*, fils de *Nicephore*, Despote d'Arte ou d'Arcanie ses ennemis, sur lesquels il reprit plus de trente châteaux qu'ils lui avoient enlevés, & les obligea enfin à faire la paix. Quelque tems après il se brouilla avec les Catelans, & s'étant mis en devoir de les chasser par force, il perdit la bataille & la vie l'an 1312. Sa femme mourut le 16 Janvier 1354, fort âgée, & fut enterrée dans le Chœur de l'Eglise des Jacobins de Troyes devant le grand Autel, où se voit son épitaphe gravée sur une tombe de marbre noir. De ce mariage naquirent : — 1. GAUTHIER, qui suit ; — 2. & ISABEAU, qui devint Duchesse d'Athènes, Comtesse de Brienne & Dame de Liches par la mort sans enfans de son frere ; elle vivoit encore l'an 1362, suivant un Arrêt du Parlement de Paris. Elle épousa la nuit de la fête de l'Epiphanie 1320, *Gauthier* IV. du nom, Seigneur d'Enghien, fils de *Gauthier* III. du nom, Seigneur d'Enghien, & d'*Yolande de Flandres*, dont plusieurs enfans.

XI. GAUTHIER, VI. du nom, Comte DE BRIENNE & de Liches, Duc d'Athènes, Connétable de France, mourut à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356, sans enfans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Sicile-Tarente*, fille aînée de *Philippe de Sicile*, I. du nom, Prince de Tarente & d'Achaye, & d'*Ithamar Ange*, sa premiere femme ; & 2°. *Jeanne de Brienne-Eu*, fille de *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne de Mello*, Dame de Château-Chinon & de Lorme. Elle se remaria à *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes.

Rois DE JERUSALEM, *Comtes* D'EU & DE GUINES.

VII. JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, troisieme fils d'*Erard II.* Comte DE BRIENNE, & d'*Agnès de Montbelliard*, eut l'administration du Comté de Brienne pendant la minorité de GAUTHIER IV. du nom, Comte DE BRIENNE, son neveu. Il s'en qualifia *Comte*, suivant l'usage du tems, & le tint jusqu'en 1221. Il fut un de ceux qui se croiserent avec les Conquérans de Constantinople ; le bruit de ses armes & la renommée de sa valeur allerent si avant, que les Barons de *Jérusalem*, après le décès du Roi AMAURY, députerent en France pour lui offrir ce Royaume avec *Marie de Montferrat*, ce qu'il accepta & promit d'effectuer avec l'agrément du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, qui le secourut de quarante mille livres. Il fut couronné dans la Ville de Tyr le Dimanche d'après la S. Michel 1210, où il reçut l'hommage de tous les Seigneurs du Royaume, retourna délivrer la Ville d'Acre assiégée par *Conradin*, Soudan de Damas, & l'an 1218 mit le siége devant la Ville de Damiette en Egypte, où après avoir enduré beaucoup de fatigues l'espace d'un an & demi, & quelquefois été battu, elle lui fut rendue le 5 Novembre 1219. Il ne la put conserver que huit mois. *Jacques Blondel*, selon le P. *Anselme*, dit que les Sarrasins la reprirent au mois de Septembre 1221. Etant passé en France après le décès de la Reine *Marie de Montferrat*, sa femme, à

dessein d'en obtenir du secours pour la Terre-Sainte, & de-là en Espagne; il y épousa l'an 1222, *Bérengere de Castille*, retourna en France où il assista au Sacre du Roi LOUIS VIII. le 6 Janvier 1223, reçut de ce Prince cent mille livres, outre deux cens mille livres qui devoient être employées pour le même sujet, & que le Roi avoit mis entre les mains du Grand-Maître des Templiers & de l'Hôpital. Il se trouva la même année au jour assigné pour les noces de sa fille YOLAND avec l'Empereur FRÉDÉRIC II; mais aussi-tôt après le couronnement de cet Empereur dans Tyr, il fut contraint de lui céder tous les droits qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem à cause de sa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant sa vie. Se voyant dépouillé de tout, il se retira auprès du Pape INNOCENT III, qui lui donna la conduite de l'armée contre l'Empereur pour conquérir la Sicile. Cette entreprise n'eut aucune suite, parce que la paix survint l'an 1229. JEAN DE BRIENNE, après le traité conclu en présence du Pape avec les Ambassadeurs de l'Empire, se prépara pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité, fit plusieurs levées de gens de guerre, se rendit à Venise où il renouvella l'alliance qui étoit entre les François & les Vénitiens, emprunta d'eux des vaisseaux pour passer à Constantinople, partit de Venise avec ses troupes vers le mois de Septembre 1231, & étant arrivé à Constantinople sur la fin de l'Automne, il y fut reçu avec un applaudissement général de tout le monde, & couronné Empereur en l'Eglise de Sainte Sophie par le Patriarche SIMON. Il passa en Asie l'an 1233, où il prit le Château de Piga sur Vatace, & défit l'armée navale de ce Général & celle d'*Azen* l'an 1235. Les dernieres actions qu'il fit au siége de Constantinople & la défaite d'une armée nombreuse d'ennemis où il se comporta avec beaucoup de hardiesse & de conduite, le comblerent de gloire. Le Nécrologe de l'Eglise Paroissiale de S. Paul de Paris marque son décès le jour de S. Benoît 21 Mars, & celui du Prieuré de Sainte Catherine-de-la-Couture de la même Ville le 23 Mars: *Mathieu Paris* dit que ce fut l'an 1237. Il avoit épousé 1°. le 14 Septembre 1209, *Marie de Montferrat*, Reine de Jérusalem, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau d'Anjou*, Reine de Jérusalem, morte l'an 1219; & 2°. l'an 1222, *Bérengere de Castille*, sœur de FERDINAND III, Roi de Castille, fille d'ALPHONSE IX. du nom, Roi de Léon & de Galice, & de *Bérengere de Castille*, sa seconde femme. Elle mourut l'an 1237, suivant la Chronique d'*Alberic*. Du premier lit naquirent: — 1. N... DE BRIENNE, morte quinze jours après sa mere, âgée seulement de quatre ans; — 2. YOLAND, dite *d'Acre*, Reine de Jérusalem, mariée en 1223 à l'Empereur FRÉDÉRIC II. & morte en couches de son fils *Conrad* en 1228; & du second vinrent: — 3. ALPHONSE, qui suit; — 4. JEAN, dit *d'Acre*, Grand Bouteiller de France, mort en 1296, marié deux fois, 1°. à *Marie de Coucy*, veuve d'ALEXANDRE II. du nom, Roi d'Ecosse, & fille aînée d'*Enguerrand III.* dit *le Grand*, Sire de Coucy, & de *Marie de Montmirail*, sa troisieme femme, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1251, à *Jeanne de Châteaudun*, Dame du Château du Loir, veuve de *Jean*, Comte de Montfort-l'Amaury, & fille de *Geoffroy* IV. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de

Montdoubleau & du Château du Loir, & de *Clémence des Roches*, dont BLANCHE DE BRIENNE, Dame de la Loupelande, alliée l'an 1269, à *Guillaume*, Baron de Fiennes & de Tingry, fils aîné d'*Enguerrand II*, Seigneur de Fiennes, Baron de Tingry & de Ruminghem, & de *N.... de Condé*. Elle apporta à son mari la Terre de *la Loupelande* qui lui avoit été cédée l'an 1269, par *Robert*, Comte de Dreux, & *Béatrix*, Comtesse de Montfort, sa femme, pour les droits qu'elle pouvoit prétendre en la succession de *Jeanne de Châteaudun*, sa mere; — 5. LOUIS, tige des Vicomtes de Beaumont-au-Maine, rapportés ci-après; — 6. & MARIE, alliée par traité passé à Peruse le 19 Avril 1229, avec *Baudouin* II. du nom, Seigneur de Courtenay, Empereur de Constantinople, fils de *Pierre* II. du nom, Seigneur de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Empereur de Constantinople, & d'*Yoland de Hainaut*, sa seconde femme. Elle vivoit encore l'an 1275.

VIII. ALPHONSE DE BRIENNE, dit *d'Acre*, Comte d'Eu, Chambrier de France, mourut à Tunis le 25 Août 1270. Il avoit été amené en France avec ses freres, lorsque *Baudouin de Courtenay*, Empereur de Constantinople, y vint demander du secours aux Princes Chrétiens. Il avoit épousé *Marie de Lesignem*, Comtesse d'Eu, fille de *Raoul*, dit d'*Issoudun* II. du nom, Comte d'Eu, & d'*Yoland de Dreux*, sa seconde femme, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & BLANCHE, Religieuse, puis Abbesse de Maubuisson-lès-Pontoise, qui vivoit encore l'an 1309.

IX. JEAN DE BRIENNE, I. du nom, Comte d'Eu, fait Chevalier par le Roi S. LOUIS vers l'an 1252, fit plusieurs donations à l'Abbaye de Foucarmont, à laquelle il céda, entr'autres, la Ville de Fesques, qu'il fit acheter de ses deniers par *Jean de Forges*, son Clerc & Gouverneur. Il mourut à Clermont en Beauvoisis l'an 1294, & fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de Foucarmont, suivant la Chronique de ce Monastere. Il avoit épousé *Béatrix de Châtillon*, dite *de Saint-Paul*, fille de *Gui*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaut de Brabant*. Elle se retira au Comté de Saint-Paul après la mort de son mari, mourut en 1304, & fut enterrée en l'Abbaye de Cercamp. De ce mariage sortirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ISABEAU, mariée à *Jean* II. du nom, dit *de Flandre*, Seigneur de Dampierre & de Saint-Dizier, fils de *Jean* I. du nom, Seigneur de Dampierre, & de *Laure de Lorraine*. *Du Chesne* la dit fille d'ALPHONSE, & la nomme MARGUERITE; — 3. JEANNE, alliée 1°. à *Raimond* VII. du nom, Vicomte de Turenne; & 2°. à *Renaud*, Seigneur de Piquigny, Vidame d'Amiens; — 4. MARGUERITE, femme de *Gui* II. du nom, Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmond, fils d'*Aimery* VIII. du nom, Vicomte de Thouars, Seigneur de la Cheze & de Vihers, & de *Marguerite de Lesignem-la-Marche*; — 5. & MAHAUT, qualifiée niéce de feu *Blanche d'Eu*, Abbesse de Maubuisson, dans des Lettres de l'an 1328.

X. JEAN DE BRIENNE, II. du nom, Comte d'Eu & de Guines, reprit, au nom de sa femme, le procès intenté au Parlement par feu *Baudouin de Guines*, son beau-pere, pour faire casser la vente faite au mois de Février 1281, par le Comte *Arnoul* III. du nom, du Comté de Guines au Roi

PHILIPPE-LE-HARDI, & obtint, après plusieurs poursuites, délivrance de ce Comté, par Arrêt de l'an 1295. Il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Foucarmont, où il fut depuis enterré, ayant été tué à la bataille de Courtray contre les Flamans l'an 1302. Il avoit épousé *Jeanne*, Comtesse *de Guines*, fille aînée & héritiere de *Baudouin de Guines*, Seigneur d'Ardres, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorenci*. Elle mourut l'an 1331, & fut enterrée auprès de son mari dans l'Abbaye de Foucarmont. De cette alliance naquirent: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. & MARIE, morte jeune & enterrée dans l'Abbaye de Longvilliers.

XI. RAOUL DE BRIENNE, I. du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut établi Lieutenant sur les frontieres de Hainaut & ès parties de Languedoc en 1331 & 1338, honoré de la charge de Connétable de France en 1332, ou avant l'an 1336, lorsqu'il passa en Italie avec JEAN, Roi de Bohême. Il signa la même année 1332, le traité fait entre le Roi de France & le Roi de Castille pour un secours mutuel de gens de guerre, fut envoyé en Guyenne, où il réduisit sous l'obéissance du Roi les Villes de Bourg & de Blaye, mourut le 18 Janvier 1344, d'un coup de lance au tournois qui se fit à Paris aux nôces de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut regretté de tous les Princes & des Grands du Royaume. Il avoit épousé *Jeanne de Mello*, Dame de Lorme & de Château-Chinon, fille aînée & héritiere de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon & de Lorme, & de *Jeanne de Tocy*, dont il eut: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. JEANNE DE BRIENNE-EU, Dame de Château-Chinon & de Lorme en Morvant, mariée 1°. à GAUTHIER VI. du nom, Comte DE BRIENNE, Connétable de France, Duc d'Athènes, fils de GAUTHIER V. du nom, & de *Jeanne de Châtillon*; & 2°. par contrat du 16 Janvier 1337, *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes & de Gien, Pair de France, fils de *Charles*, Comte desdits lieux, Pair de France, & de *Marie d'Espagne*, Dame de Lunel. Elle laissa par son testament mille francs d'or à l'Abbaye de S. Denis, confirma cette disposition par son codicile du 27 Février 1387, mourut à Sens le 6 Juillet 1389, & fut enterrée à l'Abbaye de S. Denis dans la Chapelle de *Notre-Dame la Blanche*, dite de la Reine JEANNE, comme porte son épitaphe; — 3. & MARIE, morte jeune.

XII. RAOUL DE BRIENNE, II. du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, fut décapité à Paris le 19 Novembre 1350. Il avoit épousé au mois d'Octobre 1340, *Catherine de Savoye*, fille de *Louis* II. du nom, Seigneur de Vaud, de Bugey & de Valromey, & d'*Isabelle de Châlon*, Dame de Joigny. Elle étoit veuve de *Azzon Visconti*, Seigneur de Milan, qu'elle avoit épousé l'an 1333. Elle se remaria 3°. à Seurre en Bourgogne au mois de Mars 1352, avec *Guillaume de Flandre* I. du nom, Comte de Namur, fils de *Jean*, & de *Marie d'Artois*, sa seconde femme. Elle n'en eut point d'enfans, ainsi que de ses deux autres maris.

RAOUL DE BRIENNE, II. du nom, eut un fils naturel nommé JEAN DU BOIS, Seigneur de la Maisonfort, bâtard *de Brienne*, qui fut légitimé & annobli par Lettres du Roi CHARLES VI. de l'an 1395. Cette branche

des Comtes d'*Eu* & de *Guines* portoient : *écartelé, au 1 & 4 d'azur au lion d'or, semé de billettes de même*, qui est *Brienne ; au 2 & 3* de *Champagne* & *sur le tout* de *Jérusalem*.

Vicomtes DE BEAUMONT *au Maine.*

VIII. LOUIS DE BRIENNE, dit *d'Acre*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont sa postérité prit le surnom, troisieme fils de JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, & de *Bérengere de Castille*, sa seconde femme, permit aux Religieux de S. Hippolite de Vivoin d'aggrandir la cour de leur Monastere l'an 1253, se trouva avec ses freres à la Cour d'ALPHONSE X. du nom, Roi de Castille en 1255, selon *Surita*, & augmenta la fondation de la Chartreuse du Parc-d'Orques vers l'an 1263, de 1200 livres de rente & y fut enterré. Il avoit épousé, avant le mois de Février 1253, *Agnès*, Vicomtesse *de Beaumont* après ses freres, Dame de la Fleche, de Fresnay, de Sainte-Susanne, du Lude & de Château-Gontier. Elle étoit sœur & héritiere de *Richard II*, Vicomte de Beaumont, mort avant 1249, & fille de *Raoul* III. du nom, Vicomte de Beaumont, & d'*Agnès*, sa seconde femme. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS, Evêque de Dunelmont en Angleterre ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Bohemond* VII. du nom, Prince d'Antioche, Comte de Tripoli, fils aîné de *Bohemond VI*, Prince d'Antioche, & de *Sibille d'Arménie*. Elle mourut le 9 Avril 1328, & fut enterrée en l'Abbaye de Maubuisson, suivant son épitaphe ; — 4. MARIE, alliée à *Henri d'Avaugour*, III. du nom, Baron de Mayenne & de Goello, fils d'*Alain d'Avaugour* II. du nom, Baron de Mayenne, Vicomte de Dinan, & de *Clémence*, sa femme ; — 5. & JEANNE, femme en 1286 de *Gui* VII. du nom, Sire de Laval & de Vitré, Comte de Caserte, fils de *Gui de Montmorenci*, dit *de Laval*, VI. du nom, Seigneur de Laval, d'Aquigny, d'Hérouville & d'Attichy-sur-Aisne, & de *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon. Il étoit veuf en premieres noces d'*Isabeau de Beaumont*, fille unique de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Paci-sur-Marne.

IX. JEAN, I. du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Susanne, fut l'un des *Pleiges* que CHARLES, Comte de Valois & d'Anjou, donna à *Guillaume*, Comte de Hainaut & d'Hollande, pour les conventions du mariage de JEANNE DE VALOIS, sa fille. Il eut de son épouse *Jeanne*, Dame de la Guerche, de Pouance & de Château-Gontier, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Guerche, &c. & d'*Emmé*, Dame de Château-Gontier : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. RICHARD, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier ; — 3. ISABELLE, mariée à *Geoffroy*, Seigneur d'Ancenis ; — 4. & ANNE, femme de *Payen de Chourses*, Seigneur de Malicorne.

X. ROBERT, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Susanne, Seigneur de la Guerche, &c. mort le 28 Septembre 1327, avoit épousé le 25 Août 1303, *Marie de Craon*, fille de *Maurice*, & de *Mahaut de Malines*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GEOFFROY, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, mort sans enfans de son mariage avec *Jeanne*, Dame

de Beauçay, fille de *Hugues*, laquelle ſe remaria vers le mois de Mai 1360, à *Charles d'Artois*, Comte de Longueville & de Pezenas, cinquieme fils de *Robert III*, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*. Elle mourut au mois de Mars 1402; — 3. MARIE, Abbeſſe de Ronceray; — 4. JEANNE, femme de *Jean d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Bernard*, Vicomte de Ventadour.

XI. JEAN, II. du nom, Vicomte de BEAUMONT, Baron de Sainte-Suſanne, *&c.* Chevalier-banneret, ſe trouva à Amiens en 1338, où il avoit dans ſa Compagnie un Chevalier & neuf Ecuyers. Il ſervit auſſi dans l'Oſt de Bouvines l'an 1340. Suivant le compte de *Jean du Cange*, il épouſa 1°. *Iſabeau de Harcourt*, fille de *Jean*, III. du nom, Sire *de Harcourt*, Vicomte de Châtellerault, & d'*Alix de Brabant*, Dame de Mezieres en Brenne; & 2°. *Marguerite de Poitiers*, fille d'*Aymar*, IV. du nom, Comte de Valentinois, & de *Sibille de Baux*, par contrat du 31 Décembre 1330. Il eut du premier lit: — 1. JEANNE, Dame du Hommet; — 2. MARIE, alliée à *Guillaume Chamaillart*, Seigneur d'Antenaiſe, dont elle eut *Marie Chamaillart*, Vicomteſſe de Beaumont, après la mort de *Louis*, Vicomte de Beaumont, ſon oncle, laquelle porta cette Terre en mariage l'an 1371 à *Pierre*, Comte d'Alençon & du Perche. Et du ſecond lit; — 3. LOUIS, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Suſanne, *&c.* tué à la bataille de Cocherel le 23 Mai 1364, enterré dans l'Egliſe de la Chartreuſe-du-Parc d'Orques au pays du Maine, ſans laiſſer d'enfans d'ISABELLE DE BOURBON, fille de JACQUES, I. du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, & de *Jeanne de Châtillon;* ſa veuve ſe remaria à *Bouchard*, VII. du nom, Comte de Vendôme & de Caſtres; — 4. GEOFFROY, Seigneur du Lude, Chevalier, Chambellan du Roi PHILIPPE DE VALOIS, mort en 1355 ſans enfans de *Jeanne de Beauçay*, ſa femme; — 5. JEANNE, Religieuſe; — 6. & MARGUERITE, femme de *Bouchard de Vendôme*, Seigneur de Feuillet & de Segré, fils puîné de *Bouchard VI.* Comte de Vendôme & de Caſtres, & d'*Alix de Bretagne*. Cette branche portoit: *d'azur, au lion d'or, ſemé de fleurs-de-lis de même.*

Seigneurs DE RAMERU.

VI. ANDRÉ DE BRIENNE, Seigneur de Rameru, ſecond fils de *Gauthier II.* & d'*Adelaïs de Baudement*, conſentit à la donation que fit ſon pere aux Religieux du Prieuré de Rameru l'an 1147, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, fut tué au ſiége de la ville d'Acre en 1191, où il étoit Général des Troupes Françoiſes. Il avoit épouſé en 1184 *Adelaïs*, Dame *de Veniſy*, fille d'*Anſel*, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſabeth de Nangis*. Elle ſe remaria à *Gaucher de Joigny*, Seigneur de Château-Renard, ſecond fils de Renaud III. Comte de Joigny, & d'*Alix de Champagne*. Ses enfans du premier lit furent: — 1. GAUTHIER, qui ſuit; — 2. ERARD, qui continua la poſtérité; — 3. ELISABETH, mariée en 1211 à *Miles*, Seigneur de Pogy; — 4. & ALIX, femme de *Clérembaut*, Seigneur *de Noyers*, fils aîné de *Miles*, II. du nom, & d'*Odeline de Chapt*. Ce *Clérembaut* accompagna PHILIPPE-AUGUSTE à la Terre-Sainte en 1190.

VII. GAUTHIER DE BRIENNE, Seigneur de Rameru, est nommé dans plusieurs titres de l'Abbaye de Marmoutier. Il fut marié deux fois, le nom de sa premiere femme est inconnu. La seconde fut *Eustachie*, Dame & héritiere de Courtenay, de Montargis, de Château-Renard en partie, de Champignelles, de Tanlay, de Charny & de Chantecocq. Elle étoit mariée avant l'an 1211, & se remaria en 1218, à *Guillaume I.* Comte de Sancerre, fils d'*Etienne de Champagne*, Comte de Sancerre, & de *Mathilde de Donzy*. Elle vivoit encore en 1233 & eut de son premier mari, ANDRÉ DE BRIENNE, Seigneur de Rameru, mort avant le mois de Mai 1215, & enterré dans l'Eglise de S. Etienne d'Auxerre.

VII. ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venizy, Chevalier, second fils d'*André* & d'*Adelaïs de Venizy*, passa dans la Terre-Sainte, & à son retour disputa à cause de sa seconde femme, le Comté de Champagne, dont il fut débouté par le Jugement des Pairs de France assemblés à Melun au mois de Juillet 1216. Il eut en récompense plusieurs autres Terres, & renonça à tous les droits qu'il y prétendoit en 1221. Trois ans après il se trouva à l'assemblée que *Thibaut VI.* Comte de Champagne, tint pour régler les partages des enfans mâles des Nobles. Il fonda l'Abbaye de la Piété-lès-Rameru en 1234, & vivoit encore au mois de Janvier 1244, suivant une Charte de l'Abbaye de Molesme. Il fut marié deux fois, 1°. à *Helisende*, Comtesse du Perche, suivant une Charte de Pontigny de l'an 1210; c'est peut-être la même nommée *Helisende de Réthel*, fille de *Hugues II.* Comte de Réthel, & de *Félicité de Roye*, Comtesse de Beaufort, & femme en premieres nôces de *Thomas*, Comte du Perche, Seigneur de Nogent-le-Rotrou. Il en eut ANDRÉ DE BRIENNE, nommé dans un titre de l'Abbaye de Pontigny, mort jeune. Il épousa 2°. en 1214 *Philippe de Champagne*, seconde fille & héritiere d'*Henri*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & d'ISABEAU, Reine de Jérusalem, dont — 1. HENRI, qui suit; — 2. ERARD, Seigneur de Rameru, qui accompagna le Roi S. LOUIS dans son premier voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué pour la défense de la Religion, suivant le Sire de Joinville; — 3. MARIE, alliée 1°. du vivant de son pere, avec *Gaucher*, III. du nom, Seigneur de Nanteuil-la-Fosse, mort en 1241; & 2°. avec *Hugues*, II. du nom; Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Congy, fils d'*Eustache II.* & d'*Helvide de Thorote*; — 4. ISABEAU, femme de *Henri VI.* Comte de Grandpré, fils de *Henri V.* Comte de Grandpré, & de *Marie de Garlande*. Elle devint Dame de Rameru après la mort d'ERARD DE BRIENNE, son neveu, & vivoit encore en 1274; — 5. MARGUERITE, accordée en 1234, mariée depuis à *Thierry*, Seigneur de Beures en Flandre, puis à *Adenet*, Sire *de Nike*, duquel étant veuve, elle se fit Religieuse à Felines, & y mourut en 1275; — 6. JEANNE, mariée avant l'an 1250 à *Mathieu*, III. du nom, Sire de Montmorenci, fils de *Bouchard*, Sire de Montmorenci & d'Ecouen, & d'*Isabeau de Laval*; — 7. SIBILLE, Abbesse de la Piété de Rameru; — 8. & ALIX, morte après l'an 1244, sans avoir été mariée.

VIII. HENRI DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venizy, Chevalier, accompagna le Roi S. LOUIS à son premier voyage de la Terre-

Sainte en 1248, & mourut en Egypte en 1250. Il eut de son épouse, *Marguerite de Châlons*, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Châlons, & de *Mahaut de Bourgogne*, ERARD, qui suit.

IX. ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venizy, vendit au mois d'Octobre 1270, six cens quarante-six arpens de bois à l'Abbaye de Pontigny, pour la somme de 1612 livres, & vivoit encore en 1278, avec sa femme nommée *Mahaut*, dont apparemment il n'eut point d'enfans. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, semé de billettes de même.*

Comtes DE BAR-SUR-SEINE.

IV. MILON DE BRIENNE, I. du nom, Comte de Bar-sur-Seine à cause de sa mere, fils puîné de GAUTHIER I. Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse *de Bar-sur-Seine*, fit plusieurs concessions à l'Abbaye de Monstier-Ramey en 1100 & 1108, pour le repos de l'ame de GAUTHIER, son pere, & d'*Eustache*, sa mere, & donna à celle de Molesme en 1116, du consentement de sa femme, tout ce qu'il possédoit en Seigneuries au village de la Chapelle, avec les coutumes de Vertaut & d'Essoye, & son château de Juilly, qui avoit appartenu au Comte MILON, son oncle paternel. Il eut de sa femme, nommée *Mathilde* dans la donation de 1116 : — 1. GUI, qui suit; — 2. & RENAUD, Abbé de Cîteaux l'an 1133, & mort en 1151, suivant la Chronique de l'Abbé *Robert*.

V. GUI, I. du nom, Comte de Bar-sur-Seine, fit des donations en 1139 à l'Abbaye de S. Michel de Tonnerre, avec sa femme & ses enfans, fut un de ceux qui se trouverent au Prieuré de Juilly en 1142, lorsque *Godefroy*, Evêque de Langres, donna l'habit de Religieuse à *Mahaut* & à *Helvide*, fille d'*André de Baudement*, Seigneur de Brenne, en présence de leur pere, de *Gui de Baudement*, leur frere, & de *S. Bernard*, Abbé de Clairvaux. Il eut de sa femme *Pétronille*, nommée *Elisabeth* dans la donation de l'an 1139 : — 1. MILON, qui suit; — 2. MANASSÈS, rapporté apres son frere aîné; — 3. & 4. GUILLAUME & GUI, morts sans postérité; — 5. & ERMESINDE, mariée en 1159 à *Simon*, Seigneur *de Rochefort*.

VI. MILON, II. du nom, Comte de Bar-sur-Seine, succéda à son pere peu après l'an 1145, & mourut le 1 Octobre 1151. Il avoit épousé *Agnès de Baudement*, fille aînée & héritiere de *Gui*, Seigneur de Brenne, & d'*Alix*, laquelle se remaria en 1152 à ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, cinquieme fils du Roi LOUIS VI. dit LE GROS; & d'*Adelaïs de Maurienne*. Elle eut de son premier mari, PÉTRONILLE, Comtesse de Bar-sur-Seine, mariée avant l'an 1168 avec *Hugues du Puiset*, Vicomte de Chartres, fils de *Hugues du Puiset*, Comte de Japhe, & de *Malmide de Roucy*.

VI. MANASSÈS, Comte de Bar-sur-Seine, après son aîné, vivoit en 1263, avec sa femme *Elisabeth*, dont il eut : — 1. MILON, qui suit; — 2. MANASSÈS, Evêque & Duc de Langres, Pair de France; — 3. THIBAUT, Seigneur de Chanlot, nommé dans des titres de l'an 1188 & 1204, qui eut de sa femme, nommée *Marguerite*, deux filles, sçavoir LAURENCE, mariée à *Pons*, Seigneur de Cuseau, laquelle traita en 1210 avec *Thibaut*, Comte de Champagne, pour la part qu'elle avoit au Comté de Bar-sur-Seine,

Seine, comme héritiere du Comte MILON, son oncle; & PÉTRONILLE, Dame de Chanlot, laquelle porta cette Terre à *Gui de Chappes*, son mari, Seigneur de Juilly, pere de *Péronnelle de Chappes*, Dame de Juilly & de Chanlot, femme de *Gui de Joinville*, Seigneur de Sailly en 1221; — 4. & ISABEAU, femme 1°. d'*Anceau*, Seigneur de Trenel, & 2°. de *Thibaut*, I. du nom, Comte de Bar, fils de *Renaud*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar & d'*Agnès de Champagne*, Dame de Ligny.

VII. MILON, III. du nom, Comte de Bar-sur-Seine, mourut au siége de Damiette le 15 des calendes d'Août 1219, suivant *Alberic*, & eut d'*Helisende*, sa seconde femme, fille, suivant la conjecture de *du Bouchet*, de *Renaud IV.* Comte de Joigny: — 1. JEAN, mort jeune; — 2. & GAUCHER, mort avant son pere au siége de Damiette en 1219, sans enfans d'*Elisabeth de Courtenay*, fille puînée de *Pierre de Courtenay*, II. du nom, Empereur de Constantinople, & d'*Yolande de Hainaut*. Les armes que portoient les *Comtes de Bar-sur-Seine*, sont les mêmes que celles qie portoient les *Seigneurs de Rameru*.

Seigneurs DE CONFLANS.

IV. ENGILBERT DE BRIENNE, Chevalier, troisieme fils de GAUTHIER, I. du nom, Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine, eut en partage la Terre & Seigneurie de *Conflans*, dans l'Election de Châlons, distante de quatre lieues de cette Ville, & de douze du Comté de Brienne. Il en prit le nom, qui passa à ses descendans, mais qui ont toujours conservé les armes de Brienne. Il vivoit l'an 1112, & fit en 1138, avec *Adeline*, sa femme, en présence de ses fils, plusieurs dons à l'Abbaye de Molesme pour le repos de l'ame du Comte GAUTHIER, son pere. Ses enfans furent: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & MANASSÈS, nommé avec son frere & sa mere dans le titre de 1138.

V. HUGUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans en 1150, augmenta les donations faites par son pere à l'Abbaye de Molesme. Il eut de sa femme, nommée *Aga*: — 1. EUSTACHE, qui suit; — 2. & N.... DE CONFLANS, femme de *Gui du Plessié*, nommé par *Villehardouin*, parmi les Seigneurs de Champagne, qui se croiserent en 1198 avec leur Comte *Thibaut*.

VI. EUSTACHE, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Mareuil, Chevalier, se trouve qualifié *cousin* de *Geoffroy*, V. du nom, Sire de Joinville, dans un acte de ce dernier de l'an 1200, qui se trouve dans le Cartulaire de Champagne. Cet acte sert à prouver la descendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, le titre de *cousin* du Sire de Joinville étant fondé sur ce que *Geoffroy* étoit petit-fils de FÉLICITÉ DE BRIENNE, petite-fille de GAUTHIER DE BRIENNE, bisaïeul, selon plusieurs Auteurs, d'EUSTACHE, I. du nom, Seigneur de Conflans. Cet EUSTACHE accompagna en 1201 GAUTHIER III. Comte DE BRIENNE, à la conquête du Royaume des deux Siciles, qui lui appartenoit du chef de sa femme, fille du Roi TANCREDE. Il se trouva en 1224 au réglement que fit *Thibaut*, Comte de Champagne, avec ses Barons, pour le partage des enfans mâles.

Il avoit épousé avant l'an 1200, *Marie*, dite Dame de Playotre, de Montmort & d'Auger, fille de *Hugues*, Seigneur des mêmes lieux. Elle se qualifie *veuve d'Eustache de Conflans*, dans le don qu'elle fit en 1226 aux Religieux de l'Abbaye de Charmoye, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Châlons, de quarante septiers de seigle qu'elle avoit acquis à Conflans, & de vingt septiers de froment & d'autant d'avoine sur la Châtellenie de Montmort. De leur alliance vint

VII. Eustache, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, qui fut en 1228 caution de la vente que *Thibaut*, Comte de Champagne, fit au Comte de Blois de la Terre de Bohain. Il traita avec *Marie*, sa mere, en 1238, des différends qu'ils avoient ensemble en qualité de Sire de Conflans, & il *affranchit* au mois de Mars de la même année *Robert de Besil* & ses héritiers, sortis de *Marie*, sa femme, à condition qu'il seroit obligé de le servir en personne, ou de le faire servir par quelque autre pour lui durant un mois par an; & que, s'il y contrevenoit il comparoîtroit à la Cour de Thibaut, Roi de Navarre, Comte de Champagne, pour proposer son excuse (*a*). Il épousa avant l'an 1226 *Helvide de Thorote*, fille de *Jean*, Châtelain de Noyon, & d'*Odette de Dampierre*, dont — 1. Hugues, qui suit; — 2. Eustache, tige de la branche des Seigneurs de Mareuil, rapportés ci-après; — 3. Gauthier, nommé dans un Diplôme de l'Empereur Charles V. — 4. & Helvide, premiere femme de *Raoul de Flamenc*, V. du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, fils de Raoul IV. Seigneur de Cany, & de *Marie*, sa femme.

VIII. Hugues, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, d'Estoges & de Congis, dont il rendit hommage en 1248 à Thibaut VI. Comte de Champagne, Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia en 1249 ce que son aïeul avoit aumôné à l'Abbaye de Charmoye. Il épousa, 1°. Marie de Brienne, Veuve de *Gaucher III*, Seigneur de Nanteuil-la-Fosse en la montagne de Reims, mort en 1241, & fille d'Erard de Brienne, Seigneur de Rameru & de Venizy; & 2°. après l'an 1251, *Ide*, veuve de *N*... Avoué de Thérouenne. Il eut du premier lit: — 1. Hugues, qui suit; & du second: — 2. Un autre Hugues, tige des Seigneurs de Gizencourt, rapportés ci-après; — 3. Eustache, Chanoine de Paris & de Reims, mort la veille de Noël 1313, enterré dans le milieu de la Chapelle de Gondy, derriere le Chœur de l'Eglise Notre-Dame de Paris; — 4. Isabelle, femme de *Wauthier*, Seigneur de Bouzies, Chevalier, morte en 1305, & enterrée aux Dominicains de S. Paul de Valenciennes.

IX. Hugues de Conflans, III. du nom, Seigneur d'Estoges, Maréchal de Champagne, fut caution, en cette qualité, pour la somme de vingt mille livres dans le contrat de mariage d'un des fils de *Gui*, Comte de Flandre, le Vendredi 28 Mai 1227: il vivoit encore en 1295 & avoit épousé 1°. *Béatrix*, Avouée de Thérouenne; & 2°. *N*... fille de *Jean*,

(*a*) Ceci est rapporté par *la Roque* dans son traité de la Noblesse, *chap.* 40, *p.* 195, comme un exemple de l'affranchissement des *serfs* ou *esclaves* nés d'une mere libre.

Vidame de Châlons, & de la fille de *Robert de Châlons*, Seigneur de Bazoches. Il eut du premier lit : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. HUGUES, Seigneur de la Bouteillerie, qui vivoit en 1314, marié à *Blanche d'Esquoy*, mere de JACQUETTE, Dame de la Bouteillerie, mariée 1°. à *Jean de Viaire ;* & 2°. par contrat du 24 Janvier 1337, à *Renaud de Trie*, Seigneur de Mareuil, fils de *Philippe*, Seigneur de Fontenay, & de *Jeanne de Mareuil ;* — 3. N... femme de *N*... Seigneur de Brusieres ; — 4. HÉLENE, Abbesse d'Origny, Ordre de S. Benoît, diocèse de Laon, en 1315 ; — 5 & 6. & deux autres filles ; & du second lit, — 7. & JEAN, auteur des Seigneurs de Vezilly & de Vieilmaisons, rapportés ci-après.

X. EUSTACHE DE CONFLANS, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Estoges, avoué de Thérouenne, Conseiller du Roi en 1323, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Paris le 12 Juillet 1357, eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. EUSTACHE, Seigneur d'Estoges, avoué de Thérouenne, lequel de *N.... de Sully* eut un fils unique mort jeune ; — 2. HUGUES, Seigneur de Beauvoir, mort sans postérité ; — 3. N..... femme de *Jean de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau ; — 4. & MARGUERITE, qui hérita de son frere EUSTACHE de la Seigneurie d'Estoges & de l'avouerie de Thérouenne, qu'elle porta dans la Maison d'Anglure par le mariage qu'elle contracta en 1339 avec *Oger*, Seigneur d'Anglure, fils d'*Oger* & de *Béatrix d'Essey*, sa premiere femme.

Seigneurs DE *VEZILLY* & DE *VIEILMAISONS*.

X. JEAN DE CONFLANS, I. du nom, fils de HUGUES, III. du nom, Seigneur d'Estoges, & de *N.... des Vidames* de Châlons, sa seconde femme, fut, du chef de son aïeule maternelle, Seigneur de Vieilmaisons en Brie, & dit *le Vidame*, à cause des Vidames de Châlons de la Maison de Châtillon-sur-Marne, dont il descendoit par les femmes, & Seigneur de Vezilly, du chef de *N.... de Bazoches*, son aïeule maternelle. Il transigea au mois de Septembre 1332 avec les Abbé & Religieux d'Igny, sur les prétentions qu'ils avoient dans sa Terre de Vezilly. Il épousa 1°. *Isabelle de Lor*, veuve de *Renier de Choiseul*, II. du nom, Seigneur d'Aigremont ; & 2°. *Peronne de Jouvengues*, veuve de *Gaucher d'Unchair*, Chevalier, Seigneur d'Armentieres : il fit en son nom, & comme ayant la garde-noble de *Peronnelle d'Unchair*, fille de sa femme & de son premier mari, aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Armentieres au Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Soissons le 18 Novembre 1362. Il en eut JEAN, qui suit.

XI. JEAN DE CONFLANS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons & d'Armentieres en partie, suivant une Commission donnée le 7 Juillet 1394 par le Bailli de Valois, rendit aveu & dénombrement de sa Seigneurie de Veilmaisons à *Jeanne de Harcourt* & à *Guillaume de Torcy*, Seigneur de Montmirail, le 2 Mars 1403 : il est qualifié dans cet acte *Seigneur d'Armentieres*. Il épousa *Madelene de Hornes*, fille de *Thierry*, Seigneur de Baucignies & de Montcornet, & *d'Isabeau de Montigny*, en

Ostrevant, dont vinrent : — 1. BARTHELEMI, qui suit ; — 2. & ANNE, Abbesse de Sainte Claire de Reims en 1438.

XII. BARTHELEMI DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaisons, de Vezilly, d'Armentieres, &c. Vicomte d'Oulchy ou d'Auchy-le-Châtel, vendit, conjointement avec sa femme, par contrat du 24 Septembre 1446, à *Jean Jouvenel-des-Ursins*, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Reims, sa Terre d'Armentieres-les-Oulchy-le-Châtel, au Diocèse de Soissons ; laquelle lui étoit échue par le décès de JEAN DE CONFLANS, son pere. On apprend par un autre contrat du 28 Mars 1462 qu'il étoit encore Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. Il eut de son épouse *Marie de Cramailles*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Saponnay & de Saint-Remy, & d'*Alienor de Mailli*, de la branche de Lorsignol : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. EMERI, Seigneur de Rosoy, Vicomte d'Oulchy, qui acquit le Fief du Petit-Mesnil en 1493, & mourut sans postérité ; — 3. autre JEAN, Seigneur de Saint-Remy & de Vezilly, Chanoine de Soissons, mort le 22 Décembre 1525 ; — 4. GUILLAINE, mariée à *Pierre de la Bricogne*, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530 ; — 5. & JEANNE, Religieuse à Andecy. Tous ces enfans, excepté cette derniere, sont nommés dans un Jugement rendu le 19 Mai 1530, comme devant être cautions de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu BARTHELEMI DE CONFLANS, leur pere, à feu *Jean Jouvenel des Ursins*, Archevêque de Reims.

XIII. JEAN DE CONFLANS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponnay & de Vadancourt au Comté de Guise, étoit mort le 24 Octobre 1507. Il avoit épousé en 1477 *Marguerite de Bournonville*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Bournonville*, & de *Jeanne de Thorote*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GILLES, Seigneur de Saint-Remy, Abbé de S. Crespin de Soissons lors du mariage de son frere puîné en 1525, est aussi qualifié Abbé de S. Nicolas-aux-Bois, & étoit mort en 1548 ; — 3. ANTOINE, auteur des Vicomtes d'Oulchy, Seigneurs d'Armentieres ; — 4. JEANNE, femme de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Saint-Phalle, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1530 ; — 5. autre JEANNE, veuve en 1530 de *Florimond de Villiers-Saint-Paul*, Seigneur de Dommart ; — 6. & MARIE, sous la garde-noble de sa mere lors du partage des biens de son pere en 1507.

XIV. JEAN DE CONFLANS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaisons & de Saponnay, vivoit le 19 Mai 1530 : il épousa *Madelene Lucas*, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Tesson, veuve en 1535. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. MARGUERITE, héritiere de Vieilmaisons après la mort de son frere, fut mariée à *Gerard de Vieilmaisons* (ainsi surnommé de la Terre de ce nom, située près la Ferté-Gaucher, différente de celle dont sa femme hérita), Seigneur de Sainte-Colombe : il vivoit en 1578 ; — 3. ANTOINETTE, mariée par contrat du 6 Octobre 1551 à *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 hommes d'armes, & premier Gen-

tilhomme du Duc d'Anjou en 1572, fils de *François d'Anglure*, Vicomte d'Estoges, Baron de Boursault & de Givry, & de *Marie de Veres*, Dame de Beauvais-Nangis. ANTOINETTE DE CONFLANS fut sa premiere femme, & mourut sans enfans; — 4. & JEANNE, alliée en 1561 à *Philippe de Châtelus*, Seigneur de Baserne, de Phregibert & de Saint-Palais, fils aîné de *Philippe*, Seigneur *de Châtelus*, Vicomte d'Avalon, & de *Barbe de Hochberg*: elle fut sa premiere femme. On trouve EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaisons, Porteur d'Enseigne de la Compagnie de 50 Lances sous M. *de Brienne*, lequel donna quittance le 24 Septembre 1543 de 50 livres en 22 écus sol, à 45 sols la piece, & 10 sols de monnoie pour ses gages du quartier d'Avril: elle est signée EUSTACHE DE CONFLANS, & sur le sceau en placard est un *lion, le champ semé de billettes.*

XV. ANTOINE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaisons, de Saponnay, de Vadancourt au Comté de Guise, &c. mourut sans postérité de *Marie Jouvenel des Ursins*, Dame de Villiers & de Jouveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux & d'Armentieres, & de *Françoise de Wissocq*, qu'il avoit épousée par contrat du 14 Octobre 1550.

Vicomtes D'OULCHY, Seigneurs D'ARMENTIERES.

XIV. ANTOINE DE CONFLANS, Chevalier, troisieme fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Vieilmaisons, & de *Marguerite de Bournonville*, fut Seigneur de Rosoy, de Vezilly, Saint-Remy, &c. Baron de Sommevelle, Vicomte d'Oulchy, & Lieutenant de la Vénerie de France. Il fit élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue par son aïeul paternel à *Jean Jouvenel des Ursins*, Archevêque de Reims; mais les héritiers de ce Prélat l'attaquerent en Justice, & firent aussi assigner les autres enfans & petits-enfans du vendeur, comme obligés de garantir la vente, & de les maintenir au droit acquis par feu leur oncle. Le Lieutenant du Bailli de Valois à Oulchy-le-Châtel, termina ce différend par Jugement du 19 Mai 1530: il mourut le 18 Avril 1546, suivant son épitaphe qui est au bas de la nef de Saint-Aubin à Rosoy. Il avoit épousé, par contrat du 19 Décembre 1525, *Barbe de Rouy*, fille de *Jean*, Seigneur de la Boissiere, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louise de Villiers-Saint-Paul*, dont il eut: — 1. EUSTACHE, qui suit; — 2. ANTOINE, auteur des Seigneurs de Saint-Remy & d'Ennancourt, rapportés ci-après; — 3. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de Vezilly, mentionnés à leur rang; — 4. CATHERINE, mariée 1°. à *Charles d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame; & 2°. à *Philippe de Ravenel*, Seigneur de Sabloniere, qui fut présent avec elle lorsque ses freres & elle partagerent la succession de leurs pere & mere le 29 Septembre 1563.

XV. EUSTACHE DE CONFLANS, I. du nom, Vicomte d'Oulchy, Lieutenant d'une Compagie de 40 Lances sous M. *de la Brosse*, Chevalier de l'Ordre du Roi le 14 Janvier 1559; servit en qualité de Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté à la bataille de Saint-Denis l'an 1567, & avoit défait peu de tems auparavant un Corps de *Reistres* à la

retraite de Meaux ; & fut Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi CHARLES IX. en 1570. Le Maréchal de Castelnau dit dans ses Mémoires *qu'il étoit froid & sage, & l'un des plus hommes de bien de son tems :* il est qualifié *Chevalier , Seigneur & Vicomte d'Auchy-le-Châtel , Guidon de la Compagnie du Duc de Guise*, dans une quittance de ses gages, du 26 Avril jusqu'au dernier Juin, datée du 31 Juillet 1554. Il testa le 10 Juillet 1574, & mourut la même année sur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, & ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre prisonnier cette même année à Vincennes, & de gagner ses bonnes graces par les manieres dont il en avoit usé avec lui sans manquer à son devoir. Il avoit épousé *Marie de Scepoy*, fille de *Meri*, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Rénée de Scepeaux*, dont il eut EUSTACHE, qui suit.

XVI. EUSTACHE DE CONFLANS, II. du nom, surnommé *la Grand-Barbe*, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, fut Gouverneur de Saint-Quentin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Député de la Noblesse du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, Capitaine de 50 hommes-d'armes des Ordonnances, Ambassadeur Extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, & Chevalier d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS. Il vendit ses terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crony-sur-Ourcq, proche Tresmes, de Villeneuve près Fere, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 Juin 1628. Il avoit épousé *Charlotte Jouvenel-des-Ursins*, fille unique & héritiere de *Gilles*, Seigneur d'Armentieres, & d'*Anne d'Arces*. Elle mourut le 3 Janvier 1646 : c'étoit une Dame illustre par son esprit & sa piété, qui composa une *paraphrase* sur l'Epître de S. Paul aux Hébreux. Leurs enfans furent : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. MERCURE, Seigneur de Scepoy, Colonel du Régiment de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierri, mort le 18 Avril 1651 ; — 3. GILLES, Seigneur d'Armentieres, qui défendit, à l'âge de vingt ans, la Ville de Senlis où il s'étoit jetté avec péril, & y soutint deux assauts, contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler ; ce qui donna le tems aux troupes du Roi HENRI IV. de secourir cette place & d'y gagner une mémorable bataille qui avança fort les affaires de Sa Majesté. Peu de tems après, ce Seigneur voulut petarder une petite place & y fut tué d'un coup de mousquet.

XVII. HENRI DE CONFLANS, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentieres, Gouverneur de Saint-Quentin, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi ; mais il mourut après l'an 1628, avant d'avoir été reçu. Il avoit épousé 1°. en 1613, *Charlotte Pinart*, fille de *Claude*, Vicomte de Comblisy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, premiere Baronnie de Valois & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes-d'armes, Gouverneur de Château-Thierri, & de *Françoise de la Marck ;* & 2°. *Antoinette d'Herbin*, fille d'*Henri*, Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Génevieve Imbert*. Du premier lit naquirent : — 1. HENRI, dit *le Marquis d'Armentieres*, mort le

dernier Février 1639 ; — 2. EUSTACHE, qui suit ; — 3. MARIE-CHARLOTTE, morte à l'âge de 14 ans, Pensionnaire à Port-Royal des Champs, le 16 Juin 1633 : le Nécrologe de cette Abbaye en parle avec éloge, *page* 244. Et du second lit vinrent : — 4. FRANÇOIS, dit *le Comte d'Oulchy*, tué à la chasse en 1677, sans avoir été marié ; — 5. & HENRIETTE, dite *Mademoiselle d'Armentieres*, héritiere de sa branche, qui mourut le 14 Avril 1712. Elle avoit donné avec substitution, dès le 26 Mai 1696, les terres qu'elle possédoit, à MICHEL DE CONFLANS III. du nom, son cousin du quatrieme au cinquieme degré, qui se qualifia depuis *Marquis d'Armentieres.*

XVIII. EUSTACHE DE CONFLANS, III. du nom, fut d'abord Abbé de Lonlay, & de Val-Chrétien, dont il se démit après la mort de son frere, & devint Seigneur d'Armentieres & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferrieres, Seigneur-Châtelain de la Riviere de Thibouville, & mourut au mois d'Avril 1690, sans enfans de son épouse, *Anne Huë*, dite *de Francine*, fille de *Jacques*, dit *de Francine*, & d'*Antoinette Joly*, morte en Février 1704.

Seigneurs de SAINT-REMY & d'ENNANCOURT.

XV. ANTOINE DE CONFLANS, second fils d'ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe de Rouy*, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-sec dans le Vexin-François, de Servennay, de Vitry-la-Ville, de Chasmy & d'une rue dans la Ville de Braine, & Capitaine de 300 hommes de pied pour le service du Roi, étoit mort en 1572. Il avoit épousé par contrat du 2 Avril 1559, *Françoise Boulard*, Dame d'Ennancourt, veuve de *Robert de Pertuis*, Seigneur de Rougny, fille de *Jean Boulard*, Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie d'Anisy*. Elle se remaria en 1584, à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Boisgarnier en Vexin. Les enfans de son premier mari furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JEAN, mineur en 1578 ; — 3. JACQUES, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui testa & mourut en 1594. Il fut enterré dans l'Eglise de la Paroisse S. Marcel près Laon ; — 4. SUSANNE, mariée le 26 Janvier 1594, à *Josias de Roucy*, Seigneur de Manré. Elle ratifia le partage fait entre son frere ANTOINE & ses sœurs la même année, & se remaria à *David de Limery*, Seigneur de Bezu ; — 5. MARIE, femme de *Jean de Vassan*, Seigneur de Martimont en 1598 ; — 6. autre MARIE, mineure en 1578, qui partagea avec ANTOINE son frere, en 1594 ; — 7. & JUDITH, mineure en 1578.

XVI. ANTOINE DE CONFLANS, II. du nom, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-sec, Mestre-de-camp, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'Oulchy, son cousin, partagea le 13 Décembre 1594, & fit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Remy & d'Ennancourt le 25 Juillet 1596. Il épousa 1°. en 1597, *Madelene de Ravenel*, Dame de Fouilleuse, fille d'*Olivier*, dit *Claude de Ravenel*, Seigneur de Rantigny & de Fouilleuse, & de *Françoise d'Angennes-de-Rambouillet* : elle testa le 8 Octobre 1602 ; & 2°. le 12 Juillet 1610, *Eléonore de Saint-*

Quentin, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude de Torcy*, Dame de Vandy. Elle testa le 12 Décembre 1616. Les enfans du premier lit furent : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. EUSTACHE, tige des Seigneurs d'Ennancourt-le-sec, rapportés ci-après ; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1631, & Commandeur d'Auxerre en 1652 & 1654 ; — 4. JEAN, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine d'Infanterie dans un Régiment étranger qui s'établit à Saint-Gengoul dans l'Election de Château-Thierri, & produisit ses preuves de Noblesse pardevant *Nicolas Dorieu*, Maître des Requêtes, Commissaire départi pour la recherche de la Noblesse en 1667. Il épousa le 23 Octobre 1644, *Anne de Vieilmaisons*, fille de *Réné*, & de *Louise de l'Isle-Marivaux*, dont il eut deux garçons morts sans enfans, & l'aîné Capitaine au Régiment de Normandie ; — & trois filles, JEANNE, CHARLOTTE & RENÉE-FRANÇOISE : les deux premieres mortes sans postérité, & la troisieme, femme d'ANTOINE-EUSTACHE DE CONFLANS, son cousin-germain ; — 5. CHRISTOPHE, Capitaine d'Infanterie, mort sans avoir été marié ; — 6. ANTOINETTE, Religieuse à Notre-Dame de Soissons ; — 7. & MADELENE, fille d'honneur de l'Archiduchesse ISABELLE D'AUTRICHE, puis Carmelite à Gand.

XVII. MICHEL DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere dans l'armée commandée par le Cardinal *de la Valette* en Allemagne en 1635, épousa 1°. en 1622, sa cousine, *Françoise de Ravenel*, veuve de *Frédéric*, Comte de Bergh, & fille d'*Eustache de Ravenel*, Seigneur de Rantigny, & de *Marie de Renti ;* 2°. le 7 Juillet 1631, *Louise de Carvoisin*, fille de *Gui*, Seigneur de Saugeon, & d'*Antoinette d'Audenfort ;* & 3°. *Génevieve Poncet*, veuve de *Jean-Jacques de Seve*, Seigneur de la Forest, Maître des Requêtes, & fille de *Charles Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais, & de *Marie d'Oujat*, morte en 1667. Il a eu de sa seconde femme : — 1. MICHEL, qui suit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Fouilleuse, Capitaine d'Infanterie en 1667, Aide-de-camp & Capitaine de Cavalerie en 1677, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. Il avoit épousé *Claire-Louise-Thérese Doucet*, fille d'*Etienne*, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise Fontereau*, dont il a eu deux garçons & trois filles, sçavoir — (A) GODEFROY-MAURICE, Prieur de Vaisseaux en Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1608, Grand Vicaire de Soissons, sacré Evêque du Puy le 20 Juillet 1621, mort le 14 Mars 1625, âgé de 49 ans, dans la cinquieme année de son Episcopat ; — (B) MICHEL-FRANÇOIS, tué étant Enseigne des Vaisseaux du Roi ; — (C) CATHERINE-ANGÉLIQUE, née le 21 Août 1680, morte sans avoir été mariée ; — (D & E) MARIE-MICHELLE & ANNE-MARIE-LOUISE, toutes les deux reçues à S. Cyr : l'une en 1690, & l'autre en 1691 ; — 3. & ANGÉLIQUE, femme de *Louis-Honoré de Carvoisin*, Seigneur de la Cour-d'Oisy en 1667.

XVIII. MICHEL DE CONFLANS, II. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. devenu le chef de sa Maison au mois d'Avril 1690, mourut le 22 Janvier 1712, âgé de 79 ans. Il avoit épousé le 10 Juillet 1667, *Marguerite d'Aguesseau*, fille de *François*, Seigneur de Puiseux, Maître des Comptes,

Comptes, & de *Catherine Godet-de-Soudé*, dont: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. PHILIPPE-ALEXANDRE, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, où il fut reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pezenas & d'Abbeville, Brigadier d'Infanterie le premier Février 1619; premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, Régent du Royaume, en survivance de LOUIS DE CONFLANS, Marquis d'Armentieres, son neveu; & fait au mois de Janvier 1723, premier Gentilhomme de la Chambre de LOUIS D'ORLÉANS, premier Prince du Sang, qui l'envoya à Madrid au mois de Novembre 1724, faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi d'Espagne, LOUIS I, beau-frere de ce Prince, mourut à Paris le 12 Février 1744, âgé de 68 ans. — 3. ALEXANDRE-PHILIPPE, tige des Marquis de Saint-Remy, rapportés ci-après; — 4. CATHERINE, mariée en 1714, à *Charles-Joseph*, Comte de Lannion, dont elle fut la seconde femme, morte d'apoplexie à Paris âgée de 66 ans le 21 Mars 1738; — 5. & HENRIETTE.

XIX. MICHEL DE CONFLANS, III. du nom, Marquis d'Armentieres, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buisson, de la Haye, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, mourut en son Château du Buisson le 5 Avril 1717. Il avoit épousé le 11 Janvier 1709, *Diane-Gabrielle de Jussac*, fille de *Claude*, Comte *de Jussac*, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc du Maine, Prince légitimé de France, après en avoir été Gouverneur, & de *Françoise-Evrard-de-Saint-Just*: elle fut nommée par LOUIS XIV. au mois de Juin 1715, l'une des Dames du Palais de Madame la Duchesse de Berri, & depuis Dame de Compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans. De cette alliance sont issus: — 1. PHILIPPE, né le 29 Octobre 1709, & mort le 9 Octobre 1716, — 2. LOUIS, qui suit; — 3. EUSTACHE, né le 7 Février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 Avril 1717; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, née le 19 Mars 1713, mariée le 13 Décembre 1728, à *François-Charles de Rochechouart*, dit alors *le Comte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, fils de *Charles de Rochechouart*, dit *le Comte de Clermont*, Vicomte de Soulan, & de *Françoise de Montesquiou*, morte en 17 . . . laissant de son mariage un fils marié en 1764, à la fille de M. *Barberie de Courteil*, Intendant des Finances. *Voyez* ROCHECHOUART.

XX. LOUIS DE CONFLANS, chef des noms & armes de sa Maison, Marquis d'Armentieres en Champagne, Vicomte d'Oulchy en Valois, né le 23 Février 1711, Mestre-de-camp du Régiment d'Anjou, Infanterie, par commission du 16 Septembre 1727, Brigadier des Armées à la promotion du 18 Octobre 1734, nommé après la mort de son pere, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en survivance du Marquis de Conflans, son oncle, fut blessé d'un coup de fusil au col à la bataille de Guastalla en Italie le 19 Octobre 1734; a servi en Baviere en 1741 & 1742, & a Commandé dans Ingolstad, puis ayant passé en Bohême où étoit son Régiment, fut fait Gouverneur de Leutmerits, où il fut assiégé par le Prince *Lobkowiths*,

Général d'un des corps d'Armée de la Reine de Hongrie, auquel il résista pendant quelque tems, mais il fut surpris par ce Général, qui feignit de se retirer, & le Marquis d'Armentieres ayant fait un détachement de sa garnison pour aller au-devant d'un convoi, le Prince revint, fit donner l'assaut par différens endroits, & l'obligea de se rendre avec neuf cens hommes de sa garnison prisonniere de guerre. Il a été fait Maréchal-de-camp à la promotion du mois de Février 1743, a eu le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre, en Octobre 1745, a été nommé Lieutenant-Général le 15 Octobre 1746, après avoir rapporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Rocoux, donnée dans le pays de Liége le 11 du même mois; Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 2 Février 1753, Commandant dans les trois Evêchés, & Lieutenant-Général de la haute Guyenne le 28 Février 1762, & enfin Maréchal de France en 1768. Il a épousé le 15 Mai 1733 *Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny*, née au mois de Mai 1717, fille unique & héritiere de *Jean de Bouteroue*, Seigneur d'Aubigny & de Chamsloup, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Françoise le Moine de Rennemoulin*, morte à Paris le 9 Mai 1746, âgé de 30 ans. *Jean de Bouteroue*, son pere, avoit été auparavant Secrétaire des Commandemens d'*Anne-Marie de Trémoille*, Princesse des Ursins, pendant sa faveur en Espagne, où il amassa de grands biens; il avoit été Grand-Maître des Eaux & Forêts des Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine. Le Maréchal, Marquis d'Armentieres, a eu de son mariage : — 1. LOUIS-HENRI ou LOUIS-GABRIEL, qui suit; — 2. LOUIS-CHARLES, né le 5 Décembre 1737, Garde de la Marine en Mars 1753; — 3. & N... né au mois d'Avril 1740.

XXI. LOUIS-HENRI ou LOUIS-GABRIEL DE CONFLANS d'Armentieres, né à Paris le 28 Décembre 1735, nommé d'abord *le Vicomte d'Oulchy*, aujourd'hui *le Marquis de Conflans*, Mestre-de-camp, Lieutenant du Régiment d'Orléans Cavalerie en Avril 1752, Maréchal-de-camp en 1770, a épousé le 20 Mai 1755 *Marie-Antoinette Portail*, née le 9 Mai 1738.

Marquis DE SAINT-REMY.

XIX. ALEXANDRE-PHILIPPE DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy en Champagne, fils puîné de MICHEL DE CONFLANS, II. du nom, Seigneur, Marquis de la Buissiere en Artois, & Marquis de Saint-Remy, & de *Marguerite d'Aguesseau*, fut reçu au mois de Décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, & mourut le 2 Décembre 1719, âgé de 42 ans, ancien Mestre-de-camp de Dragons. Il avoit épousé le 9 Février 1712 *Louise-Françoise de Jussac*, sœur aînée de *Diane-Gabrielle de Jussac*, femme de MICHEL DE CONFLANS, Marquis d'Armentieres, son frere, & veuve de *Charles d'Ambly*, Marquis de Chaumont & des Ayuches en Champagne, Colonel du Régiment de Soissonnois, Brigadier des Armées du Roi. Elle a été Gouvernante de Mademoiselle de Chartres, depuis morte Princesse de Conti, & auparavant elle a été une des Dames de compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, mere de cette Princesse. De ce mariage sont issus :

— 1. EUSTACHE, qui suit; — 2. un autre EUSTACHE, né le 31 Mars 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Novembre 1725, âgé de 7 ans; — 3. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1715, morte au Couvent de la Madelene de Tresnel à Paris au mois d'Octobre 1729, — 4. & MARGUERITE-FELICITÉ, mariée le 12 Juillet 1735, à *Louis-François de Maulde*, ci-devant Capitaine Commandant du Régiment de Turenne Cavalerie, titré *Comte de Maulde*, dont elle est veuve avec des enfans. Elle a été nommée au mois d'Octobre 1750, une des Dames de compagnie de Mesdames de France, filles du Roi.

XX. EUSTACHE DE CONFLANS, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, né le 5 Décembre 1712, fut reçu Colonel du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois le 15 Août 1733, & il en donna sa démission au mois de Février 1742. Il a passé en Espagne en 1743, où il a été fait Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté Catholique. Il a encore quitté le service en 1747, & a épousé à Madrid en Septembre 1753 *Elizabeth Cauderon de Quentin*, née à Douay en Flandre, sœur de l'Abbé Commendataire des Poulletieres, au Diocèse de Langres. Elle a été une des Cameristes ou Filles d'honneur de la feue Reine Douairiere d'Espagne (FARNESE) & il en a eu deux fils morts en bas-âge.

Seigneurs D'ENNANCOURT-LE-SEC.

XVII. EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, second fils d'ANTOINE, II. du nom, & de *Madelene de Ravenel*, fut maintenu dans sa Noblesse le 21 Septembre 1668, par M. *de la Galissonniere*, Intendant de Rouen. Il épousa le 20 Septembre 1637, *Catherine de Guiry*, fille d'*Hector*, Seigneur de Ronsieres, & de *Rachel de Troyes*, dont: — 1. HIPPOLITE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Rabliere en 1671 & 1674, puis Mestre-de-Camp au Régiment de la Tournelle en 1693; — 2. ANTOINE-EUSTACHE, qui suit; — 3. & 4. CATHERINE & MARGUERITE, Religieuses à Verneuil au Perche; — 5. MARIE-ANTOINETTE, Religieuse à Poissy; — 6. & 7. JEANNE & ANNE; la premiere, femme de *Louis de Bidache*, Chevalier, Seigneur de la Boissiere, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1693.

XVIII. ANTOINE-EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, Election de Chaumont & de Magny, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tournelle, épousa avec dispense, contrat passé le 28 Décembre 1690, & célébration le 5 Février 1691, RENÉE-FRANÇOISE DE CONFLANS, sa cousine-germaine, fille de JEAN, Seigneur d'Ennancourt & de Saint-Gengoul, & d'*Anne de Vieilmaisons*, dont il eut: — 1. 2. & 3. HIPPOLITE, ANTOINE-JACQUES, âgé de 2 ans en 1693, & ANTOINE-HECTOR, âgé de 4 mois le 20 Décembre de la même année; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE, baptisée le 25 Février 1692, reçue à Saint-Cyr en 1699.

Seigneurs DE VEZILLY.

XV. ROBERT DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, troisieme fils

d'ANTOINE, Seigneur de Rosoy, & de *Barbe de Rouy*, fut Chambellan en 1578 de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, frere des Rois FRANÇOIS II. CHARLES IX. & HENRI III. Il se signala au combat d'Auneau le 14 Novembre 1587. Il épousa par contrat du 19 Février 1564, *Charlotte de Miremont*, fille d'*Aymé*, Seigneur de Gueux & de Ronay, & de *Françoise d'Anglure*, Dame de Bouleuse. Elle vivoit veuve en 1601, & devint Dame de Bouleuse & Vicomtesse de Germigny. De ce mariage vinrent : — 1. EUSTACHE, élevé Page du Roi HENRI IV. puis Capitaine de Chevaux-Légers, tué au siége de Dourlens en 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulevrier, de la Maison de la Marck ; — 2. ROBERT, tué au siége d'Amiens en 1597 ; — 3. JACOB, qui suit ; — 4. & PIERRE, Baron de Ronay, Capitaine au Régiment du Duc de Réthelois, Infanterie, qui épousa *N.... de Bossut*, fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne de Beaudoche*, dont il eut quatre filles, sçavoir : — 1. MARIE-THÉRESE, mariée 1°. en 1634 à *Philippe de Miremont*, Seigneur de Berieux ; & 2°. à *Henri-Auguste d'Orléans*, Marquis de Rothelin, veuf de *Marie le Bouteiller de Senlis*, fils de *Henri d'Orléans*, I. du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Lomenie* ; — 2. LOUISE, femme d'*Antoine Caillouet*, Vicomte de Pommieres ; — 3. MARGUERITE, femme de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Ploisy ; — 4. & JACQUELINE, Religieuse aux Charmes.

XVI. JACOB DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, de Bouleuse, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Lettres du 3 Octobre 1618, en prêta ferment le 7 du même mois, fut Capitaine au Régiment de Champagne, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, Commandant d'une Compagnie de trois cens hommes pour son service au siége d'Amiens, où il eut une jambe cassée d'un coup de mousquet, & reçut d'autres blessures au siége de Montauban & ailleurs. Il ne vivoit plus en 1628, & eut de son mariage contracté le 16 Octobre avec *Madelene le Vesque*, Dame de Sotinges, fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près Liesse, Vicomte de Bray, & de *Claude de Susanne* : — 1. CHRISTOPHE, qui suit ; — 2. JACOB, auteur des Seigneurs de Fay-le-Sec, rapportés ci-après ; — 3. HENRI, Capitaine d'Infanterie, mort sans avoir été marié en 1651 ; — 4. CHARLES, élevé Page de la Chambre du Roi LOUIS XIII. puis Cornette du Régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbelliard ; — 5. MADELENE, morte sans alliance ; — 6. & MARGUERITE, mariée 1°. à *François de Rigond*, Seigneur de Boisgovin, mort en 1657 ; 2°. à *Jean-Louis*, Seigneur de Clermont ; & 3°. à *Nicolas Doucet*, Seigneur de Touillemont. Elle est morte sans enfans.

XVII. CHRISTOPHE DE CONFLANS, dit *le Comte de Vezilly*, Seigneur de Bouleuse, de Poilly, *&c.* élevé Page de la Chambre du Roi LOUIS XIII. ensuite Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine en 1635 d'une Compagnie de Chevaux-Légers de cent Maîtres dans l'Armée d'Allemagne commandée par le Cardinal *de la Valette*, servit avec distinction, & produisit ses titres avec son fils devant M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668. Il épousa par contrat du 1 Octobre 1628, *Madelene de Châtillon-sur-Marne*, fille de *François*, Seigneur de Marigny, & de

Louise des Fossés, héritiere de Cissy & de Castillon-sur-Oise près Saint-Quentin. Elle succéda aux droits de sa mere, & mourut le 1 Septembre 1683, âgée de 73 ans. De cette alliance vinrent : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. MARGUERITE, Religieuse à la Congrégation de Reims ; — 3. MARIE, Religieuse à la Congrégation de Soissons ; — 4. & 5. ANNE & FRANÇOISE, Religieuses en l'Abbaye d'Origny ; — 6. & LOUISE-CATHERINE, mariée après l'an 1676, à *Emmanuel de Proisy*, Marquis de Morfontaine, dont elle est restée veuve & mere de *Louise de Proisy*, femme d'*Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, ci-devant capitaine de Gendarmerie. Elle est morte au château de Bouleuse en Champagne le 19 Juin 1733, dans sa quatre-vingt-sixieme année.

XVIII. EUSTACHE DE CONFLANS, Comte de Vezilly, *&c.* servoit dans les Mousquetaires en 1660, lors du mariage de LOUIS XIV, qu'il suivit en qualité de Volontaire dans ses conquêtes de Flandre en 1667, & mourut sans enfans de son mariage contracté le 16 Décembre 1663, avec *Marie-Madelene de Castille*, fille de *Jean*, Marquis de Chenoise, Seigneur & Baron de Boucaut, de Troissy & de Nesle, & de *Diane-Louise de Bouvent*. Elle est morte le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans & étoit tante de *Philippe-Gaspard de Castille*, Marquis de Chenoise, Seigneur de la Baronnie de Troissy, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne, mort en 1726, ne laissant que quatre filles.

Seigneurs de FAY-LE-SEC.

XVII. JACOB DE CONFLANS, Seigneur de Fay-le-sec, de Ronay près Reims, Vicomte de Germigny, second fils de JACOB, & de *Madelene le Vesque*, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, dans la Compagnie de son frere aîné. Il épousa par contrat du 24 Septembre 1641, *Anne-Marguerite de Carelle*, fille de *Louis*, Gouverneur de Vaudrevanges, Bailli d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette de Marimont*, dont : — 1. HENRI-JACOB, qui suit ; — 2. ROBERT-ANNE, tué au combat de Fleurus, étant Capitaine dans le Régiment de Furstemberg. Il avoit épousé *Anne-Charlotte du Bouchel*, dont il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé LOUIS, fut baptisé le 25 Août 1679, dans la Chapelle du Vieux-Château de Saint-Germain-en-Laye, & tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & Madame la Duchesse d'Orléans ; — 3. LOUIS DE CONFLANS ; — 4. ANNE, fille d'honneur de *Marguerite-Louise d'Orléans*, Grande Duchesse de Toscane ; — 5. & HENRIETTE-MADELENE, mariée à *Denis de la Motte-d'Isaut*, premier Capitaine-Commandant d'un Bataillon de Picardie, fils d'*Oger de la Motte-d'Isaut* en Guyenne, & de *Marguerite de Rochechouart*.

XVIII. HENRI-JACOB DE CONFLANS, Seigneur de Fay-le-sec, dit *le Marquis de Conflans*, élevé Cadet des Gardes-du-corps du Roi, fut ensuite Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron d'Ennancourt, son cousin, & épousa *Marie du Bouchet*, vivante en 1729, dont il eut : — 1. LOUIS, Mestre-de-camp réformé de Cavalerie, mort sans postérité ; — 2. ROBERT, mort aussi sans postérité ; — 3. JACOB, marié 1°. à *Eli-*

sabeth de Chanlin, morte sans enfans; 2°. à *Angélique de Monçaux*, vivante en 1729, dont il a eu quatre filles, l'une desquelles nommée MARIE-CHARLOTTE, épousa *Henri-Alexandre de Lieurray*, morte le 21 Novembre 1747, âgée de 25 ans; & un garçon N... Marquis de Conflans, Enseigne de Vaisseau, tué d'un coup de canon chargé à mitraille dans le combat qui se donna le 25 Octobre 1747, entre la flotte Angloise & l'Escadre Françoise commandée par M. *de l'Erranduaire;* quoiqu'il n'eût que 18 ans, il s'étoit déja trouvé à six combats, où il s'étoit comporté en héros; — 4. HUBERT, qui suit; — 5. & N... Religieuse.

XIX. HUBERT DE CONFLANS, Seigneur de Suzanne en Thierache & de Fay-le-sec en Laonois, Chevalier de S. Louis & de S. Lazare, appellé d'abord *le Chevalier de Brienne-de-Conflans*, ensuite Comte de Conflans, né en 1690, fait Lieutenant de Vaisseau en 1729, étoit Capitaine de Vaisseau & Gouverneur de la Martinique, lorsque revenant en France sur la Frégate *la Renommée* de 24 piéces de canon, il fut attaqué par un Vaisseau Anglois de 60 canons: il se défendit très-long-tems, & fut blessé dans le combat & obligé de céder à la supériorité de l'ennemi & de se rendre prisonnier. Il a été fait Chef d'Escadre à la promotion du mois de Mars 1748, ensuite Gouverneur & Vice-roi de Saint-Domingue, & Lieutenant-Général des Armées Navales en 1752, Vice-Amiral en 1756, & Maréchal de France le 15 Mars 1758. Il a épousé à Léogane le 11 Mai 1750, *Marie-Rose Foujeu*, sœur de Madame *de la Rochefoucauld-Bayer*, & fille d'*Aignan-Foujeu*, Chevalier de S. Louis & ancien Capitaine de Milice dans l'Isle de Saint-Domingue, dont ANNE-CHARLOTTE DE CONFLANS, née le 22 Juin 1751, morte à Paris le 17 Octobre 1755 & inhumée à S. Sulpice.

Il y a encore eu de la maison de BRIENNE du nom de CONFLANS, la branche des *Seigneurs* DE GIZENCOURT, celle des *Seigneurs* DE DAMPIERRE & celle des *Seigneurs* DE MAREUIL.

La branche des *Seigneurs de Gizencourt* a pour auteur HUGUES IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, second fils de HUGUES II, Seigneur de Conflans, & d'*Ide*, sa seconde femme. Elle n'a formé que quatre degrés & a fini à ROBINE DE CONFLANS, fille de HUGUES VII, laquelle porta la Seigneurie de Conflans en mariage à *Gauthier VI*, Châtelain de Thorote, qui par cette alliance se qualifia de *Maréchal héréditaire de Champagne*.

Celle des *Seigneurs de Dampierre* a pour auteur EUSTACHE DE CONFLANS, fils puîné d'HUGUES IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Hélisende de Precy*, & a fini à son second fils JEAN DE CONFLANS, Seigneur de Dampierre, mort sans postérité de *Cunegonde de Grancey*, son épouse.

Et celle des *Seigneurs de Mareuil*, qui n'a formé que quatre degrés, a commencé à EUSTACHE DE CONFLANS, fils puîné d'EUSTACHE II. du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide de Thorote*, & a fini à EUSTACHE DE CONFLANS IV. du nom, Seigneur de Mareuil, &c. Maréchal de Champagne, vivant en 1353 & mort avant l'an 1372 sans postérité. On

peut, sur ces trois dernieres branches, consulter l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne, Tome VI. p. 157 & suiv.* Les armes de Conflans-d'Armentieres & des autres branches qui subsistent sont les mêmes que celles de la Maison de Brienne, dont ils ont quitté le nom, sçavoir : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même.*

* — BRIEY, Ville ancienne dans le Duché de Bar, qui a été possédée en franc-aleu par les premiers Ducs de la Mosellanne ; ensuite elle vint comme un bien allodial à la Marquise BÉATRIX, fille de FRÉDERIC II. La Comtesse MATHILDE, fille de BÉATRIX, étoit Dame de Briey, & il y avoit alors dans cette place un *avoué* nommé ALBERT, frere de RICHER, Evêque de Verdun : cet avoué de la Comtesse MATHILDE avoit la propriété du Château & de la Seigneurie *de Briey.* Jusqu'alors *Briey* n'avoit eu que le titre de Châtellenie, mais ALBERT lui donna de son chef, à ce qu'il paroît, celui de *Comté*, en se qualifiant *Comte de Briey.* Dans la suite les Evêques de Metz firent l'acquisition du Comté *de Briey*, & le possédèrent jusqu'à ce qu'il fût donné en Fief & hommage-lige à *Henri*, Comte *de Bar* en 1225, par JEAN D'APREMONT, Evêque de Metz, pour les hoirs mâles & femelles de *Henri*, en augmentation de Fief, parce qu'il tenoit déja de l'Eglise de Metz le Fief de Thilaucourt en Barrois, & de Fribourg en Lorraine. Par succession de tems les descendans de *Henri* se sont affranchis de cet hommage.

— BRIEY-DE-LANDES, famille noble, qui tire son nom de la terre que nous venons de citer, au Duché de Bar, dont étoit CLAUDE DE BRIEY, Baron de Landes, marié à *Jeanne-Christine de Fiquelmont*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Mars-la-Tour, & de *Charlotte d'Anglure de Bourlemont* : il en a eu entr'autres enfans ;

N..... Comte de BRIEY, Baron de Landes, mariée à *Gabrielle de Roucelz*, fille de *Jean-Nicolas*, d'une des quatre anciennes Maisons de Metz, & d'*Anne de Vignacourt*, dont il a eu : — 1. NICOLAS-HENRI, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-FERDINAND, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, tué sans alliance à la guerre de Baviere ; — 3. PHILIPPE-ALEXANDRE-THÉODORE, rapporté après son frere aîné ; — 4. ANNE-CATHERINE, Doyenne du Chapitre de Bouxières ; — 5. ANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Sainte Marie de Metz ; — 6. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Bouxières ; — 7. MARIE-CLAUDINE, mariée au Comte *de Coucy*, dont un enfant mort jeune ; — 8. CHARLOTTE, morte Chanoinesse de Bouxières ; — 9. & HIACINTHE-CÉLESTINE, morte Doyenne de Remiremont.

NICOLAS-HENRI, Comte DE BRIEY, marié à *Madelene d'Escorailles*, Chanoinesse de Sainte Marie de Metz, a eu pour enfans : — 1. JEAN-GABRIEL, Capitaine au Régiment de Champagne ; — 2. LOUIS-GIRARD, Lieutenant au Régiment de *Virzé*, pour le service de S. M. — 3. FORTUNÉ, Lieutenant au Régiment de *Nassau*, Infanterie, au service de France, tué d'un coup de canon au dernier siége de Cassel ; — 4. AUGUSTE, Enseigne au Régiment de *Virzé* ; — 5. FORTUNÉ-MARIE, aussi Enseigne au même Régiment ; — 6. & 7. & deux filles, mortes Chanoinesses de Remiremont.

PHILIPPE-ALEXANDRE-THÉODORE DE BRIEY, troisieme fils de N.... DE BRIEY & *d'Anne de Vignacourt*, Baron de Landes & commandant un Bataillon du Régiment de Champagne, a épousé, par contrat passé le 13 Janvier 1755, *Anne-Dorothée du Hautoy*, veuve d'*Antoine-Henri*, Comte *de Vignacourt*, & Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie, mort de ses blessures reçues le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy, & fille unique de *Louis*, Comte *du Hautoy*, Bailli d'Etain, & de *Madelene de Gerbillon*, dont il a eu deux filles, sçavoir : — 1. & 2. LOUISE-CATHERINE, morte le 2 Mai 1763 ; & ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE.

— BRIFFE (de la), famille illustrée dans la Robe. ARNAUD DE LA BRIFFE, Marquis de la Ferriere en Brie, par érection du mois de Décembre 1692, Procureur-Général au Parlement de Paris, épousa 1°. *Marthe-Agnès Poitié*, morte le 28 Mai 1686, fille de *Nicolas*, Seigneur de Novion, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Catherine Gallard*, Dame de Courances; & 2°. *Bonne Barillon*, Dame d'Amoncourt. Il mourut à Paris le 24 Septembre 1700, âgé de 51 ans, laissant du premier lit : — 1. PIERRE-ARNAUD, qui suit ; — 2. MARGUERITE, mariée le 22 Février 1700 à *Louis Bossuet*, Seigneur d'Azu-les-Cosnes, Maître des Requêtes, dont une fille unique morte sans enfans. Et du second lit : — 3. ANTOINE-ARNAUD, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné ; — 4. & MARGUERITE-HENRIETTE, morte à Paris le 17 Mars 1724, troisieme femme de *Pierre-Cardin le Bret*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, &c. Comte de Selles, Premier Président du Parlement de Provence, laissant postérité. *Voyez* LE BRET.

PIERRE-ARNAUD DE LA BRIFFE, Conseiller d'Etat ordinaire, Maître des Requêtes, Intendant de la Province de Bourgogne, Bresse, Bugey & Pays de Gex, mort le 7 Avril 1740, à Dijon, âgé de 62 ans, avoit épousé au mois de Février 1703 *Françoise-Marguerite Brunet*, morte à Paris le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans : elle étoit fille de *Paul-Etienne*, Seigneur de Rancy, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Genevieve Colbert ;* & sœur unique de *Joseph Brunet*, dit le *Chevalier de Rancy*, mort à Paris sans alliance le 3 Décembre 1754, âgé de 68 ans, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, Commandant d'un Bataillon, & breveté de Colonel d'Infanterie. De ce mariage sont nés : — 1. LOUIS-ARNAUD, né le 5 Janvier 1705, Conseiller au Parlement de Dijon le 14 Juillet 1727, Maître des Requêtes en 1734, Président au Grand-Conseil le 25 Janvier 1738, nommé à l'Intendance de Caen au mois de Mai 1740, & mort à Caen en Juillet 1752, après une longue maladie, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le 8 Août 1736 *Madelene Thoynard*, fille de *Barthelemi*, Fermier-Général, & de *Marie de Saint-Pairre*, & sœur de *Barthelemi-François Thoynard*, Seigneur de Jouy, Maître des Requêtes, & de *Marie-Barthelemie Thoynard*, mariée le 15 Février 1729 à *Michel-Philippe Levesque*, Seigneur de Gravelle, Conseiller au Parlement. Il a laissé de son mariage un fils & une fille : cette derniere, nommée MARIE-SOPHIE-JOSEPHE DE LA BRIFFE, est née le 4 Décembre 1750 ; — 2. ARNAUD-

GILLES;

GILLES, dit *le Chevalier de la Briffe*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, tué le 27 Juin 1743 au combat d'Ettingen, donné entre l'armée du Roi, commandée par le Maréchal *de Noailles*, & celles des Alliés de la Reine de Hongrie; — 3. HENRI-FRANÇOIS, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de N. D. d'Obasive, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, & Vicaire-Général du Diocèse de Dijon; — 4. MARGUERITE-GENEVIEVE, mariée à *Charles de Choiseul*, dit *le Comte d'Esquilly*, né le 25 Août 1692, institué héritier universel de son pere le 3 Juillet 1700, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1705, & ensuite Capitaine de Cavalerie du Régiment Royal-Roussillon, mort sans postérité en 1733. Il étoit fils aîné du second lit de *François-Léonor*, & d'*Eléonore Thibault*, sa seconde femme, Dame de Jussey. *Voyez* CHOISEUL. — 5. MARGUERITE, Chanoinesse à Picpus; — 6. & MARIE-VICTOIRE, mariée en 1732 à *Claude-François Roux-Deagent*, de Pontherieu, Comte de Morges & d'Alvères, Conseiller d'Honneur au Parlement de Grenoble, dont deux fils & deux filles.

ANTOINE-ARNAUD DE LA BRIFFE, Seigneur de Damilly, né le 4 Janvier 1699, fils D'ARNAUD, & de *Bonne Barillon*, sa seconde femme, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes en 1724, a été nommé Premier Président du Parlement de Bretagne le 18 Août 1734, & avoit épousé le 12 Mars 1719 *Marie-Charlotte Quentin*, Dame de Richebourg, fille de *Charles-Bonnaventure*, Seigneur de Richebourg & Intendant de Poitiers, & de *Catherine de Ragareu*. De ce mariage sont nés: — 1. CHARLES-ARNAUD, Capitaine de Cavalerie; — 2. ANTOINE-HENRI, Lieutenant de Vaisseaux en 1757; — 3. 4. & 5. MARIE-CHARLOTTE, MARGUERITE-HENRIETTE & BONNE-ADÉLAIDE. C'est tout ce que nous sçavons sur cette famille, dont les armes sont: *d'argent, au lion de gueules, à la bordure d'argent, chargée de six merlettes de sable, 3 en chef, 1 à chaque flanc, & l'autre en pointe.*

— BRIGUE: Les Comtes DE LA BRIGUE, d'une branche de la Maison *de Lascaris*, ont pour auteur PIERRE DE LASCARIS, second fils de GUILLAUME-PIERRE DE LASCARIS, II. du nom, Comte de Vintimille & de Tende. Cette branche a été divisée en plusieurs autres, dont une a produit dans le dernier siecle JEAN-PAUL DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Grand-Maître de Malte pendant près de 22 ans, qui mourut le 14 Août 1657. *Voyez* VINTIMILLE.

— BRILHAC: La Baronnie de *Gençai* fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Juillet & 18 Août 1756, en faveur de PIERRE DE BRILHAC, Conseiller au Parlement de Paris. *Les armes écartelé, au 1 & 4 d'azur, à trois fleurs-de-lis d'argent, 2 & 1; au 2 & 3 aussi d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

— BRILLOUET, en Touraine: JACQUES DE BRILLOUET, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa en 1590 *Guyonne Baraton*, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont il

eut pour fille unique CHARLOTTE DE BRILLOUET, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée en 1600 à *Louis de Beauvau*, Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c. dont des enfans, d'où descend la branche *de Beauvau-Montgauger*. Le Duc de *Choiseul-Praslin*, possede Montgauger. Les armes DE BRILLOUET sont : *de sable, au lion d'argent.*

— BRILLY, Seigneur du Hancel, d'Ellangreville & du Bocage, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans *sa Noblesse* le 6 Février 1666. *La Roque*, dans son *Traité des Bans & arrieres-Bans*, dit qu'au *Catalogue* de l'an 1254 à l'an 1330, intitulé : *Armigeri Vavassores*, se trouve *HENRICUS DE BRILLY*, &c. En la montre de 1470, Vicomté de Montivilliers, se trouvent défaillans RICHARD DE BRILLY, *Robert Filleul*, &c. par quoi tous leurs fiefs, héritages & revenus *furent prins* & mis en la main du Roi notredit Seigneur, & commandé à *Louis Painbleu*, Vicomte de Montivilliers, cueillir & faire cueillir les revenus desdits fiefs & héritages au profit du Roi, notredit Seigneur.

— BRIMEU, Maison noble & ancienne, honorée du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or dans le premier Chapitre tenu en 1429, & de laquelle étoit le Seigneur de Humbercourt, qui fut pere de CATHERINE-ANTOINETTE DE BRIMEU, mariée à *Jean de Coupigny*, V. du nom, Seigneur dudit lieu, d'Avion & de Salau, avec lequel elle fit acquisition en 1435 de la terre de *Fouquieres*, & dont elle eut postérité. *Voyez* COUPIGNY. Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

* BRINON, en Nivernois, Diocèse d'Auxerre. Feu JEAN-CHARLES, Marquis de SAINT-NECTAIRE, Maréchal de France, ayant acquis, par son mariage, des terres considérables dans l'Isle de la Guadeloupe, en Amérique, en obtint l'érection en *Marquisat* en sa faveur, sous la dénomination de *Marquisat de Brinon*, par Lettres du mois de Mars 1738, registrées au Conseil Supérieur de la Guadeloupe dans le mois de Janvier de l'année suivante. Ce Seigneur, qui a vendu ce Marquisat en 1758 à *François-Guillaume Pinet*, Secrétaire du Roi, est issu d'une des premieres & des plus considérables Maisons d'Auvergne, qui tire son nom de la terre de *Saint-Nectaire*, par corruption *Senneterre* ou *Sennecterre*. Voyez SAINT-NECTAIRE.

— BRINON, famille qui subsiste aujourd'hui dans deux branches établies à Rouen & à Moulins. Le premier dont on ait connoissance est :

I. GUILLAUME BRINON, I. du nom, Seigneur de Vilaines, qui vivoit en l'an 1400 & eut pour fils,

II. GUILLAUME BRINON, II. du nom, qui fut Procureur au Parlement de Paris, & inhumé en l'Eglise Paroissiale de S. Severin de cette Ville, où il avoit une Chapelle. Celui-ci fut pere de : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. YVES, rapporté après son frere ; — 3. & JEAN, auteur de la branche établie à Moulins en Bourbonnois, aussi rapportée ci-après.

III. GUILLAUME BRINON, III. du nom, fut aussi Procureur au Parlement de Paris, & pere de

IV. JEAN BRINON, I. du nom, Conseiller du Roi en ses Conseils, &

Premier Préſident au Parlement de Rouen, qui ne laiſſa de *Pernelle de Perdriel*, ſa femme, que,

V. JEAN BRINON, II. du nom, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1544, pourvu depuis d'une Charge de Maître des Requêtes, dans laquelle il ne put être reçu, étant mort ſans alliance en 1554.

III. YVES BRINON, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, fut auſſi Procureur au Parlement de Paris, & laiſſa de *Gillette Picard*, ſa femme,

IV. RENÉ BRINON, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1522, puis en 1539 Préſident du Parlement de Bordeaux, qui eut pour fils: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & NICOLAS, rapporté après ſon frere.

V. PIERRE BRINON, fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen, & pere de

VI. LOUIS BRINON, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont on ignore la poſtérité.

V. NICOLAS BRINON, ſecond fils de RENÉ, fut Conſeiller au Parlement de Rouen, & épouſa *Antoinette Ruſtaut*, dont il eut,

VI. LOUIS BRINON, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont il mourut Doyen, après avoir épouſé *Françoiſe Imbert du Thil*, dont on ignore s'il a des enfans.

Branche établie à Moulins.

III. JEAN BRINON, troiſieme fils de GUILLAUME, II. du nom, né à Moulins, fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement de Paris entre 1462 & 1469, & marié deux fois. De *Marguerite de Boyleſve*, ſa premiere femme, il laiſſa, entr'autres enfans, JEAN, qui ſuit; & de la ſeconde, dont on ignore le nom, pluſieurs enfans.

IV. JEAN BRINON, II. du nom, ſieur de Pontillaut & de la Buxière, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, épouſa *Jeanne Luillier*, dont il n'eut qu'une fille nommée,

V. JEANNE BRINON, qui fut mariée à *Jean du Tillet*, Greffier-Civil du Parlement de Paris, auquel elle porta la terre de la Buxière, & de laquelle eſt iſſue toute la famille des *du Tillet.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur les deux branches de cette famille, établies à Rouen & à Moulins. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, au chef denté de même.* La ſeconde branche, ſuivant *Blanchard*, a briſé ſes armes *d'une étoile à ſix rais d'or en pointe de l'écu*, juſqu'à ce que la premiere branche fût éteinte; & celle établie à Moulins continue de les briſer *d'un croiſſant d'argent, auſſi en pointe de l'écu.*

* BRINVILLIERS: Seigneurie dans le Diocèſe de Paris, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1760, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 30 Juillet & 16 Septembre ſuivant, en faveur D'ANTOINE GOBELIN, qui, de *Madelene d'Aubray*, ſa femme, a eu ANTOINE GOBELIN, Comte d'Offemont, mort le 30 Juillet 1739, laiſſant *d'Anne-Françoiſe de Saint-Maiſſant*, ANTOINE & NICOLAS-LOUIS

GOBELIN, celui-ci, appellé *le Marquis d'Offemont*, a épousé le 29 Juin 1739 *N..... de Bombelle.* Voyez MOTTE (LA).

— BRIOIS (de), en Artois : c'est une ancienne famille de la Province d'Artois, connue dans le quatorzieme siecle, & différente de celle du Premier Président du Conseil Souverain d'Artois, aussi de la même Province. Elle a donné quelques Chevaliers du Temple, dont un étoit oncle de VAAST, Seigneur DE BRIOIS, à Hébuterne, qui vivoit en 1336.

Ce VAAST, Chevalier, Seigneur DE BRIOIS, I. du nom, épousa *Jeanne du Fay*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut,

PIERRE DE BRIOIS, Chevalier, qui paroit dans les Titres de 1376 & 1393 ; & épousa *Marie de Mallepart*, qui fut mere de

GILLES DE BRIOIS, Ecuyer, lequel vivoit en 1438 & laissa de son mariage avec *Marie de Rély*, fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Guye de Vinacourt*,

JEAN DE BRIOIS, Chevalier, surnommé *le Bon*, Seigneur d'Hailly & de Bertrangle, inhumé en la Chapelle DE BRIOIS, qui de son alliance avec *Marie Baudouin*, fille de *Nicaise*, Ecuyer, Seigneur de Ramillies, & de *Jeanne de Pisseleu*, eut : — 1. VAAST, qui suit, dont nous allons donner la postérité ; — 2. & JEANNE, femme de *Baudouin de Rély*, Ecuyer, Seigneur de Framecourt, duquel mariage est sorti, entr'autres enfans, *Jean de Rély*, décédé en 1497 Evêque d'Angers, & Conseiller d'Etat du Roi CHARLES VIII.

I. VAAST DE BRIOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi au Sacre de LOUIS XI. le 15 Août 1461, honneur qu'il n'accorda qu'aux Gentilshommes qui avoient été élevés avec lui ; & se distingua à la bataille de Guinegaste, (Village près Thérouenne) en 1479, où il demeura prisonnier. Il avoit épousé *Marie Cornet*, dont il eut : — 1. JEAN II. qui suit ; — 2. & VAAST, qui fut Prêtre, Chanoine & Doyen de S. Martin de Tours, & Chapelain du Roi CHARLES VIII. dont il est encore qualifié Ambassadeur. Il est mort à Tours le premier Juillet 1505.

II. JEAN DE BRIOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VIII. par Lettres du 15 Février 1491, & épousa *Marie de Baillencourt*, dite *Courcol*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & sœur de *Jean*, Echanson de la Reine BLANCHE, dont il eut PIERRE II. qui suit.

III. PIERRE DE BRIOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, mourut âgé de 36 ans, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré, JEAN III. qui suit.

IV. JEAN DE BRIOIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de le Bargue, &c. épousa en 1562 *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, fille de *Charles*, Seigneur de Sailly, Poix & autres lieux, & d'*Antoinette de Bertoul*, dont il eut : — 1. PIERRE, III. du nom, Ecuyer, mort sans postérité de *Jacqueline de Geneviers*, sa femme, fille d'*Antoine*, Seigneur de Courchelettes ; — 2. HUGUES, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs d'*Angres* ; — 3. MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hulluch*, rapportée

après celle de fon frere aîné ; — 4. & MARIE-MARGUERITE, qui fut femme de *Guillaume de Boucherat*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de fa Chambre, &c. & en eut *Françoife de Boucherat*, mariée à *Nicolas Falart*, Marquis de Saint-Etienne, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & commandant le Régiment d'Urfé ; & *Marguerite de Boucherat*, alliée avec *Jean*, Comte *de Mailly*, Général de l'armée de Pologne dans le Grand Duché de Lithuanie.

Branche des Seigneurs d'ANGRES.

V. HUGUES DE BRIOIS, Ecuyer, Seigneur de Poix, mourut avant fon pere, & avoit époufé *Ifabeau du Val*, fille aînée de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Natoi, dont il eut JEAN, qui fuit.

VI. JEAN DE BRIOIS, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, époufa *Jeanne de Belvalet*, fille de *Floris*, Ecuyer, & en eut CHARLES, qui fuit.

VII. CHARLES DE BRIOIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, fut Officier au Régiment de Royal, Infanterie, & époufa *Anne-Dominique de Widebien*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur d'Ignacourt, dont il eut CHARLES II. qui fuit.

VIII. CHARLES DE BRIOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, fut Officier au Régiment de *Famechon*, Infanterie, en 1692, & époufa *Anne-Catherine de Baudequin*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Allincourt, avec laquelle il acheta la Terre & Seigneurie d'Angres. Il en eut : — 1. CHARLES III. qui fuit ; — 2. ANNE-DOMINIQUE, mariée 1°. à *Henri Defpalungue*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis ; & 2°. à *Bertault de Bertoult*, Chevalier du même Ordre, & Seigneur de Saint-Waaft ; — 3. & N .... mort à Perpignan en 1734, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie.

IX. CHARLES DE BRIOIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Angres, Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie en 1720, a époufé *Marie-Thérefe-Lamoraldine le Ricque*, fille de *Pierre-Ignace*, Ecuyer, Seigneur du Surgeon, dont il eut : — 1. PIERRE-DOMINIQUE, qui fuit : — 2. CHARLES-GUISELAIN, mort en bas âge ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-PROCOPE, Ecuyer, mort en 1752 à Barcelone, Enfeigne aux Gardes-Wallones ; — 4. & MARIE-HENRIETTE, mariée à *Louis-Lamoral-Benoît le Ricque*, Ecuyer, Seigneur de Marquais, fils de *Philippe-Louis*, Ecuyer, Seigneur des Prés, membre du corps de la Nobleffe des Etats d'Artois.

X. PIERRE-DOMINIQUE DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur de la Mairie, Officier, puis Capitaine au Régiment d'Eu, Infanterie, l'un des Députés nommés de la Nobleffe d'Artois en 1768, a époufé *Marguerite-Françoife-Jofephe le Vaffeur*, fille de *Philippe-Robert*, Ecuyer, Seigneur de Bambecque, & de *Marguerite-Ifabelle de Croëzes*, dont il a : — 1. CLAIRE-CHARLOTTE-JOSEPHE ; — 2. AGNÈS-IGNACE-JOSEPHE ; — 3. PIERRE-LOUIS-ROBERT, Eleve du College Royal de la Fléche ; — 4. & DOMINIQUE-XAVIER.

Branche des Seigneurs d'HULLUCH.

V. MAXIMILIEN DE BRIOIS, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie &

de Sailly, troisieme fils de JEAN III. du nom, & de *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, épousa le 23 Novembre 1598, *Jeanne de Hapiot*, dont il eut: — 1. MAXIMILIEN-PHILIPPE, qui suit; — 2. & ADRIENNE, mariée à *Jean-Baptiste de Bourgogne*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez, du Tilly, &c. né en 1613, & mort en 1683, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes pour le service de Sa Majesté Catholique, fils puîné de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux dans la Châtellenie de Lille par son mariage avec *Isabelle Delecandele*, dont des enfans. *Voyez* ci-devant au mot BOURGOGNE.

VI. MAXIMILIEN-PHILIPPE DE BRIOIS, Ecuyer, fut *créé Chevalier*, *lui & sa postérité*, par LOUIS XIV. en 1671, testa le 4 Janvier 1673 & laissa de son mariage: — 1. ROBERT-MAXIMILIEN, Chevalier, mort sans alliance; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, bisaïeule maternelle de *N.... de Rodoan*, Baron de Fontaine-l'Evêque, allié en 1755, avec *Marie-Charlotte de Rouvrois*, Chanoinesse d'Andenne, & sœur cadette de la Princesse *de Gavre-Aiseaux*.

VII. CHARLES DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur de Carnin, Sailly & autres lieux, testa le 9 Février 1728, & mourut le 6 Octobre 1731, laissant de *Marie-Madelene le Merchier*, dame d'Hulluch, & *la derniere du nom*, sa femme, qu'il avoit épousée le 6 Octobre 1686; — 1. ROBERT-HYACINTE-JOSEPH, qui suit; — 2. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier, Chanoine & Doyen de la Collégiale de S. Pierre de Lille; — 3. CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH, marié au mois de Janvier 1738, avec *Marie-Madelene de la Riviere*, fille de *Robert*, Seigneur de Dours, de Violaine, &c. dont il a pour fils unique, MARIE-CONSTANT-JOSEPH DE BRIOIS; — 4. PIERRE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Coulombier, de la Croix, &c. — 5. PHILIPPE-CHARLES-BERNARD, nommé en 1749, Abbé de S. Vaast d'Arras, député à la Cour de la part du Clergé d'Artois en 1752, 1756, 1760, & 1771; — 6. MARIE-ELISABETH-CLAIRE, Dame de Sailly; — 7. MARIE-FRANÇOISE-FLORENCE-JOSEPHE, mariée le 11 Décembre 1722, à *Charles-François-Joseph de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Louverval, &c. — 8. MARIE-CATHERINE, Religieuse à Marquette, morte en Mai 1771; — 9. & ANNE-RENÉE, Dame du Brulle.

VIII. ROBERT-HYACINTE-JOSEPH DE BRIOIS, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, député à la Cour de la part de la Noblesse d'Artois en 1748, mourut le 30 Décembre 1758. Il avoit épousé le 9 Décembre 1722, *Marie-Gabrielle de Coupigny*, fille de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, &c. & de *Marguerite de Haynin*, de laquelle il a laissé: — 1. ANTOINE-DOMINIQUE-HYACINTE, Chevalier, Seigneur d'Hulluch & autres lieux, mort depuis plusieurs années, qui avoit épousé le 18 Avril 1759, *Valentine-Charlotte du Carieul*, fille de défunt *Adrien-Philippe*, Chevalier, Seigneur de Fiefs, de Beauquesne, de Beaurins, &c. & de *Marie-Anne-Josephe-Valentine de Hautecloque*, Dame de Quatrevaux; — 2. HENRI-FRANÇOIS-GABRIEL, dit *le Chevalier d'Hulluch*, veuf avec deux garçons; — 3. RENÉE-AMÉLIE-CAROLINE, Religieuse à l'Hôpital de Notre-Dame de Tournay, aujourd'hui Supérieure de cette Maison; — 4. MA-

RIE-GABRIELLE-FLORENCE, Religieuse à Marquette; — 5. & ANTOINETTE-VALENTINE, Religieuse à Estrun. *Voyez*, sur cette famille, *la Morliere*, *Carpentier*, & la septieme partie des *Tablettes Généalogiques*. Les armes : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, posées 2 & 1; & une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules.*

* BRIOLLAY ou BRIOLLEY en Anjou, diocèse d'Angers: *Baronnie* qui releve de l'Evêque d'Angers. Le Baron de cette Terre est un des quatre Vassaux qui sont obligés de porter l'Evêque le jour qu'il fait son entrée publique dans la Ville d'Angers.

— BRION DE COMBRONDE en Auvergne. JEAN BRION, Marquis de Combronde en Auvergne, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, mort le premier Août 1684, avoit épousé *Anne-Marie de la Barde*, morte le 28 Février 1700, fille de *Jean de la Barde*, Marquis de Marolles, Seigneur de Molteaux, Ambassadeur extraordinaire pour le Roi vers les Cantons Suisses & Grisons. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-ANTOINE DE BRION-DE-LA-BARDE, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1708; — 2. & NOEL-FRANÇOIS DE BRION, Marquis de Combronde & de Marolles en Gâtinois, Baron de Salvert, &c. Chevalier, Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, dans lesquels il avoit été reçu le 10 du mois de Novembre 1713. Il mourut subitement le 22 Décembre 1736, âgé de plus de soixante ans. Il avoit été Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris & Prieur de la Dorade; mais étant resté fils unique, il quitta l'état ecclésiastique & se maria 1°. le 22 Août 1714, avec *Marie-Agnès de Pomereu*, fille de feu *Jean-Baptiste de Pomereu*, Seigneur de Riceys, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & ci-devant Intendant d'Alençon; & 2°. *Marie-Michelle Bernard*, dont il a eu deux fils qui sont dans le service.

— BRION: autre famille, qui, selon le *Mercure de France du mois de Janvier 1743, p. 179*, est originaire de la Ville de Langres, & connue sous le nom de BRION depuis plus de 250 ans. MARC-CIRUS DE BRION, Seigneur de Hautefontaine & de Verberie en Picardie, Mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, a laissé de son mariage, avec *Renée-Madelene le Bel-de-Valgenheuse*, décédée le 29 Juin 1738, EUGÉNIE-RENÉE DE BRION, fille unique, morte à Paris sans postérité le 12 Janvier 1743. Elle étoit la premiere femme de *Pierre*, Comte *de Grammont*, du Comté de Bourgogne, Mestre-de-camp du Régiment de son nom, qu'elle avoit épousé le 14 Mars 1735. Les armes: *vairé d'or & de gueules, parti de gueules plein.*

* BRIONNE: Bourg avec titre de *Comté*, en Normandie, Diocèse de Rouen. GUY, Comte DE BRIONNE, neveu de ROBERT, I. du nom, Duc de Normandie, disputa la possession de cette Province au Duc GUILLAUME II. mais ayant été battu en 1042, il abandonna ses prétentions & se retira. La Terre *de Brionne* est maintenant possédée par la Maison DE LORRAINE, de la branche établie en [illegible]. *Voyez* LORRAINE.

* BRIONNOIS, petit pays de Bourgogne, qui a eu des Seigneurs par-

ticuliers, d'où il a passé dans la Maison de *Lusy*, des Seigneurs de *Bourbon-Lancy*, & ensuite dans celle de *Château-Villard;* & enfin il a été réuni au Duché de Bourgogne, dont il fait partie.

— BRIORD, ancienne Maison de Bresse, dont étoit GABRIEL DE BRIORD, qui obtint sous son nom l'érection & la réunion des Terres & Seigneuries de *Saint-Martin*, *la Salle*, & *le Parc*, à celle de Senozan, en *Comté*, par Lettres-patentes de Septembre 1690, registrées le 23 Avril 1694. Les armes : *d'or, à la bande de sable.*

— BRIOT, dans le Barrois. JEAN BRIOT, premier annobli, fils unique de MICHEL BRIOT, reprit la Noblesse maternelle, conformément à la coutume de cette Province, par Lettres-patentes enthérinées en la Chambre des Comptes de Bar en 1717. Le pere & le fils sont inhumés dans le chœur de l'Eglise des Cordeliers de la ville de Ligny. JEAN, Ecuyer, n'a laissé entr'autres enfans que NICOLAS, qui suit & qui ait eu postérité mâle.

NICOLAS BRIOT, Ecuyer, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar en 1714, a épousé en 1721 *Louise-Gabrielle le Paige*, d'une famille Noble du pays, décédée en 1726 : il est mort en 1729. Ils sont aussi inhumés dans la même Eglise. De leur mariage sont issus : — 1. NICOLAS-ANTOINE BRIOT, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de S. Louis, qui est retiré du service & n'est point marié ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS BRIOT, né le 24 Mars 1725, Chevau-Léger de la Garde du Roi, avec commission de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de S. Louis, Seigneur de Courcelles & Gouverneur de Ligny, s'est marié à Paris par contrat du 3 Octobre 1769, avec Noble *Henriette-Simonne Bachois*, fille d'un Conseiller de la Cour des Monnoies, dont il n'a encore qu'un fils, nommé ANTOINE BRIOT, né le 28 Septembre 1770. Les armes : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de sable en chef, & la pointe de l'écu d'hermines.* Mémoire envoyé.

* BRIOUDE : Ville en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour, où il y a un Chapitre Noble de Chanoines, qui sont obligés de faire preuve de Noblesse de quatre races. Ils sont Seigneurs de la Ville, & en cette qualité la Justice leur appartient. Pour le spirituel ils ne relevent que du Pape.

* BRIOUZE, en Normandie, Subdélégation de Falaise : *Baronnie* très-ancienne, qui est sortie des mains du Roi, & a passé il y a très-long-tems dans la Maison *d'Orglandes*, dont le chef porte le nom de *Comte de Briouze*. *Voyez* ORGLANDES.

* BRIQUEBEC : Bourg, Terre & Seigneurie, avec une forêt qui portoit son nom, située dans le bas Cotentin près de la Ville de Valogne, & laquelle a toujours été possédée par l'ancienne & illustre Maison *de Bertrand*, ou *des Bertrands*, éteinte il y a plusieurs siecles, & laquelle est aujourd'hui dans la Maison de *Goyon de Matignon*. Voyez GOYON. Les armes de l'ancienne Maison de *Briquebec* étoient : *d'or, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné d'argent.*

*— BRIQUEVILLE, ancienne & illustre Maison de Normandie, Généralité de Caen, qui n'est pas moins distinguée par ses alliances que par les emplois dont ont été honorés par nos Rois plusieurs de ceux de cette Maison

ſon pour leurs actions éclatantes. Elle tire ſon nom de la Terre *de Briqueville*, ſituée dans le pays que l'on nomme *le Beſſin*, qui a des extenſions de Fief dans les Terres de *Colombieres*, *Berneſy*, *la Folie*, *Sarunet*, *Maiſtry*, *Saint-Marcou* & *Saint-Sauveur*. Le premier connu de cette Maiſon eſt

I. EUDES, Seigneur DE BRIQUEVILLE & de l'Auné (*Dominus* DE BRICAVILLA *& Alno*), diſent les Hiſtoriens. Il vivoit ſous le regne de GUILLAUME-*le-Conquérant*, en 1067 & épouſa *Jeanne Seitel* ou *Schippel*, dont il eut,

II. ALMEREDE, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné, qui vivoit au commencement du douzieme ſiecle, & laiſſa de ſon épouſe, *Amicie de Montfort*, parente du fameux *Simon*, Comte *de Montfort*.

III. OSBER ou OSBERN, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné en 1148, ainſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Leſſai de 1190, qui ſe maria à *Rohais de Caligni*, & en eut,

IV. GUILLAUME, I. du nom, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné, nommé en 1190, dans un acte de partage des Terres de Caligni & de la Hériſſonniere. Il rétablit l'Abbaye de Leſſai, & fut préſent à la confirmation de ce rétabliſſement, faite par HENRI II. Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie. Il eut de *Mathilde de Couci*, ſa femme (un *Mémoire généalogiq.* de cette Maiſon, qui nous eſt tombé dans les mains, dit *de Courcy*),

V. ROBERT, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné, qui ſe ſignala par pluſieurs actions de piété. Il ſe dépouilla en 1210 du Patronage de l'Abbaye de Leſſai, en faveur de *Hugues*, Abbé de Leſſai & des Abbés ſes ſucceſſeurs. Il donna par une autre Charte au même Monaſtere, les droits dont il jouiſſoit dans la forêt de Houppelande & ſur les étangs de Mathon, & renonçant entierement au ſiecle, il ſe fit Religieux dans cette Abbaye. Il étoit alors veuf de *Mahaud Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, III. du nom, Sire de Hambye, ſortie de l'une des plus conſidérables Maiſons de Normandie, & de *Jeanne de Courcy*. Il en eut,

VI. THOMAS DE BRIQUEVILLE, mort avant ſon pere en 1214, enterré dans l'Egliſe de Leſſai. Il laiſſa d'*Adeline Bertrand-de-Briquebec*, fille de *Robert Bertrand*, II. du nom, Baron de Briquebec, & de *Jeanne de Trie*, ſon épouſe : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & THOMAS, qui céda en 1221, à l'Abbaye de Leſſai, le droit des dîmes de la paroiſſe de S. Cyrille.

VII. GUILLAUME, II. du nom, Chevalier, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné, ſuccéda à ROBERT DE BRIQUEVILLE, ſon aïeul, qui s'étoit rendu Religieux à l'Abbaye de Leſſai, & épouſa *Agnès de la Ferriere*, dont

VIII. GUILLAUME, III. du nom, Chevalier, Sire de BRIQUEVILLE & de l'Auné, *&c.* qui vivoit en 1350. Il eſt mentionné parmi les Capitaines ſervant le Roi dans ſes Armées l'an 1383, & dans le compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres de l'an 1387. Il eut pour femme *Jeanne de Meulan*, Dame de Molleibacon, fille de *Raoul*, III. du nom, Sire de Courceuilles, & de *Tiennette de Huſſon*, lequel *Raoul de Meulan*, III. du nom, étoit petit-fils de *Robert*, Comte *de Meulan*, & d'ELISABETH DE VERMANDOIS, petite-fille de HENRI I. Roi de France. Les enfans de ce mariage furent : — 1. GUILLAUME, IV. du nom, Sire de BRIQUEVILLE & de l'Auné en 1419, mort ſans poſtérité, & enterré avec ſa femme *Jeanne*, Dame

de Meaultis, fille de *Jean de Meaultis*, Chevalier, dans l'Eglise de Leſſai, où l'on voit leurs tombeaux; — 2. ROGER, qui ſuit; — 3. JEAN, Chevalier, mort ſans hoirs; — 4. THOMAS, Seigneur DE BRIQUEVILLE en Beſſin, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 5. COLIN ou NICOLAS, Seigneur de la Haye, auſſi chef d'une branche rapportée ci-après; — 6. & JEANNE, mariée en 1417 à *Vigor*, Seigneur *de Clinchamp*, fils de *Philippe*, Seigneur *de Clinchamp*, & de *Jeanne du Bois*.

IX. ROGER, Sire DE BRIQUEVILLE & de l'Auné, recueillit la ſucceſſion de GUILLAUME IV. ſon frere aîné. La qualité de *Chevalier* qui lui eſt donnée dans les actes étoit alors une récompenſe de ſa valeur: il ſe ſignala dans les guerres de ſon tems, ſuivant le compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Armées en 1387 & 1388; il aſſiſta encore en 1392, avec un autre Chevalier & ſix Ecuyers de ſa compagnie, à la montre faite dans le pays du Maine par *Jean le Meingre*, dit *Boucicault*, Maréchal de France ſous le Roi CHARLES VI. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaye de Blanche-Lande, laiſſant ſes enfans ſous la tutelle de ſa femme, *Jeanne Campion*, Baronne de la Haye-du-Puy: elle étoit veuve de *Jean*, Sire de *Colombieres* & de Sainte-Croix-de-Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes Terres qu'elle laiſſa au fils de ſon ſecond mari, qui fut ROGER, qui ſuit. Du même mariage vint auſſi GUILLEMETTE, que quelques Mémoires nomment JEANNE, femme de *Bertrand de la Riviere*, Seigneur de Brucourt, du Parc, fils de *François*, Seigneur *dela Riviere*, & de *Perrette*, Dame *de Cliquebœuf*.

X. ROGER, II. du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné, de la Haye-du-Puy & de Sainte-Croix-de-Grantonne en 1448, épouſa *Huguette de la Haye*, dont ROGER DE BRIQUEVILLE, Chevalier, & EUSTACHE DE BRIQUEVILLE, Ecuyer, ſon fils cadet. *Bertrand de la Riviere*, ſon beau-frere & ſa femme, eurent, dit *la Roque*, différend avec lui à cauſe du Fief *du Meſle*, qui avoit été vendu par ledit ROGER DE BRIQUEVILLE. Il eut de ſon mariage: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & EUSTACHE, mort ſans hoirs.

XI. GUILLAUME, V. du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné, de Colombieres & de Sainte-Croix-de-Grantonne, fut ſous la tutelle de *Guillaume le Normant*, Seigneur de Beaumont; & quand il fut en âge il épouſa *Guillemette Pelerin*, Dame d'Amanville dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & JACQUELINE, femme d'*Artus de Vierville*, Baron de Creuilli.

XII. GUILLAUME, VI. du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné, d'Amanville, de Sainte-Croix-de-Grantonne, de Colombieres, de la Haye-du-Puy, d'Orgueil, *&c.* épouſa par contrat de l'an 1494, *Jeanne Havart*, Dame d'Auſſeboſc, *&c.* fille & héritiere en partie de *Georges*, Vicomte de Dreux, Seigneur d'Auſſeboſc, de la Roſiere, *&c.* Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi; & d'*Antoinette d'Eſtouteville*. La Maiſon DE BRIQUEVILLE a eu l'honneur d'être alliée à celle de BOURBON-CONDÉ par ce mariage; car *Antoinette d'Eſtouteville* étoit ſœur utérine de *Jean de Roye*, dont la poſtérité s'eſt depuis éteinte par *Eléonore de Roye*, alliée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN,

Seigneur de Colombieres, tige de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après.

XIII. FRANÇOIS, I. du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné, d'Auffebofc, *&c.* époufa *Florence de Clere*, fille de *Georges*, Baron *de Clere*, & d'*Anne de Brezé*, fa premiere femme. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, felon *Moréri*, & GEORGES, fuivant un *manufcrit*, qui fuit ; — 2. GUI, fuivant le même *Moréri*, & JEAN, fuivant le *Mémoire* cité, auteur de la branche des Seigneurs de Ste Croix-Grantonne, qui s'eft éteinte dans fon fils, qui n'eut de *Jeanne du Quefnel-Coupigni*, fa femme, qu'une fille unique, mariée à *Gilles Vipart*, Seigneur de Cilli, Gouverneur de Montreau-faut-Yonne, dont elle eut un fils, pere d'une fille unique, qui porta dans la Maifon *de Madaillan*, pour fes deniers dotaux, les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcanifi, *&c.* Cette derniere Terre venoit de *Jeanne de Recuffon*, femme de GUI ou de JEAN DE BRIQUEVILLE, auteur de cette branche ; — 3. & MARIE, d'abord Abbeffe de N. D. de Lifieux, qui s'étant fait relever de fes vœux, époufa 1°. *Charles de Harcourt-Beuvron*, Baron de la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, fils de *François* & de *Françoife de Gallion ;* & 2°. en 1608 *Pierre de Harville*, Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort, fils de *Fiacre*, Seigneur de Palaifeau, & de *Renée de Rouville.*

XIV. FRANÇOIS, II. du nom, ou GEORGES, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné, d'Auffebofc, *&c.* eut de fa femme, *Marie de Cheninelles*, ISAAC, qui fuit.

XV. ISAAC, Sire DE BRIQUEVILLE, de l'Auné & d'Auffebofc, dernier mâle de la branche aînée de la Maifon de Briqueville, ne laiffa de *Françoife du Quefnel-Coupigni*, fon époufe, que

XVI. FRANÇOISE, Dame de BRIQUEVILLE, de l'Auné & d'Auffebofc, mariée à *Fabien de Biran*, Seigneur de Caftel-Jaloux en Gafcogne, dont eft forti *Fabien de Biran*, II. du nom, Seigneur d'Auffebofc.

Branche des Barons, Marquis DE COLOMBIERES.

XIII. JEAN DE BRIQUEVILLE, I. du nom de fa branche, Chevalier, Seigneur de Colombieres, *&c.* fecond fils de GUILLAUME VI. & de *Jeanne Havart*, époufa le 15 Janvier 1530 ou 1534, *Françoife de Bloffet*, fille de *Jean de Bloffet*, Seigneur de Torci, & d'*Anne de Cugnac-de-Dampierre* (*a*). De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui fuit ; — 2. CATHERINE, mariée en 1557 à *Jean Bonnenfant*, Seigneur de Launay, fils de *François* & de *Barbe de la Bruyere ;* — 3. & ANNE, femme de *Nicolas Allemani.*

XIV. FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Baron de Colombieres & d'Amanville, l'un des plus grands Capitaines de fon tems, fit fes premieres

(*a*) Cette *Françoife de Bloffet* devint, après la mort de fon mari, mere de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin : elle étoit fœur cadette de *Claude de Bloffet*, la plus belle perfonne de la Cour de FRANÇOIS I, qui fut mariée à *Louis de Montberon*, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayonne, pere d'*Anne de Montberon*, femme de *Louis de Gourdon-de-Genouillac*, Comte de Veillac, Gouverneur de Bordeaux, Seigneur célebre dans le feizieme fiécle.

campagnes dans les armées de FRANÇOIS I. & d'HENRI II, commanda une Compagnie de cent lances dans celles de FRANÇOIS II. & des corps séparés dans celles de CHARLES IX. Il se signala sur-tout dans les guerres des Religionnaires, où il fit prisonnier, dit l'Abbé *le Laboureur*, *Michel de Castelnau*, Seigneur de Mauvisiere, qui commandoit pour le Roi en Normandie. Il se mit courageusement sur la breche de Saint-Lô, & y mourut l'épée à la main en 1574. Il perdit sa portion dans la riche succession du Baron de Torci, Chevalier des Ordres, son oncle maternel, pour s'être laissé entraîner dans la faction Huguenote. Voyez *l'Histoire des guerres civiles de France*. Il avoit épousé *Gabrielle de la Luzerne*, fille & héritiere de JEAN, Seigneur *de la Luzerne*, & de *Gironde Taisar*, qui se remaria avec *Jean Taisar*, Baron de Tournebu. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, qui suit; — 2. GABRIEL, auteur de la branche des Marquis de la Luzerne, rapportée ci-après; — 3. MARIE, femme de *Robert du Bosc*, Marquis de Radepont; — 4. ELISABETH, femme de *Julien d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée; — 5. GABRIELLE, mariée 1°. avec *Jacques de Cordouan*, Seigneur de Grestain; 2°. avec *Gabriel de Courseulles*, Seigneur de Saint-Remy; — 6. & JACQUELINE, femme de *Guillaume Suhart*, Seigneur de la Courcilliere.

XV. PAUL DE BRIQUEVILLE, I. du nom, Baron de Colombieres, &c. apprit le métier de la guerre sous son pere, & se fit, comme lui, une haute réputation dans le parti Calviniste, qu'il quitta cependant pour prendre celui d'HENRI III, son légitime Souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normans, qui menerent en 1589, chacun un Régiment d'Infanterie qu'ils avoient mis sur pied à Falaise, place que le Duc de Montpensier assiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéissance du Roi. Il se trouva en 1592, au siége de Caudebec avec 300 chevaux que le Comte de Montgommeri (fils du malheureux de Montgommeri, pris à Domfront par *Jacques de Matignon*, depuis Maréchal de France, qui mourut sur un échaffaut) & lui, y avoient conduit pour le service de l'Etat : il ne signala pas moins son zele au siége de Honfleur, où il combattit en 1594, avec GABRIEL DE BRIQUEVILLE-LA-LUZERNE, son frere, à la tête des Régimens de Colombieres & de la Luzerne. Il avoit épousé en 1574, *Jeanne* ou *Claude de Monchi*, fille de *Jean*, Seigneur de Sénarpont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude de Longueval-Haraucourt*. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, II. du nom, Marquis de Colombieres, mort en 1615, sans enfans de son épouse, *Jeanne de la Luzerne-Beuzeville*; — 2. GEDEON, mort jeune; — 3. & GABRIEL, qui suit.

XVI. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, I. du nom, Seigneur de Bernai, Marquis de Colombieres après la mort de son aîné, épousa 1°. *Anne d'Anet*; 2°. *Hélene* ou *Jeanne Moreau* ou *Marec*, fille de *René*, Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Esther du Bois-de-Bolac*. Il n'eut qu'un fils de sa premiere femme, & trois fils & trois filles de la seconde, sçavoir : — 1 & 2. GILLES & GABRIEL, II. du nom, morts sans postérité; — 3. CÉSAR,

mort sans alliance ; — 4. CIRUS-ANTOINE, qui suit; — 5. ESTHER, femme de *Louis Cornet*, Seigneur de Bussi; — 6. MARGUERITE, femme de *François de Saint-Ouen*, Seigneur de Fresnai ; — 7. & HÉLENE, mariée 1°. à *Tanneguy de Saint-Ouen*, Seigneur de Magny; & 2°. à *N.... de Madaillan*, Comte de Montataire.

XVII. CIRUS-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Marquis de Colombieres, &c. succéda à ses trois freres, & mourut à Paris le 30 Novembre 1706, laissant de son épouse, *Henriette de Malortie*, pour fille unique, ANNE-HENRIETTE DE BRIQUEVILLE, héritiere de sa branche.

Marquis DE LA LUZERNE.

XV. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, I. du nom de sa branche, Seigneur de la Luzerne, d'Amanville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, second fils de FRANÇOIS, & de *Gabrielle de la Luzerne*, fit ses premiers exercices militaires sous les yeux de son pere, combattit à ses côtés sur la breche de Saint-Lo dans la quatorzieme année de son âge, lorsque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & se trouva dans plusieurs autres occasions à la tête de son Régiment d'Infanterie, avec PAUL DE BRIQUEVILLE, son frere aîné. Son expérience fut sur-tout reconnue par HENRI IV, qui l'honora d'un brevet de Maréchal-de-camp. Il servit sous ce regne & le suivant, avec une valeur & une prudence distinguées. Plusieurs fois il fut consulté sur les affaires pressantes de l'Etat par des lettres de la main de Leurs Majestés, MARIE DE MÉDICIS & ANNE D'AUTRICHE. Il eut de *Gillette d'Espinai*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Broon, & de *Renée Heriçon*, qu'il avoit épousée en 1593 : — 1. HENRI, qui suit; 2. ROBERT, Baron de Montfreville, tué en 1626; — 3. BERNARDIN, auteur de la branche de Seigneurs d'Occalleu, rapportée ci-après; — 4. GABRIELLE, femme de *Jacques Marin*, Sieur d'Escajeul; — 5. & AMAURIE, femme de *Charles d'Espinai*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

XVI. HENRI DE BRIQUEVILLE, I. du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amanville, &c. Maréchal de Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçut de LOUIS XIII. en 1638, un Régiment de Cavalerie. Il servit en qualité de Maréchal de Camp, celle de de Lieutenant-Général dans l'armée de Catalogne où il mourut en 1642; & fut inhumé, par une distinction toute singuliere, dans la Chapelle Royale de S. Louis, fondée dans l'Eglise de Notre-Dame de Montferrat. Il avoit épousé en 1626, *Claire l'Huillier*, fille de *Paul* ou de *Geoffroy*, Seigneur de Malmaison, d'Orgeval, &c. & de *Claire de Faucon*, dont il eut : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. & CLAIRE, femme de *Louis* ou *Jacques d'Argouges*, Baron de Gratot.

XVII. GABRIEL DE BRIQUEVILLE, II. du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amanville, de Montfreville, &c. Maréchal de camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Basse-Normandie en 1668, ne se signala pas moins que ses ancêtres par sa prudence & par sa valeur. Il avoit épousé le 5 Juin 1656,

Marguerite de Bonvoust, fille de *Julien*, Seigneur de la Miotiere, & de *Marguerite Courtin*, dont : — 1. LOUIS-GABRIEL, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1684; — 2. HENRI, II. du nom, Evêque, Comte de Cahors, premier Baron & Président né des Etats Généraux de Querci; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. Un autre FRANÇOIS, Seigneur de Montfreville, Capitaine de Vaisseau; — 5. CATHERINE, Religieuse de la Visitation du Monastere de Caen, & Supérieure de celui de S. Séré en Querci; — 6 & 7. deux autres filles Religieuses du même Ordre.

XVIII. FRANÇOIS DE BRIQUEVILLE, Marquis de la Luzerne, Seigneur de plusieurs terres en Normandie, Maréchal de camp des Armées du Roi, premier Enseigne de la Compagnie de ses Mousquetaires, ci-devant Lieutenant de Sa Majesté en Basse-Normandie & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épousa le 3 Décembre 1691, *Catherine d'Aix-de-la-Chaise*, fille de *François*, Comte de la Chaise, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnois ; & niéce du célebre *P. de la Chaise*, Jésuite, Confesseur du Roi LOUIS XIV. dont : — 1. HENRI, III. du nom ; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE ; — 3. GABRIEL, reçu Chevalier de Malte en 1706 ; — 4. MARTIN ; — 5. PHILIPPE ; — 6 & 7. & deux filles. Cette branche subsiste aujourd'hui dans le Marquis de Briqueville, Maréchal de Camp de 1767, marié à *N... Camus-de-Pontcarré*, fille du dernier premier Président du Parlement de Normandie. Une de ses sœurs a épousé le Marquis *de Bezons*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Seigneurs d'OCCALLEU, Comtes DE LA LUZERNE.

XVI. BERNARDIN DE BRIQUEVILLE, Seigneur d'Occalleu & de la Luzerne, troisieme fils de GABRIEL I. du nom, Seigneur de la Luzerne, & de *Gillette d'Espinai*, eut de son épouse *Jeanne du Bois-Piron* : — 1. HENRI, qui suit; — 2. FRANÇOIS, nommé le *Comte de Briqueville*, Colonel d'un Régiment des Milices de Normandie, pere de FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, & de N.... DE BRIQUEVILLE, Mousquetaire du Roi; — 3. autre FRANÇOIS, nommé le *Chevalier de Briqueville*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 4 & 5. & deux filles, dont l'une Abbesse de Notre-Dame de Protection à Valogne, & l'autre Religieuse dans le même Monastere.

XVII. HENRI DE BRIQUEVILLE, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, a laissé de *Bonne d'Escherni*, son épouse, deux fils.

XVIII. N..... DE BRIQUEVILLE, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, n'est point marié.

Seigneurs DE BRIQUEVILLE en Bessin.

IX. THOMAS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, quatrieme fils de GUILLAUME, III. du nom, Sire de Briqueville, & de *Jeanne de Meulan*, épousa *Jeanne du Reux*, fille de *Bidaut du Reux*, Seigneur de Putot-en-Auge, dont,

X. JEAN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en

Beſſin, qui ſe maria avec *Cécile Picot*, Dame de Bretteville, Gréville, Aqueville ou Haqueville & Vicelle, dont il eut,

XI. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Gréville, Aqueville ou Haqueville, & Vicelle : il épouſa *Perrete de Beuzeville.* De ce mariage vinrent : — 1. RAOUL, qui ſuit ; — 2. JACQUEMINE, femme de *Guillaume de Percy*, Seigneur de Noyers, fils de *Jean de Percy* & de *Jeanne Campion*, dont vint *Jean de Percy*, Seigneur de Noyers ; — 3. MARIETTE, femme de *Jean de Bouren*, Seigneur de Caſtilli, fils de *Bourin de Bouren*, Seigneur de Caſtilli, & de *Raulette de Reviers.*

XII. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Seigneur de Briqueville, &c. épouſa *Olive de Sainte-Marie*, dont : — 1. RICHARD, Seigneur de Briqueville ; — 2. & GUILLAUME, Seigneur d'Haqueville en 1506.

Seigneurs DE LA HAYE.

IX. COLIN, ou NICOLAS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, près Cerizi, cinquieme fils de GUILLAUME, III. du nom, & de *Jeanne de Meulan*, épouſa en 1390 *Jeanne de Juvigny*, dont : — 1. ROBERT DE BRIQUEVILLE, qui fut un des onze cents quinze Gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel en 1426 ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

X. JEAN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye & de Carigny, fut auſſi l'un de ceux qui défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglois en 1426. Il eut pour femme *Jeanne de Roſel*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumanoir, dont,

XI. RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *Jeanne de Garſalles*, de laquelle il eut : GUILLAUME, LÉONOR, DAVID, qui ſuit ; & PIERRE.

XII. DAVID DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, partagea avec ſes freres les biens paternels & maternels, & épouſa *Jeanne de Noriolle*, dont, entr'autres enfans,

XII. ROGER DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Haye, marié à *Jeanne Campton*, dont une fille, JEANNE DE BRIQUEVILLE, femme de *Jean de Thieuville*, Seigneur de Claës. La Maiſon de *Briqueville* a eu de très-belles alliances, entr'autres, avec les Comtes de *Montfort*, les Comtes de *Meulan*, la Maiſon de *Harcourt*, celle d'*Eſtouteville*, &c. Voyez *Moréri*, *la Roque*, les Mémoires de *Caſtelnau* & l'Armorial de France par M. *d'Hozier.* Les armes : *pallé d'or & de gueules de ſix pieces* : quelques Armoriaux les ont miſes *de gueules à trois pals d'or.* Les anciens Seigneurs de *Briqueville-Bretteville* portoient : *d'argent, à ſix feuilles de chêne de ſinople, 3, 2 & 1.*

Il y a dans la Généralité de Caen, BRIQUEVILLE, Seigneur de Bretteville. M. *d'Hozier* aſſure que cette Maiſon *de Briqueville-Bretteville* a la même origine que celle de *Briqueville-la-Luzerne*, & qu'ils ont conſervé les anciennes armes de la Maiſon. Pour le prouver il rapporte un Procès-verbal dreſſé le 24 Novembre 1555, qui dit qu'il avoit examiné une tombe de pierre dans la Paroiſſe de S. Pierre de Briqueville, ſur laquelle étoit

figuré *un homme armé ayant une épée , & à ses pieds un lévrier ;* qu'au haut de cette tombe étoient *deux écussons*, l'un à droite, représentant *six feuilles de chêne ;* l'autre à gauche, représentant *un lion rampant*, *ayant un collier au cou ;* qu'autour étoit écrit, *ci-git Jehan de Briqueville*, (& que l'on croit que le mot *de Chevalier* y étoit, mais qu'on n'avoit pas pu le lire), *qui trépassa l'an 1330 ;* & qu'au haut de la même Eglise on y voit *les mêmes armes.* Ce JEHAN DE BRIQUEVILLE avoit épousé une fille de la Maison de *Cailletot*, dont on voit les armes à côte des siennes. Il étoit pere de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, neuvieme aïeul du Marquis de *la Luzerne*, mort Maréchal de Camp en 1727. *La Roque* paroît aussi confondre ces deux Maisons, & n'en faire qu'une : on peut s'en rapporter aux exactes recherches de ces deux Ecrivains.

— BRIROY, Seigneur de la Comté & de Goix en Normandie, Généralité de Caen. *La Roque* dit que RAOUL BRIROY fit preuves d'ancienne Noblesse pardevant *Raimond Montfaux*, Commissaire député à la recherche de la Noblesse l'an 1463 : il avoit pour femme la fille de *Jean Boudet*, Ecuyer, Seigneur de Crôville. Il eut pour fils

ROBERT BRIROY, qui épousa *Jacqueline des Moutiers*, dont GUILLAUME BRIROY, mari de *Gillette de Thieuville*, de laquelle il eut JEAN BRIROY, Seigneur de Fierville, Baron de Neoux, marié à *Diane de Thieuville*, dont il eut NICOLAS, ADRIEN & PIERRE BRIROY, & deux filles ; l'une, nommée MARIE, épousa *Pierre de Harcourt*, Baron d'Olondes, le 17 Janvier 1614.

GUILLAUME BRIROYS, Seigneur de la Comté, fit preuves de noblesse en 1598 : il étoit fils de GUILLAUME & de *Gillette de Thieuville.* Il eut pour frere NICOLAS BRIROY, sacré Evêque de Coutances en 1597, & mort le 22 Mars 1620. Les armes : *d'azur, au chevron d'or.*

— BRISACIER : Famille originaire de Blois, qui a donné un Aumônier du Roi LOUIS XIII. en 1634, un Conseiller d'Etat en 1648 ; un Précepteur de LOUIS XIV. en l'absence de M. *de Perefixe*, dans la personne de LAURENT BRISACIER, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Flabemond, Ordre de Prémontrés, Diocèse de Toul, mort dans son Doyenné de S. Sauveur le 15 Février 1690, âgé de 80 ans ; & dans JACQUES-CHARLES BRISACIER, Prêtre, neveu du précédent, un Conseiller, Aumônier, Prédicateur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Flabemond, après son oncle, mort le 23 Mars 1736 âgé de plus de 94 ans, ancien Supérieur du Séminaire des Missions Etrangeres. On trouve encore JEAN DE BRISACIER, Jésuite, né à Blois en 1608, qui fut Visiteur de la Province de Portugal, mort à Blois le 10 Septembre 1668, âgé de 65 ans. *Voyez* Moréri.

— BRISARD, Seigneur de Mousetière, du Mesnil, de Mesleray, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Mortagne : Famille maintenue dans sa noblesse le 12 Mai 1667, de laquelle étoit CHARLES BRISARD, reçu Président au Parlement de Paris le 13 Février 1673. Les armes ; *d'or, à la fasce d'azur, surmontée de deux étoiles de gueules.*

— BRISAY,

— BRISAY : Maison d'*ancienne Chevalerie*, originaire du Poitou, mais dont la branche qui subsiste aujourd'hui est établie depuis plusieurs siecles dans la Beauce. Faute de *mémoire* nous n'allons en parler ici que d'après une Carte Généalogique qui nous est tombée dans les mains : elle fait remonter cette Maison à

GEOFFROY, dit *Grisegonelles*, Comte d'Anjou, Grand-Maître de France, & Connétable, qui, suivant *Jean le Féron*, fut Seigneur de Mirebeau en 988 : les *Histoires du Poitou* & *de l'Anjou* disent qu'il décéda en 1010, & qu'il laissa plusieurs enfans, entr'autres,

GUILLAUME, Seigneur de Mirebeau en 1022, qui, suivant *l'Histoire d'Anjou*, prit le surnom de son apanage : il vivoit encore en 1035.

SIMON DE MIREBEAU, Sieur de Brisay, Chevalier, partagea dans la Seigneurie de Mirebeau en 1050, dit le Cartulaire de Bourgeuil, rapporté par *Trincant*. On lui donne pour fils

AIMERY DE BRISAY, Chevalier, vivant en 1097, & CHARLES DE BRISAY, tous les deux rapportés par *Trincant*. Le premier fut pere de

PIERRE DE BRISAY, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1100, suivant une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, qui fait mention de PIERRE, son fils, qui suit. Il paroît qu'il eut pour autres enfans, CHAOURÉ DE BRISAY, Chancelier de France depuis 1141 jusqu'en 1146; & GUILLAUME DE BRISAY, Chevalier, qui signa comme témoin à la fondation d'Asnier-le-Bellay, faite par *Guillaume de Montreuil*.

I. PIERRE DE BRISAY, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, par lequel nous allons commencer la filiation suivie de cette Maison, est aussi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Fontevrault de 1115, rapportée par *Ménard* d'Angers. Il fut en 1119 Bienfaiteur de cette Abbaye; & il est nommé dans la Bulle de CALIXTE II. entre les Bienfaiteurs de cette Maison.

II. ALAU DE BRISAY, I. du nom, son fils, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé dans une Charte de 1150 de la même Abbaye de Fontevrault. On lui donne pour fils PIERRE, qui suit.

III. PIERRE DE BRISAY, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, suivant un Rôle des Bannerets, fut Banneret du Roi PHILIPPE, dit *Auguste*. Il eut pour fils RAOUL, qui suit.

IV. RAOUL ou RODOLPHE DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fonda les Cordeliers de Mirebeau. Il eut pour fils,

V. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié aussi Seigneur de Distillé dans une Charte de Fontevrault de l'an 1245 : sa veuve, nommée *Sybille*, donna en aumône certaines rentes à l'Eglise de Fontevrault & eut pour fils,

VI. PIERRE DE BRISAY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans une Charte de Fontevrault de l'an 1253. Il eut pour fils,

VII. PIERRE DE BRISAY, V. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chevalier Banneret dont il est fait mention dans les Mémoires du Prieuré

de Mondonville, *Vol. cotté I. p. 538 :* il eſt auſſi nommé dans les Regiſtres du Parlement *Olim*, Chevalier Banneret de la paye d'Anjou. Il eut pour fils,

VIII. GUY DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu en 1330; il en eſt parlé dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut pour fils,

IX. ALAU ou ALLONET DE BRISAY, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié *fils de Monſeigneur* GUY DE BRISAY, *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage avec *Béatrix de Montreau*, paſſé ſous le ſcel de Chinon le Lundi d'après le Dimanche *Judica me* de l'an 1323. Il eut de ce mariage : — 1. ALAU ou ALÈS, IV. du nom, qui ſuit; — 2. ISABELLE, mariée à *Eſchivart*, Baron de Preuilly, dont deſcendent les Marquis de la Rochepoſé, les Comtes de Saint-Georges & de Chinſſe, de Chomberg, Duc d'Aluys, Marquis de Clermont-Galerande & de Courtaumer; les Comtes de Ludes, de la Roche-Guyon, Liancourt, de Mérinville, de Rieux; les Marquis de Montboucher & de Lang, la Comteſſe de Montauban-Guémenée; — 3. MARGUERITE; — 4. & 5. ALIX & AGNÈS.

X. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, IV. du nom, auſſi appellé HALOT, Chevalier, Seigneur de Briſay, ſuivant un titre du 3 Août 1374, par lequel il paſſa certaines rentes à la Maiſon de Fontevrault, épouſa *Bertrande* ou *Berthelonne de la Jaille*, dont il eut : — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Jean Prevôt*, Chevalier, Seigneur du Châtelier.

XI. GILLES DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat de l'an 1394, *Marguerite de Rochechouart*, Dame de Saint-Germain, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemart, dont JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né à Diſtillé le 9 Août 1396, ſuivant un Extrait de la Chapelle de Diſtillé, & un titre du dernier Mars 1405, épouſa, comme l'apprend un titre de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1428, *Jeanne de Limeres*, Dame de la Ferté-Gilbert, dont : — 1. AIMAR, Chevalier, marié à *Marie Turpin*, & décédé ſans hoirs, ſuivant un titre de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1482; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. autre AIMAR, dit *le jeune*, Chevalier, marié en 1490 à *Marguerite de Riviere*, avec laquelle il fit acquiſition de la terre de la Mothe-lez-Lore-le-Bocage, près de Nemours, & dont il eut FRANÇOIS, MARGUERITE & CHARLOTTE DE BRISAY : il décéda environ l'an 1512; — 4. CATHERINE, mariée à *Louis de Valory*, Ecuyer, dont ſont iſſus MM. *de Valory*, Seigneurs de Diſtillé; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Pot*, Seigneur de Puyſagu; — 6. & HARDOUINE, épouſe du ſieur de *Saint-Germain*, tous rapportés par *Trincant*.

XIII. JACQUES DE BRISAY, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, puis de Briſay après la mort de ſon frere aîné, épouſa en 1472 *Françoiſe de Beauvau*, dont ſont iſſus trois garçons & ſix filles, entr'autres, FRANÇOIS, qui ſuit. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de *Beauvau*.

XIV. FRANÇOIS DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Pouſſay, épouſa *N..... de Hémard*, fille de *Pierre de Hémard*, premier

Seigneur de Dénonville en Beauce, & sœur aînée de *Charles de Hémard*, Evêque de Mâcon, Ambassadeur à Rome sous le regne de FRANÇOIS I. & depuis Cardinal, Evêque d'Amiens. De ce mariage est né,

XV. PIERRE DE BRISAY, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Poussay, de Brisay, de Dénonville, marié, par contrat passé à Châlons le 5 Novembre 1575, à *Jacqueline d'Orléans-de-Longueville*, petite-fille de *Claude*, bâtard *de Longueville* & Grand-Chambellan de France, & de *Marie de la Boissiere*. Voyez *les Grands Officiers*, Tome I. *p. 218*.

XVI. JACQUES DE BRISAY, II. du nom, son fils, Chevalier, Seigneur de Dénonville, &c. Gouverneur de Gergeau, Capitaine de 100 hommes d'armes d'ordonnance aux Pays-Bas, épousa Demoiselle *Judith d'Argenson*, de la Maison d'*Avenne*, dont PIERRE, qui suit.

XVII. PIERRE DE BRISAY, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Dénonville, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & Capitaine de Cavalerie aux Pays-Bas, épousa par contrat du 9 Octobre 1628, *Louise d'Alès de Corbet*, fille de *René d'Alès*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Maréchal de Camp, Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & issu de la famille des *O-d'Alès*, de Libeonie, de laquelle étoit le bienheureux *Alexandre d'Alès*, célebre dans l'Ecole, & de *Louise Hatte*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée par contrat du 3 Octobre 1602: elle mourut le 6 Mai 1677, laissant de ce Mariage quatorze enfans, *six* sont morts en bas âge ; les autres sont: — 1. JACQUES-RENÉ, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Chambrier de l'Eglise de Chartres, Official & Vicaire-Général du même Diocèse, Abbé de la Bussiere, Diocèse d'Autun, & Evêque de Cominges en 1694; — 3. MARC-ANTOINE, Chevalier; — 4. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier de S. Louis, Capitaine & Major des Dragons de la Reine, ensuite Directeur des fortifications de Mela & de Thionville, mort des blessures qu'il avoit reçues au siége de Philisbourg; — 5. JULES-ARMAND, Chevalier de S. Louis, Capitaine dans le Régiment des Dragons de la Reine; — 6. OCTAVE, Chevalier de Malte, mort au service de ses blessures; — 7. CHARLES, Chevalier de S. Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal, Infanterie, mort des blessures qu'il reçut à la prise de Salins en Franche-Comté; — 8. & ANNE, femme de *Claude de la Villeneuve*, d'une famille du Languedoc. Un *mémoire domestique* dressé en 1748, porte que de cette *Louise d'Alès* & de PIERRE DE BRISAY, naquirent encore la Comtesse d'*Auvillars*, la Marquise de *Champignelles*, Mesdames de *Dizier* & de *Dampierre*. Voyez ALÈS dans ce *DICTIONNAIRE*, & *l'Armorial de France*, Reg. III. *Tome I.*

XVIII. JACQUES-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & Pays de Canada, ensuite Sous-Gouverneur des Enfans de France, s'allia par contrat du 29 Novembre 1668, avec *Catherine Courtin*, fille de *Germain Courtin*, II. du nom, Seigneur de Moncel, Tanqueux, Beauval, Ormoy, Vignelle, &c. Contrôleur des Guerres en Bretagne, Conseiller d'Etat par Brevet du 2 Mai 1624, & Secrétaire du Roi du grand Collége,

& de *Catherine de Lattemas*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 11 Février 1640. Il eut de ce mariage : — 1. PIERRE-RENÉ, qui suit ; — 2. CATHERINE-LOUISE, mariée à *Charles-Louis Rogres-de-Champignelles*, dont des enfans ; & plusieurs autres, morts jeunes.

XIX. PIERRE-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Comte de Dénonville, Capitaine au Régiment du Roi en 1695, Lieutenant-Général pour S. M. du Gouvernement des Villes & Pays Chartrain, & Brigadier des Armées du Roi, épousa le 15 Avril 1697 *Jeanne-Catherine Quentin*, morte au Château de Dénonville en Beauce, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, fille de *François Quentin* dit *de la Vienne*, Marquis de Chancenay en Brie, premier Valet de Chambre de LOUIS XIV. mort le 11 Août 1710, & de *Jeanne-Claudine Thierry*, sa premiere femme. Il a laissé : — 1. LOUIS-RENÉ, qui suit ; — 2. ADÉLAIDE-LOUISE, premiere femme en 1747 *d'Antoine-Pierre Courtin*, Chevalier, Seigneur d'Ussy, Officier dans les Carabiniers, Capitaine au Régiment de *Bourbon-Busset*, Gouverneur & Grand Bailli de Meaux, fils aîné de *Pierre-François*, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones, & de *Claude du Port*. Elle mourut à Paris le 27 Mai 1766, laissant quatre enfans en bas âge de son mari, qui épousa en secondes nôces en 1767 Mademoiselle de *Béritault*, fille de *Pierre-Anne de Béritault*, Seigneur de Salbeuf, Maître des Comptes à Nantes ; — 3. CATHERINE-HYPPOLITE, mariée le 21 Juillet 1720 à *Aimé-Marie de Gontier*, Comte du Perou & Baron d'Auvillard ; — 4. N..... Abbesse de N. D. de Molaise en Décembre 1738 ; — 5. N..... Carmelite à Orléans ; — 6. & 7. N..... & N..... filles en 1742.

XX. LOUIS-RENÉ DE BRISAY, dit *le Marquis de Brisay*, né le 17 Mai 1701, ancien premier Cornette des Chevaux-Légers de la Garde, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de S. Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épousé le 12 Mars 1733 *Françoise-Michelle Pinon*, dont,

XXI. N..... DE BRISAY, marié en 1768 à la fille du Marquis de *Dampierre*, Capitaine aux Gardes. Les armes : *fascé d'argent & de gueules de huit pieces.*

* BRISSAC : Ville, Terre & Seigneurie en Anjou, Diocèse d'Angers, qui, après avoir appartenu à une Maison très-ancienne qui en portoit le nom, passa dans le treizieme siécle dans celle de *Chemillé*, & sur la fin du quatorzieme dans celle de *Cossé*, qui la possede depuis ce tems. La Ville de BRISSAC est le chef-lieu de la Duché-Pairie de ce nom, & distante de trois lieues de la Ville d'Angers. Elle est composée de 300 feux ; il y a une Sénéchaussée & un Grenier à sel. Le Duché est composé de vingt-six Paroisses ou Fiefs, dans l'étendue d'environ quatre lieues, où se trouvent différens châteaux considérables & maisons de campagne. Le gros Bourg de *Touarcé* en fait partie & y est aussi enclos. *Voyez* COSSÉ.

—BRITAUT : ancienne & illustre Maison, dont on fait remonter l'origine à PIERRE BRITAUT, qui vivoit en 1175, & qui s'est éteinte dès le treizieme siécle, dans la personne de JEAN BRITAUT, qui étoit Pannetier de France vers l'an 1260. Les armes : *de gueules, au sautoir d'or.*

*BRIZON : Terre & Château dans le Vivarais, possédés de toute ancienneté par les Seigneurs de Brizon, qui étoient une branche de la Maison *de Beaumont*. *Louise de Gavaret-de-Saint-Didier*, épouse & héritiere de GABRIEL, Seigneur DE BRIZON, fit donation de cette Terre & de ce Château le 12 Décembre 1583 à *Jeanne de Cayres-d'Entraigues*, épouse de *Rostaing*, Seigneur *de Beaumont*, pour la remettre à celui de leurs enfans qu'ils institueroient héritier. JOACHIM, Baron DE BEAUMONT, leur fils aîné, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre, connu dans l'*Histoire* par ses services distingués à la tête d'un parti Protestant, hérita de cette Terre & prit le nom de BRIZON, que ses descendans portent encore aujourd'hui. C'est une branche cadette de la Maison *de Beauvoir-du-Roure*. Voyez BEAUVOIR.

BROC (de) ancienne Maison, qui a pris son nom d'une Terre qu'elle possede de tems immémorial, laquelle est située dans l'Election de Baugé en Anjou. Cette Maison est *d'ancienne Chevalerie* de la Province d'Anjou. Quoiqu'elle soit très-ancienne, nous n'en pouvons commencer, faute de Mémoire, la filiation qu'à

I. BAUDOUIN DE BROC, Ecuyer, Seigneur de Broc, qui acquit la Terre & Seigneurie de la Baillerie de Richelieu, dans la paroisse de S. Laurent de Langeais en Touraine, par acte du 7 Février 1402. Il épousa 1°. *Jeanne de Nesle*; & 2°. *Marie Grenette*. Il eut du premier lit, PIERRE, qui suit; & du second, GUYON, dont on ignore l'alliance.

II. PIERRE DE BROC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *&c.* épousa *Fouquette de Rougebec*, fille de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de Maulne. Il vendit un moulin assis dans la paroisse de S. Symphorien en Touraine, à Noble *Jean Sevin*, le 8 Mars de l'an 1430, fit aussi un bail à rente du lieu de la Baillerie de Richelieu le 26 Décembre 1443, & laissa pour fils RENÉ, qui suit.

III. RENÉ DE BROC, Chevalier, épousa *Marie de Saint-Benoist*. Il est rapporté dans l'*Histoire* de la Maison *de Savonnieres*, composée par *Trincant*, que *Jean de Savonnieres*, Seigneur de la Bretêche, qui étoit marié l'an 1450 avec *Anne de Rougebec*, eut un différend avec *Marie de Saint-Benoist*, veuve de RENÉ DE BROC, & ayant le bail de ses enfans, sur le partage de la succession de *Jean de Rougebec*.

IV. GIRARD DE BROC, Ecuyer, Seigneur de Broc & des Perrais, leur fils, épousa *Isabeau du Bouchet*, fille de *Guillaume du Bouchet*, Seigneur de Saint-Lesnard au Maine, & de *Jeanne de Vassé*, Dame de Sourches. Il avoit un procès pendant au Parlement contre GUYON DE BROC, son grand-oncle, Seigneur de Lespinay, Conseiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & demandeur en Supplément de partage des biens de feu BAUDOUIN DE BROC, son pere, & de *Marie Grenette*, sa seconde femme. Ils transigerent sur ce différend le 15 Octobre 1476. Le même GIRARD DE BROC ratifia les conditions d'un accord qui avoit été fait entre lui & *Michel des Escotais*, Ecuyer, Seigneur de la Chevalerie, par acte du 21 Juin 1476. Ses enfans furent : — 1. JULIEN, qui suit; — 2. & MARGUERITE, mariée 1°. en 1504 à *Georges de Büeil*, Seigneur du Bois & des Fontaines; & 2°. à

Jean de Chandis, Chevalier, Grand-Prévôt de France, ainsi qu'il paroît par un supplément de dot qui lui fut payé en 1527 par JULIEN DE BROC, son frere.

V. JULIEN DE BROC, Chevalier, Seigneur de Broc, des Perrais, *&c.* fit hommage le 24 Octobre 1511 au Seigneur de la Fléchere pour raison du Fief de *Saint-Loup* qui lui étoit échu par la mort de GIRARD DE BROC, son pere. Il épousa par contrat du 28 Janvier 1520, *Jeanne de Vendomois*, fille de feu Noble homme *Jean de Vendomois*, Seigneur de Parpacé, & d'*Anne de la Grandiere*, & étoit mort avant 1574, laissant plusieurs enfans, entr'autres; — 1. MATHURIN, qui suit; — 2. & FRANÇOISE, accordée le 8 Décembre 1574, avec *haut & puissant Seigneur Louis de Pontlevoy*, Chevalier, Seigneur & Baron du petit château de la Motte-Bourneau & de la Blandiniere.

VI. MATHURIN DE BROC, Ecuyer, Seigneur de Lizardiere & des Perrais, épousa par contrat du 28 Août 1566, *Louise de Lavardin*, fille de feu *François de Lavardin*, Ecuyer, Seigneur de Rannai, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Marguerite de Château-Châlon*, Dame de Basoches. Le Roi CHARLES IX. étant à Blois, fit l'honneur au sieur DE BROC de lui écrire une lettre datée du 14 de Février 1572, par laquelle Sa Majesté lui mande qu'il avoit été élu dans l'assemblée des Freres & Compagnons de l'Ordre de S. Michel pour y être associé, & qu'Elle avoit commis le sieur *de Bouillé* pour lui en donner le collier. MATHURIN DE BROC laissa de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & SÉBASTIEN, qui fut Seigneur des Perrais. Ils partagerent les biens de leur pere par acte du 27 Octobre 1607, dans lequel *Louise de Lavardin*, leur mere, prend la qualité de Dame d'honneur de la Reine.

VII. FRANÇOIS DE BROC, Chevalier, Seigneur de Cinqmars, de la Pile, Grillemont, Lisle-Oger, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, épousa par contrat du 11 Mars 1596, *Françoise de Montmorenci*, fille de feu haut & puissant Seigneur, Messire *Pierre de Montmorenci*, Seigneur de Fosseux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & de *Jacqueline d'Avaugour*, Dame de Coursalin, sa femme. Il reçut une lettre du Roi, datée du 20 Février 1613, signée LOUIS, & au-dessous, *de Lomenie*, par laquelle Sa Majesté lui fait sçavoir qu'il avoit été choisi pour être associé à l'Ordre de S. Michel, & que le Maréchal de *Bois-Dauphin* étoit commis pour lui en donner le collier, qu'il reçut le 8 Janvier 1615; ses enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, reçu dans l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de France, d'après le procès-verbal de ses preuves du 27 Mai 1614.

VIII. JACQUES DE BROC, Chevalier, Baron de Cinqmars, épousa *Marguerite de Bourdeilles*, fille d'honneur de la Reine mere, & fille de feu haut & puissant Seigneur, Messire *Claude de Bourdeilles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Matas & de Beaulieu en Saintonge, & de haute & puissante Dame *Marguerite du Breüil*, Dame de Theon, sa femme. Le contrat de mariage, qui est du premier Juillet 1624, fut passé en présence & du con-

sentement des Reines MARIE DE MÉDICIS & ANNE D'AUTRICHE, du Cardinal *de Richelieu*, allié à ladite Demoiselle, & de Messire *Henri de Bourdeilles*, son oncle, Chevalier des Ordres du Roi, son Conseiller en ses Conseils, Sénéchal & Gouverneur de Périgord. Ils laisserent de leur mariage: — 1. PIERRE, mort sans hoirs; — 2. MICHEL, qui suit; — 3. JACQUES, dont l'alliance est ignorée; — 4. & LOUISE, qui partagea avec ses trois freres ci-dessus la succession de leurs pere & mere, par acte du 12 Novembre 1663.

IX. MICHEL DE BROC, fut accordé le 2 Août 1666 avec *Elisabeth Prud'hommeau*, fille de Noble *Antoine Prud'hommeau*, Seigneur de Darron, demeurant au Lude, & de Demoiselle *Renée Fautras*. De ce mariage naquit entr'autres enfans,

X. ELEONOR DE BROC, Chevalier, baptisé le 16 Mai 1667, & reçu Page du Roi en la grande Ecurie au mois de Janvier 1685; c'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, qui porte: *de sable, à la bande fuselée d'argent de neuf pieces.* Couronne *de Comte.*

— BROCES, en Bresse: noble & ancienne famille, dont étoient GEOFFROI & HUGUES DE BROCES, Damoiseaux, qui firent hommage à AMÉ DE SAVOYE, Seigneur de Baugé l'an 1272. HUGUES, Seigneur de Broces, épousa *Guigonne de Pertorel*, fille de *Guyonnet de Pertorel*, Seigneur du Bessey en Bresse, & d'*Antoinette de Varennes*, dont sortit PERNETTE DE BROCES, qui épousa 1°. le 27 Mai 1374 *Geoffroy de Corsant*, Chevalier, fils de *Guillaume de Corsant* & de *Henriette de Saint-Sulpis*; & 2°. *Jean du Gour*, Seigneur de Laye en Beaujolois. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles du champ.*

— BROCHET: De cette famille étoient RAIMOND BROCHET *de Pontcharost*, Secrétaire du Roi, mort à Paris le 28 Mai 1754, âgé de 74 ans; & JEAN-JACQUES RAIMOND BROCHET *de Pontcharost*, Capitaine au Régiment de Picardie, mort aussi à Paris le 11 Juin de la même année.

— BRODEAU en Touraine. Suivant les titres de cette ancienne Noblesse le lustre en a commencé par VICTOR BRODEAU, annobli par PHILIPPE II. dit *Auguste*, au camp devant Acre en Egypte, à cause des belles actions de son pere & des siennes. Ce titre original en latin porte ceci: « PHILIPPE, par la grace de Dieu, Roi de France; Salut. Le principal » soin des Princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, » nous le faisons en accordant *la Noblesse* à VICTOR BRODEAU, dont le » pere a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, & nous voulons » qu'il porte sur son écu, *trois pals en chef, sur la croix recroisettée.* Donné » à Paris l'an 1191 ». Ces Lettres en parchemin sont revêtues d'un petit sceau de cire jaune pendant au bas. Il y a eu dans la Maison DE BRODEAU des Ministres d'Etat, des Cardinaux, des Généraux d'Armées de terre & de mer, & des Magistrats distingués.

JULIEN BRODEAU, Seigneur de Moncharville, Oiseville, Frêne, *&c.* Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, étoit fils d'un célebre Avocat au Parlement, qui préféra toujours sa fonction aux charges les plus élevées de la Robe, & voulut y mourir. Il étoit petit-fils de

CHARLES BRODEAU, Avocat-Général de HENRI IV. pour-lors Roi de Navarre, & arriere-petit-fils de FRANÇOIS BRODEAU, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre. Ce JULIEN DE BRODEAU a laissé de *Madelene Bechefer*, sa femme, d'une ancienne Noblesse de Champagne, originaire d'Allemagne, quatre enfans, sçavoir: — 1. PIERRE-JULIEN, Seigneur de Moncharville, qui n'a point été marié; — 2. JULIEN, II. du nom, Seigneur d'Oiseville, Lieutenant-Général de Tours; — 3. CLAUDE-JULIEN, Seigneur de Frêne, Lieutenant de vaisseaux, qui courut de grands risques sur le vaisseau monté par le Comte de Hautefort; — 4. & MADELENE-CATHERINE, mariée à *François-René de la Corbenaye*, Comte de Bourgon, d'ancienne Chevalerie de Bretagne.

De la branche aînée de cette famille étoit: JEAN BRODEAU, Marquis de Châtre & de Candé, ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort en son château de Candé le 21 Décembre 1712; c'est en sa faveur que le Roi érigea la Terre de *Châtre* en *Marquisat*. Il avoit pour bisaïeul,

VICTOR BRODEAU, marié avec *Catherine de Beaune*, fille de *N..... de Beaune*, Surintendant & Gouverneur de Touraine. Ce VICTOR BRODEAU, Seigneur de la Chasseliere, fut pendant trente-huit ans seul Secrétaire d'Etat de HENRI IV. dit *le Grand*, Roi de Navarre.

ANTOINE BRODEAU, II. du nom, trisaïeul de VICTOR, fut marié avec *Catherine* ou *Jeanne Briçonnet*, sœur du Cardinal de ce nom, Archevêque de Reims & de Narbonne, qui bénit une des filles d'ANTOINE, qui avoit été nommée Abbesse. Il eut pour Diacre & pour Sous-Diacre dans cette cérémonie les deux fils de cet ANTOINE BRODEAU, l'un Evêque de Meaux, & l'autre de Lodeve.

Le Marquis *de Châtre* avoit pour oncle du côté maternel, *Renaud de Beaune*, Archevêque de Bourges, & ensuite de Sens, qui eut l'honneur de sacrer HENRI IV. à Saint-Denis. Sa Majesté, après son Sacre, le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur du Saint Esprit. Le Château de Candé où demeuroit le Marquis de Châtre, avoit été bâti par le Cardinal *Briçonnet*, à deux lieues du Plessis-lès-Tours, où LOUIS XI. faisoit sa demeure. Le grand-pere du Marquis de Châtre avoit épousé *Bonne Courtin*; des enfans qu'il en eut, trois sont morts au Service. Et son pere, VICTOR BRODEAU, Seigneur de Candé & de Vaugligneuse, avoit épousé *Claude Duval*, dont il eut quatre enfans, sçavoir: — 1. JEAN BRODEAU, Marquis de Châtre, dont nous avons déja parlé, qui n'a eu de son mariage avec *Catherine Deschamps*, qu'un fils tué au combat de Stéinkerque à l'âge de 18 ans, où il commandoit une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine; — 2. LOUIS BRODEAU, Marquis de la Chasseliere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, mort dans son Gouvernement, des blessures qu'il avoit reçues. Il laissa un fils qui portoit le nom *de la Chasseliere*, & qui a été Brigadier dans la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi; & deux filles: L'aînée nommée ANNE BRODEAU, mariée au Marquis *de Curtigny* (*de Gouy*), duquel mariage

mariage vinrent ſept garçons, dont quatre ont été tués, ou Colonels ou Capitaines de Cavalerie. Il en eſt reſté un Capitaine de Cavalerie & Chevalier de S. Louis; & deux Eccléſiaſtiques, Docteurs de Sorbonne. L'aîné portoit le nom d'*Abbé de Curtigny*, & a été Grand Vicaire de Strasbourg; l'autre celui d'*Abbé de Gouy*, a été Grand Vicaire d'Ypres, & fut pourvu d'une Abbaye conſidérable en Flandres. Si cette famille DE BRODEAU ſubſiſte, nous en ignorons l'état actuel. Les armes: *d'azur, à la croix recroiſettée d'or; au chef du ſecond, chargé de trois pals de ſinople.*

* — BROGLIA ou BROGLIE: la Terre, Seigneurie & Baronnie *de Ferrieres* en Normandie, fut érigée en *Duché-héréditaire*, ſous le nom de BROGLIE, par Lettres-Patentes regiſtrées le 20 Août 1752, en faveur de FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Comte de Broglie & Maréchal de France, dont nous parlerons ci-après.

Cette Maiſon, anciennement auſſi appellée DE BROGLIA, eſt originaire de Quiers en Piémont, où elle tenoit un rang diſtingué dès le douzieme ſiécle. Voici ce que nous apprennent ſur cette Maiſon, *l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, édition de 1757 *in-4°*, Tome I. p. 193 & 194; un *Mémoire* envoyé par M. DE BROGLIE-DE-MONTBEAU; les *Gazettes & Journaux*; MORÉRI, édition de 1757, Tome II. p. 305; & les *Grands Officiers de la Couronne*, édition de 1733 *in-fol°*. Tome VII. p. 685 à 694.

RAIMOND DE BROGLIA, Cardinal, Archevêque de Céſarée en 1241, ſe diſtingua par ſon zele pour la propagation de la Foi.

Douce, veuve de GUILLAUME DE BROGLIA, & *Mathilde Guialart*, fonderent enſemble dans la Ville de Quiers, un Monaſtere de filles le Mardi 15 Août 1256, ſous l'invocation de *Sainte-Marie de la Maiſon de Dieu.*

VALENTIN DE BROGLIA, Général de l'armée d'ANDRONIC, Empereur d'Orient, défit les Infideles, & les chaſſa de l'iſle de Chypre en 1342.

Et THÉODORIC DE BROGLIA, Commandant les Galeres de Gênes, s'acquit, par ſa bravoure & par ſes hauts faits d'armes, une réputation peu commune dans le quinzieme ſiécle.

Cette Maiſon a produit quantité de grands hommes, parmi leſquels on compte pluſieurs Archevêques de Turin, des Evêques d'Aſt, de Verceil, des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, des Commandans & Gouverneurs de Villes & Fortereſſes, des Maréchaux de France, des Chevaliers des Ordres du Roi, &c: elle a formé pluſieurs branches, dont quatre ſont connues. ALBÉRIC DE BROGLIA, un des fameux Capitaines de ſon tems, qui s'empara de la Ville d'Aſſiſe, quitta Turin & alla s'établir à Rumini, où il forma la premiere branche, ſur laquelle nous n'avons aucuns renſeignemens. SIMON DE BROGLIA, qui ſuit, eſt l'auteur commun des trois autres branches, dont la premiere eſt établie en Provence, la ſeconde à Paris, & la troiſieme en Piémont.

I. SIMON DE BROGLIA, dit *Simondin*, Seigneur de Gribaudanges, vivant à Quiers en 1360, & mort avant 1394, eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur dans des titres des années 1412, 1413, 1415 & 1417, concernant JEAN I. du nom, ſon fils aîné. Il eut pour enfans: — 1. JEAN,

qui suit; — 2. LOUIS, Prévôt de l'Eglise Collégiale de Sainte-Marie de Scala à Quiers, auquel JEAN & ETIENNE DE BROGLIA, ses freres, vendirent par acte du 6 Décembre 1394, la quatrieme partie des biens de l'hérédité de feu *noble* SIMON, leur pere; — 3. ETIENNE, Docteur ès Loix, Chanoine Régulier de S. Augustin & Prévôt de l'Eglise du Saint Esprit-lès-Quiers : il est ainsi qualifié dans des Lettres qui lui furent données le 6 Octobre 1382, *indiction V^e*, par un Auditeur du Pape CLÉMENT VII. — 4. & ANTOINE, qui étoit Chanoine de l'Eglise Collégiale de Quiers en 1394 & 1398. On trouve encore un DENIS DE BROGLIA, que l'on soupçonne être bâtard de cette Maison, qui obtint pour lui & sa postérité, moyennant 400 liv. de finances, des Lettres de Noblesse du Roi CHARLES VI, données à Paris au mois de Mars 1391, & enregistrées le même mois en la Chambre des Comptes de ladite Ville.

II. JEAN DE BROGLIA, I. du nom, Seigneur de Gribaudanges, d'Arignan & du Château de Moxior, co-Seigneur de Mossi, Mossati, &c. étoit Podestat de Quiers vers l'an 1400. Il acquit le 14 Avril 1412, une maison dans son territoire de Gribaudanges, & fit encore plusieurs autres acquisitions les 24 Février 1413, 20 Décembre 1415 & 12 Mars 1417, dans lesquelles il est qualifié *noble & puissant fils de feu noble & puissant* SIMONDIN DE BROGLIA, &c. Le 24 Mai 1435, *Antoinette*, veuve de *noble & puissant* BENOIT DE BROGLIA-DE-GRIBAUDANGES, lui fit donation de tous ses biens dotaux, & aussi de tous les droits qu'elle avoit sur les biens de feu son mari, en vertu du testament qu'il avoit fait en sa faveur le 3 Octobre 1404, & des biens qui lui appartenoient de la succession de feu leur fils, BENOIT DE BROGLIA II. du nom, né posthume & mort en puberté (parce qu'*elle le reconnoissoit pour être le plus proche parent de ce dernier*), à la charge par ledit JEAN & ses héritiers, de lui fournir son nécessaire sa vie durant. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Marguerite de Lovencito*; & 2°. avec *Béatrixine de Merlo*, fille de noble *Michel de Merlo-de-Merlinges*, des Seigneurs de Santona, demeurant à Quiers, & héritiere de noble *Jean de Merlo*, son frere, mort sans postérité, dont elle demanda la succession par acte du 20 Septembre 1427, qui lui fut adjugée par Sentence rendue à Quiers le 24 Octobre 1429. Elle vivoit encore le 25 Novembre 1452 & le 3 Février 1457. JEAN DE BROGLIA eut pour enfans, sçavoir : du premier lit, — 1. JEAN, II. du nom, qui suit, chef de la branche établie en Provence; & du second : — 2. ETIENNE, Docteur en Droit Canon, & Chanoine Régulier de S. Augustin au Monastere de S. Jacques de Courvieille, qui fut depuis Prévôt de l'Eglise Réguliere de S. Etienne, hors des murs de Quiers, & obtint en cette qualité, le 4 des Ides d'Octobre 1466, un *Bref* du Pape PAUL II. pour revendiquer quelques biens appartenans à sa Prévôté; — 3. MICHEL, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, né en 1415, qui fut Commandeur de S. Léonard de Quiers en 1457, puis en 1461, de Saint Martin de Bugliere; — 4. MATHIEU, chef de la branche établie à Paris, rapportée ci-après; — 5. JULIEN, mentionné avec ses freres en divers actes, jusqu'au 5 Mars 1461; — 6. LOUIS, qui permuta, par acte du 5 Décembre 1451, avec MATHIEU, JULIEN, PIERRE & AMÉDÉE

DE BROGLIA, ses freres, un champ près Quiers; & vivoit encore le 11 Mai 1481. Il fut marié deux fois : 1°. avec *Blanchette de Bullio-de-Gribaudanges*, fille de *Thomenin ;* & 2°. avec *Barthelemie Tabux*, fille de *Guillaume.* Il laissa de l'une de ses deux femmes: — (A) LOUIS DE BROGLIA, II. du nom, qui fut Docteur ès Loix; — (B) ALEXANDRE DE BROGLIA, qui fut Capitaine de Justice & Docteur ès Loix; — (C) POMPÉE DE BROGLIA, Docteur ès Loix, qui laissa postérité; — (D) & JÉRÔME DE BROGLIA, Capitaine des Milices de Quiers, qui laissa aussi postérité; — 7. PIERRE, lequel étant en santé à Quiers, fit son testament le 3 Février 1457, par lequel il élut sa sépulture près celle de ses ancêtres dans l'Eglise de S. Dominique de cette Ville, fit des legs à tous ses freres, institua sa mere usufruitiere de tous ses biens qu'il laissa aux enfans mâles de quelque femme légitime qu'il pourroit avoir, auxquels il substitua ses quatre derniers freres, par portions égales; — 8. & AMÉDÉE chef de la branche établie en Piémont, aussi rapportée ci-après.

Premiere Branche établie en Provence.

III. JEAN DE BROGLIA, II. du nom, dit *Jeannin*, étoit tuteur de JULIEN, LOUIS, PIERRE & AMÉDÉE DE BROGLIA, ses freres consanguins, & Curateur d'ETIENNE, MICHEL & MATHIEU DE BROGLIA, ses autres freres, lors d'une Sentence arbitrale rendue le 26 Juin 1436, entre lui & noble *Jean Milon*, touchant des biens dépendans du Château de Moxior. Il est encore nommé avec ses freres dans des actes des 20 Avril 1444, & 22 Mars 1455, & laissa pour fils unique,

IV. JEAN DE BROGLIA, III. du nom, lequel donna, comme héritier universel de son pere, le 11 Mai 1481, quittance générale à MATHIEU, LOUIS & AMÉDÉE DE BROGLIA, ses oncles, de tout ce qu'il pouvoit prétendre en la succession de JEAN DE BROGLIA I. du nom, son aïeul & leur pere. Il est qualifié fils de *noble & généreux Seigneur* JEANNIN DE BROGLIA, dans son contrat de mariage passé en 1490, avec *Lucie d'Agacla*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, JEAN, IV. du nom, *aliàs* nommé ANTOINE, qui suit. Il eut aussi *un fils naturel, nommé* PIERRE DE BROGLIA, *qui est nommé en cette qualité l'un des témoins du Testament de* Barthelemie de Ville, *veuve de* BERNARDIN DE BROGLIA, *I. du nom, fait le 10 Mai* ou *Août 1521.*

V. JEAN DE BROGLIA, IV. du nom, nommé *aliàs* ANTOINE, épousa *Yolande de Sechet*, d'une famille noble, dont il eut, entr'autres enfans,

VI. PIERRE DE BROGLIE, Chevalier, qui laissa, entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu,

VII. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, I. du nom, Chevalier, qui se maria à Aix le 22 Janvier 1637, avec noble *Madelene de Barthelemi*, des Seigneurs de Sainte-Croix, dont entr'autres enfans,

VIII. JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, I. du nom, Chevalier, qui fut maintenu dans *sa Noblesse*, & reconnu avoir la *même origine* que les BROGLIA établis à Quiers, par Jugement rendu contradictoirement par *M. le Bret-de-Flacourt*, Intendant en Provence, le 18 Novembre 1698. Il eut de son

mariage avec une femme dont le nom nous est inconnu : — 1. JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, qui suit ; — 2. & JEAN-JOSEPH, I. du nom, Chevalier, qui se maria à Arles avec *Jeanne d'Antonelle*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, — (A) JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, II. du nom, Chevalier, qui fut pere, entr'autres enfans, de JOSEPH-AMÉDÉE DE BROGLIE, Chevalier, né à Arles en 1710, nommé en 1753, & sacré le 3 Mars 1754 Evêque d'Angoulême, vivant en 1771 ; — (B) & JEAN-BAPTISTE DE BROGLIE, Chevalier, qui fut pere, entr'autres enfans, de JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE BROGLIE, Chevalier, Seigneur de Montbeau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, vivant en 1771.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, II. du nom, Chevalier, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, épousa *Marguerite-Victoire de Veteris*, des Seigneurs du Revest & de Puimichel, dont il laissa entr'autres enfans,

X. FRANÇOIS DE BROGLIE, Chevalier, qui a été pourvu de l'Office de son pere : il est aujourd'hui Doyen de la même Cour, dont il est Membre ; & a épousé 1°. *N..... de Frégier*, & 2°. *Marie-Blanche de Glandevès-Niozelles*, avec laquelle il vit en 1771. Il a du premier lit : — 1. N..... Chevalier, marié, sans enfans, avec *Indegonde de Sabran-Beaudinar* ; & du second lit ; — 2. & ELZÉARD-MARIE-JOSEPH-CHARLES, appellé *le Vicomte de Broglie*, qui a servi dans la Maison du Roi : il est Colonel du Régiment d'Aquitaine, Infanterie, depuis 1761, & a été fait Brigadier des Armées du Roi à la Promotion du mois de Janvier 1770.

Seconde Branche établie à Paris, Seigneurs & Ducs DE BROGLIE.

III. MATHIEU DE BROGLIA-DE-GRIBAUDANGES, Chevalier, troisieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Béatrixine de Merlo-de-Merlinges*, sa seconde femme, est nommé avec ses freres dans des actes des années 1436, 1444, 1451, 1452, 1469 & 1481. Il étoit marié bien avant le 19 Février 1450 avec *Adrienne Parpaille*, fille de noble *Jean Parpaille*, des Seigneurs de Roviliaschi, lorsque son pere acheva de payer sa dot. Il eut de ce mariage : — 1. BERNARDIN, I. du nom, qui suit ; — 2. SIMON, que son frere appella à sa succession par son testament de l'an 1504, en le nommant tuteur de ses enfans. Il testa les 4 & 5 Décembre 1517, & étoit mort en 1521, lorsque sa belle-sœur fit son testament ; — 3. & JEAN-ETIENNE, qui vivoit ès années 1504, 1517, 1521, 1525 & 1526, & fut curateur de ses neveux. MATHIEU eut aussi pour *enfans naturels* : — 1. François de Broglia, *nommé dans les testamens de* BERNARDIN, *I. du nom, & de* PIERRE DE BROGLIA, *ses freres & neveux, des années 1504, & 1539* ; — 2. Marguerite de Broglia, *femme* d'Antoine Bengian, *ou* Oringian, *Bourgeois de Quiers, à laquelle* BERNARDIN DE BROGLIA, *son frere, fit un legs en 1504*, — 3. & Anne de Broglia, *qualifiée* sœur naturelle dudit BERNARDIN DE BROGLIA, *dans le testament de ce dernier de l'an 1504, par lequel il lui fait aussi un legs.*

IV. BERNARDIN DE BROGLIA, I. du nom, Chevalier, fit son testament étant en pleine santé, dans le Couvent des Freres Prêcheurs de Quiers

le 27 Septembre 1504, par lequel il ordonna sa sépulture dans l'Eglise de ce Monastere, au tombeau de ses ancêtres; & fit un codicille le 5 Décembre 1517, dans lequel SIMON & JEAN-ETIENNE, ses freres, sont nommés comme *témoins*. Il épousa *Barthelemie de Ville*, laquelle testa le 10 Août 1521 en faveur de ses enfans, craignant d'être surprise par la peste qui régnoit en la Ville de Quiers. Elle étoit fille de noble *Martin de Ville*, des Seigneurs de Villestellon, & de noble *Andriette de Berton-de-Balbis*, & laissa de son mariage: — 1. DOMINIQUE, qui étoit Clerc tonsuré en 1504 lors du testament de son pere, Chanoine de Quiers lors de son codicille en 1517, & Chantre de la même Eglise lors de la transaction qu'il fit avec ses freres le premier Juin 1526. Il obtint le 25 Mai 1553 l'investiture de la moitié de la sixieme partie du Château & de la Seigneurie de Santona; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. MATHIEU, II. du nom, mort avant le testament de PIERRE, son frere, de l'an 1539; — 4. LOUIS, né en 1500, Chevalier, Grand-Croix de S. Jean de Jérusalem, fut fait Commandeur de Sainte Croix & de S. Jean de Tortone le 31 Août 1534, puis de S. Jean de la Motte & de Troyes, ensuite de celle de S. Dominique de Buccino; & enfin de celle de Marsana le 27 Février 1566. Le Grand-Maître l'avoit fait Amiral le 7 Décembre 1565; & le fit Bailli de S. Etienne de la Pouille le 29 Avril 1566: il commandoit au Fort de Saint-Elme dans l'Isle de Malte en 1565 lorsque SOLIMAN, Empereur des Turcs, vint assiéger cette Isle, & il se défendit vigoureusement, quoiqu'il ne lui restât plus que sept hommes en état de combattre, ce qui lui valut des éloges d'autant plus flatteurs qu'ils étoient des mieux mérités. Il mourut en 1571, âgé de 71 ans; — 5. AMEDÉE, mort avant 1539; — 6. ADRIENNE, mariée avant 1517 avec noble *Jean Passerii*, de la Ville de Quiers; — 7. MADELENE, morte sans alliance avant 1517; — 8. & MARGUERITE, née depuis le codicille de son pere de l'an 1517, mais qui n'étoit pas encore mariée lors du testament de sa mere de l'an 1521. Il eut encore *une fille naturelle* nommée Jeanne de Broglia, *à laquelle sa femme fit un legs d'habits en 1521, ainsi que* PIERRE DE BROGLIA, *son fils aîné, en 1539. Elle fut mariée avec* Vit-Tenant, *de la Ville de Quiers.*

V. PIERRE DE BROGLIA, Chevalier, co-Seigneur de Santona, transigea, conjointement avec ses freres, le 9 Décembre 1525, *comme héritiers de leur mere*, sur la succession d'*Andriette Berton*, leur aïeule maternelle, avec *Jean-Jacques Parpaille*, mari d'*Alexie Berton*, leur tante, & avec autre *Marie Berton*, veuve de *Jean-Odon Dodol;* & fit son testament à Roviliaschi le 3 Février 1539, par lequel, entr'autres clauses, il fit un legs à LAURENT DE BROGLIA pour marier une de ses filles. Il avoit épousé, par contrat passé à Quiers le 19 Juin 1521, *Anne-Nicoline de Berton-de-Balbis*, fille d'*Antoine*, des Seigneurs de Roviliaschi & de Ferrere, lequel étoit neveu de *François de Berton-de-Balbis*, Chevalier de S. Jean de Jérusalem. Ses enfans furent: — 1. AMEDÉE, qui fut Docteur en l'un & l'autre Droit, & Chanoine de Quiers; & mourut avant le 22 Novembre 1564, ayant été investi en 1553 de la co-Seigneurie de Santona; — 2. BERNARDIN, II. du nom, qui suit; — 3. & MARIE, légataire de son pere.

VI. BERNARDIN DE BROGLIA, II. du nom, Chevalier, co-Seigneur de Santona, & Capitaine des Milices de Quiers, furnommé *le Capitaine Bernardin*, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoye (EMMANUEL-PHILIBERT), par Lettres du premier Octobre 1568, & mourut avant le 19 Octobre 1588, après avoir fait un teftament le 3 Novembre 1570, par lequel il voulut être inhumé dans l'Eglife des Freres Prêcheurs de Quiers, au tombeau de fes ancêtres. Il étoit co-Seigneur de Santona depuis 1564, & de Lurgon, Monales & Baftite depuis 1583; & avoit époufé en 1557 *Françoife Pellette*, née en 1540, fœur d'*Auguftin*, Chevalier de S. Jean de Jérufalem, puis Capucin, & fille de *Jérôme Pellette*, de la Ville d'Aft, Seigneur de la Tour, de Cofambra, & de Cortandon (frere du Bailli de Venofc dans l'Ordre de Malte), & de *Catherine de Ruvere*, des Seigneurs de Virorio-Rivalba. Il en eut: — 1. PIERRE-JÉRÔME, né en 1551, Cofeigneur de Santona, le 13 Mars 1591, dont il fut de nouveau invefti le 3 Décembre 1593, par CHARLES DE BROGLIA, nouvel Archevêque de Turin: il tefta le 8 Août 1595 en faveur D'AMEDÉE, fon frere, dont nous allons parler; & fut tué, pour le fervice du Duc de Savoye, au combat de la Frette, près Barrault, peu de jours avant le 10 Septembre 1597; — 2. ALPHONSE, Chevalier de Malte, dont les preuves furent admifes le 22 Janvier 1574, étant âgé de 10 ans. Ayant fait le 2 Juin 1590 donation de fes biens à fon frere aîné, il la confirma le 27 Mai 1592, & mourut Chanoine de Quiers avant le 17 Octobre 1599; — 3. AMEDÉE, qui fuit; — 4. LOUIS, Chevalier de Malte, qui étoit âgé de 12 ans le 13 Juin 1578 que fes preuves furent admifes, & fit profeffion le 28 Décembre 1693, — 5. LÉONARD, né depuis le teftament de fon pere, qui reçut l'habit de Chevalier de Malte le 10 Juin 1582: il fut Capitaine des Lances de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoye, par commiffion donnée à Barro le 10 Septembre 1597; & fut tué en 1614, âgé de 40 ans, en défendant la place de Maro, dont il étoit Capitaine; — 6. JULES-CÉSAR, qui fe fit Religieux de Cîteaux au Monaftere de Cafanuova; — 7. FLAMINIO, qui fe fit auffi Religieux Dominicain à Quiers; — 8, 9, 10 & 11. BARTHELEMIE, GENEVRE, CATHERINE & MARIE; deux furent Religieufes, une époufa le Comte *de Montoux*, dont le fils a été Gouverneur du Duc de Savoye; & une autre fut femme du Marquis *de Bafgnac*; — 12. & JULIE, née depuis le teftament de fon pere, qui fe fit Religieufe au Monaftere de Sainte Catherine à Cafal.

VII. AMEDÉE DE BROGLIA, Comte de Cortandon, Cofeigneur de Santona, tranfigea avec LOUIS & LÉONARD, fes freres, le 17 Septembre 1599; & fit fon teftament olographe à Turin le 6 Octobre 1619, qu'il dépofa le 8 dans les Archives du Sénat de cette Ville. Il fut depuis le 18 Août 1621 l'un des Gentilshommes de la Ducheffe de Savoye, & avoit époufé *Angélique de Tana*, fœur de *Jules-Céfar de Tana*, Chevalier de Malte, & fille d'*Hercule de Tana*, des Seigneurs de Santona, frere de *Lelio* & de *Jules-Céfar de Tana*, auffi Chevalier de Malte, & neveu de *Thomas de Tana*, Chevalier de Rhodes, qui fut tué en combattant contre les Turcs, & de Dame *Hélene de Benzy*, niece de *Jean-Rodolphe de Benzy*,

Chevalier de S. Jean de Jérusalem. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-BERNARDIN, qui suit ; — 2. LOUIS, mort jeune ; — 3. FRANÇOIS-MARIE, rapporté après son frere aîné ; — 4. MICHEL-ANGE, Docteur en l'un & l'autre Droit, Abbé de Sainte Marie de Pignerol sur la nomination de LOUIS XIV. & Evêque de Verceil. Ce fut lui qui en 1654 produisit à Turin tous les titres nécessaires à FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIA, son frere, pour être reçu Chevalier du S. Esprit ; — 5. LÉONARD, mort jeune ; — 6. CHARLES, Comte de Santona, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere, & Commandant pour le sevice du Roi dans la Bassée, & appellé le *Comte Carles*. Il est ainsi qualifié dans ses Lettres-Patentes du mois de Février 1656, par lesquelles il fut naturalisé *François*, avec PIERRE-JÉRÔME & VICTOR DE BROGLIA, ses neveux : elles furent registrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1657, en la Chambre du Trésor au Palais le 12 Mai 1681, & au Parlement en 1674. Il fut établi Gouverneur des Villes & Pays d'Avesnes, & Grand-Bailli de Hainaut ; fit acquisition de la Seigneurie de *Dormans* en 1660, que LOUIS XIV. érigea en *Marquisat* en 1671, en considération des services qu'il en avoit reçus depuis l'an 1645. Il mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi le 17 Mai 1702, ayant fait un testament le 8 Février 1698, & un codicille le 20 en faveur de la Marquise *de Mouy*, sa fille, aux enfans mâles de laquelle il substitua son Marquisat de Dormans, & à son défaut le *Marquis de Broglie*, son petit-neveu. Il fut inhumé en l'Eglise Paroissiale de Dormans, & avoit épousé, par contrat passé à Paris le 12 Juillet 1661, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, qui fut depuis Chevalier des Ordres du Roi, Duc & Pair de France, & Gouverneur de Paris, & de Dame *Catherine Scarron-de-Vavres*. Elle fut nommée le 29 des mêmes mois & an Dame d'honneur de CHRISTINE DE FRANCE, Duchesse de Savoye, par Lettres de cette Princesse ; mourut le 27 Janvier 1716, & fut aussi enterrée à Dormans. Leur fille fut ANNE-CATHERINE DE BROGLIA, qui mourut avant ses pere & mere le 4 Décembre 1701, & fut inhumée à Dormans. Elle avoit épousé le 8 Avril 1682 *Hyacinthe*, Prince *de Ligne* & du Saint Empire, Marquis de Mouy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, fait Brigadier de Cavalerie le 10 Mars 1690, mort à Paris le 31 Décembre 1723, & aussi inhumé à Dormans ; — 7, 8, 9, 10 & 11. FRANÇOISE, HÉLENE, LOUISE, MARIE-CATHERINE & MARGUERITE, nommées dans le testament de leur pere du 6 Octobre 1619 ; — 12, 13 & 14. & trois autres enfans, morts jeunes avant le même testament.

VIII. CHARLES-BERNARDIN DE BROGLIA, Chevalier, né en 1601, fut élevé Page du Prince de Piémont, & nommé Chevalier de l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare sur ses preuves qui furent admises le 10 Mars 1615, reçut le premier Septembre 1634, l'investiture de sa co-Seigneurie de Santona, & étoit en 1640 Enseigne des Gardes-du-corps de VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoye. Il laissa de Dame *Sylvie Argentier*, sa femme, fille de *Philibert Argentier*, Comte de Benasque, Chevalier du même Ordre ; — 1. VICTOR, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, qui fut na-

turalisé avec PIERRE-JÉRÔME, son frere cadet, & *le Comte Carles*, leur oncle en 1656, & se retira chez les Peres de S. Nery à Quiers; — 2. PIERRE-JÉRÔME, Comte de Santona, & Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie au service de France, & mort sans enfans; — 3. MARIE-AGNÈS, morte en 1711, Religieuse aux Filles de Sainte Marie à Turin; — 4 & 5. & deux filles qui furent mariées, la premiere au Comte *de la Ville-Stellon* à Turin; & l'autre au Comte *de Saint-Georges* à Turin. On trouve encore N... DE BROGLIA, Marquis de Tana & Gouverneur de Turin, dont le fils, Comte de Santona, prit l'habit de Religieux à l'Abbaye de la Trappe le 14 Juillet 1692, sous le nom de frere *Palémon*, & y mourut en 1695.

VIII. FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Chevalier, Comte de Revel en Piémont, dit *le Comte de Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Bassée, troisieme fils d'AMÉDÉE, Comte de Cortandon, & d'*Angélique de Tana*, fut investi, pour lui & ses enfans jusqu'à l'infini, du Comté de Revel, par Lettres-Patentes du Duc de Savoye du 11 Novembre 1643; fut élevé Page du Prince MAURICE DE SAVOYE, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre & Capitaine des Arquebusiers à cheval de sa Garde, se signala à la prise de Chivas sous le Prince THOMAS, à celle d'Yvrée, de même qu'au Château de Massino qu'il prit, ensuite à la prise de Villeneuve, suivit par-tout le Prince MAURICE en diverses occasions, & particulierement aux expéditions de Saluces & de Fossano, & au siége de Cimeo; & fut confirmé par ce Prince dans lesdites charges de Gentilhomme de sa Chambre & de Capitaine de ses Arquebusiers, par Lettres-Patentes données à Nice le 23 Décembre 1639: il défendit pendant trois mois, contre l'armée Royale, la Ville de Coni; ce qui obligea le Cardinal *Mazarin* de l'engager à passer au service de France, où il commanda d'abord le Régiment de Champagne, & deux Régimens de son nom, l'un d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie; se signala en Catalogne sur la Ségre, & fut Maréchal de Camp. Le Comte *de Harcourt* ayant été obligé de lever le siége de Cerda & d'abandonner son canon, *le Comte de Broglie* fit ferme à l'arriere-garde, & recouvra deux piéces de canons qu'il ramena, bloqua la Ville de Tarragone par mer & par terre, se distingua en Flandres au passage de l'Escaut & en d'autres entreprises, fut fait Lieutenant-Général durant les guerres civiles, fut le premier qui, à la vue de toute l'armée, monta à l'escalade pour prendre Charenton, soumit, après les secondes guerres, la Ville d'Angers & la Province d'Anjou, & fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 21 Mars 1652. Ayant été blessé considérablement à l'attaque des lignes d'Arras, le Roi récompensa ses services en l'assurant du premier Bâton de Maréchal de France qui viendroit à vaquer; mais il ne put recevoir cet honneur, ayant été tué d'un coup de mousquet dans la tranchée de Valence sur le Pô, assiégée par l'armée du Roi le 2 Juillet 1656, étant lors âgé de 56 ans. Son cœur fut déposé dans sa Chapelle de l'Eglise S. Charles des Augustins déchaussés de Turin, & son corps à Quiers, où son oraison funebre fut prononcée par *Pompeio Salvie*, Docteur en Théologie & Chanoine de cette Eglise. Il avoit épousé

Olympe

Olympe-Catherine de Vassals, fille de *Jean-François de Vassals* (*de Vassalis*), Comte de Fauria, & de *Françoise-Marie*, des Comtes *de Saint-Georges*, sa femme; & il en eut : — 1. VICTOR-MAURICE, qui suit; — 2. CHARLES-AMEDÉE, Comte de Revel, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & Gouverneur de Condé, qui se signala à la défense de Crémone en 1702. Le Roi, pour le récompenser de ses services, le nomma à l'Ordre du S. Esprit, dont il reçut le Collier le 27 Mai 1703, ses preuves ayant été admises le 24 Avril de l'année précédente. Il mourut, sans enfans, le 25 Octobre 1707, de *Charlotte-Julie Potier*, fille de *Léon*, Duc de Gêvres, Pair de France, & de *Marie-Françoise-Angélique du Val*, qu'il avoit épousée au mois de Juillet précédent; — 3. JOSEPH-HYACINTHE, Abbé de l'Abbaye de Valoires, & de celle de Sainte Marie de Lignerol, mort à Paris le 8 Janvier 1735, âgé de 83 ans : il étoit Prêtre, Docteur en Théologie & ci-devant Chanoine de la Sainte-Chapelle; — 4. FRANÇOIS ou RAYMOND-FÉLIX, appellé le *Chevalier de Broglie*, puis le *Comte de Revel*, mort le 14 Août 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis. Il avoit épousé en 1718 *Marie-Marthe Deschamps-de-Marsilly*, fille de *Louis*, Marquis de Marsilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Dame Dona *Marie de Blanes-de-Santillane*, & lors veuve avec un fils de *Nicolas de Chaugy*, Comte de Roussillon. Elle est morte à Paris le 15 Janvier 1734, laissant de son second mariage une fille nommée FRANÇOISE DE BROGLIE, née en 1719, sœur utérine de *Nicolas de Chaugy*, Comte de Roussillon, morte non mariée; — 5. une fille, mariée en Piémont au Comte de Visque; — 6. & une autre fille, mariée aussi à Turin au Comte *de Bens*, contre lequel le Comte de Revel, son frere, plaidoit à Turin en Février 1719.

IX. VICTOR-MAURICE DE BROGLIE, Comte de Broglie, Marquis de Brezolles & de Senonches, Gouverneur d'Avesnes en 1702 & Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, lorsque S. M. le créa le 2 Février 1724 Maréchal de France, pour laquelle Charge il prêta serment le 28 Mars suivant, mourut le 4 Août 1727, âgé d'environ 80 ans. Il avoit acquis la Baronnie de la Tour-d'Auvergne, par décret, en 1668, laquelle est possédée aujourd'hui par son petit-fils le Maréchal Duc *de Broglie*, excepté la Seigneurie qui fut réservée au Roi par Arrêt de 1617 & par les traités de 1620 & de 1621, & que S. M. a cédée au Duc *de Bouillon* en échange de la Principauté de Sedan; & avoit été fait Lieutenant-Général le 24 Août 1688. Il laissa de son mariage contracté le 29 Août 1666 avec *Marie de Lamoignon*, morte à Paris le 12 Janvier 1733, âgée de 88 ans, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Basville, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Madelene Potier-d'Ocquerre* : — 1. N..... tué au siége de Charleroy en 1693; — 2. CHARLES-GUILLAUME, I. du nom, qui suit; — 3. FRANÇOIS ou FRANÇOIS-MARIE, rapporté après son frere aîné; — 4. CHARLES-MAURICE, Docteur en Théologie, Abbé de Baulne-les-Moines, des Vaux de Cernay & du Mont Saint Michel, nommé

Agent-Général du Clergé en 1710 jusqu'en 1720, & Promoteur à l'Assemblée du Clergé en 1723 ; — 5. ACHILLE, appellé *le Chevalier de Broglie*, Garde Marine en 1687, Enseigne de Vaisseau en 1689, Lieutenant en 1691, Capitaine en 1696, Gouverneur d'Avesnes en survivance de son pere en 1723, & Pensionnaire du Roi de 4000 livres, mort à Paris le 12 Novembre 1751, âgé d'environ 83 ans, & inhumé à S. Sulpice ; — 6. N..... Chevalier de Malte, mort en 1719, & inhumé à S. Sulpice ; — 7. & CATHERINE, seconde femme en 1696 de *Jean-Mathias Riquet*, Seigneur de Bonrepos, Maître des Requêtes, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, morte en Janvier 1699, mere d'une fille unique.

X. CHARLES-GUILLAUME DE BROGLIE, appellé le *Marquis de Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718, mourut le 15 Juin 1751, & avoit épousé le 13 Mars 1710, *Marie-Madelene Voisin*, morte âgée de 32 ans le 11 Janvier 1722, seconde fille de *Daniel-François Voisin*, Seigneur de la Noiraye, Chancelier de France, & de Dame *Charlotte de Trudaine*, dont : — 1. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, qui suit ; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Octobre 1714, & mariée le 18 Août 1732 à *Charles-Joseph de Robert-de-Lignerac*, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, &c. dont postérité.

XI. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS DE BROGLIE, Chevalier, né le 15 Juin 1716, Seigneur & Comte de Buhi, au Vexin, Seigneur de Saint-Clerc & de Montjavons, dans le même Pays, du Mesnil-Voisin en Hurepoix, de Saint-Saturnin & autres Terres en Auvergne, *chef du nom & des armes de la Maison de BROGLIE*, mais non héritier du Duché, est devenu *chef* le 12 Novembre 1751 par la mort de son pere, & a épousé le 12 Septembre 1733 *Théodore-Elisabeth de Bezinwal-de-Bronstat*, fille de feu *Charles-Jacques*, Seigneur, Baron de Bronstat, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel du Régiment des Gardes Suisses, & de *Catherine de Leczinski*, dont un fils tué à la bataille de Saunderhausen.

X. FRANÇOIS ou FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, dit *le Comte de Buhi*, né le 11 Janvier 1671, troisieme fils de VICTOR-MAURICE, & de *Marie de Lamoignon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 18 Décembre 1709, Gouverneur de Mont-Dauphin, Directeur de Cavalerie en 1719, nommé Ambassadeur en Angleterre au mois de Janvier 1724, dont il revint en 1730, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier 1731, servit en Italie pendant les campagnes de 1733 & 1734, fut nommé Gouverneur de Berg-Saint-Vinox le 10 Mai 1734, & fut fait Maréchal de France le 15 Juin de l'année suivante. Il est mort le 2 Mai 1745. C'est en sa faveur que la Baronnie de *Ferrieres* en Normandie a été érigée en *Duché* sous le nom *de Broglie*, pour ses descendans mâles, par Lettres du mois de Juin 1742, enregistrées le 20 Août suivant. Il avoit épousé le 15 Février 1716, *Thérese-Gillette Loquet*, fille de *Charles*, Sieur de Grandville, Armateur de Saint-Malo, morte à Paris Maréchale Duchesse de Broglie le 4 Mai 1763, dont — 1. VICTOR-FRANÇOIS, qui suit ; — 2.

Charles-François, né le 20 Août 1719, appellé *le Comte de Broglie*, d'abord Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, fait Brigadier le 20 Mars 1747, premier Colonel-Général des Grenadiers de France à la création de ce Régiment en 1749, nommé Ambaſſadeur de France auprès du Roi & de la République de Pologne en Mai 1752, Chevalier des Ordres le 2 Février 1757, Seigneur du ci-devant Duché de *Ruffec* en Angoumois, dont il a fait l'acquiſition; & Gouverneur-Général de Saumur & du Saumurois. Il a épouſé le 21 Mars 1759, *Philippine-Auguſtine de Montmorenci*, ſœur de la Ducheſſe *de Boufflers*; — 3. François, appellé *le Comte de Revel*, né le 27 Septembre 1720, Colonel de Poitou en 1741, Brigadier le 20 Mars 1747, tué à la bataille de Rosbac le 5 Novembre 1757, ſans enfans de ſon mariage contracté le 4 Septembre 1752, avec *Anaſtaſie-Jeanne-Thérèſe de Savalette*, fille de *Charles*, Seigneur de Magnanville & autres terres près Mantes-ſur-Seine, ci-devant Fermier-Général & Garde du Tréſor Royal; — 4. Charles, né le 18 Novembre 1733, Abbé Commendataire de la Chalade, diocèſe de Verdun, Agent-Général du Clergé, nommé le 2 Avril 1766, à l'Evêché de Noyon & ſacré le mois d'Août ſuivant; — 5. & Marie-Thérese, née le 11 Mai 1732, mariée le 13 Décembre 1751, à *Charles de Lameth*, Seigneur de Buſſi-Lameth en Picardie, appellé *le Comte de Lameth*, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, dont elle eſt veuve. *Voyez* LAMETH.

XI. Victor-François, Duc de Broglie, par mutation du nom de *Ferrieres*, né le 19 Octobre 1718, Seigneur de Châtelier, de Boiſſy, &c. en Normandie, Gouverneur de Béthune en Artois, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Prince d'Empire par Diplôme de 1760, a commandé en chef l'armée du Roi ſur le Mein lors de la bataille de Bergen près de Francfort le 13 Avril 1759, gagnée ſur l'armée des Alliés commandée par le Prince de Brunswick. Il a épouſé 1°. *Marie-Anne du Bois*, fille de *Claude-Thomas*, Seigneur de Villers, Capitaine au Régiment Royal Piémont, Cavalerie, & frere de *Pierre-Alexis du Bois*, Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, morte le 13 Décembre 1751; & 2°. le 11 Avril 1752, *Louiſe-Auguſtine-Salbigothon de Crozat-de-Thiers*, fille puînée de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers en Auvergne, Lieutenant-Général de Champagne, née le 25 Octobre 1733. Il a eu du premier lit: — 1. Charles-Maurice, né le 18 Octobre 1744, mort en 1752; & du ſecond lit: — 2. Charles-Louis-Victor, né le 23 Septembre 1756; — 3. N.... né le 31 Octobre 1762; — 4. N.... né le 29 Août 1765; — 5. Louise-Augustine-Thérese, née le 6 Mars 1753; — 6. & Charlotte-Amélie-Salbigothon, née le 12 Juin 1754.

Troiſieme Branche reſtée en Piémont.

III. Amedée de Broglia, Chevalier, huitieme fils de Jean, I. du nom, & de *Béatrixine de Merlo*, ſa ſeconde femme, ratifia le 29 Mai 1469 une donation faite par ſes freres à Mathieu, leur autre frere, le 4 Janvier

précédent. Il épousa, par dispense admise par le Grand-Vicaire de Turin, le 26 Janvier 1475 *Catherine Dodol*, sa cousine au quatrieme dégré, fille de noble *Mathieu Dodol*, habitant de Quiers, dont il eut plusieurs enfans. *Voyez* les Grands Officiers, *p. 688*. C'est de cette branche qu'étoit le Marquis DE BROGLIA, qui fut Envoyé du Roi de Sardaigne près l'Empereur en 1723. Les armes de cette illustre Maison sont : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

— BROISE (la), en Normandie. Il n'y a pas de famille plus étendue que celle-ci. Les branches qu'elle a formées sont celles DE LA BROISE, Seigneurs du Mesnil-Ozerne & de Grandville proche Avranches, & DE LA BROISE, aux environs de Laval.

On prétend qu'il y a encore plusieurs autres branches en la paroisse de Beauficel dans l'Avranchin. La Marquise *de Rys*, qui demeure à Paris, est sortie d'une Demoiselle DE LA BROISE.

M. *de Chamillard*, dans la recherche de 1666, nomme treize ou quatroze Gentilshommes du même nom DE LA BROISE, dans la seule Election de Mortain. Cette famille a donné son nom à plusieurs Terres, qu'elle a possédées dans les paroisses du Mesnil-Adelée & de Gul. On trouve à l'Abbaye de Savigny deux Chartes d'*Etienne de Terregaste* de l'année 1288, par lesquelles il donne une terre *de la Broise* & une rente en froment sur une masure *de la Broise.*

RICHARD DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur du Fief *de la Broise* en Cernon, & en partie du Mesnil-Adelée, descendoit de ROBERT DE LA BROISE, Chevalier, Baron d'Ardevon. Cette Baronnie & le Fief *de la Broise* en Cernon sont aujourd'hui dans les mains des Religieux du Mont Saint-Michel. RICHARD DE LA BROISE eut de *Jeanne de Cernon*, sa femme, sœur de *Robert de Cernon*, Chevalier, JEAN DE LA BROISE, marié à une des filles de *Bois-Turpin*, dont il eut GUILLAUME DE LA BROISE, marié à *Olivette de Rouxel*, fille & héritiere en partie du Mesnil-Rainfray, comme il paroît par des Lettres du mercredi, jour de S. Marc, de l'an 1349.

THOMAS DE LA BROISE est inscrit dans un Tableau, qui est dans l'Eglise Abbatiale du mont Saint-Michel, & qui contient les noms des cent dix-neuf Gentilshommes, qui en 1423 défendirent le mont Saint-Michel contre les Anglois.

PIERRE & THOMAS DE LA BROISE, freres, ayant été condamnés avec trop de précipitation par *Montfault*, ils se pourvurent aussi-tôt devant le Roi LOUIS XI. qui tenoit sa Cour à Chinon. Il leur donna des Lettres pour procéder à l'examen de leurs titres, & un Commissaire après cet examen les maintint dans leur qualité de *Nobles*. L'original des Lettres & du Jugement de maintenue est dans les mains de M. DE LA BROISE-*la-Riviere*. Tous ceux qui portent le nom DE LA BROISE descendent de THOMAS, marié à *Yvonne Allard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Tourelle & de la Roupeliere. Il eut de ce mariage entr'autres enfans,

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de la Graverie, marié à *Jacquette*, ou *Jacqueline de Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Garnetot.

Un *Mémoire domestique* lui donne pour enfans : — 1. THOMAS, marié à *Susanne de Vauborel* ou *Vaubarel*, dont la postérité ne subsiste plus ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. RICHARD, rapporté après son frere ; — 4. & JEAN, aussi rapporté après ses freres.

CHARLES DE LA BROISE, Chevalier, se maria à *Jeanne de Sauccex*, dont il eut ; — 1. PHILIPPE, dont la postérité est éteinte ; — 2. & JEAN, qui suit.

JEAN DE LA BROISE se maria à *Marguerite Gautier*, de laquelle naquit CLAUDE DE LA BROISE, I. du nom, Chevalier, qui de *Marguerite du Mesnil-Adelée*, son épouse, eut CLAUDE DE LA BROISE, II. du nom, qui épousa *Marguerite le Marié*, fille du Seigneur de Garantiere & de Saint-Quentin, dont la postérité subsiste.

RICHARD DE LA BROISE, troisieme fils de PIERRE & de *Jacquette de Malherbe*, épousa *Marie de Belcé*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & ROBERT, rapporté après son frere.

CLAUDE DE LA BROISE se maria à *Jeanne du Rozel*, de laquelle naquit, ANDRÉ DE LA BROISE, I. du nom, Sieur de la Riviere, qui de *Françoise Halé*, son épouse, eut ANDRÉ DE LA BROISE, II. du nom, mari de *Jacqueline Avenel*, fille de *Robert Avenel*, Ecuyer, de laquelle sont nés : — 1. & 2. JEAN & DANIEL, Ecuyers, Sieurs de la Riviere.

ROBERT DE LA BROISE, second fils de RICHARD & de *Marie Belcé*, épousa *N...... du Rozel*, fille du Seigneur de Saint-Germain, du Crioul, sœur de l'Abbé *du Rozel*, Conseiller au Parlement de Rouen, & Abbé de Severe, & d'*Avoye du Rozel*, Fondatrice des Ursulines de Vire, qui a vécu près de cent ans, en menant une vie très-édifiante. De ce mariage sortirent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. THOMAS, rapporté après son aîné ; — 3. GUILLAUME, aussi rapporté après ses deux freres ; — 4. MICHEL, qui laissa une fille unique, morte en 1707, veuve de *Henri le Couturier*, Ecuyer, Sieur de Neuville, tué à la bataille de Steinkerque, commandant un Bataillon du Régiment du Roi ; — 5. & CÔME, Religieux de S. Bernard, élu Abbé de Lieu-Dieu en 1638, ensuite de Beaubec. Le P. *Artus* de *Monstier* en parle en ces termes : *Mox illic reformationem piè introduxit, sacra accrevit, vetera resarcivit, cuncta in melius restauravit.*

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de Chalange & de la Cour-du-Bois, se maria à *N.... de la Perroniere*, Dame de Poiriers dans la province du Maine, où cette branche s'est établie depuis cette alliance. Il eut pour fils JEAN DE LA BROISE, Ecuyer, qui de *N.... le Clerc*, son épouse, laissa N.... DE LA BROISE, Ecuyer, Sieur de Chalange.

THOMAS DE LA BROISE, second fils de PIERRE, Sieur de Chancé, a été pere de JEAN DE LA BROISE, Ecuyer, qui d'*Olive de Vaubarel*, sa femme, a eu JEAN-ÉPIPHANE DE LA BROISE, Ecuyer, marié à *Elisabeth de Saint-Genis*, fille de *Nicolas de Saint-Genis*, Ecuyer, Seigneur des Hammeaux, & de *Marie Artur*, dont sont sortis : — 1. NICOLAS, Sieur de la Chevrenaye, marié en 1711 à *N.... Achard*, dont il a laissé une fille mariée au Sieur d'*Anfernet* ; — 2. & N.... mariée à *N...... Achard*, Seigneur du Pax-de-Lavente, frere de la femme de NICOLAS.

GUILLAUME DE LA BROISE, troisieme fils de ROBERT, Sieur du Châtelier & du Mesnil-Ozerne, mourut à Avranches le 11 Février 1692, âgé de 92 ans, laissant de *Bertranne de Charton*, son épouse, PIERRE DE LA BROISE, Seigneur du Mesnil-Ozerne, marié deux fois; on ignore le nom de sa premiere femme. Il avoit épousé en secondes noces la fille de *Madelon du Taillis*, Ecuyer, Seigneur de Lanfriere. Il eut du premier mariage : — 1. GUILLAUME, qui suit; & du second, — 2. & N...... mariée au Seigneur de *Saint-Quentin* & de la Garantiere.

GUILLAUME DE LA BROISE épousa 1°. *Susanne-Agnès le Mercier;* & 2°. *N...... Vivien*, fille de *René Vivien*, Ecuyer, Seigneur de la Champagne. Du premier lit sont nés : — 1. N..... Seigneur du Mesnil-Ozerne & de Grandville; — 2. & une fille; & du second lit; — 3. & JEAN.

JEAN DE LA BROISE, nommé dans un autre *Mémoire domestique*, aussi fils de PIERRE & de *Jacqueline de Malherbe*, épousa 1°. *Michelle Payen*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Plan; & 2°. *Jeanne Cheval*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Roufraie. Il eut du premier mariage : — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. CHRISTOPHE; & du second; — 3. EUSTACHE, Religieux Carme; — 4. & GUILLAUME.

BERTRAND DE LA BROISE, I. du nom, épousa par contrat du 21 Mars 1496, *Marie le Royer*, fille de *Fabien*, Ecuyer, Sieur de la Bresoliere, & de *Jeanne de la Lande*, dont trois fils, sçavoir : — 1. CLAUDE; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & JULIEN, Religieux.

JACQUES DE LA BROISE, se maria à *Jeanne Fromont*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut entr'autres enfans : — 1. AMBROISE, Religieux Dominicain; — 2. BERTRAND, qui suit; — 3. & PIERRE, tué au siége de Domfront.

BERTRAND DE LA BROISE, II. du nom, épousa par contrat du 28 Mars 1583 *Georgette de Pency*, fille de *Jean de Pency*, Ecuyer, Seigneur de Norolles, & de *Guillemette de Bagars*, de laquelle sont nés : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. & LOUISE, épouse de *Nicolas Turgot*, Ecuyer, Sieur de la Motte.

PHILIPPE DE LA BROISE, I. du nom, se maria par contrat du 2 Juillet 1614, à *Marie de Heudex*, fille de *Jean de Heudex*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de *Marie Rupure*, dont : — 1. GASPARD, tué à la bataille de Homecourt, en 1663; — 2. NICOLAS, qui suit; — 3. & JACQUES.

NICOLAS DE LA BROISE, Ecuyer, épousa en 1650 *Marguerite le Veau*, fille de *Julien le Veau*, Ecuyer, Sieur de Benoiseau, & de *Diane le Chevalier*, fille de *Barthelemi*, qui hérita de la Terre du Mesnil-Jean, par le décès de *Claude le Chevalier*, son frere, mort sans hoirs. De ce mariage sortirent plusieurs enfans, dont deux seulement ont laissé postérité, sçavoir : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. & HENRI-FRANÇOIS, rapporté après son frere.

PHILIPPE DE LA BROISE, I. du nom, Seigneur du Mesnil-Jean & de la Papioniere, s'allia avec *Françoise de Tournebu*, fille de *Tanneguy*, & de *Charlotte de Nollent*, par contrat du 28 Janvier 1681. Il obtint en récompense des services qu'il avoit rendus en qualité d'Aide-de-camp de M. le

Maréchal *de Créquy*, par Lettres-patentes de 1690, la *réunion* des Fiefs *du Mesnil-Jean* & de la *Papioniere*, en *plein Fief de Haubert*. Il eut deux fils & deux filles : — 1. N. . . . . mort jeune ; — 2. JACQUES-PHILIPPE, qui suit ; — 3. MARGUERITE-FRANÇOISE ; — 4. & MARIE-SUSANNE, Religieuse à la Visitation d'Alençon.

JACQUES-PHILIPPE DE LA BROISE épousa en 1735 *Anne Guyon*, & mourut sans enfans, en 1741. *Marguerite-Françoise*, sa sœur & son héritiere, vendit en 1750 la Terre du Mesnil-Jean, & mourut peu de tems après. Cette Terre a été retirée par le feu Comte *de Briouze*.

HENRI-FRANÇOIS DE LA BROISE, second fils de Nicolas, & de *Marguerite le Veau*, Seigneur de Chamfremont, & ensuite de Sainte-Marie-la-Robert, servit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Enghien Infanterie, & fut ensuite Guidon de l'arriere-ban du Maine. Il épousa le 5 Mars 1682 *Marie-Leonore des Parhes*, fille & héritiere en partie de *François des Parhes*, Ecuyer, Seigneur de Chamfremont & de la Belliere, & de *Catherine Fournil*. Il vendit en l'année 1695 la Terre de Chamfremont, pour acquerir celle de Sainte-Marie-la-Robert de *François Guyon*, son cousin, qui avoit hérité en partie de *Claude le Chevalier*, son grand-oncle, frere de *Diane* & de *Renée le Chevalier*. Celle-ci est aïeule du Sieur *Guyon*. Il mourut en 1725, & laissa HENRI-CHARLES DE LA BROISE, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, mort en 1739, laissant de *Marie-Henriette-Cécile-Césarine le Bœuf*, qu'il avoit épousée en 1723 MARIE-HENRIETTE-CÉCILE DE LA BROISE, fille unique. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même, deux en chef & une en pointe, chargées de deux jumelles d'or.*

— BROISSET, dit aussi BROSSET, en Orléanois. La branche des Seigneurs d'Arconville supprimoit les *trois trefles* de ses armes. HECTOR DE BROISSET, dit BROSSET, fils de LOUIS, Seigneur d'Arconville, & d'*Eleonore du Faur*, fut élevé Page de M. GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & devint Seigneur d'Arconville, en la paroisse d'Outarville-au-Conins en Beauce. Il épousa *Charlotte Frétart*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Esther de Prunelé-Guillerval*, dont un fils & deux filles qui n'ont point laissé de postérité. La derniere fille survivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Fermier-général, mort le 19 Juillet 1742, dont le fils LOUIS-LAZARE THIROUX-DE-LAILLY, Conseiller au Parlement, la possede aujourd'hui. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent chargé de trois trefles arrachés de sinople, & accompagné de trois gerbes d'or, deux en chef & une en pointe.*

* BROISSIA, en Franche-Comté, Diocèse de Besançon. Par Lettres du mois d'Octobre 1691, registrées à Besançon & à Dôle, les Terres & Seigneuries DE BROISSIA, de *Montagna*, *Annotres*, *le Saulcois*, *Villangrette*, *&c.* furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom DE BROISSIA, en faveur de *Jean-Claude-Joseph Froissard-de-Broissia*. Par d'autres Lettres du mois de Mai 1739, les Terres & Seigneuries de *Ville* & de *Noidans* furent

unies & érigées en *Comté*, sous le nom DE BROISSIA, en faveur de *N... Froissard*, Seigneur *de Broissia*.

— BRON-LALIEQUE (de): famille noble & ancienne, de laquelle étoit *Jeanne de Bron-Lalieque*, mariée avec *Albert de Sallemard*, Chevalier, vivant en 1441, fils de *Guillaume*, II. du nom, & d'*Antoinette de Varennes*, sa femme, dont postérité. Les armes: *d'or, à la fasce de sable, accompagnée en chef d'un lion de même, issant de ladite fasce.*

— BROON, Seigneur de Fourneaux en Normandie, Généralité d'Alençon: Famille maintenue *dans sa Noblesse* le 7 Juillet 1667. Cette Maison, originaire de Bretagne, tire son nom d'un ancien Château nommé *Broon* ou *Bron*.

La Roque dit que deux freres jumeaux, nommés l'un ROBERT, & l'autre HAMON, eurent un différend sur le droit d'aînesse, pour sçavoir auquel des deux appartenoit le château DE BROON. Pour les accorder la Seigneurie fut partagée par un Duc de Bretagne l'an 1185, & la moitié où étoit le château *de Broon*, tomba à ROBERT, dont la postérité qui a tombé en quenouille, a fait passer cette Seigneurie dans la Maison de *du Guesclin*. HAMON, dont nous rapporterons ci-après la filiation, possédoit l'autre moitié sous le nom de *la Brondiniere*.

JEAN DE BROON, issu de ROBERT, fut reçu avec quatorze autres Ecuyers à Corenzich le premier Octobre 1388. Messire GUILLAUME DE BROON, assista aux Etats de Bretagne en 1420. JEAN DE BROON, qui étoit de la Maison d'ARTUS, Comte DE RICHEMONT, Connétable de France, depuis Duc de Bretagne, fut fait *Chevalier* l'an 1440, au siége de Bray-sur-Seine, dans un titre de l'an 1442: il est qualifié de *Messire Jean de Bron, Chevalier.*

OLIVIER DE BROON ou DE BRON, se trouva à la bataille de Formigny, en 1450, où les Anglois furent défaits, & au siége de Vire avec *Olivier Quelen*, & autres Bretons, pour le service de la Couronne de France.

D'HAMON DE BROON, Seigneur de la Brondiniere, frere jumeau de ROBERT, Seigneur de Broon, sortit un fils aussi nommé HAMON DE BROON, II. du nom, Seigneur de la Brondiniere, qui épousa une fille de la Maison du *Châtelier-d'Erac*. Il en eut GUILLAUME DE BROON, Seigneur de la Brondiniere, qui épousa *Marguerite de Tremereuc*, dont GUILLAUME DE BROON, II. du nom, Seigneur de la Brondiniere, marié à *Marguerite le Moine*, mere de JEAN OLIVIER, qui suit, & de THOMAS DE BROON. OLIVIER DE BROON, Seigneur de la Brondiniere, épousa *Macée de Tillet*, dont il eut FRANÇOIS DE BROON, qui acquit la Terre de *Fourneaux*, & fut premier Pannetier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui fit épouser en premieres noces vers l'an 1491, *Miraumonde de Barasanon;* & en secondes noces *Françoise le Vasseur.* Il eut de cette derniere JEAN DE BROON, Seigneur de la Brondiniere, de Fourneaux & du Val, qui se maria en 1541, avec *Claude de Bernezai*, dont CLAUDE DE BROON, Seigneur de Fourneaux, Ambassadeur en Angleterre, qui s'allia avec *Françoise le Verrier*, dont

dont JACQUES DE BROON, Seigneur de Fourneaux, allié avec *N.......* *Bariot.* Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules.*

— BROQUARD, en Franche-Comté. On peut, dit un *Mémoire domestique* envoyé, juger de l'ancienneté de la Maison de cette famille, par le testament de Dame *Marguerite de Banan*, en date du pénultieme Juin 1427, qui rappelle HUGUENIN BROQUARD-DE-MONTBELIARD, Seigneur de Ternuay, & Dame *Anselin*, son épouse. Les *Banan* sont qualifiés dans ce testament de *Chevaliers.*

La Généalogie des BROQUARD est pleinement vérifiée par une requête présentée aux vingt-huit Notables de la cité de Besançon, & enregistrée dans les Livres-Journaux de l'Hôtel-de-Ville.

Il est prouvé que PONCET BROQUARD & *Alix de Beurreville*, ont eu pour fils ÉTIENNE BROQUARD, qui épousa Demoiselle *Marguerite de Crozey*, dont RICHARD BROQUARD, marié à Demoiselle *Marguerite de Marnay*, fille de *Jean de Marnay*, & de *Simonnette de Cul.* De ce mariage vint noble CLAUDE BROQUARD, qui s'allia à Demoiselle *Françoise Rougemont.* De ce mariage vint

JEAN BROQUARD, fait Gouverneur de Besançon en 1581. Il épousa par contrat passé le 23 Octobre 1561 (pardevant *Daniel*, Notaire) Demoiselle *Christine Monnier.* Il mourut le 17 Février 1622. On lit son épitaphe sur son tombeau, qui est au milieu de l'Eglise des Carmes de cette Ville, conçue en ces termes : *Hic jacet nobilis JOANNES BROQUARD, dùm vixit, civis & Co-gubernator Bizuntinus Dominus à Lavernay, &c.* Il eut quatre fils, sçavoir : — 1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Longueville, qui fut Gouverneur des Princes de Furstemberg ; — 2. JEAN-RÉAL, Chanoine en l'Eglise Métropolitaine de Besançon ; — 3. JEAN-ANTOINE, mort jeune, — 4. & ÉTIENNE, qui suit.

ÉTIENNE BROQUARD, Seigneur de Lavernay, Gros-Bois, *&c.* donna sa Requête aux vingt-huit Notables de la Cité, & se fit adjuger la premiere place au rang des Nobles, après le Président. La Requête & l'appointement sur icelle sont enregistrés dans les Livres-Journaux de la Ville à la date du 26 Juin 1638. Il épousa en 1616 Demoiselle *Jeanne-Antoine Bichet*, fille de noble *Pierre Bichet*, Gouverneur de la Cité. Il eut de son mariage pour enfans : — 1. DÉSIRÉ, qui leva une Compagnie de deux cens hommes, & fut tué en 1674, en défendant les murs de la ville de Besançon ; — 2. & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS BROQUARD, fut reçu aux Etats le 12 Janvier 1657, & le 18 il y prit séance, & y donna sa voix délibérative, comme l'un des autres Gentilshommes. Il avoit épousé le 28 Juillet 1655 Demoiselle *Jeanne Petrey*, fille de Messire *Jean-Baptiste Petrey*, Chevalier, Premier Président de la Cour de Dôle, Baron de Longwy, & de Dame *Susanne Courvoisier.* De ce mariage sont sortis : — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit ; — 2. ÉTIENNE, qui s'est distingué au service de l'Empire, où il est mort commandant à Pest en Hongrie le 24 Juin 1719.

CHARLES-EMMANUEL BROQUARD, Seigneur de Lavernay, s'est marié le 11 Février 1721 avec Dame *Etiennette-Thérese Ramel*, fille de *Pierre-*

François Ramel, Ecuyer, Seigneur de Buſſieres, & de Dame *Anne-Pierre Hugon*, d'une famille annoblie par l'Empereur CHARLES-QUINT, le 24 Février 1530. De ce mariage eſt né

PIERRE-ÉTIENNE-FRANÇOIS BROQUARD, reçu conſeiller au Parlement de Beſançon le 8 Mai 1747. Il s'eſt marié le 21 Juillet 1749 avec *Marguerite-Thérèſe le Bas-de-Clévand*, fille de Meſſire *Joſeph le Bas-de-Clévand*, Marquis de Bouclan, Conſeiller au même Parlement, & de Dame *Marie-Thérèſe Hermand de Varignoles*. De ce mariage ſont nés quatre fils & trois filles: — 1. CHARLES-EMMANUEL-BRUNO-MARIE, Seigneur de Lavernay, né le 11 Mars 1752, reçu Chanoine-Coadjuteur en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, dont il a pris poſſeſſion le 13 Juillet 1768, après avoir fait preuve de ſeize quartiers de Nobleſſe, tant paternels que maternels; — 2. CLAUDE-FERDINAND, né le 13 Avril 1754; — 3. JEAN-BAPTISTE, né le 17 Octobre 1755; — 4. CHARLES-NICOLAS-JOSEPH, né le 24 Août 1759; — 5. MARIE-JOSEPHE-GERTRUDE, née le 21 Novembre 1750; — 6. PIERRETTE-THÉRESE, née le 20 Avril 1760; — 7. & CATHERINE-MARIE-MATHURINE, née le 9 Novembre 1767. Les armes: *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef & l'autre en pointe.*

— BROSSARD, en Touraine. Suivant un *Tableau généalogique* & *hiſtorique* imprimé à Tours en 1766, cette famille eſt établie en France depuis 1289. Elle eſt diviſée en douze branches, qui toutes ont pour auteur ANTOINE DE BROSSARD, I. du nom, né en 1289, fils naturel (dit ce Tableau) de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, fils puîné de PHILIPPE LE HARDI, & d'HÉLENE DE BROSSARD.

Il y a tant de confuſion dans cet imprimé, qu'il ne nous eſt pas poſſible d'en donner une filiation ſuivie & exacte. Nous nous contenterons de dire qu'il y en a une branche établie en Normandie, dont les armes ſont: *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, au bâton d'argent en bande, brochant ſur le tout.*

Une autre en Anjou, qui porte pour armes: *de ſable, à trois fleurs-de-lis d'or, à un bâton de gueules en barre, brochant ſur le tout.*

Une autre en Champagne, aux environs de Châlons, qui porte: *d'azur, à une main gantelée d'or en face, qui tient ſur ſon poing un oiſeau de proie d'argent, accompagnée de trois fleurons de lis, chacun ſoutenu d'une moucheture d'hermines d'argent.*

Une autre qui réſide en Bretagne & a pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lis d'or.*

Il y a la branche des Seigneurs de Broſſard, Ecuyers, Sieurs de la Gautraye qui porte: *d'argent, à trois fleurs-de-lis mi-parti d'azur & de gueules, à la cotice de gueules, brochante ſur le tout.*

Les branches diſperſées en Anjou & en Touraine ont pour chef N.... BROSSARD DE LA BRAHANIEDE, réſident à *Parcé en Anjou*, & N..... DE BROSSARD DE SAINT-RENÉ, qui, originaire de Pilmil au Maine, réſide actuellement à Tours. Tous les deux ont pour armes, *trois fleurs-de-lis d'or en champ d'azur, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

Ces diverses armes ont été vérifiées en différens tems par M. *de Machaut*, Intendant d'Orléans en 1667.

— BROSSARD, autre famille établie en Normandie, Election de Vire, qui fut annoblie en 1659, dans la personne de GILLES BROSSARD, qui fut maintenu dans sa Noblesse en 1666, & obtint aussi des Lettres-patentes, pour changer son nom en celui de BROSSARD, que sa postérité a retenu depuis. Les armes: *de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

— BROSSE (de), ancienne & illustre Maison, originaire de Bretagne, qui remonte à,

I. GERAUD, Vicomte de BROSSE, qui vivoit en 1120 & 1136. Il eut d'*Agnès*, sa femme: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. GUILLAUME; — 3. GUI, marié à une Dame nommée *Aspays*; — 4. & 5. FOULQUES & GARNIER.

II. BERNARD, I. du nom, Vicomte de BROSSE, laissa de *N.* .... *de Pastoresse*, sa femme, sœur de *Pierre*, Prévôt de Salles: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. & BERARD.

III. BERNARD, II. du nom, Vicomte DE BROSSE, vivoit en 1175, & épousa *Almadie d'Angoulême*, veuve d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, & fille de *Guillaume*, IV. du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont il eut,

IV. BERNARD, III. du nom, Vicomte DE BROSSE, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GUILLAUME, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268; — 3. & ÆNOR, mariée à *Thibaut Chabot*, Seigneur de Roche-Serriere, vivante en 1250, que son mari lui assigna son douaire.

V. HUGUES, I. du nom, Vicomte DE BROSSE, vivoit en 1256, & eut pour enfans: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & ROGER, auteur de la branche des Seigneurs *de Boussac* & *de Sainte-Severe*, rapportée ci-après.

VI. HUGUES, II. du nom, Vicomte DE BROSSE, épousa *Isabelle de Deols*, Dame de Château-Meillant, fille aînée d'*Ebbes de Deols*, dont il eut: — 1. JEAN, Vicomte DE BROSSE, qui eut de sa femme, JEANNE, Vicomtesse DE BROSSE, *&c.* mariée à *André de Chauvigny*, II. du nom, Baron de Château-Raoul, vivant en 1348; — 2. ÉLIE, qui suit; — 3. & ÆNOR, mariée à *N.* ... *de Sulli*, dit *le Boucher*, dont des enfans.

VII. ÉLIE DE BROSSE, Seigneur de Châteauclos, *&c.* vivoit en 1326, & laissa de *N.* ... Dame de *Fleet*, sa femme, pour fille unique,

VIII. N. .... DE BROSSE, Dame de Châteauclos, *&c.* qu'elle porta en mariage à *Jean de Prie*, Seigneur de Busançois.

Seigneurs DE *BOUSSAC* & DE *SAINTE-SEVERE*.

VI. ROGER DE BROSSE, second fils de HUGUES, I. du nom, Vicomte DE BROSSE, eut en partage les Terres de Boussac, Sainte-Severe & de Huriel, & mourut avant l'an 1287. Il avoit épousé *Marguerite de Deols*, fille de *Ebbes de Deols*, Seigneur de Château-Meillant, dont il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338; — 3. & BELLEASSEZ, mariée en

1293 à *N.... Ithier*, Seigneur de Maignac en Limousin & de Cluys en Berri.

VII. PIERRE DE BROSSE, I. du nom, Seigneur de Boussac, de Sainte-Severe & de Huriel, mort en 1305, avoit épousé en 1301 *Blanche de Sancerre*, fille de *Jean I.* Comte *de Sancerre*, & de *Marie de Vierzon*, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. & PIERRE, II. du nom, Seigneur de Huriel, vivant en 1321.

VIII. LOUIS DE BROSSE, I. du nom, Seigneur de Boussac, de Sainte-Severe, *&c.* servit en Saintonge contre les Anglois en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa 1°. *Jeanne de Saint-Vérain*, Dame de Cesi, fille de *Gibaud* & de *Jeanne de Linieres*; & 2°. le 27 Mars 1339, *Constance de la Tour*, fille de *Bertrand*, & d'*Isabelle de Levis*, morte en 1392. Du premier lit vinrent: — 1. MARGUERITE, alliée en 1343 à *Guillaume Comptour*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Apchon; — 2. & BLANCHE, Dame de Cesi, mariée à *Gui de Chauvigni*, Seigneur de Château-Raoul. Du second lit naquirent; — 3. LOUIS, II. du nom, Seigneur de BOUSSAC & de Sainte-Severe, qui servit sous le Maréchal *de Sancerre* en 1368, suivit le Duc DE BOURBON en son voyage de Barbarie, & mourut à son retour à Gênes en 1390, ou 1398 selon d'autres, sans postérité de *Marie de Harcourt*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbault; — 4. PIERRE, qui suit; — 5. ISABELLE, mariée à *Guichard de Culant*, Seigneur de Dervant; — 6. & JEANNE, mariée à *Godemar de Linieres*, Seigneur de Merville, *&c.*

IX. PIERRE DE BROSSE, III. du nom, Seigneur de Huriel, puis de Boussac, Sainte-Severe, *&c.* après la mort de son frere aîné, mourut le 28 Juillet 1422. Il épousa *Marguerite de Malleval*, fille & principale héritiere de *Louis*, Seigneur *de Malleval*, la Forêt, Châteauclos, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINETTE, morte jeune; — 3. BLANCHE, mariée à *Guerin*, Seigneur de *Brion*; — 4. & CATHERINE, mariée à *Blain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Montfaut, Sénéchal de Bourbonnois: elle vivoit en 1466.

X. JEAN DE BROSSE, I. du nom, Seigneur de Sainte-Severe, Boussac, Huriel, *&c.* Conseiller, Chambellan du Roi & Maréchal de France, rendit de grands services à l'Etat & au Roi CHARLES VII. qui, après qu'il l'eut pourvu de l'Office de Maréchal de France, le retint pour être toujours à la garde de sa personne avec cent hommes d'armes & cinquante de trait. Il se signala à la défense de la ville d'Orléans & à la bataille de Patai en 1429, & assista au sacre du Roi, qui le fit son Lieutenant-Général au-delà des rivieres de Seine, Marne & Somme en 1430. Il servit la même année au siége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux. Il aida aussi la même année à faire lever le siége que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiegne & Lagny, & mourut en 1433. Il avoit épousé le 20 Août 1409 *Jeanne de Naillac*, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume* & de *Jeanne Turpin*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MARGUERITE, Dame de la Chataigneraye & d'Ardelay, alliée vers l'an 1448 à *Germain de Vivonne*, Seigneur d'Aubigné; — 3. & BLANCHE, mariée à *Jean de Roye*, Seigneur de Beausault & de Busanci.

XI. JEAN DE BROSSE, II. du nom, Seigneur de Sainte-Severe, de Bouſſac, *&c.* rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII. qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan par Lettres du 26 Avril 1449 : deux jours après il lui donna la conduite *du ban & de l'arriere-ban* du Berri. Il ſe trouva à la journée de Fourmigni en 1450, & de-là paſſa en Guienne dans la Compagnie du Comte de Dunois qui le fit *Chevalier* à l'entrée de la ville de Bayonne le 21 Août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'Armée du Roi, il prit Bergerac & Caſtillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la Province. Il ſuivit le parti du Roi LOUIS XI. dans la guerre du Bien-public ; ce qui fut cauſe que le Duc de Bretagne ſe ſaiſit du Comté de Penthievre & des autres Terres de Bretagne qui lui appartenoient à cauſe de ſa femme, auxquelles il avoit ſuccédé en 1454, après la mort du Comte de Penthievre, & dans leſquelles il ne put rentrer de ſa vie, quelques pourſuites qu'il en fit, ce qui le détermina de céder & tranſporter au Roi en 1479 tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par ſa femme. *Jean de Bretagne*, Comte de Penthievre, ſon Curateur, lui fit épouſer le 18 Juin 1437, *Nicole de Blois*, Vicomteſſe de Limoges, derniere Comteſſe de Penthievre, fille unique de *Charles de Châtillon & de Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Iſabeau de Vivonne*, Dame de Tors, à condition que leur poſtérité porteroit le nom & les armes de Bretagne. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *des Crot & de Malleval*, rapporté ci-après ; — 3. PAULE, mariée par contrat du 30 Août 1471 à *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, Duc de Brabant, morte le 9 Août 1479 ; — 4. CLAUDINE, ſeconde femme de PHILIPPE, II. du nom, Duc de Savoye, mariée en 1485, morte le 5 Octobre 1513 ; — 5. BERNARDE, troiſieme femme de *Guillaume Paléologue*, IV. du nom, Marquis *de Montferrat*, ſelon quelques-uns ; — 6. & HELENE, premiere femme de *Boniface*, III. du nom, Marquis *de Montferrat*.

XII. JEAN DE BROSSE, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthievre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, *&c.* pourſuivit inutilement toute ſa vie, ainſi qu'avoit fait ſon pere, la reſtitution de ſes Terres de Bretagne : il vivoit encore en 1492. Il épouſa le 15 Mai 1468 *Louiſe de Laval*, morte en 1480, fille de *Gui*, XIV. du nom, Comte *de Laval*, & d'*Iſabeau de Bretagne*, ſa premiere femme. Il en eut : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. MADELENE, mariée 1°. à *Janus de Savoye*, Comte de Genêve ; & 2°. à *François*, bâtard *de Bretagne*, Baron *d'Avaugour* ; — 3. ISABEAU, troiſieme femme de *Jean*, IV. du nom, Sire *de Rieux*, Maréchal de Bretagne ; — 4. MARGUERITE ; — 5. & CATHERINE, dite *de Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron *du Pont* & de Roſtrénan.

XIII. RENÉ DE BROSSE, dit *de Bretagne*, Comte de Penthievre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Bouſſac, continua ſes pourſuites pour la reſtitution de ſes Terres de Bretagne auprès du Roi LOUIS XII. Il en fit même hommage le 20 Mai 1503, mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi FRANÇOIS I. Le déplaiſir qu'il en eut le porta à quitter la France, & il ſuivit en Italie le Connétable DE BOURBON, au

ſervice de l'Empereur CHARLES V, pour lequel il combattit à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, & y fut tué. Il épouſa 1°. le 13 Août 1504, *Jeanne de Commines*, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton & de Talmond, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal du Poitou, & d'*Hélene de Chambes-Montſoreau*, morte le 19 Mars 1513; & 2°. *Jeanne de Compeys*, dite *de Cruſſi*. Du premier mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, mort jeune; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHARLOTTE, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues; — 4. & JEANNE, dite *de Bretagne*, alliée à *René de Laval*, Baron de Breſſuire, morte ſans poſtérité. Du ſecond mariage ſortit; — 5. & FRANÇOISE, dite *de Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, *&c.* ſeconde femme de *Claude Gouffier*, Duc de Rouanez, Grand-Ecuyer de France; mariée le 23 Décembre 1545, & morte en couches le 16 Novembre 1558.

XIV. JEAN DE BROSSE, IV. du nom, dit *de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Comte de Penthievre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne. Après avoir cherché les moyens de rentrer en poſſeſſion du Comté de Penthievre & de ſes autres Seigneuries, il n'en trouva pas de meilleurs que d'épouſer la Maîtreſſe du Roi FRANÇOIS I, à qui ce Prince vouloit donner une dignité à ſa Cour. Il aſſiſta au Sacre du Roi HENRI II, mourut ſans enfans à Lambale le 27 Janvier 1564; & fut enterré en l'Egliſe des Cordeliers de Guingamp, dans le tombeau de ſes prédéceſſeurs. C'eſt pour lui que le *Comté d'Eſtampes*, qui lui avoit été donné par le Roi FRANÇOIS I. fut érigé en *Duché* par Lettres du mois de Janvier 1536, regiſtrées le 18 du même mois. Il obtint encore l'érection de la *Baronnie* de *Chevreuſe* en *Duché* pour lui & pour *Anne de Piſſeleu*, ſa femme, par Lettres du mois de Décembre 1545. Elle étoit fille de *Guillaume de Piſſeleu*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne Sanguin*, ſa ſeconde femme. Elle fut fille d'honneur de LOUISE DE SAVOYE, Ducheſſe d'Angoulême, & obtint de grands dons de FRANÇOIS I. pour elle & pour ſon mari. Elle avança ſes freres & ſœurs & vivoit encore en 1575, qu'elle fit hommage de la Seigneurie de Challuau, de Beaumont & de partie de Villemor.

Seigneurs DES CROT & DE MALLEVAL.

XII. ANTOINE DE BROSSE, I. du nom, ſecond fils de JEAN II. du nom, & de *Nicole de Biois*, tonſuré le 7 Mai 1462, aſſocié à l'Ordre de N. D. du Mont-Carmel en 1471, fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem en 1481, bleſſé en 1498 dans un combat ſur les côtes de Syrie, ſe maria par contrat du 2 Avril 1502, avec *Jeanne de la Praye*, fille & unique héritiere de *Jérôme*, Seigneur des Crot, dont il eut

XIII. PONTHUS DE BROSSE, I. du nom, Seigneur des Crot & de Malleval: il fut Capitaine de 60 hommes d'armes, teſta le 9 Septembre 1535 & laiſſa de *Marie Sardin*, fille de *Jean*, Seigneur de Beauregard, qu'il avoit épouſée le 6 Septembre 1527, — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & CHARLOTTE, mariée en 1548, à *Charles Domas*, Seigneur de Piſey.

XIV. ANTOINE DE BROSSE, II. du nom, Seigneur des Crot & de

Malleval, se maria le 7 Janvier 1561, avec *Catherine Magnin*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe. Il testa le 2 Mars 1570 & laissa : — 1. CLAUDE, qui suit, qu'il fit son héritier ; — 2. & PHILIBERT, Prêtre, Prieur de Montfauvet, auquel il légua 6000 livres.

XV. CLAUDE DE BROSSE, I. du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, servit avec honneur les Rois CHARLES IX, HENRI III. & HENRI IV. Il commandoit pendant les guerres civiles dans les Villes & Châteaux de Beaujeu. Il épousa par contrat du 26 Mai 1572, *Anne Grisard.* Il testa le 2 Septembre 1605, mourut le 28 du même mois & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Beaujeu, où l'on voit son épitaphe. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & ANTOINE, Gendarme d'Ordonnance dans la Compagnie du Duc *de Bellegarde*, Grand Ecuyer de France, & depuis Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Il épousa par contrat du 20 Février 1605, *Catherine de Marzé.* Ayant été compris dans le *rôle des Gentilhommes* pour servir *au ban & arriere-ban* de l'an 1635, il y fut tué. Ses enfans furent : — (A) JACQUES-GASPARD DE BROSSE, Enseigne de la Colonelle du Régiment Lyonnois, tué en Piémont ; — (B) & LUC-ADRIEN DE BROSSE, dont la postérité est éteinte.

XVI. CLAUDE DE BROSSE, II. du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, épousa par contrat du 9 Octobre 1641, *Catherine Buchet*, fille de *Jean*, Seigneur de Changrenon, & de *Jeanne de Cret.* Il testa le 14 Avril 1648 & eut de son mariage : — 1. JEAN ; — 2. CLAUDE, qui suit ; — 3. JÉRÔME, Capitaine au Régiment Lyonnois, & Chevalier de S. Louis, tué au siége de Turin ; — 4 & 5. MARIE & MARGUERITE.

XVII. CLAUDE DE BROSSE, III. du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, épousa le 3 Janvier 1671, *Marie Chesnard*, fille de *Salomon*, Seigneur des Nuguets & de Montrouge. Il testa le 12 Avril 1714. Ses enfans furent : — 1. SALOMON, Capitaine au Régiment de Navarre, & Chevalier de S. Louis, tué par un parti aux portes d'Arras, en se battant avec la plus grande valeur. On voit son épitaphe dans l'Eglise de S. Nicolas-des-Fossés d'Arras. Il n'a point laissé de postérité de *Marie-Anne de Bethz*, veuve du Marquis *de Pechery*, Lieutenant de Roi de la haute Alsace, qu'il avoit épousée par contrat du premier Mars 1703 ; — 2. CLAUDE, qui suit ; — 3. LÉONARD-JOSEPH, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Vincent de Mâcon ; — 4, 5, 6, 7 & 8. MARGUERITE, MARIE, AIMÉE, JEANNE & CLAUDINE, toutes restées filles ou Religieuses en l'Abbaye de la Deserte à Lyon.

XVIII. CLAUDE DE BROSSE, IV. du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, Baron de Chavanne, Capitaine au Régiment de Villequier & Chevalier de S. Louis, épousa par contrat du 18 Avril 1711, *Catherine Cottin*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barre & de Saint-Germain-d'Amberieu. Il testa le 27 Mai 1741, & eut de son mariage : — 1. CLAUDE, V. du nom, Capitaine au Régiment de Picardie, qu'il institue son héritier ; — 2. PIERRE-MICHEL, Capitaine-Aide-Major au Régiment d'Eu, qu'il rappelle dans son testament ; — 3. & MARGUERITE, Chanoinesse à Alix, à laquelle il confirme la pension qu'il lui avoit donnée sur ses biens. Les armes

de cette Maiſon ſont : *d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or, liées de gueules.* La branche des Seigneurs de Bouſſac & de Sainte-Severe, commencée à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthievre, &c. a porté : *écartelé, au 1 & 4* de Bretagne; *au 2 & 3 d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or liées de gueules*, qui eſt de Broſſe. *Voyez* les Grands Officiers de la Couronne, *Tome V. p. 568 & ſuiv.* & *Moréri.*

— BROSSE (la) : ancienne famille éteinte, qui a donné un Chambellan de France, ſous le regne de PHILIPPE-*le-Hardi*, dans la perſonne de PIERRE, Seigneur DE LA BROSSE, de Langais, &c. Ses richeſſes & la faveur de ſon Prince dont il abuſa, furent cauſe de ſa disgrace. On lui fit ſon procès ſur la fin de l'année 1277; & par Arrêt il fut condamné à mort, & ſes biens acquis & confiſqués au Roi. Sa poſtérité a fini à ſes enfans. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

— BROSSES (des), Seigneur du Goulet, de Battigny, en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Août 1666, & de laquelle étoient MARIE-HÉLENE DES BROSSES, née en 1673, & LOUISE-MARIE DES BROSSES, née en 1675, reçues à S. Cyr au mois d'Août 1686, après avoir prouvé que GILLES DES BROSSES, Seigneur du Boyſion, qui vivoit en 1425, étoit leur ſeptieme aïeul.

Suivant M. d'*Hozier*, SIMON DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Boyſion & de Battigny, fut marié le 15 Août 1669 avec *Marie de Mélicourt :* il rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes à Paris le 17 Juillet 1487, à cauſe de ſa Seigneurie de Boyſion, mouvante de la Vicomté de Conges. Il eſt le ſixieme aïeul de RENÉ-NICOLAS DES BROSSES, qui a été Capitaine au Régiment de Vendôme, Infanterie, & d'un autre RENÉ-NICOLAS DES BROSSES, ſon frere, Seigneur du Goulet, au Diocèſe de Séez, lequel a épouſé le 13 Octobre 1710 *Françoiſe-Henriette de la Grange*, fille de *François de la Grange*, Seigneur de Fontaines, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes Armées, & Chevalier de S. Louis, dont il a eu, entr'autres enfans, LOUISE-ELISABETH DES BROSSES *du Goulet*, reçue à S. Cyr le 8 Mai 1726. Les armes : *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

— BROSSET, Seigneur de la Chevalerie, de la Chaux, la Houſardiere, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Août 1666 & le 25 Août 1667, de laquelle étoit JEAN BROSSET, Contrôleur d'Alençon, dont il eſt parlé dans le P. *Anſelme*, lequel épouſa vers l'an 1520 *Deniſe Poncher*, niece d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde des Sceaux de France, mort l'an 1524.

— BROSSET : Famille noble de la Ville d'Orange, en Provence, dont étoit PIERRE-LOUIS DE BROSSET, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 22 Décembre 1750 : il eſt mort, & a laiſſé des enfans de ſa femme, dont on ignore le nom. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

* BROU, ou SAINT-ROMAIN DE BROU, Diocèſe de Chartres : Terre & Seigneurie qui eſt une des cinq *Baronnies* du Perche-Gouet qui fut donnée, avec celle d'Alluye, à FLORIMOND ROBERTET. Elle fut le partage

tage de son deuxieme fils FRANÇOIS ROBERTET, Bailli du Palais, marié avec *Jacqueline Hurault*, Dame de Mainci. Leur fille unique, FRANÇOISE ROBERTET, porta la *Baronnie* de *Brou*, le *Comté de la Guerche*, &c. à son mari *Tristan de Rostaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France. Sa petite-fille MARGUERITE-RENÉE DE ROSTAING, mariée à *Henri de Beaumanoir II*, Marquis de Lavardin, devint héritiere en 1679, par la mort de ses freres, de la *Baronnie* de *Brou*. Sa petite-fille MARIE-LOUISE-HENRIETTE DE BEAUMANOIR, femme de *Jacques-Louis de Beringhen*, Marquis de Châteauneuf, a vendu la *Baronnie* de *Brou* à *Anne-Barbe de Courselle*, Dame de Ville, premiere femme d'*Anne-Léon de Montmorenci*, Baron de Fosseux, & mere d'*Anne-Léon de Montmorenci*, qui possede actuellement cette Baronnie. *Voyez* MONTMORENCI-FOSSEUX.

— BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont. On trouve un GUY DE BROUART, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi cent livres de rente sur Beaugency : il étoit fils de GUY, II. du nom, Seigneur de Chamerolles, & frere de GUILLAUME, aïeul D'ISABEAU DE BROUART, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390 avec son second mari *Jean de Monliari*. Il avoit pour frere puîné JEAN, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1346, pere de JEAN II. Seigneur d'Aigremont, mort en 1400. Les armes : *d'azur, au sanglier d'or passant.*

— BROUAULT, Seigneur de la Motte, en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Avranches. M. d'*Hozier* parle de CHARLES DE BROUAULT, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Barbe, qui avoit épousé avant 1600 *Jeanne Mignot*, pere & mere de FRANÇOISE BROUAULT, mariée le 23 Octobre 1621 à *Jean Yon*, Ecuyer. Les armes : *coupé d'azur & d'argent, à la bande de gueules brochante sur le tout, cottoyée de deux étoiles, une d'argent en chef & une de gueules en pointe.*

— BROUCHIER, en Provence : famille dont est JEAN-JOSEPH BROUCHIER, Trésorier-Général de France en 1736, qui a des enfans de son mariage avec la fille du Conseiller *Garidel*. Il porte pour armes : *d'or, à la tour de gueules, sortant d'une mer d'argent.*

— BROUCKNOVEN : le Roi Catholique pour récompense des services de JEAN-BAPTISTE DE BROUCKNOVEN, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Jacques, Conseiller de Robe-courte du Conseil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambassadeur & Plénipotentiaire à la paix de Nimegue, l'éleva, par Lettres du mois de Décembre 1676, à la dignité de *Comte de Bergheyck*, applicable à quelques Terres des Pays-Bas qu'il lui plairoit acquerir. Il avoit épousé *Hélene Fourment*, dont il eut,

JEAN DE BROUCKNOVEN, Comte de Bergheyck, Surintendant-Général des Finances, Ministre de la Guerre, du Conseil Royal au Pays-Bas, de tous les Conseils du Cabinet du Roi à Madrid, Ambassadeur & Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, créé *Baron de Léefdael*, par Lettres de 1699, qui décéda vers 1714, & eut de sa premiere femme *Anne-Françoise Helman*, fille de *Philippe de Léefdael*, fils de *Nicolas-Ignace*, Baron de

Meulebecque : — 1. CATHERINE-FERDINANDE, Baronne de Léefdael : & de son second mariage ; — 2. NICOLAS-JOSEPH, Comte de Bergheyck ; — 3. N..... appellé le *Chevalier de Bergheyck ;* — 4. CATHERINE, mariée à *Ingelbert de la Faille*, Baron de Névelles ; — 5. & MARIE-THÉRESE, mariée à *Philippe-Théodore Fourneau*, Comte de Cruyckenbourgh.

— BROUILLONI, famille originaire d'Angleterre, & habituée à Aups. Elle possede depuis plus de 100 ans, la Seigneurie de Fabrégues, & a toujours rempli depuis ce tems-là les premieres Charges de sa Ville. Elle subsiste dans PIERRE-CHARLES DE BROUILLONI, Seigneur de Fabrégues, pourvu d'un Office de Trésorier-Général de France le 27 Septembre 1749. Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable, couronnée de même.*

— BROUILLY, en Artois. I. ANTOINE, I. du nom, Seigneur DE BROUILLY, en Artois, épousa *Jeanne de Crannes*, dont il eut,

II. ANTOINE, II. du nom, Seigneur DE BROUILLY, qui eut pour femme *Jeanne de Guistelle*, & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415, laissant,

III. NICOLAS, Seigneur DE BROUILLY, auquel JEAN, Duc de Bourgogne, fit épouser l'an 1422 *Marie de Fromentieres*, Dame des Terres d'Essey, de Beauvoir, de Corcoy & de la Marcie. Il en eut : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. & ANTOINE, Seigneur de Mainviller, rapporté après son frere aîné.

IV. ROBERT ou ROBINET DE BROUILLY, fit hommage au Comte de Beaumont d'un Fief assis à Couval l'an 1473. Il épousa *Jeanne d'Athyes*, Dame de Houin, dont il eut une seule fille, MARGUERITE, Dame DE BROUILLY, femme de *Morel*, & Seigneur de Saveuse,

IV. ANTOINE DE BROUILLY, III. du nom, Seigneur de Mainviller, second fils de NICOLAS, Seigneur de Brouilly, & de *Marie de Fromentieres*, eut pour femme *Marie de Cais*, dont sortirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Silly, marié avec *Françoise de Vieuxpont ;* — 3. LOUIS, Seigneur de Chevriers & d'Estourmel, Capitaine de Compiegne, qui épousa *Jeanne de Belloy*, Dame de Rosoy ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Bon de Hangest*, Seigneur du Mesnil-Saint-Georges.

V. JEAN DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller & de la Villette, eut pour femme *Antoinette du Pas*, fille d'*Antoine du Pas*, Seigneur de Feuquieres, & de *Jeanne de Châtillon*, dont il eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. MADELON, Chevalier de Malte, tué au siége de Malte l'an 1565 ; — 3. FRANÇOISE, femme de *Charles de Herbouville*, Seigneur de Thionville, & du Fresnay ; — 4. & MADELENE, Abbesse de Sainte Madelene de Bival en 1564.

VI. ANTOINE DE BROUILLY, IV. du nom, Seigneur de Mainviller & de la Villette, employé l'an 1567 dans le Procès-verbal des Coutumes de Montdidier, fut marié 1°. à *Esther de la Fayette ;* & 2°. à *Charlotte d'Aumale*, de la branche *de Haucourt.* Il eut, entr'autres enfans, du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; & du second : — 2. & MADELENE, femme de *Claude Savary*, Seigneur de Lancôme, fils de *Claude* & de *Jacqueline de Villequier.*

VII. FRANÇOIS DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, épousa *Louise de Halluyn*, fille de *Charles de Halluyn*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Duc de Halluyn, Pair de France, Seigneur de Piennes & de Maignelers & Gouverneur de Metz, & d'*Anne Chabot*. Il fut tué à la bataille de Senlis l'an 1589, laissant : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. & NICOLAS, tué en l'Isle de Rhé au service du Roi l'an 1622.

VIII. CHARLES DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, du Mesnil-Saint-Georges & de Saint-Martin, Gouverneur du Castellet, épousa *Renée de Rochefort*, fille d'*Anne de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, & de *Charlotte de Sautour*. Il vivoit l'an 1615, & laissa : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ANTOINE, rapporté après son frere ; — 3. ANNE, femme de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes ; — 4. & ISABEAU, femme de *Jacques d'Angennes*, Baron de Poigny.

IX. LOUIS DE BROUILLY, Marquis de Piennes, fut allié avec *Gilonne de Harcourt*, fille unique & héritiere de *Jacques de Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Léonore Chabot*. Il fut tué devant Arras l'an 1640, laissant pour fille unique MARIE DE BROUILLY, femme de *N..... de Regnier*, Marquis de Guerchy, morte l'an 1672.

IX. ANTOINE DE BROUILLY, V. du nom, Marquis de Piennes après son frere aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, épousa l'an 1661 *Françoise Godet*, fille de *Claude Godet-des-Marets*, & de *Jeanne Gravé ;* & mourut à Paris le premier Novembre 1676, âgé de 65 ans, ne laissant que deux filles de son mariage : — 1. OLIMPE, mariée le 17 Décembre 1690 à *Louis d'Aumont*, Marquis de Villequier, depuis *Duc d'Aumont*, morte à Passy, près de Paris, au mois d'Octobre de l'an 1723 ; — 2. & MARIE-ROSALIE, mariée à *Alexis-Henri*, Marquis *de Châtillon*, Chevalier des Ordres du Roi. Les armes : *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules.* Supports*, deux centaures ;* & cimier, *un centaure.*

— BROUSSE de Vertillac : CÉSAR-PIERRE-THIBAUD DE LA BROUSSE, Marquis de Vertillac, & Capitaine-Lieutenant de Gendarmerie, épousa le 20 Mars 1759 *Louise-Marie de Saint-Quintin*, fille d'*Alexandre*, Comte de Belet : elle est morte le 9 Juin 1763. Le Marquis de Vertillac est fils unique de THIBAUD DE LA BROUSSE, Comte de Vertillac, & de *Marie-Madelene-Angélique de la Brousse*, Comtesse de Vertillac, qui mourut le 21 Octobre 1751. Il étoit Capitaine dans Penthièvre, Cavalerie, quand il acheta un Guidon de Gendarmerie le 15 Août 1759 ; il est devenu premier Cornette des Chevaux-Légers de Berri en 1760, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandres en 1762, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie.

— BROUSSEL : LOUIS-JOSEPH DE BROUSSEL, qui acquit la Baronnie d'Ambronville, avoit pour quatrieme aïeul PHILIPPE DE BROUSSEL, Ecuyer, vivant en 1490, qui, de *Marguerite de la Porte*, eut CLAUDE DE BROUSSEL, marié le 12 Janvier 1553 à *Marguerite de Maupeou*, mere de PIERRE DE BROUSSEL, Baron de la Pierre, Seigneur de la Neuville,

Gouverneur de Troyes, & Ambassadeur en Angleterre pour le Roi HENRI IV. LOUIS DE BROUSSEL, son fils, commandant la Cavalerie en Piémont sous le Prince THOMAS DE SAVOYE, fut pere de CHARLES DE BROUSSEL, Baron de la Neuville, marié à *Nicole-Françoise du Châtelet de Pierrefitte*, dont naquirent : — 1. LOUIS-JOSEPH, Baron d'Ambronville, qui de *N..... de Mesgrigny* n'eut qu'une fille morte sans alliance apres 1742, nommée NICOLE DE BROUSSEL ; — 2. ARMAND-JEAN, qui suit ; — 3. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Pierre Gaston de Capizucchi*, dit *de Bologne*, Marquis de Bonnecourt & de Bologne, d'où sont sortis le Marquis *de Bologne-Capizucchi*, la Comtesse *de Vidampierre* & un Abbé mort Doyen de la Cathédrale de Langres ; — 4. HENRIETTE, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville ; — 5. & une fille Religieuse Ursuline à Bar-sur-Aube.

ARMAND-JEAN DE BROUSSEL, Chevalier, Comte de la Neuville, Seigneur de Bailly & de Voilecomte, épousa par contrat du 27 Décembre 1716, *Jeanne-Charlotte de Viard-d'Attigneville*, Baronne de l'Empire, fille de *Jean-Nicolas*, Seigneur de Cousances, &c. & de *Louise de Viard-de-Tronville*, sa seconde femme. Après 22 ans de veuvage elle s'est remariée en 1763 à *Gaspard-Hardouin-François d'Ambly*, Marquis des Ayvelles, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de S. Louis, fils de *Philippe-François* & de *Marie-Béatrix du Châtelet*. Elle a eu du premier lit : — 1. ANTOINE-FLORENT, qui suit ; — 2. NICOLAS-ANTOINE-AUGUSTIN, né le 6 Janvier 1736 ; — 3. CHARLOTTE-JOSEPHINE, née le 30 Octobre 1740 ; — 4. DIANE, Religieuse à l'Abbaye de Saint Pierre de Reims, & depuis Prieure de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville ; — 5. LOUISE, Religieuse à Saint Pierre de Reims ; — 6. MADELENE, Religieuse aux Annonciades de Joinville ; — 7. & BONNE-FRANÇOISE, Religieuse Ursuline à Bar-sur-Aube.

ANTOINE-FLORENT DE BROUSSEL, Comte de la Neuville, né le 23 Novembre 1734, est devenu Baron d'Ambronville par la mort de sa cousine-germaine NICOLE DE BROUSSEL. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'un croissant ; le tout de même.*

— BROYE (de), famille noble & ancienne, dont étoit HUGUES DE BROYE, Chevalier, marié à noble Dame *Marie de Boulainvilliers*, dont il eut, entr'autres enfans, NICOLAS DE BROYE, Chevalier, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin & de Passy en Valois, marié à *Jeanne de Villiers* ou *Villers*, fille de *Jean* & de MARGUERITE DE SOISSONS, fille de THIBAUD DE SOISSONS, Comte de Moreul, & de *Marguerite Tirel*, Dame de Pois. Il en eut, entr'autres enfans, MARGUERITE DE BROYE, Dame de Nanteuil & de Passy, mariée à *Henri de Lénoncourt*, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fils de *Thierry* & de *Jeanne de Ville*, dont postérité. Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à une bande d'azur, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle*, qui est DE BROYE ; *& au 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair appointés ; au chef d'or, chargé de trois coquilles de sinople*, qui est DOGNY ; & sur le tout : *d'argent, à neuf fleurs de sable, posées 3, 3 & 3.*

—BROYES, ancienne Maison éteinte, qui tire son origine de la Châtellenie de son nom, située en Brie, près la Ville de Sézanne, de laquelle étoit sortie celle *de Châteauvillain*, aussi éteinte. Le célebre *Duchesne* en parle amplement à la suite de la Maison de DREUX. Le premier de ce nom dont le P. *Anselme* fait mention, *Tome II. p.* 338, est:

RENARD, Seigneur de BROYES, de Beaufort & Pithiviers, qui vivoit du tems du Roi HUGUES *Capet*, vers l'an 960, & épousa une Dame nommée *Havoise* ou *Heloyse*, que le Roman de GUERIN DE LORRAINE dit avoir été une des filles de HERVÉ, frere du même GUERIN; mais il y a plus d'apparence qu'elle eut pour pere EUDES, I. du nom, Comte de Chartres & de Blois. Quoi qu'il en soit elle lui donna deux fils: — 1. ISEMBART, qui suit; — 2. & ODOLRIC, Evêque d'Orléans en l'an 1022.

ISEMBART, Seigneur de BROYES & de Beaufort, signa à une Charte de l'an 1026; le nom de sa femme n'est point connu, mais il eut deux fils: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & ISEMBART, Evêque d'Orléans après ODOLRIC son oncle, l'an 1033.

HUGUES, surnommé *Bardoul*, I. du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Pithiviers & de Nogent en 1058, eut de son épouse, dont le nom n'est pas connu: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. HADERIC, qui succéda à son oncle ISEMBART à l'Evêché d'Orléans l'an 1063; — 3. & ISABEAU, femme de *Simon*, I. du nom, Comte *de Montfort*, auquel elle porta en dot la Châtellenie de Nogent.

BARTHELEMI, Seigneur de BROYES & de Beaufort en 1081, laissa: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. & RENAUT, Chevalier, mentionné dans l'Histoire des guerres de la Terre-Sainte.

HUGUES, dit *Bardoul*, II. du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1089, épousa *Emeline de Mont-Lhéri*, fille de *Miles*, dit *le Grand*, Seigneur de *Mont-Lhéri* & de Bray, & de *Lithaise*, Vicomtesse de Troyes. Il mourut vers l'an 1112, laissant: — 1. SIMON, qui suit; — 2. BARTHELEMI, Chevalier en 1104; — 3. & MARIE, morte fille en 1131.

SIMON, I. du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1113, eut pour femme *Félicité de Brenne* ou *Brienne*, fille d'*Erart*, Comte de *Brenne* en Champagne. Il mourut vers l'an 1141, & eut de son mariage: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. SIMON, Seigneur de Beaufort & de Trie-le-Bardoul en 1152, qui eut une fille unique FÉLICITÉ DE BROYES, dite de *Beaufort*, d'*Agnès de Rameru*, son épouse, & qui fut mariée à *Hugues*, Comte de *Rethel*, fils de *Manassés*, Comte de *Rethel*, & de *Mahaut* sa femme; — 3. & EMELINE, morte fille.

HUGUES, III. du nom, Seigneur de BROYES, de Châteauvillain & d'Arc en Barrois en 1168, eut deux femmes; la premiere fut *Etiennette de Bar*, fille de *Renaud*, dit *le Borgne*, I. du nom, Comte *de Bar*, & de *Gilles de Vaudemont*. Il en eut: — 1. SIMON, qui suit; — 2. EMELINE, morte sans avoir eu d'alliance en 1197; — 3. AGNÈS, morte de même. La seconde femme fut *Isabeau de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte

de Dreux, & d'*Agnès de Braine*. Ce dernier mariage lui donna un fils & une fille. — 4. SIMON, dit *le Jeune*, Seigneur de Châteauvillain, qui fit la branche de ce nom, rapportée ci-après; — 5. & AMELINE, morte fille en 1194.

SIMON, II. du nom, Seigneur de BROYES & de Commercy, mourut l'an 1210. Son épouse fut *Nicole*, Dame de *Commercy*, dont il eut: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GAUCHER, Seigneur de Commercy en 1243, mort sans lignée; — 3. RENAUD, dit *de Commercy*, qui épousa *Marguerite de Buzancy*, dont il n'eut point d'enfans; — 4. autre HUGUES, qui fut d'Eglise; — 5. & AGNÈS, morte fille.

HUGUES, IV. du nom, Seigneur de BROYES, prit pour femme *Odette de Vendeuvre*, fille & héritiere d'*Eudes*, Seigneur *de Vendeuvre*, & de *Béatrix de Ceris*. Il mourut l'an 1226, laissant: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. EUDES, Seigneur de Vendeuvre, mort sans hoirs l'an 1246; — 3. SIMON, Chanoine de l'Eglise de Reims en 1252; — 4. GAUCHER, aussi Chanoine de l'Eglise de Reims; — 5. MARGUERITE, femme de *Gerard*, Seigneur *de Durnay*, fils de *Jacques*, Seigneur *de Durnay*, & d'*Agnès* sa femme; — 6. & ERMENSENS, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes en 1223.

HUGUES, V. du nom, Seigneur de BROYES en 1247, épousa une Dame nommée *Berenguere*, de laquelle il laissa: — 1. THIBAUD, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier, qui eut en partage les Seigneuries de Soisy & de la Villeneufve, & fut pere de GUY DE BROYES, Seigneur des mêmes lieux, marié à une Dame nommée *Perrenelle*: ils vivoient l'an 1297; — 3. & HUGUES, Chanoine de Saint Quiriace de Provins, & de Saint Blitaire de Broyes en 1270.

THIBAUD, Seigneur de BROYES, ayant succédé à son pere, eut d'une femme, dont le nom est inconnu, GUY, Seigneur de BROYES, lequel est nommé avec JEAN, Seigneur de CHATEAUVILLAIN, dans des Lettres passées en l'an 1314. La branche aînée de cette Maison a fini aux enfans de THIBAUT DE BROYES. Ces Seigneurs vivoient sous le regne de PHILIPPE *le Bel*, & portoient pour armes: *d'azur, à trois broyes d'or, posées en pal, & rangées en face.*

Seigneurs de CHATEAUVILLAIN.

SIMON DE BROYES, dit *le Jeune*, fils de HUGUES III. Seigneur DE BROYES, & D'ELISABETH DE DREUX, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de *Châteauvillain*. Lui & sa postérité prirent le surnom *de Châteauvillain*, suivant la coutume usitée de ces tems-là, ainsi que les armes, qui sont: *de gueules, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.* SIMON mourut en 1258 ou 1259. JEAN DE CHATEAUVILLAIN, son troisieme fils, fut Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France en 1284: il mourut en 1312. SIMON DE CHATEAUVILLAIN, son neveu, fut aussi Evêque de Châlons, & se trouva au Concile Provincial de Reims en 1329, & mourut en 1334.

La Maison de *Châteauvillain* a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, mort jeune. JEANNE, Dame de CHATEAUVILLAIN, principale héritiere, fut

mariée quatre fois ; elle eut de son dernier mari, *Enguerrant d'Eudin*, pour fille, MARIE DE CHATEAUVILLAIN, mariée à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montaigu.

La Terre de *Châteauvillain* fut érigée en 1703 en Duché-Pairie en faveur de LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France. Au mot CHATEAUVILLAIN nous dirons les Maisons où cette Terre a passé.

De la Maison de *Châteauvillain* sont sorties deux branches aussi éteintes; la premiere, celle des Seigneurs de *Pleurre* & de *Baye*, dont est auteur HUGUES DE CHATEAUVILLAIN, second fils de SIMON II. mort en 1314. Ces Seigneurs ont fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Vauclere & de Baye, mort sans enfans vers l'an 1372; & la seconde est celle des Seigneurs de Lusy & de Sémur, qui a pour tige GUY DE CHATEAUVILLAIN, second fils de JEAN I. Seigneur DE CHATEAUVILLAIN, & de *Jeanne de Lusy*, mort en 1288, & qui a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Lusy, mort sans postérité en 1361. *Voyez* le P. *Anselme*, ci-dessus cité.

— BRUC : c'est en faveur de RENÉ DE BRUC, Chevalier, Seigneur de Monplaisir, Maréchal de Camp & Lieutenant de Roi d'Arras, que la Terre & Seigneurie de *la Guerche*, dans l'Evêché de Nantes, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1682, enregistrées à Nantes le 18 Février 1684, & à Rennes le 3 Juillet 1686 : sa postérité possede aujourd'hui ce Marquisat. Les armes : *d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or.*

— BRUCE : Famille noble d'Angleterre, qui tire son origine de ROBERT BRUCE, qui, passant avec GUILLAUME *le Conquérant*, reçut en don plusieurs Châteaux & Fiefs, & en particulier celui *de Skelton*, dans le Comté d'Yorck. Depuis ce tems cette famille a fleuri de plus en plus, & a donné deux Rois à l'Ecosse, ROBERT & DAVID BRUCE ; le dernier mourut sans enfans dans le Château d'Edimbourg. MARGUERITE BRUCE, sa sœur, devint son héritiere, & fut mariée à *Walter Stuart*, de qui descendirent ensuite les Rois d'Ecosse. Le Roi JACQUES STUART étant parvenu à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine ELISABETH, sa cousine, en 1603, EDOUARD BRUCE-DE-KINLOSS le suivit en Angleterre ; il fut Contrôleur des Registres de la Chancellerie, Baron d'Ecosse, sous le titre de *Lord Bruce de Kinloss*. Il eut deux fils : — 1. EDOUARD, qui fut tué en duel par *Edouard de Sackville*, Chevalier de Bath ; — 2. & THOMAS, qui suit.

THOMAS DE BRUCE devint héritier de son frere. Le Roi JACQUES I. le fit Comte d'Elgin, en Ecosse, en 1612 ; & le Roi CHARLES I. le créa Baron d'Angleterre avec titre *de Lord Bruce-de-Worthon*, dans le Comté d'Yorck, en 1663, & son fils ROBERT hérita de son bien & de ses titres ; il fut fait Comte d'Aylesbury par le Roi CHARLES II. Il eut de *Diane*, fille *de Henri*, Comte *de Stanford*, huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore vers le commencement du regne de JACQUES II. & il laissa pour

son successeur dans ses titres & ses biens, le sixieme de ses fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors.

— BRUCHARD, en Limousin : Suivant un *inventaire* des titres justificatifs produits par PIERRE & ISAAC BRUCHARD, devant M. *d'Aguesseau*, Commissaire départi pour l'exécution des Ordres de S. M. lors de la recherche de la Noblesse, FRANÇOIS BRUCHARD, Ecuyer, Seigneur de Monmadi & Margniac, & en partie de Saint-Avit, suivant son testament du 8 Octobre 155.... épousa *Louise de Saint-Chamant*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CHRISTOPHE, qui suit.

CHRISTOPHE BRUCHARD, Ecuyer, Seigneur de Monmadi, épousa par contrat du 22 Juin 1552, passé à Périgueux, *Marie de Belcier*, fille de noble homme *Jean de Belcier*, Seigneur de Ralsie, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchaussée de Périgord, & de *Marguerite de Laure*, Dame de Belcastel.

PIERRE BRUCHARD DE MONMADI, Ecuyer, Seigneur de Monmadi & de Margniac, épousa par contrat passé au Château de Javerlhac, Sénéchaussée de Périgord, le 5 Novembre 1584, Demoiselle *Françoise Texier*, fille de *François Texier-de-Javerlhac*, & de Demoiselle *Catherine de Lambertie*. Il est marqué dans son testament du premier Juin 1623 qu'il eut deux fils : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & CHARLES, rapporté après la postérité de son frere.

Noble FRANÇOIS BRUCHARD, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Margniac, épousa par contrat du 17 Juin 1620, Demoiselle *Susanne du Saillant*, fille de noble *Elie du Saillant*, Ecuyer, & de Demoiselle *Anne d'Escars*. FRANÇOIS BRUCHARD étoit mort le 21 Mars 1646, & laissa *Susanne du Saillant* veuve avec un fils en bas âge, nommé PIERRE, dont elle fut tutrice.

PIERRE BRUCHARD, II. du nom, Seigneur de Monmadi & de Margniac, épousa *Jeanne de la Pomelie*, Dame dudit lieu, veuve de Messire *Jacques-François Royere*, Seigneur de Brigniac, du 8 Janvier 1645. CHARLES BRUCHARD, son oncle, Seigneur de la Fayolle, signa sont contrat de mariage, chargé de procuration par *Susanne du Saillant*, sa mere.

CHARLES BRUCHARD, Sieur de la Fayolle, second fils de PIERRE I. & de *Françoise Texier*, épousa par contrat du 7 Novembre 1629, Demoiselle *Catherine du Saillant*, fille d'*Elie du Saillant*, Ecuyer, & de Demoiselle *Anne d'Escars*. CHARLES BRUCHARD testa le 10 Juin 1663, & nomma *Catherine du Saillant*, son épouse, & après elle tel ou tel de leurs enfans qu'elle aviseroit. Ses enfans furent :

ISAAC & PIERRE BRUCHARD, nés, suivant leurs extraits baptistaires, les 22 Janvier 1631 & 6 Janvier 1638. D'un de ces deux freres vint JEAN DE BRUCHARD, marié par contrat du 30 Août 1668. Il est apparemment pere d'un autre JEAN DE BRUCHARD, marié par contrat du 2 Janvier 1712, avec *Eléonore de l'Estrade*. De ce mariage est né

FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD, marié par contrat du 7 Février 1749, à *Françoise Léonard de Saint-Cyr*, chef de sa famille en 1769.

C'est

C'eſt ce que nous apprend cet inventaire de pieces produites de la famille noble DE BRUCHARD, dont la maiſon fut incendiée par un parti dans la révolte de Guyenne. Alors le Parlement de Bordeaux députa un Commiſſaire pour que les rentes & aveux dûs au Château de Monmady, Paroiſſe de Corignac en Périgord, fuſſent payés & rendus, comme précédemment avant l'incendie. L'Arrêt à la Réole, le Parlement y ſéant alors, porte que cette famille eſt une *des plus anciennes Nobleſſes du Périgord, qu'elle y poſſédoit Saint-Avit, Monmady & autres terres en Périgord, & Jumilhac-Saint-Jean en Limouſin:* c'eſt ce qui ſe prouve par les tombeaux qui ſont dans les Egliſes Paroiſſiales de ces deux endroits, où l'on voit des figures en relief avec des épitaphes en lettres gothiques. Meſſieurs de Jumilhac poſſedent aujourd'hui ces deux terres.

La Famille DE BRUCHARD eſt établie depuis 200 ans en Limouſin, au Château de la Pomelie, à trois lieues de Limoges. Elle eſt alliée aux plus grandes Maiſons du Périgord, comme à celles d'*Aubeterre-de-Lanmary*, de *Javerlhac*, d'*Hautefort*, de *Luberſac*, &c.

Du Regne de HENRI II, un DE BRUCHARD étoit Capitaine de lances, ce qui ſe prouve par la lettre de ce Prince, qui l'exhorte *à continuer ſes bons ſervices, ainſi qu'ont fait ſes ancêtres;* & le biſaïeul de FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD a commandé le dernier ban & arriere-ban du Limouſin. Les armes: *d'azur, à trois faſces d'or, & une bande de gueules.* Cette famille eſt la ſeule de ſon nom.

*—BRUCOURT, Seigneur de Douville en Normandie, Généralité d'Alençon: Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 5 Avril 1666. La Terre *de Brucourt*, ſituée dans le Bailliage de Caen, a donné l'origine à cette Maiſon, qui eſt éteinte depuis un ſi long-tems qu'il ne nous en reſte que des Mémoires très-confus.

Wace, Chanoine de Bayeux, parlant de la conquête de l'Angleterre par le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, l'an 1066, y met dans le nombre des Chevaliers qui l'accompagnerent le Sire DE BRUCOURT; & parmi ceux qui ſuivirent leur Duc ROBERT-*Courteheuſe* au voyage de la Terre-Sainte l'an 1097, eſt *Monſieur* GUILLAUME DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT eſt nommé parmi les Chevaliers qui ſignerent au mariage du Roi JEAN-*ſans-Terre* l'an 1173. JEAN DE BRUCOURT eſt compris dans le rôle de ceux qui portoient bannieres ſous le Roi PHILIPPE II. dit *Auguſte*, ès années 1205 & 1215.

Et dans un *Catalogue* fait des Seigneurs renommés, ſous le même Roi, l'an 1218, ſont HENRI & GILBERT DE BRUCOURT. JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Saint-Denis-le-Vêtu, vivoit l'an 1228, avec autre JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Menilles; HENRI, Seigneur DE BRUCOURT, de Saint-Martin en Beſſin & de Chambeval; un troiſieme JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Crevecœur en Auge; & HUGUES DE BRUCOURT, Seigneur de Ham.

Parmi ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en ſon voyage de mer l'an 1295, eſt GUILLAUME DE BRUCOURT. L'Echiquier de l'an 1306, parle de ROBERT DE BRUCOURT, ayant diffé-

rend contre *Robert de Tilly*, Seigneur de Barou. GUILLAUME DE BRUCOURT est du nombre des Chevaliers que *Geoffroy de Harcourt*, Amiral de France, mena en mer l'an 1318. L'Echiquier de l'an 1341 parle de *Jeanne de Ferrieres*, Dame de Sommerive, veuve de JEAN DE BRUCOURT, *Robert Patry*, GUY DE BRUCOURT, & autre JEAN DE BRUCOURT, Chevaliers. Un JEAN DE BRUCOURT est du nombre de ceux à qui le Roi JEAN pardonna après l'affaire de Rouen l'an 1360. La même *Jeanne de Ferrieres* & GUY DE BRUCOURT, plaidoient encore en l'Echiquier contre plusieurs autres l'an 1363. *Pierre Gougeul*, dit *Moradas*, Sire de Rouville, Capitaine du Pont-de-l'Arche en 1374, fils de *Jean Gougeul*, dit *Morequin*, Sire de Rouville & de *Peronnelle des Essarts*, épousa LUCE DE BRUCOURT. *Girard de Tournebu*, Sire d'Auvillers, & JEANNE DE BRUCOURT, son épouse, vivoient en l'an 1377. *Jeanne Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Baron de Hambie, & de *Jeanne de Norgot*, épousa FERRAND DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT, Seigneur de Messy, Chevalier, prit pour femme *Marie Paynel*, de laquelle entr'autres enfans il eut pour fille,

ISABELLE DE BRUCOURT, qui fut mariée à *Jean*, Seigneur *Desmonstiers*. *Jean*, Seigneur *de Maimbeville*, II. du nom, eut pour femme GUILLEMETTE DE BRUCOURT. Dans le compte de *Jean le Flamant*, Trésorier des Guerres en 1387, est ROBERT DE BRUCOURT. Enfin, *Gabriel du Moulin*, dans son *Histoire de Normandie*, parle de M. GUILLAUME DE BRUCOURT, qui étoit du nombre des Chevaliers qui furent en Terre-Sainte. Les armes : *fascé d'or & de gueules de six pieces à vingt-une fleurs-de-lis de l'un en l'autre*, 4, 3, 4, 3, 4 & 3 ; & *un bâton d'azur brochant sur le tout.*

— BRUEYS (de), en Languedoc. Ce nom se trouve diversement écrit dans les titres : on y lit *de Brueix*, *de Brueis*, *de Brues*, *de Bruex* & *de Brois* ; mais plus communément & presque dans tous les anciens titres, DE BRUEYS : c'est pourquoi nous nous arrêtons à cette derniere maniere de l'écrire dans la Généalogie que nous allons donner de cette Famille.

Il est fait mention dans *Froissard* (Histoire de France imprimée à Paris en 1574, *vol. I. chap. 235. pag. 282.*) d'un GUILLAUME DE BRUEIX, Capitaine en 1366, sous *Bertrand du Guesclin*.

I. PIERRE DE BRUEYS, auquel cette Famille remonte sa filiation, épousa *Bertrande du Caylar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Chapte. Il vivoit vers l'an 1350, & en eut pour fils,

II. JEAN DE BRUEYS, qui de son mariage contracté avec *Douce des Gardies*, Dame en partie de Saint Chapte, laissa

III. PIERRE DE BRUEYS, II. du nom, Seigneur de Pouls, qui fut élu Consul de Nismes ès années 1458 & 1459. Il épousa *Catherine de Remolins*, Dame de Pouls, & fut pere de

IV. PIERRE DE BRUEYS, III. du nom, Seigneur de Pouls & de la Calmette, Co-Seigneur de Saint-Chapte, de Sainte-Agathe & de Domessargues, nommé Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Nismes en 1466, & premier Consul de cette Ville ès années 1476 & 1477 (à moins que cette élection ne fut faite pour PIERRE DE BRUEYS, son pere, qui pouvoit en-

core vivre alors), donna au Roi CHARLES VIII. le 9 Novembre 1490, son dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il possédoit, & fut compris pour ces mêmes biens en qualité de *Brigandinier à un cheval*, dans un rôle du ban & arriere-ban des Gentilshommes de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, du 10 Avril 1492. Il mourut avant le 23 Janvier 1503 ou 1504, date du dénombrement que sa veuve donna au Roi de ses Terres, suivant son testament du 25 Avril 1494 (par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré en la Chapelle de S. Nicolas & de Sainte Madelene de l'Eglise des Freres Prêcheurs de Nismes). Il avoit épousé *Perrette Fabre*, & en eut: — 1. JEAN, qu'on croit être le même qui fut élu premier Consul de Nismes ès années 1511 & 1512; — 2. Tristan, qui suit; — 3. & ANTOINETTE DE BRUEYS, mariée lors du testament de son pere, à *Vital de Nismes*, Licencié ès Loix de la ville de Nismes.

V. TRISTAN DE BRUEYS, Co-Seigneur de la Calmette, Seigneur de Pouls, de Domessargues & de Saint-Chapte, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, ainsi qualifié dans un acte du 25 Avril 1494, qu'il passa avec *Jacques de Sarrat*, Seigneur de Bernis, fit hommage au Roi les 16 Février & 14 Juin 1516 des Seigneuries de Pouls, de Domessargues & de Saint-Chapte; fut élu premier Consul de Nismes en la même année & pour la suivante. Il est qualifié *Monseigneur l'Advocat du Roi Messire* TRISTAN DE BRUEYS, dans un acte du 12 Décembre 1522, & donna son dénombrement à Sa Majesté des Fiefs nobles qu'il possédoit, le 6 Février 1550. Ayant été assigné pour le payement des Francs-fiefs, il en fut exempté par Sentence du Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, rendue le 18 Juin 1551, ensuite de laquelle est un certificat donné le 27 du même mois par le Secrétaire de la Maison commune & Consulaire de la cité de Nismes, qui porte que *ledit Seigneur de Brueys avoit été tenu envers Messieurs les Commissaires des Francs-fiefs & nouveaux acquets du Diocèse de Nismes, pour nobles, & n'avoit été mis au rôle des contribuables à la finance desdits Francs-fiefs, pour raison de sa Noblesse.* Il testa le 28 Septembre 1562, & laissa de son mariage avec *Marguerite de la Croix*: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. DENIS, chef de la troisieme; — 4. & GUY, tige de la quatrieme, aussi mentionné ci-après.

VI. ROBERT DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, testa le 11 Août 1562, mourut avant le 28 Septembre suivant, & avoit épousé avant le 12 Juillet 1555 *Anne de Varadier*. De ce mariage vinrent: — 1. DENIS, qui suit; — 2, 3 & 4. MARGUERITE, CLAUDE & CATHERINE, qui transigerent le 17 Mars 1592, avec DENIS, leur frere, & TRISTAN DE BRUEYS, leur cousin-germain.

VII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, de Bourdie, & de la Tour, eut un ordre le premier Juin 1588, pour lever une Compagnie d'Infanterie, & le Duc *de Ventadour* le chargea le 16 Juin 1595, du commandement d'un Régiment de cinq Compagnies de cent hommes chacune. Il testa le 9 Mars 1612, & de son mariage avec *Alexandrine de Borne*,

fœur de *David*, Seigneur de Ligonnès, naquirent : — 1. JACQUES, Seigneur de Bourdic, reconnu *Noble & iſſu de noble race & lignée* par Ordonnance de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc, rendue le 24 Décembre 1668 ; — 2. RENÉ, qui doit être le même que RENÉ DE BRUEYS, Seigneur du Chabian, auſſi déclaré *Noble & iſſu de noble race & lignée*, par Ordonnance du même Intendant rendue le 6 Novembre 1669, conjointement avec ALEXANDRE, ſon frere, NICOLAS & BENOÎT-BENJAMIN DE BRUEYS, ſes deux derniers fils ; — 3. & ALEXANDRE, qui ſuit.

VIII. ALEXANDRE DE BRUEYS, Seigneur de Bourdic, de la Tour, de Gattigues & de Tharaux, Gouverneur d'Argeles en Rouſſillon, ſervit dans le Régiment des Gardes-Françoiſes dès le 25 Novembre 1624 ; obtint une commiſſion du Duc de Savoye le 20 Juillet de l'année ſuivante pour lever une Compagnie d'Infanterie & en eut une du Roi LOUIS XIII. en 1632, pour faire la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Ce Prince lui donna le 8 Septembre 1635, une nouvelle commiſſion pour commander une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Tournel, & il fut commis par le Duc *de Leſdiguieres* le premier Février 1636, pour lever cent Mouſquetaires à cheval. Il eſt qualifié *Capitaine de Dragons* dans un paſſeport que ce Seigneur lui donna le 20 Janvier 1638, pour venir s'établir en France, ſe trouva l'année ſuivante au ſiége de Salces, où il ſervit avec beaucoup de diſtinction en qualité de Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, ſuivant un certificat que le Prince de Condé lui en fit expédier le 7 Novembre 1639 ; obtint le 15 Juin 1641 une nouvelle commiſſion pour lever un Régiment d'Infanterie de vingt Compagnies, & en 1649 LOUIS XIV. lui en donna une autre, pour faire la levée d'un nouveau Régiment d'Infanterie. Il fut élu premier Conſul de Niſmes en 1658, & ſouſcrivit en cette qualité le 11 Février de la même année, aux articles de l'accommodement convenu avec le Duc *de Mercœur*, ſur l'émeute arrivée dans cette Ville, au ſujet du Conſulat. Il épouſa par contrat du 13 Novembre 1629 *Marthe de Praneuf*, qui teſta le 5 Janvier 1663, & en eut : — 1. NICOLAS, Seigneur de Gattigues & de la Tour, lequel obtint le 28 Mars 1659 du Roi, une commiſſion pour lever une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Mazarin ; — 2. autre NICOLAS, Sieur de Laſpet, qui ſervit d'abord en qualité de Capitaine dans le Régiment de *Montpezat ;* mais ayant été depuis réformé, il reçut ordre le 28 Mai 1668 pour aller ſervir à la ſuite de la Compagnie de *Faure*, dans le Régiment de Champagne ; — 3. & BENOÎT-BENJAMIN DE BRUEYS, Seigneur de Tharaux, nommé le 13 Juillet 1656, Syndic de la Nobleſſe du Diocèſe d'Uzès. Il fut émancipé par acte du 2 Avril 1663, fit ſon teſtament le 27 Mars 1705, par lequel il inſtitua ſon héritiere *Gabrielle de Guérin*, ſa femme ; & donna à PIERRE DE BRUEYS-DE-LA-TOUR, ſon couſin, ſa Terre de Tharaux ; à LOUIS DE BRUEYS-DE-SOUVINARGUES, auſſi ſon couſin, la ſomme de 2000 livres ; à JACQUES BRUEYS-DE-LA-CALMETTE, Capitaine de Dragons, également ſon couſin, la ſomme de 1000 livres ; & à CÉSAR DE BRUEYS-DE-FONTCOUVERTE, auſſi ſon couſin, 50 livres de penſion.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE BRUEYS, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, de Milhau & de Combejagues, second fils de TRISTAN & de *Marguerite de la Croix*, rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1564, de ses Terres & Seigneuries, ainsi que des autres biens qu'il tenoit des Fiefs nobles mouvans de Sa Majesté à cause de son Comté de Languedoc, en toute jurisdiction, haute, moyenne & basse. Ayant été accusé pour l'un des auteurs du massacre des Catholiques de Nismes, appellé *la Michelade* (parce qu'il avoit été formé avant la S. Michel & exécuté peu après), arrivé l'an 1567, il fut condamné par Arrêt du Parlement de Toulouse le 18 Mars 1569, ainsi que ceux qui avoient pris part à cette horrible conjuration, aux peines que méritoient leurs crimes; mais cet Arrêt ne fut point exécuté à son égard. Les Religionnaires ayant porté leur fureur jusqu'à vendre aux encheres les biens ecclésiastiques de Nismes ou du diocèse, il acquit au mois de Septembre de la même année, des biens de l'Evêque ou du Chapitre, la *Tour*, dite *de l'Evêque* & ses dépendances près du Vistre, moyennant la somme de 4000 livres. Il se qualifioit *Conseiller du Roi en son Siége Présidial de Nismes*, lorsqu'il épousa par contrat du 18 Mars 1556, *Françoise de Faulcon*, Dame de Souvinargues, fille d'*Hermengaud*, Seigneur de Souvinargues, & de *Catherine de Montcamp*, & arriere-petite-fille de *Pierre de Saint-André*, Premier Président du Parlement de Toulouse. Il se remaria, avant de tester, avec *Diane de Génas*, & est qualifié *Conseiller du Roi*, *Juge Magistrat en la Cour de Monsieur le Sénéchal & Siége Présidial de Nismes* dans son testament du 11 Mars 1585, par lequel il déclara qu'il vouloit être enseveli *à la maniere de ceux de la Religion Réformée.* Il mourut avant le 22 Décembre 1596, & laissa de sa premiere femme: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. ANNE & ISABELLE.

VII. FRANÇOIS DE BRUEYS, Ecuyer, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, &c. comparut en cette qualité le 2 Août 1594, au ban & arriere-ban de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, fit hommage au Roi le 27 Janvier 1614, des places & jurisdictions des lieux de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escate; voulut, par son testament du 14 Juin 1628, être enseveli *au tombeau de sa Maison, en la forme de la Religion Chrétienne & Réformée dont il faisoit profession*, & mourut avant le 10 Mars 1630. Il avoit épousé par contrat du 22 Décembre 1596, *Antoinette de Ganges*, Dame de Pondres, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pondres, & de *Susanne de Foulhaquier*, dont il eut: — 1. HÉLIE, mort à Castres au mois d'Octobre 1651; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. MARIE, femme de *N... de Durfort*, du nom d'*Amalric*, dont elle étoit veuve lors du testament de son pere; — 4. & JEANNE, qui vivoit encore alors sans alliance, & se maria depuis avec *N... de Sagreville.*

VIII. ANTOINE DE BRUEYS, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate & de Pondres, épousa le 10 Mars 1630, par contrat qui devoit être célébré en l'*Eglise Chrétienne Réformée*, *Rose de Calviere*, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Cosme, de Boissieres, de Saint-André, &c. &

de *Jule de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calvisson.* Il fit depuis abjuration de son héréfie; car, selon son testament du 17 Mars 1652, il veut être enseveli dans l'Eglise de S. André de Souvinargues, au tombeau de ses prédécesseurs, *en la forme de ceux de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dont il faisoit profession;* testa une seconde fois le 24 Avril 1663, & mourut au mois de Septembre 1668. Sa veuve rendit hommage au Roi le 10 Octobre 1679, des Terres & Seigneuries de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escate, avec leur justice, haute, moyenne & basse, mouvantes immédiatement de Sa Majesté, à cause de la Viguerie de Sommieres, & avoit eu de son mari: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Etienne-d'Escate & de Souvinargues, qui fut déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc, du 2 Janvier 1669, & mourut sans alliance, sur la fin de 1679; — 2. VICTOR, Sieur de Saint-André, qui épousa par articles du 30 Mars 1664, *Marie de la Faurie.* Il fut maintenu dans sa Noblesse par M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 20 Janvier 1668, & mourut avant le 2 Avril 1694, après avoir fait son testament le 4 Février précédent, par lequel il voulut être enseveli dans l'Eglise Paroissiale de S. Michel de la Ville de Verdun. De son mariage naquirent: — (A) JEAN-PIERRE DE BRUEYS, Sieur de Saint-André, qui s'allia par contrat du premier Mai 1700, avec *Françoise de la Nusse*, fille de *Jean-François*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel en chef au Siége Royal de la Ville de Verdun, & d'*Isabeau de Comere;* & mourut en 1737, pere de plusieurs enfans; — (B) JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Capitaine de Grenadiers au Régiment de *Nogaret*, incorporé dans celui de *Conti;* — (C) JEAN-VICTOR, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Limousin; — (D) MARIE-CLAUDINE, alliée par contrat du 3 Décembre 1688, avec *Bernard de Caumont-de-Beauvila;* — (E) & MARIE-ANNE DE BRUEYS. — 3. LOUIS, qui suit; — 4. CLAUDINE, mariée par contrat du 8 Juillet 1665, avec *Gui d'Isalguier*, Sieur de Beausoleil, fils de *François-Mathieu*, & de *Marie de Gestas-de-Floran;* — 5, 6, 7, 8 & 9. JEANNE, ROSE, MARGUERITE, MADELENE & JULIE: celle-ci Religieuse au Couvent de Vigniogoulès-Montpellier.

IX. LOUIS DE BRUEYS, Seigneur de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Escate, testa le 16 Avril 1725 & mourut en 1728. De son mariage avec *Marguerite de Gaussant*, il a laissé: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE-HERCULE, Prêtre, Prieur & Curé de Canals au diocèse de Montauban; — 3. LOUIS, Capitaine-Lieutenant de la Mestre-de-camp du Régiment de Cavalerie de la Viefville, mort le 13 Août 1746, d'un boulet de canon qui lui avoit fracassé la cuisse droite, & qu'il avoit reçu le 10 du même mois à l'affaire du passage du Tydon; — 4. & MARGUERITE, mariée le 6 Août 1722, à *Louis de Percin*, Seigneur de Seilh & de Tricherie, fils de *Claude*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & de *Marie-Thérese de Comere.*

X. FRANÇOIS DE BRUEYS-DE-SOUVINARGUES, Seigneur de Donneville, &c. ci-devant Capitaine de Cavalerie, a eu de son mariage contracté le 6 Octobre 1741, avec *Françoise de Carrieredouble*, fille de *Fran-*

çois-Mathieu, Ecuyer, & de *Françoise de Fontrouge* : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 20 Mars 1743; — 2. ANTOINE-MARIE-HERCULE, né le 3 Mars 1744; — 3. LOUIS-CÉSAR-FRANÇOIS, né le 4 Mai 1745; — 4. & LOUIS-ROSE, né le 20 Août 1748.

TROISIEME BRANCHE.

VI. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de Saint-Chapte & de Pouls, troisieme fils de TRISTAN, & de *Marguerite de la Croix*, Conseiller au Présidial de Nismes, en fut élu premier Consul ès années 1551 & 1552. Il posa en 1565 la seconde pierre du Temple des Religionnaires de Nismes, dont il fut un des plus zélés partisans; mais il embrassa la Religion Catholique avant le 8 Mai 1585. Il avoit testé le 25 Décembre 1565, & eut de *Claude Bienvenue*, son épouse : — 1. TRISTAN, qui suit; — 2, 3 & 4. MARGUERITE, GABRIELLE & MARIE.

VII. TRISTAN DE BRUEYS, Seigneur de Saint-Chapte, de Pouls & de Ciévre, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Offemont, nommé le 8 Février 1580, l'un des quatre Capitaines établis pour commander à la Garde Bourgeoise de Nismes, fut député par cette Ville aux Etats de Languedoc convoqués à Beziers le 17 Février 1595, & élu premier Consul de Nismes la même année, & le fut encore pendant les années 1601 & 1634. Il fit deux testamens : le premier le 11 Janvier 1603, & le second le 13 Octobre 1617. Il étoit alors marié avec *Marguerite d'Albenas*, dont : — 1. DENIS, qui suit; — 2. JEAN, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montpezat, mort le premier Octobre 1668; — 3. LOUIS, élevé Page du Roi, depuis Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, qui servit avec distinction aux siéges de Montauban, de Montpellier, de l'Isle de Rhé, de la Rochelle & en Italie, &c. — 4. ABDIAS, mort en Italie au service du Roi; — 5. GUI, mort aussi au service; — 6. ANTOINE, premier Capitaine & Major du Régiment de Roqueserviere, successivement Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Montpezat le 2 Avril 1645, Lieutenant pour le Roi au Château de Verrue le 23 Mars de l'année suivante, qui testa le 21 Septembre 1656, & mourut le 22 du même mois. Il avoit épousé le 17 Mai 1641, *Claude de Malmont*, dont il eut LOUIS, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Roure le 31 Janvier 16... & déclaré *noble & issu de noble race & lignée* par Ordonnance de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc du 24 Décembre 1668; — 7 & 8. GABRIELLE & DIANE : la premiere, femme de *N...* Seigneur d'Auriolles, du nom *de Bornes*; & la seconde, femme de *Daniel de Chalas*. Un JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Sainte-Agathe, est nommé oncle paternel des enfans de DENIS DE BRUEYS, qui suit; ce qui fait croire qu'il est un de ses freres.

VIII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de Saint-Chapte & de Ciévre, ayant été assigné pour le droit de francs-fiefs, produisit à M. *des Yveteaux*, Intendant du Languedoc, un inventaire de titres de Noblesse où les filiations remontent à PIERRE DE BRUEYS, son sixieme aïeul. Il testa 1°. le 6 Septembre 1636; & 2°. le 30 Novembre 1647. De son alliance avec *Vic-*

toire Louet-de-Nogaret-de-Calvisson, fille de *Jean*, Baron de Calvisson, & de *Marguerite de Grimaldi*, il eut: — 1. JEAN-FELIX, qui suit; — 2. MARGUERITE, mariée à *Henri de Raymond*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Brignon, & de *Marguerite de Saint-Bonnet*, sœur du Maréchal *de Thoiras*; — 3. & GABRIELLE.

IX. JEAN-FELIX DE BRUEYS, Baron de Saint-Chapte, Seigneur de Ciévre, *&c.* vendit conjointement avec GABRIELLE DE BRUEYS, sa tante, par acte du 28 Mai 1670, aux Augustins de Nismes, la *Maison-quarrée*, antiquité Romaine, dont ils firent une Eglise, testa le 2 Janvier 1688, choisit sa sépulture dans la Chapelle qu'il avoit fondée au lieu de Saint-Chapte, & eut de son mariage contracté le 3 Janvier 1651, avec *Louise de Forez*, fille de *Pierre*, Seigneur de Tréguier, & de *Jeanne de Ginestoux*: — 1. HENRI, qui suit; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, ainsi que son pere & ses freres, par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant du Languedoc, rendu le 24 Décembre 1668; — 3. LOUIS, qu'on croit être le même que FRANÇOIS-LOUIS, rappellé dans le testament de son pere; — 4. & 5. JEAN & FELIX, légataires de leur pere en 1688; — 6. ALEXANDRE, aussi légataire de son pere, qui se jetta en 1702 dans le parti des *Camisards*, aux sollicitations d'une jeune fille dont il étoit éperduement amoureux; mais après la mort de cette fanatique, étant rentré en lui-même, il obtint par le crédit du Maréchal *de Montrevel* & de l'Intendant, sa grace de la Cour; — 7. ANDRÉ-JOSEPH, Prieur de Saint-Chapte & de Saint-Ginieys de Chapte, ainsi qualifié dans le testament de son pere; — 8, 9 & 10. MARGUERITE, MARIE-ANNE & GABRIELLE. La premiere, mariée avec *Jean de Verdier*, de la ville d'Arles; les deux autres légataires de leur pere en 1688; — & un fils naturel nommé PIERRE, à qui son pere légua 60 livres pour lui faire apprendre un métier.

X. HENRI DE BRUEYS, Baron de Saint-Chapte, Seigneur de Ciévre, eut de son mariage avec *Marie Sinargue*, pour fils

XI. HENRI DE BRUEYS, émancipé par acte du 3 Septembre 1711.

QUATRIEME BRANCHE.

VI. GUY DE BRUEYS, Seigneur de Pouls, quatrieme fils de TRISTAN & de *Marguerite de la Croix*, eut de son mariage contracté le 18 Novembre 1565, avec *Catherine d'Entraigues*, fille de *Guillaume* & de *Firmine de Barjeton*: — 1. JEAN, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire & de Nismes en 1602; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & LOUISE, mariée avant le 19 Juin 1603 avec *Charles-Bernard de Mirmand*, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier.

VII. JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, mourut avant le 27 Septembre 1640, & avoit épousé par contrat du 22 Juin 1603 *Jeanne d'Isarn*, fille de *Baptiste*, Seigneur de Castanet & en partie de Villefort, Capitaine d'une Compagnie de cent Arquebusiers, & de *Marie de Montjeu*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. CATHERINE, laquelle testa le dernier jour de Juin 1670; — 3. MARIE, femme par contrat du 6 Octobre 1627 d'*Antoine de la Garde*, Seigneur de Malbos & en partie de Naves; — 4. JEANNE, mariée

mariée à *Pierre de Plantier*, Docteur en Droit, dont elle étoit veuve le dernier Août 1670; — 5. & Suson de Brueys.

VIII. Jacques de Brueys, Seigneur de Flaux, nommé en 1636 Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de Milice, & ensuite Capitaine dans le Régiment de Polignac le 11 Mars 1639, fut maintenu dans sa Noblesse par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668, & mourut avant le 19 Février 1697. Il laissa de son mariage, contracté le 27 Septembre 1640, avec *Marthe le Chantre*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Pougnadouresse, & de *Jeanne de Jaussaud:* — 1. Pierre, né le 6 Juin 1645; — 2. Pons, qui suit; — 3. Jean-Antoine, Prêtre & Prieur du Pin; — 4. & Marguerite, qui testa le 29 Septembre 1695, & mourut le 25 Mars 1707.

IX. Pons de Brueys, Seigneur de Flaux, obtint le 6 Février 1684 une commission de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Conti, testa le 8 Avril 1716, & mourut âgé de 75 ans le 14 Novembre 1724, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bolonois, & Chevalier de S. Louis. Il a eu de son mariage contracté le 25 Mars 1707, avec *Olimpe de Rossel*, fille de *Jacob*, Seigneur & Baron d'Aigalliers & de Saint-Quintin, & de *Marguerite de Clausel:* — 1. Pons, né le 3 Février 1708, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bolonois le 18 Décembre 1724, & mort l'année suivante; — 2. Gabriel, qui suit; — 3. & François, né le 16 Mai 1719, Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de Forez.

X. Gabriel de Brueys, Baron d'Aigalliers, né le 28 Août 1715, s'est marié 1°. par contrat du 29 Mars 1735, avec *Marguerite-Gabrielle de la Rouviere*, fille de *François*, Receveur des tailles des Ville & Diocèse d'Uzès, & de *Gabrielle-Françoise de Rozier;* & 2°. par contrat du 10 Août 1748, avec *Marie de Vivet*, fille de *Joseph-François*, Conseiller du Roi, Lieutenant de Maire de la ville d'Uzès, & de *Louise d'Escudier-de-Beaulieu.* Du premier lit sont sortis: — 1. Gabriel-François, né le 28 Février 1743, Lieutenant au Régiment de Forez depuis le mois de Mai 1757; — 2. Henriette-Olimpe, née le 17 Octobre 1740, mariée le 17 Septembre 1756, avec *Pierre-Louis d'Entraigues*, fils de *Jean-François* & de *Marie-Charlotte d'Hozier:* & du second lit; — 3. François, né le premier Octobre 1751; — 4. François-Paul, né le 11 Février 1753; — 5. & Marie-Louise, née le 8 Septembre 1750, & nommée en 1755 pour remplir une place dans la maison Royale de S. Louis à Saint-Cyr.

Outre ces branches ci-dessus rapportées, il y en a une autre connue sous le nom de Brueys-de-Fontcouverte, dont il ne reste plus aujourd'hui que Madame *de Trémons*, Marie de Brueys, alliée par contrat du 22 Janvier 1716, avec *Jean de Bramaric*, Seigneur de Trémons, Capitaine au Régiment de l'Isle de France. Cette branche a été maintenue dans sa Noblesse par un Jugement rendu en sa faveur le 20 Septembre 1669 par M. *de Bézons*, Intendant du Languedoc. *Armorial de France*, Registre V. Partie I. Les armes: *d'or, à un lion de gueules, langué &*

& onglé de sable ; & une cotice d'azur, bordée d'argent, brochante sur le tout, embrassée des deux pattes de devant du lion.

— BRULART : ceux de ce nom disent tirer leur origine D'ADAM & GEOFFROY BRULART, pere & fils, successivement Bouteillers de HENRI *le Large*, & de THIBAUD DE CHAMPAGNE en 1150 & 1165. Cette Maison a produit un Chancelier de France, des Evêques, des Chevaliers des Ordres, plusieurs illustres Ambassadeurs, &c. des Ministres d'Etat, &c. Elle forme aujourd'hui deux branches ; sçavoir, BRULART-SILLERY & BULART-GENLIS.

I. PIERRE BRULART, I. du nom, vivoit en 1437; il s'attacha, après la mort de CHARLES VII. au Roi LOUIS XI. qui lui accorda sa confiance. Il fut en 1466 son principal Secrétaire, Charge qu'il exerça aussi sous le regne suivant, ainsi que d'autres Commissions importantes qui lui furent données. Il releva de l'Abbé de Saint-Waast d'Arras, au nom de son fils, les Fiefs de Héez & de Courtieux en Aignets, au Pays d'Artois. Il mourut à Paris le 24 Juin 1423 dans un âge fort avancé, & fut enterré au cimetiere des Saints Innocents, auprès de sa premiere femme *Denise Dourdin*, fille unique de *Raoul* & de *Catherine Bailli*, morte le 18 Février 1466 : il épousa en secondes noces *Marguerite de Livres*, qui lui survécut. Il eut du premier lit, JEAN, qui suit ; & du second, PIERRE & GEOFFROY, vivans en 1480 ; & MARIE, dont l'alliance est ignorée.

II. JEAN BRULART, Seigneur de Héez & de Courtieux en Aignets, au Comté d'Artois, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 23 Juin 1502, épousa 1°. *Jeanne Jayer*, fille de *Philippe* & de *Gillette le Cocq*, morte le 15 Septembre 1505 ; 2°. *Guillemette Allegrain*, veuve de *Pierre*, Seigneur *de Montmort*; & 3°. *Jeanne Aligret*, veuve de *Jean de Sansec*. Il mourut le 20 Novembre 1519, & laissa du premier lit : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Chantre & Chanoine de l'Eglise de S. Honoré de Paris, mort le 21 Avril 1561, & enterré avec ses pere & mere au cimetiere des Saints Innocents ; — 3. GEOFFROY, Intendant de Justice en Champagne ; — 4. N..... BRULART, Religieux à l'Abbaye de S. Denis en France, — 5. NOEL, auteur de la branche des Seigneurs de la Borde, rapportée ci-après ; — 6. & JACQUES, Baron de Héez en Aignets, marié à *Isabelle le Picart*, fille de *Renaud*, Seigneur de Villevrart, & de *Catherine Turquan*, sa seconde femme, dont il eut JEANNE BRULART, mariée à *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, Président au Parlement ; — 7. CATHERINE, femme de *Louis de Longueil*, Conseiller au Parlement de Paris ; — 8. & JACQUELINE (*aliàs* CATHERINE), Religieuse au Prieuré de Poissi, où elle vivoit encore le 13 Mars 1562.

III. PIERRE BRULART, II. du nom, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 Novembre 1522. Il mourut le premier Octobre 1541, laissant d'*Ambroise Reynault*, Dame de Berni, morte le 19 Octobre 1551, fille de *Pierre*, Seigneur de Montmort, & de *Guillemette Allegrain* : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. & 3. JEAN & FRANÇOIS, ce dernier Chanoine de Tours ; — 4. & 5. NICOLAS & JACQUES, Religieux de l'Abbaye de S. Denis en

France ; — 6. JEANNE, Religieuse aux Filles-Dieu de Paris ; — 7. MARIE, Religieuse à Montmartre ; — 8. ANNE, Religieuse à Hieres ; — 9. & MARIE, mariée à *Charles Prévôt*, Seigneur de Grandville, Intendant des Finances.

IV. PIERRE BRULART, III. du nom, Seigneur de Berni, Président des Enquêtes, mourut le 31 Décembre 1584. Il avoit épousé le 30 Novembre 1543 *Marie Cauchon*, Dame de Sillery & de Puisieux, fille de *Jean*, d'une ancienne famille de la Ville de Reims, annoblie en Février 1383, qui a donné un Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1420 ; & de *Marie Picart.* Il en eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Archidiacre de Reims, Abbé de Valleroi & de Chanteraine, Aumônier du Roi, qui fut élu Archevêque de Reims par le Chapitre, & refusa cette nomination : il est le fondateur du College que les Jésuites avoient à Reims ; — 3. NOEL, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Sillery*, Premier Ecuyer, & ensuite Chevalier d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Ambassadeur de sa Religion en France & à Rome, & Ambassadeur extraodinaire de France en Espagne : au retour de son Ambassade de Rome il fut ordonné Prêtre. Il fit bâtir l'Eglise des Filles de Sainte Marie, rue S. Antoine à Paris, où il est enterré ; — 4. JEAN, Religieux Capucin, — 5. MATHIEU, Seigneur de Berni, Conseiller au Parlement, Ambassadeur en Savoye & en Flandres vers les Archiducs, qui épousa 1°. *Marie de Boudeville*, Dame de Vaux, mere de PIERRE BRULART, Seigneur de Vaux ; 2°. *Madelene de Cerisiers*, fille de *Barnabé*, Maître des Comptes, & de *Marie Hulin*, dont il eut NOEL BRULART, Seigneur de Vaux, mort à Paris le 7 Mars 1714, âgé de 96 ans, & inhumé à Saint Sulpice. PIERRE BRULART, Chevalier de Malte, Capitaine de Galeres, mort le 22 Novembre 1658, & inhumé dans l'Eglise des Blancs-Manteaux ; & MADELENE BRULART, Religieuse aux Filles de la Visitation à Paris ; — 6. JÉRÔME, nommé mineur, & sous la tutelle de sa mere, dans le partage du 6 Mai 1587 ; — 7. MARIE, femme de *Louis Durand*, Seigneur de Villegagnon, Maître des Requêtes ; — 8. ANNE, mariée le 25 Août 1582 à *Laurent Cauchon*, Seigneur de Trélon, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat ; — 9. MADELENE, femme de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi ; — 10. & CATHERINE, Abbesse de Longchamp, près Paris.

V. NICOLAS BRULART, Marquis de Sillery, Seigneur de Puisieux en Champagne, de Marines près Pontoise, de Berni, &c. Conseiller au Parlement le 18 Juin 1568, Président aux Enquêtes le 18 Décembre 1584, Maître des Requêtes le 15 Juin 1588, fut envoyé en Ambassade vers les Suisses & Grisons en 1589, où il rendit des services signalés à HENRI III. & une seconde fois en 1593 par le Roi HENRI IV. qui, à son tour le pourvut de l'Office de sixieme Président à Mortier de la Cour en 1597. En 1599 il se trouva en qualité d'Ambassadeur & Plénipotentiaire pour le Roi à l'Assemblée de Vervins, où la paix fut conclue avec l'Espagne & la Savoye ; ensuite il fut envoyé à Bruxelles avec le Duc de Biron & le Chancelier *de Bellievre*, pour en voir jurer le Traité par l'Archiduc. De là il passa en Ita-

lie en qualité d'Ambassadeur extraordinaire vers le Pape, & il négocia le Mariage de HENRI IV. avec MARIE DE MÉDICIS ; fut pour la troisieme fois en Ambassade en Suisse en 1602, pour le renouvellement de l'alliance perpétuelle avec la Couronne de France ; Garde des Sceaux en titre en 1604, Chancelier de France en 1607, Charge qu'il exerça jusqu'en 1616 : il fut rappellé après la mort du Maréchal d'*Ancres*. Les Sceaux lui furent rendus le 23 Janvier 1623, & il s'en démit entierement le 2 Janvier de l'année suivante. LOUIS XIII. avoit érigé sa Terre de *Sillery* en Champagne, en *Marquisat* en 1619, il s'y retira, & y mourut dans un âge avancé le premier Octobre 1624 : il fut enterré à Marines près Pontoise, où l'on voit son tombeau. Il eut de *Claude Prudhomme*, fille puînée de *Louis*, Seigneur de Fontenay en Brie, Trésorier de France à Rouen, & de *Marie l'Huillier-de-Boulencourt*, qu'il avoit épousée par contrat du 24 Novembre 1574 : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. HENRI, tenu sur les fonts de Baptême au nom des Cantons Suisses, mort étudiant au Collége de Navarre, âgé de 16 ans ; — 3. NICOLAS, mort à six mois ; — 4. MARIE, Religieuse aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628 ; — 5. ISABELLE, femme, par contrat du 30 Juillet 1601, de *Gaspard Dauvet*, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Beauvaisis, Ambassadeur en Angleterre, fils de *Pierre* & de *Marie de Rouvroy-Saint-Simon* ; — 6. CLAUDE, mariée le 3 Février 1605 à *Nicolas de Bellievre*, Seigneur de Grignon, fils de *Pompone*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*.

VI. PIERRE BRULART, IV. du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puisieux, Seigneur de Marines, de Berni, &c. Grand Trésorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandemens & Finances, par Brevet du premier Janvier 1607, Ambassadeur en Espagne en 1612, procura en 1622 la réduction de Montpellier, que LOUIS XIII. assiégeoit depuis longtems sans certitude de prendre cette Place. Ce Prince lui promit de le faire *Duc & Pair & Chevalier de ses Ordres* à la premiere promotion qui se feroit ; mais une intrigue de la Cour empêcha l'effet de cette promesse : il se retira en Janvier 1624, & mourut sans avoir donné la démission de sa Charge de Secrétaire d'Etat le 22 Avril 1640, âgé de 57 ans. Il avoit épousé 1°. en 1606 *Madelene de Neufville-Villeroi*, morte sans enfans le 24 Novembre 1613, fille de *Charles*, Marquis de Villeroi & d'Alincourt, & de *Marguerite de Mandelot*, sa premiere femme ; & 2°. par contrat du 11 Janvier 1615, *Charlotte d'Estampes-Valençay*, morte le 8 Septembre 1677 à l'âge de 80 ans, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres, & de *Sara d'Happlaincourt*, dont : — 1. LOUIS-ROGER, qui suit ; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, Abbé de Lespau, de la Plisse, &c. vivant en 1677 ; — 3. CLAUDE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Juillet 1640 ; — 4. LÉONOR-ADAM, Abbé de Marines, mort au mois de Décembre 1699 ; — 5. CHARLOTTE, mariée le 16 Mai 1640 à *François d'Estampes*, Marquis de Mauny, fils de *Jacques*, Maréchal de France, & de *Catherine-Blanche de Choiseul-Praslin*, morte le 28 Septembre 1697, âgée de 78 ans ; — 6. & 7. MARIE-ÉLÉONORE & FRANÇOISE, l'une Abbesse d'Avenay, morte le 3 Février 1687 ; & l'autre Religieuse au même Monastere.

VII. LOUIS-ROGER BRULART, Marquis de Sillery, Vicomte de Puisieux, Seigneur de Precigny, de Marines, &c. né en 1619, tenu sur les fonts de Baptême par LOUIS XIII. & la Comtesse de Soissons, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie de vingt Compagnies de cent hommes chacune le 4 Juin 1651, mourut à Liancourt le 19 Mars 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épousé en Mai 1638 *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, fille de *François*, V. du nom, premier Duc *de la Rochefoucauld*, Pair de France, & de *Gabrielle du Plessis-Liancourt*. Elle porta à son mari les Terres de la Borde, de la Mothe-Saint-Claude & de Château-Regnault en Angoumois, & mourut le 7 Mars 1698, âgée de 78 ans. De ce mariage naquirent: — 1. ROGER, qui suit; — 2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort en Portugal le 17 Juillet 1664, âgé de 22 ans, après avoir servi avec beaucoup de valeur sous le Maréchal de *Schomberg*, & en défendant courageusement l'entrée de la maison de son Commandant; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Saint Basle, mort en 1668; — 4. CHARLES-HENRI, Seigneur de Briançon, Enseigne-Colonel au Régiment de Turenne, mort à 13 ans & demi, en défendant son Drapeau au combat de Saint-Gothard, donné contre les Turcs en Hongrie le premier Août 1664; — 5. ACHILLE, Chevalier de Malte, Aide de Camp du Vicomte *de Turenne*, & Capitaine d'Infanterie dans son Régiment, mort à Landau des blessures qu'il reçut à la bataille de Sentzeim le 3 Juillet 1674, âgé de 19 ans & 10 mois; — 6. FABIO, Abbé de Saint-Basle, de la Pliffe, du Gard & de Chezy, sacré Evêque de Soissons le 23 Mars 1692, reçu à l'Académie Françoise en 1705, & mort à Paris le 20 Novembre 1714, âgé de 59 ans; — 7. CARLOMAN-PHILOGENE, dit *le Comte de Sillery*, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 8. MARIE-CATHERINE, mariée le 23 Novembre 1664 à *Jean-Baptiste de Rochefort d'Ailly*, Comte de Saint-Pont & de Montferrand, morte au mois de Novembre 1717; — 9. JEANNE-ANDRÉE-CHARLOTTE, femme en 1672 de *Gabriel de Langan*, Marquis de Boisfevrier, morte veuve à Paris le 21 Octobre 1710, âgée de 63 ans; — 10. GABRIELLE-FRANÇOISE, mariée le 23 Juin 1675 à *Louis de Tibergeau*, Marquis de la Mothe au Maine, fils de *Louis*, Seigneur de la Mothe, & de *Renée le Camus*, morte à Paris le 27 Juin 1732, âgée de 83 ans; — 11. & MARIE-FRANÇOISE, alliée en 1683 à *François-Hyacinthe de Gontheri*, Marquis de Cavaglia, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoye, & Général des Postes dans ses Etats. Elle mourut à Turin le 31 Janvier 1707.

VIII. ROGER BRULART, Marquis de Sillery & de Puisieux, baptisé dans l'Eglise de S. Eustache à Paris le premier Avril 1640, se signala en plusieurs occasions en Flandres, où il fit sa premiere campagne en 1658, fut blessé dangereusement au visage lors du siége de Valenciennes, & en Allemagne, où il le fut encore à l'épaule à la bataille d'Ensheim ou de Saint-François, & commanda depuis dans la Province d'Alsace pendant plusieurs campagnes. Il fut Ambassadeur extraordinaire en Suisse depuis 1697 jusqu'en 1708, Conseiller d'Etat ordinaire d'Epée, Gouverneur de la Ville de Huningue près Basle, & d'Espernay en Champagne, Chevalier des

Ordres du Roi le premier Janvier 1705, & Lieutenant-Général de ses Armées ; & mourut le 28 Mars 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé le 7 Mars 1668 *Claude Godet*, Dame de Reyneville & de Marc, fille aînée & héritiere de *Joachim Godet*, Seigneur de Reyneville & de Marc, près Châlons en Champagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Claudine de Châtillon*. Elle mourut à Huningue le 24 Mai 1681, âgée d'environ 33 ans. De ce mariage vinrent : — 1. FÉLIX-FRANÇOIS, Comte de Sillery, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Espagne le 25 Avril 1707, en donnant des marques surprenantes de valeur & de courage ; — 2. CATHERINE-FRANÇOISE, seconde femme le 2 Mai 1697 de *Pierre Allemand*, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné, dont elle resta veuve le 7 Janvier 1713, & mourut le 20 Septembre 1750, âgée de 78 ans, laissant *Anne-Félicité Allemand*, mariée en 1724 à *Claude-Gabriel-Amedée de Rochefort-d'Ailly*, Comte de Saint-Point. *Voyez* ROCHEFORT. — 3. GABRIELLE-CHARLOTTE-ELISABETH, mariée le 27 Janvier 1702 à *Joseph-François de Blanchefort*, Baron d'Asnois en Nivernois, Gouverneur pour le Roi de la Province & Pays de Gex, veuve le 16 Mars 1714, & morte à Paris le 16 Janvier 1740, âgée de 68 ans. *Voyez* BLANCHEFORT. — 4. ANNE-CLAUDINE, mariée en Décembre 1705 à PIERRE BRULART, Marquis de Genlis, son cousin, dont il sera parlé ci-après ; — 5, 6, 7 & 8. & quatre autres filles mortes en bas âge.

VIII. CARLOMAN-PHILOGENE BRULART, dit *le Comte de Sillery*, septieme fils de LOUIS-ROGER & de *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, Capitaine de Vaisseau, puis Colonel d'Infanterie du Régiment du Prince de CONTI, dont il étoit premier Ecuyer, & Gouverneur de la Ville d'Espernay en Champagne le 31 Mars 1719, fut blessé dangereusement à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, & mourut à Paris le 27 Novembre 1727, âgé de 71 ans. Il avoit épousé au mois d'Août 1697 *Marie-Louise Bigot*, fille d'*Antoine*, Auditeur des Comptes de Paris, & de *Louise Renard*, morte le 8 Mai 1746, âgée de 84 ans, dont il eut : — 1. LOUIS-PHILOGENE, qui suit ; — 2. & MARIE, née le 30 Octobre 1707, appellée *Mademoiselle de Sillery*, morte le 31 Mai 1771.

IX. LOUIS-PHILOGENE BRULART, dit *le Marquis de Sillery*, Vicomte de Puisieux, &c. né le 12 Mai 1702, a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Villeroi*, puis Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant *du Luc*, le 20 Février 1734, fait Brigadier des Armées le premier Août suivant, nommé Ambassadeur de France auprès du Roi des deux Siciles en 1735, Maréchal de Camp le 20 Février 1743 ; envoyé en Août 1746 Ministre Plénipotentiaire de France aux Conférences de Breda ; au mois d'Octobre suivant fait Conseiller d'Etat d'Epée à la place du Marquis *de Fenelon*, tué à la bataille de Raucoux ; Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangeres le 15 Janvier 1747 à la place du Marquis d'*Argenson* ; Chevalier des Ordres à la promotion du 2 Février 1748, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Languedoc le 7 Mai 1751 ; & enfin Gouverneur de la Ville d'Espernay en Champagne, s'est

démis de la Charge de Secrétaire d'État le 9 Septembre 1751 avec conservation de l'entrée au Conseil en qualité de Ministre d'Etat ; & il s'en est retiré le 30 Juin 1756 à cause de sa mauvaise santé. Il est mort en 1771, & avoit épousé *Charlotte-Félicité le Tellier-Louvois-de-Rebenac*, sœur du Marquis de Souvré, & fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, & de *Catherine-Charlotte du Pas-de-Feuquieres*, dont pour fille unique ADÉLAIDE-FÉLICITÉ BRULART-DE-SILLERY, née le 5 Novembre 1725, mariée par dispense à feu *Louis-César le Tellier*, Comte, puis Maréchal, Duc d'Estrées le 26 Janvier 1744, dont il n'y a point d'enfans.

Seigneurs DE LA BORDE.

III. NOEL BRULART, Seigneur de Crône & de la Borde, cinquieme fils de JEAN & de *Jeanne Jayer*, sa premiere femme, Conseiller, puis Procureur-Général du Parlement de Paris le 29 Août 1541, mourut en 1557, & laissa d'*Isabeau Bourdin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur-Général des Finances en Touraine, & de *Catherine Brinon* : — 1. JACQUES, Abbé de Melinais, Chanoine de l'Eglise de Paris, Maître des Requêtes ; — 2. DENIS, qui suit ; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Genlis, rapportée ci-après ; — 4. NICOLAS, Abbé de Saint Martin d'Autun & de Joyenval, Maître des Requêtes le 5 Août 1570, & mort le 14 Novembre 1597 ; — 5. MARGUERITE, femme de *Louis Aleaume*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Général au Présidial d'Orléans ; — 6. AMBROISE, femme de *Raoul Aurillot*, Seigneur de Champlatreu, Conseiller au Parlement ; — 7. MADELENE, femme de *Thierri Cauchon*, Seigneur de Condé-sur-Noirau ; — 8. & JEANNE, mariée à *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ.

IV. DENIS BRULART, I. du nom, Baron de la Borde, Conseiller au Parlement de Paris, nommé le 25 Juillet 1570, Premier Président au Parlement de Bourgogne, dont il se démit le 10 Juin 1610, épousa le 9 Janvier 1563 *Madelene Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur de Dammartin, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Molé*. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. NOEL, Baron de Sombernon, Maître des Requêtes le 2 Juin 1612, marié à *Charlotte Baillet*, fille de *Philippe* & de *Marguerite Noblet* ; — 3. JEANNE, mariée 1°. à *Jacques Baillet*, Conseiller au Grand Conseil ; & 2°. à *Erard Bouton*, Seigneur de Chamilly. *Voyez* BAILLET & BOUTON. — 4. MARGUERITE, femme de *Jean-Baptiste le Goux*, Premier Président au Parlement de Bourgogne ; — 5. & MADELENE, Abbesse de Molaise.

V. NICOLAS BRULART, I. du nom, Baron de la Borde, &c. Maître des Requêtes, puis Président, & ensuite Premier Président au Parlement de Bourgogne, mourut en Janvier 1627. Il avoit épousé le 8 Octobre 1593 *Marie Bourgeois*, Dame d'Origni, fille de *Claude*, Président au Parlement de Bourgogne, & de *Françoise de Montholon*, dont : — 1. DENIS, qui suit ; — 2. ROGER ; — 3. FRANÇOISE, femme de *Claude de Saulx*, Comte de Busançois, Vicomte de Tavannes ; — 4. & ANNE, Religieuse Carmelite.

VI. DENIS BRULART, II. du nom, Marquis de la Borde, &c. Conseiller, puis Président au Parlement de Bourgogne, fit ériger au mois d'Août 1645 la Baronnie de la Borde en *Marquisat.* Il épousa le 29 Janvier 1623 *Marie Massol*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude Maillard*, dont: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. NOEL, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 3. DENIS, Chevalier de Malte; — 4, 5, 6 & 7. JEAN-BAPTISTE, ROGER; PIERRE & autre DENIS morts jeunes; — 8. CHARLOTTE, mariée 1°. à *Louis Frere*, Premier Président au Parlement de Dauphiné; & 2°. à *Jean Amelot*, Maître des Requêtes: elle est morte le 5 Janvier 1688. *Voyez* AMELOT. — 9. & 10. CLAUDE & FRANÇOISE, Religieuses à la Visitation de Dijon; — 11, 12 & 13. trois filles mortes jeunes; — 14. & ELISABETH, Religieuse Carmelite à Dijon.

VII. NICOLAS BRULART, II. du nom, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon, &c. né le 19 Janvier 1627, Premier Président au Parlement de Bourgogne le 17 Avril 1657, mourut le 29 Août 1692. Il avoit épousé 1°. *Marie Cazet*, morte en 1666, fille de *François*, Seigneur de Vautorte, & de *Marie Marcel*; & 2°. le 29 Janvier 1669 *Marie Bouthillier*, fille de *Léon*, Comte de Chavigny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand Trésorier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne Phelypeaux*, laquelle se remaria à *César-Auguste*, Duc de *Choiseul*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle fut la seconde femme, & mourut le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans. Les enfans du premier lit furent: — 1. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée le 6 Février 1689 à *André-Louis de Loménie*, Comte de Brienne, fils de *Louis-Henri*, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny.* Elle mourut à Paris le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, & son mari le 14 Mars précédent, âgé de 85 ans; — 2. MARIE-RENÉE, Religieuse à la Visitation de Dijon; — 3. & N... BRULART, qui n'étoit point mariée en 1691. Du second lit sont nés: — 4. ARMAND-NICOLAS, mort par accident le 22 Décembre 1695; — 5. JEAN-BAPTISTE, Capitaine des Gendarmes du Berri, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703; — 6. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mort à Socino en Lombardie en 1701; — 7. ANNE, mariée à *Gaspard de Vichy*, Comte de Chameron; — 8. & MARIE, femme 1°. sans enfans, de *Louis-Joseph de Bethune*, Marquis de Charost, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709; & 2°. aussi sans enfans, le 15 Janvier 1732, de *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, mort le 2 Novembre 1758, pere du Duc de Chevreuse d'aujourd'hui. Elle est morte à Versailles le 11 Septembre 1760, *Voyez* BETHUNE & ALBERT DE LUYNES.

VII. NOEL BRULART, Baron de Sombernon & Comte de Rouvre, second fils de DENIS, II. du nom, & de *Marie Massol*, né le 28 Juin 1632, Conseiller au Grand Conseil en 1655, mort le 12 Août 1694, avoit épousé 1°. au mois de Mai 1655 *Jeanne Gruin*, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes, morte le 21 Mai 1686; & 2°. *Ursule-Françoise de Simiane-de-Monetha.* Du premier lit vinrent cinq enfans morts jeunes; — 6. DENIS-NOEL, qui suit; — 7. CATHERINE, mariée le 13 Décembre 1683 à

Armand

Armand-Charles d'Anglebermer-de-Furstemberg ; Chevalier , Marquis de Lagny ; — 8. MADELENE , femme en 1696 de *Louis Tiſſart* , Seigneur de Biche , fils de *Daniel*, Seigneur de Clayes & de Biche, & *de Judith Hardy*. Elle eſt morte à Langres le 7 Septembre 1761 , âgée de 95 ans ; — 9. & 10. deux filles Urſulines à Arc en Barrois. Du ſecond lit ſortit une fille morte en 1710 , âgée de 15 à 16 ans.

VIII. DENIS-NOEL BRULART , dit *le Marquis de Brulart*, Marquis de Rouvre , fut dans ſa jeuneſſe Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois , & mourut ſubitement à Paris le 5 Octobre 1739 , âgé d'environ 71 ans. Il avoit épouſé en Juillet 1695 *Bonne-Marie Bachelier* , fille de *Nicolas* ou *Simon* , Seigneur de Beaubourg & de Clotomont , Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Orléans , & de *Madelene de Broé-de-la-Guette:* elle eſt morte le 5 Février 1716. De ce mariage eſt né SIMON-LOUIS , qui ſuit.

IX. SIMON-LOUIS BRULART , Chevalier , Seigneur de Beaubourg par ſa mere , appellé *le Marquis de Rouvre* , entra en 1713 dans le Corps de la Marine , où il ſervit juſqu'en 1716 , qu'il fut pourvu d'une Charge de Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoiſes. Il a épouſé par contrat du 23 Janvier 1738 , *Marie-Françoiſe Mallet*, fille de *Jacques-François* , Seigneur de Chanteloup , Préſident en la Chambre des Comptes de Paris , & de *François Lucas-de-Demuyn*. Il n'y avoit point d'enfans de ce mariage en 1754.

Seigneurs DE GENLIS.

IV. PIERRE BRULART , Seigneur de Crône & de Genlis , troiſieme fils de NOEL & d'*Iſabeau Bourdin*, acquit la Terre de Genlis des Seigneurs de l'ancienne Maiſon d'*Hangeſt* , qui fut érigée en *Marquiſat* au mois d'Août 1645. Il fut Secrétaire des Commandemens de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS , & Secrétaire d'Etat par CHARLES IX. le 8 Juin 1569 , en récompenſe de ſes ſervices : il mourut le 12 Avril 1608 , âgé de 73 ans. Il avoit épouſé par contrat du 10 Septembre 1571 , *Madelene Chevalier* , fille de *Joſeph* , Seigneur de Malpierre , & d'*Agnès de Chambly* , dont : — 1. GILLES , qui ſuit ; — 2. CHARLES , Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris , Abbé de Joyenval & de Neaufle , Prieur de Léon en Bretagne. Il fut Ambaſſadeur à Veniſe depuis 1612 juſqu'en 1615 , & à la Diete de Ratisbonne en 1640. Il mourut Doyen des Conſeillers du Roi le 25 Juillet 1649. *Amelot de la Houſſaye* , dans ſes Mémoires hiſtoriques , lui donne un fils naturel nommé *Charles*, qui épouſa la veuve d'un Tréſorier de France , qui lui apporta une Terre de 4000 liv. de rente ; — 3. NOEL , mort au ſiége d'Amiens en 1597 ; — 4. PIERRE , Conſeiller au Grand Conſeil & Abbé de S. Martin d'Autun ; — 5. LOUIS , auteur de la branche des Seigneurs du Ranché & du Brouſſin , rapportée ci-après ; — 6. NICOLAS , Chambellan de GASTON DE FRANCE , Duc d'Orléans , mort le 27 Octobre 1659. Il avoit épouſé *Marie* (aliàs *Madelene*) *de Ceriſiers* , veuve de PIERRE BRULART , Seigneur de Vaux , ſon parent. Il en a eu un garçon , mort Capitaine au Régiment du Duc d'Orléans , ſans avoir été marié ; &

quatre filles, trois mariées : la premiere à *Antoine de Siville;* la seconde à *Louis d'Estourmel;* la troisieme à *Nicolas-Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne; & la quatrieme, Religieuse aux Filles de Sainte Marie à Melun; — 7. MADELENE, femme de *François Robertet*, morte sans enfans; — 8. MARIE, alliée 1°. à *François*, Baron de *Mailloc* en Normandie; & 2°. à *François de Raveton*, Seigneur de Chauvigny; — 9. & ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de S. Antoine de Paris.

V. GILLES BRULART, Seigneur de Genlis, &c. Bailli & Gouverneur de Chauni, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa 1°. *Anne de Hallwin*, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne* ou *Anne Chabot;* & 2°. *Claudine Aux-Epaules*, fille de *François*, Seigneur de Pisy, & de *Gabrielle de Laval*, Marquise de Nesle. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, tué en duel en 1649; — 2. FLORIMOND, qui suit; — 3. CHARLES, Abbé de Joyenval & Prieur de Léon, mort le 14 Mai 1669; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 5. ANNE BRULART. Du second lit sortit — 6. & RENÉ, Marquis de Genlis, Mestre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Gouverneur du Fort Barrault & des frontieres du Dauphiné, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Décembre 1696, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Anne de Longueval*, fille de *Julien*, Seigneur de Thenelles, & d'*Anne le Picart*, dont il laissa postérité.

VI. FLORIMOND BRULART, Marquis de Genlis, Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mourut le 10 Janvier 1685, âgé de 83 ans. Il avoit épousé 1°. le 6 Juin 1628, *Charlotte de Blecourt*, fille de *Louis*, Seigneur de la Tour-Brunetel, &c. & de *Charlotte de Gomer*, morte en 1676, à Genlis; & 2°. *Elisabeth-Marguerite de Bovelles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville, & d'*Elisabeth de l'Espinay*. Les enfans du premier lit furent : — 1. FLORIMOND, II. du nom, Marquis de Genlis, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, qui servit pendant plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction & fit les fonctions de Maréchal-de-camp des Armées du Roi. Il mourut sur la fin du mois de Novembre 1653, sans avoir été marié, n'étant âgé que de 24 à 25 ans; — 2. CHARLES, Archevêque d'Embrun en 1668, mort le 2 Novembre 1714, âgé de 86 ans; — 3. CLAUDE, Marquis de Genlis, après son frere aîné, Colonel du Régiment d'Artois, puis de la Couronne, mort le 15 Avril 1673. Il avoit épousé le 11 Mars 1669, *Angélique Fabert*, fille du Maréchal de ce nom, & de *Claudine Richard-de-Clevant :* elle se remaria le 19 Janvier 1677, à *François de Harcourt* III. du nom, Chevalier des Ordres, Marquis de Beuvron. Elle est morte à Paris le 11 Octobre 1730, âgée de 82 ans. Elle eut de son premier mari, MARIE-ANNE-CLAUDE BRULART, morte le 15 Décembre 1750, âgée de 82 ans, ayant épousé *Henri de Harcourt-Beuvron*, Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, fils dudit FRANÇOIS, III. du nom, & de *Catherine le Tellier-de-Tourneville*, sa premiere femme; — 4. FRANÇOIS, Colonel du Régiment de la Couronne après la mort de son frere CLAUDE, tué à la bataille de Consarbrick, devant Treves en 1674; — 5.

N... BRULART, Religieux à Lisjean; — 6. PIERRE, qui ſuit; — 7. MICHEL, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de Vaiſſeau, mort ſur la fin du mois de Mars 1701; — 8. Un autre MICHEL, Colonel du Régiment de la Couronne, après ſes deux freres aînés, tué à l'attaque d'un Fort près Saint-Omer, en forçant une redoute au mois de Mars 1677; — 9. HARDOUIN, Chevalier de Malte, Commandeur de Liege, Maréchal-de-camp des Armées du Roi, Inſpecteur-Général en Catalogne & Gouverneur de Girone, mort à Montpellier le 30 Avril 1699; — 10 & 11. LOUISE-CHARLOTTE & MARGUERITE, mortes à Origny: l'une Religieuſe, & l'autre Novice; — 12 & 13. deux autres filles mortes au berceau; — 14. LOUISE-CATHERINE, non mariée, morte à Paris le 29 Avril 1738, âgée de 83 ans, ayant fait ſa légatrice univerſelle la Maréchalle *de Harcourt*, ſa niéce. Et du ſecond lit: — 15. & FLORIMONDE-RENÉE, morte jeune.

VII. PIERRE BRULART, Marquis de Genlis, après ſes freres, étant reſté ſeul des garçons, renonça à l'état eccléſiaſtique, & ſe démit en 1702 de l'Abbaye de Sainte-Eliſabeth de Genlis de l'Ordre de Prémontré, qu'il poſſédoit depuis 1669. Il fut Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & mourut dans ſes Terres en Picardie le 18 Janvier 1733, dans la quatre-vingt-cinquieme année de ſon âge. Il avoit épouſé au mois de Décembre 1703, ANNE-CLAUDINE BRULART, fille de ROGER, Marquis de Sillery & de Puiſieux, & de *Claudine Godet-de-Reyneville.* Elle eſt morte le 14 Mars 1737, âgée de 58 ans, à Saint-Germain-en-Laye où elle s'étoit retirée depuis la mort de ſon mari. De ce mariage ſont nés: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & N... BRULART, mort en bas âge.

VIII. CHARLES BRULART (*Moréri* dit PIERRE), Comte de Genlis en Picardie, puis Marquis, mourut dans ſa Terre le 15 Mai 1753, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé au mois de Novembre 1726, *Louiſe-Charlotte-Françoiſe de Hallencourt-de-Dromeſnil*, fille d'*Emmanuel-Joſeph*, Marquis de Dromeſnil, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers-Dauphins, & de *Louiſe de Proiſy-de-Morfontaines.* Elle eſt morte à Paris le 21 Mai 1742, dans ſa trente-deuxieme année, & fut enterrée dans l'Egliſe des grands Auguſtins, dans la Chapelle de la Famille des BRULART, laiſſant trois enfans: — 1. CHARLES-CLAUDE, Marquis de Genlis, né le 15 Mars 1733, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, marié en 1765, à *N... de Riotor-de-Villemur*, fille de *Jean-Baptiſte-François*, Marquis de Villemur, mort Lieutenant-Général le 2 Janvier 1763, âgé de 65 ans, & de *Charlotte-Maurice de Courten*, morte le 14 Février 1750, âgée de 24 ans; — 2. CHARLES-ALEXIS, né le 21 Janvier 1737, ci-devant Garde de la Marine, appellé *Comte de Genlis*, Colonel au Corps des Grenadiers de France, marié à la fille du Marquis de *Saint-Aubin*, préſentée le 26 Avril 1767 par la Comteſſe de Puiſieux; — 3. & LOUIS-MARIE, né le 28 Novembre 1738, connu d'abord ſous le nom de *l'Abbé de Genlis*, mort Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie.

Seigneurs DU RANCHÉ & DU BROUSSIN.

V. LOUIS BRULART, Seigneur du Ranché & du Brouffin, cinquieme fils de PIERRE, Seigneur de Crône & de Genlis, & de *Madelene Chevalier*, époufa *Madelene Colbert*, fille d'*Edouard*, Seigneur de Villacerf, & de *Marie Fouret*. Il en a eu: — 1. PIERRE, qui fuit; — 2. & CHARLES, Seigneur du Ranché, Capitaine aux Gardes-Françoifes & Maréchal-de-camp, mort le premier Juillet 1712, fans poftérité d'*Anne de la Bertherie*, qui étoit auparavant veuve de *Jean le Coigneux*, Seigneur de Bezonville.

VI. PIERRE BRULART, Seigneur du Brouffin, époufa *Catherine Bauyn*, veuve d'*André Goiflard*, Seigneur de la Gravelle, Maître des Comptes, & fille de *Profper Bauyn*, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Boucherat*, dont LOUISE-MADELENE BRULART, mariée 1°. en 1699, à *François-Jules du Bouzet*, Marquis de Roquépine; & 2°. en Novembre 1704, à *François de la Vergne*, Marquis de Treffan. Elle eft morte le 13 Février 1733, âgée de 63 ans. Les armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barillets de poudre de fable.*

— BRULH, en Pologne. Le Comte de ce nom, premier Miniftre du feu Electeur de Saxe AUGUSTE, Roi de Pologne, Comte du S. Empire, eft mort à fon Château de Pfeffortin le 28 Octobre 1763, dans fa foixante-quatrieme année, & a laiffé d'*Anne de Kollovrath*, fon époufe, morte avant lui à Warfovie le 11 Mai 1762, âgée de 46 ans, quatre garçons & deux filles.

— BRUM, en Artois, dont on trouve des Chevaliers dans les tournois ès années 1130 & 1290. JEAN LE BRUM, Ecuyer, Seigneur de Werquineul, Tencques, la Vallée, *&c.* époufa *Jeanne de Vacrie*, laquelle fit en Juftice une tranfaction en date du 12 Août 1506. Il en eut

PIERRE LE BRUM, I. du nom, Seigneur de Werquineul, *&c.* marié à *Jeanne de Lucques*, dont il eut,

GILLES LE BRUM, I. du nom, Seigneur de Werquineul, *&c.* marié à *Marie le Comte*, avec laquelle il tefta le 13 Octobre 1559, dont fortit,

JEAN LE BRUM, Seigneur de Werquineul, Tencques & la Vallée, qui de *Marie Noyelles*, fon époufe, laiffa,

PIERRE LE BRUM, II. du nom, Seigneur de Werquineul, la Vigne & Gouy, qui tefta le 8 Novembre 1603, & fut pere, par *Antoinette de Widebien*, fon époufe, de

GILLES LE BRUM, II. du nom, Seigneur de la Vigne, de Gouy, *&c.* marié le 18 Octobre 1614, à *Marie-Florence de Miraumont*, fille de *Philippe*, & de *Françoife de Boffles*, & petite-fille de Meffire *Claude de Miraumont*, & de *Marie de Longueval-de-Bucquoy*, dont,

MAXIMILIEN LE BRUM-DE-MIRAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Puifeux-Aumont, Bacqueleroy, d'Anvers, Luzinghien, *&c.* Lieutenant Colonel du Régiment du Duc d'Havrech, Cavalerie, au fervice d'Efpagne, né le 11 Septembre 1626, marié le 12 Août 1658, à *Françoife-Philippe de Hofton*, née le 5 Janvier 1639, fille de *Louis* & d'*Anne de Wignacourt*,

dont : — 1. MAXIMILIEN-JOSEPH, qui suit ; — 2. FERDINAND-JOSEPH, rapporté après la postérité de son frere aîné ; — 3. & LAMORAL, rapporté après ses deux aînés.

MAXIMILIEN-JOSEPH LE BRUM-DE-MIRAUMONT, Seigneur de Puiseux-Aumont, Bacqueleroy, d'Anvers, Luzinghien, *&c.* né le 13 Juin 1661, marié le 3 Octobre 1700, à *Agnès Modé*, fille d'*Arnaud Modé*, Ecuyer, & Capitaine au Régiment du Vicomte d'*Havrech*, au service d'Espagne, de laquelle il a eu :— 1. FRANÇOIS-JOSEPH, Seigneur d'Anvers & de Luzinghien, *&c.* Lieutenant Colonel du Régiment de Los-Rios, au service de Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, lequel n'a point d'enfant de son mariage contracté en 1753, avec *Marie-Anne Legillon-de-Cordes-de-Bruges* ; — 2. JOACHIM-JOSEPH, Major du Régiment de Saxe-Gotha, au même service, qui est mort le 20 Février 1759, à un host, près de Prague en Bohême, & sa femme *N.... de Colins*, étoit morte dès 1758. Il en a eu JEAN-FRANÇOIS-MARTIN LE BRUM, JEAN-JOSEPH-CHRISTIAN LE BRUM & BEATRIX LE BRUM ; — 3. GUILLAUME-FERDINAND-JOSEPH ; — 4. JACQUES-JOSEPH, Lieutenant au Régiment de Los-Rios, au même service ; — 5. ELÉONOR-EMMANUEL ; — 6. JEANNE-AGNÈS, Religieuse en la noble Abbaye d'Herkenrode, morte le 22 Décembre 1756 ; — 7. AGNÈS-ERNESTINE, Religieuse à l'Abbaye du Val-Virginal de Lintre ; — 8. & MARIE-MADELENE, mariée le 26 Octobre 1748, à *Charles-Joseph*, Baron de Fraula.

SECONDE BRANCHE.

FERDINAND-JOSEPH LE BRUM, second fils de MAXIMILIEN, & de *Françoise-Philippe de Hoston*, fut Seigneur d'Ostergnies, Capitaine dans le Régiment du Duc d'*Havrech*, Cavalerie, au service d'Espagne ; & épousa *Marie-Anne le Bouchel*, fille de *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de Bienne-Leapard, d'où sont sortis : — 1. MAXIMILIEN, qui suit ; — 2. CHARLES-ALBERT, né en 1712, marié à *Marie-Anne-Thérese de Honzieoxix*, dont il n'a point d'enfans ; — 3. JOSEPH-EMMANUEL, né en 1714, Ecclésiastique, — 4. CHARLES-JOSEPH, né en 1720 ; — 5. HÉLENE, née en 1696, Carmelite à Marche ; — 6. MARIE-ALBERTINE, née en 1704 ; — 7. ISABELLE-FRANÇOISE-JOSEPHE, née en 1708, Religieuse Carmelite au même Couvent qu'HÉLENE, sa premiere sœur ; — 8. & AMÉLIE-JOSEPHE, née en 1718, Religieuse à Compiegne.

MAXIMILIEN LE BRUM, Seigneur d'Ostergnies, né en 1710, a épousé *Isabelle-Ignace de Formanoir*, mere de VINCENT-JOSEPH LE BRUM, né en 1748.

TROISIEME BRANCHE.

LAMORAL LE BRUM, Capitaine au service d'Espagne, troisieme fils de MAXIMILIEN & de *Françoise de Hoston*, fut tué à la défaite des ennemis entre Mons & Maubeuge. Il avoit épousé *Catherine-Emmanuelle de la Bische*, Dame de Rouzies & de Cerfontaine, dont : — 1. FRANÇOIS LAMORAL, Seigneur de Fierd-le-Petit, *&c.* marié le 22 Juin 1681, à Maubeuge, avec *Françoise-Marie Rivart*, dite *de Martignie*, dont il eut,

MAXIMILIEN-FRANÇOIS LAMORAL-LE-BRUM, Seigneur de la Vigne & de Fierd-le-Petit, *&c.* mort sans être marié en 1747; — 2. N...., mariée à Cerfontaine le 8 Juillet 1674, à *Claude*, Comte *de Choiseul*, & Baron de Beaupré, résident en Franche-Comté, dont postérité. *Voyez* CHOISEUL. — 3. & MARIE-ANNE, née à Maubeuge le 2 Octobre 1683, qui épousa à Fierd-le-Petit le 9 Août 1701, *Léon-Claude de Bouzies*, Vicomte de Rouveroy, dont la postérité subsiste. Les armes: *de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois poissons au naturel.*

— BRUMEN (le), Seigneur du Boisflamel en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans *sa Noblesse* le 4 Juin 1668. NICOLAS LE BRUMEN, dit l'*Histoire de Rouen*, demeuroit en cette Ville, & obtint des Lettres de Noblesse en 1643.

— BRUN (le), Sieur de Saint-Gervais, du Mesnil-Angot, Manducage & Putot en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans *sa Noblesse* le 25 Septembre 1669. Suivant l'*Histoire de Rouen*, GEORGES LE BRUN, Seigneur de Boisguillaume, fut reçu Conseiller au Parlement de Normandie en 1543. JEAN-BAPTISTE LE BRUN le fut en 1567. Un autre JEAN-BAPTISTE LE BRUN fut Conseiller-Clerc au même Parlement en 1581; & un autre JEAN-BAPTISTE LE BRUN, Seigneur de Boisguillaume, fut aussi Conseiller au même Parlement en 1605: il avoit épousé *Catherine de Bauquemare*, qui devint veuve en 1658. Enfin l'Abbé *de Vertot*, dans son *Histoire de Malte*, parle de JACQUES LE BRUN, reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631. Les armes: *écartelé de Vair & de gueules.*

— BRUN, en Franche-Comté: CLAUDE-FERDINAND, Baron de BRUN, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, a obtenu, par Lettres du mois de Janvier 1694, que la Seigneurie *de la Roche*, au Comté de Bourgogne, fut érigée en *Marquisat.* Il avoit épousé *Marie de Ginestoux-de-la-Tourette*, dont il a eu: — 1. FERDINAND-AGATHE-ANGE, qui suit; — 2. MARIE, mariée à *Marc de Montagu*, Marquis de Poutavans; — 3. & MARIE-ANNE, alliée à *Claude de la Guiche*, Comte de Savignon, morte peu après son mariage.

FERDINAND-AGATHE-ANGE, Baron de BRUN, Marquis de la Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, a eu de *Charlotte de Montsaunin-de-Montal*, CHARLOTTE-GABRIELLE DE BRUN, encore fille en 1762. Les armes: *d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, pamprées & tigées de sinople, la queue en haut, & posées 2 & 1.*

— BRUN, en Provence: Famille originaire de Castellane, où elle étoit comptée parmi les Maisons nobles dans le quatorzieme siecle.

I. FOUCOU BRUN, est celui par lequel on commence d'avoir des papiers en regle. Il étoit Capitaine de Cuirassiers sous le Roi HENRI II. & fut tué au premier siége de la ville d'Amiens, en combattant à la tête de son Régiment. Il eut de *Julie de Requiston*, son épouse: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & SÉBASTIEN, tige de la branche des Seigneurs de Boades, rapportée ci-après.

II. JEAN BRUN, Seigneur de Caille, dont il fit hommage au Roi

CHARLES IX. en 1560, avoit épousé le 19 Novembre 1529 *Marguerite de Pallier*, fille de *noble & généreux Claude de Pallier*, Seigneur du Castellet, & de *Gasparde de Castellane*, dont,

III. BALTHASARD BRUN, Seigneur de Caille & de Rougon, qui ajouta à son nom celui *de Castellane*. Par le testament de *Gasparde de Castellane*, sa mere, fait le 22 Janvier 1588, il fut chargé de prendre le nom & les armes de Castellane, à peine de privation de ses droits & de tout son héritage. Il épousa par contrat passé devant *Lambert*, Notaire à Castellane, le 7 Août 1558, *Lucrece d'Ambrois*, fille de *Remi*, Président au Parlement de Provence, dont il eut : — 1. PAUL, décédé sans enfans ; — 2. JOSEPH, qui suit ; — 3. & JEAN-BAPTISTE, chef de la branche des Seigneurs de Vaucrovet & de Taulane, terminée dans la personne d'AUGUSTIN DE BRUN, mort à Castellane sans postérité.

IV. JOSEPH BRUN-DE-CASTELLANE, épousa *Honorée d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Regusse, de laquelle il eut plusieurs fils, un desquels, ALEXANDRE DE BRUN-DE-CASTELLANE, fut reçu Chevalier de Malte en 1643. Les autres firent différentes branches, actuellement éteintes.

SECONDE BRANCHE.

II. SÉBASTIEN DE BRUN, second fils de FOUCOU & de *Julie de Requiston*, se maria le 30 Janvier 1541, avec *Luce Imbert*, fille d'*Antoine*, de laquelle il laissa,

III. JOSEPH DE BRUN, marié par contrat passé devant *Rasque*, Notaire à Draguignan le 21 Janvier 1591, avec *Honorade-Geoffrette Gansard*, fille de *Gaspard-Delphin*, dont entr'autres enfans :

IV. ELZÉAR DE BRUN, qui acquit, par succession, la Terre & Seigneurie de Boades. Il épousa le 20 Janvier 1630 (*Pierre Arnoux*, Notaire à Draguignan), *Louise de Caille*, & testa le premier Novembre 1663. Il eut de son mariage : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Favas, rapportée ci-après ; — 3. JOSEPH, à qui son pere légua la somme de 18000 livres. Il a eu un fils, qui n'a point d'enfans ; — 4. & ANNE, à qui son pere légua la somme de 20000 livres, mariée à noble *Pierre de Mollet*.

V. ANTOINE DE BRUN, que son pere institua son héritier universel prêta hommage pour ses Terres & Seigneuries de Boades & de Châteauvieux le 17 Juin 1672, & pour la plus grande partie de celle de Villepeys le 16 Mai 1698. Il eut de son mariage contracté le 10 Juillet 1650 (*Pascal*, Notaire à Draguignan), avec *Honnorade de Calvi*, fille de *Melchior* & de *Françoise de Calvi-de-Cannes*,

VI. JOSEPH DE BRUN, II. du nom, Seigneur de Boades, marié par contrat du 7 Mars 1686 (*Graffeau*, Notaire à Aix), avec *Anne de Joannis*, fille de *N.... de Joannis*, premier Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & d'*Isabeau d'Amat-de-Costegiraud*. De ce mariage sont nés : — 1. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE, qui suit ; — 2. N..... Officier de Vaisseaux, Chevalier de S. Louis, gratifié par le Roi d'une pension annuelle de 500 livres, après l'affaire de Mahon, où il se trouva en qualité de Capitaine en second ; — 3, 4 & 5. & trois filles, MADELENE, Re-

ligieuse au Monastere de la Visitation de Castellane; ELISABETH, mariée avec *Louise de Fabre-Mazan*, Co-Seigneur de Riez, & Seigneur de Vinay; & THÉRESE, mariée avec *Jean-Pierre de Perrot*, Ecuyer, Seigneur du Bourguet.

VII. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Boades, Villepeys & de Meaux, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 8 Janvier 1711, a épousé par contrat du 6 Avril 1720 (*Boyen*, Notaire à Marseille), *Elisabeth de Boisson*, fille de *François*, Président du Bureau des Trésoriers-Généraux de France, & de *Marie de Montolieu*, dont: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Boades; — 2. JEAN, Lieutenant de Vaisseaux; — 3. & JOSEPH, Enseigne de Vaisseaux.

TROISIEME BRANCHE.

V. JACQUES DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, second fils d'ELZÉAR & de *Louise de Caille*, à qui son pere légua la somme de 34000 livres, épousa par contrat du 5 Février 1663, *Marguerite de Raphaëlis-Broves-de-Tourtour*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit: — 2. PIERRE-EMMANUEL, mort Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois; — 3. & JOSEPH, Chevalier de S. Louis, mort Commandant de Givet.

VI. ANTOINE DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchaussée de Draguignan, épousa *Françoise de Gilles-Taurenes*, par contrat passé le 14 Octobre 1697, dont il eut: — 1. FRANÇOIS; — 2. & DOMINIQUE, mort en Baviere, Capitaine dans le Régiment de Poitou.

VII. FRANÇOIS DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Favas, a épousé par contrat du 14 Février 1731, *Marguerite-Thérese de Raimondis-Canaux*, de laquelle il a: — 1. ANTOINE, Enseigne de Vaisseaux du Roi, & Lieutenant de Compagnie; — 2. & JOSEPH, Lieutenant & Officier-Major dans le Régiment de Guyenne.

Cette Famille a été plusieurs fois maintenue dans sa Noblesse; la premiere en 1668 par les Commissaires députés du Roi, & en 1699 & 1702, par Arrêt de M. *le Bret*, Intendant de la Province; & l'aïeul du Conseiller de Boades, & son frere JACQUES DE BRUN-*de-Favas*, furent déchargés de la taxe prononcée contre les usurpateurs du titre de Noblesse, & de celle des Francs-fiefs. Les armes: *d'azur, à la hache d'armes d'argent, emmanchée d'or.* Armor. de Prov. *Tome I. p. 195 & suiv.*

La branche de Castellane portoit: *parti au 1 de* Brun, *& au 2, de gueules, à un château ouvert, crénelé & sommé de trois tours d'or, maçonnées de sable, qui est de* Castellane.

— BRUNE, en Champagne: Famille dont étoit FRANÇOIS DE BRUNE, Ecuyer, Seigneur de Volandre & de Bouchou, qui obtint le titre de *Baron*, applicable sur telle Seigneurie qu'il choisiroit, sous le nom de *Brune*, par Lettres du 12 Mai 1704. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une hure de sanglier, le tout de même.*

BRUNEL en Hurpois, I. ISAAC DE BRUNEL, Ecuyer, Seigneur d'Autry

try & des Ruées, fils de NICOLAS, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée de Montliard-Rumont*, épousa le 13 Août 1630 *Marie le Chat*, dont il eut : — 1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié le 23 Juin 1664 à *Jeanne Desprez*, veuve de *Louis d'Elbe*, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ; — 2. ISAAC-LOUIS, qui suit ; — 3. & EDMÉE, femme de *Claude de Pontbriant*, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaison.

II. ISAAC-LOUIS DE BRUNEL, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroisse de Sully-la-Chapelle-sur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, ensuite Garde-du-Corps du Roi, mort en 1728, avoit épousé en l'Eglise de Sonchamp en 1701, *Suzanne-Catherine de Fitte*, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroisse de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Habliere, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au siége de Lille en 1708, & de *Catherine d'Eppesse*, dont : — 1. LOUIS-PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Baudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'*Ailly*, Chevalier de S. Louis, né le 9 Avril 1706, marié le 13 Juin 1752 à *Marie-Anne de Sainx*, Demoiselle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, sans enfans ; — 2. CHARLES-ALEXANDRE, né le 11 Juillet 1709 ; — 3, 4 & 5. & trois filles nées en 1702, 1703 & 1704. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naissant :* le tout de même.

— BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné. ANTOINE DE BRUNEL, fils de JEAN, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exiles, & de *Madelene de Nicolaï*, Dame de Soison, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soison, Saint-Didier, &c. Capitaine de Cavalerie dans les Troupes d'Hollande, Gouverneur du Prince de Nassau, ensuite Gentilhomme de la Maison du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169... épousa le 9 Janvier 1677 *Louise de Jaucourt*, née en 1654, morte à Grenoble le 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Espeuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madelene du Faur*, dont trois filles : — 1. LOUISE-MADELENE, Dame de Saint-Maurice, femme le 7 Juillet 1713 de *Claude Rambaud*, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans ; — 2. MARIE-ANNE, née le 7 Février 1687, mariée à Grenoble le 13 Février 1704 à *Guillaume Bouvier*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vendôme, mort le 22 Février 1738, ne laissant qu'une fille, femme le 3 Février 1733 de *Jean-Claude de Bucher*, Chevalier, Seigneur de Champron, arriere petit-fils du Procureur-Général du Parlement de Grenoble ; — 3. & FRANÇOISE-ARMANDE, femme, sans enfans, de *Pierre de Richaud*, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur, à la patte d'ours d'or, en bande.* Les armes de Brunel sont : *d'or, au lion de sable, à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes sur le tout.*

— BRUNES-DE-MONTLOUET, en Bretagne : Famille dont le nom étoit anciennement *Montloüet*, lequel est écrit différemment dans les titres. On y lit de *Mauloüay*, de *Monloit*, de *Monloüail*, de *Monloüé*, de *Mon-*

loüel, de *Monloüil*; de *Monloy*, de *Montloüail*, de *Montloüait*, de *Montloüal*, de *Montloüay*, de *Montloüel*, de *Montloüell* & de *Montloy*; mais plus communément de *Montloüet*, qui est la vraie maniere de l'Orthographier.

I. GUILLAUME DE MONTLOUET, Seigneur dudit lieu, vivant ou sur la fin du douzieme siecle ou au commencement du treizieme, possédoit noblement la Terre & Seigneurie de *Montloüet*, dont il hérita de ses ancêtres. Il avoit épousé *Marie Freslon*, & en eut pour fils :

II. GUILLAUME, Seigneur DE MONTLOUET, qui donna en 1382 son aveu au Duc de Bretagne de sa Terre & Seigneurie de *Montloüet*; & scella de son sceau, le Vendredi d'après la S. Martin d'hiver 1397, un autre aveu que *Guillaume d'Arzac* rendit à ce Prince de plusieurs Terres voisines dudit lieu de Montloüet, de partie desquelles il devoit les foi & hommage audit Seigneur de Montloüet. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa :

III. RAOUL, Seigneur DE MONTLOUET, qui est ainsi qualifié dans une déclaration que lui fit le nommé *Perrin Maslait* le 6 Juillet 1451. Il est employé dans une montre des Nobles de l'Evêché de Dol de 1421, & mourut peu de tems avant le 9 Mars 1455, jour auquel *Hamelin de Bouteville* rendit hommage au Duc de Bretagne de la Seigneurie de *Montloüet*, ainsi que d'un autre lieu appellé *le Pré*, le tout situé dans la Paroisse de Plaine-Fougeres, en qualité de tuteur de : — 1. GILLES, Ecuyer, dont on ignore la destinée ; — 2. & de RAOUL, qui suit.

IV. RAOUL DE MONTLOUET, donna son aveu au Duc de Bretagne le 7 Février 1470 de la Seigneurie de *Montloüet*, ainsi que du lieu du Pré dans la Paroisse de Plaine-Fougeres, dont il avoit hérité de GILLES DE MONTLOUET, son frere. Il se trouve employé dans plusieurs Rôles des Nobles de l'Evêché de Dol, des premier Juin 1467, 5 Juin 1480 & 4 Septembre 1482, comme ayant comparu aux montres desdites années, & mourut avant le 17 Mars 1509, jour auquel *Guillemette de Benay*, sa veuve, étoit remariée à *Pierre du Cartier*. Il eut pour fils :

V. GILLES DE MONTLOUET, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui passa un acte avec *Thomas*, Sire de Québriac, de Béloczac, &c. par lequel celui-ci ratifia le 3 Mai 1494 un transport qu'il lui avoit fait de plusieurs rentes, Jurisdictions, Seigneuries & obéissances qui lui étoient dues au Fief du Petit-Plesseix, Paroisse de Saint Ouain de la Rouérie : il donna son aveu au Duc de Bretagne le 20 Décembre 1513 du lieu & domaine de *Montloüet*, tenu noblement de ce Prince ; & dans un Livre de réformation de l'Evêché de Dol du 18 du même mois, il est nommé au rang des Nobles, francs & exempts de *fouage*, demeurans en la Paroisse de Plaine-Fougeres. Suivant un acte du 17 Mars 1509 il épousa *Françoise Tuffin*, des Seigneurs de la Rouérie en Bretagne, dont il eut :

VI. JACQUES DE MONTLOUET, dit *de Brunes*, Seigneur de Montloüet, qui se trouve cité dans le Rôle des Nobles de l'Evêché de Dol du 15 Mai 1534, où il est dit qu'il avoit été présent *en robe courte à pied*, *ayant une épée au côté*, & qu'il avoit fait un Archer : il servit aussi dans le Corps de la Noblesse de sa Province, suivant un certificat du Capitaine de l'arriere-

Ban du 10 Octobre 1545, vivoit encore le 11 Février 1555, & mourut le 12 Octobre 1558. L'extrait de son mariage, délivré le 23 Février 1561 par le Vicaire de la Paroisse de Sainte Facile de Luce, Diocèse du Mans, porte qu'il avoit épousé le 2 Septembre 1543 *Jacquine de Chauvigné*, fille de *François* & de *Jeanne de la Saugere*, à laquelle échut le lieu & domaine du Plessis-Pommerieux, suivant un partage fait le 19 Août 1544. De son mariage naquirent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & FRANÇOISE, morte en 1574.

VII. JACQUES DE MONTLOUET, dit *de Brunes*, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, obtint le 15 Novembre 1568 un certificat de Messire *François du Breil*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Coulombiere, Capitaine de cent Arquebusiers à cheval, portant que depuis le 15 Septembre précédent il l'avoit suivi pour le service du Roi, auquel il étoit encore attaché. N'ayant pu comparoître aux montres générales du Ban de l'Evêché de Rennes, à cause de son service sous la Cornette du Seigneur de Martigny, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, il fut rayé du rôle de la taxe à laquelle il avoit été mis faute d'y avoir comparu, par Ordonnance du Sénéchal de Rennes du 19 Janvier 1569 ; reçut une lettre de M. *de Coetquen* le 16 Février 1576, par laquelle ce Seigneur le pria de se rendre à Rennes le 22 du même mois, pour aller trouver ensuite le Seigneur de Saint-Luc avec sa Compagnie ; & fut tué devant la Rochelle, suivant un mémoire de famille. Un acte du 11 Octobre 1593 lui donne pour femme *Marie du Chastel*, des Seigneurs de la Rouveraye en Bretagne ; & pour fils unique :

VIII. FRANÇOIS DE BRUNES, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, qui obtint le 23 Août 1594 un passeport & sauf-conduit du sieur de Saint-Laurent, Gouverneur de Dinan & Maréchal de Camp de l'Armée du Duc de Mercœur, avec ordre d'aller faire armer & barricader les Villes & Paroisse de Bazouges-la-Pérouse, Antrain, Rimon, Saint-Remy, Marcilley & autres Paroisses voisines, & d'y aller commander. Un mémoire de famille porte qu'il fut blessé à la bataille d'Ivry en 1590 : il mourut le 22 Décembre 1621, & fut inhumé le lendemain dans la Paroisse de Plaine-Fougeres. Il avoit épousé *Marguerite de la Noé-du-Boschet*, morte à Montloüet le 21 Juin 1637, & enterrée le même jour dans la susdite Paroisse, au lieu des ancêtres de son mari. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & JULIEN, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, né le 11 Avril 1609 suivant un mémoire de famille, & mort le 8 Juin 1639 au retour de l'armée, où il commandoit pour le service du Roi.

IX. FRANÇOIS DE BRUNES, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptisé le 6 Avril 1606, mort le 25 Février 1649, & inhumé le lendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougeres, aux tombeaux de ses ancêtres, avoit épousé par contrat du 28 Septembre 1637, *Marie de Taillefer*, qualifiée dans cet acte Dame douairiere de la Herbedaie, fille de Messire *Allain*, Seigneur de la Brunaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Châteaubriand*. Elle se remaria en 1654 avec *Gilles de Poilvillain*, Ecuyer, Seigneur de Mizouard, mourut le 8 Janvier 1678, & fut enterrée le lende-

main auprès de son premier mari, laissant : — 1. EUSTACHE, Ecuyer, mort jeune en 1659 ; — 2. & PAUL, qui suit.

X. PAUL DE BRUNES, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptisé le 8 Octobre 1646, fut Officier de la Marine du Roi, & déclaré *noble, issu d'extraction noble*, par Arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de Bretagne, rendu le 6 Mars 1671. Etant alors en procès avec le Seigneur de Mizouard, son beau-pere, qui lui avoit refusé la communication des titres qui avoient échappé à l'enlevement de 1600, il se borna à établir sa qualité d'ancien *Gentilhomme*, sans entrer dans la preuve de celle de *Chevalier*, & sans faire valoir le titre avantageux de 1513, qui prouve l'ancienne extraction de cette famille. Il obtint le 23 Mai 1695 un certificat du Lieutenant de la Noblesse des Paroisses non enclavées de l'Evêché de Dol, portant qu'il avoit fait assiduement les fonctions du service de sa Compagnie. Il épousa le 28 Septembre 1672 *Catherine du Breil*, Dame du Plessis-Chalonge, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Silvie de Massuel*, morte le 5 Septembre 1676, & enterrée le lendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougeres. De ce mariage naquit :

XI. JULIEN-JUDE DE BRUNES-DE-MONTLOUET, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, né le 15 Avril 1674, qui servit en qualité de *Cadet* sur le Vaisseau du Roi dit *le Faucon*, le 30 Mai 1690. Il fut choisi par Sa Majesté le 8 Avril 1720 pour travailler avec M. *de Brou*, Intendant de Bretagne, aux Etats de répartition de la Capitation, sur la Noblesse de l'Evêché de Dol, & nommé Major Garde-Côte dans la Capitainerie de cet Evêché le 31 Avril 1721, *en considération de sa valeur & de son expérience au fait de la Guerre & de la Marine, dont il avoit donné des Preuves en divers rencontres*; fait Capitaine-Général de cette Capitainerie le 16 Avril 1738 ; mourut le 15 Janvier 1744, & fut inhumé le lendemain au tombeau de ses pere & mere. De *Françoise-Thérese Symon*, Dame de Lépinay, de Malchat & de la Ruë, morte le 17 Janvier 1740, & enterrée le lendemain à Plaine-Fougeres, qu'il avoit épousée le 8 Novembre 1699, fille de *Georges Symon*, Sieur de la Ruë, & de *Françoise le Fer*, il a laissé : — 1. LUC-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 16 Octobre 1712, nommé successivement Grand-Vicaire, Official, Archidiacre & Chanoine de Dol, Abbé de Beaulieu, Diocèse de Saint-Malo, & Evêque de Saint-Omer en 1754, qui fut sacré à Conflans par M. l'Archevêque de Paris le 12 Janvier 1755 ; — 3. & THÉRESE-LUCRECE, née le 20 Décembre 1710, & mariée le 27 Janvier 1728 avec *François Uguet*, qualifié Chevalier, Seigneur du Demaine & de la Guerche.

XII. LUC-FRANÇOIS DE BRUNES-DE-MONTLOUET, qualifié Chevalier, Seigneur de Montloüet, de Malchat, &c. né le 25 Février 1704, Commissaire des Etats de Bretagne & Lieutenant-Colonel du Département de Dol, a obtenu le 30 Mai 1751 une Commission de Lieutenant-Colonel de la Capitainerie Garde-Côte de Dol. Les Etats de Bretagne ayant établi dans cette Province une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, il a été proposé & agréé le 2 Février 1757 pour l'un des six Associés qui devoient être dans l'Evêché de Dol, & Commissaire Examinateur de

l'Hôtel des Gentilshommes établi à Rennes. Il a été marié deux fois, 1°. le 15 Janvier 1726 avec *Jeanne Ruault de la Sauſſaye*, fille de *Pierre-Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Sauſſaye & de la Veidiere, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Luc, & d'*Anne-Françoiſe Couppel*, Dame douairiere de Villiers près d'Avranches. Elle eſt morte le 27 Juillet 1735, & a été enterrée le ſurlendemain dans l'Egliſe de Plaine-Fougeres. Et 2°. ſans enfans le 16 Février 1749 avec *Anne-Marguerite-Françoiſe-Adrienne de Gonnelieu*, Dame & Patronne de Radepont, du Bourg-Baudouin & de Fleury-ſur-Andelle, proche Rouen, veuve de *Nicolas Hüe-de-Montaigu*, Seigneur de Langeviniere en Bretagne, &c. morte à Montloüet le 28 Août 1752, & inhumée le ſurlendemain dans ladite Egliſe de Plaine-Fougeres. De ſon premier mariage il a eu : — 1. FRANÇOIS-JEAN-RAPHAEL, qui ſuit; — 2. & JULIEN-JOSEPH-PLACIDE, dit *le Chevalier de Montloüet*, né le 17 Juin 1735, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui a été tué à la tête de ſa Compagnie le 12 Février 1761 à l'attaque des quartiers François ſur la Verra, par l'armée que le Prince FERDINAND commandoit, après avoir ſervi depuis le commencement de la guerre avec autant de zele que de valeur, ſuivant un certificat du Marquis *de Bréhant*, ci-devant Colonel de ce Régiment, Maréchal de Camp & Inſpecteur-Général d'Infanterie, en date du 9 Septembre 1763.

XIII. FRANÇOIS-JEAN-RAPHAEL DE BRUNES-DE-MONTLOUET, Capitaine dans le Corps des Grenadiers de France, naquit le 13 Août 1728 : on ignore s'il eſt marié. Les armes : *d'azur, à un cor de chaſſe lié d'argent, accompagné de trois beſans de même poſés 2 en chef & 1 en pointe. Armorial de France*, Regiſtre V. *Part. I.*

— BRUNET, Famille originaire de Beaune en Bourgogne, qui remonte à GILLES BRUNET, né en 1556, Lieutenant-Général au Bailliage de Beaune, marié à *Judith Galois*, née en 1564, & morte en 1624, dont il eut : — 1. JEAN BRUNET, né le 28 Janvier 1695, Lieutenant-Général à Beaune, marié le 16 Mai 1619 à *Jeanne le Goux*, de laquelle il eut JEAN-GERARD BRUNET Sieur de Serigny, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1672, puis Préſident des Requêtes du Palais à Paris le 17 Mars 1687, mort ſans alliance en Février 1702; — 2. PHILBERT, qui ſuit; — 3. & MARIE, alliée à N..... BRUNET, Lieutenant-Général de la Chancellerie à Beaune.

PHILBERT BRUNET, Sieur de Chailly, né le 11 Octobre 1597, Secrétaire du Roi en 1667, établi à Beaune, & mort le 27 Mars 1673, avoit épouſé en 1622 *Jeanne Taveau*, morte en Novembre 1696, âgée de 90 ans, dont il eut : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit; — 2. GILLES, Abbé de Villeloin & de Mureau, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris en 1674, mort le 11 Novembre 1709; — 3. CLAUDE, Abbé du Bouchet, Chanoine d'Auxerre, mort le 28 Septembre 1694, âgé de 49 ans; — 4. FRANÇOIS, Sieur de Montferrand près Beaune, Conſeiller au Parlement de Paris en 1676, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, mort le 26 Avril 1696, laiſſant de ſa femme, dont on ignore le nom, ETIENNE BRUNET, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, mort le premier Juillet 1708; & un fils naturel de *Marie-Jeanne le Maſſon*, nommé FRANÇOIS BRUNET,

Sieur de Montjamont, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en Flandre ; — 5. PAUL-ETIENNE, tige de la branche de Rancy, rapportée ci-après ; — 6. JOSEPH, Archidiacre de Beaune, Abbé de Saint Crespin de Soissons, Administrateur de la Cure de S. Roch, mort le 12 Mars 1720, âgé de 72 ans ; — 7. ANNE, Religieuse à la Visitation de Beaune ; — 8. PHILBERTE, mariée à *Pierre-Alexis Durand*, Sieur de Saint-Eugene, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, dont un fils ; — 9. & JEANNE-MADELENE, mariée à *Pierre-François Durey*, Secrétaire du Roi, Trésorier Général de sa Maison, mort en 1710, & elle en 1706, dont des enfans.

JEAN-BAPTISTE BRUNET, Seigneur, Baron de Chailly, de Cherisy & de Toisy-le-Désert, Seigneur de Serigny, Fermier-Général, Secrétaire du Roi, Greffier du Conseil, Garde du Trésor Royal & Conseiller d'Etat, mort le 21 Juin 1703, âgé de 80 ans, avoit épousé *Marie de Cadolu*, fille de *N... de Cadolu*, & de *Génevieve Cressé*, morte en 1670, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée à *Charles du Tillet*, Sieur de la Bussiere, Président au Grand Conseil, morte en Juin 1706 ; — 3. CATHERINE-ANNE, mariée en 1683 à *Charles de Mornay*, Marquis de Villarceaux, tué à Fleurus le premier Juillet 1690, & elle morte le 18 Juin 1737, sans enfans ; — 4. & FRANÇOISE-MARIE, alliée le 20 Mai 1691, à *Roland-Armand de Bignon*, Avocat-Général en la Cour des Aides, morte en couches le 6 Mai 1692.

PIERRE BRUNET, Baron de Chailly, Seigneur de Serigny, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 5 Avril 1686, Maître des Requêtes le 31 Mars 1693, Président en la Chambre des Comptes le premier Juin 1702, obtint par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 24 Mars 1704, l'érection en *Comté* de la Seigneurie de *Sérigny*, située au diocèse d'Autun en Bourgogne. Il mourut le 10 Février 1740, âgé de 79 ans, sans postérité de ses deux mariages : 1°. le 29 Janvier 1701, avec *Marguerite de Normanville*, morte en Octobre 1719, fille de *Pierre de Normanville*, Sieur des Heberts, & de *Marguerite le Roy-du-Mée* ; & 2°. le 8 Janvier 1720, avec *Marie-Marguerite de Carvoisin*, morte le 30 Mai 1742, fille de *François-Philippe de Carvoisin-d'Achy*, Maréchal-de-camp, & de *Marie-Madelene Budé*, Dame de Villiers-sur-Marne. Par le mariage de JEANNE BRUNET avec *Charles du Tillet*, tous les biens du Président BRUNET ont passé dans la Famille de *du Tillet*.

Branche DE RANCY.

PAUL-ETIENNE BRUNET, Seigneur de Rancy & d'Evry, cinquieme fils de PHILBERT, fut Secrétaire du Roi & Fermier Général, & mourut le 19 Août 1717. Il avoit épousé le 15 Juin 1678, *Génevieve Colbert*, fille de *Michel*, Maître des Requêtes, & de *Génevieve Baudouin*, morte le 18 Novembre 1734, âgée de 76 ans. De ce mariage sont nés : — 1. GILLES, qui suit ; — 2. JOSEPH BRUNET DE RANCY, Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, Commandant d'un Bataillon du Régiment des

Gardes Françoiſes, mort le 3 Décembre 1754, âgé de 68 ans; — 3. Jean-Baptiste Brunet-de-Beauregard, mort le 8 Novembre 1737; — 4. Françoise-Marguerite, mariée le 13 Février 1703, à *Pierre-Arnaud de la Briffe*, Marquis de Ferrieres en Brie, Conſeiller d'Etat & Intendant de Bourgogne en 1711, mort le 7 Avril 1740, & elle le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, dont la Marquiſe *de Choiſeul*, Comteſſe de Morges, & trois fils; — 5. & Marie Brunet, Dame de Comblaville & de Vaux-la-Reine, mariée le 30 Décembre 1711, à *Louis-Henri-François Colbert*, Comte de Croiſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Lieutenant de Roi de la Ville & Comté de Nantes, Gouverneur de Crécy, & Ambaſſadeur en Suede, mort le 24 Août 1747, & elle le 16 Mai 1742, âgée de 49 ans, dont des enfans. *Voyez* COLBERT.

Gilles Brunet, Seigneur de la Paliſſe, de Rancy, d'Evry & de la Baronnie de *Châtelmontagne*, qui eſt la premiere Baronnie du Bourbonnois, obtint l'érection de la Terre de *la Paliſſe* en *Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1724, enregiſtrées au Parlement le 4 Juillet ſuivant. Il a été Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Avril 1706, Maître des Requêtes en 1709, Intendant d'Auvergne le 16 Août 1720, & du Bourbonnois le 13 Juin 1723, & eſt mort le 8 Août 1762. Il avoit épouſé le 10 Septembre 1715, *Françoiſe-Suſanne Bignon*, morte le 15 Février 1738, âgée de 39 ans, fille de *Roland-Armand Bignon*, Conſeiller d'Etat & Intendant de Paris, & de *Françoiſe-Agnès Hebert-du-Buc*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés: — 1. N.... Brunet, mort le 17 Juin 1739, âgé de 23 ans; — 2. Jean-Paul Brunet-d'Arfeuil, Prieur Commendataire des Prieurés de S. Nicolas, d'Acy-lès-Salins, né à Clermont en Auvergne le 26 Mai 1722; — 3. Joseph-Moulin, qui ſuit; — 4. & N... Brunet, mariée en Octobre 1739, à *N.... de Caſe-de-Jouyencourt*, morte le 15 Janvier 1740, âgée de 23 ans.

Joseph-Moulin Brunet, né à Moulins le 18 Février 1725, Chevalier de S. Louis, Meſtre-de-camp par brevet, Maréchal des logis de la Cavalerie de France, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, a été marié le 20 Avril 1750, dans la Chapelle de la Bibliotheque du Roi, avec *Marie-Eſpérance Maſſon-de-Pliſſay*, fille de *Jean Maſſon-de-Pliſſay*, Secrétaire du Roi, dont: — 1. Antoine-Louis-Gilles Brunet-de-Montmorillon, né à Paris le 3 Juin 1752; — 2. Armand-Jérôme-Joseph Brunet-d'Arfeuil, né le 26 Août, 1753; — 3. & Pétronille-Jeanne, née le 22 Septembre 1756. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lévrier de gueules, colleté d'or, à la bordure crenelée de ſable; & au 2 & 3 d'argent, à la tête de Maure de ſable, tortillée d'argent.*

— BRUNET, en Provence: le P. *Colombi* Jéſuite, en ſon *Hiſtoire de la Ville de Manoſque*, rapporte que dans les Chartes du douzieme ſiécle, il eſt parlé de Philippe Brunet, Chevalier, qui fut préſent à un acte d'inféodation fait par *Guillaume*, Comte *de Forcalquier*, à un de ſes Barons; & au rapport du Moine des Iſles-d'Or, Hugues Brunet ſe diſtingua dans le même ſiécle parmi les *Poëtes Provençaux*.

I. Pons de Brunet, un de ſes deſcendans, alla s'établir à Arles en

1350, comme il paroît par les Registres de cette Ville. Il testa en 1374.

II. François de Brunet son fils, fit son testament en 1412, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom,

III. Honoré de Brunet, marié avec *Antoinette de Martia*, dont il eut: — 1. Jacques; — 2. Honoré, qui suit; — 3. & Louis, rapporté ci-après.

IV. Honoré de Brunet, II. du nom, se maria en 1496, avec *Madelene de Bouic*, de laquelle il eut,

V. Guillaume de Brunet, Viguier d'Arles, marié 1°. en 1524 avec *Jeanne de Balb*; & 2°. en 1546, avec *Madelene de Jausseran*. Du premier mariage, il eut Laurent, dont la branche donna deux Chevaliers à l'Ordre de Malte, & finit à ses petits-fils. Du second lit vint

VI. Jean-Antoine-Annibal de Brunet, qui alla s'établir à Solon, où il épousa *Françoise d'Etienne*, de laquelle il laissa

VII. Jean-Antoine de Brunet, qui eut de son mariage, avec *Jeanne d'Eiguesier*, Dame de Consous,

VIII. Antoine de Brunet, Seigneur de Consous & de Lamanon, lequel épousa en 1640, *Charlotte de Cadenet*, qui le rendit pere de

IX. François de Brunet, Seigneur de Lamanon & de Consous, marié en 1671 à *Marguerite de Damian*, des Seigneurs du Vernegues. Il ne reste plus de cette branche qu'un garçon vivant à Arles sans alliance.

SECONDE BRANCHE.

IV. Louis de Brunet, troisieme fils d'Honoré I. & d'*Antoinette de Martia*, retourna à Manosque, dont ses ancêtres tiroient leur origine. Il fut pere de Fouques qui suit;

V. Fouques de Brunet, est qualifié *noble & discret Seigneur*, dans un acte de reconnoissance, passé devant *Antoine Montanerii*, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1493. Il eut pour fils

VI. François de Brunet, qui épousa par contrat du 28 Janvier 1535, *Félicité de Pontevès*, de laquelle il eut

VII. Antoine de Brunet, né & baptisé le 20 Mars 1538. Il fonda & dota en 1578 une Chapelle sous le titre de *S. Antoine*, dans l'Eglise de Saint-Sauveur de Manosque, & fut marié avec *Catherine de Moret*, dont il eut en 1590,

VIII. Paul de Brunet, Ecuyer, marié par contrat passé devant *Richard*, Notaire à Manosque, le 20 Mai 1633, avec *Marie de Faucher*. Il testa le 5 Janvier 1663, & eut de son mariage

IX. Paul de Brunet, II. du nom, Seigneur d'Estoublon, qui épousa par contrat du 11 Novembre 1666, *Marie de Robert*, fille du Capitaine *Jean-Claude de Robert*, Ecuyer, Commandant pour le Roi dans la Ville de Grasse, & de *Catherine d'Aimini*. Il prêta hommage pour sa terre le 28 Avril 1714, & le 5 Mai de la même année, il donna le dénombrement des droits seigneuriaux qu'il possédoit dans le territoire d'Estoublon. Il testa le 30 Mars 1727, & laissa de son mariage: — 1. Paul, qui suit;

fuit ; — 2. JEAN-BAPTISTE, second Directeur des Jeux qu'on montroit au Roi LOUIS XV. régnant, pendant sa plus grande jeunesse. Il fut pourvu du gouvernement de Manosque en 1722. Il étoit Chevalier de l'Ordre de S. Louis, & a servi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Languedoc Dragons, & a laissé de *N..... de Vesulve*, sa femme, un fils actuellement Capitaine dans le Régiment des Gardes Lorraines, & une fille mariée avec *N..... de Vacher*, Seigneur de Saint-Martin ; — 3. & JACQUES, qui a servi pendant plus de quarante ans en qualité de Capitaine dans le Régiment de Penthievre Infanterie, & plus de quinze ans Lieutenant pour le Roi, & Commandant de la Ville & Citadelle de Villefranche en Roussillon.

X. PAUL DE BRUNET, III. du nom, Seigneur d'Estoublon, se maria avec *Thérese de Pochet*, par contrat passé devant *Metre*, Notaire à Manosque, le 17 Janvier 1712. Il prêta hommage pour la Terre d'Estoublon le 24 Avril 1730, testa le 26 Janvier 1744, & a laissé entr'autres enfans

XI. PAUL DE BRUNET, IV. du nom, Seigneur d'Estoublon & en partie de Saint-Jura, lequel, après avoir servi en qualité de Cornette dans le Régiment de Cavalerie du Duc de Villars, Gouverneur de Provence, se maria le 20 Mai 1736 avec *Jeanne de Pochet*, de laquelle est né

XII. PAUL DE BRUNET, V. du nom, qui sert sur les Vaisseaux du Roi en qualité de Garde de la Marine. Cette Famille a été confirmée dans *sa Noblesse* par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Noblesse le 30 Mars 1667. *Mémoire envoyé.* Les armes : *d'or, à un levrier rampant de gueules, à la bordure crenelée de sable.* Le Promptuaire armorial de *Jean Boisseau*, Edition de 1657, *in-fol. Partie seconde, page 46*, dit, *à la bordure componée d'or & de sable.*

BRUNET DE PUJOLS : *David de Castelpers*, Vicomte de Panat, mari d'*Anne de Vernede-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne du Clau*, n'eut de cette alliance qu'une fille, nommée *Anne de Castelpers*, qui porta les Vicomtés de Panat & de Cadars, & plusieurs autres Terres considérables, à son cousin LOUIS DE BRUNET-DE-CASTELPERS, Baron de Pujols & de Castelpers, Vicomte d'Ambialet & de Montbaus, qu'elle épousa le 27 Octobre 1631 (*aliàs* 1635). Il étoit fils de JEAN-JACQUES DE BRUNET, Baron de Bujols, & de *Marguerite-Catherine du Faur*, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de France, & petit-fils de LOUIS DE BRUNET-DE-PANAT, mari d'*Anne de Lordat*, Dame d'Ambialet, laquelle avoit pour pere LOUIS DE BRUNET, marié à *Marguerite de Stuer*, & pour ayeul GUY DE BRUNET, Baron de Lestelle, qui avoit épousé *Bertrande d'Aguerre*, & étoit fils d'ARNAUD DE BRUNET, Baron de Lestelle, & de *Régine*, Dame *de Galapian.*

LOUIS DE BRUNET, Vicomte de Panat, fut tué au siége de Libourne, après avoir fait son testament le 26 Mai 1649. Il laissa deux fils, sçavoir : — 1. JEAN-SAMUEL, qui suit ; — 2. & LOUIS-JOSEPH, rapporté après son frere.

JEAN-SAMUEL DE BRUNET-DE-CASTELPERS-DE-LEVIS-DE-PANAT,

Vicomte de Panat, de Cadars, d'Ambialet, &c. & Seigneur de Thouils; épousa en 1659 *Jacqueline d'Espinchal*, fille de *François d'Espinchal* & d'*Isabeau-Marie de Polignac*, & fut pere de: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. & de MARIE-ISABEAU, mariée à *Jacques de Volonzac*.

JOSEPH DE BRUNET, Vicomte de Panat, décéda en 1739, laissant de sa femme *Marie de Toulouse-Lautrec*, Vicomtesse de Montfa, morte en 1745, qu'il avoit épousée en 1700: — 1. JOSEPH-SAMUEL, mort en 1741, sans postérité de sa femme *Anne-Françoise de Roquefeuil-Londres*; — 2. JEAN-ELISABETH, sacré Evêque le premier Novembre 1739; — 3. JOSEPH, Vicomte de Panat & de Cadars, Capitaine de Vaisseaux du Roi, marié en 1750 à *Françoise-Marie de la Rochefoucauld-Langheac*, sœur de M. l'Archevêque de Rouen, ci-devant Archevêque d'Albi, de laquelle il a DOMINIQUE-FRANÇOIS DE BRUNET, né le 30 Août 1752, & ARMAND-JEAN DE BRUNET, né le 18 Août 1753; — 4. & FRÉDÉRIC-JOSEPH, Ecclésiastique.

SECONDE BRANCHE.

LOUIS-JOSEPH DE BRUNET-DE-PUJOLS-DE-CASTELPERS-DE-LEVIS, Seigneur & Marquis de Villeneuve, Diocèse de Beziers, frere puîné de JEAN-SAMUEL, Vicomte de Panat, fut marié le 6 Juillet 1674 à *Elisabeth de la Croix-de-Castries*, morte en 1714. De ce mariage il a laissé plusieurs enfans, qui sont: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, Marquis de Villeneuve, Comte de Montredon, Vicomte de Lautrec, marié à Dona *Marie de Villeneuve*, Espagnole; — 2. N..... dit le *Vicomte de Lautrec*; — 3. N....., femme de N..... Seigneur *de Cazeneuve*; — 4. N..... mariée à Toulouse; — 5. & ELISABETH, mariée le 7 Juillet 1708 à son oncle, à la mode de Bretagne, PIERRE-JOSEPH-HYACINTHE, Marquis de Caylus, Baron de Rouairoux, Commandant en Provence. *Tab. Gén. & Hist. Part. VII. p. 245, & suiv.*

— BRUNET, Seigneur de Saint-Maurice, en Normandie, Généralité de Caën: *Etienne Pasquier*, dans ses recherches, *Tome I. pages 542 & 544*, dit que le Roi CHARLES VII. donna à *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, & à ses freres, le nom *du Lys*, & le privilege d'*annoblir leurs descendans mâles & femelles*. Il y a toute apparence que les sieurs BRUNET *de Saint-Maurice* sont dans ce cas, & qu'ils auront épousé une fille de la Famille du *Lys*, qui leur aura donné la *Noblesse & le droit de porter les armes* accordées par le Roi CHARLES VII. à la Pucelle d'Orléans, qui sont: *d'azur, à une épée d'argent, à la garde d'or, posée en pal, accompagnée de deux fleurs-de-lis d'or, & surmontée d'une couronne royale de même.*

— BRUNI ou BRUNY, en Provence: la Famille des Barons de la Tour-d'Aigues & des Marquis d'Entrecasteaux, du nom de *Bruni*, est originaire d'Italie, d'où elle vint s'établir à Nice, & de-là à Marseille vers le milieu du dernier siecle. Elle est actuellement habituée à Aix, où elle forme deux branches.

FRANÇOIS DE BRUNI, Baron de la Tour-d'Aigues, Seigneur de plu-

ſieurs autres Terres, fils de N..... BRUNI, auſſi Baron de la Tour-d'Aigues & de Lormarin, Seigneur de Pepin, la Motte, Saint-Canat, & autres lieux, & l'un des trois cens Secrétaires de la Maiſon du Roi, eſt chef de la branche aînée. Il a de ſon mariage avec *N..... de Souſſin*: — 1. JEAN-BAPTISTE-JÉRÔME DE BRUNI, Conſeiller au Parlement; — 2. une fille mariée avec le Marquis de *Montolieu*; — 3. une autre mariée avec *Louis-Charles d'Arnaud-de-Rouſſet*, Conſeiller au Parlement; — 4. & la troiſieme vit ſans alliance.

JEAN-BAPTISTE DE BRUNI, Marquis d'Entrecaſteaux, fils de noble RAIMOND DE BRUNI, Tréſorier de France, qui avoit acheté en 1713, la Terre & *Baronnie d'Entrecaſteaux*, pour laquelle il avoit obtenu de nouvelles Lettres d'érection de cette Terre en *Marquiſat* en 1714, eſt aujourd'hui chef de la branche cadette. Il a été ſucceſſivement Conſeiller & Préſident au Parlement de Provence, & marié avec *N.... de l'Eſtang-Parade*, de laquelle il a trois fils: l'aîné, après avoir exercé pendant quelque tems un office de Conſeiller au Parlement d'Aix, a été reçu Préſident à Mortier en 1755; le ſecond étoit Jéſuite; & le troiſieme ſert ſur les Vaiſſeaux du Roi en qualité d'Officier. Cette Famille a fait de très-bonnes alliances depuis le peu de tems qu'elle eſt établie en Provence, comme avec les Maiſons de *Pontevès-la-Forêt*, de *Glandevès-Caſtelet*, de *Thomas-la-Valette*, de *Foreſta-Caſtelar*, auxquelles elle a donné de ſes filles. Les armes: *d'azur, au cerf d'or, courant; au chef d'or.*

Il y a une autre Famille du nom de BRUNI, qui porte pour armes: *d'azur, à la hache d'argent, emmanchée d'or, miſe en pal.*

* BRUNSTADT, dans le Sundtgaw, Diocèſe de Bâle: Terre & Seigneurie qui fut acquiſe par *Martin de Beſenval* d'une Famille originaire du Duché d'Aoſt, lequel s'établit en 1625 à Soleure en Suiſſe, où il occupa des charges conſidérables du Canton de ce nom. *Voyez* BESENVAL.

— BRUNSWICK. Cette Maiſon doit, ſans contredit, tenir un des premiers rangs dans l'Empire, tant pour l'ancienneté que pour l'illuſtration. Elle a la même origine que celle d'EST: elles deſcendent l'une & l'autre D'AZON-D'EST, Marquis de Ligurie & de Lombardie; il vivoit dans le onzieme ſiecle, & eut de ſon mariage avec *Cunegonde*, ſa premiere femme, fille & héritiere de *Guelfe*, Duc de Carinthie, GUELFE D'EST, I. du nom, qui fit la branche de *Brunſwick* par ſon fils, HENRI D'EST, I. du nom, ſurnommé *le Noir*, qui épouſa *Wulphilde*, fille & hériere de *Magnus*, Duc de Saxe. La branche d'EST deſcend de FOULQUES D'EST, fils du même AZON D'EST & de *Garſinde*, Comteſſe du Mans, qu'il avoit épouſée en ſecondes noces: mais revenons à la Maiſon de *Brunſwick*.

HENRI D'EST I. ſurnommé *le Noir*, mourut en 1125, & laiſſa de *Wulphilde*, ſa femme,

HENRI, II. du nom, dit le *Superbe*, qui épouſa *Gertrude*, fille de l'Empereur *Lothaire II.* Celui-ci lui donna l'inveſtiture de la Baviere vers l'an 1137, & puis le Duché de Saxe. HENRI II. mourut en 1179.

HENRI III. dit *le Lion*, ſon fils, fut un des grands Princes de ſon tems;

il se révolta en 1180 contre l'Empereur FRÉDÉRIC I. qui le dépouilla de ses biens, & donna la Baviere à OTHON, Comte de Schiren, & la Saxe à BERNARD, fils d'ALBERT-*l'Ours*, de la Maison d'*Ascanie*. HENRI-*le-Lion* fut obligé de se réfugier auprès d'HENRI II. Roi d'Angleterre, dont il avoit épousé la fille, appellée MECKTILDE D'ANGLETERRE. Il fut trois ans dans cette espece d'exil, après lesquels il revint & rentra en possession de *Brunswick* & de quelques autres de ses Terres. Il mourut en 1195, & laissa quatre garçons de son mariage avec MECKTILDE ou MAHAUD D'ANGLETERRE, sa femme : — 1. HENRI, IV. du nom, qui fut Comte Palatin du Rhin par le moyen de sa femme AGNÈS. Il n'eut que deux filles; AGNÈS, qui fut mariée à OTHON DE BAVIERE, auquel elle apporta le Palatinat ; & ERMENGARDE, qui épousa HERMAN, Marquis DE BRANDEBOURG ; — 2. OTHON, IV. du nom, Empereur ; — 3. GUILLAUME, tige des Ducs de *Brunswick*, qui suit ; — 4. & LUBERT.

GUILLAUME, Duc DE BRUNSWICK, fut un Prince pacifique : il y a des Auteurs qui disent que l'Empereur OTHON, son frere, érigea ses Terres en Duché. Il épousa HÉLENE, fille de WOLDEMAR, Roi de Dannemarck, & en eut un fils appellé — OTHON, surnommé *l'Enfant*, parce qu'il étoit encore *enfant* lorsque son pere mourut. Cet OTHON épousa MECKTILDE, fille d'ALBERT, Marquis DE BRANDEBOURG, & par le moyen de cette alliance recouvra Brunswick & d'autres Terres qu'on avoit enlevées à son pere. C'est en sa faveur, selon quelques Historiens, que l'Empereur FRÉDÉRIC II. érigea *Brunswick* & *Lunebourg* en *Duchés*. Ayant été fait prisonnier dans une bataille, on l'obligea de céder le Duché de Saxe à ALBERT II. OTHON mourut en 1252, & laissa de sa femme cinq filles & cinq garçons : — HÉLENE, l'aînée des filles, fut mariée à ALBERT, Electeur de Saxe ; — ADELAÏDE, à HENRI, Landgrave de Hesse ; — AGNÈS, à WENCESLAS, Prince de Rugen ; — MECKTILDE, à HENRI, Prince d'Anhalt ; — & ELISABETH, à GUILLAUME, Comte de Hollande. Les garçons furent : — 1. ALBERT-*le-Grand*, Duc de Brunswick, qui suit ; — 2. JEAN, Duc de Lunebourg, qui mourut en 1261 ou 1276 ; — 3. ULRIC, qui mourut en bas âge ; — 4. CONRARD, Evêque de Verden, mort en 1303 ; — 5. & OTHON, Evêque d'Ilveshein.

ALBERT-*le-Grand*, Duc de Brunswick, épousa ELISABETH, fille de HENRI II. dit *le Magnanime*, Duc de Brabant, laquelle mourut sans enfans. Il se remaria avec ALEXIS, fille d'ALDOBRANDIN, Marquis d'EST, de laquelle il laissa une fille & six garçons, & mourut en 1279 : — la fille, appellée MECKTILDE, fut mariée 1°. à ERIC VII, Roi de Dannemarck, & en secondes noces à HENRI II, Duc de Silésie : — 1. HENRI-*le-Merveilleux* fut l'aîné des garçons & tige des Ducs de Grubenhagen, &c. rapportés ci-après ; — 2. ALBERT-*le-Gras*, qui suit ; — 3. GUILLAUME, mort jeune en 1292 ; — 4 & 5. LUDER & CONRARD, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 6. & OTHON-*le-Templier*.

ALBERT-*le-Gras*, Duc de Brunswick, mourut en 1318, & laissa de sa femme *Richse*, fille du Duc des Herules & des Vandales, six garçons. — 1. OTHON-*le-Riche*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, qui épousa

AGNÈS, fille de CONRARD, premier Marquis de BRANDEBOURG, de laquelle il n'eut qu'une fille appellée aussi AGNÈS, qui fut mariée à BARNIME, troisieme Duc de Pomeranie ; — 2. ERNEST, Duc de Hottinghen, qui épousa *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Comte d'Henneberg ; elle le fit pere d'OTHON-*le-Mauvais*, qui mourut en 1394, & fut pere D'OTHON-*le-Borgne* ; — 3. MAGNUS-*le-Débonnaire*, qui a continué la postérité ; — 4. ALBERT, Evêque d'Halberstad ; — 5. HENRI, Evêque d'Hildeshein ; — 6. & JEAN, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

MAGNUS-*le-Débonnaire* épousa SOPHIE, fille d'HENRI, Marquis DE BRANDEBOURG. Il mourut en 1368, & eut de son mariage quatre filles & quatre garçons : — 1. LOUIS, qui mourut sans postérité en 1358 ; — 2. MAGNUS-*Torquatus*, qui a continué la postérité ; — 3. JEAN, qu'on croit avoir été Archevêque de Magdebourg ; — 4. & ALBERT, Archevêque de Bremen.

MAGNUS-*Torquatus* prit son surnom d'une chaîne d'argent qu'il portoit à son col, & épousa CATHERINE, fille de WOLDEMAR, Electeur de BRANDEBOURG ; il tua en duel *Othon*, Comte de Schannembourg en 1372 ; & un Soldat de son ennemi le tua lui-même pour venger la mort de son Maître. Il laissa cinq filles & quatre garçons : — 1. HÉLENE, mariée à ALBERT, Roi de Suede ; — 2. AGNÈS, à BUSSON, Comte de Mansfeld, puis à BUGISLAS, Comte d'Oldenbourg ; — 3. SOPHIE, à HENRI, Duc de Mekelbourg ; — 4. CATHERINE, à GERARD, Duc de Stervic, ensuite à ERIC, Duc de Saxe ; — 5. ANNE, à MAURICE, Comte d'Oldenbourg. — 1. FRÉDÉRIC, l'aîné des garçons, fut élu Empereur par quelques-uns des Electeurs, & assassiné à Frislar en 1400. Il avoit épousé ANNE, fille de WENCESLAS-*le-Saxon*, de laquelle il n'eut que deux filles. ANNE, mariée à FRÉDÉRIC D'AUTRICHE ; & CATHERINE, qui épousa HENRI, Comte de Schuarzebourg ; — 2. BERNARD, tige des Ducs de *Lunebourg*, rapportés ci-après ; — 3. HENRI, tige des Ducs de *Brunswick* & de *Wolfembutel* ; — 4. & OTHON, Archevêque de Breme, mort en 1416. De tout ce que nous venons de dire, on voit clairement que les trois branches de la Maison de Brunswick descendent du même tronc ; sçavoir, d'ALBERT-*le-Grand* ; la branche de *Grubenhagen*, par HENRI-*le-Merveilleux*, fils d'ALBERT-*le-Grand* ; celle de *Zell*, par BERNARD, fils de MAGNUS-*Torquatus* ; & celle de *Wolfembutel*, par HENRI, fils du même MAGNUS-*au-Collier*.

Branche des Ducs de GRUBENHAGEN.

HENRI-*le-Merveilleux*, fils d'ALBERT-*le-Grand*, eut pour son partage *Embec* & *Grubenhagen*, & mourut en 1322. Il laissa d'AGNÈS, fille d'ALBERT, Landgrave de Thuringe, entr'autres enfans : — ERNEST, qui épousa *Agnès*, fille du Comte d'Oberstein. Il mourut en 1344, & laissa : — ALBERT ; celui-ci épousa SOPHIE, fille d'ALBERT, Duc de Saxe, eut entr'autres enfans ERIC, & mourut en 1397. — ERIC se maria avec ELISABETH, fille d'OTHON, Duc de Brunswick, de laquelle il eut ALBERT & plusieurs autres, & mourut en 1429. ALBERT mourut en 1486, &

laissa d'ELISABETH sa femme, fille du Comte de Waldec, PHILIPPE, qui suit. — PHILIPPE épousa CATHERINE, fille d'ERNEST, Comte de Mansfeld. Il mourut en 1515, & laissa cinq garçons : — 1. ERNEST, qui mourut en 1567 sans laisser de postérité masculine ; — 2. ALBERT, qui fut tué en 1546 ; — 3. JEAN, qui fut tué devant Saint-Quentin en 1557 ; — 4. WOLFAND, qui épousa DOROTHÉE, fille de FRANÇOIS, Duc de la Basse-Saxe : il mourut en 1595 ; — 5. & PHILIPPE, mari de CLAIRE, fille de HENRI-*le-Jeune*, Duc de Brunswick. Il mourut en 1596.

Branche de ZELL ou de LUNEBOURG.

BERNARD, fils de MAGNUS-*au-Collier*, eut pour son partage le Duché de Lunebourg. Il avoit épousé MARGUERITE, fille de *Wenceslas*, Electeur de Saxe, de laquelle il eut : — 1. FRIDÉRIC-*le-Pieux*, qui suit ; — 2. & BERNARD, qui mourut en 1434. FRIDÉRIC-*le-Pieux* épousa MADELENE, fille de FRIDÉRIC I. Electeur de Brandebourg ; il en eut un fils appellé OTHON, & se retira dans un Couvent de Cordeliers qu'il avoit fondé à Zell. Il mourut en 1478. OTHON-*le-Conquérant* étoit mort avant son pere en 1471, & laissa de son mariage avec ANNE, fille du Comte de Nassau, HENRI-*le-Jeune*, qui succéda à FRIDÉRIC-*le-Pieux*, son grand-pere. — HENRI-*le-Jeune* fut marié avec MARGUERITE, fille du Duc ERNEST DE SAXE. Il en eut deux garçons, OTHON & ERNEST, & mourut en 1532.

OTHON fut d'abord Duc de Lunebourg, mais il céda ensuite ce Duché à son frere ERNEST, pour une pension que ce dernier s'obligea de lui payer tous les ans ; cet *Othon* mourut en 1549.

ERNEST son frere étoit né en 1497, il épousa SOPHIE, fille d'HENRI, Duc de Meckelbourg. Il mourut en 1546, & laissa deux garçons : — 1. HENRI, Comte de Dannenberg, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, desquels descendent les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, à présent vivans.

HENRI DE DANNENBERG épousa URSULE, fille de FRANÇOIS, Duc de la Basse-Saxe, & mourut en 1598, laissant trois filles & quatre garçons : — 1. ANNE-SOPHIE ; — 2. SIBILLE-ELISABETH ; — 3. & SIDOINE. L'aîné des garçons fut — 1. JULES-ERNEST, marié 1°. à MARIE, fille d'ENNON, Comte d'Ostfrise, dont il eut deux filles & un garçon mort au berceau ; & 2°. à SIBILLE, fille de GUILLAUME, Duc de Lunebourg, dont il n'eut point d'enfant ; ainsi JULES-ERNEST mourut sans postérité masculine en 1636 : — 2. FRANÇOIS, qui se noya en 1572 ; — 3. HENRI, mort encore enfant en 1575 ; — 4. & AUGUSTE, né en 1579, qui suit.

AUGUSTE DE LUNEBOURG succéda à FRIDÉRIC-ULRIC mort sans enfans. Il hérita aussi de Dannenberg, son frere aîné, JULES-ERNEST, qui étoit mort sans postérité. Il fut marié trois fois, 1°. avec CLAIRE-MARIE, fille DE BOGISLAS, Duc de Pomeranie, en 1607 ; elle fit deux fausses-couches, l'une en 1609 & l'autre en 1610, & mourut sans enfans le 19 Février de l'an 1623 : 2°. le 26 Octobre de la même année 1623 avec DOROTHÉE, fille du Prince RODOLPHE D'ANHALT, de laquelle il eut trois filles & trois garçons : — 1. SIBILLE-URSULE ; — 2. N..... morte avant d'avoir

été nommée ; — 3. & Claire-Auguste, mariée le 7 Juin 1653 à Fridéric, Duc de Wirtemberg. Les garçons furent : — 1. Henri-Auguste, né le 28 Avril 1625, & mort le 30 Septembre 1627 ; — 2. Rodolphe-Auguste, né le 16 de Mai de l'an 1627, qui épousa *Christine-Elisabeth*, Comtesse *de Barby*, de laquelle il n'a eu que trois filles : — (a) Dorothée-Sophie, née en 1653, & mariée dans la suite à *Jean-Adolphe*, Duc de Holstein-Ploën ; — (b) Christine-Sophie, née en 1654 ; — (c) & Eléonore-Sophie, née en 1655 : — 3. & Antoine-Ulric, né le 4 Octobre 1633, qui fut marié à *Elisabeth-Julienne*, fille de *Frédéric*, Duc d'Holstein-Nortsbourg, dont il a eu : — (a) Fridéric-Auguste, né le 24 Août 1657, & tué au siége de Philisbourg en 1676 ; — (b) Elisabeth-Eléonore, née le 29 Septembre 1658, mariée à Jean-Georges, Duc de Meckelbourg ; — (c) Sophie-Anne, née le 28 Octobre 1659, mariée à Charles-Gustave, Marquis de Baden ; — (d) Auguste-Guillaume, né le 26 Mars 1662 ; — (e) Augustée, née le 26 Décembre 1666 ; — (f) & Louis-Rodolphe, né l'an 1671. La troisieme femme d'Auguste de Lunebourg fut Sophie-Elisabeth, fille de Jean-Albert, Duc de Meckelbourg, qu'il épousa le 13 Juillet 1635. Il en eut : — 1. Marie-Elisabeth, née le 6 Janvier 1638, & mariée à Adolphe-Guillaume, Duc de Saxe-Wismar, en 1662 ; — 2. Ferdinand-Albert, né le 2 Mai 1636 ; — 3. & Christian-François, né le 1 Août 1639, & mort le 7 Décembre de la même année. On peut dire qu'il n'y a point de Maison dans l'Empire qui ait fait de plus belles alliances que celle-ci dans ses différentes branches, qui sont *Brunswick*, *Bevern*, *Wolfembutel*, *Lunebourg* & *Hanovre*. Cette derniere a été élevée en 1692 à la dignité Electorale : c'est néanmoins y arriver bien tard pour une Maison aussi illustrée. La branche d'*Hanovre* possede le Royaume de la Grande-Bretagne depuis l'an 1714, qu'elle y fut appellée par la mort de la Reine Anne ; & depuis ce tems, elle continue de posséder cette Couronne. Pour l'état actuel de cette branche régnante, *voyez* au mot ANGLETERRE, & pour les autres branches, *Bevern*, *Lunebourg* & *Wolfembutel*, voyez *au mot* WOLFEMBUTEL.

Brunswick porte pour armes : *de gueules, à deux léopards d'or, passans l'un au-dessus de l'autre, langués & onglés d'azur.*

* BRUYERES-LE-CHATEL, dans l'Isle de France. Par Lettres du mois d'Août 1676, la Terre & Seigneurie de Bruyeres fut érigée en *Marquisat*, en faveur de Jean-Louis l'Espinette-de-Meirat, Conseiller au Parlement de Paris. Ces Lettres furent enregistrées au même Parlement le 4 Septembre suivant. Il y a aussi une autre Terre & Châtellenie de Bruyeres, qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie de Monceaux, par Marguerite Laisné, à *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Noisi, dont le second fils, René de Maupeou, Président en la Cour des Aides en 1609, eut ces Seigneuries en partage. *Voyez* MAUPEOU.

— BRUYERES-LE-CHATEL, en Languedoc & en Dauphiné, qui subsiste en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-*Chalabre*, Diocèse de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres-*Saint-Michel*, Diocèse de

Die en Dauphiné. Cette Maiſon, d'*ancienne Chevalerie*, eſt illuſtre par ſes alliances & ſes ſervices rendus à nos Rois. L'on voit par un *état* des *Chevaliers François* qui ſuivirent le Roi LOUIS VII. à la Terre-Sainte en 1147, que THIBAULT DE BRUYERES étoit du nombre *des Chevaliers croiſés.*

On trouve auſſi dans un Cartulaire de l'Abbaye de *Saint-Vincent-aux-Bois*, Diocèſe de Chartres, une donation en latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais de Châteauneuf*, & *Marguerite*, ſa ſœur, en aumône & rémiſſion de leurs péchés, en faveur de l'Egliſe & Chanoines de S. Vincent de Nemours, de cent ſols penſionels, à prendre ſur le péage de Brajolle, du conſentement du Seigneur *Henri*, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guillaume* & *Philippe d'Heny*, & de *Gervais*, leurs enfans, en préſence des Seigneurs ſouſſignés. *Nicolaus de Brueriâ, Reginaldus de Orville, Galarenus de Alneto, Gaufridus Callidulus, Roldricus Abbas; Baldricus Abbas, Nicolaus Gaudin, Guillelmus Gazellii, Simeon de Illon, anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il eſt probable que THIBAULT DE BRUYERES, croiſé en 1147, étoit pere de ce NICOLAS DE BRUYERES, premier ſignataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croiſade dudit THIBAULT, de même que NICOLAS pouvoit être pere de PONS, qui ſe croiſa avec SIMON, Comte DE MONTFORT, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'exiſte aucune preuve de filiation ſuivie par titres que depuis ledit PONS, on ne commence la deſcendance de cette Maiſon qu'à l'époque de ſon établiſſement en Languedoc.

I. PONS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, paſſa, ſuivant la tradition, en Languedoc avec *Guy de Levis*, & *Pierre de Voiſins*, à la ſuite de SIMEON DE MONTFORT, dont ils étoient alliés, & voiſins de la Terre de Montfort-l'Amaury. La Terre de Bruyeres-le-Châtel eſt ſituée dans la forêt d'Iveliſſe en l'Iſle de France. *Voyez* MORÉRI. Elle eſt paſſée dans la Maiſon de M. *de Maupeou*, ancien Premier Préſident au Parlement de Paris, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux, pere du Chancelier d'aujourd'hui.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu chef de la croiſade contre les Albigeois, ce qui arriva en 1209, donna ordre audit PONS DE BRUYERES, d'aller en qualité de ſon Lieutenant, avec un corps de ſix mille hommes, dans le pays de Chercorb, où il prit pluſieurs châteaux en 1210, entre autres celui de Puyvert, qui ſe rendit après trois jours de ſiége. Ce trait eſt rapporté par Dom Vaiſſette, Bénédictin, en ſon *Hiſtoire du Languedoc*, imprimée en 1737, *Tome III. pag.* 202. & aux titres originaux qui ſont dans les Archives de la Maiſon DE BRUYERES au château de Chalabre.

Le Comte *de Montfort* fit don audit PONS DE BRUYERES de tout le pays qu'il avoit conquis, diviſé en deux Baronnies, *Chalabre* & *Puyvert*, avec leurs dépendances, de la premiere deſquelles les deſcendans dudit PONS, I. du nom, ſont encore en poſſeſſion. *Guy de Levis* eut auſſi pour récompenſe de ſes exploits guerriers la Baronnie *de Mirepoix* en 1213, érigée depuis en *Duché-Pairie*, & *Pierre de Voiſins*, la Cize de Limoux, en 1216.

PONS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, épouſa en 1216 *Anne du Moulin*

Moulin ou *de Moulins*, de même Maison que *Roger de Moulins*, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, élu en 1179, & de *Jean du Moulin*, Cardinal en 1358. (*Voyez* Moréri, *article* du Moulin *ou* de Moulins, *Tome IV. pag. 332 à 335*). PONS DE BRUYERES eut de son mariage entr'autres enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & N..... mariée à *Guy de Levis*, dit *Guyot*, dont nous allons parler.

II. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de PHILIPPE III. dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner au voyage de Bordeaux en 1283, ce Prince, qui lui accorda, *en considération de ses services*, des privileges considérables, confirmés par ses successeurs, comme *d'avoir ses vassaux taillables à sa volonté*, déchargeant en conséquence toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronnies de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & *déclarant au surplus ledit JEAN DE BRUYERES, Gouverneur-né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses vassaux*, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs seroient toujours les Capitaines-nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs privileges, entr'autres de *l'exemption du ban, arriere-ban, milice, &c.* Le Roi HENRI IV. ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les privileges d'exemptions des Baronnies de Chalabre, Puyvert & leurs dépendances, écrivit une Lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, III. du nom, Baron de Chalabre, *&c.* Capitaine de cinquante hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre), qui est des plus flatteuses.

JEAN DE BRUYERES passa plusieurs actes sur les limites de ses Terres, entr'autres une transaction en 1273 avec *Pons de Villars*, Prieur de Camon, où il est qualifié de *haut & puissant Seigneur.* Il est parlé de lui au troisieme volume de l'*Histoire Générale du Languedoc*, pag. 584 & 585. Il épousa en 1273 *Eustachie de Levis*, fille de *Guy II*, Baron de Mirepoix, Montsegur, *&c.* vivant en 1224, comme on le voit dans *Moréri*, article *de Levis-Mirepoix*, où il est rapporté qu'*Eustachie de Levis* épousa JEAN DE BRUYERES, Chevalier. On voit aussi dans la Généalogie de *Levis-Mirepoix*, par le Pere *Anselme*, dans son Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome IV*, que *N*.... sœur de *Guy de Levis*, dit *Guyot*, III. du nom, épousa JEAN DE BRUYERES, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand procès pour ses droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épousé N..... DE BRUYERES, ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maisons. JEAN DE BRUYERES eut de son mariage avec *Eustachie de Levis*: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. & AGNÈS, femme d'*Aubert d'Angel*, Seigneur de Gonlis: elle eut de ce mariage une fille nommée *Eléonore d'Angel*, qui acquit étant veuve la Terre de Mondescourt; fit bâtir en 1310, 1311, 1312 & 1313, la grosse Tour *de Varennes*, & fut mere de *Raviel de Flamenc*, VII. du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le Pere *Anselme*, Tome III. *pag. 38. col. 1. & pag. 744.*

III. THOMAS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Cha-

labre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur-né de ces Châteaux, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, pour leur garde, &c. servit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux subsides à la Province de Languedoc; mais en considération des services qu'il rendoit à l'Etat, des privileges accordés à son pere, & des dépenses qu'il avoit faites pour le mettre en armes, allant joindre l'Armée du Roi, on ne demanda que *trente livres* à ses vassaux, *attendu qu'ils n'étoient*, ainsi que ceux de Mirepoix, *taillables qu'à volonté des Seigneurs desdits lieux*, comme on le voit rapporté dans l'*Histoire Générale du Languedoc*. Ce THOMAS DE BRUYERES, I. du nom, prenoit ainsi que son pere, la qualité de *haut & de puissant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laissa de son mariage contracté en 1310, avec *Isabelle de Melun* (ce mariage est cité par le Pere *Anselme*, dans les *Grands-Officiers de la Couronne*, Tome V. *pag. 225*. D.), — 1. THOMAS, qui suit; — 2. PHILIPPE, rapporté après son frere; — 3. & JEANNE, mariée 1°. le 23 Mai 1342, avec *Guy de Nesle* ou *Néelle*, Seigneur de Melo, Capitaine-général ès pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès l'an 1345. *Guy de Nesle*, après avoir rendu de grands services au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1351, comme on le voit dans *Moréri*, Tome II. article de *Clermont en Beauvoisis*, & à l'article de *Nesle*. JEANNE DE BRUYERES épousa en secondes noces un Comte *de Soissons*. Elle est citée morte par le P. *Anselme* en 1392, *Tome IV. pag. 396*. D.

IV. THOMAS DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. Sénéchal de Carcassonne & de Bennes, dénombra en 1367 sa Terre de Quillan. Il passa un acte de partage avec son frere PHILIPPE en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la succession de leurs pere & mere. Il épousa en 1346 *Béatrix de Barence*, & n'eut de ce mariage que quatre filles : — 1. HELIX, femme de *Gerard* ou *Guiraud de Voisins*, Seigneur d'Arques, Magnot, &c. Elle porta la Baronnie de Puyvert dans la Maison *de Voisins*, étant devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les *Grands-Officiers de la Couronne*, Tome IV. pag. 17. *B*; — 2. ALIX, mariée à *Philippe de Caraman*, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman en 1367; — 3. ISABELLE, femme de *Raymond de Villemur*, ainsi qu'il paroît par un acte de 1382; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume Desbordes*, Chambellan du Roi avant 1374. Voyez *les Grands-Officiers*.

IV. PHILIPPE DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, second fils de THOMAS I. & d'*Isabelle de Melun*, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine-né, &c. servoit dans les Armées de PHILIPPE-*de-Valois*, où il reçut plusieurs blessures, & rendit de grands services au Roi JEAN. Il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec son frere THOMAS II. en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & la Comté de Castres, dont il étoit Gouverneur en 1370. Ce fut le 13 Mars de cette même année qu'il fit ce dénombrement à JEANNE DE PONTHIEU, Comtesse de Vendôme; & par Lettres-patentes

qui le nomment *Gouverneur de ladite Comté*, la Comtesse de Vendôme le qualifie de *son parent*. Il testa en 1371, & de son mariage en 1348, avec *Marguerite de Campendu*, Dame dudit lieu, il laissa : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. JACQUELINE, mariée en 1373, à *Pierre de Broé*, fils de *Jean* ; — 3. & EUSTACHIE, femme de *Ratier de Landoire*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèse de Rodez ; ce qui est prouvé par un acte de 1388.

V. PHILIPPE DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, *&c.* Gouverneur & Capitaine né, *&c.* fut Chambellan du Roi CHARLES VI. auquel il rendit de grands services, & à l'Etat, mérita l'estime & la confiance de son maître, qui lui donna le gouvernement de Montpellier & de la Forteresse de Montault en 1396. Il testa en 1404, & fut marié trois fois : 1°. à *Judith*, Dame *de Gaillac* ; 2°. à *Jordanne de Perepetuse* ; & 3°. à *Jordanne de Damat*, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèse d'Agde en 1395. Il n'eut d'enfans que du troisieme lit, sçavoir : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. HENRI, mort au service ; — 3. THOMAS ; — 4. & JEANNE, qui épousa en 1402, *Roger-Bernard de Levis*, Seigneur de Mirepoix. Dans l'*Histoire générale du Languedoc* par Dom *Vaissette*, on trouve qu'il y est fait mention des enfans dudit PHILIPPE DE BRUYERES II. du nom, *Tome IV. p. 421* ; & dans les Lettres-Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes, on lit, entr'autres, ces mots : *Orphælinorum & hæredum defuncti* PHILIPPI DE BRUERIIS, *Domini quondam loci & Baronis, ac Terræ Chialabræ, ac etiam domorum Baronis & Terræ de Podiveridi quaternis hujusmodi negotium ipsos tangit, &c.*

VI. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. se maria avec *Béatrix de Mauléon* en 1434, & mourut en 1442, laissant de son mariage deux fils & deux filles : — 1. ROGER, qui suit ; — 2. JEAN, auteur de la branche de *Bruyeres-Saint-Michel*, établie à Crest en Bas-Dauphiné, rapportée ci-après ; — 3. CATHERINE ; — 4. & MARGUERITE, mariée au Seigneur *de Montagut* en 1497.

VII. ROGER DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur-né de ces Châteaux, & Capitaine de 50 hommes-d'armes & Ordonnances du Roi, pour leur garde, &c. épousa en 1450, *Constance de Perepetuse*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Roussillon. Il mourut en 1474, & laissa : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GASTON, qui hérita des biens de la Maison *de Perepetuse*, sous la charge d'en porter le nom & les armes, & testa en 1480, en faveur d'HELIX, sa sœur ; — 3. PHILIPPE ; — 4. HELIX, femme de *Hugues de la Roque*, Seigneur de Joüares, comme on le voit par une quittance de 1477 ; — 5. & JEANNE, femme de *Pierre de Montesquieu*, Seigneur de Caladru, ainsi qu'il est prouvé par un acte de 1510.

VIII. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, III. du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. fut Chambellan du Roi CHARLES VIII. LOUIS XII. lui accorda par Lettres-Patentes de l'an 1511, nombre de privileges, & entr'autres, *l'exemption de toutes*

sortes de subsides mis & à mettre sur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. Il épousa le 8 Juillet 1489, *Cécile de Voisins*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite de Comenges-de-Bruniquel*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite du Vivier;* ce qui est prouvé par un acte de 1551; — 3. FRANÇOISE, mariée en 1520, à *Germain de Levis*, Seigneur de Léran, qui mourut à Stafort le 11 Août 1571. *Voyez* les *Grands Officiers de la Couronne*, Tome IX. p. 227, *R;* — 4 & 5. ETIENNETTE & MARGUERITE.

IX. FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. reçut en 1519, le serment de fidélité des habitans de ses Terres; & avoit épousé le 7 Novembre 1516, *Françoise de Châteauneuf*, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Requse, Tourniel, &c. & de *Gabrielle de Gravier.* Il eut de ce mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. FRANÇOISE, mariée à *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon, qui donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez* le P. *Anselme*, Tome IX. p. 227, *R;* — 3. GLORIANDE, mariée 1°. en 1547, à *Jean du Puy-de-la-Jugie*, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin-germain; & 2°. en 1566, à *Pierre de Cailus*, Seigneur de Colombieres, diocèse de Beziers, — 4 & 5. ANNE & MARGUERITE; — 6. & MADELENE, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Capitaine de cent Chevaux-Légers (en faveur duquel il fut ordonné à ses vassaux de lui passer nouvelle reconnoissance en 1542), épousa le 6 Octobre 1529, *Anne de Joyeuse*, fille de *Jean*, Vicomte *de Joyeuse*, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise de Voisins* (voyez *Moréri*, art. *Joyeuse*). FRANÇOIS DE BRUYERES, II. du nom, testa le 15 Mars 1551 & en 1555. *Jean de Joyeuse*, son beau-pere, substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne de Joyeuse*, sa fille, & aux siens à perpétuité. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-PAUL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne de Joyeuse*, son cousin, Lieutenant de Roi de Languedoc, pour le parti de l'Union, de faire démolir la maison de *la Roque-de-Linez*, préjudiciable à l'Etat & au Pays en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573, *Louise de Levis*, fille de *Philippe-Bon de Levis-de-Mirepoix*, & de *Louise de la Trémoille.* Il mourut sans postérité, & la dot de *Louise de Levis* sa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à son second mari d'*Audon de Levis*, cadet de Léran; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. JEAN-ANTOINE, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prévôt de l'Eglise de Toulouse, député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats-Généraux. Il revint chargé d'une lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la paix avec le Duc *de Joyeuse* & les Villes de la Province qui suivoient son parti. Il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc *de Joyeuse*, qui pria Sa Majesté de

conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant disposé, il en fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse *de Guise*, Tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens; — 4. GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Cucurail* en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme; — 5. CÉCILE, mariée au Seigneur *de Save;* — 6. & FRANÇOISE, mariée au Seigneur de *Languitaud;* ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, III. du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres-Patentes du Roi de 1558 Chef d'une Légion de six mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal *de Damville* en 1573, fut marié deux fois, 1°. à *Philippe de Lordat*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1570 à *Isabeau-Barthelemie de Grammont:* il mourut en 1595, laissant de ce mariage: — 1. GUILLAUME, aussi Sénéchal du Lauraguais après son pere, & mort sans postérité; — 2. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 3. ANTOINETTE, mariée au Seigneur *de Benque;* — 4. ANNE, mariée au Seigneur *de Bonrepaux*, appellé *Guyot*, Seigneur de Perignan; — 5. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Belicens*, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. JEAN-ANTOINE DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes & Ordonnances du Roi, par Commission du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par Brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre; testa le 4 Mai 1632, & fut marié deux fois, 1°. avec *Paule d'Orbessan*, fille de *Jean*, Seigneur de la Bastide, &c. de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1606 avec *Béatrix de Poitiers-la-Thérasse*, dont il eut: — 1. JEAN-PIERRE, qui suit; — 2. AYMERIC, qui passa en Lorraine sous le nom DE BRUYERES-LE-CHATEL, dit *de Sonac:* il y fut Colonel de Cavalerie & Chambellan du Duc, dont il épousa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts sans postérité; — 3. CÉCILE, mariée au Seigneur *de Montlezun-de-Busca*, Colonel d'Infanterie; — 4. & MARTHE, Abbesse de Rieunette.

XIII. JEAN-PIERRE DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine-né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, ensuite d'un Régiment de son nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainsi que son pere. Il avoit épousé le 11 Avril 1631 *Gabrielle de Lévis-Léran*, dont: — 1. JEAN-AYMERIC, qui suit; — 2. FRANÇOIS; — 3. un autre FRANÇOIS; — 4. GUY, nommé l'*Abbé de Bruyeres;* — 5. ISABEAU, mariée le 15 Juin avec *Jean d'Acqs*, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchaussée de Limoux, fils de *Raymond d'Acqs* & de *Delphine de Sauton-de-Monstron;* — 6. & LOUISE,

mariée à *N.....* *de Sauton-de-Monstron*, Seigneur d'Escouloubres, dont une fille mariée à son neveu.

XIV. JEAN-AYMERIC DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur-né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Léran*, dont il fut Lieutenant-Colonel, passa une transaction avec MONSIEUR, frere unique du Roi LOUIS XIV. devant *Bellanger le jeune* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, *comme héritier en partie de Mademoiselle de* MONTPENSIER, *sa cousine-germaine, possédant les biens de la Maison de* Joyeuse *& de* Guise, *auxquels celle de* BRUYERES-CHALABRE *étoit substituée*, ce Prince assigne audit JEAN-AYMERIC, Baron de Chalabre, la somme annuelle de quinze cens livres de rente à prendre & recevoir sur ses recettes de Rouen & de Caen en Normandie; S. A. R. promettant de plus par ladite transaction, de fournir audit JEAN-AYMERIC DE BRUYERES & aux siens tous les actes nécessaires pour poursuivre la substitution du Duché de Joyeuse, &c. Ce JEAN-AYMERIC épousa en 1661 *Anne de Raymond-Lasbordes*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. un autre FRANÇOIS, dit *le jeune*, qui épousa en 1722 *N..... de Sauton-de-Monstron*, fille du Seigneur d'Escouloubres & de LOUISE DE BRUYERES, sa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux, près de Castelnaudary, encore garçon, sous le nom de *Bruyeres-le-Châtel* en 1764; & deux filles, dont une Religieuse à Limoux; — 3. LOUIS, Abbé; — 4. GABRIELLE, mariée le premier Mai 1701 à *François d'Acqs*, Seigneur d'Axat; — 5. & CÉCILE, non mariée.

XV. FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, IV. du nom, dit *l'aîné*, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine-né, servit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie appellé du Roi, sous les ordres d'*Anne-Jules de Noailles*, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, son parent, s'étant trouvé, ainsi que son autre frere FRANÇOIS *le jeune*, à la bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. Il épousa en 1698 *Catherine de Caillau-de-la-Graulet*, Dame des Allemants & des Oamelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron desdits lieux, & de *Françoise de Villeneuve-Sainte-Camelle*, mariés le 5 Novembre 1694. Il en eut: — 1. JEAN-AYMERIC, qui suit; — 2. FRANÇOIS, appellé *le Chevalier de Beaumont*; — 3. JEAN, appellé *le Chevalier de Chalabre*; — 4. LOUIS, appellé *l'Abbé de Chalabre*; — 5 & 6. ANNE & FRANÇOISE, mortes filles.

XVI. JEAN-AYMERIC DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ses Châteaux, appellé *le Comte de Bruyeres*, épousa en 1724 *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame & Baronne de la Pomarede, dont — 1. FRANÇOIS-JEAN, appellé *le Marquis de Chalabre*, qui suit; — 2. LOUIS-HENRI, appellé *l'Abbé de Chalabre*, Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de Lapsio, au Diocèse de la Rochelle, en 1753, & à l'Evêché de Saint-Pons en Languedoc, le 12 Mars 1770; — 3. JACQUES-PAUL, appellé *le Comte de Bruyeres*, ci-devant Capitaine au Régiment de la Marine, aujourd'hui

Capitaine au Corps des Grenadiers de France ; — 4. ALEXANDRE-JOSEPH-ALEXIS, appellé *l'Abbé de Bruyeres*, aujourd'hui Abbé de Lapsio & Grand-Vicaire de l'Archevêché de Lyon ; — 5. LOUIS-GABRIEL, appellé *le Comte de Bruyeres-Chalabre*, Capitaine au Régiment Royal-la-Marine, Infanterie, qui a passé à une Compagnie aux Grenadiers de France ; — 6. JEAN-AYMERIC, appellé *le Baron de Bruyeres*, Capitaine au Régiment Royal-la-Marine ; — 7. JEAN-BAPTISTE, appellé *le Chevalier de Chalabre*, ci-devant Lieutenant, & aujourd'hui Capitaine au même Régiment ; — 8. ANGÉLIQUE, mariée au Seigneur *de Belveze du Puy-Vatan*, Comte de S. Pierre, &c. avec des enfans ; — 9. MARTHE, mariée au Seigneur *de Voisins*, Marquis d'Alzeau, avec trois filles ; — 10. & MARIE, alliée au Comte *de Badins*, avec un fils en 1770.

XVII. FRANÇOIS-JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Bastide de Beaumont, au Diocèse de Mirepoix, Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi, pour leur garde, appellé *le Marquis de Chalabre*, fut Page du Roi de la petite Ecurie en 1744 ; Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie ; Aide de Camp du Maréchal Duc *de Richelieu* dans les dernieres campagnes de Mahon & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont, Prince. Il a épousé le 24 Novembre 1760 *Louise-Françoise de Bon*, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Président au Conseil Souverain de Perpignan, Intendant du Roussillon & du Comté de Foix, & d'*Elisabeth-Jeanne-Thérese de Bernage.* Il a de ce mariage ; — 1. JEAN-LOUIS-FÉLICITÉ, appellé *le Comte de Chalabre*, né le 28 Octobre 1762 ; — 2. & JEANNE-ELISABETH-FORTUNÉE, appellée *Mademoiselle de Bruyeres*, née le 29 Août 1761.

Barons de SAINT-MICHEL en Dauphiné.

VII. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom de sa branche, fils cadet de JEAN, II. du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur-né de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi, pour leur garde, & de *Béatrix de Mauleon*, passa au service du Pape PIE II. fut Capitaine d'une troupe Italienne, & Commandant pour le Pape PAUL II. à Voreas au Comtat Venaissin. Il se maria par contrat du 24 Janvier 1470, avec *Honorade* ou *Honorée de Vesc-de-Comps*, fille de *Dalmas*, Seigneur desdits lieux, & d'*Alix d'Ancezune-de-Cap-de-Rousse* ; & donna quittance d'une partie de la dot de sa femme le 14 Mars 1471. La Famille de Comps a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans *Arnaud* & *Bertrand de Comps.* Voyez Moréri, *Tome II. p. 465, col. 2.* JEAN DE BRUYERES eut pour enfans : — 1. JEAUME, qui suit ; — 2. & PIERRE, qui ne fut pas marié, & traita avec son frere aîné pour raison des droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1500 ; dans lequel acte PIERRE prend la qualité de *Gouverneur de l'Isle & de Cavaillon*, Places qui lui furent données par le Pape, en récompense de ses services à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après son pere.

VIII. JEAUME DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de cent hommes; épousa par contrat du 15 Août 1500, *Louise d'Artize*, fille de *Louis d'Artize*, & *d'Isabelle de Thelmes*, & eut de son mariage : — 1. JACQUES, massacré par les Religionnaires auprès de Nions-aux-Baronnies en Dauphiné, où son pere demeuroit ; ce qui est constaté par un Arrêt du Parlement de Grenoble qui adjuge à ses héritiers les biens de ces meurtriers ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. ROBERT, auteur d'un rameau rapporté ci-après ; — 4. & autre JEAN, dit *le jeune*, mort jeune.

IX. JEAN DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, dit *l'aîné*, fut Capitaine d'Infanterie, ainsi que son frere ROBERT, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit JEAUME leur pere, à *Georges d'Urre*, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétablissement de leurs Compagnies, le 13 Janvier 1555, dont quittance du 2 Octobre 1559. JEAN céda ses droits cohéréditaires, paternels & maternels, par acte de partage du 26 Mai 1581 (passé devant *Cotharel*, Notaire,) à son frere ROBERT, Gouverneur de Nions. Ces deux freres passerent un acte de substitution réciproque le 14 Octobre 1582 devant le même *Cotharel*, Notaire, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. JEAN prêta hommage noble au Roi en sa Chambre des Comptes, & testa le 24 Mai 1573. Il prend dans cette disposition la qualité *de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de* Simiane, *Marquis de Gordes*, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné. Il avoit épousé le 23 Février 1548 *Ennemonde de Forest*, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Justine de la Tour-Gouvernet*.

La Maison de FOREST en Dauphiné, étoit d'*ancienne Noblesse*, & s'est éteinte par la mort D'ALEXANDRE DE FOREST, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laissa de *Marguerite de la Tour-Gouvernet*, sa femme, que trois filles, dont l'aînée, appellée ISABEAU DE FOREST, fut mariée à *Jean d'Armant*, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de sa Maison, que possedent aujourd'hui Messieurs de Blacons ses descendans ; la seconde, appellée LUCRECE DE FOREST, se maria à *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de la Bastide-Goudarguez ; & la troisieme, nommée JEANNE DE FOREST, eut pour mari *François de Tholon-Sainte-Jealle*, dont la fille unique, MARGUERITE DE THOLON-SAINTE-JEALLE, épousa *François de Lers-de-Jony*, Seigneur de Pennes, Barnave, Piégrot, Aubenas, Saint-Médard, la Clastre, &c. habitant de Crest en Dauphiné.

JEAN DE BRUYERES, II. du nom, eut de son mariage : — 1. PONS, qui suit, qu'il institua son héritier ; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Aigues-mortes, qui eut de *Claudine de Laudun*, un fils nommé JEAN DE BRUYERES, mort jeune ; — 3. JEAN, tué au siége de Lille en Flandres, où il servoit dans les Mousquetaires ; — 4. ROBERT, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux, l'un sous le nom de *Bruyeres-d'Araucourt*, & l'autre sous celui de *Bruyeres-Caumont*, tout deux tombés en quenouille chez Messieurs *de Gautier-Gouveron* ; — 5. IMBERTE, mariée à *Roman Monier*, Seigneur de Rochechinard,

chinard, Reculez, &c. — 6. JEANNE, mariée à *Charles de Vellieu*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné ; — 7. & ANNE, mariée à *Jean Flotte-de-Molieres*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont paſſé dans la branche de Caſtellanne-Noueyſan.

X. PONS DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, Seigneur de la Maiſon-Forte, de la Bruyeres-en-Maron, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur, Comte *de Tournon*, enſuite Capitaine de cent hommes des ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua aux ſiéges & priſes de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte-Greve, &c. ſous les ordres de Meſſieurs de *Glandage* & *Maugiron*, Lieutenans-Généraux en Dauphiné, & des Ducs *de Mayenne* & *de la Valette*, du Comte *de Tournon* & du Baron *de Saint-Vidal:* il fut l'un des plus zélés défenſeurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Creſt ; il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Dauphiné par* Chaurier, *Tome II.* Il épouſa par contrat du 10 Octobre 1584, paſſé devant *Villeneuve*, Notaire à Rochecolombe, *Françoiſe de Vogué*, fille de *Guillaume*, Marquis de Rochecolombe, &c. & d'*Antoinette de Vedene-Gadagne.*

La Maiſon de *Vogué* en Vivarais, a donné nombre de Barons aux Etats de Languedoc, & des Militaires diſtingués à l'Etat, entr'autres pluſieurs Officiers-Généraux de nos jours, pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, un Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, & deux de Viviers. *Voyez* VOGUÉ.

PONS DE BRUYERES-LE-CHATEL, II. du nom, eut de ſon mariage : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Capitaine au Régiment de *Montoiſon*, mort Commandant à Bagnols ; — 3. & SUSANNE, mariée à *François de Corbeau*, Seigneur de la Combe en Savoye (auteur de Meſſieurs *de Corbeau-Saint-Albin*), auquel ledit PONS DE BRUYERES a fourni les titres de ſa Maiſon pour faire recevoir ſes petits-fils (*François & François-Aimé de Corbeau*) Chanoines au noble Chapitre de S. Pierre de Vienne en 1668 & 1672 ; ainſi que ſes arrieres petits-fils *Pierre*, *Joſeph* & *Antoine de Corbeau* en 1704 & 1708. Ledit PONS DE BRUYERES II. teſta le 9 Avril 1617, par acte paſſé devant *Recoin*, Notaire.

XI. ANTOINE DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Seigneur de *Saint-Michel*, vendit la Seigneurie de la Maiſon-Forte, de la Bruyeres-en-Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à *Gaſparde de la Beaume-d'Hoſtun*, Baronne de Montoiſon, le 31 Décembre 1629, quoiqu'elle fut ſubſtituée à ſes deſcendans, qui ont un procès à raiſon de ce avec M. le Comte de *Clermont-Montoiſon*, Capitaine de Gendarmerie. ANTOINE épouſa 1°. par contrat paſſé devant Notaires à Grenoble le 29 Avril 1617, *Florence de Pouroy*, fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & *d'Eliſabeth de Faure.* Elle étoit ſœur de *Sébaſtien de Pouroy*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maiſon que le Préſident de l'*Auberiviere*, dont le fils aîné, Préſident au même Parlement, eſt mort Premier Préſident au Parlement de Beſançon en 1750. (Un Commandeur de Malte, un Chevalier du même

Ordre, le quatrieme Evêque de Quebec, & une fille, femme du Marquis *de Bailly-Bourchenu*, Premier Président en la Chambre des Comptes du Dauphiné, sont encore de cette Maison). ANTOINE épousa 2°. *Catherine du Pont*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & testa le 14 Mars 1648 par acte reçu par *Gilbert*, Notaire. Il laissa du premier lit: — 1. PONS, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné; — 3. CATHERINE, mariée à *Catherin d'Aillan*, dont la fille unique, nommée CATHERINE D'AILLAN, épousa le Seigneur Comte *du Mesnil*, Gouverneur de Crest & de Nions. Elle a laissé héritier de tous ses biens, JEAN-FRANÇOIS DE BRUYERES-SAINT-MICHEL, son cousin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur *du Mesnil*, dont elle fut héritiere aux fruits. Ce Seigneur *du Mesnil* étoit grand-oncle du feu Marquis *du Mesnil*, Lieutenant-Général du Dauphiné, à qui sont échus tous ses biens; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Ripert*, Capitaine au Régiment *de la Batie-du-Vere*, dont la fille unique fut mariée au Président *Duclaux*.

XII. PONS DE BRUYERES-LE-CHATEL, III. du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut émancipé le premier Avril 1649. Il signa, ainsi que son pere ANTOINE, à un concordat de la Noblesse de France, du mois d'Octobre 1649, avec un grand nombre de Gentilshommes des plus distingués du Bas-Dauphiné, comme il appert dudit concordat enregistré aux Notes de *Bernard*, Notaire de Crest, le 25 Août 1762. Il mourut *ab intestat*, après avoir épousé, par contrat passé devant *Farsac*, Notaire à Crest, le 3 Juin 1648, *Florence de Vincens*, fille de *Jean de Vincens*, & de *Catherine du Pont*, dont il eut: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PAUL, mort en bas âge; — 3. PONS, Chanoine Régulier, Pitancier de l'Abbaye de S. Tiers à Saou; — 4. MARIE-ANNE, morte à douze ans; — 5. SÉBASTIENNE, morte à quatorze ans; — 6. FLORENCE, morte à vingt ans, — 7. & GABRIELLE, morte fort âgée, en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de LOUIS XIV. & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé, par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le 31 Mai 1703, *Marie-Anne de Lers-de-Jony*, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, la Clastre, Piegros, Saint-Médard & autres lieux (les biens de la Maison *de Lers*, des plus anciennes du Dauphiné, sont tombés dans une branche de *la Tour-du-Pin*, à la charge de porter le nom & armes, ainsi que celui *de Jony*), & de *Marguerite de Tholon-Sainte-Jealle* (*Didier de Tholon-Sainte-Jealle* fut le quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, & élu en 1536. *Voyez* MORÉRI. Le Pape CLÉMENT V. étoit aussi de la même Maison). JEAN-FRANÇOIS DE BRUYERES eut de son mariage: — 1. PONS-LAURENT-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARGUERITE-FLORENCE, non-mariée.

XIV. PONS-LAURENT-FRANÇOIS DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du

nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé *le Baron de Saint-Michel*, fils & donataire univerſel par ſon contrat de mariage de ſes pere & mere, fut, fort jeune, Lieutenant au Régiment de Beaujolois Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du ſervice pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi de Creſt, & prêta ſerment de fidélité entre les mains de M. *de Grancé-Médavi*, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il tranſigea avec *Etienne de Bernardi*, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Co-Seigneur-Vicomte dudit lieu, par acte paſſé devant *Chaix*, Notaire à Siſteron, le 15 Mars 1731, pour terminer les différends qu'ils avoient à raiſon de ladite Seigneurie de *Valernes* en Provence, érigée en *Vicomté* en 1350, par la Reine *Jeanne* en faveur de *Guillaume-Roger*, Comte *de Beaufort*, frere du Pape CLÉMENT VI. avec privilege qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité. *Voyez les Tab. Généal.* Il fut choiſi par le Clergé & la Nobleſſe de la Ville de Creſt, pour traiter les différends qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration ſyndicale paſſée devant *Bouvet*, Notaire à Creſt, le 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il tranſigea avec Meſſieurs les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties, le 11 Novembre 1753. Ayant été propoſé au Roi, pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François de Grace*, Gentilhomme de ce département, il remit les titres juſtifiant les preuves de ſa Nobleſſe, pour être envoyés au Miniſtre, & vérifiés par Meſſieurs les Généalogiſtes de France, auxquels titres il joignit un certificat de cent gentilshommes des plus diſtingués de la Province, de tous les Etats, viſé par MM. les Commandans & Intendans, qui certifierent l'*ancienne & noble extraction* de la Maiſon de BRUYERES-SAINT-MICHEL, au bas duquel certificat eſt l'atteſtation des Officiers de l'élection de Montélimart & du Châtelain Royal, Conſuls, Officiers, notables & principaux habitans de la Ville de Creſt, qui diſent que *Meſſieurs de BRUYERES-SAINT-MICHEL ſont une branche de la Maiſon DE BRUYERES du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux ſiecles, y ayant toujours vécu noblement, & de la maniere la plus diſtinguée ;* leſdits certificats ont été enregiſtrés au Greffe de la Sénéchauſſée de ladite Ville par Ordonnance du premier Magiſtrat, ſur les concluſions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762 : ladite Ordonnance ſignée *Pétrement*, Greffier & Secrétaire ; ſur leſquelles preuves littérales & teſtimoniales PONS-LAURENT-FRANÇOIS DE BRUYERES, I. du nom, fut nommé audit *Syndicat de la Nobleſſe de la Sénéchauſſé de Creſt*, par Lettres de cachet du Roi du 11 Novembre 1757 ; & en 1760, il a eu le département de tout le Bas-Dauphiné, & a été nommé Lieutenant des Maréchaux de France en la même Province le 6 Mars 1770. De ſon mariage contracté devant *Martinet*, Notaire à Voreas, le 12 Janvier 1722, avec *Marie-Anne de Reynier*, lors veuve ſans enfans du Seigneur des *Iſnards*, & fille unique de *Jean de Reynier*, Capitaine de Dragons, & de *Marie de Boné-d'Honieres*, ſont nés : — 1. FRANÇOIS-PONS-LAURENT, qui ſuit ; — 2. PONS-LAURENT-FRANÇOIS, II. du nom, mort au berceau ;

— 3. MARIE-ANNE, Religieuse Ursuline à Voreas en Comtat; — 4. GABRIELLE-SPERITE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Just, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; — 5. DIANE-PAULINE, morte à quinze ans; — 6. & une autre MARIE-ANNE, non-mariée.

XV. FRANÇOIS-PONS-LAURENT DE BRUYERES-LE-CHATEL, I. du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé *le Baron de Bruyeres-Saint-Michel*, a commencé à servir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Isle de France Infanterie par Lettres de 1744; a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747; a fait dans ce Régiment toutes les campagnes d'Italie, & a passé à une Compagnie des Grenadiers de France au commencement de 1758, & Chevalier de Saint-Louis en 1760. Il a fait dans ce Corps toutes les campagnes jusqu'à la paix, & y continue son service; il a eu commission de Lieutenant-Colonel depuis le camp de Compiegne en 1765, avec Brevet de Major; & de Colonel le 30 Décembre 1769, a été nommé Commandant des Ville & Château de Crest en Dauphiné le 22 Février 1770, & Lieutenant des Maréchaux de France en la même Province le 6 Mars suivant, & Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en 1771.

FRANÇOIS-PONS-LAURENT DE BRUYERES, donataire de ses pere & mere (par procuration, dont le Seigneur *de Corbeau-Vaulcere* son parent fut porteur) a épousé par contrat passé devant *Trutat* & *Mareschal*, Notaires à Paris, le 6 Mai 1755, *Anne Quatresols de la Motte*, fille de *Nicolas Quatresols*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & d'*Anne de Mirey*, morte en 1770. De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS-MARIE-ANNE, appellé *le Vicomte de Bruyeres*, né le 25 Mars 1756, & mort le 4 Septembre 1761; — 2. DENIS-FÉLIX-AUGUSTE, dit *le Vicomte de Bruyeres*, né le 12 & baptisé le 14 Janvier 1769; — 3. & MARIE-ANNE-LOUISE-AIMÉE, née & baptisée le 4 Décembre 1770.

Rameau de la branche cadette.

IX. ROBERT DE BRUYERES-LE-CHATEL, troisieme fils de JEAUME, I. du nom, & de *Louise d'Artize*, épousa 1°. par contrat passé devant *Cotharel*, Notaire à Nions, le 10 Septembre 1558, dans lequel il est qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi*, *Catherine Urgeas*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne Deymieu*, dont il n'eut point d'enfant; & 2°. le 3 Août 1563, *Victoire d'Urre*, fille d'*Esprit*, Seigneur de la Bastie-Verdun, *&c.* & de *Jeanne Silve*. Il fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné où il est dit *habitant de Nions*, dont il fut Gouverneur, ainsi que du Buis & Meouillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Mestre-de-Camp du Régiment du Prince THOMAS DE SAVOYE. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & soutint le siége des trois places, dont il avoit le gouvernement, avec vigueur. Quelque tems après, il fut tué au siége de Crémone, laissant de son second mariage: — 1. ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment *des Pilles*, Gouverneur de Berre & du Martigues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu

d'une Abbaye Royale ; — 2. CHARLES, dit *de Locasse*, Capitaine au Régiment *de Créquy*, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, ensuite des Isles d'Hieres, de Canes & de Saint-Tropez, lequel eut de *Diane de Flaxi*, sa femme, deux fils, Capitaines dans *Pery* Etranger, morts successivement sans postérité, Commandans à Antibes ; — 3. PIERRE, dit *du Castellet*, Capitaine au Régiment de *Montclar*, & Commissaire Provincial à l'armée de Piémont, lequel n'eut de *Paule de Bertrand du Percy*, que ROBERT DE BRUYERES, tué au siége de Crémone ; JOSEPH DE BRUYERES, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué ; & CÉSAR DE BRUYERES, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, MARIE-ANNE, FRANÇOISE & VICTOIRE DE BRUYERES. La premiere, veuve sans enfans de M. *Duval*, fit héritiere *Alphonsine Bellecombe*, sa niéce, femme de M. *de Valeton*, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom *du Castellet* ; — 4. JACQUES, dit *La Lauzette*, Capitaine au Régiment d'Houdancourt. Il se signala au combat du Tessin dans le Milanois, avec un détachement de trente hommes, à la tête duquel il passa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il n'eut de *Jeanne Pelissier* sa femme qu'un fils, appellé JEAN-BAPTISTE DE BRUYERES, qui n'eut de *Jeanne de Rochegude* qu'une fille nommée LOUISE DE BRUYERES, qui finit le rameau ; — 5. PHILIPPE, dit *de Châteauvieux*, Capitaine au Régiment *de Sully*, qui n'eut de *Charlotte de Bonnedone* sa femme qu'un fils, nommé HENRI DE BRUYERES, qui fut tué à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, pays de Salvato, entre Liége & Luxembourg, sans postérité ; — 6. CLAUDE-JOSEPH, I. du nom, dit *de la Bruyeres*, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il n'eut de *Catherine d'Alphan* qu'une fille, appellée MARIE DE BRUYERES, & un fils nommé CLAUDE-JOSEPH DE BRUYERES, II. du nom, Seigneur de Miscon, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge. Il épousa *Marie d'Agout*, fille de *François*, Seigneur de Chanousle, Montjeay, Vaucluze, & de *Marguerite de Virieu*.

Cette derniere branche ou rameau sorti de la seconde établie en Dauphiné, finit par la mort sans postérité dudit CLAUDE-JOSEPH DE LA BRUYERES, II. du nom, arrivée au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean Coreard-Dupuy-la-Marne*, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Bulis, fils aîné de ladite MARIE DE BRUYERES, sa sœur unique. Ainsi finirent tous les rameaux formés par ROBERT DE BRUYERES, & *Victoire d'Urre*, dont aucun n'a passé trois générations ; ensorte qu'il ne reste plus en Dauphiné que la branche de BRUYERES-LE-CHATEL, appellé *de Saint-Michel*.

Il y a eu dans la Maison DE BRUYERES, outre les Terres qui y restent,

la Baronnie de Puyvert, les Terres & Seigneuries de Bruyeres-le-Châtel, Mongaron, Rivel, Sainte-Colombe, Fons-Rouge, l'Escalle, Nebias, la Bruyeres-en-Maron, Saint-Jean de Paracol, &c.

Il y a eu aussi, dont on a preuves, deux Chevaliers Croisés, quatre Conseillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'épée, un Syndic de la Noblesse, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi; trois Gentilshommes de la Chambre, seize Gouverneurs de différentes places, outre les Gouverneurs-nés des Châteaux de Chalabre & Puyvert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le sont de droit; un Chef de Légion, des Capitaines d'hommes-d'armes, des Lieutenans de Roi, ou Commandans de places, un Brigadier des Armées du Roi, cinq Colonels, cinq Lieutenans-Colonels, deux Guidons de Compagnies d'hommes-d'armes, & nombre d'Officiers & Capitaines de Grenadiers, d'Infanterie, Cavalerie & Dragons.

Les alliances directes de la Maison DE BRUYERES par les filles qui y sont entrées, & celles qui en sont sorties, sont celles de MOULINS ou *du Moulin* en 1216; de LEVIS-*Mirepoix* en 1273, qui lui a donné celles de *la Trémoille*, *Guise*, *Lorraine*, *d'Hangest;* de MELUN en 1310, qui lui a donné celles de *Nesle* ou *Néelle*, *Soissons-Bourbon;* de BARENCE en 1346, celles de *Voisins*, *Caraman*, *Villemur*, *des Bordes;* de CAMPENDU-*Broé* en 1348, celles de *Laudoire*, *Cadras;* de GAILLAC en 1395, celles de *Perepetuse*, *Dumas*, *Levis-Mirepoix;* de MAULEON en 1434, celle de *Montagut;* de PEREPETUSE-*Rabalot* en 1450, celles de *la Roque-Joüares*, *Montesquieu*, *Caladrie;* de VESC-*de-Comps* en 1470, celles d'*Ancezune*, de *Cap-de-Rousse;* de VOISINS-*d'Ambres* en 1489, celles de *Comenges-de-Bruniquel*, du *Vivier*, *Levis-Léran;* d'ARTIZE en 1500, celles de *Thelmes*, *Urre*, *la Bastie-Verdun*, *Silve;* de CHATEAUNEUF en 1516, celles de *Gravier*, *Narbonne*, *Fimarcon*, *du Puy-Cailus;* de FOREST-*de-Blacons* en 1548, celles de *la Tour-Gouvernet*, *Laudun*, *Monier*, *Vellieu*, *Flotte-Molieres;* de JOYEUSE en 1529, celles de *Voisins*, *Levis*, *la Tremoille*, *Cucurail*, *Languitaud;* de VOGUÉ en 1584, celles de *Vedene-Gadagne*, *Corbeau-Vaulcere*, *Saint-Albin;* de GRAMONT-BARTHELEMY en 1570, celles de *Lordat*, *Benque*, *Bonrepaux*, *Belicens;* de POUROY-*l'Auberiviere* en 1617, de *Quinsonas*, *du Faure*, *du Pont*, *d'Aillan*, *Ripert;* d'ORBESSAN en 1606, celles de *Poitiers-de-la-Thérasse*, *Lorraine*, *Montlezun-de-Busca;* de VINCENS-*Causans* en 1448, celle de *du Pont;* de LEVIS-*Léran* en 1631, celles d'*Acqs-Daxat*, *Sauton-Monsteron-d'Escouloubres*, *Daxat;* de LERS-*de-Jony*, en 1699, celle de *Tholon-Sainte-Jealle;* de REYMOND-*Lasbordes* en 1661, celles de *Sauton-Monsteron-d'Escouloubres*, *d'Acqs-Daxat;* de REYNIER en 1722, celle de *Boné-d'Honieres;* de CAILAU-*la-Graulet* en 1698, celle de *Villeneuve-Sainte-Camelle;* de QUATRESOLS-DE-LA-MOTTE en 1755, celle de *Mirey;* de SAINT-ETIENNE-DE-CARAMAN en 1724, celles de *la Pomaredé*, *du Puy-Vatan*, *Voisins*, *d'Alzeau;* de BON en 1760, celle de *Bernage.* Les armes: *d'or, au lion de sable, la queue fourchue, nouée & passée en sautoir.*

Les Barons de Bruyeres-Saint-Michel, branche cadette, suivant l'usage des Cadets de la Province du Dauphiné, brisent *d'une bruyere* depuis leur

établissement en cette Province. Cette Généalogie a été dressée sur les titres originaux envoyés par la branche cadette de Saint-Michel, & pour la branche aînée de Chalabre, sur un *Mémoire* communiqué.

— BUAT (du), Seigneur de Bazoches & de Revilles en Normandie, Généralité d'Alençon: Famille maintenue *dans sa Noblesse* les 22 Avril & 5 Octobre 1667.

JACQUES DU BUAT, Seigneur de Montcollain, vivoit avec *Marie de la Tour*, sa femme, avant l'an 1542. Il fut pere de FRANÇOIS DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches en Thimerais, de Migergon, de Médavi, & de Gaillon. Il servoit au camp de la Rochelle en 1573, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de *Charles de Cossé*, Maréchal de France. Il épousa le 6 Janvier 1586 *Lucrece de Dambray*, dont il eut NICOLAS DU BUAT, Seigneur de Bazoches, qualifié de *Baron du Lac* dans son contrat de mariage, avec *Renée de Grogneaux*, du 28 Octobre 1604. Ils eurent pour enfant, NICOLAS DU BUAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, & de Gaillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié le 21 Juin 1637, avec *Genevieve le Normand*, dont il eut, NICOLAS DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, qui épousa le 7 Février 1682 *Barbe Moulin*, dont, JACQUES DU BUAT, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, marié le 5 Mai 1711, à *Gillone-Madelene Malard*, dont il eut: JACQUES DU BUAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 10 Septembre 1731. Les armes: *d'azur, à trois bâtons d'or fleurdelisés, deux en sautoir & l'autre en pal.*

— BUAT (du), Seigneur de la Subrardiere en Anjou: Famille originaire de Normandie qui possédoit la Terre avec le Château de BUAT, proche Falaise. Elle vint s'établir en Bretagne, où elle resta quelque tems, & ensuite en Anjou en 1395, sous CHARLES VI. où elle est restée. Ces deux dernieres maintenues de Noblesse sont du 29 Juin 1639, par M. *de Bragelongne*, & du 15 Juin 1668, par M. *de Voisin de la Noiraye.*

I. JEAN DU BUAT, le premier qui s'établit en Anjou, fit ses preuves de Noblesse le 15 Avril 1395. Il eut de *Colette de Saint-Aignan*, son épouse, Dame de Bracé, Terre située en la Paroisse de Beaulieu, Province du Maine.

II. JEAN DU BUAT, II. du nom, Seigneur de Bracé, marié à *Jeanne de Lamboule*, de laquelle est né,

III. JEAN DU BUAT, III. du nom, Seigneur de Bracé, marié en 1442 à *Anne* ou *Jeanne de Charnacé*, de laquelle il eut,

IV. GILLES DU BUAT, Seigneur de Bracé, qui s'allia en 1475, avec *Catherine Pinson-de-Boutigné*. De ce mariage est issu,

V. GEORGES DU BUAT, Seigneur de la Subrardiere & de Bracé, qui épousa en 1507 *Perrine de Boisjoulain*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VI. GUILLAUME DU BUAT, Seigneur de la Subrardiere & de Bracé, se maria en 1533 à *Jeanne de Mauviel*, de laquelle il eut RENÉ, qui suit, & plusieurs autres enfans, qui n'ont point laissé de postérité.

VII. René du Buat, Seigneur de la Subrardiere & de Bracé, fut marié en 1559, à *Anne de la Rouſſardiere*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. & Perrine, mariée à *Louis de Champagné*, Seigneur de la Motte-Ferchaut, dont elle eut des enfans.

VIII. Jean du Buat, IV. du nom, Seigneur de la Subrardiere & de Bracé, épouſa en 1609, *Madelene de Birague*, de laquelle il eut : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. & Marie, mariée à *Pierre d'Aubert*, Seigneur de Langron & de Launay, dont elle eut pluſieurs enfans.

IX. Charles du Buat, Seigneur de la Subrardiere & de Chanteil, épouſa en 1646, *Eliſabeth de la Corbiere*. De ce mariage ſont nés : — 1. Madelon-Hyacinthe, qui ſuit ; — 2. Jean-Baptiste, qui fut marié avec *N*......., *Domeſtiſſac*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. Jeanne, mariée à *Charles de la Chevriere*, Seigneur de Bignon, dont pluſieurs enfans vivans ; — 4. Anne-Henriette, mariée à *François Minault*, Seigneur de la Cherbonnerie ; — 5. & Charlotte-Elisabeth, mariée à *François de la Chevallerie*, Seigneur de la Daumerie.

X. Madelon-Hyacinthe du Buat, I. du nom, Seigneur de la Subrardiere & de Chanteil, épouſa en 1690, *Marie Blavul*, de laquelle il eut : — 1. Madelon-Hyacinthe, qui ſuit ; — 2. & Rose-Elisabeth, mariée en 1746, à *Jean-Charles-Céſar d'Aubert*, Seigneur de la Foreterie.

XI. Madelon-Hyacinthe du Buat, II. du nom, Seigneur de la Subrardiere & de Balots, épouſa en 1729, *Marie-Renée du Mortier*, ſeule exiſtante de ſa famille, dont,

XII. Louis-Joseph-François-Ange-Pierre-Hyacinthe du Buat, marié en l'an 1758, à Demoiſelle *Marie-Renée-Michelle Berſet*, dont,

XIII. Louis-Jean-Marie du Buat, Chevalier, né le 6 Juillet 1759.

SECONDE BRANCHE.

V. François du Buat, I. du nom, Seigneur de Cramaillé, ſecond fils de Georges & de *Perrine de Boisjoulain*, épouſa en 1544 *Jeanne de Teſſé*, Dame du Teillay, dont,

VI. Anselme du Buat, I. du nom, Seigneur du Teillay & de Saint-Gaud, marié en 15 [illegible], à *Marie de Chauvigné*, Dame de Terretiens. De cette alliance vint

VII. François du Buat, II. du nom, Seigneur du Teillay & de Saint-Gaud, marié en 1610, à *Peronelle du Châtelu*, qui le rendit pere de

VIII. Anselme du Buat, II. du nom, Seigneur du Teillay & de Saint-Gaud, marié en 1647, à *Anne Eveillard*, dont il eut,

IX. François du Buat, III. du nom, Seigneur du Teillay & de Saint-Gaud, marié en 1682, à *Anne d'Ade*, de laquelle il eut,

X. Bernard du Buat, I. du nom, Seigneur de Teillay & de Saint-Gaud, marié en 1716, à *Anne-Marie Preſſeau*, mere de,

XI. Bernard du Buat, II. du nom, Prêtre, Curé de Quelaines, après le décès duquel cette branche eſt éteinte. Les armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

Il y a une autre branche de cette Famille qui subsiste en basse Normandie, Election de Mortain, & dont ceux de cette branche sont Seigneurs de la paroisse du Buat. Il y a une autre Terre & Seigneurie de ce nom, située en basse Normandie, dont le Château n'est qu'à une petite distance de Falaise, qui appartenoit aux Seigneurs DU BUAT, & qui sortit de cette Famille, lorsqu'elle alla s'établir en Bretagne, d'où elle passa en Anjou.

—BUATS (des), Seigneur des Fontaines, du Moncel, de la Couture, de Sarassinieres en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 5 Avril 1667.

ROBERT DES BUATS, avoit épousé vers l'an 1500, *Guillelmine du Fresne*, dont il eut CATHERINE DES BUATS, mariée le 11 Octobre 1535, à *Geoffroy-Marie*, Seigneur de *Noireville*.

ADRIEN DES BUATS, Ecuyer, Seigneur des Noyers, de Bisy, & du Mesnil-Gondoin, avoit épousé *Barbe de Rosnivinen*. Ils nommerent tous les deux à la Cure du Mesnil-Gondoin en 1572.

Le P. *Anselme* parle de NICOLAS DES BUATS, Seigneur du Noyer, Chevalier de l'Ordre du Roi (S. Michel), Capitaine de Touques, mort en 1582, lequel avoit épousé MARGUERITE DE DREUX, de la branche de DREUX, Seigneur de Morainville, descendant de LOUIS-*le-Gros*, Roi de France. De cette Famille est LOUIS-GABRIEL, Comte DU BUAT, & Seigneur des Fontaines, Ministre de la Cour de France auprès de la Diete générale de l'Empire, & ci-devant Chevalier de Malte, marié le premier Septembre 1765, avec *Thérese*, née Baronne *de Crasse*, Baronne Douairiere de Fulckemberg, Dame de Wisant, près Ratisbonne. Les armes : *de sable, au croissant d'or, soutenu d'une moucheture d'hermines de même ; au chef du second, chargé d'une quintefeuille du premier, accottée de deux mouchetures d'hermines, aussi de sable.*

* BUCH : La Terre & Captalat de BUCH a été vendue soixante-dix mille livres le 23 Avril 1713, par contrat devant *Renard*, Notaire à Paris rue S. Honoré, par le dernier Duc de Foix, à *N*. . . . . *Druat*, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

—BUCHER, nom d'une des premieres Maisons de la République & Canton de Berne, qu'on dit aussi *ancienne* que la Ville de ce nom. PIERRE BUCHER étoit membre de l'Etat de Berne en 1361. Ses descendans ont succédé de pere en fils dans les importans emplois de l'Etat. On en compte quinze qui ont été membres du Grand-Conseil, quatre Chanceliers qui se sont succédés l'un à l'autre de pere en fils, trois Banderets, & trois Trésoriers des Finances. Ceux qui se sont particulierement distingués sont JACQUES III. & JEAN-JACQUES, I. du nom. *Voyez* Moréri.

—BUCKERIDGE, nom d'une ancienne Famille d'Angleterre dans le Comté de Berk, qui avoit sa résidence à Basserdon, depuis le tems de GUILLAUME-*le-Conquérant*. C'est de cette Famille que descendent tous les BUCKERIDGES d'Angleterre. THOMAS BUCKERIDGE en possédoit les biens au commencement de ce siecle. De cette Famille descendoit JEAN BUCKERIDGE, Evêque de Rochester en 1611, qui fut transféré à l'Evêché d'Eli en 1627.

—BUCUCI : On trouve de ce nom un Pannetier du Roi nommé *le Chevalier* GUILLAUME BUCUCI, Châtelain de Nismes. Il acheta en 1277, de *Marie*, veuve de *Guiraud d'Ernouville* à Aubais, un Château considérable dans le Diocèse de Nismes, connu dès l'an 1099, avec les lieux de Nages & Solorgues. Ce BUCUCI les vendit à *Guiraud Langussel*, pere de *Bernard Langussel*, II. du nom, Seigneur d'Aubais, ce dernier tué à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1336. Il eut pour héritiere sa sœur *Marie Langussel*, mariée en 1359 avec *Raimond Pelet*, dont la fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, épousa *Antoine de Bermont*. Voyez AUBAIS & BERMONT.

— BUCY, Seigneur d'Hénonville & de Fréville, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans *sa Noblesse* le 20 Mars 1666, de laquelle étoit MARC DE BUCY, Chevalier, Seigneur d'Hénonville & de Seloine, marié vers l'an 1580, avec *Marie de Saint-Simon de Rouvroy*.

— BUDÉ, à Paris. JEAN BUDÉ, I. du nom, vivant sous le Roi CHARLES V. en 1350, fut pere de DREUX BUDÉ, I. du nom, Seigneur de Villiers-sur-Marne & d'Yerre, qui fut pere de DREUX BUDÉ, II. du nom, Seigneur de Villiers-sur-Marne & d'Yerre. Il eut pour fils JEAN BUDÉ, II. du nom, Seigneur de Villiers-sur-Marne & d'Yerre, Secrétaire du Roi & Audiancier en la Chancellerie de France, qui épousa *Catherine le Picart*, fille de *Jean le Picart*, Seigneur de Platenille, & de *Catherine Poncher*, son épouse. Il en eut : — 1. N. . . . . . qui a continué la branche aînée, dont nous ne pouvons donner la suite, faute de *Mémoire* ; — 2. & GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit.

GUILLAUME-FRANÇOIS BUDÉ, Seigneur de Marly-la-Ville & de Villeneuve, né à Paris en 1467, & mort le 24 Août 1540, a été un de ces grands hommes qui a le plus fait honneur à son pays, par son érudition & par son mérite. Il étoit Conseiller & Maître des Requêtes du Roi FRANÇOIS I. qui l'envoya Ambassadeur à Rome auprès du Pape LÉON X. Il fut élu Prévôt des Marchands de Paris le 16 Août 1522, & laissa de sa femme *Roberte le Lyeur*, fille de *Roger le Lyeur*, Seigneur de Boisbenard, & d'*Isabeau de Lailly*, quatre fils & deux filles. JEAN BUDÉ, III. du nom, l'un de ses fils, Seigneur de Verace, épousa *Marie de Jouan*, fille de *Rogerin de Jouan*, Seigneur de Jonviliers en Beauce, dont il eut, JEAN BUDÉ, IV. du nom, Seigneur de Verace, vivant en 1591. Il prit pour femme *Esther d'Alinges*, fille de *Bernard d'Alinges*, Baron de Condrée, & de *Françoise de Myonax*, dont sortit BERNARD BUDÉ, Seigneur de Verace, lequel s'allia avec *Marie Turnipini*, Damoiselle Lucquoise, & en eut : — 1. ISAAC, Seigneur de Verace ; — 2. GUILLAUME, Chevalier ; — 3. BERNARD, Chevalier ; — 4. & ÉLISABETH, femme de *Jean de Sansure*, Seigneur de Dommartin. Cette famille éteinte portoit pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin d'azur 2 & 1*. Voyez *l'Histoire des Maîtres des Requêtes* par *Blanchard*.

— BUDES : Famille éteinte, originaire de la Province de Bretagne, dont l'héritiere fut mariée dans celle de *Rosmadec*.

I. GUILLAUME BUDES, Chevalier, Seigneur d'Uzel & du Plessis-

Budes, vivoit en 1300, il prit pour femme *Jeanne du Guesclin*, fille de *Robert*, Seigneur *du Guesclin*, & de l'héritiere *du Broon*, dont il eut: — 1. SILVESTRE, qui suit; — 2. GEOFFROY, Seigneur du Plessis-Budes, rapporté ci-après; — 3. BERTRAND, Chevalier, mort sans hoirs; — 4. JEAN, Seigneur du Hirel, rapporté après ses deux freres; — 5. HECTOR, mort sans hoirs; — 6. CATHERINE, femme de *Henri Cadoret*, Seigneur de Lespougnen; — 7. & UNODE, femme de *Roland de Goudelin*, fils de *Guillaume*, Seigneur *de Goudelin*, & de *Jeanne de Trongoff*.

II. SILVESTRE BUDES, Chevalier, Seigneur d'Uzel, Lieutenant-Général des Armées, & Gonfalonnier de l'Eglise Romaine, accompagna le Connétable *du Guesclin* en Espagne en 1366, & portoit sa banniere à la bataille de Navarret. Il mourut à Mâcon l'an 1379, & avoit épousé *Renée Goyon*, fille d'*Etienne Goyon*, Seigneur de Matignon, & de *Jeanne Paynel*. Il en eut pour fille unique, MARGILIE BUDES, Dame d'Uzel, qui contracta deux alliances: la premiere avec *Bertrand*, Seigneur *de Marcheix* & de Saint-Denoval; la seconde avec *Raoul*, Seigneur *de la Châtaigneraye*.

II. GEOFFROY BUDES, I. du nom, Seigneur du Plessis-Budes en 1366, second fils de GUILLAUME, Seigneur d'Uzel, & de *Jeanne du Guesclin*, eut pour femme, *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Thibaut*, Seigneur *de la Feuillée*, dont: — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. ROBIN, Chevalier, mort sans hoirs; — 3. & LOUISE, Dame du Plessis-Budes après son neveu, femme de *Jean*, Seigneur *de Couvran*.

III. GEOFFROY BUDES, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis-Budes en 1373, eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

IV. GEOFFROY BUDES, III. du nom, Ecuyer, mort peu de tems après 1383, sans hoirs, laissant héritiere sa tante, rapportée ci-dessus.

II. JEAN BUDES, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, quatrieme fils de GUILLAUME, Seigneur d'Uzel, & de *Jeanne du Guesclin*, son épouse, mourut à la journée de Rosebecq l'an 1382. Il avoit épousé *Françoise*, Dame *du Hirel*, dont il laissa: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. TRISTAN, Seigneur du Tertre; — 3. & JOAN, rapporté ci-après.

III. GUILLAUME BUDES, Seigneur du Hirel en 1403, épousa *Clémence Madeve*, fille de *Roland Madeve*, Seigneur de Guémadeuc, & de *Marie Goyon*, son épouse: il en eut

IV. JEAN BUDES, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, qui épousa *Margilie Brenin*, lors veuve de *Jacques de Guilté*, Seigneur de Beaumont, dont il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ALLAIN, Ecuyer en 1451; — 3. & CHARLOT, Ecuyer en 1449, qui prit pour femme *Catherine de Pardo*, dont il eut JEAN BUDES, Seigneur de Villecarrée, mort sans hoirs.

V. HENRI BUDES, Seigneur du Hirel, succéda à son pere l'an 1449, & épousa *Jeanne Bara*, Dame du Gareth, & mourut l'an 1471, ayant eu: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINE, mort sans hoirs; — 3. & SILVESTRE, Ecuyer, mort sans alliance.

VI. JEAN BUDES, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel & du Gareth en 1491, épousa *Catherine le Pennée*, fille de *Michel le Pennée*, Seigneur de Querdourc, & Maître-d'hôtel de la Duchesse de Bretagne. De

ce mariage sortirent : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, Seigneur de Validays, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XII.

VII. BERTRAND BUDES, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, succéda à son pere, mort l'an 1500, & eut pour épouse, *Françoise le Voyer*, Dame du Coédic, fille de *Jean le Voyer*, Seigneur de la Cornilliere, & de *Marguerite Madeve.* Il en eut : — 1. CHRISTOPHE, Seigneur du Hirel, mort sans alliance l'an 1552 ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. JEAN, Abbé de Blanchecouronne ; — 4. MARGUERITE, femme 1°. de *Jean*, Seigneur *du Bouzegu ;* & 2°. de *Jean Troussure*, Seigneur de *Pontmenar ;* — 5. CATHERINE, décédée fille ; — 6. & ANNE, morte aussi sans alliance.

VIII. JACQUES BUDES, Chevalier, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, ayant succédé à son frere aîné l'an 1553, épousa par contrat du 29 Décembre 1561, *Béatrix de Romillé*, Baronne de Sacé, fille de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Chesnelaye, & de *Françoise de Couvran.* De ce mariage sortirent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur du Hirel, mort sans avoir été marié, à la prise de Quilhec ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. RENÉ, Seigneur de Boussé, mort sans enfans de *Marguerite*, Dame *du Pont-Avice ;* — 4. CHRISTOPHE, Seigneur du Plessis-au-noir, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. JEAN, Seigneur de la Courbe, mort sans hoirs de *Renée Arel*, sa femme, fille de *François Arel*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande ;* — 6. JULIEN, Seigneur de Blanche-Lande, auteur aussi d'une branche rapportée ci-après ; — 7. FRANÇOISE, morte jeune l'an 1605 ; — 8. ANNE, femme de *Thomas Franchet*, Seigneur de Leaumône ; — 9. & ESTHER, morte jeune.

IX. CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, du-Plessis-Budes, de Goëbriant, Baron de Sacé, &c. fut élu par les Etats de Bretagne, à la naissance du Dauphin, pour en aller témoigner leur joie au Roi HENRI IV. La Province eut toujours tant d'estime pour lui, qu'il fut choisi plusieurs fois pour venir en Cour faire ses remontrances. Il obtint en Justice la Terre de Goëbriant, pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Il mourut le 26 Janvier 1619 & avoit épousé en 1609, ANNE DE BUDES, sa parente, fille unique de JEAN, Seigneur de Quatrevaux, & de *Marie du Houlle.* De ce mariage sortirent : — 1. JACQUES, Baron de Sacé, mort jeune ; — 2. YVES, qui suit ; — 3. JEAN-BAPTISTE, Comte de Goëbriant, dont nous parlerons après son frere ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune en 1615 ; — 5. RENÉE, femme de *Guy du Gourray*, Seigneur de la Coste, fils de *Jean du Gourray*, Seigneur de la Coste, & de *Jeanne du Plessis*, son épouse ; — 6. ANNE, morte en 1617 ; — 7. & MARGUERITE, morte en 1623.

X. YVES BUDES, Chevalier, Baron de Sacé, Seigneur du Hirel, du Plessis-Budes & du Gareth, mort âgé de 29 ans, l'an 1631, avoit épousé *Françoise Boutrier* ou *Boüillé*, fille de *Robert Boutrier* ou *Boüillé*, Seigneur de Beauregard, & de *Marie le Mignot.* Sa veuve se remaria à *Jacques*, Baron *de Saint-Gilles*, Gouverneur de Bayeux, dont elle eut aussi des enfans. Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, Comte de Goëbriant, Marquis

de Sacé, mort ſans alliance à Rouen en Février 1655; — 2. CHARLES, II. du nom, Seigneur du Hirel, tombé en démence; — 3. ANNE, fille d'honneur de la Reine, morte ſans alliance en 1647; — 4. & RENÉE, Comteſſe de Goëbriant, Marquiſe de Sacé, &c. mariée à Paris le 11 Septembre 1655, à *Sébaſtien de Roſmadec*, Marquis de Molac. Par le contrat, il fut ſtipulé que le ſecond fils qui naîtroit de ce mariage, prendroit le nom & les armes de BUDES, & la qualité de *Comte de Goëbriant*.

X. JEAN-BAPTISTE BUDES, Comte de Goëbriant, né au Château du Pleſſis-Budes en Bretagne le 2 Février 1602, troiſieme fils de CHARLES, Seigneur du Hirel, & d'*Anne Budes*, Dame de Quatrevaux, alla faire ſes premieres campagnes en Hollande, revint en France & ſervit aux ſiéges d'Aleſt & de Wignon où il fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la joue; Capitaine dans Piémont en 1630, enſuite dans le Régiment des Gardes; ſervit dans l'armée du Roi en Allemagne en 1635, fut créé Maréchal-de-camp, contribua beaucoup à la victoire gagnée à Rhinaut près Wittemweyer, le 9 Août 1638, à la priſe de Briſſac le 9 Décembre ſuivant, &c. étant Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il gagna la bataille de Kempen, près Cologne, le 17 Janvier 1642; fit priſonniers les Généraux *Lambery* & *de Mercy;* eut pour ſes belles actions le Bâton de Maréchal de France, à Narbonne le 22 Mars 1642, prit les villes de Nuits, de Kempen, de Duren & de Lin; fut bleſſé au bras au ſiége de Roſweil, d'un coup de Fauconeau, dont il mourut le 24 Novembre 1643, après avoir pris cette place. Il n'eut point d'enfans de ſon épouſe *Renée du Bec*, déſignée premiere Dame d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, & fille de *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle, & d'*Hélene d'O*.

IX. CHRISTOPHE BUDES, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-noir, quatrieme fils de JACQUES, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, s'allia avec *Anne*, Dame *du Rufflay*. Il en eut: — 1. CHARLES, Seigneur du Rufflay, Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort ſans hoirs en 1643; — 2. CLAUDE, Seigneur du Pleſſis-au-noir & du Rufflay, Prêtre & Prieur de Saint-James de Beuvron; — 3. BÉATRIX, femme d'*Olivier de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, fils d'*Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, & de *Jeanne du Châtelier;* — 4. & LOUISE, Religieuſe.

IX. JULIEN BUDES, Seigneur de Blanche-Lande, ſixieme fils de JACQUES, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, ſon épouſe, eut deux femmes: la premiere fut *Anne Arel*, Dame de Kermarker, fille de *François Arel*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. PIERRE, Seigneur de la Courbe, tué au ſiége de Saint-Omer l'an 1638; — 2. SAINTE, Dame de Kermarker, qui épouſa en 1639, *Claude*, Marquis *du Châtel;* mais ce mariage ayant été diſſous, elle ſe remaria avec *Jacques Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont elle n'eut point d'enfans. La ſeconde femme de JULIEN BUDES fut *Françoiſe de Roſmar*, fille de *Pierre de Roſmar*, Seigneur de Kerdaneel, & de *Françoiſe du Poulpry*. De ce dernier mariage eſt ſorti FRANÇOIS BUDES.

III. TRISTAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, second fils de JEAN, I. du nom, Seigneur du Hirel, & de *Françoise*, Dame *du Hirel*, son épouse, vivoit en l'an 1380. On ne sçait point le nom de sa femme, mais il en eut trois fils : — 1. YVES, qui suit ; — 2. OLIVIER, Chevalier, mort à la guerre sans hoirs en 1415 ; — 3. & ROLAND, Chevalier.

IV. YVES BUDES, I. du nom, Seigneur du Tertre-Jouan en 1420, prit pour femme *Anne du Rufflay*, fille d'*Eon*, Seigneur *du Rufflay*, dont il eut : — 1. NORMAND, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier, Ecuyer du Duc de Bretagne en 1450 ; — 3 & 4. FRANÇOIS & HENRI, morts sans alliance.

V. NORMAND BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, épousa en 1442 *Olive Dolo*, de la Maison de *Robion*, de laquelle il eut entr'autres enfans,

VI. YVES BUDES, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan en 1489, qui épousa *Jeanne de Poanzez*, d'une ancienne Famille dans l'Evêché de Tréguier, dont sortirent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. ALAIN, Seigneur de la Croix-Cadio, qui partagea avec son frere en 1536 ; — 3. & autre JACQUES, dit *le Jeune*, Seigneur de la Croix-Noye, qui épousa *Françoise Le Moyne*, dont il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES BUDES, dit *l'aîné*, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan, mort en 1555, avoit épousé *Anne de Callac*, fille de *Prégent de Callac*, Seigneur de Talcoëtmeur, & de *Jeanne de Château-Thro*. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Quatrevaux, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. & JACQUES, Seigneur de Saint-Guen, mort sans hoirs.

VIII. FRANÇOIS BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan & de la Noë-Seche en 1581, eut deux femmes ; la premiere fut *Barbe de Gourvinec*, fille de *Guy de Gourvinec*, Seigneur de Créahavic, & de *Jeanne de la Forest*. De ce mariage sortirent : — 1. NICOLAS, mort jeune ; — 2. RENÉE, femme de *Philippe du Halgoët*, Seigneur de Kergrec ; — 3. ISABEAU, femme de *Barthelemi Pinart*, Seigneur de Cadoëlan ; — 4. & MARGUERITE, femme 1°. de *François Le Noir*, Seigneur de Brangolo ; & 2°. de *Jean Vitdelou*, Seigneur de Kermarker. La seconde femme fut *Anne de Saint-Aubin*, fille de *René de Saint-Aubin*, Seigneur de Tromartin, & d'*Urbaine de Reil*, veuve de *Jean le Rigot*, Seigneur de la Ville-Bougaut. Ce dernier mariage lui donna aussi un fils & trois filles : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JOLAADE, femme de *Jean*, Seigneur *de Boisgelin*, morte sans hoirs ; — 3. RENÉE, femme de *Jean de la Villeon*, Seigneur des Mareins ; — 4. & MARIE, qui épousa l'an 1585 *Charles*, Seigneur *de Keraly*.

IX. JEAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Noë-Seche & de Plonfragan, eut pour femme en 1596 *Louise de Gourvinec*, fille de *Guy de Gourvinec*, Seigneur de Besit, & d'*Isabeau de Callac*. Il en eut cinq fils & trois filles : — 1. CHRISTOPHE, qui suit ; — 2. OLIVIER, Chevalier de Malte, Commandeur d'Auson ; — 3. MELCHIOR, Seigneur de Guen, qui se fit d'Eglise après la mort de *Catherine de Suasse* sa femme, dont il eut des enfans ; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Mauléon ; — 5. JACQUES, Seigneur de la Plesse, Chanoine de Cornouaille, mort l'an 1645 ; — 6. MARGUERITE, femme de *Claude le Picard*, Seigneur

de la Foſſe-David ; — 7. MARIE, femme de *Gilles Jegou*, Seigneur de Kervilion, fils d'*Olivier Jegou*, Seigneur de Kervilion, & de *Louiſe Etienne* ; — 8. & CATHERINE, femme d'*Iſaac* de *Roumelin*, Seigneur des Loges.

X. CHRISTOPHE BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan de la Touche, Carmene & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Rennes, épouſa en 1625 *Renée Bouilly*, fille de *Guillaume Bouilly*, Seigneur des Portes, de Trebrit, & de *Marguerite de Roſmadec*, ſa femme. De ce mariage ſont ſortis quatre fils & quatre filles : — 1. JEAN, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort avant ſon pere, ayant épouſé *Jeanne Braudin*, dont il n'a laiſſé qu'une fille en bas âge en 1655 ; — 2. CLAUDE, Seigneur de la Noë-Seche ; — 3. RENAUD, Chevalier de Malte ; — 4. FRANÇOIS, auſſi Chevalier de Malte ; — 5. MARGUERITE, femme de *Vincent le Borgne*, Seigneur de Leſquifiou, fils de *Jean le Borgne*, Seigneur de Leſquifiou, & d'*Anne de Ploeuc* ; — 6. LOUISE, femme d'YVES BUDES, Comte de Goëbriant, Seigneur de Coſguerou, fils de *Criſtophe de Goëbriant*, Seigneur de Roſlan, & de *Marie de Kerſaint-Gily* ; — 7. & JEANNE.

VIII. JEAN BUDES, Seigneur de Quatrevaux, Leſpinac & Brenaſſis, Gouverneur de Domfront, ſecond fils de JACQUES, Seigneur du Tertre-Jouan, & d'*Anne de Callac*, vivoit l'an 1550. Il épouſa *Marie du Houlle*, fille de *Claude*, Seigneur *du Houlle*, & de *Louiſe du Pé* : il ſortit de ce mariage,

IX. ANNE BUDES, Dame de Quatrevaux, dont nous avons parlé, femme de CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, ſon couſin.

L'Abbé *le Laboureur* a donné la Généalogie de cette Maiſon, à la fin de ſon *Hiſtoire* du Maréchal *de Goëbriant*. Les armes : *d'argent, au pin de ſinople*, que depuis, par conceſſion du Roi, ceux de cette Maiſon ont augmentées *de deux fleurs de lis de gueules, poſées une à chaque flanc.*

— BUDOS (de) : cette Maiſon éteinte étoit originaire de la Province de Guyenne. I. PIERRE DE BUDOS, Chevalier, eſt le premier de cette Maiſon, dont on ait connoiſſance ; il vivoit du tems du Roi SAINT-LOUIS, & eut pour fils :

II. RAYMOND DE BUDOS, Chevalier ſous le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, qui épouſa *Jeanne de Gouth*, ſœur du Pape CLÉMENT II. dont ſortit :

III. RAYMOND-GUILLAUME, Baron DE BUDOS, Seigneur de Caron & de l'Aunol, Gouverneur d'Avignon. Il acquit de *Guillaume de Raudon*, Seigneur de Saint-Luc, le 13 Février 1321, la Baronnie des Portes-Bertrand, conſidérable en Vivarais ; & eut deux femmes. La premiere fut *Eſclairmonde de la Motte*, qui lui donna trois fils : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME-RAYMOND, Chevalier ; — 3. & BERTRAND, auſſi Chevalier. La ſeconde femme fut *Cecile de Baux*, dite *Raſcaſſe*, fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avellin, dont il eut trois fils & deux filles, ſçavoir : — 4. RAYMOND-GUILLAUME ; — 5. autre BERTRAND, Chevalier, mort ſans lignée ; — 6. AYMIEU, mort de même ; — 7 & 8. REGINE & ASSENDE.

IV. ANDRÉ, I. du nom, Baron DE BUDOS & des Portes, eut vingt-deux enfans mâles ; mais on ne connoît que THIBAUT, qui ſuit.

V. THIBAUT, I. du nom, Baron DE BUDOS & de Portes en 1377, laiſſa pour fils :

VI. ANDRÉ, II. du nom, Baron DE BUDOS & des Portes, ſurnommé *le Fléau des Anglois*, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII. & Gouverneur de Bazas en 1424, qui épouſa *Cecile de la Fare*, fille de *Guillaume*, Baron *de la Fare ;* & mourut l'an 1446, laiſſant, entr'autres enfans,

VII. THIBAUT DE BUDOS, II. du nom, Baron des Portes, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII. ſon Conſeiller & Chambellan. Il eut deux femmes ; la premiere fut *Marguerite de Leſtrange*, fille de *Mondon*, Seigneur *de Leſtrange*, dont il n'eut point d'enfans ; la ſeconde, *Anne de Joyeuſe*, dont il eut ſix fils & quatre filles : — 1, 2 & 3, CHARLES, GUILLAUME & NICOLAS, morts jeunes ; — 4. JEAN, qui ſuit ; — 5 & 6. THIBAUT & ANTOINE ; — 7, 8, 9 & 10. GABRIELLE, ANNE, MADELENE & JEANNE.

VIII. JEAN DE BUDOS, Baron des Portes, Colonel des Gens de pied au ſiége de Perpignan, épouſa *Louiſe de Porcelet*, fille de *Pierre de Porcelet*, Seigneur de Maillanes, dont il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GABRIELLE, femme du Seigneur de *Luſſan ;* — 3. & JEANNE, femme du Seigneur *de Rozilles.*

IX. JACQUES DE BUDOS, en faveur duquel la *Baronnie des Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, Gouverneur de Saint-Ambrois & de Barſac, puis Gouverneur du Pont Saint-Eſprit en 1595, fut décoré par Sa Majeſté du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit la même année ; & prit pour femme *Catherine de Clermont*, fille de *Claude de Clermont*, Baron de Montoiſon, & de *Louiſe de Rouvroy*, ſon épouſe, dont il eut trois fils & quatre filles : — 1. ANTOINE-HERCULE, qui ſuit ; — 2. HENRI, Comte de Saint-Prix ; — 3. BALTHASARD, Evêque d'Agde ; — 4. LOUISE, ſeconde femme de *Henri*, Duc de *Montmorenci*, Connétable de France en 1593 ; — 5. MARIE, femme du Baron *de Tournel ;* — 6. MARGUERITE, femme de *Charles*, Comte de *Diſiniceux ;* — 7. & LAURENCE, Abbeſſe de la Trinité de Caen.

X. ANTOINE-HERCULE DE BUDOS, Marquis des Portes, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Vice-Amiral de France & Lieutenant de Roi en Languedoc, Gévaudan & Cevennes, obtint au mois de Décembre 1613 des Lettres-Patentes portant érection de la *Vicomté des Portes* en *Marquiſat.* Il fut marié : le nom de ſa femme eſt ignoré. Les armes : *bandé d'or & de ſinople, de ſix pieces.*

BUEIL (de) : Ancienne Maiſon de Touraine, dont on fait monter l'origine à BARTHELEMI DE BUEIL, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui vivoit en 1251. Elle a donné un Amiral de France dans JEAN, V. du nom, Sire DE BUEIL, qui ſuccéda au Seigneur *de Coëtivy* en 1451 ; il vivoit encore

encore en 1464. Son pere, JEAN, IV. du nom, Sire DE BUEIL, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France. La branche aînée de cette Maison a fini à FRANÇOIS DE BUEIL, Seigneur de Courcillon, mort sans alliance vers le milieu du dernier siecle.

PIERRE DE BUEIL, fils puîné du Maître des Arbalêtriers, & frere cadet de l'Amiral de France, a donné origine aux Seigneurs de *Bueil-des-Fontaines.*

HONORAT DE BUEIL, dit le *Marquis de Buëil,* descendu de lui au dixieme degré, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Inspecteur-Général de l'Infanterie, fut tué, sans avoir été marié, à la bataille de Malplaquet, après avoir donné, dans cette occasion & dans plusieurs autres, des preuves d'une grande valeur.

PIERRE DE BUEIL, alors Colonel du Régiment *de Bueil,* a été seul héritier de son frere.

Il y a eu une branche du nom & des armes DE BUEIL dont on n'a point trouvé la jonction, qui a pour auteur JEAN DE BUEIL, Seigneur de Portaut, qui vivoit en 1535. Cette branche a fini à JEAN DE BUEIL, Ecuyer, Seigneur de Betton, qui fit preuve de Noblesse le 3 Septembre 1667, & qui s'étoit marié en 1638 à *Susanne de Vieux.*

Les grands hommes sortis de cette Maison sont: JEAN DE BUEIL II. qui se rendit illustre sous le regne de PHILIPPE *de Valois*, & fit lever le siége de Rennes en 1345.

JEAN DE BUEIL III, qui se signala sous CHARLES VI. contre les Anglois, & fut Capitaine de la Garde de son Corps en 1358: il mourut en 1490.

JEAN DE BUEIL IV. Maître des Arbalêtriers de France, qui fut tué à la journée d'Azincourt en 1415.

JEAN DE BUEIL V. Amiral de France, Comte de Sancerre, appellé *le Fléau des Anglois*, lequel vivoit dans le quinzieme siecle, & rendit toute sa vie des services considérables à la Couronne.

FRANÇOIS DE BUEIL, qui fut Archevêque de Bourges en 1520, & mourut à Paris le 25 Mars 1525, fort regretté de ses Diocésains & des pauvres.

LOUIS DE BUEIL, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Echanson de France, vivant dans le seizieme siecle: il se signala dans les occasions les plus périlleuses, sous les Rois HENRI II. FRANÇOIS II. HENRI III. & HENRI IV. & sauva la vie au Prince de Condé.

Enfin JEAN DE BUEIL VII. fils du précédent, Chevalier de l'Ordre du Roi, aussi Grand Echanson de France, qui servit fidélement les Rois HENRI III. & HENRI IV. durant les troubles du Royaume. *Voyez* le P. *Anselme* & *Moréri.* Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au croissant montant d'argent, accompagné de six croix recroisetées au pied fiché d'or*, qui est DE BUEIL; *au 2 & 3 de gueules à la croix ancrée d'or*, qui est AVOIR; *& sur le tout écartelé au 1 & 4* de Dauphiné, *au 2 & 3* de Champagne.

— BUENC, en Bresse. I. MANASSÈS, Seigneur DE BUENC, vivant l'an 1143, eut deux fils: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & JEAN, Chevalier, pere de MANASSÈS DE BUENC, Abbé d'Ambronay en 1200.

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en l'an 1180, & laissa trois fils : — 1. GUILLAUME, Chevalier, qui donna à l'Abbé & Religieux de Saint Sulpice en Bugey, tout ce qu'il avoit en un lieu nommé *Eschevieu*, l'an 1225 ; — 2. HENRI, qui suit ; — 3. & AMÉ, Chevalier, vivant ès années 1226 & 1230. Il eut pour enfans : — HUGUES, Chevalier, qui donna à la Chartreuse de Seillon le droit de pâturage sur sa Terre l'an 1239, du consentement de *Bonjors*, sa femme ; — JOSSERAND, Chevalier ; — JACQUES, Religieux à Saint Claude en Comté ; — HUMBERT, Curé de Romanêche en 1241 ; — CLÉMENCE, femme de *Josserand du Saix*, Chevalier ; — & ALIX, Religieuse à S. Pierre de Vienne. Il eut d'une seconde femme nommée *Sibille*, ETIENNE DE BUENC, Damoiseau, qui vivoit en 1250.

III. HENRI, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en l'année 1230, & fut pere de deux fils : — 1. PAYEN, qui suit ; — 2. & HUMBERT, Seigneur de Lasne en 1272, qui fut pere de HUGONIN & D'ETIENNE DE BUENC, Damoiseaux, qui vivoient l'an 1300.

IV. PAYEN, Seigneur DE BUENC, Chevalier, donna vers l'an 1240 à l'Eglise de Nantua le tiers des dîmes de Regna en Bresse ; sa femme fut *Alix*, dont il eut : — 1. AMBLARD, mort sans hoirs ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. & BARTHELEMI, Damoiseau.

V. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, par titre de l'an 1249, du consentement de *Florence*, sa femme, & de ses enfans, ci-dessous mentionnés, donna au Monastere de S. Sulpice le droit de pâturage dans sa Terre. Il laissa : — 1. ARTOL, Seigneur DE BUENC, mari de *Marguerite de la Palu*, fille de *Guillaume de la Palu*, Seigneur de Varembon, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. & GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Châtillon au Val-de-Buenc en 1304 & 1318.

VI. JEAN, I. du nom, Seigneur DE BUENC, de Beaurepaire & de Châtillon, testa l'an 1319, & laissa : — 1. HUGONIN, Seigneur DE BUENC, mort sans hoirs ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. JOSSERAND, Seigneur de Beaurepaire, marié à *Guye de Verjon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Verjon* en Bresse, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. & HENRI, Damoiseau.

VII. PIERRE ou PERNET, Seigneur DE BUENC, vivoit ès années 1340 & 1350, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu : — 1. ETIENNE, Seigneur de Mirigna & de Chenavel en 1373, mort sans hoirs ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. FRANÇOIS, Chevalier, marié à *Anne de Chandier* en Dauphiné, en 1371 ; — 4. autre JEAN, dit *le Jeune*, Prieur de Comiers ; — 5. TOREL, Damoiseau ; — 6. & ANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur *d'Arlos*, vivans l'an 1390.

VIII. JEAN DE BUENC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, eut pour femme *Beatrix de Vareilles*, fille de *Guillaume de Vareilles*, Damoiseau, avec laquelle il vivoit ès années 1392 & 1394. Ils eurent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ANTOINE, Prieur de Chanam ; — 3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de l'Isle-Barbe ; — 4. & ERNESSON, femme *d'André de Bonnens*, Seigneur de Châtenay.

IX. JEAN DE BUENC, III. du nom, Seigneur de Mirigna, de Chenavel en Bugey, & de Chaste en Dauphiné, épousa le 29 Avril 1428 *Gabrielle d'Urfé*, fille d'*Arnoul d'Urfé*, Seigneur de la Bastie en Forez, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur de Mirigna & de Chaste, mort sans enfans; — 3. ANNE, femme de *Jean de Teney*, Seigneur de la Falconniere en Bresse, fils de *Jean de Teney*, Seigneur de Vers, & *d'Antoinette de Fongeres*, dont sortirent deux filles, ETIENNETTE DE TENEY, Dame de Mirigna, femme *d'Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon-de-Corneille; & PHILIBERTE DE TENEY, Dame de la Falconniere, femme de *Louis de la Baulme*, Seigneur de Montfalconnet; — 4 & 5. ISABELLE & ANTOINETTE, mortes filles; — 6. & CLAUDINE, femme *d'Aymar Laure*, Seigneur de Brotel en Dauphiné, dont vint GABRIEL LAURE, Seigneur de Brotel.

X. ANTOINE DE BUENC, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, épousa *Anne de Compeys*, dont il n'eut point d'enfans; & en lui finit la Maison DE BUENC, par sa mort arrivée l'an 1477. Il institua héritier son beau-frere *Philibert de Compeys*, Seigneur de Torenc en Savoie. Les armes: *d'azur, à trois pals d'or.*

— BUFFOT DE MILLERY: Famille du Duché de Bourgogne, au Bailliage d'Autun, laquelle remonte, suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé, à

I. SIMON BUFFOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, qui eut de son mariage avec *Lazare Berthier*, entr'autres enfans,

II. GEORGES BUFFOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Sivry, qui se maria en 1656, avec *Claudine Pillot*, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — 1. GABRIEL, I. du nom, qui suit; — 2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment Royal-Vaisseau; — 3. SIMON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, Cornette de Cavalerie au Régiment de la Reine, & reçu aux Etats de Bourgogne en 1685, lequel a laissé de son mariage avec *Marie de Ganay* deux filles mariées, l'une à *Jacques Rabyot*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & l'autre à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville; — 4. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Sivry, Lieutenant au Régiment de Provence, qui a laissé de son mariage avec *Louise de Beaumont* deux fils, l'aîné nommé GEORGES BUFFOT, II. du nom, Commissaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a été tué à la bataille de Plaisance; & l'autre, LAZARE BUFFOT, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, qui a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1754; — 5. CLAUDINE, femme de *Pierre le Besgue*, Ecuyer, Seigneur d'Ambly, Gentilhomme de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans; — 6. & LAZARE-RENÉE, mariée à *Joseph Dupré*, Chevalier, Seigneur de Guipy en Nivernois, ancien Major des Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, dont postérité. *Voyez* DUPRÉ.

III. GABRIEL BUFFOT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Chanseau, épousa en 1692 *Louise Dupuy*, fille de *Charles Dupuy*, Ecuyer, Seigneur du Chanseau, Capitaine de Cavalerie, & d'*Anne Ber-*

thelot, dont il eut entr'autres enfans : — 1. GABRIEL, II. du nom, qui suit ; — 2. HUGUES, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Autun ; — 3. & LOUISE, mariée en 1736 à *Charles-François Quarré*, Chevalier, Seigneur d'Aligny, ancien Capitaine d'Infanterie, fils de *Pierre Quarré*, Comte d'Aligny, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur d'Autun, & de *Pierrette Châtel*, sa femme. Ils ont une fille mariée à *Louis Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, Ingénieur en chef & Brigadier des Armées du Roi.

IV. GABRIEL BUFFOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, s'est marié en 1728 avec MARGUERITE BUFFOT, sa cousine, dont il a laissé

V. GEORGES BUFFOT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Beaulieu, lequel a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1763, & est marié depuis 1754 à *Marie-Françoise de Bony*, fille de *François de Bony*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu en Nivernois, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beaujolois, & Chevalier de S. Louis, & d'*Anne du Bois-d'Aisy-de-Marcilly*, sa femme. Il a de ce mariage : — 1 & 2. FRANÇOIS-CHARLES & LOUIS, Chevaliers ; — 3 & 4. ANNE-GABRIELLE & MARIE-VICTOIRE, Demoiselles. Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre hermines de sable ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé & lampassé de gueules.* Voyez sur cette Famille le *Catalogue* des Gentilshommes de Bourgogne, imprimé & gravé par *Durand*, à Dijon, par ordre des Etats.

Il y a eu aussi une branche de cette Famille établie au Comté de Bourgogne, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire.

— BUGARD, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 3 Décembre 1668. *La Roque*, dans son *Traité des Bans & Arriere-Bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté de Caudebec, furent défaillans en ladite montre JEHAN BUGARD, *Robert des Hayes*, les hoirs de *Martin* MARGUERIE, &c. par quoi tous leurs fiefs & héritages furent mis en la main du Roi, notredit Seigneur, & commandé à *Guillaume d'Esmalleville*, Vicomte de Caudebec, d'en recueillir les fruits au profit du Roi, & au regard des soussignés *contraindre les Gardiens* à faire le service de l'Arriere-Ban. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Famille noble.

* BUGNON, dans le Gâtinois : Terre achetée il y a quelques années par M. le Marquis *de Mirabeau*, de LOUISE-ANTOINETTE-THÉRESE DE MELUN, mariée le 29 Août 1734 à *François de Laurens*, Marquis de Bruë. La Terre de *Bugnon* avoit été rachetée en 1508 par ANTOINE DE MELUN, sixieme ayeul du Marquis de Bruë, le septieme du Vicomte & de l'Abbé son frere, & le cinquieme du feu Marquis. ANTOINE DE MELUN exerça ce rachat sur *Morlet du Museau*, qui avoit acheté la Seigneurie de *Bugnon* le 26 Mars 1500, de LOUIS DE MELUN, Archidiacre de Meaux, neveu & cousin-germain des deux CHARLES DE MELUN, qui eurent la tête tranchée en 1468, de la branche de la Borde, laquelle brisoit : *d'un lion naissant de gueules sur le chef d'or*, comme le pere de Madame *de Bruë*, qui est décédé le 15 Avril 1731, chef de cette branche.

— BUISADAM, en Dauphiné. PHILIBERTE DE BUISADAM, Dame de la Perouse, étoit femme en 1380 d'*Antoine*, Seigneur *de Montonnent*, fils puîné de *Henri*, Seigneur *de Montonnent*, & de *Claudine de Chevrel*, sa seconde femme. PHILIPPE DE BUISADAM épousa *Marguerite Langlois* en 1448, veuve de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & d'*Hothenin de Beyniers*. PHILIBERT DE BUISADAM, Seigneur de Lescheroux en 1480, eut pour femme *Guillemette*, Dame *de Bouvens*, fille de *Humbert*, Seigneur *de Bouvens*, & de *Marguerite de Châteauvillain*, son épouse, dont sortit PHILIBERTE, Dame DE BUISADAM & *de Bouvens*, femme en premieres noces de *Pierre de Non*; puis de *N*.... Seigneur *de la Charme*; & JEANNE DE BUISADAM qui fut femme, l'an 1493, de *Jean de Tarlet*, Seigneur d'Egnerande, fils de *Jean de Tarlet*, Seigneur du même lieu, & de *Huguette de Bertonde*, sa premiere femme. C'est ce que nous sçavons de cette Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'hermines*.

* BUISSERET. C'est en faveur de JEAN-FRANÇOIS BUISSERET que *Thienne-Steenbecque*, Terre & Seigneurie considérable dans la Châtellenie de Cassel, a été érigée en *Comté*, avec union de la Terre de *Blaringhem* & ses dépendances, par Lettres du mois d'Avril 1745 enregistrées au Parlement de Douay, & au Bureau des Finances de Lille les 6 Mai & 29 Novembre suivant.

JEAN-FRANÇOIS BUISSERET, issu d'une Famille *noble*, connue telle dès 1408, né le 10 Décembre 1648, s'est marié en Février 1701 à *Marie-Cornelie des Buissons-d'Hauteval*, & est mort le 24 Juillet 1740. Ses enfans sont : — 1. JACQUES-FRANÇOIS, dit *le Comte de Buisseret*, né le 19 Décembre 1701, député de la Noblesse des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies en 1745, est marié depuis le 7 Janvier 1739, à *Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedeman-de-Lanandrie*, dont est née le 8 Octobre 1739 MARIE-JOSEPHE-CHARLOTTE DE BUISSERET ; — 2. & JEAN-ETIENNE-ALBERT, dit *le Comte de Hantes*, reçu Page de la grande Ecurie du Roi ; & marié 1°. en 1728 à *Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbout*, morte le 21 Décembre 1729 ; 2°. le 4 Mai 1732 à *Agathe-Nicole Darets-de-Théede*, morte le 21 Mars 1735 ; & 3°. le 2 Octobre 1740, avec *Marie-Angélique des Buissons*, sa cousine issue de germain. Du premier lit il a eu : — 1. JACQUES-ALBERT-JOSEPH DE BUISSERET, né le 19 Novembre 1729, appellé *M. de Lanson*, reçu Page de la grande Ecurie ; & du second lit : — 2. HONÊTE-FRANÇOISE, née le 21 Avril 1734 ; & du troisieme : — 3. MARIE-ANGÉLIQUE-ISABELLE, née le 30 Août 1741 ; — 4. ANNE-CLAIRE-FRANÇOISE, née le 18 Juillet 1743 ; — 5. & MARIE-SILVIE-ALBERTINE, née le 25 Septembre 1747.

* BUISSIERE (la) en Artois, Diocèse d'Arras : Terre & Seigneurie qui est entrée dans la Maison *de Maulde*, une des plus anciennes du Hainaut, où est située la Terre de *Maulde*, qui lui a donné son nom par l'alliance de JOSSINE DE COURTEVILLE, Dame *de la Buissiere* & de Famillereux, avec *Georges de Maulde*, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, issu au douzieme degré de *Wauthier*, Sire *de Maulde*, qui vivoit dans le douzieme siécle. *Voyez* MAULDE.

— BUISSON. Ce nom eſt différemment écrit dans les Annales de Toulouſe : on y lit, ſuivant l'ancienne prononciation du Rouergue, BOUISSON, Seigneurs de Mirabel, Beauteville, Auſſonne, Montmaur, la Garde, Roſaillas, & avec ces mêmes Terres, BUISSON, DE BUISSON, DU BUISSON, façon d'écrire qui s'eſt introduite, quoique ces prépoſitions ne doivent ſe mettre que devant les noms qui viennent des Seigneuries. *Ménage*, dans ſes *obſervations ſur la langue Françoiſe.*

Cette Famille, originaire de Rouergue, eſt une des plus diſtinguées, tant par ſon ancienneté, ſes domaines, ſes alliances, ſes charges & ſes ſervices, que par les titres publics qui le juſtifient. *La Faille* la met au nombre des nobles & anciennes Maiſons d'*Adhémar*, de *Durfort*, d'*Eſpagne*, connues ſous les noms de *Grignan*, de *Duras*, de *Monteſpan*, & autres qui ont rempli & illuſtré le Capitoulat, que les Gentilshommes de la haute qualité de Toulouſe recherchoient encore il n'y a pas deux ſiécles. *Voyez* ſon Avertiſſement & ſon Catalogue de pluſieurs nobles & anciennes Familles, dans ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls*, *p. 113*, *128*, *138 & 153*. C'eſt pour cela qu'on qualifie de *nobilis vir Dominus* DE BUISSON (titre qui ne ſe donnoit qu'à la meilleure Nobleſſe), celui qui en 1262 & 1263, tranſigea avec le Grand Prieur de la Selve, ſur quelques différends ſurvenus entr'eux par le voiſinage de cette Commanderie & de Durenques, belle Terre qui eſt toujours dans cette Maiſon. M. le Chevalier *de Beauteville*, Maréchal-de-camp, frere de M. l'Evêque d'Alais, a fait retirer des mains de M. *d'Hozier* ces deux titres de 1262 & 1263, qui ſont en original. Ainſi l'Hiſtoire qui nous a tranſmis les noms d'une partie des Gentilshommes qui périrent à la bataille de Poitiers en 1356, & qu'elle dit tous gens de nom, a conſervé celui de GUINET DE BUISSON, enterré dans le cloître des Freres Mineurs, tige commune à toutes les branches qui ſubſiſtent aujourd'hui. Voyez *les Annales d'Aquitaine* par *du Bouchet*, *p.* 203. A quelque tems de là, cette même Hiſtoire parle d'un *de Flotte* & d'un DE BUISSON, l'un Grand Commandeur, & l'autre Prieur, revêtus en 1395 des deux plus-hautes dignités de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, comme Chevaliers pleins de zele & inviolablement attachés à l'obſervation des Statuts, leſquels furent nommés par conſeil pour accompagner le Grand-Maître d'Heredia à Avignon, où étoit le Pape, & éclairer ſa conduite, ſous prétexte de lui procurer un cortege honorable. Et ailleurs elle dit que CHARLES VIII. paſſant à Lyon l'année de ſon expédition d'Italie, nomma de même GUILLAUME DE BUISSON, par des Lettres-Patentes données en Avril 1494, pour aller à Toulouſe, & le joignit à d'autres Commiſſaires qui s'y étoient déja rendus pour connoître de pluſieurs excès commis dans une guerre inteſtine, occaſionnée par la concurrence de deux prétendans à cet Archevêché, *Pierre du Roſier*, élu par le Chapitre, & HECTOR DE BOURBON, qui avoient chacun un puiſſant parti. Il étoit Juge de Lyon, charge à laquelle le Roi ou ſon Grand-Conſeil nommoit, & qui par ſon importance, demandoit qu'il fût étranger à la Province. *Voyez les Annales de Toulouſe*, Tome I. p. 265; & *l'Hiſtoire Conſulaire de Lyon*, p. 443 & 445.

Clément du Buisson, son petit-fils, qui pendant les guerres de Religion se retira de Lyon à Geneve, il y a près de deux siécles, y forma une branche qui a rempli successivement les premieres charges & dignités de la République. Dans les registres du Parlement de Toulouse en date du 27 Janvier 1513, le Sire Hugues de Buisson, Seigneur de Mirabel, est le premier de ceux qui furent choisis pour l'exécution des funérailles de la Reine Anne de Bretagne, célébrées avec la plus grande magnificence.

Ce fut de N... de Buisson, Seigneur de Montmaur, que la Ville de Toulouse acheta en l'an 1549, la maison-forte qu'il y avoit, dite *la Tour de Montmaur*, où sont encore la Cour & les Officiers du Sénéchal, mais dont il conserva la Terre sous le nom de laquelle une de ses branches est connue. En effet on voit que douze ans après, cette ville étant dans le plus grand désordre, remplie de gens de guerre que les Catholiques & les Protestans y jettoient tour-à-tour, le Parlement fit choix de quatre Gentilshommes, tous Capitaines ayant Commission du Roi, pour se saisir de l'Hôtel-de-ville, & que de Buisson-*Montmaur*, qui en étoit un, fut blessé dans l'action. Il fut plus heureux depuis, lorsqu'en concluant dans Montmaur même avec *la Tour-Gouvernet*, un traité de ligue offensive & défensive entre *la Valette* & *Lesdiguieres*, contre le Duc *de Mayenne*, Chef de la ligue, il jetta les précieuses semences de l'union qu'il y eut bientôt après entre les Royalistes & les Protestans, qu'on nomma *les Politiques*, union que l'on sçait avoir été si favorable à la France. M. *de Thou*, qui place ce traité au 13 Août 1588, donne ailleurs une nouvelle preuve de la fidélité de cette Maison: car l'année suivante, accompagnant *Schomberg*, envoyé par le Roi en Allemagne pour y lever dix mille chevaux & vingt mille hommes de pied, après avoir représenté les Ligueurs dressant des embuscades pour empêcher ou retarder ce voyage, fermant toutes les avenues, & se vantant que si le Roi ne recevoit pas ce secours, il faudroit qu'il quittât le Royaume avant quatre mois; le même Historien dit que le Gouverneur de Rouergue (Antoine de Buisson, Baron de Bournazel) alla au-devant de *Schomberg*, qu'il l'attendit à la Ville franche, & que de-là en rebroussant chemin, ils vinrent par son château de Bournazel à Figeac; & pour se rapprocher de ce tems dans les Mémoires dressés par Messieurs les Intendans à la fin du siécle dernier & dans l'*Etat de la France*, par M. le Comte de *Boulainvilliers*, si difficile sur cet article, on met la Maison de Buisson au rang de la Noblesse principale & distinguée des Généralités de Montauban & de Riom. Ses Terres sont celles d'Airoux, Aubin, *Aussonne*, Beauteville, Beauvoir, Belcastel, Berlingue, *Bournazel*, Broquiers, Durenques, la Garde, la Loubiere, la Salle, le Plégat, Loubens, Mirabel, Monclair, Montmaur, Raigades, Ronsenac, Seirac, Vareilles, Villemaché & Villeman. Deux de ces Terres ont été érigées en *Marquisat*, en considération de l'ancienne Noblesse de cette Maison, de ses bonnes alliances & de ses notables services; sçavoir, *Bournazel*, ancienne *Baronnie* & la principale justice seigneuriale de l'Election de Villefranche en Rouergue, par Lettres-Patentes du premier Août 1624, en faveur de François de Buisson, Gouverneur du Rouergue, & Capitaine d'une

Compagnie de 50 hommes d'armes, fils d'un Chevalier de l'Ordre du Roi; & comme lui, Gouverneur du Rouergue; & *Auſſonne*, gros Bourg dans le Diocèſe de Toulouſe, par Lettres-Patentes données en Août 1676, en faveur de JACQUES DE BUISSON, Conſeiller d'Etat, dont le pere, auſſi Conſeiller d'Etat, avoit été Gouverneur de Cahors & Pays de Quercy.

Les branches de Beauteville, d'Auſſonne & de Bournazel ont donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, des Gouverneurs & Commandans pour Sa Majeſté dans les Provinces du Rouergue, du Quercy & des Cévennes, & toutes en général, nombre d'Officiers de rang dans les armées du Roi : celles des Seigneurs d'Airoux, d'Aubin, de Varagnes & de Villeman ſont éteintes.

La Maiſon de BUISSON eſt alliée à celles d'*Arpajon*, d'*Aubeterre*, de *Beaurepaire*, de *Beauvoir*, de *Bermont*, de *Bernuy*, de *Belſunce*, de *Caylus*-Tubieres, de *Cardaillac*, de *Caſtelnau*, de *Clermont-Lodeve*, de *Durfort*, d'*Eſtrées*, *Dufaur-Saint-Jury*, de *Gontaut-Biron*, de *Lauzieres-Thémines*, de *Levis*, de *Loyſe*, de *Mancipy*, de *Maſſip-Bournazel*, de *Noailles*, de *Puget-Saint-Alban*, de *Puymiſſon*, de *Rigaud-de-Vaudreuil*, de *Turenne*, de *Loubens-Verdale*, de *Paule*, &c. dont les deux dernieres ont donné des Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Les armes que l'on voit à l'Hôtel-de-ville, & dans les Egliſes des Auguſtins, Bénédictins & Cordeliers de Toulouſe, dont cette Maiſon eſt bienfaitrice, ſont: *d'or, à un arbre*, ou *buiſſon de ſinople*. Quelques branches, en s'alliant avec des héritieres, ont chargé & écartelé de leurs alliances : d'autres branches cadettes ont pris anciennement, & portent encore aujourd'hui *trois arbres* pour briſure.

Revenons à préſent aux deux branches des Seigneurs de Beauteville, d'Auſſone & de Bournazel.

PIERRE DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Vareilles, Albin, le Plégat, fils de JEAN, mort vers l'an 1470, acheta des Maiſons de *Voiſins* & de *Barbezan*, la Terre & Seigneurie d'Auſſonne, ſituée en Languedoc, Diocèſe & Sénéchauſſée de Toulouſe, qui étoit poſſédée en 1190 par les Seigneurs de l'*Iſle-Jourdain*, & en 1286 par les Seigneurs de *Faudoas* & de *Barbaſan*, qui n'en avoient que la Seigneurie directe. La propriété en appartenoit en 1307 à *Géraud de Balena*, Chevalier, Baron de Blocignac, dont la fille unique porta cette Terre dans la Maiſon de *Voiſins*.

PIERRE DE BUISSON n'ayant point eu d'enfans de ſon mariage avec *Claire de la Borderie*, teſta en 1510, en faveur de ſon frere, JEAN DE BUISSON, qui devint Seigneur d'Auſſonne. Celui-ci, qui décéda le 28 Juillet 1515, avoit épouſé en 1480 *Catherine de Reſtes*, qui fut mere de

JEAN DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Auſſonne, Vareilles, marié en 1503 à *Claire de Faure-de-Puymiſſon*, qui eut pour fils,

MARTIN DE BUISSON, Baron de Beauteville, Seigneur d'Auſſonne, mort en 1577. Il avoit épouſé *Marthe de Bernays*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Branche

Branche des Seigneurs DE *BEAUTEVILLE.*

JEAN DE BUISSON, Baron de Beauteville, marié le 6 Décembre 1617, à *Jeanne de la Venſan-de-la-Loubiere*, mort le 3 Décembre 1634, laiſſa entr'autres enfans,

JEAN-LOUIS DE BUISSON, Baron de Beauteville, marié le 17 Décembre 1642 à *Anne de Saint-Jean-Fayac*, décéda le 14 Décembre 1711, & laiſſa

JEAN-CLAUDE DE BUISSON, Baron de Beauteville, mort en Janvier 1740, après avoir épouſé le 8 Octobre 1692 *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont: — 1. JEAN-JOSEPH, Marquis de Beauteville, Seigneur de la Garde, Moncla, la Loubiere, ci-devant Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes; — 2. PIERRE, dit *le Chevalier de Beauteville*, Brigadier des Armées du Roi du 25 Avril 1747, & Colonel en ſecond du Régiment de Normandie; — 3. JEAN-PIERRE, Religieux-Bénédictin, qui demeura à la Baronnie d'Ancos, qui appartient à l'Ordre des Bénédictins, & dont il a la geſtion, ſa vie durant; — 4. JEAN-LOUIS, né en 1708, Grand-Vicaire de l'Evêque de Mirepoix, Abbé de Valmagne en 1747, puis nommé en 1755 & ſacré en 1756 Evêque d'Alais; — 5. ANNE, mariée vers l'an 1709 à *Jacques du Puy-de-Saint-Pierre*, Seigneur de Belveze près Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc. Il quitta le ſervice en ſe mariant, & étoit veuf ſans enfans de *N.... de Nigry*. Voyez DU PUY; — 6. CATHERINE, Baronne de *Thorignan*, morte en 1759, veuve depuis 1733, n'ayant laiſſé qu'une fille mariée au Baron de *Pointis*, près Saint-Girons; — 7. & MARIE-ANNE, mariée à *N.... de Vendomois-de-Belfloux*, dans le Diocèſe de Mirepoix, dont trois fils & une fille. L'aîné des fils a épouſé en 1761 *N.... de Signoret*, dont il a un fils & une fille. Le ſecond eſt Officier dans Royal-Rouſſillon. Le troiſieme eſt Grand-Vicaire de ſon oncle, l'Evêque d'Alais; & la fille eſt mariée depuis 1762.

SEIGNEURS D'AUSSONNE.

JACQUES DE BUISSON, I. du nom, Seigneur d'Auſſonne, Berlingue, la Salle, fils puîné de MARTIN, & de *Marthe de Bernays*, fut Préſident aux Requêtes du Parlement de Toulouſe en 1593, Conſeiller d'Etat en 1630, & mourut en Octobre 1631, ayant épouſé en 1589 *Catherine de Benoît*, dont il eut

JACQUES DE BUISSON, II. du nom, Seigneur d'Auſſonne, Premier Préſident de la Cour des Aides de Cahors, transférée depuis à Montauban, Conſeiller d'Etat le 9 Mai 1653, Gouverneur & Commandant à Cahors & pays de Quercy le 2 Novembre 1651, décédé le 28 Mai 1670. Il laiſſa de *Marie Talemandier*, ſa femme,

JACQUES DE BUISSON, III. du nom, Seigneur d'Auſſonne, Premier Préſident de la Cour des Aides de Montauban le 19 Juin 1656, en faveur duquel la Seigneurie d'*Auſſonne* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1676, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 24 Novembre ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Montpellier le 13 Janvier 1677. Il

mourut le 2 Janvier 1689, & avoit épousé le 24 Novembre 1652 *Catherine de Rénaldy*, dont il eut : — 1. JACQUES, IV. du nom, Marquis d'Aussonne, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, mort sans postérité le 17 Décembre 1703 ; — 2. & MATHIEU-FRANÇOIS, qui suit :

MATHIEU-FRANÇOIS DE BUISSON, Seigneur de Raigades, Seyrac & Villemaché, puis Marquis d'Aussonne, un des quarante de l'Académie des Jeux Floraux & de l'Académie des Sciences de Toulouse, mort le 23 Juin 1723, avoit épousé en 1695 *Catherine de Charles de la Reintrie*, dont il a eu : — 1. JACQUES, V. du nom, Marquis d'Aussonne, ci-devant Officier dans le Régiment de *la Chesnelaye*, marié le 20 Décembre 1740 à *Jeanne-Françoise-Louise Trenqualie*, dont il a, après vingt-deux ans de mariage, un fils né en Décembre 1762 ; — 2. JEAN-CLAUDE, Capitaine au Régiment de Piémont ; — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle d'Aussonne ;* — 4. ELISABETH-EUGENIE, dite *Mademoiselle de Raigades ;* — 5. & IRENE-AIMÉE, dite *Mademoiselle de Seyrac.*

SEIGNEURS DE BOURNAZEL.

JEAN DE BUISSON, fils de HUGUES, Seigneur de Mirabel, épousa *Charlotte Massip*, fille de *Gaspard* & d'*Anne de Cardaillac*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de *Bournazel*, située en Rouergue. *Voyez* ce mot. Elle fut mere d'ANTOINE DE BUISSON, Baron de Bournazel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, qui testa le 5 Août 1590. Il avoit épousé en 1570 *Marguerite de Chaumeil*, héritiere de Cayac, dont

FRANÇOIS DE BUISSON, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel la *Baronnie de Bournazel* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du premier Août 1624, enregistrées au Parlement de Toulouse le 8 Février 1627. Il avoit épousé le 5 Février 1592 *Fleurette de Morlhon*, dont JEAN DE BUISSON, Marquis de Bournazel, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, marié le 8 Octobre 1623, à *Jeanne-Marie de Beaucler*, mere de FRANÇOIS DE BUISSON II. du nom, Marquis de Mirabel, marié le 3 Février 1643, à *Madelene de la Cassaigne-du-Cayla*, dont, entr'autres enfans, — 1. JACQUES, Marquis de Bournazel, qui n'eut qu'une fille, nommée ANNE DE BUISSON, morte sans postérité en 1700, peu de mois après son mariage avec *Armand de Belsunce-de-Castelmoron ;* — 2. & RAIMOND, qui suit.

RAIMOND DE BUISSON, devenu Marquis de Bournazel après la mort de sa niéce, testa le 6 Août 1710. Il avoit épousé le 2 Avril 1699, *Marie-Anne de Loubens-de-Verdale*, dont : — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. CHARLES-LOUIS & RAIMOND ; — 4. & MADELENE, mariée à *François-Claude-Armand de Durfort*, Baron de Boissieres, Sénéchal d'Agenois.

JEAN-CLAUDE DE BUISSON, Marquis de Bournazel, Seigneur de Mirabel, Belcastel, Broquier, Daraingue, Albin, Loubens, le Plégat, a épousé le 12 Novembre 1726, *Marie-Camille de Buisson-Beaucler*, décédée en 1747, dont il a un fils & une fille. Les armes : Voyez ci-devant.

BUISSY (de) : Famille noble & ancienne, qui tire ſon nom d'un Village appellé vulgairement *Buiſſy-Barraſtres*, ou *Buiſſy-les-Baraltes*, diſtant de cinq à ſix lieues de la ville d'Arras, Capitale du Comté d'Artois. Son ancienneté & ſon établiſſement dans cette Province, ſont connus dès l'an 1102, & prouvés, 1°. par l'*Hiſtoire Généalogique du Cambreſis*, par *le Carpentier*; 2°. par celle *de Ponthieu & d'Abbeville*; 3°. par diverſes Chartes tirées des Abbayes de S. Aubert & d'Anchin; & 4°. par nombre d'épitaphes & litres funébres, étant au-dedans & au-dehors des différentes Egliſes d'Abbeville & d'Arras, & de celles de Villers-Brouſlin, de Noulettes, du Meſnil, d'Acqueſt, de Long, de Longpré-aux-corps-Saints, de Fontaine-le-Sec, de Mons & de Bealcourt. Elle eſt établie actuellement dans le Comté de Ponthieu, & a été maintenue dans *ſa Nobleſſe* par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 24 Juin 1758, enregiſtré en la Cour des Aides le 11 Août ſuivant.

I. Le plus ancien que l'on trouve du nom de BUISSY, eſt THIBAULT DE BUISSY, I. du nom, dont la poſtérité eſt prouvée par les différens titres. Il ſe qualifioit dès l'an 1102 de *Chevalier, Seigneur de BUISSY-Barraſtres*. Il laiſſa entr'autres enfans, HUGUES, qui ſuit.

II. HUGUES DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt qualifié fils de THIBAULT I. dans une Charte de l'an 1178, par laquelle il donne à l'Abbaye de S. Aubert, du conſentement de ſa femme, & de ſes trois fils, ci-après nommés, deux héritages ſitués au village de Barraſtres. Ses enfans furent : — 1. THIBAULT, II. du nom, qui ſuit; — 2. & 3. WULFRAN & WION.

III. THIBAULT DE BUISSY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dénommé dans une Charte de ladite Abbaye de S. Aubert de 1262; & dans une autre Charte de l'an 1289, contenant donation par lui à l'Abbaye de Ranchin, il eſt dit qu'il avoit épouſé la fille du Seigneur *de Mazicourt* en Oſtrevan, dont il eut trois fils & quatre filles, ſçavoir : — 1. THIBAULT III. qui ſuit; — 2. & 3. JEAN & ROBERT; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, MELSANDE, CLODEVUNDE & RIÉTRUDE.

IV. THIBAULT DE BUISSY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dit dans ladite Charte de l'an 1289, avoir épouſé *Jeanne de Prémont*, fille d'*Adam*, Pair du Cambreſis; dont il eut : — 1. WALTIER, qui ſuit; — 2. & CORNU, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, qui eſt qualifié fils de THIBAULT III. & de *Jeanne de Prémont*, dans une Charte de l'Abbaye de S. Aubert de l'an 1315, où il eſt mentionné qu'il a deux fils, ſçavoir, ROGER & GILLES DE BUISSY, connus par diverſes Chartes de la même Abbaye des années 1367, 1370 & 1378.

V. WALTIER DE BUISSY, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dénommé en diverſes Chartes de ladite Abbaye de S. Aubert, & laiſſa entr'autres enfans, JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN DE BUISSY, I. du nom, eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouſlin, de Villerotte & de Noulettes*, dans les mêmes chartes de ladite Abbaye de S. Aubert des années 1367, 1370 & 1378, & vivoit encore en 1380.

Il avoit pour femme *Sainte de Gribouval*, dont il eut JEAN, qui suit.

VII. JEAN DE BUISSY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Villerotte, Noulettes, *&c.* épousa par contrat du 7 Mai 1414, *Catherine de Mailly*, fille de noble & puissant Seigneur, Monseigneur *de Mailly-d'Authuile*, & d'*Isabelle d'Auxy*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, III. du nom, surnommé *le Ramage* ou *le Sauvage*, qui est dénommé parmi les vassaux de l'Abbaye de S. Aubert en 1435 ; & dans une Charte de la même Abbaye de l'an 1446, il est qualifié *Ecuyer* & *Receveur-général* de Mgr *Jean de Bourgogne*, Evêque de Cambrai ; — 2. PIERRE, Ecuyer, qui s'allia avec *Marguerite de Bertries.* Il est dénommé avec sa femme, au livre des Fiefs du palais Archiépiscopal de Cambrai en 1460 ; — 3. ROBERT, Ecuyer, qui est repris au livre des Fiefs de l'Abbaye de S. Aubert de l'an 1477, avec *Alix*, sa premiere femme ; & suivant le livre des Fiefs du palais Archiépiscopal de Cambrai, il épousa en secondes noces *Marguerite de Beaulincourt*, dite *le Hardy*. Il mourut en 1512, suivant son épitaphe, que l'on voit encore aujourd'hui en l'Eglise de S. Nicolas de Cambrai, où il est qualifié d'*Ecuyer* ; — 4. PASQUES, qualifié d'*Ecuyer*, & dénommé avec ROBERT, son frere, dans le livre des Fiefs du palais Archiépiscopal de Cambrai ; — 5. GUILLAUME, Ecuyer, qui succéda au Sieur d'*Abancourt* dans la charge de Prévôt de Cambrai ; — 6. ANTOINE, qui suit ; — 7. COLLARD, Ecuyer, mort jeune ; — 8. & COLLE, conjointe par mariage avec *Jean de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Senlis.

VIII. ANTOINE DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Noulettes, Villerotte, *&c.* épousa 1°. par contrat du 5 Juin 1439, *Catherine de Liestre*, fille de *N. . . de Liestre*, Chevalier, Seigneur d'Estrées, & de *Blanche de Formensent* ; & 2°. par contrat du 7 Août 1459, *Marie de Honvaut.* Il eut du premier lit : — 1. MARGUERITE, mariée à *François Desprez*, Chevalier, Seigneur de la Loze & de Châtres. Et du second lit ; — 2. JEAN, qui suit.

IX. JEAN DE BUISSY, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épousa par contrat passé devant les Echevins de la ville de Béthune le 18 Mai 1479, *Jeanne de la Riviere*, Dame de Grand-Moulin, fille d'*Edmond de la Riviere*, Chevalier, & de *Marguerite de Bailleul.* De ce mariage sortirent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. PHILIPPE, dont la postérité sera rapportée ci-après ; — 3. FRANÇOIS, Ecuyer, mort en bas âge ; — 4. PIERRE ou PIERCHON, auteur de la branche établie en Picardie ; — 5. MARIE, mariée à *Jacques de Vignacourt*, Ecuyer, Seigneur de Bugnette, par contrat du 15 Janvier 1515, dont postérité ; — 6. & JEANNE, morte sans alliance. JEAN, IV. du nom, eut encore un bâtard nommé *Robinet de Buissy*.

BRANCHE des Seigneurs de Villers-Brouslin, &c.

X. JACQUES DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épousa par contrat passé à Beauquesnes le 8 Avril 1518, *Françoise d'Estrées*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'*Es-*

trées, & de *Jeanne de le Cauchye*, dont il eut : — 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit ; — 2. JACQUES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ormeaux, mort sans alliance ; — 3. autre ANTOINE, Religieux à l'Abbaye de S. Pierre de Corbie ; — 4. & JEANNE, morte sans alliance.

XI. ANTOINE DE BUISSY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, épousa par contrat passé à Arras le 18 Juin 1548, *Jeanne d'Incourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Hurionville, & de *Jacqueline de Framecourt*, dont il eut : — 1. JEAN, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, mort sans postérité ; — 2 & 3. N... & N.... Ecuyers, morts jeunes.

BRANCHE des Seigneurs de Noulettes, &c.

X. PHILIPPE DE BUISSY, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, second fils de JEAN, IV. du nom, & de *Jeanne de la Riviere*, devint par la mort de JEAN DE BUISSY, V. du nom, son petit-neveu, Seigneur de Villers-Brouslin. Il épousa en 1516 *Catherine de Poix*, seconde fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Lignereul, Mazieres, *&c.* & de *Marguerite d'Humieres*, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

XI. FRANÇOIS DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noulettes & de Villers-Brouslin, épousa 1°. *Catherine de Boufflers*, morte sans postérité ; & 2°. *Claire Asset*, Dame d'Agny, Cracourt, Naves, Chiracourt, *&c.* fille & unique héritiere de *Pierre Asset*, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne de la Motte*, dite *Bruyelle*. De ce mariage sortirent : — 1. FRANÇOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, Capitaine d'Infanterie, mort sans alliance ; — 2. MARIE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, *&c.* qui fut mariée avec *Jacques de Brias*, Chevalier, Seigneur de Brias, *&c.* Gouverneur & Capitaine de Marienbourg, & mourut sans postérité ; — 3. & ISABELLE, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, Villers-Brouslin, Agny, Ingolselles & Villerotte, fut mariée à *Charles de Bonnieres-Guignes*, des Comtes de Souastres, Chevalier, Seigneur & Comte de Souastres, du Maisnil-Yvrench, la Croix-Nieurlet, Courtisaupere, *&c.* Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & Bailliage de Saint-Omer & pays de Langres. Elle en eut plusieurs enfans qui ont laissé postérité, du nombre desquels étoit MARIE-FRANÇOISE DE BONNIERES, décédée sans alliance le 30 Août 1658, dont l'épitaphe se voit encore aujourd'hui en l'Eglise de la Madelene à Arras, où est la Chapelle des Seigneurs de Bonnieres.

BRANCHE des Seigneurs du Mesnil, &c.

X. PIERRE ou PIERCHON DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi, quatrieme fils de JEAN, IV. du nom, & de *Jeanne de la Riviere*, sa femme, épousa par contrat du 18 Septembre 1509, *Agnette de Caulin*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. & YVES, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, qui étoit, suivant une transaction en forme de partage, du 13 Avril 1546, tuteur de ses neveux, dont nous parlerons ci-après.

XI. PHILIPPE DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, épousa par contrat passé devant les Auditeurs du Roi au Comté de Ponthieu, le 27 Avril 1529, *Antoinette de Gueldes*, fille & unique héritiere de feu *Pierre*, Chevalier, Seigneur *de Gueldes*. Il en eut plusieurs enfans, dont il paroît qu'il fut nommé tuteur, conjointement avec YVES DE BUISSY, son frere, suivant une transaction en forme de partage du 13 Avril 1546, portant division entre ses enfans, des biens délaissés par leur mere, — 1. JACQUES, I. du nom, qui suit; — 2. BALTHAZARD, Ecuyer, — 3. GRÉGOIRE, Ecuyer; — 4. PHILIPPE, II. du nom, Ecuyer; — 5. VINCENT, Ecuyer; — 6. & JEANNE, Damoiselle: tous les cinq morts sans alliance, & tous les six dénommés dans ledit partage du 13 Avril 1546.

XII. JACQUES DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mesnil, épousa par contrat, *Marie Mannessier*, issue des Seigneurs de Préville, dont il eut CLAUDE, qui suit.

XIII. CLAUDE DE BUISSY, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mesnil & du Mesnil-Yvrench, épousa par contrat du 25 Juillet 1597, *Jeanne Belle*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Barbe de Remieu*, dont il eut JACQUES, qui suit.

XIV. JACQUES DE BUISSY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Yvrench, épousa par contrat du 27 Septembre 1622, *Catherine Gallet-Sombrin*, fille de *Josse*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, & d'*Isabeau de Callone*, Dame d'Avesne, dont il eut CLAUDE, qui suit.

XV. CLAUDE DE BUISSY, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Yvrench, *&c.* épousa en 1656, *Marie-Marguerite de l'Herminier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Thiboutot, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & de *N....... le Roy-Jumelle*, issue des Marquis de Jumelle. De ce mariage vinrent: — 1. NICOLAS, Chevalier, mort sans postérité; — 2. PIERRE, II. du nom, qui suit; — 3. HONORÉ, auteur des Seigneurs *de Long*, rapportés ci-après; — 4. & CLAUDE-JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs *de Montmaisnil*, rapportée après celle des Seigneurs *de Long.*

XVI. PIERRE DE BUISSY, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Yvrench, & autres lieux, épousa par contrat du 8 Juillet 1688, *Marie-Marguerite le Blond*, Dame d'Acquest, de Mons, de Bealcourt, *&c.* fille de *François*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de *Marie-Jacqueline Tillette.* De ce mariage sont nés: — 1. PIERRE-PAUL, Prêtre, Religieux de Clugny, Prieur de S. Pierre d'Abbeville, de S. Gelais & de S. Brisson, & Vicaire-général de l'Abbaye de Clugny; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, mort jeune; — 3. HONORÉ-JEAN, mort sans postérité; — 4. FRANÇOIS-PASCAL, mort en bas âge; — 5. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 6. MARIE-MARGUERITE-AGNÈS, Religieuse de la Visitation; — 7. ANNE-FRANÇOISE-ÉLISABETH, Religieuse Carmelite; — 8. & MARIE-THÉRESE, Religieuse de l'Ordre de S. François.

XVII. FRANÇOIS-JOSEPH DE BUISSY, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Pair d'Yvrench, Seigneur d'Acquest, Mons, Bealcourt, & autres lieux,

épousa, par contrat du 27 Avril 1727, *Marie-Marguerite le Bel-d'Huchenneville*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur *d'Huchenneville*, & de *Marie-Catherine Foucques*. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE-JACQUES-JOSEPH, né en 1730, mort en bas âge; — 2. PAUL-FRANÇOIS, Chevalier, Vicomte du Maisnil, & Mousquetaire de la premiere Compagnie de la garde ordinaire du Roi depuis 1753, né en 1731. Il a quitté le service en 1764, & a épousé sa cousine issue de germaine MARIE-CHARLOTTE-GENEVIEVE DE BUISSY, seconde fille d'HONORÉ-CHARLES, Seigneur de Long, & de *Thérese-Génevieve Ravot*, sa seconde femme; — 3 & 4. CLAUDE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lorraine, & HONORÉ, Prêtre, dit *l'Abbé de Buissy*, nés tous deux jumeaux en 1732; — 5. MARIE-MARGUERITE-MARTHE, née en 1728, & mariée en 1752, à *Marc-Antoine de Carpentin*, Chevalier, Seigneur de Gappesnes, Neuville & autres lieux; — 6. & THÉRESE-FRANÇOISE, née en 1736, morte jeune.

BRANCHE des Seigneurs de Long.

XVI. HONORÉ DE BUISSY, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-corps-Saints, troisieme fils de CLAUDE, II. du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, a épousé en 1692, *Marie-Marguerite de Fuzelier*, fille de *N..... de Fuzelier*, Chevalier, & de *Marguerite Godard*. De ce mariage sont nés: — 1. HONORÉ-CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, & Grand-Vicaire de l'Evêché d'Arras; — 3. N..... Chevalier, Seigneur du Cattelet, & Mousquetaire de la garde ordinaire du Roi; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, mortes toutes sans alliance.

XVII. HONORÉ-CHARLES DE BUISSY, I. du nom, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-corps-Saints, Seigneur du Cattelet, Hurtevan, Boufflers, Hauconnay, Ligecourt, *&c.* a épousé 1°. par contrat du 3 Juillet 1720, *Marie-Madelene d'Hollande*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Friaucourt, Béthancourt, Riviere, *&c.* morte sans postérité; & 2°. par contrat du 20 Février 1733, *Thérese-Génevieve Ravot-d'Ombreval*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, de la Guériniere, d'abord Avocat-général de la Cour des Aides de Paris, puis Maître des Requêtes, ensuite Lieutenant-général de Police de la ville de Paris, & enfin Intendant de Justice de la province de Touraine, & de *Thérese-Gabrielle Breau*. De ce mariage sont issus: — 1. HONORÉ-CHARLES, II. du nom, Chevalier, mort en bas âge; — 2. CHARLES-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, mort jeune; — 3. JACQUES-HONORÉ, Chevalier, mort jeune; — 4. PIERRE, Chevalier, né en 1737, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises en 1558; — 5. MARIE-THÉRESE-ADELAIDE, dite *Mademoiselle de Long*, mariée à *N..... de Fontaine*, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie; — 6. MARIE-CHARLOTTE-GENEVIEVE, dite *Mademoiselle de Longpré*, mariée en 1764, à son cousin issu de germain, PAUL-FRANÇOIS DE BUISSY, Chevalier, Vicomte du

Mesnil, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, fils de François-Joseph, & de *Marie-Marguerite le Bel*; — 7. & N. . . . . . dite *Mademoiselle de Buissy*.

Branche des Seigneurs de Moro-Mesnil.

XVI. Claude-Joseph de Buissy, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, de Ponthoile, *&c.* quatrieme fils de Claude II. du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, épousa par contrat passé le 10 Janvier 1701, *Françoise de la Caille*, dont il eut: — 1. Pierre-Joseph, qui suit; — 2. & N. . . . . dite *Mademoiselle* de Ponthoile, morte sans alliance.

XVII. Pierre-Joseph de Buissy, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, du Quesnel, de Bricourt, & autres lieux, a épousé par contrat du 21 Février 1729, *Marie-Elisabeth de Fuzelier*. De ce mariage sont issus: — 1. Jacques-Joseph-François-Vulfrand, né en 1735, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Sec; — 2. Claude-Antoine, né en 1738, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil; — 3. Pierre-Joseph, né en 1742, Chevalier, Seigneur du Quesnel; — 4. Charles-Nicolas-Jacques, né en 1743, dit *le Chevalier de Buissy*, — 5 & 6. Françoise-Félicité, dite *Mademoiselle de Fontaine*, & Marie-Thérese, dite *Mademoiselle de Bricourt*, nées toutes deux jumelles en 1729; — 7. & Marie-Anne, dite *Mademoiselle du Quesnel*, née en 1736. Les armes de cette Famille sont: *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or;* supports, *deux levreaux d'argent, avec un collier de gueules, bouclé d'or;* & pour cimier, *un dogue aîlé, issant du casque*, avec *la couronne de Marquis*, & cette devise, *Attente nuit, Buissy*. Mémoire envoyé.

BULKELEY, ancienne & illustre Maison au pays de Galles, qui doit son origine à un Fief du même nom, situé dans le Comté Palatin de Chester.

Au mois d'Octobre de l'an 1318, le Roi Edouard II. accorda des Lettres de pardon à divers Seigneurs qui s'étoient révoltés contre lui, avec Thomas, Comte *de Lancastre*, Prince du sang Royal, & son cousin-germain. De ce nombre étoit un Robert Bulkeley Chevalier; & en Mars 1348, sous le Roi Richard II. un Guillaume de Bulkeley, aussi Chevalier, accompagna en Espagne Jean d'Angleterre, Duc de Lancastre, oncle de ce Monarque, & pere du Roi Henri IV. qui prenoit le titre de Roi de Castille & de Léon, comme mari d'une fille aînée du Roi Pierre-*le-Cruel*. Le même Guillaume de Bulkeley, Chevalier, fut fait chef de Justice du Comté de Chester, sous le regne du Roi Henri IV.

Dans le même tems un autre Guillaume de Bulkeley fut Gouverneur de Beaumarish, dans l'isle d'Anglesey, qui fait partie du pays de Galles; & Richard de Bulkeley, petit-fils du Guillaume, ayant épousé une fille de *Guillaume Gliffith de Perran*, au Comté de Caërnarven, Seigneur issu des anciens Princes souverains de Galles, en laissa deux fils; l'aîné aussi nommé Richard de Bulkeley, II. du nom, fut un guerrier très renommé du tems de la Reine Elisabeth. Le cadet nommé

nommé LANCELOT DE BULKELEY, mourut Archevêque de Dublin sous le regne de JACQUES I.

THOMAS DE BULKELEY, petit-fils de RICHARD II, frere de ce Prélat, fut créé *Lord*, *Vicomte de Cashel*, au Comté de Tiperari en Irlande, & *Pair de ce Royaume*, par Lettres-patentes du Roi CHARLES I. en date du 10 Novembre 1644, selon l'ancien style, portant *mutation du nom de Cashel* en celui *DE BULKELEY*, ou du moins, jonction des deux noms à sa mort. Il laissa deux fils; l'aîné, qui a perpétué la ligne des Vicomtes DE BULKELEY, fut Grand-Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES II. & JACQUES II. qu'il suivit en France en 1688. Il a été pere par *Sophie Stuard*, sa femme, fille cadette de *Walter Stuard*, troisieme fils du Lord, Baron de Blantyre, Pair d'Ecosse, morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Septembre 1730, ayant été une des Dames d'honneur de la Reine, MARIE D'EST, femme de JACQUES II. Roi d'Angleterre, de — 1. FRANÇOIS BULKELEY, actuellement Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoise; — 2. CHARLOTTE DE BULKELEY, Vicomtesse *de Clare*, morte le 30 Octobre 1753, à Paris, dans l'enclos des Petites-Maisons, où elle demeuroit. Elle avoit épousé 1°. le 9 Janvier 1697, *Charles O-Brien*, Vicomte de Clare; & 2°. *Daniel Mahoni*, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne. Elle avoit conservé le titre de *Vicomtesse de Clare*, & eut de son premier mari, pour fils, le Maréchal de Thomond. Elle avoit été comme sa mere, une des Dames d'honneur de la Reine MARIE D'EST, femme de JACQUES II. Roi d'Angleterre; — 3. ANNE DE BULKELEY, Maréchale, Duchesse *de Berwick*, morte le 12 Juin 1753; — 4 & 5. HENRIETTE DE BULKELEY, qui a été une des Dames de la feue Reine MARIE D'EST, femme du Roi JACQUES II. Elle est fille, & retirée au Monastere des Religieuses de la Croix du fauxbourg S. Antoine à Paris, avec sa sœur LAURE DE BULKELEY, qui n'a point été mariée. Les armes: *d'argent, à la fasce de sable, chargée d'une mître d'or, & accompagnée de trois tourteaux d'azur, deux en chef & un en pointe.*

* BULLEGNEVILLE, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul: Terre, Seigneurie & Prévôté, composée du bourg de Bullegneville, & de neuf Villages, Terres ou Seigneuries, qui fut érigée en *Comté* par Lettres de LEOPOLD, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en *Marquisat* par autres du 8 Juin de la même année, registrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de FRANÇOIS DES SALLES, II. du nom, Comte de Rorthé, Lieutenant, commandant l'une des Compagnies des Chevaux-Légers de la garde de S. A. R. & Bailli de Pont-à-Mousson. *Voyez* SALLES (des).

* BULLI ou BULLY: Terre & Seigneurie en Brai, apportée en dot par JEANNE LE FILLEUL, à *Pierre l'Etendart*, mort en 1460. Elle a passé dans la maison *de Roncherolles*, par THÉRESE-SUSANNE DE L'ETANDART, veuve de *Charles*, Marquis *de Roncherolles*, devenue héritiere en 1740 de JEAN-LOUIS DE L'ETENDART, Marquis de Bulli, son frere, mort sans postérité. ANNE-MARGUERITE-THÉRESE DE RONCHEROLLES, Marquise

de Bulli l'a portée le 28 Juin 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, Chancelier & Garde des Seaux de France en Septembre 1768. *Voyez* ETENDART & MAUPEOU.

— BULLION (de), Famille noble originaire de Mâcon. I. CLAUDE DE BULLION, I. du nom, Seigneur du Layer & de Senecé, Secrétaire du Roi, épousa *Claudine Vincent*, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & CLAUDE, II. du nom, Seigneur du Layer & d'Argny, qui, de *Marguerite de la Porte*, eut, entr'autres enfans, PIERRE DE BULLION, Seigneur du Layer & de Reclainville, Conseiller au Parlement, lequel épousa *Marie Hatte*, fille d'*Euverte*, Seigneur de Nuisement, & de *Marie de Marreau*, dont, entr'autres enfans, LOUISE DE BULLION, mariée en 1640 à *Jean-Eléonor de Rochechouart*, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN DE BULLION, I. du nom, Seigneur d'Argny, &c. Conseiller au Parlement, fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1572, qu'il exerça jusqu'en 1588. Il épousa *Charlotte de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Basville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Besançon*. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. JEAN, II. du nom, Conseiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Metz, & Président en la Cour des Aides de Dauphiné, établie à Vienne ; — 3. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de Fontenai & de Courci, rapportée ci-après ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *N*..... Seigneur *de Brosses*, Bailli du Pays de Gex ; — 5. & FRANÇOISE, alliée 1°. à *Jean Enjorran*, Seigneur de Claye, Conseiller au Parlement ; & 2°. à *Pierre Hatte*, Seigneur de Saint-Mars, aussi Conseiller au Parlement.

III. CLAUDE DE BULLION, III. du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. fut souvent employé par les Rois HENRI *le Grand* & LOUIS *le Juste*, en diverses négociations, Ambassades, Traités & autres Affaires importantes. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1599, Maître des Requêtes en 1605, puis Conseiller d'Etat ordinaire. Le Roi LOUIS XIII. lui donna en 1632 la Charge de Surintendant de ses Finances, & peu après l'honora de celle de Garde des Sceaux de ses Ordres. Ce Prince, voulant le récompenser encore des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de 30 années, créa en sa faveur un Office de Président à Mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de Février de l'an 1636, & mourut le 22 Décembre 1640 en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Ministres de son siecle. Il avoit épousé par contrat du 22 Janvier 1612, *Angélique Faure*, fille de *Guichart Faure*, Secrétaire du Roi, & de *Madelene Brûlart*, sœur de *Nicolas Brûlart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vinrent : — 1. NOEL, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis *de Montlouet*, rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, Abbé de S. Faron de Meaux, mort le 30 Novembre 1659 ; — 4. CLAUDE, IV. du nom, tige de la branche des Marquis *d'Atilli* & *de Longchesne*, dont il sera parlé ci-après ; — 5. & MARIE, alliée à *Pompone de Bellievre*, Premier Président du Parlement, morte sans postérité le 11 Mai 1649.

Marquis de BONNELLES, *&c.*

IV. NOEL DE BULLION, Seigneur de Bonnelles, en faveur duquel la Seigneurie de *Gallardon* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Février 1655, enregiſtrées au Parlement le mois de Juin ſuivant, fut Préſident au Parlement en ſurvivance de ſon pere, & en donna ſa démiſſion pour être reçu Conſeiller d'Honneur : il fut pourvu de la Charge de Greffier des Ordres du Roi en Juin 1643, dont il ſe démit en 1656, & mourut le 3 Août 1670. Il avoit épouſé par contrat du 24 Février 1639, *Charlotte de Prie*, fille de *Louis*, Marquis de Touci, &c. & de *Françoiſe de Saint-Gelais*, morte le 14 Novembre 1700, âgée de 78 ans, dont : — 1. ARMAND-CLAUDE, Seigneur d'Eſclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, mort ſans alliance le 27 Novembre 1671, âgé de 27 ans ; — 2. ALFONSE-NOEL, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort ſans alliance le 30 Mai 1690, âgé de 53 ans ; — 3. CHARLES-DENIS, qui ſuit ; — 4. & N..... morte jeune.

V. CHARLES-DENIS DE BULLION, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Eſclimont, Prévôt de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la Province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 Mai 1721. Il avoit épouſé le 21 Décembre 1677 *Marie-Anne Rouillé*, fille de *Jean Rouillé*, Comte de Meſlai, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie de Comans-d'Aſtric*, morte le 29 Septembre 1714, âgée de 55 ans. Il eut pour enfans : — 1. JEAN-CLAUDE, Marquis de Bonnelles, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Brigadier de Cavalerie & Meſtre-de-Camp du Régiment Royal de Rouſſillon, mort, ſans alliance, des bleſſures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le 7 Septembre 1706 ; — 2. ANNE-JACQUES, qui ſuit ; — 3. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Marli, mort le 17 Décembre 1699, âgé d'environ 17 ans ; — 4. AUGUSTE-LÉON, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons ; — 5. GABRIEL-JÉRÔME, Comte d'Eſclimont, Meſtre-de-Camp du Régiment de Provence, & Prévôt de Paris, mort le 31 Décembre 1752, âgé de 57 ans ; — 6. ANNE-MARIE-MARGUERITE, alliée le 13 Mars 1706 à *Jean-Charles de Cruſſol*, Duc d'Uzès, Pair de France, &c. — 7. ELISABETH-ANNE-ANTOINETTE, mariée le 2 Décembre 1707 à *Frédéric-Guillaume de la Trémoille*, Prince de Talmont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sar-Louis ; — 8 & 9. ANNE-THÉRESE & MARIE-THÉRESE, Religieuſes aux Filles Sainte Marie de Chaillot.

VI. ANNE-JACQUES DE BULLION, Marquis de Fervaques, appellé *le Marquis de Bonnelles*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a épouſé le 27 Mars 1708 *Marie-Madelene Gigaut-de-Bellefonds*, fille de *Louis-Chriſtophe*, Marquis de Bellefonds & de la

Boulaye, Gouverneur du Château de Vincennes, & premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & de *Marie-Olimpe-Emmanuelle de la Porte-Mazarini*, dont : — 1. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, mariée au Duc d'Olone (*Montmorenci*), & morte le 29 Octobre 1749 ; — 2. JACQUELINE-HORTENSE, mariée au Duc de Laval. *Voyez* MONTMORENCI-LAVAL. — 3. & AUGUSTINE-LÉONINE-OLIMPE, femme du Duc de *Beauvilliers*.

SECONDE BRANCHE.

IV. FRANÇOIS DE BULLION, second fils de CLAUDE, III. du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Préſident au Parlement, & d'*Angélique Faure*, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c. premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & ſe tua par accident en Juillet 1671. Il avoit épouſé *Louiſe-Henriette Rouault*, Dame de Thiembrune, fille d'*Aloph* & de *Marguerite de Theon*, ſa ſeconde femme, morte en Avril 1687. De ce mariage naquirent : — 1. LOUIS, Comte de Thiembrune, mort en 1688 ſans alliance ; — 2. LÉON, mort auſſi ſans alliance en 1690 ; — 3. REMI, qui ſuit ; — 4. HENRI-CHARLES, Marquis de Saint-Amant, qui épouſa le 28 Novembre 1694 *Eulalie de Vauvré*, dont des enfans ; — 5. CLAUDE, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, mort laiſſant poſtérité de *Françoiſe le Bel*, ſon épouſe ; — 6 & 7. HENRI & FRANÇOIS, morts ; — 8. CLAUDE, morte ſans avoir été mariée ; — 9. MARIE-ANGÉLIQUE, alliée le 23 Juillet 1674 à *Joſeph-Emmanuel-Joachim Rouault*, Marquis de Saint-Valerie, ſon couſin ; — 10. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, Abbeſſe de S. Corentin ; — 11. LOUISE-HENRIETTE, Religieuſe à Chaillot ; — 12. & HENRIETTE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Montlouet*, ſans alliance.

V. REMI DE BULLION, Marquis de Montlouet, épouſa le 27 Septembre 1697 *Françoiſe Bailli*, morte le 13 Octobre 1717, dont des enfans.

TROISIEME BRANCHE.

IV. CLAUDE DE BULLION, IV. du nom, quatrieme fils de CLAUDE, III. du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. & d'*Angélique Faure*, fut Marquis d'Atilli, Pamphou, Seigneur de Longcheſne, Villiers, &c. & mourut le 14 Janvier 1677. Il avoit épouſé *Perrette Meuſnier*, morte le 13 Décembre 1706, âgée de 80 ans, & en eut : — 1. CLAUDE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Marquis de Longcheſne, qui épouſa *Catherine-Henriette de Senneterre*, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Madelene d'Angennes*, dont N.... DE BULLION, Marquis de Longcheſne, Capitaine au Régiment de Piémont, tué à Paris dans une rencontre la nuit du 3 au 4 Décembre 1711 ; & HENRI DE BULLION, mort ſur mer ; — 3. JOSEPH, Marquis de Mezelan, Seigneur de Villiers, de Launai & du petit Mont ; — 4. & ANGÉLIQUE, mariée à *Chriſtophe de la Tour-Saint-Vidal*, Marquis de Choiſinet, morte ſans enfans le 16 Mai 1716.

V. CLAUDE-LOUIS DE BULLION, I. du nom, Marquis d'Atilli, Seigneur de Launai, Igé, &c. mort le 18 Juin 1693, épouſa le 18 Avril 1680

Marie-Catherine de Beauvau, fille de *Jacques*, Marquis du Rivau, & de *Diane-Marie du Campet-du-Saujon.* Elle se remaria avec *Pierre de Barville*, Seigneur de Naucei, Lieutenant de Roi au Fort de Berrault. De son premier mariage vinrent : — 1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; — 2. CATHERINE-MARIE-ANNE, mariée le 11 Décembre 1704 à *Pierre Rouxelin*, Seigneur de Montcourt, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine ; — 3. & ELÉONORE-MADELENE, alliée le 2 Mai 1711 à *Charles-Henri le Sesne de Menilles*, Seigneur de Bourneuf, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, François.

VI. CLAUDE-LOUIS DE BULLION, II. du nom, Marquis d'Atilli, âgé de 13 ans en 1705, a eu de son mariage avec *Madelene de Rosnevinen*, son épouse,

VII. CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE BULLION, dit *le Comte d'Atilli*, né en Octobre 1723, Lieutenant aux Gardes-Françoises.

QUATRIEME BRANCHE.

III. HENRI DE BULLION, I. du nom, troisieme fils de JEAN I. du nom, Seigneur d'Argny, & de *Charlotte de Lamoignon*, fut Conseiller d'Etat, & mourut le 18 Août 1658. Il eut de *Marie Eustache*, son épouse, morte en Février 1658, — 1. HENRI, qui suit ; — 2. & ANGÉLIQUE.

IV. HENRI DE BULLION, II. du nom, Marquis de Courci, Seigneur de Fontenai, Basonville, reçu Conseiller au Parlement le 31 Décembre 1647, mourut le 22 Janvier 1689. Ce fut en sa faveur que la Seigneurie de *Courci* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1681, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre suivant. Il avoit épousé *Madelene de Vassan*, fille de *Jacques*, Seigneur de Morsan, &c. Trésorier des Parties casuelles, & de *Madelene Bailli.* Elle est morte à 77 ans le 25 Avril 1709, laissant : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLES, premier Chambellan de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le premier Juillet 1721 (*Moréri* dit en 1722), ayant eu d'*Elisabeth Ridel-de-Plainesevette*, pour fille unique, MADELENE-CHARLOTTE DE BULLION, née le 24 Décembre 1693, & morte le 8 Août 1723. Elle avoit épousé le 6 Novembre 1719, *Jean-Paul de Roux*, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbons, alors Avocat-Général au Parlement d'Aix, puis premier Président à Pau, dont elle fut la premiere femme ; — 3. & ANGÉLIQUE-CHARLOTTE, mariée le 7 Septembre 1694, à *Jean-Louis Passart*, Conseiller au Parlement.

V. JEAN-LOUIS DE BULLION, Marquis de Courci, Comte de Fontenai-sous-Bris, &c. Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 Mars 1689, mourut Conseiller de Grand'Chambre de la même Cour le 6 Décembre 1736, âgé de 85 ans. De son mariage avec *Marie-Génevieve Pinette-de-Charmois*, fille de *Jacques*, Maître des Comptes & Secrétaire des Commandemens de Madame la Duchesse de Guise, & de *Génevieve Hallé*, morte le premier Mai 1704, qu'il avoit épousée le 13 Février 1685, il eut quatre enfans, sçavoir : — 1. JEAN-CHARLES, né le 5 Novembre 1693, appellé *le Comte de Fontenai*, ci-devant Capitaine de

Dragons; — 2. CHRISTOPHE-LOUIS, appellé *le Comte de Bullion*, Capitaine de Dragons, marié le 21 Février 1735, à *Antoinette de Rouget*, d'une Famille noble de Rouergue; — 3. MARIE-MADELENE, mariée le 5 Janvier 1706, à *Henri-Louis le Maiſtre*, Seigneur de Bellejamme & du Queſnel, Conſeiller au Parlement, mort en 1731 ou 1733; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, mariée le 6 Juin 1717, à *Joſeph-Simon de Laiſtre*, Secrétaire du Conſeil.

Les Seigneurs de Fervaques, de Longcheſne, de Montlouet, de Bonnelles & d'Eſclimont portent pour armes : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au lion d'or, iſſant de trois faſces ondées d'argent, qui eſt de* Bullion; *au 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules, accoſtée de ſix coquilles de même, miſes en orle, qui eſt de* Vincent. Et les Seigneurs de Fontenai & de Courci portent: *écartelé, au 1 & 4 contr'écartelé comme deſſus; au 2 & 3 d'argent, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampaſſés & couronnés d'or, qui eſt de* Beauvau.

* BULLOU, dans le Perche-Gouet, Diocèſe de Chartres, Gouvernement d'Orléans : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1661, regiſtrées au Greffe des Expéditions de la Chancellerie de France le 6 du même mois, en faveur d'ALEXIS DE LAUNAI, Chevalier, Seigneur de Vos & de *Bullou*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grandpré.

— BUNEL, Seigneur de Tiſſy en Normandie, Généralité de Caen: *La Roque*, dans ſon *traité des bans & arrieres-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arqs, *Guillaume le Maréchal* préſenta pour lui YVON BUNEL, armé de brigandine, ſallade, gantelets & vouge.

— BUREN : Les Comtes DE BUREN étoient une branche cadette des Comtes d'*Egmont*. Ils ont eu pour auteur FRÉDÉRIC D'EGMONT, ſecond fils de GUILLAUME I. Comte d'EGMONT, & de *Walburge de Meurs*. Il fut Comte de Buren par *Marie de Culembourg*, ſa femme. Cette branche qui n'a formé que trois degrés, a fini à MAXIMILIEN D'EGMONT, Comte de Buren, un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, mort à Bruxelles en Décembre 1548, qui ne laiſſa de *Marie de Launoi*, ſa femme, qu'une fille unique, ANNE D'EGMONT, Comteſſe de Buren & de Leerdam, premiere femme de *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange. *Voyez* EGMONT. Les armes : *échiqueté en pal, d'argent & d'azur*.

— BUREN : Famille noble & fort ancienne en Suiſſe. Elle a été conſidérable par les divers emplois que ceux de cette Famille ont exercés, & par diverſes Terres & Seigneuries qu'elle a poſſédées.

ARNAUD DE BUREN étoit en haute eſtime en 1166. Ses deſcendans ſe retirerent, avec grand nombre d'autres Familles diſtinguées, dans la ville de Berne. Leurs emplois ne contribuerent pas peu à l'aggrandiſſement de cette République. On trouve dans cette Famille vingt-deux Sénateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix, ont rendu de grands ſervices à la République, de même qu'à pluſieurs Rois & Princes étrangers. LOUIS XII, Roi de France, appella à ſon ſervice LOUIS DE BUREN, &

lui donna, avec une Compagnie de Suisses, des emplois considérables dans son armée pour la conquête du Milanois. Voyez *Moréri* sur les grands Hommes que cette Famille a fournis. Les armes : *d'or, au lion coupé de sable & de gueules.*

— BURES (de), Seigneur d'Epinay, Boully, Béthencourt & Soully en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 15 Février 1668. *La Roque*, dans son *traité des bans & arrieres-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, pour NICOLAS DE BURES, se présenta *Jehan du Parc*, armé de brigandine, sallade & vouge. Le même Auteur, dans son *traité de la Noblesse, page 318*, dit que cette Famille fut annoblie par la Charte générale des francs-fiefs en 1470. Suivant l'*Histoire de Rouen*, un DAVID DE BURES, de la ville de Dieppe, étoit Conseiller au Parlement de Normandie en 1519 ; & GABRIEL DE BURES, de la ville de Dieppe, obtint du Roi CHARLES IX. en 1563, la permission de faire le commerce sur mer, sans déroger à la Noblesse qu'il tenoit de NICOLAS DE BURES, annobli en 1470.

Il y a encore deux autres Familles du nom DE BURES, dans la Généralité de Caen ; mais on ne sçait à laquelle des deux appliquer les notes ci-dessus. Pour l'ancienne Maison DE BURES, *la Roque*, dans son *origine des noms, p. 55*, dit qu'elle portoit les armes de celle d'*Iliers*, qui sont : *d'or, à six annelets de gueules, posés 3, 2 & 1.*

— BURGENSIS : JEAN BURGENSIS, établi à Blois, où il étoit Conseiller, fut Médecin de la Duchesse d'Orléans, ensuite de LOUIS, Duc d'Orléans, depuis Roi de France sous le nom de LOUIS XII. Il mourut en 1498.

JÉRÔME BURGENSIS, son petit-fils, après avoir été Aumônier du Roi FRANÇOIS I. jusqu'en 1546, parvint à l'Evêché de Châlons en 1556, & assista au Sacre de CHARLES IX. en 1562. Il fonda un College dans la ville de Châlons, ensuite un Séminaire en 1572. Il mourut en Juin 1573. FRANÇOIS BURGENSIS, son neveu, étoit Secrétaire du Roi en 1568. On trouve encore GUILLAUME BURGENSIS, Conseiller au Parlement en 1545, & SIMON BURGENSIS, Conseiller, Médecin ordinaire de CHARLES IX. & de MARGUERITE DE FRANCE, sa sœur, en 1566 & 1567. Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, les deux du chef affrontés, tenans une fleur-de-lis aussi d'or.*

BURIN : Famille noble, originaire de Paris, qui donna, sous les regnes de FRANÇOIS II. & CHARLES IX, un Officier Général d'Artillerie dans la personne de N... DE BURIN-FABRY, Ecuyer, Chevalier, Seigneur Châtelain de Brezons, &c. d'où sont sortis plusieurs Gentilshommes, & entr'autres, — 1. JULES ALEXIS DE BURIN-BREZONS, qui servit avec distinction sous HENRI III. & fut blessé à la bataille d'Anneau ; — 2. PHILIPPE DE BURIN, Capitaine au Régiment d'Espagny ; — 3. & ROLIN, qui suit.

II. ROLIN DE BURIN, Châtelain de Brezons, de la Grange & du Milieu, Seigneur de Brunoy, d'Hiers & autres lieux, principal bienfaiteur de la Congrégation des Camaldules de France, en la Maison de Grosbois, fut

reçu Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France le 11 Septembre 1654. Il fut pourvu de l'Office de Grand-Audiencier de France le 29 Novembre 1658, & épousa *Louise de Massieu*, qui obtint par faveur ses entrées à la Cour. De ce mariage sortirent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & FRANÇOISE, mariée par contrat du 12 Avril 1673, à *François de Bombelles*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de S. Louis, Sergent-Major de la ville d'Huningue, dont elle eut, entr'autres enfans, HENRI, Comte DE BOMBELLES, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi.

III. FRANÇOIS DE BURIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anemois, Seigneur haut-justicier de Ricquebourg, de la Neuville, &c. Conseiller du Roi, Receveur Général des Consignations du Parlement de Paris, fut maintenu dans *sa Noblesse* par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Août 1699. Il avoit épousé 1°. par contrat du 6 Septembre 1679, *Catherine de Samson*, lors veuve de *Nicolas le Vasseur*, Ecuyer; & 2°. par contrat du 27 Août 1692, *Jeanne de Palmes*, laquelle épousa en secondes noces, *Claude Thevenin*, Marquis de Tanlay. Les enfans du premier lit sont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES-ALEXANDRE, auteur d'une seconde branche rapportée après son frere; — 3. & CATHERINE, Abbesse de l'Abbaye de S. Paul de Beauvais; & du second lit vinrent: — 4. ALEXANDRE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, né en 1695; — 5. TIMOLEON, Mousquetaire du Roi, né en 1696; — 6. & MARIE-ANNE.

IV. FRANÇOIS DE BURIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg, de Leuche, de la Guenie, &c. Chevalier de S. Louis, Lieutenant pour le Roi & Commandant pour Sa Majesté des Villes & Châteaux du Port-Louis, de l'Orient, &c. épousa Demoiselle *Martin-du-Parc*, fille de *N... du Parc*, Capitaine de Vaisseaux du Roi, Commandant pour la Marine au Port-Louis, & de *N... du Rumain.* De ce mariage est issu FRANÇOIS-SIMON, qui suit.

V. FRANÇOIS-SIMON DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg & autres lieux, est Lieutenant au Régiment de Languedoc.

SECONDE BRANCHE.

IV. JACQUES-ALEXANDRE DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de la Neuville, né en 1682, second fils de FRANÇOIS I. du nom, & de *Catherine de Samson*, sa première femme, fut Capitaine au Régiment *de Bombelles*, & blessé au siége de Douay, Conseiller du Roi, Commissaire de la Marine, & nommé lors de son décès, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique. Il avoit épousé par contrat du 2 Avril 1714, *Marie-Angélique Wattier.* De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-DOMINIQUE, qui suit; — 2. ANGÉLIQUE-GABRIELLE, mariée à *Raimond de Grenier*, Chevalier de S. Louis, Lieutenant des Frégates du Roi, fils de *Marc de Grenier*, dit *le Marquis de Lentil*, Procureur-Général au Bureau des Finances de Guyenne; — 3. & HENRIETTE-MÉLANIE, dite *Mademoiselle de la Neuville, &c.* née en 172...

V. JEAN-DOMINIQUE DE BURIN, Ecuyer, Seigneur de Leuche, de le Guenie & de Villemarion, entré dans le Régiment de Bourbonnois en 1734,

1734, eſt marié avec *Marie-Louiſe Herbert-du-Jardin.* Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux ſoucis d'or.*

— BURLE en Dauphiné. I. GAUTIER BURLE, fils de noble HUBERT & d'*Iſabeau Stanhuit*, Anglois de nation, ſe retira en Provence ſous le regne de la Reine JEANNE, & ſe fit naturaliſer par Lettres du 18 Juin 1379. Il quitta ſon pays, lors des troubles cauſés par la Maiſon de *Lancaſtre*, qui fit deſcendre du Trône celle d'*Yorck.* GAUTIER BURLE eut pour fils,

II. ANDRÉ BURLE, lequel teſta le 25 Mai 1466, & laiſſa de *Lucrece de Tibaud*, ſa femme,

III. ANTOINE BURLE, marié avec *Antoinette de l'Horte*, de laquelle il eut,

IV. LOUIS BURLE, qui épouſa au mois de Juin 1525, *Delphine d'Albert*, & eut de ce mariage : — 1. BALTHAZAR, qui fut premier Gentilhomme ſervant de CHARLES, Cardinal de Bourbon, oncle du Roi HENRI IV. & marié deux fois ; 1°. avec *Richarde d'Alphonſe*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à noble *Gaſpard de Seillans*, Général de la Maréchauſſée de Provence ; & 2°. avec *Angélique Biliotti*, duquel mariage vint JEAN-LOUIS BURLE, mort ſans poſtérité ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

V. JEAN BURLE, fut Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence en 1572, & marié en 1603, avec *Catherine de Rogier*, dont : — 1. HONORÉ, qui fut Conſeiller au Siége d'Aix, dont il mourut Doyen. Il ne laiſſa d'*Anne de Raffelis-Rognes*, ſa femme, qu'un fils nommé JEAN-LOUIS BURLE, II. du nom, mort ſans poſtérité de ſon mariage contracté en 1686, avec *Thérèſe du Pont*, fille de *Rainaud du Pont*, Seigneur d'Aurons, & d'*Honorade de Graſſe Montauroux* ; — 2. JEAN, II. du nom, Capitaine d'Infanterie, mort ſans alliance ; — 3. & JEAN-ANTOINE, qui ſuit.

VI. JEAN-ANTOINE BURLE, fut marié à Manoſque en 1636, avec *Jeanne de Garnier-de-la-Javie*, dont il eut,

VII. MARC-ANTOINE DE BURLE, qui épouſa en 1656, *Claire du Vivail*, fille de noble *Palamede du Vivail*, Seigneur de la Vallée, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Siſteron, & de *Marie de Bonfils.* Il laiſſa entr'autres enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & JEANNE, mariée avec *Hercule de Villeneuve-Trans-Eſclapon.*

VIII. PIERRE DE BURLE, prit le nom de *Champelos*, d'un Arriere-fief ſitué dans la Terre de Valencolle. Il ſe maria en 1691, à *Françoiſe de Gérard-de-Lubac*, des Co-Seigneurs de Vacheres. De ce mariage eſt né entre autres enfans,

IX. JEAN DE BURLE, III. du nom, Seigneur de Champelos, qui s'allia en 1727, avec *Madelene-Roſe de Gombert*, fille de *Jean-Henri de Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromon, & de *Françoiſe de Veſe*, des Seigneurs de Merle. Il a de ce mariage pluſieurs filles, dont deux ſont Religieuſes à Rodez, & un fils qui ſuit.

X. N.... DE BURLE, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine en 1755, a été fait Garde du Pavillon-Amiral après le combat naval donné contre les Anglois le 20 Mai 1756.

Les Seigneurs de Curban compoſent une ſeconde branche de cette Maiſon ; ils ſont établis à Siſteron. C'eſt ce que nous ſçavons ſur

cette Famille, faute de Mémoire. Les armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois annelets d'or, & accottée de deux croix tréflées au pied fiché de gueules & renversé.* Devise, *cruore Christi corusco.*

— BURNIQUEL : Les Comtes de BURNIQUEL qui portoient écartelé *au 1 & 4 de gueules, à la croix cléchée & pommetée d'or, au 2 & 3. à la croix pattée d'argent*, sont sortis des Comtes DE COMENGE, par ARNAUD-ROGER DE COMENGE, V. du nom, Vicomte de Conserans. Il vivoit en 1403, & sa postérité a fini à JEAN-LOUIS DE COMENGE, Vicomte de Burniquel, qui fut maintenu dans *sa Noblesse* le 8 Août 1669. Il ne laissa que deux filles, MARIE-THÉRESE & MARIE-ANNE DE COMENGE, reçues aux Sœurs Maltoises, après avoir fait leur preuve le 16 Août 1679. *Voyez* COMENGE.

— BURTIN : Famille noble, dont étoit Demoiselle CATHERINE BURTIN, mariée par contrat du 23 Juillet 1710, avec *Joseph de Montdor*, Chevalier, septieme fils de *Jean*, IV. du nom, & de *Juste-Diane-Madelene de Salemard*, sa femme, dont postérité. Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre losanges de même ; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

* — BURY, dans le Blaisois, Diocèse de Blois : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1566, registrées le 13 Août suivant, en faveur de CLAUDE ROBERTET, Baron d'Alluye ; elle passa ensuite à sa niece FRANÇOISE ROBERTET-D'ALLUYE, Dame de Brou, mariée à *Tristan de Rostaing*, Seigneur de Thieux, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître général des Eaux & Forêts de France, pere de CHARLES DE ROSTAING, Comte de la Guerche & de Villemonde, Baron de Brou, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Ce fut en sa faveur que la *Baronnie* de *Bury*, unie à la Terre d'*Onzain*, fut érigée en *Comté* sous le nom DE ROSTAING, par Lettres du mois de Février 1634, registrées le 19 Juillet 1642. Le Comte DE ROSTAING, qui avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mourut à Paris le 4 Janvier 1660, sans avoir été reçu. Il avoit épousé le 7 Janvier 1612, *Anne Hurault-de-Chéverny*. Leur fils aîné, LOUIS-HENRI, Marquis DE ROSTAING, décéda sans alliance le 16 Avril 1679. Son frere, FRANÇOIS DE ROSTAING, Comte de Bury, étant aussi mort sans enfans l'an 1666, sa veuve, *Anne-Marie d'Urre-d'Aiguebonne*, eut pour ses reprises le Comté de *Bury*. Elle mourut âgée de 91 ans, le 19 Octobre 1724, & laissa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre Peruchon-de-Varax*, qui devint Comte de Bury, & épousa le 27 Août 1727, *Marie-Elisabeth Frottier-de-la-Messeliere.* Il a deux freres, le Marquis & le Chevalier de Varax. Les armes de BURY sont : *d'or, à quatre fasces de gueules.*

— BUSC (du), Seigneur de Saint-Germain, de Fresnay, & de Fressenville, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans *sa Noblesse* le 14 Août 1668. Le Pere *Anselme* parle de RICHARD DU BUSC, qui vivoit en 1360, dont la fille, PERRONELLE DU BUSC, fut mariée vers l'an 1400, à *Guillaume du Bosc*, Seigneur de Tendos. *La Roque*, dans son *Traité des bans & arrieres-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470,

Châtellenie de Vernon, CRESPIN DU BUSC fut excusé ou exempt du service, parce qu'il étoit occupé à la garde de la tour de Vernonet. On croit que la Famille DU BUSC, Seigneur de la Marre, Généralité de Rouen, maintenue dans *sa Noblesse* le 6 Février 1669, est la même que celle DU BUSC-DE-SAINT-GERMAIN, quoique les armes soient différentes par les métaux.

On trouve dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, un ÉLIE DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Receveur de la ville de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1655; & un NICOLAS DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Echevin de la même Ville en 1659.

—BUSQUE, du surnom de la Morée: *d'argent, à la croix de gueules*, qui est ACHAYE OU DE LA MORÉE, *à la barre de sable, brochante sur le tout.* ANTOINE DE SAVOYE, Prince d'Achaye & de la Morée, vivoit en 1390. GEOFFROY DE LA MORÉE, Seigneur de Busque, Capitaine d'Infanterie, vivoit en 1580; & GUILLAUME DE LA MORÉE, Seigneur de Busque, mort en 1610, a laissé une postérité qui subsiste encore aujourd'hui.

—BUSSERADE: PAUL BUSSERADE, Chevalier, Seigneur de Cepy, né en Brabant, fut institué Lieutenant-Général de l'Artillerie de France en 1495, & fut pourvu de la charge de Maître, Visiteur & Réformateur de l'Artillerie en 1504. Il se trouva au siége de Gênes en 1507, & fut tué au siége d'Avesnes en 1512. Sa postérité a fini à JEAN DE BUSSERADE, Maître particulier des Eaux & Forêts des Vicomtés de Gisors & de Lyon, par la résignation de son pere en Avril 1621. Les armes: *patté d'or & de gueules.*

*—BUSSET, Terre qui fut anciennement possédée par la Maison de *Vichy*. GUILLAUME, Seigneur DE VICHY & de BUSSET, n'eut d'*Isabelle de Saligny*, sa femme, qu'une fille nommée SMARAGDE DE VICHY, qui fut son héritiere dans les Seigneuries de *Busset*, de Puisagut & de Saint-Priest, qu'elle porta en mariage, par contrat du vendredi après la fête de la Toussaint de l'an 1387, à *Maurin* ou *Morinot de Tourzel*, Baron d'Alégre, Seigneur de Tourzel, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de *Jean*, Duc de Berri. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alégre, leur fils aîné, épousa *Marguerite d'Apchier*, fille de *Bertrand*, Seigneur d'*Apchier*, & d'*Anne de la Gorce;* ils eurent pour second fils BERTRAND DE TOURZEL, dit d'*Alégre*, qui eut en partage *Busset*, Puisagut, le Temple & Saint-Priest. Il épousa par contrat du 31 Novembre 1471, *Isabelle de Levis*, fille d'*Eustache de Levis*, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, & d'*Alix de Cousan*, & ils n'eurent de leur mariage que deux filles, sçavoir: — 1. MARGUERITE DE TOURZEL, dite d'*Alégre*, laquelle étant veuve sans enfans de *Claude de Lénoncourt*, & Dame de Busset de Puisagut, le Temple & Saint-Priest, porta ces Terres en mariage à PIERRE DE BOURBON, son second mari; — 2. & CATHERINE DE TOURZEL-D'ALÉGRE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à CHARLES DE BOURBON, Prince de Carenci, Comte de la Marche, *&c.* duquel elle fut la troisieme femme.

Cette Terre & *Baronnie* puis *Comté* en Auvergne, au Diocèse de Clermont, a donné son nom à une branche de la Maison de *Bourbon*. Cette branche a pour auteur LOUIS DE BOURBON, cinquieme fils de *Charles*,

I. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes & du pays de Combrailles, Pair & Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc, *&c.* & d'AGNÈS DE BOURGOGNE, fille cadette de JEAN-*sans-Peur*, Duc de Bourgogne, & de MARGUERITE DE BAVIERE.

I. LOUIS DE BOURBON, le même que l'on vient de nommer, se retira jeune auprès de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, son oncle maternel; ce Prince le fit étudier à Louvain, & pourvoir ensuite de la Prévôté de S. Donat de Bruges. LOUIS DE BOURBON ayant atteint l'âge de 18 ans, fut pourvu de l'Evêché de Liége sur la résignation qu'en avoit faite en sa faveur le 21 Novembre 1455, *Jean de Los-Heinsberg*, & il en reçut les Bulles datées du 9 Mars suivant: il fit son entrée solemnelle dans Liége le 13 Juillet 1456, mais il ne fut sacré que le premier Mai 1467. Les Liégeois s'étant révoltés contre lui, il appella à son secours CHARLES, Duc de Bourgogne, son cousin, lequel pilla & saccagea la ville de Liége. *Guillaume de la Marck*, dit *le Sanglier d'Ardenne*, lui déclara la guerre depuis, & ayant joint l'Evêque il lui dit: *LOUIS DE BOURBON, j'ai recherché votre amitié & vous me l'avez refusée;* en même tems il lui fendit la tête, le fit dépouiller & jetter son corps dans la Meuse. Cet évenement funeste arriva dans Liége le 30 Août 1482. Ce Prince avoit eu de *Catherine de Gueldres*, avant d'être promu aux Ordres sacrés, trois fils, sçavoir: — 1. PIERRE, Baron *de Busset*, qui suit; — 2. LOUIS, élevé Enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII. depuis 1490 jusqu'en 1496. Il vivoit encore le 26 Juin 1500; — 3. & JACQUES, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de France le 29 Mars 1503; il fut depuis Commandeur de Saint Maulvis-d'Oisemont & de Fontaine-sous-Montdidier en Picardie, Bailli de la Morée, & enfin Grand-Prieur de France. Il mourut le 27 Septembre 1527, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Marie-Madelene au Temple à Paris.

II. PIERRE DE BOURBON, Chevalier, Seigneur & Baron de Busset, de Puisagut & de Saint-Priest-de-Bramefan (du chef de sa femme), Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XII. Capitaine, Châtelain de Thiern, & Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, fut amené en France avec ses freres après la mort de son pere, & élevé par les soins de PIERRE DE BOURBON, pour-lors Seigneur de Beaujeu, puis *Duc de Bourbon*, (frere de l'Evêque de Liége). Il épousa par contrat du premier Janvier 1498, *Marguerite de Tourzel*, dite *d'Alégre*, héritiere des Terres de Busset, de Puisagut & de Saint-Priest en Auvergne, veuve sans enfans de *Claude de Lénoncourt*, Seigneur de Haroüel, Bailli de Vitry-le-François, & fille aînée de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alégre*, Seigneur & Baron de Busset, Puisagut & Saint-Priest, & d'*Isabelle de Levis*. PIERRE DE BOURBON mourut avant le 4 Mars 1529, laissant de ce mariage: — 1. PHILIPPE, Baron de Busset, qui suit; — 2. ISABEAU, mariée 1°. le 3 Juin 1531, avec *Jean de la Queille*, Chevalier, Seigneur de Fleurat, de Josserant, de Châteaugay, *&c.* & 2°. le 20 Janvier 1544, à *Pierre de Chavigny*, Seigneur & Baron de Blot-l'Eglise, de Nercigny & de Mirebel, *&c.* Elle fit un co-

dicille le 10 Juin 1586, étant veuve de ce dernier ; — 3. SUSANNE, Gouvernante du Roi HENRI IV. mariée le premier Septembre 1535, à *Jean d'Albret*, Baron de Mioſſens, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre, de la Souveraineté de Béarn & du Comté de Foix ; — 4 & 5. ANNE & MADELENE, Religieuſes au Monaſtere de S. Pierre d'Iſeure à Moulins le 15 Juin 1522.

III. PHILIPPE DE BOURBON, Chevalier, Baron de Buſſet & de Puiſagut, Seigneur de Saint-Prieſt, de Bramefan, *&c.* Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, Sénéchal du Bazadois, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du Roi, ſous la charge de CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-ſur-Yon, premier Echanſon de LOUISE DE SAVOYE, Ducheſſe de Bourbonnois, mere du Roi FRANÇOIS I. & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, fut tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557. Il avoit épouſé par contrat du 3 Février 1530, *Louiſe Borgia*, Ducheſſe de Valentinois, Comteſſe de Diois, Dame de Châlus, de la Mothe-Feuilly, de Néres & de Vaires, veuve de *Louis II.* Sire *de la Trémoille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Guines & de Bénon, Vicomte de Thouars, Gouverneur de Bourgogne, & fille unique & héritiere de *Céſar Borgia*, Duc de Valentinois, d'Urbain, de Camérino & de la Romandiole, Comte de Diois, *&c.* Capitaine de cent lances fournies des ordonnances du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Charlotte d'Albret*, Dame de Châlus, ſœur de JEAN D'ALBRET, II. du nom, Sire d'Albret, Roi de Navarre, biſayeul maternel de HENRI IV. Roi de France & de Navarre. *Louiſe Borgia*, née le 17 Mai 1500, mourut quelque tems avant le 4 Mai 1553, laiſſant de ſon mariage avec PHILIPPE DE BOURBON : — 1. CLAUDE, I. du nom, Comte de Buſſet, qui a continué la poſtérité ; — 2. HENRI, né le 21 Septembre 1533, qui eut pour parrein HENRI, Roi de Navarre, ſon oncle à la mode de Bretagne, & mourut le 7 Mars de l'année ſuivante ; — 3. JEAN, Seigneur de la Mothe-Feuilly, du Montet, du Fay & de Néres, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 2 Septembre 1537. Il épouſa par contrat du 10 Septembre 1566, *Euchariſte de la Broſſe*, fille de *Jacques de la Broſſe*, Seigneur de la Broſſe-Morlet, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Pannetier ordinaire, l'un de ſes Chambellans, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, ſon Ambaſſadeur & Viceroi en Ecoſſe, & de *Françoiſe de Mouſſy-la-Contour-de-Puybaillard ;* & il en eut GILBERTE DE BOURBON, mariée le 17 Janvier 1594, avec *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Truſſy, & vivante le 13 Janvier 1599 ; & JEANNE DE BOURBON, qui épouſa le 13 Janvier 1599, *Jean-Louis de la Mouſſe*, Seigneur de la Mouſſe, de Plaiſance & de la Fay ; — 4. JÉRÔME, Seigneur du Montet, né le 19 Octobre 1543, & reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré d'Auvergne le 21 Avril 1562. Il quitta depuis cet Ordre & épouſa avant le 7 Mai 1584, *Jeanne de Rollat*, fille de *Martin de Rollat*, Seigneur de Brugeac, de Marſac, de Thoury, *&c.* & de *Françoiſe de Bayard.* Elle demeura veuve de lui ſans enfans avant le 11 Avril 1619, & mourut avant le 18 Juin 1632 ; — 5. MARGUERITE,

née le 10 Octobre 1532, qui épousa par contrat du 25 Juin 1551, *Jean de Pierrebuffiere*, Baron de Pierrebuffiere, premier Baron de Limousin, Seigneur de Saint-Paul-d'Aigueperse, du Pont-de-Noblat & de Pontarion, duquel elle étoit veuve le 21 Mai 1576; — 6. & CATHERINE, née le 14 Octobre 1534, & morte fille.

IV. CLAUDE DE BOURBON, I. du nom, Comte de Buffet, Baron de Puisagut, de Châlus, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, son Pannetier ordinaire, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, & Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majesté dans le Haut & Bas-Limousin, naquit le 18 Octobre 1531, & ne vivoit plus le 21 Juin 1588. Il avoit été marié par contrat du 7 Mai 1564, avec *Marguerite de la Rochefoucauld*, lors veuve de *Pierre du Puy*, Seigneur de Vâtan, & fille d'*Antoine de la Rochefoucauld*, Seigneur & Baron de Barbézieux, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Général des Galeres de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, Sénéchal des Pays & Duché d'Auvergne, & Grand Sénéchal de Guyenne, & d'*Antoinette d'Amboise-de-Ravel*. De ce mariage sortirent: — 1. CÉSAR, Comte de Buffet, qui suit; — 2. JEAN, né le 5 Octobre 1567, dont on ignore le tems de la mort; — 3. LOUISE, née le 8 Juillet 1566, & mariée par contrat du 31 Août 1588, avec *Jean de Thomassin*, Seigneur de Montmartin, Baron de Boucé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Ecuyers d'écurie de Sa Majesté. Elle vivoit encore le 5 Octobre 1596; — 4. & DIANE, née le dernier Février 1569, qui épousa par contrat du 5 Octobre 1596, *Paul Jay*, Seigneur du Pin & de la Motte-Châteaugarnier. Ils vivoient ensemble le 4 Juillet 1626, & elle en étoit veuve en 1527.

V. CÉSAR DE BOURBON, Comte de Buffet, Baron de Châlus & de Piégut, Seigneur de Saint-Martin-du-Puis, de Vézigneux, de Saint-Priest-de-Bramefan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté des Vicomtés de Carlat & de Murat, né le 31 Janvier 1565, mourut avant le premier Janvier 1631. Il avoit épousé 1°. par contrat du 12 Avril 1584, *Marguerite de Pontac*, morte peu après sans enfans, fille de *Jacques de Pontac*, Seigneur du Haubrion & de la Lande, & de *Finette d'Aspremont*; & 2°. par autre contrat du 21 Juin 1588, *Louise de Montmorillon*, fille unique & héritiere de *Saladin de Montmorillon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Martin-du-Puis & de Saulx, Seigneur d'Illan-lès-Saulieu, de Vézigneux, &c. & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Mesme*; elle fit son testament le 5 Avril 1641, & vivoit encore le 19 Février 1648. Elle eut de son mariage: — 1. CLAUDE, II. du nom, Chevalier, Comte de Buffet, Baron de Châlus & de Vézigneux, né le 30 Avril 1589, & mort sans enfans avant le 13 Mars 1641. Il avoit épousé par contrat du 4 Juillet 1622, *Louise de la Fayette*, Dame de Maubec, lors veuve de *François d'Apchier*, Seigneur de la Valette & du Chaylar, & fille de *Claude de la Fayette*, Baron de Hautefeuille & de Nades, & de *Marie d'Alégre*; — 2. CHARLES,

Baron de Vézigneux, né le 25 Août 1590 & mort sans postérité le premier Juin 1632. Il avoit été marié par contrat du 19 Novembre 1631, avec *Marguerite de la Baume-de-Suze*, qui fit son testament le 26 Novembre 1644, fille de *George de la Baume-de-Suze*, Seigneur de Plassian, & de *Jeanne de Maugiron*; — 3. JULES-CÉSAR, né le 9 Mai 1593, mort en 1604, âgé de dix à onze ans; — 4. JEAN-LOUIS, Comte de Busset, qui a continué la postérité; — 5. ANNE, née le 28 Janvier 1595, mariée par contrat du 14 Février 1611, avec *Antoine de Pracomtal*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Soussey, de Saint-Beurri, de Beurrisot, des Roches, de Saint-Thibaut & de la Roche-au-Comte. Il demeura veuf d'elle avant le 19 Février 1648; — 6. MARGUERITE, née le 6 Août 1599, mariée par contrat du 19 Avril 1613, à *Jean de la Fayette*, Chevalier, Seigneur de la Fayette & d'Espinasse, Baron de Hautefeuille, & vivoit avec lui le 19 Février 1648; — 7. & MADELENE, née le 25 Juin 1601. Elle épousa par contrat du 30 Juin 1624, *Louis de Villers-la-Faye*, Baron de Villers-la-Faye & du Rousset, Seigneur de Prosel, de Clomot, de Chatellenot & d'Yollier; demeura veuve de lui le 22 Février 1651, & fut élue Tutrice de ses enfans mineurs le 4 Mars suivant.

VI. JEAN-LOUIS DE BOURBON, Comte de Busset, Baron de Châlus, de Piégut, de Vézigneux, de Saint-Martin-du-Puis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1597, mourut le 8 Avril 1667, âgé de 70 ans. Il avoit épousé par contrat du premier Août 1639, *Hélene de la Queille*, fille de *Jean de la Queille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Fleurat, de Châteaugay & de Vendat, & de *Simonne du Saix*: elle fit son testament le 6 Mars 1669, & mourut le lendemain, laissant de son mariage les enfans qui suivent: — 1. JEAN-LOUIS, mort jeune; — 2. LOUIS, I. du nom, Comte de Busset, qui a continué la postérité; — 3. MADELENE, née le 18 Novembre 1644, & mariée par contrat du 17 Septembre 1668, à *François Andrault-de-Langeron*, Chevalier, Marquis de Maulevrier, Comte de Banains, de Cuny & de Chevrieres, Baron de Doyé & Seigneur de Baigneux. Elle fit son testament le 6 Août 1669, & mourut peu après en couches; — 4. & ANNE, née le 18 Juin 1646, qui épousa au mois de Janvier 1672, *Jean de Saulx*, II. du nom, Marquis de Tavannes, Baron de Montgilbert & du Mayet, Vicomte de Lugny, &c. Elle mourut le 17 Octobre 1707.

VII. LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Comte de Busset, Baron de Châlus, de Vézigneux, de Saint-Martin-du-Puis & de Piégut, *&c.* Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, né le 18 Octobre 1648, fut tué au siége de Fribourg en Allemagne le 12 Novembre 1677, âgé de 29 ans. Il avoit épousé le 15 Janvier 1672, *Madelene de Bermondet*, fille de *George de Bermondet*, Chevalier, Comte d'Oradour, Baron du Boucheron & de Saint-Bazile, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, & de *Françoise Garnier*, morte le 30 Juillet 1724, laissant pour enfans: — 1. LOUIS, II. du nom, Comte de Busset, qui suit; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, Comte de Châlus, mineur le 13 Janvier 1678, & mort sans alliance le 15 Avril 1742, âgé de 64 ans; —

3. MADELENE, émancipée avec ses freres en 1694, mariée par contrat du 23 Septembre 1703, avec *Nicolas de Quelen-Stuert-de-Caussade*, Comte de la Vauguyon & du Broutay, Prince de Carenci, Marquis de Saint-Mesgrin, Vicomte de Calvignac, Baron de Puycornet, de Thomeins, de Grateloup, de Villeton & de la Gruere, Seigneur de Varaigne, *&c.* second Baron de Quercy, Vidame de Sarlat, mort le 8 Janvier 1725, âgé de 68 ans; & elle le 29 Novembre 1738. Ils ont laissé de leur mariage M. le Duc de la Vauguyon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des Enfans de France; — 4. & FRANÇOISE, mineure le 13 Janvier 1678, morte avant le premier Avril 1679.

VIII. LOUIS DE BOURBON, II. du nom, Comte de Busset, Baron de Piégut, de Vézigneux & de Saint-Martin-du-Puis, Seigneur de Châlus, *&c.* né le 30 Septembre 1672, & mort le 14 Avril 1724, âgé de 51 ans, avoit été marié par contrat du 31 Décembre 1719, avec *Marie-Anne de Gouffier*, fille de *Thimoléon de Gouffier*, Marquis de Thois, & autres lieux, Gouverneur de Blois, & de *Henriette de Pénancoët-de-Kéroüalle*, Comtesse de Pembrock, morte le 14 Février 1755, âgée de 68 ans. Les enfans nés de ce mariage sont: — 1. FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, Comte de Busset, qui suit; — 2. LOUISE-CLAUDE, née au mois de Décembre 1720, Religieuse Bénédictine au Cherchemidi à Paris, où elle a fait profession le 17 Septembre 1740; — 3. & HENRIETTE-ANTOINETTE, née le premier Janvier 1724, mariée par contrat du 22 Août 1747, avec *Paul de Grivel-de-Grossove*, Comte d'Auroy, Seigneur de Grossove, de Thrassy, de Tingy, de Pesselieres, *&c.* ancien Mestre-de-camp du Régiment d'Anjou Cavalerie, duquel elle est restée veuve sans enfans le 2 Novembre 1752.

IX. FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DE BOURBON, Comte de Busset & de Châlus, Baron de Vézigneux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, né le 26 Août 1722, fut fait Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, auparavant *Andlaw*, au mois de Décembre 1745, puis Brigadier de Cavalerie le premier Mai 1758, & Maréchal de Camp le 5 Décembre 1761. Sa Majesté lui avoit accordé le titre de *Cousin*, par Brevet du 8 Août précédent. M. le Comte DE BOURBON-BUSSET, épousa par contrat du 16 Avril 1743, *Madelene-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre*, née le 19 Mars 1722, & morte le 27 Juillet 1769, âgée de 47 ans, fille de *Gaspard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, Comte d'Espinac & de Thoury, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Béfort, & d'*Antoinette Potier-de-Novion.* De ce mariage il a eu: — 1. GASPARD-LOUIS, né le 16 Mai 1745, mort le 8 Décembre 1751, âgé de six ans & six mois; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, dit *le Marquis de Bourbon-Busset*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Artois, & né le premier Juin 1749; — 3. ARTUS-CHARLES THIMOLÉON, né le 21 Septembre 1752, mort le 18 Avril 1759, âgé de six ans & demi; — 4. LOUIS-ANTOINE-PAUL, *Vicomte de Bourbon-Busset*, né le 19 Novembre 1753, *&c. fait Capitaine dans le Régiment du Colonel-général au mois de Mai 1771*; — 5. LOUISE-HENRIETTE-GASPARDE, née le 20 Juillet 1746, & morte le 18 Décembre 1761, âgée de quinze ans & demi; — 6.

— 6. MARIE-ANNE-JULIE-LOUISE, née le 16 Septembre 1747, morte le 8 Juillet 1764, âgée de 17 ans 10 mois; — 7. & N . . . . . DE BOURBON, née le 21 Mars 1751, morte ſans être nommée le 23 du même mois. La Maiſon de BOURBON-BUSSET porte pour armes : *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, poſées 2 & 1, à la cotice de gueules périe en bande*, qui eſt DE BOURBON; *& au chef d'argent, chargé d'une croix potencée & contre-potencée d'or, cantonnée de 4 croiſettes de même*, qui eſt DE BOUILLON-JÉRUSALEM. Généalogie dreſſée *ſur les titres originaux* qui ont été communiqués à M. TASSART, Généalogiſte.

— BUSSEUL, en Mâconnois. GABRIEL DE BUSSEUL, Seigneur du Parc, Saint-Martin, Senoſan, Priſey & Tornas, eut : — 1. GIRARD, qui ſuit; — 2. PHILIBERTE, femme 1°. de *Philibert de Viry*, Seigneur de Chanlecy; & 2°. de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, veuf de *Catherine de la Roche*, & fils de *Humbert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de *Catherine de Bletterans*, ſon épouſe.

GIRARD DE BUSSEUL, Seigneur du Parc en Mâconnois, vivoit en 1410, & eut pour femme *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aymart* & de *Catherine du Quart*, ſa premiere femme, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. & CLAUDINE, Dame du Parc, de Senoſan en Mâconnois, de Dou en Dombes, femme de *Jacques Maréchal*, Chevalier, fils de *Jean*, Seigneur de Combefort, & d'*Anne de Bonnivard.*

GUILLAUME DE BUSSEUL, Seigneur de Sarril, vivant en 1510, épouſa *Jeanne de Rogemont*, fille de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de PHILIBERTE DE BUSSEUL, ſa ſeconde femme, dont

PHILIBERT DE BUSSEUL, Seigneur de Saint-Sernin, vivant en 1520, qui épouſa *Madelene de Sercy*, dont entr'autres enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. & FRANÇOISE, femme de *Georges de Crémeaux*, Seigneur de Minardieres, fils puîné de *Claude*, Seigneur *de Crémeaux*, Chevalier, & de *Marguerite de Saint-Simphorien*, ſon épouſe, en 1550.

CHARLES DE BUSSEUL, Seigneur de Saint-Sernin, de Coreilles, Germoles & la Baſtie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Mâcon, épouſa l'an 1559, *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont-de-Vaux, & de *Claudine de Semur.* C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, qui portoit pour armes : *faſcé d'or, & de ſable de ſix pieces.*

— BUSSI-LAMETH : CATHERINE DE BUSSI-LAMETH (ſœur puînée de MARIE DE BUSSI-LAMETH, alliée en 1669, à *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*), épouſa le 25 Novembre 1672 *Charles du Châtelet*, Marquis dudit lieu & de Cirey, mort à cette Terre, & inhumé le 18 Février 1693, & ſon épouſe le 24 Novembre 1675. Cette CATHERINE DE BUSSI-LAMETH & ſa ſœur étoient filles d'ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier, Comte DE BUSSI, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézieres, & de *Claire de Nicey*, ſon épouſe. *Voyez* LAMETH. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de ſix croix recroiſetées au pied, fiché de même, miſes en orle.*

— BUSSIERE (la) : Famille de Poitou, qui porte *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux vols de même, & en pointe de deux molettes d'or.* SUSANNE & MARIE DE LA BUSSIERE, nées en 1672 & en 1675, & reçues à Saint-Cyr au mois de Février 1686, étoient de cette Famille, & prouverent qu'elles descendoient de JEAN DE LA BUSSIERE, Ecuyer, qui vivoit en 1490, & étoit leur cinquieme ayeul.

— BUSSON, en Bretagne : on pourroit remonter l'antiquité de cette Famille jusqu'à BABIN BUSSON, Chevalier, vivant l'an 1161 ; mais n'ayant pas de Mémoire pour en parler avec certitude, nous commencerons par celui qui suit.

I. ROBERT BUSSON, Chevalier, vivant l'an 1380, signa la paix de Guerrande. Il eut pour femme *Jeanne de Villaines*, fille de ce célebre *Begue de Villaines*, Grand-Ecuyer de France, Favori des Rois CHARLES V. & CHARLES VI. dont il eut :

II. OLIVIER BUSSON, Seigneur de Gazon, qui eut pour femme *Béatrix*, Dame *de Chevigné*, & fut pere de

III. THIBAUD BUSSON, Seigneur de Gazon, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne JEAN VI, qui eut un bras coupé à la prise de Chantoceaux en l'an 1419. Il épousa *Isabeau de Châteaubriant*, fille de *Brient de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort & du Plessis-Bertrand, & de *Jeanne de Tehillac*, dont sortit

IV. JEAN BUSSON, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, mari d'*Anne d'Espinay*, fille de *Robert*, Sire *d'Espinay*, Grand-Maître de Bretagne, & de *Jeanne de Montbourcher*, dont

V. ROBERT BUSSON, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, marié à *Madelene de la Chapelle*, fille de *René*, Seigneur *de la Chapelle*, Rainsonin, & de *Jeanne de Courcillon*, dont il eut : — 1. GUY, qui suit ; — 2. ISABEAU, femme de *Pierre du Gué*, Seigneur de Sernon ; — 3. BARBE, femme de *Jean de Champagné*, Seigneur de la Montagne en 1500 ; — 4. ROBERTE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes ; — 5. & CATHERINE, Religieuse dans ladite Abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1491.

VI. GUY BUSSON, Seigneur de Gazon, se maria avec *Jeanne de Sévigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sévigné*, & de *Jacquette de Montmorency*. De ce mariage sortirent seulement deux filles : — 1. ISABEAU, Dame de Gazon, femme de *Charles de Beaumanoir*, Vicomte du Besso ; — 2. & FRANÇOISE, femme de *Charles de Couvran*, Seigneur de Sacé, fils de *Gilles de Couvran*, Seigneur de Sacé, & de *Marguerite de Beauvau.* Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or.*

— BUSSY, en Bugey. I. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE BUSSY, Chevalier, donna plusieurs biens à la Chartreuse de Meyria en Bugey l'an 1195, & laissa : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, II. du nom, Chevalier, nommé dans une Charte de l'Abbaye de Chesysery de l'an 1237.

II. THOMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE BUSSY en 1243, fut pere des trois enfans, sçavoir : — 1. GARNIER, qui suit ; — 2. GUI-

CHARD, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria de l'an 1244; — 3. & SOFFREY, Damoiseau, qui eut pour fils GUILLAUME DE BUSSY, III. du nom, Chevalier, qui eut pour femme une nommée *Agnès*, & testa l'an 1290, laissant ses biens à GEOFFROY, JEAN, PIERRE, BÉATRIX & MARGUERITE DE BUSSY, ses enfans.

III. GARNIER, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE BUSSY en 1260, ne laissa qu'un fils qui suit:

IV. GARNIER, II. du nom, Seigneur DE BUSSY en 1310, lequel, de *Marguerite*, sa femme, dont le nom ne nous est pas connu, eut: — 1. THOMAS, II. du nom, Seigneur DE BUSSY, qui épousa *Clémence*, dont pour fils, NICOLAS DE BUSSY, mort jeune en 1350; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3. GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur d'Eyria, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 4. NICOD, Chevalier, Châtelain de Beauvoir en Bugey, pour le Sire de Villars l'an 1324; — 5. & HUMBERT, Chevalier.

V. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur DE BUSSY & de Chanay en Michaille, testa le 10 Décembre 1354, & fut marié deux fois; 1°. avec *Jeanne de Lugny*, fille de *Josserans*, Seigneur *de Lugny*, & de *Marguerite de Piseys*; & 2°. avec *Catherine de Viry*, fille de *Richard*, Seigneur de *Viry*, en Genevois. Il eut du premier lit: — 1. GALOIS, Chevalier, Seigneur DE BUSSY, mort sans hoirs; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. GUIGONNE, femme de *François de Rogemont*, Chevalier; & du second lit vint; — 4. & LOUIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné consanguin.

VI. FRANÇOIS DE BUSSY, I. du nom, Chevalier, épousa *Alix de la Balme*, fille de *Guillaume de la Balme*, dit *Mauclerc*, & testa le 8 Janvier 1367. Il laissa pour enfans: — 1. JEAN, dit *l'Aîné*, Religieux à Cluni; — 2 & 3. autre JEAN, dit *le Jeune*, & ANDRÉ, Chevaliers, morts sans hoirs; — 4. & MARGUERITE, Religieuse à la Déserte à Lyon.

SECONDE BRANCHE.

VI. LOUIS, Seigneur DE BUSSY & de Chanay en Michaille, fils de PHILIPPE, & de *Catherine de Viry*, sa seconde femme, épousa l'an 1361 *Marguerite de Langins*, fille de *Jean de Langins*, Seigneur de Vignos au Pays de Vaud, & de *Catherine de Viry*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CATHERINE, femme de *N.....* Seigneur *de Compeys*; — 3. & JACQUETTE, femme de *Jean*, Seigneur *de Saleneufve* en Genevois.

VII. FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur DE BUSSY & de Chanay, lors de l'institution des Chevaliers Hermites de S. Maurice, faite par AMÉ VII, Duc de Savoie, en sa retraite de Ripaille: il n'y eut que six Chevaliers, desquels celui-ci fut le quatrieme. Il fut marié deux fois, 1°. avec ANTOINETTE DE BUSSY, Dame d'Eyria, sa parente, fille de JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, & de *Felice de Mathefélon*, morte en 1411 sans laisser d'enfans; & 2°. le 17 Décembre 1413 avec *Eléonore de Grolée*, fille de *Guillaume de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & d'*Alix de Bressieux*, dont

il laissa deux fils & une fille : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. BERAUD, Chevalier de la Toison d'Or, auquel PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, donna une pension l'an 1430 ; — 3. & LOUISE, qui prit l'habit de Religieuse.

VIII. ANTOINE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, de Chanay & de Brion en 1455, prit pour femme le 3 Avril 1434 *Antoinette de Montlouet*, fille de *Jean de Montlouet*, Seigneur de Châtillon, & de *Guigonne de Luyrieux*, dont il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur d'Isarnore, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. PHILIBERT, Protonotaire Apostolique & Commandeur de S. Antoine de Bourg, mort l'an 1504 ; — 4. ANTOINETTE, femme de *François de Gerbais*, Seigneur de Billia le 19 Octobre 1480 ; — 5. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Genost*, fils d'*Eustache*, Seigneur *de Genost*, & de *Louise de Marzey* ; — 6. AYMÉE, femme de *Guigues de Hangins*, Seigneur de Buffavant ; — 7. LOUISE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Dortans*, fils de *Hugonin*, Seigneur *de Dortans*, & de *Guillemette de Vincelles* ; — 8. & GUILLEMETTE, Dame de Gevreyssia, laquelle testa le dernier Décembre 1523.

IX. JACQUES DE BUSSY, Seigneur d'Eyria & de Chanay, Baron de Brion, Chambellan du Duc de Savoie & Gouverneur de Nice en 1477 & 1480, épousa *Marguerite de Clermont*, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Vaulterre, & de *Jeanne de Poitiers*, sa femme. Il mourut le 7 Mars 1482, laissant pour fils unique,

X. PIERRE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, Vaulvisant & Lyonnieres, Chevalier de l'Ordre de Savoie, qui eut pour femme le 5 Avril 1503 *Jeanne de Menthon*, fille de *Georges*, Baron *de Menthon*, & de *Marie de Coligny*, son épouse. Il testa le 26 Mars 1561, laissant pour fils :

XI. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, qui épousa le 18 Janvier 1544 *Louise de Palmier*, lors veuve de *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu, & fille de *Jean de Palmier*, Seigneur de la Bastie, & de *Luquette de Beauvoir*, sa femme, dont sortirent deux fils & deux filles : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. BERNARD, mort sans hoirs ; — 3. PERONNE, femme de *Gaspard de Malivert*, Seigneur de Conflans-sur-Ains, fils de *Philibert de Malivert*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Grillet*, son épouse, en 1588 ; — 4. & BARBE, Religieuse à Chambery.

XII. CLAUDE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Eyria, de Bussy & de Crangeac, Baron de Brion, eut pour femme *Antoinette de Dinteville*, fille de *Jean*, Seigneur *de Dinteville*, Baron de Merville & de Grignon, & de *Gabrielle d'Estainville*, & sœur de *Joachim*, Seigneur *de Dinteville*, Chevalier des deux Ordres du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Champagne. De ce mariage sortit pour fils unique,

XIII. JOACHIM-ANTIDE DE BUSSY, Seigneur d'Eyria, de Bussy, de Sommelone, Montpelone, Montmartin & Dinteville, Baron de Crangeac & de Brion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa le 27 Septembre 1604, *Françoise de Saulx*, fille de *Guillaume de Saulx*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Comte de Tavannes & de Busançois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & de *Catherine Cha-*

bot. Il mourut l'an 1632, laissant un fils & deux filles: — 1. CLAUDE-ANTOINE, qui suit; — 2. MARIE, Baronne de Merville, Dame d'Espoy & de Sommelone, femme de *François*, Comte *d'Estaing*, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, dont est venu JOACHIM, Comte D'ESTAING, Marquis de Murol; — 3. & HUMBERTE-RENÉE, Baronne d'Emery & de Lorme, Dame de Montpelone & de Montmartin, femme de *Jean de Mesgrigny*, Premier Président au Parlement de Provence, dont sont sortis plusieurs enfans.

XIV. CLAUDE-ANTOINE DE BUSSY, Marquis de Dinteville, Baron d'Emery, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, épousa l'an 1636, *Marguerite le Roy*, fille de *François le Roy*, Seigneur de la Grange, Bailli & Gouverneur de Melun, & de *Balthazarde de Malain*, de la Maison de *Lux*. Il fut tué à la bataille de la Marfée l'an 1641, ne laissant de son mariage qu'une fille unique,

XV. MARGUERITE DE BUSSY, morte jeune quelque tems après son pere.

TROISIEME BRANCHE.

IX. FRANÇOIS DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Isarnore, second fils d'ANTOINE, Seigneur d'Eyria, & d'*Antoinette de Montlouet*, épousa *Anne de Consignon*, & mourut l'an 1534, laissant de son mariage deux fils & deux filles: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier, mort sans hoirs; — 3. JEANNE, morte sans alliance; — 4. & FRANÇOISE, femme le 15 Février 1557, de *Louis*, Seigneur *de Chandieu*, en Dauphiné.

X. RICHARD DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Isarnore & de Chanay, épousa *Jeanne de Luyrieux*, Dame du Villars, fille de *Christophe de Luyrieux*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite de Bonnivard*, sa femme. Il mourut l'an 1586, laissant les enfans qui suivent: — 1. PROSPER, mort jeune; — 2. SIMONNE, femme 1°. de *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cour en Bugey; & 2°. d'*Hercule de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, fils de *George de Lyobard*, Seigneur du Chastelard, & de *Jacqueline d'Aguerre*, sa seconde femme; — 3. & LOUISE-PHILIBERTE, morte fille.

QUATRIEME BRANCHE. Seigneurs d'Eyria.

V. GUILLAUME DE BUSSY, Chevalier, troisieme fils de GARNIER II. du nom, Seigneur de Bussy, & de *Marguerite*, sa femme, fut Seigneur d'Eyria, & vivoit l'an 1320; auquel tems il prit pour femme *Eléonore de la Balme*, fille *d'Anselme de la Balme*, Chevalier, dont il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Brion, lequel eut un bâtard nommé PIERRE DE BUSSY, Seigneur de Brion, qui, le 19 Juin 1410, épousa *Marie de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, dont il eut pour fils GUILLAUME DE BUSSY, mort sans enfans de *Jeanne de Dortans*, sa femme, fille *d'André*, Seigneur *de Dortans*, qu'il avoit épousée l'an 1432; — 3. LOUIS, Damoiseau, mort sans hoirs; — 4. LYONNETTE, Religieuse en la Chartreuse de Poletins; — 5. MARGUERITE, femme *d'André de Moyria*, Seigneur dudit lieu &

de Mailla, fils de *Jean*, Seigneur *de Moyria*, & de *Pétronille de Corgenon*, son épouse; — 6. & HENRI, mort jeune.

VI. PIERRE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Eyria, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1380, & mort sans lignée.

VII. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria & d'Isarnore, eut pour femme *Felicie de Mathefélon*, fille de *Girard de Mathefélon*, Seigneur de Montillet, & de *Henriette de Bussy-le-Blanc*, son épouse. Il mourut l'an 1396, laissant seulement deux filles: — 1. ANTOINETTE, Dame d'Eyria, morte sans enfans en 1411, premiere femme de FRANÇOIS DE BUSSY, II. du nom, son cousin, dont nous avons ci-devant parlé; — 2. & LOUISE, Religieuse à S. Pierre de Lyon. Cette Maison éteinte portoit pour armes: *écartelé d'argent & d'azur.*

— BUSSY, du surnom *d'Ogny:* Famille qui subsiste dans Messieurs DE BUSSY, freres. L'un, nommé CHARLES DE BUSSY, Marquis de Castelnau, qui a commandé en Chef les Troupes Françoises aux Indes orientales, & Brigadier du 22 Mars 1758, avoit épousé le 14 Mai 1761 *Melanie-Arthemise de Choiseul*, morte à Paris, âgée de 20 ans, le 5 Mars 1764, fille aînée *d'Antoine-Nicolas*, Seigneur de Sommevel, & de *Renée de Beauval.* Il est remarié depuis Avril 1765 avec *N..... de Messey*, Chanoinesse de Mons, fille de *Gabriel*, Comte de Biel, & de *Louise-Pétronille de Ligneville.* L'autre s'est établi à Metz. *Voyez* au mot CASTELNAU. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 & 3 de gueules à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisetées au pied fiché de même, posées en orle.*

— BUTLER. Suivant un *mémoire* envoyé, cette illustre Maison, si renommée dans l'*Histoire d'Angleterre & d'Irlande*, descend en ligne directe & masculine, sans interruption, de RICHARD I. petit-fils de RAOUL ou ROBERT, Duc de Normandie, qui n'eut point d'enfans d'*Emma*, fille de HUGUES *le Grand*, Comte de Paris; & de *Gonnorens*, sa seconde femme, il eut RICHARD II. qui descendoit de GUILLAUME *le Conquérant*; de sa troisieme femme il eut GEOFFROY ou GODEFROY, Comte de Brionne, pere de GILBERT, qui fonda en 1334 l'Abbaye du Bec en Normandie, conjointement avec *Herlovin*, qui en fut le premier Abbé: il eut deux fils qui passerent en Angleterre avec GUILLAUME *le Conquérant*, qui créa RICHARD, l'aîné, *Comte de Clare* ou *de Clarence*. De BAUDOUIN, le cadet, descendoit la Famille appellée de *Ripariis*, Comte de Devonshire.

RICHARD eut cinq garçons, GILBERT, ROGER, GAUTIER, ROBERT & RICHARD.

De GILBERT descendoient non-seulement les Comtes *de Clare*, mais encore RICHARD STROUGBOW, Comte de Strigul & de Chepstow, dont les faits mémorables sont célébrés dans l'*Histoire de la conquête d'Irlande* sous HENRI II. Roi d'Angleterre. ROGER & GAUTIER ne laisserent point de postérité. ROBERT & RICHARD, les plus jeunes fils de RICHARD, Comte de Clare, qui étoit Grand Echanson du Roi, faisoient, du vivant

de leur pere, les fonctions de cette charge pour lui, d'où ils prirent le surnom de *Bouteiller;* & le livre de *Doomsdayr*, Registre des Fiefs & Seigneuries relevans & tenus de la Couronne, conservés précieusement à l'Echiquier de Londres, en fait mention sous le nom de ROBERTUS LE PINCERNE DE SHROPSTHIR & RICHARDUS LE PINCERNE DE CHESHIRE.

De RICHARD, le plus jeune, descendent les BUTLERS *de Pulton*, & de ceux-ci les BUTLERS *de Kant*, ainsi que de ROBERT, qui avoit épousé la fille de *Simon de Saint-Liz*, Comte de Northampton & de Huntinton, descendent les BUTLERS *de Herefort-de-Bidenham*, dans le Comté de Betfort, & ceux de *Sudeley*, outre ceux de *Cornouailles* & de *Daventry*, dans le Comté de Northampton.

La postérité de GILBERT, l'aîné des cinq fils de RICHARD, Comte de Clarence, continua dans la plus grande splendeur & considération jusqu'à THÉOBALD OU THIBAUT, que HENRI III. fit Grand Echanson héréditaire du Royaume d'Irlande pour lui & ses descendans à perpétuité, d'où ils prirent le nom de *Butler*, qui est celui de toute sa postérité, & cette Charge a été possédée sans interruption jusqu'à nos jours (excepté le tems de l'Anarchie dans le dernier siecle sous l'usurpateur CROMWEL), par l'aîné de la Famille, & l'est encore aujourd'hui par Milord Comte d'*Horam*, frere unique du dernier Duc d'Ormonde, chef de cette Maison.

I. THÉOBALD DE BUTLER, étoit fils de THOMAS DE BRIONNE (*Fitz-WALTER*, ou fils de GAUTHIER, selon l'usage de ce tems-là, & *d'Agnès Becket*, sœur de *S. Thomas de Cantorbery*, dont le pere, *Gilbert Becket*, Gouverneur de Londres, ayant été pris prisonnier & fait captif aux Croisades par le Sultan de Syrie, fut délivré par la Princesse, fille du Soudan, qui s'échappa un an après de Syrie, & vint à Londres chercher *Gilbert Becket* qui la fit baptiser, & l'épousa en 1138. De ce mariage sont sortis *S. Thomas* & sa sœur *Agnès Becket*, qui, avec son mari THOMAS DE BRIONNE, a fait la fameuse fondation du grand Hôpital qu'on nomme *S. Thomas, d'Acres* à Londres.

THÉOBALD DE BUTLER épousa *Jeanne*, fille du Comte *d'Essex*, dont il eut : — 1. EDMOND, qui suit; — 2. JEAN, tige des Lords & Vicomte *d'Ikelines ;* — 3. & une fille mariée à *Roger de Mortimer*, Comte de Marche.

II. EDMOND DE BUTLER, créé *Comte de Carrick* par EDOUARD II, épousa la fille de *Jean Fitz-Gerald*, premier Comte de Kildare, de laquelle il eut :

III. JACQUES DE BUTLER, I. du nom, second Comte de Carrick, marié à *Eléonore*, fille aînée de *Homfroi de Bauhum*, VIII. de ce nom, Comte de Herefort, Connétable d'Angleterre, & D'ELISABETH, fille D'EDOUARD I. & cousine-germaine D'EDOUARD III. Roi d'Angleterre. De ce mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & PÉTRONILLE, mariée à *Gilbert Talbot*, ancêtre des Comtes *de Shrewsbury*.

IV. JACQUES DE BUTLER, II. du nom, troisieme Comte de Carrick, fut créé en 1332 par le Roi EDOUARD III, *Comte d'Ormonde* & revêtu,

pour lui & les aînés de ses descendans à perpétuité, de la dignité de *Prince de la Comté Palatine de Tipperary*. Il eut de sa femme, qui n'est point nommée, JACQUES, qui suit.

V. JACQUES DE BUTLER, III. du nom, second Comte d'Ormonde, & quatrieme de Carrick, eut de la fille du Chevalier *d'Arey*, son épouse, JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE BUTLER, IV. du nom, troisieme Comte d'Ormonde, & cinquieme de Carrick, eut d'*Anne*, fille du Lord *Welles* : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & RICHARD, filleul du Roi RICHARD II, dont les descendans sont devenus par la suite, & sont encore aujourd'hui, Comtes d'Ormonde & de Carrick, &c. auteur de la seconde branche rapportée ci-après. JACQUES DE BUTLER, IV. du nom, eut encore deux fils naturels ; sçavoir : — 1. THOMAS DE BUTLER, Prieur de Kilminham, homme d'un génie martial, & élevé Lord-Justicier d'Irlande en 1448 ; — 2. & JACQUES DE BUTLER, surnommé *Galdic*, dont un descendant fut créé *Lord Baron de Cahir*, en 1542.

VII. JACQUES DE BUTLER, V. du nom, quatrieme Comte d'Ormonde, &c. eut de sa femme *Elisabeth*, fille de *Guillaume de Beauchamp*, Lord de Bergaveny : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN, rapporté après son frere ; — 3. THOMAS, qui a continué la postérité après la mort de ses deux freres aînés ; — 4. & ELISABETH, mariée à *Jean Talbot*, second Comte de Shrewsbury.

VIII. JACQUES DE BUTLER, VI. du nom, cinquieme Comte d'Ormonde, & septieme de Carrick, fut aussi créé *Comte de Wiltshire*, Grand Trésorier d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiere & Viceroi d'Irlande en 1449. Il se trouva à la sanglante bataille de Towton, où il commandoit l'aîle droite de l'Armée du Roi HENRI VI. & qui se donna le 29 Mars 1461 : il y fut pris prisonnier & décapité à Newcastle au mois de Mai suivant. Il n'eut point d'enfans de ses trois femmes, qui furent 1°. *Avice*, fille de *Jean Fitzalan*, Comte d'Arondel ; 2°. *Avice*, fille du Chevalier *Richard Stafford* ; & 3°. *Eléonore*, sœur & cohéritiere d'*Edmond Beaufort*, Duc de Sommerset, de la Maison de *Lancaster*. Le titre de *Wiltshire* fut éteint en sa personne.

VIII. JEAN DE BUTLER, son frere, succéda aux Comtés d'Ormonde, de Carrick, &c. mais il mourut sans postérité à Jérusalem, où sa dévotion le porta à aller visiter le S. Sépulchre.

VIII. THOMAS DE BUTLER, I. du nom, troisieme fils de JACQUES, V. du nom, recueillit toute la succession de sa Maison. Il n'eut que deux filles de son mariage avec *Anne*, fille du Chevalier *Richard Hankfort*, & d'*Anne*, fille de *Jean de Montacut*, troisieme Comte de Salisbury ; sçavoir : — 1. ANNE, mariée au Chevalier *Jean de Saint-Leger*, dont les descendans sont aujourd'hui Lords Vicomtes de Donnerayle ; — 2. & MARGUERITE, mariée au chevalier *Guillaume Bullen*, dont elle eut le Chevalier THOMAS BULLEN, marié à la fille du Duc *Norfolk*, dont il eut ANNE DE BULLEN, Reine d'Angleterre & mere de la Reine ELISABETH.

SECONDE

SECONDE BRANCHE.

IX. PIERRE DE BUTLER, arriere petit-fils de RICHARD DE BUTLER, frere unique de JACQUES, V. du nom, quatrieme Comte d'Ormonde, petit-fils D'EDMOND DE BUTLER, & fils de JACQUES DE BUTLER, VII. du nom, qui eut pour frere GAUTIER, souche des Chevaliers Baronnets & Barons de *Panlestown*, dont le chef étoit Capitaine & Mestre-de-Camp au Régiment de Cavalerie de *Fitz-James*, succéda dans tous les biens & dignités de ses ancêtres. HENRI VIII. le créa aussi Comte d'Offery en Irlande, après qu'il en eut été fait Viceroi. Il s'y maria avec *Marguerite Filz-Gerard*, fille du Comte de Kildar, de laquelle sortirent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. RICHARD, créé *Lord Vicomte de Montgaret* le 23 Octobre 1550 par le Roi EDOUARD VI. — 3, 4, 5, 6, 7 & 8. & six filles mariées, l'une à *Donogh-O-Brien*, Comte de Thomond ; les autres aux Lords *de Calur*, *d'Uppressery*, de *d'Umboyne*, de *Poër* & de *d'Ecies*.

X. JACQUES DE BUTLER, VIII. du nom, Comte d'Ormonde, fut fait Viceroi d'Irlande vers la fin du regne de HENRI VIII. Il avoit épousé *Jeanne*, fille unique & héritiere de *Jacques Filz-Gerard*, Comte de Desmont, de laquelle il eut : — 1. THOMAS, surnommé *le Duffe* ou *le Noir*, qui suit ; — 2. EDMOND, qui eut pour fils THÉOBALD DE BUTLER, mort sans enfans d'ELISABETH DE BUTLER, sa cousine-germaine, dont nous allons parler ; — 3. JEAN, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après, par GAUTIER DE BUTLER, son fils ; — 4. GAUTIER, auteur de la cinquieme branche, aussi rapportée ci-après ; — 5 & 6. PIERRE & EDOUARD, morts sans postérité ; — 7. & JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de BUTLER-*Kilmonetty*, dont il est douteux qu'il reste encore des successeurs mâles.

XI. THOMAS DE BUTLER, II. du nom, dit *le Noir*, après le décès de son pere, fut déclaré Général des Troupes & Grand Trésorier d'Irlande par la Reine ELISABETH, sa cousine au cinquieme degré, qui le créa aussi Chevalier de la Jarretiere. Il n'eut de sa seconde femme, *Marie Scheffield*, fille du Milord de Mulgrave, qu'une fille nommée ELISABETH, qui suit.

XII. ELISABETH DE BUTLER, fut mariée par son pere à THÉOBALD DE BUTLER, son cousin-germain, fils D'EDMOND, frere de son pere. Le Roi JACQUES I. créa THÉOBALD *Lord Vicomte de* BUTLER-*de-Tullophelen*, & le fit Gouverneur de la Comté de Carlow, honneur dont il ne jouit pas long-tems, étant mort peu après sans laisser de postérité. Le Roi força THOMAS DE BUTLER, dit *le Noir*, Comte d'Ormonde, à remarier sa fille ELISABETH, veuve de THÉOBALD DE BUTLER, au Chevalier *Richard Preston*, son favori, qu'il créa à cette occasion *Lord Baron de d'Ingwal* en Ecosse : ce mariage n'étoit pas du goût du Comte d'Ormonde, qui n'y survécut pas long-tems, étant décédé la même année le 22 Novembre 1614 dans son Château de Carrick. A peine le Comte fut au tombeau que le Lord d'Ingwal, son gendre, prit les titres de Comte d'Ormonde, de Carrick, d'Offay & de Desmont, en droit de sa femme ; mais dans le tems qu'il se

croyoit assuré de tous les biens du Comte THOMAS DE BUTLER, dit *le Noir*, son beau-pere, il en fut privé, comme on va le voir.

TROISIEME BRANCHE.

XII. GAUTIER DE BUTLER, neveu du Comte & fils de JEAN BUTLER, son troisieme frere, s'empara de toute la succession, en vertu d'une ancienne & constante disposition dans la Famille, & d'actes du Parlement d'Angleterre & d'Irlande, qui substituent les biens, titres & dignités de la Maison de BUTLER-*d'Ormonde*, au plus proche héritier mâle. GAUTIER DE BUTLER soutint ses droits opiniatrément, & le Roi JACQUES le fit arrêter & mener à la Tour de Londres, où il resta sans se désister de ses prétentions, jusqu'à la mort de Milord d'Ingwal, qui périt dans une tempête en 1619, venant d'Irlande en Angleterre la nuit de S. André. GAUTIER eut pour fils unique THOMAS BUTLER, qui suit.

XIII. THOMAS DE BUTLER, III. du nom, Vicomte de Thurle, qui passoit aussi d'Angleterre en Irlande, eut le même malheur de périr dans la tempête la nuit de S. André en 1619. Il laissa de son mariage avec la fille du Chevalier *Pointz*: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. RICHARD, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. MARIE, femme de *Georges Hamilton*, & mere de JACQUES, tué en 1691, dont la fille, MARGUERITE-LOUISE-EMILIE HAMILTON, est veuve du Marquis *de Marmier*; — 4. & LÉONORE, femme de *Donagh Maccarty*, second Comte de Chancarty, dont la fille, HÉLENE MACCARTY, seconde femme de *Guillaume de Burck*, sixieme Comte de Clanrikard, a laissé HONORINE DE BURCK, mariée en 1695, & morte en 1698, premiere femme du Maréchal *de Berwick*, dont est issu le Duc en Espagne, pere du Duc de Veraguas, dont le fils est Duc de la Jamaïque.

XIV. JACQUES DE BUTLER, IX. du nom, né en 1610, succéda aux honneurs & titres de son grand-pere. Le Roi CHARLES I. le créa *Marquis d'Ormonde*, & CHARLES II. le créa *Comte de Kuhnock*, & *Duc d'Ormonde* en Angleterre & en Irlande en 1682, dont il étoit Viceroi. Il épousa en 1628, *Elisabeth Preston*, cousine-Germaine de feu son pere, & fille & unique héritiere du Lord d'Ingwal, mort en 1686. Ce mariage mit fin à tous les différends, & réunit tous les biens. Il mourut en 1688, & eut pour enfans: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. RICHARD, Comte d'Arram, marié à *Marie*, fille du Duc *de Richemont*, de laquelle il eut une fille, mariée au Lord *Cornewallès*; — 3. JEAN, Comte de Gowram, mort sans postérité; — 4 & 5. & deux filles: l'aînée, ELISABETH, mariée à *Philippe Stanhope*, Comte de Schesterffield, & l'autre mariée à *Guillaume de Devonshire*.

XV. THOMAS DE BUTLER, IV. du nom, Comte d'Offery, Baron de Morepack, Vice-Amiral d'Angleterre, Grand-Maître de la Maison de la Reine CATHERINE DE PORTUGAL, femme de CHARLES II, & Chevalier de la Jarretiere, mort en 1681, avoit épousé le 17 Novembre 1659, *Emilie de Nassau*, petite-fille du Prince MAURICE D'ORANGE, de laquelle il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. CHARLES, Vicomte de Tullow,

Baron de Weston & Cloghsenam, Chancelier de l'Université d'Oxford, qui n'a point eu d'enfans d'*Elisabeth*, fille du Lord *Creude-Stene*, & sœur & co-héritiere de la Duchesse *de Kent* ; — 3. ELISABETH, mariée à *Guillaume*, Comte *de Derby* ; — 4. HENRIETTE, mariée à *Henri de Nassau-Auverquerque*, Comte de Granlham ; — 5. & EMILIE, qui n'a point pris d'alliance.

XVI. JACQUES DE BUTLER, X. du nom, né à Dublin le 29 Avril 1665, succéda, après la mort de son pere, à tous ses biens, titres, honneurs & dignités, & fut introduit à la Chambre des Pairs d'Angleterre en qualité de Duc-Comte & Marquis d'Ormonde, tant en Angleterre qu'en Irlande, Comte de Carrick, de d'Offery & de Brucekuoek, Vicomte de Tulles, Baron de Morepack & de Langtony, Grand Echanson héréditaire du Royaume d'Irlande, & Prince de la Comté Palatine de Tipperari. Il étoit Lieutenant-Général & Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-corps, & Colonel des Gardes Irlandoises. Il fut fait Chevalier de la Jarretiere & Général de la Cavalerie sous le Roi GUILLAUME. Il fut nommé, sous la Reine ANNE, Viceroi d'Irlande, Généralissime de ses troupes par mer & par terre, Gouverneur des cinq Ports jusqu'à la mort de cette Reine, puis Chancelier des Universités d'Oxford & de Dublin, Grand Bailli de Westminster & de Bristol. Après la mort de la Reine ANNE, il passa en France, & après celle du Roi LOUIS XIV, il se retira en Espagne, où le Roi le fit Capitaine-Général ; enfin en 1732, il passa à Avignon, où il mourut le 16 Novembre 1745, âgé de 80 ans, six mois & dix-sept jours, ne laissant de son mariage avec *Marie de Sommerset*, fille du Duc *de Beaufort*, que deux filles : — 1. ELISABETH, mariée au Lord *Ashburnham*, & morte en 1713 ; — 2. & N.... morte sans avoir été mariée.

QUATRIEME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE BUTLER, second fils de THOMAS III. du nom, & de la fille du Chevalier *Pointz*, & frere unique de JACQUES DE BUTLER IX. du nom, premier Duc d'Ormonde, épousa *Françoise*, fille du Comte *de Castlevahen*. De cette alliance descend la premiere branche de cette Maison d'aujourd'hui, dont l'aîné est JEAN DE BUTLER-DE-KILLEASH, qui n'est pas encore marié. GAUTIER DE BUTLER DE GAVUPRIKIN, son cousin-germain, a un garçon & deux filles. RICHARD DE BUTLER-DE-WESSECOURT, son oncle à la mode de Bretagne, s'est marié en 1738 à la sœur de JEAN DE BUTLER-DE-KILLEASH. A ces descendans de RICHARD DE BUTLER, frere du Duc d'Ormonde, se termine la branche aînée.

CINQUIEME BRANCHE.

XI. GAUTIER DE BUTLER, quatrieme fils de JACQUES VIII. du nom, & troisieme frere de THOMAS, dit *le Noir*, épousa *Hélene Maccarty-Macd'Ollogch*, dont : — 1. PIERRE, Baron d'Ardemaile & Vicomte de Galmoy, dit *Milord Galmoy*, Pair d'Irlande, Colonel de plusieurs Régimens d'Infan-

terie & de Cavalerie, premier Gentilhomme de la Chambre de JACQUES II, fut fait Lieutenant-Général des Armées de France le premier Mars 1705, & mourut le 18 Juin 1740, âgé de 89 ans. Sa postérité a fini à THÉOBALD DE BUTLER, Baron d'Ardemaile, mort au service du Roi à Arras en 1750; — 2. & JEAN, qui suit.

XII. JEAN DE BUTLER, surnommé *Gambelongue*, Baron de Cawrickbeg & de Rehanach, marié à *Hélene Burke* ou *Burgo*, fille de Milord de Castleconnel, de laquelle il eut

XIII. THÉOBALD DE BUTLER, qui mourut au service de l'Impératrice-Reine, & laissa

XIV. JEAN DE BUTLER, auteur de la branche des BUTLERS-BALLYCLOHY, dans le Comté de Waterford, dont la postérité subsiste dans la personne de

XV. JACQUES DE BUTLER, Chevalier, Baronnet & Baron d'Ardemaile, de Cawrickbeg, &c. Ecuyer du Roi en sa grande Ecurie, devenu l'aîné de cette branche par l'extinction de celle de PIERRE, & aîné des deux fils de GAUTIER, Baron d'Ardemaile, & troisieme frere de THOMAS, dit *le Noir*, Comte d'Ormonde. JACQUES DE BUTLER a épousé *Sophie Cooq*, fille de *Mathieu Cooq*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont il n'a qu'une fille. Voilà la postérité de JACQUES DE BULTER VIII. du nom, Comte d'Ormonde, qui s'éteint dans une fille; mais on peut remonter à celle de Milord *de Montgaret* (RICHARD DE BUTLER, frere du Comte) & à ceux qui sont de cette branche, puis à celle des Chevaliers-Baronnets, & Barons de *Paulstown*, ensuite à celle des Lords-Vicomtes *d'Ikrine*, & enfin à celle des Lords-Barons *de d'Umboyne*, qui descendent en ligne directe de JEAN DE BUTLER, frere d'EDMOND, premier Comte de Carrick.

Le Comte THOMAS DE BUTLER, dit *le Noir*, quelques années après être allé en Angleterre, envoya en Irlande un jeune enfant portant son nom, & déja créé *Lord-Vicomte de Galmoy*. Il est certain (dit le *Mémoire* envoyé, sur lequel nous avons dressé cette Généalogie) que le Comte le reconnoissoit pour son fils, & la tradition veut que la Reine ELISABETH fût sa mere. C'est de cet enfant que descendoit Milord *de Galmoy*, mort à Paris en 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé *Comte de Neucastle* en France, par le Roi JACQUES II. dont il étoit premier Gentilhomme de la Chambre. Son fils unique a été tué à la bataille de Malplaquet, à la tête des Grenadiers de son pere. Son neveu a succédé au titre de *Lord-Vicomte de Galmoy*, & a épousé *N.... Magenis*, fille du Lord Vicomte d'Iveagh, dont il n'a pas encore d'enfans.

Le 13 du mois de Mai 1752, mourut N.... DE BUTLER, veuve du 3 Février 1738, de PIERRE-FRANÇOIS DE LA GUILLAUMIE, & sœur de MARIE-HÉLENE DE BUTLER, morte âgée d'environ 53 ans, le 21 Mai 1753. Elle fut seconde femme, étant mariée le 20 Août 1729, de *Charles-Balthazard de Clermont-Charte*, mort âgé de 82 ans, le 20 Avril 1740, & devint mere de la Marquise *de la Salle-Caillebot*.

Dans l'espace de 460 ans, c'est-à-dire depuis la premiere année du regne du Roi HENRI III. jusqu'à la derniere de celui de la Reine ANNE, il y en a eu douze de cette Maison qui ont été vingt-neuf fois Lords, Députés, ou Vice-Rois d'Irlande. *Voyez* DUGDALE, CAMPDEN, Pairie d'Angleterre, ECHARD, College des Hérauts-d'armes à Londres. Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé & sur l'article BUTLER précédemment imprimé dans la premiere édition de ce Dictionnaire, *in-8°*. Tome IV. ou premier du Supplément. Les armes: *d'or, au chef endenché d'azur.*

— BUTRON-MUXICA, Maison originaire d'Espagne, dont nous n'avons donné qu'une notice défectueuse dans le *quatrieme Volume*, ou le *premier de Supplément de notre premiere édition*, *p. 618*. On vient de nous communiquer un *Mémoire* extrait & traduit d'un livre en Espagnol intitulé, *Nobiliaire des Maisons & Familles d'Espagne*, par le P. *M. Fr. Thomas Dellano*, de l'Ordre de S. Dominique, *imprimé avec privilege en 1653*. Il y est parlé de la Maison d'*Avendanio*, d'où sort celle de BUTRON-MUXICA, dont nous parlerons ci-après, lorsque nous aurons fait mention de celle d'*Avendanio*.

Voici ce que dit ce Mémoire traduit de l'Espagnol, & certifié véritable par les Echevins & Magistrats de la ville de Cambrai, & signé d'ALEXANDRE DE BUTRON-MUXICA, premier Lieutenant des Gardes Valonnes de Sa Majesté Catholique le 19 Novembre 1770, & de *Gerard-Gaillebert Vanhalen*, ancien Officier de Dragons au service d'Espagne.

La Maison d'*Avendanio*, dit ce Mémoire, a pour tige Don PEDRO-ORTIZ D'AVENDANIO, Seigneur fort riche, qui s'allia à une fille de Don *Sanche Garcia de Zurbano*, & sœur de Dona *Alberta Sanchez de Zurbano*, mere de Don *Sancho Garcia* ou *Galindez de Salcedo*, Seigneur d'Ayala. Il eut de son mariage,

JUAN-PEREZ D'AV_NDANIO, qui vint s'établir à Urquizu, & parce qu'il étoit l'héritier de la Maison d'*Avendanio*, il en porta le nom, & il eut pour enfans, FORTUR-GARCIA D'AVENDANIO, marié avec la fille de Don *Pedro-Martinez d'Aramayona*, Seigneur dudit lieu. Il eut: — 1. JUAN-PEREZ, qui suit; — 2. & MARTIN RUYZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens d'Urquizu.

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens de la Maison d'*Aramayona*, eut pour fils: — 1. PEDRO-ORTIZ, tué par son cousin sans laisser de postérité; — 2. JUAN-GALINDEZ, auteur de la branche ou Maison de MUXICA, dite BUTRON, rapportée ci-après; — 3. FORTUR-GARCIA, tige de la Maison appellée *Arteaga*; — 4. Dona MAYOR, mariée avec GOMEZ-GONZALEZ DE BUTRON; — 5. Dona JUANA, alliée avec l'héritier de la Maison d'*Olazo*; — 6. & Dona MARIA-LOPEZ, mariée avec *Ochoa-Ortiz* ou *Sancho-Ortiz de Zamudio*.

Le Mémoire ci-dessus cité, d'après lequel nous écrivons, marque que ce que nous venons de rapporter est tiré de *François-Martin de Coscojales* & du livre de la Chronique de Biscaye cité dans la Bibliotheque du Comte de Lemos & du livre de *Lopez Garcias de Salazar, au chapitre de la Maison d'Urquizu*. Les armes de la Maison d'*Avendanio* sont: *une chemise* ou une *tunique moresque herminée, percée de trois fleches d'argent ensanglantées, & le champ de sinople.*

BRANCHE DE MUXICA, dite BUTRON.

JUAN GALINDEZ, second fils de JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, chef de cette branche ou de cette Maison, épousa Dona *Juana Ybaniez*, fille de Don *Juan-Emmanuel*, Seigneur de Villena, lequel étoit fils de l'Infant Don MANUEL; & celui-ci fils légitime cadet du *saint Roi* Don FERDINAND. Dona *Juana Ybaniez*, étoit sœur de Dona JUANA MANUEL, Reine de Castille, femme de Don HENRIQUEZ, II. du nom, surnommé *le Bienfaiteur*, & aussi sœur de Dona CONSTANÇA MANUEL, Reine de Portugal, femme de Don PIERRE, surnommé *le Justicier*.

Don JUAN GALINDEZ DE MUXICA, & Dona *Juana Ybaniez*, son épouse, eurent de leur mariage, Don ALFONSO DE MUXICA, Seigneur de la Maison & des biens de *Muxica*. Il prit le nom DE ALFONSO, parce qu'il étoit descendant des Rois de Castille par sa mere, dit le *Nobiliaire d'Espagne* du P. *M. Fr. Thomas Dellano*, dont on a parlé au commencement de cet article. Il épousa Dona *Juana Gonzalez*, fille de *Pedro Gonzalez d'Aguero*, dit *le Bon*. De ce mariage ils eurent Dona MARIA ALFONSO DE MUXICA, Dame des biens de la Maison de MUXICA, Majorat d'Avendanio. C'est tout ce que nous apprend le Mémoire cité, extrait du Nobiliaire d'Espagne, sur la Maison de MUXICA.

Le même Mémoire, extrait du Nobiliaire d'Espagne, *titre 15. pag. 40.* parle d'un fils du Seigneur d'*Ayanguez*, à l'endroit où il est fait mention de la Maison de *Villela*, qui est la même que celle qui est en Biscaye. Il s'appelloit *Juan Perez d'Ayanguez*, & eut trois fils, sçavoir: — 1. JUAN SANCHEZ, qui resta à Villela; — 2. AINIO-ORTIZ, tige de la Maison d'Ybarguen; — 3. & JUAN PEREZ, auteur de la branche ou Maison de BUTRON-MUXICA, qui suit.

BRANCHE de BUTRON-MUXICA.

JUAN PEREZ, disent *Lopez Garcias de Salazar*, & la *Chronique de Biscaye*, épousa Dona *Emilia d'Estrada*, en Asturie. Il en eut, OCHOA YBANIEZ DE BUTRON, marié à Dona *Toda Ybaniez de Balmaseda*, qui fut pere de GOMEZ GONZALEZ DE BUTRON, allié à Dona *Maria d'Avendanio*. De ce mariage sortit GONZALO GOMEZ DE BUTRON, marié à Dona *Elviria Sanchez de Zamudio*, dont le trisaïeul nommé *Galindo*, tige de la Maison des *Amudio*, étoit fils de Don *Ordonio*, Comte de Gaviria, fils du Roi de Navarre. *Voy.* le Nobiliaire d'Espagne ci-dessus cité à l'article de *Zamudio*.

GOMEZ GONZALEZ DE BUTRON & Dona *Elviria Sanchez de Zamudio*, son épouse, eurent pour enfans: — 1. GONZALO GOMEZ, qui suit; — 2. & un autre GONZALO GOMEZ, rapporté après son frere.

GONZALO GOMEZ DE BUTRON, épousa Dona *Maria Alonso de Muxica*. Par ce mariage entrerent dans la Maison de BUTRON les biens de celle de *Muxica*, nom qu'il joignit au sien, avec le titre de Comte d'Aramayona & de Barrica. Il eut de son mariage JUAN ALONSO DE MUXICA Y BUTRON, qui n'eut point d'enfans.

GONZALO GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA, frere cadet suivant l'Hif-

toire de la Famille de Lara par Don *Louis de Salazar*, épousa Dona *Maria Manrique de Lara*. Il mourut en 1520, & laissa de son mariage : — 1. JUAN ALONSO DE BUTRON Y MUXICA, qui suit ; — 2. CHRISTOVAL DE MUXICA Y BUTRON ; — 3. JUAN GONZALEZ DE MUXICA Y BUTRON, qui a formé la seconde branche rapportée ci-après, & plusieurs autres qui formerent différentes branches, & dont on pourroit trouver la postérité dans les Archives du Marquis de *Mortara*, Grand d'Espagne.

JUAN ALONSO DE BUTRON Y MUXICA, épousa Dona *Mencia Manrique de Padilla*, dont il eut ; — 1. GOMEZ GONZALEZ DE BUTRON Y MUXICA, qui suit ; — 2. CHRISTOVAL DE MUXICA Y BUTRON, qui épousa Dona .... DE ZAPATA Y MENDOZA, dont il n'eut point d'enfans.

GOMEZ GONZALEZ DE BUTRON Y MUXICA, s'allia à Dona *Luisa Manrique de Padilla*, qui testa à Placencia en Biscaye le 4 Octobre 1560. Il en eut Don JUAN ALONSO DE MUXICA Y BUTRON, marié à Dona *Angela Manrique*, dont vinrent : — 1. Don GOMEZ GONZALEZ DE BUTRON Y MUXICA, mort enfant ; — 2. & Don ANTONIO GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA, qui suit.

Don ANTONIO GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA se maria à Dona *Juana de Velasco y Arragon*. Ils moururent sans enfans, & leurs biens passerent à leur tante Dona MENCIA MANRIQUE DE BUTRON Y MUXICA, sœur de Don JUAN ALONSO DE MUXICA Y BUTRON. Elle porta ces biens à son mari Don *Juan de Ydiaquez*.

Don ALONSO DE YDIAQUEZ DE BUTRON Y MUXICA, premier Duc de Ciudad-Réal, leur fils, épousa Dona *Juana de Robles*, dont il eut, Don JUAN ALONSO YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, marié à Dona *Anna-Maria de Alava*. De cette alliance naquit : — 1. Don FRANCISCO YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, qui suit ; — 2. & DONA YSABEL DE YDIAQUEZ DE BUTRON Y MUXICA, mariée avec Don *Pedro Ortiz de Villela*, dont la postérité sera rapportée ci-après.

Don FRANCISCO YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, eut de son mariage avec Dona *Francisca de Borja* : — 1. FRANCISCO YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, marié à Dona *Francisca de Guzman*, morts sans enfans ; — 2. & Dona JUANA YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, alliée avec Don *Antonio Pimentel de Ybarra*, mere de Dona *Maria Pimentel de Ybarra Butron y Muxica*, femme de Don *Louis de Borja*. Ils moururent sans enfans.

Dona YSABEL DE YDIAQUEZ DE BUTRON Y MUXICA, sœur de Don *Francisco Ydiaquez*, eut de son mari Don *Pedro Ortiz de Villela*,

Don ANTONIO JUACHIM DE VILLELA BUTRON Y MUXICA, qui épousa Dona *Therésa de Vega*. De ce mariage est née Dona YSABEL DE VILLELA YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, mariée avec Don *Francisco de Orozco*, dont est issue Dona ANNA DE OROZCO VILLELA YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, mariée avec Don *Vincente Ossorio*, qui eut, Don FRANCISCO OSSORIO OROZCO VILLELA YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, pere de Don JUACHIM DE OSSORIO OROZCO VILLELA YDIAQUEZ BUTRON Y MUXICA, Duc de Ciudad-Réal, Marquis de Mortara, Comte de Aramayona Barrica, de Lences & de Tripiana, Grand d'Espa-

gne de la premiere classe, Capitaine aux Gardes du Roi d'Espagne CHARLES III.

Gratia Dei, ancien Poëte Espagnol, a fait sur cette Maison les vers suivans.

Con la Sangre Real Bañada
Es la Casa de Muxica,
Que de su solar se explica,
Y Muchas Azañ as causada
Parte se muestra en sus armas,
Que en dos vezes Ganaron,
Yunas à otras Aùmentaron,
Que son la vanda, y tres faxas.

Argote de Molina rapporte, *pag.* 204. qu'un Seigneur de la Maison de Muxica ayant servi avec beaucoup de valeur sous le regne de Don FERDINAND & de Dona YSABEL, dans la bataille de Solado contre les Maures, le Roi ALONSO le fit Chevalier de l'*Ordre de la Bande.*

SECONDE BRANCHE.

JUAN GONZALEZ DE MUXICA Y BUTRON, troisieme fils de Don JUAN ALONSO DE BUTRON Y MUXICA, & de Dona *Mencia Manrique de Padilla*, épousa Dona *Maria Sanz de la Torre.* Il en prit le nom qu'il joignit à ceux de *Gomez Butron y Muxica.* Il eut de son mariage OCHOA GOMEZ DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, qui eut de Dona *Maria Perez de Arteaga*,

OCHOA GOMEZ DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques en 1613, qui se maria avec Dame *Anne de Bilvée de Vierfée* aux Pays-Bas, dont il eut, Don JUAN GOMEZ DE MUXICA Y BUTRON Y DE LA TORRE, lequel eut de Dame *Barbe de Haynin*, son épouse : — 1. Messire ERNEST-FERDINAND DE BUTRON Y MUXICA Y DE LA TORRE, Baron de Remy, de Lambourcy, *&c.* — 2. Messire ALEXANDRE-EUGENE, qui suit ; — 3. & MICHEL DE BUTRON Y MUXICA Y DE LA TORRE, Chevalier de Lambourcy, allié à *Marie-Desirée d'Esclaives*, Dame d'Amerval & du Faye, dont il a eu un fils nommé JEAN-FRANÇOIS-ALEXANDRE-JOSEPH DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, Baron de Remy, Seigneur de Lambourcy, Amerval, du Faye, *&c.*

Messire ALEXANDRE-EUGENE DE BUTRON MUXICA, Chevalier de la Torre, Seigneur d'Obies, Bavisseau, épousa Dame *Hélene-Thérese-Josephe de Monaldy*, dont : — 1. JACQUES-ANDRÉ-JOSEPH, Baron DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, qui suit : — 2. Don ALEXANDRE-JOSEPH GOMEZ DE BUTRON MUXICA Y DE LA TORRE, premier Lieutenant aux Gardes Valonnes de S. M. C. — 3. & MARIE-CAROLINE-JOSEPHE DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA, mariée avec Messire *N.... de Morval*, dont elle n'a point d'enfans.

JACQUES-ANDRÉ-JOSEPH, Baron DE LA TORRE BUTRON Y MUXICA a épousé *Anne-Alberte-Josephe de Sart.* De ce mariage est né MAXIMILIEN-ANDRÉ-

ANDRÉ-JOSEPH GOMEZ DE BUTRON Y MUXICA, Baron de la Torre, Seigneur de Lambourcy, d'Obies, Bavifeau, &c. actuellement (1771) fervant dans la feconde Compagnie des Moufquetaires de la garde du Roi.

Cette Maifon porte : *écartelé au 1 de gueules à un agneau d'argent, la tête contournée & pofée de front*, qui eft de GOMEZ, *au 2 de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre buitrones d'or regardant chaque angle* (qui font des naces, pour faire allufion au nom de BUTRON), *ladite croix chargée de cinq loups de fable paffans* (qui font les loups de Bifcaye que cette Maifon a toujours portés en mémoire de la bataille de las Navas de Tolofa), *au 3 de gueules, à la bande d'or angoulée par deux têtes de dragons de même mordant chaque bout de ladite bande, accompagnée en chef & en pointe d'un petit écuffon d'argent à trois fafces d'azur* (lequel étoit les anciennes armes), *le tout entourré d'une chaîne d'or en orle*, qui eft de MUXICA, fuivant la conceffion du Roi ALONSO ; *& au 4 d'azur à une tour d'argent furmontée d'une autre tour, fommée d'une couronne Ducale, le tout de même, ladite tour accoftée par deux lions d'or, faillans & affrontés*, qui eft DE LA TORRE ; c'eft ainfi que ces armes font décrites dans *Argote de Molina, pag. 46 & 204*. Supports, *deux lions d'or ;* cimier, *un lion de même iffant d'un cafque de Chevalier, furmonté d'une couronne Ducale.*

*—BUZANÇOIS, dans le Berri, Diocèfe de Bourges : Terre & Seigneurie qui étoit poffédée dès le douzieme fiecle par la Maifon DE PRIE. Vers l'an 1527 cette Terre fut vendue par RENÉ DE PRIE, Chevalier, Baron *de Buzançois*, Pannetier du Roi, à *Philippe Chabot*, Amiral de France, en faveur duquel elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Novembre 1533, regiftrées le 2 Mars fuivant. *Philippe Chabot* mourut le 5 Juin 1543, & fut inhumé aux Céleftins de Paris dans la chapelle d'Orléans, où le Roi fit placer fon effigie en marbre blanc. Il fut pere d'ELÉONOR CHABOT, Comte de Charny & de *Buzançois*, dont la fille aînée CATHERINE CHABOT, eut le Comté de *Buzançois* en partage, qu'elle porta en 1576, à fon mari *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes, Bailli de Dijon, le même qui avoit pour pere *Gafpard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, du chef de *Marguerite de Tavannes*, fa mere, fait Maréchal de France le 28 Novembre 1570, Gouverneur de Provence & Amiral des mers du Levant au mois d'Octobre fuivant ; & pour fixieme aïeul, EUDES DE SAULX, Sire de Ventoux, Chevalier-Banneret de Bourgogne, qui vivoit en 1350 & 1371. Le Comte de Tavannes, mari de CATHERINE CHABOT, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 11 Décembre 1585, fut pere de CLAUDE DE SAULX, Comte *de Buzançois*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, de même que fon fils JACQUES DE SAULX, dit *le Comte de Tavannes*, pere de CHARLES-MARIE DE SAULX, Marquis de Tavannes, dont les deux fils, HENRI-CHARLES DE SAULX, Comte de Tavannes, qui fuit, & NICOLAS DE SAULX, mort Archevêque de Rouen, & Cardinal, reçurent le 2 Février 1745, & le 1 Janvier 1748, le collier des Ordres du Roi, dont avoit été honoré le 3 Juin 1724 leur coufin CHARLES-HENRI-GASPARD DE SAULX, Vicomte de Tavannes, Lieutenant-Général pour le Roi au Duché de Bourgogne. Le Comte de Tavannes,

qui a été fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé le 3 Mars 1712, *Marie-Anne-Urſule Amelot-de-Gournai*, dont : — 1. MICHEL-GASPARD, dit *le Comte de Saulx*, Lieutenant-Général en ſurvivance du Mâconnois, allié le 4 Mars 1734, à *Marie-Françoiſe-Caſimire de Froulai-de-Teſſé*, dont eſt né en 1734 GASPARD DE SAULX ; — 2. HENRIETTE, mariée en 1751, à *Louis-Henri*, Comte *de Vienne* ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-URSULE, mariée le 19 Décembre 1734, à *René-Thibaud de Noblet*, Baron des Prez & de Tullon. Le Comté de *Buzançois* eſt aujourd'hui dans la Maiſon *de Beauvilliers*, par l'acquiſition qu'en a faite PAUL DE BEAUVILLIERS, Duc de Saint-Aignant, le même que le Roi d'Eſpagne PHILIPPE V. fit Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe le 25 Avril 1701. *Voy.* BEAUVILLIERS & SAULX-TAVANNES. Les armes de BUZANÇOIS ſont : *d'or, au chef de vair, & une aigle de gueules, onglée d'or, brochante ſur le tout.*

* — BUZANCY, en Champagne, Diocèſe de Reims, Election de Sainte-Menehould : Terre & Seigneurie, qui entra avec la *Principauté d'Amblize*, dans la Maiſon d'*Anglure*, par le mariage d'ANTOINETTE D'ASPREMONT avec *René d'Anglure*, Baron de Bourlemont, pere d'AFFRICAIN D'ANGLURE, dont le ſecond fils, NICOLAS D'ANGLURE, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que la *Baronnie* de *Buzancy*, fut érigée en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du mois de Septembre 1658, regiſtrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660. Il mourut le 25 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ſes enfans il ne lui reſta que ſa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIEVE D'ANGLURE, morte en 1717, ſans poſtérité de ſon mari *Louis d'Oraiſon*, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le Marquiſat de *Buzancy* a été acquis par JACQUES DE CHASTENET, Marquis de Puyſegur, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi. *Voyez* CHASTENET-PUYSEGUR.

— BUZENVAL : Maiſon qui a donné dans PAUL CHOART-DE-BUZENVAL, un Ambaſſadeur en Angleterre & enſuite en Hollande, ſous HENRI IV. qui faiſoit beaucoup de cas de cette Maiſon : il mourut à la Haye en 1607. Il étoit grand-oncle de NICOLAS CHOART-DE-BUZENVAL, né le 25 Juillet 1611, qui fut Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conſeil, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Evêque de Beauvais. NICOLAS mourut le 21 Juillet 1679, âgé de 68 ans. Sa vie a été imprimée à Paris en 1717.

De cette Famille étoit JACQUES CHOART, Avocat au Parlement de Paris, chef du Conſeil Souverain de Dombes, aïeul maternel des Avocats-Généraux *Talon*. Il fut un homme d'un grand ſçavoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après avoir paſſé 60 ans dans le Barreau & s'y être acquis beaucoup de réputation. Les armes de BUZENVAL ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux merlettes de ſable en chef, & d'une couleuvre en pointe.*



CABANES en Provence. I. BERTRAND DE CABANES est qualifié *Ecuyer* dans son contrat de mariage avec *Marie d'Estienne*, de l'an 1522. Il en eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & BARTHELEMI, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après.

II. CLAUDE DE CABANES épousa en 1583, *Anne de Bionneau*, de laquelle il eut : — 1. BALTHAZARD, qui suit ; — 2. & JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. BALTHAZARD DE CABANES, Baron de Viens, Seigneur d'Opedette & de Saint-Quentin, fut reçu Président en la Chambre des Comptes, Aydes & Finances de Provence en 1640, & marié en 1637, avec *Madelene de Valavoire*, sœur du Marquis de Vaux, dont : — 1. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui suit ; — 2. & JEAN-BALTHAZARD, nommé à l'Evêché de Vence, après l'avoir été à celui de Grasse.

IV. FRANÇOIS-AUGUSTE DE CABANES, Baron de Viens, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes l'an 1675. Il épousa *Marguerite de Boyer-Bandol*, de laquelle il a laissé, entr'autres enfans,

V. BALTHAZARD-MELCHIOR DE CABANES, reçu dans la charge de son pere en 1720. Il a eu de son mariage avec *N... d'Archias de Sablieres*, une fille mariée dans la Maison de *Renaud d'Alein*.

SECONDE BRANCHE.

III. JEAN DE CABANES, second fils de CLAUDE, & d'*Anne de Bionneau*, fut Seigneur de Saint-Savournin, & marié avec *Elisabeth d'Hostager*. Il en eut :

IV. CLAUDE DE CABANES, mariée avec *N.... de Cabre*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. & deux autres fils morts Officiers, l'un de Vaisseau, & l'autre de Galeres.

V. CLAUDE DE CABANES, II. du nom, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Galeres, s'est marié avec Demoiselle de *Guitton-Mazargues*, de la Ville de Marseille.

TROISIEME BRANCHE.

II. BARTHELEMI DE CABANES, second fils de BERTRAND, & de *Marie d'Estienne*, se maria avec *Louise d'Escalis* le 8 Septembre 1588. Il eut pour fils,

III. JEAN-AUGUSTIN DE CABANES, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi le 7 Mars 1637. Il épousa le 8 Juin 1641, *Catherine de Thibaud-Tisatti* de Sanes. Ses fils furent : — 1. JOSEPH, Conseiller au Parlement de Provence, mort sans alliance ; — 2. & MELCHIOR, qui suit.

IV. MELCHIOR DE CABANES épousa le 24 Janvier 1688, Demoiselle *Elisabeth de Cabre-Roquevaire*, de laquelle il eut : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. JEAN, vivant sans alliance en 1757 ; — 3. PHILIPPE, Prêtre, chargé de la Cure de la Paroisse du Saint-Esprit pendant la contagion. Il servit avec zele & mourut Abbé de Saint-Rambert ; — 4. & CLAUDE, Evêque de Gap en 1738, mort trois ans après.

V. JOSEPH DE CABANES fit alliance le 15 Novembre 1734, avec *Madelene de Gueydan*, fille de *Pierre*, Président à la Chambre des Comptes. *Armor. de Provence, Tome I. p. 205.* Les armes : *de gueules, à la licorne furieuse d'argent.*

— CABOCHE : Famille de Picardie, maintenue dans sa Noblesse le 11 Novembre 1697, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, Tome I. Part. 1. p. 104, & de laquelle étoit ANTOINETTE CABOCHE-DE-LALVAL, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé qu'ADRIEN DE CABOCHE, Ecuyer, qui vivoit en 1540, étoit son quatrieme aïeul. Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sable, 2 & 1.*

— CABRAL : Ancienne Famille du Portugal, qui possede depuis fort long-tems la Châtellenie de *Belmonte* dans la Province de Beïra & d'autres Seigneuries & Fiefs ; & a le privilege de ne prêter ni serment ni hommage.

PIERRE-ANNE CABRAL, qui vivoit en 1260, fut Grand-Maître de la Garderobe d'ALPHONSE III, Roi de Portugal. PIERRE-ALVARÈS CABRAL, Châtelain de Belmonte, Brigadier d'Infanterie, & Ministre Plénipotentiaire à la Cour d'Espagne où il étoit en 1734, a épousé *Catherine*, fille de D. *d'Almeida*, Comte d'Avintes. On ignore s'il y a postérité.

La Généalogie de cette Maison qu'on trouve dans *Moréri*, & qui forme quinze degrés, a été dressée sur des Mémoires manuscrits, communiqués par feu M. le Comte d'*Ericeyra*. Les armes : *de gueules, à deux chevres passantes, armées de pourpre & de sable.*

— CABRE DE ROQUEVAIRE, Famille originaire du lieu d'Aubagne. Le plus ancien de ce nom dont on ait connoissance est :

I. VICTOR CABRE, qualifié *Noble* dans son testament du 18 Février 1507. Il laissa, parmi plusieurs enfans : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. PIERRE, lequel se retira à Marseille, & épousa en 1502 *Marguerite Gantelmi*, dont vint BALTHAZARD DE CABRE, élu premier Consul de Mar-

feille en 1560, & marié à *Françoise de Vento*, de laquelle il eut MARTIN DE CABRE, qui laissa de *Marguerite de la Cepede*, sa femme, deux filles mariées dans les Maisons du *Puget* & d'*Espagnet*; — 3. & ROLET, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

II. JACQUES DE CABRE, se retira à Marseille, & fut pere, par sa femme, dont on ignore le nom, de

III. LOUIS DE CABRE, élu second Consul de Marseille en 1544, tems auquel les seuls Nobles pouvoient prétendre à cet honneur. Il eut pour fils,

IV. SÉBASTIEN DE CABRE, aussi second Consul de Marseille en 1558. Il acquit la Terre de *Roquevaire* le 30 Juin 1563, & en fit hommage au Roi CHARLES IX. Il épousa en 1538 *Claire de Rissi* ou *Rixi*, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, rapporté après son frere; — 3 & 4. ISABEAU & MARQUISE, mariées, l'une le 8 Avril 1581 avec *Jean de Castellane*, Seigneur de la Verdiere & Chevalier de S. Michel; & l'autre dans la Maison *de Doria* en 1584.

V. JEAN DE CABRE, fut maintenu dans sa noblesse avec LOUIS, son frere, le 5 Janvier 1585; les Lettres-Patentes expédiées à cette occasion furent enregistrées aux Archives de la Sénéchaussée de Marseille par Sentence du premier Décembre 1585, & aux Archives de S. M. en Provence par Arrêt de la Cour des Comptes du 14 Octobre de la même année. JEAN DE CABRE, Seigneur de S. Paul, épousa *Marguerite d'Albertas de Ners*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de S. Paul, I. du nom, élu premier Consul de Marseille en 1627, mort sans postérité; — 2. CLAIRE, mariée 1°. avec le Président *de Blancard*, & 2°. avec *Jean-Etienne de Thomassin*, Avocat-Général au Parlement de Provence; — 3. & ACIMANE, mariée par contrat du 10 Juin 1597, avec *Barthelemi de Valbelle*, Seigneur de Caderache.

V. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, fils puîné de SÉBASTIEN & de *Claire de Rissi* ou *Rixi*, élu premier Consul de Marseille en 1602, épousa le 19 Mai 1576 *Claire de Sade*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazan, Premier Président en la Cour des Comptes, & de *Sibille de Gerente-Cabanes*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & SIBILLE, mariée à *François de Rascas*, Seigneur du Canet.

VI. JEAN DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, se maria par contrat du 18 Juin 1609, avec *Marguerite de Foresta*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur du Castelar, Juge du Palais de Marseille, & de *Marguerite de Linche*, & petite-fille de *Jean-Augustin de Foresta*, Baron de Trest, Premier Président au Parlement de Provence. Il en eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. SÉBASTIEN, né le 20 Mai 1614, marié le 6 Janvier 1665 avec *Jeanne de Sabateriis*, fille de *Christophe* & de *Rodulphe de Châteauneuf*, dont il eut MARC-ANTOINE, mort sans postérité; & MATHIEU, dont la branche est éteinte; — 3. & GABRIELLE, mariée dans la Maison *de Bionneau*.

VII. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, II. du nom, épousa 1°. *Gabrielle de Glandevès*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 13 Juin

1656, *Claire de Carradet-de-Bourgogne*, dont : — 1. SÉBASTIEN, qui suit ; — 2. & ELISABETH, femme de *Melchior de Cabanes*.

VIII. SÉBASTIEN DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, III. du nom, a laissé de son mariage avec *N.... de Gautier-la-Molle* : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-BAPTISTE, mentionné après son frere aîné ; — 3. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1713 ; — 4 & 5. & deux filles mariées dans les Maisons de *Villeneuve-d'Ansoüis* & de *Payan-Saint-Martin*.

IX. FRANÇOIS DE CABRE, s'est marié avec *N.... de Vintimille*, des Seigneurs de Figaniere, de laquelle il n'a point d'enfans.

IX. JEAN-BAPTISTE DE CABRE, son frere, s'est marié en 1745 avec la fille du Marquis d'*Ollieres d'Agoult*, dont il a postérité.

SECONDE BRANCHE.

II. ROLET DE CABRE, troisieme fils de VICTOR, épousa en 1504 *Marguerite d'Arlet*, & en eut : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2 & 3. & deux filles mariées dans les Maisons *de Vacon* & *de Huc*.

III. JOSEPH DE CABRE, premier Consul de Marseille en 1570, se maria le 2 Juillet 1542 avec *Anne de Monteaux*, fille de *Charles* & de *Madelene de Forbin*. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné ; — 3. & ANTOINE, élu Assesseur de Marseille en 1572 & 1598, mort sans postérité.

IV. CLAUDE DE CABRE, se maria le 11 Février 1584 à *Claire de Paul*, fille de *Balthazard* & de *Jeanne d'Impérial*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & CATHERINE, mariée à *Jean Diodé*.

V. ANTOINE DE CABRE, prit alliance le 7 Septembre 1623 avec *Claudine de Bosse*, fille de *Pierre* & de *Marguerite de Salomon*, dont : — 1. CLAUDE, II. du nom, tige d'une branche établie en Dauphiné, à présent éteinte ; — 2. & JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE CABRE, épousa le 11 Octobre 1655 *Honorée de Boyer*, & en eut :

VII. ANDRÉ DE CABRE, marié le 19 Octobre 1700 avec *Susanne Astoin*, dont : — 1. PIERRE-MATHIEU DE CABRE, Doyen des Conseillers au Siége de Marseille ; — 2. JOSEPH-ALEXIS, non marié en 1757 ; — 3. & MARIE-ANNE, épouse de *Charles-Mathias Sabathier*, Assesseur d'Aix, Procureur du Pays en 1757.

IV. FRANÇOIS DE CABRE, second fils de JOSEPH & *d'Anne de Monteaux*, épousa *Marguerite de Rabiès*, de laquelle il eut : — 1 & 2. CHARLES & JEAN-ANTOINE, le dernier mort sans postérité ; — 3. LOUIS, marié à *Marie d'Antoine*, mere de LOUIS DE CABRE, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mort sans alliance ; — 4. & GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE CABRE, se maria le 6 Juillet 1686 avec *Françoise Trouillard*, dont : — 1. HIACINTHE, ancien Capitaine de Cavalerie, vivant

sans postérité en 1757; — 2. FRANÇOIS, marié à Paris; — 3. GUILLAUME, Ecclésiastique; — 4 & 5. & deux filles non mariées en 1757.

Les différentes branches de cette Famille ont été maintenues dans leur Noblesse par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Noblesse en 1667. *Nouvel Armorial de Provence, Tome 1, p. 207 & suivantes.* Les armes : *de gueules, à la chevre saillante d'argent, surmontée d'une fleur-de-lis d'or.*

— CACCIANEMICI : Famille de Bologne en Italie, d'où sortoient GERARD DE CACCIANEMICI, Pape, connu sous le nom de LUCIUS II. & HUMBERT DE CACCIANEMICI, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à ALEXANDRE III. durant le schisme, & mourut peu de tems après son Pontificat. *Voyez* Moréri.

— CACQUERAI : Ancienne Noblesse de Normandie, qui s'est partagée en vingt-trois branches, & qui tire son origine de GUILLAUME DE CACQUERAI, Ecuyer, Sieur de la Folie en Valois, qui en 1470, épousa *Antoinette du Bosc-de-Radepont.* Les titres & les services de cette Famille furent approuvés dans la recherche que l'on fit des Nobles en 1669, & dans l'Arbre Généalogique dressé par le Juge-d'armes en 1720.

LOUIS DE CACQUERAI, Ecuyer, Sieur de Valmeinier, s'établit à la Martinique en 1651, & y amena un grand nombre de domestiques. M. *du Parquet*, alors Seigneur propriétaire de l'Isle, le recut avec joie. Il lui accorda tout le terrein qu'il voulut, & une exemption de tous droits. En 1654, M. *du Parquet* le nomma Gouverneur de la Grenade. A son retour en 1657, il fut fait Capitaine de la premiere Compagnie de Cavalerie qui fut mise sur pied dans les Isles, & en cette qualité, il rendit des services considérables à la Compagnie de 1664, en dissipant plusieurs séditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Roi ayant retiré les Isles des mains de la Compagnie, & les ayant réunies à son Domaine en 1674, le sieur *de Baas*, Lieutenant-Général de ses Armées, & premier Gouverneur Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure & de la fidélité de LOUIS DE CACQUERAI, sur-tout lorsque la Flotte Hollandoise, commandée par *Ruyter*, attaqua le Fort Royal de la Martinique, le nomma pour premier Conseiller du Conseil Souverain qu'il établit à la Martinique par ordre du Roi le 2 Novembre 1675.

LOUIS-GASTON DE CACQUERAI, son fils, a servi en France dans la Marine depuis l'année 1687. Il se distingua en 1690, au combat de la Manche, où il fut blessé à la jambe par un éclat. Il fut fait Major, & peu après Lieutenant de Roi à Saint-Christophe à la paix de Riswick. S'étant trouvé à la Guadeloupe en 1703, lorsque les Anglois l'attaquerent, il fit paroître beaucoup de bravoure. Il étoit à Paris en 1717, lorsqu'on y reçut la nouvelle d'un soulevement à la Martinique contre le Gouverneur Général. La Cour le fit partir aussitôt avec le sieur *de la Garigue-Savigny*, Major de la même Isle, pour appaiser ce désordre. Il s'étoit marié en 1700, avec *Rose le Vassor-de-la-Touche*, dont il a eu un fils qui a servi dans les Mousquetaires du Roi.

Il y a *Cacquerai-des-Landes* en Bretagne, qui porte : *d'or, à la fasce de*

gueules, accompagnée de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe. Nous ignorons si c'est la même Famille.

Il y a aussi *Cacquerai de Saint-Isnes*, qui porte : *d'azur, à un chevron d'or, à neuf croissans de même entrelassés, 3 & 3, 2 en chef & 1 en pointe.*

CADART, voyez ANCEZUNE.

* CADENAC : petite Ville en Quercy, Diocèse de Cahors, qui faisoit autrefois partie du Comté de Rodès. Après la confiscation de ce Comté, le Roi LOUIS XI. la donna à *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, lequel en fit don & vente à *Gaillot* ou *Gailloy de Genouillac*, Grand-Maître de l'Artillerie. La petite-fille de ce dernier porta la Terre & Seigneurie de *Cadenac* dans la Maison d'Uzès, par son mariage avec *Jacques Bastet-de-Crussol.* Voyez CRUSSOL.

* CADENET, en Provence, Diocèse d'Apt : Terre & Seigneurie érigée en 1225 en *Vicomté*, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en faveur de *Bertrand de Cadenet*, qu'il qualifie *son cousin.* De lui étoit issu *Pierre de Cadenet*, Grand Sénéchal de Provence en 1341 ; son fils *Robert* donna *Cadenet* par son testament de 1356, à son neveu *Elzéar d'Oraison*, pere de *Baudouin. Pierre*, petit-fils de *Baudouin*, laissa par sa mort en 1461, pour héritiere de *Cadenet*, sa fille *Louise d'Oraison*, mariée à *Philibert de Aqua.* Leur postérité prit le nom d'ORAISON. *Marthe* qui devint héritiere de la Vicomté de *Cadenet*, épousa *Alexandre du Mas-de-Castellane*, & fut mere de *Gabrielle*, alliée à *Antoine de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui vendit en 1709, la Vicomté de *Cadenet* à *André d'Oraison*, son cousin, pere de *Madelene*, mariée au Duc de Caderousse, possesseur actuel de la Terre & Seigneurie de *Cadenet.* Voyez ci-après CADEROUSSE.

Nota. La Terre de *Cadenet* a appartenu, avec titre de *Comté*, à la Maison d'*Albert-Luynes. Honoré d'Albert*, Duc de Chaulnes, Maréchal de France, & frere puîné du Connétable de Luynes, avoit porté le nom de cette Seigneurie, avant qu'il eût épousé *Charlotte d'Ailly*, Comtesse de Chaulnes. *Voyez* ALBERT.

— CADENET en Provence. Le Roi accorda des Lettres de Noblesse à FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Hans, & à tous les descendans de feu ELZÉAR DE CADENET, Docteur en Médecine, originaire de Salon, par Lettres du 11 Décembre 1549, confirmées le 16 Novembre 1567, & enregistrées aux Archives de Provence le 12 Février 1588.

I. Cet ELZÉAR DE CADENET épousa par contrat du 7 Mars 1477, *Marguerite de Vincens-de-Rognes*, de laquelle il laissa : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, qui épousa *Madelene de Grampré*, dont il eut un fils, pere d'une fille unique, qui entra dans la Maison des Barons *de Chazelle* en Bresse ; — 3. ROBERT, marié en 1539, avec *Honorade de Tholon-de-Sainte-Jalle*, mere de deux fils, dont l'aîné, Seigneur de Tournefort, Conseiller au Parlement de Provence en 1579, mourut sans postérité ; PIERRE, son frere, fut Chanoine de l'Eglise d'Aix ; — 4. un autre ANTOINE, II. du nom, qui fit la branche des Seigneurs de *Lamanon*, éteinte ; — 5. & HUGUES, qui fut pere de PIERRE DE CADENET, élu premier Consul de Salon en 1590, qui laissa d'*Honorade de Roux*, sa femme, ALEXANDRE DE CADENET,

CADENET, marié à *Marguerite de Foissard*, dont il eut JACQUES, maintenu dans sa Noblesse le 6 Avril 1667. Il avoit épousé en 1643, *Madelene de Brunet*, & sa branche est aussi éteinte.

II. ANTOINE DE CADENET, fils aîné d'ELZÉAR, & de *Marguerite de Vincens-de-Rognes*, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, épousa par contrat du 7 Août 1534, *Honorée de Roux-de-Beauvezet*. Il testa à Lambesc en 1569, & laissa de son mariage: — 1. AMBROISE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Prieur de Beaumont; — 3. SIMON, Viguier d'Aix, Maître-d'hôtel du Roi & Chevalier de Saint-Michel; — 4. ISABEAU, mariée en 1551, à *Jean des Rolands*; — 5. & CATHERINE, femme de *Pierre d'Arquier*, tige des Seigneurs de Charleval, Barbegan & Saint-Esteve.

III. AMBROISE DE CADENET, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, épousa le 12 Décembre 1582, *Etiennette de Combeau-de-la-Tour*, de la Ville de Carpentras. Il testa à Lambesc en 1606, & laissa de son mariage: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. & ISABEAU, mariée en 1710, à *Louis de Forbin*, Seigneur de Bonneval.

IV. CÉSAR DE CADENET, I. du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Aiguebelle, se maria en 1613, à *Lucrece de Biord*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Principal au Siége d'Arles, & de *Catherine de Forbin-la-Barben*. Il testa en 1645, & laissa: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. CHARLES & JEAN-FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte en 1629; — 4. PIERRE, Religieux à l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles; — 5. & THÉRESE, mariée en 1643, à *André de Renaud*, Seigneur d'Alenc.

V. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Tamarlet, des Piliers, Tournefort & Aiguebelle, fit alliance en 1644, avec *Charlotte de Mars-Liviers* de la Ville d'Arles, fille de *Marcellin*, Seigneur des Noyers, & de *Marthe de Meyran-d'Ubaye*. Il eut de ce mariage: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte en 1661; — 3. & LUCRECE, mariée avec *François-Thomas de la Valette*.

VI. CÉSAR DE CADENET, II. du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Valbonnette, épousa en Janvier 1677, *Gabrielle de Valavoire*, fille de *Palamede*, Comte de Montlau, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle du Bousquet*, Dame de Sigonce. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. AUGUSTIN, mort Prévôt de l'Eglise d'Aix, & Conseiller-Clerc au Parlement de la même Ville; — 3. & N... Seigneur de Tournefort, Capitaine d'une des Galeres du Roi.

VII. FRANÇOIS DE CADENET, Seigneur de Charleval, Tamarlet & Aiguebelle, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1698, épousa *Catherine de Gueydan*, fille de *Pierre*, Président en la Cour des Comptes, dont: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. & JOSEPH-FRANÇOIS, ci-devant Conseiller-Clerc au Parlement, mort Evêque d'Agde en 1759.

VIII. CÉSAR DE CADENET, III. du nom, Seigneur de Charleval & d'Aiguebelle, s'est marié par contrat du 28 Avril 1734, avec *Angélique-Marie de Barrigue*, des Seigneurs de Montvalon. Il en a: — 1. FRANÇOIS; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, Capiscol de l'Eglise d'Agde; — 3. CÉSAR-AU-

GUSTE; — & quelques filles, dont l'aînée a épousé *N... de Croze*, de la ville de Pertuis. *Nouvel Armorial de Provence, p. 210.* Les armes: *d'azur, au taureau aîlé d'or, furieux ou rampant.*

* ÇADEROUSSE: Terre & Seigneurie, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe d'Orange, diviſée en trois parties, l'une deſquelles fut érigée en *Duché*, par Bulle du 18 Septembre 1663, en faveur de la Maiſon d'*Ancezune*. Les deux autres parties appartenoient ci-devant à la Chambre Apoſtolique, & appartiennent aujourd'hui au Roi & à la Maiſon de *Fortia d'Urban*. Voyez FORTIA. Pour la Maiſon des Ducs de Caderouſſe, Vicomtes de Cadenet & Seigneurs de pluſieurs autres Terres qu'elle poſſede en Provence & dans le Comté Venaiſſin, elle eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du pays où elle eſt établie (*a*).

* CADILLAC: Terre en Bretagne, poſſédée long-tems par les Seigneurs de ce nom, qui paſſa en 1614 dans la Famille de *Huteau*, par le mariage de *Catherine de Cadillac*, fille unique, avec *Roland Huteau*, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, Kervilly, Bouchelimer, &c. dont le fils étant mort ſans poſtérité, *Thérèſe*, ſa fille, mariée dès l'an 1643 avec *Claude*, Comte *de Lannion*, biſayeul du Comte *de Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, devint héritiere, ainſi que des autres Terres de ſa Maiſon. Elle a été donnée en dot à *Marie-Anne de Lannion*, mariée le 25 Juin 1752, à *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agoult*, Marquis d'Ollieres, dont elle eſt veuve: elle eſt fille unique du feu Marquis *de Lannion*, Maréchal-de-camp.

— CADOLLE, en Languedoc: Famille maintenue dans ſa Nobleſſe par M. *de Bezons* en 1668. GUIBERT DE CADOLLE, marié en 1280, à *Marguerite de Langlade*, parut à l'aſſemblée de la Nobleſſe de la Province pour le fait de la guerre de Lyon en 1310.

GUILLAUME DE CADOLLE, ſon fils, fut fait Syndic des Nobles de Lunel en 1330, 1331 & 1339. Il eut d'*Anne de Vic*, ſon épouſe, mariée en 1314,

BERTRAND DE CADOLLE, marié en 1339, à *Bernardine de Cazaulx*, de laquelle il eut,

JEAN DE CADOLLE, Seigneur de Saint-Michel, marié en 1369, à *Françoiſe de Flocard*. De cette alliance ſortit,

FRANÇOIS DE CADOLLE, marié en 1410, à *Luce de Montredon*, fille & unique héritiere de *Jacques*, Ecuyer, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel (Fief qui depuis ce tems eſt dans la Famille de *Cadolle*), fut Conſul des Nobles de Lunel en 1439. De ce mariage naquit,

ANTOINE DE CADOLLE, I. du nom, qui parut à l'arriere-ban, tant pour lui que pour ſon pere en 1458. De ſon mariage avec *Marguerite d'Andelle*, ſon épouſe, en 1440, vint,

GUILLAUME DE CADOLLE, II. du nom, marié en 1467, à *Louiſe du Pui*, dont,

CHARLES DE CADOLLE, I. du nom, Seigneur de Taſques, marié en 1506, à *Iſabeau de Mourgues*. Il rendit hommage au Roi des biens nobles & cens indivis avec le Roi dans la ville & terroir de Lunel en 1503, au

(*a*) M. *de Gramont-Vacheres* eſt aujourd'hui *Duc de Caderouſſe*. Voyez GRAMONT.

Sénéchal de Beaucaire & de Nismes, & parut à l'arriere-ban en 1542. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de la Fare* en 1539, dont FULCRAND, né posthume & mort au service sans enfans en 1562, — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. & un autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare le premier Décembre 1680, & Chevalier de S. Louis, marié en 1682, à *Marie de Prisée de la Foulquette*.

ANTOINE DE CADOLLE, II. du nom, rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour FULCRAND, son neveu, des Terres de Saint-Michel & de Tasques, & autres biens & Fiefs nobles en 1554, devant le Juge-mage de Nismes, & la même année il se présenta à l'arriere-ban. Il eut de *Jeanne de Sandres*, son épouse, mariée en 1553, JACQUES DE CADOLLE, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de cent hommes en 1576, qui épousa en 1589, *Tiphaine de Torrilhen*, de laquelle vint,

CHARLES DE CADOLLE, II. du nom, commandant pour le Roi au château de Villefranche en Italie en 1630. Il rendit en 1624 hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Montpellier de la Terre de Tasques & autres Fiefs nobles, dans les terroir & Baronnie de Lunel, & eut de *Marguerite de Varanda*, son épouse, mariée en 1620 : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. MARC-ANTOINE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 3. & FRANÇOIS, mort sans alliance.

CHARLES DE CADOLLE, III. du nom, rendit hommage au Roi de la Terre de Tasques & autres biens & Fiefs nobles en 1670 en la Chambre des Comptes de Montpellier, & en 1677 devant les Trésoriers de France de cette ville. Il fut Capitaine au Régiment de Montpezat en 1645 ; ce fut lui qui avec ses freres fut maintenu dans la possession de sa Noblesse, après en avoir justifié par plusieurs titres. Il eut de *Marguerite de Bornier*, son épouse, mariée en 1653,

JEAN-LOUIS DE CADOLLE, marié à *Françoise de Solas* en 1712, Chevalier de S. Louis en 1710, Commandant pour le Roi à Bozalo en Italie en 1734, & Lieutenant-de-Roi à Sarre-Louis en 1737. Il a eu : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ÉTIENNE, Sieur de Tasques, Capitaine au Régiment de Brancas, Chevalier de S. Louis ; — 3 ÉTIENNE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Cadolle*, Capitaine au même Régiment, aussi Chevalier de S. Louis ; — 4. & MARIE, mariée en 1756, à *François de Ruble*, Chevalier, Major au Régiment de Brancas.

CHARLES-FRANÇOIS, Marquis DE CADOLLE, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel, Seigneur de Tasques, *&c.* Capitaine au Régiment de Monconseil en 1732, Chevalier de S. Louis en 1744, s'est marié en 1737, à *Bernardine de Lamosnie*, fille & héritiere de feu *Joseph de Lamusniere de Lamosnie*, Chevalier, Seigneur de Limery, de Fressac, de Saint-Martin-de-Souffenac, de Saint-Félix-de-Paulieres, *&c.* Co-Seigneur de Monoblet, Baron de Durfort. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-JOSEPH, Baron de Durfort, Lieutenant au Régiment de Trainel, né le premier Octobre 1744 ; — 2. & MARIE-ANNE-JACQUETTE, née le 27 Avril 1750.

Branche des Seigneurs DE CADOLLE-MONTELUS.

MARC-ANTOINE DE CADOLLE, second fils de CHARLES, II. du nom, & de *Marguerite de Varanda*, fut Commandant pour le Roi en 1686, au fort la Roche en Ardennes, & eut de *Charlotte de Convers*, son épouse, mariée en 1659,

JEAN-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Maulevrier, marié en 1715, à *Anne de Vivet de Montelus*, de laquelle est né,

FRANÇOIS DE CADOLLE, Marquis de Montelus, Seigneur de Tasques de Saint-Martin-de-Jussan, de Saint-Christol-de-Rodieres, *&c.* marié en 1735, à *Marie-Anne de Juge-de-Cadoëne.* De cette alliance sont sortis; — 1. LOUIS-RENÉ, Marquis de Montelus, Lieutenant au Régiment de Poitou, mort à l'Armée de Westphalie le 24 Avril 1757; — 2. & MARIE-ANNE. Les armes: *de gueules à un croissant d'argent renversé, accompagné en pointe d'une étoile d'or.*

*— CADOT ou KADOT; ce nom, qui s'écrit indifféremment par un *C* ou par un *K*, est fort ancien en Normandie. Il faut juger de son antiquité par une fondation de quatre Chanoines & d'un Chantre, faite par un *Kadot*, Seigneur & Châtelain de *Gaillon* en 1205, qui subsiste encore aujourd'hui dans *Gaillon :* c'est le premier titre qu'on trouve de ce nom. Les termes dans lequel il est conçu, les circonstances qui l'accompagnent & l'énumération des legs que ce *Kadot* fit, font assez connoître & sa qualité & la considération dans laquelle il étoit.

PHILIPPE-AUGUSTE ratifia cette fondation: les Evêques de Lisieux, d'Avranches & d'Evreux assisterent à la cérémonie de la bénédiction de cette Eglise, bâtie & fondée pour ces Chanoines. Un *le Veneur*, Comte de Tillieres, & plusieurs autres Seigneurs, signerent comme témoins.

Après la mort de PHILIPPE-AUGUSTE, le Roi LOUIS VIII. ratifia la même fondation le 4 Mai 1232, étant à Gisors. On remarque dans les Chartes de cette Eglise que ce *Kadot*, Châtelain de *Gaillon*, en parlant de PHILIPPE-AUGUSTE, dit toujours, *le Roi mon Maître*, terme qui marque mieux qu'il étoit d'une qualité distinguée, que dix ou douze Terres nobles qu'il possédoit, dont trois portent encore le nom de *Kadot.* La premiere est située près d'Evreux, & appartenoit au feu Duc de la Force. La seconde, située près de Caen, a été réunie au Domaine du Roi depuis plusieurs siecles. La troisieme a été vendue il y a près de cent ans, à un aïeul du Marquis de la Luzerne-Briqueville, par un *Kadot*, Seigneur de Gerville, d'une branche cadette de celle de Sebbeville ou Sebville, de laquelle elle est séparée depuis l'an 1509.

La fondation dont nous venons de parler est en latin, ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que le nom latin pour exprimer *Kadot*, peut avoir une autre explication; mais il y a d'autres actes qui ont rapport avec cette fondation, & qui disent en françois *Kadot ;* entr'autres un acte passé dans la Jurisdiction du Pont-au-Tout en 1450, entre un Seigneur de Harcourt & les Chanoines de Gaillon, par lequel ce Seigneur recon-

noît leur devoir 14 livres de rente sur la Terre de Bouthroude, à eux données par un *Kadot*, *de grande ancienneté:* ce sont les termes de l'acte. Il n'y a point de Famille dans toute la Normandie qui porte ce nom que les *Kadot* de Sebbeville & les *Kadot* de Gerville, séparés, comme on l'a dit en 1509.

Ce n'est là qu'une preuve évidente que les *Kadot* de Sebbeville descendent de ceux de Gaillon; mais il n'y a guères de Famille en France qui puisse prouver une filiation bien suivie depuis 1209, & particulierement en Normandie, qui a été durant plusieurs siecles ravagée, brûlée, conquise & reconquise; aussi peu de titres se sont sauvés dans cette Province pendant de si cruelles guerres, où l'on voyoit le pere contre le fils, le frere contre le frere, dans des guerres où l'on prenoit son parti suivant ses intérêts ou son inclination, ce qui mettoit toutes les Maisons considérables dans le désordre, & dans une combustion qui ne leur permettoit pas d'avoir beaucoup d'attention pour la conservation de leurs titres, de sorte qu'il en faut revenir aux faits historiques, suivant l'ordre des tems.

Presque toutes les Terres que possédoit ce *Kadot de Gaillon*, sont tombées par des héritieres de ce nom, dans des Maisons considérables, comme dans celles de *Harcourt*, de le *Veneur*, Comte de Tillieres, de *Montenay*, *&c.* & par conséquent les titres concernant ces Terres. Voyez *l'Histoire de la Maison de Harcourt.*

Mais pour continuer la suite de la Famille des *Kadot*, on trouve qu'un GUILLAUME KADOT acheta en 1310 une petite Terre qui se nommoit, & se nomme encore aujourd'hui, *Blactot*, près de Carentan; le contrat en fut passé devant *Loubard* & son *adjoint*, Tabellions Royaux à Carentan. Il est à présumer que ce GUILLAUME KADOT, descendoit de ce *Kadot*, Châtelain de Gaillon; car il n'y a que soixante-dix-huit ans entre la ratification de LOUIS VIII. faite à Gisors le 4 Mai 1232, & le contrat d'acquisition de la Terre de *Blactot* en 1310; ce GUILLAUME KADOT avoit à Carentan une maison, qui est présentement la Maison-de-ville, où se tient la Justice, & où l'on voit encore les armes de *Kadot de Sebbeville* soutenues par un *Ange.*

GUILLAUME KADOT épousa *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt*, & d'une Demoiselle de *Vernon.* La Maison de *Breucourt* est connue dans l'Histoire par son antiquité & par sa grandeur. *Henri de Breucourt*, pere de *Blanche*, Châtelain de la Riviere-Thibouville & Seigneur de plusieurs autres Terres, eut en mariage la troisieme fille de *Guillaume de Vernon*, laquelle eut pour son partage la Baronnie d'*Orglandes.* Ses deux sœurs aînées eurent la Baronnie de *Néhou* & d'autres Terres. L'une des deux épousa *Robert de la Haye.*

Pour *Henri de Breucourt*, il n'eut qu'un fils & une fille nommée *Blanche.* Son fils nommé *Guillaume* n'eut qu'une fille nommée *Jeanne de Breucourt*, héritiere de la Baronnie d'Orglandes, & d'autres Terres, laquelle épousa *Jean d'Oëssé*, Baron de Goës en 1422. Elle mourut sans enfans, & le Baron de Goës, son mari, épousa en secondes nôces une Demoiselle *de la Haye*, cousine-germaine & héritiere en partie de sa premiere femme,

venant l'un & l'autre des héritieres de *Vernon*, qui avoient partagé les Baronnies d'*Orglandes* & de *Néhou*.

Jean d'Oëssé obtint la confiscation de la Baronnie d'Orglandes, étant toujours demeuré fidele au Roi, & les héritiers de sa premiere femme ayant pris le parti du Roi d'Angleterre. Ainsi la Demoiselle de la Haye, sa seconde femme, hérita de la Baronine d'Orglandes. Il en eut un fils, nommé *Jean d'Oëssé* comme lui, lequel démembra les Fief & Baronnie d'Orglandes le 10 Mai 1472, en faveur d'*Honoré le Roux*, Ecuyer, de la paroisse de Turqueville, que *Denis Kadot*, fils puîné de *Gilles Kadot*, & chef de la branche des *Kadot de Sebbeville*, retira à droit de lignager, étant arriere-petit-fils de *Guillaume Kadot* & de *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt-de-Vernon*, Baron d'Orglandes, dont GUILLAUME KADOT eut un fils nommé

THIBAUT KADOT, marié à *Marthe*, fille de *Geoffroy du Molé-Basson*, dont un de cette famille avoit fondé l'*Abbaye* de *Sainte Barbe*, dans le pays d'Auge. THIBAUT KADOT n'eut que deux fils: — 1. JACQUES KADOT qui fut assez malheureux pour prendre parti contre son Roi. On le voit dans l'*Histoire de Normandie*, avec un de *Harcourt* & un *Breauté*, excepté de l'amnistie générale que le Roi accorda à ses sujets de Normandie. Il mourut sans enfans, & selon les apparences, le *Fief Kadot* près de Caen fut confisqué sur lui & réuni au Domaine; — 2. GILLES, qui suit.

GILLES KADOT épousa 1°. Demoiselle *Guillemette Roeslard*, Dame du Fief de la Porte, dont les fauxbourgs de Coutances relevent; ce qui se voit par les aveux rendus au Roi en 1420, & vérifiés à Coutances en 1422; 2°. Demoiselle *Guillemette le Damandé*, fille de noble homme *N.... Damandé* ou *Demandé*. Il eut du premier lit MICHEL KADOT, qui rendit aveu au Roi du même Fief en 1456. Cette branche est tombée en quenouille en 1440, & par conséquent les biens & les titres ont passé par une fille dans une autre Maison aussi éteinte. Du second lit vinrent: — 1. DENIS, qui suit; — 2. JEAN, qui se fit Prêtre & mourut quelque tems après. Sa succession fut partagée entre MICHEL, fils aîné du premier lit, dont on vient de parler, & DENIS, aîné du second. C'est ce qui se voit par un accord fait entr'eux le 7 Février 1460. GILLES KADOT, leur pere, fut pourvu d'une charge de Grand-Maître-d'Hôtel du Roi en 1406, & il contribua beaucoup à la construction de l'Eglise de *Carentan*, qui fut bâtie en 1426, y ayant fait construire une Chapelle dédiée à Saint-Eloy, avec un bout du bas côté qui tourne autour du chœur. On y voit les armes des *Kadot*, qui servent de clef de voûte tant dans la Chapelle que dans le bas côté vis-à-vis où l'on voit en alliance les armes de Grimonville & de la Hasardiere, deux des plus anciennes Familles de Normandie. Les armes des Kadot y paroissent être pour *enquerre*, étant *de gueules à la hure de sanglier de sable, couronnée d'une couronne à pointes d'or, accompagnée de trois roses aussi d'or, deux en chef & une en pointe.*

Il est certain que ces armes signifient quelque chose, mais on en ignore le principe; on sçait seulement qu'on a vu écrit autour des armes, *Kadot, Sauve Roy*, sur des vieilles vitres à *Hemevès*, Terre qui a appartenu à la

branche des *Kadot de Sebbeville.* La fondation de la Chapelle de S. Eloy à Carentan, & une requête que les Artisans qui se servent du *marteau* présentent aux *Kadot*, Seigneurs de Sebbeville, à chaque mutation, pour avoir la liberté de tenir leur Confrairie dans cette Chapelle, promettant de l'entretenir, confirment assez que leurs armes ne sont pas là sans fondement, & que la Chapelle est à eux.

La donation de 12 livres de rente à l'Eglise de Carentan par DENIS KADOT, à prendre sur la maison appartenante à GUILLAUME KADOT où les armes sont encore soutenues par un *Ange*, est encore une preuve assez forte pour faire conclure qu'il descend de ce GUILLAUME KADOT, qui épousa *Blanche de Breucourt*, quand même le retrait lignager qu'il fait de la Baronnie de Breucourt, démembrée de la Baronnie d'Orglandes, ne le prouveroit pas; de sorte qu'on ne doit point s'étonner si l'on ne prouve pas la filiation par contrat de mariage au-dessus de GILLES, puisque suivant la Coutume de Normandie les aînés emportent tous les titres, & que la branche de MICHEL KADOT, fils aîné de GILLES, est tombée en quenouille dans des Maisons éteintes, où les titres sont restés & ont été négligés, comme papiers inutiles.

En un mot, quand on fera réflexion sur les guerres de Normandie, sur les désordres qu'elles ont causés dans les familles, sur les privileges des aînés qui emportent les titres, sur les fiefs nobles portant le nom de *Kadot*, sur la vente du fief de ce nom, par un *Kadot de Gerville*, cadet de la branche de *Kadot de Sebbeville*, dans le dernier siécle; sur la négligence des cadets de cette Maison à prendre copie collationnée des titres qui restoient à leurs aînés, sur l'acquisition de *Blactot*, faite par GUILLAUME KADOT en 1310; sur la Maison qu'il avoit à Carentan, où ses armes sont encore; sur la dépense que GILLES KADOT fit à l'Eglise de Carentan en 1426, où les armes des *Kadot* servent de clef de voûte; sur les 12 livres de rente que DENIS KADOT donne à l'Eglise de Carentan à prendre sur la maison dont on vient de parler, qui appartenoit à GUILLAUME KADOT; sur un JACQUES KADOT, que l'on trouve dans l'*Histoire de Normandie*, excepté de l'amnistie avec un *de Harcourt* & un *Breauté* & quelques autres, donnée par CHARLES VII. à ses sujets de Normandie qui avoient pris le parti du Roi d'Angleterre; sur le retrait lignager du Fief & Baronnie de Breucourt en 1473 par DENIS KADOT, à cause de BLANCHE DE BREUCOURT, sa trisayeule; sur la possession où les KADOT DE SEBBEVILLE sont depuis ce tems, de la Baronnie de *Breucourt* & de la Terre de *Sebbeville*, érigée en *Marquisat*, qui s'étend dans six paroisses; sur les Lettres de Rois, de Princes du Sang, de Gouverneurs de la Province, d'Amiraux de France, de Secrétaires d'Etat, de Maréchaux de France, que l'on trouve dans chaque degré depuis ce tems-là; quand on fera, dis-je, réflexion sur tous ces faits, on n'aura pas de peine à croire que les *Kadot de Sebbeville* descendent des anciens *Kadot de Gaillon*, ne se trouvant que 78 ans entre la *ratification* de LOUIS VIII. en 1232, & l'acquisition de *Blactot* par GUILLAUME KADOT en 1310.

DENIS KADOT, fils de GILLES, épousa en 1458, une Demoiselle *Jeanne le Marchand*, fille de noble homme *Richard le Marchand*, Ecuyer,

Seigneur de Saint-Pierre-Eglise & de Rafauville. C'est à ce DENIS KADOT, que le Roi CHARLES VIII. écrivit de Lyon pour le prier, à cause des grands besoins de l'Etat, de lui prêter mille écus d'or, lui promettant de les lui rendre l'année d'après par son Receveur à Valognes. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOUIS, mort sans postérité. JEAN KADOT, fils aîné de DENIS, se maria le 6 Février 1493, avec Demoiselle *Isabeau de Houetteville*, dont il eut : — 1. MICHEL, qui suit; — 2 & 3. N.... & N.... KADOT, morts sans postérité; — 4. & N.... KADOT, qui eut pour son partage la Terre de Gerville, qui est encore à présent à ses descendans.

MICHEL KADOT, Baron de Breucourt, Seigneur & Patron de Sebbeville, de Coqueneauville & de Boutteville, épousa en 1538, Demoiselle *Louise le Lievre*, fille de noble homme *Pierre le Lievre*, Ecuyer, Sieur de Riou. Il commanda les côtes & le plat-pays du Cotentin, par Commission de *Gaspard de Coligny*, Amiral de France. Il fut aussi Député de la Noblesse du Bailliage de Carentan. On a des Lettres d'une *Bourbon*, Duchesse d'Estouteville & Dame de Briquebec, sur un procès qu'elle lui avoit intenté au sujet des chemins qu'elle prétendoit avoir sur sa Terre de Sebbeville. Par ses Lettres elle s'en désiste, & le prie de la venir voir avec un homme de Robe pour conférer avec elle & terminer leur différend. On voit aussi des Lettres des Rois CHARLES IX. & HENRI III. écrites à ce MICHEL KADOT, qui eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. VERSINGENTORIX, Seigneur de Hemevès & de Riou, Terres qui sont encore dans la Famille de Breucourt. Ce VERSINGENTORIX, dont la branche est éteinte, étoit le bisayeul de la mere de *N... Dumont*, Ecuyer de feu M. le Grand Dauphin.

FRANÇOIS KADOT eut pour son partage la Baronnie de Breucourt & les Terres & Seigneuries de Sebbeville, de Coqueneauville & de Boutteville, qui ont été réunies ensemble avec toutes leurs dépendances, qui s'étendent dans six paroisses. Il eut le commandement des côtes & du plat-pays. Il servit utilement son Prince dans cet emploi. On voit par des Lettres du Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, qu'il avoit taillé en piéces un Régiment des ennemis du Roi, qui étoit retranché dans un Village, nommé *Fréville*. On voit aussi une Lettre de HENRI III, qui lui marque la satisfaction qu'il a de ses services. Le Duc de Montpensier lui donna en plusieurs rencontres des Ordres sur différentes choses, & entr'autres de se jetter dans Carentan pour la défendre contre le Comte de *Montgommeri* qui alloit l'attaquer. *Montgommeri* fit brûler le château de Sebbeville, parce que FRANÇOIS KADOT s'étoit jetté dans Carentan. Il eut de son mariage avec Demoiselle *Scholastique Franctot*, fille aînée de noble homme *Robert de Franctot*, Seigneur de Saint-George, & de Demoiselle *Marie d'Auxais*, qu'il avoit épousée en 1564, pour fils unique & héritier,

MICHEL KADOT, II. du nom, qui eut les Terres de son pere & le Commandement des côtes & du plat-pays. Il épousa en 1585, *Elisabeth d'Aval*, Dame d'Audouville, dont : — 1. GILLES, qui suit; — 2. LOUIS, qui prit

prit le nom de Breucourt; il n'eut que des pensions viageres avec le Commandement des côtes & du plat-pays du Cotentin. Cette branche s'est éteinte par filles à la troisieme génération.

GILLES KADOT, II. du nom, hérita de toutes les Terres & Seigneuries de son pere, & de la Vicomté d'Audouville qui appartenoit à sa mere. Il épousa en 1615, *Françoise Bellée*, fille de *Jesuet Bellée*, Seigneur du fief de Nouille en Boutteville, & de Demoiselle *Perrette Julien*, dont il eut: — 1. N... KADOT, mort en bas âge; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, qui eut en partage la Terre & Vicomté d'Audouville, la Hubert, dont il fit donation à son neveu BERNARDIN KADOT, fils aîné de FRANÇOIS, son frere.

FRANÇOIS KADOT, II. du nom, hérita de toutes les Terres de son pere & épousa en 1641, *Françoise Gigault*, tante du Maréchal de Bellefont, & fille de *Bernardin Gigault*, Seigneur de Bellefont & de plusieurs autres Terres, & Gouverneur de Caen & de Valognes, & de Demoiselle *Jeanne Aux-Epaules*, fille de *Robert Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie, & Chevalier des Ordres du Roi. Ils moururent l'un & l'autre en 1704, la femme la premiere, & le mari six semaines après. Ils laisserent de leur mariage: — 1. BERNARDIN, qui suit; — 2. JACQUES, Chef d'Escadre, Chevalier de S. Louis, mort en 1707, pendant le siége de Toulon; — 3. CHARLES-LOUIS, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, & Brigadier des Armées du Roi; — 4. & LOUIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

BERNARDIN KADOT, Seigneur de Sebbeville, &c. Aide-de-camp du Roi, Maréchal-de-camp de ses Armées & Chevalier de S. Louis, épousa en 1669, *Marguerite-Françoise Monnorot*, fille de *Pierre Monnorot*, Seigneur de Saive, de Blainville, de la Motte & de plusieurs autres Terres, Secrétaire du Roi, & Trésorier Général des Parties Casuelles, & de Dame *Marguerite Laugeois.* Il est mort en son château de Sebbeville le 11 Octobre 1711, âgé de 70 ans, & a laissé plusieurs enfans, entr'autres, — 1. BERNARDIN KADOT, II. du nom, Seigneur de Sebbeville, &c. qui a servi dans les Chevaux-Légers de Berri; — 2. TOUSSAINT, qui a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie; — 3. & CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, qui suit.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC KADOT, Marquis de Sebbeville, est mort le 4 Octobre 1730. Il avoit épousé *Elisabeth-Thérese Chevalier-de-Montigni.* Elle s'est remariée en Juin 1752, à *Charles-Louis de Preissac*, dit d'abord *le Chevalier*, puis *le Comte d'Esclignac*, alors premier Cornette des Chevaux-Légers de Berri, nommé Brigadier le 10 Février 1759, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois en 1760, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri en 1761. Elle a eu de son premier mariage: — 1. ANTOINETTE-FRANÇOISE KADOT-DE-SEBBEVILLE, née le 11 Décembre 1725, mariée le 20 Mai 1743, à *Louis*, Comte de Mailli, d'abord Capitaine dans le Régiment de Piémont, Cavalerie, ensuite Colonel du Régiment de Périgord en Novembre 1745, d'où il passa à celui de Bouzols, Brigadier le 11 Septembre 1747, & Maréchal-de-camp le 10 Février 1749. Elle est morte à

Chaillot le 28 Mai 1752, âgée de 26 ans; — 2. MADELENE-BERNARDINE, née le 13 Décembre 1726, veuve du 13 Mai 1747, d'*Artus-Louis-Timoleon*, Comte *de Gouffier*, qu'elle avoit épousé le 23 Avril 1746; — 3. & BERNARDINE, épouse de *Timoleon-Antoine*, Comte *d'Espinay*, Marquis de Lignery. Elle est morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans. Les armes: *de gueules, à trois roses d'or accompagnées en cœur d'une hure de sânglier de sable, couronnée d'or.*

* CADOUANE-GABRIAC, c'est une des plus anciennes Maisons du Languedoc: *Gabriac* est une des douze Baronnies qui ont entré aux Etats de Gévaudan. Les *Cadouanes* en étoient possesseurs dès le treizieme siecle, & prenoient indifféremment dans les titres le nom de *Cadouane* ou celui de la Baronnie de *Gabriac*, & souvent tous les deux, *Cadouane* aliàs *de Gabriaco*, selon que le rapporte l'Auteur des Tablettes Généalogiques, *Part. 5, p. 304*. Le nom de *Gabriac* fut adopté par les descendans de cette Maison. *Voyez* GABRIAC.

* CADRIEU, en Quercy, où est située la Terre de ce nom, que cette Famille, connue de tous les tems par ses alliances distinguées & par ses services militaires, possede depuis plus de quatre cens ans. Les armes: *d'or, à un lion parti de gueules & de sable langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'Armorial de France, *Tome I. Part. 1, pag. 107.*

* CAGNES, en Provence, Diocèse de Vence: Terre & Seigneurie acquise par *Marc* & *Luc Grimaldi*, dont le pere, *Antoine Grimaldi*, Seigneur de Prat & de la vallée de Lantosca, avoit épousé *Agnès-Catherine Doria*, & étoit le deuxieme fils de *Reynier*, II. du nom, neuvieme Prince de *Monaco*, & de *Marguerite Ruffo*. Ce *Reynier*, tige des Seigneurs actuels de *Cagnes*, étoit issu, au quatorzieme dégré, de *Grimoald*, Comte de Flandres, Maire du Palais de France, qui vivoit l'an 700 avec *Théodozinde*, sa femme. *Voyez* MONACO.

L'acquisition de la Terre & Seigneurie de *Cagnes* fut approuvée par Lettres de la Reine JEANNE du 20 Janvier 1372; & les Terres d'*Antibes*, de *Courbons*, de *Cagnes*, furent érigées les unes en *Baronnnies* & les autres en *Marquisats*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregistrées à Aix le 12 Septembre suivant en faveur de *Jean-Henri Grimaldi*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui mourut fort vieux & laissa de *Grasse de Bar*, son épouse, *Honoré Grimaldi*, II. du nom, qui obtint l'érection de sa Baronnie de *Cagnes* en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1677. *Voyez* GRIMALDI.

* CAGNY, Seigneurie en Beauvoisis, entre Bauvais & Gournay, sur la riviere du Therain, anciennement possédée par la Maison de Pecquigny. *Robert de Pecquigny*, Chevalier, en fit donation & du tiers de la Châtellenie de Milly, à sa femme *Isabelle de Neuville*, qui en fit hommage le 21 Février 1486 à PIERRE DE BOURBON, Comte de Clermont. Elle étoit veuve de *Pierre*, II. du nom, Seigneur *de Boufflers*, dont le fils aîné hérita de la Seigneurie de *Cagny*, du chef de sa mere. *Tabl. Gén. Part. VII, p. 151.*

Cette Terre fut érigée en *Duché* en 1695, & en *Pairie* par Lettres du mois de Décembre 1708, registrées le 19 Mars 1709, en faveur de *Louis-François*

de Boufflers, Maréchal de France : il fit commencer en ce lieu un magnifique Château, & y plaça en 1701 une très-belle statue équestre de LOUIS *le Grand*, de la façon du célebre *Girardon*, jettée en bronze par *Kellers*. Voyez BOUFFLERS.

* — CAHIDEUC : Terre en Bretagne, située dans la Paroisse de Diffendic, qui a donné son nom à des Seigneurs qui l'ont possédée depuis le douzieme siecle jusqu'au 3 Octobre 1649, que JEANNE DE CAHIDEUC la porta à son mari *François-Hervé d'Andigné*. Dès l'an 1280 les Seigneurs de *Cahideuc* avoient leur Sceau, & se gouvernoient en leurs partages, suivant l'assise du Comte *Geffroy*. Cette Maison a donné de nos jours un Vice-Amiral de France, Cordon rouge & Grand Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis, dans EMMANUEL-AUGUSTE DE CAHIDEUC *du Bois de la Motte*, mort le 24 Octobre 1764 avec la grande réputation qu'il s'étoit acquise par ses services sur mer. Sa postérité subsiste dans son petit-fils EMMANUEL-PAUL-VINCENT DE CAHIDEUC *du Bois de la Motte*, né le premier Mai 1764, fils de *Jeanne-Madelene de Boisgelin*, veuve le 5 Juin 1766 de CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL DE CAHIDEUC, qu'elle avoit épousé le 21 Février 1757. Les armes : *de gueules, à trois têtes de Léopards d'or lampassées de gueules ;* devise, *antiquâ fortis virtute*. C'est ainsi qu'on les voit en alliances avec les Maisons de la *Hunaudaye*, *Rosmadec*, *Tyvarlan*, *Coetlogon*, *Lescouet*, *Erbrée*, *la Boullaye-Ferriere*, &c.

— CAHORS, en Quercy : LOUISE DE CAHORS-DE-LA-SARLADIE, fille de PIERRE DE CAHORS, Ecuyer, Sieur de la Sarladie, & de *Marthe de la Garde-Saigne*, née le 23 Octobre 1675, fut reçue à S. Cyr au mois de Mars de l'an 1687, & prouva qu'elle descendoit au cinquieme dégré de PIERRE DE CAHORS, Seigneur de la Sarladie, & de *Yolande de Suris*, ses quart-aïeuls, qui vivoient en 1529. Cette Famille, dont il est parlé dans *l'Armorial de France*, *Tome I*, *Part. I*, *p. 109*, étoit anciennement surnommée POL. Les armes : *d'azur, à un ours passant d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix de gueules.*

— CAHUSAC (de), en Languedoc : HUGUES-ROGER DE CAHUSAC, Ecuyer, Seigneur d'Herminis, héritier de LOUIS-ROGER DE CAHUSAC, rendit hommage au Roi le 9 Juillet 1543 de la Seigneurie de *Caux*, mouvante de la Sénéchaussée de Carcassonne.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, son fils, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Caux, épousa par contrat passé le 10 Janvier 1580, *Jeanne d'Hebrail*, fille de noble *Antoine*, Seigneur de Dalou, & de *Louise de Paulin* (*Olivier*, Notaire à Cahusac). Il en eut :

HENRI-ROGER DE CAHUSAC, Seigneur de Festes, fut Lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, & épousa *Gabrielle de Hautpoul*, fille de *François-Pierre*, Seigneur & Baron de Regues & d'Aucillon, & de *Marguerite de Saint-Jean-d'Honous*. Il testa le 23 Juin 1666, & ordonna qu'on l'enterrât avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux ; institua son héritier FRANÇOIS-ROGER, son fils aîné, qui suit, & lui substitua HENRI-ROGER. Il y eut en sa faveur un Jugement rendu à Montpellier le premier Octobre 1670 par M. *Basin de Bezons*, Intendant dans cette Généralité,

par lequel il fut déclaré *noble* & *issu de noble Race*, en conséquence des titres qu'il avoit produits depuis l'an 1379.

FRANÇOIS-ROGER DE CAHUSAC, II. du nom, fut accordé le 6 Mars 1666 avec *Françoise de Rochefort*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Marquain, & de *Gabrielle de Roquefeuille* : ce contrat fut passé devant *Falgoux*, Notaire au lieu de Caux, Diocèse de Carcassonne. Ce FRANÇOIS-ROGER, Seigneur de Caux, fit son testament le 30 Novembre 1669, par lequel il voulut être enterré avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux ; & il institua son héritiere *Françoise de Rochefort*, son épouse, à condition de rendre son hérédité à noble LOUIS-ROGER, son fils, qui suit.

LOUIS-ROGER DE CAHUSAC, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Caux, &c. épousa par contrat passé devant *Barselon*, Notaire à Carcassonne, le 14 Janvier 1695, *Henriette de Murat*, fille de *Jean*, Président en la Sénéchaussée de Carcassonne, & d'*Anne Fournier*, dont :

LOUIS-JOSEPH-ROGER DE CAHUSAC, né le 31 Janvier & baptisé le premier Février 1699 dans l'Eglise de S. Michel à Carcassonne, qui fut présenté, & fit ses preuves au mois de Novembre 1714 pour être reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'or, à trois pals ondés d'azur.*

— CAJETAN, Maison originaire d'Espagne, qui, selon quelques Auteurs, vint s'établir à Cajete en Italie, d'où elle a pris le nom de *Cajetan* : elle a donné un Pape, dit BONIFACE VIII. & plusieurs Cardinaux.

Le premier connu est MATHIAS CAJETAN, qui commandoit les Armées de MAINFROY, Roi de Sicile. Il fut pere, entr'autres enfans, de LOFFROI, qui eut pour fils BENOIT CAJETAN, Pape sous le nom de BONIFACE VIII. & aïeul de JACQUES CAJETAN, pere de BENOIT CAJETAN, créé Cardinal par le Pape CÉLESTIN V. en 1294, & mort le 11 Octobre 1296. La branche aînée de cette Maison a fini avant 1429 dans BALTHAZARD CAJETAN, Comte de Trajetto, mort avant son pere, qui n'eut d'*Antonelle Carraccioli*, sa femme, que deux filles mariées.

Cette Maison a formé plusieurs branches ; sçavoir, celles des Comtes de *Morcone* & de *Fondi*, Ducs de *Trajetto* ; des Ducs de *Laurenzano* ; des Seigneurs de *Saint-Marco* ; des Ducs de *Sermonette*, Marquis de Cisterna, Princes de *Caserte* : de cette derniere branche est MICHEL-ANGE CAJETAN, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, marié en Juin 1708 à *Anne Strozzi*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis *de Forano*.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de *Cajetan*, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoient les Marquis de *Sortino*, Princes de *Cassaro*. Voyez *Imhoff*, Hist. d'Italie & d'Espagne ; *Lille*, Hist. de la Noblesse de Naples, & *Moréri*.

— CAIGNOU (de), en Normandie : Famille ancienne, établie dans la Paroisse de Magni, proche le Bourg de la Ferté-Macé. Elle a possédé plusieurs Fiefs dans cette Paroisse, à l'un desquels, anciennement nommé *la Métairie*, elle a donné le nom du Fief de *Caignou*.

JEAN DE CAIGNOU étoit en 1300 Seigneur de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé.

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, du Val de Gourbes, de Saint-Julien & de ladite Sergenterie, vivoit en 1374. Il laissa d'*Eléonore de Patry*, fille de *Mathurin*, Ecuyer du Sire de Bourbon, & de *Zabet de Courcy*, deux fils, tous deux nommés Jean. Ils firent leurs partages le 24 Avril 1409; le premier fut Seigneur de la Métairie & du Val de Gourbes; le second fut Seigneur de Saint-Julien & de ladite Sergenterie. Deux branches sont sorties de ses deux freres, ou de leurs descendans.

Le dernier d'une de ces branches a été Guillaume de Caignou, Président en l'Echiquier d'Alençon, Chancelier du Duché d'Alençon, Seigneur de Maheudin, d'Antoigny, de Monceaux, de Saint-Julien, du Bois de Commeaux, de Vauloger, du Val de Gourbes & de la Sergenterie noble de la Ferté Macé. Jacques de Caignou, son frere, fut Abbé Régulier de la Luzerne, proche Avranches. Ce Guillaume laissa trois filles de *Catherine des Buats*, son épouse. La premiere, nommée Françoise, épousa par contrat de l'an 1511 *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, fils de *Sonnart*, I. du nom, Seigneur dudit lieu, & de *Guillelmine de Silly*. La seconde, nommée Marguerite, épousa *Jean Moynet*, Seigneur de Neauffle. De la troisieme sont sortis les Seigneurs de la Paupeliere & de Boissimon.

L'autre branche étoit représentée en 1450 par Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui fit preuve de Noblesse devant *Montfault*, en 1463. Il eut un fils aussi nommé Jean, Seigneur de la Métairie, qui épousa par contrat du 30 Avril 1469, *Robine de Sainte-Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lignac. De ce mariage sortit:

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, lequel épousa par contrat du 16 Février 1506, *Françoise de Saint-Bosmer*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Louise de Pannard*, dont naquirent: — 1. Jean, qui suit; — 2. & André, rapporté après son frere.

Jean de Caignou, épousa *Marguerite de la Fiece*, & en eut:

Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui épousa *Hélene Bocquencé*, dont:

André de Caignou, qui, d'*Isabeau du Bois*, laissa:

Antoine de Caignou, Ecuyer, Sieur de la Riviere, maintenu dans sa Noblesse en 1666 par M. *de Merle*, Intendant d'Alençon, lors de la recherche de la Noblesse. Il épousa *Madelene Jouenne*, de laquelle il eut: — 1. Jean-Jacques, qui suit; — 2. & François, rapporté après son frere.

Jean-Jacques de Caignou, épousa en 1713 *Reine Petard*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Sieur de Rocherville, & de *Marie des Natours*. Il a eu de ce mariage: — 1. N..... de Caignou, qui a commandé une Frégate au service de la Compagnie des Indes; — 2. & N..... mariée à *N..... de Vaugirald*, dans la Province du Maine.

François de Caignou, second fils d'Antoine, s'est aussi marié & a laissé des enfans.

André de Caignou, second fils de Guillaume & de *Françoise de*

Saint-Bosmer, Maréchal des Logis d'une Compagnie d'Ordonnance ; épousa par contrat du 8 Mars 1551, *Genevieve le Pelletier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Bellenger, & d'*Anne de Mornay*. Il mourut fort âgé le 27 Janvier 1607, laissant : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & JACQUES, rapporté ci-après.

FRANÇOIS DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de Boismagny, épousa par contrat du 16 Avril 1582, *Guillemette de Caulonges*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Herses & de la Providence, & de *Marie de Champ*, Dame de Champ & de Valtrot. Il mourut âgé de 41 ans le 12 Février 1634, & eut pour fils : — 1. JULIEN, qui suit ; — 2. & NICOLAS, mort sans alliance.

JULIEN DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de Boismagny, épousa en 1638 *Louise le Gentil*, fille de *Claude*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Madelene Granger*. Il mourut en 1669, laissant : — 1. CLAUDE DE CAIGNOU, Prêtre, Prieur de Beaufort ; — 2. ANNE-MARIE, alliée 1°. avec *Jacques d'Orglandes*, Baron de Briouze ; & 2°. avec *Jacques Redin*, Seigneur de la Chalerie, morte en 1703 ; — 3. LOUISE-FRANÇOISE, épouse de *Pierre de Brosset*, Seigneur de la Chaux & de Cuissaie ; — 4. & MARGUERITE, Religieuse.

JACQUES DE CAIGNOU, second fils D'ANDRÉ & de *Genevieve le Pelletier*, s'établit en Anjou, & laissa un fils nommé

CLAUDE DE CAIGNOU, Ecuyer, Sieur de la Frenaie, marié le 26 Février 1607 avec *Michelle de Chevrier*, de laquelle il eut : — 1. LOUISE, épouse de *Georges Mabile*, Ecuyer, Sieur de la Paumeliere ; — 2. & JEANNE, épouse de *Gabrielle de Saune*, Chevalier, Seigneur de la Mutaie, dont elle n'eut qu'une fille mariée à *N..... de la Breteche*. Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

CAILHOU-D'ESIGNAC, en Poitou : Famille ancienne, & éteinte dans CATHERINE-VIRGINIE CAILHOU-D'ESIGNAC, décédée à Paris le 28 Février 1756 âgée de 66 ans. Les armes étoient : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois hures de sanglier de sable ; au 2 & 3 de gueules, semé de caillous d'or ; & sur le tout d'or, au lion léopardé de sinople.*

CAILLEAU DE LA GRAULET : Famille noble de l'Albigeois, qui possédoit dans le dernier siecle les Terres des Allemands, Valcournouse, &c. JEAN CAILLEAU DE LA GRAULET, Baron desdits lieux, dernier mâle de cette Famille, avoit épousé *Françoise de Villeneuve*, issue des Villeneuves, Seigneurs de Sainte-Camelle & des Bedos-Tréville. Toute leur succession passa à trois filles, dont l'une épousa le Seigneur *de Chalabre* ; la seconde le Seigneur *du Vernet*, & la derniere le Seigneur *de Fajac*. Les héritiers de ceux-ci possédent la Terre de *Valcournouse*.

* — CAILLEBOT DE LA SALLE : la Terre & Seigneurie de *Champsonels* en Normandie[1], fut érigée en *Marquisat* sous le nom *de la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregistrées le 29 Décembre suivant, en faveur de LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de LOUIS DE CAILLEBOT, Seigneur de la Salle,

Capitaine aux Gardes, & de *Léonarde de Montliard*, & petit-fils de ROBERT, qui avoit pour bisaïeul RENÉ DE CAILLEBOT, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Thomas, vivant en 1454. Le Marquis de la Salle mourut le premier Mars 1682, laissant d'*Anne-Madelene Martel de Montpinçon*, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, qui fut Evêque de Tournay ; — 2. & LOUIS, qui suit.

LOUIS DE CAILLEBOT, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-robe du Roi, Chevalier de ses Ordres du 31 Novembre 1688, mort le 7 Décembre 1728, avoit épousé le 8 Qctobre 1712 *Jeanne-Hélene Gillain*, fille de *François-Antoine*, Seigneur du Port-de-Benouville, &c. & d'*Hélene de Marguerit*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans. De ce mariage est issu,

MARIE-LOUIS DE CAILLEBOT, né le 11 Février 1716, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, marié 1°. le 10 Mars 1734 avec *Marie-Françoise-Charlotte-Benoise de Mareuil*, morte le 2 Novembre 1742 ; & 2°. le 4 Août 1750 avec *Marie-Charlotte de Clermont-Chaste*, née le 16 Janvier 1731, fille de *Charles-Balthazard*, Comte de Roussillon, & de *Marie Butler*, sa seconde femme. Il a eu du premier lit : — 1. MARIE-HÉLENE-CHARLOTTE, mariée le 3 Mars 1760 à *Joachim-Charles-Laure de Montaigu*, Vicomte de Baune, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, en 1759. Elle étoit Dame du Palais de la Reine quand elle est morte à Paris de la petite vérole le 27 Janvier 1766, dans sa vingt-septieme année ; & du second lit : — 2. MARIE-JEAN-LOUIS, né en 1751, mort âgé de 2 ans le 7 Juin 1753 ; — 3. & MARIE-ANNE-LOUIS, né le 2 Septembre 1753.

Le titre de Marquisat de la Salle a été transféré sur la Terre de *Montpinçon* par Lettres du mois de Juillet 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. Les armes de CAILLEBOT DE LA SALLE sont : *d'or, à six annelets de gueules posés 3, 2 & 1.*

CAILLIERES : Famille noble & ancienne de Normandie, dont étoit JACQUES DE CAILLIERES, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, allié avec *N... Potier-de-Courcy*, sœur de *Guyonne Potier-de-Courcy*, mariée à *Gédéon Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Waast, &c. (*Voyez* ce mot) & fille de *Pierre Potier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, proche Coutances, & de noble Dame *Catherine Adam-de-la-Haulle*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans, — 1. N... DE CAILLIERES, Chevalier, qui fut Conseiller-Secrétaire du Cabinet du Roi, & Plénipotentiaire à la Paix de Riswick ; — 2. & N... DE CAILLIERES, Chevalier, Viceroi du Canada.

* — CAILLY, en Normandie, Diocèse de Rouen : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1661, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de JACQUES LE FEVRE-DE-CAUMARTIN, Seigneur de Saint-Port & de Saint-Assise, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Suisse, second fils de LOUIS LE FEVRE, Seigneur DE CAUMARTIN, Garde des Sceaux de France en 1622. *Voyez* FEVRE-DE-CAUMARTIN (LE).

CAILUS. On écrit CAILUS & QUELUS, dit l'Auteur des *Tablettes Historiques & Généalogiques*. Voyez THUBIERES pour la Maison des Ducs & Comtes de CAILUS, & du défunt Evêque d'Auxerre. C'est une ancienne & illustre Famille originaire du Languedoc.

DEODAT, Seigneur de *Cailus*, fut mandé pour la guerre d'Outremer en 1313; il étoit marié avant 1325, avec *Alix-Sacie-Guillelmine de Clermont*. Il fut pere de

DEODAT, II. du nom, Seigneur de CAILUS & d'Olargnes, mort en 1362. Sa femme, *Hélene de Castelnau-de-Caumont*, testa en 1398.

RAIMOND DE CAILUS, leur quatrieme fils, Seigneur de Blanes & de Colombieres, par son mariage avec *Marguerite de Brusques*, qu'il épousa le 25 Novembre 1389, mourut en 1428, laissant pour fils aîné,

PIERRE DE CAILUS, Seigneur de Colombieres, qui testa le 26 Juillet 1456. Il avoit épousé le 26 Janvier 1405, *Antoinette Galand de Celan*, de laquelle il eut

JEAN DE CAILUS, Seigneur de Colombieres, qui testa le 10 Décembre 1510. *Bertrande Delpech* le rendit pere de

PIERRE DE CAILUS, II. du nom, Seigneur de Carombes, & en partie de Colombieres & de Saint-Martin, qui se maria en 1501, à *Marguerite de la Roque*, & testa en 1535.

ETIENNE DE CAILUS, son fils, Seigneur de Colombieres, épousa *Béatrix de Beron*, qui lui porta en dot la Seigneurie de *Rouairoux* en Languedoc, mouvante du Comté de Castres. Il mourut vers l'an 1591. Son fils aîné fut

PIERRE DE CAILUS, III. du nom, Seigneur de Colombieres & de Rouairoux, Gouverneur de la Ville de Saint-Pons-de-Thomieres en 1585, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1593, qui testa le 29 Mai 1599. Il épousa en secondes noces, *Aldonce de Peirace-de-Boissezon*, dont sortit

FRANÇOIS DE CAILUS, Seigneur de Colombieres & de Rouairoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié le 3 Février 1633, à *Claire Boyer-de-Sorgues*. Il testa le 20 Décembre 1665, & laissa

JEAN DE CAILUS, Vicomte de Vaillan, Seigneur de Colombieres & de Castelnau, qui obtint que la Seigneurie de *Rouairoux* fût érigée en *Baronnie*, avec les droits d'entrée aux Etats Généraux de Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, enregistrées au Parlement de Toulouse & en la Chambre des Comptes de Montpellier les 24 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épousé le 23 Janvier 1670, *Marie*, sœur du Cardinal *de Bonzi*.

PIERRE-JOSEPH-HIACINTHE, dit *le Marquis de Cailus*, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant-Général au Gouvernement de Roussillon & de Cerdagne, épousa le 7 Janvier 1708, *Elisabeth Brunet-de-Pujols*, sa cousine-Germaine, & est mort le 2 Avril 1736. Il a laissé pour enfans: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1716; — 2. MARIE-JOSEPH-HIACINTHE, né le 8 Décembre 1722; — 3. MARIE-ANTOINETTE, née le 5 Avril 1714; — 4. & MARIE-ELISABETH, née le 24 Septembre 1720.

— CAIRE,

— CAIRE, en Provence : Famille dont la filiation remonte à

I. JEAN-MARIE CAIRE, qui vivoit avant 1358. Il est qualifié de *Noble* dans le testament de son fils qui suit,

II. FRANÇOIS-MARIE CAIRE étoit Seigneur & Commandant du Fort du Lauzet & de la Vallée de Barcelonnette, ainsi qu'il est prouvé par des Lettres-Patentes conservées en original, données en forme de Réglement le 29 Juin 1358 par *Louis de Tarente*, alors Souverain de cette Vallée, par lesquelles ce Prince accorde à noble FRANÇOIS-MARIE CAIRE des prérogatives & priviléges considérables en considération des services qu'il en avoit reçus à la guerre. Par son testament, qui est du 26 Avril 1379, on voit qu'il avoit épousé *Marie de Jacobis*, qu'il fit usufructuaire de tous ses biens, & qu'il en eut : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. MARIE-CATHERINE, mariée à noble *Pierre-Antoine de Jaubertis de la Rouine ;* — 3. & JULIANE-FÉLICE, alliée à noble *Philippe-Vincent de Grimaldi*, de Turin.

III. JOSEPH CAIRE, héritier universel de son pere, se maria le 20 Octobre 1381 avec *Catherine-Louise de Bessonny*, fille de noble *Jean-Louis ;* il prend la qualité de *très-Noble* dans son contrat de mariage. Suivant son testament du 7 Octobre 1405, il n'eut qu'un fils nommé

IV. JEAN-PIERRE, qui épousa par contrat du 5 Septembre 1417, *Marie de Hugonis*, fille de *Joseph de Hugonis de la Maure*, d'une famille dont est sorti le Cardinal *Hugues de Saint-Cheo.* Suivant son testament daté du 17 Novembre 1447, il eut de son mariage : — 1. GABRIEL, qui suit ; — 2. JOSEPH, allié à *Marie-Josephine de Saint-Jean ;* — 3. PIERRE, légataire de son pere ; — 4. CLAUDE, marié avec *Thérese-Angélique Despons ;* — 5. ANTOINE, légataire de son pere ; — 6. & JEANNE, aussi légataire de son pere.

V. GABRIEL CAIRE épousa le 4 Février 1448 *Marie de Isoardis de Saint-Flary*, fille de *Jacques*, Capitaine, ainsi qu'il conste par son contrat de mariage. Il n'eut d'elle qu'un fils nommé

VI. JACQUES CAIRE, qui entra au service du Duc de Savoie, pour-lors Souverain de sa patrie. Il fut fait Capitaine-Commandant des troupes de la Vallée en considération de ses services. PHILIPPE II. Duc de Savoie, lui accorda ensuite le gouvernement de ladite Vallée, ainsi que le commandement particulier du Fort du Lauzet, par Lettres-Patentes du 20 Août 1501. Il fit son testament le 17 Mai 1503, & avoit épousé le 4 Octobre 1483 *Catherine Donaudy de l'Arche*, fille d'*Antoine*, dont naquirent : — 1. MARC-ANTOINE, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. PIERRE, ANTOINE, LOUIS & MARIE.

VII. MARC-ANTOINE CAIRE, Commandant du Fort du Lauzet après son pere, reçut en 1536, à la défense de ce Fort attaqué par les troupes Françoises qui voulurent pénétrer en Piémont sous FRANÇOIS I, un coup d'arquebuse à la cuisse, dont il mourut peu de temps après à Barcelonnette. Il avoit épousé par contrat du 2 Juin 1504, *Antoinette-Marie de Condorcet*, fille d'*Etienne-Désiré*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui servit dans le Régiment de Savoie ; — 2. & LOUIS, qui suit.

VIII. Louis Caire, Commandant du Lauzet, ainsi qu'il est prouvé par son testament du 17 Octobre 1569, avoit épousé le 3 Février 1538, *Anne de Bologne*, fille de feu *Joseph*, Capitaine de Barcelonnette. Il en eut : — 1. Esprit, qui suit ; — 2. Pierre ; — 3. & Marie-Elisabeth, mariée avec le Capitaine *Jean d'Audifret*, de Jauzier.

IX. Esprit Caire, Commandant du Fort du Lauzet & des Milices de toute la Vallée de Barcelonnette en considération de ses services, épousa *Marguerite-Thérese d'Armardis de Saint-Salvador*, au Comté de Nice, dont il eut six garçons & une fille, entr'autres : — 1. Pierre, Préfet de toute la Vallée par Lettres-Patentes du 2 Juillet 1602, données par Victor-Amédée I. — 2. Jean, qui suit ; — 3. & Susanne-Marie, alliée à noble *François-Guillaume de Bonne*.

X. Jean Caire se maria à Barcelonnette le 4 Juillet 1602 avec *Anne-Françoise le Brun de Larra*, fille d'*Honoré*, & testa le 4 Novembre 1629. Il n'eut de cette alliance que : — 1. Jean-Pierre, qui servit dans les troupes Maritimes de Provence, & s'établit à Turin. Il n'eut de *Marie de Teisseires*, de Faucon, que deux filles : Marguerite, mariée au Comte *Joseph-Antoine-Bonaventure Paraquin*, de Turin ; & Rose Caire, femme du Comte *Hyacinthe Nomis*, de la même Ville : — 2. & Honoré, qui suit.

XI. Honoré Caire, né à Lauzet le 28 Décembre 1606, Lieutenant ès troupes Maritimes de Provence, épousa le 6 Septembre 1636 *Blanche Negre*, fille d'*Antoine*, ci-devant Seigneur de Saint-Barthelemi du Lavere, dont il eut

XII. Jean Caire, qui se maria le 9 Mars 1666, à *Thérese Jouliane*, fille de *Pierre*, & de *Christine Artigue*. Il fut pere de Joseph, qui suit.

XIII. Joseph Caire fut fait Enseigne dans le Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie, le 20 Juillet 1704, Lieutenant le 8 Avril 1705, Capitaine le 15 Novembre 1710, Chevalier de S. Louis & Major de Sisteron en 1723, & Major d'Antibes en 1724, où il est mort le 5 Août 1764. Il s'étoit démis de sa Majorité en 1760, & avoit épousé à Tarascon le 20 Juin 1722, *Françoise de Bergier*, fille de feu *Jean-Louis*, Ecuyer, & d'*Elisabeth de Coulet*, de Tarascon. De ce mariage il a laissé : — 1. François, qui suit ; — 2. Elisabeth, veuve de *Jean-Gui Canabalin-de-Laborde*, Chevalier de S. Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel-Commandant en second des Grenadiers de France ; — 3. & Françoise, mariée à *Etienne de Courton*, Chevalier de S. Louis, & actuellement Major d'Antibes.

XIV. François Caire, Lieutenant au Régiment de Picardie le 4 Décembre 1743, s'est trouvé aux principaux siéges de la précédente guerre, tant en Allemagne qu'en Flandres ; a passé ensuite dans le Corps du Génie, où il est actuellement Chevalier de S. Louis & Capitaine ; & s'est marié en Canada le 20 Janvier 1760, avec *Marie-Elisabeth Lebé*, fille de feu *Jacques Lebé*, & de feu *Marie-Elisabeth de Girardin*. De trois enfans qu'il a eu, il ne lui reste que — 1. François-Ursule-Marie, âgé de cinq ans, en Octobre 1770 ; — 2. & Françoise-Marie-Elisabeth-Antoi-

NETTE-JOSEPHE-ADÉLAÏDE CAIRE. Cette Famille a fourni à l'Eglise plusieurs Prélats recommandables, tels que LAZARE CAIRE, Evêque d'Ecuménie, mort en 1461; JÉRÔME CAIRE, d'abord Prévôt de la Cathédrale de Carmagnole en Piémont, & Vicaire-Général de l'Archevêque de Turin, & ensuite Evêque de Latran, mort en 1573; GUILLAUME CAIRE, Abbé de Saint-Pierre ès Ferrare, mort en 1625; & PIERRE-FRANÇOIS CAIRE, son frere, qui lui succéda en la même Abbaye, mort en 1632. Les armes: *de gueules, à la bande de sable bordée de deux filets d'argent, accompagnée d'une levrette de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Extrait du *Supplément* à l'Histoire de la Noblesse de Provence.

— CALABRE: Famille originaire de Champagne, établie à Paris, qualifiée anciennement du titre de *Noble*, & jouissant actuellement de tous les privileges de la Noblesse, en vertu d'un office de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Elle subsiste en la personne de PIERRE CALABRE, né le 16 Janvier 1702, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, pourvu de cet office le 17 Août 1748, marié deux fois, 1°. par contrat du 23 Janvier 1736, avec *Antoinette Bourote*, fille de *Nicolas Bourote*, & d'*Anne Jacquart;* & 2°. par autre contrat du 8 Juin 1743, avec *Marie-Antoinette Jacqmin*, fille d'*Alexis Jacqmin*, & de *Marie-Anne Gouveau.* Du premier lit sont issus: — 1. ANTOINE-ETIENNE CALABRE, Ecuyer, né le 17 Octobre 1742; — 2. PERRETTE-ANTOINETTE; & du second: — 3. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Octobre 1747; — 4. PIERRE-LOUIS, né le 25 Mars 1750; — 5. AUGUSTIN, Ecuyer, né le 19 Janvier 1752; — 6 & 7. MARIE & ANGÉLIQUE CALABRE, nées le 19 Décembre 1744. Voyez l'*Armorial de France*, Registre V. Part. 1. Les armes: *d'argent, à un chêne de sinople fruité d'or, mouvant d'une terrasse de même, & un bras au naturel vêtu de gueules, sortant du côté droit de l'arbre, tenant un sabre d'argent, la pointe en-haut, ayant la poignée & la garde d'or, & un casque de sable, posé de profil sur ladite terrasse, au côté gauche de l'écu.* C'est ainsi qu'elles ont été réglées par le *Juge-d'armes de France* le 8 Août 1749.

CALAMAN, en Provence: Famille qui subsiste dans JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER CALAMAN, reçu Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix le 3 Janvier 1756, marié en secondes noces par contrat du 27 Novembre 1747, à *Anne-Agnès Besson*, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-DE-SALES; — 2. & PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CALAMAN. Les armes: *d'azur, au chevron accompagné de trois roses, le tout d'or.* Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. p. 213.*

CALAS: autre Famille de Provence, dont est JEAN-CHARLES CALAS, Seigneur de Villepeys, reçu Conseiller du Roi, Receveur Général des Domaines & Bois de Provence le 17 Juillet 1744, qui a postérité de sa premiere femme. Il s'est remarié à *N... de Rolland*, de la Ville de Marseille, dont il n'a point d'enfans. Les armes: *de gueules, à la foi d'or, en fasce mouvante d'argent des deux flancs, & tenant trois lis d'or.* Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. p. 213.*

— CALENGE ou CHALANGE, en Normandie: Famille maintenue

dans sa Noblesse le 11 Août 1666, de laquelle étoient, dit *Masseville* en son Histoire de Rouen, JACQUES DE CALENGE, Président au Parlement de cette Ville en 1499; GUILLAUME DE CALENGE, fils du Président, Conseiller-Clerc en 1508, mort en 1555; & JEANNE CALENGE, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgthéroude, morte le premier Décembre 1531. Les armes : *de gueules, à trois soleils d'or, 2 & 1.*

* CALLAC, en Bretagne, Diocèse de Quimper : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, en faveur de JOSEPH-EUGENE ROGIER, Comte de Villeneuve, enregistrées au Parlement de Bretagne le 17 Juin 1645.

JOSEPH-EUGENE-ROGIER, dont on vient de parler, avoit obtenu en 1639, l'érection de la Terre & Seigneurie de *Villeneuve* en *Comté.* Il devint héritier de la Maison de *Kerveno* par la mort de CHARLOTTE, femme de *Louis de Bourbon-Malause*, & comme petit-fils de *Catherine de Kerveno*, mariée en 1588, à *François Rogier*, Seigneur de Villeneuve, Procureur-Général, puis Président au Parlement de Bretagne. Il étoit fils de *Jean Rogier*, Président à mortier au même Parlement, & de *Calliope d'Argentré*, & avoit épousé *Françoise de Bourneuf-de-Cucé.*

— CALLETOT, en Normandie. *Du Chesne*, dans son Histoire de la Maison de *Montmorenci*, appelle la Famille de *Calletot* noble & illustre : elle est alliée à la Maison de *Montmorenci* & à celle du *Bec-Crespin*, illustre dès le tems des premiers Ducs de Normandie. *Jean de Montmorenci*, I. du nom, épousa *Jeanne de Calletot*, fille de *Guillaume de Calletot*, Seigneur de Berneval en Caux, vers l'an 1315; & sa sœur, Dame des Trois-Villes, en la Forêt de Lyons, épousa *Guillaume du Bec-Crespin*, Seigneur de Mauny. En 1262, *Pierre de Calletot*, Chevalier, fut mis au nombre des Bienfaiteurs du Prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, dit l'*Histoire de cette Ville*, Tome III. pag. 192. *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot, épousa en 1355, *Pierre de Canouville*, III. du nom; & par ce mariage, la Terre de *Raffetot* entra dans la Maison de Canouville. *Voyez* CANOUVILLE. Les armes : *d'or, au lion de sable*, (aliàs) *de gueules, accollé d'argent.*

— CALLOUET : Famille du Valois, de laquelle étoit MARIE-ANNE DE CALLOUET, née en 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que HUBERT DE CALLOUET, Seigneur de Valoret, qui vivoit en 1540, étoit son quatrieme ayeul. Les armes : *d'hermines, au lion d'azur, lampassé & armé de gueules.*

— CALONNE-DE-COURTEBONNE : ancienne Famille du Boulonnois, qui a pris & donné des alliances dans les plus grandes Maisons du Royaume.

BAUDOUIN DE CALONNE possédoit en 1380, la Baronnie de *Courtebonne*, du Comté de Guines. Il eut de *Christine Paillard*, son épouse,

FLOUR DE CALONNE, Baron de Courtebonne, marié à *Antoinette de Liques*, mere de

FLOUR ou FLORENT DE CALONNE, Seigneur de Beverlinghen, Baron de Courtebonne, qui épousa *Jeanne de Bournonville*, dont vint

Flour de Calonne, III. du nom, Baron de Courtebonne, Seigneur de Beverlinghen & d'Alembon, qui fut Mayeur de Saint-Omer en 1529. Il eut de *Claude d'Humieres*, son épouse,

Antoine de Calonne, Baron de Courtebonne, marié avec *Agnès d'Averhoult*, fille d'*Antoine*, II. du nom, Seigneur d'Helfaut, & de *Jeanne du Biez*. De ce mariage naquirent: — 1. Gabriel de Calonne, Abbé de Liques, qui céda son droit d'aînesse à son frere; — 2. & Florent, qui suit.

Florent de Calonne, Baron de Courtebonne, épousa en 1577, *Antoinette le Bouteiller-de-Moussy*, morte en 1638, âgée de plus de 85 ans. Elle étoit fille de *Jean le Bouteiller-de-Senlis*, Seigneur de Moussy-le-vieil & de Moussy-le-neuf, & d'*Antoinette de Piedefer-de-Guyencourt*. Voyez le *Tome VI.* des *Grands Officiers de la Couronne*, *p. 261*. Elle fut mere de

Gabriel de Calonne, Chevalier, Seigneur & Baron de Courtebonne, de Beverlinghen & Boncour, qui fut Guidon des Gendarmes, des Chevaux-Légers du Comte de Saint-Pol, puis Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Calais. Il épousa le 8 Juillet 1613, *Marguerite du Belloy-de-Landrethun*, fille de *Charles*, Seigneur de Landrethun, & de *Jeanne de Hallwin*, Dame d'Athin près de Montreuil. Il en eut

Charles de Calonne, en faveur duquel la Baronnie de *Courtebonne* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 & 12 Septembre 1672. Il fut Maréchal-de-camp, Lieutenant de Roi à Calais, Commandant au Gouvernement d'Hesdin, & se maria le 28 Juin 1647, à *Anne*, fille de *Jacques de Chaulnes*, Conseiller d'Etat. De son mariage naquirent: — 1. Jacques-Louis, qui suit; — 2. Charles, Abbé de la Couronne en Angoumois, & de Chaulnes en Brie, décédé en 1723; — 3. Louis-Jacques-Gabriel, Commandeur de l'Ordre de Malte, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Capitaine des Gardes de l'Etendard, mort en 1730; — 4. & Anne, morte le 16 Mai 1737, âgée de 86 ans, veuve de *François le Tonnelier-de-Breteuil*, Marquis de Fontenay-Tresigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron, laissant trois fils.

Jacques-Louis de Calonne, Marquis de Courtebonne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur Général de la Cavalerie, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, Gouverneur d'Hesdin, mort le 23 Février 1705. Il a laissé de son épouse *Marie-Françoise de Gerard*, morte le 30 Novembre 1745,

Louis-Jacques de Calonne, Marquis de Courtebonne, né le 2 Mars 1699, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, fait Maréchal-de-camp le 2 Mars 1744, & ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, mort dans ses Terres en Picardie le 11 Août 1753, âgé de 55 ans, qui avoit épousé *Elisabeth-Claire-Josephine-Guillaine de la Tour-Saint-Quentin*, veuve du Marquis de Lillers, morte à Paris le 19 Novembre 1761. Son premier mari se nommoit *Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin*, Marquis de Lillers, décédé en 1734. Elle en avoit eu une fille qui s'est faite

Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie à Paris. La Marquise de Courtebonne étoit sœur du Comte de la Tour-Saint-Quentin, marié à Courtrai, & de *N*. . . . femme du Baron de Quisquen, des Comtes de Carlo à Bruxelles. Elle a laissé de son mariage avec LOUIS-JACQUES DE CALONNE : — 1. N . . . Marquis de Courtebonne, qui suit ; — 2. & MARIE-LOUISE-JOSEPHE, mariée le 7 Janvier 1755, à *Jean-Baptiste-François-Gabriel-Louis de Contaud*, Marquis de Coulanges, près Auxerre, morte sans enfans.

N . . . DE CALONNE, Marquis de Courtebonne, a épousé par contrat signé à Versailles le 6 Juillet 1766, célébration le 8 dans l'Eglise de N. D. de Paris par le feu Abbé *d'Agoult*, Doyen du Chapitre, *N . . . de Gouffier*, Chanoinesse de Remiremont en Lorraine. Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, béquée & onglée de gueules.*

— CALOUIN : Famille noble & ancienne, établie en Languedoc depuis le milieu du seizieme siecle, & qui y possede actuellement la Terre de *Tréville*, au Diocèse de S. Papoul. Il est certain 1°. que cette Famille est originaire de l'Anjou ; 2°. qu'elle portoit anciennement le nom de *Calay* ou *Calain*, qu'elle n'a décidément quitté que depuis son établissement en Languedoc, s'étant fixé à celui de *Calouin* ou *Calouyn*, qu'elle commença à adopter au commencement du seizieme siecle ; 3°. qu'elle étoit bien ancienne en Anjou, puisque depuis un tems immémorial elle y avoit donné son nom à une Terre encore appellée *la Calouiniere*, & possédée par le Marquis *de la Boulaye*, descendant directement d'une CALOUIN ; & qu'il existe encore à Douay une Chapelle dite *des Calavins*, comme ayant été très-anciennement fondée par cette Maison ; 4°. qu'elle y tenoit un rang distingué, puisqu'elle prit toujours ses alliances dans les meilleures Maisons ; 5°. qu'elle a toujours occupé des places propres à la seule Noblesse, & qu'au commencement du dernier siecle, une CALOUIN fut Grande-Prieure de Fontevrault, dignité toujours occupée par les personnes de la premiere distinction ; 6°. enfin qu'elle jouissoit du plus grand crédit auprès des Princes de la Maison de BOURBON, actuellement régnante. On se contente d'indiquer ces faits, qui sont ou notoires ou justifiés par de bons titres, & l'on se fixe à l'époque de son établissement en Languedoc, qui par elle-même donne une juste idée du rang que cette Famille tenoit en Anjou.

Lorsque les affaires occasionnées par la nouvelle réforme, commencerent à menacer le Royaume, l'on pensa sérieusement à se soustraire à leurs traits. Les Ecclésiastiques, comme les plus menacés, songerent aux moyens de mettre leurs personnes & leurs biens en sureté. Les étincelles de la ligue rendirent ces précautions encore plus nécessaires, & l'intérêt de l'Etat en fit même un devoir à l'égard de certains lieux. Il est en Languedoc un fameux Monastere appellé *Proüille*, qui fut fondé par S. Dominique, pour soustraire les Demoiselles de condition aux fureurs des Albigeois ; pour remplir ces vues, il fallut élever une espece de fort. La maison fut donc environnée de bons murs, flanqués par des tours, défendus par de larges fossés, & accompagnés de ponts-levis protégés par de bonnes défenses. Cette heureuse construction subsistant encore au seizieme siecle, on

crut devoir en profiter, ſoit pour la ſureté des perſonnes qui compoſoient la Maiſon, ſoit pour y établir des poſtes utiles aux intérêts de l'Etat. Lorſqu'il fut queſtion d'y placer un chef, on conſulta Madame MADELENE DE BOURBON, Prieure de ce Monaſtere, qui fit tomber le choix ſur *noble*

I. THOMAS DE CALOUYN, *aliàs* CALAYN, Seigneur *de la Calouyniere*, ou *Calayniere*, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, & ſecond fils de *noble* ROLLAND DE CALOUYN, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve, Villepelle, la Barre, Beauregard, *&c.* ſuivant qu'il paroît par un Jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu contradictoirement le 2 Mars 1702 par M. *de Lamoignon-de-Baſville*, Intendant en Languedoc, & Commiſſaire du Roi pour la recherche des faux Nobles. Cet honorable choix, qui prouve que THOMAS DE CALOUYN s'étoit déjà fait connoître par ſes talens militaires, le fit venir en Languedoc en qualité de Gouverneur de Proüille, pour le Roi & pour Madame DE BOURBON; ſuivant 1°. un acte paſſé devant *Malbuiſſon*, Notaire, le 10 Juin 1559, entre ledit THOMAS DE CALOUYN, & autre THOMAS DE CALOUYN, Gentilhomme du vieux Cardinal DE BOURBON; 2°. une procuration donnée devant le même Notaire le 2 Septembre 1561, par ledit THOMAS à MATHURIN DE CALOUYN, ſon frere, Aumônier de Madame ÉLÉONORE DE BOURBON, pour intervenir dans certains arrangemens de famille en Anjou; 3°. un autre acte paſſé devant le même Notaire le 15 Février 1571, par lequel il ratifia ce que ſon frere avoit fait en vertu de ſa procuration; 4°. & une infinité d'autres actes.

Non content de pourvoir à la ſureté du Monaſtere, il porta ſes vues juſqu'à la défenſe de tous les châteaux & domaines qui en dépendoient. Leur nombre, leur mauvais état, ni leur éloignement ne l'arrêterent pas, & l'évenement juſtifia non-ſeulement le choix qu'on avoit fait de lui, mais qu'il auroit encore été capable de plus grandes choſes. On eut même tant de confiance en lui, qu'on le laiſſa maître deſpotique de ſes opérations, & libre diſpenſateur des revenus du Monaſtere. La guerre étant ſuſpendue en 1569, il crut devoir profiter du calme pour ſe rendre en Anjou, ſoit pour voir ſa famille, ſoit pour aller préſenter ſes hommages à Madame ÉLÉONORE DE BOURBON, Abbeſſe de Fontevrault, qui avoit ſuccédé à Madame MADELENE, au Prieuré de Proüille, & qui l'honoroit de l'amitié la plus décidée, ſuivant qu'il paroît par les Lettres originales de cette Princeſſe qui ſont encore dans la Famille; mais à peine y fut-il arrivé que la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais. Il partit donc, muni d'un paſſeport de HENRI DE NAVARRE, Lieutenant-Général du Royaume, dans lequel ce Prince ne le déſigne que par cette qualification remarquable, *le Seigneur de la Calouyniere*, ce qui prouve qu'il étoit certainement une perſonne bien connue & bien diſtinguée: ce paſſeport eſt daté de Niort le 28 Janvier 1569.

De retour en Languedoc, il continua ſes opérations avec d'autant plus de ſuccès, qu'outre les troupes entretenues pour la défenſe de Proüille & de ſes dépendances, il avoit à ſes ordres une des Légions des troupes Provinciales, dont il avoit été nommé ſpécialement Capitaine, par une

commiſſion de Sa Majeſté, ſignée CHARLES, & datée de la Rochelle le 16 Septembre 1565. Les ſervices ſignalés qu'il rendit à la Maiſon de Proüille, engagerent Madame ELÉONORE DE BOURBON, & la Communauté, à aliéner en ſa faveur, à titre de donation gratuite, le château de Montaulivet, avec ſes dépendances, par acte paſſé devant *Liberal Valette*, Notaire à Franjaux le 28 Février 1579; mais comme il s'agiſſoit de l'aliénation d'un bien Eccléſiaſtique, on crut devoir motiver cette ceſſion; ce qui fut exécuté par acte paſſé devant le même Notaire, le même jour, dans lequel, comme dans le précédent, il eſt qualifié de *noble homme*, *noble Thomas de Calouyn*, *Seigneur de la Calouyniere*, *&c.* & l'on trouve le détail de ſes ſervices.

Malgré ſon activité, les Religionnaires déſeſpérant de s'emparer de Proüille à main armée, faillirent de s'en rendre maîtres par trahiſon, & au moyen des intelligences qu'ils s'y procuroient par des partiſans cachés. Le Duc *de Joyeuſe*, commandant en Languedoc, en fut inſtruit, & il ſe hâta d'en donner avis à THOMAS DE CALOUYN, par ſa Lettre du 17 Janvier 1590, aujourd'hui conſervée en original dans la Famille, dans laquelle il le qualifie de *ſon meilleur ami*, & le rendit perſonnellement reſponſable de la conſervation d'un poſte ſi important. THOMAS DE CALOUYN ſe tint donc ſur ſes gardes, & parvint à la fin de cette cruelle guerre avec l'avantage d'avoir conſervé ſains & ſaufs tous les domaines du Monaſtere, ſuivant qu'il paroît par la ſeconde donation qui lui fut faite du *château de Montaulivet* dont nous avons déjà parlé.

La paix étant enfin bien cimentée, il ſongea ſérieuſement à quitter le Languedoc, où il n'avoit jamais prétendu s'établir. En vain Madame DE BOURBON, le Monaſtere de Proüille & les Seigneurs des environs le ſolliciterent d'y reſter. Il ſe diſpoſoit décidément à partir, lorſque le Cardinal *de Joyeuſe*, commandant pour-lors dans la Province, & qui l'honoroit d'une ſincere amitié, entreprit de l'arrêter. Il lui repréſenta ſi vivement & à pluſieurs repriſes, & particulierement par ſa derniere Lettre, conſervée en original aujourd'hui dans la Famille, du 10 Août 1593, combien ſa préſence étoit néceſſaire dans cette Province, qu'il changea ſes réſolutions. Il ſe fixa au Ville-Savari. Se voyant poſſeſſeur de pluſieurs biens fonds & de quelques Fiefs, il ſe fit nommer Secrétaire de la Reine de Navarre, par Lettres de proviſion du 22 Décembre 1588, qui furent enregiſtrées au Parlement, & ſe procura par ce moyen des Lettres de *committimus* aux Requêtes du Palais.

En 1601, Madame ÉLÉONORE DE BOURBON le nomma ſon Procureur fondé, pour ſes affaires d'intérêt, par acte paſſé devant *René le Riche*, Notaire à Fontevrault le 29 Juin de cette même année. Quelque tems après il nomma *Sébaſtien de Bernabé*, ſon neveu, Baron de la Haye-Fougereuſe, ſon Procureur fondé pour intervenir au partage des biens de feu Madame *de la Paſquiere*, entre lui, les ſiens, ledit *Bernabé*, Meſſire *Claude de Signi*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulevrier, & autres ayant droit & cauſe des CALOUYNS, ſuivant qu'il paroît par l'extrait de ce partage; & le 25 Avril 1605, il donna quittance, pour ce ſujet, audit ſieur ſon neveu.

A

A peine fut-il placé en Languedoc, qu'il y attira plusieurs de ses parens. MARGUERITE & ÉLÉONORE DE CALOUYN, ses sœurs, furent reçues Religieuses à Proüille, par Madame MADELENE DE BOURBON, & se trouverent en qualité de votantes, lors de la nomination de Madame d'*Ambres*, Prieure dudit Monastere, du 25 Octobre 1595. THOMAS, MATHURIN & autre THOMAS DE CALOUYN, ses parens collatéraux, furent pourvus successivement par lesdites Dames de Bourbon, des Cures de Brant & de Villa-Savari, suivant qu'il paroît par plusieurs actes. Enfin THOMAS DE CALOUYN passa le reste de ses jours en Languedoc, où il étoit estimé & considéré des personnes de la premiere distinction, suivant qu'il paroît par les Lettres originales de MM. *de Joyeuse*, des Evêques de Mirepoix & de Saint-Papoul, des Dames d'*Ambres*, *du Puy*, *de Basché*, *&c.* & ses armes furent placées aux vitraux du sanctuaire de l'Eglise de Villa-Savari, où elles existent encore aujourd'hui, selon une attestation donnée par la Communauté dudit lieu le 27 Août 1769.

THOMAS DE CALOUYN testa par acte passé devant *Pierre Riberan*, Notaire de Villa-Savari le 5 Janvier 1611, & mourut peu de tems après, la même année. Il avoit épousé *Bérengere de Cayres*, fille de *Jean* & de *Jeanne de la Coste*, laquelle avoit pour sœur *Paule de Cayres*, mariée à *Barthelemi de Calmels*, Maison qui a fondu depuis peu chez MM. *de Voisins-Burguiroles;* & étoit alors veuve en premieres nôces de *Jean du Bosc*, dont elle avoit eu *Jeanne du Bosc*, mariée avec noble *Jean de Polastre de Vignanet*, dont descendent les *Bertrand-Moleville*, les Seigneurs de *Pamiers*, les *Cambons*, Conseillers au Parlement de Toulouse, les *Sanche-Cumiés*, les *Raimond-Nogarede*, &c. *Bérengere de Cayres* testa par acte passé devant *Thomas du Clerc*, Notaire de Fanjaux le 24 Août 1617, & vivoit encore en 1629, comme il paroît par la donation qu'elle fit, par acte passé devant *Jean Montaudric*, Notaire de Vilespi, le premier Mai de la même année. De ce mariage naquirent: — 1. MATHURIN qui suit; — 2. MARIE, femme de noble *Grégoire de Cousin*, Capitaine, *Châtelain de Vignanet*, duquel descendent les *Faur-d'Encuns*, les *Vendômois*, Seigneurs de Belflour, les *Doroessan*, &c. — 3. JEANNE, épouse de *Joseph de Georgie*, Seigneur de Sibra, d'où viennent les *Péguillan*, Seigneurs de Queille; — 4. MADELENE, morte sans alliance; — 5 & 6. ÉLÉONORE & MARGUERITE, Religieuses à Proüille.

II. Noble MATHURIN DE CALOUYN, Seigneur de la Calouyniere en Anjou, & de Montaulivet en Languedoc, prit le parti des armes dès qu'il fut en état de servir, ayant été demandé par le Commandeur de *Montmorenci*, qui lui donna l'Enseigne-colonelle de son Régiment de mille hommes, & lui procura bien-tôt la commission de Capitaine, ainsi qu'il paroît par un passeport donné par le Comte d'*Angoulême* le 21 Septembre 1621, & par l'attestation d'une enquête faite au Villa-Savari en 1624. Il s'y distingua au point qu'il obtint du Comte d'*Angoulême* une sauve-garde qui n'a peut-être point d'exemple. En effet ce Seigneur ne se contente pas de déclarer les biens de MATHURIN exempts de toute espece de charges, mais encore de toute espece de charges & mêmes Royales, les lieux & Communautés de Villa-Savari, Casalreneux, Brant, la Cassagne, Ver-

dun, & tous autres dans lesquels ledit MATHURIN se trouveroit posséder des biens fonds. Cette sauve-garde est datée du 9 Novembre 1621. Une discussion de préséance arrivée en 1624, donna lieu à une enquête faite devant les Consuls de Villa-Savari en 1624, dans laquelle il fut déclaré *notoirement noble, originaire d'Anjou, d'une Maison relevée en sa qualité, & Seigneur de la Calouyniere, château & maison forte, aux armes & marques d'ancienne Seigneurie & forteresse.*

Il épousa, par contrat passé devant *Jean Rouyre*, Notaire de Viviers-las-Montagnes le 11 Juin 1623, *Anne d'Auriol*, fille de noble *Raimond d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boissesson, Sainte-Affrique, & de Dame *Françoise de Thorene* (Maisons très-anciennes, qui procurerent de très-bonnes alliances aux CALOUYNS, en Languedoc). *Anne d'Auriol* comptoit au rang de ses aïeules les *Toulouse*, *Lautrec*, *Monsa*, *Aliès*, les *Descombes*, *&c.* Ce mariage ne lui fit point abandonner le service; car après la mort du Commandeur de *Montmorenci*, il servit en qualité de Capitaine dans les Volontaires du Marquis de *Mirepoix*. Il est même certain qu'il se trouva au fameux combat de Castelnaudari, où fut pris le Duc de *Montmorenci*, suivant une Lettre originale du Marquis de *Mirepoix* du 9 Août 1632, dans laquelle ce Seigneur après lui avoir témoigné la plus grande confiance en ses talens, *le prie de se tenir prêt à marcher de suite contre les ennemis du Roi & de l'Etat.* Il se trouva au siége de Leucate, où il fut blessé dangereusement, & fit un testament militaire le 22 Octobre 1636, qui n'eut point d'effet à cause de sa guérison. Il servit encore en 1639, en la même qualité de Capitaine, dans les Milices de *Mirepoix*, ainsi qu'il paroît par un ordre du Maréchal de *Schomberg*, du 4 Août audit an, qu'il fit signifier en ladite qualité aux Consuls de Fanjaux, le 19 du même mois. Suivant une Lettre originale du 9 Août 1628, il paroît qu'il avoit été invité en qualité de *Gentilhomme*, par M. d'*Ambres*, à se trouver à sa réception de Sénéchal de Lauraguais, & mourut peu après 1640. *Anne d'Auriol*, sa veuve, se remaria à *Jean Ribairan*, Ecuyer, testa, par acte passé devant *Perier*, Notaire de Vilespi, le 30 Mars 1660, & mourut peu de tems après, ayant eu dudit sieur de CALOUYN, son premier mari: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GRÉGOIRE, tige des Seigneurs *de Tréville*, mentionnés ci-après; — 3. JEAN-MARC, Seigneur de Laurion, qui suivit le parti des armes. Il fut Cornette & Lieutenant du Régiment de la Reine mere, Cavalerie, où il avoit déjà dix ans de service en 1664, suivant qu'il paroît par un certificat original du Maréchal *de Turenne*, du 20 Décembre de la même année. Il passa ensuite dans les Gardes-du-Corps, où il servit en 1668, ainsi qu'il paroît par un certificat original du Duc de *Gévres*, du 16 Août de cette année; avoit obtenu le 16 Mai précédent, en cette qualité, des Lettres de *committimus* aux Requêtes de l'Hôtel, & avoit été nommé, par acte passé devant *Vacquier*, Notaire, le 24 Octobre 1664, Procureur fondé de tous ses freres, pour aller terminer en Anjou les affaires d'intérêt qu'ils avoient à raison des Terres de la Calouyniere & la Planne. Il fut ensuite Maire perpétuel de Villa-Savari, & fit, en cette qualité, donation de tous ses biens, en faveur de JEAN, Seigneur de la Calouyniere, son neveu, par acte passé devant *Jean Surbin*, Notaire, le 20 Mai 1701, qu'il

ratifia par autre paſſé devant *Jean Toulza*, Notaire de Villa-Savari le 26 Janvier 1708, en faveur d'un mariage que devoit contracter ledit JEAN. Il mourut peu de tems après ſans poſtérité ; — 4. JEAN-SAUVEUR, auteur des Seigneurs de *Montaulivet*, rapportés après les Seigneurs de *Tréville;* — 5. JEAN, Seigneur de Villebaudou, qui entra dans les Gardes-du-Corps, où il avoit déjà deux ans & demi de ſervice en 1668, ſuivant un certificat du Duc de *Gêvres* du 16 Août audit an, & mourut à l'armée peu de tems après ; — 6. JOSEPH, décédé mineur, peu après la mort de ſon pere, ainſi qu'il paroît par le partage des biens demeurés après le décès de ce dernier, paſſé devant *Arnaud Valette*, Notaire de Fanjaux, le 13 Janvier 1659; — 7. CHARLOTTE, mariée par contrat paſſé devant *Valès*, Notaire de Plagné, le 13 Janvier 1659, à noble *Jean-François de Cabaniel*, Ecuyer, Seigneur de Cahuſac; — 8. MARIE, alliée 1°. à noble *David de Séverac*, Seigneur de la Devèſe ; & 2°. par contrat paſſé devant ledit *Valès*, Notaire de Plagné, le 9 Septembre 1684, à noble *Jacques de Médrane-Layan*, Seigneur du Caladroy, Major de Cavalerie, avec lequel elle vivoit encore en 1690, ſuivant l'accord qu'ils paſſerent enſemble par acte reçu par *Bertrand Pine*, Notaire de Lézat, le 23 Mars de cette année ; — 9. ANNE, Religieuſe à Prouille, où elle mourut, après avoir teſté, par acte paſſé devant *Germain Simant*, Notaire de Fanjaux, le 19 Janvier 1655 ; — 10. FRANÇOISE-ÉLÉONORE, Religieuſe au même Monaſtere, où elle décéda, après avoir teſté par acte reçu le 20 Mai 1645, par *Thomas du Clerc*, Notaire de Villa-Savari ; — 11 & 12. CLAIRE & MADELENE, Religieuſes à Caſtres & à Lavaur, comme il paroît par une tranſaction paſſée devant *Henri la Vabre*, Notaire de Caſtres le 25 Mai 1720, entre RAIMOND DE CALOUIN & MM. *de Villeneuve*.

III. Noble FRANÇOIS DE CALOUIN, I. du nom, Seigneur de la Callouiniere, *aliàs* CALAIN, Seigneur de la Calainiere, entra dans le Régiment de la Reine mere, en qualité de Cornette, où il fut fait Lieutenant avant 1664, époque à laquelle il avoit déjà quatre ans de ſervice, ſuivant un certificat original du Maréchal de *Turenne*, du 20 Décembre de cette année; avoit partagé avec ſes freres & ſœurs en 1659, & céda à JEAN-SAUVEUR, ſon frere, par acte paſſé devant *Vacquier*, Notaire, le 8 Janvier 1672, ſpécialement le Fief de Montaulivet. Il fut marié deux fois; 1°. avec *Marguerite des Guillots-Saint-Julien-d'Andaure ;* & 2°. par contrat paſſé devant *Jean Born*, Notaire, le 4 Mai 1650, avec *Madelene de Rouch*. Du premier lit naquirent : — 1. FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur de Villebaudou, né eſtropié, & mort ſans alliance ; — 2. MARIE, femme, par contrat paſſé devant *Jean Toulza*, Notaire de Villa-Savari, le 19 Mars 1713, de RAIMOND DE CALOUIN, I. du nom, ſon couſin-germain, dont ſera parlé ci-après ; — 3. & N.... femme de *N. . . . . de Montric*. Et du ſecond il n'eut que ; — 4. & JEAN, Seigneur de la Calouiniere, né, ſuivant ſon extrait baptiſtaire, le 20 Janvier 1658, & tenu ſur les Fonts par JEAN-SAUVEUR DE CALOUIN, ſon oncle & ſon héritier. Il fut donataire de JEAN-MARC DE CALOUIN, auſſi ſon oncle, en 1701 & 1708, & ſervit le Roi dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il fut fait Aide-de-camp des Armées du Roi en Catalogne en 1689, ſous le Maréchal

de Noailles, Seigneur qui à l'exemple de son pere, protégeoit & aimoit infiniment les CALOUINS, & Lieutenant du Régiment *de Franquieres*, par Lettres du 18 Janvier 1702. Le Maréchal *de Tessé* ayant pris le commandement des Armées, le Roi accorda à JEAN DE CALOUIN de nouvelles Lettres de service, en qualité d'Aide-de-camp, le 17 Février 1706, lui donna en 1712 la Lieutenance de Roi de Villefranche, avec Brevet de Commandant dans le Conflans & la Cerdagne, ainsi qu'il paroît par le renouvellement de ses commissions du 12 Décembre 1718, & le nomma Chevalier de S. Louis, par Lettres du 14 Janvier 1719. Il testa par acte passé devant *Joffre*, Notaire de Perpignan, le 27 Juin 1729, en faveur de GRÉGOIRE DE CALOUIN, II. du nom, son neveu, & mourut sans alliance, peu de tems après. En lui finit la branche des CALOUINS DE LA CALOUINIERE.

Branche des Seigneurs DE TRÉVILLE, DU PONT-DE-L'ARC, DE VILLA-SAVARI, &c.

III. Noble GRÉGOIRE DE CALOUIN, I. du nom, second fils de MATHURIN, & d'*Anne d'Auriol*, servit le Roi, comme ses freres, dans le Régiment de la Reine-mere, Cavalerie, en qualité de Cornette & de Lieutenant. Il conste, suivant un certificat original donné par le Maréchal de la *Ferté-Senneterre* le premier Août 1669, qu'il avoit déja fait huit campagnes avec distinction, & qu'au siége de Mouzon il fit prisonnier de guerre l'Officier qui commandoit la principale sortie que firent les ennemis. Il avoit épousé par contrat passé devant *Boüissadel*, Notaire de Souille, le premier Août 1659, dans lequel il est qualifié *de Seigneur direct de Villa-Savari*, noble Demoiselle *Jeanne de Bedos*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Tréville, fille de noble *Guillaume de Bedos*, Seigneur de Tréville, & de Dame *Gabrielle de Saint-Alari.*

Cette alliance en procura une infinité de très-bonnes. *Jeanne de Bedos* étoit, par elle-même, d'une très-ancienne maison qui subsiste encore près de Pezenas, & descendoit par ses mere & ayeules des *Vernioles*, *Aliès*, *Rousset*, *Amiets*, *Hébrail*, *Monmoure*, *Ausseran*, *Lugards*, *Rigauds-de-Vaudreuil*, *Vignoles*, *Cardaillac*, *Bioules*, *Guérins*, *Beaufort*, *Canillac*, *Toulouse*, *Lautrec*, *Beulac*, *Haupoul*, *Gots-Rouillac*, *Villeneuve-la-Housille*, *Simiane*, *Arpajons*, *Châteauneuf*, *&c.* Il fut inquiété sur sa noblesse en 1669, mais la commission de M. *de Bezons* ayant été suspendue avant le Jugement définitif, il fallut se pourvoir devant les Commissaires-Généraux de la Province, qui, sur la production, prononcerent contradictoirement qu'*il étoit noble & issu de noble race & lignée, & comme tel le déchargerent du Franc-fief*, ainsi qu'il paroît par ledit Jugement en date du 26 Octobre 1675. Il avoit rendu le 14 Juillet 1672 aveu & dénombrement de sa Terre de *Tréville*, qui fut dûement jugé, blâmé & confirmé. En 1698, les Traitans le firent assigner de rechef en payement de Franc-fief, mais il en fut encore déchargé par un autre Jugement rendu contradictoirement le 12 Janvier de la même année ; enfin en 1702, les Commis à la recherche ordonnée par le Roi sous M. *de Lamoignon de Basville*, Intendant en Languedoc, tenterent encore de quereller sur sa noblesse, mais il y fut maintenu & définitivement confirmé par Jugement rendu contra-

dictoirement le 2 Mars de cette même année, par lequel il fut déclaré *noble, issu de noble race & lignée, &c.* Il rendit encore hommage de sa Terre de Tréville en 1691, & il fut déchargé du service personnel du ban & arriere-ban, à cause de ses enfans qui étoient au service, par Jugemens rendus les 25 Octobre 1694 & premier Septembre 1696. Il mourut en 1706, après avoir fait un testament mutuel, avec la Dame son épouse, par acte passé devant *Pierre Cabanis*, Notaire d'Issel, le 10 Décembre 1693; & leur succession fut partagée entre leurs enfans par acte du 2 Avril 1715. — 1. JEAN-MARC, *aliàs* MARC-GUILLAUME, né en 1660, qui servit dans le Régiment Royal-Vaisseau, dont il fut Sous-Lieutenant par Lettres du 6 Juillet 1687, suivant un certificat de M. *de Mailli*, du 17 Juillet 1689, & mourut en garnison à Damville le 3 Janvier 1690; — 2. JEAN-MATHIAS, qui servit aux Cadets Gentilshommes, suivant un certificat de M. *de Réfuge*, en date du 29 Mai 1688, d'où il passa dans le Régiment de *Senneterre*, suivant la décharge du ban ci-dessus citée du 25 Octobre 1694. Il mourut sans alliance, laissant ses biens à GRÉGOIRE DE CALOUIN, II. du nom, son neveu; — 3. RAIMOND, qui suit; — 4 & 5. MADELENE & MARIE, Religieuses à Prouille, où elles firent profession en 1700, suivant le contrat de dotation passé devant *D. Surbin*, Notaire, le 14 Mai de cette année, & où elles sont mortes dans un âge avancé depuis 1750; — 6 & 7. MARGUERITE & CATHERINE, mortes sans alliances.

IV. Noble RAIMOND DE CALOUIN, I. du nom, Seigneur de Tréville & de Combalzonne, né en 1667, a servi le Roi toute sa vie. Il marcha plusieurs fois au ban & arriere-ban, & notamment en 1689 & 1690, suivant un certificat du Marquis *de Crussol* du 19 Septembre 1689, la convocation ordonnée par M. *de Broglie* le 17 Avril 1690, & un certificat du Vicomte *de Paulo* du 3 Septembre audit an; l'année suivante 1691, il fut fait Aide-de-Camp du Maréchal *de Noailles*, & servit long-tems en cette qualité, étant chargé des affaires les plus importantes; ce qui est prouvé par deux passeports, qui lui furent donnés par *Charles du Bousquet*, Subdélégué à Toulouse, & PHILIPPE, Duc d'Orléans, Généralissime des Armées des deux Couronnes, les 6 & 14 Juin 1710. La même année, le Duc *de Noailles* le chargea de l'approvisionnement général de tout ce qui pouvoit être nécessaire à la fameuse marche forcée que fit l'armée pour aller chasser les Anglois du Port de Cette, dont ils venoient de s'emparer. Ce Général fut si satisfait des opérations dudit RAIMOND DE CALOUIN, qu'il ne se contenta pas de lui donner les éloges les plus flatteurs, il lui fit encore présent des portraits en grand de tous les Seigneurs distingués de la Maison *de Noailles*, & y ajouta même ceux de la Maison Royale. (Tous ces portraits sont encore au pouvoir de MM. DE CALOUIN-TRÉVILLE.) Il fut pourvu le premier Avril de la même année 1710 d'une commission de Capitaine au Régiment de Champagne. Peu après se sentant hors d'état de servir en campagne, il demanda d'être placé dans l'Etat-Major de Girone; ce qu'il obtint. De-là il fut transféré aux Citadelle & Ville de Perpignan, & nommé Chevalier de S. Louis par Lettres du 31 Janvier 1735. Il avoit épousé par contrat passé devant *Jean Toulza*, No-

taire de Villa-Savari, le 19 Mars 1713, MARIE DE CALOUIN, sa cousine-germaine, fille de noble FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de laललouiniere, &c. & de *Marguerite des Guillots*, sa premiere femme. Cette alliance renouvella d'abord celles qui résultoient du chef des CALOUINS, & y ajouta beaucoup du chef de ladite *des Guillots*, dont les mere & ayeules étoient des Maisons de *Durban, Pradines, Padiès, Saint-Gassien, Bousquet, Guiraud, Durfort-Rousines, Pontaud, Faivols, Gneves-de-Narbonne, l'Etendart, de Villeneuve-la-Crousille, &c.* Il testa par acte passé devant *Jean Mondi*, Notaire de Perpignan, le 25 Août 1751, en faveur de GRÉGOIRE, son fils unique, qui suit, & mourut peu de tems après.

V. Noble GRÉGOIRE DE CALOUIN, II. du nom, Seigneur de Tréville & de Combalzonne, fut destiné au service. Il passa une partie de sa jeunesse auprès du dernier Maréchal *de Noailles*, qui continua à cette Maison la protection & l'amitié dont ses collatéraux & prédécesseurs l'honoroient, comme il paroît par les Lettres de recommandation des Duc & Cardinal *de Noailles*, aux Intendans & Commandans en Languedoc, & aux Evêques de Saint-Papoul. Il fut destiné à être Aide-de-Camp de ce Général, à sa premiere campagne, qui lui donna une Cornette dans son Régiment de Cavalerie; mais, soit par raison de santé, soit parce qu'il étoit l'unique & seul espoir de toute sa Maison, on l'empêcha de servir. Il épousa par contrat du 10 Novembre 1723, expédié par le Greffier de la Sénéchaussée, *Charlotte de Vernès*, fille & unique héritiere de noble *Pierre de Vernès*, & de Dame *Silvie d'Olmieres.* La Maison *de Vernès*, qui étoit dans la robe depuis quatre générations, étoit originaire de Guyenne, & s'établit près de Revel au commencement du quinzieme siecle, où elle posséda quantité de fiefs, & notamment les Terres du Falga & Maurons, & a été maintenue dans sa Noblesse par plusieurs Arrêts rendus contradictoirement. Elle comptoit au rang de ses ayeules, les *Dumas, Villeroux, Roi-la-Rouquette, Martins-Cambiac, Pressoires, Durand, Garaud, Boyer*, les *Lordes*, les *Paulo, &c.* ce qui forma une quantité de bonnes alliances. Il fut émancipé par acte reçu par *Valette*, Notaire, le 10 Mars 1730. Il vit en 1771, & a pour enfans: — 1. PIERRE, destiné d'abord à la robe, & qui dédia des Thèses générales de Philosophie au dernier Maréchal-Duc *de Noailles*, qui, pour témoigner sa bienveillance, envoya sa planche pour placer son portrait à la tête des Thèses. Il fut présenter lui-même sa Thèse au Maréchal, qui le trouvant pour-lors disposé à servir le Roi, lui promit la premiere Cornette vacante dans son Régiment, & le prochain agrément d'une Compagnie de Cavalerie, à la taxe; mais feu M. le Comte de *Marsan* l'ayant pris en amitié, le força d'accepter une Lieutenance dans son Régiment, où il fit les campagnes de Westphalie, de Bohême, & la premiere de Baviere, pendant laquelle il mourut de ses blessures, suivant l'attestation donnée par ce Régiment en 1769; — 2. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, qui suit; — 3. BERNARD, rapporté après son frere; — 4. JEAN, né le 5 Juillet 1730, qui servit d'abord, âgé de quatorze ans, au siége de Fribourg en Brisgaw, en qualité de Lieutenant au Régiment *de Bouzols*, par Lettres du 10 Août 1745. Il fit tout le reste de la guerre,

fut pourvu d'une Compagnie du Régiment *de Mailli*, par commiſſion du 20 Mars 1748 ; & après quelques tems de ſervice, s'en eſt retiré, pour entrer à la Chartreuſe de Caſtres, dont il eſt aujourd'hui Coadjuteur ſous le nom de D. JEAN-SÉBASTIEN ; — 5. RAIMOND, II. du nom, Seigneur de la Calouiniere, né le 12 Novembre 1736, qui fut fait avant onze ans Lieutenant dans la Compagnie de JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, ſon frere aîné, par Lettres du premier Mars 1747, & a été nommé Capitaine au Régiment de Guyenne, par commiſſion du premier Mai 1756, dans lequel il ſert encore aujourd'hui, ſans alliance ; — 6. ANNE-LAURENCE, née le 6 Février 1726, & mariée par contrat du 13 Octobre 1763, avec *Jean-Baptiſte-Touſſaint de Bonefoy*, Chevalier, Seigneur de Pucherie ; — 7. CATHERINE, née le 13 Avril 1729, & mariée par contrat du 13 Décembre 1748, avec noble *Balthazard de Gouzens*, Seigneur de Fontaines & de Montaulivet, fils de *Joſeph* & de FRANÇOISE DE CALOUIN, Dame de Montaulivet, ſa couſine ; — 8. & MARGUERITE, actuellement Religieuſe au Monaſtere de Proüille.

VI. Noble JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS DE CALOUIN, Chevalier, Seigneur de Combalzonne, né le 17 Février 1727, eut une Lieutenance au Régiment de Navarre ; mais M. le Comte *de Marſan*, qui exigea qu'il allât joindre ſon Régiment en Baviere en 1742, étant venu à décéder, ſans avoir fait expédier ſes Lettres & Commiſſions, il fut obligé de ſervir près d'un an & demi en qualité de Volontaire, & ſe trouva, avec les Grenadiers de ſon Régiment, à l'affaire de Dinguelſing, & à la retraite de Baviere ; fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant & Lieutenant au même Régiment par Lettres du 28 Juin 1743 & 19 Juin 1744 ; prêta ſerment de fidélité le 13 Décembre 1746, pour une Compagnie de nouvelle levée, dont il avoit été pourvu par commiſſion du 31 Octobre précédent, & a quitté à la grande réforme. Il a épouſé par contrat paſſé devant *Caſtel*, Notaire à Caſtelnaudari, le 12 Avril 1768, *Jacquette-Gabrielle de Courtiade*, fille de *François de Courtiade*, Conſeiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de Dame *Marie d'Audibert*, dont il n'a que MARIE-THÉRESE-FRANÇOISE, née le 19 Juillet 1770, & baptiſée le même jour.

VI. Noble BERNARD DE CALOUIN, Chevalier, Seigneur de Tréville, troiſieme fils de GRÉGOIRE, II. du nom, & de *Charlotte de Vernès*, entra dans le même Régiment où étoient ſes freres, dont il fut fait Lieutenant par Lettres du 18 Août 1747, fut Aide-Major par Brevet du premier Mai 1756, & Capitaine par commiſſion du 5 Mars de l'année ſuivante ; ſe trouva à la bataille de Rosbac, où il fut bleſſé, pris priſonnier, & conduit à Berlin, d'où il revint ſur ſa parole en 1759, comme il paroît par le paſſeport du Roi de Pruſſe du 30 Octobre de cette année ; a paſſé à une Compagnie en 1761, ſuivant ſes Lettres de paſſe du 10 Avril de cette année ; & s'eſt retiré pour ſe marier. Il a épouſé par contrat paſſé devant *Arnaud Verdier*, Notaire de Treves, le premier Juillet 1763, *Louiſe-Roſe de Grave*, fille de noble *Jean-François de Grave*, Seigneur d'Eſpalais, de Couſtouge, Saint-Martin de Toques, & de défunte *Marie-Anne*

de Moulins. De ce mariage sont issus : — 1. Grégoire, III. du nom; mort âgé de deux ans ; — 2 & 3. Hiacinthe & Jacques, encore en bas âge ; — 4. & Charlotte, morte âgée de cinq ans, & née en 1764.

Seigneurs DE MONTAULIVET.

III. Noble Jean-Sauveur de Calouin, Seigneur de Pécalvel & de Montaulivet, quatrieme fils de noble Mathurin & d'*Anne d'Auriol*, servit le Roi dans le Régiment de la Reine-mere, où il avoit déja fait quatre campagnes en 1664, ainsi qu'il paroît par le certificat du Maréchal *de Turenne* du 20 Décembre de cette même année. Il devint Seigneur de Montaulivet, par la cession que lui en fit François de Calouin, I. du nom, son frere aîné, par acte passé devant *Vacquier*, Notaire, le 8 Janvier 1672, en représentation de ses droits légitimes ; & épousa *Françoise des Guillots*, sœur de la femme dudit François, I. du nom, son frere aîné, laquelle testa le 8 Avril 1728, ainsi que lui. Il en eut : — 1. N....., Seigneur de Fontausier, qui servit dans les Dragons en qualité de Cornette, & fut tué en Catalogne, ainsi qu'il est constaté par un acte de notoriété ; — 2 François, Seigneur de Boisgaillard, qui servit dans le même Corps, & fut tué le jour même qu'arriva sa commission de Capitaine, comme il est prouvé par ledit acte de notoriété, une requête par lui présentée le 6 Septembre 1702, & un passeport du Duc *de Noailles* ; — 3. N.... Seigneur de la Capelle, Lieutenant de Dragons, tué à la même affaire que le Seigneur de Fontausier, son frere aîné, comme il paroît par le même acte de notoriété ; — 4. Grégoire, Seigneur de Montaulivet, qui servit quelque tems, & mourut sans alliance, après avoir testé en 1740 en faveur de *Balthazard de Gouzens*, son neveu ; — 5. Gabrielle, mariée à noble *Joseph de Gouzens*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Fontaines, dont entr'autres enfans ledit *Balthazard*, donataire de son oncle ; — 6. & Françoise, décédée sans enfans : en elle finit la branche des Calouins-*de Montaulivet*.

La Famille des Calouins a l'avantage d'avoir constamment servi le Roi & l'Etat, selon sa fortune ; & il est à remarquer que depuis deux cens ans, on n'y trouve que deux seuls sujets qui n'aient pas dévoué leur vie au service de Sa Majesté : l'un desquels ne le put faire, parce qu'il étoit né estropié ; & l'autre, parce que sa santé étoit pour-lors très-foible, & qu'il étoit d'ailleurs l'unique espoir des trois branches de sa Famille : un pareil dévouement n'a peut-être pas d'exemple. Elle a encore l'avantage d'avoir fourni, sans interruption, des Religieuses au noble Monastere de Proüille depuis deux siecles. Leurs alliances en Anjou sont avec les *Pellé*, *Bautru*, *Bernabé*, la *Boulaye*, *Signi*, Seigneurs du Pernei, *Saint-Offange*, *Courci*, *Préaulx*, *&c.* Les armes : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, posées 2 & 1.* Les anciens Calouins d'Anjou y joignoient cette devise, *Gloria*, *Decus*, *Honor Patri.* Pour cimier, *un dextrochere d'argent, armé d'un cimeterre de même* ; & pour supports, *deux sauvages, l'un appuyé sur sa massue, & l'autre la tenant levée.* Mémoire envoyé.

— CALVIERE (de) : ancienne Noblesse du Comtat-Vénaissin, établie en

en Languedoc, qui subsiste aujourd'hui dans trois branches, qui sont celle des Barons de *Confoulens*, celle des Barons de *Saint-Côme*, & celle des Seigneurs de *Boucoiran*, dont nous allons donner la filiation, d'après un Mémoire qui nous est parvenu.

I. ANTOINE & RAIMOND DE CALVIERE, freres, Chevaliers, résidens à Montfrin, au Diocèse d'Uzès, transigerent avec *Clément Abbaron*, leur Seigneur dominant, le 4 Août 1508; vendirent des biens nobles qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montfrin à frere *Charles Alleman-de-Roche-Chinard*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, par contrat du 10 Mai 1510. On ignore si ANTOINE DE CALVIERE fut marié; mais RAIMOND, son frere, épousa *Félice Vidal* ou *Vitalis*, fille de *Jean*, & de *Madelene de Buade*, & fit son testament par acte passé devant *Pierre Vigilatoris*, Notaire à Montfrin, le 8 Avril 1521, par lequel il substitue ANTOINE DE CALVIERE, son frere, à ses enfans, sçavoir: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de Saint-Côme, rapportée ci-après; — 3. ROBERT, auteur des Seigneurs de Boucoiran, rapportés après les Seigneurs de Saint-Côme; — 4, 5 & 6. JEANNE, PERRETTE & JEANNETTE, qui eurent chacune, par le testament de leur pere & mere, une somme d'argent, deux robes de noces & une ceinture d'argent.

II. GUILLAUME DE CALVIERE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire en Languedoc, rendit hommage au Roi pour cette Terre le 16 Décembre 1554; fut d'abord Avocat & Procureur du Roi & de la Reine de Navarre au Siége Présidial de Nismes, pour la Baronnie de *Meiruis*, par Lettres datées du Château de Nérac le 8 Octobre 1556; ensuite Président au Présidial de Nismes par Lettres de Provisions du 7 Août de l'année suivante; & enfin Premier Président du Parlement d'Orange par Lettres de Provisions données à Amsterdam le 31 Mai 1565 par GUILLAUME DE NASSAU. Il fut chargé en 1567 par les Protestans du Gouvernement de Nismes avec seize autres citoyens, & envoyé par WARIK, Gouverneur de la Principauté d'Orange, en 1568 à Caderousse dans le Comtat-Venaissin, pour s'aboucher avec le Baron *de la Garde*, que le Roi avoit chargé de s'emparer d'Orange. Il avoit épousé dès le 28 Juillet 1540 noble Demoiselle *Rose de Faucon*, sœur de *Françoise de Faucon*, mariée à *Antoine de Brueis*, avec lesquels il transigea pour la dot de sa femme le 3 Juillet 1564, & testa les 29 Octobre 1568 & 29 Juillet 1570. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. NICOLAS, Chevalier, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Capitaine Mourenoirac, qui fut donné en ôtage par son pere pour l'assurance du traité de la Principauté d'Orange du 8 Septembre 1568; — 3. & FRANÇOISE, mariée deux fois; 1°. par contrat du 4 Mai 1553 avec *Jacques d'Entil*, Seigneur de Ligonès, au Diocèse de Mende; & 2°. par autre du 16 Juillet 1564, avec *Joseph Jossaud*, Conseiller au Présidial de Nismes.

III. GUILLAUME DE CALVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire & de Gousignan, Président au Parlement d'Orange après son pere, épousa par contrat passé devant *Boneti*, Notaire à Toulouse, le 23

Septembre 1559, *Isabelle d'Affis*, fille de *Jean d'Affis*, Chevalier, Premier Président du Parlement de Toulouse, & de *Catherine de Tournois*; & fit son testament par acte passé devant *Blisson*, Notaire à Vézénobre, le premier Janvier 1598, dans lequel il rappelle tous ses enfans, sçavoir: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARC, Chevalier, Conseiller, Premier Avocat-Général, & Président du Parlement de Toulouse, Conseiller d'Etat & au Conseil privé en 1612, &c. qui fit son testament par acte passé devant *Jean Paschal*, Notaire à Toulouse, le 15 Septembre 1627, par lequel il fit pour environ cent mille livres de legs pieux, institua son héritiere la Dame *de Mélet*, sa sœur, & voulut être enterré dans la Chapelle de Notre-Dame des Prébendés de la Douzaine, en l'Eglise Cathédrale de Toulouse, & mourut sans alliance; — 3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Lanas, Abbé d'Aigues-Mortes ou Psalmodi en 1612, & mort le 7 Août 1660; — 4. SUSANNE, mariée en 1698 avec *Robert de la Croix*, de la Ville de Nismes; — 5. ROSE, femme de *Guillaume de Mélet*, Conseiller au Parlement de Toulouse, instituée héritiere de MARC DE CALVIERE, son frere, Président en la même Cour, par son testament du 15 Septembre 1627; — 6. JEANNE, mariée en 1612 avec *Henri Hardoüin*, Seigneur de la Calmette; — 7. & CLAUDINE, femme d'*Arnoul de Vincens*, Gouverneur de Maubec & de Robion au Comtat-Vénaissin, & Gentilhomme originaire de Vicence dans l'Etat de Venise. GUILLAUME DE CALVIERE, II. du nom, leur pere, leur avoit légué à chacune par son testament 4000 liv. tournois, & quatre robes de soie.

IV. PIERRE DE CALVIERE, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire, au Diocèse d'Uzès, &c. Viguier pour le Roi de la Ville de Nismes, fit trois testamens: le premier, devant *Guirau*, Notaire à Nismes, le 3 Novembre 1612; le second, en 1617; & le troisieme, devant *Etienne Mathieu*, Notaire à Brignon, le 2 Mai 1633; & mourut dans la Religion Protestante en 1640 dans son Château de Saint-Césaire. Il avoit épousé par contrat passé au Château de Caveirac devant *Mathurin Brugier*, Notaire de Nismes, le 31 Mai 1604, avec *Elips* ou *Alix du Terroux*, fille d'*Antoine du Terroux*, Seigneur de Foisses, & de *Françoise de Carles*, femme en secondes noces de *Pierre-Robert de Caveirac*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent: — 1. MARC, Chevalier, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Saint-Césaire, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut admis à l'Assemblée des Etats du Languedoc par délibération du 9 Février 1649, après avoir prouvé sa Noblesse. Il avoit épousé par contrat du 2 Juin 1646 *Madelene de Cayres-d'Entragues*, Dame de Hautpoil, fille aînée de *Louis-Rostain*, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Hautpoil, Mazaguet, Pont-de-Carn, &c. Baron des Etats de Languedoc, mort en 1646, & de *Madelene d'Ancezune-Caderoussé*, dont il n'eut qu'une fille nommée CHARLOTTE DE CALVIERE, qu'il mit sous la tutele de JEAN DE CALVIERE, Abbé de Saint-Pierre de Psalmodi, son oncle, par son testament passé devant *Mathieu Libouds*, Notaire à Nismes, le 13 Mai 1652, quinze jours avant sa mort. CHARLOTTE DE CALVIERE, héritiere de ses pere & mere, fut mariée (*voyez* la cinquieme des Causes

contenues dans le premier Volume *de la continuation des Causes célebres, Edition de 1769*) à la Guyolle, Diocèse de Rodez, le 8 Janvier 1660, avec *Fulcran-Guilhem de Clermont-Lodeve-de-Castelnau*, Vicomte du Bosc, Seigneur de Sacelle & de Saint-Privat, mort au mois de Juin 1715. Leur mariage avoit été réhabilité le 19 Mars 1666, & ils n'en laisserent qu'une fille nommée *Marie-Guilhem de Clermont*, mariée par contrat du 27 Mars 1690, à *Jean-Alexandre de Toulouse-Lautrec*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc Dragons, tué dans les guerres d'Italie le 7 Mai 1704, laissant postérité; — 2. PIERRE, substitué à son frere aîné, dont on ignore la postérité; — 3. ANTOINE, qui suit; — 4. FRANÇOIS, substitué à ses freres; — 5. FRANÇOISE, légataire de son pere en 1633; — 6. JEANNE, mariée lors du testament de son pere avec *Louis de Villages*, Seigneur de Bernès; — 7 & 8. ROSE & MARGUERITE, toutes deux nommées dans le testament de leur pere, & mortes sans alliances.

V. ANTOINE DE CALVIERE, Chevalier, né le 23 Mars 1615, & destiné à l'état Ecclésiastique par son pere, fut d'abord Prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse en 1633, ensuite Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Abbé de S. Pierre de Psalmodi; mais ayant renoncé à ses Bénéfices & pris le parti des armes, il obtint un Régiment d'Infanterie par commission du 7 Juin 1645; c'est depuis cette époque qu'on le trouve qualifié *Baron de Confoulens, Seigneur de Saint-Césaire, de Lanas, de Valbone, &c.* Il avoit épousé par contrat passé devant *Jean Bonpar*, Notaire à Montpellier, le 22 Août 1656, *Marthe de la Roche*, fille de *Claude de la Roche*, Chevalier, Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier, & de *Marguerite de Clausel*, qui la doterent de 100000 livres, & de laquelle il eut deux fils, dont elle étoit Tutrice, lorsqu'elle fut maintenue dans sa Noblesse par Jugement rendu par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc le 13 Décembre 1668. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-CLAUDE, qui suit; — 2. & CLAUDE-LOUIS, Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges, qui fut maintenu avec son frere dans la qualité de Noble en 1668, & mourut en Languedoc en 1698, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Namur en 1696.

VI. CHARLES-CLAUDE DE CALVIERE, Chevalier, Baron de Confoulens, de Lanas, de Valbone, *&c.* né à Paris en 1664, épousa en l'Eglise paroissiale de S. Agricole d'Avignon, où il avoit fixé sa résidence, le 26 Juin 1692, *Antoinette d'Albon*, veuve du 20 Mai 1691, de *Leon de Valbelle*, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, & fille de *Gaspard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avanges, Seigneur de Vindri, *&c.* & de *Françoise Damas-de-Thiange.* Il passa contrat de mariage avec sa femme, devant *Cassille*, Notaire à Lyon, le 22 Janvier 1701, en présence de *Claude-Joseph d'Albon*, Archidiacre & Comte de Lyon, de *Camille d'Albon*, Prince d'Yvetot, & Marquis de Saint-Forgeux, de *Claude d'Albon*, Capitaine des Carabiniers, & du Marquis *de Brossia*, ses beaux-freres; & n'en eut qu'un fils, qui suit.

VII. CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIERE, Chevalier, né à Avignon le

22 Avril 1693, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie le 21 Mars 1711; depuis Ecuyer ordinaire de Sa Majeſté dans la même Ecurie, & ſucceſſivement Exempt, Major & Chef de Brigade de ſes Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy en 1743, *&c.* eſt aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi depuis le mois de Décembre 1748, & Commandeur de S. Louis. Il a été marié deux fois; 1°. avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de *David de Montfaucon*, & d'*Anne-Louiſe de Montarnaud;* & 2°. au mois de Novembre 1733, avec *N. . . . de Calviere*, ſa couſine au cinquieme degré, fille d'*Alphonſe de Calviere*, Chevalier Seigneur de Vézénobre & de Boucoiran, & de *N..... Durand-de-Pontaujards.* On ignore s'il en a poſtérité.

Branche des Seigneurs & Barons DE SAINT-CÔME *en Languedoc.*

II. NICOLAS DE CALVIERE, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, ſecond fils de RAIMOND & de *Felice Vidal* ou *Vitalis*, rendit hommage au Roi de ſa Terre de Saint-Côme le 23 Mars 1552, & acquit par contrat du 19 Septembre 1557, la Terre & Seigneurie de *la Boiſſiere*, de *Jacques de Bouzene*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il ſe diſtingua dans le parti Proteſtant pendant les guerres de la Ligue, dans leſquelles il ſervit d'abord en qualité d'Enſeigne de la Compagnie de *Pierre Suau*, dit *le Capitaine Bouillargue*, en 1567, ſurprit la ville de Niſmes le 15 Novembre 1569, & en fut fait Gouverneur le 11 Juin 1580; ſe trouva au ſecours de Montpellier & à la levée du ſiége de cette Ville que le Maréchal *de Montmorenci-Damville*, Gouverneur de la Province, faiſoit en perſonne le premier Octobre 1577, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 22 Janvier 1581, & marié trois fois; 1°. le 23 Mars 1552 avec *Françoiſe Brochet*, fille de *Jacques Brochet* & de *Roſe de Faucon;* 2°. après 1577 avec *Françoiſe de Vabres;* & 3°. avec *Louiſe Bérard*, ſuivant ſon teſtament du 26 Mai 1692. Il n'eut d'enfans que de ſa premiere femme, ſçavoir: — 1. HONORÉ, Chevalier, dont on ignore la deſtinée; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. HÉLIE, Chevalier, mort jeune; — 4. DANIEL, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 5. PELLEGRIN, Chevalier, mort à Niſmes le 12 Mai 1603; — 6 & 7. JACQUES & JEAN, morts avant leur pere; — 8. ROSE, née en 1558, & morte en 1644, veuve de *Jean Boileau*, Seigneur de Caſtelnau & de Sainte-Croix, qu'elle avoit épouſé par contrat du 15 Octobre 1576; — 9. & FRANÇOISE DE CALVIERE.

III. FRANÇOIS DE CALVIERE, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiſſiere, ſervoit ſous *Barchon*, Gouverneur d'Orange, lorſque cette Ville fut ſurpriſe par le ſieur *de Glandage* en 1574, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ſervant du Roi le premier Juin 1580, nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commiſſion de 1598, & mourut avant 1592. Il avoit fait ſon teſtament le 7 Juin 1589, & avoit épouſé par contrat du 3 Décembre 1581, *Marie de Saint-Juerie;* elle ſe remaria avec *Paul de Freſlas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. De ſon premier mari elle eut: — 1. NICOLAS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boiſſiere, mort à Niſmes le premier Août 1608; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. & LOUISE, mariée le 19 Octobre 1611, avec *Philippe Goulard*, Chevalier, Seigneur de Taraube.

IV. Claude de Calviere, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissiere & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Fontcouverte Infanterie, par commission du 21 Mai 1610, épousa par contrat du 2 Octobre 1611, *Julie Loüet-de-Nogaret*, fille de *Jean Loüet*, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Calvisson, de Nogaret, *&c.* & de *Marguerite Grimaldi-de-Beuil.* Il disposa de ses biens par son testament du 20 Octobre 1625, en faveur de ses enfans, sçavoir: — 1. François, qui suit; — 2 & 3. Henri & Jean-Louis, dont on ignore la postérité; — 4. Rose, mariée le 10 Mars 1630, à *Antoine de Brueis*, Seigneur de Sauvignargues & de Saint-Etienne-d'Escale; — 5. Marguerite, femme le 14 Juillet 1640, de *Georges de la Roque-Bouillac*, Baron de Bar & de la Guinerie; — 6. Madelene, femme de *Pierre Ducasse*, Juge-mage de Lectoure; — 7 & 8. Louise & Victoire, Religieuses.

V. François de Calviere, II. du nom, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissiere & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Calvisson Infanterie, par commission du 16 Décembre 1635, s'allia par contrat du 15 Juillet 1647, avec *Marguerite Perrinet-d'Arzilliers*, sœur de *Gaspard Perrinet*, Marquis d'Arzilliers, & fille d'*Alexandre Perrinet*, Colonel d'Infanterie, & de *Susanne de Launay.* Il eut de ce mariage: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de la Boissiere, mort à Nismes le 16 Août 1671; — 3. Rose, femme de *Pierre Vaësc*, Seigneur de Merle; — 4. Claudine, mariée avec *Pierre-Armand de Châteauvieux;* — 5. Marguerite, femme, le 29 Décembre 1682, de *Daniel de Beauffort;* — 6. & Susanne, alliée avec *Georges d'Ardel*, Chevalier, Seigneur de la Plaine.

VI. Gaspard de Calviere, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissiere & de Saint-André, né en 1648, fut d'abord Cornette au Régiment de Cavalerie du Marquis d'Arzilliers, son oncle maternel, par brevet du 16 Décembre 1666, & depuis Colonel d'un Régiment de Milice & Inspecteur d'Infanterie au Diocèse de Nismes. Il fut assassiné par des Camisards le Dimanche 13 Août 1702, en allant de Vauvert à la Boissiere, comme il sortoit du bois de Candiac, près de Vestric. Il laissa de *Françoise d'André*, sa femme, qu'il avoit épousée à Nismes par contrat du 15 Octobre 1674: — 1. Jean-François, qui suit; — 2. Françoise, née au mois de Juin 1683; — 3. Gabrielle-Thérese, mariée avant 1720, & veuve avant 1730, de *Jean-Louis Reynaud*, Seigneur de Las-Cours, de Saint-Martin & de Gaujac; — 4. & Madelene, Religieuse à Sommieres.

VII. Jean-François de Calviere, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissiere & de Saint-André, né en 1700, s'est marié par contrat du 25 Avril 1724, avec *Madelene de Génas*, fille de *Louis de Génas*, Seigneur de Beauvoisin & de Durfort, & d'*Olimpe Boisson.* On ignore s'il en a postérité.

III. Daniel de Calviere, Chevalier, quatrieme fils de Nicolas, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, de la Boissiere, Gouverneur de Nismes, *&c.* & de *Françoise Brochet*, sa premiere femme, fut Lieutenant-Cri-

minel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes par Lettres de Provisions données au camp de Saint-Denis le 15 Août 1590; & testa le 20 Février 1636. Il avoit épousé avant 1600 *Jeanne de Rochemaure*, fille de *Jean de Rochemaure*, Seigneur de la Deveze, & de *Jeanne Tourillon*, dont il eut: — 1. JEAN-LOUIS, mort à Nismes le 7 Février 1620; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. LOUIS, né en 1623, & mort en 1648; — 4. GABRIELLE, née en 1600, mariée par contrat du 2 Mai 1624, à *Louis Galepin*, Conseiller au Présidial de Nismes, & morte en 1689; — 5. & ROSE, née en 1615, & morte en 1646, sans alliance.

IV. CHARLES DE CALVIERE, Chevalier, succéda à son pere dans sa charge de Lieutenant-Criminel en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, dont il fut pourvu par Lettres de l'an 1636; fut maintenu dans la qualité de Noble, & reconnu pour tel, par Jugement du 22 Août 1669; & mourut à Nismes, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, le 4 Juillet 1693. Il avoit épousé par contrat du 27 Octobre 1643, *Gabrielle de Fontfroide*, dont il n'eut que des filles, sçavoir: — 1. ROSE, née en 1644; — 2. CATHERINE, née en 1646; — 3. GABRIELLE, mariée par contrat du 29 Avril 1664, avec *Paul-Dominique des Séguins-de-Pazzis*, Marquis d'Aubignan, Seigneur des Baumettes & de Lauriol, à Carpentras; — 4. MARIE, née en 1648, femme, par contrat du 27 Avril 1677, de *Dominique de Panisse*, Baron de Montfaucon & de Maligeay, Seigneur de Montfort; — 5. & ANNE, née en 1650, & mariée le 3 Novembre 1672, à *Pierre le Févre*, Lieutenant-Criminel à Nismes. Elle mourut en 1689, & lui en 1709.

Branche des Seigneurs DE BOUCOIRAN.

II. ROBERT DE CALVIERE, Chevalier, troisieme fils de RAIMOND & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, devint Seigneur de Boucoiran en Languedoc, Diocèse d'Uzès, par l'acquisition qu'il en fit le 26 Novembre 1566. Il avoit transigé le 10 Décembre 1556 avec GUILLAUME DE CALVIERE, son frere aîné, pour ce qui lui revenoit sur les biens de leur pere, & testa le 21 Janvier 1570. Il avoit épousé vers 1546, *Claudine de Leugue*, (*de Leuga*), fille d'*Abel*, Seigneur de la Graille, & Gouverneur du Fort de Saint-André-de-Villeneuve, mort en 1588, & de *Marguerite de Fiennes*, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ANNE, mariée par contrat passé dans le Château de Boucoiran le 24 Février 1593, avec *Pierre de Vignoles*, Seigneur de Prades; — 3. & MARGUERITE, femme de *Gaillard des Martins*, Seigneur d'Arénas, Juge-Mage de Nismes, mort en 1603.

III. GUILLAUME DE CALVIERE, Chevalier, né en 1547, Seigneur de Boucoiran, rendit hommage pour cette Terre, au nom de son pere, le 11 Juin 1567, & épousa par contrat du 6 Juillet 1591, *Isabelle Barriere*, fille de *François Barriere*, Seigneur des Nages & de Soulorgues, & de *Catherine d'Arcier*. Il testa le 23 Avril 1630, & mourut au mois de Septembre 1632, laissant de sa femme, qui testa aussi le 22 Septembre 1636, & mourut en 1647: — 1 & 2. FRANÇOIS & ANTOINE, légataires de leur mere par son premier testament du 18 Juin 1621; — 3. ABEL, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, mort en 1629, & inhumé à Aubais le 7

Octobre de la même année. Il avoit épousé *Madelene de Fay*, fille d'*Henri de Fay*, Chevalier, Baron de Peyrault & de Vézénobre, & de *Jeanne de Chambon*, sa premiere femme. Il n'en eut qu'une fille unique, nommée ISABELLE DE CALVIERE, mariée par contrat du 14 Avril 1655, avec *Jean-Baptiste d'Urre-de-Brotin*, Marquis de Montanégues, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & depuis Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc; — 4. LOUIS, qui suit; — 5. PIERRE, légataire de sa mere en 1621; — 6. FRANÇOISE, mariée le 9 Mai 1617, avec *Jean-Valentin de Sades*, Seigneur d'Aiguieres; — 7. ANNE, femme, le 17 Mars 1619, de *Nicolas Boileau*, Seigneur de Castelnau, où elle mourut en 1656; — 8. CLAUDINE, mariée par contrat du 18 Novembre 1623, avec *Claude-Guy d'Airebandouse*, Seigneur de Clairan & de Massanes, qui fit son testament le 29 Décembre 1635; — 9. & MARGUERITE, femme, en 1627, de *Jean Pelet*, Seigneur des Granges-Gontardes.

IV. LOUIS DE CALVIERE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran & de Leugue, après ses freres, fut second Président au Présidial de Nismes, & vendit cet office en 1645, à *François de Rochemaure*, Seigneur des Nages. Il épousa par contrat du 30 Octobre 1650, *Anne Thierri*, fille d'*Antoine Thierri*, & d'*Anne de Bouchas*, de Villeneuve-lès-Avignon, fut maintenu en sa qualité de Noble, & reconnu pour tel par Jugement rendu par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 16 Janvier 1671, & eut entr'autres enfans: — 1. ABEL-ANTOINE, qui suit; — 2. & JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Massillargues, qui laissa plusieurs enfans d'*Olimpe-Marie Brun-de-Domossargues*, sa femme, née en 1661, & morte en 1724.

V. ABEL-ANTOINE de CALVIERE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, de Leugue, de Vézénobre, *&c.* né en 1652, se maria par contrat du 21 Décembre 1671, avec *Isabelle-Gabrielle de Ségla*, fille de *Louis de Ségla*, Baron de Ribaulté, Seigneur du Chailar & d'Yverne, & de *Susanne Amabrie*, sa premiere femme, dont il eut: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, né à Nismes le 24 Mai 1680; — 2. JOSEPH, Marquis de Vézénobre, Lieutenant-Colonel de Dragons, tué à la levée du siége de Turin le 7 Septembre 1706; — 3. HENRI, tué au même siége; — 4. ALPHONSE, qui suit; — 5. JEAN, dit le *Chevalier de Boucoiran*, né en 1683, Officier aux Gardes-Françoises en 1712, tué à la bataille de Dettingen, le Jeudi 27 Juin 1743, Capitaine au même Régiment & Brigadier des Armées du Roi; — 6. Autre JOSEPH, dit *le jeune*, Abbé de Boucoiran, Prieur de Villenouvette, Paroisse de Vauvert, au Diocèse de Nismes, & nommé à l'Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre au mois de Juillet 1743; — 7. & MARIE-ANNE, mariée par contrat du 26 Février 1702, avec *Joseph Roux*, Chevalier, Seigneur de Navasselle, au Diocèse d'Uzès, résidant à Avignon, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, dont le fils nommé *Jean-Louis Roux*, fut reçu Page aux Ecuries du Roi en 1720.

VI. ALPHONSE DE CALVIERE, Chevalier, Baron de Boucoiran & de Vézénobre, mort vers 1735, avoit épousé en 1716, *N..... Durand*, fille de *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pontaujards en Dauphiné, & d'*Olimpe-Françoise de Merles-de-la-Gorce*, dont il a laissé: — 1. JEAN DE

CALVIERE ; — 2. N . . . Dame de Boucoiran & de Vézénobre , mariée au mois de Novembre 1733 , à CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIERE , son cousin au cinquieme degré , commandant une Brigade des Gardes-du-Corps , & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748 , Commandeur de S. Louis ; — 3 & 4. & deux autres filles. Les armes : *d'or , à trois fasces de sable chargées chacune de deux besans d'argent ; au chef de même chargé d'un sanglier passant de sable.* Mémoire envoyé.

— CAMARA , Famille des plus illustres de Portugal , qui commence à JEAN-GONÇALVES ZARCO , qui vivoit du tems de JEAN I. Roi de Portugal. Elle a formé pour premiere branche celle des Comtes D'ATOUGUIA , qui prit le nom D'ATTAIDE : elle avoit pour chef en 1720 D. LOUIS D'ATTAIDE , douzieme Comte D'ATOUGUIA , veuf en 1733 de *D. Claire Mascarenhas* , troisieme fille de *D. Ferdinand* , dont JÉROME D'ATTAIDE , né au mois de Juillet 1720 , marié à *D. Marie-Anne-Bernade de Tavora* , fille de *François d'Assisse* , Marquis de Tavora.

La seconde est celle des Seigneurs de l'*Isle-Deserte* , qui a pour chef LAURENT-GONÇALVES DA CAMARA-COUTINHO , qui n'étoit pas encore marié en 1734.

La troisieme branche est celle des Comtes de *Villafranca* & de *Ribeiragrande* , dont est JOSEPH-RODRIGUE-DESIDERE-GONÇALVES DA CAMARA-TELLEZ , II. du nom , quatrieme Comte de Ribeiragrande , septieme Comte de Villafranca , & onzieme Gouverneur & Seigneur héréditaire de l'Isle de Saint-Michel , né à Lisbonne en 1712 , & marié à *D. Marguerite-Françoise de Lorraine* , fille de *Bernard-Antoine de Tavora* , II. du nom , Comte d'Alvor , dont : — 1. D. LOUIS DA CAMARA , né le 24 Décembre 1729 , mort de la petite vérole au mois de Novembre 1734 ; — 2. & D. JEANNE DA CAMARA. *Voyez* la Généalogie de cette Maison dans *Moréri.* La Maison de CAMARA porte : *de sinople , à la tour d'argent surmontée d'une croix d'or , soutenue de deux loups marins , la mer baignant le pied de cette tour.*

— CAMBERNON (de) , noble & ancienne Famille de Normandie , dont étoit GUILLAUME DE CAMBERNON , Chevalier , qui laissa de son mariage avec une Dame dont le nom est inconnu , pour fille & unique héritiere ,

BARBE DE CAMBERNON , mariée à *Richard de Pierrepont* , Chevalier , dont , entr'autres enfans , JEANNE DE PIERREPONT , mariée à *François le Maître* , Ecuyer , Seigneur & Patron de Savigny , proche Coutances , dont vint ISABEAU LE MAITRE-DE-LIVET , mariée à *Robert Dagobert* , Ecuyer , Seigneur de la Hairie , de Saint-Waast , de Giauchi , &c. dont postérité. *Voyez* DAGOBERT.

GUILLAUME DE CAMBERNON avoit un frere nommé JEAN , qui laissa de son mariage , pour ses seules & uniques héritieres , trois filles. L'aînée , nommée MARGUERITE , épousa *Olivier Marthel* , Ecuyer , frere d'*Etienne Marthel* , Evêque de Coutances : cette Famille est aujourd'hui représentée par le Marquis *de la Salle* , dont la mere étoit une *Marthel.* La seconde , nommée GILLETTE , a épousé *Hervieu de Carbonnel* , Marquis de Canisi , aujourd'hui

d'hui représenté par le Marquis *de Faudoas*, à cause de la Dame *de Carbonnel-Canisi*, sa mere ; & la troisieme, nommée JEANNE, s'allia à noble homme *Jacques Dubois*, Marquis de Pirou, aujourd'hui représenté par les Marquis de Pirou, de Vassi & de Bressé. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de mémoire.

— CAMBIS (de), Maison aussi distinguée par son ancienneté que par ses illustrations, & par le rôle qu'elle a joué dans les révolutions de la République de Florence. Elle est originaire de cette Ville, & est connue depuis les premiers tems de cette République par les Charges qu'elle y a exercées, par les alliances qu'elle y a contractées, par les monumens qu'on y a élevés à sa gloire, & qui subsistent encore aujourd'hui.

Au commencement du seizieme siecle DOMINIQUE DE CAMBI ou CAMBIS, fils de LUC DE CAMBIS & de *Marie de Pazzi*, acheta la Baronnie d'*Alais* de la Maison de *Pelet-Narbonne*. *Jacques Nardi*, dans son Histoire de Florence, & *Pierre Boissat*, dans son Livre intitulé le *Brillant de la Reine*, ou *les Vies des Hommes Illustres* du nom de *Médicis*, parlent du siége & de la prise du fort Château *de Cambi*, qui étoit situé près la Ville de Prato en Toscane, entre Florence & Pistoie, & ils rapportent que le Vice-Roi de Naples fit passer par le fil de l'épée toutes les Troupes qui le défendoient.

Ce n'est pas seulement en Toscane que subsistent divers monumens qui sont autant de témoignages de la grandeur de la Maison de Cambis. Il en est d'autres dans la Ville de Naples qui prouvent la même chose d'une maniere bien certaine & incontestable : la Maison de Cambis étoit établie à Naples avant qu'elle vînt se domicilier en Toscane. *Paolo* ou *Paul Mini*, dans son Histoire des Maisons illustres de Florence, atteste que plusieurs rues de cette Ville portoient le nom de *Cambi*, & il ajoute que la Maison de ce nom possédoit plusieurs Places & Châteaux dans le Royaume de Naples. On voit encore dans ce Royaume, ainsi qu'en Toscane, plusieurs tours & autres grands édifices qui sont ornés des armes de la Maison de *Cambis* ; ce qui confirme le sentiment de l'Auteur qu'on vient de citer.

Ces monumens sont fort anciens, mais il n'est pas surprenant qu'ils subsistent encore aujourd'hui, parce que nous sçavons des meilleurs Historiens que les Loix de la République de Florence, aussi bien que celles de la plupart des Villes d'Italie, défendoient aux nouveaux acquéreurs de Palais & de Maisons d'en ôter les armes des anciens propriétaires : il est vrai que ces Loix ont paru s'anéantir par la suite du tems ; mais la reconnoissance & le respect ont continué de faire ce qu'elles ordonnoient alors qu'elles étoient en vigueur.

RISTORUS CAMBI & BURNETTUS CAMBI intervinrent à la ratification de la paix qui fut conclue entre la République de Florence & celle de Pise en 1256. DANTE CAMBI, haut Prieur & Seigneur de la Liberté, vivoit en 1290 & 1300. NERO CAMBI étoit Gonfalonier en 1421. Outre ces Hommes illustres, dont on fait mention en passant, on trouve encore plusieurs Gouverneurs de Villes & Montagnes de Pistoie, du nom de *Cambi*, & une infinité de grands Hommes du même nom, que les Historiens font con-

noître par des traits également vrais & brillans. *Julien de Médicis* ayant été tué le 26 Avril 1478 dans l'Eglise *de Santa Reparata* à Florence, & son frere *Laurent de Médicis* blessé par la conjuration des *Pazzi*, *Salviati & Blandini*, les Familles qui étoient aliées à ces derniers furent obligées de quitter l'Etat de Florence. Alors LUC DE CAMBI, le même qui avoit été quatre fois Grand Gonfalonier de la République de ce nom, & qui avoit épousé *Marie de Pazzi*, vint s'établir à Avignon avec sa famille, & bientôt il se forma en cette Ville plusieurs branches du nom de *Cambis*. Les alliances que cette Maison a contractées, & celles qu'elle a données, n'ont pas moins contribué à son éclat que les grands Hommes qu'elle a fournis à la France.

Au mois de Décembre 1574 & la premiere année du regne D'HENRI III. Roi de France, ce Prince étant à Avignon, érigea la Baronnie d'*Alais en Vicomté* en faveur de FRANÇOIS DE CAMBIS, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Chevalier de son Ordre.

JACQUES DE CAMBIS, fils de GEORGES, Vicomte d'Alais, & d'*Isabelle de Thézan*, fille d'*Olivier*, Vicomte de Pujols, s'éleva par le service de trente campagnes au grade de Lieutenant-Général des Armées du Roi; & en cette qualité, ainsi qu'en celle de Général de la Cavalerie Françoise, il se signala d'une maniere également distinguée & brillante : il fut blessé au siége de *Lérida*, à *Flix* & à *Tortose*; mais sa valeur ne lui permettant pas de faire atttention à ses blessures, il continua de servir avec autant de zele que d'utilité. Enfin en 1653 ce vaillant Capitaine, à la tête de la Cavalerie *Françoise*, poussant avec un courage héroïque les ennemis au siége de Gironne, il y reçut le premier Août le coup mortel, & il fut fait prisonnier à cette action, & conduit à Palamos, où il mourut le 21 du même mois. JACQUES DE CAMBIS, son fils unique, qui avoit été blessé & fait prisonnier avec lui, mourut aussi à Palamos presque en même tems.

Le Roi avoit depuis peu honoré JACQUES DE CAMBIS de l'expectative de Maréchal de France, & lui avoit donné la permission de porter *deux bâtons fleurdelisés & passés en sautoir derriere l'écu de ses armes, & des etendarts autour de la couronne de Vicomte*. Le corps du Vicomte d'Alais & celui de son fils furent transportés dans l'Eglise Collégiale, aujourd'hui Cathédrale d'Alais, où ils furent inhumés le 8 Septembre 1653. On conserve dans la Sacristie de cette Eglise, l'épée de bataille de ce brave Officier-Général. Sur cette épée sont gravés ces mots :

Je suis Cambis pour ma Foi,
Ma Maîtresse est mon Roi :
Si tu m'attends, confesse-toi.

ISABELLE DE CAMBIS, fille aînée de JACQUES, dont on vient de parler, épousa *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet. ANNE DE CAMBIS, seconde fille du Vicomte d'Alais, fut mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, Mestre-de-camp de Cavalerie. Par ces deux mariages la Vicomté d'Alais a été portée dans les Maisons de Montalet & de la Fare, & partagée entr'elles.

La Maison de *Cambis* est divisée aujourd'hui en quatre branches. La premiere subsiste à Avignon en la personne de JACQUES-FRANÇOIS, Vicomte de Cambis, qui a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom : il est fils de LOUIS-CHARLES DE CAMBIS, Marquis de Lorsan & de Lagnes, & *d'Anne-Elisabeth de Peyre*. Le Vicomte de Cambis a épousé *Gabrielle-Charlotte-Françoise de Chimai*, fille d'*Alexandre-Gabriel*, Prince de Chimai, Grand d'Espagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Françoise*, sœur du Comte *de Beauvau*.

La seconde branche de *Cambis* est aussi établie à Avignon, & subsiste dans JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, Marquis de Velleron, Seigneur de Cayrane ou Queyrane, & de Fargues, ancien Capitaine de Dragons, & qui a servi avec distinction en cette qualité au siége de Pizzighittone, à la prise du Château de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guastalla. Il est fils de feu JOSEPH DE CAMBIS, Marquis de Velleron, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, premier Chef d'Escadre des Galeres du Roi, Capitaine-Général des Côtes de Provence, & d'*Angélique de Cambis*, Dame de Fargues. Il a épousé *Anne-Louise de la Queille*, fille d'*Anne-Gilbert*, Marquis de Châteaugay, premier Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lanci & du Fort de Talent, & de *Marie-Josephine*, Comtesse d'*Amanzé*, dont MARIE-JOSEPHINE-LOUISE-SOPHIE DE CAMBIS.

DOMINIQUE-JOSEPH-NICOLAS DE CAMBIS, Maréchal des Camps & Armées du Roi du 15 Février 1761, Gouverneur de Sisteron & de la Tour de Villeneuve-lez-Avignon, forme la troisieme branche de la Maison de Cambis. Il est établi à Paris, & il est fils de feu LOUIS-DOMINIQUE, Comte DE CAMBIS, des Marquis de Velleron, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & son Ambassadeur, d'abord auprès du Roi de Sardaigne, & successivement auprès de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, mort à Londres le 12 Février 1740; & de *Catherine-Nicole Gruyn*, morte le 10 Avril 1765 dans sa soixantieme année. Le Marquis DE CAMBIS a épousé le 27 Décembre 1760 *Marie*, *Palatine de Dyo de Montpeiroux*, fille unique & héritiere de *Gustave*, *Palatin de Dyo & de Montpeiroux*, & de feu *Marie-Gabrielle Tison-d'Argence*. Voyez ACHARD. Il avoit pour sœur ANNE-VICTOIRE DE CAMBIS, née à Turin le premier Juin 1726, mariée au Marquis d'*Herbouville*, & morte à Paris le 22 Septembre 1756, âgée de 31 ans.

La quatrieme branche est établie en Languedoc, & a pour chef N..... DE CAMBIS, Baron de Frons & de Serignac, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de son nom. Les armes : *d'azur, au chêne d'or mouvant d'une montagne de six coupeaux, & d'argent à deux traits chacun.*

— CAMBOUT : Maison ancienne & illustre, originaire de Bretagne, qui a pour auteur,

I. ALAIN, I. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, qui vendit au Chapitre de Vannes les dîmes de Moreac. Ce dégré & les deux suivans sont prouvés par un acte D'ALAIN DU CAMBOUT, II. du nom, de l'an 1276.

II. GILBERT, I. du nom, son fils, Seigneur DU CAMBOUT, fut pere de;

III. GILLES, Seigneur DU CAMBOUT & de Kersalio, qualifié *Monsegnor Gilles Cambout, Chevalier*, dans un titre d'avant la Madelene 1264. Des mémoires lui donnent pour femme *Olive*, sœur de *Jean*, Seigneur de Coëtlogon; & pour enfans: — 1. ALAIN, qui suit; — 2. EON, Chevalier en 1276; — 3. & JEAN, mentionné dans un titre de l'Abbaye de S. Aubin de l'an 1277.

IV. ALAIN, II. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, est qualifié *Ecuyer* dans un titre du mois de Juillet 1270. Il épousa par contrat du 11 Mai 1271, *Jeanne Bedou*, fille de *Guillaume* & d'*Olive*, sa femme, dont: — 1. GILBERT, qui suit; — 2. ALAIN, qualifié *Ecuyer* dans l'échange qu'il fit le Jeudi après l'Apparition de S. Michel, en 1302, avec GILBERT DU CAMBOUT, son frere. Il eut de sa femme, nommée *Marion*, GILBERT DU CAMBOUT, mentionné dans un acte de 1347, qu'il passa avec JEAN DU CAMBOUT, son neveu; — 3. SIMON, Prêtre; — 4. EON, qui eut un fils nommé OLIVIER, auquel *Marguerite*, sa tante, donna en 1347 un tenement en la Ville de Penhoët; — 5. JEANNE, femme de *Jean Hersard*, Seigneur de Vaucouronne, pere de *Roland* en 1409; — 6. & MARGUERITE, mentionnée dans l'acte de 1347, qu'elle passa en faveur d'EON, son neveu.

V. GILBERT, II. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, épousa avant l'an 1347 *Marguerite Goyon de Matignon*, fille d'*Etienne* & de *Jeanne*, sa premiere femme: elle se remaria en 1361 à *Thomas Parcevaux*, Seigneur de Canavet. Elle eut de son premier mariage: — 1. JEAN DU CAMBOUT, tué à la bataille d'Auray en 1364, portant la banniere de *Jean*, Vicomte *de Rohan*, pour le parti de *Charles de Blois*; — 2. ALAIN, qui suit; — 3. ALIETTE (*Moréri* dit AMIETTE), mariée avant l'an 1374 à *Jean de Moulinieres*, Chevalier; — 4. MAHAUD, femme de *Guillaume de la Cornilliere* avant l'an 1372; — 5. & THOMINE, mariée à *Olivier*, Seigneur de la Houssaye, près Gael en l'Evêché de Saint-Malo.

VI. ALAIN, III. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, Echanson du Duc de Bretagne en 1372, & Ecuyer de la Duchesse de Bretagne en 1410, épousa 1°. *Jeanne de Tournemine*, fille de *Guillaume*, & d'*Aliette de Plusquellec*, morte en 1382; & 2°. *Orable Piquet*, veuve de *N*..... Seigneur *de Montagu*. Il eut du premier lit: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. JEAN, qui se trouva à la journée d'Azincourt en 1415 & y demeura prisonnier, & servit en qualité de *Chevalier* sous le Comte *de Richemont*: il mourut en 1428 sans enfans de *Jeanne de Rohan*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Guéde-l'Isle, & d'*Avisette*, Dame de la Châteigneraye; — 3. & THOMINE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Montagu* en Normandie, fils du Seigneur de Montagu & d'*Orable Piquet*, pour lors remariée à ALAIN DU CAMBOUT, III. du nom, ci-dessus mentionné.

VII. ETIENNE, Seigneur DU CAMBOUT, Ecuyer, Echanson du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, de la Hunaudaye, &c. mourut en 1342. Il eut de *Catherine de la Motte*, fille

d'*Alain* & de *Jeanne de la Mouſſaye*, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée en 1312 : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, femme de *Rolland le Danois ;* — 3. JACQUETTE, femme de *Jean le Noir*, Seigneur de Kerlay ; — 4. BÉATRIX, femme de *Thomas le Noir*, Seigneur de la Lande ; — 5. ALIETTE, femme de *Nicolas Laurans-de-Noyal ;* — 6. Une autre ALIETTE, femme de *Jean de Rochen.* On trouve encore MARGUERITE DU CAMBOUT, mariée en Juin 1447 à *Jean Billart.*

VIII. JEAN, I. du nom, Seigneur DU CAMBOUT & de Blois, épouſa en 1444 *Jeanne de Quelen*, morte en 1480, priſonniere des François, fille de *Jean* & de *Marie de Coesbic*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, marié à l'héritiere du Seigneur du Clos, près Lambale ; — 3. CATHERINE, femme de *Jean de Chateautro*, Seigneur du Cartier ; — 4. ORFRAISE, Religieuſe à S. Georges de Rennes, puis Prieure de Plugeno ; — 5. GUILLEMETTE, femme de *Guillaume Chalon*, Seigneur de Vauclerc ; — 6. & N..... DU CAMBOUT, femme du Seigneur de *Lorme.* JEAN eut encore un fils naturel.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, &c. Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne, pourvu le 18 Mai 1507 par la Reine ANNE, Ducheſſe de Bretagne, de l'Office de Capitaine de Ceſſon, fut nommé par le Roi FRANÇOIS I. le 20 Mars 1535 Capitaine de Jugon, & mourut peu après le 8 Octobre ſuivant, fort âgé. Il avoit épouſé le 22 Février 1480 *Robine Avaleuc*, morte âgée de près de 100 ans en 1546, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, & de *Jeanne Bot.* Il eut pour enfans : — 1. ALAIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur du Chef-de-Bois, pere de FRANÇOIS DU CAMBOUT, Seigneur du Chef-de-Bois, âgé de 60 ans en 1579, Capitaine de l'Arriere-Ban de Saint-Brieux, qui eut pour fils RENÉ, auſſi Capitaine de l'Arriere-Banc de Saint-Brieux ; — 3. MARIE, femme de *François Trouſſier*, Seigneur de la Gabetiere, Paroiſſe de Saint-Brieux, Diocèſe de Saint-Malo, qui ſe remaria à *Louiſe de la Cheſnaye ;* — 4. ANNE, femme de *Jean du Bois-Riou ;* — 5 & 6. & deux filles, l'une Religieuſe, & l'autre morte ſans avoir été mariée.

X. ALAIN, IV. du nom, Seigneur DU CAMBOUT, Capitaine de la Tour de Ceſſon le 8 Juin 1522, mourut en Novembre 1534. Il eut de *Jacquemine Madeuc*, fille de *Rolland*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Perronelle de Coëtquen :* — 1. N..... Seigneur DU CAMBOUT, Page du Roi FRANÇOIS I. à la bataille de Pavie, tué depuis aux guerres de Piémont ſous le Maréchal *de Montejean ;* — 2. RENÉ, qui ſuit ; — 3. ANNE, mariée le 17 Décembre 1531 à *Jean le Vayer*, Ecuyer, Seigneur de la Morandaye, fils aîné de *Charles* & de *Marguerite Quodillac ;* — 4. & JEANNE, femme de *René Brebant*, Seigneur de la Roche.

XI. RENÉ, Seigneur DU CAMBOUT, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de l'Arriere-Ban des Evêchés de Saint-Brieux & de Nantes, Grand Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mourut au mois de Mars 1577. Il eut de *Françoiſe Baye*, Dame de Croiſlin & de Merionec, fille de *François* & de *Jeanne Chauvin*, Dame de

Coislin : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. RENÉ, Capitaine de l'Arriere-Ban de l'Evêché de Saint-Brieux, mort sans enfans ; — 3. PHILIPPE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, qui transigea avec son frere aîné pour son partage le 4 Juillet 1577. Il eut de sa femme *Françoise du Plessis*, fille de *Jean* & de *Jeanne de Tregus*, trois garçons ; sçavoir : PHILIPPE, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Cheze, mort sans enfans de *Marie Bonnier*, son épouse ; JACQUES, Seigneur du Plessis, qui n'eut point aussi d'enfans de sa femme *N.....* veuve du Seigneur *de Francheville* ; JEAN, Chevalier de Malte ; & une fille, SUSANNE, mariée à *Pierre du Griffon*, Seigneur d'Argenteuil & de Villeneuve-sur-Beuvron, près Blois ; — 4. LOUISE, femme le 4 Avril 1560 de *Louis de la Fontaine*, Seigneur de Cleray & de Beuville ; — 5. PERRONELLE, femme de *Mathurin de Mars*, Seigneur de Sainte-Agathe ; — 6. JEANNE, mariée à *Bonabes de la Motte*, Seigneur de Launay-Guenguen ; — 7. & N..... DU CAMBOUT, que des mémoires disent avoir épousé le Seigneur du *Moulinblot*.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DU CAMBOUT, de Coislin, de Merionec, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Nantes, mourut le 12 Octobre 1625, âgé de 83 ans. Il avoit épousé par contrat du 24 Avril 1565, *Louise du Plessis-Richelieu*, Dame de Beçay, fille de *Louis*, Seigneur de Richelieu, & de *Françoise de Rochechouart*, dont : — 1. HENRI, Baron de Pontchâteau, mort jeune ; — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Beçay, & Marquis du Cambout, rapportée ci-après ; — 4. & FRANÇOISE, morte jeune.

XIII. CHARLES DU CAMBOUT, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c. Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Gouverneur des Ville & Forteresse de Brest, Lieutenant-Général de la Basse-Bretagne, Président à l'Assemblée de la Noblesse en qualité d'ancien Baron de la Province en 1624, Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse le 31 Août 1625, maintenu par Lettres du 6 Mai 1630 en toutes les Assemblées publiques de la Province, aux Assises & Tenues d'Etat dans le rang des anciens Barons du Pays ; Lieutenant de Roi au Gouvernement des Evêchés de Saint-Brieux, de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, par Lettres du 16 Septembre 1631, Chevalier des Ordres du Roi en 1633 ; eut par Lettres du 22 Janvier de la même année séance & voie délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il avoit épousé 1°. *Philippe de Beurges*, Dame de Seury en Lorraine, & de la Mogulaye en Bretagne, fille unique de *Charles* & de *Jeanne Lescoët*, Dame de la Mogulaye ; & 2°. *Lucrece de Quinquempoix*, veuve de *Jean Trouffier*, & fille d'*Henri de Quinquempoix* & d'*Hélene de Clermont-d'Amboise*. Elle est morte sans enfans de son second mariage. Du premier lit naquirent : — 1. CÉSAR, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, destiné à l'Eglise, puis Baron de Pontchâteau : il eut une épaule cassée au siége d'Aire en 1641, & mourut en 1650 ; — 3. SÉBASTIEN-JOSEPH, Abbé de S. Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Geneston, dont il se démit en 1665 pour mener une vie pénitente & incon-

nue. Il mourut à Paris sur la Paroisse S. Gervais le 27 Juin 1690, âgé de 56 ans & 6 mois, son corps fut porté à Port-Royal des Champs, & depuis transféré en 1711 à Magny-Lessart; — 4. MARIE, alliée le 28 Novembre 1634 à *Bernard de Nogaret*, Duc d'Epernon & de la Valette, Pair de France, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, dont elle fut la seconde femme; — 5. MARGUERITE-PHILIPPE, mariée 1°. en 1634 à *Antoine de l'Age*, Duc de Puylaurens, Pair de France, fils de *René* & de *Jeanne Pot-Rodes;* & 2°. le 31 Janvier 1639 à *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Grand-Ecuyer de France, second fils de *Charles de Lorraine*, I. du nom, Comte d'Elbeuf, & de *Marguerite Chabot de Pagny.* Elle mourut à Paris d'apoplexie le 9 Décembre 1674, & fut inhumée dans l'Eglise des Capucines à Paris.

XIV. CÉSAR DU CAMBOUT, Marquis de Coislin, Comte de Crécy, Colonel-Général des Suisses & Grisons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, se signala principalement dans le passage du Rhin à Mayence, à la retraite de Veudre, à la prise de Hesdin & d'Arras, & mourut en 1641, âgé de vingt-huit ans, des blessures qu'il avoit reçues au siége d'Aire. Il avoit épousé par contrat du 22 Janvier 1634, *Marie Séguier*, fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marie Fabry.* Elle se remaria en 1644 à *Guy*, Marquis de Laval & de Sablé, troisieme fils de *Philippe-Emmanuel*, & de *Madelene de Souvré.* Elle mourut le 31 Août 1710, âgée de quatre-vingt-douze ans, & eut de son premier mariage : — 1. ARMAND, qui suit; — 2. PIERRE, né en 1639, Cardinal, Evêque d'Orléans, premier Aumônier du Roi, puis Grand-Aumônier de France, Chanoine de l'Eglise de Paris, Abbé de Saint-Victor de la même Ville, de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Gildas-aux-Bois, Prieur & Seigneur d'Argenteuil, de Notre-Dame de Longchamp, de Longpont, de Saint-Pierre d'Abbeville, de Notre-Dame de Guais, & Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, à la Promotion du 31 Décembre 1688, qui mourut à Versailles le 5 Février 1706, âgé de soixante-dix ans, & fut inhumé dans sa Cathédrale; — 3. & CHARLES-CÉSAR, né en 1641, Chevalier de Malte non-profes, mort à Versailles le 13 Février 1699, âgé de cinquante-huit ans. Il fut enterré à Port-Royal des Champs, & transféré, comme son oncle, à Magny-Lessart en 1711.

XV. ARMAND DU CAMBOUT, né le 2 Septembre 1635, baptisé le 14 Février 1638, Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie-Légere de France, Lieutenant-Général en Basse-Bretagne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que les Baronnies de *Pontchâteau* & les Seigneuries de la *Roche-Bernard* fussent unies en sa faveur au Marquisat de Coislin, lors de son érection en Duché-Pairie au mois de Décembre 1663. Il fut un des quatre Seigneurs donnés en ôtage au Sacre du Roi LOUIS XIV. pour la Sainte Ampoule le 17 Juin 1654; nommé Prévôt de Paris le 13 Août 1669, eut les Provisions de cette charge le 29 Juin 1670, n'en prit pas possession & s'en démit en 1685. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la Promotion du 31 Décembre 1688, & mourut le 16 Septembre 1702, âgé de soixante-sept ans, & son corps fut porté dans l'Eglise des Recollets de Saint-Denis en France, ainsi que le 9 Septembre 1705 celui de *Madelene*

du Halgoët, sa femme, fille unique & héritiere de *Philippe*, Maître des Requêtes, & de *Louise de la Bistrade*, qu'il avoit épousée le 29 Mars 1654. Il en eut : — 1. PIERRE, qui suit : — 2. ARMAND-JÉRÔME, mort jeune ; — 3. DOMINIQUE, Chevalier de Malte, aussi mort jeune ; — 4. CÉSAR-PHILIPPE-FRANÇOIS, Abbé, mort au mois de Février 1680 ; — 5. HENRI-CHARLES, rapporté après son frere aîné ; — 6. & MADELENE-ARMANDE, mariée le 10 Avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Bethune*, Duc de Sully, Pair de France, fils aîné de *Maximilien-Pierre-François* & de *Marie-Antoinette Servien*. Elle mourut le 30 Janvier 1721, âgée de 56 ans, & fut enterrée aux Pénitens de Nazareth.

XVI. PIERRE DU CAMBOUT, Duc de Coislin, Pair de France, Marquis de Pontchâteau, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, prêta serment au Parlement le 11 Décembre 1702, testa le 25 Novembre 1709, & mourut le 7 Mai 1710, âgé de quarante-six ans, sans enfans de *Louise-Marie d'Alegre*, fille d'*Emmanuel*, Marquis d'Alegre, & de *Marie Raimond-de-Modene*, qu'il avoit épousée par contrat des 4 & 5 Mai 1683, laquelle mourut le 15 Septembre 1692.

XVI. HENRI-CHARLES DU CAMBOUT, Duc de Coislin, Pair de France, Baron de Pontchâteau & de la Roche-Bernard, Président-né des Etats de Bretagne, premier Baron de Champagne, Comte de Crécy, &c. né le 15 Septembre 1664, fut d'abord Chevalier de Malte, puis premier Aumônier du Roi en survivance du Cardinal de Coislin son oncle le 3 Mars 1682, Abbé de Saint-Georges de Bocherville en 1684, Evêque de Metz le 26 Mai 1697, sacré le 22 Décembre suivant, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 15 Mai 1701, a succédé à son frere dans le Duché-Pairie de Coislin, & a pris séance au Parlement en qualité de *Duc & Pair* le 31 Mars 1711, fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoise en 1710, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Il a employé plus de 50000 écus à faire bâtir en 1728 un Corps-de-Caserne à Metz, pour les Officiers & les Soldats de la garnison, & pour soulager cette Ville. Il en a fait bâtir une autre en 1709, avec la même dépense ; & pour donner encore des marques de son zèle, il a fait construire un Séminaire à Metz, pour y former de jeunes Ecclésiastiques, & y a fondé des places pour qu'ils y soient nourris & enseignés gratuitement. Il est mort à Paris le 28 Novembre 1732, & fut enterré aux Pénitens de Nazareth. *Voyez* son Eloge, *Tome IX. page 247*, Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres de Paris, *in*-4°. & *Tome III. page 288*, *in*-8°.

Branche des Seigneurs DE BEÇAY *& Marquis* DU CAMBOUT.

XIII. LOUIS, troisieme fils de FRANÇOIS, Seigneur DU CAMBOUT & de Coislin, & de *Louise du Plessis-Richelieu*, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des isles d'Oleron. Il transigea avec CHARLES, son frere aîné, sur le partage des biens de leurs pere & mere par acte passé à Blain en Bretagne le 25 Octobre 1629. Il épousa 1°. *Gilberte du Puy-du-Fou*, veuve de *Philippe de Châteaubriant*, Seigneur de Roches-Baritault, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine-Charlotte de la Rochefoucauld-Barbesieux* ;

besieux ; & 2°. *Renée Arrel*, Dame de Kermarker, veuve de *Jean Guegan* & de *Jean Budes.* Il eut de sa premiere femme JÉRÔME, qui suit :

XIV. JÉRÔME DU CAMBOUT, Seigneur de Beçay, Gouverneur des Isles, Ports & Havres de Rhuys & du Château de Sucinio, Lieutenant au Gouvernement de Brest, épousa le 30 Juillet 1619, *Marie*, Dame *de Carheil*, de Villeneuve & de Caesden, fille de *Michel* & de *Jacquette de Kermeno*, Dame de Caesden. Elle étoit morte en 1649, & laissa : — 1. CHARLES, Seigneur de Carheil ; — 2. SÉBASTIEN, Seigneur de Villeneuve ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Carheil : tous les trois morts sans alliance ; — 4. & RENÉ, qui suit.

XV. RENÉ DU CAMBOUT, Comte de Carheil, Gouverneur de l'isle de Rhuys & du Château de Sucinio, épousa 1°. *Jeanne Raoul*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibougere, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, ensuite premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne-Charette ;* & 2°. par contrat du 16 Avril 1688, *Louise-Françoise de Lauriere*, fille de *Léon* & de *Gilberte Regneau.* Il eut du premier lit : — 1. ARMAND, mort sans alliance ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. ARMAND-JOSEPH, Comte du Cambout par la donation que *Pierre*, Duc de Coislin, lui en fit. Il fut Capitaine & Major dans le premier Régiment des Dragons de Bretagne, & se trouva au combat de la Marsaille où il fut blessé. Il épousa par contrat du 28 Février 1707, *Marguerite le Maître*, morte sans enfans en 1708. Elle étoit veuve d'*Olivier du Bois-Guiheneuc*, Seigneur de la Cour de Bouet ; — 4. GUILLAUME, Chevalier de Malte, mort Lieutenant de Vaisseau ; — 5. ANNE-MARIE-LOUISE, fille d'honneur de Mademoiselle *d'Orléans-Montpensier*, petite-fille de France, mariée par contrat du 16 Décembre 1683, à *Jean-François de Genouillac-de-Gourdon*, Comte de Vaillac, fils aîné de *Jean-Paul*, & de *Marie-Félice de Voisins*, sa premiere femme. Elle mourut en 1693 ; — 6. ARMANDE-MARIE-MADELENE, aussi fille d'honneur de Mademoiselle *d'Orléans-Montpensier*, mariée par contrat du 19 Mars 1695, à *Gaspard de Monstiers*, Vicomte de Merainville, Gouverneur de Narbonne, Brigadier des Armées du Roi, second fils de *François*, Chevalier de Ordres, & de *Marguerite de la Jugie*, Comtesse de Rieux. Elle mourut âgée de cinquante-huit ans le 28 Décembre 1724, & son mari le 30 suivant, âgé de soixante-seize ans. Du second lit sont nés : — 7. CHARLES-LOUIS, Enseigne de Vaisseau en 1727 ; — 8. & LOUISE, Religieuse à Rennes, puis Abbesse de Nidoiseau, Diocèse d'Angers, par nomination du Roi le 13 Décembre 1717.

XVI. JACQUES, Marquis DU CAMBOUT, Comte de Carheil, Seigneur de Villeneuve, Colonel du premier Régiment de Dragons de Bretagne en 1688, puis d'un Régiment de Dragons de son nom en 1701, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons de l'armée de Catalogne, Gouverneur de l'isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de Carpy, au passage de l'Adige, le 9 Juillet 1701, dans une rencontre contre les troupes Impériales. Il avoit épousé par contrat du 12 Janvier 1679, *Renée-Marie le Marchand*, fille & hériтiere de *Jean*, Seigneur de la Reboursiere, & de *Perrine Drouet*, dont :

— 1. PIERRE-LOUIS, qui suit ; — 2. ANNE-FRANÇOIS-GUILLAUME, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Sous-Doyen de l'Eglise d'Orléans, Aumônier du Roi en 1711, Abbé de Saint-Memie, Diocèse de Châlons, en 1712, Agent-Général du Clergé de France en 1719, sacré à Paris le 19 Novembre de la même année Evêque de Tarbes par le Cardinal de Noailles, assisté des Evêques de Lectoure & de Vannes. Il est mort dans son Diocèse le 10 Juillet 1729, âgé de quarante-trois ans ; — 3. & JEANNE.

XVII. PIERRE-LOUIS, Marquis DU CAMBOUT, Gouverneur de l'isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Capitaine de Dragons, épousa par contrat du 4 Mai 1704, *Madelene-Béatrix le Brun-de-Troadio*, dont : — 1. PIERRE-ARMAND, qui suit ; — 2 & 3. RENÉE-MARGUERITE & MARIE-JOSEPHE.

XVIII. PIERRE-ARMAND DU CAMBOUT, Comte de Carheil & Marquis de Coislin, après avoir retiré cette Terre de ceux qui l'avoient acquise, fut Capitaine de Dragons en second au Régiment d'Orléans, & mourut en 1738. Il a laissé de sa femme *Renée-Angélique de Talhouet*, Comtesse de Keravion, qu'il avoit épousée en 1727 : — 1. CHARLES-GEORGES-RENÉ, qui suit ; — 2. GEORGES-ARMAND, dit le *Chevalier du Cambout*, né en 1730, mort ; — 3. PIERRE, dit le *Chevalier de Coislin*, Mousquetaire de la seconde Compagnie en 1750, & Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie ; — 4. & une fille.

XIX. CHARLES-GEORGES-RENÉ DU CAMBOUT, Marquis de Coislin, Comte de Carheil, né en 1728, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine ; & le 15 Juin 1750, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Brie en 1751 & Brigadier des Armées du Roi en 1762, a épousé le 8 Avril 1750, *Marie-Anne-Louise-Adélaïde de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de Rubempré, depuis Marquis de Nesle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & d'*Anne-Françoise-Elisabeth Arbaleste-de-Melun*, une des Dames du Palais de la même Princesse. Les armes : *de gueules, à trois fasces échiquetées d'azur & d'argent de deux traits chacune.* Histoire des grands Officiers de la Couronne. *Tome IV. p. 801, & suiv.*

— CAMBRAY, en Picardie. JEAN DE CAMBRAY, fils de HUGUES, Ecuyer, Seigneur de Maubuisson, épousa par contrat passé à Péronne en 1550, *Adrienne Duplessis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courtemont, & est la tige de deux branches. L'aînée, sur laquelle on n'a point fourni de Mémoire, subsiste en Picardie.

La branche cadette possédoit la Terre de *Digny* en Gâtinois, & a fini à CHARLES DE CAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à vingt-un ans, sans alliance, en 1730. La Terre de Digny passa à *Nicolas de Foyal*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cause de MARIE DE CAMBRAY, sa mere.

Une autre famille du même nom, dont étoit ADAM DE CAMBRAY, mort Premier Président du Parlement de Paris le 15 Mars 1456, portoit :

de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une autre fasce d'azur, & accompagnée de trois loups rampans d'or.

Il y a apparence que le Premier Président avoit pour frere JEAN RUPE, l'un & l'autre natifs de la ville de Cambray, dont ils adopterent le nom & quitterent celui de *Rupe*. JEAN, I. du nom, dit DE CAMBRAY, eût de *Marguerite Chambellan :*

JEAN DE CAMBRAY, II. du nom, Pannetier du Roi, qui de *Geoffrette Cœur*, sa femme, fille du célebre *Jacques Cœur*, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée de Leopar*, laissa

JEAN DE CAMBRAY, III. du nom, auquel on donne pour frere GUILLAUME DE CAMBRAY, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie de Corbie*, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit pere de

MICHEL DE CAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Therieux, mari de *Perrette de Treignac*, Dame de Soulangis, dont

JEAN DE CAMBRAY, IV. du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui de *Genevieve Maréchal*, sa femme, eut pour fille unique, MARIE DE CAMBRAY, Vicomtesse de Soulangis, femme d'*Antoine de la Grange*, Sieur d'Arquin. Les armes de Cambray en Picardie sont : *d'azur, au achevron d'or, ccompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un tréfle arraché, le tout d'or.*

L'Armorial dressé sous le Roi CHARLES V. en 1368, parle de M. GUILLEBERT DE CAMBRAY, & de M. JEAN DE CAMBRAY-DE-PREAULX, qui portoient : *d'azur, à trois lions d'or, 2 & 1.* Cette Famille est éteinte il y a long-tems.

— CAMELIN en Provence : Famille qui a donné en 1594 un Evêque de Fréjus dans BARTHELEMI DE CAMELIN, qui y fonda une Maison de Jésuites, un Couvent de Dominicains, & un Monastere du même Ordre ; & un Evêque de Philadelphie en 1621, qui succéda à son oncle en 1638. Les Mémoires de M. *de Tourville* font mention d'ANNIBAL DE CAMELIN, Capitaine de Bombardiers, qui fut envoyé par M. *du Quesne* à l'expédition d'Alger : cette Famille subsiste en trois branches. JOSEPH DE CAMELIN, ancien Mousquetaire du Roi est chef de la premiere. HONORÉ DE CAMELIN, non encore marié, est auteur de la seconde ; & JOSEPH-MARIUS DE CAMELIN, chef de la troisieme, a épousé par contrat du 29 Juin 1734, *Marie-Anne de Brunel*, de laquelle sont issus ÉTIENNE & ANGÉLIQUE DE CAMELIN. Les armes : *d'azur au chameau surmonté de trois étoiles, le tout d'or.* Devise : *Deo favente.* Voyez *le nouvel Armorial de Provence, Tome I. page 213.*

* CAMEMBERG, Baronnie proche Argentan en Normandie, laquelle est possédée par l'Abbesse & les Religieuses d'Almanéche.

CAMILLY. *Voyez* BLOUET, *Tome II. page 565.* de ce Dictionnaire.

— CAMOENS, ancienne Famille du Portugal. On trouve dès 1370 un VASCO-PIRES DE CAMOENS, qui passa de Galice en Portugal, lorsque FERDINAND faisoit la guerre à HENRI III. Roi de Castille. Il épousa *Marie-Anne Tenreiro*, fille de GONÇALO TENREIRO, Amiral de Portugal, dont

il eut GONÇALO, JEAN & CONSTANCE, desquels il y a encore d'illustres descendans. Cette Famille a donné, dans LOUIS DE CAMOENS, un célebre Poëte Portugais, Auteur de *la Lusiade*, né à Lisbonne ; les uns disent en 1517, d'autres en 1524. Il mourut en 1579. *Voyez* son article dans *le vingt-septieme volume du P. Niceron*, ou dans *Moréri*.

—CAMPAGNE, Famille du Boulonnois, de laquelle étoit CATHERINE DE CAMPAGNE, née le 22 Mai de l'an 1683, du mariage de GABRIEL DE CAMPAGNE, Ecuyer, & de *Marie Catherine Touillet*, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1691, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN DE CAMPAGNE, qui épousa *Isabeau le François* en 1526. Les armes : *de gueules, semé de tréfles d'or, & trois croix ancrées d'argent posées deux en chef & une en pointe.*

—CAMPBEL, ancienne & illustre Maison d'Ecosse, qui se nommoit autrefois O DUBIN.

DIARMED O DUBIN, vaillant guerrier, laissa PAUL O DUBIN, Seigneur de Lochow, dont la fille unique appellée EVE, épousa GILESPICK O DUBIN, son parent. Celui-ci prit le premier le nom de CAMPBEL, pour immortaliser par-là un service qu'il avoit rendu à la France dans le neuvieme siecle, sous le regne de *Malcolm Canmore*.

COLINMORE CAMPBEL, un de ses descendans, se trouva en 1292 à Barwick lorsqu'ÉDOUARD I. Roi d'Angleterre, s'y transporta pour terminer le différend qui régnoit entre *Jean Bailleul* & *Robert Bruce*, au sujet de la Couronne d'Ecosse. Ayant épousé une Dame de la Maison de *Sainclair*, il en eut NIEL & DUNCAN CAMPBEL DE REDCASTLE, duquel descendent les Comtes de Loudon, qui subsistent.

C'est à cette Famille qu'appartiennent les Comtes de Braidalbin, qui descendent de COLIN CAMPBEL, dont le pere devint en 1445 *Lord Campbel*.

JEAN CAMPBEL descendoit de lui. CHARLES II. le nomma le 28 Janvier 1678, *Comte de Braidalbin*, dans le pays de Perth ; & le Roi GUILLAUME le créa en 1692 Conseiller-intime. Il mourut le 19 Mars 1717, à l'âge de 81 ans, laissant de *Marie*, son épouse, fille de *Henri Rich*, Comte de Hollande, DUNCAN & JEAN CAMPBEL.

Celui-ci devint en 1725 Lord Lieutenant du pays de Perth ; il vivoit encore en 1728. JEAN son fils, qu'il avoit eu de *Henriette*, sœur d'*Edouard Villiers*, Comte de Jersey, étoit en 1720 premier Ecuyer des Princesses Royales, & fut créé en 1725 Chevalier du Bain. *Annabelle*, fille de *Henri Grey*, Duc de Kent, son épouse, morte le 2 Mars 1727, lui donna un fils & une fille, pendant qu'il étoit Ambassadeur extraordinaire en Dannemarck. Le fils mourut le 12 Mai 1727, à l'âge de six ans. *Voyez* le Supplément François de *Basle* & *Moréri*. On parle de la Famille de CAMPBEL dans les Délices de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, sur-tout dans les *Tomes VI. & VII.* où l'on écrit au lieu de *Campbel*, *Campbells*.

—CAMPEGGI ou CAMPÉGE, Famille illustre & très-considérée en Italie depuis plusieurs siecles. *Symphorien Champier* dit, en dédiant son ouvrage *de Monarchiâ Gallorum*, au Cardinal LAURENT CAMPÉGE, que

Cette Famille étoit originaire de France par CHRÉTIEN CAMPÉGE, qui étoit de Dauphiné & eut douze enfans, dont deux suivirent à Naples CHARLES DE FRANCE, frere du Roi S. LOUIS. L'aîné des deux s'établit à Tortose & forma la branche des *Campéges* de Pavie. Son frere, nommé JEAN, resta jusqu'à sa mort à Bologne, & y fit une branche particuliere, dont étoit le Cardinal LAURENT CAMPEGGI, dont on peut voir l'article dans *Moréri*, ainsi que celui de BARTHELEMI CAMPEGGI, qui se rendit célebre par sa probité & par sa doctrine. Il vivoit sur la fin du quatorzieme siécle.

— CAMPET : de cette Famille étoit LOUIS DE CAMPET de Saujon, Chevalier, Seigneur, Baron de la Riviere, Bloyac, la Mothe & des Arennes, marié avec *Jeanne-Marguerite de Murray* ou *Meuré*, Ecossoise de nation, dont

CHARLES-FRANÇOIS DE CAMPET, Seigneur, Comte de Saujon en Aunis, Baron de la Riviere & d'Houzillac, Chevalier de S. Louis, Lieutenant en Guienne au département de l'Agénois & du Basadois, Gouverneur du Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant & successivement Aide-Major d'une Compagnie, Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Brigadier de Cavalerie, marié le 11 Mars 1724, à *Marie-Louise-Angélique de Barberin*. Il est mort le premier Mars 1740, & sa veuve s'est remariée en 1747, au Comte *de Montmorenci-Laval. Mercure de Mars 1740, p. 613.*

* CAMPET, au pays des Landes en Gascogne, Diocèse de Dax : Terre & Seigneurie qui fut apportée vers le milieu du quinzieme siecle, par *Marguerite de Luxe*, à JEAN DU LION ou DULION, Seigneur de Vianne Abbé-Lay d'Orthès, second fils d'ESPAING DU LION, III. du nom, issu d'une noble & ancienne Famille connue en Béarn dès l'an 1150. *Voyez* DULION.

CAMPION, en Normandie : ancienne Famille, dont *la Roque* fait mention dans son *Histoire de Harcourt;* & M. *Huet*, dans son *Origine de Caen*. Elle est divisée en plusieurs branches, qui toutes portent des armes différentes.

Campion du Mesnil porte : *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*

Campion de Saint-Martin porte : *d'or, au lion d'azur, surmonté d'un lambel de gueules.*

Campion de la Garentiere porte : *d'or, au lion d'azur, à la bordure de gueules.*

*— CAMPMAS : Terre & Seigneurie qui fut acquise en 1666 par NICOLAS DE CAMPMAS, qui en 1668 en rendit hommage, en qualité de Vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Il avoit été pourvu d'une charge de Trésorier de France le 10 Juin 1635, à la premiere création du Bureau des Finances de Montauban. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi par Lettres du 6 Octobre 1649, & fut créé Conseiller d'Etat par Brevet du 13 Mars 1652, en récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois LOUIS XIII. & LOUIS XIV. dans les emplois & commissions dont il fut chargé, & dont il s'étoit acquitté avec autant de zele que de capacité. Il avoit épousé en 1634, *Antoinette de Garibal*, qui le rendit pere de

GUILLAUME DE CAMPMAS, Seigneur & Vicomte d'Elves, allié en 1667 avec *Isabeau de Raynaldi*, dont il eut

NICOLAS DE CAMPMAS, dit *de Saint-Remi*, Vicomte d'Elves, mort en 1648, Premier Président des Trésoriers de France de la Généralité de Montauban, lequel n'ayant point été marié a fait son héritier JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, fils aîné de son frere FRANÇOIS, Seigneur de Cirq, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec.

Ce JEAN-GUILLAUME-NICOLAS-MELCHIOR DE CAMPMAS, à présent Seigneur, Vicomte d'Elves, Seigneur de Saint-Remi, la Bastiolle, Saint-Cirq, *&c.* est Trésorier de France en la Généralité de Montauban. Il a épousé en 1747, *Marie-Jacqueline de Colonges*, fille d'*Alexis Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Sénac. Il a de son mariage plusieurs enfans mâles ou femelles. *Tablet. Généal. part. VII. p. 241.*

— CAMPOYER : Famille de Normandie, dont étoit MARGUERITE DE CAMPOYER-DE-LA-BROSSE, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, & prouva sa Noblesse depuis JEAN DE CAMPOYER qui, au mois de Mai 1556, épousa *Marie de Gaudouin*. Les armes : *d'or, à trois fasces de gueules, accompagnées de cinq annelets de même 3 & 2.*

CAMPRONT, en Normandie : Famille établie dans les Elections d'Avranches & de Coutances.

ENGUERRANT DE CAMPRONT ou CAMPROUT, Chevalier Banneret, portoit pour armes : *d'argent, à la quintefeuille de gueules*, selon le Catalogue des Chevaliers Normands qui furent à la Terre-Sainte avec GODEFROI DE BOUILLON : ce Catalogue se trouve à la fin de l'Histoire de Normandie par *Gabriel du Moulin*, mais il est bien postérieur.

THOMAS DE CAMPRONT, qualifié d'*honnête Ecuyer*, eut une fille nommée *Elisabeth de Campront*, mariée le 23 Février 1411, à *Robert d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée.

ADAM DE CAMPRONT, étoit Valet-tranchant & Ecuyer du Roi dans le quinzieme siecle. Il est cité par *la Roque*, pour prouver que cette charge étoit honorable, avec *Gauvain de Dreux*, issu du sang Royal de France, *Pierre & Jean de la Trémoille*, *Aubert Hangest*, *Jean d'Estouteville*, *Charles d'Ivry*, Chevalier, *Guillaume Marcel*, *Louis de Rabodanges*, & *Charles de Harcourt*, Baron de Beuvron.

ROGER DE CAMPRONT, Prêtre du Diocèse de Tours, fils de ROGER, Ecuyer, vivoit vers le milieu du quinzieme siecle.

JACQUES-ANTOINE DE CAMPRONT, reçu Chevalier de Malte le 7 Juillet 1669, portoit les mêmes armes qu'ENGUERRANT DE CAMPRONT, mentionné ci-dessus, *avec la croix de Malte.* Voyez l'*Histoire de Harcourt*, *page* 1437, & l'*Histoire de Malte.*

— CAMPSERVEUR, en Normandie : selon *la Roque*, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, page 1443 & 1497. JEAN DE CAMPSERVEUR, Ecuyer, avoit procès en 1454 avec Demoiselle *Colette de Hauville*, veuve de *Guillaume de Murdrac ;* & GUILLAUME CAMPSERVEUR vivoit en 1388. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont nous n'avons

point reçu de Mémoire. Les armes : *d'azur, à trois fasces d'argent au chevron de gueules, brochant sur le tout.*

— CAMUS : Famille originaire d'Auxonne, distinguée dans la Robe, qui descend de

I. NICOLAS CAMUS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut Capitaine & Maire d'Auxonne. Il eut pour fils,

II. PERNET CAMUS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut aussi Maire d'Auxonne & pere de JEAN, qui suit.

III. JEAN CAMUS, Baron de Bagnoles en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, *&c.* épousa *Antoinette de Vignol*, Dame d'Argini, de Pontcarré, *&c.* dont il eut : — 1. ANTOINE CAMUS, Seigneur de Riviere & du Perron, duquel descendent les Seigneurs de ce nom ; — 2. JEAN, Seigneur de Saint-Bonnet, dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la province de Lyonnois, & dont étoit le célebre JEAN-PIERRE CAMUS, né à Paris en 1582, Evêque du Bellay sous HENRI IV. en 1609, qui quitta son Evêché en 1629, & mourut à l'hôtel des Incurables à Paris âgé de 70 ans, le 26 Avril 1652. Son sçavoir & sa vertu le rendirent digne de l'Episcopat. Il fut, dit l'Abbé *le Clerc*, le génie le plus fécond de son siecle. Il est parlé dans les Mémoires de *Trévoux* (Janvier 1728), d'environ cent trente volumes sortis de la plume de ce sçavant Prélat ; — 3. CLAUDE, Baron de Bagnoles & de Châtillon, Trésorier-Général des Finances à Lyon. De lui descendent les Seigneurs de ce nom, établis dans le Lyonnois ; — 4. & GEOFFROI, qui suit.

IV. GEOFFROI CAMUS, Seigneur de Pontcarré & de Torci, ayant pris le parti de la Robe vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, nommé en 1588 par HENRI III. à la charge de Premier Président du Parlement de Provence, à laquelle il ne put être reçu par les obstacles des ligueurs. Il y fut une seconde fois nommé par HENRI IV. en 1596, sans pouvoir encore y être reçu, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat. Il eut de *Jeanne Sanguin*, sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Livri, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe de Thou*, sœur de *Christophe de Thou*, Premier Président du Parlement de Paris : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. JACQUES, nommé Evêque de Séez en 1614, & mort en 1650 ; — 3. un autre NICOLAS, Secrétaire des commandemens des trois Princesses, filles du Roi HENRI IV, qui furent : l'une Reine d'Espagne, l'autre Reine d'Angleterre, & la troisieme Duchesse de Savoye ; — 4. ANTOINETTE, seconde femme de *Jacques Prévôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes ; — 5. MARIE, alliée à *Elie Laisné*, Seigneur de la Marguerie, Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat ; — 6. & JEANNE, Coadjutrice d'*Anne de Thou*, sa grand-tante, Abbesse de S. Antoine des Champs, à laquelle elle succéda.

V. NICOLAS CAMUS, II. du nom, Seigneur de Pontcarré, *&c.* mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Madelene de Pincé*, sa femme : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. JACQUES, Chevalier de Malte ; — 3. PIERRE, Seigneur de Trojan, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en 1684 ; — 4. JEANNE, mariée à *Jean Morineau*, Seigneur d'Esure, Secrétaire du Roi, mort en Novembre 1679 — 5. & N. . . . Religieuse.

VI. NICOLAS CAMUS, III. du Nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé, *&c.* fut reçu Conseiller au Parlement en Avril 1636, & mourut en Novembre 1660, ayant eu d'*Hélene Hallé*, morte en Novembre 1661 : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. ELIE, Chevalier de Malte, mort le 27 Novembre 1709, dans sa soixante-deuxieme année. Il s'est rendu recommandable par sa charité envers les pauvres ; — 3, 4 & 5. & trois filles mortes sans alliance.

VII. NICOLAS CAMUS, IV. du nom, Seigneur de Pontcarré, *&c.* fut reçu Conseiller au Parlement en 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, & mourut en 1705, âgé de 66 ans. Il avoit épousé *Marguerite-Hélene Durand*, morte le 13 Octobre 1705, âgée de 55 ans, fille unique *d'Ursin Durand*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth Bouer-des-Fontaines*, dont il eut entr'autres enfans : — 1. NICOLAS-PIERRE, qui suit ; — 2. URSIN CAMUS-DURAND-DE-PONTCARRÉ, Conseiller au Parlement en 1698, mort sans alliance le 23 Décembre 1715, dans sa quarante-deuxieme année ; — 3. & JEANNE-PHILIBERTE, mariée le 13 Août 1697, à *Etienne Brochart-de-Sarron*, Président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, & arriere-petit-fils de *Jean Brochart*, Seigneur de Champigni, Premier Président au Parlement de Paris. Elle est morte le premier Mai 1711, dans sa quarante-unieme année, & sans postérité.

VIII. NICOLAS-PIERRE CAMUS, Seigneur de Pontcarré, fut reçu Conseiller au Parlement en Février 1688, Maître des Requêtes en 1691, Premier Président du Parlement de Rouen en Août 1703, & est mort le 10 Décembre 1734. Il avoit épousé 1°. en Avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste le Boulanger*, morte en couches le 27 Mars 1702, fille unique d'*Auguste-Macé le Boulanger*, Seigneur de Viarmes, Mafflé, *&c.* Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne de la Forêt ;* 2°. en Mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne*, morte en Juin 1705, fille unique de *Christophe-François*, Seigneur d'Engenville, *&c.* Conseiller au Parlement, & de *Marie Chanlate ;* 3°. en Février 1706, *Jeanne-Marguerite de Boivin*, morte le 3 Juin 1718, dans sa trente-cinquieme année, fille de *Jean-Baptiste de Boivin*, Seigneur de Bonnetot, Premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen ; & 4°. le 23 Septembre 1723, *Anne Laisné* de la Marguerie, sa cousine, fille de *Michel Laisné*, Seigneur de la Marguerie, & de *Marie Bonneau*, petite-fille d'*Elie Laisné*, Seigneur de la Marguerie, Premier Président du Parlement de Provence, & d'*Anne Camus-de-Pontcarré.* Il a eu du premier lit : — 1. GEOFFROI-MACÉ, qui suit ; — 2. JEAN-BAPTISTE-ELIE CAMUS-DE-PONTCARRÉ, Seigneur de Viarmes, fait Maître des Requêtes le 17 Mai 1726, & Intendant de Bretagne en 1734, qui épousa 1°. en Décembre 1731, *Genevieve Paulmier-de-la-Bucaille*, veuve dans la même année de *Charles-Etienne Maignart*, Seigneur de la Vaupaliere, morte le 20 Décembre 1734 ; & 2°. *Louise-Françoise Raoul-de-la Guibourgere.* Il a eu du premier lit une fille, & NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-VIARMES, ancien Prévôt des Marchands de Paris, marié le 22 Juin 1752, à ANGÉLIQUE-ELISABETH CAMUS-

CAMUS-DE-PONTCARRÉ, sa cousine-germaine, fille de GEOFFROI MACÉ, premier Président au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marguerite-Elisabeth de Baussan*, sa seconde femme. Du second lit sont sorties deux filles; entr'autres JEANNE, mariée le 21 Septembre 1724, à *Louis-Christophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langheac, mort le 7 Janvier 1734, laissant deux filles connues sous le nom de *Mesdemoiselles d'Urfé*. Du troisieme lit est né NICOLAS-MARIE-FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Rouen en 1729, & MARIE-GENEVIEVE, mariée par contrat du 6 Novembre 1729, à *Louis de Lespinay*, Seigneur de Marteville, mort dans sa quarante-deuxieme année, le 11 Avril 1753, ne laissant que MARIE-THÉRESE DE LESPINAY, mariée le 3 Octobre 1752, à *Joseph-Maurice-Annibal*, Comte *de Montmorenci*, frere du Prince de Tingri.

IX. GEOFFROI-MACÉ CAMUS, Seigneur de Pontcarré, &c. ancien premier Président du Parlement de Rouen, mort le 28 Janvier 1767, avoit épousé 1°. en Février 1719, *Marie-Anne de Jassaud*, fille d'*André-Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Anne Coustart*, morte sans enfans en 1727; & 2°. le premier Mars 1728, *Marguerite-Elisabeth de Baussan*, fille unique de *François*, Seigneur de Blanville, &c. Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & de *Marie-Anne Rellier*, sa premiere femme. Il y a eu de ce dernier mariage deux filles. L'aînée est mariée au Marquis *de Briqueville*. Voyez *ce mot*. La seconde, nommée *Angélique-Elisabeth*, a épousé le 22 Juin 1752, son cousin-germain NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-PONTCARRÉ-DE-VIARMES, mentionné ci-dessus.

Seigneurs D'ARGINI.

La branche des Comtes d'Argini a pour auteur IMBERT CAMUS, Seigneur de Bagnoles, marié à *Genevieve Chaudron*, qui lui porta en mariage le Marquisat de *Pusignan*.

JEAN CAMUS, son fils aîné, Marquis de Pusignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué à la tête du Régiment de Languedoc en 1689. Il avoit épousé *N..... de la Poype-de-Saint-Julien*. Son fils cadet, nommé le *Comte d'Argini*, né en 1687, a laissé deux fils; l'un mort en 1700; & l'autre nommé CHARLES-JOSEPH-LUCAS DE CAMUS-DE-COUSTIN, Marquis d'Argini & de Pusignan, Mestre-de-Camp de Cavalerie, épousa *Marie-Louise-Charlotte Bontemps*, morte âgée de 36 ans le 23 Mars 1730, fille aînée de *Louis-Alexandre Bontemps*, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Château des Tuileries, morte à 76 ans le 22 Mars 1742, & de *Charlotte le Vasseur-de-Saint-Vrain*, sa premiere femme, morte le 29 Août 1709.

Outre ces branches de la Famille de Camus établie à Paris, & illustre par plusieurs Magistrats, qui ont exercé avec distinction des charges considérables, il y a encore une branche établie dans le Lyonnois. Cette branche remonte à JEAN CAMUS, marié le 25 Janvier 1520, contrat

passé par-devant *Mazenot*, Notaire à Lyon, avec *Antoinette de Vignols*. Il fit l'acquisition par contrat passé le 17 Août 1566, devant *Fournier* & *Brulé*, Notaires à Paris, de la Terre & Seigneurie de *Magnols*, de *Florimond Robertet*, Conseiller du Roi & Secrétaire de ses Commandemens. Il eut de son mariage,

CLAUDE CAMUS, Conseiller du Roi & Général de ses Finances en la Généralité de Lyon, qui épousa par contrat du 10 Février 1564, *Anne Grolier*, fille de noble homme *François Grolier*, Seigneur de Fleuri, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Françoise de Grillet*, laquelle étant veuve, testa le 6 Novembre 1619. Son mari avoit fait son testament le 7 Juillet 1571, reçu par *Pierre Fort*, Notaire à Lyon, par lequel il donne à CHARLES, son fils qui suit, la Seigneurie de Bagnoles avec celle de Frontenas.

CHARLES CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours, de la Blancherie, obtint le 26 Mai 1612 du Commissaire, pour la recherche du Domaine du Roi en la Généralité de Lyon, main-levée de la Terre, Seigneurie & Baronnie de Bagnoles qui lui avoit été saisie par contrat du 13 Juin 1593. Il épousa par contrat passé devant *Jean Granier*, Notaire à Lyon, Demoiselle *Claude Peirat*, fille de *N.....*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Ivours & de Villeneuve, & d'*Hélene d'Albisse*. Il eut plusieurs enfans, entr'autres ANTOINE CAMUS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Seigneur d'Argini; GASPARD CAMUS, Ecuyer, Seigneur & Baron de Châtillon; IMBERT CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours; & JACQUES CAMUS, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Bugey, Bellai & Valromei, qui partagerent sa succession & les biens qui leur avoient été échus par la mort d'*Anne Grolier*, leur ayeule.

JEAN-CLAUDE CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours & de la Blancherie, fils de JACQUES & d'*Hélene d'Oncieu*, fit ses preuves de Noblesse paternelle & maternelle, pour être pourvu d'un Canonicat dans l'Eglise noble de Saint Pierre de Vienne en Dauphiné. Il y eut aussi procès-verbal des preuves pour la réception dans l'Ordre de Malte de JEAN-PIERRE CAMUS, frere de JEAN-PIERRE, fait au Chapitre tenu à Lyon par le Commandeur de la Refudiere le 18 Juillet 1642.

CLAUDE CAMUS, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, fils aîné de JACQUES & d'*Helene d'Oncieu*, épousa par contrat du 24 Août 1665 *Anne de Châtillon*, fille d'*Annet*, Seigneur de Montarboux & de Tasnei, & de *Claude de Sicard*, Dame de Cublaise. Il rendit aveu & dénombrement du Fief noble d'Ivours & de la Blancherie, au Bureau des Finances de Lyon le 13 Mai 1671. Il eut commission le 23 Septembre 1674 de Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Lyonnois & Beaujolois, pour recevoir les deniers qui devoient être fournis par les Roturiers provenans de la saisie de leurs Fiefs, faute d'avoir servi à l'arriere-ban. Il eut de son mariage

ANNET CAMUS, Chevalier, Seigneur d'Ivours, né le 4 Novembre

1667, & baptisé le 15 Janvier 1668 dans l'Eglise paroissiale de S. Michel de Lyon. C'est tout ce que nous sçavons de cette branche, qui porte les mêmes armes que celle de Paris, sçavoir : *d'azur, à trois croissans d'argent 2 & 1, & une étoile d'or en abysme avec un casque couronné d'un cercle de Baron.*

— CAMUS-DE-LA-GRANGE-BLIGNI : cette Famille noble, originaire de Troyes en Champagne, a pour auteur :

I. NICOLAS LE CAMUS, Secrétaire d'Etat en 1617, puis Conseiller d'Etat en 1620, qui fut recommandable par les Affaires importantes qu'on lui confia. Il mourut en Novembre 1648, âgé de 80 ans, laissant de *Marie Colbert*, tante germaine du grand Ministre de ce nom, morte en 1642 : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. ANTOINE, Seigneur d'Hemeri, Courcerin, &c. Conseiller au Parlement, premier Président aux Enquêtes, Maître des Requêtes, Intendant en Languedoc & ensuite de la Généralité de Paris, Président en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur-Général des Finances, qui mourut le 25 Janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant de *Marie-Elisabeth Feydeau*, fille de *Denis*, Seigneur de Brou, morte le 13 Avril 1676 : — (A) DENIS LE CAMUS, Président de la Cour des Aides, mort sans alliance le 11 Janvier 1688 ; (B) ANDRÉ, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le premier Janvier 1695 ; — (C) ETIENNE, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve ; — (D) N..... Religieuse de l'Abbaye Saint Antoine, morte en 1731 ; — (E) & MARIE, alliée à *Adrien de Hannivel*, Comte de Mennevillette, Marquis de Crevecœur, &c. Secrétaire des Commandemens de PHILIPPE DE FRANCE, dont étoit fille la feue Comtesse de Tonnerre ; — 3. EDOUARD, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur-Général de la Cour des Aides : il quitta cette Charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 Février 1674, âgé de 70 ans, après avoir donné de son vivant de grands biens aux Carmelites du grand Couvent, où il fut enterré ; — 4. ETIENNE, Maître des Comptes à Grenoble, puis Surintendant des Bâtimens, mort le 29 Juin 1673, sans laisser de postérité de *Madelene de Colbert*, laquelle se remaria à *Claude Pellot*, Premier Président du Parlement de Rouen. Elle mourut le 8 Juillet 1606, âgée de 66 ans ; — 5. ANDRÉ-GERARD, Conseiller au Grand-Conseil, puis Procureur-Général de la Cour des Aides & Conseiller d'Etat, mort le 15 Décembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte Melson*, célebre par son esprit & par ses poësies, morte le 22 Juin 1702. *Voyez* son article dans *Moréri* ; — 6. JEAN, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort le 26 Juin 1680, sans alliance ; — 7. MARIE, alliée à *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, Surintendant des Finances, morte le 4 Septembre 1678 ; — 8. CATHERINE, Carmelite au grand Couvent de Paris, morte en 1668 ; — 9. FRANÇOISE, mariée à *René le Roux*, Seigneur du Plessis-Saint-Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte le 20 Octobre 1680 ; — 10. & CLAUDE, premiere femme de *Claude Pellot*, premier Président du Parlement de Rouen, morte le 30 Juillet 1668.

II. NICOLAS LE CAMUS, Conseiller au Grand Conseil, Procureur-Général de la Cour des Aides en 1631, Conseiller d'Etat en 1632, Intendant de l'Armée en Italie & en Languedoc, mourut en 1636. Il eut de *Marguerite de la Barre*, son épouse, laquelle se remaria à *Jacques le Tellier*, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, & mourut le 3 Septembre 1661 : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. CHARLES, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Capitaine-Major du Régiment de Normandie, Gouverneur du Fort de Meouillon en Provence, où il s'établit en s'y mariant avec *Angélique de Pontevez*, fille d'*Annibal*, Seigneur de Saint-André, dont deux garçons & une fille : l'aîné, JOSEPH-FRANÇOIS LE CAMUS, a épousé en Provence *N..... de Roquexante-Granbois*, dont une fille NICOLE LE CAMUS, mariée au Marquis de *Châbre de Roquevaire*; le cadet, JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE, appellé le *Comte le Camus*, Brigadier des Armées du Roi du 11 Avril 1767, Gouverneur de la Ville & Château de Meouillon, Chevalier Magistral de Malte, a épousé le 18 Février 1755 ANNE-NICOLE LE CAMUS, sa parente, seconde fille de feu NICOLAS LE CAMUS, ancien premier Président de la Cour des Aides, & Commandeur des Ordres du Roi, ci-après rapporté ; & N..... LE CAMUS, veuve de *N..... le Gaultier la Molle*, ancien Conseiller au Parlement d'Aix ; — 3. ETIENNE, Evêque, Prince de Grenoble & Cardinal, né le 24 Novembre 1632, mort le 12 Septembre 1707 : il fit les pauvres ses héritiers. Voyez *Moréri*. — 4. ANDRÉ-GERARD, Maîtres des Comptes, mort le 26 Septembre 1717, sans postérité de *Marie de Creil*, sa femme, fille d'*Etienne*, Conseiller au Grand-Conseil, morte le 9 Mars 1718 ; — 5. JEAN, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Intendant en Auvergne, mort le 28 Juillet 1710, âgé de 73 ans, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, avec la réputation d'un des plus integres & des plus habiles Magistrats de son siecle. Il eut de *Marie-Catherine du Jardin*, morte le 14 Juin 1719 en sa soixante-dixieme année, pour fille unique, MARIE-CATHERINE LE CAMUS, premiere femme de *Jean-Aimard Nicolaï*, Marquis de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes, morte le 11 Mai 1696, âgée de 25 ans ; — 6. MARIE, morte au berceau ; — 7. une autre MARIE, Religieuse à Popaincourt, morte à 84 ans ; — 8. MADELENE, Supérieure du Monastere de Popaincourt, morte âgée de 82 ans ; — 9. & APOLLINE, femme de *François-Bernard*, Seigneur *de Montebise*, inhumée aux Minimes le 19 Octobre 1652.

III. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligni, &c. successivement Conseiller au Grand-Conseil, grand Rapporteur & Procureur-Général de la Cour des Aides ; premier Président de la même Cour en 1672, office qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Mars 1715, dans sa quatre-vingt-dixieme année, avoit épousé *Marie-Genevieve Larcher*, fille de *Michel*, Président en la Chambre des Comptes, morte en Février 1686, dont il eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-GERMAIN, Marquis de Bligni, d'abord Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, puis Colonel du Régiment de Saintonge, Maréchal des Camps & Armées du

Roi, mort le 9 Mars 1728, laissant de *Bonne de Barillon*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, qu'il avoit épousée en 1716, un fils, Officier aux Gardes ; — 3. PIERRE, Prieur de Beré, Docteur de Sorbonne, mort le 15 Avril 1725 ; — 4. CLAUDE, dit le *Chevalier le Camus*, Lieutenant de Vaisseau pour le Roi, mort au siége de la Scalette en Sicile, en 1676 ; — 5. LÉON-ETIENNE, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 Juillet 1710, sans laisser d'enfans vivans de *Catherine-Susanne Aubert*, son épouse ; — 6. MARIE, alliée à *René Basan*, Marquis de Flamanville, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 7 & 8. MARIE & THÉRÈSE, mortes Religieuses à Poissi ; — 9. & APOLLINE, morte Religieuse de Sainte Marie de la rue du Bacq.

IV. NICOLAS LE CAMUS, Seigneur de la Grange-Bligni, &c. Conseiller en la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, reçu le 7 Juillet 1707, en survivance de son pere, en la Charge de premier Président de la même Cour ; mais il mourut avant lui le 15 Janvier 1712, laissant de *Marie-Elisabeth Langlois*, sa femme, fille de *Jacques*, Secrétaire du Roi : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. JACQUES-CHARLES, Bachelier en Théologie, mort le 23 Septembre 1713 ; — 3. ROBERT-JEAN, Capitaine de Dragons, qui a pris depuis le parti de l'Eglise ; — 4. ELISABETH, mariée au mois de Juin 1716 au feu Maréchal *de Langeron*, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Chevalier de la Toison d'Or, & ci-devant Ambassadeur en Espagne ; — 5 & 6. deux filles, l'une Religieuse à l'Hôpital de S. Gervais, & l'autre Abbesse de la Ferté-Milon.

V. NICOLAS LE CAMUS, Conseiller de la Cour des Aides, nommé premier Président de la même Cour en Février 1714 en survivance de son grand-pere, en prit possession le 15 Mars 1715 ; le Roi lui donna le premier Avril la Charge de Prévôt & Grand Maître des Cérémonies de ses Ordres. Il s'est démis de sa Charge de premier Président de la Cour des Aides au mois d'Avril 1746, & est mort le 7 Janvier 1767. Il avoit épousé 1°. le 14 Mai 1714 *Charlotte-Madelene Brugier*, fille unique d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Voise & de Montrouge, & d'*Hélene de Laistre*, morte le 2 Octobre 1722 en sa vingt-septieme année ; & 2°. le 23 Décembre de la même année, *Marie-Anne le Maître*, fille unique de *François*, Seigneur de Persac, & de *Marie-Marguerite Boucher*, dont : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. NICOLAS-LOUIS, reçu Chevalier de Malte, mort en bas âge ; — 3. ANNE-GENEVIEVE ; — 4. ANNE-NICOLE, mariée le 18 Février 1755 à son cousin *Joseph-Charles-Auguste*, Comte LE CAMUS, Brigadier des Armées du Roi le 11 Avril 1767, Gouverneur de la Ville & Château de Meouillon, Chevalier Magistral de Malte. Il a un frere & une sœur ci-dessus rapportés, degré II, n°. 2.

VI. NICOLAS LE CAMUS, né le 19 Décembre 1727, appellé le *Marquis de Bligni*, est Capitaine aux Gardes-Françoises & Brigadier des Armées de 1762. Il a épousé en Août 1751, *Genevieve-Marie Augeard*, dont une fille. Les armes : *de gueules, au pélican d'argent ensanglanté de gueules dans son aire, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

CAMUS-DE-RECOLOGNE, Famille originaire de Franche-Comté. La Terre de *Recologne* a été érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Camus*, par Lettres du mois de Février 1746, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en faveur de JEAN-MAURICE LE CAMUS, Préſident à mortier audit Parlement.

CAMUS (le), Famille qu'on croit originaire du Poitou, où elle poſſédoit la Terre de *la Borde-Popeliniere*.

MARTIN LE CAMUS, fils de CHARLES, Docteur en Médecine, fut Conſeiller au Parlement de Paris. Il mourut l'an 1564, & laiſſa ANTOINE LE CAMUS, Chevalier, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Préſident au même Parlement. CHARLES IX. le nomma Conſeiller au Grand Conſeil privé en 1573, il n'avoit alors que vingt-deux ans. HENRI III. lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. HENRI IV. le fit en 1590 Intendant de Juſtice en Normandie, & l'honora d'une charge de ſon Conſeil d'Etat & Privé, & enſuite de Préſident en 1595, & d'une charge de Préſident à mortier qu'il exerça depuis 1602 juſqu'en 1619. Il eut de *Marie le Clerc*, ſon épouſe, deux fils & trois filles, dont il ne reſta qu'ANNE LE CAMUS, mariée deux fois, & morte ſans enfans.

— CANAYE, à Paris : ce nom eſt connu depuis le 5 Mars 1495, que vivoit SEVERIN CANAYE, biſayeul de PIERRE CANAYE, Sieur de Poncourt, marié le 22 Mars 1547 avec *Deniſe Rouillé*, des Seigneurs de Mellay. De ce mariage ſortirent entr'autres enfans : — 1. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort ſans enfans de *Françoiſe Baron*, ſa femme ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, Sieur de Poncourt, mort en 1630, laiſſant de *Claude de Chaulne*, ſa femme, pluſieurs enfans, entre leſquels étoit MARTHE CANAYE, mariée à *Pierre du Bois*, Seigneur de Ménetou & de Montjai, dont poſtérité ; — 4. JACQUES, auteur des Seigneurs de Branay, dont il ſera parlé ci-après ; — 5. DENISE, femme de *François Gaudart*, Conſeiller au Parlement, & Doyen de la quatrieme Chambre des Enquêtes ; — 6. SUSANNE, mariée à *Etienne Tournebu*, auſſi Conſeiller au Parlement ; — 7. & GENEVIEVE, qui épouſa *François Gobelin*, Seigneur de la Marche.

JEAN CANAYE, Sieur de Poncourt, Maître des Comptes, reçu le 6 Juin 1589, épouſa *Eliſabeth Bourneau*, fille de *François Bourneau*, Ecuyer, & de *Marthe Foulon*, & il en eut : — 1. JEAN, Conſeiller au Parlement, reçu le 27 Février 1627, mort en 1633, âgé de trente-trois ans, ſans alliance ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & PIERRE, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, marié le 22 Novembre 1628, avec *Marie Farou*, fille d'*Iſaac Farou*, Ecuyer, Sieur de Saint-Marſolle, & d'*Eliſabeth Martin*, dont deux filles.

JACQUES CANAYE, Seigneur des Roches, de Grandfond, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil, puis au Parlement, où il fut reçu le 30 Décembre 1633, mourut Sous-Doyen du Parlement le 23 Septembre 1686. Il avoit épouſé le 15 Septembre 1641, *Eſpérance Fautrier*, Dame de Malval,

fille de *Jean Fautrier*, Ecuyer, Seigneur de Malval, & de Saint-Héand près de Montbrison en Forez, & d'*Anne Papon*, dont il eut : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. CHARLES, Abbé, né le 24 Juin 1650 ; — 3. ANNE, mariée le 11 Décembre 1666, avec *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Montigny & de Sours, Baron de la Coudray & de Longpré-les-Corps-Saints, mort en 1686 ; — 4. MARIE, alliée par contrat du 30 Décembre 1674 avec *Pierre Carel*, Seigneur de Vaux près Evreux, de Boncour, de Cailloit, de Villarville, de Saint-Arnoul, de Meantry, de Bouglon, &c ; — 5, 6 & 7. CLAUDE, ESPÉRANCE & MARIE CANAYE, la jeune, toutes trois Religieuses au Couvent des filles de Sainte-Marie à Montbrison en Forez.

ETIENNE CANAYE, Seigneur des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, de Saint-Simphorien-le-Château, &c. Conseiller au Parlement, mort le 19 Janvier 1744 dans sa 96e année, & Doyen du Parlement de Paris, depuis le mois de Mai 1737, y ayant été reçu le 19 Janvier 1685. Il avoit été marié le 20 Avril 1689 avec *Marie-Jeanne Garnier*, Dame de Montreau, fille unique de *Mathieu Garnier*, Seigneur de Montreau, Président à mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne Tronçon*, Dame de Chaumontel, près d'Ecoüen. De ce mariage sortirent : — 1. JACQUES-ETIENNE, Seigneur de Montreau, Conseiller au Parlement, où il fut reçu le premier Avril 1718, puis Maître des Requêtes, mort sans enfans le 2 Juillet 1732 de *Claude-Françoise Petit-de-Passy*, qu'il avoit épousée le 19 Décembre 1726, & qui mourut le 27 Avril 1739, âgée de vingt-neuf ans ; elle s'étoit remariée le 3 Novembre 1734 avec *Charles de Marnais*, Comte de Verceil en Dauphiné, Exempt des Gardes-du-Corps, & Gouverneur de Dole en Franche-Comté. Elle étoit niéce de Madame *le Blanc*, femme du Ministre de la Guerre, & fille de *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Passy près de Sens, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siége Présidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, laquelle a épousé en secondes noces le 22 Juillet 1738, *René de Thumery*, Seigneur de Boissise ; — 2. & ETIENNE CANAYE, Seigneur de Montreau, des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, &c. ci-devant Prêtre de l'Oratoire, appellé l'*Abbé de Canaye*, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, qui est le dernier de son nom, vivant en 1771.

Seigneurs DE BRANAY.

JACQUES CANAYE, Seigneur de Branay, quatrieme fils de PIERRE CANAYE, Sieur de Poncourt, & de *Denise Rouillé*, fut Ecuyer de la petite Ecurie, & acheta la Terre & Seigneurie de *Branay* le 24 Avril 1585. Il épousa par contrat du 30 Avril 1602, *Madelene le Valois*, fille de *Louis le Valois*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, de Villette & d'Etrefon, & de *Catherine Bourdin*, dont il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. & SUSANNE CANAYE, femme de *Louis de Blosset*, Seigneur de Coulon, dont postérité.

Philippe Canaye, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, marié le 2 Décembre 1623 à *Claudine de Bloſſet*, fille de *Louis de Bloſſet*, Ecuyer, Seigneur de Coulon, & de *Marie de Loron*, eut entr'autres enfans; — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Isaac, mort à Girone en Eſpagne; — 3. & Susanne Canaye, Dame de Branay & des Barres, qu'elle acquit par décret du premier Juin 1688, non mariée en 1701.

Louis Canaye, Ecuyer, Seigneur de Branay, Gentilhomme de Monſieur le Prince de Condé, fut maintenu dans ſa *Nobleſſe* par Arrêt du Conſeil du 15 Octobre 1667. Il épouſa par contrat du 7 Octobre 1665 *Françoiſe le Sueur*, dont

Philippe Canaye, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, mort ſans enfans après le 29 Juin 1727, de *Françoiſe de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mariette.*

Seigneurs DE FRESNE.

Jacques Canaye, Seigneur de Freſne, près de Berny, à trois lieues de Paris, frere puîné de Pierre Canaye, Sieur de Poncourt, & tous deux enfans de Jean Canaye & de *Marguerite Gobelin.* Jean Canaye, Secrétaire du Roi, ſon frere, Seigneur de Freſne, lui donna cette Terre à charge de ſubſtitution le 14 Juin 1572. Il fut Avocat célebre au Parlement de Paris, & Ambaſſadeur en Suiſſe pour le Roi Henri II. & avoit la tutele des enfans mineurs de Pierre Canaye, ſon frere aîné, en 1566. Il avoit épouſé *Marie de Flexelles*, morte le 22 Janvier 1578, & enterrée à S. Severin. Elle étoit fille de *Philippe de Flexelles*, Seigneur de la Haute-Fontaine & du Pleſſis, & de *Guillemette de Machault.* De ce mariage naquirent: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Madelene, femme de *Paul Parent*, Ecuyer, Seigneur de Villemenon; — 3. Susanne, mariée avec *Alexandre le Grand*, Conſeiller au Parlement, reçu le 18 Septembre 1573, & mort en 1620; — 4. Marie, alliée 1°. avec *Louis de Goüi*, Sieur de Ponceau; & 2°. avec *Charles d'Eſtourmelles*, Sieur de Plainville; — 5. & Anne Canaye, vivante ſans alliance en 1624.

Philippe Canaye, Seigneur de Freſne, né à Paris en 1551, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Préſident au Parlement de Toulouſe, Ambaſſadeur à Veniſe & Conſeiller d'Etat en 1596, mourut à Paris le 27 Février 1610, âgé de 59 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Freſne, près de Berny. De ſon mariage, avec *Renée de Courcillon*, fille de *Louis de Courcillon*, Seigneur de Dangeau, & de *Jacqueline de Cintray*, Dame de Breviande, il avoit eu: — 1. Casimir, Seigneur de Freſne, mort à Tours, ſans alliance; — 2. Frédéric, qui ſuit; — 3. Philippe, Seigneur de Montreau dans le pays Chartrain, mort au ſiége de Maſtricht en 1676, ſans avoir été marié; — 4. Marie, femme du Seigneur de la Guépie en Languedoc; — 5. Madelene, mariée le 3 Août 1595 avec *Pierre de Bayard*, Baron de Ferriere en Languedoc; — 6. & Renée Canaye, alliée le 11 Février 1609, à *Thomas de Rupiere*, Seigneur de Survie en Normandie, mort en 1629.

Frédéric

Frédéric Canaye, I. du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau & de Vaugien, épousa *Anne de Honville*, fille de *Pierre de Honville*, Seigneur de la Jallessiere & de Mainvilliers, & de *Marie de Tilliers*, & en eut : — 1. Frédéric, qui suit ; — 2. & Renée Canaye, femme de *Charles de Jussac*, Seigneur de Beaufort, &c.

Frédéric Canaye, II. du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau & de Vaugien, fut Page de M. le Duc d'Orléans, & épousa *Madelene de Sillans*, fille d'*Antoine de Sillans*, Seigneur de Creüilly, & d'*Anne Fabry*. De ce mariage sortirent : — 1. Frédéric, III. du nom, Seigneur de Fresne, de Montreau, de la Chaize, &c. né le 14 Octobre 1672, mort sans alliance après le 25 Juillet 1727 ; — 2. Antoinette-Henriette, morte sans enfans en 1714 de son mariage avec *Charles le Normand*, Fermier-Général ; — 3 & 4. Catherine & Madelene Canaye, vivantes sans alliance le 25 Juillet 1727. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent, mal ordonnées, & en pointe d'une rose d'or, tigée & feuillée de même.* Supports : *deux levrettes au naturel.*

— CANDALE, ancienne Noblesse originaire du Béarn.

I. La Baronnie de *Doazit*, dans la Sénéchaussée de Saint-Séver, est entrée dans la Maison de Foix-Candale, par un échange que fit en 1439 Gaston de Foix, I. du nom, pendant qu'il étoit au service du Roi d'Angleterre, avec noble homme *Louis d'Epoys*.

II. Jean de Foix, son fils, devenu Comte de *Candale*, par son mariage avec *Marguerite Lapole-Suffolck*, Comtesse de Candale, ayant quitté le service du Roi d'Angleterre, dont il étoit né sujet, à cause de son Duché de Guyenne, passa au service de Louis XI. Roi de France, & fit avec ce Prince un traité, par lequel il fut maintenu dans la paisible possession de toutes les Terres que son pere & lui possédoient dans les Duchés de Guyenne & pays de Gascogne, & nommément de celle de la Baronnie de *Doazit*. Ce traité, qui est du 17 Mai 1462, fut enregistré au Parlement de Bordeaux le 18 Mars 1477, & vérifié en la Chambre des Comptes à Paris le 4 Mai 1478, après sa mort.

III. Gaston de Foix, II. du nom, son fils, lui succéda dans la possession de la Baronnie de *Doazit* & de la Comté de *Candale*, & fut marié deux fois ; 1°. par contrat du 5 Juin 1479, avec Catherine de Foix, Princesse de Navarre ; & 2°. par autre contrat du 30 Janvier 1494, avec *Isabeau d'Albret*, sœur de *Jean d'Albret*, Roi de Navarre, & fille d'*Alain d'Albret*, & de *Françoise de Bretagne*. Il fit son testament le 25 Mars 1500, par lequel il institue son fils aîné du premier lit son principal héritier, & affecta, entr'autres biens, la Terre de *Doazit*, pour ses enfans du second lit. Du premier vint : — 1. Gaston, III. du nom, qui fut Captal de Buch, Comte de Candale, *&c.* & donna en conséquence du testament de son pere, la Baronnie de *Doazit*, par acte du 14 Avril 1516, à François, son frere consanguin, dont va être ci-après parlé. Et du second ; — 2. François, qui suit.

IV. François de Foix-Candale, fut mis en possession, conformément au testament de son pere, par Gaston, III. du nom, Captal de

Buch, Comte de Candale, par acte du 14 Avril 1516, de la Terre & Baronnie de *Doazit*. Il fut Chevalier de S. Jacques de l'Epée; & épousa la même année *Anne de Marsan*, Dame du Lau, & de Montgaillard en partie, dont il eut,

V. JEAN DE CANDALE, qui fut comme son pere, Baron de Doazit, du Lau & de Montgaillard. Il épousa le 11 Avril 1545, *Anne de Pardaillan*, fille de *Blaise*, Seigneur de la Motte, Gondrin, & de *Jeanne de Saint-Lary*, & testa en 1552.

VI. JACQUES DE CANDALE, leur fils, succéda dans les Terres & Baronnies de Doazit, du Lau, & de Montgaillard, & épousa le 6 Juillet 1566, *Jeanne de Belcier*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Premier Président du Parlement de Bordeaux, & d'*Anne de Lubersac*. Il testa en 1595, & laissa de son mariage: — 1. SARRAN, qui suit, — 2. PIERRE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3, 4 & 5. & trois filles.

VII. SARRAN DE CANDALE, Baron de Doazit & autres lieux, épousa le 14 Août 1606, *Denise d'Ausoles*, dont il eut:

VIII. JEAN DE CANDALE, II. du nom, Baron de Doazit, qui se maria avec *Louise de Vidart*, mere de,

IX. JOSEPH-HENRI DE CANDALE, qui mourut en 1682. Il avoit épousé *Marie de Senaut-d'Issan*, dont il eut quatre fils. L'aîné nommé

X. LEON DE CANDALE, Baron de Doazit & d'Issan, fut Maire de Bordeaux, & mourut vers 1740, laissant de son mariage avec *Marie-Romaine de la Faysse*, fille de *Bernard*, Seigneur *de la Faysse*, & de MARIE-THÉRESE CANDALE-DU-LAU, sa parente, quatre fils & une fille, sçavoir: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. JOSEPH, dit *le Chevalier de Candale*, né en 1722, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, & Chevalier de S. Louis; — 3. BERNARD-HENRI, dit *M. de Doazit*, mort sans postérité; — 4. FRANÇOIS-HENRI, né en 1724, dit *le Marquis de Cantenaç*; — 5. & MARIE-THÉRESE, mariée à *N.... de Laas*, Seigneur de Teulade, & Capitaine de Grenadiers au Régiment de Navarre.

XI. BERNARD DE CANDALE, né en 1721, Baron de Doazit & d'Issan, dit *le Marquis de Candale*, a épousé le 3 Juillet 1749, *Marie-Romaine de Charrite*, fille de *Charles de Charrite*, Président à Mortier du Parlement de Pau, & de *Marguerite d'Andoüins*, sa femme. Ils ont de leur mariage: — 1. JEAN-CHARLES-MARIE, dit *le Comte de Candale*, né le 22 Juin 1754; — 2. FRANÇOIS-HENRI, dit *M. de Doazit*, né le 2 Juin 1758; — 3. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Candale*; — 4. MARIE-ANNE-VALENTINE-UBALDINE, dite *Mademoiselle de Doazit*; — 5. & HIPPOLITE-EUPHROSIE, dite *Mademoisele de Meylis*.

SECONDE BRANCHE.

VII. PIERRE DE CANDALE, second fils de JACQUES, Seigneur de Doazit, du Lau & de Montgaillard, & de *Jeanne de Belcier*, eut pour apanage la Baronnie *du Lau*, & épousa *Jeanne de Saviante*, dont il eut entr'autres enfans,

VIII. JEAN DE CANDALE, Baron du Lau, Capitaine de Cavalerie, qui épousa en 1670 *Jeanne de Peichpeirou-de-Beaucaire*, fille de *N... de Pei-*

chpeirou, Marquis de Beaucaire, & de *Françoise de la Fond-de-Saint-Projet*, dont : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. LÉON, dit *le Chevalier de Candale*, ancien Commandant de Bataillon du Régiment d'Eu ; — 3. JEAN-BAPTISTE, dit *le Chevalier du Lau*, en son vivant Lieutenant de Roi de Sarre-louis ; — 4. FABIEN, Chanoine de Metz & Prieur de Pontons ; — 5 & 6. MARGUERITE & MARIE-ANNE, reçues à Saint-Cyr au mois de Novembre 1695, d'après leurs preuves de Noblesse, remontées seulement jusqu'à FRANÇOIS DE CANDALE, Baron de Doazit, marié en 1516, avec *Anne de Marsan*, leurs quarts-aïeux. La premiere est mariée avec *Jacques de Lomagne-Terride*, Seigneur de Barinque, Vicomte titulaire de Terride ; & la seconde est Religieuse à S. Sévere.

IX. BERNARD DE CANDALE, Baron du Lau & de Loubens, Lieutenant des Carabiniers, mort au mois de Septembre 1747, avoit épousé le 3 Février 1712 *Marguerite Pémollier de Saint-Martin*, dont il eut : — 1. BERTRAND-LÉON, Baron du Lau, né en 1713, Capitaine dans le Régiment du Maine en 1734, & Chevalier de S. Louis ; — 2. FABIEN, né en 1714, Prieur de Pontons, par la résignation de son oncle FABIEN DE CANDALE, Chanoine de Metz ; — 3. JEAN-BAPTISTE, né en 1719, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beaucaire ; — 4. LÉON, dit *le Chevalier de Foix* ; — 5. JEAN-PAUL, Chanoine à Metz ; — 6. ANDRÉ-DONAT, Chevalier ; — 7. JACQUES, dit *le Chevalier du Lau*, Officier dans le Régiment de Bourbonnois ; — 8 & 9. MARGUERITE & ANGÉLIQUE ; la derniere née en 1734. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois pals de gueules*, qui est DE FOIX ; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur, passantes l'une sur l'autre*, qui est DE BÉARN.

* — CANDAU en Béarn, Diocèse de Lescar : les Terres & Seigneuries de *Candau*, *Castelis*, *Plassifs*, *&c.* furent, par Lettres de 172... unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Candau*, en faveur de *N... de Neys* ou *Nays*, Conseiller au Parlement de Navarre. De sa femme *N.... de Mioffens-Vausé*, il a laissé : — 1. N.... Marquis DE CANDAU, qui lui a succédé dans sa charge, & qui s'est marié à *N...de Forsans*, dont il a plusieurs enfans ; — 2. N... dit *le Chevalier de Candau*, Chevalier de S. Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Navarre ; — 3. N...... DE CANDAU, aussi Chevalier de S. Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Nivernois, marié à *N..... de la Calle*, Dame de Loubieng ; — 4. N.... DE CANDAU, épouse de *N.... de Montesquieu*, Seigneur de Pouylabon, frere de l'Evêque de Sarlat, dont elle n'a point d'enfans ; — 5. N...... DE CANDAU, mariée à *Sauvat de la Place*, Abbé-lay d'Espinte, Seigneur d'Arbous, Conseiller au Parlement de Navarre, dont une fille unique, mariée à *N....* Baron *du Har*, en basse Navarre ; — 6. & N...... DE CANDAU, fille en 1764. Les armes de *Neys* ou *Nays* en Béarn sont : *d'or, à une croix ancrée d'azur.*

* CANDÉ, *Baronnie* en Anjou, Diocèse d'Angers, qui appartient à S. A. S. M. le Prince de Condé : il y a six Châtellenies, & plus de quarante Terres en haute Justice qui en relevent. C'étoit autrefois une place forte, & connue dans l'Histoire à cause du siége qu'en fit en 1106 *Geoffroy Martel*, II. du nom, qui y fut tué. Elle est nommée CANDÉ-*en-Lauré*,

dans l'aveu que *Jean de Laval*, Sire de Châteaubriant, en rendit le 20 Octobre de l'an 1517, à LOUISE DE SAVOYE, mere de FRANÇOIS I. Duchesse d'Anjou & d'Angoumois. *Ménard* prétend qu'elle a été ainsi nommée, à cause qu'elle a été autrefois le douaire d'*Emme*, femme d'un Comte d'Anjou.

— CANDOLLE : c'est, suivant le nouvel Armorial de Provence, *Nostradamus*, *Bouche*, *Gaufridy*, *le Moine des isles d'Or*, l'Abbé *Robert*, *&c.* une Famille des plus anciennes & des plus distinguées de la Provence. Elle tire son origine de

I. PONS DE CANDOLLE, Baron de Peynier en 1184, qui eut pour fils,

II. RAIMOND DE CANDOLLE, Chevalier de l'Eperon d'or, mort au service de son Souverain, où il s'étoit montré avec distinction vers l'an 1203. Il eut trois fils : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE, donné en ôtage avec plusieurs autres Gentilshommes de Marseille pour la délivrance de CHARLES *d'Anjou* ; — 3. & BERTRAND, qui commanda la Flotte envoyée à Naples contre *Mainfroy*, par le même Prince. Il s'établit dans ce Royaume où il fit la branche illustre de Caldora, alliée aux Carracciolis, Princes de Melphe, aux Torrels, aux Tors, aux Caraffes & autres. CHARLES I. s'étant emparé de Naples, confisqua tous les biens de cette Maison. BERLINGUIERO CALDORA, qui restoit seul de sa branche qui s'y étoit établie, se réfugia en France. FRANÇOIS I. le reçut avec bonté, le fit Chevalier de son Ordre, lui donna une Compagnie de mille hommes d'armes & les Gouvernemens de Savignan, du château de Muret & de Villefranche en Beaujolois. Sa Majesté l'envoya ensuite à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il mourut sans avoir été marié en revenant de son ambassade.

III. GUILLAUME DE CANDOLLE, fils aîné de RAIMOND, continua la postérité en Provence, fut Chevalier de l'Eperon d'or, & eut quatre enfans : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JACQUES, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem ; — 3. ROSTANG, tiré de l'Ordre de S. Dominique pour être Evêque de Sydon, & après Archevêque de Negrepont. Il assista au Concile de Vienne où il se distingua par son esprit ; — 4. & DOUCE, mariée à *Pierre Gaufridy*, de la ville d'Aix.

IV. PIERRE DE CANDOLLE, I. du nom, Chevalier de l'Eperon d'or, servit avec beaucoup de distinction, & eut de *Marguerite de Gaufridy*, son épouse, fille de *Pierre* : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. & RAIMOND, mort sans alliance.

V. BERTRAND DE CANDOLLE, I. du nom, se maria à Dame *Nicolave*, dont il eut : — 1. HUGON, qui suit ; — 2. PIERRE, qui n'eut point d'enfans de sa femme *Adalazic de Tourrevès*, fille de *Geoffroi Chevalier* ; — 3. & BARTHELEMI, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, tué dans un combat contre les Infideles.

VI. HUGON DE CANDOLLE, Seigneur d'Oriol, Mimet, Pourrieres, Puiloubier, & Baron des deux Signes, épousa *Sillette Vincens*, fille de *Pierre*, Chevalier. Il fit son testament reçu par *Salinis*, Notaire, en 1334,

& laissa de son mariage : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. & PIERRE, mort sans postérité.

VII. BERTRAND DE CANDOLLE, II. du nom, Seigneur d'Oriol & autres lieux, fut onze fois premier Consul de Marseille, & épousa *Beatrix de Montaulieu*, fille de *Blaquerias*, Damoiseau, dont : — 1. BLAQUERIAS, qui suit ; — 2. CANDOLLET, qui servit dans les Armées du Roi ; — 3. BARTHELEMI, époux *de Mathieve de Pontevès*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 4. & GASSOLE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion-lès-Marseille.

VIII. BLAQUERIAS DE CANDOLLE s'allia à *Alix des Roustans-de-Vaquieres*, de la ville d'Arles, dont il eut,

IX. BERTRAND DE CANDOLLE, III. du nom, qui obtint du Roi RENÉ des Lettres-patentes expédiées le 13 Mars 1437, par lesquelles ce Prince déclare qu'en récompense de ses services, & de ceux de ses ancêtres & de son ancienne Noblesse, tant masculine que féminine, le terroir de la Penne appartenant audit noble BERTRAND, seroit exempt de toutes impositions quelconques. Il fut premier Consul de Marseille, & député par cette Ville en 1420, pour se trouver au mariage de LOUIS avec *Yolande d'Arragon*. Il épousa par contrat passé le 23 Septembre 1432, *Brigitte de Remezan*, fille de *Julien*, de laquelle il eut : — 1. ÉTIENNE, qui suit ; — 2. JEAN, Religieux de S. Victor-lès-Marseille ; — 3. PERCEVAL, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem ; — 4. JACQUES, I. du nom, marié à *Paule de Vincens*, dont il eut quatre filles, mariées dans les Maisons de Remezan, d'Aigoux, de Spinola & de Clapier ; — 5. & FOUQUET, qui prit alliance avec *Marthe Amielle*. Cette branche a fini dans la personne de la Marquise de Candolle, mariée à *N. . . . de Vincheguerre*. Les alliances de cette branche sont avec les Maisons de Castellane, de Valbelle, *&c.*

X. ÉTIENNE DE CANDOLLE, Seigneur de Penne & autres lieux, fut premier Consul de Marseille dans les années 1452 & 1489. Il se maria le 16 Septembre 1480, avec *Renée de la Forest*, fille de *Jean*, Ecuyer, de Bourges en Berri, & de *Barthelemie de Ventot*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BERTRAND, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 3. PIERRE, Religieux à S. Victor-lès-Marseille ; — 4. & JEANNE, mariée à *Jacques Odo de Castelan*, de Florence.

XI. JEAN DE CANDOLLE, I. du nom, Seigneur de la Penne, *&c.* fut Viguier & premier Consul de Marseille. Il épousa une fille de la Maison d'Aigoux dont il eut : — 1. PIERRE DE CANDOLLE, II. du nom, qui eut de son mariage avec *Catherine de Gombert-de-Dromont*, deux filles mariées dans la Maison de Garnier, connue aujourd'hui par les Seigneuries de Julhians & de Fonblanque qu'elle possede ; — 2. & 3. CÔME & BERNARDIN, qui ayant embrassé le Calvinisme, passerent à Genève où ils ont établi leur Famille, qui subsiste dans la personne de PIRAMUS DE CANDOLLE, dont les ancêtres ont été Seigneurs de Saint-Laurent, & ont toujours servi dans les troupes Suisses au service de France & de Piémont.

XI. BERTRAND DE CANDOLLE, IV. du nom, second fils d'ÉTIENNE, & de *Renée de la Forest*, fut premier Consul de Marseille, & épousa le 17 Septembre 1518, *Georgette Capel*, fille de *Barthelemi*, dont il eut,

XII. PIERRE DE CANDOLLE, III. du nom, premier Conſul de Marſeille & marié le 20 Janvier 1568, à *Melchione de Seilhans*, fille de *Pierre*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & un autre PIERRE, Portier de l'Abbaye S. Victor de Marſeille.

XIII. PIERRE DE CANDOLLE, IV. du nom, épouſa par contrat du 3 Février 1591, *Anne de Durand*, fille de *N.... de Durand*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3 & 4. MADELENE & CATHERINE, mariées dans les Maiſons d'*Altoviti* & de *le Blanc*.

XIV. JACQUES DE CANDOLLE, II. du nom, ſe maria le 26 Avril 1626, avec *Louiſe d'Etienne*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & ANGE, Religieux à l'Abbaye de S. Victor-lès-Marſeille.

XV. JEAN DE CANDOLLE, II. du nom, ſe maria en 1679, avec *Claire de Marcurini*, dont: — 1. PIERRE, mort dans le tems de la contagion; — 2. JACQUES, admis à l'une des places de l'Abbaye ſéculariſée de S. Victor de Marſeille le 14 Février 1748; — 3. & MADELENE, mariée dans la Maiſon *de Monier*, de Marſeille.

XIV. ANTOINE DE CANDOLLE, I. du nom, ſecond fils de PIERRE & d'*Anne de Durand*, ſervit dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'ordonnance du Roi, commandée par *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, & commanda enſuite une des Galeres de Sa Majeſté. Après s'être trouvé dans différens ſiéges & combats, où il reçut pluſieurs bleſſures, il ſe retira du ſervice & ſe maria le 19 Février 1642, avec *Marſeille d'Arnaud*, fille de *Barthelemi*, Ecuyer. Il fut premier Conſul de Marſeille en 1659, & eut de ſon mariage: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & ANGE, Religieux de l'Abbaye Royale de S. Victor-lès-Marſeille.

XV. JACQUES DE CANDOLLE, III. du nom, épouſa par contrat du 4 Avril 1671, *Théreſe de Sicard*, dont,

XVI. GASPARD DE CANDOLLE, marié 1°. le 14 Février 1696, à *Madelene de Chambon-de-Velaux*, fille de *Rodolphe*, Baron de Velaux, & Secrétaire du Roi; & 2°. le 21 Septembre 1723, à la fille de noble *Pierre de Porrade*, Chevalier, & de *Françoiſe-Théreſe de Menc-Campagne*. Il a eu du premier lit: — 1. RODOLPHE, marié ſans poſtérité à *Charlotte-Félicité de Vintimille-de-Sciſſons*; — 2. CLAIRE, femme *de Jules* d'*Albertas de Joucques*, Chevalier. Et du ſecond lit; — 3. & ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN, qui ſuit.

XVII. ANTOINE-PAUL-AUGUSTIN DE CANDOLLE, ancien Officier des Galeres, a épouſé par contrat du 6 Septembre 1749, *Jeanne-Félicité de Beaumont*, fille de *Jean-Baptiſte*, dont, JEAN-BAPTISTE-GASPARD DE CANDOLLE. Les armes: *écartelé d'or & d'azur*. Légende: *Cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum.*

CANGE. *Voyez* DUFRESNE.

* CANILLAC (de), Terre & *Marquiſat* que GUERINE DE CANILLAC, fille unique du Marquis de ce nom & d'*Alixent de Poitiers*, porta avec les autres biens de ſa Maiſon dans celle de *Rogier de Beaufort*, par ſon mariage avec *Guillaume*, II. du nom, Seigneur de Beaufort-en-Vallée au Pays

d'Anjou. Elle fut la seconde femme de ce *Guillaume*, & elle en eut *le Marquis de Beaufort*, auteur des Seigneurs de Canillac. *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, &c. son petit-fils, n'eut point d'enfans de *Jacqueline*, fille de *Jean* V. Sire de Créqui, & de *Louise de la Tour.* Il donna par contrat du dernier Avril 1511, à *Jacques de Montboissier*, son filleul, le Marquisat de *Canillac* & ses autres Terres & Seigneuries, à condition de porter les nom & armes de *Beaufort;* ce qu'il confirme en le mariant le 20 Avril 1513.

La Maison de *Canillac*, noble & ancienne, a donné un Cardinal, Archevêque de Toulouse, dans RAIMOND DE CANILLAC, mort à Avignon le 20 Juin 1573 ; & dans le même siecle un Evêque de Saint-Flour en la personne de DIEU-DONNÉ DE CANILLAC : ces Seigneurs se sont signalés pour le service de nos Rois & de l'Etat, plusieurs y ont perdu la vie dans le seizieme siecle ; & *Jean de Beaufort*, Marquis de Canillac, défendit, contre les Protestans, la Ville de Saintes en 1570. *Voyez* MONTBOISSIER.

* CANISY, en Normandie, Diocèse de Coutances : Terre & Seigneurie de laquelle dépendent quatorze ou quinze Fiefs nobles, qui a été possédée dès le treizieme siecle par la Maison de *Carbonnel.*

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Coursy* & *Canisy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Côtentin, obtint du Roi, en considération de sa naissance, de ses services & de ceux de son pere HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, Cambernon, &c. Chevalier du Saint-Esprit, l'union & l'érection des Baronnies de *Coursy*, du *Homet* & de *Canisy* (composées, la premiere, de trente-deux Paroisses, d'où relevent cinquante-six Fiefs ou Terres nobles ; & la derniere de vingt-huit Paroisses, d'où relevent aussi vingt-sept Fiefs ou Terres nobles), en Marquisat, sous le titre de *Marquisat de Canisy*, par Lettres de Décembre 1619, registrées en 1643. Par ces Lettres le Roi confirma l'acte d'échange passé à Saint-Lo entre *Charles de Matignon*, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lo, & HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, le 8 Novembre 1619, en vertu duquel la Terre & Seigneurie de la Meauffe-sur-Rille, qui relevoit de la Baronnie du *Homet*, sera tenue & relevera à l'avenir de la Baronnie de Saint-Lo, au lieu de la Terre de *Canisy*, laquelle, par ce moyen, sera perpétuellement unie & incorporée à la Baronnie du *Homet*, mouvante & relevante nuement & sans moyen du Roi à cause de son Château de Carentan, comme celle de *Coursy* à cause de son Château de Falaise. *Voyez* CARBONNEL.

— CANITZ : Maison ancienne, originaire d'Esclavonie, qui s'est répandue depuis long-tems dans la Lusace supérieure, & qui demeura d'abord à Goerlitz, où elle avoit place dans le Sénat, de même que le reste de la Noblesse. MARCEL DE CANITZ vivoit en 1185 ; BERNARD DE CANITZ, Bourguemestre de Goerlitz, vivoit en 1399, & ANDRÉ DE CANITZ le fut en 1458.

CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC DE CANITZ, Seigneur de Fischbach, possé-

doit au commencement du dix-ſeptieme ſiecle la Terre de *Ritſchen* dans la Luſace ſupérieure ; mais s'étant attiré la diſgrace de l'Empereur FERDINAND II. il fut dépouillé de cette Terre.

Depuis ce tems-là les *Canitz* ne poſſéderent plus rien dans la Luſace ſupérieure juſqu'à ce qu'OTHON-LOUIS DE CANITZ, Colonel au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, iſſu d'une branche de cette Maiſon qui s'établit en Pruſſe, acquit par ſon mariage avec *N..... de Kyau*, les Terres nobles de Haine-Walde, Spitz-Cunnerſdorff, Oberwitz, &c. leſquelles, après ſa mort, échurent en partage à SAMUEL-FRÉDÉRIC DE CANITZ, Chambellan du Roi de Pruſſe & Capitaine du Bailliage de Schſten : cette branche eſt diſtinguée depuis pluſieurs ſiecles en Pruſſe.

JEAN DE CANITZ, d'une autre branche, étoit en 1520 Prévôt de Saint-Petersberge, & fort eſtimé du Duc de Saxe.

CHRISTOPHE-HENRI DE CANITZ, Seigneur de Mutſchen, Treben, &c. s'eſt diſtingué dans les armées en qualité de Général du Roi de Pologne. Il mourut ſubitement en 1718, laiſſant un fils poſthume nommé *Jean Gottlieb*. Voyez *Moréri*.

CANON, en Lorraine. NICOLAS CANON, Chanoine & grand Chantre de la Primatiale de Lorraine, acheta avec *Pétronille du Four*, ſa belle-ſœur, le 5 Mai 1704, de *François Hurault*, le Marquiſat de Ville-ſur-Illon. *Pétronille du Four*, morte en 1723, étoit veuve de CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Canon & du S. Empire, Seigneur de Brick en Siléſie, Miniſtre d'Etat des Ducs CHARLES IV. CHARLES V. & de LÉOPOLD, Ambaſſadeur Plénipotentiaire de l'Empereur LÉOPOLD & de la Ducheſſe de Lorraine, mere du Duc LÉOPOLD, au Traité de Riſwick. Il mourut premier Préſident au Parlement de Nanci en 1702, & avoit été créé Baron du S. Empire par diplôme du premier Avril 1674, confirmé par le Duc CHARLES V. le 5 Mai 1677, regiſtré au Parlement de Lorraine le 2 Juillet 1698 & le 4 Décembre ſuivant. Son fils unique,

CHARLES, Baron DE CANON & du S. Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, Seigneur de Brick en Siléſie, mourut le 4 Août 1642. Il avoit épouſé le 6 Mars 1698 *Jeanne-Henriette de Ficquelmont* ; morte le 28 Février 1732, fille de *Jean-François*, Comte de Ficquelmont, Capitaine-Commandant une Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Duc LÉOPOLD, & de *Marguerite de Chauvirey*, dont il a eu,

JEAN-PIERRE-NICOLAS, Baron DE CANON & du S. Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, marié le 30 Avril 1726 à *Gabrielle*, Comteſſe *de Hunolſtein*, fille de *François-Hermant*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lorraine & du Barrois, & de *Marguerite le Begue*, ſa ſeconde femme. Il en a : — 1. CHARLES-GABRIEL, Marquis de Ville, Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de Dragons ; — 2. JOSEPH-DIEU-DONNÉ ; — 3. PHILIPPE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 19 Octobre 1740 ; — 4 & 5. HERMANT-FRANÇOIS & FRANÇOIS-ANTOINE ; — 6. & JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Enſeigne au Régiment Royal-Rouſſillon.

Ils ont pour oncle CHARLES, Baron DE CANON & du S. Empire, dit le

Marquis

Marquis de Ville, Seigneur de Brick en Siléſie, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériale & Royale, Général-Major & Commandant à Debretchin, marié en 1741 à *N.....* Comteſſe *de Heiſler*, fille du Comte de ce nom, Capitaine-Général de la Moravie. *Tablettes Généalog. & Hiſtor. Part. VII, p. 75.*

— CANONVILLE ou CANOUVILLE, en Normandie : Maiſon qui a le ſort de celles qui ſont ſi anciennes qu'on n'en découvre point l'origine ; mais il eſt conſtant que de toute antiquité elle a été au rang des plus illuſtres de la Province. Voyez *Ducheſne, Hiſt. Norm. p. 126.*

Le nom de *Canonville*, comme tous les anciens noms, ſe trouve écrit fort diverſement, tantôt avec un *C*, un *K* & un *Q* indifféremment, & ſouvent avec le changement ou le retranchement de quelques lettres, ſuivant l'ignorance ou la différente prononciation des conſonnes ; mais il eſt aiſé de faire voir que c'eſt la même choſe, ſe rencontrant quelquefois en trois ou quatre manieres différentes dans le même titre ou le même Auteur.

Il y avoit un CANONVILLE au paſſage de GUILLAUME *le Conquérant* en Angleterre, & l'on en voit dans ce Pays-là juſqu'à la fin du regne D'EDOUARD I. c'eſt-à-dire, vers l'an 1300.

En Normandie RICHARD DE CANONVILLE eſt nommé avec les plus grands Seigneurs du Pays, dans deux Chartes de HENRI II. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui contiennent, l'une des Priviléges accordés aux Habitans de Rouen, environ l'an 1175 ; & l'autre donnée à l'Abbaye de Jumiége vers le même tems. Par une troiſieme Charte du même HENRI II. & une Bulle du Pape LUCE III. de l'an 1181, qui confirment les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, il paroît que GUILLAUME DE CANONVILLE y avoit aumôné quelques revenus. Voyez *l'Hiſtoire* de la Maiſon *de Harcourt par la Roque, Tome II, pag. 1802, 1858 & 1859 : Neuſtria pia, pag. 872 & ſuiv.*

Le premier (ſuivant les titres de cette Maiſon & les Regiſtres de l'Echiquier en divers endroits, particuliérement depuis 1505 juſqu'en 1512) qu'on trouve avoir fait ſouche, eſt RAOUL DE CANONVILLE : il eut cinq garçons, GUILLAUME, RAOUL, PIERRE, ROBERT & JEAN ; deux deſquels ſeulement paroiſſent avoir été mariés, ſçavoir, GUILLAUME qui étoit l'aîné, dont la branche s'éteignit à la cinquieme ou ſixieme génération ; & PIERRE, dont les deſcendans ont fait les différentes branches qui ſubſiſtent ; & de l'une deſquelles la Vidame *le Roux-d'Eſneval* eſt demeurée la ſeule héritiere en 1693. *Voyez* ROUX-D'ESNEVAL.

Outre la Terre de *Canonville*, ſituée dans le Pays de Caux, qui étoit de tems immémorial dans la Maiſon, & dont elle avoit pris le nom, on voit que ce RAOUL poſſédoit celles de Veneſville & de Malleville, qui ſont encore aujourd'hui à Meſſieurs de *Raffetot*, aînés des branches qui ſubſiſtent.

Le pere, de ſon vivant, avoit donné cette derniere Terre en partage à celui de ſes enfans qui portoit ſon nom, ce que RICHARD *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma par ſa Charte du premier Mars de la dixieme année de ſon regne, en préſence de pluſieurs Evê-

ques & Seigneurs de sa Cour; mais RAOUL étant mort sans enfans quelques années après, GUILLAUME, aîné de la Famille, fit la même chose en faveur de PIERRE, en présence de plusieurs Seigneurs du Pays nommés dans l'acte, de ROBERT & JEAN DE CANONVILLE, ses freres, & autres Chevaliers; ce que JEAN, surnommé *sans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma pareillement par sa Charte donnée au Château-Gaillard, près Andely, le 31 Août de la premiere année de son regne. On a le *Vidimus* de ces trois Chartes par le Lieutenant-Général *René de Cossé*, Seigneur de Brissac, Grand Pannetier, Grand Fauconnier & Bailli de Caux, du 4 Mars 1504.

En ce tems-là les cadets des premieres Maisons du Royaume, des Princes, & même des Rois de France, avoient coutume de porter le nom des Terres qui leur étoient données en partage : c'est ce que nous apprennent l'Histoire des Maisons de Montmorenci, Bethune, Chatillon, Dreux, &c. par *Duchesne*, & *l'Histoire* de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*. Suivant cet usage PIERRE prit celui de *Malleville*, que sa postérité conserva jusqu'à ce que le nom & les pleines armes lui fussent revenues, ce qui arriva vers l'an 1410; & c'est sous ce nom de *Malleville* qu'on trouve des Seigneurs de *Canonville* en plusieurs occasions mémorables. GUILLAUME DE MALLEVILLE fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Mathieu de Montmorenci*, IV. du nom, Amiral & Grand Chambellan, & *Jean de Harcourt*, lorsqu'en 1295 ils passerent en Angleterre avec un grand nombre de Seigneurs du Pays & des autres Provinces, prirent la Ville de Douvres, la pillerent & la brûlerent. Dans la revue que fit *Louis de Harcourt*, Vicomte de Chatelleraut & Chevalier *Banneret*, le 2 Septembre 1357, il y avoit un JOHAN DE MALLEVILLE, Chevalier. En 1368 JEAN DE MALLEVILLE étoit un des six Chevaliers qui étoient dans les Troupes dont *Jean de Harcourt* fit la revue. Dans le compte des prêts faits par le Roi pour le voyage d'Allemagne en 1388, on y voit JEAN & PERREIN DE MALLEVILLE, Chevaliers. En 1440 Fécamp fut remis entre les mains des François par le Seigneur de Malleville, &c. Voyez *Duchesne*, *Histoire de la Maison de Montmorenci; & la Roque*, *Histoire* de la Maison *de Harcourt*.

De ce PIERRE DE CANONVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, descendit PIERRE DE CANONVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épousa Dame *Isabeau de l'Espinay*, Dame de cette Terre, & d'un Fief qui est dans Sainte-Hélene près de Fécamp, par contrat passé le jour de *Saint Barthelemi* en 1282. Il fut pere de

PIERRE DE CANONVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui épousa Dame *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot, par traité passé devant *Sinson* & *Blaise*, Notaires à Boslebec, le Lundi avant la Madelene 1355. Par ce mariage la Terre de *Raffetot* entra dans la Maison; & les aînés qui en ont pris le nom, la possedent encore aujourd'hui. Les enfans sortis de ce mariage partagerent la succession avec leur mere, par acte passé devant *Pierre Quesnel*, Notaire à Cany, le 24 Février 1390. L'aîné fut PIERRE DE CANONVILLE, Chevalier, Seigneur de Malleville

& de Raffetot. Il épousa *Isabeau de Magneville*, Dame de Beuseville-la-Guerard, d'un nom fort connu dans l'Histoire de Normandie.

JEAN DE CANONVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot & Beuseville-la-Guerard, fils de PIERRE III. épousa par traité passé devant *Pierre Quesnel*, Notaire à Cany, le Jeudi 3 Juillet 1404, *Marie de Boscherville*. Ce fut au droit de cette Dame que PIERRE DE CANONVILLE, V. du nom, leur arriere-petit-fils, partagea le 24 Octobre 1519 la succession de noble Dame *Jeanne de Fleurigny*, fille de *noble & puissant Seigneur Philippe de Fleurigny*, avec noble personne *Guy d'Orbec*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *Perrine de Jeucourt*, Dame de Matignon, Thorigny & Quietteville, & *Claude d'Annebaut*, depuis Maréchal de France.

GUILLAUME DE CANONVILLE, dernier de la branche aînée, étant mort vers l'an 1410, le nom & les pleines armes de *Canonville* revinrent à JEAN DE CANONVILLE, I. du nom, dont la branche les avoit toujours portées brisées auparavant, suivant l'usage de ce tems-là. Cependant comme ces Seigneurs étoient bien plus connus dans le pays sous le nom de *Malleville*, que sous celui de *Canonville*, on ne laissa pas de continuer à les y appeller encore long-tems après, jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu de quelle importance il étoit de faire voir au Public leur véritable origine, dans l'incident qu'on leur forma mal-à-propos, duquel nous parlerons ci-après. Il eut plusieurs enfans qui partagerent sa succession par acte passé devant *Martin le Post*, Notaire à Montivilliers, le Dimanche 21 Septembre 1455.

Celui qui continua la filiation, fut GUILLAUME DE CANONVILLE, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuseville-la-Guerard, &c. Il épousa *Jeanne de Gueurres*, Dame de cette Terre, auprès de Dieppe, qu'elle porta dans la Maison de *Canonville*. Cette Dame étoit de très-bonne Maison, & alliée par son ayeul à *Anne de Masquerel*, aux Maisons Royales de France, d'Angleterre & de Chypre. De ce mariage sortit,

JEAN DE CANONVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuseville-la-Guerard, Gueurres & Venesville, qui étoit un très-riche & très-puissant Seigneur. Ce fut lui qui soutint ce grand procès que lui attira l'équivoque des noms de Malleville & de Canonville, dont il faut dire le sujet.

Depuis RAOUL DE CANONVILLE, son sixieme ayeul, la Terre de Venesville avoit toujours suivi le partage des aînés jusqu'en 1383, que GUILLAUME DE CANONVILLE, dernier de sa branche, la donna en mariage à sa sœur ELÉONORE DE CANONVILLE, qui épousa un Gentilhomme du Bessin, appellé *Roger Suhard*, d'une assez bonne Maison de ce pays-là, dit LA ROQUE dans son *Hist.* de la Maison de *Harcourt*, *Tome II. p. 1445.*

En 1505, *Guillaume Suhard*, leur petit-fils, l'ayant vendue à un autre Gentilhomme, appellé *Manchon*, & JEAN DE CANONVILLE, II. du nom, l'ayant retirée à *droit-de-sang*, *Manchon* s'y opposa : il reconnoissoit à la vérité la haute origine des Seigneurs de Malleville (*passée sous 400 ans*, ce sont les termes de la production) ; mais il prétendoit que c'étoit une Maison différente de celle de *Canonville*, dont ils n'avoient pris le nom que

depuis un certain tems ; ſur quoi JEAN DE CANONVILLE remontant juſqu'à RAOUL, qui vivoit en 1122, prouva ſi bien ſa deſcendance par les traités de mariages, les partages des Terres qui avoient été ou qui étoient encore dans la Maiſon depuis pluſieurs ſiécles, par les Egliſes & les Châteaux où étoient les mêmes armes que les ſiennes (*de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, marquées dans l'Arrêt), que ſes ancêtres avoient toujours portées, & par l'Arrêt de l'Echiquier du 26 Novembre 1512, que la Terre lui fut adjugée ; ainſi elle rentra dans ſa Maiſon, & elle appartient encore aujourd'hui à MM. *de Raffetot*.

Ce JEAN DE CANONVILLE, II. du nom, préſenta ſon aveu à la Chambre des Comptes de Paris le 22 Juillet 1498. Il épouſa Dame *Anne de Gromeſnil*, Dame de la Terre de Gromeſnil, & de celle de Beaucamp, Harcamville, Provemont & Fiſchencourt. Les Seigneurs de Gromeſnil étoient d'une des meilleures Maiſons de la Province, & avoient eu de très-grandes alliances. Le dernier de ce nom fut *Robert de Gromeſnil*, qui avoit épouſé *Marie Bloſſet*, de la Maiſon d'*Eſneval*. PIERRE DE CANONVILLE, V. du nom, fils de JEAN II. & d'*Anne de Gromeſnil*, fut Seigneur des mêmes Terres que ſon pere. Il épouſa Demoiſelle *Renée Chauvin*, Dame d'Auſonville-Eſneval & d'Auſonville-ſur-Bacqueville, le 15 Novembre 1509, fille de Meſſire *Louis Chauvin*, Chevalier, Seigneur de Birac & Poſſe, Ecuyer d'Ecurie ordinaire du Roi CHARLES VIII. & de *Louiſe de Longchamp*, Dame dudit lieu, & des Terres de Calleville & de Muſgros.

PIERRE DE CANONVILLE, V. du nom, à la recherche qui fut faite en 1540, préſenta ſa Généalogie, accompagnée des titres juſtificatifs, dont les Regiſtres de l'Echiquier font mention en pluſieurs endroits. Il déclara que c'étoit tant pour lui que pour JEAN ſon fils aîné, Seigneur d'Auſonville-Eſneval & de Boſcherville, qui ſuit, que pour *Nicolas de Canonville*, ſon ſecond fils, Seigneur de Gromeſnil, de Beaucamp & d'Oudalle, auteur de la branche des Seigneurs de Canonville-Gromeſnil, rapportée ci-après, & que pour *François de Canonville*, ſon troiſieme fils, depuis Doyen de la Cathédrale d'Evreux.

Branche des Seigneurs DE CANONVILLE-RAFFETOT.

JEAN DE CANONVILLE, III. du nom, Seigneur d'Auſonville-Eſneval & de Boſcherville, épouſa par traité du 15 Janvier 1536, paſſé devant les Notaires de Boſlebec, *Antoinette de Rouvroy-de-Saint-Simon*, fille de *Mery de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, de Balagny & de Bouqueval, & de *Giraude du Prat*, fille du célebre Chancelier de ce nom, qui fut depuis Cardinal & Légat à *Latere* en France. De ce mariage vint ANTOINE DE CANONVILLE, Seigneur de Malleville-Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, Gueurres, Veneſville, Auſonville-Eſneval & autres Terres. Il épouſa noble Demoiſelle *Françoiſe de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Montigny, par traité paſſé devant les Notaires d'Aumale le 25 Mai 1571. Il en eut : — 1. FRANÇOIS, qui ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne de Hautemer-de-Fervaques*, fille du Maréchal de France

de ce nom, laquelle avoit épousé en premieres noces *Claude d'Estampes*, Sieur de la Ferté-Imbaud ; — 2. & ALEXANDRE, qui suit.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, I. du nom, épousa en 1629 *Françoise de Choiseul-Praslin*, fille de *Charles*, & cousine-germaine de *César de Choiseul-du-Plessis-Praslin*, d'une Maison alliée à la Maison Royale de *Dreux*, il y a plus de 450 ans. De ce mariage naquirent : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. N ....., tué en Hongrie ; — 3 & 4. & deux filles : l'une mariée à *N..... le Grand*, Président à la Chambre des Comptes de Dijon ; & l'autre, à *N..... de Pertuis*, Gouverneur de Menin.

ALEXANDRE DE CANONVILLE, II. du nom, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuseville-la-Guerard, Gueurres, Venesville, Claire, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa *Henriette-Catherine de Gramont*, fille du Duc & Pair & Maréchal de ce nom, dont entr'autres enfans, N..... DE CANONVILLE, Colonel du Régiment de Berri, marié à la fille de *N... de Pertuis*, Gouverneur de Menin, sa cousine-germaine, dont sont sortis MM. *de Raffetot* d'aujourd'hui. Nous n'avons rien de plus sur cette branche, dont nous ne connoissons pas l'état actuel, non plus que celui de la branche suivante, faute de Mémoires.

Branche des Seigneurs DE CANONVILLE-GROMESNIL.

NICOLAS DE CANONVILLE, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa par traité passé à Saint-Germain-en-Laye le 20 Avril 1543, *Louise de Serviat*, Dame de Criquetot, Terre située dans la campagne du Neubourg, que MADELENE DE CANONVILLE porta dans la suite à son mari *Robert le Roux*, III. du nom, Baron d'Esneval. *Voyez* le ROUX D'ESNEVAL.

NICOLAS DE CANONVILLE fut pere de LOUIS, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de son Hôtel, Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, frere du Roi, Enseigne de cinquante hommes d'armes, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, du Mesnil-au-Vicomte, du Breuil, Burey, Louversey, Criquetot & Ectot. On voit son tombeau dans le chœur de l'Eglise de Villettes. Il avoit épousé *Barbe de Chambray*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay & de Thevray, & de *Bonaventure de Prunelé*, sœur de *René*, qui épousa Madame ANNE DE DREUX, Princesse du Sang Royal de France. Le traité de ce mariage fut passé devant les Notaires de Beaumont-le-Roger le 27 Août 1577. Il eut trois garçons, sçavoir : — 1. GABRIEL DE CANONVILLE, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, Criquetot, Bailli de Caux & Chevalier de l'Ordre du Roi. On voit son tombeau dans l'Eglise de Gromesnil. Il avoit épousé *Madelene le Roux*, Dame de Touffreville, Grez & Pouville, Raimbortot, du Bellay en France, &c. Le traité de mariage est du 23 Septembre 1607, passé devant les Notaires de Montivilliers. Elle étoit fille de *Charles le Roux-de-Touffreville*, & d'*Anne de Bagys*, & petite-fille de *Jean de Bagys* & d'*Anne de Gondy*, sœur du Maréchal Duc de Retz, & du Cardinal de ce nom, & tante de deux Car-

dinaux & Archevêques de Paris. De ce mariage est né : — 1. ADRIEN DE CANONVILLE, qui fut pere de MADELENE DE CANONVILLE, Vidame d'Esneval ; — 2. PIERRE DE CANONVILLE, qui eut pour fils AIMAR DE CANONVILLE, qui fut pere de CHARLOTTE, mariée à un Gentilhomme appellé *Hector des Marès-de-Bellefosse* ; — 3. & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE DE CANONVILLE fut marié, & eut deux fils, sçavoir : — 1. PIERRE, marié à *Françoise Bretel*, dont il eut CHARLES, qui fut marié ; & FRANÇOIS, Ecclésiastique ; — 2. ADRIEN, & quelques filles mariées. Ce que nous venons de rapporter de l'ancienne Maison de CANONVILLE, est extrait d'un Mémoire historique, & imprimé à Rouen sur la fin du dernier siécle, où se trouvent les Généalogies de plusieurs anciennes Maisons de Normandie, comme celles de *le Roux-d'Esneval*, *Bretel*, *Tournebu*, *Prunelé*. Voyez *ces mots* ; & nous venons d'apprendre que la branche de CANONVILLE-RAFFETOT subsiste dans CHARLES-LOUIS-JOSEPH-ALEXANDRE DE CANONVILLE, Marquis de Raffetot, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, fils de LOUIS-AUGUSTIN DE CANONVILLE, Marquis de Canonville, & de *Constance-Genevieve-Catherine-Louise de Pardieu d'Avremesnil*, marié depuis le 18 Mai 1756 avec *Marguerite-Marie-Louise-Victoire Barberie-de-Saint-Contest*, veuve en premieres noces le 25 Août 1754 de *Louis-Henri-Félix du Plessis-Châtillon*, Comte de Châteaumeillant, née le 13 Mars 1738, dont postérité. Les armes de CANONVILLE-RAFFETOT, comme ci-devant, *p. 476*.

—CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. CHARLES II. Roi d'Angleterre, reconnut par un acte solemnel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour ses parens ceux qui en portoient le nom. CHARLES II. Roi d'Espagne, approuva la publication de cet acte en 1688, & la confirma de nouveau, autant qu'il étoit en lui. EVERARD, dernier fils de DUCAN, I. du nom, Roi d'Ecosse dans le onzieme siecle, fut obligé, après la mort de son pere, assassiné par *Mackbate*, usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roi S. EDOUARD. On l'avoit surnommé *Cantelm* ou plutôt *Kanklam*, pour la force de son esprit. De-là il passa en Normandie proche les Ducs, qui étoient ses parens, & s'établit en France. Son fils, *Antoine d'Ecosse*, fut Seigneur de Luc & de Trilli, qui eut de grands biens en Provence. Sous le Comte *Raimond*, il prit le nom de *Cantelm*. Ses enfans suivirent CHARLES, Duc d'Anjou, dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de *Popoli*, qui fut érigée en *Duché* dans le seizieme siecle par le Roi d'Espagne PHILIPPE II.

La Généalogie de cette Maison commence à JACQUES CANTELMI, auquel CHARLES d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli. Elle a formé deux branches ; celle des *Comtes de Popoli*, qui n'a formé que quatre degrés, & qui s'est éteinte dans FRANÇOIS CANTELMI, mort avant son pere en 1556, sans laisser de postérité de *Julie de Médicis*, fille naturelle d'ALEXANDRE, Duc de Toscane.

La deuxieme branche est celle des Princes de Pettorano, créés Ducs de

Popoli par PHILIPPE IV. Roi d'Espagne. De cette branche étoit ROSTAING CANTELMI, né en 1658, fils puîné de FABRICE & de *Béatrix Brancia.* Après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique & en Flandre, où il se distingua en qualité de Major-Général de Bataille, il se retira en 1696 dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. CHARLES II. Roi d'Espagne, étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître PHILIPPE V. LOUIS XIV. le nomma Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en Juin 1701. Le Roi d'Espagne le nomma Mestre-de-camp-Général dans le Royaume de Naples en Février 1702, & Capitaine d'une des quatre Compagnies de ses Gardes-du-Corps en Novembre 1703. Il servit lors de la prise de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en Octobre 1705, prit possession de la Grandesse d'Espagne le 5 Avril 1706, en se couvrant la premiere fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Bastiments, de Léon, de l'Ordre de Saint Jacques, au mois de Novembre de la même année. Il se distingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 Août 1707, fut nommé Général de Catalogne en Mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or en Juillet 1714, qu'il reçut le 16 Août suivant, fut fait Conseiller du Conseil de Guerre & du Conseil des Finances en 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Asturies en Juillet 1716. Il épousa en 1690 BÉATRIX CANTELMI, Princesse de Pettorano, sa niéce, fille de JOSEPH, Duc de Popoli, morte le 26 Juin 1711, dont il a eu,

JOSEPH CANTELMI, Prince de Pettorano, marié le 22 Avril 1717, à *Berthe de Boufflers*, fille de *Louis-François*, Duc *de Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'or, & de *Catherine-Charlotte de Gramont.*

Cette Maison a donné un Cardinal dans JACQUES CANTELMI, né le 27 Juin 1645, fils puîné de FABRICE, oncle de ROSTAING, & grand-oncle de JOSEPH. Il fut Inquisiteur à Malte, ensuite Nonce à Venise, en Pologne & à Vienne, & encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & à la Diette d'Ausbourg, lorsque l'Empereur JOSEPH y fut élu Roi des Romains. Le Pape ALEXANDRE VIII. le créa Cardinal en 1690; il fut ensuite Archevêque de Capoue & quitta ce siege pour celui de Naples, où il fut des premiers à se déclarer pour le Roi PHILIPPE V. qu'il eut la joie de recevoir à Naples en 1702. Il mourut le 11 Décembre de la même année, âgé de 57 ans. *Voyez* Lellis *Flamiglie Napoli;* Imhoff, *Hist. Généal. d'Italie & d'Espagne;* le P. *Anselme*, *Moréri*, *Mémoires du tems, &c.*

*—CANVILLE : la Terre de Canville, située dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, sur le chemin de Rouen à Fécamp, a donné l'origine à cette Maison. Il y a si longtems que cette Famille est éteinte en Normandie, que nous n'en pouvons parler que confusément d'après quelques Mémoires extraits des Echiquiers de la Province & des Registres de la Chambre des Comptes de Paris, qui contiennent une Charte de HENRI II. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen & faite en faveur de l'Abbaye de Jumiege, dans laquelle sont témoins RICHARD DE CANVILLE & GIRARD DE CANVILLE, Chevaliers, avec *Rotrou de War-*

vick, Archevêque de Rouen, *Richard du Hommet*, Connétable de Normandie, *Robert Marmion*, *Saher de Quincy*, *Robert d'Estouteville* & autres. Mais cette Maison de CANVILLE, dont les puînés se sont établis en Angleterre, y a été très florissante & y subsiste encore à présent. Il appert des registres de l'Abbaye de Comba que HUGUES, Sire de CANVILLE en Normandie, vivant en 1098, eut deux fils : — 1. HUGUES, Sire DE CANVILLE, qui fit la branche aînée dans le pays, à présent éteinte, & dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ; — 2. & RICHARD, qui suit.

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, passa en Angleterre vers l'an 1142, & y fonda l'Abbaye de Comba sous le regne d'ETIENNE, Roi d'Angleterre, vers l'an 1150. Il laissa quatre fils & une fille : — 1. VAUTIER, qui suit ; — 2. RICHARD, Chevalier ; — 3. GIRARD, rapporté ci-après ; — 4. GUILLAUME, auteur de la branche de Serkinton, dont il sera parlé ensuite ; — 5. & MATHILDE, femme de *Guillaume de Ros*, Chevalier.

VAUTIER DE CANVILLE, Chevalier, eut pour enfans : — 1. GEOFFROI, Chevalier, vivant sous le Roi JEAN, dont la postérité est ignorée ; — 2. PÉTRONILLE, femme de *Richard de Curson*, Chevalier ; — 3. ALICIE, femme de *Robert d'Eseby* ; — 4. & MATHILDE, femme de *Thomas d'Asteley*, fils de *Philippe*, Sire d'*Asteley*, vivant sous HENRI II.

GIRARD DE CANVILLE, Chevalier, troisieme fils de RICHARD DE CANVILLE, épousa *Jeanne* ou *Nicole de la Haye*, dont il eut pour fils & successeur,

RICHARD DE CANVILLE, Chevalier, qui épousa *Isabelle de Harcourt*, fille d'*Olivier de Harcourt*, Baron en Angleterre, & de *Mathilde Marmion*, son épouse.

Branche DE SERKINTON.

GUILLAUME DE CANVILLE, quatrieme fils de RICHARD DE CANVILLE, épousa, *Alberede Marmion*, fille & héritiere de *Geoffroi Marmion*, & sœur de *Robert* & de *Richard*, Milords de *Marmion*. Il vivoit sous le Roi HENRI III. & laissa quatre fils : — 1. RICHARD, Chevalier, qui épousa *Eustache*, veuve de *Thomas de Verdon* ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. GEOFFROI, tige des Seigneurs de Clifton, rapportée ci-après ; — 4. & THOMAS, Prêtre.

GUILLAUME DE CANVILLE, Seigneur de Serkinton, laissa deux fils ; — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, Chevalier.

THOMAS DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Serkinton, vivant sous le Roi EDOUARD I. épousa *Agnès*, dont il eut : — 1. GEOFFROI, qui suit ; — 2. & FÉLICE, femme de *Philippe d'Urnassel*, Chevalier.

GEOFFROI DE CANVILLE, Milord de Maudet & de Serkinton, épousa *Elisabeth*, de laquelle il eut,

GIRARD DE CANVILLE, Seigneur de Serkinton, Chevalier, qui fut pere d'une fille, qui suit.

ELISABETH DE CANVILLE, fut femme de *Robert Burdet* ou *Bourdet*, Chevalier.

Branche DE CLIFTON.

GEOFFROI DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, troisieme fils

fils de GUILLAUME & d'*Alberede Marmion*, eut pour fils & successeur,

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, lequel entr'autres enfans laissa GEOFFROI, qui suit.

GEOFFROI DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, vivant sous le Roi EDOUARD I. épousa *Mande de Briane*, fille de *Guy*, Seigneur de *Brian*, dont il eut, GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE CANVILLE, Chevalier, Seigneur de Clifton, n'eut que deux filles, sçavoir: — 1. MANDE DE CANVILLE, femme de *Richard*, Comte de *Staford*; — 2. & MARGUERITE DE CANVILLE, femme de *Richard de Vernon*, Seigneur de Haddon.

Suivant les Armoriaux, GEOFFROI DE CANVILLE portoit: *d'azur à trois léopards d'or;* mais GUILLAUME DE CANVILLE n'en portoit *que deux*, ainsi que BERTRAND DE CANVILLE, Seigneur de Benonville. De la branche restée en Normandie étoit JEANNE DE CANVILLE, femme de *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces. Les armes: *d'azur, à trois léopards d'or, posés l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules.*

* CANY, en Normandie : Terre & Seigneurie considérable avec titre de *Marquisat*, possédée par la Famille de BEC-DE-LIEVRE. *Voyez* ce mot *pag. 250. & suiv. Tome II.* de ce Dictionnaire.

— CAPEL, Famille illustre d'Angleterre. ALGERNOON CAPEL, fils d'ARTUR, que le Roi CHARLES II. éleva le 20 Août 1661 au rang de Vicomte *de Maldon*, & d'*Elisabeth*, fille d'*Algernoon*, Comte de *Northumberland*, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi GUILLAUME, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté d'Hertford. La Reine ANNE le fit Commandant de la Tour & Lieutenant-Général de ses Armées. Il mourut en 1710, & avoit épousé en 1692 *Marie*, fille de *Guillaume Bentinck*, Comte de Portland, dont il a eu GUILLAUME, ELISABETH & MARIE.

GUILLAUME CAPEL fut Comte d'Essex, Vicomte de Maldon, Baron Capel de Hadham, Lord-Lieutenant du Comté d'Hertford, & honoré en 1725 de l'Ordre du Chardon. Il épousa en 1718 *Jeanne*, fille de *Henri Hyde*, Comte de Rochester, laquelle étant morte en 1724, il se remaria en 1726 à *Elisabeth*, sœur de *Wiotesly Russel*, Duc de Bedfort. Sa premiere femme lui donna quatre fils, dont deux vivoient en 1726. *Voyez* Moréri, *édition de 1759*.

CAPENDU : la Vicomté de *Boursonne*, dans la Généralité de Soissons, est possédée depuis plus de 200 ans par la Famille de CAPENDU.

CHARLES DE CAPENDU, Ecuyer, Seigneur de Capendu & du Pronnai, Vicomte de Boursonne, Pair du Comté de Saint-Paul en Artois, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, charge possédée par tous ses descendans jusqu'à présent, & nommé parmi les Nobles dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume de ce Duché, fait le 13 Septembre 1539, mourut en Septembre 1546. Il avoit épousé le 26 Avril 1528 *Antoinette de Ligny*, & en eut HENRI DE CAPENDU, Chevalier, Vicomte de Boursonne, qui épousa *Antoinette de Mouchi-Senarpont*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. ANNE, mariée avec *Louis de Sé-*

bouville, Seigneur des Marets ; — 3. MARIE, veuve d'*Adrien de Mailly*, Seigneur de la Houssaye ; — 4. & LOUISE, femme de *François Tiercelin*, Seigneur de Neufmoulin.

CHARLES DE CAPENDU, II. du nom, Chevalier, Vicomte de Bourſonne, Seigneur d'Ouchy-le-Châtel & de la Villeneuve, Maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Valois, épouſa le 25 Février 1602 *Antoinette de Sébouville*, & fut pere de

CHARLES DE CAPENDU, III. du nom, Vicomte de Bourſonne, marié le 13 Juin 1655 avec *Renée-Madelene de Vaſſan*, dont il eut entr'autres enfans, pour fils aîné CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE CAPENDU, IV. du nom, Vicomte de Bourſonne, Seigneur de Capendu & d'Hennesés, Commandeur de Moreuil, de l'Ordre de Saint Lazare, Chevalier de Saint Louis, épouſa le 26 du mois de Septembre 1689 *Jeanne-Baptiſte de Gaune*. De ce mariage ſont nés : — 1. CHARLES, né le 31 Mars 1695, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 5 Avril 1710 ; — 2. & AMABLE-PAUL-JEAN-BAPTISTE, né le 29 Juin 1698, reçu le 30 Avril 1703, Chevalier de Malte dans le Grand-Prieuré de France, où ſon oncle RENÉ DE CAPENDU avoit été admis, & reçu auſſi Page du Roi, comme ſon frere aîné, le 2 Mai 1713. *Voyez les Tablettes généalogiques & hiſtoriques, Part. VII. p. 240.* Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de trois merlettes de ſable, rangées en chef.* Voyez BOURSONNE.

— CAPPONI : célebre famille de Florence, de laquelle deſcendent pluſieurs Ambaſſadeurs, Conſeillers, Cardinaux & Sçavans.

GINON CAPPONI, ſurnommé *l'ancien*, fut envoyé Ambaſſadeur en pluſieurs Cours de la part de la République de Veniſe, dont il devint Gonfalonier. NORI CAPPONI, ſon fils, employé dans pluſieurs députations, mourut en 1457. Deux autres CAPPONI, connus par leurs Ouvrages, ont porté le nom de GINON.

GUILLAUME CAPPONI étoit Ambaſſadeur de Florence, & Evêque de Cortone en 1505, & mourut en 1512.

FERRANTE CAPPONI, né en 1611, revêtu de pluſieurs emplois diſtingués ſous FERDINAND II. Grand-Duc de Florence, étoit Gouverneur de cette Ville. COSME III. l'établit ſon Miniſtre d'Etat, & l'employa dans pluſieurs affaires importantes. Il mourut en 1688. ALOYS, ou LOUIS CAPPONI, iſſu de la même Famille, étoit Abbé lorſque le Pape LÉON XI. le fit Tréſorier de l'Egliſe. PAUL V. le créa en 1608 Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, puis Prêtre du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens & de Saint-Laurent *in Lucinâ*. Il devint outre cela Légat à Boulogne, Archevêque de Ravenne, & Sous-Doyen du Collége des Cardinaux. Il réſigna ſon Archevêché en 1645, eut un parti pour le ſouverain Pontificat après la mort d'INNOCENT X, mais qui ne réuſſit point ; & mourut en 1659. Voyez *Moréri*.

— CAPPY, en Champagne : Famille qui ſubſiſte dans FRANÇOIS CAPPY, Ecuyer, Seigneur d'Athys, du grand & petit Ecury, de Champagne, de Buſſy-le-Château, de la Cheppe & de Cuperly, qui obtint le 5 Mai 1706

un brevet de Cornette dans le Régiment de Cappy-Cavalerie, incorporé depuis dans le Régiment du Roi; en fut fait Capitaine le premier Février 1708, Major de ce même Régiment le 11 Juillet 1711; fut confirmé dans sa Noblesse par Lettres du mois d'Octobre 1716, & nommé Chevalier de S. Louis le 16 Octobre 1721. Il a épousé par contrat du 22 Avril 1724, Demoiselle *Marie-Madelene de Bougard*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Potrel & de Saint-Manvieux, Chevalier de S. Louis, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & de Demoiselle *Antoinette Sanouret*, dont sont issus: — 1. GILLES-JEAN-FRANÇOIS-DENIS, né le 17 Avril 1726, Ecuyer, Seigneur d'Athys, Pensionnaire du Roi & Capitaine dans le Régiment d'Harcourt Cavalerie; — 2. & CÉSAR-MARIE CAPPY, né le 21 Octobre 1734, Seigneur du grand & petit Ecury & de Champagne, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France*, Registre V. *Part. I.*

— CAPRIS, en Savoye: Noblesse qui produit des certificats signés par le Duc de ce nom (EMMANUEL-PHILIBERT), scellés du sceau de ce Prince & de celui du Sénat de Turin, par lesquels il est prouvé qu'elle est des plus anciennes & des plus illustres de Savoye. On la croit originaire d'Allemagne, sa carte généalogique est tirée en grande partie d'un Plaidoyer imprimé fait contre la Famille de *Ferrery*, qui lui disputoit la prééminence. Le Duc de Savoye jugea ce différend en faveur des CAPRIS, ainsi qu'il appert par un Arrêt dont copie, communiquée à l'auteur du nouvel Armorial de Provence, tirée sur l'original, est signée par le Duc de Savoye lui-même.

Il y est fait mention des grands Hommes que cette Maison a produits, parmi lesquels on trouve ETIENNE CAPRIS, Général des Finances de Savoye sous trois différens Princes; MAURICE CAPRIS, Comte de Montmaures, Gentilhomme de la Chambre de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoye, Sergent-Major-Général de Bataille, Colonel d'Infanterie, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Villeneuve, Carmagnolle & de la Citadelle de Turin; ETIENNE CAPRIS, Abbé de Mulegio, ensuite Evêque d'Ast, Gouverneur de feu Illustrissime Dom CHARLES, Conseiller d'Etat & Grand Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade; LAZARE CAPRIS, qui succéda à l'Abbaye du précédent. Il fut Référendaire de l'une & l'autre signature, Gouverneur d'Orviette, Terny, Forli & Vice-Légat de Boulogne; FRANÇOIS & GASPARD CAPRIS, Généraux d'Armées; PHILIPPE-EMMANUEL CAPRIS, Seigneur d'Atessano & de Corveia, Colonel d'Infanterie, mort à la bataille d'Avigliana; JEAN CAPRIS, Archevêque de Milan, &c. Tous ces grands Hommes se trouvent dans la carte généalogique de cette Maison, qu'on imprima à l'occasion du différend dont on vient de parler.

Ce qui en prouve encore l'ancienneté, ce sont trois Chapelles qu'elle possede depuis plusieurs siécles dans l'Eglise de Saint Augustin de Biella, où l'on trouve des mausolées en marbre érigés à la gloire des *Capris*, ornés de leurs armes & d'épitaphes qui marquent le rang distingué qu'ils ont

toujours tenu dans leur Ville. Ils jouissent du même avantage dans le magnifique Temple de S. Jérôme, érigé & fondé par le Bienheureux JEAN CAPRIS, Confesseur de la Duchesse BLANCHE de Savoye, & presque dans toutes les Eglises de Biella.

On trouve dans un Ecrit de l'an 1000, uni aux Statuts de Biella, *Jacobus de Collocapra*, qualifié *nobilis Dominus & miles*, *&c.* un autre *Jacobus de Collocapra* qui a aussi les mêmes qualifications. En 1187 OTTOBON & ARDISSON CAPRIS prirent l'investiture des décimes de Biella, & dans l'acte de ladite investiture il se trouve ces paroles : *Prout prædecessores*, ce qui prouve que leurs peres étoient dans la même possession.

THIBAUD VORCELINO & ALBERT CAPRIS étoient Gouverneurs de leur Ville aux années 1204, 1225 & 1263 ; & par un acte de l'an 1266 il est prouvé que la Famille de *Ferrery* payoit à celle de *Capris* la décime des animaux qu'elle élevoit dans ses domaines, raison qu'on fit valoir dans le Plaidoyer, & qui servit à faire débouter les *Ferrery* de leurs prétentions.

Dans une Assemblée qu'il y eut à Biella en 1308 JACQUES CAPRIS étoit à la tête des Seigneurs qui la composoient, & on trouve dans les Registres de cette Ville qu'ALBERT & GUILLAUME CAPRIS en étoient premiers Consuls aux années 1360 & 1370.

ODON-FRANÇOIS CAPRIS, fut Commandeur de Rhodes, & le premier qui porta dans la Ville de Biella la Croix de Saint Jean de Jérusalem. LAURENT CAPRIS, Bailli d'Avillana, fut Gentilhomme du Prince EMMANUEL, Duc de Savoye ; & après lui cette Maison a eu cinq autres Chevaliers du même Ordre, sçavoir, JÉRÔME, PIERRE, LOUIS, PHILIBERT, & FRANÇOIS-AMÉDÉE CAPRIS, Capitaine de Cavalarie.

I. Suivant une transaction passée entre l'Evêque *Oblato* & JACQUES CAPRIS, aliàs GROMIS *miles*, datée de l'an 1414, ce JACQUES fut pere de,

II. JEAN CAPRIS, Gouverneur de Biella en 1433, qui eut pour fils,

III. PIERRE CAPRIS, Seigneur de Ternengo, Cereta, Valdengo & Balocco, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES I. & du Duc JEAN-AMÉDÉE. Il eut plusieurs fils qui firent différentes branches.

IV. DENIS CAPRIS, l'un d'eux, se retira à Upais en Dauphiné à cause des acquisitions considérables qu'il y fit en 1495. Il épousa noble *Louise de Malpointe*, dont,

V. LOUIS CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à cheval, lequel vint s'établir à Mizon, & de-là à Brignoles. Il avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Gervasi*, d'une ancienne Famille du Dauphiné, & en eut, entr'autres enfans,

VI. PIERRE CAPRIS, II. du nom, Capitaine de cent hommes. Il porta long-tems les armes en France, lors des troubles de la Religion, sous le commandement des Seigneurs de Soubise, Cipières & Senas. Il épousa Demoiselle *Louise de Fougasse*, d'une Famille distinguée, de laquelle il laissa,

VII. LOUIS-ESPRIT CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à

cheval, & ensuite Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde. Il est cité avec honneur dans plusieurs endroits de l'Histoire de Provence par *Honoré Maynier*. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse sur l'exposé de ses titres par Arrêt du 5 Mars 1598, & il épousa par contrat passé à Ollioules le 6 Juin de la même année, *Marquise de Boyer-Bandol*, sœur de *Lucrece*, femme de *Jean-Nicolas de Pontevès*, Seigneur de Gien. Le Roi le fit Gentilhomme de sa Chambre le 3 Juin 1613, & il eut de son mariage,

VIII. ANTOINE CAPRIS, Chevalier, Seigneur de Beauvezer, qui acheta la Charge de principal Magistrat du Siége Royal de la Ville de Cuers, où il se retira. Il épousa par contrat passé à Barjols en 1651, *Lucrece de Rodulph*, fille unique & héritiere de *François* & de *Catherine de Pontevès*, Dame d'Amirat. De ce mariage naquirent: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. & ANTOINE, qui entra d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, & mourut Capitaine des Grenadiers de la premiere Compagnie du Régiment de Talard, Chevalier de S. Louis, & ayant huit cens livres de pension. Il avoit servi avec distinction, & reçu plusieurs blessures dans les différens siéges & combats où il s'étoit trouvé.

IX. JOSEPH CAPRIS, Seigneur d'Amirat & de Beauvezer, succéda à la Charge de son pere & épousa *Marie-Rose de Court*, fille unique & héritiere d'une Famille de ce nom établie à Toulon, par contrat passé à Cuers le 26 Octobre 1688. Il fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant en Provence le 13 Août 1710, & laissa de son mariage,

X. ANTOINE CAPRIS, Seigneur de Beauvezer, qui exerce la Charge de son pere. Il est marié avec *Elisabeth de Beaumont* (dont la mere étoit *Rochas*, & l'ayeule *Arcussia*, des Vicomtes d'Esparron, sœur de deux Chevaliers de Malte), par contrat du 24 Février 1721. Il a de cette alliance: — 1. JOSEPH-BERNARD, Chevalier; — 2. JEAN-BAPTISTE, qui a été Jésuite; — 3. FÉLIX-DIEU-DONNÉ, Religieux de l'Ordre de Cîteaux; — 4. CHARLES-AUGUSTIN, Ecclésiastique; — 5. & MARIE-AIMÉE-FORTUNÉE.

Outre la branche dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres. La premiere, qui est celle des Seigneurs de *Gromis*, fait sa demeure à Biella.

Il ne reste plus de la seconde, établie à Chambery, que le *Comte de Capris*, Seigneur de la Peysse, Gentilhomme du Duc de Baviere, Lieutenant-Colonel de ses Gardes & Chevalier de l'Ordre de S. Georges, pour lequel il faut les mêmes preuves qu'aux Comtes de Lyon.

La troisieme branche est établie à Turin, où le Chevalier *Capris*, Marquis de Ciglié, & oncle-germain du Comte *Capris-de-Ciglié* qui soutient cette branche, est Major-Dome du Duc de Savoye, Général-Major de ses Troupes & Grand-Cordon des Ordres de Saint Maurice & de Saint Lazare, avec une pension de 4000 livres. Extrait du *nouvel Armorial de Provence*, *Tome I*, *pag.* 221 *& suiv.* Les armes: *d'or, à la tête de chevre de sable.*

— CARACCIOLI, Maison des plus illustres, des plus anciennes & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Grece, & établie à Naples dès le neuvieme ou dixieme siécle. Elle a été depuis divisée en deux branches, l'une nommée de *Rossi*, & qui porte pour armes: *d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur.* L'autre, nommée *del Leona*, dont les armes sont: *d'azur, au lion d'azur*, & chaque branche a produit un nombre considérable de rameaux.

Cette grande Maison a donné sept Cardinaux, un Patriarche, dix-sept Archevêques, vingt-quatre Evêques, un Maréchal de France en 1654, de la branche des Ducs & Princes de Melphe, éteinte; un Lieutenant-Général des Armées de France dans *Thomas Caraccioli*, mort âgé de 103 ans en Janvier 1755; un nombre considérable d'Officiers du Royaume de Naples; quatre Chevaliers de la Toison d'Or & cinq Grands d'Espagne. On compte dans cette Famille douze Principautés, vingt-sept Duchés, vingt-six Marquisats & une fois autant de Comtés. Voyez *Imhoff*, *Notitia Italiæ*, *Moréri* & le P. *Anselme*, *Tome VIII. p. 199.* Les Princes de Melphe portoient pour armes: *bandé d'or & de gueules de six pieces, au chef d'azur.*

— CARAFFE ou CARAFFA: Maison illustre du Royaume de Naples, que quelques-uns font descendre d'un Roi de Sardaigne, dans le onzieme siécle; & d'autres d'un Chevalier de la Maison de *Caraccioli*, attaché à l'Empereur *Othon*, dans le dixieme siécle. Cette Maison est communément divisée en deux branches principales qui, chacune, en ont produit un grand nombre d'autres.

L'une est nommée *de Spina*, l'autre *de Statera* pour se distinguer. La premiere a mis à côté de son écusson, ou derriere en sautoir, *deux bâtons d'épine verte*, & l'autre *deux pesons.* Cette Maison a produit beaucoup de grands Hommes dans l'Eglise & les Armées. On compte dans ses différentes branches, qui sont au nombre de dix-sept, un Pape, douze Cardinaux, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, dont neuf Archevêques de Naples; un Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, un Lieutenant du Grand Maître; plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, Généraux d'Ordre, &c. Le Duc *de Matalone*, Grand Sénéchal de Naples, & chef de la Maison de *Caraffe*, est mort à Naples le 11 Décembre 1765, âgé de 34 ans. *Voyez* sur cette Maison *Imhoff*, *Hist. Généal. d'Ital. Famil. Ital.* par *Sansovin*; *Famil. Napolit.* par *Amirato*; *Hist. Généal. de Caraf.* par *Aldémarius.*

— CARAFON DE WASSERVAS, Famille noble, originaire de Cologne, qui réside dans la Province d'Artois.

Suivant un Mémoire envoyé, GODEFROI DE WASSERVAS, Echanson de l'Empereur MAXIMILIEN en 1453, eut & prit le nom de Baron du S. Empire.

Son fils GODEFROI, II. du nom, Baron DE WASSERVAS, fut choisi & nommé Bourguemestre de la Ville de Cologne en 1437.

Son fils GODEFROI, III. du nom, Baron DE WASSERVAS, Colonel de Cavalerie de S. M. I. épousa en 1433 *Benoîte Déale*, qui lui porta en mariage

la Baronnie de *la Marche* & la Terre du *Bois-d'Erpent* au Comté de Namur. De ce mariage naquit,

JEAN, Baron DE WASSERVAS, marié à *Catherine d'Usart*, dont,

GODEFROI, IV. du nom, Baron DE WASSERVAS, Sergent-Major de PHILIPPE II. Roi d'Espagne, & depuis Grand Mayeur de Namur, qui épousa Demoiselle *Marguerite Pourquin*, dont,

JEAN, II. du nom, Baron DE WASSERVAS, Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes au service du Duc de Bouillon, qui épousa Demoiselle *Wandreke*. De ce mariage sortit,

CHARLES-PHILIPPE, Baron DE WASSERVAS, marié à Demoiselle *Michelle Sucre*, mere de [illegible]

PAUL-JEAN, Baron DE WASSERVAS, qui se maria avec Demoiselle *Claire-Françoise de Bétencourt*, Dame d'Haplincourt en Artois, dont: — 1. IGNACE, qui suit; — 2. EVRARD, rapporté après son frere; — 3. & PHILIPPE-FRANÇOIS, aussi rapporté ci-après.

IGNACE, Baron DE WASSERVAS, épousa Demoiselle *d'Obert de Coursailles*, dont est né,

CHARLES, Baron DE WASSERVAS, marié sans postérité à Demoiselle *Lombart*.

EVRARD, Baron DE WASSERVAS, frere cadet D'IGNACE, épousa Demoiselle *Dominique-Ursule de Saint-Waast*. Il est présentement Seigneur d'Haplincourt, & a pour fils,

EVRARD, II. du nom, Baron DE WASSERVAS, Capitaine au Régiment d'Infanterie de la Marine.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE WASSERVAS, troisieme fils de PAUL-JEAN & de *Claire-Françoise de Bétencourt*, s'est marié à Demoiselle *Catherine Linart*, dont: — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Penthievre.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE WASSERVAS, actuellement Major de la Ville de Bapaume, a épousé Demoiselle *Anne Mousniera*. Il a pour enfans: — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS-ROCH, — 2. FRANÇOIS-MARIE. Les armes: *d'azur, à trois vases d'or en forme d'aiguieres; couronne de Baron:* pour supports, *deux levriers tenant chacun un étendart dans lesquels sont aussi les trois aiguieres d'or*. Les preuves de Noblesse de cette Famille ont été faites & fournies au Juge d'Armes de France.

* CARAMAN, ancien Comté en Languedoc, connu anciennement sous le nom de *Carmen*, aujourd'hui sous celui de *Caraman*, possédé par VICTOR-MAURICE RIQUET, Marquis de Caraman, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom en 1745, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal de Camp le 25 Février 1761, & marié le 26 Octobre 1750 à *Marie-Anne-Gabrielle de Hennin-Liétard*, née le 20 Mars 1728. *Voyez* RIQUET.

— CARBONNEL (de), Maison l'une des plus anciennes de la Province de Normandie.

HERBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, qui vivoit en 1286, fut pere de GUILLAUME, décédé en 1345, & ayeul de HUE ou HUGUES,

qui mourut en 1357, & dont le fils GUILLAUME II. servoit à la guerre de 1407 avec sept Ecuyers. GUILLAUME III. son fils aîné, auquel le Roi d'Angleterre confisqua en 1419 ses biens, n'eut qu'une fille nommée GUILLEMETTE.

Après la mort de celui-ci la Terre de *Canisy* retourna à la postérité de JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué & de Gréville, frere de GUILLAUME III. qui, par sa femme, *Jeanne Thison*, fut pere de JEAN, qui suit.

JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué, épousa *Jeanne d'Anquetonville*, & en eut JEAN, II. du nom, Seigneur de Canisy en 1486 par le décès de GUILLEMETTE, sa cousine. De sa femme *Françoise de Saint-Gilles de Fleury*, il eut ROBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy & de Mauloué, marié le 25 Mai 1506 à *Catherine de Silly*, dont vint,

PHILIPPE DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, auquel *Guillemette de Cambernon* porta en dot les Terres de *Cambernon*, de *Montpinçon* & de *Trégoti.* Ils eurent pour fils,

HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Canisy, Cambernon, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1581, Capitaine de cinquante Lances en 1589, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Basse-Normandie, & nommé en 1604 Chevalier du Saint-Esprit sans avoir été reçu. Il épousa en 1588 *Anne de Matignon*, fille de *Jacques*, Maréchal de France, laquelle lui apporta la Baronnie du *Homet.* Il en eut,

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Coursy* & *Canisy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Cotentin, en faveur duquel le Roi, tant en considération de sa naissance que de ses services & de ceux de son pere, unit les Baronnies de *Coursy*, du *Homet* & de *Canisy*, & les érigea en *Marquisat*, sous le nom de *Marquisat de Canisy*, par Lettres du mois de Décembre 1619, registrées en 1643. Il épousa en 1607 *Claude Pelet-de-la-Verune*, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. HERVÉ, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, rapporté après lui.

HERVÉ DE CARBONNEL succéda au Marquisat de Canisy & aux emplois de son pere, & mourut le 6 Janvier 1693. De sa femme *Catherine de Juyé-de-Champrond*, qu'il avoit épousée en 1643, il laissa,

RENÉ DE CARBONNEL, II. du nom, Marquis de Canisy, Gouverneur d'Avranches, qui de sa premiere femme, *Catherine-Madelene de Sillans-de-Creuilly*, n'eut que deux filles. L'aînée n'a point été mariée; sa sœur, MARIE-HERVÉE DE CARBONNEL, épousa en 1709 *Antoine de Faudoas*, Comte de Serillac.

FRANÇOIS DE CARBONNEL, Comte de Canisy, second fils de RENÉ, premier Marquis de Canisy, épousa *Louise le Roux-de-Gonfreville*, dont naquit

CASPARD-CLAUDE, dit le *Comte de Carbonnel*, qui épousa en 1676 *Charlotte de la Paluelle*, fille & héritiere d'*Isaac*, Marquis de la Paluelle, & de *Marie-Renée de Rosmadec.*

Leur fils aîné RENÉ-ANNE DE CARBONNEL, Comte de Canisy, Marquis de

de la Paluelle, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Brigadier de ses Armées, mort en 1725, avoit épousé *Thérese-Eléonore Guestre-de-Préval*, dont est née en 1725,

FRANÇOISE-RENÉE DE CANISY, mariée 1°. à *Antoine-François de Pardaillan*, Marquis d'Antin, Vice-Amiral de France; & 2°. à *Louis-Bufile de Brancas*, Comte de Forcalquier, Grand d'Espagne. Elle est veuve de son premier mari du 24 Avril 1741, & du second du 3 Février 1753. Elle est appellée *Comtesse de Forcalquier*.

Son oncle JACQUES-MICHEL, dit le *Comte de Carbonnel*, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orléans, a épousé à Châlons en 1726, *Jeanne-Claude de Pinteville-de-la Motte*, dont il a eu: — 1. N..... DE CARBONNEL, Marquis de Canisy, Chevalier de S. Louis, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, & aujourd'hui Colonel de Cavalerie, marié à *Marguerite de Vassi*; — 2. & N..... DE CARBONNEL, Comte de Canisy, Exempt de Gardes-du-Corps, marié en 1763 à *N..... de Vassi*, fille du Marquis de *Vassi-Bressé*.

Il y a une troisieme branche, dont est chef JEAN-LOUIS DE CARBONNEL, Seigneur d'Actonville, Belval, &c. né en 1729, Chevalier de Saint Louis, ancien Officier au Régiment des Gardes, marié en Mai 1763 à *N..... Tesson*, dont plusieurs enfans. Les armes: *coupé de gueules sur azur, à trois besans d'argent chargés d'hermines*.

* — CARBONNIERES: Maison établie en Périgord depuis 1417, par le mariage de JEAN DE CARBONNIERES, II. du nom, avec *Jeanne de Salaignac*, Dame de Pelvery, & veuve de *Bosc de Benac-Navailles*, qui tire son origine des Terre & Baronnie de *Carbonnieres*, paroisse des Goules, Diocèse de Tulle en Limousin, & limitrophe de l'Auvergne. Cette proximité a induit quelques Auteurs, & le P. *Menestrier* entr'autres, à placer *Carbonnieres* dans cette derniere Province; peut-être aussi le séjour des Seigneurs de ce nom, au château de Pennieres, qui est plus commode, mieux situé, & à une heure de chemin de Carbonnieres, dont il dépend, a pu contribuer à donner à cette Famille l'Auvergne pour origine. Le vieux château de Carbonnieres, chef-lieu & berceau des Seigneurs de ce nom, montre moins avoir été une maison habitable qu'une de ces retraites de sureté, que la licence du gouvernement féodal rendoit absolument nécessaire. Il ne s'y voit plus que des ruines & deux grosses tours quarrées fort élevées, qui annoncent l'antiquité la plus reculée. Aussi le P. de *S. Amable*, Carme déchaussé, met-il au nombre des Maisons anciennes & signalées du haut Limousin celle de CARBONNIERES, à laquelle dans son troisieme Volume *in-folio*, imprimé à Limoges en 1685, il donne une origine qu'il remonte aux tems des proscriptions. Si l'opinion de cet Auteur n'est point une preuve, elle est au-moins une forte présomption de l'ancienneté des Seigneurs de Carbonnieres, sur-tout lorsqu'elle se trouve soutenue par des actes authentiques qui viennent d'être vérifiés récemment sur les originaux conservés aux Archives de l'Eglise de Tulle.

Etienne Baluse les indique dans son Histoire latine de cette Ville, im-

primée à Paris en 1717, & dit que la Maison de Carbonnieres étoit illustre dans la paroisse des Goules au voisinage de Tulle dès l'an 1070, puisqu'*Unie*, fille d'*Archambaud*, II. du nom, Vicomte de Comborn, Prince en Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart*, avoit épousé RIGALD DE CARBONNIERES. Elle avoit pour freres *Archambaud*, III. du nom, *Bernard*, Vicomtes de Comborn, *Ebald*, Vicomte de Ventadour, & étoit petite-fille de *Guillaume*, Vicomte de Turenne.

Unie de Comborn, sa mere, ses freres, GIRBERT & BERNARD DE CARBONNIERES, ses fils, furent présens le 21 Mars 1070, jour de Saint Benoît, à l'acte d'entrée en Religion que fit WILLELMUS ou GUILLAUME DE CARBONNIERES, son fils, & frere desdits GIRBERT & BERNARD, à l'Abbaye de Tulle, à laquelle elle fit en ce même jour quelque donation; il en fut élu Abbé en 1092, & cette même année son frere GIRBERT, avec le consentement de sa mere *Unie de Comborn*, fit à ce Monastere une nouvelle donation. Cet Abbé gouverna l'Eglise de Limoges pendant une assez longue vacance du Siége, & sa mémoire fut en grande vénération pour la dépense & les soins qu'il employa à la reconstruction du Monastere & de l'Eglise de Tulle. Le *Gallia Christiana* en parle avec le même éloge. *Baluse* cite encore plusieurs autres actes souscrits par les Seigneurs de Carbonnieres dans le onzieme siécle.

Un acte du même tems, tiré d'un autre Auteur, vient à l'appui de l'ancienneté de ce nom. On lit dans l'Histoire de Maurienne, de la Royale Maison de Savoye, imprimée à Lyon par *Guillaume Barbier* en 1660, que HUMBERT, II. du nom, Comte de Maurienne, vint à Clermont où étoit le Pape URBAIN II. & qu'il y fit une donation au Prieuré du Bourget près Lyon l'an 1095, en présence de MANTHELIN DE CARBONNIERES, *Geoffroi de Gramont*, *Gui de Mirbel* & *Valere de Desse*, qui scellerent l'acte de leur sceau avec le Comte de Savoye.

La Terre & Baronnie de *Carbonnieres* est très-considérable, & par le nombre de Paroisses qui la composent, & par celui des Terres & Fiefs qui en relevent. Une foule de fois & hommages aveux, & dénombremens rendus aux anciens Seigneurs & Barons de Carbonnieres, confirment que cette Terre est un grand Fief, un Fief de dignité, par la quantité de ces différens titres, & la qualité des vassaux qui s'obligeoient à suivre leur Seigneur supérieur à la guerre, *&c.* Elle s'étend dans les Diocèses de Tulle, Limoges, Saint-Flour, Clermont, & Rodez. Elle a été de tems immémorial possédée par les Seigneurs de son nom jusques vers le milieu du quatorzieme siécle, qu'une fille unique de RIGALD DE CARBONNIERES, IV. du nom, aînée de sa Maison, en porta la majeure partie des biens & tous les titres dans celle du Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, qu'elle avoit épousé, représenté d'abord par le Marquis d'*Escars de Merville*; il ne fut réservé à JEAN DE CARBONNIERES, frere puîné de RIGALD IV. que partie de la Seigneurie de *Carbonnieres*, avec les terres & châteaux de Merle & Pennieres, dont a joui sa postérité jusqu'en 1509, qu'ALAIN DE CARBONNIERES, échangea les restes de l'ancien domaine de ses peres avec *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, son beau-frere, contre

la Terre de la Capelle ou de la Chapelle-Biron en Agenois. La Maison de Biron vendit en 1561 tout ce qu'elle avoit à Carbonnieres, Merle & Pennieres, à la maison de *Noailles*, qui en jouit aujourd'hui pour sa partie qui est en Auvergne ; & le Marquis d'*Escars* celle qui est en Limousin. Chacune de ces deux Maisons, par arrangement, s'est réservée une tour du vieux Château, & prend la qualité de *Baron de Carbonnieres.* Depuis six mois, le Duc de Noailles vient de réunir le tout par un échange fait avec le Baron de Villume, qui étoit au lieu & place du Marquis d'Escars.

On a tiré des titres de la Baronnie de *Carbonnieres*, conservés aux Archives de la Maison de *Noailles*, la majeure partie des preuves & de la filiation des anciens Seigneurs du nom jusqu'à JEAN DE CARBONNIERES, II. du nom, établi en Périgord. Si on eût eu la même facilité de puiser dans le trésor du Marquis d'*Escars-de-Merville*, Seigneur de Roquebrou, où tous les anciens titres des Seigneurs de *Carbonnieres* doivent se trouver, on en auroit pu tirer plus de lumieres & d'illustration.

I. RIGALD DE CARBONNIERES, I. du nom, Seigneur & Baron dudit lieu, avoit épousé vers le milieu du onzieme siécle, ainsi que le rapporte *Baluse* que nous avons cité plus haut, *Unie de Comborn*, fille d'*Archambaud*, II. du nom, Vicomte de *Comborn*, un des Princes d'Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart.* Il est prouvé par l'acte de réception en Religion de GUILLAUME DE CARBONNIERES, du 21 Mars 1070, qu'il avoit encore eu de ladite *Unie de Comborn*, sa femme, GIRBERT qui suit, & BERNARD. GUILLAUME fut élu Abbé de Tulle en 1092. Les originaux de la donation de GIRBERT, faite à cette Abbaye cette année, & de celle d'*Unie de Comborn*, sa mere, de 1070, sont conservés aux Archives de Tulle, & y ont été vérifiés par le Syndic du Chapitre en 1768.

II. GIRBERT DE CARBONNIERES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit succédé à son pere avant l'an 1070, ce qui doit être présumé de ce qu'il n'est point fait mention de lui dans l'acte de profession de son fils GUILLAUME du 21 Mars de cette année, auquel assisterent les deux familles de *Comborn* & de *Carbonnieres*, comme il a été dit plus haut, & ainsi qu'il est prouvé par *Baluse.* Il vivoit encore en 1092, lors de la donation qu'il fit à son frere GUILLAUME, cette année. Le nom de sa femme est inconnu. Son fils fut

III. MANTHELIN DE CARBONNIERES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda dans tous ses biens. Ce fut lui qui signa en 1095 l'acte de donation faite au Prieuré du Bourget près Lyon, par le Comte de Savoye. Il eut :

IV. N... DE CARBONNIERES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda, & fut pere de

V. RIGALD DE CARBONNIERES, II. du nom, Baron & Seigneur dudit lieu, lequel vivoit encore en 1254, comme il est justifié par un hommage qui lui fut rendu aux Calendes de Mars de ladite année par *Guival de Merle*, Chevalier, & *Guillaume*, son fils, Damoiseau, en présence de *Girald Guittard*, Chevalier, & *Rigald de Fontanges*, MILES, reçu par *Guillaume Ar-*

mandi, Notaire public au Château de Carbonnieres. Il fit un échange le 6 des Ides de Septembre 1270, avec *Guy de Perteils*, Chevalier, présent & acceptant HUGUES DE CARBONNIERES, Damoiseau, son fils aîné qui suit: il est scellé de leur sceau, de celui de *Guy de Perteils*, Chevalier, & de celui d'*Henri*, fils du Seigneur Comte de Rodès. Il eut deux autres fils, RIGALD & GARSIE, nommés dans un hommage de 1296, rendu au Vicomte de Turenne, & une fille, mariée à *Aymeric de Curmont*, Damoiseau.

VI. HUGUES DE CARBONNIERES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit succédé à son pere dès l'an 1278, suivant la Sentence arbitrale rendue le Mardi avant l'Ascension audit an, par *Guy d'Escorailles*, Damoiseau, entre *Boson de Miremont*, Chevalier, & ledit HUGUES DE CARBONNIERES, Damoiseau, au sujet de trois mille sols Clermontois auxquels le feu Seigneur RIGALD DE CARBONNIERES, son pere, avoit été condamné en faveur dudit *de Miremont*. Le Mardi d'après l'Ascension de l'an 1282, fut rendu hommage à noble & puissant Seigneur, HUGUES DE CARBONNIERES, Chevalier, par Frere *Thomas de Souvielle*, Chevalier, Maître Général de tout l'Ordre Militaire de S. Jean de Jérusalem, en-deçà & au-delà de la mer, pour lui & ses successeurs, à cause de sa Maison & Commanderie Delrossou, située dans la Paroisse de Pseaux, mouvante en fief franc & noble dudit Seigneur de Carbonnieres, laquelle Commanderie ledit Grand-Maître reconnoît avoir été fondée par les prédécesseurs d'*Agnès de Givilly*, fille d'*Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Merle, & épouse dudit Seigneur de *Carbonnieres*: il fut fait au Chapitre Général tenu à Bougny près Orléans, & scellé du Sceau dudit Grand-Maître & du Chapitre. HUGUES DE CARBONNIERES eut d'*Agnès de Givilly*, sa femme: — 1. RIGALD, qui suit; — 2. MARGUERITE, mariée à noble *Reynal Favart*, Damoiseau, par contrat passé devant *Pierre Perchai*, Notaire, le Samedi, jour de S. Barnabé de l'an 1306; — 3. & AIGLINE, mariée à noble *Bertrand de Claviere*, Seigneur de Châteauneuf.

VII. RIGALD DE CARBONNIERES, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, épousa *Delphine d'Escorailles*, fille d'*Etienne*, Chevalier; ce qui est justifié par le contrat d'assiette des rentes en haute-justice, fait par ledit Seigneur *d'Escorailles* audit Seigneur de CARBONNIERES, son gendre, & à ladite *Delphine d'Escorailles*, sa fille, dans les Paroisses de S. Bonet près Salerne, Saint-Martin de Malmoron, & Saint-Martin-Chantales, en date du Samedi après la S. Martin d'hiver de l'an 1319. Il fut rendu hommage audit Seigneur de CARBONNIERES, suivant un acte passé devant *Jean Astorg*, Notaire Royal à Pennieres, en présence de noble Seigneur *Etienne d'Escorailles*, Chevalier, le Lundi après la fête de Saint André, de l'an 1342, par Frere *Jean de Paris*, Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jérusalem, à cause de sa Commanderie Delrossou, ses appartenances & dépendances. Leurs enfans furent: — 1. RIGALD DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, qui n'eut qu'une fille unique, mariée au Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, à qui elle porta tous les biens & titres de la Maison de *Carbonnieres*, excepté *Merle*, *Pennieres* & *partie de la Seigneurie*

de Carbonnieres, qui en furent démembrés pour servir d'apanage à JEAN DE CARBONNIERES, son frere puîné, comme il le dit dans son testament du 22 Juin 1422; — 2. & JEAN, qui suit.

VIII. JEAN DE CARBONNIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Merle & de Pennieres, & en partie de la Baronnie de Carbonnieres, épousa vers l'an 1364, *Garine de Perteils*, & fit son testament le 22 Juin 1422, dans lequel il prend la qualité de *haut & puissant*, déclare qu'il n'a reçu du bien de ses pere & mere, que partie de la Baronnie de Carbonnieres avec Merle & Pennieres, institue son héritier GUY DE CARBONNIERES, son petit-fils, & ordonne que son corps soit porté au Prieuré de Grifoulet, auprès de celui de sa femme, dans le tombeau des anciens Barons de Carbonnieres, ses ancêtres. Ses enfans furent : — 1. RIGALD DE CARBONNIERES, Baron dudit lieu, Seigneur de Merle & de Pennieres, lequel mourut avant son pere, & laissa de *Catherine de Belchaire-sur-Veser*, son épouse, GUY DE CARBONNIERES, dénommé dans le testament de son ayeul du 22 Juin 1422, lequel fut marié deux fois : 1°. avec *Marguerite de Montferrand*, fille de *haut & puissant Jean*, Baron de Montferrand; & 2°. par contrat passé devant *Jean Maté*, Notaire à Saint-Antonin, le 22 Septembre 1459, avec *Jeanne de Comminges*, fille de *haut & puissant Raimond de Comminges*, Vicomte de Burniquel, desquelles n'ayant point d'enfans, il fit son testament en 1488, par lequel il institue son héritier ALAIN DE CARBONNIERES, troisieme fils d'ANTOINE, son cousin-germain; MARGUERITE DE CARBONNIERES, mariée à *Guy d'Albaret*, Seigneur de Clavieres; & DELPHINE DE CARBONNIERES, femme de *Jean de la Roque*, Grand Bailli des Montagnes du Duché d'Auvergne; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & PIERRE, Religieux-Carme d'Aurillac, qui fit bâtir à ses frais le Cloître de ce Couvent.

IX. JEAN DE CARBONNIERES, II. du nom, Damoiseau du Château de ce nom, épousa 1°. par contrat du 18 Mai 1417, du vivant de son pere, dans lequel il est dit *habitant de la Paroisse des Goules au Diocèse de Tulle*, noble Demoiselle *Jeanne de Salignac*, Dame de Pelvery, au Diocèse de Sarlat, de la Selve, Delvialart, & pour un tiers de la Chapelle-Albaret, lors veuve en premieres noces de *Bosc-de-Benac-Navaille*, fille & sœur de *Jean* & *Raimond de Salignac* ou *Salaignac*, Sénéchaux & Gouverneurs du Périgord & de l'Angoumois. Elle fit son testament par acte passé devant *Lavaret*, Notaire de Salaignac, le 22 Mai 1424, présence de nobles Seigneurs *Hugues*, Baron de Noailles, & *Jean de la Chassaigne*, & mourut la même année. JEAN DE CARBONNIERES épousa 2°. noble Demoiselle *Hélene Daubepeyre*, laquelle étoit également veuve, avec une fille dont il va être parlé à l'article suivant, de *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui suit; & du second vint — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de la Chapelle-Biron, établis en Limousin, rapportée ci-après.

X. JEAN DE CARBONNIERES, III. du nom, Damoiseau du château de ce nom, épousa en 1444 noble Demoiselle *Catherine de Guerre*, fille & unique héritiere de *haut & puissant Bernard de Guerre*, Chevalier,

Seigneur de Jayac, & Archiniac en Périgord, & de noble *Hélene Daubepeyre*, remariée à JEAN DE CARBONNIERES, II. du nom, dont nous venons de parler. JEAN DE CARBONNIERES, III. du nom, devint par ce mariage Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, fut Gouverneur de Dome pour le Roi, & de Larche pour le Duc de Penthievre, *lequel*, par une Lettre datée de Segur le 19 Janvier 1447, *lui recommanda ſa place de Larche, lui reproche vivement d'avoir mis en liberté, ſans l'en avoir prévenu*, Archambaud d'Abzac, *& lui envoie le Prévôt de Perperat, & Maître* Jean Ducheine, *ſon Procureur de Montignac, pour aviſer à tout ce qu'il conviendra de faire pour la conſervation de ladite place.* Cette Lettre très-étendue eſt ſignée JEHAN, & adreſſée à *notre très-cher & grand ami le Sire de* GEAC, *Capitaine de Dome.* Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BARDIN ou BERNARD, qui fut Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, qui teſta en 1310, en faveur d'ELIE ou HUGUES DE CARBONNIERES, ſon neveu ; — 3. & N.... DE CARBONNIERES, femme de noble *Pierre de Comarque*, Seigneur de Beyſac, de Lomel, *&c.*

XI. JEAN DE CARBONNIERES, IV. du Nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, épouſa par contrat du 14 Décembre 1480, *Soubirane de Comborn*, fille de *haut & puiſſant Louis*, Vicomte de Comborn, deſcendant des anciens Vicomtes de Turenne & de Limoges, Seigneur d'Enval, *&c.* & de *Jeanne de Salaignac*, ſœur du Baron de ce nom. Ce mariage renouvella l'alliance que ſon ayeul avoit déjà avec la Maiſon de Comborn dès le onzieme ſiécle. Il mourut en 1484, & avoit fait un teſtament le 12 Mars de cette année, par lequel il inſtitue ſon héritier ſon fils aîné, lui ſubſtitue ſon frere cadet, & à leur défaut BARDIN DE CARBONNIERES, ſon frere & leur oncle, & nomme ſes exécuteurs *Antoine de Salaignac*, oncle de ſa femme, & le Seigneur de Comborn, ſon beau-pere. Il laiſſa entr'autres enfans : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & ELIE ou HUGUES, auteur de la branche des Marquis de Carbonnieres-Saint-Brice, établis en Limouſin, rapportée ci-après. Ils étoient tous les deux ſous la tutele de leur mere en 1484.

XII. BERTRAND DE CARBONNIERES, Chevalier, qui ſuccéda à ſon pere dans les Terres & châteaux de Jayac & Archiniac, épouſa par contrat paſſé au lieu de la Galie, paroiſſe de S. Félix, préſence de *nobles & puiſſans Seigneurs Bertrand de Salaignac*, Seigneur dudit lieu ; *Jean de la Douze*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; *Jean de Comborn*, Chevalier ; *Jean de Lançais* & autres, le 18 Décembre 1506, noble Demoiſelle *Françoiſe de la Cropte*, fille de noble *François de la Cropte*, Vicomte de Lançais, Seigneur d'Abzac, *&c.* allié aux Maiſons de Turenne, Limeuil, la Douze & Sardiny, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. GAUTIER, dit *le Capitaine Jayac*, qui ſervit le Roi avec diſtinction. *Moréri en parle avec éloge à l'article de la* ville de Sarlat, dont il fit lever le ſiége au Vicomte de Turenne en 1587, après trois ſemaines de vigoureuſes attaques. Il s'y étoit enfermé à la priere des habitans avec le Capitaine *Fénelon*, y fut bleſſé à la jambe, & mourut peu après ſans avoir pris d'alliance ; — 3. JULIENNE, mariée & veuve de *Gilles de Courbieres*, Seigneur de Courbieres ; — 4. JEANNE, femme d'*An-*

toine Savy, Chevalier, Seigneur de la Chaſſaigne; — 5. & HÉLENE, mariée à noble *François des Ecuyers*, Seigneur de Bariſſac, *&c.*

XIII. CHARLES DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. fait Chevalier de l'Ordre du Roi par brevet du 14 Septembre 1570, dont S. M. lui fit donner avis le 30 du même mois par M. *de Perigord*, ſon couſin, eſt dénommé dans un paſſeport du mois d'Avril 1577, donné à Nerac par le Roi de Navarre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, par lequel ce Prince ordonne de *laiſſer paſſer les ſieurs* de Jayac (CHARLES DE CARBONNIERES) *&* de Montmeije, *accompagnés de leurs Gens, armes, chevaux & bagages, s'en allant aux noces des filles du Seigneur* de Biron, *Grand-Maître & Général de l'Artillerie de France.* Ce paſſeport eſt ſigné HENRI, & plus bas, *de Mazelieres*, & ſcellé des armes de Navarre. Ce Prince lui écrivit de Montauban le 19 Août 1578, la lettre dont la teneur ſuit, & dont la ſouſcription eſt à *Monſieur* DE JAYAC, *Chevalier de l'Ordre du Roi.*

Monſieur de Jayac, *délibérant partir bientôt pour aller recueillir la Reine, ma femme, qui s'en vient dans le pays, j'ai aviſé de vous écrire la préſente, pour le deſir que j'ai d'être accompagné de mes ſerviteurs & amis, au nombre deſquels je vous tiens pour l'un des plus affectionnés, vous priant bien fort de vous tenir prêt pour me venir trouver lorſque je vous manderai, & vous ſerez le très-bien venu, & me ferez un ſingulier plaiſir, lequel je reconnoîtrai en toutes les occaſions qui s'en préſenteront, d'auſſi bonne volonté que je prie le Créateur vous tenir, Monſieur* de Jayac, *en ſa ſainte & digne garde. Votre bien bon ami,* HENRI. Il avoit épouſé par contrat paſſé au Château de Jayac le 22 Septembre 1538, noble Demoiſelle *Marguerite de Prohet*, fille de noble *Jean*, Baron d'Ardennes en Poitou, Seigneur de Saint-Clément en Limouſin, & de Saint-Martial en Périgord, & de Dame *Iſabeau du Repaire*, dont il eut : — 1. JEAN, l'aîné, qui fut Baron de Montroché dans la Baſſe-Marche, & ne laiſſa qu'un fils mort ſans poſtérité; — 2. GAUTIER, mort au ſervice; — 3. JEAN le jeune, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, mort ſans alliance; — 5. autre JEAN, Doyen de Sarlat, Aumônier du Roi en 1594, & Député de la Province de Bordeaux avec les Evêques de Maillezais & d'Agen & le Doyen de Saintes, pour l'aſſemblée du Clergé de l'an 1605; — 6. autre JEAN, dit *Ponton*, qui teſta en faveur de JEAN *le jeune*, ſon frere, qui ſuit; — 7. JEANNE, mariée avec *Gautier du Verdier*, Seigneur de Chanac, d'Allaſcac, &c. — 8 & 9. LÉONARDE & CATHERINE, qui firent bâtir le petit Château de Jayac, & teſterent en faveur de JEAN, leur frere, Doyen de l'Egliſe de Sarlat, lequel avoit réuni de ſes co-partageans les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il laiſſa par ſon teſtament à LOUIS DE CARBONNIERES, ſon neveu & ſon ſucceſſeur au Doyenné de Sarlat.

XIV. JEAN DE CARBONNIERES, V. du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamaſſy, & en partie de Jayac & d'Archiniac, épouſa par contrat paſſé devant *Sauval*, Notaire Royal, en 1597, noble Demoiſelle *Rachel de Larmandie-de-Longa*, fille de *Bertrand de Larmandie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Longa, & de très-noble Dame

FRANÇOISE DE BOURBON-MALAUSE, fille de *haut & puissant* JEAN, Vicomte de Lavedan & Baron de Malause, & de *Jeanne de Noailles*, & sœur de LOUISE DE BOURBON, Abbesse de Fontevrault. Il eut de ce mariage: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Prieur de Sadillac & Doyen de Sarlat après JEAN, son oncle, qui lui laissa par son testament les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, avec le petit Château de Jayac, & ses autres biens; — 3. HENRI, Prieur d'Archiniac & Chanoine de Sarlat; — 4. & autre HENRI, qui fut Seigneur de Puissarumpion en Périgord, & ne laissa de *Françoise de Gondin-de-la-Gindonie*, sa femme, qu'un fils nommé JEAN DE CARBONNIERES, lequel produisit ses titres de Noblesse en Avril 1667, au Commissaire député en cette partie par Sa Majesté, & laissa une fille mariée dans la Maison de *Montpezat*.

XV. FRANÇOIS DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, testa en 1663, & avoit épousé par contrat du 26 Février 1635, *Valerie d'Olier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & de Dame *Elie de Prelat*, dont il eut: — 1. JEAN-BAPTISTE, qui produisit ses titres de Noblesse au Commissaire député en cette partie par S. M. au mois de Décembre 1666, & mourut sans alliance, laissant pour héritier LOUIS DE CARBONNIERES, Doyen de Sarlat, son oncle, en faveur duquel il testa le 13 Mai 1669; — 2. LOUIS, mort jeune; — 3. HENRI, qui suit; — 4. autre HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après; — 5 & 6. FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. HENRI DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Lauzede, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, épousa par contrat passé devant *Grangier*, Notaire Royal, en 1674, *Louise de la Porte*, fille de Messire *Raimond de la Porte*, Capitaine au Régiment de la Chabrerie, & de Dame *Jeanne de Pompadour*, de laquelle vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. SCARDON, qui fut Officier d'Infanterie, & n'a laissé de l'héritiere *de Piersumade*, sa femme, qu'un fils unique, tué en Italie, Enseigne au Régiment des Gardes Lorraines; — & plusieurs autres fils & filles, partie dans l'Eglise, & partie non mariés.

XVII. LOUIS DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Lauzede, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & d'Archiniac, a servi dans la Maison du Roi, & s'est marié par contrat du 16 Mai 1748, avec Demoiselle *Marguerite de Vassal*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Queyzie, & d'*Isabeau de la Borie-de-Campagne*, dont il a: — 1. JEAN, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Cavalerie; — 2 & 3. N... & N... Chevaliers; — 4 & 5. N... & N... Demoiselles.

Branche des Seigneurs DE MAYAC.

XVI. HENRI DE CARBONNIERES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Mayac, quatrieme fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Jayac, &c. & de *Valerie d'Olier*, épousa fort jeune, par contrat du 23 Septembre 1657, Demoiselle *Jeanne du Burg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Force, & de *Jeanne du Maz*, & devint par la mort de LOUIS DE CARBONNIERES,

Carbonnieres, Doyen de Sarlat, son oncle, propriétaire des deux Châteaux & des deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il lui avoit légués, ainsi que ses autres biens, suivant son testament du 17 Septembre 1672, par lequel il les greve de substitution jusqu'à la quatrieme génération. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean, rapporté après son frere ; — 3. Louis, Religieux à Terrasson ; — 4. autre Jean, Capitaine au Régiment de Luxembourg, qui n'a laissé qu'une fille ; — 5. autre Jean, marié à Terrasson, & mort sans postérité, Aide-Major du Régiment de Cambresis ; — 6. Henri, Général des Benedictins appellés les *Exempts* ; — 7. François, Prévôt de la Dornat ; — 8. autre Jean, Prieur de Pompart ; — 9. autre François, Prieur de Vigeois ; — 10. autre Jean, Prieur de Cagnotte ; — 11. Françoise, mariée à *N... Bial* ; — 12. & Gabrielle, morte fille.

XVII. François de Carbonnieres, Chevalier, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, &c. épousa par contrat passé devant *Teyssier*, Notaire Royal, le 30 Novembre 1682, *Marguerite de Gimel*, fille aînée de Messire *Gabriel*, Seigneur de la Lande, de Curtojaux, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clairembault, & de *Féliciane des Bordes*, dont il eut : — 1. Jean, dit le *Baron de Carbonnieres*, Capitaine au Régiment de Champagne, mort sans enfans de *Marguerite de Nadalou*, sa femme, qu'il avoit épousée par contrat du 14 Août 1713, fille & unique héritiere de *Jean de Nadalou*, & de *Marie de Massau-de-Clérans* ; — 2. Louis, dit *le Baron de Carbonnieres*, ancien Officier de Cavalerie, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, marié avec *N... de Theille*, Dame de Panasson-sur-Dordogne, de laquelle il n'a point d'enfans ; — 3. Françoise de Carbonnieres, mariée avec *N... de Maubuisson*, Seigneur de la Boissiere, dont postérité ; — 4. & N... de Carbonnieres, dite *Mademoiselle de Jayac*, morte en 1771.

XVII. Jean de Carbonnieres, dit *le Chevalier de Jayac*, second fils d'Henri, dit *le Jeune*, & de *Jeanne du Burg*, Officier au Régiment de Champagne, où il fut blessé, mourut Commandant du Château de Niort. Il avoit épousé à Belle-Isle, par contrat du 13 Mai 1713, *Jeanne-Marie du Poutet*, fille de Messire *Maximilien du Poutet*, Ecuyer, Seigneur de Beauséjour, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, & Capitaine-Aide-Major des Isle & Citadelle de Belle-Isle en mer, dont il a laissé : — 1. Jean-Maximin, qui suit ; — 2. Louis, Prieur de Bar-sur-Aube en Champagne depuis 1738 ; — 3, 4 & 5. & trois filles, deux desquelles sont mortes en bas âge, & la troisieme sans alliance.

XVIII. Jean-Maximin de Carbonnieres, Chevalier, Seigneur de Mayac & en partie de Jayac & Archiniac, Capitaine au Régiment de Guyenne & Chevalier de S. Louis, mort à Sarlat en Novembre 1753, n'a laissé de son mariage contracté au mois de Novembre 1750, avec la Demoiselle *de Maubuisson-de-la Boissiere*, fille du Seigneur de la Boissiere, & de *Françoise de Carbonnieres*, sa cousine-germaine, qu'une fille unique, nommée Madelene de Carbonnieres.

Branche des Marquis DE CARBONNIERES-SAINT-BRICE, *établis en Limousin.*

XII. ÉLIE ou HUGUES DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur en partie de Jayac, second fils de JEAN IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, & de *Soubirane de Comborn*, fut héritier de BARDIN ou BERNARD DE CARBONNIERES, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, son oncle, qui testa en sa faveur en 1510, & laissa de son mariage, contracté le 25 Juillet 1499, avec *Isabeau de Chapt*, sa femme, fille de noble *Pierre de Chapt*, Chevalier, Seigneur de Lage, & de *Marie de Rosiere*, Dame de Chambery en Limousin, FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DE CARBONNIERES, I. du nom, Seigneur de Chambery, la Vigne, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy, & de la Citadelle de Lyon, transigea en 1548, avec CHARLES DE CARBONNIERES, son cousin-germain, Seigneur de Jayac & Chevalier de l'Ordre du Roi, pour raison du testament de BARDIN DE CARBONNIERES, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, leur grand-oncle commun, & fut marié deux fois: 1°. avec *Anne Guyot*; & 2°. avec *Françoise de la Bastie*, fille d'*Annet*, Baron de Château-Morand, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Pompadour*, laquelle devenue veuve, quitta la tutele & garde-noble de son fils, pour épouser le Seigneur *de la Martonie*. Il eut du premier lit: — 1. CHRISTOPHE, dit *l'aîné*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy & Limoges & de la Citadelle de Lyon, qui eut la garde-noble & tutele de son frere utérin, dont nous allons parler, après que sa mere l'eut quittée pour se remarier au Seigneur *de la Martonie*, & mourut sans postérité. Et du second lit vint: — 2. CHRISTOPHE, dit *le Jeune*, qui suit.

XIV. CHRISTOPHE DE CARBONNIERES, dit *le Jeune*, succéda à son pere & à son frere aîné du premier lit, & épousa par contrat du 10 Août 1587, *Gillon Pot*, fille de *N... Pot*, Seigneur de Lavau, & de *Gabrielle de Puy-Faucon*, dont,

XV. ANNET DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, &c. qui s'allia par contrat du 9 Février 1625, à *Françoise de Montiers*, fille de *haut & puissant Seigneur Jean de Montiers*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoise de Châtenier*, de laquelle il eut MELCHIOR, qui suit.

XVI. MELCHIOR DE CARBONNIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, la Rousiere, Boussignac, &c. produisit ses titres de Noblesse, d'après lesquels il y fut maintenu par Ordonnance du 18 Février 1668, & épousa par contrat passé devant *Bavot & Bouchard*, Notaires à Poitiers, le 7 Juillet 1657, *Anne-Marie de Bessay*, fille de *haut & puissant Louis de Bessay*, Chevalier, Seigneur & Comte

dudit lieu, Baron de Saint-Hilaire, Traverse, &c. & de défunte *Marie Renaud*, dont il eut:

XVII. FRANÇOIS DE CARBONNIERES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, la Rousiere, Bouffignac, &c. lequel épousa par contrat du 7 Février 1693, *Françoise de la Tour-d'Aisnay*, fille de Messire *Olivier*, Seigneur de la Gorée, & de *Louise le Maître*, dont il a eu: — 1. MELCHIOR, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte en 1702, qui n'a laissé de son mariage contracté le 8 Avril 1723, avec *Marguerite de Guittard*, fille de *Marc de Guittard*, Chevalier, & de *Jeanne de Royere*, que MELCHIOR DE CARBONNIERES, Officier au Régiment de Dauphin, Dragons, lequel n'a point d'enfans de *N... Barbou*, sa femme; FRANÇOIS DE CARBONNIERES, mort à Strasbourg Capitaine-Aide-Major du Régiment de Vaubecourt; autre FRANÇOIS DE CARBONNIERES, lequel est Docteur de Sorbonne, Chanoine & Vicaire Général d'Arras; & JEANNE DE CARBONNIERES, d'abord élevée à Saint-Cyr, & depuis mariée à *N... de la Pomelie*, Seigneur de Chenevriere en Limousin; — 3. N... DE CARBONNIERES, mariée 1°. au Comte *des Paux*, dont des enfans; & 2°. au Comte *de Bailleul*; — 4. & N... DE CARBONNIERES, mariée au Seigneur *de Tersac*.

XVIII. MELCHIOR DE CARBONNIERES, II. du nom, Chevalier, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambery, la Rousiere, Bouffignac, &c. n'a laissé de son mariage contracté le 13 Juillet 1713, avec *Françoise de la Breüille*, fille de *Jean de la Breüille*, Seigneur de Chantrezac en Angoumois, & de *Julie d'Abzac*, que — 1. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE, qui suit; — 2. N... DE CARBONNIERES, Chevalier, lequel a servi, & est mort sans alliance; — 3 & 4. N.... & N.... DE CARBONNIERES, Religieuses, l'une Carmelite à Limoges, & l'autre Bernardine à Montluçon.

XIX. FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE DE CARBONNIERES, Marquis de Carbonnieres, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambery, la Rousiere, Bouffignac, &c. s'est allié par contrat du 14 Novembre 1730, à *Louise-Françoise-Armande de Rilhac*, Baronne de Bouffac en Berri, fille de *Louis-Marie*, Marquis de Rilhac, Baron de Bouffac & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *N... Doradour-du-Masnadeau*, de laquelle sont nés: — 1. CHARLES-HENRI, qui suit; — 2. JEAN, dit *le Vicomte de Carbonnieres*, Capitaine au Régiment de Normandie; — 3 & 4. GILBERT-ALEXANDRE & RENÉ-HENRI, Aumônier de Monseigneur le Comte de Provence, tous les deux Chanoines du noble Chapitre de Saint-Claude & Vicaires Généraux, le premier de l'Evêché de Blois, & le second de celui d'Auxerre; — 5. HENRI-AUGUSTE, dit *le Chevalier de Carbonnieres*, Officier au Régiment de Lyonnois, Infanterie, Chevalier de Malte; — 6. LOUISE-MELCHIORE, seconde femme, du 29 Mai 1761, de *Charles-Louis d'Argouges*, Marquis de Ranes, Maréchal-de-camp en 1748, veuf depuis 1760, avec un fils de *Marie-Angélique-Claude-Henriette de Bec-de-Lievre-de-Cany*; — 7. LOUISE-FRANÇOISE, Religieuse au Couvent des Dames de la Visitation de la rue S. Jacques à Paris; — 8. MADELENE-

PAULE, dite *Mademoiselle de Saint-Brice*; — 9. ANNE-FRANÇOISE, Religieuse-Bernardine à Montluçon; — & quatre autres enfans morts en bas âge.

XX. CHARLES-HENRI DE CARBONNIERES, Chevalier, dit *le Comte de Carbonnieres*, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, est marié du mois de Mai 1768, avec *N... du Carteron de la Péruse*, fille de *N... du Carteron*, Chevalier, Seigneur de la Péruse & de Beaulieu, & de *N...*

Branche des Seigneurs DE LA CHAPELLE-BIRON, *établis en Limousin.*

X. ANTOINE DE CARBONNIERES, Chevalier, second fils de JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Carbonnieres, de Jayac, Archiniac, &c. & d'*Hélene Daubepeyre*, sa seconde femme, eut en partage la Terre & Seigneurie de Pelvery, & fut marié deux fois: 1°. par contrat de 1468, à *Jeanne d'Abzac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Douze, Reillac, &c. & d'*Agnès de Montlouis*; & 2°. par contrat du 13 Octobre 1479, à *Jeanne de la Tour*, Dame de Neuvillars, de Faux, de Mons & de Bannes en Périgord, lors veuve en premieres noces de *Mathurin de Paleyrac*. Il eut du premier lit: — 1. PONCET, Chevalier, qui ne laissa de son mariage avec *Marguerite de Paleyrac*, qu'un fils unique, nommé RAIMOND DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de Pelvery, lequel ne laissa également de son mariage avec *Jeanne de Saint-Astier*, fille du Seigneur *de Saint-Astier*, & de *Françoise d'Hautefort*, qu'un fils unique nommé FRANÇOIS DE CARBONNIERES. Celui-ci épousa *Catherine de Bourdeilles-Matha*, qui le fit pere seulement de FRANÇOISE DE CARBONNIERES, laquelle fut mariée à *N... de Rilhac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Auvergne, à qui elle porta des biens considérables, & entr'autres, la Terre de Pelvery, où ils fixerent leur résidence, & où la plûpart des titres de la Maison de Carbonnieres depuis son établissement en Périgord en 1417, se trouvent encore. Ils sont aujourd'hui entre les mains du Marquis *de Montmeije*, à qui la Terre de Pelvery a passé; — 2. JEAN, Bénedictin & grand Chambrier à la Réole; — 3. ALAIN, qui suit; — 4. GUY, Prieur de Montgaillard; — 5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Losce-sur-Vesere*; — 6. CATHERINE, femme du Seigneur *de Saint-Léon*, aussi *sur-Vesere*; — 7. JEANNE, mariée avec *Jean de Cuniac*, Seigneur de Pauliac; — 8. LISONE, qui prit alliance avec *Jean du Poujet*, Seigneur du Repaire en Querci, dont la petite-fille, *Antoinette du Poujet*, fut mariée le 3 Mars 1577, à *Charles de Beaumont*, Seigneur de Montfort en Dauphiné; — 9. MARTHE, mariée au Seigneur *de la Peyrouse*. Et du second lit vinrent: — 10. autre JEAN, lequel mourut sans postérité de l'héritiere *de Laxion*, sa femme; — 11. autre JEAN, Bénedictin à la Réole; — 12. LION, marié à l'héritiere *de la Grillere*, & mort sans enfans; — 13. HUGUES, Capitaine de 50 lances, qui fut tué au siége d'Eudes en Gascogne; — 14. ANTOINE, Capitaine de 40 hommes d'Ordonnance, tué dans la même Province; — 15 & 16. MARGUERITE & FRANÇOISE, mortes sans alliance; — 17. GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Saint-Exupéry*, en Périgord; — 18. & LOUISE, Religieuse à Forgautier.

XI. ALAIN DE CARBONNIERES, Chevalier, devint Seigneur & Baron

de Carbonnieres, Merle & Pennieres, par la donation que lui en fit GUY DE CARBONNIERES, son cousin issu de germain, par son testament de l'an 1488, fut marié deux fois: 1°. par contrat du 22 Janvier 1496, à *Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniez*, fille de *Jean*, Seigneur de Badefou & de Saint-Geniez, morte sans postérité; & 2°. par contrat passé devant *Amelain*, Notaire à Sarlat, en 1501, à *Marguerite de Gontaut-Biron*, fille de *Gaston de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Catherine de Salaignac;* & sœur d'*Armand*, Evêque de Sarlat, & de *Pons*, Baron de Biron. Ce fut avec ce dernier qu'il échangea en 1509, l'ancien patrimoine de ses peres, qu'il avoit à Carbonnieres, Merle & Pennieres, pour sa Terre de *la Capelle* ou *Chapelle-Biron* en Agenois. De ce second mariage sont nés : — 1. JEAN, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Capitaine de 100 lances, tué au combat de Saint-Quentin en 1557; — 2. JACQUES, Chevalier, Commandant de l'Infanterie Françoise en Ecosse, à la place de d'Andelot, qui prit Keith où il fut blessé. Il servit avec distinction au siége de Poitiers, à celui de Metz en 1552; fut envoyé au Prince ALBERT, dont on se défioit, pour en sonder les dispositions; & tué à l'attaque de l'Isle-Dieu. *M. de Thou* l'appelle un homme de cœur & d'expérience; — 3. CHARLES, qui suit; — 4. & DAUPHINE, mariée à *François de Fayole*, Chevalier, Seigneur de Tocane en Périgord.

XII. CHARLES DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Capelle, ou Chapelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Lances au titre de cent hommes, succéda à son pere & à ses freres, & fut marié deux fois, 1°. avec *Marie de Fumel-Montségur;* & 2°. le 28 Mars 1556 avec *Françoise du Breüil-du-Fraisse*, laquelle étoit veuve en premieres noces, sans enfans, d'*Antoine de Lustrac*, & lui apporta en dot la Terre du Pin près d'Uzerches, & les autres biens de sa Maison. Il étoit si considéré de son tems, que la Noblesse de la Haute-Guyenne le députa pour porter les Cahiers à l'Assemblée des Etats-Généraux du Royaume; & que CHARLES IX. établit en sa faveur *des marchés* dans sa Terre de la *Chapelle-Biron*, par Lettres-Patentes qu'il lui accorda, avec lesquelles il joignit une lettre particuliere dans laquelle il le traite de *son bien aimé & Féal Chevalier*, & lui mande qu'*en reconnoissance des bons services qu'il lui a rendus, il lui envoye le Collier de son Ordre par* son cousin *de Biron*. Les enfans du premier lit furent : — 1. JEAN, qui mourut sans enfans, après avoir été marié en Dauphiné; — 2, 3 & 4. & trois filles mariées dans les Maisons de *Railhac*, de *Beaupoil-de-Saint-Aulaire* & de *Saint-Chamaran*. Du second lit vinrent : — 5. JEAN-CARLE, qui suit; — 6. GUILLAUME, lequel épousa l'héritiere de *Pleineselve*, & mourut, sans enfans, Commandant d'un Régiment d'Infanterie; — 7. GILBERT, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Guise, mort sans postérité de *Sara de Fumel*, sa femme, laquelle étoit veuve en premieres noces du Seigneur de *Guiscard*, Gouverneur de Tournon; — 8 & 9. deux filles mariées dans les Maisons de *Daubepeyre* & de la *Tourasse;* — 10. & une autre fille, Abbesse du Bugue en Périgord.

XIII. JEAN-CARLE DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, Salon, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes, Colonel d'un Régiment de douze cens hommes d'Infanterie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa par contrat du 12 Octobre 1590, *Susanne de Pompadour*, fille de *haut & puissant Seigneur Louis*, Vicomte de Pompadour, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Peyronne de la Guiche*, dont il eut: — 1. CHARLES, tué au siége de Montheur, Capitaine de cinquante hommes d'ordonnance; — 2. LOUIS, tué au siége de la Rochelle en 1628, Capitaine dans le Régiment de Pompadour; — 3. & JEAN, qui suit.

XIV. JEAN DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c. Capitaine de trente Lances au titre de cinquante hommes d'ordonnance, Colonel d'un Régiment de douze Compagnies d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de ses Camps & Armées, fut marié deux fois; 1°. par contrat du 17 Juin 1625, avec *Françoise du Maine-du-Bourg* en Querci, fille de Messire *Isaac du Maine*, Baron du Bourg, & de *Jeanne de Saint-Projet*, morte sans postérité; & 2°. par contrat passé devant *Leydet*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1632, avec *Henriette d'Estrades*, Fille d'Honneur de la Reine, sœur de *Godefroi*, Comte d'Estrades & Maréchal de France, & fille de *François*, Comte d'Estrades, Gentilhomme de la Chambre du Roi & son Maître-d'Hôtel ordinaire, & de *Susanne de Secondat-de-Roques*, dont il eut: — 1. PHILIBERT, qui suit; — 2. GILBERT, qui mourut sans enfans, Commandant du Régiment d'Estrades; — 3. JEAN-GILBERT, tué au service, Capitaine au Régiment de Turenne; — 4. FOUCAUD, mort sans alliance; — 5. HENRI, Prieur du Mont-aux-Malades en Normandie; — 6 & 7. & deux filles, l'aînée Abbesse de Saint-Jean-le-Grand à Autun, la cadette Religieuse dans la même Abbaye.

XV. PHILIBERT DE CARBONNIERES, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c. Capitaine d'une Compagnie de quatre-vingts hommes de Cavalerie au Régiment de Mazarin, s'allia par contrat du 24 Mars 1659, avec *Lucrece de la Beaume-de-Forcat*, fille d'*Henri-François* & de *N..... de Jay-de-Saint-Germain*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GILBERT, qui n'a laissé qu'une fille mariée au Seigneur de *Gironde-de-Piles*; — 3. JEAN-GILBERT, mort sans alliance; — 4. autre FRANÇOIS, qui n'a laissé de son mariage avec *Thérese de Fumel-Montaigu*, qu'une fille; — 5. BERNARD-SILVAIN, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Douté près Tournon, mort sans enfans en son Château de la Mothe-Douté; — 6. JEAN-FOUCAUD, mort Chevalier de Malte; — 7. & MARIE-ROSE, morte fille.

XVI. FRANÇOIS DE CARBONNIERES, Marquis de la Chapelle-Biron, Seigneur de le Fraisse, du Pin, Salon, &c. Capitaine au Régiment de Bassevilliers, Cavalerie, épousa par contrat du 11 Décembre 1691 *Angélique-Cézarine de Foix*, Comtesse de Rabat & Baronne de Saint-Jory, fille de *haut & puissant Gaston de Foix*, descendant des anciens Comtes & Souverains de Foix, & de Dame *N..... du Faur-de-Saint-Jory*, dont il eut:

— 1. FRANÇOIS-GASTON, qui suit ; — 2. & MARIE, alliée au Marquis *de Losce* en Périgord, dont elle n'a laissé qu'une fille mariée au Comte de *Valence Thiembrune*, Maréchal de Camp.

XVII. FRANÇOIS-GASTON DE CARBONNIERES, Chevalier, Marquis de la Chapelle-Biron, Comte de Rabat, Baron de Saint-Jory & Seigneur du Pin, le Fraisse, Salon, &c. Mousquetaire du Roi, & marié en 1725 avec *Anne de Miran-Verdussan*, fille de *Louis de Miran*, Comte de Causac, & de *Marie de Raymond*, mourut sans enfans en 1755, & avoit fait un testament la même année en faveur du Comte *de Sabran*, Officier de Gendarmerie, son cousin issu de germain, par lequel il laisse à sa veuve l'usufruit & jouissance de toutes ses Terres qu'il substitue à l'aîné de la branche des Marquis *de Carbonnieres-Saint-Brice*, dans le cas où le Comte *de Sabran* viendroit à décéder sans postérité. Il existoit en Auvergne il y a un siécle une autre branche des Seigneurs de Carbonnieres, qui produisit ses titres à M. *de Fortia*, Commissaire départi pour la recherche de la Noblesse en 1666, afin d'y être maintenue.

JEAN DE CARBONNIERES, Seigneur d'Orgon, qui produisit le premier, est dit âgé de 58 ans, n'avoir que des filles, & faire sa résidence à la Roquebrou. Il employe la production de GÉRAUD DE CARBONNIERES, son neveu, qu'il dit chef de sa Famille, lequel GÉRAUD déclare n'avoir point d'enfans de son mariage avec *Charlotte de la Mole*, & demeurer habituellement en son Château de la Barthe, Paroisse de Saint-Gérous, ressort des Bailliage & Election d'Aurillac ; que les biens qu'il possede sont situés dans les Paroisses de Saint-Gérous, Péri & la Sigabassiere. PIERRE DE CARBONNIERES, Chevalier de Malte en 1602, qui étoit de leur branche & lignée, est rappellé dans cette production. Elle portoit pour armes, ainsi que les autres dont nous venons de parler : *d'argent, semé de charbons de sable ardens de gueules, à trois bandes d'azur.*

* CARCADO ou KERCADO, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut laissée en héritage à *Olive*, femme d'*Eon le Sénéchal*, en 1300. Cet *Eon le Sénéchal* descendoit de *Daniel le Sénéchal*, qui, selon l'acte de la fondation de l'Abbaye de Bonrepos, vivoit en 1184, & d'*Olivier*, Chevalier en 1259. *Eon* réunit à la Seigneurie de *Kercado* celle de *Bot-au-Sénéchal*, qui dès l'an 1258 faisoit partie d'un Fief à Haute-Justice, appellé la *Sénéchallie*, parce qu'il étoit attaché à la dignité de Sénéchal en Bretagne, Charge dont les premiers possesseurs avoient affecté de prendre le nom dès l'année 1184, & ils n'en ont point laissé d'autre à leurs descendans que celui de *le Sénéchal*, auquel on a joint depuis le nom de *Kercado* & celui de *Molac*, pour distinguer les branches.

La Terre appellée *Sénéchallie*, qui étoit située dans la Vicomté de Rohan, est le seul monument qui reste en Bretagne d'un *Glebe*, ou Fief attaché à la dignité de Sénéchal & possédé héréditairement. Cette Terre devoit être d'une étendue considérable, puisqu'on voit par un titre de 1258 qu'elle étoit composée des Châtellenies de Coetniel, de la Motte-Donon, Saint-Caradec, Cadelac, Uzel, la Guillio, Guern & Molac. Les fonctions du Sénéchal étoient d'avoir le commandement sur la Noblesse & sur

les Troupes, & de veiller sur l'administration de la Justice & des Finances.

Les descendans de l'héritiere de la branche aînée du nom de *Kercado*, porterent par héritage les deux tiers de la *Sénéchallie* avec la Charge de Sénéchal, féodé de la Vicomté de Rohan, dans les Maisons de *Trebrimoel*, de *Molac*, de *Rieux*, de *Rohan*, de la *Chapelle*, de *Rosmadec*, & il n'en resta que la Seigneurie de *Bot-au-Sénéchal*, ou *Saint-Caradec*, qui a été possédée, depuis le douzieme siécle jusqu'à présent, par ceux du nom & du sang de *le Sénéchal-Kercado*. Voyez SÉNÉCHAL-KERCADO.

* CARCES, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèse de Fréjus, qui appartenoit à *Guillaume de Cotignac*, lequel fut établi avec *Romée de Villeneuve*, tuteur de la Comtesse BÉATRIX DE PROVENCE. *Mathilde de Cotignac*, sa fille, porta cette Terre à son mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, en son expédition de Naples. De lui descendoit *Jean de Pontevès*, Lieutenant-Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carces* fut érigée en *Comté*, avec Jurisdiction d'*Appeau* & droit de succession à sa sœur & à ses enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Mai 1571, confirmées en Juin 1611, & enregistrées le 14 Janvier 1619. Son fils *Gaspard*, mort en 1610, fut pere de *Jean*, qui se voyant sans enfans, fit en 1656 héritier du Comté de *Carces* son neveu *François de Simiane*, Marquis de Gordes. *Voyez* SIMIANE.

* — CARDAILLAC, Maison qui tire son nom du Bourg de *Cardaillac* dans le Querci, près de Figeac, vers les frontieres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronnies du Pays, qui depuis a porté le titre de *Marquisat*. Cette Maison a donné un Evêque de Cahors en 1209 dans *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1234, un Evêque de Saint-Papoul dans un autre *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1367; & un autre Evêque de Cahors dans *François de Cardaillac*, mort en 1404. Cette Maison a encore donné dans le dix-septieme siécle des Evêques de Rodez & de Montauban. Les armes: *de gueules, au lion armé, lampassé & couronné d'or, à l'orle de treize bezans d'argent.*

* — CARDEVAQUE-D'HAVRINCOURT, Noblesse originaire d'Artois. *Marie Blondel*, Dame des Hautbois & d'Havrincourt, porta en mariage l'an 1606 à FERDINAND DE CARDEVAQUE, Ecuyer, Seigneur d'Oppy, *aliàs* Beaumont, dont elle fut la seconde femme, la Baronnie d'*Havrincourt* en Artois.

Leur fils PIERRE DE CARDEVAQUE, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hautbois, épousa *Anne-Jeanne de Thieulaine*, & en eut,

ANTOINE-FRANÇOIS DE CARDEVAQUE, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hautbois, qui se maria en 1664 à *Anne-Marie-Madelene de Prudhomme-d'Hailly*, qui fut mere de,

FRANÇOIS-DOMINIQUE DE CARDEVAQUE, Chevalier, Baron d'Havrincourt, en faveur duquel la Baronnie de ce nom fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Septembre 1693, enregistrées au Conseil d'Artois le premier Juin de la même année, au Bureau des Finances & Domaine de

de la Généralité de Lille le 10 Janvier 1698. Le Marquis d'Havrincourt, alors Colonel du Régiment d'Artois, Dragons, fut fait en 1705 Gouverneur d'Hesdin. Il a eu d'*Anne-Gabrielle d'Osmont*, qu'il avoit épousée le 10 Mars 1705, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762 dans sa quatre-vingt-deuxieme année : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Exempt des Gardes-du-Corps, Mestre de Camp de Cavalerie ; — 3. CATHERINE, Abbesse de Montreuil-les-Dames, Diocèse de Laon ; — 4. N..... mariée au Comte de la Mire en Artois ; — 5. & une autre, Religieuse à l'Abbaye de Montreuil avec sa sœur.

LOUIS DE CARDEVAQUE, Marquis d'Havrincourt, né en 1707, d'abord Mestre de Camp-Lieutenant du Régiment des Cuirassiers, fait Brigadier de Cavalerie le 2 Mai 1744, Maréchal de Camp le premier Janvier 1748, & nommé Ambassadeur auprès du Roi de Suède le 24 Mai 1749, est mort Ambassadeur d'Hollande le 18 Février 1767. Il avoit épousé par contrat du 10 Juin 1737 *Antoinette-Barbonne-Thérese de Languet*, fille unique de feu *Jacques-Vincent*, Seigneur, Comte de Gergy en Bourgogne, qui a été Ambassadeur de France à Venise, & niece de feu *Jean-Joseph Languet*, Archevêque de Sens, & de l'ancien Curé de S. Sulpice, née le 15 Septembre 1723. De ce mariage sont issus : — 1. ANNE-GABRIEL-PIERRE, né le 21 Septembre 1739, Marquis d'Havrincourt, Colonel au Corps des Grenadiers de France & Gouverneur d'Hesdin ; — 2. CHARLES-PHILIBERT-LOUIS, né le 3 Octobre 1743, nommé *le Chevalier d'Havrincourt*, Capitaine de Cavalerie ; — 3. MARIE-JOSEPHE-FÉLICITÉ, née le 24 Septembre 1741, mariée en Octobre 1765 à *N.*.... Marquis de *Villevielle*, Gentilhomme du Languedoc ; — 4. MARIE-ANNE-JEANNE, née le 17 Juin 1749 ; — 5. & MARIE-CATHERINE, née à Stockolm en Août 1752. Il y a la branche de Gouy, dont est l'Evêque de Perpignan. Les armes : *d'hermines, au chef de sable.*

CARDON (de), en Lorraine : DANIEL DE CARDON, Chevalier, Seigneur de Vidampierre & de Heyppes, Chambellan de HENRI, Duc de Lorraine, épousa *Louise de la Mothe*, fille de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Vandéleville, de Courcelles & de Lanfroicourt, & d'*Anne de Gastinois*, qui lui porta en mariage le 26 Janvier 1624, la Seigneurie de Vandéleville, près de Vezelise en Lorraine.

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, leur fils, Seigneur de Vidampierre, de Heyppes, de Vandéleville & de Courcelles, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc CHARLES IV. & Grand Gruyer de Lorraine, épousa par contrat du 19 Mai 1657, *Marie de Tournebulle*, fille d'*Æneas*, Seigneur de Saint-Lumier & de Possesse, Gouverneur du Fort de Nieulet, & Lieutenant au Gouvernement d'Ardres, & de *Nicole de Comitin*, dont il eut,

JEAN-PHILIPPE DE CARDON, dit *le Vicomte de Vidampierre*, Chevalier de S. Louis, Major du Régiment du Roi, Infanterie, avec Brevet de Colonel, puis Conseiller d'État & Chambellan du Duc LÉOPOLD, premier Gentilhomme de la Chambre des Princes ses fils, enfin premier Gen-

tilhomme de la Chambre du feu Empereur, & Grand Bailli de Saint-Mihiel, mort à Nancy le 30 Juin 1744: ce fut en ſa faveur que la Terre de *Vandéleville* fut érigée en *Comté* par Lettres du 15 Décembre 1723. Il avoit épouſé le 7 Mars 1707 *Françoiſe-Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Cappizucchy-Bologne*, fille de *Pierre-Louis*, Marquis de Bonnecourt, & de *Charlotte-Eliſabeth de Brouſſel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Baron d'Ambonville, & de *Nicole-Françoiſe du Châtelet.* De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN-JOSEPH-ANTOINE, Comte de Vandéleville ; — 2. CHARLES-HUMBERT, Comte de Cardon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Vintimille en 1743, marié en Octobre 1748 à *N.... de Grandvilla ;* — 3. LÉOPOLDINE-ELISABETH, d'abord Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, & puis mariée en 1726 à *François*, Comte de Bloiſſe & d'Hannonville, Chambellan du Duc LÉOPOLD ; — 4. ANNE-MARGUERITE, auſſi Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, enſuite mariée par contrat du 29 Avril 1736, à *Joſeph-Jean-François-Alexandre*, Comte *de Rozieres* & d'Euvezin, à préſent Grand Bailli de Thiaucourt ; — 5. & N.... qui a épouſé en 1743 *N.... de Grivel*, Seigneur de la Muyre & de Nancuiſſe en Franche-Comté ; — 6. N..... mariée le 10 Février 1744 à *N..... du Tertre*, dit *le Marquis de Chilly* en Franche-Comté, Capitaine au Régiment de Monaco. *Tab. Gen. Part. VIII. p. 236.*

Il y a une Famille du nom de CARDON, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. part. 1. p. 114*, qui porte pour armes : *d'azur, à trois chardons d'or, poſés 2 & 1. l'écu timbré d'un caſque de profil.*

On trouve encore une autre Famille de ce nom, Seigneur de *Verins*, qui porte pour armes : *écartelé, d'argent & de gueules.*

*CARDONNE, Duché dans la Catalogne, qui fut érigé en *Pairie* en faveur du Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*, au mois d'Avril 1642 ; les Lettres ne furent point enregiſtrées. Il mourut le 24 Mai 1657, ne laiſſant que des filles.

La ville de Cardonne en Catalogne, a donné ſon nom aux Seigneurs de la Maiſon de *Folch*, parmi leſquels on compte pluſieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux, & divers Prélats. Elle a eu d'illuſtres alliances avec la Maiſon Royale d'Arragon, & avec les plus grandes d'Eſpagne, diſent *Mariana* & *Imhoff.*

Jacques Cardonne, de la Maiſon de *Folch*, fait Cardinal par le Pape PIE II. en 1461, fut Evêque d'Urgel, & vivoit dans le quinzieme ſiécle.

Henri Cardonne, mort en 1530, âgé de 45 ans, fut Cardinal & Archevêque de Montréal.

Jean-Baptiſte Cardonne, Evêque de Tortoſe en Catalogne, vivoit dans le ſeizieme ſiécle, & mourut en 1590.

Silva, Marquis de Montemayor, a été nommé héritier des biens de cette grande Maiſon par le dernier Prince de Cardonne, vraiſemblablement comme deſcendu d'*Emmanuel de Silva*, ſixieme Marquis de Montemayor & d'*Iſabelle Folch-de-Cardonne*, ſœur de *Joſeph*, Comte de Cardonne. *Voyez* Imhoff, *page 68.* de la Généalogie de la Maiſon de Cordoue.

*CAREILHE ou CARHEIL, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut portée en mariage l'an 1669, par *Marie*, fille de *Michel*, Seigneur de

Careilhe, à *Jérôme du Cambout*, Seigneur de Beçay, Lieutenant au Gouvernement de Breſt, pere de *René*, Gouverneur de l'iſle de Ruis, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Juin 1658, enregiſtrées au Parlement de Rennes le 14 Juillet 1659. *Voyez* CAMBOUT, pour la Généalogie de cette Maiſon.

— CAREL-DE-MERCEY, Famille de Normandie, qui fut maintenue dans ſa Nobleſſe le 7 Août 1668.

GUILLAUME CAREL étoit Chanoine de la Cathédrale de Rouen en l'an 1408.

LOUIS CAREL, Préſident en la Chambre des Comptes à Rouen en 1691, mourut en 1717, ne laiſſant de *Thérese de Bec-de-Lievre*, ſon épouſe, que trois filles, qui ſont: — 1. MADELENE, mariée à *Charles*, Marquis de *Houdetot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Juin 1748, & ſa femme le 4 Janvier 1749, âgée de 48 ans; — 2. ANNE-LOUISE, qui a épouſé *Jean-Nicolas Bailleul;* — 3. & JEANNE, qui a été mariée à *Antoine-Nicolas du Meſnil*, Marquis de Sommery.

Cette Famille a prouvé ſa Nobleſſe depuis GUILLAUME CAREL, Ecuyer, dont le contrat de mariage avec *Léonore de Bouquetot* eſt du 3 Juin 1393.

JEAN CAREL, Ecuyer, Seigneur de Meautrix & de Preaux, épouſa *Jacqueline des Champs*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Ivetot, & de *Marie de Courville*. Leur contrat de mariage eſt du 17 Novembre 1537, reçu par *Doubel*, Tabellion à Touques, le 26 Juillet de l'an 1628. JACQUES CAREL-DE-MERCEY fit profeſſion dans l'Ordre de Malte au rang de Frere-Chevalier de cet Ordre. Il portoit pour armes: *d'hermines, à la bande componée d'or & de gueules*. FRANÇOIS CAREL, neveu du précédent, fut reçu dans le même Ordre le 14 Novembre 1659, & MADELENE CAREL-DE-MERCEY, née le 5 Mai 1679, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686. *Voyez* l'Hiſtoire de la ville de Rouen. Les armes, *d'hermines, à trois carreaux d'azur*.

*— CARENCI, Terre & Seigneurie en Artois, qui paſſa, par alliance, d'une branche de la Maiſon de BOURBON, dans celle d'*Eſcars*, par le mariage d'ISABEAU DE BOURBON, Princeſſe de Carenci, contracté le 22 Février 1516, avec *Jean d'Eſcars*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS I.

FRANÇOIS D'ESCARS, leur fils, Seigneur de la Vauguyon, & Prince de Carenci, vendit les quatre cinquiemes en 1599, & l'autre quint en 1604 de cette Terre, à M. le Duc d'*Aremberg*, qui la revendit en 1606 à PHILIPPE DE BETHENCOURT, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Conſeiller du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur de Courtray, Capitaine de cinquante hommes d'armes du Prince de Ligne, qui épouſa *Catherine de Damant*, dont pour fille unique,

MARIE DE BETHENCOURT, Dame de Carenci, Paire d'Aix, qui porta cette Terre dans la Maiſon de *Touſtain*, par ſon mariage avec *Jacques Touſtain-de-Frontebosc*, Vicomte de Vauſtain, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 4 Octobre 1653, & qu'elle avoit épouſé par contrat paſſé

devant *Prévôt*, Notaire à Longueval en Vermandois, le 9 Septembre 1626. Il étoit troisieme fils d'*Adrien Toustain*, Chevalier, Seigneur de Frontebosc, & de *Françoise de Hanivel*, & fut inhumé dans l'Eglise des Capucins de Caudebec, dans la Chapelle dont il étoit le Fondateur.

NICOLAS-PHILIPPE TOUSTAIN, leur fils, Vicomte de Vaustain, Marquis & Comte de Carenci, Pair d'Aix, & premier Baron du pays d'Artois, fut sept fois député de la Noblesse en Cour pour les Etats d'Artois en 1663, 1665, 1666, 1667, 1668, 1681 & 1682. Il obtint du feu Roi LOUIS XIV. des Lettres-patentes le 25 Août 1665, par lesquelles Sa Majesté donna à ladite Terre de *Carenci* les titres de *Marquisat* & de *Comté*, sans *néanmoins* (est-il dit dans lesdites Lettres), *déroger au titre de Principauté* que ladite Terre avoit porté. Le motif d'obtention desdites Lettres fut fondé sur ce qu'aucuns des ancêtres de l'impétrant avoient long-tems porté les titres de *Comtes* d'Hyems & de Montfort, & de Baron du Bec-Crespin; & que plusieurs avoient été aussi députés de la Noblesse en Cour, pour porter au Roi les cahiers des Etats de Normandie en 1522 & 1523. Le *Marquis de Carenci* épousa, par contrat passé devant *Launay*, Tabellion à Orbec en 1669, *Renée de Mailloc*, fille de *Gabriel*, Sire & Marquis *de Mailloc*, ancien Baron de Normandie, & de Dame *Renée de Créqui-Bernieulles*, fille de *Jean-Baptiste*, Comte *de Créqui*, & de *Renée de Vieuxpont.*

Leur fils unique, FRANÇOIS-JOSEPH TOUSTAIN, Marquis & Comte de Carenci, est mort sans alliance en 1727; mais les autres branches de sa Famille, établies en Normandie, Beauce & Lorraine, subsistent dans les Seigneurs de Limesy, Frontebosc, Richebourg, les Comtes d'Ecresnes, & les Marquis & Comtes DE TOUSTAIN-DE-VIRAY, dont il y a deux Maréchaux de Camp en 1771. *Voyez* TOUSTAIN. *Le Marquis de Carenci* avoit vendu en 1719 les Marquisat & Comté de Carenci à *Marie-Anne de Bertrand-de-la-Baziniere*, veuve sans enfans de CLAUDE DE DREUX, Comte de Nancré, Lieutenant-Général & Gouverneur d'Artois, dont elle avoit été la seconde femme, étant veuf d'*Aimée-Thérese de Montgommeri.* Elle mourut âgée d'environ 80 ans, après avoir fait donation de la Terre de *Carenci* à son beau-fils, qui suit.

CLAUDE-EDME DE DREUX, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, avoit épousé le 26 Juin 1702, *Marie-Thérese de Montmorenci-Logni*, fille de *Guillaume-François de Montmorenci*, Vicomte de Roullers, & de Dame *Claire-Eugénie de Hornes;* mais la Comtesse de Nancré ayant survécu à ses deux filles, mortes sans enfans, elle a hérité des Marquisats de *Nancré* & de *Carenci*, dont elle a disposé en faveur de son neveu,

PHILIPPE-FRANÇOIS DE MONTMORENCI, Seigneur de Coisy, Cardonnet, Poulainville, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Neuville, Wistace, Vicomte de Roullers, appellé *le Prince de Montmorenci*, mort en 1704, & de *Charlotte-Louise de Saveuse*, sa femme, & frere cadet de LOUIS-FRANÇOIS DE MONTMORENCI, appellé *le Prince de Montmorenci*, & Seigneur des mêmes Terres que son pere, mort en 1736, laissant de *Marie-Thérese de Rym*, Baronne de Belhem, sa femme, morte en 1738, & qu'il avoit épousée en 1729, pour enfans, deux fils & trois filles. *Voyez* MONTMORENCI-LOGNI.

Les anciens Seigneurs de *Carenci*, sortis des *Comtes de la Marche*, par JEAN DE BOURBON, Seigneur de Carenci en Artois, *&c.* troisieme fils de JEAN DE BOURBON, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comtesse de *Vendôme*, morte en Janvier 1458, ont fini à

BERTRAND DE BOURBON, Chevalier, Seigneur de Carenci, tué à la bataille de Marignan en 1515 sans postérité, laissant héritiere de tous ses biens ISABELLE DE BOURBON, sa sœur, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Cette branche portoit pour armes: *de FRANCE, au bâton de gueules péri en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, & une bordure engrêlée de gueules.*

— CAREY : GUILLAUME CAREY, Ecuyer du Corps de HENRI VIII. Roi d'Angleterre, descendoit de la noble & ancienne Maison de Cokkington, dans le Comté de Devon en Angleterre. Il épousa *Marie*, fille de *Thomas Boulen*, sœur d'*Anne*, seconde femme de HENRI VIII. Il en eut un fils, HENRI, fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere au commencement du regne de la Reine ELISABETH, & ensuite Baron du Royaume sous le titre de *Lord Hundson.* Il laissa de sa femme quatre fils & trois filles. GEORGES, l'aîné, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Grand-Chambellan de la Reine, mourut sans enfans mâles. JEAN, le second, lui succéda; à celui-ci succéda HENRI, son fils, fait Vicomte de Rochester sous JACQUES I. & Comte de Douvres sous CHARLES I. JEAN son fils & héritier, mourut sans enfans mâles.

ROBERT, troisieme fils de HENRI I. Lord Hundson, étoit Garde des Marches d'Ecosse la quarantieme année du regne de la Reine ELISABETH. Il fut Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & ensuite Duc de Montmouth, sous le regne de CHARLES I. HENRI, son fils, lui succéda dans ses titres, & laissa deux fils & huit filles. *Voyez* les *Pairs d'Angleterre* par *Imhoff* & *Moréri.*

*— CARIGNAN : la ville & Prévôté d'Yvoy dans le Luxembourg François à quatre lieues de Sedan, fut donnée au mois de Mai 1661, par LOUIS XIV. à EUGENE-MAURICE DE SAVOYE, Comte de Soissons, & à ses hoirs & ayans cause, pour toujours. Le même Prince l'érigea en Duché au mois de Juillet 1662, en faveur du même EUGENE-MAURICE DE SAVOYE. Il mourut en 1673, & quoiqu'il eût laissé des enfans, dont l'aîné a eu postérité, le Duché de *Carignan* a été possédé par VICTOR AMÉDÉE, premier Prince du sang de Savoye, Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoye, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE DE SAVOYE, Prince de Carignan, frere aîné d'EUGENE-MAURICE DE SAVOYE, Comte de Soissons.

THOMAS-FRANÇOIS DE SAVOYE, né en 1596, le dernier des fils de CHARLES-EMMANUEL, dit *le Grand*, Duc de Savoye, & de *Catherine d'Autriche*, reçut en apanage la Principauté de *Carignan.* Il épousa en 1664 *Marie de Bourbon*, fille de *Charles* & d'*Anne de Montafié.* Ce mariage le mit en possession du Comté de Soissons, après la mort de son beau-frere, arrivée en 1641 à la bataille de Sedan. Il le donna à son troisieme fils, auteur de la branche des Comtes de Soissons.

THOMAS FRANÇOIS DE SAVOYE, attaqué de maladie pendant le siége

de Pavie, se fit transporter à Turin où il mourut en 1656. EMMANUEL-PHILIBERT-AMÉDÉE DE SAVOYE, son fils aîné, Prince de Carignan en 1636, quoique né sourd & muet, répara ce défaut par une sagacité & une étendue d'esprit extraordinaires. Il mourut en 1709, âgé de 78 ans.

VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOYE, son fils, Prince de Carignan, fut fait Colonel-général des Gardes du Duc de Savoye, & Général des places qui appartenoient au Roi de Sardaigne dans le Milanois; il remplit ces places avec honneur. Le Duc de Savoye VICTOR AMÉDÉE, le créa Chevalier de l'Annonciade en 1696, & ayant servi sur le Rhin en 1734, il y commanda en qualité de Lieutenant-Général des Armées de France & de Savoye. Il épousa le 7 Novembre 1714, *Victoire-Marie-Anne*, légitimée de Savoye, née le 9 Février 1690, & morte le 8 Juillet 1766, dans sa soixante-dix-septieme année. Le Prince de Carignan est mort le 4 Avril 1741, & a laissé de son mariage: — 1. LOUIS-VICTOR, qui suit; — 2. & ANTOINETTE-THÉRESE, née en 1717.

LOUIS-VICTOR DE SAVOYE, Prince de Carignan, né le 25 Septembre 1721, qui est au service du Roi de Sardaigne, a épousé le 4 Mai 1740, *Christine-Henriette de Hesse-Rheinsfeld*, née le 24 Novembre 1717, sœur cadette de la seconde femme du Roi de Sardaigne, & de feu Madame la Duchesse de Bourbon, dont: — 1. VICTOR-AMÉDÉE-LOUIS-MARIE-WOLFFANG, né le 31 Octobre 1743, marié en 1768, à la Princesse d'Elbœuf; — 2. EUGENE-MARIE-LOUIS, né le 21 Octobre 1753; — 3. CHARLOTTE-MARIE-LOUISE, née le 17 Août 1742; — 4. LÉOPOLDINE-MARIE, née le 21 Décembre 1744; — 5. POLIXENE-MARIE-ANNE, née le 31 Octobre 1746, morte à Turin le 20 Décembre 1762, âgée de 16 ans; — 6. GABRIELLE-MARIE, née le 17 Mars 1748; — 7. MARIE-THÉRESE-LOUISE, née le 8 Septembre 1749, mariée en France au Prince de Lambale, célébration à Turin le 17 Janvier 1767, présentée à Versailles le 5 Février suivant, & veuve depuis le 6 Mai 1768; — 8. & N........ née le 3 Avril 1762. M. le Duc de Penthievre a fait l'acquisition du Duché de Carignan. Les armes de Carignan sont: *DE SAVOYE MODERNE, sur le tout, parti de la croix de Savoye à la bordure engrêlée d'argent* & *de Bourbon-Soissons*, qui est *DE FRANCE, au bâton de gueules raccourci & péri en bande, à la bordure de gueules.*

— CARITAT: C'est une des plus anciennes Maisons de la Principauté d'Orange, qui a donné de nos jours un Evêque de Gap & d'Auxerre, qui est Evêque de Lisieux depuis 1761, dans JACQUES-MARIE DE CARITAT-DE-CONDORCET, né le 11 Novembre 1703. FOUQUET DE CARITAT, étoit Grand-Prieur de Toulouse lors du siége de Rhodes. N.... DE CARITAT étoit Evêque d'Orange en 1447. Dans les actes de la Maison de Caritat-de-Condorcet, ceux de ce nom prennent la qualité de *nobles & puissans* en 1320, vis-à-vis le Dauphin & les Barons de Merouillon, qui étoient Souverains.

Dans le territoire d'Orange il y a le Fief de Caritat. Cette Maison subsiste en deux branches, l'aînée est représentée par le Comte *de Condorcet*, qui a des enfans mâles. La branche cadette établie en Picardie a pareillement des mâles qui la représentent.

Les alliances de la Maison de *Caritat* sont avec celles de la Roche-Montauban, Artaud, Agonet, Montmaur, Montpezat, &c. *Mercure de Mars 1755, p. 174.* Les armes : *d'azur, au dragon volant d'or, lampassé & armé de sable à la bordure de même.*

— CARLIER (le) : Cette Famille originaire du Cambresis, & transplantée en Picardie vers le commencement du seizieme siécle, l'une des plus anciennes du Cambresis, est du nombre de celles qui ont été victimes des différentes guerres allumées dans cette Province. Elle ne peut aujourd'hui prouver l'antiquité de son origine, que par les Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de cette même Province. Son nom est quelquefois écrit sur les titres *Carlier*, *de Carlier* & *de Carlir*, mais presque toujours *le Carlier*, qui est la derniere maniere de l'écrire, que nous suivrons dans cette Généalogie.

Selon l'*Armorial de France*, Regiſtre V. part. 1, *Gélic* fait mention de cette Famille en termes honorables, ainsi qu'*Emmanuel Meteren*, dans son Histoire des Pays-Bas, imprimée à la Haye en 1655. Le premier connu de ce nom par titres est

I. JEAN LE CARLIER, Ecuyer, Seigneur de Pinon, marié avec *Jacqueline de Flory*, dont,

II. JEAN LE CARLIER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon, qui se maria par contrat du 4 Mars 1472, avec *Jeanne de Louverval*, dont,

III. LOUIS LE CARLIER, dit *Remy*, Seigneur de Pinon, de Masnieres, de Rieux en partie, Baron de la Prée, marié 1°. à *Jéromette de Reniaulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, de Naves & de Paliencourt en partie, & d'*Anne d'Auſſut ;* & 2°. avec *Madelene de la Quellerie*, laquelle testa au mois de Juin 1571, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de S. Georges de Cambray. LOUIS LE CARLIER n'eut de son premier mariage pour fils unique, que

IV. JEAN LE CARLIER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon & de Rieux, lequel donna à la Princesse d'Epinoy le 22 Octobre 1573, son dénombrement du fief de Pinon, qui lui étoit échu par la mort de son pere, & qui étoit de la mouvance de la Seigneurie de Walencourt. Il épousa 1°. *Barbe de Hennin*, fille de *Claude*, & d'*Anne de la Fontaine*, morte le 6 Septembre 1576; & 2°. *Isabelle des Cordes.* Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, Chevalier, Baron de la Prée, Seigneur de Masnieres, &c. Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Etaples, né à Cambray, qui fut créé *Chevalier* le 20 Mars 1590, par l'Empereur RODOLPHE II, obtint le 17 Octobre 1592, des provisions de Gentilhomme de la Chambre d'*Ernest*, Archevêque, Prince & Electeur de Cologne, Evêque de Liége; vint, peu de tems après, s'établir à la Cour de France, où il obtint du Roi HENRI *le Grand* des Lettres de naturalité le 25 Janvier 1600, & fut honoré d'une charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre le 24 Mai 1607. Il fit son testament conjointement avec sa femme *Marie Thomas*, qu'il avoit épousée par contrat du 12 Mars 1582, & mourut sans postérité. Sa veuve vivoit encore le 6 Février 1621; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Pinon, &c. qui vint s'établir à Paris & ensuite à Cambray, où il épousa par contrat du 9 Décembre 1587, *Elisabeth de Rommecourt*, fille de *Jean*,

Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Anjou, & d'*Edmée de Brabant*; — 3, 4, 5 & 6. BARBE, MARGUERITE, ANNE & MARIE, la premiere & la derniere mortes sans alliance, & les deux autres mariées. Du second lit vinrent: — 7. PHILIPPE, qui suit; — 8 & 9. JEANNE & ANNE, mariées.

V. PHILIPPE LE CARLIER, Chevalier, Seigneur d'Herlyes, de Quéan, &c. né à Anvers en Brabant, obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI IV. au mois de Juillet 1608, & mourut le 2 Janvier 1648. Il avoit épousé le 29 Mars 1606, *Susanne de Nogentel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Nogentel, & de *Marie Perrot*. Il en eut: — 1 & 2. PHILIPPE & JACQUES, morts en bas âge; — 3. LOUIS, qui suit; — 4 & 5. MARIE & MADELENE, mariées; — 6 & 7. ELISABETH & SUSANNE, mortes sans alliance.

VI. LOUIS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c. qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage du 2 Janvier 1648, avec *Madelene Brunier*, fille d'*Abel*, premier Médecin de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV. & d'*Elisabeth des Champs*, servit âgé de 16 ans, en qualité de Cadet au Régiment des Gardes, successivement dans la Gendarmerie, & ensuite dans le Régiment de la Ferté-Senneterre. Il justifia de sa Noblesse devant M. *Colbert*, Intendant de Picardie, en 1666, & mourut en 1671. Sa veuve vivoit encore le 11 Août 1696. De son mariage vinrent: — 1. LOUIS, né en 1649, Lieutenant d'Infanterie, tué au siége de Nimegue; — 2. ABEL, né en 1652, d'abord Capitaine de Carabiniers, ensuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Bissy, Cavalerie. Il servit avec honneur dans les guerres de LOUIS XIV. où il reçut plusieurs blessures, & mourut sans enfans de *Marie-Anne le Duchat*, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz, qu'il avoit épousée en 1706; — 3. JACQUES, né en 1655, Capitaine dans le Régiment de Cayeu, Cavalerie, le 27 Septembre 1691, Major dans celui de la Feronnaye le 22 Mars 1697, Lieutenant-Colonel dans le même Régiment le 30 Octobre 1704, & Chevalier de S. Louis. Il testa le 22 Septembre 1728, & mourut sans alliance le 7 Décembre 1735 au Château d'Herlyes; — 4. SALOMON, qui suit; — 5. & MARGUERITE-MADELENE, morte sans alliance, en 1744.

VII. SALOMON LE CARLIER, Vicomte de Trosly, Seigneur d'Herlyes, &c. né en 1658, Chevalier de S. Louis, passa successivement aux grades de Cornette, Lieutenant & Capitaine, & parvint à la Majorité du Régiment de Bissy, Cavalerie, avant le 22 Mars 1697, servit en la même qualité dans celui d'Estaniol, dont il fut fait Lieutenant-Colonel le 17 Juillet 1708. Il testa le 24 Juin 1734, & mourut le 13 Mai 1736. De son mariage contracté le 6 Juillet 1709, avec *Madelene Trinquand*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Berthe*, il eut: — 1. JACQUES-NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS-NICOLAS, né en 1711, Chevalier de Saint Louis, qui servit pendant onze ans en qualité de Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, & obtint en 1734, une Compagnie de Cavalerie au Régiment de Berri; — 3. ANNE-CLAUDE, né le 2 Mai 1715, admis en 1727, dans les Cadets-Gentilshommes de Cambray, successivement

ment Lieutenant au Régiment de Guyenne, Infanterie, en 1731, Capitaine dans celui de Berri en 1740, & Chevalier de S. Louis en 1745. Il a acheté en 1747 la Terre de Chaltrait près Epernay, & a épousé *Marie-Nicole de Lattaignant*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grangemenant; — 4. ANNE-MICHEL, mort âgé de 10 ans; — 5. LOUIS-SALOMON, appellé *le Chevalier d'Herlyes*, Chevalier de S. Louis, aujourd'hui Capitaine des Vaisseaux du Roi, & marié en 1755 avec *N... Pepin*; — 6. & GÉNEVIEVE-MADELENE-LOUISE, mariée en 1737, à *Jean-François-Alexandre de Maquerel*, Seigneur de Quémy, Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de Beuvron, Cavalerie.

VIII. JACQUES-NICOLAS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c. né le 6 Septembre 1710, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, a épousé par contrat du premier Août 1738, *Louise-Olimpe de Berry-d'Essertaux*, fille de *Christophe*, Marquis d'Essertaux, & de *Catherine-Marguerite-Françoise Moret-de-Bournonville*, dont — 1. LOUIS-NICOLAS, né le 3 Juin 1740, recu Page du Roi en sa grande Ecurie en 1757; — 2 & 3. PROSPER-HENRI & JEAN-BONAVENTURE; — 4, 5, 6 & 7. MARIE-MADELENE-LOUISE-THÉRESE, ADÉLAIDE-OLIMPE, SOPHIE-GERTRUDE & EULALIE-URSULE LE CARLIER. Les armes: *d'argent, à un lion de sable, la langue & les griffes de gueules, parti de sable à une roue d'or.*

* CARLOO: Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, qui étoit dans la Maison de *Vander-Noot* dès le milieu du seizieme siécle, érigée en *Baronnie* par Lettres de 1678, en faveur de ROGIER-VAUTHIER VANDER-NOOT, Seigneur de Duyst, Capelle & Glabeck, Député des Nobles en Brabant, mort en 1710. *Voyez* VANDER-NOOT.

* — CARMAIN, Vicomté enclavée dans la Province du Languedoc, vendue par *Bertrand de Lautrec* à *Pierre Dueze* ou DE VEZE, Seigneur de Saint-Felix, frere du Pape JEAN XXII. & fils D'ARNAUD DE VEZE, Seigneur de Saint-Felix. Cette vente fut confirmée pour lui & pour *Armand*, son fils, par le Roi en 1322. ARMAND épousa *Rosine d'Albret*, & en eut HUGUES, Vicomte DE CARMAIN, dont le fils JEAN ayant épousé en 1427 *Isabeau de Foix*, fille d'*Archambaud*, Seigneur de Navailles, leur postérité prit le surnom *de Foix*. De ce mariage vint JEAN DE FOIX-CARMAIN, en faveur duquel le Roi LOUIS XI. érigea en *Comté* la Vicomté de *Carmain.*

Le premier de la Maison de CARMAIN, originaire du Querci, qui quitta le nom de *Veze*, fut HUGUES, lequel prit celui de *Carmain*, & sa postérité l'a toujours conservé depuis: il épousa en 1398 *Béatrix de Perille.* JEANNE DE FOIX-CARMAIN, héritiere de la branche aînée, épousa le 22 Septembre 1592 *Adrien de Montluc*, Seigneur de Montesquiou, Prince de Chabanois. Les branches sorties de la Maison de CARMAIN sont:

1°. Les Barons de Sault & Vicomtes de Venez, éteints. MARGUERITE DE CARMAIN-DE-FOIX, Dame de Venez, fille de *N... Carmain-de-Foix*, & D'ALDONCE DE CARMAIN, épousa *Jean de Bernuis*, Seigneur de Palfica.

2°. Les Seigneurs de Negrepelisse en Querci, aussi éteints. Catherine de Carmain, Comtesse de Negrepelisse, Baronne de Lagnac, devint héritiere des biens de sa branche, & fut mariée deux fois, 1°. à *Henri-Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, tué à Blois en 1576; & 2°. le 20 Décembre 1578 à *Jean de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Maréchal de France.

3°. Et les Seigneurs de la Pommarede, qui ont commencé à Antoine de Carmain, second fils de Jean, Vicomte de Carmain, & de *Catherine de Coarazé*: il fut Seigneur de la Pommarede, & épousa en 1492 *Antoinette de Saint-Etienne.* Sa postérité a fini à Gabriel de Saint-Etienne, Chevalier, Marquis de Carmain, Baron de la Pommarede, marié en 1702 à *Paule de Viguier-Bidault*, de laquelle il n'a que des filles. *Voyez* MONTLUC.

* CARMEN ou KERMAN, en Bretagne, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon: Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Kermaouen*, aujourd'hui *Kerman*, à son mari *François de Leon*, frere puîné du Vicomte. Leur postérité prit le nom de *Kerman*, & fondit vers l'an 1470 dans la Maison de *Plusquellec*, par le mariage de *Françoise*, fille de *Gui de Kerman*, avec *Jean de Plusquellec*, à la charge du nom & des armes de *Kerman*, que porta leur fils *Maurice*.

Claude de Kerman, fille de celui-ci, qui devint l'héritiere de *Kerman* par la mort de ses freres, épousa en 1577 *François de Maillé*, Seigneur de Villeromain, issu au seizieme dégré d'*Hilduin de Maillé* & d'*Agnès de Vendôme*, qui vivoient vers l'an 1060. Ce fut en faveur de *Charles de Maillé*, leur fils, que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1612, registrées à Rennnes. Son arriere petit-fils, *Donatien de Maillé*, mourut en Octobre 1747, ayant fait le 8 Juin 1736 abandon de ses biens à ses créanciers. Il avoit épousé *Marie-Louise Binet de Marcognet*, dont postérité. *Voyez* MAILLÉ. Le Marquisat de *Kerman* a été acquis en 1741 par M. *Crozat-du-Châtel*.

— CARNEIRO, Maison illustre de Portugal, que quelques-uns font venir de France. Jean Carneiro, selon eux, s'appelloit Jean Mouton, ce que signifie *Carneiro*, & vint s'établir en la Ville de Porto. D'autres font descendre cette Maison de Martin Carneiro, Grand Veneur de Jean I. Roi de Portugal. La branche aînée subsiste dans Charles Carneiro, fiancé en 1734 à sa cousine-germaine Dona *Anne de Noronha*, fille de *Cajetano de Mello de Castro*, & de Dona *Marie-Anne de Faro*.

Il y a eu deux branches de cette Maison, sçavoir celle des Seigneurs de Carneiro, établie aux Indes orientales; & celle des Seigneurs d'Alcaçova-Carneiro, toutes deux éteintes. Les armes: *de gueules, à la fasce d'azur, avec trois fleurs-de-lis d'or, aux deux moutons passans d'argent.* Voyez *Moréri*.

CARNIN, en Artois. I. Jacques de Carnin, Chevalier, vivant en 1203, eut de *Marie d'Avion*, son épouse,

II. Albert de Carnin, allié à *Jeanne de Raisse*, qui fut mere de

III. JEAN DE CARNIN, I. du nom, Seigneur de Méricourt, mort en l'année 1339 au service du Duc de Bourgogne. Il avoit épousé *N..... de Wendin*, de laquelle il eut,

IV. JEAN DE CARNIN, II. du nom, Seigneur de Villiers, de Méricourt, &c. allié à *Marie*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Maresquiel, & de *Goulle de Heulle*, dont,

V. JEAN DE CARNIN, III. du nom, Seigneur de Villiers, marié à *Agnès de Châteauvillain*, dit *Raincheval*, mere de,

VI. THOMAS DE CARNIN, Seigneur de Villiers, la Motte, &c. marié à *Michelle Sucquet*, dite *Sapigny*, qui en étoit veuve en 1457. Elle en eut :

VII. JEAN DE CARNIN, IV. du nom, Seigneur de Villiers, la Motte, &c. Page, puis Echanson du Duc de Bourgogne & Echevin d'Arras ès années 1486, 1487 & 1490, mort vers 1498. Il avoit épousé *Jacqueline de Bauffremez*, fille de *Louis*, Seigneur de Caurelus, & d'*Hélene de Beaufort-de-Bullecourt*, dont vint,

VIII. ROBERT DE CARNIN, Seigneur de Villiers, &c. allié à *Jeanne de Flory*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Offimont & de Saint-Léger, & d'*Antoinette de Senlis*, de laquelle il eut: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. & THOMAS, Seigneur de Lagnicourt, auteur de la branche des *Seigneurs de Stades*, de laquelle est chef N..... DE CARNIN, Comte de Stades, qui de son mariage avec *N...... le Poivre*, sa cousine au second degré, a plusieurs enfans.

IX. CLAUDE DE CARNIN, Seigneur de Villiers, Gonsecourt, Offimont, Senlis, &c. épousa en 1574 *Marie de Markais*, fille de *Jean*, Seigneur de Villiers, & de *Claudine de Cordes*, dont sortit :

X. JEAN DE CARNIN, V. du nom, Seigneur de Saint-Léger, Fontaine, Offimont, Senlis, &c. qui devint Seigneur de Nédonchel par son mariage avec *Isabeau Marel*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; — 2. JACQUES, Chevalier de Malte; — 3. & MAXIMILIEN-ADRIEN-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Léger, auteur d'une branche éteinte au commencement de ce siécle.

XI. JEAN-BAPTISTE DE CARNIN, Seigneur de Nédonchel, Lillers, &c. fut allié en 1645 à *Marie-Claire d'Ostrel-de-Lieres*, fille de *Gilles*, Seigneur & Vicomte de Lieres, Comte de Saint-Venant, Gouverneur & Grand Bailli de Saint-Omer, & de *Marie-Catherine de la Tramerie.* Il eut de ce mariage,

XII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE CARNIN, Seigneur de Nédonchel, Lillers, Bonrecourt, Esquernes, &c. en faveur duquel la Terre de *Nédonchel* fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes de l'an 1694. Il mourut en 1710, & avoit épousé *Alexandrine-Charlotte de Bethune-des-Planques*, fille de *Charles-Jacques-François*, Marquis d'Hesdigneul, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Françoise Noyelles*, de laquelle sont nés : — 1. JACQUES-GILLES-BONNAVENTURE DE CARNIN, dit *le Marquis de Lillers*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort en 1734 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Parme, ne laissant de son mariage avec *Elisa-*

beth-Claire-Guiſlaine de la Tour-Saint-Quentin, qu'une fille qui eſt Religieuſe de la Viſitation de Sainte Marie à Paris ; — 2. N..... dit *le Marquis de Nédonchel*, mort ſans alliance ; — 3. ALBERT-FRANÇOIS DE CARNIN, Marquis de Lillers, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & Commandant d'un Bataillon des Gardes Wallones, marié en Mai 1761 avec *Marie-Antoinette de Ferrer-y-Pinos*, veuve de Dom *Juan de Caſtro*, Capitaine Général & Gouverneur de la Province d'Eſtramadure ; — 4. N..... dit *le Comte de Lillers*, Général & Colonel des Grenadiers Wallons au ſervice de la République d'Hollande ; — 5. ALBERT, dit *l'Abbé de Lillers*, Chanoine & Achidiacre de la Cathédrale de Saint-Omer ; — 6. MARIE-CLAIRE-EUGÉNIE, d'abord Chanoineſſe de Maubeuge, puis mariée en 1714 à *Jean-Herman d'Hinniſdaël*, Baron du Fumal, dont elle a laiſſé pluſieurs enfans ; — 7. & N..... d'abord Chanoineſſe à Denain, enſuite mariée à *N..... de Berghes*, Vicomte d'Arleux, duquel elle a des enfans. *Tab. Généal. Part. VIII. p. 55.* Les armes : *de gueules, à trois têtes de léopards d'or.*

* CAROMB, au Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras : Terre & Seigneurie qui dès l'an 1200 étoit poſſédée par *Charles de Baux*. Dans la ſuite cette Terre a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Villars*, des Ducs d'*Andria*, de *Peyre-de-Thoiras*, de *Foix*, de *Châlons-Orange*, de *Veſe*, d'*Agoult* & de la *Baume-Montrevel*. Celle-ci qui la poſſede actuellement, l'a eue, au commencement du dernier ſiécle, par le mariage de *Claude de la Baume-Montrevel* avec *Jeanne d'Agoult*, héritiere de la Terre & Seigneurie de *Caromb*.

— CARONDELET, ancienne Maiſon originaire de Breſſe en Franche-Comté, & aujourd'hui établie dans les Pays-Bas. Ses alliances ſont avec les meilleures Familles de l'une & de l'autre Province. Les premiers de ce nom portoient originairement les qualités de *Sires* & de *Barons* ; c'eſt ce que nous apprennent d'anciens titres, & la Patente qui leur fut donnée à Gand le 18 Mars 1430, par PHILIPPE, Duc de Bourgogne, ſous ſon ſcel, enregiſtrée aux Chambres d'Armoiries.

Carpentier, dans ſon *Nobiliaire du Cambreſis*, cite Grammaye *in ſuo Namurco*, lequel plus au fait de l'origine de cette Maiſon que *Dunod de Charnage*, qui, de ſon aveu, n'a travaillé que ſur de ſimples notes, *la fait deſcendre d'une noble & ancienne Maiſon d'Aquitaine, qui ayant ſuivi les étendarts des Ducs de Bourgogne, établit ſon domicile en les dix-ſept Provinces.*

Des Enquêtes authentiques tenues au Parlement de Dole après que les Seigneurs de *Carondelet* ſe furent retirés de la Franche-Comté, & ſcellées du ſcel de cette Cour le 7 Avril avant Pâques l'an 1535, apprennent *qu'ils eſtoient iſſus & partis de nobles & vertueux progéniteurs Gentilshommes de nom & d'armes, pour tels tenus & réputés...... que leur Maiſon eſt des plus anchiennes Maiſons que ſoient ès Villes de Dole & Poligny, tenues, eſtimées & réputées nobles, tant de progéniteurs, richeſſes, que excellentes vertus..... qu'ils ont tousjours eſté alliés à bonnes & nobles Maiſons, & telle en eſt la fame & commune renommée en ce lieu de Dole..... tellement qu'ils ont tousjours eſté tenus*

& réputés Gentilshommes de race, de tous ceulx qui d'eulx & leurs progéniteurs les Barons de Chauldey ont heu congnoissance..... & ladicte Maison & Famille des Carondelet estre anchiennement noble.

Le premier dont nous ayons la filiation suivie & prouvée par titres, est,

I. GUILLAUME, fils puîné d'un Baron de *Chauldey*, aliàs *Chandée*, & lui-même devenu Baron dudit Chauldey en Bresse, lors *appendice* de Savoye, vivant dès 1201. Il fit hommage de cette Seigneurie en 1272 à AMÉ DE SAVOYE, Sieur de Baugé & de Bresse, & fut surnommé *Caronde*. Sa sépulture se voyoit encore en 1651 à Saint-Amour, où il étoit représenté en *homme de guerre couvert d'une casaque fourrée de petit-gris*, *armoriée* de ses armes : *d'azur, à la bande & aux six besans d'or.* Il eut de *Marguerite Ray*, son épouse, fille d'*Othon de la Roche*, Sire de *Ray*, JEAN, qui suit; & autres enfans qui continuerent le nom de Chandée.

Guichenon, Historiographe du Roi au Présidial de Bourg-en-Bresse, fait ce GUILLAUME DE CHANDÉE originaire du Dauphiné, sur ce qu'il portoit la qualité de Seigneur de l'Ecluse au Bailliage de Vienne, quand il vint demeurer en Bresse : il dit qu'AMÉ IV. depuis Comte de Savoye, l'amena en Bresse en 1272, & lui donna des Terres à Saint-Denis près de Bourg, pour en faire son *Chevalier-Homme-lige;* qu'il laissa entr'autres enfans HUGUES, Bailli de Viennois, dont le fils nommé JEAN, eut la Seigneurie de *Chandée*, par le partage que ledit JEAN fit le Lundi devant la Nativité de Notre-Dame 1313, des biens de son pere, avec LANCELOT & ODE DE CHANDÉE, ses freres. On a trouvé dans un cabinet du Château de *Chandée* en la Paroisse de Vandeins, les descendans de cet HUGUES, commençans audit JEAN, son fils, sculptés sur une boiserie dans l'ordre de leurs alliances en ligne directe : ce monument qui est ce que nous ayons de plus certain pour diriger nos recherches, mérite d'être conservé.

I.	JEAN DE CHANDÉE,	*Catherine de Seyssel*,	1315.
II.	HUGONIN DE CHANDÉE,	*Béatrix de Grolée*,	1343.
III.	ODET DE CHANDÉE,	*Marguerite de Tournon*,	1425.
IV.	HUGONIN DE CHANDÉE,	*Jeanne du Saix*,	1431.
V.	GASPARD DE CHANDÉE,	*Philiberte de Verax*,	1472.
VI.	GASPARD DE CHANDÉE,	*Catherine de Vassalieu.*	
VII.	JACQUES DE CHANDÉE,	*Madelayne de Corsant*,	1533.
VIII.	CLAUDE DE CHANDÉE,	*Claudine de Rogemont*,	1566.

Au-dessous étoient ces vers :

Il est beau de rendre notoire
Par un long ordre de mémoire
Tous ses ayeux d'honneur vestus;
Mais plus belle encore est la gloire
De suivre, ou passer leurs vertus.
Ja ne sera Chandée.
1584.

Ceci étoit l'ouvrage de CLAUDE II. Baron de Chandée (fils de CLAUDE

I. qui testa le 6 Avril 1589, & de la susdite de *Rogemont*), lequel ayant épousé le 25 Février 1585 *Isabeau de Chabeu*, en eut GASPARD DE CHANDÉE, mort au berceau, & lui-même mourut peu après.

II. JEAN DE CHAULDEY, dit CARONDELET (par un Duc de Bourgogne dont il étoit très-aimé), *à cause de sa taille petite & ronde*, dit une ancienne Charte, Chevalier, Baron de *Chauldey*, vendit cette Baronnie, depuis nommée la Baronnie de *Chandée* dans le Bailliage de Bourg, à son frere le Bailli de Viennois, & ne fit aucun changement à son écusson, qu'il conserva entier, de même que les Barons de *Chandée*. De *Marie de Montmartin*, héritiere de Montliard, fille du Sire de Montmartin, Maison illustre au Ressort de Baume, avec laquelle il est prouvé marié en 1295, suivant un acte de partage qui le qualifie de *Nobilis & generosus miles cognomine Carondeletus*, il eut: — 1. JACQUES CARONDELET, dit *le Chevalier des Tournois*; — 2. & JEAN, qui suit.

III. JEAN CARONDELET, II. du nom, Seigneur de Montliard & de Chamodans en Savoie, épousa *Jeanne de Salins-la-Tour*, Dame de Saler en Dauphiné. Au-dessous de sa statue représentée à genoux sur le haut d'une petite colonne de pierre blanche dans la Chapelle de Saint Blaise, chez les Cordeliers de Bourg-en-Bresse, se déchifroient ces mots: *Sire Jehan Carondelet estois, jaidis noble parayge que avois: huy de alès ma compeigne, Jehenne Salins que feis feime. Moulte avois les destains combaitu; ains iceulx feurent incouru, que fust..... 1357.* On leur connoît deux fils: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & EUSTACHE CARONDELET; qualifié de *Damoiseau*, & allié avec *Catherine d'Estrabonne*, mort sans hoirs.

IV. JEAN CARONDELET, III. du nom, est le premier qui fit acquisition des héritiers de *Raimbaut l'Arbelestier*, du droit de chasser, pêcher & prendre bois dans les forêts de Vaivre & Mangette, qu'il tint en Fief noble des Ducs de Bourgogne, suivant une Patente qui lui fut donnée à Dole, par *Marguerite*, Comtesse *de Flandres*, le 2 Février 1363. Il est, entre plusieurs titres, particulierement connu par l'extrait suivant de la Patente du Duc de Bourgogne ci-dessus mentionnée. « *L'aultre (fils) cy » dict, Jehan III. Seigneur de Chamodans, Duchault, Salians, fust en fame » de braveure & preudhomie, Gentil Chlr, que alla de vie à trépas an xiij^c. » soixante-onze, laissant ligne senextre dont feurent Thresoriers en Dole & » Poligny. En oultre eut espeuze icelui Gentil Chlr, Isabeau Magnanet* (en » la Vicomté d'Auxonne, dont les armes sont: d'or, engrêlé de gueules, à » trois lions rampans de sinople, 2 & 1.) *fille à Sire Adolphe, Baron de Or- » vans, & à Jacqueline Raicourt; lesquels Jehan & Isabeau mariés heurent » quatre enfans, assavoir, &c.* » Au défaut de ces connoissances, *Dunod* & l'Auteur des Mémoires Hist. de Poligny, ont rangé ces Trésoriers, issus d'*Odette*, sœur de *Jean Chousat*, Trésorier de Dole, avec les Seigneurs de ce nom, témoignant néanmoins leur surprise de ce contraste avec leurs alliances illustres. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME CARONDELET, fils aîné, Chevalier de Croisade, marié à Auxonne, mort sans postérité, ayant vendu ses biens pour se croiser; — 2. CLAUDE, Chanoine de Vienne en Dauphiné; — 3. JEANNE, mariée 1°. avec *Gui d'An-*

therailles; & 2°. avec *Jean de Beauval*, Seigneur de Sainte-Anne, dont elle eut quatre Demoiselles; — 4. & JEAN, qui suit.

V. JEAN CARONDELET, IV. du nom, né à Auxonne, servit sous le Duc de Bourgogne, qui le créa Chevalier à la tête de l'armée. Il marcha sous ses étendarts, & fut fait prisonnier devant Nicopolis le 28 Septembre 1397, avec le Comte de Nevers, qui récompensa son courage, comme on le verra ci-après. JEAN CARONDELET paya sept mille florins de Florence pour sa rançon, & revint à Poligny où il *despenda beaucoup*, (dit un titre ancien) *en joustes & tournois, délaissant ses enfans pouvres Gentilshommes.* Un acte de donation le fait voir encore vivant en 1444. Il eut d'*Odette Fourcault*, son épouse (dont les armes sont: *d'azur, au sautoir engrêlé d'or*), fille de Sire *Odelin Fourcault-Prot*, Seigneur d'Escaudin, Gentilhomme de la ville de Poligny, & d'*Anne de Saint-Mauris*: — 1. JEAN, fils aîné, qui suit; — 2. CLAUDINE, femme de *Jean Sarget*, Seigneur de Trasnoy, dont elle étoit veuve en 1462; elle en eut *Jeanne Sarget*, mariée à *Jean de Saint-Mauris*; — 3. BLANCHE, épouse de *Gérard de Robat*, Seigneur de Mangny; — 4. SIMONNE, mariée avec *Guigue de Montaigu*, fils d'*Etienne de Montaigu*, Ecuyer, en la ville de Poligny; — 5. PIERRE CARONDELET, Seigneur de Déchault & de Chaï, est inscrit parmi les Nobles-Privilégiés de Poligny, sous l'an 1462, au Terrier du rôle des maisons de cette Ville. On le trouve marié dès 1430, à *Blanche de Vourry*, aliàs *Ivori* (qui porte: *d'azur, à trois besans d'or*), auteurs de la branche de *Déchault*, alliée avec les Maisons de Vauldrey, la Beaume, &c. établie à Poligny, où l'on voit encore aujourd'hui un édifice nommé *le Portail Carondelet.*

VI. JEAN CARONDELET, V. du nom, fut dès sa jeunesse Chef d'une Compagnie militaire d'Arbalestriers, & depuis chargé de différentes commissions de la part du bon Duc PHILIPPE, qui lui confirma par Lettres données à Salins le dernier Juillet 1401, le droit qu'avoient ses ancêtres de chasse, de pêche, & de prendre bois dans toute l'étendue du Comté de Bourgogne; pourquoi il est inscrit & qualifié d'*Ecuyer* dans le Terrier du Domaine de Poligny en la Chambre des Comptes. Il épousa par contrat passé à Dole en 1426, *Jeanne de Basan*, Demoiselle de nom & d'armes, fille de *Gerard de Basan* (qui portoit: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans & d'un troisieme en pointe, d'argent.*), Seigneur du Pin, & de *Charlotte de Coquillaulx*. Il mourut vers l'an 1464, laissant de son mariage: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, mort jeune; — 3. ETIENNE, Conseiller-Maître des Requêtes du Duc CHARLES, Doyen de S. Hippolite à Poligny, mort en 1472; — 4. JACQUES, Maître-d'hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN & du Roi de Castille, lequel étant Gouverneur de la Ville de Dole, fut fait prisonnier par le Roi de France LOUIS XI, dont il fut après Maître-d'Hôtel; il vivoit encore en 1497. Les Mémoires Hist. de Poligny le disent Ambassadeur en France. Il épousa *N.... de la Brimetiere* en Bretagne. CATHERINE CARONDELET, leur fille unique, fut femme de *Jean de Chastegniers*, Seigneur de Beaulieu en Poitou; — 5. GERARD, Ecuyer d'écurie du Duc CHARLES *le Hardi*, mort à la journée

de Nancy aux pieds de son Maître en 1477; — 6. LOUIS, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465; — 7. & CLAUDE CARONDELET, Chanoine de Châlon-sur-Saone, puis Haut-Doyen de Besançon, Ambassadeur de la Maison de Bourgogne vers le Pape CALIXTE III, mort en 1486, inhumé à Malines, devant la Châsse S. Rombaut.

VII. JEAN CARONDELET, VI. du nom, né à Dole en 1428, Chevalier, Seigneur de Champvans en Franche-Comté, Solre, Releghem & Potelles, quitta la Franche-Comté en 1469, pour se retirer dans les Pays-Bas, où il fut créé en 1478, par l'Archiduc MAXIMILIEN, son Grand-Chancelier Civil & Militaire, & en même tems de la Flandre & de la Bourgogne; ce Prince le nommoit d'affection *son bon Chancelier* (Voyez *Dunod-de-Charnage*, Nobil. de Bourg. *art.* CARONDELET). Il s'acquit dans cette dignité beaucoup d'estime & de réputation, ayant été l'un des Seigneurs de la suite de MAXIMILIEN que les Gantois révoltés emprisonnerent, & auxquels ils voulurent trancher la tête. Sur la fin de ses jours, il fit une riche fondation dans l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Dole sa patrie, où l'on voit encore aujourd'hui son portrait dans le Tableau de l'Autel des Prîmes : il est revêtu *d'une grande robe d'écarlate fourrée d'hermines*, sur une cotte-d'armes. Son mausolée en marbre se voit dans le Chœur de cette Eglise au côté droit du grand Autel. Il mourut à Malines le 21 Mars 1501, âgé de 73 ans; & son épouse *Marguerite de Chassey* (qui portoit: *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or, 1 en chef & 1 en pointe*), fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Chassey, & d'*Alix de Chiéley*, qu'il épousa à Dôle en 1466, mourut le 30 Mai 1511; son corps fut déposé à côté de celui de son époux sous le même mausolée, & leurs entrailles furent placées devant la Châsse de S. Rombaut à Malines, à côté de CLAUDE CARONDELET, leur oncle. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE CARONDELET, fils aîné, né à Dole en 1467, Chevalier, Seigneur de Solre-sur-Sambre, Conseiller, Chambellan de l'Empereur CHARLES V, Ambassadeur de l'Empereur MAXIMILIEN en 1506, vers le Roi d'Angleterre, pour négocier le mariage de sa fille, la Duchesse de Savoye, avec ce Prince; & son Envoyé ordinaire vers les Rois de Hongrie & de Bohême, Chef du Conseil-Privé de l'Empereur, &c. épousa aux Pays-Bas *Jacqueline de Joigny*, dite *de Pamele*, Dame d'honneur de la Reine de Castille, laquelle vivoit encore en 1540, suivant un acte par lequel elle & ses trois fils reconnoissent que l'Archevêque de Palerme, & PAUL DE CARONDELET, son neveu, leur cousin, ont acquitté les donations à eux faites par feu FERRY DE CARONDELET, l'Archidiacre, leur oncle, &c. De ses fils le premier est JEAN, chef de la branche de *Solre* aux Pays-Bas, éteinte en 1634, 1637 & 1640, dans les Maisons de *Mérode Deynse* dit *Rubempré*, de *Pressy-de-Flenckes*, & de *Choiseul-d'Isché*. Le deuxieme, CLAUDE, fut d'Eglise; & le troisieme, FERRY, chef de la branche de *Potelles*, aujourd'hui aux Pays-Bas, dont les aînés ont pris successivement alliance avec les Maisons d'*Esne*, *Horion*, *Gongniès*, *Mérode-Goëdsenhoënen*, *d'Esclebes-d'Amerval*, *Pronville* & *Aigneville-Millancourt*. CLAUDE mourut en 1518, Chef du Conseil Privé de l'Empereur; — 2. JEAN CARONDELET, Archevêque

Archevêque de Palerme, Primat de Sicile, Président du Conseil-Privé des Pays-Bas, Chancelier Perpétuel de Flandre, &c. mourut en 1544 & fut inhumé en l'Eglise de S. Donat à Bruges sous le riche mausolée qu'il s'y étoit fait construire. Il fut Tuteur de PAUL DE CARONDELET, son neveu, que lui & FERRY, son frere, avoient fait émanciper en 1515, suivant un acte donné par le Magistrat de Besançon; — 3. GUILLAUME DE CARONDELET, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Prévoste, Page du Roi de Castille, ensuite Gentilhomme de l'Archiduc PHILIPPE, surnommé *le Bel*, depuis Roi d'Espagne sous le nom de PHILIPPE I, Echanson de l'Empereur CHARLES-QUINT, & premier Ecuyer-Tranchant du Roi de Castille, & depuis de l'Empereur. Il mourut en 1526, sans laisser d'enfans d'*Agnès Frémault*, son épouse; — 4. ANNE DE CARONDELET, mariée 1°. avec *Gérard de Hennin-Liétard*, Seigneur de Bossu, fils de *Pierre*, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabeau de Lalaing*, lequel étant mort sans enfans en 1491, PHILIPPE, son frere, continua la postérité; & 2°. avec *Jean de Luxembourg-Ligny*, dit *Caulus*, Seigneur de Hautbourdin en la Châtellenie de Lille, morte sans enfans en 1532; — 5. JEANNE DE CARONDELET, femme de *Charles de Poitiers*, en Bourgogne, de la Maison des Comtes de Valentinois en Dauphiné; ils eurent dix-sept enfans (Voyez le P. *Anselme*, Tome II.), entr'autres, JEAN, Doyen du Chapitre de Strasbourg; GUILLAUME, Prévôt de celui de Liége en 1568; & CHARLES, marié avec *Dorothée d'Ambrich*, qui continuerent la postérité; d'eux est issue Madame la Maréchale *de Randan* de nos jours. Ils furent enterrés dans l'Eglise des Carmes-Déchaussés à Malines, sous un mausolée avec leurs seize quartiers, & l'inscription suivante: *Ci gissent Messieur CHARLES DE POITIERS, Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Sonans, & Conseiller & Chambellan de l'Empereur CHARLES V; & Dame JEHANNE DE CARONDELET, son épouse, Dame desdits lieux, qui trespassant à Soeur, ledit Messieur CHARLES le 8 Mai 1539, & ladite Dame le 13 Juillet 1537;* — 6. CHARLES DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Potelles, Conseiller de CHARLES-QUINT, Gouverneur des Villes d'Enghien, & Châtelain d'Ath, où il gît avec épitaphe. Il n'eut point d'enfans d'*Henriette de Mauville-Créton*, son épouse. Ils moururent en 1539. Par ce décès, la Terre de *Potelles* retournant à l'Archevêque, son frere, ce Prélat en fit donation le 5 Mars de cette année à FERRY DE CARONDELET, dit *Potelles*, son neveu; — 7. FERRY DE CARONDELET, qui suit; — 8. MARGUERITE DE CARONDELET, seconde femme de *Simon du Chastel*, dit *la Hovardrie*, Seigneur de Cavrines près de Lille en Flandres, morte en 1543. De ce mariage naquirent deux filles; — 9. FRANÇOISE DE CARONDELET, Religieuse à Galilée à Gand; — 10. GUILLEMETTE DE CARONDELET, Religieuse à Nazareth à Ath; — 11. PHILIPPE DE CARONDELET, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Champvans où il résidoit, & d'une partie de Réleghem, Ecuyer-Tranchant de l'Empereur CHARLES-QUINT, & de *Marguerite*, Duchesse de Savoye, fille de l'Empereur MAXIMILIEN. Une lettre écrite de sa main en 1529 à l'Archevêque son frere, fait voir qu'il espéroit obtenir de l'Empereur le rétablissement des fortifications de la Ville de Dole,

Il épousa *Anne de Bentinck* en Gueldres, & mourut en 1547. CHARLES DE CARONDELET, leur fils unique, vendit en 1566, la Terre de *Champvans* à *Henri de Mauville*, & s'allia trois fois avec les Maisons de *Jausse-de-Mastaing*, de *Gavre-Liédékerke* & de *Harchies-Mouton*. Il ne laissa que des filles qu'il eut de sa troisieme femme, lesquelles ont fini cette branche des Vicomtes *d'Haërlebeque*, quelques-unes s'étant mariées, & les autres étant Chanoinesses à Moustier, Nivelle, Munster-Bilsen & Maubeuge.

VIII. FERRY DE CARONDELET, né aux Pays-Bas en 1473, Seigneur de Réleghem en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur MAXIMILIEN, & son Ambassadeur en Hongrie, ratifia le 29 Juin 1497, avec CLAUDE DE CARONDELET, son frere, en qualité de Procureur de *noble & puissant Seigneur, Messire* JEAN DE CARONDELET, leur pere, les donations faites à l'Eglise de Dole; cet acte le qualifie d'*ancien Gentilhomme de la Chambre de S. M.* Il épousa sur la fin de Mars 1501 *Digna de Baux*, Dame de Gleuro (qui portoit : *d'azur, à la bande d'or chargée de trois sautoirs de gueules*), sœur de *Catherine de Baux*, mariée avec postérité, à *Guillaume de Mérode*, toutes deux filles de *Jacques de Baux*, Chevalier, avoué de Duffle, Seigneur de Goedsenhoënen, & d'*Hellewigne de Harduwemont*. *Digna de Baux* mourut le 18 Octobre 1503, mere de PAUL DE CARONDELET, qui suit, lequel eut la Seigneurie de *Gleuro*, dont FERRY avoit fait le relief comme mari & bail de sadite épouse le 30 Janvier 1502. Il occupa plusieurs charges & emplois sous l'Empereur CHARLES-QUINT. Outre le fils unique qu'il eut de ce mariage, on lui connoît deux enfans naturels, sçavoir; PAUL, Licencié ès Loix, marié avec *Marie Savors*, mort sans hoirs; & ISABEAU DE CARONDELET, femme de *Philippe*, bâtard de Blois-Châtillon. FERRY, devenu veuf, embrassa l'état Ecclésiastique, fut Archidiacre de Besançon, Abbé de Montbenoît, & Gouverneur de Viterbe jusqu'à la mort du Cardinal *de Guise*. Il mourut de la pierre le 27 Juin 1528, au retour d'une ambassade qu'il fit à Rome, où *Raphaël* fit le célebre portrait que nous en avons, gravé par *Larmessin*. Son corps fut transporté à Besançon & enterré dans la Métropole, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe, & celle de son épouse.

IX. PAUL DE CARONDELET, né au château de Réleghem en 1501, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de cent Cuirassiers pour Sa Majesté Catholique, Seigneur de Winghe, Gleuro, Mousti-sur-le-Thil, Nilpiéreuse, Delval, & de la Chapelle-à-Saint-Lambert, ratifia le 28 Octobre 1567, avec *Anne d'Ailly*, sa femme, étant assisté du sieur de Carondelet de Solre, son cousin, les donations faites à PAUL, marié avec *Marie Savors*, & ISABEAU DE CARONDELET, enfans naturels de son pere, comparans en cette qualité devant les Echevins de Douay. Il se distingua dans la profession des armes, principalement à la journée de Mulberg contre les Saxons, où il reçut un coup de sabre sur la tête. Il testa le pénultieme Juillet 1577, au profit de PAUL, Seigneur de Mousty, son fils aîné, dénommant pour ses exécuteurs le Seigneur d'Ailly de Péquigny, JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Solre, *son cousin*, & *Ferry Udekom*, parent de sa seconde femme. Il mourut à son château de Mousty le 21 Février 1581, fort âgé, & y fut inhumé dans l'Eglise paroissiale. Il est qualifié

ſur l'inſcription élevée à ſa mémoire, de *très-hault& très-puiſſant Seigneur*. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 28 Novembre 1549, *Anne d'Ailly*, Dame dudit Mouſty, de Prés en Varennes & de Leſdain, morte le 18 Novembre 1572, fille de *Marie de Montenay*, & de *Louis d'Ailly*, Baron de Baingtun en Boulenois, Seigneur de Varennes, dont les biſaïeuls *Raoul d'Ailly*, Seigneur dudit Varennes, & *Jacqueline de Béthune* (chefs de cette branche de Varennes), avoient marié le 24 Novembre 1435, *Jacqueline d'Ailly*, leur fille, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, arriere-petit-fils du Roi JEAN. PAUL DE CARONDELET, épouſa 2°. *Anne de U..ckom*, en Brabant, Dame de Nilpiéreuſe, *&c.* Du premier lit il eut: — 1. PAUL DE CARONDELET, qui ſuit; — 2. un autre PAUL, mort jeune; — 3. HÉLENE DE CARONDELET, reçue en 1571 Chanoineſſe de l'illuſtre Chapitre de Nivelle en Brabant. Du ſecond lit naquirent; — 4. CHARLES DE CARONDELET, Seigneur de Nilpiéreuſe, tué en 1590 en défendant le château de Caſſel; — 5. & LEONIUS DE CARONDELET, mort à ſept ans.

X. PAUL DE CARONDELET, II. du nom, né au château de Mouſty-ſur-le-Thil en 1551, fut Seigneur dudit Mouſty, Baron de Noyelle-ſur-Selle, dans la province d'Hainaut, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, il ſe diſtingua ſous le Comte d'*Egmont*, à la bataille d'Ivry qu'HENRI IV. gagna contre les Ligueurs & les Eſpagnols, & ramena les débris de l'Armée après la mort de ce Comte. Il fut établi Gouverneur & Franc-Garennier des ville & Châtellenie de Bouchain & du Comté d'Oſtrevant en 1593, créé Chevalier par Lettres-patentes données à Madrid le 21 Avril 1597, & fait Conſeiller du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté en 1607. Ses exploits & ſa valeur lui mériterent l'eſtime des Archiducs ALBERT & ISABELLE; la Famille conſerve les Lettres que ce Prince & cette Priceſſe lui écrivirent. Il fut choiſi le 16 Janvier 1598 avec FERRY DE CARONDELET-POTELLES, Gouverneur de Menin, par toutes les branches de la Famille aſſemblées à Crupet, pour aller trouver les Comtes de Gavre & de Hornes, & leur faire voir que méchamment & calomnieuſement ils les diſoient iſſus de race de longue robe, pour avoir eu un Chancelier de l'Empire, piqués de ce que les Chanoineſſes de Mons leur avoient préféré une Demoiſelle DE CARONDELET, de quoi, ſuivant le procès-verbal dreſſé par les témoins, ils ſe rétracterent. Il mourut à Bouchain le premier Mai 1625, âgé de 74 ans. Son cœur & ſes entrailles furent portés dans l'Egliſe de Noyelle. L'inſcription qu'on y lit devant, marque qu'il étoit auſſi Vicomte de la Heſtre, Seigneur de *Maulde*, qu'il acheta, de *Winghen*, *la Motte*, *Fermond* & *Manſart*. Il fut marié trois fois; 1°. en 1574, avec *Hélene d'Ennetieres-de-Beaumez*; 2°. en 1586, avec *Florence de Breucaudin*, Dame dudit lieu; & 3°. par contrat du 20 Mai 1588, avec *Anne*, héritiere & derniere du nom de *Montégny-Saint-Chriſtoffle*, morte le 13 Août 1638, fille de *Georges de Montégny*, Chevalier, Seigneur de Noyelle, Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Bouchain, & de *Charlotte de Nouvelles* (petite-fille d'*Antoine de Montégny*, & de *Jeanne de Montmorenci*). Il n'eut des enfans que de ce troiſieme mariage, ſçavoir: — 1. GEORGES DE CARONDELET, Chevalier, Baron

de Noyelle, Seigneur de Villers-Aubois, après son pere Gouverneur de Bouchain, du Conseil de Guerre de Sa Majesté, député de la Noblesse des Etats du Comté d'Hainaut en 1631, mort le 9 Avril 1633. Il avoit épousé en 1617 MARIE DE CARONDELET-POTELLES, héritiere de Plouïch, sa cousine au troisieme degré, fille unique de FERRY DE CARONDELET, Chevalier, Gouverneur de la ville de Menin, & de *Marie de la Hamaide*, Dame dudit Plouïch. Il en eut CHARLES, mort le 24 Octobre 1639, sans alliance, âgé de 21 ans, étant au service; — 2. JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Prémecques-lès-Lille, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort dans le Palatinat en 1621; — 3. FRANÇOIS, surnommé *le grand Carondelet*, pour sa libéralité, après son frere Seigneur de Prémecques, haut Doyen de l'Eglise de Cambray, envoyé de l'Infante ISABELLE en Angleterre, avec Don *Carlos Coloma*, refusa en 1626 l'Evêché de Saint-Omer, que cette Princesse lui offrit. En 1631, à l'occasion de la retraite de la Reine-mere dans les Pays-Bas, il fut envoyé avec la qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne à la Cour de France vers le Roi LOUIS XIII. lors à Monceaux. L'Histoire du Ministere du Cardinal *de Richelieu*, dit qu'il fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, traité avec magnificence, & que le Roi lui fit présent à son départ d'une *croix de diamans* de deux mille écus. Il mourut sur la fin de 1635; — 4. ANNE DE CARONDELET, morte sans alliance; — 5. JEANNE DE CARONDELET, Dame de Weims, puis de Prémecques, mariée 1°. avec *Philippe du Chastel*, Chevalier, Seigneur de Beauvolers, dont elle eut deux fils, morts jeunes; 2°. avec *Jacques de Landas*, Chevalier, Vicomte du Heule, Grand-Pannetier héréditaire du pays & Comté d'Hainaut, sans enfans, morte en 1678; — 6. PAUL DE CARONDELET, dit *le Baron de Villers*, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Chanoine de l'Eglise de Cambray, Gentilhomme des Etats de Mons, premier Conseiller Ecclésiastique de la Noble & Souveraine Cour à Mons, employé par Sa Majesté Catholique en qualité de Négociateur auprès de sa personne, mort en 1644; — 7. ALEXANDRE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de S. Waast d'Arras; — 8. CATHERINE DE CARONDELET, reçue en 1613 Chanoinesse du Chapitre de Sainte Remfroye à Denain, qui ensuite remercia de sa prébende pour épouser *Nicolas de Bonmarché*, Seigneur de Montifaut, dont elle eut plusieurs enfans, entr'autres FRANÇOISE, Chanoinesse à Denain. Son corps fut apporté d'Argeries à Noyelle, où elle est inhumée avec épitaphe; — 9. ANTOINE DE CARONDELET, qui suit; — 10. FERRY DE CARONDELET, mort au berceau; — 11. MARGUERITE DE CARONDELET, Prieure de l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras; — 12. MICHELLE DE CARONDELET, mariée avec *Jacques-Antoine d'Albertençon*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & ensuite Gouverneur de la ville de Furnes en Flandre, vivoient en 1640. Elle en eut plusieurs enfans, les uns morts jeunes, les autres sans alliances.

XI. ANTOINE DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Maulde, qu'il vendit, né au château de Noyelle le 17 Juillet 1602, devenu héritier de ses freres & de CHARLES, son neveu, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur de Haine-Saint-Pierre, *&c.* créé par l'Infante ISA-

BELLE, Général-Major d'un terce de quinze Compagnies Wallones le 26 Mai 1631. *Carpentier*, Auteur contemporain, dit *que sa branche se domicilia quelques années à Cambray, & se fit connoître par tout le Cambresis jusqu'à nos jours, où l'on révere encore les mérites de M. le Baron de Noyelle, qui eut pour frere ce grand Doyen de Cambray, & ce Gouverneur de Bouchain, &c.* ANTOINE épousa par contrat du 13 Décembre 1649, *Jeanne-Louise*, née Comtesse de *Lannoy* & du Saint Empire, fille de *Jean-Baptiste*, né Comte de Lannoy, Chevalier, Seigneur du Hautpont, & de *Jeanne de Coudenhove*, & sœur germaine de *Ferdinand de Lannoy*, Maréchal-de-camp, marié avec *Marie-Léopoldine de Croy*, Princesse du Saint Empire (fille d'*Eustache*, Prince de Croy, Chevalier de la Toison d'or, & de *Théodore-Gertrude-Marie-Polixene de Kettler*). ANTOINE DE CARONDELET mourut le 17 Avril 1684, & son épouse le 22 Octobre 1692. Ils furent inhumés dans leur caveau en l'Eglise paroissiale de Noyelle, où l'on voit leur épitaphe. De ce mariage sont nés: — 1. FERDINAND DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Capitaine dans le Régiment Wallon de Famechon, qui ne survécut à son pere que six ans, étant mort le 27 Janvier 1690, sans alliance; — 2. ANTOINE, mort au berceau; — 3. ANNE-CATHERINE-ANTOINETTE DE CARONDELET, Religieuse à l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras; — 4. ANNE-THÉRESE DE CARONDELET, reçue Chanoinesse de Denain en 1665, qui harangua au nom de son Chapitre le Roi LOUIS XIV. Ayant remercié de sa prébende, elle épousa *Jacques de Grandville*, Seigneur dudit lieu en Picardie. Elle en eut *Jeanne-Françoise de Grandville*, fille unique, femme de *Pierre-Joseph de la Hamayde*, Seigneur de Warnave, morte sans postérité; — 5. EMERENCE-ERIGENNE DE CARONDELET, morte au berceau; — 6. ALEXANDRE DE CARONDELET, qui suit; — 7. MARIE DE CARONDELET, Dame de Guennebreucq & de Steenbreucq, morte sans alliance; — 8. ANTOINE-PHILIPPE DE CARONDELET, Capitaine dans le Régiment de Pigmont, tué en 1689 d'un boulet au passage du Roi JACQUES d'Irlande en France, sans alliance; — 9. CLAIRE-ALBERTE DE CARONDELET, épouse de *François Ologhem*, Capitaine des Gardes du Roi d'Angleterre, dont elle eut pour fils unique *François-Denis Ologhem*, mort âgé de 14 ans, étant Page du Roi JACQUES; — 10. & FRANÇOIS-LOUIS-THÉODORE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de S. Waast d'Arras, Prévôt d'Haspres, où il mourut en 1742.

XII. ALEXANDRE DE CARONDELET, né au château de Noyelle le 7 Février 1657, Chevalier, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Guennebreucq & Steenbreucq, Mousquetaire de la Maison du Roi LOUIS XIV. dès leur institution, épousa par contrat du 24 Novembre 1690, *Marie-Bonne de Bacquehem*, fille de *Jean-François de Bacquehem*, Chevalier, Seigneur du Liez, & de *Marie-Jeanne de Nédonchel-Bouvignies*. Il mourut le 22 Avril 1719, & fut inhumé à Noyelle dans le caveau de ses ancêtres, avec épitaphe. Son épouse mourut à Hardingham, où elle gît, Diocèse de Boulogne-sur-mer, le 3 Janvier 1733. De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-LOUIS DE CARONDELET, qui suit; — 2. GUILLAUME, dit *le Baron de Carondelet*, Capitaine de bataillon,

mort en Baviere en 1743, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Josephe du Mortier*, son épouse; — 3. CLAIRE-BONNE-ALEXANDRINE DE CARONDELET, reçue Chanoinesse de Moustier dans le Comté de Namur, qui ensuite se maria avec feu PHILIPPE-ALBERT, Baron de Neverlée, Lieutenant-Gouverneur de Namur, dont elle eut *Marie-Anne-Charlotte de Neverlée*, fille unique, reçue Chanoinesse dudit Moustier à l'âge de deux ans, morte jeune; — 4. ADRIENNE-ALEXANDRINE DE CARONDELET, Vicomtesse douairiere des Androuïns, mariée sans enfans à feu *Jean-Pierre* Vicomte des Androuïns; — 5. JEAN-ALBERT DE CARONDELET, mort âgé de 15 ans; — 6. MARTIAL DE CARONDELET, ancien premier Commandant de Bataillon dans le Régiment de Rohan-Rochefort, Chevalier de S. Louis; — 7. LOUIS-CHARLES DE CARONDELET, Seigneur d'Alentun, ancien Commandant de Bataillon dans le Régiment de Biron, Chevalier de S. Louis, marié sans enfans avec *Marie-Josephe-Ursule du Velin*; — 8. N. . . . . DE CARONDELET, mort ondoyé; — 9. JEANNE-LOUISE DE CARONDELET, dite *de Prémecques*, reçue en 1717, Chanoinesse de Moustier, où elle gît, morte en 1732 en odeur de sainteté; — 10. FRANÇOISE-THÉRESE DE CARONDELET, Chanoinesse réguliere de l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras; — 11 & 12. FRANÇOIS-MARIE-HUBERT, & JEAN-BAPTISTE DE CARONDELET, freres jumeaux, morts jeunes; — 13. & FRANÇOIS-LOUIS DE CARONDELET, Seigneur d'Haine, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Mauris, mort en 1765, de la suite de la blessure d'une balle reçue dans l'œil au siége du Port-Mahon. On voit son mausolée en marbre dans l'Eglise de Noyelle.

XIII. JEAN-LOUIS DE CARONDELET, né à Valenciennes le 22 Novembre 1691, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Hestre & du pays de Langle, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Briat, *&c.* fut maintenu & gardé par Arrêt rendu au Bureau des Finances à Lille, commis pour les reliefs des mouvances de Sa Majesté, dans les qualités de *Chevalier* & de *Baron de Noyelle*, possédées par ses ancêtres sous les Rois d'Espagne. Il a servi dans le Régiment d'Isenghien, & s'est trouvé très-jeune à la bataille de Malplaquet. Il s'est marié deux fois; 1°. par contrat du 3 Novembre 1722, avec *Marie-Marguerite-Louise de Rasoir*, Dame d'Audomez; & 2°. le 10 Juin 1732 (dispenses accordées par le Pape CLÉMENT XII.) avec *Marie-Angélique-Bernard de Rasoir*, sa belle-sœur, Vicomtesse de Langle, Dame du grand & du petit Hove, fille de *Louis-François-Joseph de Rasoir*, Chevalier, Seigneur d'Audomez, & de *Marie-Louise*, née Baronne de *Woërden-d'Héemstede*. Du premier lit sont nés entr'autres enfans: — 1. MARIE-ANNE-LOUISE DE CARONDELET, Comtesse douairiere de Clairmont, Dame d'Audomez, veuve avec enfans, de *Ferdinand-Michel-Joseph d'Esclebes*, né Comte de Clairmont en Cambresis; — 2. MARIE-LOUISE-CLAIRE DE CARONDELET, Chanoinesse réguliere de l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras; — 3. THÉODORE-FÉLICITÉ-PARFAITE DE CARONDELET, aussi Chanoinesse de cette même Maison, nommée par le Roi en 1765 Abbesse de l'Abbaye Royale de Bertaucourt près d'Amiens. Du second lit; — 4. JEAN-LOUIS-NICOLAS-GUILAIN, dit *le Vicomte de Caron-*

delet, au ſervice de Sa Majeſté depuis quatorze ans; — 5. ALEXANDRE-LOUIS-BENOÎT DE CARONDELET, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine & Dignitaire de l'Egliſe de Seclin en Flandre; — 6. FRANÇOIS-LOUIS-HECTOR, dit *le Baron de Carondelet*, au ſervice du Roi d'Eſpagne dans ſes Gardes Wallones en qualité d'Aide-Major, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France; — 7. JEAN-AMÉLIE-CÉSAR, dit *le Chevalier de Carondelet*, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, auſſi Chevalier de Malte; — 8. LOUISE-ANGÉLIQUE-IRIS DE CARONDELET, à marier; — 9. MARIE-FRANÇOISE-PARFAITE, Religieuſe à l'Abbaye noble d'Eſtrun-lès-Arras; — 10. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE DE CARONDELET, Comteſſe de Roncq, mariée en 1770 avec *Pierre-Auguſte-Marie des Waziers*, Comte de Roncq, Gentilhomme des Etats de Lille en Flandre; — 11. JEANNE-LOUISE, Religieuſe aux Dames de S. François de Sales à Lille; — 12. MARIE-LOUISE-BERNARDE, Religieuſe aux Dames de Menin; — 13. LOUISE-BARTHÉLEMIE, Eleve de la Maiſon Royale de S. Cyr-lès-Verſailles, Religieuſe aux Dames nobles d'Oudenarde; — 14. & CATHERINE-VÉDASTINE-HONORÉE DE CARONDELET, Eleve de l'Abbaye de S. Paul près de Beauvais. Les armes de CARONDELET ſont: *d'azur, à la bande & à ſix beſans d'or, poſés en orle.* La branche de SOLRE portoit *la bande ſimple.* POTELLES la portoit *chargée en chef d'une merlette de ſable.* NOYELLE, d'un *croiſſant d'azur.* HAERLEBEQUE, *d'une étoile de gueules.* DÉCHAULT, *d'un ſautoir d'azur.* Cimier, *deux ailerons d'azur, armoriés chacun de la bande & beſans comme l'écu, entre les ailerons, le col & la tête d'un lion au naturel.* Couronne, *celle de Baron ancien.* Supports, *deux lions.*

JEAN DE CARONDELET, IV. du nom, ayant reçu du Comte de Nevers, en récompenſe de ſon courage, un *bouclier* ſur lequel étoient ces trois mots, AQUILA ET LEO, ſes deſcendans ont continué de les porter en deviſe au bas de leurs armes. Leur cri de guerre eſt: A MOI, CHAULDEY.

Voici les quartiers portés par les Demoiſelle DE CARONDELET, ci-devant mentionnées Chanoineſſes dans différens Chapitres des Pays-Bas.

(1) HÉLENE DE CARONDELET, Chanoineſſe de Nivelle en Brabant, portoit les quartiers de *Carondelet*, *Chaſſey*, *Baux*, & de *Harduwemont*, pour les paternels; *Ailly-de-Varennes*, *Bournonville*, *Montenay* & *Belloy*, pour les maternels.

(2) CATHERINE DE CARONDELET, Chanoineſſe à Denain, portoit: *Carondelet*, *Baux*, *Ailly-de-Varennes* & *Montenay*, paternels; *Montégny-Saint-Chriſtoffle*, *Montmorenci*, *Nouvelles* & *Mengheſtrut*, maternels.

(3) ANNE-THÉRESE DE CARONDELET, auſſi Chanoineſſe à Denain, portoit: *Carondelet*, *Ailly-de-Varennes*, *Montégny-Saint-Chriſtoffle*, & *Nouvelles*, paternels; *Lannoy-du-Hautpont*, *Queſnoy*, *Coudenhove* & *Baudrenghien*, maternels.

(4) CLAIRE-BONNE-ALEXANDRINE DE CARONDELET, & ſa ſœur, Chanoineſſes à Mouſtiers, portoit: *Carondelet*, *Montégny-Saint-Chriſtoffle*, *Lannoy-du-Hautpont* & *Coudenhove*, paternels; *Bacquehem*, *le Vaſſeur-d'Eskelsbecq*, *Nédonchel-Bouvignies*, & *Lannoy-Deſplechain*, maternels.

Le Nobiliaire de Provence, Tome III. in-12. *imprimé à Paris en 1693, rapporte une branche de* CARONDELET-TALANT, *laquelle il fait sortir d'un certain* CHARLES DE CARONDELET, *Gentilhomme Flamand, qui s'étant retiré en France, épousa en 1545,* Marie de Richebourg, *dont les descendans se sont établis à Aix. Cette branche est demeurée inconnue aux cinq autres, & s'est éteinte depuis peu; on ne sçait à quel auteur en rapporter l'origine.*

Cet article a été dressé sur les titres authentiques de cette Maison, communiqués.

* — CAROUGES, Terre située dans le Bailliage d'Alençon, entre cette Ville & celle d'Argentan, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte depuis si long-tems, que nous n'en pouvons donner qu'une notice, faute de Mémoire.

RICHARD, Seigneur DE CAROUGES, fut nommé témoin, avec plusieurs autres, de la vie & des mœurs de *Mathieu*, Sire *de Montmorenci*, l'an 1287.

L'an 1289 *Robert*, III. du nom, Sire d'*Achey*, fils de *Jean*, III. du nom, Sire d'*Achey*, & de *Lucette de Clinchamp*, épousa HUGUETTE DE CAROUGES.

JEAN DE CAROUGES, Chevalier, vivoit l'an 1348, comme il paroît par un titre de ce tems-là.

Le combat mémorable arrivé l'an 1386 sous le Roi CHARLES VI. est rapporté dans toutes les Histoires, entre JEAN DE CAROUGES, Ecuyer, & *Jacques le Gris;* le premier prétendant que celui-ci avoit violé sa femme. On en peut voir l'histoire toute entiere dans *Jean Juvenel des Ursins*, impression du Louvre, *fol. 59.* & dans le *Théatre d'honneur de la Coulombiere*, Tome II. fol. 203.

N.... DE CAROUGES, étoit Abbé du Bec-Hellouin vers l'an 1388, comme le prouve une Charte de ce tems-là.

Parmi les cent dix-neuf Gentilhommes qui défendirent le mont Saint Michel contre les Anglois l'an 1423, est nommé le sieur J.... DE CAROUGES.

ROBERT DE CAROUGES, Seigneur de Fontaine-la-Sorel, Chevalier, signa à un titre de l'an 1453.

MARGUERITE DE CAROUGES, épousa l'an 1530, *Foulque de Bailleul*, Seigneur de Renouart, fils de *Guillaume de Bailleul*, Seigneur de Renouart, & d'*Agnès de Congé*.

Cette Terre est tombée dans la Maison de d'Arval, dont l'héritiere *Marguerite de d'Arval*, Dame de Carouges, fonda l'Eglise Collégiale dudit Carouge, & épousa *Jean de Blosset*, Seigneur de Saint-Pierre, dont sortit *Marie de Blosset*, Dame de Carouges, femme de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, dans la Maison duquel la Terre de *Carouges* a passé.

THOMAS DE CAROUGES, Chevalier, eut absolution de *Louis de Harcourt*, Archevêque de Rouen, pour avoir rompu une Eglise & en avoir retiré un prisonnier l'an 1417. Les armes; *de gueules, semé de fleurs-de-lis d'argent.*

CARPENTIER-DE-CRECY : Famille noble originaire du Cambresis, qui remonte son origine aux anciens Seigneurs de Gouy ou de Goy, fort renommés dès l'an 1036.

BARTHELEMI & RENAUD CARPENTIER, issus de ROGER, Sire de Gouy, sont connus par les dons qu'ils firent à l'Abbaye de Vaucelles près de Cambray, comme il paroît par les Archives de cette Abbaye dès l'an 1160.

SIGER & GODEFROI CARPENTIER, freres descendus de RENAUD, formerent deux branches, dont plusieurs autres sont sorties. Quelques-uns des descendans de GODEFROI se retirerent en Angleterre & en Hollande, où ils prirent des armes différentes de celles de leurs prédécesseurs.

Les descendans de SIGER CARPENTIER se maintinrent avec honneur & distinction dans la Flandre jusqu'au quinzieme siécle, que GUILLAUME CARPENTIER, l'un d'eux, Chevalier, Seigneur de Vannes & d'Attiche, Gouverneur de Therouanne, se retira en France avec *Renette de Vaignonville*, sa femme.

COLINET CARPENTIER, un de leurs fils, s'établit dans le Nivernois, & fut Seigneur de Crecy, dans cette Province, par *Jeanne de Savigny*, sa femme, à laquelle cette Terre fut donnée en dot par contrat de mariage du 15 Janvier 1463.

JACQUES CARPENTIER, Chevalier, Seigneur d'Aumont & de Bertrier, son cousin-germain, l'institua seul & universel héritier de tous ses biens le 15 Octobre 1479, à la charge de prendre ses armes. Pour satisfaire à cette clause, COLINET CARPENTIER porta depuis, au lieu *d'un chevron d'or* qu'il avoit dans ses armes : *d'azur, à une étoile d'or accompagnée de trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ;* ce qui a été exécuté également par tous ses descendans, dont en 1763 il subsistoit encore trois branches, sçavoir : celle des Seigneurs de Changie, celle des Seigneurs de Thuilleries, & celle de GILBERT CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, seul restant de sa branche. Il est fils unique de JEAN-FRANÇOIS CARPENTIER, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Crecy, & de *Marguerite de la Souche-de-Saint-Augustin*. Il porte les mêmes armes ci-dessus désignées, *écartelées* de celles de la Souche-de-Saint-Augustin, de Moncoquier & de Follé. Il a épousé le 23 Février 1624 *Louise Thoynard*, fille de feu *Barthelemi*, Ecuyer, Seigneur d'Ambron, &c. & de *Madelene-Nicole Guimond*. Il en a eu : — 1. GILBERT, né le 18 Mars 1726 ; — 2. CLAUDE, né le 7 Novembre 1727 ; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, né le 22 Janvier 1732, & mort le mois suivant ; — 4. MARGUERITE, née le 3 Janvier 1725 ; — 5. & MARIE, née le 15 Novembre 1729. *Histoire de Cambray* & du Cambresis, *Part. III. Vol. II. page 366 & suiv.* Les *Grands Officiers de la Couronne, Tome IX. page 470*, & *Moréri.*

— CARRETTO : c'est une des plus anciennes & des plus nobles Familles d'Italie. Elle est féconde en Hommes illustres, & on prétend qu'elle tire son origine de WITIKING, Prince de Saxe, soumis par CHARLEMAGNE.

ALFRAN, fils de ce WITIKING, laissa OTHON, GUILLAUME, THERES & BONIFACE, de qui sont venus les Marquis de Savonne, d'Intisad, de Ceva, de Busca & de Saluces. La Maison de *Carretto* a été une branche de cette derniere, qui a pour tige un certain ANSELME. C'est de lui, dit-on, que sont descendus,

GALEAS CARRETTO, qui vivoit sur la fin du quinzieme siécle : les Génois le chasserent de Final. Il eut pour enfans : — 1. ALPHONSE, qui suit; — 2. FABRICE, Grand-Maître de Rhodes ; — 3. CHARLES-DOMINIQUE, Cardinal ; — 4. & LOUIS ou ALOISIO, Evêque de Cahors.

ALPHONSE CARRETTO, I. du nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette Place. L'Empereur MAXIMILIEN I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de CARRETTO. Il eut pour enfans : — 1. PAUL, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe ; — 2. & ALPHONSE, sur lequel PHILIPPE II. Roi d'Espagne usurpa Final en 1571.

Depuis les Marquis de Carretto rentrerent dans Final jusqu'en 1602, que le Comte de Fuentes prit cette Place par ordre de PHILIPPE III. Roi d'Espagne. Les Espagnols menerent chez eux ALPHONSE II. Marquis DE CARRETTO, Prince de Final, le dernier de sa Maison, âgé de plus de 80 ans, & le firent mourir après l'avoir forcé d'accepter un traité de protection. Voyez *Moréri* & le *P. Anselme*. Les armes : *d'or, à cinq bandes de gueules.*

CARRION, en Anjou : un Mémoire adressé à l'Auteur du *Mercure de France du mois de Juillet 1742*, porte que cette Famille est si ancienne qu'elle remonte jusqu'à l'an 1300 ; & il y est dit qu'elle est alliée entr'autres avec les Maisons de *Beauvau*, du *Bellay* & de *Lenoncourt.*

PIERRE CARRION, Seigneur de l'Epronniere en Anjou, commandoit en 1651 un escadron de l'Arriere-Ban : il fut fait dans le même tems Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Suivant le même mémoire il avoit pour fils puîné : — 1. PIERRE-JOSEPH CARRION, Chevalier de S. Louis, Lieutenant de Vaisseaux du Roi depuis 1693, mort au Havre-de-Grace en Normandie le premier Mai 1742, âgé de 88 ans. Il avoit été marié en 1692 avec *Etiennette Tixsier*, fille de noble homme *André Tixsier*, Seigneur de Saint-Prix, de laquelle il a laissé trois garçons ; sçavoir : — (A) ANDRÉ-JOSEPH CARRION, lequel a servi dans la Marine ; — (B) CHARLES, Prêtre ; — (C) & JEAN-BAPTISTE CARRION, Gouverneur de Montluel en Bresse, & Gentilhomme de Mademoiselle *Louise-Anne de Bourbon-Condé* ; — 2. FRANÇOIS CARRION, frere puîné de PIERRE-JOSEPH, Seigneur du Petit-Pont, Colonel d'Infanterie, mort Lieutenant de Roi de la Bassée, lequel a fait une branche ; — 3. CLAUDE-MARIE, alliée avec *François le Camus de Fontaine-Villefort* ; — 4. PERRINE-HÉLENE, mariée avec *Jean-Georges de Gruter*, Gentilhomme Allemand, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom ; — 5. & MARIE-SUSANNE CARRION, mariée avec *Antoine de la Haye-Montbault.*

CARRION-DE-NISAS, Famille noble du Languedoc, qui rapporte son origine aux *Carrions* d'Espagne. La Baronnie de *Murviel* dans les Etats de

Languedoc, est entrée dans la Maison de CARRION-DE-NISAS par le mariage, le 20 Avril 1712, d'*Anne-Gabrielle*, fille de *Jean-Louis*, Marquis & Baron de Murviel, & d'*Antoinette de la Tour-Gouvernet*, avec HENRI DE CARRION, Marquis de Nisas, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Févier 1734, & l'un des Lieutenans du Roi de la Province du Languedoc. Ils moururent dans leur Terre en Languedoc; sçavoir: elle le 4 Novembre 1754, âgée de 70 ans; & lui le 15 du même mois, âgé de 94 ans. Leurs enfans sont: — 1. HENRI-FRANÇOIS DE CARRION-DE-NISAS, né le 12 Février 1713, Capitaine d'Infanterie; — 2. HENRI-GUILLAUME, né le 20 Juillet 1715, aussi Capitaine d'Infanterie; — 3. MARIE-THÉRESE, née le 13 Juillet 1714, mariée le 29 Juin 1729 avec son cousin-germain JEAN-FRANÇOIS DE CARRION, Seigneur Baron de Nisas, aîné de la Famille; — 4. & MARIE-HENRIETTE-FRANÇOISE, née le 23 Février 1718, mariée 1°. à *Louis-Joseph Boyer*, Baron de Sorgues & des Etats du Languedoc; & 2°. le 3 Juillet 1740 à *Ferdinand Spinola*, Marquis d'Arquata.

JEAN-FRANÇOIS DE CARRION, Baron de Nisas, marié à sa cousine, a pour enfans; — 1. FRANÇOIS-EMMANUEL DE CARRION-DE-NISAS, né le 27 Novembre 1731; — 2. MARIE-GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 5 Février 1730; — 3 & 4. HENRIETTE & LOUISE. Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, crenelées & maçonnées de sable.*

* CARRY, Terre & Seigneurie en Provence, possédée en 1763 par la Maison de *Gerente* ou *Jarente*. Voyez ce mot.

— CARUEL-*de-Merey*, en Normandie: il est fait mention dans l'Histoire de Malte par l'Abbé de *Vertot*, de PIERRE CARUEL-*de-Merey*, du Diocèse d'Evreux, reçu Chevalier de Malte en 1603. Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse le 17 Août 1666; & les armes sont: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, l'écu bordé de gueules.*

— CARVOISIN, en Picardie: Famille originaire des Marches Milanoises, dont est CHARLES-LOUIS, Marquis DE CARVOISIN, ci-devant Sous-Lieutenant des Mousquetaires Gris, & Maréchal-de-camp en 1758. Il s'est marié le 14 Avril 1749, avec *Jeanne-Charlotte d'Artaguette-d'Hiron*, fille de feu *Jean-Baptiste-Martin*, & de *Victoire Güillard*, veuve sans enfans de *N... de Courbon*, & mariée 3°. au Comte *de Beuil*, du nom de *Béhan*. De cette alliance il a CHARLES DE CARVOISIN, né le 22 Février 1750.

Le Marquis de CARVOISIN a pour neveu N... dit *le Marquis d'Achy*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, lequel a épousé le 3 Mai 1757, *Marie-Catherine Jubert-de-Bouville*. Les armes: *d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur.* Voyez *l'Armorial de France, Tome I. Part. 1. p. 115*, & les *Mercures de Janvier 1719, p. 195*, de *Décembre 1739, p. 2945* & *de Juillet 1742, p. 1678.*

CASAUX: Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de l'ancienne Famille de *Lartigue*. Voyez LARTIGUE.

— CASSAGNET: Famille noble qui tire son nom d'une Seigneurie en

Armagnac, au Diocèse d'Auch, dans la Jurisdiction de Gondrin sur la Losse, & près du ruisseau de Grésillon.

I. PONS, Seigneur DE CASSAGNET, rendit hommage de cette Seigneurie le 30 Novembre 1411. Il le renouvella le 8 Janvier 1457, pour la *Sale* noble de Cassagnet (c'est le nom qu'on donne en Guyenne aux Seigneuries & aux maisons habitées par la Noblesse, comme celui de *Maison-forte* en Dauphiné). PONS DE CASSAGNET eut pour enfans: — 1. SANS, qui suit; — 2 & 3. RAIMOND & ARNAUD.

II. SANS, Seigneur DE CASSAGNET, testa le 8 Février 1467, & eut de *Bourguine de Verdusan*, son épouse: — 1. MANAUD, qui suit; — 2, 3 & 4. PONS, GUIRAUD & PERRETTE, nommés dans le testament de leur pere, & substitués les uns aux autres.

III. MANAUD, Seigneur DE CASSAGNET, épousa le 10 Juin 1484, *Agnès de Lasseran-de-Masseucomme*, & en eut

IV. BERTRAND, Seigneur DE CASSAGNET, qui fit des acquisitions autour de la *Sale de Cassagnet* les 20 Mars 1512 & 29 Octobre 1518. Il avoit épousé *Marguerite de Bouzet*, Dame de la Sale-de-Tilladet, dans la Jurisdiction de Gondrin, de Roquas & de Pomasan. Elle testa le 2 Novembre 1523, & étoit fille d'*Antoine de Bouzet*, & de *Catherine des Bordes*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Orens & de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Sénéchal du Bazadois: il testa le 13 Avril 1588, & fut inhumé dans la Cathédrale de Condom. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles du premier lit, & un fils naturel, auquel il légua 300 écus & son entretien, jusqu'à ce qu'il eut 400 écus de rente en bénéfices; — 3 & 4. CATHERINE & PAULE-LOUISE: celle-ci femme de *Bertrand de Baylens*, Baron de Poyanne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

V. ANTOINE DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, &c. servit avec distinction dans les guerres de Piémont, fut Gouverneur de Verrue en 1555, servit en Guyenne sous *N... de Montluc* en 1662, fut fait Chevalier de S. Michel par CHARLES IX, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Bordeaux en l'absence de *Montluc*. Il fut blessé devant Montmarsan en 1569, & laissa de *Jeanne de Bresolles*, son épouse,

VI. BERNARD DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, né en 1555, à qui HENRI IV. donna le 5 Août 1589, une Compagnie du Régiment des Gardes, vacante par la mort de *Marivaux*; il le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Gouverneur de Bourg-sur-mer. Il servoit dans l'armée de LOUIS XIII. en 1622, & mourut de la peste à Beziers. Il avoit épousé en secondes noces, par contrat du 19 Septembre 1588, *Jeanne de Narbonne*, fille de *Bernard*, Marquis de Fimarcon, & de *Françoise Bruyeres-Chalabre*, dont: — 1. PAUL-ANTOINE, qui suit; — 2. ROGER, tué à l'attaque des Barricardes de Suze; — 3. & GABRIEL, Capitaine aux Gardes-Françoises, Gouverneur de Bapaume & de Brisach en 1652, mort en 1660, laissant de *Madelene le Tellier*, fille du Chancelier de France, & de *Claude Chauve-*

lin; — LOUIS DE CASSAGNET, Capitaine aux Gardes, tué à Paris en 1651, par la livrée du Duc d'Epernon; — JEAN-BAPTISTE, dit *le Marquis de Tilladet*, Capitaine-Lieutenant des cent Suisses de la Garde du Roi, Maître de la Garderobe, Lieutenant-Général de ses Armées en Août 1688, blessé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, & mort le 22 du même mois; — GABRIEL, dit *le Chevalier de Tilladet*, reçu Chevalier de Malte en 1647, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Aire, & mort le 11 Juillet 1702; — MICHEL, Abbé de la Hance, Evêque de Mâcon, né en 1637, mort le 6 Septembre 1631; — & CLAUDE-ANTOINETTE, née le 12 Avril 1638, mariée en 1655, à *Gilles de Bouzet*, Marquis de Roquepine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Capelle, mort en Octobre 1679. Sa veuve est morte à Paris le 16 Mai 1726, laissant l'Abbé *de Roquepine*, vivant en 1748.

VII. PAUL-ANTOINE DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet & de Cossens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bapaume, dont il se démit avant le 15 Janvier 1651, & nommé à l'Ordre du S. Esprit, mourut le 23 Mars 1664. Il avoit épousé 1°. le 21 Juin 1607, *Antoine-Françoise d'Esparbès*, fille & héritiere de feu *Jacques*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Françoise de Voisins-de-Montaut*; & 2°. le 14 Mars 1623, par dispense, *Paule-Françoise de Narbonne*, sa cousine au troisieme degré, fille d'*Amalric*, Marquis de Fimarcon, &c. Elle hérita de toutes les Terres de sa Maison par la mort de ses cinq freres. Elle mourut le 5 Octobre 1687, & eut pour enfans: — 1. CHARLES, Prêtre en 1655, mort à Condom le 8 Octobre 1687; — 2. JEAN-JACQUES, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Exempt des Gardes-du-corps, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1673, Brigadier des Armées du Roi, tué à la Bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678; — 4. & MARIE, née le 21 Novembre 1634, mariée le 19 Mai 1654, avec *Charles de Bouzet*.

VIII. JEAN-JACQUES DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon, &c. né en 1628, Colonel du Régiment d'Anjou en 1652, mort à Paris le 28 Janvier 1708, avoit épousé 1°. le 19 Mars 1656, *Angélique de Roquelaure*, qui testa en 1678, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Susanne de Bassabat-Pordeac*, sa seconde femme; & 2°. le 8 Février 1682, *Denise-Philiberte de Polastron*, morte le 19 Juin 1715, fille de *Charles-Oger*, Seigneur de la Hillere, & de *Claire de Geraud-Montesquiou*. Du premier lit sortirent: — 1. PAUL-GASTON, dit *le Marquis de Narbonne*, baptisé le 25 Juin 1660, Colonel de Dragons en 1678, Brigadier des Armées du Roi, mort à Mons le 6 Août 1692, des blessures qu'il reçut au combat de Steinkerque; — 2. JACQUES, Marquis de Fimarcon, &c. né le 15 Mars 1659, Capitaine de Dragons dans le Régiment de son frere, & Colonel du même Régiment après la mort de son frere, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-camp en 1704, Lieutenant-Général en 1718, Commandant en Roussillon, Cardaigne & Conflans en Mars 1713, Gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1723, Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, & mort le 15 Mars 1730, ayant eu de son mariage contracté le 12 Mai 1705, avec *Madelene de Baschi*,

fille de *Louis*, Marquis d'Aubais, Baron du Caylar, &c. & d'*Anne Boisson*, née le 3 Août 1683, & morte à Paris le 18 Mars 1733, — (A) un garçon mort en naissant, le 20 Décembre 1708; — (B) JEANNE-ANGÉLIQUE DE CASSAGNET, née le 29 Janvier 1706, morte le 5 Août 1710; — (C) & DENISE-CHARLOTTE, née le 19 Mars 1707, morte le 30 Juin 1712; — 3. CHARLES-HENRI, baptisé le 23 Juin 1660, Abbé de Bonnefont, Diocèse de Comminges, mort le 8 Octobre 1700; — 4. CHARLES, Comte de la Tour près Fleurence, Seigneur d'Aurenque, &c. né le 26 Novembre 1663, mort le 2 Juin 1721; — 5. LOUISE, née en 1659, morte en Janvier 1731, veuve de *Jean-Aimeri de Preissac*, Marquis d'Esclignac, mort en Août 1721, & qu'elle avoit épousé en 1686; — 6 & 7. LOUISE-THÉRESE & CLAIRE; — 8. CATHERINE, née en 1665, morte en 1733. Elle avoit épousé en Septembre 1695, *Alexandre de Verdusan*, Comte de Miran. JEAN-JACQUES DE CASSAGNET a eu de son second mariage: — 9. CHARLES-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Tilladet*, né le 6 Novembre 1682, Lieutenant des Gendarmes Ecossois, Colonel de Dragons en 1705, & mort le 15 Octobre 1708; — 10. MICHEL-LOUIS, Comte d'Estaffort, né vers 1689, Colonel de Dragons, après la mort de son frere, mort le 24 Février 1710; — 11. AIMERI, qui suit, — 12. IPHIGENIE-CHARLOTTE-OCTAVIE, morte le 6 Juillet 1714, mariée le 8 Avril 1706, à *François de Narbonne*, Seigneur de Birac & d'Aubiac, au Diocèse d'Agen, remarié & vivant en 1748, pere de plusieurs enfans; — 13. JEANNE-MARIE, mariée vers le 27 Décembre 1711, avec *Jean de Biran*, Comte de Goas, mort le 4 Mai 1724, dont le fils, *Louis de Biran*, né en Août 1721, Colonel du Régiment de Berri, & Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de l'Assiette, entre Exilles & Fenestrelles, le 19 Juillet 1747.

IX. AIMERI DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon en 1730, né le 18 Mars 1696, Chevalier de Malte de minorité, fit ses preuves le 5 Juin 1708, fut Colonel-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 14 Janvier 1734, Maréchal-de-camp le premier Janvier 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Janvier 1748, & marié le 15 Octobre 1730, à *Madelene-Elisabeth du Haillet*, fille de feu *Robert*, Capitaine d'une Compagnie franche de Gendarmes de l'Isle de la Martinique, & de *Marguerite le Pierre*, est mort sans postérité. Les armes: *d'azur, à la bande d'or.*

— CASSAN: Ancienne Noblesse du Diocèse de Beziers, dont étoit HENRI DE CASSAN-D'AURIAC, vivant vers la fin du quinzieme siécle. Il fut pere de

JACQUES DE CASSAN, allié avec *Marguerite de Thésan*, dont il eut: — 1, 2 & 3. HENRI, BARTHELEMI & ARNAUD; — 4. PIERRE, qui suit; — 5. & CATHERINE, mariée à *Pierre de Valat.*

PIERRE DE CASSAN, fut Docteur ès Loix, & pere de

JEAN DE CASSAN, Conseiller au Sénéchal de Beziers, lequel eut pour fils,

JACQUES DE CASSAN, II. du nom, Conseiller au même Sénéchal, & marié à *Jacquette de Brunet*, dont: — 1. RÉNÉ, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & HENRIETTE, mariée à *Jean de Veirac.*

Réné de Cassan épousa 1°. *Jacquette de Montagne*; & 2°. *Anne d'Olivier*. Il eut du premier lit: — 1. Jacquette, mariée à *Etienne de Montagne*, son parent; & du second: — 2. Marie-Angélique, alliée à *Etienne de Villeras*, Seigneur de Cacarra, héritier de cette Maison; — 3. & Anne-Catherine, femme de *Joseph de Casmajou*, Seigneur du Carla.

* — CASSES (des), en Lauraguais: Maison éteinte, & d'une Noblesse très-ancienne, qui possédoit la Terre de ce nom, au Diocèse de Saint-Papoul. On n'en trouve plus de vestiges depuis le seizieme siécle que

Jean des Casses, Ecuyer, Seigneur des Casses, épousa *Catherine de Vidal*, dont il eut: — 1. Mathieu; — 2. Hugues, qui suit; — 3 & 4. Jeanne & Anne.

Hugues des Casses, Damoiseau, Seigneur des Casses, contracta alliance avec *Jausserande de Loubens-de-Verdale*, dont:

Philippe des Casses, Damoiseau, Seigneur des Casses, allié avec *Marie de Graves*.

Le dernier dont les actes fassent mention, est François des Casses, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel on ne connoît aucune descendance.

— CASSINEL, Maison originaire d'Italie, & une des plus anciennes de la ville de Luques. Le premier dont on ait connoissance est,

Jean Cassinel, Chevalier, qui épousa *Marguerite*, native de la ville de Luques, dont il eut: — 1. Bethin, qui suit; — 2. & Sornard, Chevalier, pere de Constance, mariée en France à *Jean Guy*, Chevalier.

Bethin Cassinel, habitué en France avec son frere Sornard dès 1291, étoit Monnoyeur du Roi en 1297, & de la Monnoie de Toulouse en 1300. Il prit la même année la qualité de Pannetier du Roi & de Maître de ses Monnoies. Il servit le Roi Philippe-*le-Bel*, qui le fit Chevalier de son Ordre & Châtelain de Galargues en Languedoc, & mourut à Paris le 18 Octobre 1312. Il avoit épousé 1°. *Jeanne Garnier*; & 2°. *Wierne*.... Du premier lit vint: — 1. Guillaume, qui suit: & du second naquirent; — 2. Jean, Seigneur de Galargues, lequel servoit en qualité de *Chevalier-Bachelier*, avec cinq Ecuyers de sa Compagnie, sous le gouvernement du Duc de Bourgogne, en la chevauchée que le Roi faisoit en Flandre pour le fait de Bourbourg, & fut reçu à Châlons en Champagne le 28 Juillet 1383. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu, Albert Cassinel, Seigneur de Galargues, mort sans postérité; — 3. & Guyotte, dont on ignore la destinée.

Guillaume Cassinel, Chevalier, contesta en 1312 le testament de son pere fait en faveur de son frere puîné du second lit, & mourut en 1340, laissant: — 1. François, qui suit; — 2. & Simon, dit *Torcol*, mort sans lignée en 1369.

Simon Cassinel reprit le procès pour les biens de Languedoc contre Jean, son oncle, & y rentra après la mort d'Albert Cassinel, son cousin. Il servit les Rois Philippe de Valois & Jean, son fils, en qualité de *Sergent d'armes*, ès parties de Poitou & de Bretagne. Il mourut à Paris le 23 Octobre 1360, & avoit épousé *Alips les Champs*, fille de *N*.... Seigneur de Gresille, & peut-être de Pomponne, dont il laissa: — 1.

GUILLAUME, qui suit; — 2. GUY, Religieux Infirmier de S. Martin-des-Champs à Paris; — 3. FERRY, Co-Seigneur de Galargues, puis Seigneur de Sourvilliers, de Marcoussis & de la Ronce. Il fut d'abord Clerc & Notaire du Roi, ensuite Archidiacre du Vexin dans l'Eglise de Rouen, & étoit du Conseil du Roi, lorsqu'il fut fait Evêque de Lodeve en 1384, d'où il fut transféré à celui d'Auxerre. Il fut fait Archevêque de Reims en Novembre 1389, & mourut de poison à Nismes le 26 Mai 1390; — 4. BERTRAND, Chantre & Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, mort le jour de S. Michel 1397; — 5. JEAN, Chevalier de S. Jean de Jérusalem; — 6. BIOTE, mariée à *Gerard de Montagu*, Secrétaire du Roi & Trésorier des Chartes, dont elle resta veuve le 17 Septembre 1380, & mourut en 1394; — 7. & N.... CASSINEL, marié à *N.... de Coindre.*

GUILLAUME CASSINEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, servit les Rois CHARLES V. & CHARLES VI. en diverses charges, car il fut Sergent d'Armes du Roi CHARLES V, puis Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI. & d'*Isabeau de Baviere*, son épouse. Il se maria 1°. en 1371 à *Isabeau de Châtillon*, veuve de *Mathieu*, Duc de Roye, & fille de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Rosoy & de Clacy, Vidame de Laonois, & de *Marie de Coucy;* & 2°. avant le 23 Octobre 1387 à *Felice Boulot*, veuve de *Jean Blancher*, Secrétaire du Roi, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 27 Avril 1413, & laissa de sa premiere femme : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. RAOUL, Chevalier, Seigneur de Cuys & d'Anyse en Champagne, lequel épousa *Marguerite de Luxembourg*, fille de *Jean*, dit *Caulces de Luxembourg*, bâtard de Ligny, & de *Jeanne d'Encre.* Elle se remaria à *Guillaume de Tilly*, & eut de son premier mari GERARD CASSINEL, Seigneur de Cuys, qui vivoit en 1455; & JEANNE, vivante en 1430, avec *Jacques de Lavieu*, Chevalier, son mari; — 3. & MARIE, alliée en 1383, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troty & de Marigny, dont elle fut la premiere femme, fils de *Gaucher de Châtillon*, Grand-Maître de France, & d'*Armande de Revel.*

GUILLAUME CASSINEL, II. du nom, peut encore avoir eu pour fils naturel, *Guyot*, bâtard de *Cassinel*, qui obtint une rémission mentionnée au Registre des Chartes, coté 166, années 1411 & 1412.

GUILLAUME CASSINEL, III. du nom, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VII. Seigneur de Pomponne, de Ver & de Romainville, vivoit encore le 15 Octobre 1415. Il épousa *Marie de Joui*, dont il n'eut que trois filles : — 1. MARIE, femme par contrat du 27 Août 1407 de *Jean de Chartres*, Seigneur de Saint-Vincent, Saint-Etienne & Vaudrieres près de Châlons-sur-Saone, fils de *Bertaut*, Chevalier, & de *Huguette de Frelois;* — 2. GERARDE, élevée fille d'Honneur de la Reine ISABEAU DE BAVIERE, mariée 1°. à *Bertrand de Rochefort*, Chevalier, fils de *N.. de Rochefort* & d'*Aliénore de Montagne;* & 2°. à *Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette; — 3. & CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Poissy. *Voyez* Duchesne, *Histoire de Châtillon*, *pag.* 451. *& suiv.* & le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II. pag.* 38. *& suiv.* Les armes : *vairé d'or & de gueules, au bâton d'azur posé en bande.*

CASSINI, Famille noble du Comté de Nice. JEAN-DOMINIQUE CASSINI, mort le 14 Septembre 1712, fut l'un des plus célebres Astronomes de son siécle. JACQUES CASSINI, son fils, Seigneur de Thury, ancien Maître des Comptes & Conseiller d'Etat, Pensionnaire de l'Académie des Sciences, mort le 16 Avril 1756, âgé de 80 ans, fut pere de JEAN-DOMINIQUE CASSINI, Seigneur de Thury, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, aussi Pensionnaire de l'Académie des Sciences, lequel a épousé *Bonne-Marie de Murard*, morte à Paris en l'Hôtel Royal de l'Observatoire le 3 Juin 1746, laissant une fille nommée MARIE-BONNE CASSINI, dont elle accoucha huit jours avant son décès. Cette Famille subsiste. Les armes : *d'or, à la fasce d'azur accompagnée de six étoiles à six pointes chacune, rangées en fasce, trois en chef & trois en pointe.*

* CASSIS, Terre en Provence, Diocèse de Marseille, qui fait partie de la Baronnie d'Aubagne, dont est Seigneur l'Evêque de Marseille.

CASTAGNERE, Seigneur de Châteauneuf: Famille qui a donné un Prévôt des Marchands de Paris dans PIERRE-ANTOINE DE CASTAGNERE, Conseiller d'Etat. Les armes : *d'or, au châtaigner arraché de sinople.*

CASTAING. Une Généalogie, dit l'Auteur des *Tablettes historiques & généalogiques*, fait descendre le Pape URBAIN VII. de cette Maison. *N.... de Navailles*, petite-fille de *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs de Labatut-Figueres, porta en dot la Terre de *Barinque* à RAMONET DE CASTAING, pere de JEAN DE CASTAING, marié à *Marguerite de Moret*, dont il eut GASTON DE CASTAING. Celui-ci épousa le 7 Juin 1572, *Marguerite de Carrere*, Vicomtesse d'Escures. Il en eut CATHERINE DE CASTAING, héritiere de *Barinque*, qu'elle porta en dot en 1592 à *Jean de Lomagne*, III. du nom, dit *de Torride*. Voyez LOMAGNE.

—CASTANIER, Seigneur d'Auriac. De cette Famille étoit FRANÇOIS-GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, premier Avocat-général au Grand-Conseil, mort à Paris le 30 Juillet 1762, dans sa vingt-quatrieme année, étant né le 29 Mai 1739. Il étoit fils unique de GUILLAUME CASTANIER-D'AURIAC, Premier Président du Grand-Conseil, mort à Fontainebleau Conseiller d'Etat le 3 Décembre 1765, dans sa soixante-troisieme année, & de *Marie-Louise de Lamoignon-de-Blancmesnil.* Les armes: *d'argent, au châtaigner de sinople, fruité d'or sur une terrasse de même ; au chef d'azur chargé d'un croissant, accosté de deux étoiles d'argent.*

*—CASTELBAJAC en Bigorre : c'est une des premieres Baronnies de ce Comté, dont on ne connoît pas plus l'érection que celle du Comté, & on peut même croire aisément qu'ils sont de même date & de même tems. Le Baron de CASTELBAJAC étoit Pair du Comté de Bigorre, un de ses assesseurs lors du Jugement de ses vassaux, & il ne pouvoit être jugé que par ses Pairs, Compagnons & Freres, présidés par le Comte ; ce n'est même qu'à ce rang de Pairie qu'on peut rapporter ces mots, *Principibus Terræ meæ*, que *Centulle de Béarn*, Comte de Bigorre, mit en usage pour le Seigneur de CASTELBAJAC, & ceux qui sont nommés dans l'acte d'union qu'il fit en 1080, de l'Abbaye de S. Savin à celle de Marseille. Le Seigneur de Castelbajac fut nommé le premier après le Vicomte, dans l'acte de

consécration de l'Eglise abbatiale de S. Pée de Generez en 1096, tant à cause du rang de sa Terre, que de la dignité qui en fut alors reconnue.

Les Seigneurs de ce nom, dont l'origine se perd dans les tems les plus reculés, ne paroissent, suivant les plus anciens actes, que dans un rang supérieur à la plus grande partie des Nobles de Bigorre. On lit même dans un plaidoyer fait au Parlement de Toulouse en 1495, au sujet du procès mû entre les Seigneurs de *Bénac* & d'*Ossun*, pour l'hommage de la Terre de Lane, qu'il n'y avoit alors aucun Seigneur en Bigorre que le Comte, qui eut jurisdiction *ou* des hommages, excepté le Seigneur de CASTELBAJAC : *En Beguorre n'a aucun que aye jurisdiction ne homage, sinon lo Comte, excepté* CHASTELBAYAC, *dans lequel on dit avoir jurisdiction.* Ce sont les termes du plaidoyer qui est conservé dans les Archives d'Ossun.

Cette Maison a possédé une grande partie des Terres du Pays, & entre autres, Heches, dans la vallée d'Aure; la Viguerie de Gourdon, Séméac, Ourleix, Saint-Luc, Orieux, Lubret, Aspin, Campistrous, Astugue, Mont-d'Oleron, Gaussan, Bernet, Rouede, Pedare, Panassac, la Moliere, Ferrabourg, Manent, Vesuës, Vera, Briscos, Serragassies, Castillon, Boüilh, Tajan, Casanave, Forgues, *&c.* Les armoiries de CASTELBAJAC, étoient originairement *d'azur, à la croix d'argent.* C'est ainsi qu'elles se voient dans des anciens monumens, à la voûte de la tour de Montastruc, à la Croix de Séméac, au Cloître des Jacobins de Bagneres, dans l'Eglise des Carmes de Trie, dans l'Eglise paroissiale de Bernet, aux portes du château de Lubret & de la salle de Bernet, *&c.* Le nom de CASTELBAYAC est en lettres gothiques, au-dessous de ces armoiries, tenues par *un Ange*, aux Jacobins de Bagneres; autrement on auroit pû croire que c'étoient celles des Seigneurs *de Barbasan*, qui portoient *d'azur, à la croix d'or*, & soutenues également par *un Ange.*

Les Seigneurs de ce nom prétendent avoir donné naissance à ENECO ARISTA, premier Roi de Navarre. Ce Prince, dit M. *de Marca, chap. viij du Liv. II. de son Histoire de Béarn*, portoit *d'azur, à la croix d'argent*, qui étoit l'écu de la maison de CASTELBAJAC, & il n'y avoit que cette Famille dans le Comté de Bigorre qui les portoit telles; mais ce n'est qu'une conjecture.

Les Seigneurs de CASTELBAJAC portent à présent pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, abaissée en pointe sous trois fleurs-de-lis d'or en chef posées 2 & 1.* On ignore depuis quel tems ils ont ajoûté à leurs armes *les fleurs-de-lis*, & s'ils les portent en vertu d'une concession particuliere; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce ne peut être que depuis la réduction faite des *fleurs-de-lis sans nombre, à trois dans l'écu des Rois de France* en 1381, suivant *la Roque*, dans son *Traité singulier du Blason.* On a varié la position des fleurs-de-lis sur les différens meubles & bâtimens des Seigneurs de ce nom; sur quelques-uns elles sont *en chef*, sur quelques-autres elles occupent *la partie supérieure de l'écu, & la croix remplit le reste;* & sur d'autres *la croix est en abîme.* On croit que la situation de la Baronnie de CASTELBAJAC a porté ses Seigneurs, à l'exemple des Comtes de *Foix*,

d'*Armagnac*, de *Comminges*, *&c.* à décorer leur écusson de fleurs-de-lis, & à abaisser sous elles la croix de leurs armes, pour prouver, par cette démarche éclatante, leur attachement inviolable au parti de la France, qui pendant plus d'un siécle, fut sujette à bien des revers dans tout le Languedoc.

La fidélité des Seigneurs de CASTELBAJAC fut si épurée, que quoique le Ministere fût autrefois très-attentif à ne point élever à la dignité de *Sénéchaux des Provinces*, ceux qui y possédoient des Terres, & qu'il fût même défendu aux Sénéchaux de faire des acquisitions, ou de contracter des alliances dans les pays où ils étoient envoyés, ils furent exemptés d'une loi qui paroît si sévere.

I. ARNAUD-RAIMOND de CASTELBAJAC, le premier de ce nom dont on ait connoissance, prêta serment de fidélité à *Centulle*, Comte de Bigorre, vers l'an 1078, & donna pour caution GUILLAUME-ARNAUD DE CASTELBAJAC, son frere, *Raimond d'Esparos*, *Odon de Bénac*, *Pelerin de Lavedan*, *Arnaud-Guilhem des Angles*, & autres Seigneurs. *Voyez* le Cartulaire de Bigorre, *Trésor. de Pau*, *n°. 147*.

II. BERNARD DE CASTELBAJAC, I. du nom, fut présent le premier Avril 1080, à l'union que *Centulle*, Comte de Bigorre, fit de l'Abbaye de S. Savin en Lavedan, à la Congrégation de S. Victor de Marseille, pour y établir la discipline réguliere. C'est dans cet Acte que le Comte donne aux Seigneurs qui le signerent avec lui, ce titre : *Principibus Terræ meæ*, *&c.* Il assista encore en 1096 à la consécration de l'Eglise de S. Pée de Generez, où il tint le premier rang, après les Vicomtes.

III. BERNARD DE CASTELBAJAC, II. du nom, Seigneur & Baron de Castelbajac, fut témoin en 1186, à l'accord passé entre *Arnaud*, Evêque de Tarbes, & son Chapitre, & l'Abbé & les Religieux de l'Escaledieu, Ordre de Cîteaux, sur les dîmes dans les fonds de terre qui appartenoient au Monastere, par lequel ces derniers promirent en outre de ne point construire d'Abbaye de leur Ordre depuis Maubourguet jusqu'à Bagneres, sans le consentement exprès du Chapitre de Tarbes, & de ne point étendre leurs possessions de Monthauhan, tirant au midi. M. *de Marca*, dans son *Histoire de Béarn*, *Liv. IX.* dit que le même BERNARD DE CASTELBAJAC eut querelle en 1190 avec *Arnaud de Montaner*, & qu'il donna pour caution à *Stéphanie*, Comtesse de Bigorre, *Guillaume-Arnaud d'Astier*.

IV. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, II. du nom, Seigneur & Baron de Castelbajac, fut présent au privilége que *Gaston de Foix*, premier mari de *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, donna aux habitans des Landes, situées sur les frontieres du pays de Béarn, le 4 avant les ides de Mars 1214.

V. BERNARD DE CASTELBAJAC, III. du nom, Seigneur de Castelbajac, fut l'un des quatre Barons que *Pétronille*, Comtesse de Bigorre, lors de son mariage en troisiemes noces, le premier Novembre 1216, avec *Gui de Montfort*, donna pour caution des engagemens qu'elle avoit pris dans le contrat de mariage. Les trois autres furent *Raimond-Garcie de Lavedan*, *Coutebon d'Antin*, & *Arnaud-Guilhem de Barbasan*.

VI. RAIMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur dudit lieu de Séméac, d'Ourleix, *&c.* étoit devenu en 1281, Seigneur de Séméac, ou par acquisition des héritiers de *Raimond le Bas*, ou par le mariage de quelqu'un de ses ancêtres, avec une fille de ce nom. Ayant pris dispute avec les habitans de Tarbes, *Esquivat de Chabanois*, Comte de Bigorre, les fit transiger, & RAIMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC, prit dans l'acte qui est aux Archives de ladite Ville, la qualité de *noble & puissant homme.* Le Comte de Bigorre lui donna quelque tems après la Terre & Seigneurie d'Ourleix, avec un fort château, sur les ruines duquel est aujourd'hui bâtie l'Eglise dudit lieu, que celui-ci céda à un Seigneur du nom *de la Roche-Fontenille*, pour la dot de N..... DE CASTELBAJAC, suivant ce qu'on apprend du Syndic de Tarbes, dans un procès contre le Seigneur d'Ourleix en 1447, dans lequel *Bernard de la Roche*, Seigneur de Fontenille & d'Ourleix, assuroit que depuis un tems immémorial, sa Famille possédoit la Terre d'Ourleix. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. ARNAUD-RAIMOND, qui suit; — 2. PIERRE, Viguier de Gourdon à vie, Co-Seigneur de Laguian & de Caumont en Pardiac, dénommé dans un acte du premier Septembre 1283, & qualifié dans une enquête de 1300, *Chevalier*, *Baron de Bigorre*; — 3. autre ARNAUD-RAIMOND, Chanoine de Tarbes, qui fut choisi le 7 Avril 1309, suivant le Censuel de Lavedan, pour Arbitre, entre le Seigneur *de Castedloboo*, & les habitans de cette Vallée, & prononça la Sentence arbitrale le 11 Juin 1313; — 4. & N... qui a fait la branche des Seigneurs de *Lubert* ou *Lubret*, rapportée ci-après.

VII. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, III. du nom, Seigneur de Castelbajac, &c. est dénommé dans plusieurs actes authentiques, avec PIERRE, son frere, 1°. dans un acte du premier Septembre 1283, auquel il apposa son sceau, ainsi que plusieurs autres Seigneurs. La Noblesse de Bigorre s'étoit assemblée par devant *Arnaud-Raimond*, Evêque de Tarbes, & plusieurs autres Prélats, Abbés & Commandeurs, qui reconnurent par ledit acte, qui est au Trésor des Chartes du Roi à Pau, *Constance de Béarn*, en qualité de Comtesse de Bigorre. PIERRE DE CASTELBAJAC, son frere, qui y est qualifié de *Chevalier*, ne le scella point cependant avec beaucoup d'autres, non pas qu'ils ne le pussent faire, mais parce qu'il est à présumer qu'ils n'avoient point leurs sceaux sur eux. Neuf ans après, les mêmes Prélats & Seigneurs, du nombre desquels étoit ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, signerent & scellerent un certificat du droit de *Constance de Béarn*, sur le Bigorre, qu'ils envoyerent, suivant M. *de Marca*, le 9 Octobre 1292, au Roi PHILIPPE IV. dit *le Bel*, par lequel, en le suppliant de la maintenir, ils insinuerent l'invalidité du mariage de *Gui de Montfort*, avec *Pétronille*, & lui déclarerent ne pouvoir en conscience reconnoître d'autre Dame que *Constance*; & lors d'une Enquête de l'année 1300, il est qualifié avec PIERRE, son frere, de *Chevaliers*, *Barons de Bigorre*. Il eut pour fils BERNARD, qui suit.

VIII. BERNARD DE CASTELBAJAC, IV. du nom, Damoiseau, Seigneur de Castelbajac, Séméac, Rouede & Saint-Luc, prit le parti de *Bernard* V.

du nom, Comte *d'Aſtarac* depuis 1299 à 1330, dans la guerre que celui-ci fit à *Bernard* V. du nom, Comte *de Comminges*, ſon beau-pere, mort en 1312. BERNARD DE CASTELBAJAC, qui étoit brouillé avec le Comte d'*Aſtarac*, fut charmé de cette occaſion, & s'étant joint à lui avec un grand nombre de ſoldats, contre le Comte de *Comminges*, ils remporterent ſur lui la victoire la plus complette; ce qui cauſa la parfaite réconciliation & la cordiale amitié qui fut depuis ce tems-là entre le Comte & lui. *Voyez* Bruchelle, *en ſa Chronique du Diocèſe d'Auch*, *Part. III. p. 541*. Il aſſiſta, avec pluſieurs autres Seigneurs Damoiſeaux, le 13 Août 1321, à la tranſaction paſſée entre *Roger de Mauléon*, Abbé de l'Eſcaledieu, & les Officiers Comtaux de Bigorre, au ſujet de la propriété d'un bois ſitué entre Aurenſan & Monthauhan, près de la Gauroo. BERNARD DE CASTELBAJAC poſſédoit le terrein où eſt à préſent le village de Saint-Luc. *Jean de Trie*, Sénéchal de Toulouſe, avoit fait bâtir la nouvelle Peuplade ou Baſtide de Trie, près Saint-Luc, & y avoit donné des Juges & Coutumes le 18 Janvier 1323 (vieux ſtyle). Le Seigneur de CASTELBAJAC, excité par cet établiſſement, appella le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en aſſociation & paréage des revenus & fiefs dudit terroir de Saint-Luc, qu'ils partagerent, & le Roi lui donna la moitié des émolumens de la Juſtice. Saint-Luc devint une Baſtide Royale, & par la protection du Roi, une Terre que les Seigneurs voiſins devoient reſpecter. *Jean* ou *Jourdain de Lubert*, Sénéchal de Bigorre, ſtipula pour le Roi dans le contrat de paréage, qu'il ſcella de ſon ſceau. Il mourut avant 1326, & eut, entr'autres enfans, de *Blanche de Comminges*, ſa femme: — 1. ARNAUD-RAIMOND, qui ſuit; — 2. & CONSTANCE, qui fut mariée le 15 Octobre 1351, avec *Gensès* II. du nom, Baron *de Monteſquiou-d'Angles*.

IX. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, Séméac, Saint-Luc, &c. ſuivant un acte paſſé devant *Dominique Stellæ*, Notaire à Tarbes, qui eſt aux Archives d'Oſſun, du Mardi avant la fête de la Purification de la Vierge de l'année 1326 (vieux ſtyle), ce qui revient, à notre façon de compter, au 28 Janvier 1327, dans lequel il eſt qualifié de *noble Damoiſeau*, *fils & héritier de feu noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *Damoiſeau*, *&c.* préſenta dans la nouvelle Baſtide de Saint-Luc, à *Dominique de Larré*, Lieutenant d'*Arnaud de Bonis*, Bachelier en Droit, Juge ordinaire de Bigorre pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, deux *Lettres-Patentes*; les premieres datées de Tarbes le 7 Décembre 1326, émanées de *Guillaume de Carſſan*, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul, Sénéchal de Bigorre, ordonnoient au *Baile* de Saint-Luc, ou ſon Lieutenant, d'obſerver exactement le paréage fait entre feu *Jourdain de Luberto* ou *Lubertio*, Sénéchal de Bigorre, & feu BERNARD DE CASTELBAJAC, Seigneur de ladite Baſtide; & les ſecondes accordées par *Raoul Chaloti*, dans le lieu de Saint-Luc, le Lundi après la fête de Noël, c'eſt-à-dire le 29 dudit mois de Décembre 1326, ordonnoient au Juge de Bigorre, que *vû la Requête à lui préſentée par noble* Blanche de Comminges, *veuve de noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *faiſant pour elle & ſes enfans*, *héritiers dudit Damoiſeau*, il ait à les

faire jouir des droits à eux dûs dans ladite Bastide, pour laquelle feu son mari avoit appellé le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en paréage. Il transigea la même année 1327, avec le Seigneur *de Lubret*, touchant les armoiries de sa Maison, suivant qu'il paroît par l'inventaire des titres de la Maison d'Ossun, fait en 1629, dans lequel cet accord est relaté. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC fut presque toujours au service, & il est compris comme tel, dans les Lettres du Roi PHILIPPE V. dit *le Long*, en date du 23 Août 1350, pour le Ban & Arriere-Ban. *La Roque*, dans son traité du Ban & Arriere-Ban, se contente de le citer sous ce nom, *le Sire de Castelbaïart*, aliàs *Castedbajach*, ou *Castrum-Bayacum*. JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, Lieutenant-Général de PHILIPPE VI, son pere, donna la Viguerie de Gourdon, qui étoit à la bienséance du Seigneur *de Castelbajac*, à ce dernier, par Lettres datées d'Exideiiil le 8 Janvier 1346, dans lesquelles il est qualifié de *Chevalier*, adressées à *Guillaume de Montenay*, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, qui ordonna à *Garaud* ou *Géraud*, son frere & son Lieutenant, de l'en mettre en possession. On fit estimation du revenu de cette Viguerie ; & suivant un inventaire général des titres du Château de Pau, *fol. 284*, il paroît qu'au mois d'Août de la même année 1346, le Roi PHILIPPE confirma la donation faite par le Duc de Normandie, son fils aîné, de la Terre & Viguerie de Gourdon, en toute justice, tous droits, priviléges, franchises, cens, rentes, moulins bâtis ou places pour en construire (*molendinis, molendinariis*), avec réserve des hommages pour les biens nobles qui se trouveroient dans ladite Viguerie, le tout *pour services rendus aux guerres par ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC*. Dans le même inventaire, *art. 11. cotte 5*, est le *Vidimé* fait en 1352, de la donation de JEAN, Roi de France, faite au Seigneur de CASTELBAJAC, du droit que Sa Majesté prenoit sur Montastruc en Burg, de *70 livres* de rente annuelle en accroissement de relief, au lieu de Castillon en Bigorre, & aussi la donation que ce Prince lui avoit faite étant Duc de Normandie, de *220 livres* de rente sur Gourdon, avec ses édifices, forteresses, viguerie & justice, à perpétuité.

Froissard fait mention, dit *D. Vaissette*, *Tome V. p. 284*, que lors de la guerre qu'eurent le Comte d'*Armagnac*, le Comte de *Foix*, le Connétable de *Bourbon*, & le Maréchal de *Clermont*, qui commandoient alors en Guyenne & en Languedoc contre le Prince *de Galles*, qui avoit ravagé cette derniere Province en Octobre & Novembre 1355, le Comte d'*Armagnac* se porta le 8 Juin 1356 devant Moissac, & qu'enfin étant retourné à Agen le 8 Octobre suivant, *il envoya* ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC *dans la Sénéchaussée de Bigorre, pour la garder avec 100 hommes d'armes, & 200 Sergens à pied.*

Olhagarai, *page 283 de l'Hist. des Comtes* de Foix, *rapporte* que le Comte d'*Armagnac* livra bataille à *Gaston de Foix* devant Launac, qu'il y fut totalement défait, que son armée étoit des plus belles, & qu'on mena au Comte *de Foix* plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit le Seigneur de CASTELBAJAC, qui ne fut pas mieux traité que les autres prisonniers, lesquels en total il avoit rançonnés de plus d'un million. ARNAUD-RAI-

MOND DE CASTELBAJAC, IV. du nom, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. ARNAUD-RAIMOND, qui suit ; — 2. BERNARD, qui fut Chevalier, & assassiné. Il avoit institué pour son héritier noble *Manaud de Bénac*, III. du nom, son neveu ; — 3. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Clarac*, rapportée ci-après ; — 4. & CONSTANCE, qui fut dame de Boüilh, de Saint-Luc & de Locrap, & mariée après 1389 avec noble *Manaud de Bénac*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lane & du Castera, fils aîné de *Raimond-Arnaud de Bénac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Lane, & d'*Anxiette de Las*, Dame du Castera. Elle mourut avant 1405, suivant qu'il paroît par une Sentence rendue par-devant *Jean de la Lane*, Sénéchal de Bigorre, le 29 Mai de cette année, par laquelle ledit Sieur son mari, & noble BERNARD DE CASTELBAJAC son neveu, sont nommés tuteurs aux personne & biens de *Manaud de Bénac*, III. du nom, leur fils, mort sans postérité, laissant tous ses biens à Madame *d'Ossun*, l'une de ses deux sœurs. *Voyez* BENAC & OSSUN. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, IV. du nom, eut aussi un fils naturel, s'il en faut croire *D. Vaissette*, qui assure que le mot *Bore* signifie *Bâtard*. C'est la qualité qu'on lui donne dans la dispute d'entre les Seigneurs de *Castelbajac* & de *Castedloboo*, qui fut terminée par transaction de l'an 1390.

X. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, V. du nom, Seigneur de Castelbajac, Montastruc, Bures, Séméac, Orieux, Saint-Luc, Boüilh, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres Terres, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, ayant abandonné le parti du Comte d'*Armagnac*, fut dépouillé le 30 Juin 1373 de la Viguerie de Gourdon en Bigorre, par le Duc d'Anjou, qui en disposa en faveur de ce Comte, au préjudice de la donation qui en avoit été faite à perpétuité au Seigneur de CASTELBAJAC, son pere. Il rendit hommage de ses Terres & Seigneuries ci-dessus citées, au Roi le 2 Janvier 1389 (vieux style), ce qui revient à l'année 1390, suivant notre façon de compter ; lequel hommage se trouve aux Archives de la Tréforerie de Toulouse, aujourd'hui à Montpellier, au 91e feuillet du livre des hommages rendus pour ladite année 1389. Il eut dispute avec noble *Arnaud-Garcie de Lavedan*, Seigneur de Castedloboo, au sujet des fiefs du petit territoire appellé *Lexivach*, situé entre Séméac & Soües, qui fut terminée par transaction de l'an 1390.

Il avoit épousé *Jeanne de Barbasan*, fille aînée de *Ménaud*, Chevalier, Seigneur de Barbasan, & de *Rose de Manhaut*, & sœur d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, dit le *Chevalier sans reproche*, Chambellan du Roi CHARLES VII. Il en eut : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. & CIVILIE, mariée par contrat passé devant *Pierre Trilhoté*, Notaire, le premier Avril 1417, à noble *Bernard de Coarase*.

XI. BERNARD DE CASTELBAJAC, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, Séméac, Orieux, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres lieux, Sénéchal de Bigorre, nommé tuteur de noble *Manaud de Bénac*, III. du nom, Chevalier, Seigneur

de Lane, son cousin-germain, par acte du 29 Mai 1405, fut institué héritier d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, son oncle maternel, par son testament du 10 Août 1410, & rentra en possession de la Viguerie de Gourdon, suivant un acte du 26 Février 1421. Il étoit en 1426 Sénéchal de Bigorre, suivant qu'il paroît par la permission signée *Jean de Fita*, Juge-mage de Bigorre, donnée en son nom à *Arnaud de Galhardo*, Notaire, d'extraire & collationner les actes passés devant *Pierre de Turco*, qui avoit retenu l'acte de vente de Boüilh, consenti par les tuteurs dudit Sieur *de Bénac*, son cousin-germain. Il avoit vendu par contrat passé devant *Dominique de Salineriis*, Notaire à Tarbes, le 14 Février 1407, le lieu de Pujet ou de Pujo, dans la vallée d'Aure, à noble *Odet de Riviere*, Seigneur de Sarriac & de Peuntous, pour 200 francs d'or. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. ARNAUD-RAIMOND, qui suit ; — 2. BERTRAND, Seigneur de la Busquera, témoin en 1462 à la quittance de noble *Marguerite de Villambis*, femme d'*Odet*, Seigneur de *Mun* ; — 3. PIERRE-ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Paul en Nestès, rapportée ci-après ; — 4. & GAUXIONDE, mariée avec *Bertrand de Barege*, Seigneur de Galeset, suivant qu'il paroît par une obligation passée devant *Pierre Bertrandi*, Notaire de Toulouse, le 8 Avril 1448, par laquelle ses freres reconnurent devoir donner dix-huit écus d'or pour restant de sa dot.

XII. ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, VI. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Séméac, Orieux, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Casanave, *&c.* ayant disputé à noble *Odet de Riviere* la vente que lui avoit fait son pere de la terre de Pujet, dont il n'avoit point été mis en possession, ce dernier l'attaqua en Justice, & il fut enfin convenu, par transaction passée entr'eux devant *Guillaume de Colmeriis*, Notaire à Tarbes, le 2 Avril 1443, que le Seigneur DE CASTELBAJAC céderoit audit *Odet de Riviere* la Terre d'Astugue avec tous ses droits ; ce qu'il exécuta par le même acte. Il fut marié deux fois : 1°. avec *N....* ; & 2°. par contrat du 25 Novembre 1443, avec *Anne de Monlezun*, fille de noble *Jean de Monlezun*, Seigneur de Saint-Lari & de Betplan, & de *Jacquette de Landorre*, & donna quittance de sa dot le 13 Septembre 1447. Du premier lit vint : — 1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, mort à Villefranche-de-Panades, étant à l'armée de Catalogne, laissant de son mariage avec *Blanche-Flore d'Aure*, dont il fut le premier mari & dont nous parlerons au degré XIV, un fils & une fille qui ne lui survécurent pas long-tems, auxquels succéda, en vertu de la Coutume générale du pays de Bigorre, PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, leur oncle, suivant qu'il paroît par une enquête de l'an 1462 ; & du second lit : — 2. PIERRE-ARNAUD, qui suit ; — 3. PIERRE, Protonotaire du S. Siége, Chanoine & Archidiacre de Tarbes, qui vivoit encore en 1483 ; — 4. & BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Bures, qui vendit au Chapitre de Tarbes la dîme de Peyraube, près de Clarac & Bordes, par acte du 22 Mai 1467.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Castelbajac,

Castelbajac, Heches, &c. Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, ayant été envoyé en possession des biens de son frere aîné consanguin, suivant une Enquête de 1462, malgré les prétentions de *Blanche-Flore d'Aure*, sa belle-sœur, qui en fut exclue, songea à s'établir. Il épousa par contrat du 15 Janvier 1460 (vieux style), *Antoinette de Lavedan*, fille puînée de *Raimond-Garcie*, Vicomte de Lavedan, & de *Bellegaste de Montesquieu*, & sœur de *Jeanne de Lavedan*, mariée à *Jean du Lion.* La substitution apposée au contrat de mariage fut ratifiée devant *Jacques Colin*, Notaire, le 18 Février 1466 (vieux style), & on lui paya pour sa dot la somme de 6210 écus 10 sols bons & 10 deniers, suivant la quittance retenue par *Ruppe*, Notaire, le 6 Février 1479 (vieux style) : cette somme étoit alors considérable, & montoit en livres tournois à 8386 liv. 19 sols 10 deniers. Ayant pris dispute avec ses Emphitéotes de Castelbajac, au sujet des Terres communes, il nomma de concert avec ses Parties le 14 Mars 1480 (vieux style), pour arbitrer le différend, le Curé de Castelbajac, noble ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet en Astarac, & plusieurs autres qui rendirent Sentence arbitrale le même jour en la maison de noble *Arnaud de Jussan*, Curé de Castelbajac, laquelle fut écrite & retenue par *Bertrand Carreria*, Notaire de Tarbes. Il fut témoin au testament que PHŒBUS, Roi de Navarre, fit à Pampelune au mois de Janvier de l'an 1483 (vieux style), bailla en fief le bois de Bajole, dépendant de sa Seigneurie de Heches, aux habitans de Gasabe, en Riviere-Verdun, dans le cours de l'année 1485 ; & donna ordre d'élargir des prisons de Tarbes, en sa qualité de Sénéchal de Bigorre, le 31 Juin 1494, à la priere de noble ODET DE CASTELBAJAC, Seigneur de Lubret, & de noble *Arnaud-Guilhem* & *Sansanar de Majorau*, noble *Manaud de Majorau*, qui y étoit arrêté à la Requête du Procureur Comtal, & dont ils se rendirent cautions. Il eut entr'autres enfans : — 1. GASTON, qui suit ; — 2. JEANNOT, dit *de l'Escudé*, auteur de la branche des Seigneurs *de Lisos*, rapportée ci-après ; — 3. RAIMOND-GARCIE, Protonotaire du S. Siége, Abbé Commendataire de Saint-Orens, de la Réole en Bigorre, Curé de la Hitte, & enfin de Pujols & Camalez, qui mourut en 1530 ; — 4. PIERRE, mort sans postérité de *Jeannette d'Astan*, Dame de Dours, dont il fut le premier mari, fille & héritiere de noble *Arnaud d'Astan*, Seigneur de Dours. Il fut témoin à la quittance que donna le 23 Avril 1498 noble *Raimond d'Aubarede*, Seigneur de Peyraube, de partie de la dot de *Marie d'Antin*, sa femme ; — 5, 6, 7 & 8. & plusieurs filles, dont l'une entr'autres, nommée ANTOINETTE, Dame de Soréac, obtint du Pape LÉON X. des Indulgences le 4 Octobre de l'an 1516.

XIV. GASTON DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Séméac, Heches, Ere, &c. Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, &c. épousa, pour assouvir la prétention du Seigneur de Saint-Lari, par contrat passé devant *Pierre Arrerio*, Notaire de Tarbes, présence de noble MANAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Gaussens, & de noble ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet, *Marie de Monlezun*, fille de *N.....*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari, & de *Blanche-Flore*

d'Aure, sa seconde femme, ses pere & mere, qui lui constituerent en dot 2500 écus petits ou 3375 livres. Il avoit été nommé tuteur de *Jeannette d'Astan*, sa belle-sœur, suivant une procuration qu'il donna en ladite qualité par acte reçu par *Gilleti*, Notaire de Dours, le 28 Août 1496, présence entr'autres de *Manaud d'Astan*, Archi-Prêtre de Laguian, son oncle. Il étoit Sénéchal de Bigorre, suivant 1°. une défense qu'il fit en ladite qualité, aux habitans d'Aurensan, le 31 Octobre 1502, de prêter serment à *Jacques de Bellavidere*, Prieur de Saint-Léger, sans la permission de la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre ; & 2°. une Ordonnance qu'il avoit rendue le 28 Août précédent contre ceux qui refuseroient de payer le Péage & la Gabelle à cette Princesse. Il vendit le 8 Mars 1506, devant *Pierre Pujolio*, moyennant 300 écus petits ou 405 liv. à noble ODET DE CASTELBAJAC, Seigneur de Lubret, les droits qu'il avoit acquis de noble *Bertrand de Monbardon*, Seigneur dudit lieu & de Montacut, sur un moulin appellé *de Montacut*, situé sur le bord de la Role ; accompagna, avec son frere Abbé de la Réole, le 3 Novembre 1508 *Jacques de Durfort*, Conseiller au Parlement de Toulouse, Exécuteur d'Arrêt entre la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre, *Bertrand de Montesquieu* & *Roger d'Ossun*, à la Requête d'*Aners de Montaut*, Ecuyer, Baron de Bénac. GASTON alla servir sous *Jean d'Albret*, Roi de Navarre, dans l'armée que ce Prince avoit levée pour recouvrer son Royaume ; & ayant été attaqué d'un catarre, il mourut à Tudelle en 1510, entre les bras de *Jean d'Isauguier*, Seigneur de Dours, sans avoir pu être administré. Il y avoit, le 13 Avril de cette année, un PIERRE DE CASTELBAJAC, Infirmier du Chapitre de Tarbes, dont on ignore le degré de parenté avec GASTON. Celui-ci eut de son mariage avec *Marie de Monlezun* entr'autres enfans : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2 & 3. MANAUD, appellé *le Chevalier d'Astugue*, & autre MANAUD, appellé *le Baron de Castelbajac*, Seigneur de Campistrous, morts sans alliance. Ce dernier avoit été Gentilhomme de l'Hôtel du Roi de Navarre ; — 4. GUILLAUME, né en 1503, Prêtre, Protonotaire du S. Siége, & Baron de Castelbajac, qui transigea par acte passé devant *Jacques Gilleti*, Notaire au Château de Séméac, le 8 Janvier 1521, avec BERNARD, son frere, pour sa légitime, qui fut réglée à 1500 écus petits. Cet accord se fit en présence de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC & de HUGUES son fils naturel. BERNARD lui céda, peu de tems après, la Terre de Mont-d'Oleron, à charge de reversion dans sa Maison. Noble *Antoine de Lavedan* lui résigna le 6 Mai de la même année 1521, ses Cures de Viele & de Hiis, quoiqu'il n'eût alors que dix-huit ans, par acte passé devant le même Notaire, dans lequel il est qualifié de *Noble*, *d'une Famille de Barons du côté paternel & maternel : de genere Baronum ex utroque parente*. Il étoit Prieur de Saint-Vincent & de Saint-Martin, lorsqu'il fut nommé à un Canonicat double de Tarbes par *Roger de Montaut*, Evêque de Tarbes. Il fut successivement Curé de Saint-Jean-Baptiste d'Orieux, puis de Miesan, Diocèse d'Auch ; permuta cette derniere Cure en 1531 contre celle de Barbasan ; fut Prieur de Lansac en 1533, & Curé de Castelbajac en 1544. Il approuva le 2 Mai 1545 les

Coutumes de Campiſtrous, ſuivant qu'il paroît par la ceſſion qu'il fit ledit jour en conſéquence, au Baron de Liſos, ſon couſin-germain, de la Terre d'Orieux, à cauſe des aliénations qu'il avoit été obligé de faire pour lui, lorſqu'il étoit priſonnier à la Conciergerie de Toulouſe, faute d'avoir payé une amende au Roi de Navarre, & mourut peu de tems après. Il laiſſa deux enfans naturels : PIERRE, qui fut Moine de Saint-Pée ou à Saint-Savin; & ANNE, laquelle, après avoir demeuré quelques tems au Château de ſon oncle, fut mariée avec noble *Jacques Duclos*, Capitaine, Habitant de Tournai-ſur-Loire, dont elle étoit veuve en 1595, ſuivant qu'il paroît par ſon teſtament paſſé devant *Guillaume Menvielle*, Notaire de Bordes, le 2 Septembre de cette même année, par lequel elle fit ſon héritier noble *Jacques d'Aure*, Baron de l'Arbouſt, Montaguſt, *&c.* — 5. MELCHIOR, Seigneur de Vivès ou Bivès en Lomagne, qui épouſa *Jeanne Folaſtre-de-la-Hilere*, dont il eut pour fille unique PHILIBERTE DE CASTELBAJAC, mariée le 26 Juillet 1626 avec *Octavien du Bouzet*, ſuivant ce que rapporte l'Abbé *de Séguenville*, page 225 de l'Hiſt. Généalog. de la Maiſon de *Faudoas*; — 6. JEAN, mort en bas âge, & enterré à Séméac; — 7 & 8. BABILLE & CHARLES, morts au berceau; — 9. & LOUISE, qui fut héritiere de ſa Maiſon. Elle fut élevée à la Cour de Navarre en qualité de fille d'honneur de la Reine, & épouſa par contrat paſſé devant *Jean la Cour* & *Jean Chaptaur*, Notaires, le 16 Septembre 1524, noble *Jean de Durfort*, Ecuyer, Co-Seigneur de Pujols, en Bazadois, Seigneur de Cantenac & Yſſan, en Bourdelois, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Duras, Blanquefort, &c. dont elle étoit veuve le 28 Juin 1556. Elle teſta par acte paſſé devant *Caſtera*, Notaire, le 14 Août 1564, & mourut peu de tems après, laiſſant poſtérité. *Voyez* DURFORT-DE-DURAS.

GASTON DE-CASTELBAJAC eut encore pluſieurs enfans naturels, ſçavoir : — 1. JEAN, Seigneur de Bures, né en 1486, qui prenoit le titre de *premier Bâtard de la Maiſon de* CASTELBAJAC. Il prit alliance avec Demoiſelle *Françoiſe de Juſſan*, ſœur de noble *Gaſton de Juſſan*, Seigneur de Bourg & d'Eſpielhem-Nébouſan, fut préſent le 15 Mars 1541, au contrat de mariage de noble *Chriſtophe d'Angos*, I. du nom, Seigneur de Boucarès, avec *Bertrande de Caſaux*, reçu devant *Ulmo*, Notaire de Caſtelnau, donna reconnoiſſance de la dot de ſa femme le 7 Octobre 1542, & mourut au mois d'Août 1545. Il fut inhumé dans l'Egliſe de Bures, & laiſſa pour fils unique *Bernard*, qui ſuit.

Bernard de Caſtelbajac, fut marié avec *Gabrielle de Mareſteings*, fille du Seigneur de la Garde en Aſtarac, qui lui apporta en dot 4000 liv. en argent, & 400 liv. en accouſtremens. Il lui aſſigna, par acte paſſé devant *Dufourq*, Notaire de Tarbes, le 20 Mars 1563, 1500 liv. ſur ſa Terre de Bures, & le ſurplus ſur les droits ſeigneuriaux de Luc & de Bégole, qu'il avoit acquis. Il eut de ſa femme demeurée veuve, *Gaſpard*, qui ſuit, & une fille qui ne fut pas mariée.

Gaſpard de Caſtelbajac, Seigneur de Bures, de Luc & de Bégole, eut procès, conjointement avec ſa mere, devant la Chambre de l'Edit ſéante à Caſtelnaudari, contre *Jacques de Durfort*, à la bienſéance duquel étoit

la Terre de Bures. Il fut terminé par transaction du 23 Mai 1574, du consentement de noble *Christophe d'Angos*, Seigneur de Boucarès, grand-oncle, par alliance de GASPARD, & *Hugues d'Angos*, son fils. Bures demeura au Seigneur *de Durfort*, qui lui céda en contr'échange le terroir de Pédarre, passé depuis dans la Maison de *Sarlabous*. En lui s'éteignit la branche du premier bâtard de la Maison de CASTELBAJAC, connue sous le nom des Seigneurs *de Bures*. — 2. ARNAUD, qui fut présent en 1541, à l'hommage rendu par noble *Arnaud-Guilhem d'Angos*, Seigneur de Villenabe & d'Angos; & quoiqu'il fût qualifié dans cet acte de *Bâtard de Castelbajac*, il est nommé avant nobles *Menaud de la Roque*, Seigneur de Saint-Martin, *Jean*, Seigneur de *Bénac*, & *Jean*, Seigneur de *la Cassagne*; — 3, 4 & 5. JEANNE, MARIE, & autre JEANNE, toutes trois dénommées dans le testament fait le 10 Mai 1521, par BERNARD DE CASTELBAJAC, fils aîné dudit GASTON, leur pere.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, Chevalier, Baron de Castelbajac & du Mont-d'Oleron, Seigneur de Heches, Séméac, Montastruc, Orieux, Aspin, Asque, Campistrous, Astugue, Jussan, &c. Viguier de Gourdon, &c. étoit âgé de 15 à 16 ans lors de la mort de son pere, avec lequel il étoit à l'armée, & le Seigneur de Dours, qui le ramena dans ses Terres. Il consentit le 31 Décembre 1520 procuration dans le Château de Séméac, en présence de noble *Arnaud-Guilhem de Lavedan*, Capitaine de la Salle-Comtale de Tarbes; servit en Italie deux ans avant la la prise du Roi, & portoit l'Enseigne du Vicomte *de Lavedan*, son cousin. Ce fut lorsqu'il se préparoit à se rendre à l'armée, qu'il fit devant *Pierre Pujolio*, Notaire, son testament au Château de Montastruc: il y déclara vouloir être inhumé à l'Eglise de Séméac, où ses ancêtres étoient enterrés, & y fonda la Chapelle de Notre-Dame le 9 Octobre 1531; fit différens legs à MANAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Gaussan; GUILLAUME DE CASTELBAJAC, Curé de la Viole & de Hiis; & à LOUISE DE CASTELBAJAC, ses freres & sœur germains; à ses deux freres naturels JEANNOT & ARNAUD, bâtards DE CASTELBAJAC; à *Arnaud-Guilhem*, bâtard *de Lavedan*, Capitaine de la Salle-Comtale de Tarbes; & institue héritier le posthume dont sa femme étoit grosse, avec substitution en faveur de ses freres. Il avoit choisi pour ses exécuteurs testamentaires nobles JEAN DE CASTELBAJAC, Chanoine & Chambrier de l'Eglise de Tarbes; *Claude Despagne*, Seigneur de Panesac; JEAN DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet; & *Pierre-Arnaud de Peyreguerio*, Bachelier en Droit; & avoit fait ce testament (qui fut expédié par *Jean Aula*, Notaire,), présence de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Saint-Paul; & de noble *Bernard de Brolha*, de la Ville de Muret. Il étoit Chambellan du Roi de Navarre, & fut marié deux fois; 1°. avec *Marguerite Despagne*, de la Maison *de Sèches*, près de Toulouse, dont il eut plusieurs enfans morts en bas âge, sœur de *Françoise Despagne*, veuve du Seigneur *de Devese*; & 2°. avec *Claire de Vabres*, fille de *Michel*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite Dumayne*, ses pere & mere, & sœur de *Bernard de Vabres*, Viguier de Toulouse. Ce second mariage, contre son

inclination, fit sa perte, & causa la ruine de sa Maison. Il devoit épouser ANNE DE CASTELBAJAC, fille de JEAN, Seigneur de Bernet & de Devese, & de *Françoise Despagne*, ses pere & mere, sœur de sa premiere femme. Cette Demoiselle étoit âgée de 22 ans, d'une branche sortie depuis long-tems de la Maison DE CASTELBAJAC, & lors veuve de noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Tournoo & de Pousans près Castelnau-de-Magnoac. Il avoit promis de l'épouser, & vivoit avec elle dans cette intention, lorsqu'il y fut détourné par sa belle-mere prétendue, qui fit jouer tous les ressorts imaginables pour faire épouser sa fille au Seigneur DE CASTELBAJAC, auquel elle avoit offert sa protection dans un Procès criminel qu'il avoit au Parlement de Toulouse : elle fit même citer cette veuve devant l'Official & Grand-Vicaire de cette Ville, pour déduire ses raisons, qui chargea de cette commission un Prêtre de Montastruc. Celui-ci l'ayant citée comme elle sortoit de la Messe, elle tomba tout-à-coup en foiblesse, & fut attaquée d'épilepsie ; & ayant négligé d'aller ou envoyer à Tarbes, elle fut condamnée par défaut à se désister des justes prétentions qu'elle avoit sur le cœur dudit Seigneur DE CASTELBAJAC, qu'elle déclara suivre comme une femme fait son mari, & auquel elle obéissoit en tout. Cette Sentence fit le malheur des deux personnes. ANNE DE CASTELBAJAC donna, de désespoir, tout son bien à ses beaux-freres, à la charge d'avoir soin d'elle le reste de ses jours ; & le Seigneur DE CASTELBAJAC, son prétendu, fut marié par le Coofficial de Toulouse avec ladite Demoiselle *Claire de Vabres*. Il eut différens Procès criminels à Toulouse pour crimes de meurtre dont on l'accusoit, pour lesquels il fit offrir au Roi de Navarre tous ses biens après sa mort, s'il vouloit lui obtenir sa grace de la Cour de France. Dans une Equête qu'il signa lui-même, & envoya à *Paulon de Montesquieu*, Seigneur d'Artagnan, Ecuyer du Roi de Navarre, il expose qu'allant de Montastruc à Heches, accompagné de sa femme, de sa belle-sœur, d'une Demoiselle & de valets qui les portoient en croupe, il fut attaqué par deux Seigneurs du nom de *Sarlabous* & *de Lompné*, qui blesserent son laquais à coup de trait & d'épée, tuerent un cheval ; mais que ses domestiques donnerent à chacun des aggresseurs un coup d'épée sur la tête dont ils moururent depuis. Il donna au Seigneur d'*Arros*, en vue d'obtenir encore grace pour quelqu'autre crime, la Terre d'Astugue, par acte passé devant *Guillaume Canolle*, Notaire à Tarbes, le 14 Septembre 1544 ; vendit depuis sa Terre du Mont-d'Oleron au Seigneur de *Montespan*, celles d'Asque & de Séméac à la Dame *de Grammont* & à l'Archevêque de Bordeaux ; testa le 4 Août 1545 en faveur de sa femme, & mourut peu de tems après.

Sa femme ne jouit pas long-tems des usurpations qu'elle avoit faites depuis son mariage, & mourut en 1547 sans postérité. Ainsi finit la branche aînée des Seigneurs & Barons DE CASTELBAJAC.

Branche des Seigneurs DE LISOS.

XIV. JEANNOT ou JEAN DE CASTELBAJAC, dit *de l'Escudé*, second fils de PIERRE-ARNAUD, Baron de Castelbajac, & d'*Antoinette de La-*

vedan, & frere puîné de GASTON, fervoit en Avril, Mai & Juin 1526 en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de cinquante-fix hommes, & de cent dix-huit Archers, du nombre de foixante Lances fournies des ordonnances du Roi, commandée par HENRI D'ALBRET, II. du nom, Roi de Navarre. Il eut pour fon apanage la Terre de Bures, qu'il vendit à noble *Françoife de Juffan*, femme de JEANNOT, premier bâtard de GASTON DE CASTELBAJAC, fon frere aîné. Il époufa avant 1531 *Catherine de Forgues*, Dame de Lifos, Cauffade & Perulh, fille & héritiere de noble *Pierre de Forgues*, Seigneur de Genfac, & de noble *Menjette de Furno*, Dame de Lifos, fa premiere femme, qu'il avoit époufée par contrat du 2 Septembre 1500, laquelle avoit confenti procuration le 8 Juillet 1495 en faveur dudit fieur de *Forgues* & de noble *Guilhem-Arnaud de Navailles*, pour rendre hommage, en fon nom, au Roi de Navarre de fa Terre de Lifos; ce qui fut exécuté le 16 Juillet fuivant par acte paffé devant *Caftaing*, Notaire. Il fournit le dénombrement de fa Terre de Lifos le 13 Septembre 1537, & en rendit hommage, tant en fon nom que comme mari & maître des biens de fa femme, Dame de Lifos, le 11 Septembre 1541, à Bigorre, devant l'Evêque de l'Efcure, préfence de nobles *Jeannot de Soréac*, Seigneur de Bifquer, *Odet de Mun* & *Antoine de Caftelnau*, Seigneur de la Loubere. Il eut de ce mariage: — 1. BERNARD, qui fuit; — 2. & ANTOINETTE, qui fut héritiere de fon frere, & porta la Terre de Lifos, par mariage, à *Jean-Arnaud de Fofferies*, Seigneur de Gonès, dont elle fut la feconde femme.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VII. du nom, Chevalier, Baron de Lifos, fut tenu fur les fonts par BENARD DE CASTELBAJAC VI, Baron dudit lieu, fon coufin-germain. JEANNOT, fon pere, fit tous fes efforts pour obliger fon neveu à donner fes biens au Baron de Lifos fon fils; mais il lui oppofa toujours la fubftitution appofée au contrat de mariage de fes pere & mere. Il fut Lieutenant du Capitaine de *Bénac*, fervit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Bellegarde*, fut Lieutenant de Roi de l'Ifle-d'Arfégue; & tefta le 12 Mai 1755 en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, fon coufin-germain, Prêtre, Baron d'Orieux, &c. Celui-ci ayant été long-tems prifonnier à la Conciergerie de Touloufe, au fujet de quelque amende qu'il devoit au Roi, le Baron de Lifos vendit pour l'en tirer la Terre de Cauffade en Riviere-baffe, & dépenfa plus de 2000 livres. En récompenfe GUILLAUME lui céda, par contrat paffé devant *Jean Beyria*, Notaire à Tarbes, le 20 Avril audit an 1555, la Terre d'Orieux, dont il prit poffeffion le 8 Mai fuivant, & reçut le ferment de fidélité des habitans. Il époufa par contrat paffé devant *Jean Boüilh*, Notaire du Comtat de Bigorre, réfident à Collongnes dans la maifon feigneuriale de Dours, le 20 Avril 1573, *Marie de Navailles*, âgée de 25 ans, fœur de *François*, & fille de feu noble *Antoine de Navailles*, Baron de Hontaux, Seigneur de Labatus, Higuerre, Commandeur de Beffaut, & de Dame *Anne de la Borde*. Ce contrat fut ratifié à Lifos le 4 Février de l'année fuivante par noble *Arnaud de Navailles*, fon oncle paternel. Le Baron de Lifos eut un grand Procès au Sénéchal de Tarbes, contre *Jean-Paul de Montaut*,

Baron de Bénac ; cette affaire ayant été portée par appel au Parlement de Toulouſe, BERNARD DE CASTELBAJAC fut condamné à perdre la vie & en 20000 livres envers le Seigneur de Bénac. Le Baron de Liſos prit des Lettres pour être relevé du défaut ; & enfin, pour aſſoupir cette affaire, il chargea *Madelene de Montaut* de ſa procuration paſſée devant ledit *Jean Boüilh*, Notaire de Collongnes, le 26 Novembre 1575, en vertu de laquelle elle tranſigea par acte paſſé le 30 du même mois devant *Arnaud-Guilhem Torner*, Notaire, avec *Philippe de Montaut*, Baron de Bénac, frere & héritier dudit *Jean-Paul*. Il teſta par acte paſſé devant *Sentailles*, Notaire, le 9 Décembre 1578, préſence de noble *Gaſton de Rocafort*, Seigneur de Baſtanès, & légua par icelui trois écus un tiers au Sieur de Gonès, ſon neveu. Malgré ces diſpoſitions il y eut Procès entre *Marie de Navailles*, ſa veuve, & ANTOINETTE DE CASTELBAJAC, Dame de Gonès, ſa ſœur, qui fut miſe en poſſeſſion de la Terre de ſon frere. En lui finit la branche des Seigneurs de Liſos.

Branche des Seigneurs DE SAINT-PAUL en Neſtès.

XII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, I. du nom de ſa branche, Chevalier, troiſieme fils de BERNARD, V. du nom, Baron de Caſtelbajac, épouſa par contrat du 25 Décembre 1446, *Iſabelle Eſpagnol*, qui lui porta en dot 797 livres 14 ſols 3 deniers & la Terre de Saint-Paul, qui lui provenoit de ſa mere, à laquelle noble *Fortanier de Saint-Paul*, ſon frere, en avoit fait don pour ſa dot. Elle étoit fille & unique héritiere de *Pierre Eſpagnol* & de Dame *Catherine de Saint-Paul*, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Avril 1424, ſes pere & mere. *Iſabelle Eſpagnol*, ayant ſurvécu à ſon mari, épouſa en ſecondes noces noble *Pierre de Couret*, & mourut en 1490 après avoir inſtitué par teſtament pour héritiers, ſes enfans du premier & du ſecond lit, qui partagerent en 1519 la Terre & Seigneurie de Saint-Paul. Elle avoit eu du premier lit : — 1. PIERRE-ARNAUD, qui ſuit ; — 2. & HUGUES, qui donna par acte paſſé devant *Pierre Pujolio*, Notaire de Tarbes, le 2 Juillet 1502, procuration à noble *Odon de Doazon*, Archiprêtre de la Ville de Monrejau, & mourut avant ſon frere aîné ; & du ſecond lit : *Raimond-Jean de Couret*, qui fut marié, & eut, entr'autres enfans, *Bernard de Couret*, en faveur duquel Madame DE CASTELBAJAC, ſa tante utérine, teſta le 28 Mars 1550 ; & *Antoine de Couret*, qui mourut auſſi bien avant ſon frere aîné.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul & d'Ardiége, poſſédoit une vigne à Montaſtruc : il n'eut point d'enfans de *Jeanne de Maſſas*, ſa femme, & teſta par acte paſſé devant *Barthelemi Parage*, Notaire de Monrejau, le 27 Juillet 1536, en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, ſon parent, Prêtre, Protonotaire. Sa veuve teſta également par acte paſſé devant *Jean Seyres*, Notaire de la même Ville de Monrejau, le 28 Mars 1550, en faveur de *Bernard de Couret*, neveu utérin dudit ſieur ſon mari, dont on vient de parler ci-deſſus, & mourut peu de tems après. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC avoit eu, avant ſon mariage, un fils naturel appellé

Hugues, qui assista avec lui au testament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, en 1521. En lui finit la branche des Seigneurs de Saint-Paul en Nestès.

Branche des Seigneurs DE CLARAC.

X. ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, troisieme fils d'ARNAUD-RAIMOND, IV. du nom, étoit marié au 3 Novembre 1379 & au 9 Février 1408 avec *Marie de Clarac*, suivant qu'il paroît par deux quittances qu'ils donnerent tous deux ces jours-là, d'argent & linge constitués en dot à cette derniere par *Guilhem-Arnaud de Clarac*, son frere.

Cette branche s'est éteinte vers la fin du seizieme siécle, dans deux freres; l'aîné nommé SANS-GARCIE DE CASTELBAJAC, Seigneur de Clarac, qui épousa *Jeanne de Goyrans*, fille de noble *Raimond*, de Toulouse, & sœur de *Jean*, Chanoine de Lombez, de *Bernard* & de *Pierre de Goyrans*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il testa le 16 Juin 1512, & mourut peu après. L'autre, JEAN DE CASTELBAJAC, Curé d'Antist & d'Ordisan, & Chanoine de Tarbes, se porta héritier de son frere & eut procès avec sa belle-sœur; mais il fut terminé le 30 Juin 1525, par la permission que donna *Raimond de Goyrans* à sa fille, de lui vendre la Seigneurie de Clarac pour la somme de 1400 liv. tournois. Cette cession fut consentie le lendemain à Toulouse, présence des freres de sa belle-sœur, & de nobles *Pierre de Voisins*, Seigneur de Aussona, de *Pierre de Turre*, Seigneur de Chastanet, & *Odet de Mun*, Seigneur de Mun. Ce dernier prêta l'argent dont il avoit besoin, à JEAN DE CASTELBAJAC, pour se faire reconnoître le 17 Septembre de la même année par les habitans de Clarac, & reçut leur serment de fidélité. Le Chanoine DE CASTELBAJAC présenta, en qualité de Seigneur de Clarac, JEAN DE THEUS, Prêtre de Mun, à la Cure de Saint-Sernin de Clarac, vacante par la mort d'*Arnaud de Melat*, arrivée le 11 Décembre 1531. Il étoit Chanoine de Tarbes en 1521, lorsque BERNARD DE CASTELBAJAC VI. du nom, son parent, fit son testament auquel il fut présent. Il est déclaré, par un des témoins de l'enquête de 1547, que ce Chanoine étoit proche parent de BERNARD VI, & pour prouver la Coutume de Bigorre dans la succession entre nobles, ce témoin dépose en ces termes: « ainsi en a-t-il vu user en la Maison de *Clarac*, où, après que le Seigneur & fils aîné fut trépassé sans enfans, son frere qui avoit nom JEAN, Chanoine de Tarbes, succéda à la maison; lesquels *de Clarac* sont autrefois descendans de ladite Maison de CASTELBAJAC, & en portent le *cognom* ». Il mourut peu de tems après 1547, & dès le 2 Août 1546, *Odet de Mun* étoit maître de Clarac, que ses descendans possedent aujourd'hui. En lui finit la branche des Seigneurs *de Clarac*.

Branche des Seigneurs de MANHAUD, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.*

BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Manhaud, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom, JEANNE DE CASTELBAJAC,

TELBAJAC, mariée du vivant de son pere, qui lui constitua en dot 400 écus petits, par contrat passé devant *Bernard Gardesa*, Notaire résident à Manhaud, le 24 Mars 1493, avec noble *Arnaud Guilhem de Soréac*, Seigneur de Lane au Comté de Bigorre, lors veuf en premieres noces. Nobles *Carbondemont*, Seigneur de Mont, *Bernard de Soreau*, Seigneur de Visquer, & *Auger de Villambis*, Seigneur de Villambis, assisterent à ce contrat.

Branche des Seigneurs DE BERNET & ROUEDE, *dont on n'a point trouvé également la jonction avec les précédentes.*

ARNAUD-RAIMOND DE CATELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet, de Roüede & de Pannesac, épousa *Philippe d'Orbessan*, testa par acte passé devant *Gagnade*, Notaire de Roüede, le 7 Février 1474, & mourut peu après, laissant entr'autres enfans: — 1. JEAN-RAIMOND, qui vendit conjointement avec son pere, par contrat passé devant *Raimond Voisins*, Notaire, le 27 Mai 1658, conservé aux Archives d'Ossun, à noble *Roger Despagne*, les droits qu'ils avoient sur la Terre de Pannesac, & duquel l'alliance est ignorée; — 2. BERNARD, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs *de Roüede, &c.* — 3. ARNAUD, auteur de celle des Seigneurs de Bernet, Bera, & Cuclas, rapportée ci-après; — 4. JEAN, Seigneur de Manent & de Vesües, qui vivoit encore en 1477, sans alliance; — 5. & MARGUERITE-BELLEDONNE, qui vivoit encore en Mars 1477, sans alliance, suivant qu'il paroît par un Arrêt du Parlement de Toulouse, mis au samedi 7 dudit mois, & prononcé par *Bernard Lauret*, premier Président, le 16 de ce mois, entre ARNAUD, fils de BERNARD, demandeur, d'une part; & elle, ARNAUD & JEAN CASTELBAJAC, ses freres, nobles *Pierre de Mont*, & *Odet de Forgues*, opposans, d'autre part, au sujet d'un partage de biens. Par cet Arret ARNAUD, JEAN & MARGUERITE-BELLEDONNE, freres & sœur, furent déboutés de leurs prétentions touchant les lieux de la Moliere, Ferrabourg, Pannesac & Roüede, dans lesquels ARNAUD, leur neveu, fut conservé; elle fut maintenue dans sa légitime; JEAN, dans la possession des lieux de Manent & de Vesües; ARNAUD, dans ceux de Bernet & de Bera; *Odet de Forgues*, dans celui de Serraguassies; & *Pierre de Mont*, qui demandoit Ferranet, admis à plus grande preuve.

Branche des Seigneurs DE ROUEDE, &c. *issue de celle des Seigneurs* DE MANHAUD.

BERNARD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Roüede, Pannesac, Ferrabourg, *&c.* eut entr'autres enfans, de sa femme, dont on ignore le nom, ARNAUD, qui suit.

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur des mêmes Terres, fut maintenu en son entiere jouissance, par Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Toulouse le 16 Mars 1477, contre ARNAUD, JEAN, & MARGUERITE-BELLEDONNE DE CASTELBAJAC, ses oncles & tante, & consorts, comme fils unique & héritier de BERNARD, son pere, & leur frere aîné. Il fixa sa résidence à Roüede, & épousa noble Demoiselle *Marguerite d'Isal-*

guier, laquelle devenue veuve se maria en secondes noces avec *Jean de Beon*, Vicomte de Serre. Elle eut du premier mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, qui épousa par contrat du 10 Novembre 1540 *Aimeric de Beon*, Seigneur du Masset, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances.

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Roüede, de Pannesac & de Ferrabourg, épousa *Anne de Monlezun*, fille de MANHAUD, Seigneur de Saint-Lary, & de *Marguerite de Montesquiou*, niéce de *Marie*, femme de GASTON DE CASTELBAJAC, & cousine-germaine de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, son fils. Il vivoit encore avec elle en 1541, suivant qu'il paroît par une quittance qu'il consentit le 20 Juin de cette même année, en faveur de *Jean de Monlezun*, Seigneur de Saint-Lary, frere consanguin de sa femme, présence de nobles *Jean de Monlezun*, Chanoine d'Auch, & *François de Manas*, Seigneur de Durfort, lequel avoit pour femme *Marie de Monlezun*. Il mourut peu de tems après sans enfans, & sa veuve consentit une autre quittance le 15 Septembre 1552. Elle fut un des témoins de l'enquête de 1549, sur les promesses de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, son cousin-germain, à la veuve de Tournoo.

Branche des Seigneurs DE BERNET, BERA & CUCLAS, *issue de celle des Seigneurs* DE MANHAUD.

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, troisieme fils d'ARNAUD-RAIMOND, & de *Philippe d'Orbessan*, eut en partage, suivant l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 16 Mars 1477, obtenu par ARNAUD, son neveu, les Terres & Seigneuries de Bernet & de Bera. Il fut l'un des arbitres choisis par le Seigneur & la Communauté de Castelbajac le 14 Mars 1480, pour juger leurs différends. On le croit neveu de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Evêque de Pamiers de 1483 à 1494, qui fit bâtir l'Eglise de Bernet, & étoit soutenu de la faveur du Roi & de la Reine de Navarre. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont le nom est inconnu : JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet & de Bera, qui fut témoin en 1521 au testament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, qui eut entr'autres enfans, de *Françoise Despagne*, sa femme : — 1. ANNE, née en 1509, qui fut mariée à noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Poussans & de Tournoo, & frere d'*Anne d'Ozon*, mariée à *N.... de Marestang*, Seigneur de la Garde en Astarac, de Tournoo, dont elle resta veuve, âgée de 22 ans; BERNARD DE CASTELBAJAC, VI. du nom, se maria en secondes noces, nonobstant les promesses qu'il lui avoit faites, présence de Madame *de Marestang*, sa belle-sœur, à Mademoiselle de *Vabres* ; — 2. & N..... duquel est issu après plusieurs degrés,

JEAN DE CASTELBAJAC, II. du nom, qualifié de *Chevalier*, *Seigneur de Bernet*, *& Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans une obligation passée devant *Arnaud Menvielle*, Notaire à Tarbes, le 6 Septembre 1654, à son profit, par le Syndical des habitans de Bordes, à qui il avoit prêté quelque argent. Il est encore qualifié *Seigneur de Bernet*, *Cuclas*, *& autres*

places, dans un accord paſſé entre les Seigneurs de CASTELBAJAC & de *Bénac*, ſur les droits de *Coriſande de Bénac*, en 1664, auquel il fut préſent. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Bernet, qui mourut vers 1699, laiſſant de *Jeanne de Mauleon de Durban*, MARIE-ANNE, Douairiere de Caſtelbajac & Dame de Bernet, & les Dames d'*Orbeſſan* & de *Valence* ; — 2. JEAN BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cuclas, qui laiſſa de *Jeanne d'Antin-d'Ouſoret*, JEANNE-MARIE, mariée par contrat paſſé devant *Fauguier*, Notaire, le 6 Août 1707, avec *Jean de Mont*, Vicomte d'Uſer, fils aîné de feu *Philippe*, & de *Jeanne-Gabrielle de Monlezun* ; — 3. & autre BERNARD, qui ſuit.

BERNARD DE CASTELBAJAC, dit *le Chevalier de Caſtelbajac*, demeurant ordinairement à Mauveſin, épouſa noble *Catherine de Cardaillac*, Dame de Lormé & de la Goute, dont il eut : — 1. BERNARD, Marquis de Caſtelbajac, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eu, qui fut tué au ſiége d'Oſtende, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Nicole de Lions-d'Eſpaux*, ſa femme, à préſent Marquiſe de *Champelès* en Bretagne ; — 2. LOUIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Eu, tué par un parti d'Huſſards, deux jours avant la bataille de Raucoux, au mois d'Octobre 1746 ; — 3. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE CASTELBAJAC, Chevalier, d'abord d'Egliſe, donataire, par contrat paſſé devant *Dufour*, Notaire de Mirande, le 12 Août 1722, de tous les biens de *Marie de la Caſſaigne-du-Peſqué*, qu'elle lui abandonna par ledit acte ; a quitté, après la mort de ſes deux freres, le parti de l'Egliſe, & eſt aujourd'hui *Marquis de Caſtelbajac*. Il a épouſé par contrat du 3 Mars 1750, *Marie de Toron*, fille unique de noble *Joſeph-Gratien*, Chevalier, Seigneur de Boulin & de Lane en partie, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Sénéchauſſée de Bigorre, & de Dame *Marie de Caulotte*. On ignore s'il a poſtérité.

Branche des Seigneurs DE LUBERT *ou* LUBRET, *&* DE LA GARDE.

VII. N. . . . . . DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, quatrieme fils de RAIMOND-ARNAUD, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom,

VIII. JEAN, I. du nom, ou JOURDAIN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui fut Sénéchal de Bigorre, & ſcella de ſon ſceau le contrat de paréage qu'il avoit ſtipulé pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, après 1323, avec BERNARD DE CASTELBAJAC, ſon couſin-germain, de la Seigneurie de S. Luc, à laquelle ce dernier avoit aſſocié ce Prince pour moitié, ſous la protection de laquelle il la mit, & qui devint par ce moyen une Baſtide royale. Il tranſigea en 1326, avec ARNAUD-RAIMOND DE CASTELBAJAC, IV. du nom, fils de ce dernier, ſon couſin, au ſujet des armoiries de leur Maiſon, & eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom,

IX. N. . . . DE CASTELBAJAC, Ecuyer, qui fut Seigneur de Lubret, & eut entr'autres enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu,

X. GAILLARDET DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret,

qui comparut devant les Commiſſaires de *Jean*, Comte de Foix & de Bigorre, qui faiſoient le Cenſier-terrier du Pays, auxquels il déclara *qu'il devoit hommage & ſervice militaire au Comte, à cauſe de ſa Terre de Lubret.* Il fut pere, entr'autres enfans, de JEAN, qui ſuit.

XI. JEAN DE CASTELBAJAC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lubret, fut préſent, avec GAILLARDET, ſon pere, à la vente qui fut faite & conſentie le 7 Février 1433, dans la Ville de Trie, par *Bernard de Manas*, Damoiſeau, Seigneur de Durfort, de 5 ſols de Morlaus, dans le fief du territoire de la Marque, en faveur de noble *Pierre de Bruſaut;* & eut pour enfans, de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom: — 1. ODET, qui ſuit; — 2. & BERTRAND, rapporté après ſon frere.

XII. ODET DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Lubret, qualifié de *Capitaine du Château de Rabaſteens*, dans des objections qu'on fit contre lui dans le procès qu'il avoit pour l'hommage de Lane, rendit hommage pour ſa Terre & Seigneurie de Lubret, dans le réfectoire des Jacobins d'Orthez, le 28 Août 1473, au Comte de Bigorre, entre les mains de *Jean de Béarn*, Seigneur de Gerdereſt, Sénéchal de Béarn, Commiſſaire de Madame MADELENE DE FRANCE, Princeſſe de Viane, comme Tutrice de la perſonne & biens de FRANÇOIS-PHŒBUS, par la grace de Dieu, Prince de Viane, Comte de Foix & de Bigorre, Seigneur de Béarn, Vicomte de Caſtelbon, Marſan, Gavardan & Nébouſan, Pair de France. Il rendit également hommage au Seigneur de Saint-Luc en 1475, pour ce qu'il tenoit de ſa mouvance. Noble *Auger d'Oſſun*, Seigneur d'Oſſun, Lane & Saint-Luc, fondé de procuration de *Bourgouine de Barége*, ſa femme, lui vendit le 16 Mai 1480, la Terre de Saint-Luc, avec clauſe expreſſe que ſi cette derniere venoit à perdre le procès qu'elle avoit contre noble *Jean de Monteſquiou*, ODET DE CASTELBAJAC ſe mettroit en poſſeſſion du Fief noble & Caverie de la Motte-d'Ourleix; mais le contrat eut lieu, & celui-ci en reçut l'inveſtiture le 5 Octobre 1490, de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, dans la place, vis-à-vis la porte des Carmes de Tarbes. Il fit depuis abandon de cette Terre le 11 Août 1496, à *Roger d'Oſſun*, préſence de noble PIERRE DE CASTELBAJAC, & mourut peu de tems après, ne laiſſant de ſon mariage avec *N*... que deux filles: l'aînée nommée ANNE, qui fut Dame de Lubret, & épouſa noble *Pierre de Chelle*, dont elle eut poſtérité. Elle vendit le 15 Février 1541, à noble *Jean de Mont*, habitant de Mont-de-Maraſt, une métairie & un moulin ſitués dans Saint-Luc & la Peyre, ſous l'hommage aux Seigneurs *d'Oſſun & de la Peyre.* La Terre de Lubret étoit encore en 1662, dans les mains de *Léonard de Chelle*, Chevalier, Seigneur de Lubret. La cadette nommée BELESGARDE, épouſa par contrat paſſé à Lubret le 25 Janvier 1531, préſence de nobles *Arnaud de Baudean*, Seigneur dudit lieu, *Arnaud de Lompné*, Seigneur d'Auzon, & *Arnaud-Guilhem d'Angos*, Seigneur de Villenave, noble *Roger de Villepinte*, fils de *Lancelot*, Seigneur de Montignac, & neveu de *Guillaume de Villepinte*, Prêtre.

XII. BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Lubret, épouſa par contrat paſſé devant *Bernard Matholibus*,

Notaire de Trie, dans le Couvent des Carmes de Tarbes, le 23 Janvier 1477, *Marie de Sales*, fille de noble *Jacques de Sales*, Seigneur de la Garde en Bigorre, & d'*Agnès de Burg*. Par ce contrat de mariage, qui fut passé, présence de nobles *Guillaume de Baliros*, Seigneur de Faxano, & Gouverneur de Barbasan, & *Jean de Aveno*, Curé de Castera, *Jacques de Sales* constitua à sa fille la Terre de la Garde & les Fiefs de Gajan, & confirma cette donation par son testament passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 7 Septembre 1483, à cause d'autres enfans qu'il avoit eus d'*Amorine de Dornée*, sa seconde femme. BERTRAND DE CASTELBAJAC en fut nommé exécuteur, ainsi que de celui que fit le 18 des mêmes mois & an, ladite *Amorine de Dornée*, sa belle-mere. Il fut revêtu & mis en possession par *Jean Aula*, Juge-Mage de Bigorre, & Lieutenant de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Sénéchal du même pays, le 20 Octobre 1486, des fiefs & appartenances de la Peyre & de Saint-Lary, dont il avoit demandé l'investiture par Lettres du 15 Mars 1484, & que son beau-pere avoit acquis le 27 Juin 1473. *Menjolet Duclos*, du lieu de Soyeux, déclara, par acte passé devant *Gilleri*, Notaire, le 13 Janvier 1492, devoir lui donner six écus petits; & en 1494, il étoit Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes. *Roger d'Ossun* ayant voulu le faire ouïr dans une enquête contre le Seigneur *de Bénac*, il fut récusé, 1°. parce qu'il avoit tué, en place publique, un Tailleur nommé *le Breton*; 2°. parce qu'il étoit Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, Château appartenant à la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre, Partie dans le Procès; & 3°. parce qu'il avoit marié une de ses filles à *Pierre de Darré*; mais malgré cette récusation, il y fut oüi, parce qu'il ne s'agissoit que d'un fait d'hommage, & que d'ailleurs il avoit eu sa grace pour le meurtre. Il donna quittance devant *Averano*, Notaire, le 6 Juin 1503, aux Gardes d'Ours-Belle-Isle, d'une somme de 25 écus petits qu'ils lui devoient, testa le 15 Janvier 1509, & mourut peu après, laissant de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. N... mariée avec *Pierre de Darré*, dont nous venons de parler; — 3. JEANNE, mariée avec *Antoine de Lavedan*, Seigneur de Casaubon; — 4. & ANTOINETTE, femme de noble *Bernard de Doazon*, frere de noble *Odon de Doazon*, Archi-Prêtre de Monrejau en 1502. Elle en étoit veuve le 15 Janvier 1509, que son pere lui légua deux florins, pour tout supplément de légitime, par son codicille.

XIII. JEAN DE CASTELBAJAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garde en Bigorre, né en 1581, suivant qu'il paroît par l'enquête pour GUILLAUME & LOUISE DE CASTELBAJAC du 27 Octobre 1547, dans laquelle il déclare avoir environ soixante-six ans, qu'il étoit de même nom & armes, qu'il avoit servi de longue main sous GASTON, dont il n'étoit point parent, c'est-à-dire dans un degré à faire rejetter son témoignage. Il avoit été témoin à une autre enquête de l'an 1545, & fournit le 11 Septembre 1538 devant *Jacques de Foix*, Evêque de l'Escure, le dénombrement de sa Terre & Seigneurie de la Garde. Le 10 Septembre 1535, il avoit été choisi conjointement avec noble *Jean d'Andoings*, dit *le Capitaine d'Andoings*, Gouverneur de Bayonne, par les Habitans de Gajan & de

Tarasteix, pour donner leur décision, à laquelle ils s'en rapportoient, sur la dispute qu'ils avoient pour leurs bois. Il fut aussi présent à la cession que fit chez *François de Palatz*, Trésorier de Bigorre, par acte passé devant *Andrest*, Notaire, le 23 Juin 1530, de ses droits sur l'Abbaye de *Jacques de Foix*, Evêque d'Oleron, frere *Arnaud Guilhem de Ortho*, élu Abbé par les Religieux de Saint-Orens de la Réale. Il paroît dans les Registres de *Fontano* au 26 Mars 1506 en qualité d'Ecuyer, fut témoin le 6 Avril 1508 à un accord passé devant *Pierre Pujolio*, Notaire, entre des particuliers de Saint-Lezer sur des voies de fait dans un mariage. Il étoit alors Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, & possédoit la Seigneurie de la Garde en 1519, suivant qu'il paroît par une transaction passée devant *Averano*, Notaire, le 4 Mai de cette même année, entre *Antoine de Omex*, Seigneur dudit lieu, petit-fils de noble *Pierre de Omex*, d'une part, qui devoit épouser *Catherine de Nostino*, fille de *Bernard* & de *Madelene de Nostino*, laquelle devenue veuve, épousa en secondes noces noble *Guillaume de Forguerii*, du lieu de Layrac, & ladite Dame *de Forguerii*, d'autre part. JEAN DE CASTELBAJAC avoit épousé *Isabeau d'Arnaudet*, de laquelle il eut : — 1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de la Garde, qui fut choisi par noble *Antoine de Buros*, Ecuyer, Seigneur de Buros, pour Exécuteur de son testament du 13 Septembre 1554. Il avoit été témoin conjointement avec PIERRE, son frere, à la vente faite par acte passé devant *Bertrand Dufour*, Notaire de Tarbes, le 31 Août précédent, par noble *Gaillard d'Aure*, Chevalier, Seigneur de l'Arboust & Sénéchal de Nébousan, à noble *Arnaud d'Antin*, Sénéchal de Bigorre, de la moitié de Bastrez, & à celle que consentit, en faveur du même Sénéchal de Bigorre, le premier Avril 1566, noble *Savari d'Aure*, frere & Procureur fondé dudit *Gaillard*, devant le même Notaire, du reste des droits qu'il avoit à Bastrez. Il avoit transigé par acte passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 4 Juillet 1556, avec *Odet* & *Bertrand de Baget*, son beau-frere, sur le différend qu'ils avoient eu pour une somme dûe aux héritiers de *Jacques de Sales*, son bisayeul paternel ; & assisté avec nobles *Arnaud-Guilhem d'Angos*, Seigneur de Villenave, *Jean*, Baron *d'Antin*, *Pierre* & *Jean d'Antin*, Protonotaire & Chanoines de Tarbes, au contrat de mariage passé devant *Arnaud Andrest* & *Bertrand Dufour*, Notaires, le 23 Décembre 1558, entre noble *Claude de Castelnau*, Seigneur de la Loubere, & *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Sénéchal de Bigorre & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il n'eut de son mariage avec *Simone de Baudean*, sœur de noble *André-Georges de Baudean*, Seigneur de Clermont, que deux filles : l'aînée, nommée JEANNE DE CASTELBAJAC, épousa noble *Bernardon Ducos*, auquel elle porta les biens de sa branche. Elle vivoit encore le 13 Mai 1587, suivant qu'il paroît par la vente qu'elle fit ledit jour par acte passé devant *Sébastien Noguet*, Notaire, de sa Terre de la Garde à *Isabeau de Pomier-de-Rimbles*, femme de noble *Pierre d'Orniac*, Ecuyer, Seigneur de Chastenet & Habitant de Tarbes : & la cadette, nommée ANDRÉE DE CASTELBAJAC, qui fut légataire particuliere de sa mere, mourut sans alliance ; — 2. PIERRE, qui suit, connu sous le nom

de Seigneur *de Castel jaloux* ; — 3. JACQUES, Protonotaire du Saint Siége ; — 4. PEYRONE, mariée sans enfans, 1°. le 28 Août 1535 à noble *Jean de Pielet*, mort en 1545 ; & 2°. avec *François Debordes*, Capitaine-Habitant de Vielle, qui testa le 4 Janvier 1560, & mourut peu-après : sa veuve, qui avoit fait un testament, contre lequel PIERRE DE CASTELBAJAC, son frere, protesta, mourut en 1574 ; — 5. MADELENE, femme en 1542 de noble *Antoine de Buros*, Seigneur de Buros, en la Paroisse de Remeng, qui la fit & institua, n'ayant point d'enfans, son héritiere, par son testament passé devant *Jean Lyon*, Notaire, le 13 Septembre 1544 : elle prit une seconde alliance avec *Pierre Dumont*, & confirma par testament la donation qu'elle avoit précédemment faite de tous ses biens par acte passé devant *Labat*, Notaire de Geune, le 12 Janvier 1571, à ses freres, & à *Françoise de Peyros*, sa niéce, à la charge de partage avec ledit *Dumont* ; — 6. JEANNE, mariée avec *N. . . . de Peyros*, du Diocèse d'Aire, dont elle eut entr'autres enfans, ladite *Françoise de Peyros*, donataire de MADELENE DE CASTELBAJAC, sa tante ; — 7. ELIENOR, femme de *Thibaud de Ganaiche*, Conseiller du Roi en la Cour du Sénéchal de Bigorre ; — 8. CATHERINE, laquelle étoit veuve le 15 Mars 1587, de *Jacques de la Molere*, Monnoyeur en la Monnoie de Morlas, suivant qu'il paroît par une procuration qu'elle donna ledit jour à PIERRE, son frere, Seigneur de Casteljaloux, pour se faire payer de sa légitime sur la Maison de la Garde, & du légat que lui avoit fait JACQUES, leur frere, d'une vigne blanche, sise au terroir de la Garde ; — 9. & ANNE, femme de noble *Bertrand de Baget*, Ecuyer, Seigneur de Moles. Elle donna procuration le 11 Décembre 1556 devant *Dufour*, Notaire de Tarbes, pour se faire payer d'une somme de 525 liv. restant dûe de celle de 1700 liv. à laquelle elle avoit transigé précédemment devant *Dautiac* ou *Dantras*, Notaire de Bordeaux, avec noble Dame *Jeanne Celadonne*, femme de *Jean Girard*, Greffier de la Ville de Saint-Sever, Cap de Gascogne, pour les droits qu'elle avoit sur les biens de deux de ses enfans, & un légat à elle fait par noble *Bernard de Marreux*, Ecuyer, son premier mari.

Seigneurs de ***CASTELJALOUX.***

XIV. PIERRE DE CASTELBAJAC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux en Pardiac, & Coseigneur de Buros, Diocèse d'Aire, devint, par la mort de son frere aîné, Seigneur de la Garde, chef des noms & armes de sa branche. Il vendit à JEANNE, sa niéce, par acte passé devant *Sébastien Noguet*, Notaire de Tarbes, le 14 Mai 1587, ses droits sur la Terre de la Garde qu'elle avoit vendue par contrat de la veille à Madame d'*Orniac*. Ces ventes furent annullées par Arrêts du Parlement de Toulouse des 28 Août 1610, 9 Mars 1611 & 5 Juin 1612. Il épousa par contrat passé dans le Château de Castelnau, en Chalosse, devant *Jean Larquier*, Notaire Royal de la Ville de Geune, le 4 Mai 1567, *Jeanne de Bruyeres*, fille de noble *Gabriel*, Chevalier, Seigneur d'Estampes, *&c.* & de *Catherine d'Astan*, & sœur d'*Antoinette de Bruyeres*, mariée par con-

trat passé dans le Château de Castelfran, Diocèse de Tarbes, devant *Guyon Arnaud*, Notaire de Villecomtat, le 13 Mars 1557, noble *Auger de Talasac*, Seigneur de Saint-Agnet & de Bahiis. Son beau-frere, au nom & comme fondé de pouvoir de son beau-pere, lui constitua en dot pour tous droits la somme de 1750 liv. pour sûreté de laquelle on lui donna la Terre de Casteljaloux en Pardiac. PEYRONE DE CASTELBAJAC, sa sœur, lui donna la métairie de Puyjolieu, située dans les Terres de Vielle & de Marrench, qu'il échangea depuis avec celle de Teulé par acte passé devant *Nolibos*, Notaire, le 19 Février 1593. Il laissa entr'autres enfans : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ANTOINETTE, qui fut mariée 1°. par contrat passé devant *Meilhon*, Notaire, le 19 Mai 1591, avec noble *Bertrand de Couteux*, Seigneur de la Peyrie, fils de *Jean de Couteux*, & de *Laine* ou *Hélene d'Autrans*, ses pere & mere ; & 2°. avec *Jean Briget*, duquel étant aussi devenue veuve, elle transigea, au nom & comme administratrice de ses enfans, avec *Gabriel Caixon*, Receveur des décimes au Diocèse de Tarbes, le 5 Septembre 1620, par l'entremise de PIERRE DE CASTELBAJAC, Seigneur de la Garde, son frere ; — 3. & CATHERINE, mariée le 7 Novembre 1601, présence de PIERRE, son frere, avec *Pierre de la Case*, Syndic-Général du Comté de Bigorre.

XV. PIERRE DE CASTELBAJAC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux, Coseigneur de Buros, vendit, à faculté de rachat perpétuel, par contrat passé devant *Sabien*, Notaire de Saint-Sever, sa Coseigneurie de Buros en faveur de *Pierre Boulin*, Procureur d'Office du Seigneur de Castelnau, & de *Hélene de Peyros*, sa femme, niéce de *Françoise de Peyros*, qui avoit l'autre moitié, le 7 Juillet 1597. Il épousa par contrat passé dans le Château de Blousson en Pardiac, le 12 Septembre 1615, *Jacquette de Pardaillan*, fille de feu noble *Gui*, Seigneur de la Serre & de la Riviere, & de *Marguerite de Verdusan-de-Miran*, remariée avec *Jean-Gabriel de Tronan*, Seigneur de Blousson. Elle étoit sœur, suivant le testament de son pere passé devant *Pierre d'Ysac*, Notaire, le 22 Novembre 1606, de *Samson*, *Bertrand*, *Jean* & *Léonore de Pardaillan*. Il vivoit encore le 26 Mai 1631, suivant qu'il paroît par un contrat de mariage passé devant *Pierre la Fargue*, Notaire, ledit jour, entre noble *Arnaud-Guillaume d'Ibos*, d'une part, & *Isabeau de Pardaillan*, d'autre part, auquel il assista. Il eut de son mariage : — 1. JEAN-GABRIEL, qui suit ; — 2. & ANNE, mariée avec *Jean d'Abadie*.

XVI. JEAN-GABRIEL DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux, épousa par contrat du 24 Novembre 1630, *Paule de Masencorne*, fille de noble *Manaud*, Seigneur de la Cassagne, & de *Françoise d'Incamps*, & sœur de *François de Masencorne*, Chevalier. Elle testa le 28 Mars 1689, & il en eut : — 1. MANAUD, qui suit ; — 2. & PAUL, dit *le Sieur de l'Artigolle*, qui testa par acte passé devant *Casaux*, Notaire de Bietplan, & mourut sans alliance.

XVII. MANAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux & de Carole, après avoir servi dans le Régiment de Navarre en qualité de Capitaine, épousa par contrat passé dans le Château de Chelle,

en

en Nébousan, le 24 Septembre 1681; *Marie d'Asson-d'Argelez*, fille de feu noble *Jean d'Asson*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette & Esconnets, & de feu *Marie Dumestre*, ses pere & mere, & sœur de *Jean-François d'Asson*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette, Esconnets, & de noble *Germain d'Asson*, Seigneur de Gelle, qui signerent audit contrat. Il eut de ce mariage: — 1. PAUL, tué au service; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. THÉRESE, mariée avec *Clément de la Roquette*, Seigneur de Carole, Conseiller en l'Election d'Astarac, & morte en 1747; — 4. MADELENE, qui épousa par contrat du 13 Juillet 1718, retenu par *Jean Descarré*, Notaire de Tarbes, *Jean-Arnaud de Fournetz*, Seigneur d'Ourouix, frere de *César de Fournetz*, ancien Lieutenant au Régiment du Maine; — 5. MARIE-THÉRESE, Religieuse de Fontevrault au Prieuré de Momerre, dont elle est Prieure depuis 1750; — 6. & PAULINE, morte sans alliance.

XVIII. JACQUES DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux, la Cassaigne, Oléac, *&c.* & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 14 Avril 1685, épousa en 1715 *Catherine d'Armagnac*, fille unique & héritiere de feu noble *François d'Armagnac*, Seigneur d'Oléac, & de feu Dame *Marie de Gascor*. Elle testa par acte passé devant *Sorbetz*, Notaire de Ville-Comtale, qui fut clos le 26 Juillet 1726. Il acheta par contrat passé devant *Junea*, Notaire de Rabasteens, le 6 Janvier 1725, la Terre & Seigneurie de la Cassaigne, d'*Armand de Gontault*, Marquis de Biron, & mourut peu de tems après, laissant pour enfans: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. PAUL, dit *le Chevalier de Castelbajac*, né le 18 Août 1718, qui a servi pendant plusieurs années dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, & est aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Cantabres; — 3, 4, 5, 6 & 7. MANUEL, MARIE, N....., N..... & N....., tous morts en bas âge.

XIX. BARTHELEMI DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de la Cassaigne, Casteljaloux, Oléac, & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 24 Août 1716, appellé *le Baron de Castelbajac*, après avoir servi durant six ans dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, a épousé par contrat passé devant *Peret*, Notaire de Vic, le 8 Février 1739, *Louise de Monda*, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Ost, Mausan, Us, Inspecteur & Directeur des Haras en Bigorre, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroi, & d'*Anne de Gerde*, ses pere & mere. Elle est morte en Septembre 1747, & il en a: — 1. LOUIS-GASTON, né le 7 Février 1746; — 2. MARIE-JACQUETTE-VICTOIRE, née le 7 Décembre 1739; — 3. LOUISE, née le 18 Mars 1741; — 4. & PAULE-VICTOIRE, née le 15 Mai 1744. Les armes, *voyez ci-devant page 538.* Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.

— CASTEL-DE-NEUVILLETTE, en Normandie: ancienne Famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y subsistoient, sont éteintes il y a plus de trois cens ans.

COLART DU CASTEL, Chevalier, servoit avec sa Compagnie en 1373

sous *Hugues de Châtillon*, Sire de Dampierre, & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, suivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

Robert, Seigneur du Castel, connu par ses talens dans l'art de la Poësie, vivoit en 1260, ainsi que l'a remarqué le Président *Fauchet*.

La Morliere rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert de Tiercelin*, avec Yolande du Castel, fille de Hugues, Seigneur du Castel, dont naquit *Jean de Tiercelin*, qui épousa *Marguerite du Bellay*, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette, établie vers l'an 1500 au hameau *de Neuvillette*, dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans sa Noblesse le 10 Juillet 1670 par M. *de la Galissonniere*, Intendant de Picardie. Elle a pour auteur,

I. Guillaume du Castel, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-sur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers, qui étoit un des Officiers qui servoient dans les Armées du Roi Charles VII. & vivoit en 1425 & 1443, selon plusieurs hommages. Il fut pere de

II. Pierre du Castel, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-sur-Somme & autres lieux, qui laissa de son mariage avec sa femme, dont on ignore le nom,

III. Jean du Castel, que la profession des armes avoit attiré dans la Normandie. Il fut Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-sur-Somme, & autres lieux, & eut de *Jeanne de Cayeu*, sa femme : — 1. Jean, qualifié dans plusieurs actes *d'homme-d'armes* de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude du Mornay*, qui ne lui donna que des filles ; — 2. & Robert, qui suit.

IV. Robert du Castel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, se maria par contrat du 23 Octobre 1571, avec *Cécile de Chiffreville*, de laquelle il eut : — 1. Robert, qui suit ; — 2. Louis du Castel-du-Rosé, auteur d'une branche qui subsiste dans Louis-Charles du Castel, Ecuyer, Seigneur du Rosé, marié à *Louise le Sénéchal*.

V. Robert du Castel, II. du nom, s'allia par contrat du 23 Novembre 1597, avec *Anne de la Berquerie*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il eut : — 1. Joachim, Homme-d'armes dans la Compagnie de Gaston de France, Duc d'Orléans, marié avec *Gilberte de Waudricourt*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Dalnay, mort sans postérité ; — 2. & François, qui suit.

VI. François du Castel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, se maria par contrat du 28 Septembre 1641, avec *Marguerite d'Hoyer*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Monplaisir, de laquelle il eut : — 1. Charles, tué au service étant Capitaine au Régiment de Chulemberg ; — 2. & François, qui suit.

VII. François du Castel, II. du nom, quitta le surnom de *Neuvillette*, pour prendre celui de *Bernimont*. Il servit dans le Régiment du Roi Infanterie, & épousa par contrat du 11 Mai 1674, *Françoise-Thérese de Belleval*, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville,

d'Emonville, & de Reminil, de Teuffe, *&c.* & de *Catherine de Monchi*, fille de *Charles*, Baron de Vismes, Seigneur de Senarpont. De ce mariage sont sortis : — 1. FRANÇOIS-JOACHIM, qui suit ; — 2 & 3. JOSEPH & LOUIS. Ils ont servi tous les trois dans la Maison du Roi, & les deux derniers sont morts sans postérité.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM DU CASTEL, s'est marié par contrat du 16 Juin 1714, à *Anne-Charlotte de Belleval*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie de Belleval*, (celle-ci fille de *Marie de Rambures*), de laquelle sont issus : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, lequel a servi dans la Maison du Roi pendant la guerre de 1743 jusqu'en 1749.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH DU CASTEL-DE-NEUVILLETTE, Ecuyer, Seigneur de Reminil & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, fut ensuite Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-sur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers. Il a servi d'abord dans les Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Compagnie de Harcourt, depuis 1736 jusqu'en 1747, s'est trouvé aux batailles d'Ettingen sur le Mein, à celles de Fontenoy & de Raucoux ; a fait la campagne en 1744 en Flandre & en Alsace, a été au siége de Fribourg, & s'est trouvé presque à tous les siéges qui se sont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743. Il est le dernier de sa Famille, & n'est point marié. Les armes : *d'argent, à trois chevrons d'azur, avec une Merlette de même.*

— CASTEL-DE-SAINT-PIERRE-EGLISE, en Normandie : *La Roque*, dans son *Histoire de la Maison de Harcourt, page 968*, dit que GUILLAUME DU CASTEL fit preuve de Noblesse à la Cour des Aydes de Rouen le 10 Mars 1528. Il étoit pere de GUILLAUME DU CASTEL, mentionné dans un Arrêt du 15 Mars 1569. Celui-ci eut pour fils NICOLAS DU CASTEL, Seigneur de Saint-Pierre-Eglise, qui fit preuves de Noblesse en 1598 par les Commissaires députés par le Roi HENRI IV. L'Abbé *de Vertot*, dans son *Histoire de Malte*, fait mention de HIACINTHE DU CASTEL DE SAINT-PIERRE-EGLISE, reçu Chevalier de Malte en 1681.

CHARLES CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Seigneur de Courcy, Clitour, Varouville, Coqueville, la Motte, le Vaast, Canteloup & Morsalines, Grand-Bailli du Cotentin, épousa *Madelene*, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, tante du Maréchal de Bellefonds, & de *Jeanne*, fille de *Henri-Robert Aux-Epaules*, Marquis de Sainte-Marie, dont plusieurs enfans, sçavoir : — 1. BON-THOMAS CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Grand-Bailli du Cotentin, qui de *Marie des Hommets*, sa femme, a eu pour fils unique BON-HERVÉ CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Capitaine des Gendarmes d'Anjou, né en 1685, veuf de *Barbe-Catherine de Turgis*, Dame de Canteleu, de laquelle il n'eut point d'enfans : — 2. CHARLES CASTEL, Abbé de Tiron, de l'Académie Françoise, premier Aumônier de feu Madame ; — 3. FRANÇOIS-ANTOINE CASTEL, Chevalier de Malte, Commandeur de Piethon ; — 4. & LOUIS-HIACINTHE, qui suit.

LOUIS-HIACINTHE CASTEL-DE-SAINT-PIERRE, Marquis de Creve-

cœur & de Kerfilis, premier Ecuyer de Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans, ci-devant Capitaine de Vaisseaux, mort à Paris le 21 Avril 1748, âgé de 89 ans, étant né en 1659, avoit épousé en 1688 *Françoise-Jeanne*, fille de *N... de Kerven*, Seigneur de Kerfilis, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, & de *N..... Kerconstantin*, dont: — 1. GABRIEL, Abbé d'Evron, mort en 1745; — 2. & LOUIS-SÉBASTIEN, qui suit.

LOUIS-SÉBASTIEN CASTEL, Marquis de Crevecœur & de Kerfilis; Mestre-de-camp de Cavalerie, premier Ecuyer de Son Altesse Royale, né en 1691, s'est marié en 1720, à *Charlotte-Catherine Farges*, remariée au Comte de Lutzelbourg. Elle a eu de son premier mariage pour fils unique, — 1. LOUIS-TANCREDE CASTEL, Comte de Crevecœur, Mestre-de-camp de Cavalerie, Enseigne des Gendarmes de Bretagne, né le 25 Septembre 1722, mort sans alliance au siége de Charleroi en 1746, âgé de 24 ans; — 2. FRANÇOISE CASTEL, mariée en 1742, à *Charles de Brosses*, Comte de Tournay, Baron de Monfalcon, Président à mortier du Parlement de Dijon, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; — 3 & 4. AGLAÉE & HENRIETTE. *Mercure de France du mois de Mai 1748, p. 201.* Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a encore deux familles du nom de CASTEL en Normandie, qui sont: CASTEL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin de Blagny, Election de Bayeux, qui porte: *de gueules, à trois châteaux d'or 2 & 1, au chef du second, chargé d'un lambel du premier.* Et CASTEL, Sieur de Benneville, Election de Valognes, qui porte: *d'or, au château de sable.*

— CASTELLAN ou CASTELLANI: Famille habituée à Barjols, & qui est originaire de la République de Florence, à laquelle elle a donné plusieurs Gonfaloniers, ce qui est prouvé par un Arrêt porté par les Commissaires députés pour la vérification des titres de Noblesse de cette Famille, lorsqu'elle vint s'établir en Provence, enregistrés aux Archives de Sa Majesté.

I. ETIENNE-LANCISA CASTELLAN, ayant suivi le parti de FRANÇOIS I. contre CHARLES-QUINT, fut obligé d'abandonner ses biens, dont les deux fils qu'il laissa, HODOL & JACQUES CASTELLANI, se mirent en possession en 1524. FRANÇOIS I. en récompense des services qu'il avoit reçus d'ETIENNE CASTELLANI, lui donna des Lettres-Patentes par lesquelles Sa Majesté lui permettoit d'acquérir biens & maisons dans la cité de Marseille, & de jouir de tous les priviléges dont jouissoient les Gentilshommes de cette Ville, où il se retira. HODOL, son fils aîné, vint le joindre, & après sa mort JACQUES CASTELLANI vint aussi à Marseille pour partager, avec son frere, la succession de leur pere; ils partagerent encore les biens qu'ils avoient possédés dans le Royaume de Naples, où JACQUES DE CASTELLANI retourna.

II. HODOL DE CASTELLAN resta à Marseille, & y épousa *Jeanne de Candolle*, dont il eut, entr'autres enfans,

III. JEAN DE CASTELLAN, marié en 1555 à *Honorade Pourcelle*, delaquelle il laissa,

IV. VICTOR DE CASTELLAN, qui s'allia en 1576 avec *Marguerite de Beccaris*, fille de *Thomas*, Gentilhomme Piémontois, Conſeiller du Roi & ſon Lieutenant-Général en la Ville d'Aix. De ce mariage vint,

V. GASPARD DE CASTELLAN, marié en 1604 à *Blanche de Nicolai*, de la Ville d'Arles: il mourut étant Major dans le Régiment de Provence, & laiſſa,

VI. BALTHASARD DE CASTELLAN, qui fut pourvu en 1649 du Commandement du Château de Bouc. Il mourut Lieutenant au ſiége du Comté de Carces, n'ayant laiſſé de ſa femme *Anne d'Aguillenqui*, qu'un fils.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTELLAN, lequel fut marié 1°. en 1663 avec *Angélique de Reymondy-d'Eoux*, dont il n'eut qu'une fille; & 2°. à *Thérеſe de Braquety-de-Chaſteuil*, de laquelle il laiſſa deux fils: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, mort au ſervice.

VIII. FRANÇOIS DE CASTELLAN épouſa en 1703 *N*.... dont on ignore le nom, & eut de ce mariage: — 1. JOSEPH, mort ſans enfans; — 2. & POMPÉE, qui ſuit.

IX. POMPÉE DE CASTELLAN a épouſé en 1741 Demoiſelle *Anne-Eliſabeth d'Albert*, de laquelle il a: — 1 & 2. POMPÉE & TOUSSAINT DE CASTELLAN. *Hiſt. Héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, p. 239 & ſuiv. Les armes: *de gueules, au château ſommé de deux tours d'or, maçonnées de ſable.*

ADDITIONS A LA LETTRE B.

* BERSAILLIN, Terre & Seigneurie au Comté de Bourgogne, érigée en *Marquiſat* par Lettres Patentes du mois d'Août 1748, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Franche Comté, ſous la dénomination de FROISSARD-DE-BERSAILLIN, en faveur de CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE DE FROISSARD, Seigneur de Berſaillin, Bouchaud, Villerobert, Séligney, Villeſerenne, Roche, Champrougier, Châtelet, Chemenot, Areſche, l'Abergement, Pupillin, &c. en conſidération de l'ancienneté de ſa Nobleſſe, de ſes alliances, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il eſt Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole & Chevalier de S. Louis. La Terre de *Berſaillin* eſt dans ſa Famille depuis 1609. *Voyez* FROISSARD.

— BLONDELOT: cette Famille eſt originaire de Lorraine, & a l'honneur d'être alliée à la Maiſon de Rohan-Rohan. JEAN DE BLONDELOT, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame de Montcarmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Rabliere, Chevalier de S. Louis, annobli par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIV. du mois de Juin 1681, regiſtrées en Parlement le 22 Juillet, & en la Cour des Aydes le 7 Août ſuivans, en conſidération de ſes longs & fideles ſervices rendus à l'Etat dans les campagnes de Marſal, enſuite au combat de Saint-Godard en Hongrie, où il a été bleſſé, & en pluſieurs autres occaſions rapportées plus au long dans leſdites Lettres-Patentes,

épousa en 1694 *Susanne-Yolande de Villeret-de-Molitard,* dont il a eu : — 1. JEAN-HUBERT DE BLONDELOT, né le 3 Novembre 1699, mort au service du Roi sans postérité ; — 2. LOUIS, qui suit, né le 12 Août 1704 ; — 3. THÉRESE, morte Religieuse au Couvent de la Congrégation à Châteaudun, âgée de 48 ans ; — 4. & LUCRECE DE BLONDELOT DE VILLERET, née le 10 Octobre 1707.

LOUIS DE BLONDELOT, vivant en 1771, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Navarre, par Brevet du 23 Mars 1720, a épousé le 19 Octobre 1728 *Jeanne Robin*, morte en 1761, de laquelle il a eu : — 1. LOUIS, né le 30 Mars 1731, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes du feu Roi de Pologne STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, le 9 Juin 1746 : on le croit mort depuis 1769 ; — 2. ANTOINE, né en 1741, reçu deux ans après son frere aîné dans la Compagnie des Cadets du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort en 1761 ; — 3. SUSANNE-SOPHIE, née en 1736, Religieuse à S. Cyr près Versailles ; — 4. ANNE, née en 1738, morte en 1769 ; — 5. MARIE-ROSE DE BLONDELOT DE MOLITARD, née en 1747, morte en Avril 1768 ; — 6. & JEANNE DE BLONDELOT DE BRIGEMONT, née le 26 Octobre 1749. Les armes : *de gueules, au chevron d'argent semé d'hermines, au chef d'or chargé de trois Merlettes de sable ;* supports, *deux griffons d'or ;* cimier, *un casque surmonté d'un lion d'or issant, tenant dans ses pattes un étendart aussi d'or chargé d'une aigle de sable.*



Errata du Tome II.

BELLEMARE, page 289, ligne 12, *Thiebert*, lisez *Valhebert.*

BERMENT, aux Additions, page 765, ligne 31, Rémain, *lisez* Zemain.

Page 768, ligne 32, *Jacquette Haltaumont*, lisez *Heurlaumont.*

Page 769, ligne 15, 84 ans, *lisez* 89 ans.

Page 770, ligne 20, & FRANÇOISE-JULIE, *lisez* GENEVIEVE-FRANÇOISE-ANNE-JULIE.

Ibidem. ligne 21, Octobre 1711, *lisez* Octobre 1714.

Ibid. ligne 30, *Claude Poitou*, lisez *Claude Pitou.*

Page 771, ligne 18, *N..... de Linbœuf*, lisez *N..... de Limbœuf.*

BERNEZ, page 369, ligne 16, *lisez* BERNETZ. Suivant un Mémoire envoyé & reconnu vrai par le chef de cette Famille noble, originaire du Piémont, selon sa lettre du 22 Août 1770, nous avons dit qu'il y a une branche de cette Famille qui passa dans le quinzieme siécle en Angleterre, & qui, de retour en France, a pris le nom de BERNY. Cette branche, quoique reconnue par le chef de la branche aînée, ne l'est pas par celui d'une seconde établie à *Montgivroult*, près Sezanne en Brie. Il nous dit dans une lettre du 24 Mai 1771 qu'il n'y a point d'autres branches de sa Famille que celle de *Bernetz du Bout du Bois* en Picardie, établie proche Compiegne, & la sienne qui est celle de *Montgivroult.* Nous ne sommes pas en état de décider sur cette contestation, n'ayant pas vu les titres; mais quand nous serons mieux instruits, & que Messieurs *de Bernetz* seront d'accord entr'eux, nous rectifierons cet article, & nous lui donnerons plus d'étendue, d'après une carte généalogique qu'on nous a fait passer, dans le cas qu'elle soit conforme à l'authenticité & à la vérité des titres, qui ne nous ont pas été communiqués.

Page 396, ligne 1, BERTRANS (des) *lisez* BERTRAND (de) & mettez *Bertrand* à la place des *Bertrans* par-tout où se trouvent ces mots. ROBERT DE BERTRAND, Vicomte de Roncheville, fils aîné du Maréchal *de Briquebec*, fut tué à la bataille de Mauron en Bretagne en 1352, & non à celle de Créci en 1346. Il laissa pour veuve sans lignée *Jeanne Bacon*, Dame du Mollay, que la généalogie fait mal-à-propos femme de *Guillaume de Bertrand*, Vicomte de Fauguernon, p. 398.

BLANCHEFORT, page 543, ligne 41, JEAN, Seigneur de Saint-Clément, *ajoutez* & de Saint-Janvrin.

Ibid. ligne 42 & suiv. dont la postérité masculine s'est éteinte dans la personne de *François de Blanchefort-Créquy*, Maréchal de France, *corrigez* & *lisez* dans la personne d'*Alphonse* (son frere), Comte de Canaples, devenu Duc *de Lesdiguieres* par l'extinction des aînés de sa branche, mort sans enfans en 1713 de *Gabrielle-Victoire de Rochechouart-Mortemart*, qu'il avoit épousée en 1702; car le Maréchal avoit eu de sa femme *Catherine de*

Rougé, deux fils ; sçavoir, *François-Joseph*, Marquis de Créquy, mort sans enfans mâles d'*Anne-Charlotte d'Aumont ;* & *Nicolas-Charles-François*, Marquis *de Blanchefort*, décédé sans alliance en 1696. Est à corriger encore, que ce Maréchal n'avoit point été substitué par son pere au nom & aux armes de Créquy, mais par son trisaïeul *Gilbert de Blanchefort*, & sa trisaïeule *Marie de Créquy*, mariés en 1543, qui consentirent à la substitution du Cardinal *de Créquy*, frere de ladite *Marie*, faite en 1571 en faveur d'*Antoine de Blanchefort*, leur fils, neveu maternel du Cardinal, aux conditions du nom & des armes de Créquy pour la postérité dudit *Antoine de Blanchefort.*

BOCK, page 572, ligne 30, branche de Strasbourg, *lisez* branche d'Arlon.

Ibid. lignes 33 & 34, Helt, *lisez* Hilt.

Ibid. page 573, ligne 7, Chantinel, *lisez* Chantmel.

Ibid. ligne 13, Lutzerot, *lisez* Lutzerat.

Ibid. lignes 16 & 17, Viltem, *lisez* Viltheim.

Ibid. ligne 25, 1644, *lisez* 1664.

Ibid. ligne 26, *ajoutez* — 3. *N.... de Bock*, allié à *N.... Fomot*, dont deux filles, la premiere *Anne.*

Ibid. ligne 27, *ajoutez* la seconde, *Marie*, &c.

Ibid. ligne 29, 5 *lisez* 4.

Ibid. Jean Helt, *lisez* Jean Hilt.

Ibid. ligne 30, 6, *lisez* 5.

Ibid. ligne 34, après 1648 *effacez* jusqu'à ces mots : qui se fit connoître ; & après 1723 *ajoutez* il épousa *Agnès-Marie Scharff*, dont il eut : — 1. *Etienne*, qui suit ; — 2. *François*, auteur de la branche des Seigneurs d'Olgrange, rapportée ci-après.

Page 574, ligne 1, 4, *lisez* 3.

Ibid. ligne 4, Hautet, *lisez* Haut.

Ibid. ligne 9, 5, *lisez* 4.

Ibid. ligne 10, après Brigadier des Armées du Roi, *ajoutez*, dont deux garçons morts Capitaines au Régiment de Languedoc, Dragons ; & une fille Religieuse à la Visitation de Metz.

Ibid. ligne 11, 6, *lisez* 5.

Ibid. ligne 13, après Normandie, *ajoutez*, dont un fils *François-Gabriel Boudet*, Chevalier, Seigneur de Puymaigre, Chevalier de Saint Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Major du Régiment de Condé.

Ibid. ligne 26, Noblesse de l'Empire, *lisez* Noblesse immédiate de l'Empire.

Page 575, ligne 3, Helt, *lisez* Hilt.

Ibid. ligne 8, fille de noble N..... de Bassi, *lisez* fille de noble *Jean-Jacques d'Ostkirchen* & de Bassi, Seigneur de Pétrange, & de *Marguerite Honst.*

Ibid. ligne 11, avec sa femme dont on ignore le nom, *lisez* avec *Lucie Muller*, eut, entr'autres enfans : — 1. *Guillaume*, qui suit ; — 2. *Jeanne-*

Françoise

Françoise, alliée à *Jean-Nicolas de Keller*, Chevalier, Baron du S. Empire; — 3. & *Elisabeth*, mariée à *Jean-Nicolas de Coste*, Officier au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, de la Maison de Coste en Dauphiné.

Ibid. ligne 13, qui épousa, *lisez* épousa en 1701 *Catherine-Humbert*, fille de *Frédéric-George Humbert*, Chevalier, & de *Catherine Sellier.*

Ibid. ligne 14: 1. N... DE BOCK, *lisez* — 1. PIERRE-ERNEST DE BOCK.

Ibid. ligne 15, 2. & N... *lisez* : — 2. & JEAN-ANTOINE, qui suit.

Ibid. ligne 16, N... DE BOCK, *lisez* JEAN-ANTOINE DE BOCK.

Ibid. Seigneur de Lelling, *lisez* Seigneur de Tetting.

Ibid. ligne 18, 1. N... DE BOCK, *lisez* FRANÇOIS-GASPARD.

Ibid. ligne 21, N... DE BOCK, *lisez* FRANÇOIS-GASPARD DE BOCK.

BONTEMPS, page 651, ligne 43, *François d'Essel*, lisez *François d'Esset.*

Page 656, ligne 8, ou *Boren*, ajoutez *anciennement Bouran.* Cette ancienne Maison, originaire du Diocèse de Senlis en l'Isle de France, & établie en Normandie dès le douzieme siécle, ne subsiste plus que dans la personne de noble Dame MARIE-THÉRESE DE BORAN, Dame de Castilly, mariée en 1734, à *Marie-Charles-Antoine*, Marquis de *Faudoas-Canisy*, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant pour Sa Majesté en Basse-Normandie.

Page 666, ligne 14, le second fut Chanoine & Trésorier de Bayeux: *ajoutez :* il s'appelloit MATHIEU, & il fut nommé Evêque de Lisieux à la place de *Pierre Fresnel*, massacré à Paris en 1418, par la faction du Duc de Bourgogne. *Nova Gal. Christiana*, Tome XI. col. 791.

Page 685, après la ligne 40, *ajoutez* BOSSU, Voyez ALSACE, CHIMAY & HENNIN-LIÉTARD.

Page 687, ligne 4, *ajoutez* à l'article de BOUCARD: JEAN BOUCARD DE LA VAUCELLES, Aumônier & Confesseur du Roi LOUIS XI, Archidiacre, puis Evêque d'Avranches en 1453, & Abbé Commendataire du Bec en 1476, Prélat fort célebre en son tems, mort le 28 Novembre 1484 à Saint-Lo en Basse-Normandie, sa patrie, & reporté à Avranches, où il est enterré dans le Chœur de la Cathédrale, *Nov. Gal. Christiana*, Tome XI. col. 493.

PIERRE BOUCARD, Seigneur du Mesnil-Amé, & RICHARD BOUCARD, Sieur de la Vaucelles, certifierent de leur ancienne Noblesse en 1463, devant *Raimond Montfaucq*, Commissaire député par le Roi LOUIS XI. pour la recherche des Nobles de la Province de Normandie.

FRANÇOIS BOUCARD, Seigneur du Mesnil-Amé, ETIENNE BOUCARD & JACQUES, son fils, dudit lieu, Seigneur de Saint-Lo, Election de Carentan, firent également leurs preuves le 6 Décembre 1598, devant M. *de Roissy*, Commissaire départi pour la Normandie.

Enfin HERVÉ BOUCARD, Seigneur du Mesnil-Amé, en fit autant en 1666, devant M. *de Chamillart*, qui lui donna un certificat, comme issu d'une ancienne Noblesse.

Pag. 737, ligne 27, *Mondage*, lisez *Mondaye.*

Errata du Tome III.

Page 17, ligne 5, après Mestre-de-camp du Régiment de son nom, *ajoutez* mort le 16 Juin 1771, âgé de 62 ans, & inhumé à Enghien le 19 du même mois, lieu de la sépulture des Princes de la Maison de Condé.

BOURGOGNE-DE-VACKEN, page 51, ligne 22, *lisez* BOURGOGNE-DE-VACQUEN; *Voyez* VACQUEN.

Page 96, ligne 28, Bouzonvile, *lisez* Bouzonville.

Page 171, ligne 25, Brevilly, *lisez* Breuilly.

BRULART, page 293, degré VII. ligne 33, LOUIS-ROGER BRULART, *lisez* LOUIS BRULART.

Ibid. page 294, ligne 16, *Joseph-François de Blanchefort*, lisez *François-Joseph de Blanchefort.*

Ibid. page 295, ligne 3, en 1771, *lisez* le 8 Décembre 1770.

Page 315, ligne 25, BRUNSTADT, dans le Sundtgaw, *lisez* dans le Sundgaw sans *t*.



SUITE
DE LA TABLE
ALPHABETIQUE,
DE LA LETTRE *B*,

Des Noms & Armes des Familles sur lesquelles on n'a point reçu de Mémoires.

BARTHELEMY, en Picardie: *d'argent, au levrier couronné de sable, accollé d'or; coupé d'azur, au massacre du cerf d'or.*

BARTHELEMY-D'ORVILLE: *de sinople, à trois têtes de lion d'or, arrachées & lampassées de gueules, 2 & 1.*

BARTHELOT: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trefles de même, deux en chef & un en pointe.*

BARTHOLY: *taillé & crénelé d'or & de gueules, à deux étoiles de l'un en l'autre.*

BARTOLLE: *d'or, au lion de gueules, la queue fourchée.*

BARVAU, à Tréguier: *de sable, à deux branches de palmes d'argent, adossées & posées en pal.*

BARVILLE, Seigneur de Saint-Germain: *d'argent, à la bande de gueules.*

BAS (LE), Seigneur du Hamel, en Normandie, Généralité de Caen; Famille annoblie en 1576: *de gueules, à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre croissans de même.*

BAS-VEXIN (LE), près Rennes: *d'argent, à une aigle de sable, membrée de gueules.*

BASEMONT, en Dauphiné: *d'azur, à deux serpens adossés, tortillés & entrelassés en triple sautoir d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'une colombe d'argent, membrée d'or.*

BASIRE, Seigneur de Villodon, en Normandie, Généralité de Caen; Famille annoblie en 1473: *d'azur, au pied de griffon d'or, onglé de même, & accompagné en flanc, au-dessus des griffes de deux feuilles de même.*

BASLEVRIER: *de sable, au chef d'or, chargé de trois cornets de gueules, enguichés d'argent.*

BASNY: *d'or, à l'aigle de gueules, surmontée d'un lambel de trois pendans d'azur.*

BASOUGES, à Tréguier: *d'azur, à trois écussons d'argent, posés 2 & 1.*

BASSAY-LONGECOURT: *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules, 2 & 1.*

BASSET, Seigneur de Normanville: *d'or, au chef emmanché de trois pieces de gueules, au franc-canton d'hermines.*

BASSOMPIERRE, Seigneur de Nuisemont: écartelé, au 1 & 4, *d'argent, au lion de sable, couronné*

d'or; au 2 & 3, *d'azur, au lion d'argent, lampassé de gueules.*

BASTAREL, en Bretagne : *d'argent, à deux léopards de sable, passans l'un sur l'autre, couronné de même.*

BASTIDE (LA), en Languedoc : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable.*

BASTIDE : *d'azur, à deux chevrons d'or, posés l'un sur l'autre, & accompagnés en pointe d'une rose d'argent.*

BASTIE (DE LA), Seigneur de Vercel : écartelé 1 & 4, *coupé d'or & de sable, l'or chargé d'une hure de sanglier du second, & le sable chargé d'un chevron du premier*; au 2 & 3 *d'argent, à l'aigle d'azur, membrée & languée de gueules.*

BASTIE (DE LA) : *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roses du champ.*

BASTOING, en Provence : *de sable, fretté d'or, semé d'écussons d'argent & de mûres de gueules.*

BASTONNEAU, Seigneur d'Azay : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'un bâton écotté, posé en pal, le tout de même.*

BATAILHE, Seigneur de Frances : *d'or, à l'arbre de sinople, sur une terrasse de même.*

BATAILLE, en Champagne : *d'azur, à trois fasces crénelées d'or.*

BATELLE-DE-TRESME : *d'azur, à la bande d'or.*

BATTENDIER : *d'or, au lion de sable entre deux pals de gueules.*

BAVALLAN, en Vennes : *d'argent, à deux fasces de sable.*

BAUBART, Seigneur de la Gruërie, en Champagne : Famille maintenue dans sa Noblesse le 21 Décembre 1717, & qui porte pour armes : *d'or, au sautoir d'azur, cantonné de quatre aigles de sable.*

BAUBIGNY : *d'azur, à trois mains dextres d'or, posées 2 & 1.*

BAUCEY, en Bourgogne : *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

BAUCHES, Seigneur de His, en Normandie, Généralité de Caen : Famille annoblie pour services en 1597 : *d'azur, à un poignet dextre d'argent, tenant une épée en pal, accompagnée à chaque flanc d'une étoile, & surmontée en pointe d'une nuée, le tout de même, se terminant en demi-cercle au haut de l'écu, & renfermant un soleil d'or.*

BAUCHET, en Bourgogne : *d'argent, à une merlette de sable, au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

BAUCLERC-D'ACHERE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de trois têtes de loup, & en pointe d'un loup entier, le tout de même ; au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'or.*

BAUD (LE), en Bretagne : *d'argent, à une quintefeuille de gueules.*

BAUD, en Provence : *d'or, au mouton rampant de sable, brisé d'une cotice d'argent.*

BAUDA, en Champagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

BAUDIN : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois quintefeuilles d'or, deux en chef & une en pointe ; au chef de même, chargé de trois molettes de sable.*

BAUDAR, Seigneur de Vaudesir : *d'azur, au dard d'or, posé en pal, la pointe en haut.*

BAUDOCHE : *d'argent, à trois chevrons de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois tours d'or.*

BAUDENIS ou BAUDENYS, Sieur de Monteterre, Election de Carentan, en Normandie, ancienne

Noblesse qui porte: *d'argent, au sautoir engrelé de gueules, cantonné de quatre têtes de lion de sable, arrachées, lampassées de gueules.*

BAUDET: *d'or, au mouton de sable.*

BAUDET: *de gueules, à trois hameçons d'argent, 2 & 1.*

BAUDIERE, en Languedoc: *d'azur, à cinq épées d'argent posées en pal.*

BAUDIERE ou BAUDIEZ, en Bretagne: *d'or, à trois fasces ondées d'azur, surmontées au côté droit d'un trefle de même.*

BAUDIMANT, en Poitou: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

BAUDIMENT: *d'or, à trois aigles éployées de sinople* ou *de sable, posées 2 & 1.*

BAUDIN: *bandé d'argent & de gueules de six pieces.*

BAUDINCOURT: *d'argent, à l'aigle éployée de sable, chargé d'un écusson d'argent, surchargé d'un chapeau de Cardinal, de gueules.*

BAUDINEL, en Bourgogne: *d'or, à la croisette de sinople; au chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.*

BAUDINET, même Province: *d'azur, à trois fasces d'or, surmontées de trois croissans d'argent, divisés de gueules.*

BAUDOIN, Sieur de Fresnay, en Normandie, Election de Caen: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux roses de même en chef, & de trois trefles, aussi d'argent, en pointe, 2 & 1, & une fleur-de-lis d'or au-dessus des trefles.*

BAUDON, en Provence: *de gueules, à une épée garnie d'argent dans son fourreau de sable, posée en pal, la pointe en bas, & tortillée de son baudrier ou ceinturon, aussi de sable.*

BAUDON: *d'azur, au pélican dans son aire, surmonté un peu à dextre d'un soleil, le tout d'or.*

BAUDOT, Seigneur de Frementel, en Normandie, Généralité d'Alençon: *d'azur, à une aigle abaissée d'or, accompagné en chef, à dextre d'un soleil, & à sénestre d'une épée* ou *poignard, la pointe en bas en pal, le tout de même.*

BAUDOUIN, Seigneur de Keraudrun, en Ruis: *de gueules, à dix-neuf billettes d'argent, au canton de même, chargé d'une billette de gueules.*

BAUDOUIN, en Bretagne: *de gueules, à la croix pattée d'or,* ou *d'or, à la croix pattée de gueules.*

BAUDOUIN, Seigneur d'Estavigny: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un épi de bled de même.*

BAUDOUIN, Seigneur de Chamoult: *d'argent, à l'arbre de sinople, au pied nourri; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

BAUDOYER ou BODOYER (LE) en Bretagne: *fascé d'argent & de gueules, de six pieces.*

BAUDRA ou BEAUDRAP, Seigneur du Mesnil, de la Prumerie, en Normandie, Généralité de Caen, annobli en 1597: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un croissant de même.*

BAUDRE, Seigneur de la Vallée en Normandie, Généralité de Caen: ancienne Noblesse qui a donné quantité de braves Officiers dans les troupes du Roi: *d'argent, au croissant de gueules, accompagné de six merlettes de même, trois en chef, une à chaque flanc, & l'autre en pointe.*

BAUDRE, en Bretagne: *d'ar-*

gent, à cinq billettes de sable, posées en sautoir.

BAUDRICOURT : *d'argent, à la croix de gueules.*

BAUDRIER-LA-MARCHE : *d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur-de-lis d'azur.* Une autre Famille de ce nom porte : *d'argent, au chef de gueules.*

BAUDRY, en Bourgogne : *d'or, à trois mains séneftres de gueules, posées 2 & 1.*

BAUDRY, Seigneur de Canrost, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 30 Janvier 1668 : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lapins affrontés d'or, & en pointe d'une tête d'argent contournée, tortillée de même.*

BAVET, en Bresse : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BAVEUX : *de gueules, au chevron d'argent.*

BAUGENCI : *échiqueté d'or & d'azur, à la fasce de gueules.*

BAUGY-LEDVILLE : *d'azur, à trois trônes d'or, posés en pal 2 & 1, surmontés en chef d'une molette de même.*

BAVIGNAN, en Champagne : *d'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas, les gardes & poignées d'or.*

BAULAC, en Bourgogne : *d'argent, à la croix pattée de sable.*

BAULAND, en Bresse : *d'or, à la bande alaisée d'azur.*

BAULD (DE), à la Vigne-le-Houlle, en Vennes : *d'azur, à dix billettes d'or, 4, 3, 2 & 1.*

BAULON, en Bretagne : *de vair, au sautoir de gueules.*

BAULT (LE), même Province : *d'argent, à une quintefeuille de gueules.*

BAULT-DE-LANGY, en Nivernois : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BAUME (DE LA), en Languedoc : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois gantelets d'argent, deux en chef & un en pointe.*

BAUME (DE LA), Seigneur de Forsac : *écartelé au 1 d'azur, au loup passant d'or; au 2 de sable, au lion d'or;* au 3 de Bourbon-Condé, qui est *d'azur, à trois fleurs-de-lis, 2 & 1, au bâton péri en bande de gueules;* & *au 4 d'argent, à l'aigle de sable, membré & becqué de gueules;* & sur le tout, *d'or, à la fleur-de-lis de gueules.*

BAUME-CORNILLON : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois corneilles de sable, posées dans le sens de la bande.*

BAUMETTE : *de gueules, à cinq éperviers, avec leurs longes & sonnettes d'or, posés 3 & 2,* ou *en sautoir.*

BAUNE (DE LA), en Normandie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissans de même, & en pointe de trois tours de sable, rangées en face, celle du milieu plus élevée.*

BAUNE (DE LA) : *d'or, à un arbre arraché de sinople, accosté de deux croissans de gueules.*

BAUPTÉ (DE) : ANTENOR DE BAUPTÉ, Ecuyer, Seigneur de Juganville, Election de Valognes en Normandie, fut annobli en 1653. PIERRE DE BAUPTÉ, Ecuyer, Seigneur de Juganville, &c. son fils, obtint encore en 1664, des Lettres de confirmation. Les armes : *d'azur, au pal d'or chargé d'une fleche ou dard de gueules.*

BAUQUEL, Seigneur de la Roque, de Mauny, Creüilly, Grandval & d'Huberville, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille main-

tenue dans sa Noblesse le 28 Novembre 1667, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de même, feuillées & tigées de sinople, deux en chef & une en pointe.*

BAUQUET, Seigneur de Turqueville & de Sureville, en Normandie, Généralité de Caen : Famille annoblie en 1543 : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lozanges de même, deux en chef & une en pointe.*

BAUQUET, en Normandie, Election de Carentan : Famille qui peut bien être une branche de la précédente : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois lozanges d'argent, deux en chef & une en pointe.*

BAURE : *Ecartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, 2 & 1 ; au 2 & 3, d'argent à trois fasces de gueules.*

BAUSSANCOURT, en Champagne : *d'argent, au lion de sable, la queue fourchée passée en sautoir, chargé sur l'épaule sénestre d'une étoile d'or.*

BAUSSEN, Sieur du Desert, de Haudicourt : Ancienne Noblesse, Election de Caen, en Normandie : Famille alliée à celle de *Foucault* par le mariage de JEAN DE BAUSSEN avec Demoiselle *Catherine de Foucault*. Les armes : *d'azur, à l'agneau pascal d'argent.*

BAUSSY, en Normandie, Généralité de Caen, annobli aux Francs-Fiefs : *d'argent, à trois peignes* ou *déméloirs* ou *rateaux, à cinq dents de gueules, 2 & 1.*

BAUT (LE), en Bretagne : *d'azur, à dix billettes d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

BAUTOT : *d'argent, à trois cocqs de sable, barbés & crêtés de gueules, 2 & 1.*

BAUVOY, en Normandie, Election de Vire : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à la rose d'argent ; au 2 & 3 aussi de gueules, au lion d'argent.*

BAYC, au Meryonec, près Guerrande, en Bretagne : *de gueules, à trois huchets d'argent, liés de même en sautoir, 2 & 1.*

BAYER, Seigneur de Boport : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules ; au 2 & 3 de gueules, au dextrochere d'argent, tenant une bague d'or, accompagnée de trois croix fleuronnées au pied fiché de même, une en chef & deux en pointe.*

BAYERNE : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à un Z d'argent, posé en bande ; au 2 & 3, coupé d'argent & de gueules, à l'étoile de même de l'un en l'autre.*

BAYGNAN, en Touraine : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois râles de même, deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules.*

BAYLES : *d'azur, à la roue de Ste Catherine d'or.*

BAYMERES : *écartelé d'or & d'azur.*

BAYNE, en Languedoc : *d'argent, à un lion de sinople, armé & lampassé d'argent, surmonté d'un lambel aussi d'argent à trois pendans, chargés chacun de trois tourteaux de gueules.*

BAYNES : *de sable, à deux os de mort d'argent, posés en croix.*

BAYS, en Bretagne : *de gueules, à trois boisseaux ou quarts d'argent, chargés chacun de cinq mouchetures d'hermines de sable.*

BAYS (DE), en Bretagne : *de gueules, à trois cuviers d'argent, cerclés de sable, posés 2 & 1.*

BAZAN, en Franche-Comté : *de*

BEAUDENIS :

BEAUDENIS: *d'argent au sautoir de gueules engrêlé, accompagné de quatre têtes de lions de sable.*

BEAUDINAR, en Provence: *de gueules, au lion d'or.* Voyez SABRAN au Dictionnaire.

BEAUFORT, en Dauphiné: *d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef de trois molettes d'éperon de même, 2 & 1, & en pointe d'une tour d'argent maçonnée de sable.*

BEAUFORT, *d'argent, au lion de gueules, semé de billettes de même.*

BEAUFORT, en Champagne: *d'azur, au Fort d'argent, bâti dans des ondes de même.*

BEAUFORT: *écartelé, au 1 & 4 de gueules, semé de fleur-de-lis d'or; au 2 & 3 d'argent, à une aigle éployée & à deux têtes, de sable, membrée & becquée d'or.*

BEAUFORT, en Savoye: *de gueules, au lion d'argent.*

BEAUFORT: *d'azur, à trois écussons d'argent, 2 & 1.*

BEAUFORT: *d'or, à trois fasces de gueules.*

BEAUFORT, en Champagne: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

BEAUFORT, en Bourgogne: *de gueules, à trois écussons d'hermines, posés 2 & 1.*

BEAUFORT, en Languedoc: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au lion d'argent; au 2 & 3 de gueules, au lévrier aussi d'argent.*

BEAUFORT: *d'or, à la bande de gueules, chargée de deux filets d'or.*

BEAUFORT (DE), Seigneur de Saint-André: *de sinople, à deux lévriers courans d'argent, l'un sur l'autre, accollés d'or.*

BEAUFORT, en Bretagne: *de gueules, à trois écus d'hermines, posés 2 & 1.*

BEAUFORT (DE), en Auvergne, Seigneur de Canillac, de Montboissier: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules posées en orle, qui est de* Beaufort; *au 2 & 3 d'azur, au lévrier rampant d'argent, coleté & onglé de gueules, à la bordure denticulée du second, qui est de* Canillac; & sur le tout, *d'or, semé de croisettes de sable, au lion de même rampant & brochant sur les croisettes, qui est de* Montboissier. Voyez ce mot dans le Dictionnaire.

BEAUFORT-ROSIERES: *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules, posées en orle.* Branche de la précédente Famille.

BEAUGAY, en Anjou: *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

BEAUGENDRE, Seigneur des Essarts, de Cricqueville & d'Estaville, en Normandie, Généralité de Caen: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or, deux en chef & une en pointe.*

BEAUGIE: *de gueules, au lion d'hermines, couronné d'or.*

BEAUJEU: *de sable, à trois jumelles d'argent.*

BEAULIEU, Seigneur de Rochefort, en Normandie, Généralité d'Alençon: Famille maintenue dans sa Noblesse le 18 Mai 1667, dont les armes sont: *d'argent, au croissant de sable, accompagné de six croix ancrées de même, rangées en fasces, trois en chef & trois en pointe.*

BEAULIEU, en Bretagne: *d'azur, à neuf bezans d'or, posés 3, 3 & 3, au lion d'argent brochant sur le tout.*

BEAULIEU (DE), en Champagne: *d'azur, au vol plein d'argent, surmonté de deux étoiles d'or.*

BEAUMAIS, Seigneur de Marolles, de Cisay, en Normandie, Généralité de Rouen: Famille mainte-

nue dans sa Noblesse le 17 Février 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, & en pointe d'une patte d'oiseau, le tout de même.*

BEAUMANOIR-EDERS, Seigneur de Quincy : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BEAUMEN, en Provence : *parti, coupé, emmanché d'or & d'azur, de l'un en l'autre.*

BEAUMERLY : *de gueules, à la bande fuselée d'or.*

BEAUMESNIL : *de gueules, à deux fasces d'hermines.*

BEAUMONT, en Champagne : *d'azur, à l'écusson d'argent en abîme, & une bande de gueules, brochante sur le tout.*

BEAUMONT, en Dauphiné : *échiqueté d'argent & d'azur.*

BEAUMONT, au Maine : *de... à cinq chevrons brisés de.....*

BEAUMONT, en Anjou : de *gueules, à la bande d'or.*

BEAUMONT, en Provence : *de gueules, à six lozanges d'or, posés en bande.*

BEAUMONT (DE), en Saintonge : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.*

BEAUMONT, en Bretagne : *pallé d'or & de gueules de six pieces.*

BEAUMONT (DE), Seigneur du Breil, Varenne : *d'azur, à trois pieds de biche d'or, 2 & 1.*

BEAUMONT-DE-GUITÉ, en Bretagne : *d'argent, à trois pieds de biche de gueules, onglés d'or, & posés 2 & 1.*

BEAUMONT : *d'argent, à la quintefeuille de gueules.*

BEAUMONT (DE), *d'or à la bande de sable, accostée de deux roses de gueules.*

BEAUMONT : *d'or, à la fleur de sept feuilles, de sinople, percée du champ.*

BEAUMONT-MEULANG : *de sable, au lion d'or.*

BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF : *d'argent, à trois pieds de bœuf de gueules, onglés d'or, posés 2 & 1.*

BEAUMONT, en Languedoc : *parti au 1 d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'argent, au chef échiqueté de sable & d'argent ; au 2 d'or, à une bande d'azur chargée de deux étoiles d'argent.*

BEAUMONT, en Provence : *d'or, à une bande d'azur, accompagnée de trois molettes de gueules, deux en chef, & une en pointe.*

BEAUNON : *coupé de gueules & d'or, au lion d'argent sur le tout.*

BEAUQUERRE : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au léopard d'or ; au 2 & 3 de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

BEAURAINS (DE), Seigneur du Plessis : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une colombe passante de même, tenant en son bec un rameau d'olivier.*

BEAURAINS : *d'azur, à l'écu d'argent en chef, à l'orle de huit coquilles de même.*

BEAUREGARD-BLONDEAU : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, 2 & 1.*

BEAUREGARD, *de gueules, à la bande d'or, accostée d'une étoile en chef, & en pointe d'un croissant ; le tout de même.*

BEAUREPAIRE : *d'argent, au chevron d'azur.*

BEAUREPAIRE, Seigneur du Trévégant & du Bourblanc, près Tréguier en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, à une fasce d'argent, chargée de deux têtes de Maures tortillées d'argent ;* & actuellement, *de gueules, à une tour crénelée*

d'or, sommée d'un tourillon de même.

BEUSANG : *de* Montmorenci, *au franc canton d'or, chargé d'une merlette de sable.*

BEAUSEMBLANT : *de gueules, à la croix engrêlée d'argent.*

BEAUSIRE, Seigneur de Bréguigny en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Mars 1667, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de cinq autres étoiles de même, 3 en chef & 2 en pointe.*

BEAUSOBRE (DE) : *d'azur, à deux chevrons d'or, dont l'un renversé & entrelassé ; au chef cousu de gueules, chargé d'une ombre de soleil d'or.*

BEAUSOLE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BEAUSSAN, Seigneur de Sesert en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, à l'*Agnus Dei *d'or, à la croix d'argent & à la banderole de même, chargée d'une croix de gueules.*

BEAUSSE (DE) : *d'azur, au cœur de gueules enflammé d'or, accompagné en chef d'un soleil de même, aux flancs dextre & senestre d'une gerbe de bled aussi de même liée de gueules, & en pointe d'un croissant d'argent.*

BEAUSSEY : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BEAUVAIS, Ecuyer, Sieur de la Gaillardiere, ancienne Noblesse employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *coupé d'argent & de gueules, le premier chargé d'un chevron abaissé de sable.*

BEAUVAIS, en Bretagne : *de gueules, à une croix vuidée & cléchée d'or, pommetée d'argent, au franc-canton de même, chargé d'un lion de gueules.*

BEAUVAIS (DE) : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois roses mal ordonnées du champ, 1 & 2, accostées de deux coquilles d'or, l'une à dextre des roses & l'autre à senestre.*

BEAUVAIS (DE), Seigneur de Faverolles en Picardie : *d'azur, à une croix d'or chargée de cinq roses de gueules.*

BEAUVAIS (DE), Seigneur de Gentilly, de la Boissière : *d'azur, à un cœur d'or soutenu d'un croissant d'argent, & surmonté d'une nuée de même.*

BEAUVAIS, Seigneur de l'Ecu en Bretagne : *d'azur, à six billettes d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois targes d'argent.*

BEAUVAIS (DE), Seigneur d'Herbelay : *d'or, au chef de sable, chargé d'une fasce vivrée d'argent.*

BEAUVAIS, en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'or, au chef de sable.*

BEAUVAIS, en Picardie : *échiqueté d'argent & d'azur.* Aliàs, *d'argent à trois pals de gueules.*

BEAUVAIS, en Normandie, Généralité de Caen : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à la rose d'argent ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

BEAUVAIS, Seigneur des Angles, de Sòret en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans son ancienne Noblesse le 31 Décembre 1667, qui porte : *de gueules, à cinq coquilles d'or.* Aliàs, *d'argent, posées 3 & 2.*

BEAUVAIS, Seigneur de la Gaillardière ou Guillaudière, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 26 Juillet 1667, dont les armes sont :

d'argent, au chevron de sable; au chef de gueules.

BEAUVAIS, Seigneur de Maury en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 14 Octobre 1666, qui porte: *de gueules, à deux piques d'argent, emmanchées d'or, & posées en chevron, accompagnées de trois hausse-cols d'or, deux en chef & un en pointe.*

BEAUVAIX: *d'argent, au pal de gueules.*

BEAUVAU: *d'azur, au léopard d'or.*

BEAUVERGER-MONGEN: *écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'azur, les flancs d'hermines, à la bande d'or, brochante sur le tout.*

BEAUVILAIN: *palé d'or & d'argent de six pieces.*

BEAUVILAY: *fascé d'or & d'azur de six pieces.*

BEAUVIS: *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois chouettes de même, becquées & membrées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BEAUVOIR, en Franche-Comté: *d'azur, à trois lozanges d'argent, posées 2 & 1, surmontées en chef d'un lambel d'or à trois pointes.*

BEAUVOIR: *d'or, à deux bandes de gueules.*

BEAUVOIR-LA-PALU: *écartelé d'or & de gueules.*

BEAUVOIR: *d'azur, à deux loups passans d'or, l'un sur l'autre.*

BEAUXYEUX: *d'argent, au chef de gueules, chargé d'un chevron ondé d'argent.*

BEC-DE-VILLAINE: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois lions de sable; au franc-quartier de* Castille; *& au 2 & 3 de* Léon.

BECARIIS, en Provence: *de gueules, à un taureau furieux d'or; au chef cousu d'azur, embelli de trois fleurs-de-lis d'or, 2 & 1, sous un lambel de trois pendans de gueules.*

BECART, en Bourgogne: *d'or, à treize billettes arrondies par le haut, sommées d'une aigle éployée de sable.*

BECEL, en Picardie: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cignes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BECHET: *de gueules, au sautoir d'or, accompagné de trois croisettes d'azur de l'un en l'autre en pointe, accostées de deux étoiles d'or.*

BECHET: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, & en pointe d'un arbre de sinople; au chef d'azur, chargé de trois croissans du champ.*

BECHEVEL, Sieur du Castel: ancienne Noblesse, Election de Vire, en Normandie, qui porte: *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BECTOZ, en Dauphiné: *d'azur, au chef d'argent, chargé de trois têtes d'aigles arrachées de sable & lampassées de gueules.*

BECQUEL, Seigneur du Mesle, en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans sa Noblesse le 2 Janvier 1668, dont les armes sont . . . .

BEDEL (LE), Seigneur des Londes, Election de Caen en Normandie: Famille annoblie aux francs-fiefs, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable, & accompagné de trois glands d'or, deux en chef & un en pointe.*

BÉDEY, (LE), Sieur d'Arnelles, Election de Bayeux, en Basse-Normandie: Famille annoblie en 1598, dont les armes sont: *d'azur, à trois losanges d'argent, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.*

BEDONNIERE : *d'azur, à six billettes d'argent, chargées chacune d'une autre billette du champ.*

BEFFROY, en Champagne : *de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules.*

BEGAIGNON, Seigneur du Rumen, en Plestin près Tréguier : *d'argent, au fretté de gueules de six pieces.*

BEGASSON, Seigneur de la Villeguheart & de Trémédern, près Tréguier, en Bretagne : *de gueules, à un héron d'argent.*

BEGASSOUX (LE), même Province : *d'azur, à trois têtes de bécasses d'or, posées 2 & 1.*

Une autre Famille de ce nom porte : *d'argent, à une bécasse de gueules.*

BEGAT (LE), en Champagne : *de sable, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée au 1 & 4, d'une étoile de même.*

BEGUE (LE), Seigneur de Majainville : *d'azur, au sep de vigne d'or, fruité de même, tortillé autour d'un échalas aussi d'or, & surmonté en chef d'une merlette d'argent entre deux croissans de même.*

BEHUCHET : *de . . . . . à une tige à trois roses de . . . . accompagnée de quatre étoiles de . . . . deux en chef & deux en pointe.*

BEIM : *de gueules, à trois annelets d'argent, 2 & 1.*

BEINAC : *de gueules, au lion d'argent courant, posé en bande.*

BEINS (DE), Seigneur de Visancourt, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'argent rangées en fasce, & accompagné en pointe d'un soleil d'or.*

BEISSIER, Seigneur de Pizany : *de sinople, à une plante de lis d'argent.*

BEIVIERE (LA) : *de gueules, à une croix d'or fleurdelisée.*

BEL (LE), Seigneur de la Boissiere, de Bussy, en Picardie : *de sinople, à la fasce d'argent.*

BEL (LE), Seigneur du Hommet, & de *Julie*, en Normandie, Election de Valognes : Famille annoblie en 1647, en la personne de JULIEN, dont le fils JACQUES, fut maintenu dans sa Noblesse en 1665, qui porte : *d'azur, à trois besans d'argent, posés 2 & 1, à la bordure d'or.*

BEL (LE), Seigneur de France, près Rhédon, en Bretagne : *d'argent, à trois fleurs-de-lis de gueules, posées 2 & 1.*

BEL (LE), même Province : *d'azur, au fretté d'or de six pieces.*

BEL (LE), en Champagne : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois boucles d'or, & accompagnée en chef de deux hures de sanglier de sable, défendues d'argent, & en pointe d'une étoile aussi de sable.*

BELAC : *d'azur, à la tour crénelée d'argent, bâtie au milieu des ondes, surmontées de trois fleurs-de-lis d'or en chef.*

BELAIR, Seigneur de Ploudiry, en Bas Leon : *d'azur, au croissant d'argent.*

BELAIR, Sieur de Kerguz & Troffagan, près Saint-Paul de Leon : *d'argent, à une trompe, ou cors-de-chasse d'azur, enguiché de gueules, en sautoir.*

BELAMPRISE : *de gueules, au chef d'or, chargé de trois croix recroisettées, au pied fiché de sable.*

BELANGER : *écartelé, au 1 & 4, lozangé d'or & de gueules; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois coupes de gueules.*

BELANGER (DE), Seigneur de Tarotte, de Blacy, de Fontenay, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or.*

BELANGRISE, en Picardie : *de gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de ſable.*

BELASTRE : *d'argent, à quatre quintefeuilles de gueules.*

BELAUDIERE, Baron de Rouet, & Vicomte de Leſcoat, en Leon : *d'azur, à trois roues d'or, poſées 2 & 1.*

BELAY : *parti d'argent & d'azur, à deux clefs adoſſées, paſſées de l'une en l'autre.*

BELAY, au Maine : *de ſable, à trois molettes d'éperon, d'argent poſées 2 & 1.*

BELAY : *d'argent, au loup paſſant de ſinople.*

BELAY-TOUARCÉ : *d'or, à la bande fuſelée d'azur, accompagnée de ſix fleurs-de-lis de même, poſées en orle.*

BELCASTEL, en Languedoc : *parti de ſinople & de gueules ; le premier chargé de deux flambeaux d'or, allumés de gueules, & le ſecond d'une tour d'argent, maçonnée de ſable, ſurmontée d'une colombe auſſi d'argent, tenant un pied ſur la tour, & l'autre ſur une branche de ſinople, poſée en pal.*

BELER : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

BELET-SAINT-GÉNAULT : *d'azur, à deux cotices engrêlées d'argent, ſeneſtrées en chef d'une belette d'or, accollée de gueules.*

BELGARDE (DE), Seigneur des Marches, d'Entremont, en Savoye : *d'azur, aux rayons droits & ondés alternativement, mouvans d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu d'or, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme renverſée de même, au nombre de ſix en tout, au chef d'or, chargé d'une aiglette de ſable.*

BELIERE (LA), Sieur de Lazorie, Election d'Avranches, ancienne Nobleſſe, qui porte : *d'argent, au chef de ſable, chargé de deux molettes du premier.*

BELIERE : *parti d'argent, emmanché de ſable.*

BELIERE : *d'or, au chef anté de ſable.*

BELIERE (LA), en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, à une croix ancrée d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines de ſable ;* & depuis, écartelé, *au 1 & 4 d'or, au chef endenché de ſable ; au 2 & 3, contre-écartelé d'argent & de ſable.*

BELIN, Sieur de la Riviere, Election de Coutances ; Famille annoblie en 1610, porte : *d'or, à la flamme de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

BELINGANT, Seigneur de Kerbabu, en Lanilis, Evêché de Léon : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, poſées 2 & 1.*

BELISAL, en Saint-Martin, Evêché de Léon : *de gueules, à ſix beſans d'or, poſés 3, 2 & 1.*

BELISLE, en Perdenec : *de gueules, à un croiſſant d'argent, en abîme, accompagné de cinq coquilles de même, trois en chef & deux en pointe.*

BELISLE, près Guimgamp, Evêché de Tréguier : *d'hermines, à une faſce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

BELLANG-DE-TOURNEVILLE : *de gueules, ſemé de croiſettes recroiſettées au pied fiché d'argent, à trois beſans de même, brochans ſur le tout, poſés 2 & 1.*

BELLANGER, Seigneur d'Hôtel-la-Faux, de Nanteuil-la-Foſſe : *de gueules, au lion d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or, & ſoutenu d'une deviſe de même.*

BELLANGER (DE), en Normandie, Généralité de Caen : *de*

gueules, à deux aigles éployées d'argent, posées l'une sur l'autre.

BELLANGER, en Champagne: *d'azur, au chevron d'or.*

BELLANGER, à Paris: *de gueules, au lion d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or, & soutenu d'une trangle, aussi d'or.*

BELLANGER: *d'argent, à la bande d'azur.*

BELLANGÈRE-TOURNEVILLE: *de gueules, semé de croix recroisettées d'argent, à trois tourterelles de même, sur le tout, posées 2 & 1.*

—BELLEAU, Famille noble & ancienne, dont étoit JEAN DE BELLEAU, Seigneur de Châlons-le-Meldeux, marié à *Lucie de Gernicourt*, dont entr'autres enfans: PERRETTE DE BELLEAU, Dame de Châlons-le-Meldeux, femme de *Jean Gigault*, Seigneur d'Orinville, fils de *Jacques*, Seigneur de Han, & de *Jeanne Olivier*, Dame d'Orinville, dont postérité. Les armes: *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

BELLEAU (DE), Seigneur de Petite-Ville, de Jumeliere, en Normandie, Election de Verneüil; noble & ancienne Famille, dont étoit GERVAIS DE BELLEAU, Evêque de Séez, mort en 1363, & dont les armes sont: *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de cinq mouchetures d'hermines de sable, quatre en chef & une en pointe.*

BELLEAU (DE), même Province, Généralité d'Alençon, & Election d'Argentan, noble & ancienne Famille qui porte: *d'hermines, à deux fasces d'azur.*

BELLEAU (DE), Seigneur de Courtonne, même Province, Généralité & Election de Lisieux; noble & ancienne Famille, dont les armes sont: *d'hermines, à trois fasces d'azur.*

BELLECOMBE, en Dauphiné: *d'or, à la bande de sable.*

BELLECOMBE: *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois fleurs-de-lis d'azur, au lion d'argent, issant de la fasce.*

BELLÉE, mêmes Province & Généralité, Election de Domfront, noble & ancienne Famille, qui porte: *de sable, à trois quintefeuilles d'argent 2 & 1.*

BELLEFAYE: écartelé, *au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or; au 2 & 3 d'or, à la fasce de sable.*

BELLEFONS: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges de gueules, deux en chef & un en pointe.*

BELLEGARDE: *d'azur, à la cloche d'argent, bataillée de sable.*

BELLEHACHE, Seigneur d'Outreval, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie: noble & ancienne Famille qui porte: *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre merlettes de même.*

BELLEMONT: *d'azur, à trois fasces d'or.*

BELLENAVE-LELOUP: écartelé, *au 1 & 4 d'azur, au lion d'or, la queue fourchue, couronné de même; au 2 & 3, contre-écartelé d'Anjou-Sicile.*

BELLENGER, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Ecuyer, Sieur des Brieres; Famille annoblie en 1595, & qui porte: *d'azur, à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, posées en sautoir, & accostées de deux petits poignards d'argent, la pointe en bas.*

BELLENGER ou BERRENGER, Famille noble & ancienne, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alen-

çon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands d'or, 2 & 1.*

BELLEPEUCHE : *échiquetté de gueules & d'argent.*

BELLET : *d'azur, à deux bandes d'argent dentelées, au mouton d'or grimpant au-dessus de la seconde.*

BELLETRUCHES, en Bourgogne : *écartelé, au 1 & 4 de gueules ; au 2 & 3 d'argent, à la fasce d'azur.*

BELLEVALL, en Picardie : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de sept croix potencées de même, quatre en chef & trois en pointe.*

BELLEVILLE (DE), Election de Valognes, en Normandie ; noble & ancienne Famille qui porte ; *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre aigles de même.*

BELLEZAIS, Ecuyer, Sieur de la Chevalerie ; ancienne noblesse, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte : *de sable, à trois losanges d'or, 2 & 1.*

BELLIN-DAVERTON : écartelé *au 1 & 4 de gueules, à trois jumelles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à la croix d'or, parti d'argent, au lion de gueules.*

BELLINGHEN : *d'azur, à trois fasces d'or ; au chef d'argent, chargé de huit roses de gueules.*

BELLOCIER, Seigneur de Blerainville : *de gueules, à l'aigle essorante d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

BELLON, Seigneur de Turin en Piémont : écartelé au 1 & 4, *d'or, à trois pals de gueules ;* au 2 & 3, *losangé d'argent & de gueules ;* & sur le tout, *d'azur, au bœuf passant d'or, accompagné en chef de trois fleurs-de-lis de même.*

BELLOT, Sieur de Caillonville, Franqueville, Election de Carentan, en Normandie ; Famille annoblie pour services en 1594, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lions affrontés ; & en pointe d'un fer de pique, le tout de même.*

BELLY : *d'or, à deux ogoësses de sable, ou tourteaux de Cardonniere, celui du chef renversé.*

BELONI : *de gueules, au pal d'argent.*

BELONI : *d'azur, au B capital d'or.*

BELOSSAC, en Bretagne : *de vair, à une fasce de gueules.*

BELOUAN, à Saint-Malo : *de sable, à une aigle d'argent.*

BELOUZE, en Provence : *d'or, à ..., de sable.*

BELOY-DE-CANDAS : *d'argent, à quatre bandes de gueules.*

BELOY-SAINT-LÉONARD : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

BELRIEU (DE) : *d'azur, à un croissant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

BELVEDER, *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur, brochante sur le tout, chargée de trois besans d'or.*

BELVESER : porte mêmes armes, sans la bande.

BELY : *de gueules, au rocher alaisé d'argent, accompagné en chef d'une couronne de Marquis d'or.*

BÉNARD, Sieur de Rotot, Maisons, Vauville ; ancienne Noblesse, Election de Caen en Normandie, qui porte : *d'azur, à trois lis de jardin, fleuris & d'argent, posé 2 & 1.*

BÉNARD, Sieur de Monville, Election de Caen, annoblie aux Francs-fiefs en 1471 ; Famille dont les

les armes sont : *d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, posées 2 & 1.*

BÉNARD, autre Famille annoblie la même année que la précédente, qui porte : *d'argent, à la feuille . . . . . de gueules, accostée de deux croissans d'azur.*

BÉNARD, Seigneur de la Forteresse : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de soucis de même, & en pointe d'une tour d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles d'argent.*

BÉNARD, Seigneur de Rezay : *d'argent, à deux fasces ondées d'azur ; au chef cousu de sable, chargé de trois échecs d'or.*

BENAVIDES : *d'azur, au lion bandé d'or & d'azur.*

BENAVILLE : *pallé d'argent & de gueules de six pieces.*

BENCE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même, & en pointe d'une foi d'argent.*

BENEDICTI, en Franche-Comté : *de gueules, à la bande engrêlée d'or.*

BENEVANS : *fretté d'or & de gueules, semé d'écussons d'argent.*

BENEVERT, en Bretagne : *d'argent, au chêne de sinople, fruité d'or, un sanglier de gueules passant au pied.*

BENEVILLE, en Provence : *de gueules, à trois mains senestres, appaumées d'or, posées 2 & 1.*

BENGY, Seigneur de Cornet : *d'azur, à trois étoiles d'argent, posées 2 & 1.*

BENNERAYE (LA), en Plemeleuc : *d'or, à trois glés de gueules, posés 2 & 1.* Le *glé* est un petit animal que nous appellons aujourd'hui *loir*, qui ressemble au *rat*, & vit de poissons, qu'il va chercher au fond de l'eau.

BENNERVEN, en Bretagne : *d'argent, à un chêne de sinople, glanté d'or, & un sanglier de gueules passant au pied.* Cette Famille paroît être la même que celle de BENEVERT ci-dessus.

BENNEVILLE, en Normandie : *de sable, au chef d'or, chargé de trois roses du champ.*

BENOISE : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un cœur & d'une fleur-de-lis d'or, & accompagnée de trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BENOIST : *d'azur, au lion d'or.*

BENOIST, Seigneur de Vielchastel : écartelé, *au 1 & 4 d'azur, à l'aigle d'or ; au 2 & 3, de gueules, au sautoir treflé & alaisé d'or.*

BENOIST, Seigneur de Saint-Port : *d'argent, à une fasce de sable, accompagnée de deux jumelles de gueules, une en chef & l'autre en pointe.*

BENOIST, en Normandie, Généralité de Caen ; Famille annoblie en 1586, dont les armes sont : *d'argent, à l'aigle de sable, onglée & languée de gueules.*

BENSARADE : *d'or, à quatre pals de gueules.*

BEQUETS : *d'or, au lion de gueules, armé de sable, à la bordure dentelée du second.*

BERANCOURT : *d'argent, au lion de sable.*

BERANGERS, en Dauphiné : *gironné d'or & de gueules de huit pieces.*

BERANGERS : *pallé d'or & d'azur de huit pieces, à l'écusson d'argent sur le tout.*

BERARD, en Dauphiné, *de gueules, à l'homme armé de toutes pieces d'argent, la visiere levée ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BERARD : *d'argent, à la fasce de*

portoit d'abord : *d'azur, à deux houlettes d'argent, emmanchées d'or, posées en sautoir, & liées de gueules ;* & depuis : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un mouton paissant d'argent, langué de gueules, sur une terrasse de sinople.*

BERGER, Seigneur de Ressie : *d'azur, à trois fasces d'or, au franc-canton d'hermines.*

BERGER : *d'argent, à trois roses de gueules, posées 2 & 1, au mufle de léopard de même, en abîme.*

BERGER : *d'or, à trois fasces engrêlées de gueules.*

BERGERAC : *semé de France, parti de gueules, au serpent aîlé d'or, en pal.*

BERGERET, Seigneur de Frouville : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe, d'un mouton passant sous des rayons sortans de la pointe du chevron, le tout de même.*

BERGERON, Seigneur de la Goupillière : *d'azur, au lion d'or.*

BERGERONS : *d'or, à trois têtes de lion de sable, lampassées & couronnées de gueules, posées 2 & 1.*

BERGIS, près Tréguier, en Bretagne : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules, au franc-canton de même chargé d'un lion d'argent.*

BERI : *de sinople, à trois macles d'argent, posés 2 & 1.*

BERIEN, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de gueules, au franc-canton d'or, chargé d'un lion de sable.*

BERLETTE, en Normandie : *gironné d'argent & de gueules de sept pieces.*

BERLI, en Normandie : *d'azur, au chef d'or, au bâton de gueules, brochant sur le tout.*

BERLIET : *d'or, à trois pals de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.*

BERLO : écartelé, *au 1 & 4 d'or, à cinq burelles de gueules ; au 2 & 3 d'argent, au lion de gueules ;* & sur le tout, *d'or, à deux fasces de gueules.*

BERMAND, en Champagne : *d'or, à un ours de sable debout, portant sur ses pattes une hache d'armes, le manche arrondi d'argent.*

BERMEULE-RABODANGE : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

BERMIEULE : *d'or, au créquier de gueules.*

BERMINICOURT : *d'azur, au lambel de gueules, au chef d'argent.*

BERMONDES, en Champagne : écartelé, *au 1 & 4 d'or, à la croix treflée de sinople ; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules ;* & sur le tout, *de gueules, à deux pals d'or, chargés d'une fasce d'azur, surchargée de trois losanges du second.*

BERMONT, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.*

BERMONT : *d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.*

BERNAGE : *d'argent, à trois levrettes courantes de sable, posées 2 & 1.*

BERNARD, Seigneur de Balainvilliers : *d'azur, à la gerbe de bled d'or, soutenue d'un croissant d'argent ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Voyez le Dictionnaire.

BERNARD, Seigneur de Javersac, d'Astugace, de Monsanson : *d'or, à trois huchets de gueules, posés 2 & 1.*

BERNARD, Seigneur d'Egreffins en Bretagne : *d'or, à trois têtes de Maures de profil de sable, au bandeau d'argent, posées 2 & 1.*

BERNARD, même Province : *de gueules, au château d'argent, sommé de trois tours de même.*

BERNARD, Seigneur de Saint-

te : *d'azur, à deux bars adossés d'argent, surmontés d'une fleur-de-lis d'or.*

BERNIERE : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans d'or, & accompagnée en chef d'une étoile du second, & en pointe d'un lion de sable.*

BERNIERES : *de gueules, à un lion rampant d'argent, & appuyant sa patte dextre sur un tronc écoté d'or.*

BERNIERES : *d'azur, au casque fermé d'argent.*

BERNIERES : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois quintefeuilles de gueules.*

BERNIERES : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans tournés d'or.*

BERNIERE, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie, porte : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sautoirs d'argent & accostée de deux filets de gueules.*

BERNIERES (DE), Seigneur de Louvigny en Normandie : *tiercé en fasce, au 1 de gueules, chargé d'une étoile d'or; au 2, d'azur, à trois croissans d'or rangées en fasce; & au 3, d'argent, au léopard naissant de sable.*

BERNON : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de loups, arrachées de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BERNY (DE) : *d'argent, à trois bandes de gueules, chargées de sept roses d'or, deux sur la premiere, trois sur la seconde, & deux sur la derniere.*

BERQUERIE (DE LA) en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

BERRAUD-DE-BERNIS, en Languedoc : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

BERRÉ : *de gueules, au chef échiqueté d'argent & de gueules de trois traits.*

BERRIGNIER, Seigneur de Louvignier : *d'azur, à deux bars adossés d'argent, accompagnés en chef d'une fleur-de-lis d'or.*

BERROLLES (DE), Election de Bayeux, en Normandie : ancienne Famille qui porte : *d'azur, à trois épées d'argent, la pointe en bas 2 & 1.*

BERROYER, Seigneur de la Mothe : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un cœur, le tout de même.*

BERRUYER (LE), en Champagne : *d'azur, à trois pots* ou *coupes d'or couvertes, posés 2 & 1.*

BERRUYER (LE) : autre Famille qui paroît être la même que la précédente, & qui porte : *d'azur, à trois brocs d'argent, 2 & 1.*

BERTANCOURT, en Vermandois : *de gueules, semé de croix recroisettées d'argent, à deux bars adossés de même sur le tout.*

BERTATIS, Seigneur de Mauvans : *envergetté d'or & de gueules de dix pieces.*

BERTAULT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lionceaux de même.*

BERTAUT, en Bretagne : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois besans d'argent, & accompagnée de six annelets de gueules, mis en orle.*

BERTELOT : *d'azur, à la fasce bandée d'or & de sable, à une aigle coupée en chef d'or.*

BERTHAULT : *d'or, à la bande de sable, chargée de trois lozanges d'argent dans le sens de la bande, & accompagnée de six annelets de gueules, posés en orle.*

BERTHE : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois étoiles d'or, 2 & 1; au 2 & 3 de la* Roche-Baron.

BERTHELEMY : *d'azur, à une montagne d'or en cœur, accompagné*

de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.

BERTHELOT, en Bretagne: *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, posées 2 & 1, & couronnées chacune d'une fleur-de-lis de même.*

BERTHELOT, du diocèse de Saint-Brieux, en Bretagne: *d'argent, à deux lions de sable, l'un sur l'autre.*

BERTHERIE (LA), Ecuyer, Sieur de Vauguyon, ancienne Noblesse reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte: *d'azur, à cinq coquilles d'or, 2, 2 & 1.*

BERTHO, même Province, *d'or, à l'épervier de sable, la tête contournée, grilletée & sonnetée, & accompagnée de trois molettes d'éperon, deux en chef & 1 en pointe, le tout de même.*

BERTHOD: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lions de même.*

BERTHOU, Seigneur de Launay, Kervaudry, Kerverziou, en Tréguier: *d'or, à un oiseau de sable en abîme, cramponé d'argent, tenant un rameau de sinople, & accompagné de trois étoiles aussi de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERTIER, en Dauphiné: *d'argent, à trois flammes, chacune de trois pointes de gueules, posées 2 & 1.*

BERTIER, en Bretagne, *d'azur, à un bœuf effarouché d'or.*

BERTIN: Famille noble dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte: *d'azur à trois chevrons d'or posés l'un sur l'autre.*

BERTIN, en Picardie: *losangé d'argent & de gueules.*

BERTONNIERE: *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un soleil, & en pointe de deux croissans, le tout de même.*

BERTRAND, Seigneur de Launay en Bretagne: *d'or, au lion de sinople.*

BERTRAND: *écartelé en sautoir, d'argent & de gueules, de maniere que l'argent couvre le haut & le bas, & les gueules les flancs.*

BERTRAND, ou COULOMBIER: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe, & chargé de colombes du champ.*

BERTRAND, Ecuyer, Sieur de Chaumont, ancienne Noblesse, Election d'Avranches en Normandie, qui porte: *pâlé d'argent & d'azur de six pieces.*

BERTRAND: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERTRAND: *d'azur, à la fasce d'or chargée d'une hure de sanglier de sable, & accompagnée de trois casques de profil d'or.*

BERTRAND, Seigneur de la Bazinière: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERTRAND, en Bretagne: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au premier quartier d'une tête de Léopard de même.*

BERTRAND, en Picardie: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de faucon de même.*

BERTRAND, en Dauphiné: *d'or, à la givre ou bisse de sinople, languée de gueules, mise en pal, au chef cousu d'argent, chargé de deux flèches de gueules, empennées d'azur, la pointe haute, passées en sautoir, & liées de gueules.*

BERTRAND, en Languedoc: *de*

gueules, à trois trefles d'or, posées 2 & 1.

BERTRICE : *d'azur, à cinq fusées d'or, posées en sautoir.*

BERTRIER : *d'azur, à l'aigle d'or, élevée sur deux branches d'Olivier d'argent, posées en sautoir.*

BERVET (LE), en Bretagne : *de gueules, à la croix potencée d'argent.*

BERVILLE : *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BESANÇON (DE), Seigneur de Souligné, du Plessis : *d'or, à une tête de Maure de sable, tortillée d'argent & accompagnée de trois trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

— BESANNE : Famille noble & ancienne, dont étoit JEANNE DE BESANNE, mariée à *Jean Chardon*, Vicomte de Cramaille, auquel elle porta en dot la Baronnie de Nantueille, & dont elle eut postérité. Les armes : *d'azur, semé de billettes d'argent, au lion d'or brochant sur le tout.*

BESCON (LE), en Treguier : *d'azur au pélican d'or, ayant ses petits dans son aire de même.*

BESEO ou DUBOIS : *coupé d'or, & de gueules, à un arbre au naturel, brochant sur le tout.*

BESI : *de sable, à sept merlettes d'or.*

BESSAC : *d'or, au lion de sable.*

BESSAN, en Bretagne : *d'azur, à onze billettes d'argent.*

BESSAT : *coupé d'azur & d'or.*

BESSO, près Dinan : *d'or, à trois chevrons de sable.*

BESSON, en Suisse : *d'argent, à la bande d'azur chargée d'une fleur-de-lis d'or, & accostée de deux lions de gueules.*

BESSON, en Languedoc : *coupé, tranché, parti, & gironné d'or & de sinople.*

BESU : *coupé d'or & de sable, à six merlettes de l'un en l'autre, posées en orle.*

BESZE (DE), Seigneur du Lys, de Cholet, de la Blouze : *d'azur, à la fasce d'or chargée de trois roses de gueules, & accompagnée en pointe d'une clef d'argent.*

BÉTANCOUR : *d'argent, au lion de sable.*

BÉTANCOURT : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.*

BÉTHANCOURT-LAGNY, en Vermandois : *d'or, à l'orle de douze merlettes de gueules, au lambel d'azur.*

BETHON ou BETON, Seigneur de Fontaine-la-Forêt & de Boisgefray : Famille noble & ancienne, reconnue en 1666 lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Elections de Bernay & de Coutances en Normandie, dont les armes sont : *d'hermines, à six roses de gueules, 3, 2 & 1.*

BÉTHOULAT, Seigneur de la Petitiére & de la Grange-Fromenteau : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois chardons d'or, feuillés & tigés de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BÉTHOULAT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or surmonté de trois tours d'argent rangées en fasce.*

BETISE : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de six losanges de même.*

BETTANCOURT (DE) : *de gueules, à trois fasces d'argent.*

BETTON, près Rennes : *d'azur, à six fleurs-de-lis d'argent, posées 3, 2 & 1.*

BETZ, Seigneur de la Harteloire

en Touraine : *d'or, à 2 fasces de sable, accompagnées de neuf merlettes de même, 4 en chef, 2 en fasce & 3 en pointe.*

BEUF (LE), en Tréguier : *de sable, à une tête de bœuf d'argent.*

BEUGRERS, Seigneurs de la Chapelle-Bragny, en Bourgogne : *d'or, au bœuf de sable, accorné de gueules.*

BEVILLE : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois perroquets de sinople, 2 en chef & 1 en pointe, membrés & becqués de gueules, au chef cousu de même, chargé de trois béliers passans d'argent, accornés de même.*

BÉVRE-DE-GRAND-PRÉ : *fascé d'or & d'azur, de dix pieces, au sautoir de gueules, brochant sur le tout.*

BEUIL : *d'hermines, au cerf passant d'or.*

BEUREAU : *d'azur, au bâton d'or, chargé d'une croix engrêlée de gueules.*

BEUSEVILLE : *d'argent, à la fasce de sable, accompagné de six quinte feuilles de même.*

BEUSSARADES : *de gueules, à l'écu d'or en cœur, à l'orle de huit coquilles de même.*

BEUSSAY : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BEUVERAND, Seigneur de la Vernotte : *d'azur, à une vache d'or, accollée, clarinée & couronnée d'argent.*

BEUVET, Sieur de Quistinit, en Serent : *de gueules, à trois étoiles d'argent, 2 & 1.*

BEUVILLE, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *de gueules, à la fleur de lis d'argent, accompagnée de mouchetures d'hermines de même sans nombre.*

BEUZELIN, Seigneur de Bosmelet : *d'azur, à trois roses d'argent, posées 2 & 1, & un trefle d'or au milieu de l'écu.*

BEY, en Dauphiné : *d'argent, à une bande d'azur, chargée d'une fleur-de-lis d'or.*

BEZANÇON : *d'or, à l'aigle de sable, soutenant deux colonnes d'argent en pal.*

BEZIC (LE), en Bretagne : *de gueules, à neuf besans d'or, au franc-canton d'argent, chargé d'une hermine de sable.*

BEZIERS : *fascé d'argent & de gueules de six pièces, au chef de France.*

BEZIT-GOURVINEC, en Bretagne : *vairé d'or & de sable.*

BEZU, Seigneur de Saint-Julien : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BICHE-CLERY : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois tourteaux de gueules, à la bordure de même ; au 2 & 3 d'argent, à la fasce d'azur.*

BICHOT (DU), de Saint-Ouen, de Beaupré, Election de Carentan en Normandie, rétabli & maintenu par Arrêt du 13 Février 1669, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné d'un soleil & d'un croissant d'argent en chef, & en pointe d'un mouton ou agneau aussi d'argent.*

BICON : *d'azur, à deux lions de gueules.*

BIDAULT, Seigneur de Glatigné : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre coquilles d'argent.*

BIDAUT, Seigneur d'Aubigny : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent ; & au 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIDÉGAN, en Tréguier : *d'or, à trois bandes de sable.*

BIDERAN, en Agenois : *de gueules, au château d'argent.* Voyez l'*armorial de France, Tome I. Part. I. p. 66.*

BIENASSIS, en Bretagne : *d'argent, à dix hermines de sable ; au chef de gueules, chargé de trois fleurs-de-lis d'or.*

BIENCOURT, dans la Marche : *d'argent, au lion d'azur, armé, lampassé, & couronné de gueules.* Voyez *ibid. p. 67.*

BIENCOURT (DE), Seigneur de Bedezun, de Peysat : *d'argent, à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

BIENFAITE : *de sinople, à l'aigle d'or.*

BIENJETTÉE : *d'argent, à la vivre de sable, surmontée d'un lambel de trois pendans d'azur.*

BIENVENU, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie, Ecuyer, Sieur Dubourg; noble & ancienne Famille, qui porte : *d'azur, au sautoir dentelé d'argent, cantonné de quatre fers à cheval de même.*

BIEVRE, en Picardie : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

BIEVRE (DE) : *de gueules, à deux cœurs d'or en chef, & un croissant d'argent en pointe ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

BIEULLE - CARDILLAC : *de gueules, au lion d'argent, à l'orle de huit besans de même.*

BIGNAN : *de gueules, à trois macles d'or.*

BIGNE (DE LA), Sieur de Tessel, de la Rochelle, ancienne Noblesse, Election de Mortain & de Bayeux en Normandie, qui porte : *d'argent à trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BIGNICOURT, Seigneur de Chambly : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

BIGOT : *d'or, à la croix de gueules.*

BIGOT : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de huit croisettes en sautoir de même.*

BIGOT, Seigneur de Fontaines, de Morogues, de la Toüane, en Bretagne & en Berry : *de sable, à trois têtes de léopards d'or, posées deux & une, & lampassées de gueules.* Voyez l'*armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 67.

BIGOT, Seigneur des Fourneaux : *parti de sable & d'argent, le sable chargé d'un lion d'argent, tenant de sa patte senestre de devant trois fleches, dont une en pal & les autres en sautoir, les pointes en bas, d'or, armé, lampassé & couronné de même ; & l'argent de trois lézards de Sinople, posés 2 & 1.*

BIGOT (LE), Seigneur de Runbezre, Kerezoult, &c : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées de six quintefeuilles de même 3, 2 & 1.*

BIGOT, Seigneur de la Bigotiere en Normandie : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe ; au chef cousu d'or.*

BIGOT (LE), Seigneur de Kerjegu, près Carhaix, en Bretagne : *d'argent, à l'écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.*

BIGOT (LE), Seigneur de Villenéant, même Province : *d'argent au lion morné de gueules.*

BIGOTS : *d'argent à la fasce de sable chargée de trois losanges d'or, & accompagnée de trois trefles de sino-*

ple, deux en chef & un en pointe.

BIGRES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, & en pointe d'un rencontre de cerf, le tout de même.*

BIHAN, en Bretagne : *d'or, au chevron de gueules, à la Champagne ondée d'azur, posée à la pointe de l'écu.* Armorial de France, *Tome I. part. I. p. 68.*

BILLARD, Ecuyer, Sieur de Champeaux : Famille annoblie en 1594, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même, 2 & 1.*

BILLARD : *de gueules, à trois pals d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or, brochante sur le tout.*

BILLATÉ : les armes réglées par le Juge-d'armes, sont : *d'azur, à un château d'argent, côtoyé de deux tours de même.* L'écu timbré *d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. part. 1. p. 68.

BILLEHEU, à Paris : Famille qui se dit issue des BILLEHEUST-*du-Manoir-de-la-Guerriere & de Saint-Georges*, en Normandie, ci-après, mais qui prend pour armes : *de gueules, à un heu* ou *petit vaisseau de sable, mâté & cablé d'or, & voilé d'argent ; au chef cousu d'azur, chargé d'une bille d'argent.*

BILLEHEUST (DE), Seigneurs du Manoir, de la Guerriere & de Saint-Georges : bonne & ancienne Noblesse de Normandie, Election de Mortain & Généralité de Caen, dont est M. DE BILLEHEUST-DE-SAINT-GEORGES, Mousquetaire Noir, à qui le *Mercure de France* a quelques obligations pour différentes pieces de vers dont il lui a fait présent. *Voyez* le Mercure d'Octobre 1761 ; *p. 81.* Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BILLET, Seigneur de Marson, en Champagne : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or, & en pointe d'une épée aussi d'or, en pal, la poignée en bas.* Armorial de France, *T. III. p. 1.*

BILLON, Seigneur de la Prune : *d'argent, à trois écots de sable, posés 2 & 1.*

BILLON-LA-MARCHE : *d'azur, à trois billons* ou *écots d'or, posés en bande, les uns sur les autres.*

BILLY, en Bourgogne : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.* Armor. de France, *Tome III. p. 1.*

BILLY, en Picardie, Election de Noyon : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une tête de belier, le tout de même.*

BILLY : *de gueules, à deux jumelles d'argent ; au chef échiqueté d'argent & d'azur.*

BINDRAIS : *d'or, au lion de sable.*

BINET, Election de Valognes, Généralité de Caen en Normandie, annobli en 1509, qui porte : *de gueules, à deux barres d'argent, la premiere surmontée d'une rose d'or, accostée de deux bezans aussi d'or, la seconde cottoyée à dextre d'une feuille de chêne d'or, & à senestre d'une rose de même.*

BINET : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoile, & en pointe de deux épis posés en pal, le tout de même.*

BINET, Seigneur de Bassemaison : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BINOLAIS (LA), en Bretagne: *d'or, à la fasce ondée de sinople, chargée d'un cigne d'argent, & accompagnée de trois pattes de lion de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BINOLAYE (DE LA), Sieur des Vallées: ancienne Noblesse, Election d'Avranches, Généralité de Caen, en Normandie, alliée à la Famille *du Perron* par le mariage de PIERRE DE LA BINOLAYE, avec Demoiselle *Jacqueline Davy*. Les armes: *d'argent, à la fasce ondée d'azur, chargée d'un cigne d'or, & accompagnée de trois membres de lion de sable, 2 en chef & 1 en pointe*

BINTIN (DE), Seigneur de Basfouges, près Hédé, en Bretagne: *d'or, à une croix engrêlée de sable.*

BIRAGUES: *d'argent, à la fasce bretessée & contrebretessée de sable.*

BIRON: *écartelé en banniere d'or & de gueules.*

BISSOT (DU), Ecuyer, Seigneur du Tanney, de la Soudiere; ancienne Noblesse reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte: *d'argent, à trois roses de gueules, 2 & 1.*

BITAUT, en Bretagne: *de sable, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une molette de même.*

BITAUT, au Maine: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'oiseaux de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIZEAU: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

BIZIEN, Seigneur de Kérigomar, de Lezcard & de Kerhervé en Bretagne: *d'azur, à la croix d'argent.*

BIZY-BERTIER: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois glands de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIZOUARD: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un lion de même.*

BLAIN, Seigneur de Marcel en Dauphiné: écartelé, *au 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois molettes de sable, qui est de* Blain; *au 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissans montans du champ, qui est de* Marcel.

BLAINVILLIERS: *de sable, à la croix d'argent, cantonnée de vingt croix recroisetées d'or.*

BLAINVILLIERS: *de gueules, à trois chevrons d'argent, à la bordure engrêlée d'azur.*

BLAIS: *de gueules, à la barre d'argent, chargée à senestre d'une rose de gueules.*

BLAIS: *de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or.*

BLAISEL (DU), Seigneur de Belle-Isle, de la Neuville en Picardie: *d'or, à trois bandes d'azur.* Arm. de France, Tome I. Part. I. p. 68.

BLAISET-MOLINET: écartelé, *au 1 & 4 d'hermines, à six fusées de gueules, posées en fasce; au 2 & 3 d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion coupé d'argent & de gueules, brochant sur le tout; & sur le tout desdites écartelures, de gueules, à trois bandes d'argent.*

BLAISI: *d'or, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'argent.*

BLAMONT ou BLAMMONT: *de gueules, à deux cors adossés d'argent.*

BLAMPIN: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois papillons de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BLANC, en Languedoc: *d'azur, au soleil d'or, accompagné de quatre roses d'argent.*

en pointe d'un lion, le tout de même.

BLANCHEFORT : *de gueules, à deux léopards d'or.*

BLANCHELAINE, en Dauphiné : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à la bande crénelée & bastillée de sable; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or, qui est de* Blanchelaine ; *& sur le tout un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.*

BLANCHET : Famille maintenue dans sa Noblesse, par ordonnance de M. *Bignon*, du 25 Avril 1708, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Tome I. part. I. p. 69*. Les armes : *de gueules, à une croix d'argent à huit pointes, cantonnée de quatre étoiles d'or.*

BLANCHET, Seigneur de Fougere : *d'argent, à trois fusées de gueules, accollées en fasce, abaissées sous une jumelle de sable.*

BLANCHET, Seigneur de Pierrebuffiere, de Lostanges, en Limousin : *de sable, au lion d'or.*

BLANDIN, Seigneur de Deine : *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en haut.*

BLANETTE : *d'or, au sautoir d'azur.*

BLANLUZ, en Dauphiné : *d'azur, au chevron éclaté d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BLANOT : *d'azur, au croissant d'argent, duquel sortent trois épis d'or.*

BLANVILLAIN, Sieur de la Guerinniere, annobli en 1474, Généralité de Caën en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois dards de même, la pointe en-bas, & surmonté d'un croissant aussi d'argent.*

BLANVILLE, en Dauphiné : *écartelé en sautoir, d'argent & d'azur.*

BLARER, Seigneur de Wartensée : *d'argent, au coq contourné de gueules.*

BLARNE : *d'or, à la fleur-de-lis de gueules.*

BLARNE : *d'hermines, à l'aigle de gueules, membrée de sable.*

BLÉCOURT, Seigneur de Béthencourt, de Beauffremès, de Tinlourt, en Picardie : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.*

BLECQUEMALLE : *d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

BLÉHÉBEIN : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre molettes de sable.*

BLÉMUR : *d'argent, à la croix de sable.*

BLÉRAIS : *d'argent, à trois molettes d'éperon de sable, celle de la pointe soutenant une épée d'argent en pal, la garde en chef.*

BLÉRÉ : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

BLESI : *d'or, à la fasce de sable, accompagnée de six coquilles de même, trois en chef & trois en pointe.*

BLÉTANS, en Touraine : *coupé d'argent & d'azur, au chevron d'or sur le tout.*

BLÉTRANS-DE-PIÉCLOUS : *de gueules, à l'arbre d'or; écartelé aussi de gueules, à trois molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

BLEZI : *anté d'argent & de gueules de huit pieces.*

BLIGNY : *pallé d'or & de gueules de six pieces, au chef d'azur.*

BLOCEVILLE : *de gueules, à la bande cotticée d'argent.*

BLOIS (LE) : *d'azur, à un lion d'or rampant, lampassé de gueules.* Armorial de France, *Tome I. Part. I. p. 69.*

BLOIS (DE), en Champagne : *d'argent, à deux fasces de gueules,*

chargées chacune de trois annelets d'or.

BLOND : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

BLOND (LE), en Picardie : *d'argent, à trois tours ou portes de gueules, à deux manteaux ouverts à herse de sable, posées 2 & 1.*

BLONDEAU, en Champagne : *de sable, à 3 besans d'argent, posés 2 & 1.*

BLONDEAU : *d'or, au chevron d'azur, chargé d'un croissant d'argent, & accompagné de trois œillets de gueules, feuillés & tigés de sinople, deux en chef & un en pointe.*

BLONDEL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Fromand, ancienne Noblesse, Election de Carentan en Normandie, Généralité de Caën, qui porte : *de gueules, au sautoir d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable.*

BLONDEL, Ecuyer, Seigneur de Martinvast, du Castel & de Billy, ancienne Noblesse de Normandie, Election de Valognes, qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un cœur d'or, accosté à dextre d'une boucle, & à senestre d'un croissant, le tout de même, & accompagnée de neuf mouchetures d'hermines de sable, 4 en chef, & 1 en pointe.*

BLONDEL, Sieur de Rye, de Tilly; ancienne Noblesse, Election de Bayeux en Normandie, Généralité de Caën, qui porte : *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de deux glands de même en chef, & d'une moucheture aussi d'or soutenue d'un croissant de même en pointe.*

BLONDEL, Seigneur de Monmieux en Normandie, Généralité de Caën, Election de Bayeux; Famille annoblie en 1594, dont étoit CHARLES BLONDEL, Seigneur de Monmieux, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1657, & qui portoit pour armes : *d'azur, semé de trefles d'or, au lion naissant de même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

BLONDEL, à Langres : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de cinq croissans du champ, & accompagnée de deux lions naissans de sable.*

BLONDEL, Seigneur d'Azincourt, de Gagny : *d'azur, à trois épis d'or, feuillés & tigés de sinople, mouvans d'un croissant d'argent.*

BLONDEL, en Dauphiné : *de sinople, à l'épée d'argent nue, mise en pal, cottoyée de deux croissans montans de même, & surmontée de trois étoiles d'or mal rangées en chef.*

BLONNAI : *de sable, semé de croisettes recroisettées d'argent, au lion d'or brochant sur le tout.*

BLONSARS (LE), Seigneur de Kersabiec & de Bois-de-la-Roche, en Bretagne : *d'argent, à la fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, chargé au milieu d'un besan d'argent.*

BLOSSAC : *de vair, à la fasce de gueules.*

BLOT : *d'azur, au lion d'or.*

BLOTTEAU, Seigneur de Roussel, en Normandie, Généralité d'Alençon; Famille maintenue dans sa Noblesse le premier Août 1667, dont les armes sont : *de sable, au chevron d'or, chargé de trois roses de sable, & surmonté d'une jumelle d'or.*

BLOU, en Languedoc : *d'argent, auciprès de sinople.*

BLOUIN : *d'azur, au lion couronné d'argent, appuyé de ses deux pattes de devant sur une colonne d'or.*

BOAIS (DU), Seigneur de Mesneuf : *d'or, à trois pommes de pin de sinople, posées 2 & 1.*

BOBERIL, Seigneur dudit lieu, près Tréguier : *d'argent, à trois an-*

voliés d'azur, posées 2 & 1, les tiges fichées en haut.

BOBON : *coupé d'argent & de gueules, à deux têtes de bœuf, coupées de l'un en l'autre.*

BOCENIC (DU), en Bretagne : *d'argent à trois croissans de gueules, posés 2 & 1, & accompagnés de sept étoiles de même, 3, 2 & 2.*

BOCHE, en Provence : *de gueules, à trois voiles enflées d'argent, posées 2 & 1.*

BOCMAR, en Bretagne : *d'argent à 7 macles de gueules, posées 3, 1 & 3.*

BOCQUENSEY, Seigneur de Tanney & de Vermondiere, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bayeux; très-noble & ancienne Famille maintenue dans sa Noblesse le 8 Avril 1666, dont les armes sont: *d'argent, au tronc d'arbre de sinople arraché & posé en pal, sur le haut duquel est un petit oiseau de gueules, sur le dos duquel est un autre oiseau plus gros aussi de gueules, battant des aîles.*

BOCQUET (DU), Seigneur de Villiers en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Verneuil: Famille maintenue dans sa Noblesse le 28 Mai 1667, dont les armes sont: *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une molette d'éperon d'or accostée de deux croissans de même, & accompagnée de trois croix alaisées de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOD (DU), Sieur de Poulheriguin, en Bretagne : *d'argent, à deux haches d'armes ou consulaires de gueules, adossées & posées en pal.*

BOD (DU), Sieur de Kerbod, de l'Isle, de Rhuis, de Kerhalué, &c. *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOD (DU), Sieur de Keranfaro, au Menihy de Saint-Paul-de-Léon : *d'argent, à une fasce de gueules.*

BODEAN, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle de sable, surmonté de deux merlettes de même.*

BODECK : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion contourné de sable, la queue finissant en un croissant de même; au 2 & 3, d'azur, à la croix écartelée d'argent & de gueules.*

BODEGAT : *de gueules, à trois tourteaux d'hermines, posés 2 & 1.*

BODENAN, en Tréguier : *d'argent, à un ormeau de sinople.*

BODERU (DU), en Bretagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BODET-DE-NOYELLE : *de gueules, à trois jumelles d'argent, au lambel de trois pendans d'azur.*

BODIN : *de gueules, à deux fasces d'hermines.*

BODINS, Seigneur de Fresnay, en Normandie, Généralité d'Alençon; Famille maintenue dans sa Noblesse le 3 Janvier 1668, dont les armes sont : *d'azur, au levrier d'argent, accollé de gueules, bouclé d'or.*

BODISTER, en Bretagne, Evêché de Tréguier : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

BODRAMIERE : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé d'or.*

BODRICOURT, ou BAUDRICOURT : Famille noble & ancienne, dont étoit JACQUETTE DE BODRICOURT ou BAUDRICOURT, mariée à *Henri de Lenoncourt*, I. du nom, Chevalier, Sire dudit lieu, dont postérité, & dont les armes : *d'argent, au lion d'azur.*

BODRIEC : *de gueules, au chef d'argent.*

BOEFFART : *d'argent, à la fasce d'azur.*

BOESSIERE ou BOEXIERE, en Bretagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de*

léopards d'or, 2 en chef & 1 en pointe; & devise, *talbia.*

BOESSIERE, Seigneur de Kérouchant en Garlant, Evêché de Tréguier : écartelé, *au 1 & 4 de gueules, à sept annelets d'or, 3, 3 & 1; au 2 & 3 aussi de gueules, à une fasce d'or, accompagnée de six macles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOESSIERE, Seigneur de Pontancastel, Kermorvan, &c. même Province : *d'argent, à un bouis de sinople,* que quelques-uns portent, *accosté d'un poisson de gueules en pal au flanc sénestre.*

BOESSIERE, Sieur de Kerazroüant, Lannuic, Rosueguen en Tréguier : *de sable au sautoir d'or.*

BOESSIERE (LA), à Saint-Malo : *d'argent, à deux fasces nouées de gueules.*

BOESSIERE, en Ploujan, Evêché de Tréguier : *d'argent, à six annelets d'azur, posés 3, 2 & 1.*

BOESSIERE, en Plouegat-Guerrand : *bandés d'hermines & de gueules de six pieces.*

BOESSIERE, Paroisse du Tref-fuou en Léon : *d'or, à trois trefles de geueules, posés 2 & 1.*

BOESSIERE, Seigneur de Pleiben en Cornouaille : *de gueules, à trois bandes d'or.*

BOESSIERE-CLEUZ, en Bretagne : *parti endenté d'or & de gueules.*

BOESSIERE, en Garlan, Evêché de Tréguier : *d'azur, au léopard d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOESSIERE-PERRIEN, en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de gueules, posées en bande.*

BOETEY (LE), Seigneur de la Houssaye & de Glatigny, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Avril 1666, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grives de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BŒUF (DU), en Dauphiné : *d'or, à une tête de bœuf de sable.*

BŒUF (LE), en Bretagne : *de sable, semé de molettes d'éperon d'or, à la rencontre de bœuf de même, brochante sur le tout.*

BŒUF (LE) : *d'argent, à trois arbres de sinoples, posés de front sur une terrasse de même, deux flammes de gueules entre les trois arbres, posées pareillement sur la terrasse; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.*

BOFFIN, en Dauphiné : *d'or, au bœuf passant de gueules; au chef d'azur, chargé de croix de calvaires* ou *potences d'or.*

BOFFINI, en Dauphiné : *d'hermines, au bœuf passant de gueules, accorné d'or.*

BOGAT, en Bretagne : *d'azur, à trois croissans d'argent, posés 2 & 1.*

BOHAM, en Picardie : *de sable, à la bande d'or, côtoyée de deux cotices de même.*

BOHÊME : *de gueules, au lion d'argent, couronné, la queue fourchue & passée en sautoir.*

BOIGNEBOURG : *écartelé d'argent & de sable.*

BOINDRE (LE), Seigneur de Vauguyon : *de pourpre, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une pomme de pin, le tout de même.*

BOINVILLIERS-BERTHE : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de même.*

BOIS (DU), en Plœcolm, Evêché de Léon : *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules.*

BOIS

BOIS (DU), Seigneur de Kerberiou près Saint-Michel en Greve, Comte de Keropars en la même Paroisse, & autres terres en l'Evêché de Tréguier : *d'azur, au bâton d'argent posé en bande, & accosté en chef d'une étoile d'or, & en pointe d'une quintefeuille de même.*

BOIS (DU), à Léon : *d'or, à deux fasces ondées d'azur.*

BOIS (DU), Seigneur de Kerlosquet au Menihy de Saint-Paul de Léon : *d'argent, à un ciprès de sinople arraché.*

BOIS (DU), Seigneur de Brenignen & de Goazuennou en Bas-Léon : *d'argent, à un rameau de palme de sinople, posé en abîme, & accompagné de trois quintefeuilles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS (DU), en Bretagne : *écartelé, d'argent & d'azur, à trois têtes de levrier de gueules sur le tout, posées 2 & 1.*

BOIS (DU), en Champagne : *d'azur, au lion d'or.*

BOIS (DU), même Province : *d'argent, à cinq mouchetures d'hermines de sable, posées 4 & 1.*

BOIS (DU), aussi même Province : *d'azur, au sautoir d'argent, à trois colombes d'or en fasce.*

BOIS (DU), Seigneur de la Servette, d'Espinay, de Tiretières : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même, 2 en chef & 1 pointe.*

BOIS (DU), en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Verneuil : ancienne Noblesse maintenue le 24 Juin 1667, dont les armes sont : *d'azur, à deux étoiles d'or en chef, & un croissant de même en pointe.*

BOIS (DU), Seigneur de Ham en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 12 Mars 1666, dont les armes sont : *d'azur, à trois trefles d'or, posés 2 & 1.*

BOIS (DU), Seigneur du Val, de Clos, de la Chesnaye, du Bil, de Bretheville, en Normandie, Généralité de Caen : *d'argent, à la croix fleurdelisée de sable alaisée.*

BOIS (DU), Ecuyer, Sieur du Hamel : Famille noble & ancienne, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte : *d'azur, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

BOIS (DU), Sieur de Saint-Quentin, d'Augy : ancienne Noblesse, Election d'Avranches : Famille alliée à celle de *Carbonnel*, qui porte : *d'or, à l'aigle de sable, membrée & becquée de sinople.*

BOIS (DU), Ecuyer, Sieur de Villy, Election de Caen, annobli en 1474 : Famille qui porte : *d'azur, à l'aigle d'or.*

BOIS (DU), Sieur des Barres, Election de Mortain, annobli aux Francs-Fiefs en 1530, Famille qui porte : *d'azur, à trois trefles d'argent, posés 2 & 1.*

BOIS (DU), Généralité d'Alençon, Election de Falaise en Normandie, Ecuyer, Sieur du Hazey : Famille noble & ancienne, qui porte : *d'azur, à trois trefles d'or, 2 & 1.*

BOIS (DU), Généralité d'Alençon, Election de Falaise en Normandie, Ecuyer, Sieur des Anges : ancienne Noblesse, qui porte : *d'or, à une aigle de sable.*

BOIS (DU), en Normandie, Seigneur de Seble : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1 ; au 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules.*

BOIS-CERVOISE : *d'azur, au chef d'or.*

BOIS-CORBIN : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-COURLISI : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

BOIS-DAUPHIN-LAVAL (DU) : *d'azur, à la bordure de sable chargée de cinq lionceaux d'argent, les pieds tournés vers l'écu.*

BOIS-DELLE (DU), Seigneur de la Fontaine, Cautraine, *&c.* en Normandie, Généralité de Caen, Election de Bayeux ; Famille annoblie aux Francs-Fiefs, dont les armes sont : *d'azur, à trois bandes d'or ;* aliàs *d'argent.*

BOIS-DORHAND (DU), en Bretagne : *de sable, au sautoir d'argent.*

BOIS-DULIÉ, même Province : *de sable, au chef d'argent, danché de gueules, & chargé de trois coquilles de même.*

BOIS-D'ELDEREN (DU), même Province : *de vair, à une fasce d'or.*

BOISEON : *voyez* ci-devant le mot BOESSIERE ou BOEXIERE.

BOISEY (LE), en Normandie, Généralité de Rouen ; Famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Février 1668, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois colombes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-FAROUCHE (DU), même Province : *Lozangé d'argent & d'azur.*

BOIS-FEILLET, en Bretagne : *d'argent, à un houx arraché de sinople, au franc-canton d'azur* ou *de sable, fretté d'or.*

BOIS-FÉVRIER, même province : *de sable, au léopard d'argent, armé, lampassé & couronné d'or* ou *de gueules.*

BOIS-GAMAR : *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois aigles de sable, membrées de gueules.*

BOIS-GARDON, en Bretagne : *d'argent, au sautoir de sable, accompagné en chef d'un croissant, de gueules, & aux flancs dextre & senestre & en pointe d'une étoile de même ; au chef de sable, chargé de trois annelets d'or.*

BOIS-GARIN, près Carhaix, en Bretagne : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

BOIS-GEOFFROY : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois papillons d'or, posés 2 & 1 ; au 2 & 3, d'azur, à six fleurs-de-lis d'argent, posées 3, 2 & 1.*

BOIS-GLÉ, en Quessoüaye : *de gueules, à trois fleurs-de-lis d'argent, 2 & 1.*

BOIS-GLÉ : autre Famille de Kerju, en Bretagne : *d'argent, à un écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.*

BOIS-GUEHENNEUC, même Province : *d'argent, à une aigle Impériale de sable, membrée & becquée de gueules.*

BOIS-GUEZENEC, en Louannec, Evêché de Tréguier, portoit anciennement : *de gueules, à neuf annelets d'argent, posés 3, 3 & 3 ;* & depuis, *d'argent, à trois fasces de gueules ;* avec cette devise : *tout du tout.*

BOIS-GUY, en Bretagne : *d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

BOISGUYON, Ecuyer, Sieur de Letang : Famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'un lambel de même de trois pendans, à la bordure du second.*

BOIS-HALBRAM, ou BOIS-HALBRAN, même Province : *de sable, à une épée d'argent en pal, la*

pointe en bas ; une branche en met *deux en sautoir, aussi les pointes en bas ;* & une autre branche met *une épée en bande.*

BOIS-HAMON, même Province : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-HAMON, même Province: *d'argent ; au léopard lionné de sable, armé & lampassé de gueules.*

BOIS-HAMON, en Bretagne : *d'argent, au cerf de gueules, sommé d'or.*

BOIS-HEBERT, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie. Il y a une Famille de la Rocque-Bois-Hebert, qui porte : *d'azur, à trois roses d'or, 2 & 1.*

BOIS-HÉLON : *de gueules, à deux fasces bréteſſées & contrebréteſſées d'argent.*

BOIS-HINTIN : *de sable, à trois écussons d'or, 2 & 1.*

BOIS-LE-HOUX, même Province : *écartelé, d'argent & de sable, au lambel de trois pendans de gueules, brochant sur le tout.*

BOIS-LE-HOUX (DU), même Province : *d'argent, fretté de sable, de six pieces.*

BOIS-HULIN : *d'argent, au lion de gueules, armé & couronné d'or.*

BOISI : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq fermeaux d'or.*

BOISI-ROANOIS : *d'or, à trois jumelles de sable.*

BOIS-JARDIN : *d'hermines, au sautoir d'or.*

BOIS-JEAN, en Bretagne : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.*

BOIS-LINARDS, Seigneur de Terriere, en Berri : *d'argent, au chef-ne de sinople, à la bordure engrêlée de gueules.*

BOISLUMIER, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, & en pointe d'un arbre de sinople.*

BOIS-MASSÉ : *de gueules, à trois heaumes d'argent, 2 & 1.*

BOIS-MÉLET : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à la tour crénelée d'argent ; au 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

BOIS-MÉNARD, *d'or, à l'aigle de sable, membrée de gueules, & couronnée de pourpre.*

BOIS-MORON, en Bretagne : *d'azur, à deux chevrons d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre, & chargés chacun de cinq mouchetures d'hermines de sable.*

BOIS-LA-MOTHE : *d'argent, au chef de gueules, chargé d'une macle d'or.*

BOIS-LA-MOTHE : *d'azur, à onze billettes d'argent, 4, 3 & 4, à la bande de même sur le tout.*

BOISNEUF : *d'argent, à un arbre arraché de sinople.*

BOIS-ORGANT, en Bretagne, portoit d'abord : *d'argent, au sautoir de sable ;* & depuis, *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, posées 2 & 1.*

BOIS-ORQUANT : *d'azur, à trois têtes de chiens d'argent, coupées & colletées de gueules, clouées & bouclées d'or, 2 & 1.*

BOISOT, Seigneur de Vert, en Franche-Comté : *d'or, à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1.*

BOIS-DE-PACÉ, près Rennes : *d'azur, au lion d'argent, chappé de gueules.*

BOISPEAN, en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, semé de fleurs-de-lis d'azur ; au 2 & 3 d'argent, fretté de gueules, de six pieces.*

BOIS-PICART : *d'or, à trois chevilles de sable, au chef d'azur.*

BOISQUE : *écartelé, au 1 & 4, d'or; au 2 & 3, de gueules, à deux besans d'or.*

BOIS-RENOULT, Seigneur de Valsec, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches: Famille maintenue dans sa Noblesse, lors de la recherche de 1666, qui porte : *de gueules, à la bande d'or.*

BOIS-RIDEAU : *de gueules, au croissant d'argent, duquel sort un lion naissant d'azur.*

BOIS-RIOU, près Lantreguier, en Bretagne : *d'argent, à trois fasces de sable, accompagnée de dix merlettes de même, 4, 3, 2 & 1.*

BOIS-RIOU, même Province, Seigneur de Bois-Gerbot : *d'azur, fretté d'argent de six pieces.*

BOIS-RIOU en Cavan : *d'argent, à trois fasces de sable, brisées en chef d'un lion naissant de gueules, & un bâton de même en bande, brochant sur le tout.*

BOIS-ROBIN, en Bretagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

BOIS-LA-ROCHE, en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4; vergetté d'or & de gueules de dix pieces, qui est* de Saint-Brice ; *au 2 & 3, burelé d'or & de gueules, de dix pieces, qui est* de Volvire ; *& sur le tout, de gueules, à neuf macles d'or, posés 3, 3 & 3, surmontés d'un lambel de quatre pendans d'argent, qui est de* Rohan-Montauban.

BOIS-DE-LA-ROCHE, en Bourbriac, Evêché de Tréguier : *d'argent, au chef de gueules, chargé de sept billettes du champ, posées 4 & 3.*

BOIS-DE-LA-ROCHE, Seigneur de Bouvan, en Commenna, Evêché de Leon : *d'azur, à une croix dentelée d'argent.*

BOIS-DE-LA-ROCHE, en Garlan, Evêché de Tréguier : *d'argent, à une fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits.*

BOIS-ROUANT : *d'or, à trois croissans de gueules, posés 2 & 1.*

BOIS-ROUZAULT (LE), en Tréguier : *d'argent, à trois bandes d'azur.*

BOIS-ROUX : *d'argent, à la bande fuselée de sable, mises en pal.*

BOIS-DE-LA-SALLE, à Vannes : *vairé d'or & d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois besans d'argent.*

BOISSAT : *d'azur, à trois épis d'or, 2 & 1.*

BOISSAVENE : *d'or, à la croix dentelée de gueules.*

BOISSE : *d'or, à la fasce de sable.*

BOISSEAU : *d'or, à trois lions de gueules, sortans de trois boisseaux d'azur, 2 & 1.*

BOISSEL ou BOUSSEL, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.*

BOISSELIER : *d'argent, au chevron rompu, accompagné de trois lézards de sinople, ceux du chef affrontés.*

BOISSERET (DE), Seigneur d'Herblay, de Sainte-Marie : *d'or, au chêne arraché & fruité de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

BOISSET : *cinq points d'argent, équipolés à quatre d'hermines.*

BOISSIET : *de gueules, à la bande d'or.*

BOISSIEU : *de gueules, semé de lions d'argent.*

BOISSIEU, en Auvergne : *d'azur, à une aigle d'or, becquée & membrée de sable, & trois roses d'argent, mouvantes d'une même tige, feuillées de même, & rangées à la pointe de l'écu.* Voy. Armor. de France, Tom. I. P. I. p. 78.

BOISSON : *d'azur, au chevron*

d'or, chargé de cinq aiglettes éployées de sable, & accompagné de trois colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, 2 & 1, celles du chef affrontées.

BOISSONADE (DE LA), Seigneur d'Orty en Rouergue : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au belier de sable, accorné d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ, qui est* de la Boissonade ; *au deux de gueules, à une tour d'argent ; & au trois d'or, à deux merlettes de sable l'une sur l'autre ; les deux & troisieme quartiers sont de la Maison* d'Orty.

BOISTEL (LE), Seigneur d'Ambrières, de Chastignonville, de Lauhay : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable, & accostée de deux lions d'or.*

BOISVIN (DE), Seigneur de Bacqueville en Normandie : *d'azur, à trois croix alaisées d'or, 2 & 1.*

BOIS-YON : *pallé d'or & d'azur de six pieces, à la bande de gueules, brochante sur le tout.*

BOIS-YVON, Seigneur de Kerbijc en Landouzan, Evêché de Léon, portoit anciennement : *d'or, à un arbre arraché d'azur;* & depuis, *d'argent, à une roue de sable en abîme, accompagnée de trois croix pattées de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-YVON, Seigneur de Bois-Riou en Tréguier : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

BOITEUX, Seigneur des Landes en Normandie, Généralité de Rouen: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BOJU, Seigneur de la Mesnoliere & de la Joüe en Bretagne : *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, posées 2 & 1.*

BOIVEAU, en Bourgogne : *d'azur, à trois rencontres de bœuf d'or, posés 2 & 1.*

BOIXIERE (LA), en Bretagne: *de gueules, à sept anneaux d'or, posés 3, 3 & 1.*

BOLANDE, en Bazouges-la-Perrouze : *d'or, à la fasce ondée de gueules, accompagnée de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOLÉCRE : *de sinople, au lion coupé d'argent & de gueules.*

BOLIERS : *de gueules, au chef d'azur, à la bordure componée de huit piéces, quatre de Jérusalem & quatre de Naples.*

BOLLAND (DU), Seigneur de la Villean en Bretagne : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

BOLLIOUD, Seigneur de Saint-Julien : *d'azur, au chevron d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besans du second.* Voyez Armor. de France, Tome IV. p. 71.

BOLOGNE : *d'azur, au griffon d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

BOLOGNE-*Alanson*, en Dauphiné : *d'or, à une patte d'ours de sable, mise en bande, montrant le dehors, chargée de six besans d'or, 3, 2 & 1.*

BOLTOZON : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or.*

BOMBARDE, Seigneur de Beaulicet : *d'azur, au canon d'or, l'affut de gueules, accompagné en chef d'une fleur-de-lys d'argent.*

BOMBELLES (DE) : écartelé, *au 1 & 4 d'or; au 2 & 3 de gueules, à une molette d'éperon d'argent.*

BOMMY, Seigneur de Fontaines en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Mars 1669, dont les armes sont : *d'azur, à la rose d'or, cantonnée de quatre besans de même.*

BOMPART, en Dauphiné : *de*

gueules, coupé d'argent, au griffon de l'un en l'autre.

BOMPART, en Languedoc : *d'azur, à deux oiseaux d'or, se tenans par le bec & agitans leurs aîles ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BONABES, Seigneur de Rongé : *de gueules, à la croix pattée d'argent, au bâton d'azur.*

BONAIS-GLÉ, en Bretagne : *parti d'argent & d'azur, au lion de gueules, sur le tout armé de même.*

BONAL : *pallé d'argent & d'azur, de six piéces, à la fasce de gueules, brochante sur le tout.*

BONALIEZ : *d'argent, à quatre otelles de gueules, posées en sautoir.*

BONAY, en Poitou : *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules, brochant sur le tout.*

BONCHAMP, en Anjou : *de gueules, à deux triangles d'or, entrelassés l'un dans l'autre en forme d'étoile.*

BONCHAMPS, Seigneur de la Londe & de Bérengerville en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

BONCOURT : *coupé en chef de gueules, chargé d'un dextrochère d'argent, à la pointe de même.*

BONDART : *de gueules, à trois besans d'argent, posés 2 & 1, chargés chacun de trois mouchetures d'hermines de sable.*

BONENFANT, Seigneur de Chaloue, Feulrie, Moisiere en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Avril 1766, dont les armes sont : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de six roses de gueules, 3 en chef & 3 en pointe.*

BONFILS, en Bretagne : *de gueules, à trois besans d'or, posés 2 & 1.*

BONFONTAN, en Languedoc : *d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmonté d'un lambel de gueules.*

BONGARD : *de gueules, à la fasce d'or.*

BONGARD, Seigneur d'Arsilli, en Berri : *de gueules, à trois merlettes d'argent, posées 2 & 1.*

BONGARDS, Seigneur du Londel, du Valdanois, du Cambard en Normandie, Généralité de Rouen ; Famille maintenue dans sa Noblesse le 13 Février 1669, dont les armes sont : *d'azur, à deux têtes de lion d'or arrachées & affrontées posées en chef, deux mouchetures d'hermines de même aux flancs, & en pointe de trois molettes d'éperon aussi de même rangées en fasce.*

BONGART : *d'argent, à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'or.*

BONI, Seigneur d'Avernes, en Picardie ; Famille maintenue dans sa Noblesse par Jugement de M. *de Bernage*, Intendant d'Amiens, du 6 Décembre 1717, dont les armes sont : *de gueules, à trois besans d'argent, 2 & 1.* Voyez *Armor. de France*, Tome I. Part. I. p. 78.

BONIEL, en Dauphiné : *d'azur, au coq d'or, crêté & barbelé de gueules ; au chef du second, chargé de trois molettes d'éperon de sable.*

BONIGALE (DE) : *d'argent, au palmier de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.*

BONIN, en Bretagne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de pucelles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONIN, Seigneur du Cluseau en Berri & dans le Nivernois : *vergeté ou pallé de gueules & d'azur de douze pieces, les pals de gueules chargés de*

fasces d'or. Armor. de France, *Tome III. page 1.*

BONJU, Ecuyer, Sieur de Marigny; Famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte: *d'or, à la fasce d'azur, surmontée de deux molettes d'éperon de gueules.*

BONNAIL (DE), Seigneur du Fresquet: *d'azur, à une bande d'argent, accostée de deux biches d'or.*

BONNAIRE, en Picardie: *d'azur, au dextrochere armé, issant d'une nuée d'argent, tenant en main une épée de même, à la garde d'or, accompagné en chef de deux croissans, aussi d'argent.*

BONNAIRE (DE): *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONNAIRE (DE): *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une perdrix de même, posée sur une terrasse de sinople; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

BONNARDY, Seigneur de Crécy: *de gueules, à la tour couverte & sommée d'une girouette, accostée de deux étoiles, le tout d'argent.*

BONNART, Seigneur de Lignieres: *d'argent, au lézard de sinople, langué de gueules, posé en bande, une couronne de même à l'antique un peu au-dessus de la tête.*

BONNATORSI-LA-HARPINIERE: *d'azur, au lion d'or, tenant une hache d'armes; parti de gueules.*

BONNE, en Languedoc: *de gueules, à une bande d'or, chargée d'une ours de sable.*

BONNE, Seigneur de Lesdiguieres: *de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.*

BONNEAU, Seigneur du Plessis, de Rubelles, de Burnon, en Touraine: *d'azur, à trois grenades d'or, feuillées & tigées de même, ouvertes de gueules, & posées 2 & 1.*

BONNEAU: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un bassin d'argent, & un jet d'eau d'or.*

BONNEFONDS, Seigneur de Launay en Normandie, Généralité de Caen; Famille annoblie pour services en 1592, dont les armes sont: *d'azur, au griffon d'or, accosté de deux étoiles de même, & accompagné en chef & en pointe d'une jumelle ondée d'argent.*

BONNEFOY, Seigneur de Bertheauville, de Rocque en Normandie, Généralité de Rouen; Famille maintenue dans sa Noblesse le 13 Février 1669, dont les armes sont: *de sable, à trois mains dextres d'or, posées 2 & 1, & présentant le dos.*

BONNEIL, en Valois: *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois feuilles de chêne d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONNELLES (DES): *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BONNERNES, en Bourgogne: *d'argent, à trois trefles de sinople, 2 & 1.*

BONNEROT: *d'azur, à trois fermaux d'or, 2 & 1.*

BONNET, Seigneur de Saint-Martin en Normandie, Généralité de Rouen; Famille maintenue dans sa Noblesse le 2 Janvier 1667, dont les armes sont: *d'argent, semé de billettes de gueules, au lion de même, brochant sur le tout.*

BONNET: *d'or, au lion de gueules,*

tes; à la bordure de sable besantée d'or.

BONNET, Seigneur de Van, de Vieux & de Fumée en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Falaise, ancienne Noblesse maintenue le 8 Avril 1666, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, surmonté de cinq pals de gueules issans du haut du chevron.*

BONNET (DU), en Dauphiné : *d'azur, au chevron engrêlé d'or, accompagné de trois plattes ou besans d'argent; au chef cousu du second, chargé d'un lion léopardé de sable, armé, paré, lampassé & allumé de gueules.*

BONNEVAL (DE), Seigneur de Jouy : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'or.*

BONNEVILLE : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de huit coquilles d'or.*

BONNEVILLES, en Languedoc : *d'azur, au lion d'or; au chef de gueules, chargé de trois étoiles du second.*

BONNIER, Seigneur de la Coquerie en Bretagne : *d'argent, à trois trefles de sinople, posés 2 & 1.*

BONNIER, Sieur de Brenölou, même Province : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

BONNILLE, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONNIN, en Poitou : *d'or, à trois têtes d'ours, arrachées, emmuselées & enchaînées de sable.*

BONNIN-MESSIGNAC : *de sable, à la croix ancrée d'argent.*

BONNINIERE (LA), en Touraine : *d'argent, à une fleur-de-lis de gueules.* Voyez l'*Armor. de France*, Tome I. Part. I. p. 79.

BONOT, en Languedoc : *de gueules, à trois croix alaisées d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* L'Armorial de France, *Tome II. p. 1*, dit *d'azur, &c. au chef de gueules, &c.* comme dessus.

BONPAR (DE) : Famille noble & ancienne, originaire du Languedoc, établie dans l'Election de Caen, en Normandie, dont les armes sont : *d'azur, à deux tourterelles affrontées & béquées d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BONS, Seigneur de Farges : *d'azur, au cerf d'or passant.*

BONSERGENT - CHATEAU-DUN : *d'or, au sautoir de sable, chargé en cœur d'une tête de léopard du champ.*

BONTAMPS, Seigneur d'Aumonville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 8 Juillet 1667, dont les armes sont : *de gueules, à la croix de vair.*

BONVALOT, en Franche-Comté : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

BONVELLIER (DE) : *d'azur, à un vaisseau* ou *navire d'or, équipé de gueules; au chef du second, chargé de trois têtes d'aigles arrachées de sable.*

BONYS, en Languedoc : *d'azur, freté d'or, semé de lionceaux de même.*

BOOTH, en Irlande : *coupé d'or & de gueules, au lion de l'un en l'autre, enclos dans un double trécheur, fleuré & contrefleuré, aussi de l'un en l'autre.*

BORCELLE : *de sable, à la fasce d'argent.*

BORDA : *parti d'argent & d'azur, l'argent chargé d'une croix de sinople, cantonnée de quatre coquilles de sable, & l'azur chargé d'un oiseau d'argent*

BORDAGE, en Bretagne : *d'or, à trois chaumes de gueules, posés 2 & 1.*

BORDAGES : écartelé, *au 1 & 4 d'or, à trois pals de gueules ; au 2 & 3 d'hermines, au chef de gueules.*

BORDE (LA), en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa Noblesse le 28 Juillet 1666, dont les armes sont : *de sable, au lion léopardé d'argent.*

BORDE (DE LA) : écartelé, *au 1 & 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion de même ; au 2 & 3 d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1 ; & un croissant d'or brochant sur les deux quartiers d'en bas, proche la pointe de l'écu.*

BORDE (DE LA), en Béarn : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une gerbe de bled, le tout de même.*

BORDEAUX (DE), Seigneur du Buisson en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans son ancienne Noblesse le 14 Octobre 1666, dont les armes sont : *d'or, au pal d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis du champ aussi en pal, & accosté de deux lions de gueules affrontés.*

BORDEAUX (DE), Seigneur de Paracheux, Contieux & Vicomte d'Auge, mêmes Province & Généralité : *de gueules, au lion d'argent, accompagné de cinq croisettes d'or, 2 en chef, 2 en flancs & 1 en pointe.*

BORDEAUX (DE), Seigneur de Neuville : *de gueules, à trois merlettes d'argent, posées 2 & 1.*

BORDEAUX : *de gueules, à deux annilles d'argent.*

BORDEAUX : *de gueules, à une ville d'argent, sommée d'un léopard d'or, la ville battue au pied d'un fleuve, chargé d'un croissant montant d'argent ; au chef de France.*

BORDEREL, Seigneur de Saint-Romain & de Caumont : parti, *au premier d'or, au lion de gueules ; au deux d'azur, à une montagne d'argent ; au chef cousu d'or, chargé d'un croissant de gueules.*

BORDES : *coupé d'or & de sinople, au cerf issant de gueules sur l'or, & à la molette d'éperon d'or sur le sinople.*

BORDES (DE), Seigneur de Folligny & Calligny, en Normandie, Généralité de Caen : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de gueules ; au 2 & 3 d'argent, chargé de deux chevrons d'azur.*

BORDES (DE), Seigneur de Beauchesne, de Chalindon, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Mortain, ancienne Famille qui porte : *d'or, à la tour de gueules.*

BORDES : *coupé d'argent & de sinople, le premier chargé d'une tête de cheval naissante de gueules, & le second d'une molette d'éperon d'or de huit rais.*

BORDES-LASALÉ : *d'or, au lion de gueules, surmonté en chef d'une croix alaisée de même, parti aussi de même, à neuf losanges d'argent, posés 3, 3 & 3.*

BORDIER : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant montant du champ, & accompagnée de trois gerbes de bled d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOREL : *de gueules, à la bande d'azur, chargée de quatre écussons d'argent, & accompagnée de trois lions d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOREL, en Languedoc, pays du Gévaudan : Famille maintenue dans sa Noblesse par M. *Bazin-de-Bezons*, le 26 Septembre 1669, dont les ar-

mes font, fuivant l'*Armor. de France*, Tome I. Part. I. p. 81 : *d'azur, au chevron d'or, furmonté de trois étoiles de même, rangées en fafce; au chef d'argent.*

BOREL, en Bretagne : *de gueules, à la bande d'azur, chargée de quatre pieces de vair d'argent renverfées, & accoftée de deux lions d'or.*

BOREL, Seigneur de Pont-au-Jar, en Dauphiné : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaffé de gueules.*

BOREL, Seigneur de Ponfonas, même Province : *d'argent, à la croix d'azur, cannelée de fable.*

BORENS, en Bourgogne : *de gueules, à la croix dentelée d'argent.*

BORGNE (LE), Seigneur de la Lande, Regnant, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans fa Nobleffe le 14 Août 1666, dont les armes font : *d'or, à une aigle de fable.*

BORGNE (LE), en Picardie : *mêmes armes.*

BORIE (LA), en Guyenne : *d'or, au pin de finople; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or.*

BORIE (LA), en Périgord, Seigneur de Campagne, Tayac, Vilhiac & Senfenar : ancienne Nobleffe, dont les aïeux fe font alliés aux meilleures Maifons, entr'autres, à celles de Calvimont & de Bénac, & qui defcend d'un Préfident au Parlement de Bordeaux, lors de fa création en 1451. Leurs armes font : *de gueules, à trois fers à cheval d'or, pofés 2 & 1, & un croiffant d'argent en chef.*

BORNEL-LE-NAIN : *d'argent, à l'écu en abîme de gueules, à l'orle de huit perroquets de finople, membrés & béqués de gueules.*

BORSIER, en Languedoc : *d'azur, au lévrier d'argent, furmonté de trois couronnes d'or; au chef du fecond, chargé de trois étoiles de gueules.*

BOS (DU), Seigneur du Thil en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans fa Nobleffe le 23 Juillet 1667, dont les armes font : *d'argent, à trois arbres arrachés de finople, pofés 2 & 1.*

BOSC (DU), Ecuyer, Sieur de la Briere : ancienne Nobleffe, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie. Les armes : *d'or, à trois chevrons de fable, accompagnés d'une rofe de gueules en pointe.*

BOSC (DU), Généralité d'Alençon, Election de Falaife en Normandie, Ecuyer, Sieur de Lebrevie, du Coudray, ancienne Famille maintenue dans fa Nobleffe le 17 Février 1667, dont les armes font : *d'hermines, à trois fafces ondées de gueules, au chevron d'or, brochant fur le tout.*

BOSC (DU), Sieur de la Rommerie, ancienne Nobleffe, Election de Valognes, porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre trefles de même.*

BOSC (DU), Seigneur de la Mare, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans fa Nobleffe le 9 Février 1669, dont les armes font : *d'argent, à la bande de gueules.*

BOSCHENRY, Ecuyer, Seigneur de Drocoüet, des Marais & de Plainville en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bernay. Ancienne Famille maintenue dans fa Nobleffe le premier Janvier 1667, dont les armes font : *d'azur, à la fafce d'argent, accompagnée en chef d'un léopard d'or, & en pointe d'une croix de Malte de même.*

BOSMER, Seigneur du Mefnil-Cravan en Normandie, Généralité de

Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 22 Mars 1667, dont les armes sont : *losangé d'or & de gueules, au franc quartier d'or.*

BOSQUE (DU), en Bretagne : *d'argent, au loup passant de sable, armé & lampassé de gueules.*

BOSQUETS, en Provence : *de gueules, au lion d'or, à la bordure de même.*

BOSREDON, en Auvergne : écartelé, *au 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; au 2 & 3, vairé d'argent & de sinople de quatre traits.*

BOSSE, en Provence : *d'azur, à une tour ronde, ouverte, ajourée, crénelée de quatre pièces d'argent, & maçonnée de sable.*

BOSSERET : *de sable, au chêne garni de ses racines d'or, surmonté d'une étoile de même.*

BOSSERN (DE), Seigneur de Schivern : *d'azur, au sauvage au naturel, tenant à sa main dextre une branche de laurier de sinople.*

BOSSET : *de gueules, à trois fermaux d'or posés 2 & 1.*

BOSSOREL, Election de Verneuil en Normandie, Ecuyer, Sieur de Pertuis, Famille noble & ancienne, maintenue dans sa Noblesse le 6 Septembre 1667, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois mouches de sable, côtoyée en pointe d'une tête de lion arrachée d'or; au chef échiqueté d'argent & de sable de deux traits.*

BOSSU (LE), Seigneur de Charenton : *d'or, à trois têtes de Maures de sable, tortillées d'argent, posées 2 & 1.*

BOSSU-LONGUEIL : *d'or, au double trêcheur de sinople, au sautoir de gueules sur le tout.*

BOSSUS : *d'argent, à la quintefeuille d'hermines.*

BOSSUT : *parti d'argent & de sable, à la bordure de gueules.*

BOST (DU), *d'or, à l'arbre de sinople, accosté à dextre d'une hure de sanglier de sable.*

BOSTEAU : *d'or, au lion de sable, armé & couronné d'azur.*

BOT (DU), en Bretagne : *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, posées 2 & 1.* Voy. l'Armor de France, Tome I. Part. I. p. 84.

BOT (DU), même Province : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOT (DU), même Province : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOT, même Province : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef & en pointe.*

BOTEI (LE), même Province : *de sable, à trois aiglons d'argent, posés 2 & 1.*

BOTEREL, en Bretagne : *d'argent, au lion de sinople, couronné, armé & lampassé de gueules.*

BOTEREL, à Arpigny : *d'argent, semé de fleurs d'ancolie d'azur.*

BOTEUC, en Bretagne : *de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles de même.* Voy. l'Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 84.

BOTGLAZEC, à Rocerff en Trêguier : *d'argent, à un arbre de sinople, sommé d'une merlette de même.*

BOTGLAZREC, même Province : *losangé d'argent & de sable.*

BOTGUENAL, près Lander-

neau, Evêché de Leon: *d'argent, à deux chevrons de sable.*

BOTGUIGNEN, Paroisse de Treffuou, Evêché de Leon: *écartelé, au 1 & 4, d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1; au 2 & 3, d'argent, à trois fasces ondées d'azur.*

BOTHELIER: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois fleurs de barbeaux, ou auboins de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, feuillés & tigés de sinople.*

BOTHEON: *écartelé, au 1 & 4 de gueules; au 2 & 3 d'argent, à trois fasces d'azur.*

BOTHEREL, près Rennes en Bretagne: *d'argent, à dix ancolies d'azur, soutenues de gueules, les tiges en haut, & posées 3, 2, 3 & 2.*

BOTHEREL, Seigneur de Montellon, près Rennes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croisettes de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOTIGNEAU, près Quimpercorentin, en Bretagne: *de sable, à une aigle éployée d'argent, béquée & membrée de gueules.*

BOTILIO, en Plougoumier, près Tréguier: *d'argent, à sept feuilles de lierre de sinople, posées 3, 3 & 1.*

BOTLAVAN, en Ploudiry, Evêché de Leon: *d'argent, à une aigle éployée de sable, supportant trois cœurs d'azur, posés en bande, l'un sur le bec, l'autre sur la poitrine, & le troisiéme sur le pied sénéstre.*

BOTLORÉ, Seigneur de Kervalanec, près Leon: *de gueules, à un dextrochere d'argent, mouvant du côté sénestre, & tenant un rameau de laurier de sinople.*

BOTLOY, en Brétagne: *écartelé, d'or & d'azur.*

BOTMEUR (DE), en Cornoüailles: *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de gueules, armé, couronné & lampassé d'azur; au 2 & 3 d'argent, au lion de gueules.*

BOTMILIEAU (DE), même Province: *d'azur, à trois cloches d'or, 2 & 1, bataillées de sable.*

BOTTILY, en Bretagne: *d'or, à trois bandes de gueules.*

BOUAN, même Province: *de gueules, à la bande d'hermines.*

BOUAN, en Bretagne: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de loups de même, arrachées & lampassées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUBAIX: *d'hermines, au chef de gueules.*

BOUBERS, en Champagne: *d'or, à trois aigles de sable, membrées & béquées de gueules, 2 & 1.*

BOUC: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une patte de griffon de gueules.*

BOUCARD, en Berri: *de gueules, à trois lions d'or, posés 2 & 1.*

BOUCHARD, Seigneur de Plainville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 21 Décembre 1668, dont les armes sont: *d'azur, au senextrochere d'or à la main d'argent, issant de l'angle droit de l'écu en barre d'une nuée aussi d'argent, terminée en portion de cercle, & tenant une ancre d'argent en barre, emmanchée d'or.*

BOUCHARD, Seigneur de Rougemer & de Miesville, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa Noblesse le 3 Juin 1667, dont les armes sont: *coupé d'azur & d'argent, à deux coquilles d'or sur azur & une rose de gueules sur argent.*

BOUCHARD-CHAMPIGNY: *d'azur, au croissant d'or, surmonté d'une étoile de même.*

BOUCHART, Seigneur de Milly & de Ravenel, en Picardie : *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, ſurmontée en chef de deux croiſſans d'azur.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 85.

BOUCHAVENE : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BOUCHE : *bandé de gueules & d'or, de ſix pieces.*

BOUCHE, en Bretagne : *d'argent, à trois molettes d'éperons de gueules, poſées 2 & 1.*

BOUCHE-BEC-DE-LIEVRE : *de ſable, à deux croix loſangées en pal, le bas bourdonné au pied fiché d'argent, à la coquille de même en pointe.*

BOUCHER (LE), Sieur du Roſey, ancienne Nobleſſe, Généralité de Caen en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à deux coquilles d'or, coupé d'argent à la roſe de gueules.*

BOUCHER (LE), Seigneur de Verdun, Election de Caen en Normandie, Famille annoblie pour ſervices en 1610, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée d'une aigle de même entre deux merlettes auſſi d'or en chef, & de trois roſes de même en pointe.*

BOUCHER (LE), Seigneur de Boiſgirard en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Mortagne, ancienne Nobleſſe maintenue le 12 Juillet 1667, dont les armes ſont : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois cloches de ſinople, poſées dans le ſens de la bande.*

BOUCHER (LE), Seigneur de Malley & de Reſſencourt en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bernay, ancienne Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 12 Juin 1666, qui porte : *d'argent, à dextre un demi chevron de gueules, & à ſeneſtre un lion paſſant de ſable.*

BOUCHER, à Paris : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même, qui eſt de Jeruſalem ; au 2 & 3 de gueules à un écuſſon d'argent, chargé d'une feuille de houx de ſinople, & d'une bordure d'or, qui eſt* de Boucher.

BOUCHER (LE), Seigneur de Caſtelet, de Biencourt, de Plouy & du Fay, en Picardie : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'une épine de même.*

BOUCHER (LE), en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or poſées 2 & 1, au croiſſant d'argent en abîme.*

BOUCHER (LE), Seigneur du Bus & de la Broſſe : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUCHER (LE), Seigneur de Morlaincourt en Barrois : *d'azur, au chevron d'or, chargé à la pointe d'une croiſette de pourpre, & accompagné en chef de deux lions d'argent, affrontés & lampaſſés de gueules.* Voyez l'*Armor. de France*, Tome III. p. 1.

BOUCHERAT : *d'azur, au coq d'or, crêté, béqué & onglé de gueules.*

BOUCHERINBAUD, en Languedoc : *parti, au 1 de gueules, à la croix d'argent ; au 2 d'azur, à un échiquier d'argent.*

BOUCHEROLLES, même Province : *parti, au 1 de gueules, au faucon d'argent avec ſes ſonnettes ; au 2 d'azur, au lion d'or.*

BOUCHERON : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

BOUCHET (DU), en Languedoc : *de gueules, à trois croix d'argent, poſées 2 & 1 ; au chef couſu d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

BOUCHET (DU), en Dauphiné : *d'azur, à une fasce crenelée de trois pieces d'or, accompagnée en chef de trois étoiles, & en pointe d'un lion, le tout de même, tenant de ses deux pattes de devant une ancre aussi d'or.*

BOUCHET (DE), Seigneur de Villeflix & de Montigny : *d'argent, à la merlette de sable, au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

BOUCHET (DU), en Bretagne : *de sable, à une croix engrêlée d'argent.*

BOUCHU, Seigneur de Lessart en Bourgogne & Berri : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans, & en pointe d'un lion, le tout de même.*

BOUCOT, Seigneur du Colombier & de Judainville : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperons, & en pointe d'une gerbe, le tout de même.*

BOUCQUE (DE LA), Seigneur du Meuray en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 21 Janvier 1669, dont les armes sont : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'un lion d'or, & au 2 & 3 d'une aigle éployée d'argent.*

BOUDRAT, en Dauphiné : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, posée sur un rocher d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BOVE : *de sinople, à trois pals de vair, au chef d'or ;* d'autres portent *un chef cousu de gueules.*

BOUEBAR : *d'or, au lion coupé de gueules & de sinople, couronné d'azur.*

BOUEDRIER, en Cornouailles : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

BOUER, en Berri : *de sinople, au sautoir d'argent, chargé de cinq fleurs-de-lis d'azur, & cantonné de quatre têtes de taureaux d'or.*

BOUESSAY (LE), à Sens : *d'hermines, au chef de gueules, brisé d'un lambel de trois pendans d'or.*

BOUESSEL, en Bretagne : *d'argent, à trois boisseaux de sable, posés 2 & 1.*

BOVET, en Dauphiné : *d'azur, au taureau passant d'or.*

BOUET (DE), Seigneur de Portal en Poitou : *d'argent, à trois hures de sangliers de sable, posées en pal, ensanglantées de gueules, défendues d'argent & contournées.* Voyez *l'Armorial de France*, Tome II. p. 1.

BOUETTE : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans montans d'argent.*

BOUETIEZ (DU), en Bretagne : *d'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de six besans d'or, 3, 2 & 1.*

BOUEXIC (DU), en Bretagne : *d'argent, à trois sapins de sinople, posés 2 & 1.*

BOUEXIC (DU), Seigneur de la Chapelle, en Bretagne : *d'argent, à trois bouis de sinople, posés 2 & 1.*

BOUEXIERE (LA), en Bretagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

BOUEXIERE (LA), même Province : *de gueules, à sept merlettes d'or, posées 3, 1 & 3.*

BOUEXIERE (LA), ibidem : *de sable, au sautoir d'or.*

BOUEXIERE (LA), ibidem : *d'argent, à deux fasces nouées à double nœud de gueules.*

BOUEXIERE (LA), ibidem : *d'argent, au buis arraché de sinople.*

BOUEXIERE (DE LA) : *d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq besans du champ, & accompagné de trois arbres de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUFFARDIERE, Généralité

d'Alençon, Election de Bellesme au Perche, en Normandie, Famille qui porte : *d'argent, au chevron surbaissé de gueules & un croissant de même en pointe ; au chef cousu d'azur, chargé de trois oiseaux d'or.*

BOUFFAY, Ecuyer, Sieur des Vallées & de Cauptepis, bonne & ancienne Noblesse maintenue le 12 Avril 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie. Les armes : *d'hermines, au vol de sable.*

BOUFFIER, Election de Verneuil en Normandie, Chevalier, Seigneur du Château d'Assy, ancienne Noblesse qui porte : *gironné de gueules & d'hermines de seize pieces.*

BOUFFIER, en Dauphiné : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, tenant de sa patte dextre une fleur-de-lis d'or.*

BOUGIVAUT : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.*

BOUGUIER, Seigneur d'Alainville : *de gueules, au lion d'or.*

BOUHIER, en Bourgogne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'une rencontre de bœuf d'or.*

BOUILHAC (DE) : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une tige de trois chardons du champ, & accompagnée de trois tiges de trois chardons fleuries & liées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUILLANT, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impériale de sable.*

BOUILLANT, Seigneur de Gennes & du Plessis : *de sinople, à trois hures de sangliers d'argent, posées deux & une.*

BOUILLE-DE-CRÉANCE : *d'argent, à la fasce de gueules, fretée de sable, & accompagnée de deux burelles de gueules.*

BOUILLÉ, Ecuyer, Sieur de Longbuisson, bonne & ancienne Noblesse maintenue le 29 Juillet 1667, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte : *d'argent, à l'aigle d'azur, membrée, béquée & couronnée d'or.*

BOUILLÉE : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux croissans de même.*

BOUILLET : *de gueules, à une croix ancrée d'argent.*

BOUILLON (DU), en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances, Famille annoblie en 1581, dont les armes sont : *d'argent, à trois aigles de sable, 2 & 1.*

BOUILLONNAY, Seigneur de Montenon & de Boisroger en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 11 Août 1668, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUILLY (DU), près Lambale : *d'azur, à une bande d'argent, accostée de deux croissans de même.*

BOVIN, en Picardie : *d'argent, à l'arbre de sinople, ondé de même en pointe en forme de terrasse.*

BOULA (DE), Seigneur de Quincy, de Mareüil & de Montgodefroy, en l'Isle de France : *d'azur, à trois besans d'or, posés 2 & 1.*

BOULAIN ou BOULIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois roses mal ordonnées d'argent, & en pointe d'un lis de même.*

BOULANCOURT : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé de deux lions contournés de sable.*

BOULANLÉE : *de gueules, dia-pré*

pré d'argent, semé de fers de piques de même, au chevron de sable, sur le tout.

BOULANS, en Bretagne : *d'argent, à trois croissans adossés de gueules, celui du quartier dextre couché, celui du quartier sénestre montant, & celui de la pointe renversé.*

BOULANT : *d'argent, à la croix d'azur, cantonnée de deux croix recroisettées d'or.*

BOULAYE : *de sinople, à trois fasces d'argent.*

BOULAYE, en Bretagne : *d'azur, au chevron d'or.*

BOULAYE (LA), Seigneur de Kerlivio, près Saint-Brieux : *de sable, à trois têtes de lévriers d'argent, accollées de gueules & bouclées d'or, posées 2 & 1.*

BOULAYE (LA), Seigneur de Guernanchanay, en Tréguier : *de sable, au cygne d'argent, béqué & membré de gueules.*

BOULAYE (LA), Généralité d'Alençon, Election de Bernay, en Normandie, Famille maintenue dans sa Noblesse le 4 Mars 1667, qui porte : *d'argent, à la bande de gueules, côtoyée en chef d'une merlette de sable, & en pointe de trois sautoirs de même posés en orle, 1 & 2.*

BOULAYE (LA), Election de Verneuil, Généralité d'Alençon, en Normandie, Chevalier, Seigneur de Fessanvilliers, ancienne Noblesse maintenue le 20 Décembre 1666, qui porte : *d'azur, au sautoir alaisé d'argent.*

BOULAYE (DU), Seigneur de la Londe, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Conches, Famille annoblie en 1644, & maintenue le 12 Avril 1666; dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois. . . . . . d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULAYE (DE LA), Sieur de Bonnechose & de Mesnil-Germain, Généralité d'Alençon, Election de Lisieux, en Normandie, ancienne & bonne Noblesse qui porte : *d'argent, à trois têtes de léopards arrachées de sable, 2 & 1.*

BOULAYE-FERRIERES : *de gueules, à six fers de cheval d'argent, 3, 2 & 1.*

BOULLEAU : *d'azur, à trois fasces ondées d'argent, au chef de même, chargé de trois besans du champ.*

BOULLENGER, Seigneur de Glatigny, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 21 Janvier 1667, dont les armes sont : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or dans le sens de la bande.*

BOULLENOIS : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, feuillées & tigées de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULLET, Seigneur d'Ouchamps, en Champagne : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, & en pointe d'une coquille d'azur.*

BOULLEUR (LE), Seigneur de Cambiniere, Bellenoc & Viday, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, Famille noble & ancienne, maintenue le 23 Novembre 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or, suspendus avec des chaînes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULLOGNE (DE), Seigneur de Rupelmonde & de Liques : *d'or, à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1.*

BOULLOIN (LE), ou BOULOIN, en Bretagne : *d'or, à neuf billettes de sable, posées, 3, 3, 2 & 1.*

accompagnées d'une coquille de gueules au premier canton.

BOULLON, Seigneur de Ferrieres, en Picardie : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperons de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULON : *d'azur, à quatorze besans d'or, 4, 4, 3, 2 & 1.*

BOULONG, en Vermandois : *d'or, à l'orle de dix merlettes de sable.*

BOULONGNE ancien : *semé de* France, *au lambel de trois pendans de gueules.*

BOULONGNE moderne : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

BOULTS, (LE), Seigneur de Chaumont & de Chevilliers : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même ; au chef de gueules, chargé de trois pals du second.*

BOUNORVILLE : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois anneaux du champ.*

BOUQUET : *d'argent, au chevron de gueules, surmonté d'un soleil accosté de deux étoiles de même, & en pointe d'un cyprès arraché de sinople.*

BOUQUEVAL : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de sable ; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs-de-lis d'or.*

BOUQUIN, en Provence : *de gueules, à deux pals, fascés d'or & de sable de six pieces.*

BOURAU, en Berri : *d'argent, à une fasce de gueules, & trois roses de même, en chef.*

BOURBLANC (DU), en Bretagne : *de gueules, à une tour crénelée d'or, sommée d'un tourillon de même.*

BOURBON-BARBASAN : *parti au 1 de* Bourbon ; *& au 2 d'*Antin, *qui est écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois lions naissans d'argent, posés 2 & 1 ; au 2 & 3 d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1 ; & sur le tout, d'or, à la clef de sable, attachée à la serrure de même.*

BOURBON-ROCHEFORT : *d'argent, au franc-quartier de* Bourbon.

BOURBON-RUBEMPRÉ : *parti, au 1 de* Bourbon ; *au 2 d'argent, à trois jumelles de gueules.*

BOURBONNE (DE), Seigneur de Bermont : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à la croix treflée & alaisée d'or ; au 2 & 3 d'argent, au croissant de gueules.*

BOURDEAUX : *de gueules, à trois canettes d'argent, 2 & 1.*

BOURDEAUX : *de . . . . . à une fasce de . . . . . accompagnée de six merlettes de . . . . . 3 en chef & 3 en pointe.*

BOURDELOT : *de pourpre, au cygne d'argent, chapé d'azur.*

BOURDEREL, en Bourbonnois : *d'azur, à trois épis d'or, 2 & 1.*

BOURDON, Seigneur de Rocquerville, Election de Caen, en Normandie : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, tenans un bourdon aussi d'or en pal.*

BOURDON, en Provence : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cœur d'or, au chef de même.*

BOURDON, en Bretagne : *de sable, à trois bâtons* ou *bourdons de pélerin d'or en pal, 2 & 1.*

BOURDON : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un lion de même.*

BOURET, Seigneur de Valleroche & d'Erigny, en l'Isle de France : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURG (DU), Généralité d'A-

lençon, Election de Mortagne au Perche, Famille maintenue dans sa Noblesse le premier Avril 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois sautoirs d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURG (DU), Seigneur de Saillans, en Provence : *d'azur, à trois tiges d'épine d'argent, posées en pal, 2 & 1.*

BOURG (DU) : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

BOURG-CÉZARGES, en Dauphiné : *d'azur, à trois coquilles d'or, posées 2 & 1, au chef d'argent.*

BOURGEOIS (LE), Seigneur de Saint-Martin & de la Fosse, en Champagne : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant, & en pointe d'une rose, le tout de même.*

BOURGEOIS (LE), en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperons d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURGEOIS (DE), Seigneur de Boyne & de la Motte : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

BOURGEOIS (DE), Seigneur de Belleat : *d'azur, au dragon monstrueux d'or.*

BOURGEREL (LE), près Tréguier : *d'argent, à trois chevrons de gueules, brisés d'une fasce en divise de même.*

BOURGE (DE) : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lis d'argent, tigés de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURGES, en Berri : *de gueules, au mouton d'argent, à la tête plumassée & mouchetée de sable.*

BOURGNEUF (DE), Seigneur de Cucé, en Bretagne : *d'argent, au sautoir de sable, au franc canton de gueules, chargé de deux poissons d'argent.*

BOURGOIN, à Paris, Seigneur de la Grange-Bateliere : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois trefles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURGOING (LE), Seigneur de Faulin : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

BOURGON, en Bretagne : *de sable, à trois écus d'or, posés 2 & 1.*

BOURGOUIN, en Bretagne : *coupé d'or & d'argent, au fermail d'azur, percé de six cloux de même, & accompagné de quatre roses de gueules, 2 en chef & 2 en pointe.*

BOURG-SAINTE-CROIX, en Bresse : *d'azur, au dragon d'or.*

BOURGUIGNON : *d'azur, à trois bourguignotes d'argent, posées de profil, 2 & 1.*

BOURIAU, Seigneur de Champs-Neufs, en Bretagne : *d'azur, à trois croissans montans d'argent.*

BOURLON, Seigneur de Choisy : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois annelets du champ.*

BOURNEN : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de sable, bouclé de gueules, à la bordure componée de sable & d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées d'or, reployées de sable.*

BOURNEUL, en Bretagne : *d'argent, au sautoir de sable, au franc canton de gueules, chargé de deux poissons d'argent, mis en fasce, l'un sur l'autre.*

BOURNONVILLE : *bandé d'or & de gueules de six pieces, au franc-quartier d'or, chargé d'une croix de gueules, cantonnée de douze alérions d'azur, au franc canton d'argent, chargé d'une molette d'éperon de sable.*

BOURNONVILLIER : *bandé d'or & de gueules de huit pieces.*

BOUROU-DE-SALARS : *écartelé, au 1 & 4, de gueules, au sautoir dentelé d'argent, cantonné de quatre billettes de même ; au 2 & 3, aussi de gueules, au lion coupé d'argent & de sable.*

BOURRÉ, Seigneur de Corberon : *d'azur, à trois gerbes de bled d'argent, liées d'or, posées 2 & 1.*

BOURROUGUEL, près Tréguier, portoit anciennement : *d'or, à trois bandes de sable, au franc canton d'argent, chargé d'une tour crenelée & couverte de gueules ;* & depuis, *d'or, à trois merlettes d'azur, 2 & 1.*

BOURS : *d'or, à une croix ancrée de gueules.*

BOURS : *de gueules, à une bande de vair.*

BOURS : *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.*

BOURSEUL, en Bretagne : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de six molettes d'éperons de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOUSQUAT, en Languedoc : *de gueules, à une chaîne d'argent, surmontée d'une fleur-de-lis d'or.*

BOUSQUET, même Province : *d'or, à une croix ouverte de gueules.*

BOUSQUET, en Provence : *de gueules, à un chevron d'or, chargé d'un arbre de sinople, & deux lions affrontés de gueules.*

BOUSQUET (DU), Sieur de la Mâle & de Vauloger, Election de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse originaire du Dauphiné, qui porte : *de gueules, à trois losanges d'argent, 2 & 1.*

BOUSQUET (DU), Seigneur de Pardoux & de la Magninie : *de gueules, à trois étoiles d'argent rangées en fasce.*

BOUSSARDIERE (DE), Sieur Cyr & de la Vardiere, Election de Bellesme, Généralité d'Alençon, en Normandie, Famille maintenue en sa Noblesse le 3 Février 1667, qui porte : *d'argent, au chevron surbaissé de gueules, & un croissant de même en pointe ; au chef cousu d'azur chargé de trois oiseaux d'or.*

BOUSSEL (DE), Sieur de Maromme, Election de Caen, en Normandie, ancienne Noblesse qui porte : *de gueules, à trois croissans d'argent, 2 & 1.*

BOUSSELIN : *de gueules, à la croix d'or, chargée en cœur d'un écusson d'azur, chargé d'un lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

BOUT, en Dauphiné : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUTAULT : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois triangles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUTEILLER (LE), en Bretagne : *d'argent, à dix-sept coquilles de sable, posées 6, 5, 4 & 2.* Quelques-uns font les coquilles *d'azur.*

BOUTEILLIER (LE), même Province : *d'argent, à la bande de fusées de sable.*

BOUTEROUE, Seigneur d'Aubigny : *d'or, à la bande vairée d'argent & de sable.*

BOUTET : *d'azur, à la licorne d'argent, surmontée d'un soleil d'or.*

BOUTET, Seigneur de Bretignole & de Marivats : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de* Jérusalem ; (armes à enquérir) *au 2 & 3 de gueules, à un écusson d'argent, chargé d'une feuille de houx de sinople, & d'une bordure d'or, qui est de* Boutet.

BOUTET, Seigneur de Guignon-

Ville : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BOUTET, Seigneur de Villefranche & de Sazeret, en Auvergne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; celles du chef surmontées d'un lambel de trois pendans de même.* Armor. de France, *Tome I. Part. I. p. 91.*

BOUTEVILLE, près Cornouailles : *d'argent, à la fasce de cinq fusées de gueules.*

BOUTIER, Seigneur de Châteaudacy, en Bretagne : *gironné d'hermines & de gueules de six pieces.*

BOUTILLAC, en Champagne : *d'argent, à trois barillets de gueules, 2 & 1.*

BOUTIN, en Orléanois : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, & cantonnées de quatre étoiles d'or.*

BOUTON, Seigneur de Chantemerle, en Picardie : *d'azur, à trois molettes d'éperons d'or, posées 2 & 1.*

BOUTOUILLER, près Léon : *losangé d'argent & de sable, à une coupe couverte d'or, en abîme.*

BOUVAIS : *d'argent, au pot ou marmite à trois pieds de sable.*

BOUVAIS (LA), à Piré, près Rennes : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules.*

BOUVARS, en Dauphiné : *de gueules, à trois rencontres de taureaux d'or.*

BOUVEREL : *de gueules, à trois molettes d'argent, posées 2 & 1.*

BOUVERT, en Bretagne : *de gueules, à trois molettes d'éperons d'argent, 2 & 1.*

BOUVESAY-SENICAL, même Province : *de gueules, au faucon d'argent, perché sur un tronc d'arbre, posé en pal, de même.*

BOUVIER (LE), ancienne Noblesse, Généralité de Caen, en Normandie, qui porte : *d'argent, à une rencontre de bœuf de sable, accorné d'or ; au chef de gueules.*

BOUVIER (LE), en Bretagne : *d'argent, à trois têtes de chèvres de sable posées de front, & arrachées de gueules.*

BOUVIER (LE), en Dauphiné : *de gueules, à trois têtes de bœufs d'or, pennachées de même, & posées 2 & 1.*

BOUVIER (LE), même Province : *de sable, au taureau passant d'or ; au chef du second, chargé de trois étoiles du champ.*

BOUVIER : *vairé d'or & d'azur.*

BOUZANS, Ecuyer, Sieur des Epines & des Haules, ancienne Noblesse maintenue le 11 Août 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon, en Normandie, & dont les armes sont : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croix d'or, & accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOUZONVILLE, en Champagne : *d'azur, à trois bandes d'argent.*

BOUX (LE), en Bretagne : *d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de sable.*

BOY, en Champagne : *d'azur, à deux épées d'argent en sautoir, les pointes en haut, accompagnées en chef d'une rose, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BOYENNE ou BOYNE, en Dauphiné : *parti, au 1 fascé d'or & de gueules de quatre pièces ; & au 2 parti de sinople & d'argent.*

BOYER : *de gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau & la base d'or ;*

accollée & tortillée d'une bisse d'azur ; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable.

BOYER, Seigneur du Perreux : *de gueules, au chef d'or, chargé d'un bœuf passant du champ.*

BOYER (DE), Seigneur de la Boissiere : *d'azur, au mont de six coupeaux d'argent, à l'oiseau de proie de même, chaperonné de gueules, arrêté sur le sommet du mont.*

BOYETET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un épi de bled feuillé & tigé, le tout de même.*

BOYETET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles, 1 & 2 ; & en pointe d'une cassolette, d'où sort de la fumée en deux endroits, qui se recourbe vers le chef en forme de volutes rentrantes, le tout de même.*

BOYNEL-DU-PLESSIS : *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, brochant sur le tout.*

BOYSCEL, en Bretagne : *d'argent, à trois petits cuviers d'azur, cerclés de sable, 2 & 1.*

BOZEC (LE), près Tréguier : *de sable, à l'aigle éployée d'argent, au bâton de gueules, brochant sur le tout en bande.*

BOZEC (LE), à Trédillac en Bretagne : *d'argent, à une tour crenelée de gueules.*

BOZENS, Seigneur des Epinais : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croix alaisées d'or, & accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOZIEZ ou BAUDIEZ, Seigneur du Rest, en Bas-Léon : *échiqueté d'argent & de sable de six traits, au lion d'or, brochant sur le tout.*

BRABAN ou BREBAN, en Champagne : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent, & accostée de deux huchets de même, enguichés d'or.*

BRAC : *de sable, à la bande fuselée d'argent.*

BRACHET, Seigneur de Peirusse, de Palleau, de Magnac & de Magny : *d'azur, à deux chiens braques d'argent, passans l'un au-dessus de l'autre.*

BRACIE-DE-BERCIUS : *d'argent, à la fasce d'azur, à trois creneaux en-dessous ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BRAGERMORT, en Normandie : *de sable, au chevron d'argent.*

BRAGOUGES (DE), Seigneur d'Allençay : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRAIL-DU-CLOSNEUF (DU), en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, lampassé & couronné d'or.*

BRANBUAN, près Montauban : *de sinople, à une croix d'argent, chargée en cœur d'une étoile d'azur.*

BRANCHER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & 1 en pointe; au chef vairé d'argent & de gueules.*

BRANDICOURT : *d'or, au lion de sable.*

BRANDIS : *d'or, à deux branches de laurier de sinople, tournées & ployées en cœur.*

BRANDON, en Normandie : *d'azur, à une aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or, flambans de gueules.*

BRANDORGE, Seigneur du Rocher, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Mars 1667, dont les armes : . . . .

BRANGOLO, en Bretagne : *de gueules, à une fasce de vair.*

BRAQUETI, en Provence : *d'or,*

au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles arrachées de ſable, 2 en chef & 1 en pointe; au chef d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'argent.

BRAS: *de gueules, au bras d'argent, tenant une épée nue, ornée de ſable, de même.*

BRASSAC: *d'or, à trois cornets de ſable, enguichés de gueules, & poſés 2 & 1.*

BRAY (DE), Seigneur de Fleſſelle: *d'azur, à deux fléches poſées en ſautoir, les pointes en haut, & accoſtées de deux demi-vols, le tout d'argent.*

BRAYER, Seigneur de la Mothe: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, & accoſtée de deux croiſſans d'argent.*

BRAZARD, Famille noble & ancienne dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte: *d'azur, au chef couſu, endenté de gueules.*

BRÉAL, en Bretagne: *d'argent, à trois colombes de ſable, béquées & membrées de gueules, poſées 2 & 1.*

BREARD, Seigneur de la Motte, des Iſles, du Manoir, Platiere, & Longuemarre, en Normandie, Généralités de Rouen & de Caen, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 27 Février 1669, dont les armes ſont: *d'azur, à trois molettes d'éperons d'argent, poſées 2 & 1.*

BRÉAUHERBERT: *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même.*

BREAUTÉ: *d'or, à deux trefles de ſinople, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

BREBISSON (DE), ancienne Nobleſſe, Election de Vire, en Normandie, qui porte: *de gueules, au lion d'argent.*

BREDA (DE), Seigneur de Troſſy, de Guisbert, à Paris & en l'Iſle de France, originaire du Brabant Hollandois: *d'argent, à une faſce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée en chef d'un perroquet de ſinople, & en pointe d'un croiſſant de ſable.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. p. 1.

BREDASNE, en Bretagne: *gironné d'argent & de gueules, de dix pieces.*

BRÉE: *burelé d'argent & d'azur de huit pieces, au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

BRÉE-DE-FOUILLEUX: *faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces.*

BREFFEILLAC, en Bretagne: *d'argent, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.*

BREGET (DE), *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois roſes du champ, & accompagnée de trois mains dextres appaumées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREHAN: *faſcé d'argent & de ſable de huit pieces, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

BREHANT, Seigneur de Galinée, en Bretagne: *de gueules, à ſept macles d'or, poſés 3, 3 & 1.*

BREHAULT (DE), en Bretagne: *de gueules, au léopard d'argent.*

BRÉHONIC, en Guinevez, Evêché de Léon: *d'hermines, à une quintefeuille de gueules, en abîme.*

BREIGNOU (LE), en Plouyen, Evêché de Léon: *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de ſix beſans de même, trois en chef rangés, & trois en pointe poſés 2 & 1.*

BREIL (DU), Seigneur de Reys, en Normandie: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

BREIL (DU), en Bretagne: *d'argent, au lion de gueules, armé d'or.*

BRETAGNE

BRETAGNE (DE), en Bourgogne, Famille maintenue dans sa Noblesse, par Arrêt des Commissaires du Conseil du 9 Mai 1569 : *d'azur, à une fasce d'or ondée, accompagnée en chef de trois grélots de même, & en pointe d'un croissant d'argent.* Voyez l'*Armor. de France*, Tome I. Part. I. p. 94.

BRETAINE : *d'or, au chef de sable, à l'aigle à deux têtes d'or, béquée, membrée & allumée de gueules, brochante sur le tout, à l'orle de besans tourteaux, passés de l'un en l'autre.*

BRETEAU : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe de deux épées de même, les poignées d'or, mises en sautoir, les têtes en-bas.*

BRETHEUIL : *d'azur, à un épervier aux aîles étendues d'or, grilleté de même.*

BRETE-HONVILLIERS : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETEL, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BRETESCHE (LA), à Saint-Grégoire, Evêché de Rennes : *d'azur, à une tête de lévrier d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperons d'or.*

BRETHON, Seigneur de Saint-Pierre-du-Moustier, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Janvier 1668, dont les armes : . . . .

BRÉTIGNY : *d'or, au lion dragonné de gueules, couronné d'argent.*

BRÉTIGNY : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef au canton dextre, d'une étoile de sable.*

BRETON (LE), Sieur de Saint-Paul, Election de Valognes, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse, qui porte : *d'hermines, au chef de gueules.*

BRETON (LE), Sieur de Fougerai, Election de Mortain, Famille annoblie en 1473, dont les armes sont : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne & en Touraine : *d'azur, au chevron d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besans d'or.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent, chargées, chacune, de trois coquilles de gueules.*

BRETON (LE), même Province : *d'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.*

BRETON (LE), même Province : *d'argent, à l'olivier de sinople, accosté à droite d'une croix pattée de gueules, & à gauche d'une moucheture d'hermines de sable.*

BRETON (LE), en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de sable, posées en fasce, & accompagnées de trois ogoesses, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à un cor-de-chasse d'argent, enguiché de même en sautoir.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'argent, au lion léopardé de sable, chargé sur l'épaule sénestre d'une molette d'éperon d'or.*

BRETON (LE), de Vaunoise, Election de Bellesme, Généralité d'Alençon, en Normandie, Famille noble & ancienne qui porte : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 & 1.*

BRETON (LE), Seigneur de la Gueripiere, Gautries & de Resseantise, en Normandie, Généralité de

Caen, Famille dont les armes : . . . .

BRETON (LE), Seigneur de Cissay, le Viel, Bellesme, la Maugerie, &c. en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Juin 1666, dont les armes : . . . .

BRETONBONVILLIERS : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre roses de même.*

BRETONVILLIERS-LE-RAGOIS : *d'azur, au phénix d'argent, tenant de sa patte dextre un rameau de laurier d'or ; au chef d'argent, chargé de trois faucilles de gueules.*

Une autre Famille de ce nom, porte : *de gueules, à un oiseau couronné d'or.*

BRETOUILLAYE-DE-WARTHY : *de gueules, à cinq losanges d'or.*

BRETUEIL, en Normandie : *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un soleil du champ.*

BRETUEIL, même Province : *de sable, au cerf d'or.*

BRETUEIL : *d'argent, au sautoir de gueules, bordé de sable.*

BRETTES, en Limousin : *d'argent, à trois vaches de gueules, accollées & clarinées d'azur, passantes l'une sur l'autre.* Voyez l'*Armor. de France*, Tome I. Part. I. p. 95.

BREVES-SAVARY : *parti, au 1, écartelé d'argent & de sable ; au 2 de gueules, à la croix ancrée d'or, coupé d'un bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de gueules.*

BREUIL (DU), en Touraine : *d'argent, à la fasce vivrée de gueules, bordée de sable, accompagnée de deux jumelles aussi de gueules, bordées de sable.*

BREUIL (DU), Seigneur de Bost, en Berri : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois glands avec leurs coupettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUIL (DU), en Bretagne : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BREUIL (DU), Seigneur de Caulombes & de Réauté, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes : ancienne Noblesse dont les armes sont *les mêmes que dessus.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de Lingeares, ancienne Noblesse, Election de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes sont : *losangé d'argent & d'azur ; au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopards d'or.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de la Marguiliere : Famille employée dans la recherche de 1666, Election de Mortain, Généralité d'Alençon, en Normandie, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREVILLARDS, Seigneur de Courson : *d'argent, à deux léopards passans de gueules.*

BREURDENT, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 24 Mai 1667, dont les armes : . . . .

BREZAIS, Seigneur de Boisamies en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Noblesse le 10 Avril 1666, dont les armes : . . . . . .

BREZAL, en Bretagne : *de gueules, à six besans d'or, 3, 2 & 1.*

BREZCANUEL, en Brelez, Evêché de Léon : *écartelé d'argent & de gueules.*

BREZÉ : *fascé, ondé d'or & de gueules de quatre piéces.*

BRIAILLE : *coupé, d'argent & de gueules ; le premier, chargé d'une fasce du second ; & celui-ci de trois trefles d'or, posés 2 & 1.*

BRIANÇON-VARSES, en Dauphiné : *d'azur, à la croix d'or.* Anciennement ils portoient : *d'azur, à une herse d'or en pal.*

BRIANSON, en Provence : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'une coquille d'azur.*

BRIÇONNEAU : *d'azur, à la croix d'or.*

BRICOUET : *fascé d'or & de gueules de huit piéces, les fasces de gueules, chargées, chacune, de deux fleurs-de-lis d'or ; au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

BRICQUEVILLE, Seigneur de la Coulombiere, près Tréguier, Famille originaire de Normandie, dont les armes sont : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, posées 2 & 1.*

BRIDEL, Seigneur du Bosc, de Resez, *&c.* en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 19 Novembre 1669, dont les armes : . . . .

BRIDIERS, en Berri : *d'or, à la bande de gueules.*

BRIDIES : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1, & une losange d'argent en cœur.*

BRIDIEU, en Touraine : *d'azur, à la macle d'argent cramponée par le bas, & accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIDOT, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIE (DE), Seigneur de la Bochardiere : *d'azur, à la hallebarde d'or en pal, les fers d'argent ; au chef cousu de gueules.*

BRIE (DE), Seigneur de la Bastide, en Limousin, Famille dont il est parlé, *Tome I. Part. I. p. 97*, de l'*Armorial de France*, qui fut maintenue dans sa Noblesse par Lettres du 21 Juillet 1712, & porte pour armes : *d'or, à trois lions de gueules, armés, lampassés & couronnés d'azur, posés 2 & 1.*

BRIENÇON : *gironné d'argent & d'azur de dix piéces, chargé en abîme d'un écusson de gueules.*

BRIENNE (DE) : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même, brochant sur le tout.*

BRIENNE : *cinq points d'azur, équipolés à quatre d'hermines.*

BRIERE, Seigneur de Nouans : *de gueules, au chevron échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même.*

BRIERE (DE), Seigneur de l'Isle & de Breteville : *d'or, au lion de gueules, enclos dans un trécheur de sable ; au chef échiqueté d'azur & d'argent, de trois traits.*

BRIET : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe ; au chef aussi de même.*

BRIEUX (DES) : *d'argent, à cinq ogoesses, posés en sautoirs.*

BRIGNAC, en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, au sautoir d'argent ;* & depuis, *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à un arbre d'azur, au 2 & 3 plein d'azur.*

BRIGNAC, en Languedoc : *de gueules, au lion passant d'or.*

BRIGNEN, au Menihy de Saint-Paul de Léon : *écartelé, au 1 & 4,*

d'azur, à une croix d'argent; au 2 & 3, d'argent, à un arbre d'azur. Devise, *Espoir me conforte.*

BRIGUEUL : *écartelé, plein, d'argent & d'azur.*

BRIHON, Seigneur de Houppeville en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Juillet 1667, dont les armes . . . .

BRILLET, Famille originaire de Bretagne, & établie en Anjou, qui porte : *d'argent, à trois têtes de loups de gueules, arrachées & posées 2 & 1.*

BRILLET : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à la fasce bréteffée & contre-bréteffée d'or; au 2 & 3 de gueules, à trois maillets d'or, posés 2 & 1.*

BRILLOT : *de sable, au lion d'argent.*

BRIME-FAY, Seigneur de Quincy : *d'argent, à la fasce de gueules, brisée au premier canton d'un écu bandé d'argent & d'azur de six piéces.*

BRIMEN : *d'azur, à trois soucis ou tournesols d'or, posés 2 & 1.*

BRIMEU : *d'argent, à trois aigles de gueules, 2 & 1.*

BRINON, Seigneur d'Aubeuf & & de Béanay, en Picardie : *d'azur, au chevron d'or; au chef denché de même.*

BRIOIS : *d'or, à la bande de sable.*

BRIONNE : *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois besans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIOT : *chapé, renversé* ou *vêtu d'argent & de sable.*

BRIQUEMARPIED-DE-GRIMAUT : *de gueules, à trois fasces d'or, à la bande d'hermines brochante sur le tout.*

BRIQUEMAULT, en Champagne : mêmes armes que la précédente.

BRIQUET (DE), Seigneur de la Chaume : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois molettes d'éperons de sable, accostée en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'un bouc passant d'or.*

BRISARD, Seigneur de Longny, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, Famille qui porte : *fascé d'azur & d'argent de six piéces, chaque fasce d'azur chargée d'une chaîne d'or avec trois médailles de même, & les fasces d'argent chargées de neuf mouchetures de sable 3, 3 & 3.*

BRISARD, en Normandie, Famille qui paroît être une branche de celle ci-dessus, & qui porte pour armes : *fascé d'azur & d'argent de six piéces, l'azur diapré d'une aigle & de deux lions affrontés d'or, & l'argent de neuf mouchetures de sable, posées 3, 3 & 3.*

BRISE (DE LA), Ecuyer, Sieur de la Geffardiere, de la Chapelle & de la Villeniere, Election d'Avranches & Généralité de Caen, en Normandie, ancienne Noblesse, qui porte : *d'azur, à deux fasces d'argent, & deux chevrons d'or brochans sur le tout, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRISE-LANCE, ancienne Noblesse, Election de Carentan, en Normandie, qui porte : *d'azur, au phénix, sur son immortalité d'or.*

BRISETÊTE : *d'or, au lion naissant de gueules; au chef cousu d'argent.*

BRISSAC : *de gueules, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent.*

BRISSART : *d'argent, à l'arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; au cerf passant d'or, brochant sur le fût de l'arbre.*

BRISSAY : *d'hermines, au lion de gueules.*

BRISSON : *d'azur, à trois fusées d'argent, rangées en fasce.*

BRITAL : *de gueules, au sautoir d'or.*

BRIVIERS : *de sable, à la bande d'or.*

BRIX (DE), Seigneur de Dartot, du Maresque, de Brimont & du Brocq, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, Famille annoblie en 1543, dont les armes sont : *d'argent, à trois molettes d'éperons de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROC (DE), Seigneur des Moulins, de la Jumeliere, &c. en Bretagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 98.

BROCAMONT : *d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un maillet de même.*

BROCART, en Bourgogne : *coupé de gueules & d'or, le premier chargé d'un chevron d'argent.*

BROCHANT, Seigneur du Breuil & d'Orangis : *d'or, à l'olivier de sinople, accosté de deux croissans de gueules, à la Champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent.*

BROCHARD, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Desert, de Beauvais, Famille noble & ancienne, maintenue le 11 Juillet 1667, qui porte : *d'argent, au chevron renversé d'azur, accompagné de trois annelets d'or, 1 & 2; au chef cousu du second.*

BROCQ, en Pologne : *d'azur, à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, essorés d'or.*

BROE-LAGUITTE : *d'azur, à une étoile d'or; au chef de même, chargé de trois trefles de sinople.*

BROEL, en Bretagne : *de gueules, au léopard d'hermines.*

BROIES : *d'azur, semé de roses d'argent; au lion d'or brochant sur le tout.*

BROIES : *d'or, à la bande de gueules, accostée de six molettes d'éperons de même, mises en orle.*

BROIN-BRONDINEAU : *d'azur, à la croix d'argent.*

BRONDINEUC, autrement appellé BROON-DIT-NEUF, porte comme *Broon*, ci-après.

BRONGNON : *de sinople, à trois pals ancrés d'or, posés 2 & 1; au chef de même, chargé d'un écu de gueules, surchargé de neuf annelets d'argent.*

BRONOD : *d'azur, au cœur enflammé d'argent; au chef de même, chargé de deux branches de laurier de sinople, passées en sautoir, & formant une couronne.*

BROSSART, en Bretagne : *de sable, à trois fusées d'argent, posées en fasce, surmontées d'une étoile de même.*

BROSSART ou BROSSAUT, même Province : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lis d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSE (DE), en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à une croix alaisée d'argent; au 2 & 3 fascé d'argent & de sinople de six pieces.*

BROSSE (LA), en Bretagne : *burelé d'argent & de sable de dix pieces; au bâton de sable, brochant sur le tout en bande.*

BROSSE : *d'azur, à trois brosses d'or, posées 2 & 1; à la bordure componée d'argent & de gueules.*

BROSSELOIR-CHALUDET : *écartelé, au 1 & 4 de sable, à une fasce d'or; au 2 & 3 aussi de sable,*

à deux lions léopardés d'or; & sur le tout, aussi d'or, à un lion de gueules, rampant vers une nuée d'azur, chargée d'une étoile d'or.

BROSSES, de Tournay : *d'azur, à trois trefles d'or, posés 2 & 1.*

BROSSIN, Seigneur de Meré, en Touraine : *d'argent, au chevron d'azur.*

BROUDIANT : *d'azur, à la croix d'argent, fretée de gueules.*

BROUEL (DE), en Bretagne : *de gueules, à un léopard d'argent, semé d'hermines.*

BROUILLÉ, BROUILLARD, ou BROUILLAC, Ecuyer, Sieur de la Maingre, Famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, & maintenue le 29 Juillet 1667, dont les armes sont : *losangé d'argent & de gueules ; coupé du premier à cinq mouchetures de sable, 2, 1 & 2.*

BROUILLARD, en Bretagne : *d'argent, au chevron d'azur.*

BROUSSORÉ (DE), Seigneur du Pujet & de Virargues : *d'argent, à l'aigle de sable, accompagnée en chef de deux tours de gueules.*

BROUSTAL, près Tréguier : *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq merlettes de sable.*

BROYES, en Picardie : *écartelé, au 1 & 4, d'or, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle, 3 en chef & 3 en pointe ; au 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BRUANT, Seigneur des Carrieres : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même ; au chef cousu de gueules.*

BRUBACH : *de gueules, freté d'or, à la fasce d'argent sur le tout.*

BRUCAN (DE), Sieur de la Fresnaye, ancienne Noblesse, Election de Valognes, en Normandie, qui porte : *de gueules, à un homme armé d'argent, tenant une hallebarde d'or.*

BRUCELLES, en Picardie : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de deux grappes de raisin en chef, & d'un écureuil aussi de gueules en pointe.*

BRUCOURT : *d'or, au lion de gueules.*

BRUET, Seigneur de la Garde, en Agenois : *de gueules, à un lion d'argent ; écartelé d'argent, à une croix de Malte, de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I.

BRUGES : *d'azur, à dix macles d'or, posées 4, 3, 2 & 1.*

BRUGES : *d'or, au lion de sable.*

BRUGES : *d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueules, besantée d'or, au nombre de huit.*

BRUGES, Seigneur de la Gruthuse : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à la croix de sable ; au 2 & 3 d'argent, au sautoir de gueules.*

BRUGNY : *d'azur, à trois poings renversés d'or, 2 & 1.*

BRUIERET, Seigneur de Saint-Porche : *tiercé, en chef d'argent, à trois cancerlins de gueules, 2 & 1 ; en fasce d'or, à une fasce vivrée d'argent ; & en pointe, d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

BRUILLAC, près Tréguier, portoit d'abord : *d'argent, à trois chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre ;* & depuis, *fascé d'or & de gueules de six pieces ;* & pour devise : *da vat è tevy*, c'est-à-dire, *tu n'as qu'à venir.*

BRUILLE ou BREVILLE, Election de Verneuil, en Normandie, Ecuyer, Sieur de la Fontenelle, annobli au commencement de ce siécle ou sur la fin de l'autre, Famille qui

porte : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUILLY : *de gueules, au lion d'or.*

BRULON-LA-MUCE : *d'argent, au griffon de sable.*

BRUMBACH : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

BRUN (LE), Seigneur du Breuil, de Champignolle & de Dinteville : *de gueules, à trois chardons fleuris d'or, 2 & 1.*

BRUN, en Languedoc : *de gueules, à un cœur d'argent, accompagné de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUN (LE), Seigneur de la Franquerie : *d'azur, à un lion d'or, & un croissant d'argent, posé en chef, accosté de deux étoiles d'or,* & l'écu timbré *d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 100.

BRUN (LE), Seigneur de Kermorven, en Vannes : *d'azur, au château d'argent, maçonné de sable.*

BRUN (LE), en Tréguier : *d'argent, à une quintefeuille de sinople.*

BRUNEL, Seigneur de Vienne, en Dauphiné : *coupé, au 1 de gueules, au lion d'or, armé, vilainé & lampassé de gueules ; au 2 d'argent, à trois tourteaux d'azur, rangés en fasce.*

BRUNEL, Seigneur de Palessein, en Dauphiné, Famille maintenue dans sa Noblesse le 28 Août 1668, dont il est fait mention dans l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. p. 88 : *de gueules, au lion coupé des crins, en-bas d'or, le reste d'argent.*

BRUNEL, Seigneur de Serbonne : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois fleurs-de-lis d'or, dans le sens du chevron.*

BRUNET, Seigneur de Neuilly : *de gueules, à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRUNET, Seigneur de Rouilly & du Molant : *gironné d'argent & de sable de huit pièces, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur.*

BRUNET, en Bretagne : *d'azur, à trois molettes d'éperons d'argent, posées 2 & 1 ; au chef cousu de sable, chargé de trois têtes de loups d'argent, arrachées & lampassées de gueules.*

BRUNET, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Ecuyer, Sieur des Courcieres, Famille annoblie en 1592, & maintenue le 11 Mai 1666, dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'argent adossés mal ordonnés & celui du milieu entrelassé, accostés de deux étoiles d'or, & surmontés d'un soleil de même.*

BRUNETIERE (LA), en Bretagne : *de sable, à trois croissans montans d'argent, 2 & 1.*

BRUNEY : *d'argent, à la licorne de gueules.*

BRUNIER, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, au chef de même.*

BRUNOT, Seigneur de Lorme : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

BRUSCOLY : *d'azur, au lion d'argent, tenant de sa patte senestre de devant un rameau d'olivier d'or.*

BRUSE : *d'or, au sautoir de gueules ; au chef d'azur.*

BRUSE : *d'argent, à trois massues armées de picotons de gueules, posées en bande.*

BRUSLÉ : *d'argent, au phénix sur son feu, fixant un soleil, le tout de gueules.*

BRUSLÉ, en Vannes : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à un épervier d'argent, grilleté d'or ; au 2 & 3, d'argent, au lion de gueules.*

ADDITION.

C

non dans son *Histoire de Bresse*, qui portoit pour armes : *de gueules, semé de fleurs-de-lis d'or à la bande d'azur sur le tout.*

CANDOSNE, Sieur de Savigny, en Normandie, Election de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, posée en pal, la poignée d'or cantonnée de quatre molettes, aussi d'argent.*

CANIVET, Sieur de Vaqueville, en Normandie, Election de Bayeux, porte : *d'azur, à trois canifs d'argent, emmanchés d'or, posés 2 & 1.*

CANU, sieur de Basmarey & du Martel, en Normandie, Election de Caen, porte : *de gueules, au lion d'or, au chef de même.*

CAPPELIN, Seigneur de Berquery, en Normandie, Election de Valognes : *d'azur, à deux chevrons d'or.*

CAPPON, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1, & trois mouchetures d'hermines de sable, 1 & 2.*

CAQUERAI, en Bretagne : *d'or, à trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

CARETTE, Sieur de Sommereux, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. page 114, Famille qui porte : *de gueules, à un bras droit de carnation gantelé d'argent, mouvant du flanc gauche de l'écu, & tenant de sa main une épée aussi d'argent, la garde & la poignée d'or, & posée en barre la pointe en haut; l'écu timbré d'un casque de profil.*

CARITE, en Normandie, Election de Bayeux, Famille qui porte : *de gueules, au lion rampant d'or.*

CASSANT (DE), Famille originaire de Piémont, naturalisée en France en 1583, qui porte : *bandé d'or & de sinople de six piéces, les bandes de sinople chargées, chacune, d'une fourmi de sable; & un chef d'or chargé d'une aigle de sable, les aîles étendues.* Voyez l'*Armorial de France*, Tome I. Part. I. page 116.

Nota. Le reste de la Table de la Lettre C, se trouvera à la fin de cette Lettre.



ADDITIONS.

Mémoires envoyés depuis l'impreſſion de ce Volume.

—BLANC (DE), Famille de noble extraction de la province de Dauphiné, établie dans le Maine, originaire du Vivarais, comme on le voit par les Jugemens de maintenue de Nobleſſe, rendus en faveur de noble LOUIS DE BLANC-DE-CHAPTEUIL, Ecuyer, Seigneur de la Garde-du-Mas, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon & Chambre du Roi, Ecuyer de la grande Ecurie, & Meſtre-de-camp entretenu dans les Armées de Sa Majeſté, & de noble NICOLAS DE BLANC-DE-CHAPTEUIL, par Meſſieurs *Dugué*, *de la Guette* & *Talon*, Intendans des Provinces du Dauphiné, Lyonnois, Beaujolois & Forez, Juges ſouverains nommés par Sa Majeſté pour la recherche des Nobles; dans leſdits Jugemens de maintenue ſont détaillés les actes qui prouvent l'ancienneté de cette Famille, & qui juſtifient qu'ANTOINE DE BLANC, habitant du Pays de Lyonnois, qualifié de *noble Ecuyer* dans ſon contrat de mariage avec noble *Georgette de Champanero*, eut pour fils CLAUDE DE BLANC, qui ſuit.

CLAUDE DE BLANC, auſſi qualifié de *noble Ecuyer*, eut pour femme Demoiſelle *Béatrix de Mandrigoulle*, par contrat de mariage écrit en latin le 7 Novembre 1468, par *Praderi*, Notaire Royal. De ce mariage naquit ANDRÉ, qui ſuit.

ANDRÉ DE BLANC, du lieu de Blanc en Vivarais, fils de noble CLAUDE DE BLANC (comme il appert par le teſtament dudit CLAUDE DE BLANC, daté du premier Février de l'année 1540, ſigné *Blondeau*, Notaire Royal, Diocèſe du Puy, par lequel il inſtitue ſon héritier univerſel noble ANDRÉ DE BLANC, ſon fils,) eut de ſon mariage noble JEAN DE BLANC, qui ſuit.

JEAN DE BLANC, eſt qualifié dans ſon contrat de mariage avec Demoiſelle *du Fournier*, Dame du Mas, de *noble Ecuyer*, Seigneur Démazeaux, Vice-Bailli & Juge-Mage du Haut & Bas Vivarais, & fils de noble ANDRÉ DE BLANC, en date du 6 Février 1555, ſigné *Comittis*, Notaire Royal. Il eut de ce mariage ALPHONSE DE BLANC, qui ſuit.

ALPHONSE DE BLANC, eſt qualifié auſſi, comme ſes ancêtres, de *noble Ecuyer*, & fils de noble JEAN DE BLANC, & de Dame *du Fournier*, dans ſon contrat de mariage avec Demoiſelle *Iſabeau de Leſtrade*, fille de feu noble *Gabriel de Leſtrade*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon Forte, paſſé au Bailliage de Saint-Marcellin en Dauphiné, daté du 17 Juillet 1582, reçu par *Dupuis*, Notaire Royal. Dudit ALPHONSE, & de Demoiſelle *Iſabeau de Leſtrade* naquit LOUIS DE BLANC-DE-CHAPTEUIL, qui ſuit.

LOUIS DE BLANC-DE-CHAPTEUIL, Seigneur de la Garde-du-Mas, marié le 19 Janvier 1642 avec Dame *Catherine de Picon*, fille de noble *Pierre de Picon*, Ecuyer, Seigneur de Monchaux, & de Dame *Anna de Brunier-*

de-Larnage, eſt qualifié dans ſon contrat de mariage, de Meſſire, Chevalier, Seigneur de la Garde du Mas, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon & Chambre du Roi, Ecuyer de la grande Ecurie, & Meſtre-de-camp entretenu dans les Armées de Sa Majeſté, ledit contrat ſigné *Avon*, Notaire Royal à Creſt en Dauphiné. Ledit LOUIS DE BLANC fut envoyé par Sa Majeſté LOUIS XIII. pour pluſieurs importantes négociations dans différentes Cours étrangeres, nommément en Angleterre, en Suede, en Dannemarck & en Pologne, chez l'Electeur Palatin, les Ducs de Saxe, le Marquis de Brandebourg, les Archevêques de Treves & de Cologne, & enfin chez le Prince de Tranſilvanie, de tous leſquels Rois & Princes Souverains il a preſque reçu quelque marque diſtinctive de leurs bontés, en récompenſe du zele & de la façon diſtinguée avec laquelle il avoit négocié. A ſon retour en France il fut fait Inſpecteur & mourut Maréchal-de-camp. De lui & de Dame *Catherine de Picon*, naquit RAYMOND DE BLANC, qui ſuit, & MARIE-MADELENE.

RAYMOND DE BLANC ayant paſſé dans les pays étrangers dès ſa plus tendre jeuneſſe, & ayant reſté pluſieurs années ſans donner le moindre ſigne de vie, ni ſans que l'on ſçût où il étoit, MARIE-MADELENE DE BLANC, ſa ſœur, fut mariée, comme fille unique, à noble *Louis de Simiane*, Ecuyer, ce qui a occaſionné l'erreur de *Chaurier*, Auteur d'un Nobiliaire du Dauphiné, dans lequel il dit que de LOUIS DE BLANC-DE-CHAPTEUIL, & de Dame *Catherine de Picon*, il n'avoit reſté que MARIE-MADELENE DE BLANC. Ledit RAYMOND étant revenu dans ſa patrie après la mort de ſes pere & mere en l'année 1667, tranſigea avec Meſſire *Louis de Simiane*, ſon beau-frere, comme mari & Procureur irrévocable de Dame MARIE-MADELENE DE BLANC, ſa ſœur, pour tous ſes droits, tant paternels que maternels. En 1696 & le premier Décembre, ledit RAYMOND DE BLANC, eſt qualifié de noble Ecuyer, Sieur de Prunier, ancien Capitaine de Dragons, dans ſon contrat de mariage avec Demoiſelle *Juſtine de Bouran*, fille légitime de feu Meſſire *de Bouran*, Ecuyer, & de Dame *Julienne de la Balme;* le ſuſdit mariage paſſé par devant *Bayle*, Notaire Royal de la Batie-Rolland, Election de Montélimart. De ce mariage naquit JEAN-PHILIPPE DE BLANC, qui ſuit.

JEAN-PHILIPPE DE BLANC-DE-PRUNIER, qualifié de *noble Ecuyer*, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, dans ſon contrat de mariage avec Dame *Marie-Antoinette de Simiane*, fille unique de noble *Alphonſe*, Baron *de Simiane*, dernier de ſa branche (reconnue ladite branche ſous le nom de *la Coſte*), lequel donne à ſa fille unique tous ſes biens en contrat de mariage, ſous l'expreſſe condition de faire porter ſon nom & ſes armes à ſon fils aîné, & au cas de décès du premier, au ſecond mâle, & ainſi ſucceſſivement; ledit mariage reçu par *Saunier*, Notaire, le 27 Décembre 1722. Ledit JEAN-PHILIPPE ayant ſervi dès ſa plus tendre jeuneſſe, paſſa Cornette au Régiment de Cavalerie de Briſſac par brevet du Roi, expédié en 1734. Il obtint en 1736, une penſion ſur le Tréſor Royal, de 300 livres, en conſidération des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Guaſtalla en Italie, dont un des trois coups de ſabre qu'il y reçut ſur la

tête, lui coupa la moitié de l'oreille gauche, & un des coups de feu l'estropia du bras du même côté; & pour le récompenser de la valeur & de la bravoure avec laquelle il se comporta dans cette affaire sous les yeux de M. le Duc *de Brissac*, qui en rendit compte au Roi, le premier jour d'Août 1743, il eut l'agrément d'une Compagnie de Chevaux-Légers de nouvelle levée, qui fut incorporée dès la même année dans le Régiment de Cavalerie d'Heudicourt. En 1745 il fut fait Chevalier de S. Louis, en 1761, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Toustain, & mourut en 1763, au service du Roi en ladite qualité, après avoir acheté les Terres & Seigneuries de Cormes, Panet & la Morandiere, situées dans la Province du Maine où il fit sa résidence. Du mariage dudit noble JEAN-PHILIPPE DE BLANC, Sieur de Prunier, avec Dame *Marie-Antoinette de Simiane* naquirent: — 1. PIERRE-ALPHONSE DE BLANC, qui suit; — 2. PHILIPPE DE BLANC, mort au service du Roi, Cornette au Régiment de Lenoncourt, & Aide-de-camp de M. le Duc *de Brissac;* — 3. & MARIE-URSULE, mariée en 1770, à *Charles-Louis d'Arcisas*, Chevalier, Seigneur de la Broquiere, en partie d'Alaix & d'Aubonne, Chevalier de S. Louis, Lieutenant-Colonel à la suite de l'Infanterie.

PIERRE-ALPHONSE DE BLANC DE SIMIANE, qualifié de Messire, Chevalier, Seigneur de Cormes, Panet, la Morandiere, Rouesse en Dauphiné & autres lieux, seul mâle restant de JEAN-PHILIPPE DE BLANC, de son mariage avec Dame *Marie-Antoinette de Simiane*, derniere de la branche de *la Coste*, chargé par son grand-pere maternel, *Alphonse*, Baron *de Simiane*, porte son nom, titre & armes, comme il y est obligé par le susdit contrat de ses pere & mere. Ledit PIERRE-ALPHONSE DE BLANC DE SIMIANE a contracté mariage le 16 Mars 1765, avec Demoiselle *Thérese-Adélaïde de Claverie*, fille de Messire *de Claverie-de-Banniere*, Chef du Bureau de l'Extraordinaire des Guerres, & de défunte Dame *Marie-Génevieve de la Roche*. Il est entré au service en 1759, Cornette au Régiment de Cavalerie de Toustain, a obtenu une gratification annuelle sur l'Extraordinaire des Guerres de 600 liv. le 7 Mars 1765, en considération des services de feu JEAN-PHILIPPE DE BLANC, son pere; & dans la lettre que lui adressa à cet égard M. le Duc *de Choiseul*, ci-devant Ministre de la Guerre, pour lui faire part de la grace que le Roi venoit de lui accorder, il lui enjoint de sa part que son intention est qu'il reste attaché à son service, étant satisfait de son zele & de son exactitude, & qu'il lui destine la premiere Compagnie vacante de Cavalerie. Le 25 Avril 1765, il fut nommé à une Compagnie Commandante au Régiment d'Estherasy, & enfin le 28 Juillet 1769, il eut une lettre de passe, pour être Capitaine attaché à la suite de la Cavalerie, avec 600 liv. d'appointement. En 1767, il a été pourvu du Gouvernement de la Ferté-Bernard-au-Maine, & a prêté serment de fidélité dû à sa Majesté entre les mains de *René-Joseph Thebaudain*, Seigneur de la Roselle, Lieutenant de la Sénéchaussée du Maine, en vertu d'une lettre de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France à lui adressée. Le 23 Mars 1770, le Roi lui a accordé la survivance de la Majorité du Mans. De son mariage avec Demoiselle *Thérese-Adélaïde de*

Claverie, sont sortis trois enfans : — 1. CHARLES-PIERRE, né le 19 Septembre 1769 ; — 2. THÉRESE-HENRIETTE-ADÉLAÏDE, née le 24 Décembre 1765 ; — 3. & HENRIETTE-ADÉLAÏDE, née le 31 Juillet 1767. Les armes : *écartelé d'argent & d'azur en sautoir* (comme nous l'avons déja marqué p. 596 de ce troisieme Volume, col. 1. lignes 6 & 7. & p. 632. col. 2. à la fin de la Table B.) Devise : *tout vient à point.* Les armes de *Simiane*, qui doivent y être accollées, sont : *d'or, semé de fleurs-de-lis & de tours d'azur*, & pour devise : SUSTENTANT LILIA TURRES.

— BONET : Famille noble, établie depuis plusieurs siécles dans la Ville de Sarlat en Périgord, où les cadets prennent le nom *de la Chapoulie.* Ceux de ce nom ont servi sans interruption le Roi & l'Etat en différentes occasions, entr'autres RAYMOND DE BONET, Ecuyer, Seigneur de la Geneste & de Laygue, Consul & Avocat du Roi au Siége Présidial de Sarlat, qui lors de la prise de cette Ville en 1652, fit secrétement assurer le Roi de la bonne volonté & du desir qu'avoient tous les habitans de verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang, pour chasser les ennemis de leur Ville, qui n'auroit pas été prise, s'ils avoient été secourus. La réponse fut favorable, & on lui fit sçavoir que les ordres avoient été donnés au Duc *de Candale* pour envoyer des troupes, en état de seconder le zele des habitans.

RAYMOND DE BONET, assuré du jour & de l'heure que le secours devoit arriver, se chargea de la porte par où M. *Marin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, devoit entrer à la tête de sa troupe, & commanda lui-même celle qui devoit forcer le corps-de-garde, qu'il emporta l'épée à la main, au grand contentement de ses Concitoyens.

MM. *de Coste* & *de Saint-Clar*, Conseillers & Consuls de ladite Ville, se porterent aussi au quartier de l'Evêché, & ne montrerent pas moins d'ardeur & de zele dans ce poste qui leur fut assigné, que RAYMOND DE BONET en fit voir dans celui qui lui avoit été confié. C'est par le soin & la vigilance de ces trois Magistrats que la Ville de Sarlat fut délivrée, après avoir resté trois mois sous l'obéissance du Prince *de Condé*. Cette heureuse époque, arrivée le 24 Mars 1653, fut consacrée par un vœu solemnel en l'honneur de Saint Joseph dans l'Eglise des Récollets, & se renouvelle tous les ans à pareil jour.

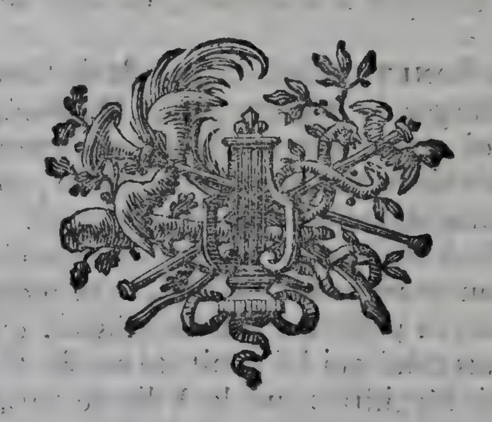
La branche aînée de cette Famille noble, subsiste dans deux freres ; sçavoir, dans JOSEPH-RAYMOND DE BONET, Ecuyer, Seigneur de Laygue, en Périgord, Conseiller du Roi & Receveur des Tailles de Figeac ; & N... DE BONET, Ecuyer, Prêtre, Docteur en Théologie & Archidiacre du Chapitre Abbatial de la Ville de Figeac, en Querci.

Il reste de la branche cadette JOSEPH-JÉRÔME DE BONET-DE-LA-CHAPOULIE, Ecuyer, Seigneur de la Vayserie & de la Chapoulie, l'un des deux cens Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté, qui réside à Sarlat. Les armes de cette Famille, telles qu'on les voit dans l'*Armorial de France* de 1698 & 1699, *Tome II.* Généralité de Bordeaux, *page 716, art. 122*, sont : *de gueules, à un lion d'or ; & un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

Il y a une autre branche qui réside au *Carlou*, dont ils sont Seigneurs, près de Belves en Périgord, qui a aussi rendu de grands services au Roi & à l'Etat en diverses occasions.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse par M. *Bazin-de-Bezons*, Intendant de Bordeaux, le 28 Juin 1697, lors de la recherche, par Edit du mois de Septembre 1696. Notice dressée sur titres originaux communiqués.

Le Privilége & l'Approbation se trouveront à la fin du dernier Volume.



De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du ROI, 1771.





pecial 83-B
725
v.3
THE GETTY CENTER
LIBRARY

